Gc
929.744
V52nae
v.1
pt.2
1792533

REYNOLDS HISTORICAL
GENEALOGY COLLECTION

Gc
ALLEN COUNTY PUBLIC LIBRARY
3 1833 00855 5010

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Allen County Public Library Genealogy Center

http://www.archive.org/details/nobiliairedespay12vegi

Bibliothèque de François Straven à St Cloud
860

NOBILIAIRE

DES

PAYS-BAS ET DU COMTÉ DE BOURGOGNE,

PAR

M. DE VEGIANO, Sr D'HOVEL,

ET

NEUF DE SES SUPPLÉMENTS,

RÉDIGÉS ET CLASSÉS EN UN SEUL OUVRAGE, PAR FAMILLES ET D'APRÈS UN SYSTÈME ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE,

PAR

LE BARON J. S. F. J. L. DE HERCKENRODE,

AUTEUR DE LA COLLECTION DE TOMBES, ÉPITAPHES ET BLASONS DES ÉGLISES ET COUVENTS DE LA HESBAYE, — DE LA GÉNÉALOGIE HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET BIOGRAPHIQUE DES ANCIENS PATRIARCHES, DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQU'A LA NAISSANCE DE N. S. JÉSUS-CHRIST, — DE LA VIE DE LA COMTESSE MARIE D'OYENBRUGGHE, DITE DE DURAS, PREMIÈRE SUPÉRIEURE DU CÉLÈBRE COUVENT DE BERLAIMONT, A BRUXELLES, ET DE CELLE DE LA COMTESSE DE BERLAIMONT, NÉE DE LALAING, FONDATRICE DUDIT COUVENT, ETC., ETC.

Vol. 1
pt. 2

Premier Volume.

GAND,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE F. ET E. GYSELYNCK,

RUE DES PEIGNES, 36.

1865.

860

1792533

NOBILIAIRE

DES

PAYS-BAS ET DU COMTÉ DE BOURGOGNE.

I.

1.

F 0846 .898 VEGIANO, DE, seigneur de Hovel.
— Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, et neuf de ses suppléments, rédigés et classés en un seul ouvrage, par familles et d'après un système alphabétique et méthodique, par le baron J.S.F.J.L.de Herckenrode. Gand,F.et E.Gyselynck,1862-65.
2v.in 4(2258p.) 27cm.

-- ---- ---- Armorial. Gand,F.et E.Gyselynck, 1865.
18p. coats of arms. 27cm.

50-1123 ICN 50-2744

VAN CHRISTYNEN.

I. Pierre van Christynen, procureur du grand conseil à Malines, épousa N.... Dont :

1° Jeanne van Christynen.

Et 2° Paul, qui suit.

II. Paul van Christynen, 1585, pensionnaire de la ville de Malines, mourut en octobre 1632, ayant épousé, par contrat du 9 janvier 1585, passé par devant le notaire Edouard Regnard, Charlotte DE PAR, laquelle fit son codicille à Malines, par devant le notaire Jean ROMBAUTS, le 3 janv. 1636. Ils testèrent sous leur signature le 18 juillet 1626, ordonnant d'être enterrés dans la chapelle du Saint-Sacrement à St-Jean, à Malines. De ce mariage vinrent :

1° Jean-Baptiste van Christynen, prêtre de la Société de Jésus.

2° Charles, aussi de la même Société.

3° Antoine van Christynen, religieux à Afflighem.

4° Jeanne, religieuse annonciate à Bruxelles.

5° Sébastien, qui suit.

Et 6° Anne-Christine van Christynen, béguine, déjà morte le 3 janv. 1636.

III. Sébastien van Christynen, seigneur de Buecken, Assent et en Saint-Laurent, ten Hove, conseiller pensionnaire de Malines, déjà mort le 15 sept. 1649, avait épousé : 1° Claire LASSENOTTE (LASSCHINOT ou LASCHMOT), et 2° Susanne DORCHI. Dont :

(Du 1er Lit.)

1° Claire-Anne van Christynen, vivait le 22 octobre 1655.

2° Charles-Louis, vivait le 25 mars 1651.

3° Denis.

4° François van Christynen, avocat au grand conseil, vivait le 8 avril 1651. Il est sans doute le même qui épousa Marie VAN ZOUTELANDE (*prob. coram scab. Mech. 2 may* 1634).

(Du 2d Lit.)

Et 5° Charlotte van Christynen.

On trouve encore une Claire-Anne van Christynen, dame de Beyssem, Buecken, Assent, etc., alliée à François-Othon DE HAZE.

On trouve aussi Jeanne van Christynen, vivante le 17 janvier 1660; — Madeleine van Christynen, alliée à Alard VAN DEN KERCKHOVE, avec lequel elle vivait le 11 décembre 1663; — et Louis van Christynen, vivant à la même date, — frère et sœurs.

Extraits des registres de la ville de Malines, sur les années comme suit.

1545. Pauwels de Costere, alias van Cristynen en Elisabeth Cockroels, syn huysvrouwe.

1550. Jan, Pauwels en mr. Peeter van Christynen, gebroeders, hebben geconsenteert dat Anna en Barbara van Christynen heurl[s] susters met hemlieden gelyckelyck sullen deylen de goederen hen by de doot van Jaspar van Cristynen haerlieden broeder verstorven syn. Item Steven Hebert Huys en de voors. Barbel van Cristynen syn huysvre.

1557. Mr. Peeter van Cristynen, alias de Costere, procureur &[a] en jouff[e] Joanne VAN CANDRIES syn huysvre.

1562 en 1563. Mr. Peeter Cristynen als rentmeester van den heer Melchior Schetz, ridder heer van Rumst, Willebroeck, &[a].

1572. Mr. Peeter van Cristynen en jouff[e] Marie VAN ACHELE syn huysvre.

1579. Mr. Peeter van Cristynen procureur en mr. Pauwels advocaet, synen sone.

1585. Den 17 augusti heeft mr. Pauwels van Kristynen den behoorelycken eedt gedaen als pensionnaris deser stadt.

1590. Heer ende mr. Pauwels van Cristynen en jouff[e] Charlotte DE PAR syne huysvre.

La famille VAN CHRISTYNEN porte pour armes : *de gueules à 2 épées nues d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en bas, accompagnées en chef d'un cœur d'argent* (Fig. 545).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 57.)

CHUCQUET.

I. Jean de Chucquet, seigneur de Herseau, épousa Jeanne DE SAPIGNIES, dame des Plancques. Dont :

1° Charles, qui suit.

2° Jeanne Chucquet, dame des Plancques et de Herseau en Wambrechies, mariée : 1° à Antoine DU PAYAGE, chevalier, seigneur du Payage, qu'elle rendit père de Guy DU PAYAGE, chevalier, seigneur dudit lieu, marié à Michelle DE TENREMONDE. — De ces derniers vint François, seigneur du Payage, Herséau, Langlé, époux de Louise DE GHISTELLES, fille de Louis, seigneur de la Motte, et de Hélène DE BAENST, sans postérité. — Elle fut mariée : 2° à Jean DE LONGUEVAL, seigneur d'Escovavre, fils de Baudouin, bâtard, et de Marie DE BUGNICOURT, dite PINCHON, dame d'Escovavre, qu'elle rendit père de Philippote DE LONGUEVAL, dame du Maisnil, alliée à Jean seigneur DE LA TRAMERIE, — et de François DE LONGUEVAL (qui portait Longueval écartelé de Sapigny, de même que sa postérité), seigneur d'Escoivre, des Plancques, etc., mari de Jacqueline DE BOURNEL, laquelle lui donna Renon DE LONGUEVAL, chevalier, seigneur d'Escoivre et des Plancques, allié à Françoise, dame héritière DE HERIN et DE BREUZE. — De ces derniers conjoints naquit Louis DE LONGUEVAL, seigneur d'Escoivre et des Plancques, qui épousa, en 1589, Anne DE CROY, fille d'Eustache, seigneur de Clarcq, etc., et d'Anne baronne DE NOIRTHOUT, sans postérité.

Et 3° Michelle Chucquet, épouse de Thomas DE CARNIN, seig[r] de Villers.

II. Charles Chucquet, chevalier, seigneur de Montigny, épousa : 1° une dame dont nous ignorons le nom, et 2° Isabelle D'ALLENE, qu'il épousa le 12 juil. 1446. De cette alliance naquit :

III. Hélène Chucquet, dame de Montigny, Lauvin, Huarguetel, morte en 1530, étant veuve depuis 1515, de Jean DE BOURNONVILLE, dit DESPERS, seigneur de Cappres, grand louvetier d'Artois. Leur fils, Guy DE BOURNONVILLE, chevalier, seigneur de Cappres, Roullefort, Montigny, etc., mourut en 1544, ayant épousé Anne DE RANCHICOURT, dame dudit lieu, Divion, Fourne, etc., morte en 1542, fille de Pierre, seigneur desdits lieux, et d'Isabeau DE NOYELLES.

Armes : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de 2 étoiles à 6 rais de même, et en pointe d'une quintefeuille d'argent* (Fig. 546).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 81.)

CISNEROS. — Voyez DE XIMENES.

DE CLAERHOUT.

I. Segher, châtelain DE GAND, épousa Pétronille D'ENGHIEN, *gironné d'argent et de sable de dix pièces, le sable chargé de 3 croisettes recroisettées au pied fiché d'or* (Fig. 154). De ce mariage :

1° Segher, châtelain DE GAND.

Et 2° Gilles, qui suit.

II. Gilles DE GAND quitta le surnom de Gand, et prit celui DE CLAERHOUT. Nous ignorons son alliance de même que celles de plusieurs de ses descendants directs. Son fils Arnould suit.

III. Arnould de Claerhout fut père de :

IV. Rogier de Claerhout épousa N....., dont :

V. Gilles de Claerhout qui eut pour fils :

VI. Olivier de Claerhout, père de :

VII. Rogier de Claerhout. Il épousa N....., dont il eut Daniel, qui suit :

VIII. Daniel de Claerhout eut pour fils :

IX. Jean de Claerhout, seigneur de Pitthem, père de Oudart, qui suit :

X. Oudart de Claerhout, seigneur de Pitthem et de Bernem, épousa une dame dont nous ignorons également le nom, et dont il eut :

XI. Adrien de Claerhout, seigneur de Pitthem et de Coolscamp, qui épousa Jossine DE SCACK, *échiqueté d'or et de gueules* (Fig. 547), et en eut :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Une fille, mariée à Philippe DE DUERNAGHELE ou DEURNAGELE *d'hermines au chevron de sable* (Fig. 548).

XII. Jean de Claerhout, seigneur de Pitthem et de Coolscamp, épousa N.... et en eut :

XIII. Guillaume de Claerhout, seigneur de Pitthem et de Coolscamp, épousa Catherine DE HALLEWIN (dont les armes étaient comme ci-devant à la figure 314, mais écartelées aux 1 et 4 cantons de gueules au chevron d'hermines). — De cette alliance naquit :

XIV. Guillaume de Claerhout, seigneur de Pitthem et de Coolscamp, époux, en 1es noces, de Marguerite DE BAENST (Fig. 106), — et, en 2es noces, de Jeanne DE HALLEWIN, *écartelé, aux 1 et 4 d'or à la croix de gueules, accompagnée de 12 merlettes en orle de même; aux 2 et 3 d'argent à 2 fusces de gueules; — sur le tout un écusson d'argent à 3 lions de sable* (Fig. 549), baronne de Maldeghem. Dont :

(Du 2d Lit.)

XV. Jacques de Claerhout, baron de Maldeghem, seigneur de Pitthem, épousa : 1° Françoise D'ESCORNAIX, *d'or au double trescheur fleuronné et contre-fleuronné de sinople, au chevron de gueules brochant sur le tout* (Fig. 550), dame de Nockere; et 2° Anne DE MÉRODE, *écartelé, aux 1 et 4 d'or à 4 pals de gueules, à la bordure engrêlée d'azur; aux 2 et 3 burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules, brochant sur le tout* (Fig. 551). Du premier lit vinrent :

1° Lamoral, qui suit.

Et 2° Odille de Claerhout, mariée à Jacques-Philippe DE GAND, dit VILAIN, *de sable au chef d'argent* (Fig. 552), comte d'Isenghien, baron de Rassenghien, etc. Dont :

Philippe-Lamoral DE GAND, dit VILAIN, comte d'Isenghien, baron de Rassenghien, etc., qui épousa Marguerite-Isabelle DE MÉRODE (écartelé comme ci-devant, mais brisé aux 2 et 3 d'un canton d'or).

XVI. Lamoral de Claerhout, baron de Maldeghem, seigneur de Pitthem, Coolscamp, Wtkercke, épousa Françoise D'ONGNIES (Fig. 158), fille de François, mort en 1590, et d'Anne DE RENTY, dame d'Aix, en Boulonnais. — Elle se remaria, en secondes noces, à Adrien DE NOYELLES, chevalier, seigneur de Croix, Lisbourg, etc., lequel était veuf d'Anne DE GAND, dite VILAIN (Voyez D'ONGNIES). Lamoral de Claerhout eut de son dit mariage les deux filles qui suivent :

1° Anne de Claerhout, baronne de Maldeghem, dame van den Guyse, Wtkercke, Pitthem, Couchy, au quartier de Bruges, mariée à Jacques DE NOYELLES, chevalier, marquis de Lisbourg, comte de Croix, seigneur de Flers, Boncourt, etc., chef des Finances aux Pays-Bas. Il portait

comme à la figure 323, ci-devant, mais *contr'écartelé, aux 2 et 3 d'or à 3 maillets de sable, et sur le tout d'argent au lion de sable.* De ce mariage vint : Marie-Françoise DE NOYELLES, morte sans alliance en 1630.

Et 2° Odille de Claerhout, épouse de Don Balthazar DE ZUNIGA, *d'argent à la bande de sable et une chaine d'or en orle sur le tout* (Fig. 553), ambassadeur d'Espagne en France et à Vienne, et président du conseil d'Italie à Madrid. Elle mourut à Madrid l'an 1621, laissant une fille, Marie DE ZUNIGA, laquelle fit deux alliances, que nous ignorons.

Armes de la famille DE CLAERHOUT : *de sable au chef d'argent, chargé de deux molettes de gueules* (Fig. 554).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1650, p. 76; *Vrai Suppl.*, p. 52; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 30; *Fragm. généal.*, t. III, p. 264; *Mélang. de Généal.*, p. 24.)

Un Samson de Claerhout, fils naturel d'Adrien et de Marguerite WEDIE, fut légitimé par lettres du roi Philippe II, de mars 1578, enregistrées à Lille. Ses armes étaient comme ci-dessus.

(*Nob.*, p. 61; *Vrai Suppl.*, p. 58.)

CLAESMAN.

Jacques Claesman, épousa Christine DE CRITS, fille d'Adrien et de Marie VAN WAMBEKE, et sœur de Jean-Baptiste DE CRITS, marié à Anne DE CRITS, père et mère de Marie-Jacqueline DE CRITS, dont il sera parlé ci-après. De ce mariage vint :

François Claesman, conseiller-pensionnaire de la ville de Bruges, épousa Marie-Jacqueline DE CRITS, laquelle, étant sa veuve, fut anoblie avec ses enfants légitimes, par lettres du roi Charles VI, données à Barcelonne le 29 nov. 1709. Leurs fils François et Albert suivent :

1° François Claesman, fils aîné, acheta la terre de Male, près de Bruges, et obtint en sa faveur la confirmation du titre de baronnie à cette seigneurie, par lettres de l'empereur Charles VI du 1 juin 1712. Il fut aussi seigneur de Vyve et bourgmestre de la ville de Bruges en 1725, 1726, 1727, 1728 et 1729. Il mourut sans postérité, et après sa mort Albert Claesman, son frère cadet, hérita des terres de Male et de Vyve.

Et 2° Albert Claesman, échevin du Franc de Bruges, héritier des terres de Male et de Vyve à la mort de son frère François, obtint la confirmation du titre de *baron de Male*, par lettres du 11 mai 1735, avec clause qu'au défaut de sa postérité ce titre passerait à ses plus proches parents de la famille de Claesman. Il mourut le 26 mai 1750, ayant épousé Isabelle-Josèphe TRAPPEQUIERS, fille de Jacques-Bernard, anobli par l'empereur Charles VI le 4 avril 1721, et d'Anne-Félix NEYTS, fille de Thomas NEYTS et d'Anne SPANOGHE. — Il ne vint de cette alliance qu'une fille, Isabelle Claesman, baronne de Male, dame de Vyve, qui fut mariée à Assebrouck-lez-Bruges, le 14 juillet 1760, avec Charles-Jean D'HONT, trésorier et receveur de la ville de Damme, Houcke et Munickenreede,

lequel obtint des lettres de noblesse et de chevalerie en la dite année 1760. — Isabelle Claesman mourut sans enfants le 25 octobre 1768, et son mari fut son héritier universel.

Les armes de Claesman sont : *tranché d'or et de sable; l'or chargé d'un membre de lion de sable, et le sable d'une bande d'or. — L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un membre de lion de sable.* — Supports : *deux lions d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 555).

(*Nob.*, pp. 629, 655 et 765; *Suppl.*, p. 154; *Suite du Suppl.*, 1555-1614, p. 6)

DE CLAIRVAUX. — Voyez de Lannoy.

DE CLAISSONNE.

Charles-Ignace de Claissonne, ancien échevin de Gand, fut créé chevalier par lettres du 6 décembre 1682. Ses armes étaient : *de gueules au chevron accompagné en pointe d'une étoile à 8 rais, le tout d'argent* (Fig. 556).

(*Nob.*, p. 525.)

CLAISSONNE.

Le *Nouveau vrai Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 174, blasonne ainsi les armoiries d'une famille de ce nom : *d'azur à 2 épées d'argent, les pointes hautes, garnies d'or, posées en pal.* Cimier : *un sauvage tenant une massue sur l'épaule* (Fig. 557).

DE CLARIS.

Pierre de Claris, seigneur de Clastre, mort en février 1542, épousa Jeanne de Vienne, morte le 15 juillet 1536. Dont :

Louis de Claris, seigneur de Clastre, épousa Marie le Batteur. De ce mariage :

Roger de Claris, seigneur de Dielbeke, fondateur du couvent des Capucins, à Lierre. — Il épousa Sara Breyl, laquelle mourut le 30 novembre 1634, l'ayant rendu père de :

Louis de Claris, vulgairement *Clarisse*, écuyer, seigneur de Dielbeke, Beckerseele, Berchem, Cobbegem, etc., amman de la ville d'Anvers en 1630. — Il fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 20 octobre 1632. Sa femme fut Marie Noirot. Il obtint aussi, du roi Philippe IV, déclaration que la permission d'armoiries, faite par les archiducs Albert et Isabelle en faveur de Roger de Claris, son père, a pu et peut, au dit Roger et ses descendants légitimes, valider le titre de noblesse, nonobstant les lettres patentes à lui (Louis) dépêchées par le même roi, en l'an 1624, par acte du 12 mai 1641. — Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à la fasce d'azur*, pour Claris; *aux 2 et 3 d'azur à la croix d'argent, chargée d'une autre croix de sable, surchargée d'un soleil d'or*, que l'on

veut faire passer pour Vienne. — Sa femme fut Marie Nonnot, de laquelle il eut Louis-Roger, qui suit.

Louis-Roger de Claris, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, seigneur de Dielbeke, Beckerseele, Berchem, Cobbeghem, Montfort, Zellick et Bygnerde, conseiller d'état et du conseil des finances aux Pays-Bas. — La terre de Clairmont ou Galli de Claramonte, en Sicile, fut érigée en comté en sa faveur, par lettres du roi Philippe IV du 19 février 1653. — Il mourut le 6 juillet 1663, ayant épousé Anne-Marie DE MEULENAERE-CORTEWYLE, laquelle lui survécut jusqu'au 7 décembre 1704. Il eut de ce mariage :

Louis-Antoine de Claris, comte de Clairmont, libre baron d'Argenteau et de Hermalle, seigneur de Monteléon et de Meerbeke, conseiller d'état, premier audiencier du roi aux Pays-Bas, grand-bailli de la ville et du pays de Tenremonde, mort le 26 mars 1715. — Il était veuf, depuis le 10 février 1713, de Christine DE DECKERE-DE DUDZEELE. — De cette alliance sortit :

Philippe-Louis de Claris, comte de Clairmont, libre baron d'Argenteau et de Hermalle, conseiller du conseil de guerre et premier audiencier du roi aux Pays-Bas. Il épousa Anne-Françoise marquise DE LAVERNE DE RODES, fille unique et héritière de Ferdinand marquis DE LAVERNE DE RODES, lieutenant-général des armées de l'empereur Léopold, etc., et de Madeleine DE STEENBERGHE (Voyez DE LAVERNE DE RODES). — Des dits époux vint :

Louis-Ferdinand-Joseph de Claris, né en 1696, marquis de Laverne de Rodes, comte de Clairmont, libre baron d'Argenteau et de Hermalle, conseiller d'état d'épée et chambellan de Leurs Majestés Impériales et Royales, lieutenant de la souveraine cour féodale de Brabant, grand-bailli de la ville et du pays de Tenremonde. Il épousa, en 1731, Marie-Anne DE HOHENLOHE-BARTENSTEIN, née le 4 août 1701, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1733, décédée le 16 septembre 1758, fille de Philippe-Charles-Gaspard, prince du S. E. R. de Hohenlohe-Bartenstein, et de Sophie-Léopoldine, princesse de HESSE-RHINFELS-WANFRIED, sa seconde femme. De ce mariage naquit :

Marie-Elisabeth-Walburge-Anne-Louise de Claris, née le 27 novemb. 1736, mariée, le 17 octobre 1751, à Charles-Joseph-Auguste comte régnant du S. E. R. de LIMBOURG-STYRUM-BRONCHORST, seigneur de Wisch et de Borckeloe, enseigne héréditaire du duché de Gueldres et du comté de Zutphen, vice-amiral de Frise, de Groninghe et d'Ommelande, chambellan actuel de LL. MM. II., mort au château d'Argenteau le 15 février 1760. Dont postérité.

La maison DE CLARIS porte : *d'argent à la fasce d'azur*. Supports : 2 *griffons d'or* (Fig. 558).

(*Nob.*, pp. 247, 324 et 545; *Vrai Suppl.*, p. 117; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 92; *Mélang. de Généal.*, p. 82.)

CLARISSE.

Roger de Clarisse, natif de la ville de Lille, obtint, par lettres du 30 août 1614, des archiducs Albert et Isabelle, permission de porter un *écu d'azur à la croix*

d'argent, chargée en cœur d'un soleil d'or, entre un miroir de sirène, enchassé d'or, entre un vol de sable (Nouveau Vrai Suppl., p. 65). Ce blasonnement est évidemment fautif. Les *Mélanges de Généalogies* le donne ainsi : *d'azur à la croix d'argent, chargée d'une autre croix de sable, surchargée d'un soleil d'or*; cimier : *un miroir de sirène, enchassé d'or, entre un vol de sable.*

CLAUDEFEYT.

Jean Claudefeyt fut créé chevalier par lettres de l'an 1661.

(*Nob.*, p. 476)

CLAUDEY.

François Claudey fut anobli par lettres de l'an 1663.

(*Nob.*, p. 428)

CLAUWEZ-BRIANT.

Charles-Joseph-Thomas Clauwez, dit de Briant, conseiller, maître-général et intendant des monnaies des Pays-Bas, obtint confirmation du titre de *baron*, pour lui et ses descendants mâles et femelles, par diplôme du 18 juillet 1716, enregistré dans la matricule de l'empire. — Par autres lettres du 20 février 1740, il obtint des supports avec bannières et le titre de *comte*, applicable à telle terre qu'il choisirait. — Ses armes étaient : *coupé, au 1er d'or à 3 grenades de gueules, tigées et feuillées de sinople, au 2e de gueules à 2 demi-vols, accotés et adossés d'argent; le coupé chargé en abîme d'un écusson d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux clous d'argent, qui sont les armes parlantes de Clauwez. L'écu sommé d'une couronne de comte et supporté de deux griffons d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de Clauwez, et à sénestre à celles du coupé* (Fig. 559).

(*Nob.*, pp. 635 et 806; *Vrai Suppl*, p. 281; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 209 et 269)

DE CLEIS ou DE CLAIS.

Jacques de Cleis ou de Clais fut créé chevalier par lettres de l'an 1661.

(*Nob.*, p. 405)

CLÉMENT.

Jean Clément, francomtois, fut anobli par lettres du roi Philippe II, du 2 mars 1590. Il portait pour armes : *de gueules à 3 trèfles d'or, au chef d'argent à 3 merlettes de sable* (Fig. 560).

(*Nob.*, p. 85; *Vrai Suppl.*, p. 32; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 41; *Mélang. de Généal.*, p. 51.)

CLÉMENT.

Alexandre-Théodore Clément, chef-officier de Genappe et de son district, au

Brabant wallon, fut anobli, avec décoration d'une couronne d'or, au lieu de bourlet, par lettres patentes de S. M. l'impératrice et reine, du 8 octobre 1758, au port d'un *écu d'argent à la croix de gueules, chargée aux quatre coins d'une tête de léopard d'or, tenant chacune en sa gueule un anneau de même; la dite croix cantonnée de cinq mouchetures d'hermines de sable, en chaque canton, posées en sautoir, et sur le tout coupé-tranché, aux 1 et 4 d'argent, semé de fers de lance à l'antique de sable, au lion de même, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout, aux 2 et 3 d'argent à une cigogne de sable. Timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de gueules.* Cimier : *une tête de léopard, annelée de l'écu, entre un vol adossé par ses ailerons, dont une partie, à dextre, est d'or, et l'autre, à sénestre, de gueules* (Fig. 561).

(*Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 298; *Vrai Suppl.*, p. 52; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 71; *Nouv. armorial*, p. 8.)

DE CLERCQUEMEURE.

Mathieu de Clercquemeure fut anobli par lettres de novembre 1450, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 6.)

LE CLERC.

Jean le Clerc fut anobli par lettres de l'an 1659.

(*Nob.*, p. 356.)

LE CLERCQ, DIT D'OLMEN.

Charles le Clercq, dit d'Olmen, seigneur de la Court-au-Bois, premier échevin de Mons, épousa Isabelle Boote, dame de Chaufontaine. De ce mariage :

Philippe-Charles le Clercq, dit d'Olmen, seigneur de la Court-au-Bois et Chaufontaine, trésorier des chartres du pays et comté de Hainaut. Il fut maintenu dans sa noblesse et déclaré noble et d'ancienne extraction, par lettres du roi Philippe IV du 20 avril 1648. — Il portait pour armes : *d'argent au chevron d'azur, chargé de cinq fleurs-de-lis d'or et accompagnées de 3 coqs de sable, membrés, barbés et crêtés de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de ses bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, un coq de sable, membré, barbé et crêté de gueules, accoté de 2 demi-vols d'azur, semés de fleurs-de-lis d'or* (Fig. 562).

Eugène-Joseph le Clercq, dit d'Olmen, seigneur de la Court-au-Bois, Ottignies et Walle, devint seigneur de la baronnie de Poederlé, par son alliance avec Marie-Hélène de Steenhuys, fille unique de Jean-Erard, baron de Poederlé, — et petite-fille de Philippe-Guillaume de Steenhuys, premier baron de Poederlé, et de Walburge Snoy. — Il obtint confirmation du titre de *baron de la baronnie de Poederlé*, par acte du 14 juillet 1717.

(*Nob.*, pp. 293 et 326.)

LE CLERCQ ou LE CLERC.

I. Piérard le Clercq épousa Marguerite de Landas, et en eut Simon qui suit.

II. Simon le Clercq, allié à Marguerite Hanneton, fille de Philippe, chevalier et audiencier de S. M. I., et de Marguerite Numan. Dont :

III. Daniel le Clercq, trésorier de guerre de Charles V, mort le 2 juin 1521, et enterré dans l'église de St-Jean, à Malines. Sa femme, Jeanne Marceels, fille de Jean et d'Isabelle van Wechteren, convola en 2es noces avec Hugues Zouastre, ayant eu les deux enfants qui suivent de son premier mariage :

1° Philippe. Son article suit.

Et 2° Anne le Clercq, mariée à François Pieters, en 1534, fils de Guillaume et de Marguerite Vrancx.

IV. Philippe le Clercq, bourgmestre de Malines, commissaire des monstres des gens de guerre du roi Philippe II, et capitaine de 300 hommes, mourut le 17 février 1565. Il gît à St-Rombaut à Malines, avec Marguerite d'Ardenne, son épouse, fille de Remacle, conseiller et secrétaire de S. M., et de Catherine de Langhe. Elle mourut le 4 mars 1587. De ce mariage vinrent :

1° Jean le Clercq, docteur en l'un et l'autre droit, doyen de St-Rombaut en 1584, puis chanoine d'Utrecht l'an 1593. — On le dit mort chanoine d'Arras le 29 novembre 1629.

2° Philippe, qui suit.

3° Mathias le Clercq, premier échevin, puis pensionnaire de Malines.

4° Cornélie le Clercq, morte le 14 août 1627.

5° Daniel le Clercq, chanoine de Breda, mort le 7 août 1631.

Et 6° Pétronille le Clercq, morte sans alliance le 9 octobre 1626.

V. Philippe le Clercq, écoutête de Malines et trésorier de guerre de l'archiduc, mourut le 14 juillet 1614, et gît dans l'église de la Chapelle à Bruxelles, avec Machtilde van Hooff, son épouse, morte le 26 novembre 1604. Ils eurent pour enfants :

1° Philippe le Clercq, mort sans alliance.

2° Un autre Philippe le Clercq, alfier des cuirassiers à cheval sous le comte Jean-Jacomo Belliogousa, tué au siége du château de Shepasur, en Hongrie, 1604.

3° Guillaume, qui suit.

4° Marie le Clercq, morte le 16 octobre 1634, et inhumée à Ste-Catherine à Malines, épouse de Pierre le Comte, commissaire des montres.

Et 5° Marguerite le Clercq, morte le 5 décembre 1613, et enterrée à l'abbaye de St-Winox. Elle avait été mariée à Philippe de Horosco.

VI. Guillaume le Clercq, lieutenant de la compagnie du prince d'Espinoy le 7 septembre 1623, épousa Anne-Marie de Zuutpeene, et en eut :

1° Philippe le Clercq, mort sans postérité de N..... DE MEULENAERE, son épouse.

Et 2° Guillaume, qui suit.

VII. Guillaume le Clercq épousa Anne DE VOS, morte le 20 juillet 1639, en couches de deux filles. Il alla visiter la Terre-Sainte en 1617, sans que l'on ait jamais eu de ses nouvelles. Ses enfants furent :

1° Charles le Clercq.

2° et 3° Deux filles, mortes jeunes et enterrées avec leur mère à Bruxelles.

Armes : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de deux lions de sable* (Fig. 563).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 40.)

LE CLERCQ ou DE CLERCQUE.

I. Liévin de Clercque, natif de Bruges, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 20 février 1641. Il paraît avoir eu un frère, nommé Valentin le Clercque. Ses armes étaient : *parti et émanché d'or et de sable de 3 pièces*. Timbre : *un casque d'argent, grillé et liseré d'or; bourlet et lambrequins d'or et de sable*. Cimier : *un coq de sable, barbé, crêté et membré de gueules* (Fig. 564).

On ignore le nom de son épouse, mais on trouve qu'il eut pour enfants :

1° Liévin, qui suit.

2° Ignace de Clercque, créé vicomte de Wissocq, en Artois, par lettres du roi Philippe IV du 13 juin 1659. Il était chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, mestre-de-camp d'une terce d'infanterie wallonne. — Ayant remontré qu'il avait trouvé que les véritables armes de sa famille sont *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules* (Fig. 565), il obtint du roi Charles II ce nouveau port, par acte dépêché à Madrid le 10 mai 1675.

3° Marie de Clercque, mariée à Philippe DE JAUCHE, dit MASTAING, comte de Cruyshautem, grand-bailli du pays de Waes. — Elle mourut sans postérité en 1672, et gît avec son frère dans l'église d'Oost-Eecloo à Gand.

4° Guillaume de Clercque, capitaine d'infanterie, tué à la prise du fort de Schenck.

5° François de Clercque, capitaine de cuirassiers, tué à la bataille de Lérida, en Catalogne.

Et 6° Gabriel de Clercque, mestre-de-camp, tué aux attaques de Flix, aussi en Catalogne.

II. Liévin de Clercque, seigneur de Blochuyse, épousa Anne-Marie VERANNEMAN, morte en 1681, fille d'Adolphe, chevalier, seigneur d'Appels, etc., et de Marie TRIEST. Dont :

III. Liévin-Philibert de Clercque, vicomte de Wissocq, seigneur de Bonningue ou Bonninghe, mort en 1719, et enterré dans l'église de St-Jacques à Gand, avec son épouse Jeanne-Marie VAN DER BURGH DE HOLLANDE, dame d'Eden et de Sousberghe, morte en 1717. — De cette alliance naquirent :

1° N..... de Clercque, vicomte de Wissocq, seigneur de Bonninghe ou Bonningue, Wiese, etc., mort sans alliance.

Et 2° Médard-Eugène, qui suit.

IV. Médard-Eugène de Clercque, seigneur de Sousberghe, trésorier de Gand mourut en 1730, et fut enterré dans l'église de St-Jacques, ayant épousé Pétronille GHYSELINCK, par laquelle il fut père de deux fils qui suivent :

1° Eugène-François de Clercque, vicomte de Wissocq, seigneur de Wiese, Bonninghe.

Et 2° Sébastien-François de Clercque, dit le chevalier de Sousberghe (1).

(*Nob.*, pp. 265, 370 et 477 ; *Fragm. généal.*, t. V, p. 56.

DE CLERMONT.

I. Aynard, souverain seigneur de Clermont, vivant en 1040, épousa une dame dont le nom nous est inconnu, et laquelle le rendit père de Sibault qui suit.

II. Sibault, Ier de ce nom, portait pour armes : *de gueules à un soleil sur une montagne d'or*, mais le pape Calixte II, en récompense des grands services qu'il avait rendus à l'église et à la hiérarchie du St-Siége apostolique, lui accorda, en 1120, pour armes : *deux clefs d'argent passées en sautoir, sur un champ de gueules* (Fig. 566 et 567). Ce souverain pontife lui concéda de plus *une tiare papale au-dessus de l'écusson*, ce que le pape Boniface VIII concéda aussi, par son bref de l'an 1296, à Aynard. — Sibault, Ier de ce nom, épousa, en 1091, Adelis DAUPHINE, de laquelle il eut les quatre enfants qui suivent :

1° Aynard, IIe de ce nom, conduisit le pape Calixte II à Rome, à ses dépens.

2° Sibault. Son article suit.

3° Guillaume de Clermont, fut archevêque de Vienne.

Et 4° Amédic, mourut sans enfants.

III. Sibault, IIe de ce nom, seigneur de Clermont, vivait en 1139 et 1150. Il épousa N.... Dont :

1° Guillaume, dont l'article suit.

2° Geoffroy, dont la postérité suit après celle de son frère Guillaume.

3° 4° 5° 6° et 7° Cinq autres fils.

IV. Guillaume I, vivait en 1203 et 1208. Il épousa N... Dont il eut :

V. Guillaume II, sire et souverain de Clermont, qui, de son épouse N...., eut

VI. Sibault III, vivant en 1220, épousa Béatrix DE VIVIEN, laquelle le rendit père d'Aynard, qui suit.

VII. Aynard II (aliis III), 1243, mari d'Alix DE VILLARS. Le pape Boniface VIII lui concéda aussi la tiare papale au-dessus de l'écusson, par bref de l'an 1296.

(1) Il fut, après son frère, vicomte de Wissocq, etc. Il fut aussi échevin aux Parchons de Gand, puis de la Keure. Par sa femme, Marie-Anne VAN HAMONT, de St-Trond, il fut bisaïeul de Charles-Auguste-Ghislain vicomte de CLERCQUE-DE WISSOCQ, né à Gand en 1816, marié, en 1838, à Céline baronne DE LOEN D'ENSCHEDE.

VIII. Geoffroy de Clermont, qui épousa Beatrix DE SAVOYE, 1333. De cette alliance :

IX. Aynard III, de Clermont, époux d'Agathe DE POITIERS, en 1361.

X. Geoffroy de Clermont, qui épousa : 1° Isabelle DE MONTFAUCON, et 2° Agnès DE BOURGOGNE. De la 1re alliance naquit :

XI. Aynard de Clermont, IVe du nom, 1411, qui épousa en premières noces, Alix DE SLEISSE; et, en secondes noces, Louise DE BRISEUX. Du second lit vinrent :

1° Antoine. Son article suit.

Et 2° Claude, rapporté après la postérité de son frère.

XII. Antoine de Clermont, vivait encore en 1491. Sa femme fut Françoise DE SASSENAGE, par contrat de 1439. Leurs enfants furent :

1° Louis de Clermont, dont la postérité s'éteignit à la 3e génération.

Et 2° Bernardin, dont l'article suit.

XIII. Bernardin de Clermont, testa en 1521. Il avait épousé Jeanne DE HUSSON, *héritière de Tonnerre*. Ils eurent plusieurs enfants, parmi lesquels :

1° Antoine, qui suit.

Et 2° Julien, rapporté après la postérité de

XIV. Antoine de Clermont, comte de Tonnerre, testa en 1578. Sa femme, Françoise DE POITIERS, le rendit père de :

XV. Henri de Clermont, comte de Tonnerre, époux de Diane DE LA MARCK, par contrat de 1570. — De cette alliance vint :

XVI. Charles-Henri, comte de Tonnerre, allié à Catherine-Marie DES LOUBLEAU DE SOURDEI, et en eut :

1° François, qui suit.

2° Roger de Clermont, marquis de Creuzy, qui épousa Gabrielle DE PERNE. Dont :

Charles-Henri de Clermont, marquis de Creuzy, chevalier des ordres du roi.

Et 3° Charles de Clermont, duc de Luxembourg.

XVII. François, comte de Tonnerre, épousa Marie VIRPILIER. Dont :

1° Jacques, qui suit.

Et 2° François, évêque de Noyon.

XVIII. Jacques de Clermont, comte de Tonnerre, épousa Françoise-Virginie FLEAR, et en eut :

XIX. François-Joseph de Clermont, comte de Tonnerre, allié à Marie-Danielle DE MANNE-VILETTE. Dont :

XX. Philippe-Ainard de Clermont, comte de Tonnerre.

Postérité de Claude de Clermont, fils puîné d'Aymard IV, et de Louise de Briseux, sa deuxième femme.

XII. Claude de Clermont, seigneur de Montoison, épousa : 1° Jeanne DE GROSLÉE et 2° Jeanne DE TALARU. D'une de ces deux femmes vint :

XIII. Antoine, seigneur de Montoison, qui épousa Catherine ADHÉMAR. Dont :

XIV. Claude, marquis de Montoison, allié à Hélène DE SASSENAGE. De ce mariage :

XV. Antoine de Clermont, époux de Marguerite DE SIMIANNE, laquelle le rendit père de :

XVI. Antoine de Clermont, 3e marquis de Montoison, époux de Gasparde D'HASTUN. Dont :

XVII. François de Clermont, marquis de Montoison, qui épousa Marguerite DE LA BOUTIERRE.

Postérité de Julien de Clermont, fils puîné de Bernardin et de Jeanne de Husson.

XIV. Julien de Clermont, baron de Thovry, épousa Claude DE ROHAN, et en eut :

XV. Gabriel de Clermont, baron de Thovry, allié à Françoise DE NOAILLES. De ce mariage :

XVI. Jacques de Clermont, baron de Thovry, époux de Gabrielle DE GLISY, héritière de Bertangle, veuve en 1629, lorsque la baronnie de Thovry fut érigée en comté, le dernier novembre 1629. Charles de Clermont, leur fils, suit.

XVII. Charles de Clermont, comte de Thovry, épousa Catherine DE SENICOURT-SACSTEVAL, et en procréa :

XVIII. Louis de Clermont, comte de Thovry, allié à Marie-Madeleine DE BOUCHER. Dont :

1° Louis-Joseph, qui suit.

Et 2° Marguerite-Madeleine de Clermont, veuve de François-Joseph comte DE LANNOY et de Beaurepaire. Sans hoirs.

XIX. Louis-Joseph, marquis de Clermont, comte de Thovry, épousa Françoise-Charlotte DE LANNION. De cette alliance naquirent :

1° Charles-Louis-Joseph, marquis de Clermont.

2° Louis-François-Gabriel de Clermont, comte de Thovry.

3° Louise-Catherine, mariée, en 1736, à Charles-Joseph-Guislain LE COCQ, comte de Humbeeck et de Dieval.

Et 4° Madeleine-Charlotte de Clermont.

Postérité de Geoffroy de Clermont, second fils de Sibaud II.

IV. Geoffroy de Clermont, seigneur de Chastes, épousa Gertrude DE LA TOUR. Il eut de ce mariage :

V. Amédée de Clermont, seigneur de Chastes, épousa Hélène DAUPHINE, de laquelle vint :

VI. François de Clermont, seigneur de Chastes, mari de Béatrix DE SAINT-PRIEST. Dont :

VII. Amédée II, de Clermont, seigneur de Chastes, allié à Philippine DE SASSENAGE, par laquelle il fut père de :

VIII. Jean de Clermont, seigneur de Chastes, épousa Alix DE MONCHENU. Il eut de ce mariage Geoffroy qui suit.

IX. Geoffroy de Clermont, seign^r de Chastes, épousa : 1° Françoise DE St-QUENTIN, et 2° Baudouine PARGENTAL. D'une de ces deux femmes il eut :

X. Libaut de Clermont, seigneur de Chastes, qui épousa Françoise DE BRÉSIEU, de laquelle il eut :

XI. Amédée III de Clermont, seigneur de Chastes, allié, en premières noces, à Marguerite DE MONCHENU, et en secondes noces à Françoise DE LA TOUR-VINAY. — D'une de ces deux alliances naquit Arland qui suit.

XII. Arland de Clermont, seigneur de Chastes, épousa Marguerite DE SAINT-CHAUMONT. Dont :

XIII. Humbert de Clermont, seigneur de Chastes, mari de Louise DE SAINT GERMAIN-DALON. Leur fils Jacques suit.

XIV. Jacques de Clermont, seigneur de Chastes, épousa Jeanne DESLARS, dont il eut :

XV. François II de Clermont, seign^r de Chastes, lequel épousa Paule DE JOYEUSE, et en eut :

XVI. François III de Clermont, seigneur de Chastes, allié à Françoise DE MONTMORIN. De ce mariage :

XVII. Charles de Clermont, seign^r de Chastes, époux de ..... DE LA SIERRE. Dont :

XVIII. François de Clermont, comte de Chastes, époux, en premières noces, de Catherine DE VILLERS, et, en secondes noces, de Claire DE MORGES.

Les 16 écussons composant le pennon d'alliances de la maison de CLERMONT-TONNERRE, de la branche de THOVRY, sont :

1° *de France.*	9° *du duché de Bourbon.*
2° *de l'empire d'Allemagne.*	10° *du duché de Bretagne.*
3° *de l'empire de Constantinople.*	11° *du duché de Bourgogne ancien.*
4° *de Navarre.*	12° *du duché de Milan.*
5° *d'Angleterre.*	13° *du duché de Savoye.*
6° *d'Arragon.*	14° *du comté de Poitiers.*
7° *de Castille.*	15° *de Chalon-Tonnerre.*
8° *de Hongrie.*	16° *du duché de Rohan.*

Et sur le tout de Clermont-Tonnerre, surmonté d'une tiare papale. Ces 16 partitions s'expliquent comme suit :

Royaume de France.

B. Le premier écusson des armes de la maison de Clermont-Tonnerre, de la branche de Thovry, est du *royaume de France*, qui est : *d'azur à 3 fleurs-de-lis d'or*, à cause qu'elle descend de 6 rois de France de la 3e race, comme conste par les 6 tables que voici :

PREMIÈRE TABLE.

A. Robert-le-Dévôt, roi DE FRANCE, fils de Hugues-le-Capet, épousa, en secondes noces, CONSTANCE D'ARLES. Dont :

B. Robert, duc DE BOURGOGNE, Ier du nom, troisième fils de Robert-le-Dévôt, épousa Ermengarde DE SENLIS. Dont :

C. Henri, duc DE BOURGOGNE, épousa Sibille DE BOURGOGNE, fille de Renaud, comte DE BOURGOGNE, et d'ALIX DE NORMANDIE. Dont :

D. Eudes Ier, duc DE BOURGOGNE, après Hugues Ier, son frère, épousa Mathilde DE BOURGOGNE, fille de Guillaume, dit le Hardi, comte palatin DE BOURGOGNE, et sœur de Calixte II. Dont :

E. Hugues II, duc DE BOURGOGNE, épousa Mahaud DE TURENNE. Dont :

F. Eudes II, duc DE BOURGOGNE, épousa Marie DE CHAMPAGNE. Dont :

G. Hugues III, duc DE BOURGOGNE, épousa Alix DE LORRAINE. Dont :

H. Eudes III, duc DE BOURGOGNE, épousa Alix DE VERGY. Dont :

I. Hugues IV, duc DE BOURGOGNE, épousa Yolende DE DREUX. Dont :

K Eudes DE BOURGOGNE, mort avant son père, épousa Mahaut DE BOURBON, comtesse de Troyes, de Nevers et d'Auxerre.

L. Alix DE BOURGOGNE, comtesse d'Auxerre et de Tonnerre, épousa Jean DE CHALONS, seigneur de Rochefort. Dont :

M. Guillaume DE CHALONS, comte d'Auxerre et de Tonnerre, épousa Éléonore DE SAVOYE. Dont :

N. Jean DE CHALONS, comte d'Auxerre et de Tonnerre, épousa Agnès DE MONTBÉLIARD, des comtes de Bourgogne. Dont :

O. Jean DE CHALONS, IIe comte d'Auxerre et de Tonnerre, épousa Marie DE CRÉPIN. Dont :

P. Louis DE CHALONS, comte d'Auxerre et de Tonnerre, épousa Marie DE PARTENAY. Dont :

Q. Marguerite DE CHALONS, comtesse de Tonnerre, épousa Olivier DE HUSSON, grand-chambellan de Charles VII. Dont :

R. Jean DE HUSSON, comte de Tonnerre, épousa Catherine DE ROCHEFOUCAULT. Dont :

S. Charlotte DE HUSSON, comtesse de Tonnerre, épousa Bernardin DE CLERMONT, vicomte de Tallard, grand-chambellan de France. Dont :

T. Julien de Clermont, baron de Thovry et comte de Tonnerre, en partie, épousa Claude DE ROHAN.

(Voyez la suite dans le Fragment généalogique, rapporté ci-devant.)

DEUXIÈME TABLE.

Maison de Dreux.

a. Louis VI, dit le Gros, roi DE FRANCE, épousa Adèle DE SAVOYE. Dont :

b. Robert, comte DE DREUX, épousa, en 3es noces, Agnès DE BRAINE. Dont :

c. Robert II, comte DE DREUX, épousa Jolande DE COUCY. Dont :

d. Robert III, comte DE DREUX, épousa Aliénore DE SAINT-VALERY. Dont :

e. Yolande DE DREUX épousa Hugues IV, duc DE BOURGOGNE.

(Voyez la suite ci-devant, à la Ire table, lettre *I.*)

TROISIÈME TABLE.

Maison de Courtenay.

A. Louis VI, dit le Gros, roi de France, épousa Adèle de Savoye. Dont :

B. Pierre de France, premier seigneur de Courtenay, cinquième fils, épousa Elisabeth de Courtenay. Dont :

C. Pierre II de Courtenay, comte d'Auxerre, empereur de Constantinople, épousa Agnès de Nevers, etc.

(Voyez la suite ci-après, au 5e écusson, savoir de l'Empire de Constantinople, lettre *b.*)

QUATRIÈME TABLE.

Maison d'Artois.

a. Louis VIII, roi de France, épousa Blanche de Castille. Dont :

b. Robert, Ier du nom, comte d'Artois, épousa Mahaut de Brabant.

(Voyez la suite ci-après, au 2e écusson, savoir de l'Empire d'Allemagne, lettre *D*)

CINQUIÈME TABLE.

Maison de Bourbon.

A. Louis IX, dit le Saint, roi de France, épousa Marguerite de Provence. Dont :

B. Robert, comte de Clermont, en Beauvoisis, cinquième fils, épousa Béatrix de Bourgogne, héritière de Bourbon. Dont : Louis I, duc de Bourbon.

(Voyez la suite ci-après, au 9e écusson, savoir du Duché de Bourbon, lettre *a*)

SIXIÈME TABLE.

Maison d'Evreux.

a. Philippe III, roi de France, dit le Hardi, épousa, en 2es noces, Marie de Brabant. Dont :

b. Louis de France, comte d'Evreux, épousa Marguerite d'Artois.

(Voyez la suite ci-après, au 2e écusson, savoir de l'Empire d'Allemagne, lettre *G.*)

Remarque. Il est évident, par les tables ci-dessus rapportées, que la maison de Clermont-Tonnerre, de la branche de Thovry, descend de 6 branches royales de la maison des rois de France, dont les noms sont : de Bourgogne-ancien, par Robert, duc de Bourgogne, fils du roi Robert-le-Pieux; — de Dreux, par Robert, comte de Dreux, fils du roi Louis VI; — de Courtenay, par Pierre de Courtenay, fils du même Louis VI; — d'Artois, par Robert, comte d'Artois, fils du roi Louis VIII; — de Bourbon, par Robert, comte de Clermont, fils de Saint-Louis, qui a fait la branche de Bourbon; — et enfin d'Evreux, par Louis, comte d'Evreux, fils du roi Philippe III, dit le Hardi, qui a fait la branche d'Evreux.

Empire d'Allemagne.

II. Le deuxième écusson est des armes de l'Empire d'Allemagne, qui est : *d'or à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules, les têtes entourées chacune d'un annelet d'argent,* à cause de Madame Mahaut de Souabe, fille de Philippe, duc de Souabe, empereur, et petite-fille de Frédéric I, aussi empereur, de laquelle est descendu le même comte de Thovry, comme conste par ce qui suit :

A. Frédéric I, duc de Souabe, empereur, épousa Marguerite, comtesse de Bourgogne. Dont :

B. Philippe, duc de Souabe, empereur, épousa Irène Lange, ou de Constantinople. Dont :

C. Mahaut de Souabe, épousa Henri II, duc de Brabant. Dont :

D. Mahaut de Brabant, épousa Robert de France, comte d'Artois. Dont :

E. Robert II, comte d'Artois, épousa Amicie de Courtenay, dame de Conches. Dont :

F. Philippe d'Artois, seigneur de Conches, épousa Blanche de Bretagne. Dont :

G. Marguerite d'Artois épousa Louis de France, comte d'Evreux. Dont :

H. Philippe, comte d'Evreux, épousa Jeanne de France, reine de Navarre. Dont :

I. Jeanne d'Evreux ou de Navarre, mariée à Jean II, vicomte de Rohan. Dont :

K. Charles de Rohan, seigneur de Guimené, épousa Catherine du Guesclin. Dont :

L. Louis de Rohan, seigneur de Guimené et de Gié, épousa Françoise de Panhoi. Dont :

M. Pierre de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France, épousa Marie de Montauban. Dont :

N. Charles DE ROHAN, seigneur de Gié et du Verger, épousa Jeanne DE St-SÉVERIN, fille de Bernard, prince DE BISIGNANO, et d'Eléonore D'ARRAGON. Dont :

O. Claude DE ROHAN, mariée à Julien DE CLERMONT, baron de Thovry.

(Voyez la suite ci-devant dans le fragment généalogique.)

Empire de Constantinople.

III. Le troisième écusson est des armes de l'EMPIRE DE CONSTANTINOPLE, qui est : *de gueules à la croix d'or, cantonnée de 4 B grecs, ou fusils, adossés aussi d'or,* non-seulement à cause de Madame Mahaut de Courtenay, fille de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, mais aussi à cause de Madame Marie, fille d'Emmanuel de Commène et de Madame Irène, fille d'Isaac Lange, tous deux empereurs de Constantinople, desquelles est issu le comte de Thovry, comme on le verra par les trois tables suivantes.

PREMIÈRE TABLE.

a. Pierre DE COURTENAY, empereur DE CONSTANTINOPLE, épousa en premières noces Agnès, comtesse DE NEVERS, Auxerre et Tonnerre. Dont :

b. Mahaut DE COURTENAY, comtesse de Nevers, Auxerre, Tonnerre, etc., épousa Hervé, baron DE DONZY, seigneur de Saint-Aignen. Dont :

c. Agnès DE DONZY, comtesse de Nevers, Auxerre et Tonnerre, mariée à Guy DE CHASTILLON, comte de St-Pol. Dont :

d. Yolande DE CHASTILLON, comtesse de Nevers, etc., épousa Archambaud, sire DE BOURBON. Dont :

e. Mahaut DE BOURBON, comtesse de Nevers, Auxerre et Tonnerre, mariée à Eudes DE BOURGOGNE, comte de Nevers. Dont :

f. Alix DE BOURGOGNE, comtesse d'Auxerre et de Tonnerre, mariée à Jean DE CHALON, seigneur de Rochefort, fils de Jean, comte DE BOURGOGNE, et d'Isabeau DE COUCY, sa seconde femme. Dont :

g. Guillaume DE CHALON, comte d'Auxerre et de Tonnerre, épousa Eléonore DE SAVOYE. Dont :

h. Jean DE CHALON, comte d'Auxerre et de Tonnerre, baron de St-Agnan, épousa Agnès DE MONTBELIARD, de la maison des comtes de Bourgogne. Dont :

i. Jean DE CHALON, comte et baron comme dessus, épousa Marie DE CRÉPIN. Dont :

k. Louis DE CHALON, comte de Tonnerre et d'Auxerre, baron de St-Agnan, épousa Marie DE PARTHENAY. Dont :

l. Marguerite DE CHALON, comtesse de Tonnerre, mariée à Olivier DE HUSSON, grand-chambellan du roi Charles VII. Dont :

m. Jean DE HUSSON, seigneur du dit lieu et comte de Tonnerre, épousa Catherine DE LA ROCHEFOUCAULT. Dont :

n. Charles DE HUSSON, comte de Tonnerre, épousa Antoinette DE LA TREMOILLE. Dont :

o. Anne DE HUSSON, comtesse de Tonnerre, mariée à Bernardin DE CLERMONT, vicomte DE TALLARD, grand-chambellan du roi François I. Dont :

p. Julien DE CLERMONT, baron de Thovry, etc.

(Voyez la suite ci-devant, dans le fragment généalogique.)

DEUXIÈME TABLE.

A. Marie COMMÈNE, mariée à Béla III, roi DE HONGRIE. Dont :

B. André II, roi DE HONGRIE, épousa Béatrix D'EST. Dont :

C. Yolande DE HONGRIE, mariée à Jacques I, roi D'ARRAGON.

(Voyez la suite ci-après, au 6e écusson, savoir le Royaume d'Arragon, lettre *A.*)

TROISIÈME TABLE.

a. Isaac LANGE, empereur de Constantinople, épousa N.... Dont :

b. Irène LANGE, ou DE CONSTANTINOPLE, mariée à Philippe, duc de Souabe, empereur D'ALLEMAGNE.

(Voyez la suite ci-devant, au 2e écusson, savoir de l'Empire d'Allemagne, lettre *A.*)

Royaume de Navarre.

IV. Le quatrième écusson est des armes DE NAVARRE, qui sont : *de gueules aux rais d'escarboucle, ou doubles chaînes d'or en sautoir, et en orle,* non seulement à cause de la reine Jeanne DE NAVARRE,

femme du roi Philippe-le-Bel, mais aussi à cause de Madame Jeanne de Navarre, fille de Philippe, comte d'Évreux, desquelles descend le même comte de Thovry.

A. Henri I, roi de Navarre, épousa Blanche d'Artois. Dont :

B. Jeanne, reine de Navarre, épousa Philippe-le-Bel, roi de France. Dont :

C. Louis X, roi de France et de Navarre, dit *Hutin,* épousa, en 1res noces, Marguerite de Bourgogne-Duché. Dont :

D. Jeanne de France, reine de Navarre, épousa Philippe, comte d'Évreux. Dont :

E. Jeanne de Navarre, ou d'Évreux, mariée à Jean II, vicomte de Rohan.

(Voyez la suite ci-après au 10e écusson, lettre *E.*)

Royaume d'Angleterre.

V. Le cinquième écusson est des armes d'Angleterre, qui sont : *de gueules à 3 léopards d'or, l'un sur l'autre, armés et lampassés d'azur,* non seulement à cause de Madame Éléonore d'Angleterre, sœur de Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, mais aussi à cause de Madame Béatrix d'Angleterre, fille de Henri III, roi d'Angleterre, desquelles est pareillement descendu le dit comte de Thovry, comme conste par ce qui suit.

a. Henri II, roi d'Angleterre, épousa Éléonore, héritière de Guyenne. Dont :

b. Jean, surnommé *Sans Terre,* roi Angleterre, épousa Isabeau, comtesse d'Angoulême. Dont :

c. Henri III, roi d'Angleterre, épousa Éléonore de Provence. Dont :

d. Béatrix d'Angleterre, mariée à Jean II, duc de Bretagne, de la maison de Dreux. Dont :

e. Blanche de Bretagne, mariée à Philippe d'Artois, seigneur de Conches. Dont :

f. Marguerite d'Artois, mariée à Louis de France, comte d'Evreux. Dont :

g. Philippe, comte d'Évreux, épousa Jeanne de France, reine de Navarre.

(Voyez la suite ci-devant, au 1er écusson, savoir du Royaume de France, 6e table, lettre *b.*)

Remarque. De Henri II et d'Éléonore de Guyenne est venue, outre Jean-sans-Terre, Aléonore d'Angleterre, femme d'Alphonse IX, roi de Castille, d'où est sortie Blanche de Castille, femme de Louis VIII, roi de France.

(Voyez au 7e écusson.)

Royaume d'Arragon.

VI. Le sixième écusson est des armes du royaume d'Arragon, qui sont : *d'or à 4 pals de gueules,* à cause de la reine Isabeau d'Arragon, femme de Philippe III, roi de France, de laquelle est issu le comte de Thovry.

A. Jacques I, roi d'Arragon, épousa Yolande de Hongrie. Dont :

B. Isabeau d'Arragon, mariée à Philippe III, roi de France, dit *le Hardi.* Dont :

C. Philippe IV, roi de France, dit *le Bel,* épousa Jeanne, reine de Navarre. Dont :

D. Louis X, roi de France, dit *Hutin,* épousa, en 1res noces, Marguerite de Bourgogne.

(Voyez la suite au 2e écusson, lettre *F.*)

Remarque. De plus est à remarquer, que l'aïeule maternelle de Claude de Rohan, aïeule paternelle du dit comte de Thovry, était de la maison d'Arragon, et s'appelait Éléonore d'Arragon, épouse de Bernard de Saint-Séverin, prince de Bisignano, au royaume de Naples, tellement que le comte de Thovry, à cause de la dite Éléonore, avait le droit de porter les armes d'Arragon.

Royaume de Castille.

VII. Le septième écusson est des armes du royaume de Castille, qui sont : *de gueules au château d'or, maçonné de sable, sommé de 3 tours ou créneaux de même, fermé d'azur.*

a. Alphonse IX, roi de Castille, épousa Éléonore d'Angleterre. Dont

b. Blanche de Castille, mariée à Louis VIII, roi de France, dit *le Lion.* Dont

c. Saint-Louis, roi de France, IXe du nom, épousa Marguerite de Provence. Dont :

d. Philippe III, roi de France, dit *le Hardi,* épousa, en 1res noces, Isabeau d'Arragon.

(Voyez la suite au 1er écusson, savoir du Royaume de France, 6e table, lettre *a.*)

Royaume de Hongrie.

VIII. Le huitième écusson est des armes de Hongrie, qui sont : *bandé d'argent et de gueules de 8 pièces,* à cause de la reine Yolande de Hongrie, femme de Jacques I, roi d'Arragon, de laquelle est descendu le dit comte de Thovry.

A. André II, roi de Hongrie, épousa Béatrix d'Est. Dont :

B. Yolande de Hongrie, mariée à Jacques I, roi d'Arragon. Dont :

C. Isabeau d'Arragon, mariée à Philippe III, roi de France, dit le Hardi.

(Voyez la suite au premier écusson, savoir du Royaume de France, sixième table, lettre *a*.)

Duché de Bourbon.

IX. Le neuvième écusson est des armes de Bourbon, qui sont : *d'azur à trois fleurs-de-lis d'or, au bâton de gueules, péri en bande,* à cause de Marguerite de Bourbon, autrement de Clermont, deuxième fille de Louis I, duc de Bourbon, comte de Clermont, en Beauvoisis, de laquelle est aussi descendu le dit comte de Thovry.

a. Louis I, duc de Bourbon, comte de Clermont, fils de Robert, épousa Marie de Hainaut. Dont :

b. Marguerite de Bourbon, ou de Clermont, épousa Jean, sire de Sully. Dont :

c. Louis, sire de Sully, épousa Isabeau, héritière de Craon. Dont :

d. Marie, dame de Sully et de Craon, mariée en 2es noces à Guy, seigr de la Trimouille. Dont

e. Georges, seigr de la Trimouille, épousa Catherine de l'Isle-Bouchart. Dont :

f. Louis, seigr de la Trimouille, épousa Marguerite d'Amboise. Dont :

g. Antoinette de la Trimouille, mariée à Charles de Husson, comte de Tonnerre. Dont :

h. Anne de Husson, héritière de Tonnerre, mariée à Bernardin de Clermont, vicomte de Taillard. Dont :

i. Julien de Clermont, baron de Thovry, comte de Tonnerre, en partie, épousa Claude de Rohan.

(Voyez la suite ci-devant, dans le fragment généalogique.)

Duché de Bretagne.

X. Le dixième écusson est des armes de Bretagne, qui sont : *d'argent semé d'hermines,* à cause de Blanche de Bretagne, fille de Jean II, duc de Bretagne, de laquelle descend le dit comte de Thovry, comme conste par ce qui suit.

A. Jean II, duc de Bretagne, cadet de la branche de Dreux, épousa Béatrix d'Angleterre. Dont :

B. Blanche de Bretagne, épousa Philippe d'Artois, seigr de Conches. Dont :

C. Marguerite d'Artois, épousa Louis de France, comte d'Evreux. Dont :

D. Philippe, comte d'Evreux, épousa Jeanne de France, reine de Navarre. Dont :

E. Jeanne d'Evreux ou de Navarre, épousa Jean II, vicomte de Rohan.

(Voyez la suite au deuxième écusson, savoir de l'Empire d'Allemagne, lettre *H*.)

Duché de Bourgogne.

XI. Le onzième écusson est des armes de Bourgogne-ancien, qui sont : *bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules,* non-seulement à cause d'Alix de Bourgogne, fille d'Eudes de Bourgogne, comte de Nevers, mais aussi à cause de la reine Marguerite de Bourgogne, femme de Louis-Hutin, Xe du nom, roi de France, desquelles est pareillement issu le dit comte de Thovry.

a. Hugues IV, duc de Bourgogne, épousa en premières noces Yolande de Dreux, sœur de Jean I, comte de Dreux. Dont :

b. Eudes de Bourgogne, mort avant son père, en 1269, et Robert, son puîné, lui succéda. Il épousa Mahaut de Bourbon, comtesse de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre. Dont :

c. Alix de Bourgogne, comtesse d'Auxerre, etc., épousa Jean de Chalon, seigr de Rochefort.

(Voyez la suite ci-devant au troisième écusson, savoir de l'Empire de Constantinople, lettre *F*.)

Remarque. Marguerite de Bourgogne, femme du roi Louis-Hutin, était fille de Robert, duc de Bourgogne, frère puîné d'Eudes de Bourgogne, fils de Hugues IV, duc de Bourgogne, et d'Agnès de France.

Duché de Milan.

XII. Le douzième écusson est aux armes du duché de Milan, qui sont : *d'argent à une guivre ou serpent d'azur, couronnée d'or, issant un enfant de gueules,* à cause de Bonne, vicomtesse de Milan, fille de Carlo, vicomte de Milan, de laquelle est aussi issu le comte de Thovry, comme conste par ce qui suit.

A. Carle, vicomte de Milan, épousa Béatrix d'Armagnac, sœur de Jacques et de Bernard, comtes d'Armagnac. Dont :

B. Bonne, vicomtesse de Milan, épousa Guillaume, seigneur de Montauban et de Caûdal, en Bretagne Dont :

C. Jean, seigneur de Montauban, amiral de France, épousa Anne de Kaërraurais. Dont :

D. Marie de Montauban, fille unique, mariée à Pierre de Rohan, seigneur de Guimené et de Gié, maréchal de France.

(Voyez la suite ci-devant, au 2e écusson, savoir de l'Empire d'Allemagne, lettre *L*)

Duché de Savoie.

XIII. Le treizième écusson est des armes de Savoie, qui sont : *de gueules à la croix d'argent,* non seulement à cause d'Eléonore de Savoie, fille d'Amé, IVe du nom, comte souverain de Savoie, mais aussi à cause de Madame Béatrix de Savoie, fille de Louis de Savoie, Ier du nom, baron de Vaux, seigneur de Bugey et de Bresse, desquelles est pareillement descendu le dit comte de Thovry, comme il se verra par les deux tables suivantes.

PREMIÈRE TABLE.

a. Thomas, comte souverain de Savoie, épousa Béatrix de Flisco. Dont :

b. Amé IV, comte de Savoie, épousa Isabeau, dame de Bugey. Dont :

c. Éléonore de Savoie, mariée à Guillaume de Chalon, comte de Tonnerre et d'Auxerre.

(Voyez la suite ci-devant, au 3e écusson, savoir : de l'Empire de Constantinople, lettre *g.*)

DEUXIÈME TABLE.

A. Thomas, comte et souverain de Savoie, épousa Béatrix de Flisco Dont :

B. Louis de Savoie, Ier du nom, baron de Vaux, seigneur de Bugey et de Bresse, frère cadet d'Amé IV, épousa Jeanne de Montfort. Dont :

C. Béatrix de Savoie, mariée à Geoffroy de Clermont, 1er baron du Dauphiné.

(Voyez la suite, ci-devant dans le fragment généalogique.)

Comté de Poitiers.

XIV. Le quatorzième écusson est des armes de Poitiers, qui sont : *d'azur à 6 besants d'argent,* 3, 2 *et* 1, *au chef d'or,* à cause de Madame Agathe de Poitiers, fille du comte de Valentinois, de laquelle est encore issu le dit comte de Thovry.

a. Agathe de Poitiers, mariée à Étinard de Clermont, 1er baron souverain, capitaine-général des armées du Dauphiné. Dont :

b. Geoffroy de Clermont, IIe du nom, épousa Isabeau de Montrisson ou Montoison.

(Voyez la suite ci-devant, dans le fragment généalogique.)

Comté de Châlon-Tonnerre.

XV. Le quinzième écusson est des armes du Comté de Chalon-Tonnerre, qui sont : *de gueules à la bande d'or,* non-seulement à cause de Marguerite de Chalon, comtesse de Tonnerre, femme d'Olivier, seigneur de Husson, grand-chambellan de France; mais aussi à cause d'Anne de Tonnerre, femme de Bernardin de Clermont, vicomte de Talard, grand-échanson de France, desquelles est aussi descendu le dit comte de Thovry, comme conste par ce qui suit.

A. Louis de Chalon, comte de Tonnerre, épousa Marie de Partenay. Dont :

B. Marguerite de Chalon, comtesse de Tonnerre, épousa Olivier, seigneur de Husson, etc.

(Voyez la suite ci-devant au troisième écusson, savoir l'Empire de Constantinople, lettre *I.*)

Duché de Rohan.

Et **XVI.** Le seizième et dernier écusson est des armes de Rohan, qui sont : *de gueules à neuf macles d'or, 3, 3 et 3,* à cause de Claude de Rohan, dame de Gié, de laquelle est aussi descendu le dit comte de Thovry, comme conste par ce qui suit.

a. Charles de Rohan, seigneur de Gié et du Verger, épousa Jeanne de Saint-Séverin, fille de Bernard, prince de Bisignano, et d'Eléonore d'Arragon. Dont :

b. Claude de Rohan, mariée à Julien de Clermont, baron de Thovry, comte de Tonnerre, en partie, gentilhomme de la chambre du roi.

(Voyez la suite ci-devant, dans le fragment généalogique.)

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 205.)

CLERMONT-D'AMBOISE.

Cette famille porte pour armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur à* 3 *chevrons d'or, celui du chef brisé, qui est de Clermont; aux* 2 *et* 3 *palé d'or et de gueules de* 6 *pièces, qui est d'Amboise* (Fig. 568). — Un de ses membres, Louis de Clermont-d'Amboise, épousa, en 1621, Diane de Pontaillier, comtesse de Champlite, seconde fille de Jean-Louis de Pontaillier, comte de Champlite, et d'Anne de Vergy. — De ce mariage vint :

François de Clermont, comte de Champlite, qui épousa Anne de la Rochette, laquelle le rendit père de :

Marie-Françoise-Justine de Clermont, fille unique, comtesse de Champlite, mariée, en 1700, à Jean-Baptiste de Toulonjon.

Voyez les articles de Vergy, *famille,* et de Champlite, *seigneurie.*

(*Suite du Suppl. au Nob. des P.-B.*, 1553-1614, p. 22.)

DE CLERMONT.

Une autre famille de Clermont porte pour armes : *de gueules à la clef d'argent, mise en pal* (Fig. 569). Un de ses membres, Gaspard-Sigismond, comte de Clermont, épousa Marie de Munsterlit, dont il eut :

Marie de Clermont, mariée à Wolfroid de Herckenrode, IIIe de ce nom, chevalier, haut-officier du pays d'Augsbourg, grand-écuyer des ducs de Bavière, en 1299. Leur fils aîné, Wolfroid de Herckenrode, dit le Jeune, chevalier, fut tué par son valet de chambre au village de Yeuck (ou Goyer), au pays de Liége, le 3 octobre 1283, et y fut inhumé au chœur de l'église de ce lieu, sous une pierre bleue portant ses armoiries, une épitaphe que nous donnerons à l'article de Herckenrode, et ces huit quartiers :

Herckenrode.	*Clermont.*
Werdenberg.	*Lechy.*
Stoltenberg.	*Munsterlit.*
Manderscheit.	*Clettenberg.*

(*Correct. intéress. au Nob.*, p. 19.)

DE CLÈVES.

Adolphe, duc de Clèves, comte de la Marck, seigneur de Ravesteyn, etc., épousa Marie DE BOURGOGNE, dame de Wienendaele. De ce mariage naquirent :

1° Jean, duc de Clèves, comte de la Marck, chevalier de l'ordre de la toison d'or, mort en 1481, ayant épousé Élisabeth DE BOURGOGNE, comtesse de Nevers.

Et 2° Adolphe. Son article suit.

Adolphe de Clèves, seigneur de Ravesteyn, Wienenlande, etc., chevalier de la toison d'or, mourut le 28 septembre 1492. Il avait épousé : 1° Béatrix DE PORTUGAL, fille de Jean, duc de Coymbre; et 2° Anne DE BOURGOGNE, fille bâtarde de Philippe-le-Bon, morte le 17 janvier 1501, veuve d'Adrien DE BORSSELE, seigneur de Brigdam, sans postérité. Ces époux gisent aux Dominicains à Bruxelles. Adolphe de Clèves eut de son premier mariage un fils, Philippe, qui suit; — il eut aussi deux enfants bâtards, savoir : *A.* Jean de Clèves, dit de Ravesteyn, gouverneur de Wienendaele, mort en 1504, ayant épousé Jeanne DE LICHTERVELDE, dame de Roulers et Isendyck-Ambacht, morte en 1526, avec laquelle il gît à Roulers. De ces derniers conjoints vint Jeanne DE CLÈVES, dite DE RAVESTEYN, mariée à Charles DE BAILLŒUL, seigneur de Douxlieu, Steenwerk, etc.; et *B.* une fille bâtarde, dont nous ignorons le nom.

Philippe de Clèves et de la Marck, seigneur de Ravesteyn, Enghien, Wienendaele, Rumst, Breskens-Sant, Huden, etc., mourut le 28 janvier 1527, sans postérité légitime. — Il avait épousé Françoise DE LUXEMBOURG, fille de Pierre, comte de St-Pol, seigneur de Ghistelles, etc., morte le 5 décembre 1523. Ses bâtards furent :

1° Hector, qui suit.

Et 2° Marguerite de Clèves, dite de Ravesteyn, légitimée en 1527. Sa mère se nommait Jeanne WILLEMS.

Hector, bâtard de Clèves, dit de Ravesteyn, seigneur de Breskens-Sant, avait pour mère Paschyne VAN DER MARCKE, et fut légitimé en 1525. Il épousa Guillemette DE MAULDE, dame du dit lieu, et en eut les deux filles qui suivent :

1° Guillemette de Clèves, dame de la Court-à-Moustier, fut mariée à Arnould DE HARCHIES, chevalier, seigneur de Millomez et de Hallennes.

Et 2° Anne de Clèves, fut femme : 1° de Philippe DE HEUCHIN, seigneur de Staple, — et 2° de Bongiano DE THADEI.

On trouve aussi que Jean, duc de Clèves, eut un bâtard, nommé Adolphe DE CLÈVES, seigneur de Groensteyn, lequel épousa Sandrine TIGNAGEL, ou TYNAGEL, et en procréa : Anne de Clèves, mariée à Antoine D'AILLY, dit DE SAINS, chevalier.

Armes : *de gueules à l'écusson d'argent en abîme, chargé d'un rai d'escarboucle, pommeté et fleuronné d'or* (Fig. 570).

(*Nouv. vrai Suppl. au Nob.*, p. 172; *Fragm. généal.*, t. III, p. 47.)

DE CLÈVES.

Jean-Joseph de Clèves, habitant de Bruxelles, fut anobli par lettres du 10 février 1740. — Il portait pour armes : *de sinople au chevron d'or, chargé de 3 clefs de gueules et accompagné de 3 roses d'argent* (Fig. 571).

(*Nob.*, p. 806.)

CLEYMANS, DIT DE REYDT.

Adam-Ignace Cleymans, dit de Reydt, domicilié à Turnhout, dans la Campine, obtint des supports et une couronne, au lieu de bourlet, par lettres du 29 avril 1679.

(*Nob.*, p. 509.)

CLICQUET.

Vincent Clicquet, fut anobli par lettres de mai 1773, enregistrées à Lille. — Ses armes étaient : *de gueules à 3 clefs des moines d'argent.*

(*Nob.*, p. 10; *Vrai Suppl.*, p. 9; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 7; *Mélang. de Généal.*, p. 5.)

DE CLOOTS.

Paul-Jacques Cloots, originaire de la province de Limbourg et domicilié à Anvers, obtint le titre de *baron de Cloots*, applicable sur telle terre qu'il choisirait, par lettres de l'empereur Charles VI, du 24 octobre 1718. — Ses armes étaient : *d'or à la fasce de sable, chargée de 3 besants d'or, et accompagnée en chef d'une aigle éployée de sable. L'écu timbré d'une couronne de comte, et supporté par deux tigres au naturel, tenant chacun une bannière, à dextre d'or, à l'aigle éployée de sable, et à sénestre d'or, à la fasce de sable chargée de 3 besants d'or* (Fig. 572), par concession du dit jour 24 octobre 1718.

Il épousa Jeanne DE PRET, laquelle, étant sa veuve, obtint de l'empereur Charles VI, par lettres du 10 avril 1726, la confirmation du susdit titre de *baron de Cloots*, en faveur de son beau frère JEAN-BAPTISTE CLOOTS, tant pour lui que pour ses hoirs et successeurs mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre sur quelqu'une des terres qu'il possède dans les Pays-Bas ou qu'il pourrait y acquérir dans la suite.

— — —

Thomas-François Cloots, natif d'Amsterdam, obtint des supports avec bannières, et le titre de *baron* pour lui et ses hoirs et successeurs mâles et femelles, par lettres du 20 octobre 1756. — Ses armes étaient comme ci-dessus.

(*Nob.*, pp. 665 et 712; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 288; *État arm.*, p. 8.)

VAN DER CLUSEN.

Hubert van der Clusen fut anobli et créé comte du Sacré Palais-Latran, par diplôme de l'empereur Charles V, donné à Binche, en Hainaut, le 10 oct. 1543. Ses armes sont : *écartelé, aux 1 et 4 de sable à 3 glands feuillés et tigés d'or, posés*

2 et 1, *les tiges en bas; aux* 2 *et* 3 *d'azur, à* 3 *étoiles de* 6 *rais d'or; au chef d'or brochant sur l'écartelé, chargé d'une aigle naissante de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un vol adossé par ses ailerons de sable, et au milieu un sautoir bretessé et contre-bretessé d'or* (Fig. 573).

(*Nob.*, p. 42; *Vrai Suppl.*, p. 52; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 26.)

DE COBENZL.

Jean-Philippe, comte de Cobenzl et du Saint-Empire, conseiller d'état intime de l'empereur, grand-dapifer et landshaupmann du comté de Gorice. Il mourut en 1702, ayant épousé Jeanne, fille de François, comte DE LANTHIÉRI. De cette alliance vint :

Jean-Gaspard, comte de Cobenzl et du St-Empire, chevalier de la toison d'or, conseiller intime d'état actuel et grand-chambellan de l'empereur, mort le 30 avril 1742, époux en 2es noces de Charlotte-Sophie, fille de Wolfgang-Albert, comte DE RINDSMAUL, morte le 4 décembre 1756. De ce mariage :

Charles-Jean-Philippe, comte de Cobenzl et du St-Empire, baron de Proseck, Saint-Daniel, Mosla et Leitenburg, seigneur de Hasperg, Stegberg, Loitsch, Lueg, Reissenitz, Isernico, Flambruzzo et Sivigliano, grand-échanson du duché de Carniole et de la Marche des Vandales, grand-fauconnier héréditaire et grand-dapifer du comté de Gorice, chevalier de la toison d'or, grand'croix de l'ordre royal de St-Etienne, chambellan, conseiller intime d'état actuel, et ministre plénipotentiaire de LL. MM. I. et R. dans les Pays-Bas, mort à Bruxelles le 27 janvier 1770. Il avait épousé Marie-Thérèse DE PALFY-ERDÖDY, dame de l'ordre de la croix étoilée, morte le 25 décembre 1771. Dont :

Marie-Thérèse de Cobenzl, fille puînée, née à Nanci, en Lorraine, en 1739, mariée à Bruxelles, le 16 décembre 1759, à Philippe-Roger-Joseph DE VARICK, comte de Sart, vicomte de Bruxelles, baron de Bonlez, seigneur de Weys, etc., chambellan actuel de LL. MM. II., grand-maître des cuisines à la cour du duc Charles-Alexandre de Lorraine, membre de l'état noble du duché de Brabant, etc., etc.

Elle mourut sans enfants le 17 juin 1778. (Voyez DE VARICK.)

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 111.)

COBERGHER.

Wenceslas Cobergher, seigneur de St-Antoine, architecte-général des archiducs Albert et Isabelle, et surintendant-général des monts-de-piété des Pays-Bas, épousa Susanne DE FRANCQUART, dont il eut Augustin qui suit.

Augustin Cobergher, seigneur de St-Antoine, second fils, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, du 14 octobre 1654.

(*Nob.*, p. 552.)

COBRYSE.

Jean-Baptiste Cobryse, chevalier de l'ordre du St-Sépulcre, natif de Bruges, fut anobli par lettres du roi Charles II, du 6 avril 1671.

(*Nob.*, p. 455.)

DE COCK.

Jean de Cock, premier official du conseiller et receveur-général des états de Brabant au quartier de Bruxelles, fut anobli par lettres du 8 juin 1676. Ses armes sont : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules au chef d'argent; aux* 2 *et* 3 *émanché d'argent et de gueules de* 10 *pièces; sur le tout de gueules à* 2 *têtes d..... d'argent. Lambrequins et torque d'argent et de gueules. Cimier : un pennon armoirié du* 1er *quartier du dit écu, la lance d'or et le fer d'argent, entre un vol de même et de gueules.*

(*Nob.*, p. 484; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 165.)

COCKAERTS.

Gaspard Cockaerts, seigneur de Curgies, conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas, fut créé chevalier par lettres du 15 juillet 1626. Il obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par autres lettres de l'an 1659.

(*Nob.*, pp. 214 et 578.)

COCKUYT.

Abraham-Charles-Joseph Cockuyt, avocat au conseil de Flandres, fut anobli par lettres du 5 août 1769. Il portait : *d'azur au chevron d'argent chargé de cinq quintefeuilles de gueules et accompagné de* 3 *étoiles à* 6 *rais d'or* (Fig. 574.)

(*État armorial*, p. 8).

LE COCQ.

I. Hugues le Cocq, chevalier, épousa Charlotte L'HERMITE. De ce mariage vint

II. Jean le Cocq, chevalier, seigneur de Sarcus et de Beaurepaire, qui vint de Normandie s'établir dans les Pays-Bas, où il épousa Michelle DE MAMEZ Dont :

III. Luc le Cocq, écuyer, seigneur de la Motte, guidon d'hommes d'armes au service de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1466. Il eut de sa femme Marie DE LIMOGES, Hugues qui suit.

IV. Hugues le Cocq, seigneur de la Motte, la Haye et Lionne, secrétaire du grand conseil de Philippe-le-Bel, roi de Castille, en 1498, puis conseiller et maître de la chambre des comptes à Lille, en 1507. Il épousa Anne DE LESTORET, de laquelle il eut Baudouin qui suit.

V. Baudouin le Cocq, seigneur de la Motte, Groenhoven et Winterpoele, conseiller et procureur-général du grand conseil à Malines, mourut le 25 avril 1558, ayant été marié à Marguerite DE GORTTERE, alias VAN SOMBEKE, dont il était veuf depuis le 26 mai 1556. De ce mariage :

VI. Pierre le Coq, seigneur de Wulverghem, Groenhoven, etc., conseiller du conseil de Flandres, mort le 16 avril 1593, étant veuf, depuis le 5 avril 1577, de Catherine DE WYTS, dame de Waerde. Leur fils François suit.

VII. François le Cocq, seigneur de Wulverghem, Groenhoven, Waerde, etc., mourut le 9 juin 1602, ayant été allié à Anne-Isabelle DAMMAN, laquelle lui survécut jusqu'au 3 septembre 1638. Elle était fille aînée de Jean, seigneur d'Oomberghe, mort le 5 juillet 1581, et de sa 2e femme Jeanne VAN WAELBROECK, dame de Houthage, morte le 24 novembre 1605. — De cette alliance vint :

VIII. Baudouin le Cocq, seigneur de Wulverghem, Groenhoven, Waerde, Schilthove et Humbeke, qui mourut le 18 novembre 1655. Il avait épousé Françoise VAN LAETHEM, dame de Liefkenrode, décédée le 21 sept. 1652, fille de Philippe, bourgmestre de Malines en 1619, et de Jeanne BAERT, sa 1e femme. Dont, entr'autres :

IX. Côme le Cocq, seigneur de Humbeke, Wulverghem, Waerde, la Motte, etc., lequel mourut le 10 mai 1673, ayant épousé, à Malines, le 31 mars 1658, Pétronille-Charlotte DE SCHIETERE, sa cousine sous-germaine, laquelle lui survécut jusqu'au 15 septembre 1703. Leur fils Jacques-François suit :

X. Jacques-François le Cocq, seigneur de Humbeke, Wulverghem, Waerde, la Motte et Groenhoven, fut créé *comte de Humbeke*, en Brabant, par lettres du roi Charles II du 24 novembre 1694. Il mourut le 4 décembre 1724, ayant épousé Barbe-Jacqueline DE VARICQ, dame de Dieval, de laquelle il eut :

XI. Charles-Baudouin le Cocq, comte de Humbeke, etc., allié, en 1710, à Thérèse-Charlotte DE LA TOUR-SAINT-QUENTIN, fille de Julien-Joseph, comte de Seneghem, et de Théodore-Geneviève DE THIENNES, sa 2e femme. Leur fils unique suit.

XII. Charles-Joseph-Guislain le Cocq, comte de Humbeke et de Dieval, mourut de la petite-vérole à l'abbaye de Messines le 2 juin 1747, ayant épousé, en 1736, Louise-Catherine DE CLERMONT-TONNERRE, dont il n'eut qu'une fille, savoir :

XIII. Marie-Louise-Guislaine le Cocq, mariée, le 26 mars 1753, à Eustache-Joseph DE TOURNAY-D'ASSIGNIES, marquis d'Oisy, capitaine-lieutenant des gendarmes d'Orléans, fils aîné de Charles-Joseph-Eugène DE TOURNAY-D'ASSIGNIES, chevalier de l'ordre de St-Lazare, comte d'Oisy, colonel d'in-

fanterie, et de Bénigne DE MASSUAU, fille de Jean-Louis DE MASSUAU marquis d'Arcelot, président au grand conseil à Paris, et d'Elisabeth DE GUERIBOUT.

Les armes de LE COCQ sont : *d'argent, au coq hardi de sable, crêté, becqué, barbé et membré de gueules* (Fig. 575).

(*Nob*, p. 591.)

COCQUEAU.

Pierre-Louis-Alexis Cocqueau, seigneur d'Audenaerchen, Westbroeck et Bisselinghe, domicilié à Tournai, obtint confirmation de noblesse et d'une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 24 janvier 1739. Il épousa Gertrude-Françoise SCHYNCKELE, fille de Charles-Dominique, seigneur de Westbroeck, échevin de la ville de Tournai, et de Marie-Catherine HANNART. De cette alliance vint :

Pierre-Albert Cocqueau, seigneur d'Audenaerchen, qui épousa Yvone TALINGANT.

Armes : *d'argent à deux fasces de sinople* (Fig. 576).

(*Nob.*, p. 790; *Nouveau vrai Suppl*, p. 268.)

DE COCQUELLE.

Antoine de Cocquelle fut créé chevalier par lettres du 13 avril 1596. Ses armes sont : *de sinople à deux fasces d'argent* (Fig. 577).

(*Nob.*, p. 102.)

CODDE.

Voyez DU BOIS, ci-devant page 233.

DE CODT.

Henri-Louis de Codt, échevin de la salle et châtellenie d'Ypres, fut anobli, avec confirmation, s'il en échoit, par lettres du 3 juillet 1756. Il portait : *d'argent au chef échiqueté de sable et d'argent de trois rangs de carreaux* (Fig. 578).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 284; *État armorial*, p. 8.)

COECK.

Pierre Coeck épousa Claire VERSPREET. Dont :

Pierre Coeck, chevalier de l'ordre du St-Sépulcre, époux d'Anne DE BACKER. Dont :

Pierre Coeck, natif d'Anvers, anobli par lettres du roi Charles II, du 15 mars 1691.

Armes : *d'or à la fasce ondée de sinople, accompagnée de 3 coqs de sable, becqués et membrés de gueules.* — Timbre : *un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sinople, et au-dessus, en cimier, un coq de sable, becqué et membré de gueules, entre un vol, dont une partie est d'or et l'autre de sinople* (Fig. 579).

(*Nob.*, p. 569.)

COEMANS.

Corneille Coemans, drossard de Buggenhout, fut anobli par lettres du 10 fév. 1685. — Il portait : *d'argent à 3 roses de gueules, boutonnées d'or et feuillées de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules.* Cimier : *un vol, dont une partie est d'argent et l'autre de gueules* (Fig. 580).

(*Nob*, p. 530.)

COENE ou DE COENE.

Pierre Coene, secrétaire de la ville d'Anvers, obtint le titre de chevalier du St-Empire, pour lui et ses descendants mâles, avec confirmation et approbation d'armes, et concession d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 8 juillet 1714, enregistré dans la matricule de l'empire. Il portait pour armes : *de sinople à une dextrochère de carnation, tenant une épée d'argent, garnie d'or, en pal.* Cimier : *la pièce de l'écu* (Fig. 581).

(*Nob.*, p. 641; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 200.)

COENE ou DE COENE.

André-Charles Coene, bailli de Rodes et député ordinaire du pays d'Alost, fut anobli par lettres du 6 septembre 1729. Ses armes sont : *d'argent à la fasce de sable, chargée de trois tours d'argent, et accompagnée en chef de 3 merlettes de sable. L'écu surmonté d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable.* Cimier : *un sauvage naissant de carnation, couvert et couronné de feuilles de lierre de sinople, tenant de la main dextre, sur l'épaule, une massue, et de la main sénestre un bouclier d'acier, bordé de pointes d'or* (Fig. 582).

A cette famille appartient Jean-Ignace Coene, capitaine d'une compagnie bourgeoise de la ville de Gand et agent de l'ordre de Malte, anobli par lettres du 12 juillet 1738. Il portait comme ci-dessus.

(*Nob.*, pp. 728 et 787; *Vrai Suppl.*, p. 248; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 241.)

COENE.

Pierre-Ignace Coene, seigneur de Calckers, du Pilloy, de Patures et de la Blanche-Motte, natif de Séville, et domicilié à Lille, obtint réhabilitation de noblesse avec supports et couronne au lieu de bourlet, par lettres du 5 août 1730. Il portait : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules à un fer de moulin d'argent en sautoir, alesé, paré, anché et ouvert en losange; aux 2 et 3 d'argent à la fasce de gueules, chargée de 3 tours d'argent et accompagnée en chef de 3 merlettes de sable* (Fig. 583).

(*Nob.*, p. 730; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 242.)

COENS.

Honorio Coens, gentilhomme de la chambre du marquis de los Balbeses, fut anobli par lettres données à Madrid le 28 juillet 1629. Ses armes sont : *coupé, au 1 d'argent à deux roses de gueules, boutonnées d'or et feuillées de sinople; au 2 de sable à un lion léopardé d'argent, tenant de la patte droite une hâche d'armes de même* (Fig. 584).

(*Nob.*, p. 236.)

COGELS.

Isabelle-Jacqueline SIMONS, veuve de Jean-Baptiste Cogels, aumônier et caissier-général de la compagnie impériale des Indes, à Anvers, fut anoblie, avec rétroaction de noblesse en la personne de feu son mari, par lettres du 20 octobre 1753. Ses armes sont : *d'or à 3 molettes de sable* (Fig. 585).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 263; *État armorial*, p. 8.)

COGET.

Jean-Antoine Coget, licencié en droit et ancien échevin d'Anvers, fut anobli avec une couronne sur l'heaume, par lettres du 28 août 1743 (Fig. 586).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 253; *État armorial*, p. 9.)

COLBRANT.

Jacques Colbrant, colonel d'infanterie, fut créé chevalier et obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 29 mai 1652. Ses armes étaient : *d'argent à 3 aigles de sable, membrées de gueules.* Cimier : *deux bâtons noueux de sable, brûlants d'or, posés en forme de chevron renversé* (Fig. 587).

(*Nob*, p. 320; *Vrai Suppl.*, p. 137; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 121.)

Jean-Martin Colbrant, conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas, fut créé chevalier par lettres du 8 juin 1657.

(*Nob.*, p. 347.)

VAN COLEN.

I. Jean van Colen, originaire d'Aix-la-Chapelle, seigneur de Berchem, Beckerseele, Cobbeghem, Bygaerde et Zillebeke, anobli le 26 mars 1680, épousa Susanne HUREAU (ou DE AURÉAU), dont il eut les 3 enfants qui suivent :

1° Louis. Son article suit.

2° Gisbert van Colen, natif d'Anvers, obtint confirmation de noblesse par lettres datées de Madrid du 12 juin 1686. Il avait épousé, en 1668, Marie FORMENT.

Et 3° Marguerite van Colen, mariée à Jean HELLINCX, seigneur de Sibbe, anobli le 1 octobre 1689.

II. Louis van Colen, seigneur de Broechem, Oeleghem, Burcht, Sibbe, etc. domicilié à Anvers, fut maintenu dans sa noblesse, anobli en tant que besoin serait, créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI, du 14 octobre 1716, enregistré dans la matricule de l'empire. Il obtint des supports avec bannières, et la confirmation du titre de chevalier, avec rétroaction de la date du 14 octobre 1716, par lettres du 10 novembre 1734. De son mariage avec Marguerite Hellincx vinrent les quatre enfants qui suivent :

1° Servais. Son article se trouve ci-après.

2° Louis van Colen, seigneur de Broechem et Oeleghem, mort en février 1753, avait épousé Hélène-Claire Lunden, fille de Guillaume-François et de Susanne-Thérèse Hellincx. De cette alliance naquit :

A. Hélène-Thérèse van Colen, dame de Broechem et Oeleghem, alliée, en 1745, à Engelbert de Neuf, seigneur de Burcht, par achat.

B. Thérèse-Claire-Josèphe van Colen, morte le 23 mars 1761, épouse de Pierre-François Geelhandt, fils de Henri.

Et *C.* Susanne-Hortense van Colen, mariée, en 1760, à Thomas vicomte de Fraula.

3° Jean van Colen, chevalier, seigneur de Burcht, mort le 7 juillet 1724, ayant épousé Anne-Marie de Heuvel, fille de Louis, chevalier, seigneur de Calfene, et de Marie-Susanne du Bois. Leurs enfants furent :

A. Marie-Susanne van Colen, alliée à Simon-Charles de Neuf, seigneur de Hooghelandt.

Et *B.* Anne-Marie-Louise van Colen, mariée avec Thomas-Augustin-Joseph de Fraula, fils de Thomas, conseiller d'état de S. M. I., et directeur-général des finances des Pays-Bas, et de Marie-Alexandrine Antoine.

Et 4° Marguerite van Colen.

III. Servais van Colen épousa Marie-Catherine Courtois, et en eut Charles-Joseph qui suit.

IV. Charles-Joseph van Colen, seigneur de Bouchout, mourut le 19 déc. 1736. Il avait épousé : 1° Marie-Catherine-Susanne Vinque; et 2° Catherine-Thérèse Emptinck, fille de Gaspard et de Catherine Ullens.

(Du 1er Lit.)

1° Catherine-Louise-Josèphe van Colen, morte le 3 août 1744, ayant été mariée avec Arnould du Bois, décédé le 15 octobre 1758.

2° Thérèse-Jeanne-Josèphe van Colen, morte le 18 mars 1753, ayant été femme de Jean-Antoine du Bois.

(Du 2d Lit.)

3° Charles-Joseph qui suit.

Et 4° Marie-Madeleine-Josèphe van Colen, alliée, le 18 avril 1756, à Paul-Jacques-Joseph DE WITTE.

V. Charles-Joseph van Colen, seigneur de Bouchout, épousa, le 20 décembre 1759, N... DE FRAULA (1), fille de Thomas et de Louise VAN COLEN. Dont postérité.

Armes : *coupé, au 1er de gueules à 2 bourdons de pèlerin d'or, passés en sautoir; au 2e cousu d'azur, à 2 grelots d'or, mis en fasce. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins, à dextre de gueules double d'or, et à sénestre d'azur doublé d'or; au-dessus, en cimier, un ange de carnation, vêtu d'or, tenant de la main dextre un bourdon de l'écu, et supporté aussi de deux anges de carnation, vêtus d'or, les cotillons et brodequins de gueules, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de l'écu, et à sénestre, écartelé aux 1er et 4e d'or au sanglier rampant de sable, terrassé de sinople; au 2e et 3e d'argent à la fasce d'azur, accompagnée de 3 sautoirs de gueules, deux en chef et un en pointe* (Fig. 588).

(*Nob.*, pp. 540, 654 et 755; *Vrai Suppl.*, p. 260; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 251; *Fragm. généal.*, t. IV, p. 156.)

COLENBUEN.

André-Augustin Colenbuen, échevin de la ville d'Ypres, fut anobli, par lettres du 2 juin 1756, aux armes *d'argent à 3 arbres arrachés de sinople* (Fig. 589).

(*Suite du Suppl.*, 1686-1762, p 284.)

COLIBRANT.

I. Henri Colibrant, bourgmestre d'Anvers en 1435, épousa Aleyde VAN MECHELEN, fille de Henri et de Catherine VAN IMMERSEELE, et en eut :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Catherine Colibrant, mariée : 1° à Roland VLEMINCX, dit VAN OOSTENRYCK; et 2°, l'an 1456, à Jean VAN HOVE. Leurs enfants furent :

(Du 1er Lit.)

a. Élisabeth VAN OOSTENRYCK, épouse de Jean KERREMAN, seigneur de Waesbeke, bourgmestre de Malines en 1481, mort vers l'an 1514.

(Du 2d Lit.)

Et *b*. Jean VAN HOVE, échevin d'Anvers, mort en 1504, ayant épousé N.... WILMAERTS.

II. Jean Colibrant épousa Jeanne VAN HEFFENE (ou VAN HESSENE), fille de Jean et de Catherine VAN MUYSEN, et en procréa les trois enfants qui suivent.

1° Georges. Son article suit.

(1) Jeanne-Marie-Simone DE FRAULA. Ce mariage fut célébré à Anvers. Leur petit-fils Charles-Servais-Joseph van Colen, mourut à Anvers en 1859, et fut inhumé à Bouchout, laissant par testament la terre de Bouchout à la famille de son beau-frère, Jean-Paul-Joseph MORETUS.

a. Jossine Colibrant, mariée à Jean Berrewouts.

Et *b.* Jeanne Colibrant, épouse de Lucas Moninckx.

Et *B.* Georges Colibrant, mort à Jérusalem.

III. George Colibrant, épousa Anne van der Straeten, fille de Guillaume et de Jeanne Eynhout. De cette alliance vinrent :

1° Jeanne Colibrant, mariée, en 1517, à Henri de Wachtendonck.

2° Anne, épouse de Libert de Fresne.

3° Catherine, alliée à Jean van der Poorten.

Et 4° Antoine Colibrant.

Armes : *d'argent à 2 fleurs-de-lis de sable, une au canton senestre du chef et une en pointe; au franc canton d'or à 3 merlettes de sable* (Fig. 590).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 275.)

DE COLIGNY.

Philibert de Coligny, seigneur de Cressia, fut créé chevalier par lettres du 20 mars 1581. Ses armes étaient : *de gueules à l'aigle d'argent, becquée, membrée et couronnée d'azur* (Fig. 591).

(*Nob*, p. 73.)

COLIN.

Guillaume Colin, natif de Salins, en Franche-Comté, fut anobli, par lettres données à Madrid le 21 mars 1592. Il portait : *de gueules à la bande d'argent, accompagnée en chef d'une étoile de même* (Fig. 592).

(*Nob*, p. 89; *Vrai Suppl.*, p. 54; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 42.)

COLIN.

Une famille de ce nom, en Bourgogne, porte : *d'or à 3 têtes d'aigles, arrachées de sable, languées de gueules* (Fig. 593).

(*Vrai Suppl.*, p. 54; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 43.)

COLINS.

I. Jean Bruyninck, dit Colins, est le premier de cette maison dont on ait connaissance. Il vivait en 1356 et 1382, et était mort en 1396. Ses armes étaient : *d'azur au chevron d'or* (Fig. 594). Il avait épousé, avant 1363, Avezoete d'Yedeghem, *de sable à 2 fasces d'or* (Fig. 595). De ce mariage vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° Philippe Bruyninck, dit Colins, qui fit le voyage de Hongrie avec Jean, comte de Nevers, depuis duc de Bourgogne, et fut tué, le 28 sep-

tembre 1396, à la bataille de Nicopolis, où ce prince fut fait prisonnier. Il n'était pas marié.

Et 3° Robert, auteur de la *Branche des seigneurs de Rechem*, ci-après.

II. Jean Bruyninck, dit Colins, servait en qualité d'écuyer dans l'armée de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et fut tué à la bataille d'Othee, contre les Liégeois, le 23 septembre 1408. Il armoriait son écu comme son père. Sa femme, Catherine DE SICCLERS, portait *de gueules au lion d'argent* (Fig. 596), et lui donna quatre enfants, savoir :

1° Jean Colins, qui suit.

2° Un autre Jean Colins, dit le jeune, qui forma la *Branche des Comtes de Mortagne*, ci-après.

3° Guillaume Colins, estoc de la 4e *Branche*.

Et 4° Maurice, tige de la 5e *Branche*, aussi rapportée ci-après.

III. Jean Colins, quitta le nom de Bruyninck et était, sous Philippe-le-Bon, au nombre des nobles de la châtellenie de Furnes, convoqués à l'arrière-ban de Flandres, pour aller en France, l'an 1421, venger la mort de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, qui avait été assassiné à Montereau-Faut-Yonne le 10 septembre 1419. — Il vivait encore en 1430, et avait épousé Jeanne DE VISCH, laquelle portait *d'argent, semé de croix recroisettées aux pieds fichés de sable, à deux bars adossés de même sur le tout* (Fig. 597), fille de François, chevalier. Ses armes étaient aussi comme celles de son aïeul et de son père. Dudit mariage naquirent :

1° Adrien, qui suit.

Et 2° Guislain Colins, grand-bailli des ville et châtellenie de Bergh-Saint-Winnoc, en 1472, époux de Catherine VAN ROYEN, fille de Michel, chevalier, seigneur de Paddeschoot, et de Jacquëline DE MILSE. Cette dame portait : *d'azur à 3 chevrons d'or* (Fig. 598). On ne connaît pas leur postérité.

IV. Adrien Colins, chevalier, président du conseil de Flandres en 1465, seigneur de la Verre, au pays de Waes, en 1469, comme conste par un acte du 8 février de cette année. — Il prit pour armes : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de 6 tourteaux de même, mis en orle, et pour cimier, un vol aux armes de l'écu* (voyez à la fin de cet article). — Il fut le 3e commissaire du prince au renouvellement du magistrat de Gand, en 1477, mourut à Malines en 1480, et y fut enterré à St-Rombaut. — Il avait épousé Jacqueline DE GROOTE, dame de Gosette, *de sable, à l'aigle à deux têtes d'argent, becquée et membrée d'or* (Fig. 599). De cette alliance vinrent :

1° Jossine, qui suit.

Et 2° Élisabeth Colins, mariée à Jean DE LA BOUVERIE, seigneur de Wiere et de Bierbeke, second président du parlement, établi à Malines

en décembre 1473, puis chef du même parlement en 1478, et ensuite chancelier de Brabant. — Sans enfants.

V. Jossine Colins, dame de Gosette, fut mariée à Jean DE VERDIÈRE, chevalier, seigneur de Péronne, en Melanthois, de Fontaine, de Warwane, de Lamont et de Croix, fils de George, chevalier, seigneur des dits lieux, et de Marie DE BOUVINES, dont elle eut :

Jacqueline DE VERDIÈRE, morte le 4 décembre 1529. Elle avait été mariée, en 1514, à Adrien BETTE, chevalier, seigneur d'Angrelles, etc. (Voyez ci-devant, p. 188, degré XIII). De ce mariage descendent les marquis de Lede, grands d'Espagne de la 1re classe.

Seconde Branche. — Seigneurs de Rechem.

1792533

II. Robert Bruyninck, dit Colins (seigneur de Rechem, fils cadet de Jean et d'Avezoete D'YEDEGHEM), vivait en 1398. Il épousa : 1° Marie DE CORENHUUSE, qui portait *d'or à 3 trèfles d'azur* (Fig. 600), fille de Jean, seigneur de Brodemeersch, et de Marie DE HALEWAERT; et 2° Charlotte DE BRONCHORST (Fig. 441). Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Robert qui suit.

(Du 2d Lit.)

2° Charles Colins, dit de Rechem, marié à Hildebrand, seigneur DE LOUVESTEIN, près de Gorcum, chevalier.

Et 3° Françoise Colins, dite de Rechem, religieuse.

III. Robert Colins, seigneur de Rechem, épousa Waudru DE THIENNES *(d'or à la bordure d'azur, à l'écusson d'argent, bordé d'azur, chargé d'un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchue et passée en sautoir)* (Fig. 601). De ce mariage :

1° Jean Colins, qui vendit la seigneurie de Rechem, et se fit religieux dans l'abbaye de St-Denis, ordre de St-Benoit, en Hainaut.

Et 2° Robert qui suit.

IV. Robert Colins, dit de Rechem, s'allia avec Madeleine OEM-VAN WYNGAERDEN, qui portait : *d'argent à la fasce de gueules, chargée d'un lion naissant d'or, armé et lampassé d'azur et accompagné de* 15 *gazons de sinople*, 9 *en chef*, 5 *et* 4, *et* 6 *en pointe*, 3, 2 *et* 1 (Fig. 602). Dont :

1° Charles qui suit :

Et 2° Robert Colins, dit de Rechem, marié à Marguerite VAN TEILINGEN. On ignore s'il en a eu des enfants.

V. Charles Colins, dit de Rechem, épousa Berthe VAN POELGEEST. Leurs enfants furent :

1° Engelbert. Son article suit.

Et 2° Charlotte Colins, dite de Rechem, femme d'Antoine von Haghenstein, gentilhomme allemand.

VI. Engelbert Colins, dit de Rechem, épousa Catherine de Bie, et vivait en 1563 comme il paraît par un titre de ce temps-là. Sa postérité nous est inconnue.

Troisième Branche. — Comtes de Mortagne.

III. Jean Colins, dit le Jeune, chevalier (second fils de Jean Bruyninck, dit Colins, et de Catherine de Sicclers), reçut plusieurs blessures à la bataille de Mons-en-Vimeu, l'an 1421, en combattant pour le duc de Bourgogne, son légitime souverain. Il se trouva au siége de Compiègne l'an 1430, et mourut peu après. Il avait épousé Isabeau de Bavedamme, qui portait *de sable à la fasce émanchée de gueules et d'argent de 8 pièces* (Fig. 603). Elle était sœur de Victor de Bavedamme, grand-bailli du pays de Waes en 1421, et vivait encore 1442. Leur fils unique Guillaume suit.

IV. Guillaume Colins, qualifié *noble homme et valeureux seigneur Guillaume Colins, chevalier,* dans son testament du 26 octobre 1478, signala son courage en diverses occasions, et mourut en 1482, après avoir suivi Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, dans toutes ses guerres. — Il avait épousé : 1° Adrienne van der Straeten, qui ne lui donna point d'enfants; et 2° Catherine de Herzelles, laquelle vivait encore le 26 octobre 1478. — Sa première femme portait : *fascé d'azur et d'argent de 8 pièces, au chef d'or chargé de 3 pieds de griffons de sable* (Fig. 604); et les armes de sa deuxième femme étaient : *de gueules au chevron d'or* (Fig. 605). Du second lit naquit un fils unique, savoir :

V. Engelbert Colins. Il acquit, en 1510, la seigneurie et mairie de Ter-Meeren, en la paroisse de Pepinghen, et était mort en 1516. Il portait pour armes : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de 6 tourteaux de même en orle, et pour cimier, un vol aux armes de l'écu,* ce qui a été continué par ses successeurs. Il épousa, du vivant de son père, en 1478, Claire de Wargnies, d'une ancienne maison du Hainaut, laquelle portait : *d'argent à 3 hures de sanglier de sable, défendues d'argent* (Fig. 606). On ne leur connaît d'autre fils que Pierre qui suit.

VI. Pierre Colins, seigneur de Ter-Meeren, se maria avec Marguerite Heyms, laquelle ne vivait plus le 12 janvier 1540. Elle était fille d'Arnould et de Marie de Bronckhorst, et portait : *d'argent à l'étoile à 6 rais de gueules* (Fig. 607). Il mourut le 16 septembre 1572, dans un âge fort avancé, et fut inhumé dans l'église du béguinage d'Enghien, laissant de son dit mariage :

1° Jean, qui suit :

Et 2° François Colins, chanoine régulier de la noble abbaye de Ste-Gertrude à Louvain.

VII. Jean Colins, seigneur de Ter Meeren, fut recommandable par ses vertus guerrières et civiles. Il fit hommage de sa terre et mairie de Ter-Meeren le 26 janvier 1577, servit fidèlement Philippe II pendant les troubles des Pays-Bas, et conserva la ville d'Enghien, dont il était capitaine et garde pour le roi au service de Sa Majesté. — Il se signala en plusieurs autres occasions, en exposant sa vie et ses biens pour le service de son prince, et mourut le 7 mai 1605 à 75 ans. — Sa femme, Jeanne Huysmans, portait : *d'or à une tour ouverte et crenelée de gueules, sommée d'un lion naissant de sable, tenant de la patte droite une épée d'argent, garnie d'or* (Fig. 608). — Ledit Jean Colins fut inhumé, avec son père, dans l'église du béguinage d'Enghien; — leur épitaphe est ainsi conçue :

D. O. M.
Monumentum
Nobilium
D. D. Petri *et* Joannis Colins,
Petrus *avi* Petri Colins, *Patrisque* Joannis,
Corpora juncta sub hoc marmore condit humo.
Quæ prius in Templo jacuere sepulta vetusto
judicii expectant hic tumulata diem.
Ponebat tristi sed pia in parentes recordatione
Petrus Colins *Eques auratus Heetveldensis*
Anno 1612. *Ætatis suæ* 82.
Petrus *obiit* 16 *septembris* 1572.
Joannes *vero* 7 *maii* 1605.

De Jean Colins et de Jeanne Huysmans naquirent :

1° Pierre, dont l'article suit.

2° Jeanne Colins, mariée à Philippe d'Auxy, seigneur de Launoy, dont elle fut la 1e femme, sans enfants.

3° Anne, alliée à Jean Scokart, et veuve de lui avant le 3 janv. 1624.

4° Charles, auteur de la *Branche des seigneurs de Quiévrechin*, ci-après.

Et 5° Josse, tige de la *Branche des seigneurs de Bouchoute*, aussi mentionnée ci-après.

VIII. Pierre Colins, seigneur d'Heetvelde, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, en date du 31 juillet 1630, délivrées à Madrid, et ce en considération qu'il avait servi le roi aux siéges de Tournai, d'Audenarde, de Menin et de Ninove, sous la conduite du duc de Parme, à l'exemple de Jean Colins, seigneur de Ter-Meeren, né en 1530, qui, en qualité de capitaine, a maintenu la ville d'Enghien en la due obéissance contre les entreprises et attentats des rebelles de la couronne, mort en 1605, époux de

Jeanne Huysmans, son père et sa mère, — outre que la famille de Colins serait trouvée dans la liste des nobles du comté de Flandres, dressée par ordre de feu l'archiduc Albert, l'an 1615, de laquelle famille il était issu en ligne directe masculine avec plusieurs notables personnages, entre lesquels aucuns auraient été honorés du titre de chevalier, et dernièrement feu Messire Adrien Colins, président du conseil provincial en Flandre. — Ledit Pierre fut aussi bailli des bois d'Enghien pour le roi Henri IV. Il aima les lettres et a laissé une Histoire de la Maison d'Enghien depuis 1130 jusqu'au XVIIe siècle. — Il mourut le 3 décembre 1646, âgé de 86 ans, ayant épousé : 1° Anne Tricart, dame de Thy et de Wavre-à-Lens, en Hainaut, laquelle portait *d'or au chef d'azur, chargé de 3 molettes d'éperons du champ* (Fig. 609), et mourut le 10 avril 1610, âgée de 55 ans; elle était fille de Jean Tricart, seigneur de Marpigneau, et de Nicole Joy, dame de Thy, sa 1e femme. — Pierre Colins, épousa : 2° Jeanne d'Offignies, laquelle mourut le 10 mars 1633, et fut enterrée à Montigny-lez Lens, en Hainaut; — elle était fille aînée de Jean d'Offignies, seigneur de Morecourt, et en Marche-lez-Ecaussines, chef de la ville de Mons, et de Nicole de Boucq. Voici leurs épitaphes :

En l'église paroissiale d'Enghien :

Monumentum
Nobilis Viri
Petri Colins,
equitis Aurati
Toparchæ Heetveldensis,
qui Patriæ suæ Monumenta scripsit.
Et
D. Annæ Trickart,
primæ ejus Conjugis.
Obiit ille anno 1646. 3 *decembris.*
Illa 1610. 10 *aprilis.*

En l'église paroissiale de Montigny-lez-Lens :

Cy gist
le corps de vertueuse et noble Dame
Madame Jenne d'Offignies,
en son vivant espouse à
Messire Pierre Colins,
chevalier, seigneur de Heetvelde,
laquelle trespassa le 10 *mars* 1633.
Priez Dieu pour son ame.

Pierre Colins n'eut des enfants que de sa première femme; ce furent :

(Du 1er Lit.)

1° Engelbert Colins, né le 3 janvier 1585, baptisé dans l'église de Ste-Élisabeth à Mons, mort le 11 juin 1587, et enterré à Enghien

2° Philippe Colins, seigneur d'Heetvelde et de Wavre, né à Enghien le 8 avril 1586, marié, par contrat du 10 avril 1616, à Charlotte DE FEROZ (ou FERROZ), et mort sans hoirs.

3° Anne Colins, née à Enghien le 1 janvier 1588, mariée à Jacques PRÉVOST, seigneur de le Val, chevalier, châtelain de Genappe, fils de Gilles et de N.... LAMBERT. Elle portait : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de 6 tourteaux de même, rangés en orle;* cimier : *un vol armorié de l'écu, adossé par ses ailerons.* Ce cimier est distingué de celui d'une autre branche de Colins, qui porte pour cimier : *une licorne naissante d'argent,* et écartèle ordinairement ses armoiries de celles de van Royen, qui sont *d'azur à 3 chevrons d'or.* — Leur fille, Pétronille-Antoinette PRÉVOST-DE LE VAL, est prouvée par un acte de l'an 1648.

4° Charles. Son article suit.

5° Gabriel Colins, né à Enghien le 24 janvier 1592, religieux de l'abbaye de Ninove, ordre de prémontré, en Flandre, et prévôt de Renissart, près de Nivelles

6° Un autre Engelbert Colins, né à Enghien le 2 janvier 1594, auteur de la *Branche des comtes de Colins,* rapportée ci-après.

7° Maximilien Colins, né à Mons le 4 février 1596, et baptisé en l'église de St-Germain, religieux à Heylissem, ordre de prémontré, en Brabant.

Et 8° Antoine Colins, estoc de la *Branche des barons de Colins,* ci-après.

IX. Charles Colins, seigneur de Thy et d'Heetvelde, après la mort de son frère aîné, naquit à Enghien le 10 juin 1590, et fut admis à l'état noble du comté de Namur en 1643. Il testa le 18 septembre 1660 à Tarsienne, et mourut le 7 septembre 1661, à 71 ans. (D'après le *Vrai Suppl. au Nob.*, p. 110, et le *Nouv. vrai Suppl.*, p. 87, il mourut en 1667). Il avait épousé, en premières noces, Anne DE FEROZ, et, en secondes noces, par contrat passé au château de Cour-sur-Heur, par devant T. Scaillet, notaire, le 12 août 1624, Jeanne (ou Anne) DE BOURLERS (ou BOURLETZ et BOURLEZ), dite VIRELLES, dame de Blamont, Cour-sur-Heur, alors veuve, en premières noces, d'Antoine DE GLIMES, seigneur de Cour-sur-Heur, et, en secondes noces, de Jean DE KESSEL, seigneur de Blamont, et fille de Thomas DE BOURLERS, dit DE VIRELLES, seigneur et vicomte d'Aherée, mort le 8 juillet 1605, et de Jacqueline DE HANNOY, dite DE FANUELZ, dame de Fanuelz, morte le 12 juin 1641. — Jeanne DE BOURLERS mourut en 1665, et fut enterrée auprès de son troisième mari, Charles Colins, en l'église paroissiale de Tarsienne, avec cette épitaphe :

Icy gist
Noble et généreux Homme
CHARLES COLINS,
seigneur de Thy et d'Heetvelde,
qui trespassa le septième septembre 1661.

Et Noble Dame
Madame
JENNE DE BOURLEZ,
sa compaigne,
laquelle trespassa le 14 de Dec. 1665.
Priez Dieu pour leurs ames.

Quartiers : *Colins*, — *Heyms*, — *Huysmans*, — *Coudenberghe*, — *Trickart*, — *Vely*, — *Joy*, — et *Berlaymont*.

Virelles, dit *Bourlez*, — *Lagny*, — *Pondremy*, — *de Hanry*, — *Fanuels*, — *Namur*, — *Landas*, — et *Hangouart*.

Les enfants de Charles Colins furent :

(Du 1er Lit.)

1° Pierre-Gaspard Colins, seigneur de Thy et d'Heetvelde, capitaine de cavalerie, entretenu du roi d'Espagne, le 25 janvier 1666, mort sans postérité. — Il avait épousé Hélène- (ou Jossine) Aldegonde Colins, sa tante à la mode de Bretagne, fille de Josse Colins, seigneur de Bouchaute, et de sa 2e femme, Marie DE HERZELLES.

2° Jeanne-Marie Colins, femme de Nicolas LE ROYER, seigneur d'Andilli, lieutenant-colonel de cavalerie au service d'Espagne en 1662.

3° Anne-Caroline Colins, religieuse à l'abbaye de Florival, ordre de Cîteaux, en Brabant.

(Du 2d Lit.)

4° Isabelle-Gabrielle Colins, née à Cour-sur-Heur le 14 mai 1625, religieuse à l'abbaye de Soleilmont, ordre de Cîteaux, diocèse de Namur.

5° François. Son article suit.

6° Philippe Colins, né à Cour-sur-Heur le 21 janvier 1629, mort le 31 août 1680.

7° Maximilien Colins, né à Cour-sur-Heur le 12 juillet 1631, mort cornette du baron d'Ossery.

8° Charles-Ignace, souche de la *Branche des seigneurs de Tarsienne*.

9° Alexandre Colins, seigneur et vicomte d'Aherée, par achat du 10 juin 1662, né à Cour-sur-Heur le 26 avril 1636, cornette de la compagnie de son frère, puis colonel au service de la république des Provinces-Unies en 1673, et ensuite colonel d'un régiment d'infanterie allemande pour le service d'Espagne. — Il épousa, par contrat du 13 avril 1681, Aurélie DE RECOURT, dite DE LICQUES, veuve de Guillaume DE LA KETHULLE, seigneur de Haverie, — et fille de Servais DE RECOURT, dit DE LICQUES, baron de Wissenkercke, seigneur d'Audenthun et de Beaufort, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, grand-bailli du pays de Waes, et de Marguerite DE ROBLES-D'ANNAPES. On ignore s'il a eu lignée.

X. François Colins, seigneur de Rochefontaine et de St-Pierre à Ronnet, naquit à Cour-sur-Heur le 18 février 1627. Il fut cornette de cuirassiers dans le régiment de Bredimus, cavalerie allemande au service d'Espagne, ensuite capitaine au même régiment par commission du 7 août 1652, puis colonel-lieutenant du régiment de Waldenborg, aussi cavalerie allemande, capitaine de cuirassiers dans le même régiment, par commission du 27 novembre 1655, et lieutenant-colonel entretenu dans les armées de S. M. C., dès le 5 juin 1664. — Il fut aussi chef et capitaine d'une compagnie de 200 hommes de gens de pied wallons, de nouvelle levée, par commission du 2 mai 1667, et lieutenant-colonel entretenu dans le régiment de cavalerie du duc de Holstein en 1671. — Il se trouva dans ces différents emplois aux siéges de Gravelines et de Dunkerque en 1652; à celui de Rocroy, où il eut une jambe cassée d'un coup de mousquet, en 1653; à la retraite d'Arras, en 1654; à l'attaque des lignes de Valenciennes, où il reçut trois coups de feu, en 1656; et au siége de Saint-Guislain en 1657. Il fut blessé à la tête de son régiment, chargeant les ennemis, et fait prisonnier devant Montmédi, assiégé par le maréchal de la Ferté, en la même année 1657; il paya sa rançon et se trouva encore à la fameuse bataille des Dunes, donnée contre les Français le 14 juin 1658. — Il mourut le 20 mai 1698, à 71 ans, ayant été marié trois fois : en 1es noces, en l'église de Ste-Waudru à Mons, le 4 novembre 1658, à Marguerite-Florence DE HAUDION, née à Malines le 27 mai 1636, morte à Namur le 31 août 1667, à 31 ans, et enterrée à Flawenne, — fille de Conrad DE HAUDION, seigneur de Grauw, mort à Malines le 5 juillet 1693, et de Marie DE MOL, mariée par contrat du 13 janvier 1623, et morte à Mortagne le 1 février 1641; — en 2es noces, en l'église de Notre-Dame à Maestricht, le 1 février 1670, à Ursule-Agnès DE HOENSBROECK, morte sans enfants le 31 août 1680, et enterrée à Oetinghen; cette dame était fille de Conrad HOEN-DE HOENSBROECK, seigneur de Geul et de Bunde, et d'Isabelle DE HAUDION, et était cousine-germaine de feue sa 1e femme; — en 3es noces, par contrat du 21 avril 1684, à Marie-Gabrielle COLINS, sa cousine-germaine, lors veuve de Charles DE ZEVECOTE, seigneur de Soetschoore et Ten-Bossche, laquelle testa le 3 février 1733, par acte passé devant J.-B. Jacobi, notaire à Bruxelles, et mourut peu après le 12 février suivant. — François Colins eut de sa première et de sa troisième femmes les huit enfants qui suivent :

(Du 1er Lit.)

1° Philippine-Josèphe Colins, née à Namur le 6 mars 1660, et y baptisée en l'église de St-Jean, fut mariée sans enfants, avant le 30 octobre 1700, à son cousin-germain François-Ignace COLINS, seigneur de Tarsienne, capitaine de cavalerie au service de France, dont elle fut la 1e femme.

2° Philippe-François-Ferdinand Colins, né à Namur le 31 février 1661, et y baptisé en l'église de St-Jean, fut étouffé par sa nourrice dans la nuit

du 28 au 29 mars suivant, et enterré dans le chœur de ladite église.

3° Antoine-François-Gaspard, qui suit.

4° Anne-Thérèse-Gabrielle Colins, née à Rommet, près de Namur, le 19 mai 1663.

5° Madeleine-Françoise Colins, dame de Manicour, née à Namur le 12 mars 1665, et baptisée à St-Jean de cette ville. Elle vivait non mariée le 30 octobre 1700.

6° Charles-Ignace Colins, né à Namur le 10 novembre 1666, baptisé en l'église de Notre-Dame, mort à Oetinghen le 24 août 1674 (1).

(Du 3e Lit.)

7° Antoine-Philippe Colins, né à Bruxelles le 4 février 1685, et baptisé à St-Jacques de Coudenbergh de cette ville. Il partagea la succession de sa mère le 5 juillet 1734, et mourut sans alliance.

Et 8° Un autre Charles-Ignace Colins, qui ferma la *Branche des vicomtes de Ham*, rapportée ci-après.

XI. Antoine-François-Gaspard Colins, comte et seigneur de Mortagne, seigneur de Ham et d'Oetinghen, naquit à Namur le 17 janvier 1662, et fut baptisé en l'église de Ste-Catherine à Bruxelles, le 20 janvier 1663. — Il fut chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, guidon des gendarmes Dauphins en 1689, puis sous-lieutenant des chevau-légers de la reine en 1690, ensuite capitaine-lieutenant des gendarmes de Bourgogne en 1694, premier écuyer de Son Altesse Royale Madame Elisabeth-Charlotte de Bavière, femme de Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, en 1695, et ensuite son chevalier d'honneur en 1717. — Il mourut à Paris le 24 mars 1720, ayant été marié deux fois : en 1es noces, par contrat passé devant Bailly et Sainfray, notaires au châtelet à Paris (« en présence de nobles et puissants seigneurs Joseph-François-Ancezune duc DE CADEROUSSE, — Philippe-Emmanuel DE CROY, comte de Solre, chevalier des ordres du roi, — Alexis-Henri DE CHATILLON, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère unique de S. M., et autres »), le 27 janvier 1698, Susanne DE MONTGOMMERY, lors veuve sans enfants de Henri GOYON, marquis de la Moussaye, comte de Quintin et de Ploüer, — et fille de Louis DE MONTGOMMERY, chevalier, comte et seigneur de Ducé, près d'Avranches, et de Marguerite DU MAS; en 2es noces, par contrat du 5 février 1717, Charlotte DE ROHAN, née le 2 septembre 1680, fille de Charles DE ROHAN, prince de Guemené, duc de Montbazon, pair de France, mort le 10 octobre 1727, à 72 ans, — et de Charlotte-Elisabeth DE COCHEFILET, sa 2e femme, morte le 24 sept. 1719, à 62 ans. — Antoine-François-Gaspard Colins n'eut point d'enfants de sa

(1) Le t. V des *Fragm. généal.* donne encore une fille du 1er lit, mariée à N.... MICHIELS.

1e femme Suzanne DE MONTGOMMERY, et Charlotte DE ROHAN, sa veuve, se remaria, en 1729, à Hugues comte DE CRÉQUY, ayant eu de son premier mariage une fille unique qui suit.

(Du 2d Lit.)

XII. Élisabeth-Louise Colins, — fille unique, — comtesse de Mortagne, naquit le 4 février 1718. Elle fut mariée, par contrat des 5, 10 et 12 mai 1733, à Philippe-Claude DE BEAUFORT-CANILLAC-MONTBOISSIER, comte de Montboissier, lieutenant-général des armées du roi en 1748, capitaine-lieutenant de la 2e compagnie des mousquetaires. — Il était fils aîné de Philippe-Claude DE BEAUFORT-CANILLAC-MONTBOISSIER, marquis de Montboissier, aussi lieutenant-général des armées du roi, et capitaine-lieutenant de la 2e compagnie de ses mousquetaires, et de Marie-Anne-Geneviève DE MAILLE. — Elle mourut le 31 octobre 1756; son testament fut reçu par Maréchal et Aléaume, notaires à Paris, le 26 dudit mois.

Quatrième Branche.

III. Guillaume Colins (3e fils de Jean Bruyninck, dit Colins, et de Catherine DE SICLERS, ci-devant) vivait en 1442 et tenait sa demeure à Reninghe, dans la châtellenie de Furnes. — Il épousa Marie DE VISCH, de Furnes, laquelle ne vivait plus l'an 1453 (Fig. 595). De cette alliance vinrent :

1° Guislain, qui suit.

2° Péronne Colins, mariée à Arnould VAN GINDERBOVEN, dit VAN DER BEKEN, — fils de Gilles et de Catherine VAN DER EYCKEN. — Il est qualifié « *Docteur ès-droits, maître ès-arts, conseiller et maître des requêtes de Maximilien, roi des Romains,* » dans son testament, fait à Bruxelles le 14 octobre 1488. — Il confirma ce testament à Paris, le 17 juillet 1492, et ne vivait plus le 14 juillet 1493. — Sa veuve, Péronne Colins, vivait encore le 21 novembre 1494 et fut mère d'Ide, qui suit.

Ide VAN GINDERBOVEN, dite VAN DER BEKEN, fut mariée à Corneille VAN THIENWINCKEL, seigneur de Ste-Gertrude-Machelen, chef-mayeur de la ville de Vilvorde. Il ne vint de cette alliance que Pétronille, qui suit.

Pétronille VAN THIENWINCKEL, dame de Ste-Gertrude-Machelen, mourut la veille de St-Laurent de l'an 1553. — Elle avait été mariée, par contrat du 18 juillet 1531, à Gilles DE GOTTIGNIES, chevalier, seigneur de la Haye, de Rogeri et de Queni, en Hainaut, d'où descendent les barons de Gottignies.

Et 3° Guillaume Colins, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Sainte-Walburge à Furnes, qui testa le 28 janvier 1520, et mourut peu après, dans un âge fort avancé.

IV. Guislain Colins, écartela ses armes de celles de sa mère, et ne vivait plus en 1488. Il avait épousé Catherine D'OYE, fille unique de Jean, et de Christine DE JONGHE. Dont :

V. Françoise Colins, fille unique, mariée à Rasse VAN DE WERVE. De cette alliance :

Guillaume VAN DE WERVE, chevalier, seigneur de Schilde, d'Immerse et de Vremdyck, capitaine d'une compagnie de gens de pied Hauts-Allemands pour le service de l'empereur Charles V, et ensuite marckgrave d'Anvers. Il épousa Marguerite SCHEYF, de laquelle il eut :

Anne VAN DE WERVE, alliée à Philippe DE SCHOONHOVEN (d'Arschot de seigneur de Waenrode. De ce mariage sont nées, entr'autres :

1° Philippote DE SCHOONHOVEN, reçue, le 24 juin 1590, chanoinesse de l'illustre chapitre de Susteren, au pays de Juliers.

2° Lucrèce DE SCHOONHOVEN, reçue au dit chapitre en même temps que sa sœur. Les quartiers de ces deux damoiselles sont : *Schoonhoven, Cotereau, — Nassau, — van Haeften, — van de Werve, — Colins, — Sche — van der Merwede.*

Cinquième Branche.

III. Maurice Colins (4e fils de Jean BRUYNINCK, dit Colins, et de Catherine SICLERS, ci-devant), fit le voyage de la Terre-Sainte et mourut vers l'an 1[illegible] — Il avait épousé Béatrix DE WATUWE *(d'argent à 3 losanges de gueules posées en bande)* (Fig. 610), fille de Colard et de Jeanne DE WAERHEM. — Il portait : *d'azur à 3 chevrons d'or.* — Son fils Jean suit.

IV. Jean Colins portait ses armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent à la bande de gueules, accompagnée de 6 tourteaux de même, mis en orle; aux 2 et 3 d'azur à 3 chevrons d'or.* Cimier : *un vol armorié de la bande et des tourteaux, comme au 1er quartier.* — Sa femme, Catherine VOETS DE HOUTEKERCKE *(d'or à trois plantes de pieds au naturel)* (Fig. 611) (1). Elle était fille de Jacques VOETS et d'Albine BELS. — De leur mariage vint Guillaume, qui suit.

V. Guillaume Colins, né à Rexpoede, en la châtellenie de Bergh-St-Winnoc, le 1 novembre 1462, et décédé le 7 octobre 1522. Il portait comme son père. Sa femme, Catherine DE PATVOORDE *(d'or à 3 lions de sable)* (Fig. 612), lui survécut; elle était fille de Rasse et de Péronne VAN DER GAREEST. — Huit enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Guillaume Colins, époux de Jossine VAN EESSENE, veuve de Jean S'PLUYMCOOPERS, échevin du Franc de Bruges. Dont :

Jacqueline Colins (et non Jossine), fille unique, mariée, en premières noces, à Jean WOUTERS, seigneur de Vinderhoute, Meerendré et Hallebast, et, en secondes noces, à Antoine UUTENHOVE.

2° Omer Colins, mort le 4 octobre 1529, enterré dans l'église de Notre-Dame à Bruges. Il avait épousé Cornélie VAN HILLE. De cette alliance vint :

Christine Colins, fille unique, mariée à Adrien DE MOY.

(1) Lisez : d'azur à 3 pieds d'hommes, coupés au naturel.

3° Jean, qui suit.

4° Péronne Colins, mariée, en 1es noces, à Jacques de Gotthem, — et, en 2es noces, à Jean van Royen, seigneur de Paddeschoot, dont elle fut la 2e femme.

5° Jacqueline, mariée à Silvestre Rape.

6° Gilbert, époux d'Aleyde de Baersdorp, de laquelle il n'eut point d'enfant.

7° Jeanne, religieuse à Biervliet.

Et 8° Cornélie Colins, aussi religieuse à Biervliet, où elle vivait encore le 6 mars 1571.

VI. Jean Colins, docteur ès-droits; conseiller au grand-conseil à Malines, par patentes données à Louvain le 27 août 1543, mourut le 7 février 1572. — Il avait épousé Madeleine van den Eeden (*d'or au lion naissant de sable, armé, lampassé de gueules et couronné d'or*) (Fig. 613), fille de Corneille et de Marie Schats. — Ledit Jean Colins portait pour armes comme son père et comme son aïeul. Il fut inhumé, avec sa femme, dans un tombeau en la chapelle du nom de Jésus de l'église de St-Pierre, à Malines. — Leur épitaphe est ainsi conçue :

D. O. M.
Clarissimo Viro
Joanni Colins
U. J. Doctori,
Quondam D. Caroli Imp. ac deinde Philippi
Catholici Regis, tum in secretiori, tum summo
Senatu Mechliniæ Consiliario Primario
ac Libellorum Supplicum Magistro,
Vitâ defuncto anno M. D. LXXII, *consiliariatus* XXX
VII. *Id. febr.*
Parenti Socero q. Pientissimo Liberi, Generiq.
cum dote in divini Officii subsidium posuere
Animâ Æternâ Fruatur Requie.

Quartiers :	*Colins.*	*van den Eeden.*
	Patvoorde.	*Schats.*
	Voets.	*Ysenbrant.*
	van der Gareest.	*Vrancx.*

De Jean Colins et de Madeleine van den Eeden naquirent les 5 enfants qui suivent :

1° Corneille Colins, épousa Barbe van der Ouwermeulen, de laquelle il eut :

Nicole Colins, mariée à Étienne de Steelant.

2° Marie Colins, qui suit.

3° Catherine, femme de Jean-Baptiste KERREMANS, fils d'Antoine et d'Anne DE ROMMERSWAEL, dite CALUWAERT.

4° Madeleine, mariée à Camille VAN CAESTRE.

Et 5° Anne Colins, morte sans alliance en 1597.

VII. Marie Colins (fille de Jean et de Madeleine VAN DEN EEDEN), mourut le 26 décembre 1576, à 41 ans. Elle était veuve, depuis le 4 nov. 1572, de Jacques VAN CAESTRE, fils de Jacques et de Catherine GYSBRECHTS. — Ces époux furent enterrés dans la chapelle du Nom de Jésus de l'église de St-Pierre à Malines, où l'on mit cette épitaphe :

Jesu Redemptori Sacrum
et
Memoriæ Viri CLARI
JACOBI VAN CAESTRE,
Jac. fil. Guil. N. qui vice Soceri A. R. C. M.
Supremi Senatus Senator designatus, ætat.
ann. LII. *obiit prid. Non.* IX^bris^
CIↃ. IↃ. LXXII.
Et illius conjugis
D. MARIÆ COLINS,
Joan. F.
Quæ æt. ultrà ann. XLI.
Obiit VII. *Kal. Jan.* CIↃ. IↃ. LXXVI.
Parentib. cariss. liberi P.
Vove Viator gaudium quiescentib.

Quartiers : *Caestre* — *Colins.*
de Gheusere. — *Patvoorde.*
Gysbrechts. — *van den Eeden.*
Romerswael. — *Schats.*

Sixième Branche. — Seigneurs de Quiévrechin.

VIII. Charles Colins (second fils de Jean, seigneur de Ter-Meeren, et de Jeanne HUYSMANS, dont il a été parlé ci-devant à la 3e branche, degré VII), fut seigneur de Ter-Meeren et de Leembossche. — Il fit hommage de sa terre et mairie de Ter-Meeren le 25 mai 1607, — mourut le 1 mars 1637, et fut inhumé dans la chapelle de St-Nicolas de l'église paroissiale d'Enghien, sous une sépulture portant cette épitaphe :

Monumentum
Nobilis Viri
CAROLI COLINS,
Toparchæ de Leembossche et ter-Meeren,
qui obiit prima Martii anni
Millesimi sexcentesimi trigesimi Septimi.
Orate pro Defuncto.

Ledit Charles Colins avait épousé : 1° Marie Pletinck; et 2°, par contrat du 22 octobre 1602, Guillemette de Hérissem, fille de Philippe, seigneur de Carency, dit Toulifaut en Glabbais, et d'Isabelle de Baillencourt; — ladite Guillemette mourut en 1642, et fut enterrée en l'église paroissiale d'Enghien, avec cette épitaphe :

Cy gist
Damoiselle
Guillemette de Herissem
veufve de feu Sr.
Charles Colins,
vivant Seigneur de ter-Meeren, Leembosch,
écuyer, etc.
Laquelle trepassa le 4 mai 1642.
Prié Dieu pour son ame.

Quartiers : *Herissem.* . . . . . .
Gadan. . . . . . .
Baillencourt. . . . . . .
. . . .

Charles Colins n'eut point d'enfants de son second mariage, mais il eut les quatre qui suivent de son premier :

1° Charles. Son article suit.

2° Jacques, estoc de la *Branche des Seigneurs de Stryhout*, ci-après.

3° Renelle Colins, mariée à Philippe de le Samme, seigneur de Quiéverchin, duquel elle était veuve le 16 mars 1639.

Et 4° Catherine Colins, alliée à Jean Bruneau, écuyer, avec qui elle vivait le 16 mars 1639.

IX. Charles Colins, seigneur de Leembossche et Ter-Meeren, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, données à Madrid le 13 janvier 1650, et mourut le 18 juillet 1653. — Il fut inhumé dans l'église paroissiale d'Herfelingen, près d'Enghien, où l'on plaça son cabinet d'armes, orné de toutes les pièces d'honneur, avec cette épitaphe :

Icy gist
Noble homme
Messire
Charles Colins,
chevalier,
Sr. de Leembossche et ter-Meeren,
Trepassé le dixhuictiesme du mois de Juillet de l'an
M. D. C. LIII.
Priez Dieu pour son ame.

Ledit Charles Colins avait épousé, par contrat du 27 octobre 1616 Angeline DE HERBAIS, nièce de Marie DE HERBAIS, dame de Hontoye, abbesse de Moustier, au comté de Namur, — et fille de Pierre DE HERBAIS, seigneur de Milleghem et de Pépinghen, et de Florence DE SUCCRE. — De ce mariage vinrent :

1° Maximilien, qui suit.

2° Charles, tige de la *Branche des seigneurs de Ter-Meeren*, ci-après.

3° Pierre Colins, qui forma la *Branche des seigneurs d'Heetvelde*, ci-après.

4° Jean-Philippe Colins, chanoine de l'église collégiale de St-Amé à Douai, en 1650.

Et 5° Anne-Marie Colins, religieuse à l'abbaye de la Grande-Bygaerde, ordre de St-Benoit, en Brabant.

X. Maximilien Colins, seigneur de Leembossche, capitaine au Terce de Don Juan DE MONROY en 1650, servit en cette qualité, cette même année, aux siéges de Guise et de la Capelle, et à la bataille de Réthel. — Il fut depuis capitaine d'une compagnie de gens de pied Hauts-Allemands, se signala au siége de Dunkerque en 1652, et obtint, tant en considération de son extraction que de ses services, le titre de *chevalier*, par lettres du roi Philippe IV du 22 avril 1654. — Il avait épousé Marguerite DE LE SAMME, dame de Quiéverchin, de laquelle il eut les deux fils qui suivent :

1° Pierre. Son article suit.

Et 2° Maximilien Colins, seigneur de Quiéverchin, décédé le 17 mai 1733, sans enfants de son épouse Catherine-Françoise DE LE VAL, dame de Biastre, morte le 14 décembre 1736.

XI. Pierre Colins, seigneur de Leembossche, contracta alliance avec Marie-Madeleine BADY. De ce mariage naquit :

XII. Philibert-Antoine Colins, seigneur de Quiéverchin et de Leembossche, épousa de Gaspardine-Caroline-Michelle COLINS, sa cousine issue de germain, — fille aînée de Pierre, seigneur d'Heetvelde et de Thy, et de Jacqueline DE LEEFDAEL. — Dont trois enfants, savoir :

1° Jean-Pierre, qui suit.

2° Philippe-Pierre-Jacques-Edouard-Joseph Colins, lieutenant aux gardes wallonnes en Espagne.

Et 3° Charles Colins, aussi lieutenant aux gardes wallonnes.

XIII. Jean-Pierre Colins, seigneur de Quiéverchin, épousa Marguerite-Marie-Louise COLINS, sa parente, fille de Joseph-Gaspard-Toussaint COLINS, seigneur de Tarsienne, et de Thérèse-Françoise-Marie T'SERCLAES. — Nous ignorons si ces époux ont eu postérité.

Septième Branche. — Seigneurs de Bouchaute.

VIII. Josse Colins (3e fils de Jean, seigneur de Ter-Meeren, et de Jeanne Huysmans, dont il a été parlé ci-devant à la troisième branche, degré VII), fut seigneur de Bouchaute (brisait ses armes d'un annelet d'or sur la bande). Il épousa : 1° Anne Clipels, — et 2° Marie de Herzelles, fille de Guillaume, seigneur de Braeckel, et de Jossine de Clercq. — Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Benoît Colins, seigneur de Bouchaute, colonel d'un régiment d'infanterie au service d'Espagne, tué d'un coup de pistolet dans les guerres d'Allemagne, sans avoir été marié.

2° Engelbert Colins, guidon dans le régiment de Motiamez, mort d'une blessure à la jambe, sans avoir été marié.

3° Charles Colins, prieur des Guillelmites de Beveren, au pays de Waes.

4° Pierre Colins, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, et gouverneur pour le roi d'Espagne de la ville et du château d'Erkelens, au pays de Juliers. — Il épousa Anne de Azevedo, de laquelle il a laissé des enfants. Elle était fille de don André de Azevedo, mestre-de-camp d'un régiment de vingt compagnies de gens de pied, et capitaine d'une compagnie de cuirassiers espagnols, et de Marguerite van der Noot.

5° Jeanne-Adrienne Colins, mariée à don Joseph de Ribera, duquel elle a eu des enfants.

(Du 2d Lit.)

6° Hélène-Aldegonde Colins (1), mariée à Pierre-Gaspard Colins, chevalier, seigneur de Thy et d'Heetvelde, capitaine de cavalerie entretenu au service de S. M. C. le 25 janvier 1666, son neveu à la mode de Bretagne.

7° Marie-Caroline Colins, mariée : 1° par contrat du 18 février 1656, à Pierre Colins, seigneur de Bevinghe, capitaine au terce du comte de Gamarage, fils de Charles, seigneur de Leenbosch, et d'Angeline de Herbais; — et 2° à noble Michel de Crane, écuyer, seigneur de Wyngaerde, bourgmestre de Grammont, duquel il ne paraît pas qu'elle a eu des enfants.

Huitième Branche. — Comtes de Colins.

IX. Engelbert Colins (5e fils de Pierre, seigneur d'Heetvelde, et d'Anne Trickart, mentionnés ci-devant à la *Branche des Comtes de Mortagne*, degré VIII), fut seigneur de Hautbois, lieutenant d'une compagnie libre de 300 allemands, pour le service de S. M. C., en 1623, puis capitaine au régiment de Grobbendonck, infanterie liégeoise, en 1627. — Il épousa Françoise

(1) Selon le tome V des *Frag. généal.*, p. 48, elle se nommait Jossine-Aldegonde.

d'Auxy, sœur germaine d'Édouard d'Auxy, chevalier, seigneur de Launoy, lieutenant-colonel réformé et capitaine d'une compagnie de cuirassiers pour le service d'Espagne, — et fille de Philippe d'Auxy, son oncle, seigneur de Launoy, veuf de Jeanne Colins, sa tante, et de Françoise de Malanoy, sa 2e femme. De ce mariage vint :

X. Claude Colins, capitaine d'une compagnie de cavalerie pour le service d'Espagne, en 1655, qui épousa Anne-Adrienne de Vindere, fille de Jean-Baptiste, sergent-major au service d'Espagne, et de Marie van Swieten, dont il eut les deux fils qui suivent.

1° Adrien-François. Son article suit.

Et 2° Gabriel-Alexandre Colins.

XI. Adrien-François, comte de Colins, seigneur de Sausel, major, commandant les grenadiers du régiment du prince Charles de Lorraine, au service d'Espagne, en 1693, et ensuite colonel d'un régiment de dragons au service de la République des Provinces-Unies, fut honoré, par lettres du roi Charles III, depuis empereur Charles VI, du 15 mars 1709, du titre de *comte de Colins,* pour lui et ses hoirs mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre sur quelque seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas catholiques, et ce en considération des services rendus tant par lui que par les siens. — Ce comte obtint aussi, par les mêmes lettres, la permission de faire supporter ses armes décorées d'une couronne de marquis, par deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière aux armes de Colins. — Il avait épousé : 1° Philippine-Gertrude de Rop; et 2° Lucie van den Broeck, fille de Pierre van den Broeck, chevalier, conseiller-pensionnaire et greffier des états de Brabant, et de Liévine-Cornélie de Vaegere. — Ses enfants, au nombre de neuf, furent :

(Du 1er Lit.)

1° Alexandre-Nicolas Colins, mort dès 1693.

2° Françoise-Philippine, aussi morte dès 1693.

3° Angélique-Alexandrine.

4° Ignace-François.

5° Anne-Marie-Charlotte.

6° Charlotte-Jacqueline-Constance Colins.

(Du 2d Lit.)

7° Henri-François-Guillaume Colins, chanoine.

8° Pierre-Philippe, qui suit.

Et 9° Charles-Henri-Guillaume Colins, capitaine au service de l'impératrice-reine, mort à Luxembourg et enterré aux Dominicains de cette ville.

XII. Pierre-Philippe, comte de Colins, seigneur de Lisseweghe, lieutenant de la garde impériale et royale des hallebardiers à Bruxelles. — Il épousa

Marie-Pétronille-Alexandrine LE PREVOST, comtesse de le Val, fille unique de Joseph-François, comte de le Val, et de Cornélie-Alexandrine VOET, de laquelle il a eu des enfants, parmi lesquels une fille, qui suit.

XIII. N...., comtesse de Colins, fille aînée, mariée, en 1761, à François-Joseph DE STASSART, alors capitaine, puis major au service de l'impératrice-reine, — fils de Jacques-Joseph DE STASSART, seigneur de Corioulle, conseiller d'état et président du conseil de Namur (Voyez DE STASSART).

Neuvième Branche. — Barons de Colins.

IX. Antoine Colins, chevalier (7e fils de Pierre, seigneur d'Heetvelde, et d'Anne TRICKART, sa 1re femme, dont il a été fait mention ci-devant, à la *Branche des Comtes de Mortagne*, degré VIII), naquit à Mons, le 20 janvier 1598, et fut baptisé en l'église de St-Nicolas de cette ville. — *Il brisa ses armes d'une molette d'éperon d'or, au haut de la bande*, et eut la seigneurie de Wavre en partage. — Il fut reçu docteur ès-droits à Louvain, en 1630; fait conseiller de la cour souveraine de Hainaut, à Mons, le 1 mars 1639; conseiller au grand-conseil à Malines, en juin 1650; président du conseil d'Artois, par patentes du 14 août 1653; commissaire député par S. M. C., pour l'exécution du traité de paix des Pyrénées et l'établissement des limites entre les deux couronnes d'Espagne et de France, en 1660 et 1661; nommé conseiller au conseil privé du roi aux Pays-Bas, le 24 juin 1663. — Il prêta serment en cette qualité, le 4 août suivant, mourut le 16 octobre 1666, âgé de 68 ans, et fut inhumé dans la chapelle de St-Corneille, de la prévôté de Renissart, près de Nivelles, avec cette épitaphe.

D. O. M.
Icy gist noble Seigneur
Messire
ANTOINE COLINS,
chevalier, conseiller et maistre au Requestes
de Sa Máj. en son Conseil privé, lequel
après avoir esté commis à l'exécution
du traité de paix de l'an 1659,
et establissement des limites entre
les deux couronnes. Dieu qui
avoit aussi limité ses jours
l'at appellé de ce monde
le 16 *d'Octobre* 1666.
Requiescat in Pace.
Amen.

Quartiers :

Colins.	*Trickart.*	*de Vroey.*	*Everard.*
Heyms.	*Velu.*	*de Smets.*	*Gorop.*
Huysmans.	*Joy.*	*Geeux.*	*Stues.*
Fromont (1).	*Berlaymont.*	*van den Bossche.*	*Roesen.*

(1) Froidmont? Coudenberghe.

Antoine Colins avait épousé, en 1631, Catherine DE VROEY, née le 10 septembre 1611, fille d'André DE VROEY, secrétaire de la ville de Louvain, et de Philippote EVERARD. — Elle mourut le 20 mars 1697, et fut enterrée à Bruxelles, où elle gît dans le chœur de l'église paroissiale de Notre-Dame de la Chapelle, avec cette épitaphe :

de Vroey.	*Icy gist*	*Everard.*
de Smets.	*Dame*	*Gorop.*
Geex.	CATHERINE DE VROEY,	*Staes.*
van den Bossche.	*veufve de feu Messire*	*Roosen.*

ANTOINE COLINS,
chev. sgr. de Wavre, consr. du conseil
privé de Sa Ma^té^, son commissaire
pour l'exécution des Traitez de paix des années
1648 *et* 1659.
Décédé le 16 *8bre* 1666, *âgé de* 68 *ans, enterré*
à Renissart près de Nivelle.
Elle mourut le 20 *mars* 1697, *âgée de* 86 *ans.*
Priez Dieu pour leurs ames.

D'Antoine Colins et de Catherine DE VROEY naquirent dix enfants, savoir :

1° Péronne-Philippote Colins, née à Louvain le 20 janvier 1632, et baptisée en l'église de St-Michel; mariée, par contrat du 30 avril 1655, passé par devant Charles Bonduel, notaire à St-Omer, à Charles COLINS, seigneur de Ter-Meeren, conseiller fiscal du conseil d'Artois, puis conseiller de la cour souveraine de Hainaut, à Mons, son cousin issu de germain. — Elle testa, étant veuve de lui, à St-Omer, le 8 mai 1659, par devant J. Cardocq et J. Girardot, notaires royaux d'Artois, et mourut le 3 juin de la même année 1659. Elle fut enterrée aux Dominicains de St-Omer, où se voit sa sépulture avec son épitaphe.

2° Jeanne-Marie Colins, née à Louvain le 9 mars 1633, et y baptisée en l'église de St-Michel, mourut à St-Omer le 31 mai 1681. Elle avait été femme de Jean-Baptiste DE LABEN, seigneur de Cambreni, dont elle eut deux filles, savoir :

a. Marie-Louise-Antoinette-Félix DE LABEN, née à St-Omer le 6 novembre 1660, et baptisée en l'église paroissiale de St-Denis de la dite ville.

Et *b*. Marie-Catherine-Louise DE LABEN, née à St-Omer le 30 juillet 1671, et y baptisée en l'église de St-Denis.

3° Philippe-François, qui suit.

4° Joseph-Lambert Colins, né à Malines le 11 septembre 1636, et y baptisé en l'église de St-Rombaut, mort le 26 mai 1639.

5° Guillaume Colins, né à Malines le 23 juin 1639, et y baptisé à St-Rombaut, mort à Mons le 26 janvier 1640. Il fut enterré en l'église de Ste-Waudru de cette ville.

6° Anne-Gabrielle Colins, née à Mons le 7 décembre 1641, et y baptisée à St-Germain, morte le 11 janvier 1643, et fut enterrée en l'église de Ste-Waudru au dit Mons.

7° Antoine-Pierre Colins, seigneur de la Croix, né à Mons le 4 juin 1644, et y baptisé à St-Germain, épousa Anne VAN ASSCHE, et mort après le 27 septembre 1726. Dont :

Catherine-Norbertine COLINS-DE LA CROIX, fille unique, mariée à don Emmanuel-André SOLARES, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, lieutenant-colonel du régiment du duc d'Arschot en 1707, depuis créé *marquis del Campo*, mort gouverneur d'Ostende.

8° Marie-Gabrielle Colins, née à Mons le 17 juillet 1647, et baptisée à St-Germain, mourut le 12 février 1733. Elle avait été mariée . en premières noces, le 30 octobre 1670, à Charles DE ZEVECOTE, seigneur de Soetschoore et Ten-Bossche, capitaine d'une compagnie de 200 hommes de gens de pied wallons, de nouvelle levée, pour le service d'Espagne, par commission du 15 juin 1635, commandant pour le roi à St-Pol en 1636, et à Bohain en 1637, mort le 1 septembre 1675, fils d'Antoine DE ZEVECOTE, seigneur de Ten-Bossche, mort le 29 août 1640, et de Marguerite EVERARD, dame de Soetschoore, morte le 29 octobre 1608; — et en deuxièmes noces, par contrat du 21 avril 1684, à François COLINS, seigneur de Rochefontaine et de St-Pierre-à-Ronnet, son cousin-germain.

9° Jean-François-Maximilien Colins, jésuite, né à Mons le 23 avril 1650, et y baptisé à St-Germain.

10° Pierre-Ignace Colins, conseiller au conseil de Brabant, et ensuite au conseil privé à Bruxelles, né à Malines le 5 mai 1651 et y baptisé à St-Pierre. Il épousa, en 1es noces, Anne-Caroline VAN ALTERE, fille de Jean et de Prisca GLORIBUS; — et, en 2es noces, Marie-Anne-Madeleine DELLA FAILLE, veuve de François DE MONCHEAU, conseiller au conseil de Flandres, et fille d'Engelbert DELLA FAILLE, baron d'Esteinpuis, et de Marguerite-Frédericque-Hiéronime DE MARSELAER. Il testa le 31 août 1726, et mourut peu après, la même année. — Sa veuve lui survécut jusqu'au 2 janvier 1730, et fut enterrée à Ste-Gudule à Bruxelles, avec cette épitaphe :

Dame MARIE-ANNE-MAGDALAINE
DELLA FAILLE,
fille de Messire ENGELBERT *et de Dame*
MARGUERITE DE MARSSELAER,
Epousa en 1 *nopces noble homme* F. DE MONCHEAUX,
conseiller du conseil de Flandres,
et en 2 *nopces Messire* PIERRE-IGNACE COLINS,
conseiller du souverain conseil de Brabant,
mort conseiller du conseil privé de S. M. I. et C.
aux Pays-Bas, décédée sans hoirs
le 2 *janvier* 1730.

Pierre-Ignace Colins n'eut que deux filles de son premier mariage, savoir : Catherine-Françoise et Anne-Marie-Philippine Colins, toutes deux mortes avant lui.

X. Philippe-François baron de Colins, seigneur de Wavre à Lens, en Hainaut, et de Wayenesse à Rymenam, en Brabant, naquit à Malines le 18 sept. 1631 et y fut baptisé en l'église de Ste-Rombaut. — Il fut élu d'Artois en 1658, ensuite conseiller au conseil de Namur en 1664, puis conseiller et avocat-fiscal au grand-conseil à Malines. En considération de ses services et de sa noble extraction, le roi Charles II lui accorda le titre *de baron*, et pour *supports de ses armes, deux griffons d'or, tenant chacun une bannière aux émaux de son blason*, par lettres du 25 octobre 1693. — Il testa le 10 octobre 1695, par devant Jean de West, notaire à Malines, et mourut avant le 7 novembre 1696. — Il avait épousé, en 1es noces, Jeanne-Catherine DE ALCANTARA, fille unique de don Pedro DE ALCANTARA, gouverneur de Lierre, et de Catherine VAN DER DILFT; en 2es noces, Barbe-Thérèse VAN DER LAEN, veuve de Jean VECQUEMANS, seigneur de Bodeghem, conseiller au conseil de Brabant, laquelle testa à Malines le 2 novembre 1702, et mourut peu après, le 28 novembre suivant. — Elle était fille de Jean-Baptiste VAN DER LAEN, chevalier, seigneur de Lassus, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne, et de Barbe-Philippote DE CAMARGO, baronne du St-Empire. Il n'eut des enfants que de son 1er mariage, savoir :

(Du 1er Lit.)

1° Pierre-Antoine, qui suit.

2° Ladislas-Philippe Colins, cornette de cavalerie au service de S. M. C., lequel testa à Luxembourg le 23 décembre 1700, et mourut avant le 4 juin 1701, sans avoir pris d'alliance.

Et 3° Charlotte-Catherine Colins, mariée, en 1es noces, à Jean-Laurent DE VROEY, son oncle à la mode de Bretagne, fils de Jean-François, seigneur de Linden, et de Marie LINTERMANS, et, en 2es noces, à François VERHOEVEN, chevalier, seigneur de Steldershoven, avec lequel elle vivait le 24 novembre 1703.

XI. Pierre-Antoine baron de Colins, seigneur de Wavre et de Wayenesse, puis de Ste-Gertrude-Machelen, par l'acquisition qu'il en fit, mourut le 10 août 1742. — Il avait épousé Anne-Éléonore EDWARDS, dite TREVOR, laquelle mourut le 3 décembre 1763, fille de Thomas-Everard, seigneur de Santberghe, et d'Isabelle-Jacqueline VAN CRANEVELT. De ce mariage :

XII. Marie-Josèphe-Ferdinandine-Rose baronne de Colins et de Ste-Gertrude-Machelen, dame de Wavre, Wayenesse et Sandtberghe, en Flandres, fille unique, naquit à Bruxelles le 20 mars 1708, et morte le 2 juin 1778. — Elle avait été mariée, en 1729, à Jean-Baptiste-Victor, légitimé DE B[illegible]VIÈRE, comte de Grosberg, chambellan de l'électeur de Bavière, du [illegible]

électeur de Cologne, et du feu cardinal-évêque, prince de Liége, etc., etc. (Voyez ci-devant, page 117, article DE BAVIÈRE).

Dixième Branche. — Seigneurs de Tarsienne.

X. Charles-Ignace Colins (4e fils de Charles, seigneur de Thy et d'Heetvelde, et de sa 2e femme Jeanne DE BOURLERS, dont il a été parlé ci-devant à la *Branche des comtes de Mortagne*, degré IX), naquit à Cour-sur-Heur le 3 mars 1634, et fut seigneur de Tarsienne et de l'état noble de Namur. Il mourut le 13 mars 1696, à 62 ans. — Il avait été marié à Anne-Gertrude DE NOLLET, fille de Gilles et d'Aleyde DE PASTOUR. Trois enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Gaspard-Charles Colins, baptisé à Tarsienne le 18 août 1670, chanoine de l'église de St-Vincent de Soignies, le 1 novembre 1692, puis chanoine et chancelier de Tournai dès le 5 août 1719, vivant encore le 4 nov. 1729.

2° François-Ignace, qui suit.

Et 3° Philippe-Louis Colins, dit le chevalier de Tarsienne, qui vivait en 1700, comme conste par un acte du 30 octobre de cette même année.

XI. François-Ignace Colins, seigneur de Tarsienne, de l'état noble de Namur, capitaine de cavalerie au service de France, épousa, en 1es noces, avant le 30 octobre 1700, Philippine-Josèphe Colins, sa cousine-germaine, fille aînée de François Colins, seigneur de Rochefontaine et de St-Pierre-à-Ronnet, et de Marguerite-Florence DE HAUDION, sa 1e femme; et, en 2es noces, Isabelle-Pétronille Colins, sa parente, fille d'Antoine-Charles Colins, seigneur de Ter-Meeren, capitaine de cavalerie au service d'Espagne, et de Marie-Félix DE BOCCABELLA. — Sa 1e femme mourut sans hoirs, et sa 2e lui donna trois enfants, savoir :

1° Joseph-Gaspard-Toussaint, dont l'article suit.

2° Marie-Pétronille-Susanne Colins, morte le 13 août 1778, ayant été mariée, le 16 juillet 1746, à Henri-Antoine-Gaspard T'SERCLAES, né le 6 novembre 1717, trésorier, puis surintendant du rivage de la ville de Bruxelles, frère de Thérèse-Françoise-Marie T'SERCLAES, mentionnée plus bas.

Et 3° Marie-Jeanne-Josèphe Colins, mariée à Charles-François-Albert VERTEGANS-DE MIRAUMONT, prévôt d'hôtel de la cour de Bruxelles.

XII. Joseph-Gaspard-Toussaint Colins, seigneur de Tarsienne, épousa Thérèse-Françoise-Marie T'SERCLAES, née le 29 juillet 1722, fille de Joseph-François-Philippe et de Marie-Barbe-Josèphe-Françoise MARULLI. Leurs enfants furent :

1° Alexandre-Joseph, qui suit.

2° Landelin-François-Joseph Colins, né le 20 octobre 1750, enseigne aux gardes wallonnes.

3° Charles-Philippe-François, né le 31 mai 1752, chanoine de Tournai et de Leuze.

4° Alexandre-Charles-Philippe Colins, né le 30 octobre 1753, capitaine au régiment d'infanterie de Deynse, plus tard Kaunitz.

5° Henri-Marie-Philippe Colins, né le 22 avril 1759, enseigne au régiment d'infanterie de Vierset.

6° Ferdinandine-Marie-Flore.

7° Marguerite-Marie-Louise Colins, mariée à Jean-Pierre Colins, seigneur de Quiéverchin, fils aîné de Philibert-Antoine Colins, seigneur de Quiéverchin et de Leembossche, et de Gaspardine-Caroline-Michelle Colins-d'Heetvelde.

8° Anne-Marie-Rosalie Colins.

Et 9° Ferdinandine-Alexandrine-Marie-Josèphe Colins.

XIII. Alexandre-Joseph Colins, seigneur de Tarsienne, né le 20 avril 1749, fut enseigne de grenadiers au régiment des gardes wallonnes, en Espagne.

Onzième Branche. — Vicomtes de Ham.

XI. Charles-Ignace Colins (fils cadet de François et de sa 3e femme, Marie-Gabrielle Colins, mentionnés ci-devant à la *Branche des Comtes de Mortagne*, degré X), naquit le 15 janvier 1687 et fut baptisé en l'église paroissiale de St-Jacques de Coudenbergh, à Bruxelles. — Il devint seigneur et vicomte de Ham, par la donation que lui en fit Antoine-François-Gaspard Colins, son frère consanguin, par acte du 21 août 1716. — Il servit en qualité de cornette de cavalerie à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre 1709, et fut capitaine d'une compagnie de dragons arquebusiers à cheval, au régiment d'Aquaviva, au service d'Espagne, par commission du 1 avril 1710. — Il épousa Jeanne-Marie-Ignace de Vroey, sa nièce à la mode de Bretagne, veuve de Jean-Philippe de Alvarado y Bracamonte, et fille de Jean-Laurent de Vroey et de Charlotte-Catherine Colins. — Cinq enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1° Antoine-Charles-François Colins, qui suit.

2° Jean-Guillaume Colins, dit le chevalier de Ham, chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, d'abord colonel-lieutenant, commandant le régiment de Murray, infanterie wallonne, puis colonel avec pension, chambellan actuel de LL. MM. II., lieutenant de la garde impériale et royale des hallebardiers à Bruxelles, et gentilhomme de la chambre de la noblesse des états du pays et comté de Hainaut. — Il fit les campagnes de 1757, 1758, 1759, 1760, 1761 et 1762, et se trouva à la bataille de Prague, comme aussi à la défense de cette ville, pendant son blocus, sous les ordres du duc Charles-Alexandre de Lorraine, — au combat de Gorlitz où il entra le premier, à la tête de sa compagnie, dans les retranchements des ennemis, — à l'attaque des retranchements du prince de Bevern.

devant Breslau, — aux batailles de Lissa, de Hochkirchen et de Lignitz, — au combat d'Adelsbach, où, par ses belles actions, il mérita d'être fait chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, — au combat de Lietmansdorf, — et à l'action qui eut lieu entre l'armée impériale et celles des Prussiens, sur une montagne nommée Haydberg, en Silésie, l'an 1762. — Il n'était pas marié en 1779.

3° Marie-Pétronille-Ignace Colins, morte religieuse ursuline, à Mons.

4° Jeanne-Louise Colins, mariée à François-Joseph DE VIRON-D'OOSTKERCKE, dont elle devint veuve sans enfants en 1764.

Et 5° Anne-Charlotte Colins, religieuse aux dames nobles de Berlaimont, à Bruxelles.

XII. Antoine-Charles-François Colins, seigneur et vicomte de Ham, capitaine au régiment de Ligne, infanterie wallonne, né à Bruxelles et y baptisé dans l'église de Ste-Marie de Finis-Terræ, le 12 décembre 1721, fut tué pour le service de l'impératrice-reine à l'action qui eut lieu le 7 sept. 1757 entre l'armée impériale et celle des Prussiens, près de Gorlitz, en Lusace. — Il avait épousé, par contrat passé le 12 novembre 1749, par devant A. Roquet, notaire à Namur, Marie-Félix-Françoise COLINS, sa nièce à la mode de Bretagne, baptisée à Tarsienne le 21 avril 1719, décédée en décembre 1756, fille de Pierre-Albert, seigneur de Ter-Meeren, et de Marie-Gabrielle-Caroline DE ZEVECOTE, dame de Soetschoore. — De ce mariage vinrent :

1° Pierre-Albert-Antoine Colins, qui suit.

2° François-Joseph-Philippe-Léopold Colins, né et baptisé à Bruges, le 18 juin 1754.

Et 3° Jeanne-Louise-Agathe Colins, dite *Mademoiselle de Ham*, baptisée en l'église de St-Gilles à Bruges, le 26 avril 1753; reçue chanoinesse à Andenne, après avoir fait preuve de 16 quartiers, le 21 avril 1771.

XIII. Pierre-Albert-Antoine Colins, seigneur et vicomte de Ham, baptisé en l'église de St-Jean à Namur, le 25 décembre 1751, sous-lieutenant aux gardes wallonnes en Espagne.

Douzième Branche. — Seigneurs de Stryhout.

IX. Jacques Colins (second fils de Charles, seigneur de Ter-Meeren, et de Marie PLETINCK, sa première femme, dont il a été parlé ci-devant, sixième Branche, seigneurs de Quiéverchin, degré VIII), fut seigneur de Stryhout, et bourgmestre de la ville de Grammont, en Flandre. Il fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, du 6 mars 1651, et eut de Marie DAELMAN, sa femme, les neuf enfants qui suivent :

1° Charles Colins, seigneur de Stryhout.

2° Louis Colins, capitaine d'infanterie au service d'Espagne, mort au siége de Mouzon, et enterré dans l'église du faubourg de cette ville, le 17 octobre 1650, sans avoir pris d'alliance.

3° Jean.

4° François.

5° Anne.

6° Gabrielle.

7° Marie-Philippine.

8° Thérèse.

Et 9° Marguerite Colins.

Treizième Branche. — Seigneurs de Ter-Meeren.

X. Charles Colins (second fils de Charles, seigneur de Leembossche, et d'Angéline DE HERBAIS, cités à la sixième Branche, seigrs de Quiévrechin, IXe degré), fut seigneur de Ter-Meeren, conseiller fiscal du conseil d'Artois, puis conseiller de la cour souveraine de Hainaut, à Mons, où il mourut en octobre 1658. — Il avait épousé, par contrat du 30 avril 1655, Péronne-Philippote COLINS, sa cousine issue de germain, morte le 3 juin 1659, — fille aînée d'Antoine COLINS, chevalier, seigneur de Wavre, président du conseil d'Artois, et de Catherine DE VROEY. — De cette alliance naquirent trois enfants, savoir :

1° Antoine-Charles, qui suit.

2° Catherine-Françoise Colins, née à St-Omer le 16 avril 1657, et baptisée à St-Denis de cette ville.

Et 3° Pierre-Albert Colins, né à St-Omer, après la mort de son père, le 15 novembre 1658, et baptisé en la dite église de St-Denis. — Il épousa Isabelle-Marguerite BLONDEL, de laquelle il paraît ne pas avoir eu d'enfants.

XI. Antoine-Charles Colins, seigneur de Ter-Meeren, capitaine de cavalerie au service d'Espagne, né à St-Omer le 1 mars 1656, y fut baptisé en l'église paroissiale de St-Denis. — Il porta les armes avec distinction, et rendit hommage, le 9 octobre 1687, de sa terre et mairie de Ter-Meeren. — Il avait épousé, par contrat du 25 mai 1682, Marie-Félix DE BOCCABELLA, baptisée à Hombeeck, près de Malines, au mois d'octobre 1659, fille de Jean-Baptiste DE BOCCABELLA, seigneur de Steenwerve, et de Marguerite DE MAHY-DE CHAMBRUN. — Quatre enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Pierre-Albert, dont l'article suit.

2° Marie-Isabelle Colins, qui fut femme de François COURTIN, écuyer, seigneur de Nanteuil, lieutenant-colonel du régiment de la Luserne, avec lequel elle vivait le 23 avril 1706. — Il était fils de Jacques COURTIN, écuyer, seigneur de Nanteuil et de la Grange-rouge, et de Marie DE COURT, sa deuxième femme.

3° Isabelle-Pétronille Colins, mariée à son parent François-Ignace Colins, seigneur de Tarsienne.

Et 4° François-Alexandre Colins, vivant le 23 avril 1706.

XII. Pierre-Albert Colins, seigneur de Ter-Meeren, né à Namur et y baptisé le 29 avril 1684, en l'église de St-Nicolas, fut capitaine d'infanterie au service de S. M. C. — Il prêta hommage pour sa terre et mairie de Ter-Meeren, le 23 mars 1716, et fut admis dans l'état noble de Namur le 8 juin 1723. — Il avait épousé Marie-Gabrielle-Caroline de Zevecote, dame de Soetschoore, sa cousine issue de germain, baptisée le 8 août 1701, en l'église de Ste-Pharaïlde à Gand, — fille unique de Charles-Antoine-Honoré de Zevecote, seigneur de Soetschoore, Maete et Ten-Bossche, mort le 29 sept. 1727, et de Marie-Jeanne de Brouchoven, sa première femme, morte le 21 mars 1708. Leurs enfants furent :

1° Antoine-Philippe Colins, seigneur de Ter-Meeren, Maete et Soetschoore, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, capitaine au service de France dans le régiment royal allemand, cavalerie. — Il n'était pas marié en 1779.

2° Eugène-Philippe-Joseph-Dieudonné.

3° Joseph-Dominique, officier d'infanterie au régiment de Ligne, en 1763.

4° Philippe-Antoine-François, aussi officier au régiment de Ligne, infanterie, en 1763.

5° Pierre-Joseph.

6° Marie-Félix-Françoise Colins, baptisée à Tarsienne le 21 avril 1719, morte en décembre 1756. — Elle avait été mariée, par contrat du 12 novembre 1749, à Antoine-Charles-François Colins, seigneur et vicomte de Ham, son oncle à la mode de Bretagne.

Et 7° Josèphe-Alexandrine-Albertine Colins.

Quatorzième Branche. — Seigneurs d'Heetvelde.

X. Pierre Colins (troisième fils de Charles, seigneur de Leembossche, et d'Angéline de Herbais, mentionnés à la sixième Branche, seigneurs de Quiéverchin, IXe degré), fut seigneur de Bevinghe, capitaine au terce du comte de Gamarage, et se trouva aux siéges et prises de Courtrai et de Furnes en 1648, — à la bataille de Réthel, où il fut blessé en 1650, — aux siéges et prises de Gravelines et de Dunkerque en 1652, — et à la retraite d'Arras en 1654. — Il mourut avant le 10 novembre 1669, ayant épousé, par contrat du 18 février 1656, Marie-Caroline Colins, sa tante à la mode de Bretagne, fille cadette de Josse Colins, seigneur de Bouchaute, et de Marie de Herzelles, sa seconde femme. — Cette dame survécut à son mari et convola, en secondes noces, avec noble Michel

DE CRANE, écuyer, duquel elle paraît ne pas avoir eu d'enfants; elle avait eu de son premier mari les six enfants qui suivent :

1° Élisabeth-Marie-Angéline Colins, baptisée le 20 mai 1660.

2° Pierre, qui suit.

3° Gaspard.

4° Hélène-Aldegonde.

5° Caroline.

Et 6° Jeanne-Adrienne Colins.

XI. Pierre Colins, seigneur d'Heetvelde et de Thy, naquit à Bruxelles le 10 juin 1661, et y fut baptisé en l'église paroissiale de Ste-Catherine. — Il épousa Jacqueline DE LEEFDAEL, fille de Jacques, seigneur de Liefferinghen, major et commandant de Bois-le-Duc, et de Jacqueline-Marguerite UUTENHOVE (Voyez DE LEEFDAEL, *famille*). De ce mariage naquirent :

1° Philippe-Pierre-Jacques, qui suit.

2° Michel Colins, seigneur de Thy, aide-major de la compagnie flamande des gardes du corps du roi d'Espagne. Il épousa Marie-Crescense DE VILLA PLANA, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, savoir :

Marie-Jeanne Colins, mariée au marquis DE MOUY, d'une maison illustre de Picardie, laquelle remonte son origine à Goulhard DE MOUY, chevalier, vivant en 1150, et dont la branche aînée a eu l'honneur de donner une femme à la maison de Lorraine, en la personne de Claude, marquise DE MOUY, laquelle fut mariée, en 1585, à Henri DE LORRAINE, frère de Louise DE LORRAINE, femme de Henri III, roi de France, dont elle fut, par cette alliance, la belle-sœur. — Ils eurent pour fils, Louis, marquis DE MOUY.

3° Gaspardine-Caroline-Michelle Colins, mariée à Philibert-Antoine COLINS, seigneur de Quiéverchin et de Leembossche, son cousin issu de germain.

4° Pierre-Joseph-Antoine Colins, chanoine-régulier de la noble abbaye de Ste-Gertrude, à Louvain, et pléban d'Arschot, né à Heetvelde le 2 mars 1713, décédé le 18 avril 1754, à 41 ans.

5° Charles-Joseph-Bonaventure-Benjamin Colins, abbé d'Eenaeme, près d'Audenarde, et conseiller d'état de l'impératrice-reine au gouvernement des Pays-Bas autrichiens.

6° Catherine-Isabelle Colins, prieure de l'hôpital à Grammont.

Et 7° Marie-Aimée Colins.

XII. Philippe-Pierre-Jacques Colins, seigneur d'Heetvelde et de Liefferinghen, en Flandres, chevalier de la cour souveraine de Hainaut, à Mons, et gentilhomme de la chambre de la noblesse des états du pays et comté de Hainaut. — Il épousa Marie-Anne DE SCHREVEL, dont naquirent :

1° Maximilien Colins, fils aîné.

2° Philippe, second fils.

3° Marie-Antoinette, unique fille.

La maison DE COLINS porte pour armes : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de 6 tourteaux de même, mis en orle. — L'écu timbré d'une couronne de marquis et supporté par deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière chargée du même blason* (Concession du 15 mars 1709). (Fig. 614).

(*Nob.*, pp. 312, 380 et 628; *Suite du Suppl.*, 1614-1630, p. 185; *Vrai Suppl.*, p. 109; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 83 et 183; *Fragm. généal.*, t. V, p. 48.)

COLLIN.

Les enfants de Jean Collin furent anoblis avec rétroaction de noblesse en la personne de feu leur dit père, par lettres du 12 février 1744.

Armes : *écartelé, 1 et 4 d'argent à 3 fasces de sinople, au lion de gueules brochant sur le tout, armé, lampassé et couronné d'or; 2 et 3 d'argent à 3 fusées accolées en fasce de gueules* (Fig. 615).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 256; *État armorial*, p. 9.)

COLOMA.

Famille originaire du Dauphiné, nommée primitivement *Colombe*, établie en Catalogne avant l'année 1282.

I. Don Francisco Coloma, capitaine-général des galères de Martin d'Aragon, roi de Sicile, en 1409, épousa Guillena DE MONCADA. De cette alliance vint :

II. Don Gaston Coloma, chevalier de l'ordre de Montesa. Sa femme, Maria GALCERAN-Y ALAGON, le rendit père de Juan, qui suit.

III. Don Juan Coloma, seigneur d'Alfajarin, épousa, en secondes noces, Juana DE HEREDIA. Dont :

1° Don N.... Coloma, fils aîné. — De lui descendent les *comtes d'Elda* et les *marquis d'Espinar*.

Et 2° Don Francisco, qui suit.

IV. Don Francisco Coloma, chevalier de l'ordre de St-Jacques, et *vecdor-général* du royaume de Sicile, épousa : 1° Teresa DAVILA, et 2° LUCRECIA DEL BALZO. Du premier lit vint :

V. Don Juan Coloma, qui épousa Teresa SARMIENTO-DE SOTOMAYOR, de laquelle il eut Juan, qui suit.

VI. Don Juan Coloma, chevalier de l'ordre de St-Jacques, marié, le 9 nov. 1548, à Maria FERNANDEZ, fille et héritière de don Pedro, seigneur de Bobadilla. De ce mariage naquit, entr'autres, Pedro qui suit.

VII. Don Pedro Coloma, seigneur de Bobadilla, escrivano-mayor du royaume de Cordoue, contador mayor de l'armée aux Pays-Bas et du conseil de guerre

de S. M. C., acheta, le 29 juillet 1586, la baronnie de Bornhem de don Félice d'Avalos Arragon Alonso y Aquino, marquis de Pescara et del Vasto. — Il avait épousé, le 28 janvier 1585, Jeanne L'Escuyer (ou L'Escuried), vicomtesse de Dourlens, dame de Brestel, Terna, Allennes, Moriensart et Seroulx (ou Seroux), fille de Robert et d'Éléonore le Vasseur, qui mourut le 22 octobre 1615, à 81 ans. — Il mourut le 27 décembre 1621, à 65 ans. Ses enfants furent :

1° Alexandre Coloma, baron de Bornhem, capitaine de cavalerie légère et commissaire-général de celle commandée par le duc de Némours pour l'état de Milan contre le duc de Savoie. Il mourut sans enfants en 1625.

2° Don Diégo Coloma, seigneur de Bobadilla, gentilhomme du roi Philippe.

Et 3° Pierre, qui suit.

VIII. Pierre Coloma, baron de Bornhem, vicomte de Dourlens, seigneur de Brestel, Terna, Allennes, Moriensart et Seroulx, commissaire du roi au renouvellement des magistrats de Flandres en 1646, 1647 et 1649, mourut le 9 octobre 1656, au château de Bornhem. Il avait épousé, le 11 octobre 1629, Cornélie de Vos, dame de Beaupré, Hamme et Hendecordel, laquelle lui survécut jusqu'au 26 juin 1636. Cette dame était fille de Pierre de Vos, créé chevalier le 28 novembre 1600, seigneur de Beaupré, et de Catherine Cabillau, dame de Ham. — Leurs enfants furent :

1° Jean-François, qui suit.

Et 2° Pierre Coloma, dont la postérité suivra après celle de son frère Jean-François.

IX. Jean-François Coloma obtint, par lettres du roi Philippe IV du 2 mai 1658, l'érection en *comté* de sa baronnie de Bornhem. — Il fut aussi comte de Mariackercke, vicomte de Dourlens, seigneur de Bretel, Terna, Allennes, Beaupré, et mourut le 24 juin 1700. — Il avait épousé, le 28 juin 1654, Marie-Thérèse d'Ongnies, chanoinesse de Maubeuge, laquelle mourut à Malines le 7 décembre 1712. Cette dame était fille de Claude d'Ongnies, chevalier, par érection du 6 mai 1624, comte de Coupigny et de Morchoven, seigneur de Pamele, Beyerlant, Bachendorp, etc., chef des domaines et finances aux Pays-Bas, conseiller d'état d'épée, — et de sa 2e femme Anne de Croy-Solre. De cette alliance sont sortis neuf enfants, savoir :

1° François-Claude Coloma, qui suit.

2° Charles-Joseph Coloma, seigneur de Terna et d'Allennes, comte de Bornhem, mort sans hoirs.

3° Alexandre Coloma, seigneur de Beaupré, mort en 1714, sans enfants de son épouse Thérèse-Isabelle d'Oosterlinck, fille de Philippe, seigneur de Bousdael, et de N.... de Romrée.

4° N.... Coloma, mort sans postérité.

5° Marie-Françoise Coloma, alliée à Ignace-Philippe comte de Lannoy et de Beaurepaire.

6° N.... Coloma, fille.

7° N.... Coloma, fille.

8° N.... Coloma, fille.

Et 9° Marie-Florence Coloma, fille cadette, dame de l'ordre de la croix étoilée, laquelle hérita, le 15 novembre 1724, du comté de Bornhem et de la vicomté de Dourlens, et mourut à Bruxelles le 16 novembre 1759. Elle avait été mariée : 1° à Jean-Théodore DE CORSWAREM, comte de Niel, seigneur de Landelis, Bomerée, Mercenéau, etc.; colonel de cavalerie au service des États-Généraux des Provinces-Unies, mort le 29 sept. 1713; — 2° en 1714, à Jean-Jacques-Alexandre DE CORSWAREM, seigr du Vivier, chambellan actuel de l'empereur Charles VI, et grand-maître de l'argenterie de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante-générale des Pays-Bas autrichiens, duquel elle n'eut point d'enfants. (Voyez DE CORSWAREM.)

IX. Pierre Coloma, IIe du nom (second fils de Pierre Ier et de Cornélie DE VOS, ci-devant), fut créé baron de Moriensart par lettres du 30 juillet 1657, et mourut le 12 juin 1676. — Il avait épousé, le 20 juin 1668, Anne-Elisabeth DE BEJAR, dame de Westacker, Oosthove, Crayenhove et Ransbeeck, laquelle mourut le 25 juillet 1715, à 64 ans. De cette alliance vinrent :

1° Marie-Isabelle-Thérèse Coloma, morte à marier le 19 décembre 1689.

2° Jean-Pierre, qui suit.

3° Jeanne-Isabelle-Claire Coloma, morte le 4 mai 1742, sans enfants, ayant été mariée, en 1es noces, à Jérôme-Théodore baron DE COPIS et du St-Empire, seigneur de Bindervelt, mort en 1721; et, en 2es noces, à Joseph-Benoît-Casimir LE ROY, libre baron du St-Empire, seigneur de Libertange, remarié, le 2 juillet 1742, avec Marie-Élisabeth ARAZOLA DE ONATE.

4° Jean-François Coloma, mort en bas-âge le 3 mai 1676.

Et 5° Jean-Alphonse, dont l'article suivra ci-après.

X. Jean-Pierre Coloma, baron de Moriensart, né à Anvers le 15 mai 1670, mourut à Malines le 5 mai 1714. Il avait épousé, le 31 août 1706, Marie-Claire-Philippine DE ROMRÉE, dame de l'ordre de la croix étoilée, laquelle se remaria au frère de son mari, dont elle avait eu les 5 enfants qui suivent :

1° Pierre-François-Engelbert. Son article suit.

2° Alphonse-François-Joseph Coloma, capitaine d'infanterie au régiment de Königsegg, né à Malines le 22 février 1709, mort à Péterwaradin, en Hongrie, le 13 novembre 1739.

3° Rose-Alexandrine Coloma, née à Malines en mai 1710, mariée, le 8 avril 1744, à Nicolas-Jean-Eugène VAN DER DILFT, bourgmestre de Bruxelles en 1755, 1756, 1757 et 1758.

4° Jeanne-Cornélie Coloma, née en juin 1711, morte sept semaines après sa naissance.

Et 5° Antoine-François Coloma, chanoine et écolâtre de la cathédrale de Tournai, le 15 septembre 1738.

XI. Pierre-François-Engelbert Coloma, baron de Moriensart, membre de l'état noble du duché de Brabant, naquit à Malines le 12 mars 1708. — Il n'était pas marié en 1759.

X. Jean-Alphonse Coloma (troisième fils de Pierre II et d'Élisabeth DE BÉJAR, mentionnés ci-devant), naquit à Anvers, après la mort de son père, le 28 janvier 1677. Il fut successivement conseiller au grand-conseil à Malines le 13 novembre 1711, avocat-fiscal en août 1714, conseiller-régent du conseil suprême à Vienne en 1725, créé comte de Coloma le 3 août 1728, chef et président du conseil privé aux Pays-Bas et conseiller d'état le 31 mai 1733. — Il mourut à Bruxelles le 7 janvier 1739, ayant été marié deux fois : 1°, le 29 décembre 1705, à Barbe LE POYVRE, née à Bruges le 1 décembre 1678, et morte à Malines le 21 octobre 1724; — 2°, le 21 février 1729, à Marie-Claire-Philippine DE ROMRÉE, veuve de son frère aîné, de laquelle il n'eut point d'enfants (Voyez DE ROMRÉE et LE POYVRE). De son premier mariage vinrent :

1° Pierre-Alphonse, qui suit.

Et 2° Charles-Vital-Alexandre Coloma, né à Malines le 28 février 1718, élevé page de l'archiduchesse Marie-Élisabeth, puis chambellan honoraire de l'impératrice-reine. Il mourut le 21 novembre 1758, ayant épousé, le 11 juillet 1745, Eugénie-Françoise-Ignace ROOSE, baronne de Leeuw-St-Pierre, etc., fille unique et héritière de Philippe-François-Pierre ROOSE, baron de Leeuw-St-Pierre, seigneur de Froidmont, Ham-sur-Sambre, etc., et de Marie-Caroline-Françoise VAN DER GRACHT (Voyez ROOSE). De cette alliance naquirent :

A. Marie-Philippe-Guislaine Coloma, née à Malines le 13 juin 1746.

B. Jean-Ernest-Guislain-Xavier Coloma, né à Malines le 4 décembre 1747.

Et *C.* Une fille posthume, née le 20 mars 1759.

XI. Pierre-Alphonse-Liévin, comte de Coloma, né le 12 novembre 1707, épousa à Malines, le 2 mars 1745, Agathe VAN DER LAEN, morte en couches le 16 février 1754, fille de Henri-Jean-Baptiste, seigneur de Lassus, écoutête de Malines depuis le 7 août 1743, et de Françoise-Josèphe DE ROBIANO. Dont :

1° Henri-Pierre-Philippe Coloma, né le 26 juin 1748.

2° Jeanne-Agathe-Marie Coloma, née le 17 mars 1750.

3° Régine-Marie-Agathe Coloma, née le 18 septembre 1751.

Et 4° Rose-Marie-Agathe Coloma, née le 16 février 1754.

Armes de la maison DE COLOMA : *d'azur à la bande d'or, accotée de deux colombes d'argent, becquées et membrées de gueules; — à la bordure d'or, chargée de 8 taux, ou béquilles de St-Antoine, d'azur* (Fig. 616).

(*Nob.*, pp. 548, 552, 566 et 725; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1650, p. 152; 1686-1762, p. 80; *Fragm. généal.*, t. III, p. 142.)

DE COLTE.

Henri de Colte, échevin de la ville de Bastogne, fut anobli par lettres du 30 mai 1753.

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 261.)

LE COMTE.

Baudry le Comte, chevalier, seigneur de Fronlay et de Ploich, capitaine de cavalerie au service de l'empereur Charles-Quint et du roi Philippe II, son fils, épousa Marie Wallerand. De ce mariage :

Aimery le Comte, chevalier, seigneur de Fronlay et de Ploich, secrétaire du conseil privé des Pays-Bas, par patentes du 17 juillet 1580. — Il épousa Anne Madoets, sœur et héritière d'Alexandre Madoets, chevalier, président de la chambre des comptes en Brabant, par patentes du 23 août 1624, et fille de Pierre Madoets et de Jeanne de Morchoven, dite van der Streepen. De cette alliance naquirent :

1° Jean le Comte, seigneur de Jandrain, secrétaire et garde des chartes du conseil privé des Pays-Bas, créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 28 fév. 1628. Il mourut secrétaire d'état le 3 décembre 1663, après avoir été envoyé-extraordinaire de S. M. C. à la cour de Lorraine en 1632.

Et 2° Louis le Comte, seigneur d'Orville, Ste-Marie-Gest, St-Jean-Gest et St-Remy-Gest, lieutenant grand-veneur et gruyer de Brabant, mort le 22 mai 1651, étant veuf depuis le 13 août 1647 d'Anne Hellincx. Dont :

Charles-Philippe-Alexandre le Comte, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, seigneur d'Orville et de St-Remy-Gest, écuyer de l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas. Il obtint *deux lions d'or pour supports*, par lettres du roi Philippe IV du 1 février 1650.

Armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 quintefeuilles de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, une aigle naissante de sable* (Fig. 617).

(*Nob*, pp. 227 et 504.)

DE CONDÉ.

Jean de Condé obtint réhabilitation de noblesse par lettres de l'an 1663.

(*Nob.*, p. 427.)

DE CONDÉ.

Pierre de Condé épousa Anne Oemen, fille de Jean et d'Anne Vincx, dont il eut :

Charles de Condé, époux de Claire Grusset. De cette alliance vint :

Jean de Condé, qui épousa Adrienne Coppens, laquelle le rendit père de Jacques, qui suit.

Jacques de Condé, secrétaire de la ville de Bruxelles, épousa Madeleine Geubles. Dont :

Jacques de Condé, seigneur de Boiselles, premier secrétaire de la ville de Bruxelles, puis conseiller de Brabant. Il obtint le titre de chevalier, une couronne d'or au lieu de bourlet, et deux lions de même pour supports, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de Condé, et à sénestre à celles d'Oemen, par lettres du roi Charles II, données à Madrid le 2 février 1673.

Armes : *d'azur à une coquille d'argent, accompagnée de 3 étoiles à 6 rais d'or* (Fig. 61).

(*Nob.*, p. 464.)

DE CONINCK.

I. Jacques de Coninck épousa Martine DE RUDDERE, et en eut :

1° Jacques, qui suit.

Et 2° N.... de Coninck, femme de N.... MEYNTKINS, seigneur de Geluwe. De cette union vint :

Liévine MEYNTKINS, mariée à Pierre DE SCHEPPERE, fils de Gérard, et de Jossine GRENAET.

II. Jacques de Coninck, selon titres de 1615, épousa Jeanne DE MOOR, ex-mattre Elisabeth VAN CANEGHEM, et gît avec elle en l'église de St-Michel à Gand. De ce mariage vinrent :

1° François de Coninck, avocat au conseil de Flandre, qui, par son épouse Jossine MUSAERT, fille de George, bailli d'Axel, et de Jossine DE CONINCK, sa 2e femme, fut père de :

A. Gaspard-Ignace de Coninck, époux de Claire MUSAERT, fille de George, et de Marie DE CONINCK. Dont :

Albert de Coninck.

Et *B*. Catherine de Coninck, mariée à Fréderic-Ignace NIEULANT.

Et 2° N.... de Coninck, qui suit.

III. N.... de Coninck épousa N.... VAN DER CRUYCEN (d'autres disent que ce de Coninck est fils de Jacques et de Martine DE RUDDERE). De cette alliance naquit :

IV. Thomas de Coninck, qui épousa N.... VAN DYCK. Dont :

1° Marguerite de Coninck, mariée, le 12 avril 1653, à Jean-Baptiste BAUWENS-VAN DER BOYEN.

2° Jacques-Félix, qui suit.

Et 3° N..... de Coninck (1), qui épousa une dame dont nous ignorons le nom, laquelle le rendit père de Charles-Philippe, qui suit.

Charles-Philippe de Coninck, bailli de Sotteghem, épousa : 1° N.... TOEBAST (2), et 2°, le 17 janvier 1764, Jeanne-Catherine VAN DER VARENT, fille de Louis. De ces deux mariages vinrent :

(1) Lisez : Louis-Ignace de Coninck, seigneur d'Overbrouck, né à Gand en 1656, qui épousa Élisabeth PEETERS, dite STOMMELINCX.

(2) Lisez : Cornélie TOEBAST, fille de Paul et de Catherine DE SMET.

(Du 1er Lit.)

a. Baudouin-Charles-Philippe de Coninck, seigneur de Nieuwerkercke, d'Overbrouck et de Wouterinck, épousa, en premières noces, Marie-Anne VAN DER MOESEN, laquelle mourut sans postérité; — en secondes noces, le 17 janvier (février?) 1764, Jeanne-Marie-Albertine DEL RIO, née le 19 mai 1729, décédée aussi sans postérité le 30 septembre 1767, — fille de Pierre-François DEL RIO, et de Marie-Isabelle-Françoise DE LA WOESTYNE (voir l'article DEL RIO); — et, en troisièmes noces, le 16 janv. 1770, Marie VAN ZUYLEN-DE NYEVELT, fille de Jacques-Rodolphe, et de Marie WOELAERT, sa 2e femme. — Il mourut le 1 août de la même année 1770, laissant un fils posthume, savoir : Patrice-Charles-Guillaume de Coninck, né à Bruges le 19 novembre 1770.

(Du 2d Lit.)

Et *b.* N..... de Coninck, sous-bailli de Sotteghem.

V. Jacques-Félix de Coninck, seigneur d'Overbrouck, conseiller en Flandres, mourut le 26 janvier 1684, ayant épousé Anne VAN HOOBROUCK, fille de Louis, trésorier de la ville de Gand, et de Liévine DORMAEL, dame d'Axelwalle. De ce mariage :

VI. Abraham-Joseph de Coninck, fut maintenu dans sa noblesse, anobli en tant que de besoin et créé *chevalier du St-Empire,* lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 2 mars 1719, enregistré dans la matricule de l'empire. — Il mourut conseiller au conseil de Flandre le 8 déc. de l'année suivante, ayant épousé Marie-Anne BAUDEWYNS, décédée le 17 août 1719. — Par lettres du 16 mars 1735, leurs enfants obtinrent confirmation de noblesse avec rétroaction au 2 mars 1719. Ces enfants furent :

1° Marie-Anne de Coninck, mariée à Charles van Hoobrouck, seigneur de Truf, dont la mère était Robertine SNEPS.

2° Jacques, mort sans alliance en 1745.

3° Abraham, aussi décédé en célibat en 1749.

4° Louis-Joseph, chanoine de St-Bavon, à Gand, le 8 septembre 1744.

5° Philippine-Thérèse de Coninck, mariée, en 1es noces, à Pierre-Ignace DE CORTE, lieutenant-colonel, mort le 2 mars 1741, et, en 2es noces, à N.... D'AZUARA, fils de François, gouverneur de Carthagène, et de Marie-Colette VAN DER HAEGHEN.

Et 6° Jean-Baptiste, qui suit.

VII. Jean-Baptiste de Coninck, bailli de St-Bavon, épousa Françoise-Isidore D'AZUARA (1), morte le 3 avril 1751, fille des susdits François et Marie-Colette VAN DER HAEGHEN. De cette alliance vinrent :

(1) Lisez : Françoise-Isidore-Marie-Nicole D'AZUARA Y GRANDIA (Voir *Complément au Nob. des Pays-Bas,* p. 44).

1° Louis-Joseph (1).
2° Jean-Baptiste.
3° Marie-Colette-Elisabeth.
Et 4° Colette de Coninck.

Armes de la famille DE CONINCK : *d'azur à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois oiseaux, dits roitelets, d'or, 2 en chef et un en pointe. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or, d'azur et d'argent.* Cimier : *un roitelet de l'écu, entre un vol d'azur* (Fig. 619). — Le *Nouveau vrai Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 213, donne pour *cimier* aux armes d'Abraham-Joseph de Coninck, mentionné ci-devant au degré VI, *un corbeau de sable entre un vol d'or et d'azur.*

(*Nob.*, pp. 669 et 762; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1650, p. 49; *Vrai Suppl.*, p. 274; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 215 et 261; *Fragm. généal.*, t. I, p. 228; *Correct. intéress.* p. 5.)

DE CONINCK.

Simon de Coninck fut créé chevalier par lettres du 28 septembre 1629.

(*Nob.*, p. 257.)

DE CONINCK.

Jean-Albert de Coninck, né à Gand, fut anobli par lettres du roi Charles II du 9 avril 1687.

(*Nob.*, p. 548.)

DE CONINCK. — Voyez DE REY.

CONTOT ou COUTOT.

Christophe Contot ou Coutot, sommelier de la panneterie du roi, fut anobli par lettres dépêchées à St-Laurent-le-Royal le 7 octobre 1595.

(*Nob.*, p. 98.)

COOLMAN.

Jean-Baptiste Coolman, seigneur de Ter-Cameren et d'Anvaing, en Flandres, fut anobli avec pouvoir d'ajouter à ses armes une couronne sur l'heaume, au lieu de bourlet, par lettres du 8 mars 1758; mais étant décédé avant l'expédition de ces lettres patentes, S. M. déclara, par acte du 5 juin de la même année, qu'elles doivent avoir la même force et vigueur comme si elles eussent été expédiées avant

(1) Louis-Joseph de Coninck, chevalier, seigneur d'Oultre, St-Gilles, Denderbeke, Swyvique et Cambeke, épousa à Gand, le 10 février 1770, Jeanne-Colette DE BERLAERE, fille de Jean-Baptiste, chevalier, et d'Anne-Marie-Ferdinande COOLMAN (Voir même ouvrage).

le jour du décès dudit Coolman. — Il était fils de Jean-Baptiste Coolman et de Anne-Marie FIEFVETZ, et frère de Marie-Anne Coolman.

Ledit Jean-Baptiste Coolman, seigneur de Ter-Cameren et d'Anvaing, épousa Thérèse-Albertine STALINS, laquelle le rendit père de Ferdinand-Joseph Coolman, lequel se maria, le 29 septembre 1758, avec Marie-Madeleine-Adrienne DE TASSIS, née le 8 février 1732, fille aînée d'Ignace-François DE TASSIS, seigneur de Baleghem, mort en 1737, et de Marie-Louise-Colette-Scholastique VAN DER HAGHEN, baronne de Herderssem, au pays d'Alost, dame du pays de Rosselaer, de Meere et de Wulfsberghe.

La famille COOLMAN porte pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à 3 merlettes de sable; aux 2 et 3 de gueules à 3 sautoirs d'or, à la bordure de même;* cimier : *une merlette de sable entre un vol d'argent et de sable* (Fig. 620).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1630, p. 25; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 294; *Fragm. généal.*, t. V, p. 54; *État armorial*, p. 9.)

COOLS. — Voyez DE XAVIER.

COOSMANS.

Adam Coosmans, épousa N...., dont il eut Guillaume Coosmans, marié à Anne VAN DER GUCHT, morts tous deux en 1639. De ce dernier mariage vinrent : 1° Jean; — 2° Jacques; — 3° Jeanne Coosmans, femme de Diégo CARPENTIER; et 4° Pierre Coosmans, allié à Jeanne LALLAERT.

Un Jean Coosmans, peut-être celui mentionné plus haut, fut seigneur de Meere, secrétaire au fait de la direction du commerce des Pays-Bas avec les royaumes d'Espagne, ensuite conseiller et receveur-général du pays et comté d'Artois, et finalement greffier des domaines et finances du roi, fut créé chevalier par lettres du 4 mai 1654. — Il épousa : 1° Émérentiane CARNERO, fille d'Antoine, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, seigneur de Chapinerie, secrétaire de la chambre et état de Castille; — 2° Anne LAUTENS, fille de Marc, conseiller et avocat fiscal de Flandre. — Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Marie-Ernestine-Louise Coosmans, mariée à Antoine VAN HULTEN, échevin de la ville de Gand, fils d'Adrien.

(Du .... Lit.)

2° Jacques-Godefroid Coosmans.

3° Pétronille-Isabelle Coosmans, religieuse de la Visitation à Bruxelles.

Et 4° Nicolas-Engelbert Coosmans.

Armes : *d'azur au cœur d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent* (Fig. 621)

(*Nob.*, p. 329; *Vrai Suppl.*, p. 159; *Nouv. vrai Suppl*, p. 122; *Fragm. généal.*, t. II, p. 68. *Mélang. de Généal.*, p. 402.)

COOTS.

Raphaël Coots, ancien conseiller de la ville de Bruges, fut créé chevalier par lettres datées de Madrid du 22 mars 1686.

(*Nob.*, p. 536.)

DE COPPENS.

Charles-Ferdinand-Joseph de Coppens, seigneur d'Eeckenbruggen, à Gand, fut créé baron le 30 nov. 1766; il portait : *d'or à une tête de sanglier de sable, défendue d'argent, languée de gueules, percée d'une flèche au naturel, en bande, la pointe en haut* (Fig. 622).

(*État armorial*, p. 9.)

COPPIETERS.

Pierre-François Coppieters, avocat au conseil de Flandres, épousa Jeanne-Barbe Thyerion, de laquelle il eut :

Jacques Coppieters, seigneur de Hollebeke, anobli par lettres du roi Charles II du 25 septembre 1689.

Armes : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de* 3 *coupes couvertes de même,* 2 *en chef et* 1 *en pointe;* cimier : *une coupe de l'écu* (Fig. 623).

(*Nob.*, p. 558; *Vrai Suppl.*, p. 262; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 177.)

COPPIETERS DE CRUYSHILLE.

Charles-Henri Coppieters, seigneur de Cruyshille, conseiller et receveur-général des domaines au quartier de Bruges, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI du 22 avril 1733, enregistré dans la matricule de l'empire. Des lettres du 11 décembre 1734 le créèrent chevalier avec rétroaction au dit diplôme de 1733.

Armes : *parti d'azur et de gueules, à une épée d'argent, garnie d'or, posée en barre sur le parti, et une coupe couverte d'or, brochante sur le tout* (Fig. 624).

(*Nob.*, pp. 741 et 754; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 253.)

DE CORDES.

I. Arnould de Wadripont, dit de Cordes, épousa Anne Morel, de laquelle il eut les deux fils qui suivent :

1° Jean de Cordes, seigneur de Guisegnies, homme d'armes, etc., obtint, en 1531, de l'empereur Charles-Quint, permission de porter ses armes : *d'or à* 2 *lions adossés de gueules, armés et lampassés d'azur, les queues entrelassées, — à la bordure engrêlée de gueules* (Fig. 625), pour lui, ses enfants et les successeurs de ses grand'père et père, lesquelles armes ses ancêtres avaient longtemps délaissées pour hantise hors du pays, tant en Italie qu'ailleurs. Il prouva qu'il était descendu du sang et de la maison de Cordes, et qu'il fut reconnu pour tel par Arnould, seigneur de Wadripont;

par Pierre, son frère; par Jean DE CORDES, seigneur de la Chapelle, et par Josse, seigneur de Basseghem.

Et 2° Jérôme, qui suit.

II. Jérôme de Cordes, seigneur de Guisegnies, après le décès de son frère Jean, épousa Agnès BERNARD, fille de Simon, seigneur de Lucin, Taintignies, Beaudignies, etc., et de Jeanne DE LANDAS, morte en 1596. De ce mariage :

III. Charles de Cordes, seigneur de Guisegnies, épousa : en 1es noces, Barbe DE LE CAMBE, dite GANTHOIS, fille de Denis DE LE CAMBE, dit GANTHOIS, seigneur de la Haye, et d'Hélène DE VARENNES (1); en 2es noces, Marie BERNARD; et en 3es noces, Jeanne ALEGAMBE, née le 26 janvier 1554, fille de Quintin, seigneur de Hamel à Esplechin, de Cauchevaque à Warcoing, de Mortagne et d'Engelmarez; conseiller de l'empereur Charles-Quint, etc., et de Marie DE LE CAMBE, dite GANTHOIS. (Voyez ci-devant page 17, degré III, 5°). Du premier mariage vinrent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Marie de Cordes, mariée, le 19 juin 1602, à son cousin Maximilien BERNARD, seigneur de Florent et de Bettignies, puis d'Esquelmes, etc., chevalier par création de 1612; fils de Florent et de Catherine BERNARD. Dont postérité. (Voir ci-devant page 167, degré IX.)

IV. Jean de Cordes, seigneur de Guisignies et de la Barre, lieutenant-général des bailliages de Tournay et Tournesis, épousa : Jeanne-Françoise DE LA MOTTE, fille de Jean, seigneur d'Ingoyeghem et de Jacqueline VAN DER CAMEREN. Dont :

1° Alexandre, qui suit.

2° Marie de Cordes, mariée : 1° à Pierre HACCART, seigneur de Malsen, fils de Jacques et de Catherine VAN DEN HEEDE; et 2° à Jean-Baptiste DELLA FAILLE, président du conseil en Flandres, chevalier en 1644, seigneur d'Assenede, Ste-Marie-Lierde, St-Pol et de Nieubourg, veuf, en premières noces, d'Anne-Marie VAN DEN BROUCKE (*Fragm. généal.*, t. III, p. 45; — voyez l'article DELLA FAILLE).

Et 3° Louise de Cordes, prieure du couvent de Sion à Audenaerde, morte en 1673, le 10 février, à 64 ans.

V. Alexandre de Cordes, seigneur de Guisegnies, de la Barre et d'Hourdellies, épousa Florence DE TASSIS, fille de Maximilien, seigneur de Vratys, et de Florence LE POYVRE. — Elle était sa veuve le 3 décembre 1650. De cette alliance naquirent :

1° Maximilien de Cordes, mort sans génération.

Et 2° Jeanne-Louise de Cordes, dame de Guisegnies et d'Hourdellies,

(1) Ceci ne s'accorde pas avec ce que nous avons dit ci-devant, page 383, d'après le *Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, savoir que Denis DE LE CAMBE, dit GANTHOIS, n'eut point d'enfants de sa première femme Hélène DE VARENNES, mais bien Barbe et Marie de sa deuxième femme Anne DE MASSIET.

mariée à Pierre HACCART, seigneur de Meaulnes, — fils de Pierre, seigneur de Malsem, et de Marie DE CORDES. Dont :

Pierre-Louis HACCART, seigneur de Meaulnes et de Guisegnies, vendit la seigneurie de Hourdellies le 27 novembre 1699. — Il fut père de Jean-Baptiste HACCART, seigneur de Meaulnes, bourgmestre d'Audenarde en 1725, lequel eut pour femme Anne-Antoinette RODRIGUEZ D'EVORA Y VEGA, fille de Lopez-Marie RODRIGUEZ D'EVORA Y VEGA, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, créé marquis de Rodes et baron de Berleghem, en 1682, et d'Anne-Isabelle DE CORTEWYLE (Voyez l'article DE RODRIGUEZ).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 19.)

DE CORDES, issu de RENIALME.

I. Charles de Renialme, épousa Françoise DE BOMBERGHE, fille de Corneille et d'Agnès PEETERS, dite VRANCX. Leurs enfants furent :

1° Corneille, qui suit.

2° Agnès de Renialme, morte le 11 janvier 1579, laquelle avait été mariée à Diégo ou Jacques DE AYALA, seigneur de Vuerdersteyn, qui lui survécut jusqu'au 12 avril suivant. Il était fils de Jean-Rodriguez DE AYALA-PALENCIA, corrégidor-major de Burgos, en Espagne, et de dona Elvira SANCHEZ-DE PESQUERA. (Voir ci-devant, p. 77, degré II.) Dont postérité.

3° Françoise de Renialme, mariée à Lancelot DE ROBIANO, mort le 3 mai 1565, à 65 ans, fils de Jean-Antoine et d'Agnès ALLEMANNI-THADEI. Dont postérité. (Voir DE ROBIANO.)

Et 4° Elisabeth de Renialme, décédée le 8 septembre 1557, ayant été mariée à Jean-Baptiste SCHOTTI, né à Vénise le 30 août 1532, lequel convola en 2es noces, en 1558, à Jeanne ROVELASCA, et mourut à Utrecht, le 9 octobre 1599. — Il était fils de Rigo SCHOTTI et de Peregrina FAILLERY.

II. Corneille de Renialme, mort le 10 mai 1583, avait épousé Marie VAN DEN CRUYCE, fille de François et de Gertrude JANSSENS, d'Alckmaar. Leurs enfants furent :

1° Lancelot, qui suit.

2° Françoise, mariée, en 1556, à André SNELLINCK.

3° Gertrude, mariée à Gaspard VAN SURCK.

4° Marie de Renialme, laquelle fut femme de Jacques TAETS.

III. Lancelot de Renialme, épousa, en 1574, Marie DE CORDES, sœur de Jean, seigneur de Wichelen, et fille de Jean DE CORDES et d'Isabelle DE PRUENEN. De cette alliance vint :

IV. Jean-Charles de Renialme, seigneur de Wichelen, Cherscamp, Reeth et Waerloos, fut adopté, en 1607 et 1615, aux nom et armes DE CORDES, par Jean DE CORDES, son oncle maternel, adoption qui fut autorisée et

confirmée par acte du roi Charles II du 9 août 1691. — Il mourut le 18 août 1641, ayant été marié trois fois : 1° à Isabelle VAN DER DILFT, sa cousine-germaine, morte le 5 avril 1612, fille d'Edouard, chevalier, seigneur de Doorne et de Leeuwerghem, bourgmestre d'Anvers, et de Jossine DE CORDES, sa troisième femme; 2° le 3 octobre 1617, à Jacqueline VAN CAESTRE, morte en 1618, fille de Jean, conseiller au grand conseil à Malines, et d'Isabelle D'ITTRE; et 3° à Isabelle DE ROBIANO, sa cousine sous-germaine, morte en 1668, fille de Balthazar, trésorier-général des domaines et finances des archiducs Albert et Isabelle, et leur ministre plénipotentiaire au congrès d'Anvers, en 1610, et de Marie DE SMIDT. De ces trois mariages vinrent les sept enfants qui suivent :

(Du 1er Lit.)

1° Arnould. Son article suit.

2° Edouard de Renialme, dit de Cordes, capitaine au service d'Espagne.

(Du 2d Lit.)

3° Jean-Charles de Renialme, dit de Cordes, seigneur de Ter-Meeren, créé chevalier en 1663, épousa Charlotte DANEELS, fille de Jean-Baptiste, baron d'Attenrode, et de Philippine-Christine DE HOVINE ou HOVYNES. (Voir DANNEEL, *famille*, et ATTENRODE, *seigneurie.)* De ce mariage naquirent :

A. Jean-Baptiste-Adrien-Joseph de Cordes, seigneur de Ter-Meeren et de la baronnie d'Attenrode, mort sans alliance le 11 février 1713.

B. François-Charles de Cordes, seigneur de Beersele, mort également sans alliance en 1702.

Et *C.* Anne-Marie-Thérèse de Cordes, héritière d'Attenrode, Ter-Meeren et Beersele, née le 27 août 1665, morte le 28 novembre 1735. Elle avait été mariée, le 2 avril 1699, à Jacques-Nicolas DE MAN, seigneur des deux Lennicke, de Lodyck, de Nieuw-Stryen, etc., conseiller et vice-chancelier du conseil de Brabant, mort le 15 octobre 1726.

(Du 3e Lit.)

4° Balthazar de Renialme, dit de Cordes, trésorier de la ville d'Anvers, époux de Marie-Béatrix DELLA FAILLE. Dont postérité.

5° Jean-Pierre de Renialme, dit de Cordes, secrétaire du conseil privé à Bruxelles, mort en 1691, époux d'Anne-Françoise VAN DER HEYDEN. Dont Gilles-Charles de Cordes.

6° Marie-Susanne de Renialme, dite de Cordes, mariée à Jean-Antoine TUCHER, bourgmestre d'Anvers en 1661, 1662, 1670 et 1671.

Et 7° Anne-Isabelle de Renialme, dite de Cordes, femme de Jean ARAZOLA-DE ONATE, chevalier, seigneur de Gomont, conseiller et commis des domaines et finances du roi aux Pays-Bas, veuf en premières noces de Jeanne-Angéline DE MARSELAER.

V. Arnould de Renialme, dit de Cordes, seigneur de Wichelen, Cerscamp, Reeth et Waerloos, mort le 25 juin 1652, avait épousé, en 1612, Elvire-Eléonore Wouters, morte à Malines le 20 avril 1647, à 21 ans, fille de Jean, chevalier, seigneur de Vinderhaute, Meerendré et Belseele, et d'Eléonore Bernard, dame d'Eecke. De cette alliance :

1° Lancelot-François, qui suit.

Et 2° Philippe de Cordes, seigneur de Hooyberghe et Ryckhove, chevalier de l'éperon d'or, comte du Sacré Palais Latran, protonotaire du St-Siége, et chapelain d'honneur de l'oratoire de LL. AA. EE. de Bavière.

VI. Lancelot-François de Cordes, seigneur de Wichelen, Cerscamp, Iseghem, etc., mort le 6 février 1725, ayant épousé, en 1707, Françoise-Xavière-Josèphe van der Dilft, sa parente, laquelle lui survécut jusqu'au 12 mai 1757. Cette dame était fille de Maximilien-Eugène van der Dilft, seigneur de Ten-Broeck, bourgmestre de Louvain, et d'Anne-Thérèse de San Victor. Dont :

1° Anne-Thérèse de Cordes, dame de Wichelen, Cerscamp, Iseghem, laquelle mourut le 21 décembre 1752, ayant été mariée, en 1735, à Charles-Antoine-Alexandre d'Esclaibes, comte d'Hust et du St-Empire, seigneur de Cuinghien, Rollencourt, etc., dont elle était veuve depuis le 28 oct. 1741.

Et 2° Marie-Eugénie de Cordes, morte à Tournai le 28 juillet 1741, ayant été mariée, le 6 janvier 1736, à Chrétien-Alexandre de la Croix, seigneur de Maubray, en Hainaut.

La famille de Renialme porte pour armes : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *d'argent à* 3 *merlettes de sable, aux* 2 *et* 3 *de sable à la roue d'or; sur le tout d'argent à la croix d'azur, à la bordure engrêlée de gueules* (Fig. 626).

(*Nob.*, pp. 351 et 427; *Suite du Suppl.*, 1661-1686, pp. 38 et 40.)

DE CORDOVA.

Voyez de Sotomayor, *famille*, et Melin, *seigneurie*.

DE CORIACHE.

I. Marc de Coriache, avocat au grand conseil de Malines, épousa Constance-Josine van den Zype, fille de Roger-Bernardin, avocat au dit conseil, et de Marie-Madeleine de Melgare; elle mourut le 21 octobre 1670 et git avec son mari dans l'église de St-Jean à Malines. Le dit Marc de Coriache avait un frère, Amatus de Coriache, lequel fut licencié en lois, chanoine gradué, official en 1653, archidiacre de St-Rombaut à Malines, et deux fois vicaire général pendant la vacance du siége archiépiscopal, mort le 6 octobre 1682. (Voir le *Grand Théât. sac. de Brab.*, t. I, part. I, pp. 16 et 46; *Van Gestel*, t. I, p. 43.) — De Marc de Coriache et de Marie-Madeleine de Melgare naquirent :

1° Georges-Melchior de Coriache, qui suit.

2° Nicolas de Coriache, chanoine de Ste-Gudule à Bruxelles.

3° Amé-Ignace de Coriache, chanoine gradué et archiprêtre de St-Rombaut, et conseiller ecclésiastique du grand conseil en 1707, ensuite du conseil d'état. Il mourut le 8 octobre 1731.

4° Isabelle-Régine de Coriache, morte sans alliance.

Et 5° N.... de Coriache, béguine à Bruxelles.

II. Georges-Melchior de Coriache, lieutenant de cuirassiers du régiment de Palsfi, épousa : 1° Anne-Françoise DE CARDINAEL, morte le 20 avril 1705, enterrée avec lui dans l'église de Ste-Catherine à Malines; — 2° N.... DE PAPENRODE.

(Du 1er Lit.)

III. N.... de Coriache, morte à Bruxelles en 1730, ayant été mariée à François-Nicolas-Joseph DOMIS, avocat au conseil de Brabant, dont la mère était une DE PAPENRODE. Il était veuf en 1es noces de N.... DE MOOR, et après la mort de sa 2e femme il se fit prêtre, en 1739, devint chanoine gradué de St-Rombaut, official et juge synodal, laissant de son second mariage les trois enfants qui suivent :

a. Amé DOMIS, avocat au grand conseil à Malines.

b. Jean-Paul DOMIS, avocat au même conseil.

Et *c.* Claire DOMIS, alliée, le 1 septembre 1753, à Ignace-Joseph WIERICX, conseiller au grand conseil, — fils de Libert, seigneur de Wolfshaege, docteur en droit, anobli en 1736, mort le 2 mars 1746, et de Thérèse PEETERS.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 122)

CORNELIS.

Jacques Cornelis, natif d'Anvers, fut maintenu dans sa noblesse en tant que besoin serait, créé *chevalier du St-Empire*, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir de porter les armes de LERNOUT, sa mère, et de les décorer d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 28 oct. 1716, enregistré dans la matricule de l'empire.

Les armes de LERNOUT sont : *d'or à la pointe de sable, à une fleur-de-lis d'or* (Fig. 627).

(*Nob.*, p. 654; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 210.)

CORNELISSEN.

Jean-Baptiste Cornelissen, ancien receveur général et second trésorier de la ville d'Anvers, fut anobli par lettres du 8 août 1733. — Ses armes étaient : *parti émanché de sable et d'or de quatre pointes et une demie; au chef d'azur, chargé d'une coquille d'or, accotée de deux losanges d'argent; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé*

et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins aux émaux de l'écu, et au-dessus, en cimier, un lion naissant de gueules, tenant entre ses pattes un écusson de l'écu (Fig. 628).

(*Nob.*, p. 745; *Vrai Suppl.*, p. 257; *Nouv. vrai Suppl.*, p 248.)

CORNET.

François Cornet, seigneur de Peischant, Saillermont, des Haboudans, etc., conseiller du conseil souverain de Hainaut, obtint le titre de chevalier, des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 20 août 1724. Ses armes étaient : *de gueules au chevron d'or, accompagné de 3 cornets de même, les embouchures à sénestre* (Fig. 629). (Voyez ELZIUS, *famille*.)

(*Nob.*, p. 701.)

LE CORNET.

Jean-Pierre le Cornet, seigneur de la baronnie de Gaesbeke, échevin d'Anvers en 1683, 1685, 1687, 1688, 1694, 1695 et 1696, puis conseiller du conseil de Brabant, fut anobli par lettres datées de Madrid du 20 mars 1687. — Il portait : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 cornets, liés et virolés de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un cornet d'or, lié et virolé de même* (Fig. 630).

(*Nob.*, p. 548.)

DU CORRON.

Cette famille fut anoblie avec décoration d'armoiries, par lettres du 1 juin 1774. — Ces armes sont : *d'argent* (1) *à la fasce d'azur, chargée de deux cors de chasse d'or et accompagnée de 3 hures de sable* (Fig. 631).

(*État armorial*, p. 9.)

DE CORSWAREM, DE LOOZ-CORSWAREM ET DE CORSWAREM-LOOZ.

Jean de Corswarem, chevalier, seigneur de Hierges, Herck-St-Lambert, etc., épousa, le 15 juillet 1479, Jacqueline DE MORIAMEZ (2), dame héritière de Landelis, Marceneau et Bois-Pollart, de laquelle il eut, entr'autres, Jean qui suit.

Jean de Corswarem, chevalier, seigneur de Landelis, Merceneau, Bois-Pollart, etc., gouverneur et châtelain de Thuin, mort le 1 janvier 1535, avait épousé : 1°, le 4 septembre 1516, Isabeau DE LIGNE, morte le 3 septembre 1522, fille de Jean, chevalier, seigneur de Ham, et de Catherine DE ROISIN; et 2° Jeanne DE HAMAL, morte le 21 mai 1561, fille de Jean D'ALSTEREN, chevalier, seigneur de Hainal, Bautershem, etc., et de Marguerite DE HAMAL. Du premier mariage vint :

(1) F. V. Goethals, *Dictionnaire généalogique* : d'or.
(2) Lisez : Jacqueline DE CONDÉ, dame de Morialmez et de Bailleul.

Jacques de Corswarem, chevalier, seigneur de Landelis, Merceneau, etc., gouverneur et châtelain de Thuin, mort le 18 octobre 1595, ayant été marié à sa cousine-sous-germaine Catherine DE CORSWAREM, comtesse héritière de Niel, dame de Corswarem, Château-Étienne, etc. Dont :

François de Corswarem, mort avant son père le 3 février 1593, avait épousé Antoinette DE GULPEN, dame de Wangnée et de Longchamps, en partie, dont naquirent deux fils : Jean et Rasse, qui formèrent deux branches.

De Jean, fils aîné de François de Corswarem et d'Antoinette DE GULPEN, est issu François-Joseph-Bernard de Corswarem, comte de Bornhem et de Niel, vicomte de Dourlens, seigneur de Landelis, Bomerée, etc., chambellan honoraire de l'impératrice-reine, encore célibataire en 1759.

De Rasse de Corswarem, seigneur de Longchamps en partie, — fils puîné des dits François et Antoinette DE GULPEN, marié, le 2 août 1618, à Marie DE BINCKHEM, et mort le 8 octobre 1633, vint Hubert, qui suit.

Hubert de Corswarem, seigneur de Grandlez, Leuse, Faux et Longchamps, pair du comté de Namur et député de l'état noble de cette province, fut créé baron de Longchamps, en Brabant, par lettres du roi Philippe IV du 19 février 1652. — Il mourut le 26 juin 1671, ayant épousé : 1° le 13 novembre 1648, Isabelle VAN DEN BROECKE, dame de Bousval, Eyndonck, la Loux, Calemont et de Longchamps en partie, morte le 28 juin 1664; — et 2°, le 9 juillet 1665, Marie-Agnès DE GLIMES DE BRABANT, sœur-germaine du marquis de Florenne et de Courcelles. Du 1er lit vint :

Jean-Hubert de Corswarem, baron de Longchamps, vicomte de Ste-Gertrude; seigneur de Faux, Grandlez, Leuze, etc., pair du comté de Namur. — Il épousa, le 6 mars 1673, Marguerite-Claire-Thérèse D'ARGENTEAU, fille et héritière de Charles comte D'ARGENTEAU, seigneur de Peissant, Saliermont, etc., et d'Antoinette-Caroline DE BONNIÈRES-DE SOUASTRE. De cette alliance naquirent :

1° Nicolas-Charles-François-Alexandre de Corswarem, baron de Longchamps, vicomte de Ste-Gertrude, seigneur de Ligny, Tongrines, Leuze, Velaine, etc., marié, le 2 octobre 1697, à Anne-Marie-Françoise DE TRAZEGNIES, chanoinesse de Nivelles, dame de l'ordre de la croix étoilée, morte vers l'an 1741, fille d'Eugène-François-Charles marquis DE TRAZEGNIES, baron de Silly, et de Catherine-Charlotte DE MÉRODE, dame de Villemont, Clairemont, etc.

2° Jean-Jacques-Alexandre de Corswarem, seigneur de Vivier, chambellan et colonel de cavalerie au service de l'électeur de Bavière, puis chambellan actuel de l'empereur Charles VI, et grand-maître de l'argenterie de l'archiduchesse Marie-Élisabeth, gouvernante générale des Pays-Bas autrichiens, mort sans enfants vers l'an 1750, ayant été allié, en 1714, à Marie-Florence COLOMA, comtesse héritière de Bornhem, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1730. — Cette dame était fille cadette de Jean-François COLOMA, comte de Bornhem (créat. de 1658), et de Marie-Thérèse D'ONGNIES (Voir ci-devant l'article COLOMA). — Elle était veuve, en 1es noces, de Jean-Théodore de Corswarem, dont l'article suivra.

3° Louis-Félix-Emmanuel-Chrisostôme-Denis de Corswarem, seigneur d'Aerre,

Malot, etc., colonel d'infanterie au service de S. M. I. et C., depuis le 7 oct. 1713, fut créé duc DE LOOZ-CORSWAREM le 24 décembre 1731, mourut à Nivelles au mois d'août 1759. — Il avait épousé : 1° Hélène-Thérèse-Philippine DE SPANGHEN; 2° le 10 avril 1715, Marie-Françoise-Odille-Ferdinande D'ASSIGNIES, dame de l'ordre de la croix étoilée, fille unique de Ferdinand comte D'ASSIGNIES, seigneur de Baudimont, Angest, Cathem, Betissar, etc., député de l'état noble du Hainaut, et de Marie-Odille DE LA BARRE, baronne du Maisnil. — De cette 2e alliance naquirent : *A.* Charles-Louis-Auguste-Ferdinand-Emmanuel duc et prince DE LOOZ-CORSWAREM, baron du Maisnil, seigneur de Baudimont, Angest, Betissar, Escaussine, St-Remy, la Folie, Héripont, Trivière, etc., gentilhomme de la clef d'or et chambellan actuel de l'empereur Charles VI en 1736, chambellan de l'impératrice-reine en 1745, créé *prince* le 15 novembre 1749, et pourvu de la charge du grand chambellan du roi de Prusse en 1756. — *B.* Charles-Alexandre DE LOOZ-CORSWAREM, chambellan actuel de LL. MM. II. et capitaine d'infanterie au régiment de los Rios. — *C.* Florent-Lamoral DE LOOZ-CORSWAREM, enseigne au même régiment. — Et *D.* Marie DE LOOZ-CORSWAREM, dame d'honneur de l'archiduchesse Marie-Elisabeth en 1736, mariée à Ferdinand-Joseph marquis DE LA PUENTE, chambellan honoraire de l'empereur Charles VI, puis de l'impératrice-reine, mort en 1759.

4° Emmanuel-Marie-Louis-Ferdinand de Corswarem, marié, le 1 février 1717, à Marie-Thérèse-Appoline DE MÉRODE-DE TRÉLON.

Et 5° Joseph-Philippe-Hyacinthe, seigneur de Boulogne, Herstal, Nantimont, Ste-Marie, Fratin, etc., fut créé duc DE CORSWAREM-LOOZ le 24 décembre 1734. — Il épousa : 1° Anne-Elisabeth DE BEYER, sœur de Jean-Frédéric baron DE BEYER; — 2° en mars 1747, Marie-Jeanne DE MONTMORENCY-LAVAL, née le 10 déc. 1725, fille de Guy-André, marquis de Laval-Lezai, en Poitou, et de Magnac, dans la Marche, comte de Fontaine-Chalandrai et de la Bigestière, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, mort le 7 mars 1745; et de Marie-Anne DE TURMENIES-DE NOINTEL, morte à Paris le 17 novembre 1756, à 72 ans.

Marie-Françoise COLOMA, femme de Jean-Jacques-Alexandre DE CORSWAREM, mentionné ci-devant, avait été mariée en premières noces à Jean-Théodore DE CORSWAREM, comte de Niel, seigneur de Landelis, Bomerée, Merceneau, etc., colonel de cavalerie au service des Etats-Généraux des Provinces-Unies, mort le 29 septembre 1713. — Elle mourut à Bruxelles, ayant eu de son premier mari les quatre enfants qui suivent, savoir :

1° François-Joseph-Bernard de Corswarem, comte de Bornhem et de Niel, vicomte de Dourlens, seigneur de Landelis, Bomerée, etc., chambellan honoraire de l'impératrice-reine, non mariée en 1759.

2° Marie-Florence-Françoise de Corswarem, mariée, le 11 novembre 1737, à Charles-Philippe-Brigitte-Dominique DE GUINES, dit DE BONNIÈRES, comte de Nieurlet, mort le 1 juillet 1743, à St-Omer. Sans enfants.

3° Anne-Albertine-Josèphe-Ignace de Corswarem, alliée, le 9 avril 1723, à Phi-

Ippe DE MARBAIS, seigneur de Brunagne, Lives et Mauroy, président du conseil de Hainaut à Mons, mort le 8 août 1745. — Il eut une fille, chanoinesse à Andenne.

Et 4° Aldegonde Claudine de Corswarem, morte à marier en avril 1757.

Les armes du duc et prince DE LOOZ-CORSWAREM sont : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *burelé d'or et de gueules de* 10 *pièces*, qui est DE LOOZ ; *aux* 2 *et* 3 *d'argent à* 2 *fasces de sable* (1) ; *sur le tout d'hermines à deux fasces de gueules*, qui est DE CORSWAREM. — *L'écu timbré d'une couronne de prince, posé sur un manteau ducal, semé ou chargé des émaux des armes et doublé d'hermines, et supporté par deux levrettes d'argent, colletées de gueules, tenant chacune une bannière, à dextre aux armes de Looz, et à sénestre à celles de Corswarem* (2) (Fig. 632).

(*Nob.*, pp. 518, 534 et 755 bis; *État armorial*, p. 10.)

DE CORTE.

I. Guillaume de Corte, Ier du nom, épousa Marie DE PUERENBERGHE, dite DE LA CLYTE, dont il eut :

II. Guillaume de Corte, IIe du nom, allié à Elisabeth DE KETELBOETERE. Dont :

III. Herman de Corte, épousa en 1es noces Agnès MAES; en 2es noces N....; en 3es noces N....; et en 4es noces Marie VAN BELLE, fille de Jean, maître des comptes du roi Philippe I, conseiller et maître de la chambre aux deniers de l'empereur Charles-Quint, et d'Agnès BOELE, laquelle Marie VAN BELLE convola, en 2es noces, avec Ferdinand DE MERENDRÉ (Voyez ci-devant, p. 133, article VAN BELLE). — De ces deux femmes naquirent, entr'autres, les trois enfants qui suivent, savoir :

(Du 1er *Lit.)*

1° Jacques, qui suit.

(Du 4e *Lit.)*

2° Jean de Corte, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère Jacques.

3° Marie de Corte, laquelle mourut le 4 août 1582, ayant été mariée à Arnould DE BISSCHOP, mort le 29 novembre 1562. — Ces époux furent enterrés aux Carmes à Gand, sous une sépulture ornée de ces 8 quartiers :

Bisschop.	*de Corte.*
de Langhe.	*Ketelboetere.*
Mannens.	*Belle.*
Hauweel.	*Boele.*

(1) Qui est de Diest.

(2) Aujourd'hui, la bannière de sénestre est aux armes de Hornes, savoir : d'or à 5 huchets de gueules, virolés d'argent.

IV. Jacques de Corte, procureur de la ville de Bruges, épousa Barbe Urbaen ou Urban, et en eut Maximilien qui suit.

V. Maximilien de Corte, seigneur d'Oostkercke, plusieurs fois échevin et trésorier de la ville de Bruges, épousa Anne van der Eycken, fille de Corneille, chevalier, seigneur de St-Jooris, Ruddervoorde et Riviers, et d'Élisabeth Estor. De cette alliance vint :

VI. Louis de Corte, seigneur d'Oostkercke, d'Ogierlande, de Jonckershove et Ter-Vesten, conseiller de l'amirauté suprême, créé chevalier par lettres du 24 octobre 1645. Il épousa : 1°, par contrat du 23 février 1629, Adrienne Boot, morte le 29 août 1639, fille aînée de Michel Boot, seigneur de Sombeke, trésorier de la ville d'Anvers, et d'Anne de Bourgeois; et 2° Anne de Zinneghem, fille de Philippe et de Marie d'Iserin. — Il mourut le 18 novembre 1675 et fut enterré dans l'église de St-Donat à Bruges, avec l'épitaphe et les quartiers qui suivent.

Cy gist Messire Louys de Corte, *en son vivant chevalier, seigneur d'Oostckercke, Ogierlande, Jonckershove, Veste, etc., trepassé le* 18 *nov.* 1675. *Et Dame* Anne de Zinneghem, *sa deuxiesme femme, décédée le* . . . . . *Priez pour leurs Ames.*

Quartiers : *de Corte.* *Zinneghem.*
Urbaen. *Piermont.*
van der Eycken. *d'Iserin.*
Estor. *Lottin.*

Desdits deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° George-François de Corte, seigneur d'Oostkercke, bourgmestre de Bruges, né à Dunkerque le 3 juin 1633, et marié, le 24 février 1664, à Catherine de Crombrugghe, dame de Hulstvelde, — fille unique de Jacques, seigneur de Hulstvelde, et d'Anne-Marie de Nieuwmunster, de laquelle il eut Marie-Anne de Corte, dame d'Oostkercke, née le 16 septembre 1680, morte sans postérité.

2° Caroline de Corte, née le 9 février 1630, mariée à Nicolas Maes, seigneur d'Ophem, conseiller et commis des domaines et finances du roi aux Pays-Bas, et morte le 30 décembre 1679.

(Du 2^d^ Lit.)

3° Joseph de Corte, seigneur de Jonckershove et Ter-Vesten, conseiller au grand conseil à Malines, marié à Anne-Catherine Vaentjens, de laquelle il eut quatre fils, savoir :

A. Liévin de Corte, seigneur de Jonckershove, mort sans alliance.

B. Philippe, aussi mort célibataire.

C. Claude de Corte, seigneur d'Oostkercke, de Jonckershove, de Ter-Vesten et de Bruynsputte, chanoine gradué-noble de l'église cathédrale de Bruges, mort le 25 septembre 1759, à 78 ans.

Et *D.* Pierre-Ignace de Corte, mort sans postérité.

4° Philippe-Charles, qui suit.

5° Augustin de Corte, dont il sera parlé plus loin.

Et 6° Claude de Corte, marié à Prisca VAN ALTERE, de laquelle il eut :

a. Philippe de Corte, seigneur de Vacqué, mort sans lignée.

b. Nicolas de Corte, seigneur de Vacqué après la mort de son frère aîné.

c. Marie-Anne de Corte, mariée à Charles VAN DER BEKEN.

Et *d.* Isabelle de Corte, femme de Nicolas DE MEULENAERE, dit VAN BELLE.

VII. Philippe-Charles de Corte, seigneur d'Ogierlande, capitaine d'infanterie en 1642, et échevin de la keure de Gand en 1689, mourut en 1691. — Il avait épousé Catherine DE MALDEGHEM, laquelle lui survécut jusqu'en 1695. — Elle était fille d'Adolphe DE MALDEGHEM, capitaine d'une compagnie libre de gens de pied au service d'Espagne, mort en 1649, et de Jeanne-Jérômette WOUTERS-DE VINDERHOUTE, morte en 1644. — De ce mariage naquit :

VIII. Augustin-François de Corte, seigneur d'Ogierlande, mort à Bruxelles en 1738, ayant épousé Claudine-Charlotte DE HUMYN, vicomtesse de Saint-Albert, laquelle le rendit père de :

IX. Marie-Liévine-Monique de Corte, vicomtesse de Saint-Albert, dame d'Ogierlande, mariée, le 12 septembre 1741, à Philippe-Eugène-Joseph D'OLMEN, baron de Poederlé, seigneur d'Ottignies, de Sainctes et dans Gierle. — Elle mourut à Bruxelles, le 31 octobre 1774, laissant des enfants de l'un et de l'autre sexe.

IV. Jean de Corte (fils de Herman et de sa 4e femme Marie VAN BELLE, mentionnés ci-devant), naquit en 1536. Il fut greffier et conseiller-pensionnaire de la ville de Bruges, où il épousa, le 9 février 1556, Marie DE SCHILDERE, veuve de Christophe VAN DE WOESTYNE, et fille de Laurent DE SCHILDERE, conseiller au conseil de Flandres, et de Jossine DE HEULE. Il eut de ce mariage les 5 enfants qui suivent :

1° Jacques. Son article suit.

2° Liévin de Corte, né le 11 mars 1562.

3° Liévine de Corte, mariée à Quentin CRIOOLS, dont elle était veuve en 1648.

4° Julienne de Corte, morte sans alliance avant le 26 novembre 1648.

Et 5° Claire de Corte, mariée à Louis VAN DE VELDE, dont elle eut : Marc, — Philippe, — Herman, — et Antoine VAN DE VELDE.

V. Jacques de Corte, né le 16 février 1560, épousa Anne LE GILLON, dont il eut, entr'autres enfants, les 5 qui suivent.

1° Herman suit.
2° Catherine de Corte, femme de Jean Daems.
3° Jean.
4° Anne, encore célibataire le 25 janvier 1648.
Et 5° Marie de Corte, aussi non mariée le 25 janvier 1648.

VI. Herman de Corte, vivant en 1648, épousa Catherine Ingelbrecht, fille de Chrétien et de Marguerite de Hauwere. De cette alliance naquirent :
1° Diégo de Corte, qui s'établit à Cadix, où il mourut sans alliance.
2° Pierre, qui suit.
3° Maximilien de Corte, vivant à Cadix le 5 mai 1669.
4° Herman de Corte, dont on ne connaît pas la postérité.
Et 5° Élisabeth de Corte, dont on ignore la destinée.

VII. Pierre de Corte, seigneur de Steenwalle, épousa, en premières noces, le 10 février 1652, Jacqueline de Nieuwmunster, morte d'une suite de couches le 13 juin 1656; et, en secondes noces, Viglia-Catherine de Dion, fille de Charles, chevalier, seigneur de Wandosme et de Couppelles, et de Françoise de Hembise. — Il testa le 19 mars 1680, et eut de sa 1re femme les 4 enfants qui suivent.
1° Ferdinand. Son article suit.
2° Herman de Corte, né à Dunkerque le 6 août 1654, mort sans alliance.
3° Jacqueline-Françoise de Corte, née le 23 septembre 1652.
Et 4° Catherine-Thérèse de Corte, née à Dunkerque le 4 juin 1656.

VIII. Ferdinand de Corte, seigneur de Steenwalle, épousa, le 7 janvier 1676, Marie-Antoinette de Blocq, morte le 13 mai 1709, fille de Tobie, bourgmestre d'Isenghien, et de Marie Amerlynck, décédée le 29 décembre 1694. De ce mariage vinrent :
1° Pierre-Joseph, qui suit.
2° Jean-François de Corte, échevin de la ville de Nieuport, mort le 21 novembre 1730, sans alliance.
3° Jeanne de Corte, mariée à Charles-Dominique Zannequin, bourgmestre et landhouder de la ville et châtellenie de Furnes, dont elle n'eut point d'enfants.
4° Marie-Josèphe de Corte, née à Isenghien le 25 juillet 1686, laquelle fut mariée, le 14 janvier 1705, à Jacques-Vaast de Sommain (Voyez cet article).
Et 5° Jeanne-Françoise de Corte, mariée, par contrat du 30 sept. 1707, à Guillaume Vercamer, dont elle fut la 2e femme, étant veuf de Marie Balsaert.

IX. Pierre-Joseph de Corte, seigneur de Meetkerckhove, bailli de la ville et port de Nieuport, mort le 13 mai 1729. — Il avait épousé : 1° Jeanne Snoeck; et 2° Jossine Lants, laquelle, après sa mort, se remaria à Antoine-Ferdinand

Letten-de Mourbeque, bourgmestre de Nieuport en 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766 et 1767. Les enfants nés des deux premiers mariages furent :

(Du 1er Lit.)

1° Pierre-Jacques, qui suit.

2° Jeanne-Dorothée de Corte, religieuse.

(Du 2d Lit.)

Et 3° Joseph-Ferdinand-Josse de Corte, mort le 24 décembre 1730, sans alliance.

X. Pierre-Jacques de Corte-de Meetkerckhove, échevin de Nieuport, puis conseiller-pensionnaire de la ville de Bruges et greffier de la Vierschaere, épousa : 1° Dymphne-Brigitte Pluvier; et 2° Thérèse de Crits, dont il n'eut point d'enfants. Du premier mariage naquirent :

1° N..... de Corte, mort à Vienne de la petite-vérole, sans alliance.

2° Pétronille de Corte, alliée à Jean-Alphonse de Ruescas, seigneur de Westendehove.

Et 3° Marie de Corte, non mariée en 1779.

VII. Augustin de Corte (fils de Louis et de sa 2e femme Anne de Zinneghem), fut bourgmestre de la ville de Bergh-Saint-Winnoc, et épousa Isabelle Tassche, d'où vinrent :

1° Augustin-Jean de Corte, qui suit.

Et 2° Isabelle-Pétronille de Corte, mariée à Louis-Joseph du Chambge, seigneur de Noyelles, en Melanthois, dont postérité.

VIII. Augustin-Jean de Corte, épousa Anne-Françoise Schynckele, dame d'Oudewerfve. Ils vivaient le 26 novembre 1727, n'ayant eu que 3 filles, savoir :

1° Marie-Anne de Corte, mariée à Jean-Baptiste Heve, bourgmestre et landhouder de la ville et châtellenie de Furnes.

2° Thérèse de Corte.

Et 3° Louise-Dominique de Corte, alliée à Alexandre ô Gilvie, seigneur de Tilloy.

Les armes de Corte sont : *de gueules au chevron, accompagné en chef d'un croissant à dextre et d'une étoile à sénestre, et en pointe d'une rose, le tout d'argent;* — cimier : *un cerf naissant d'argent, entre un vol de gueules* (Fig. 633).

(*Nob.*, p. 286; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1650-1661, p. 88; *Vrai Suppl*, p. 142; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 106; *Mélang. de Généal.*, p. 95.)

CORTEN.

Jean Corten, juge et député de l'amirauté établie à Séville, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 25 février 1633.

(*Nob.*, p. 247.)

CORTEN, DIT DE THULDEN.

Rombaut Corten, avocat au grand conseil à Malines, mort le 30 juillet 1707, portait pour armes : *de sinople à 6 besants d'argent, 3, 2 et 1* (Fig. 634). — Il avait épousé Anne-Marie VAN THUYNEN, décédée le 3 sept. 1691. De cette alliance vint :

Laurent-Henri Corten, lequel épousa Jeanne-Jossine-Isabelle baronne DE THULDEN et de Rumpsdorp, dame d'Overwinde, laquelle mourut le 11 mai 1740. — Elle était fille aînée de Jean-Florent baron DE THULDEN, conseiller du conseil suprême des Pays-Bas, à Madrid, et de sa 2e femme Elisarde-Chrétienne VAN DER GRACHT, dame de Rumpsdorp et d'Overwinde. — Le dit Laurent-Henri Corten obtint de l'empereur Charles VI, par lettres du 10 mai 1720, pour lui et ses descendants mâles et femelles, selon l'ordre de primogéniture, le titre de baron de Rumpsdorp, sous le nom DE THULDEN. (Voyez DE THULDEN, *famille.*)

(*Nob.*, p. 679.)

DE CORTEWYLE.

Renauld de Courtewille, fils bâtard de Gilles de Courtewille, seigneur de Reyninghelst, fut légitimé par l'empereur Maximilien I, en 1489.

(*Vrai Suppl.*, p. 14; *Mélang. de Généal.*, p. 116.)

Gilbert de Cortewyle fut armé chevalier, à Gand, par l'archiduc Albert, le 30 janvier 1600. Il portait pour armes : *d'argent à 3 cornets de sable, liés et virolés de gueules, écartelé d'or à l'écu de gueules*, qui est DE WATERLEET; *sur le tout d'argent à la quintefeuille de sable*, qui est ZINNEGHEM ; *l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de sable;* cimier : *un cheval naissant d'argent, bridé de sable, entre un vol à l'antique, coupé, à dextre de sable et d'argent, et à sénestre d'argent et de sable;* supports : *deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 635).

(*Nob.*, p. 120; *Vrai Suppl.*, p. 67; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 55; *Mélang. de Généal.*, p. 44.)

Jean-Chrysostôme de Cortewyle, écuyer, seigneur de la Wagrie et d'Asscheville, premier échevin d'Ypres, fut créé chevalier par lettres du 3 novembre 1623, enregistrées à Lille. Ses armes étaient : *d'argent à 3 cornets de sable, liés et virolés de gueules, à la bordure engrêlée de sable.*

(*Nob.*, p. 194; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 76; *Mélang. de Généal.*, p. 67.)

Jacques de Cortewyle, seigneur de Laecke, épousa : 1° Gertrude DE GRUUTERE, morte le 22 avril 1568, fille de Giselbert DE GRUUTERE, chevalier, seigneur de Loovelde, premier échevin de la keure de Gand en 1527, 1534, 1538, et 1544; et de Gertrude VAN YEDEGHEM (voyez DE GRUUTERE); — 2° Catherine DE PEUSSIN, fille de Jean, seigneur de Willecourt, et de Jossine VAN DEN KERCKHOVE. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° François de Cortewyle, seigneur de Laecke, qui mourut sans alliance.

(Du 2d Lit.)

2° Catherine de Cortewyle, laquelle fut femme de Henri DE CORTEWYLE, seigr d'Incourt.

Et 3° Anne de Cortewyle, mariée à Philippe DE CORTEWYLE, chevalier, seigr d'Oudenhove. De cette alliance vint :

Charles-Alexandre de Cortewyle, seigr d'Oudenhove, qui épousa Marie-Florence DEYNAERT, dame de Wanneghem, fille de Charles, seigr de Wanneghem, Lede et St-Denis-Steene, et de Florence DE GRUUTERE.

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, pp. 122 et 127.)

Emmanuel de Cortewyle, seigneur de Laecke, gentilhomme de la chambre du duc de Neubourg, épousa Isabelle DE GRUUTERE, morte le 25 septembre 1670. Dont :

Anne-Isabelle de Cortewyle, mariée à Lopez RODRIGUEZ D'EVORA Y VEGA, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, marquis de Rodes, souverain pannetier de Flandres, etc.

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 127; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 172.)

DE CORTIL.

Lambert de Cortil, bourgmestre de Namur en 1622, eut deux fils, savoir :

1° Nicolas de Cortil, maître des forges et mayeur des ferrons de la province de Namur, anobli par lettres dépêchées à Madrid le 16 décembre 1674.

Et 2° Pierre de Cortil, président du conseil de Namur, mort le 27 juin 1673.

Armes : *d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules. — L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable;* cimier : *un lion de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 635).

(*Nob.*, p. 475.)

COSSÉE.

Charles-Antoine-Dieudonné Cossée, fut créé chevalier et obtint des supports par lettres du 6 juillet 1743.

A la même famille appartient Jacques-François-Joseph Cossée, licencié ès-droits, anobli par lettres du 18 décembre 1745.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux aigles d'argent affrontées, et en pointe d'un lion de même* (Fig. 637).

(*Suite du Suppl. au Nob*, 1686-1762, pp. 233 et 241; *État armor.*, p. 10bis.)

COSSIER. — Voyez BOSSIER.

DE LA COSTE.

I. N.... de la Coste, seigneur de Rochabirno ou Rochebino, épousa N.... Grimaldi dont il eut :

II. Adrien ou André de la Coste, aliis de Costere, natif de Gènes, seigneur de Rochabirno, conseiller et receveur-général de l'empereur Maximilien, épousa Agnès Adornes, dame de Ronsele, Nieuwenhove, veuve sans enfants de Corneille Halewin (Voyez ci-devant page 11, à l'article Adornes). De cette alliance vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° Arnould de la Coste, chanoine de St-Donas à Bruges et de Notre-Dame à Anvers.

3° Donas, religieux.

4° Anselme, religieux.

5° Gabriel, aussi religieux.

6° Anne de la Coste, mariée : 1° à Eustache de Thiennes, seigneur de Lassus, fils de Jean, bâtard de Gilles de Thiennes; et 2° à Josse de Halewin, fils de Jacques, chevalier. — Elle mourut en 1518.

7° André, rapporté après la postérité de son frère Jean.

Et 8° Godelieve de la Coste, alliée : 1° à Jean de Meere ou le Maire, sans enfants; — et 2° à Jean Pardo, fils de Silvestre, natif de Burgos, et de Jossine Lopez.

N. B. — *L'abbé Henri Buthens, dans la généalogie d'Adornes, ms., dit, qu'Anne de la Coste épousa :* 1° Eustache de Thiennes, *seigneur de Lassus, et* 2° Josse de Halewin, *seigneur de Merchem, ce qui est conforme à leurs épitaphes, rapportées plus bas. — Il dit aussi qu'Adrien, frère de ladite Anne, épousa* Antoinette Lootins.

III. Jean de la Coste prit le nom et les armes de sa mère Adornes, par octroi de l'empereur Maximilien, et du consentement de Philippe et d'Antoine Adornes, comtes de Rende à Hieronimo à Gènes. — Il fut seigneur de Nieuwenhove, Nieuvliet, Ronsele, Vyves, etc.; bourgmestre de Bruges en 1527, 1533, 1534, 1535, et mourut le 2 juin 1537. — Il avait épousé Catherine de Metteneye, dame de Marguilliers (ou Marquillies) et de Poelvoorde, décédée le 7 novembre 1545, et enterrée auprès de son mari dans l'église dite de Jérusalem à Bruges. — Elle était fille de Pierre de Metteneye et de Marguerite de Baenst. De ce mariage naquirent :

1° Jérôme Adornes, seigneur de Nieuvliet, de Nieuwenhove, de Vive, de Marque, de Marquilis, de Poelvoorde, de Boereghem, de Walle, d'Overmalsake, etc., mort le 11 octobre 1558.

2° Jacques, qui suit.

3° Pierre Adornes.

Et 4° Jeanne Adornes, alliée à Guillaume de Rokegem.

IV. Jacques Adornes, seigneur de Rosette et de Ronse, épousa : 1° Zimine VAN DE ZYPE; et 2° Françoise BAILLIEUL, de laquelle il eut Anselme-Ospice, qui suit.

V. Anselme-Ospice Adornes, chevalier, seigneur de Nieuwenhove, Marck, Marguilliers, Ronse, etc., qui mourut le 14 novembre 1610, âgé de 90 ans, et gît en la chapelle dite de Jérusalem à Bruges, avec son épouse Anne DE BRAEKELE, dame de Courtbois, Duffele, etc., morte le 21 août 1636, fille de George, seigneur de Hauterive et de Morslede. Leurs enfants furent :

1° George-Lambert Adornes, seigneur de Nieuwenhove, Marcke, Marguilliers, Nieuvliet, etc., qui épousa Jeanne DE HAYNIN, fille de Philippe, seigneur de la Vallée, Wavrans, et de Françoise DE HENNIN-CUVILLERS. — De cette alliance vinrent :

A. Jacques-Anselme-Ospice Adornes, seigneur de Marguilliers, etc.

Et *B.* Geneviève Adornes, dame de Marguilliers, aliis Marquillies, alliée, en 1661, à Michel DE WIGNACOURT, comte de Flettre.

2° Pierre, qui suit.

Et 3° Jacques-Anselme Adornes, seigneur de Ronsele, qui mourut le 26 novembre 1668, ayant épousé Madeleine-Françoise DE CORNHUSE, fille du seigneur d'Eecke, décédée le 1 mai 165... Leurs enfants furent :

a. Anselme-François Adornes, seigneur de Ronsele, Berendaele, Laetschip, Metteneye, etc., mort le 6 mars 1679, sans alliance, et enterré à Ronsele.

Et *b.* Adrien Adornes, seigneur de Ronsele, après son frère, étant âgé de 40 ans. Il épousa N...., Anglaise, avec laquelle il se retira en Angleterre, où il mourut. — Elle revint en Flandres, vendit la seigneurie de Ronsele, mourut à Gand, et gît dans le jardin des Alexiens. — De ce mariage naquit une fille unique, qui fut élevée dans la religion réformée, comme sa mère, et se maria avec un médecin anglais.

VI. Pierre Adornes, seigneur de Poelvoorde, Courtaubois, Duffele, etc., épousa N.... DE BEER, aliis D'AUBREMONT, fille d'Adrien, seigneur de Meulebeeck, et en eut les deux enfants qui suivent :

1° Marie-Agnès Adornes, morte le 9 mars 1702, et enterrée à Mooreghem, près d'Audenarde, avec son mari Adrien-Joseph VAN SPIERE, baron de Mooreghem, seigneur de Steenbeke, Bossaye, Worteghem, etc., chevalier de la courte robe du parlement à Tournay, mort le 1 déc. 1705.

Et 2° Un fils, qui suit.

VII. N.... Adornes, seigneur de Poelvoorde, épousa N...., dont il eut :

VIII. N.... Adornes, qui épousa N.... D'EENRODE, laquelle le fit père de :

1° Une fille, morte sans alliance.

2° Une autre fille, aussi décédée en célibat.

Et 3° Anselme-Augustin, qui suit.

IX. Anselme-Augustin Adornes, seigneur de Jérusalem, mourut sans postérité d'Anne-Caroline DE DRAECK, son épouse, fille de Jacques-Anselme DE DRAECK.

III. André de la Coste (fils cadet d'Adrien ou André, et d'Agnès Adornes) épousa Françoise Bisschop, et en eut Omer qui suit :

IV. Omer de la Coste épousa Antoinette Lottin. De ce mariage :

V. André de la Coste, mort le 28 avril 1613, ayant épousé Liévine de Valentin, fille de Pierre et de Marie de Bailleul. — Elle mourut le 6 nov. 1620, étant alors veuve de François van Hecke, seigneur d'Apponlieu. — Ils gisent à St-Donat à Bruges, avec sépulture. — Leurs enfants furent :

1° Eléonore de la Coste, morte le 28 octobre 1667, ayant été mariée : 1° à Charles Wouters, seigneur de Gaverel, mort le 23 septembre 1632; — et 2° à Jean Baers, seigneur de Terhulle.

Et 2° Adrien qui suit.

VI. Adrien de la Coste, seigneur de Terstraeten, bourgmestre de Bruges, épousa N.... Boddens. Dont :

VII. Jean de la Coste, seigneur de Terstraeten, bourgmestre de Bruges, épousa Anne-Thérèse de Draeck, fille d'Anselme-Ospice et d'Anne-Françoise de Cortewille. De ce mariage vint :

VIII. Jean de la Coste, seigneur de Terstraeten, Watermaele, etc., bourgmestre de Bruges, qui épousa : 1° N.... de la Bretagne de Lille (aliis de Buisson, dit de Bretagne), laquelle portait : *d'or à 3 arbres à la terrasse mouvant de la pointe de sinople* (Fig. 638); — et 2° N.... de Leeuw, de Bruxelles. — Dont :

(Du 1er Lit.)

1° N..... de la Coste, femme de Jacques-Antoine van Zuylen-de Nievelt, seigneur de Gaesbecke.

2° N..... de la Coste, mariée à Eugène de Lalaing.

(Du 2^d^ Lit.)

3°, 4°, 5° et 6°. Quatre fils.

La famille de la Coste porte pour armes : *de gueules à une tour d'or, fermé d'azur, sur une mer écumeuse d'argent; au chef d'or à une aigle naissante de sable, couronnée d'or* (Fig. 639) (1).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 151.)

DE COUTEREAU.

I. Jean de Coutereau, chevalier, épousa Agnès de Dammartin, et en eut Jean qui suit.

(1) Quelques membres de cette famille portent : de gueules au château, ou tour, d'or, posé sur un tertre de sinople, au chef d'argent à l'aigle naissante de sable, languée de gueules.

II. Jean de Coutereau, seigneur de Puissieux et de Tournelles, médecin de Philippe duc de Bourgogne, et conseiller en son grand conseil, fut anobli en 1435. — Il vivait encore en 1455. — Sa femme, Jeanne Beyaert, aliis Marie Bazart (aussi Bayart), fille de messire Toussaint, était dame de Puissieux. — Leurs enfants furent :

1° Robert, qui suit.

2° Philippote de Coutereau, mariée à Jean de Boulenger, seigneur d'Augny, chevalier.

Et 3° Marie de Coutereau, alliée à Jean de Groote, chevalier, chancelier de Brabant, qu'elle fit père de :

Charles de Groote, chancelier de Brabant, marié, en 1res noces, avec Anne de Vilers, fille de Pierre et de Barbe Hemmenez, — et, en 2es noces, avec Marguerite de Raveschot, de laquelle il eut :

Marie de Groote, laquelle fut femme de Jean de Helt, chevalier, bourgmestre de Malines, mort le 27 décembre 1524. — Elle mourut le 25 avril 1528. (Voyez Carpentier, dans son *Histoire de Cambrai; — le Théâtre de la Noblesse de Brabant*, p. 122; — Olivier de la Marche, p. 315; — Commines, liv. I, c. 4; — *Histoire de Hainaut*, vol. V, p. 110.)

III. Robert de Coutereau, chevalier, seigneur de Puissieux et de Tourelles (ou Tournelles), en France, en 1465. — Il sauva Charles-le-Hardi, au milieu de l'armée ennemie, à la bataille de Montlhéri. Ce prince le récompensa en le créant chevalier et en le nommant lieutenant des fiefs du duc de Brabant, son maître d'hôtel, et chambellan de son gendre l'empereur Maximilien. — Il épousa : 1° Marguerite Herdincx, fille héritière de Jean, chevalier, seigneur de Staye et de Herdersem, et d'Isabeau de Berchem; — et 2° Marguerite de Licques. — Les enfants nés du premier mariage furent :

1° Jean, qui suit.

2° Charles de Coutereau.

3° Léonard, rapporté après la postérité de son frère Jean.

4° Jeanne de Coutereau, laquelle fut femme de Henri de Schoonhoven, seigneur de Wauray, en 1491.

5° Marie de Coutereau, alliée à Jean d'Uytten-Limmingen, baron de Wange, dont elle n'eut point d'enfants.

6° Philippe de Coutereau, seigneur de Herdersem, garde des chartes de Brabant, lequel épousa Anne (aliis Catherine) de Houthem, fille de Jean et d'Elisabeth Boote, dite d'Uttenhoven. Dont :

Philippe de Coutereau, seignr de Herdersem, mari de Jeanne de Jauche, fille d'Adrien, seigneur de Sassignies.

Et 7° Adolphe de Coutereau.

IV. Jean de Coutereau, chevalier, seigneur de Puissieux et de Tournelles, épousa Marguerite dame héritière de Wideux ou Widoue (Voyez Butkens, *Tro-*

phées de Brabant, t. II, p. 135, qui diffère un peu de ce qui va suivre, Lestaye, Assche, guidon héréditaire de Brabant, etc. Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit :

2° Jeanne de Coutereau, alliée : 1° à Jean seigneur D'ELDEREN, baron de Vogelsanck ; — et 2° à Claude D'ARGENTEAU, seigneur d'Havin.

3° Marguerite de Coutereau, femme de Louis DE BEAUFORT, baron de Celles.

Et 4° Marie de Coutereau, laquelle fut alliée à Arnould DE BERLO, seigneur de Schlessier.

V. Jean de Coutereau, chevalier, baron de Jauche, seigneur d'Assche, Wideux, Staine, etc., lieutenant de la cour féodale de Brabant, épousa : 1° Marie D'ARGENTEAU, morte en 1555 ; — et 2° Catherine DE BRANDENBOURG, dite BOULANT, dame de Gentines, Steenockerseele, etc. De cette seconde alliance naquirent :

1° Jean de Coutereau, baron de Jauche, seigneur d'Assche, etc., mort en 1616, sans hoirs d'Anne DE BRIALMONT, son épouse, fille de Jean et de Louise VAN DER MEREN.

2° Guillaume, qui suit.

Et 3° Valéria de Coutereau, alliée à Philippe DE LOCQUENGHIEN, baron de Pamele, beer de Flandres.

VI. Guillaume de Coutereau, baron de Jauche, seigneur d'Assche, Wideux, Steenockerseele, etc., mort l'an 1622. Il avait épousé Marie DE COUTEREAU, laquelle lui survécut jusqu'en 1661. — De ce mariage vinrent :

1° Guillaume, dont l'article suit.

Et 2° Dorothée-Henriette de Coutereau, laquelle fut femme d'Henri-Auger comte DE RIVIÈRE-D'ARSCHOT, baron de Heere.

VII. Guillaume de Coutereau, premier marquis d'Assche, baron de Jauche, seigneur de Wideux, Velpen, Cortbrugghe, Herck, Zellick, Cobbeghem, Beckersele, etc., guidon héréditaire de Brabant, épousa, en 1645, Catherine DE COUTEREAU, dame de Westmael, sa cousine. Leurs enfants furent :

1° Henri-François de Coutereau, second marquis d'Assche, baron de Jauche, mort sans alliance.

Et 2° Guillaume, qui suit.

VIII. Guillaume de Coutereau, marquis d'Assche, baron de Jauche, etc., épousa Jeanne-Charlotte DE NESSELRODE, dame de l'ordre de la croix étoilée, laquelle le rendit père de Jean, qui suit.

IX. Jean de Coutereau, marquis d'Assche, etc., épousa Cornélie-Jeanne-Thérèse DE LEEFDAEL, fille de Philippe et de Florence DE VLADERACKEN. De cette alliance :

X. Catherine-Louise de Coutereau, marquise d'Assche, qui fut mariée à François-Philippe Taye, marquis de Wemmel, etc.

IV. Léonard de Coutereau (3° fils de Robert et de Marguerite Herdincx), fut ambassadeur vers le duc de Gueldres. — Il épousa Marie van Amerongen, et en eut 3 enfants, savoir :

1° Philippe, qui suit.

2° Jeanne de Coutereau, femme de N.... d'Oyenbrugge, chevalier.

Et 3° N.... de Coutereau, qui épousa Adrienne de Themseke, fille de Jean, chevalier.

V. Philippe de Coutereau, seigneur d'Ertbrugge, Wansel, Schellebelle, Hansbeke, etc., épousa : 1° Anne van der Meule, dame de Westmael; — 2° Marie, fille d'Artus de Lière-Immersele; — et 3° Anne de Prandt de Blaesvelt. Dont :

(Du 1er Lit.)

1° Gérard, qui suit.

(Du 2d Lit.)

Et 2° Claire de Coutereau, alliée à François van Royen, seigneur de Paddeschoot.

VI. Gérard de Coutereau, seigneur de Westmael, gentilhomme de la bouche de Charles-Quint, mourut en 1575, et gît à Westmael, avec Marie de Renesse, sa femme, décédée en 1585. Leurs enfants furent :

1° Henri, qui suit.

2° Gérard-Robert de Coutereau, seigneur de Crabbels et de West-Meerbeke, mort en 1585.

Et 3° Jacques de Coutereau, seigneur de Velpen, mort en 1590.

VII. Henri de Coutereau, seigneur de Westmael, Soersel, Velpen, épousa Catherine, fille de Corneille de Halmale, drossard de Diest, et d'Emerentiane Pynsen-van der Aa. — Il mourut le 3 décembre 1622; elle le 30 septembre de la même année, et ils gisent à Westmael. De ce mariage naquirent :

1° Robert, qui suit.

2° Marie de Coutereau, alliée à Guillaume de Coutereau, sire de Jauche, Assche, etc.

3° Philippine, fille dévôte, enterrée aux Capucins à Louvain.

4° Emerentiane, fille dévôte, enterrée auprès de sa sœur Philippine.

Et 5° Gérard de Coutereau, mort sans alliance en 1662.

VIII. Robert de Coutereau, seigneur de Westmael, Zoersele, West-Meerbeke, etc., épousa Margo de Wassenaere, fille du seigneur de Warmont. — Lui mourut le 3 août 1690, sa femme le 11 novembre 1660, et ils gisent à Westmael. — De ce mariage naquirent :

1° Catherine de Coutereau, dame de Westmael, etc., épousa, en 1645, à

Guillaume DE COUTEREAU, premier marquis d'Assche, baron de Jauche, etc.

Et 2° Dorothée-Henriette de Coutereau, épouse d'Adrien-Arnould marquis DE HONSBROUCK.

DE COUTEREAU porte pour armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 cops d'argent (aliis d'or), becqués, crêtés, barbelés et membrés de gueules* (Fig. 640).

(*Vrai Suppl.*, p. 5; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 4; *Fragm. généal.*, t. III, p. 134; *Mélang. de Généal.*, p. 112.)

VAN COTTHEM.

I. Henri van Cotthem, épousa N...., de laquelle il eut :

II. Goswin van Cotthem, épousa Marie VAN HULDENBERGHE, fille de Jean, bâtard. Quatre enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Gilles, qui suit.

2° Jeanne van Cotthem, alliée à Vranc VAN HOVE. — Elle était veuve de Guillaume VAN BUYSEGHEM, en 1434.

3° Anne van Cotthem, mariée à Jean DE PAPE, 1430.

Et 4° Catherine van Cotthem, laquelle fut femme de Hugues DE PAPE.

III. Gilles van Cotthem, échevin de Bruxelles en 1446, 1451, 1458 et 1465, épousa Marie VAN DYON, et en eut :

1° Guillaume, qui suit.

Et 2° Marie van Cotthem, en 1485 veuve de Zéger DE PAPE.

IV. Guillaume van Cotthem, échevin de Bruxelles en 1476, épousa Elsen BACX. De cette alliance.

1° Jean, qui suit.

Et 2° Corneille van Cotthem.

V. Jean van Cotthem, échevin de Bruxelles en 1497, 1504, 1510 et 1529, épousa : 1° Marguerite VAN STEENBERGHE; — et 2° Catherine QUINTERS. — Du premier lit sortirent :

1° Gilles van Cotthem, prêtre et chanoine.

Et 3° Guillaume, qui suit.

VI. Guillaume van Cotthem, épousa Catherine VAN YMPDE, dite DE WEMMELE, dont il eut :

1° Jean van Cotthem.

2° Mathieu van Cotthem, échevin de Bruxelles en 1560 et 1579, qui épousa Jacquemine VAN EYCK.

3° Antoine van Cotthem.

Et 4° Élisabeth van Cotthem, mariée à Guillaume VAN OVERBECKE, secrétaire du grand-conseil à Malines, — fils de Gaspard et de Marguerite VAN ZILLEBEKE, — et en eut :

Marguerite VAN OVERBECKE, alliée avec Antoine VAN T'SESTICH.

Armes : *d'argent à 3 bandes d'azur* (Fig. 641).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 103.)

COUDENHOVE.

I. Gérolf de Coudenhove, seigneur de ce lieu, chevalier, natif du pays de Gueldres, retournant glorieux de la Terre-Sainte, où il avait donné des marques de sa valeur, fut en grande estime auprès de Philippe d'Alsace, comte de Flandres, qui l'honora du titre et de la charge d'écuyer tranchant, avec une belle pension pour son entretien. — Il épousa, en 1219, Marie DE BAENST, fille de Philippe, chevalier, et mourut le 3 mars 1259. Ces époux gisent au grand chœur de l'église de St-Donat à Bruges. Leur fils Gislebert suit.

II. Gislebert, seigneur de Coudenhove, fut un très vaillant chevalier et fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte, où il fut fait prisonnier à une bataille dans laquelle les Chrétiens furent vaincus; — mais après une dure captivité de trois ans, il revint en Flandres, où il se maria, en 1260, à Bruges, avec Christine VAN ERMELGHEM. — De cette alliance naquirent :

1° Gérolf, qui suit.

2° Pierre de Coudenhove, mort en combattant contre les infidèles.

3° Henri de Coudenhove, décédé d'une fièvre pestilentielle en Palestine.

Et 4° Sophie de Coudenhove, alliée à Henri DE BRUGES, chevalier.

III. Gérolf de Coudenhove, seigneur de ce lieu, épousa, en 1295, Jeanne, fille de Guillaume D'UTENHOVE, et mourut le 3 avril 1310. Il fut inhumé dans l'église de St-Donat à Bruges. De ce mariage naquirent :

1° Jacques, qui suit.

Et 2° Une fille, mariée à Philippe DE BERTOLF, écuyer.

IV. Jacques, seigneur de Coudenhove, échevin de la ville de Gand en 1322 et 1324, épousa, l'an 1322, Marie DE VAERNEWYCK, et en eut :

1° Pierre, qui suit.

Et 2° Guillaume de Coudenhove, troisième échevin du deuxième banc de la ville de Gand en 1313.

V. Pierre de Coudenhove, échevin de la ville de Gand en 1340 et 1347, capitaine en 1342, commissaire en 1349, qui épousa Marie DE RAVESCHOOT, de laquelle il procréa :

1° Guillaume de Coudenhove, seigneur de ce lieu, qui épousa, en 1380, Antoinette DE PARYS, fille de Simon.

Et 2° Gislebert, qui suit.

VI. Gislebert de Coudenhove, seigneur de ce lieu, échevin de la ville de Gand en 1364, épousa, en 1404, Catherine VAN ZICHELEN. De ce mariage.

VII. Jean, seigneur de Coudenhove, chevalier très vaillant, qui épousa, en 1432, Philippine VAN DER MOEREN. Leurs enfants furent :

1° Jacques, qui suit.

2° Philippe.

Et 3° Marie de Coudenhove.

VIII. Jacques, seigneur de Coudenhove, épousa, en 1450, Charlotte DE GAVRE, et en eut les deux fils qui suivent :

1° Gérolf, seigneur de Coudenhove, échevin de la ville de Gand en 1493, 1496 et 1505, marié, en 1483, avec Agnès DE MASMINES, fille de Louis.

Et 2° Jean, qui suit.

IX. Jean, seigr de Coudenhove, Gentbrugge, etc., chevalier, épousa N.... NIEUWENBRUGGE. Dont :

X. Nicolas de Coudenhove, seigneur de Gentbrugge, acheta les terres et seigneuries d'Uutbergen et d'Overmeer, et épousa Marie DE WINTERE, comme appert par leur contrat de mariage et par leur sépulture dans l'église de St-Nicolas, en date du 13 octobre 1496. De cette alliance vinrent :

1° Liévine de Coudenhove, femme de Hugues ADORNES.

Et 2° Jean, qui suit.

XI. Jean de Coudenhouve, chevalier, seigneur de Gentbrugge, Uutbergen et Overmeer, épousa Antoinette ADORNES, fille de Pierre et de Catherine UTENHOVE. — Elle se maria, en secondes noces, avec Guillaume DE BLAESVELDE, et gît à St-Michel à Gand, avec son premier mari, comme appert par l'épitaphe dans la nef de ladite église, vers l'occident, avec ces quartiers :

Coudenhove.	*Adornes.*
Nieuwenbrugge.	*van der Banck.*
Wintere.	*Utenhove.*
Knibbe.	*Baenst.*

Elle était veuve le 10 juin 1526. — Six enfants naquirent du susdit mariage, savoir :

1° Jean, qui suit.

2° Philippe de Coudenhove, chevalier, gentilhomme de la maison de l'empereur Charles-Quint, capitaine pour le service dudit empereur au siége de la ville de Metz. — Il mourut le 9 septembre 1556, et gît dans la chapelle de l'hôpital d'Overmeer, dans une tombe fort élevée. Cette chapelle, ayant été ruinée par les guerres, fut rebâtie et remise en son ancienne splendeur par le dit Philippe de Coudenhove. — Il avait épousé Philippine DE GRUUTERE, dame de Nazareth, laquelle mourut sans enfants.

3° Liévine de Coudenhove, qui fut mariée à Rutger DE BERCKEL, chevalier, seigneur de Nunen, Tongerlé, Opwetten, Neerwetten et de Gerwen, fils de Gérard, morts sans postérité.

4° Jacqueline de Coudenhove, mariée à Georges DE THEMSEKE, chevalier, fils de Jean. Dont :

a. Jean DE THEMSEKE.

b. Guislain-Guillaume DE THEMSEKE.

c. Jacques-Philippe DE THEMSEKE.

d. Gérard DE THEMSEKE.

Et *e*. Isabeau DE THEMSEKE.

5° Marie de Coudenhove, abbesse de la bylocke à Gand.

Et 6° Jossine de Coudenhove, religieuse de l'hôpital de St-Jacques à Gand.

XII. Jean de Coudenhove, seigneur de Gentbrugge et du tiers d'Uutberghe et d'Overmeeren. Il avait épousé : 1° Marie VAN AMERONGEN, fille de Jacques et de Corneille DE HUYTER; — et 2° Isabeau TRIEST, fille de Josse, seigneur d'Amerensteyn, et de Philippote D'HEMBIESE, morte sans hoirs. — Il mourut le 28 octobre 1553, et sa 1e femme le 12 septembre 1546, et gisent dans l'église paroissiale d'Overmeer, où l'on voit leur sépulture fort relevée, mais entièrement délabrée. — Du premier lit sortirent :

1° Jean de Coudenhove, seign^r^ de Gentbrugge, Uutbergen, Overmeer, etc., lequel épousa Jacqueline TRIEST, fille de Nicolas, chevalier, seigneur d'Auweghem, et d'Anne DE BOURGOGNE, et en eut :

A. Anne de Coudenhove, alliée à Jean DU QUESNOY, chevalier, seigneur de Loire, mort sans enfants.

Et *B*. Nicolas de Coudenhove, seigneur de Gentbrugge, Uutbergen et Overmeer, lequel donna de belles verrières à l'église d'Overmeer, et mourut en 1625, ayant épousé Charlotte DE BAUDRENGHIEN, décédée en 1613, par laquelle il fut père de :

a. Anne de Coudenhove, morte le 19 janvier 1603, âgée de 5 ans.

b. Jacques de Coudenhove, mort le 16 mai 1606, âgé de 9 ans.

c. Anne-Marie de Coudenhove, morte le 21 septembre 1606, âgée de 2 ans et demi.

d. Antoine de Coudenhove, seigneur d'Uutbergen, Overmeer et Gentbrugge, capitaine d'infanterie, ensuite de cuirassiers au service de S. M. C., lequel a continué ses services l'an 1667, par la levée d'un terce, a été fort considéré pour sa grande expérience et capacité, par plusieurs généraux, et est mort sans alliance. Il gît à Overmeer.

e. Jeanne de Coudenhove, fille aînée, mariée à Jean-Baptiste DE LANNOY, chevalier, seigneur de Haupont et de Berzé.

f. Charlotte de Coudenhove, alliée à Ferdinand D'HANE, seigneur de Caneghem.

Et *g*. Jacqueline de Coudenhove, femme de N.... seigneur DE SCHADENBOURGH, à St-Omer, morte l'an 1646, dont un fils (à ce que l'on prétend)

qui fut capitaine de cavalerie, et épousa N..... DE GEUSERE, fille d'un conseiller à Malines, sans enfants.

Et 2° Jacques, qui suit.

XIII. Jacques de Coudenhove, chevalier, gentilhomme de la maison du roi et son grand-fauconnier, seigneur de Tongerlé, Beauregard et de Lusbeke, renommé pour ses notables services et pour sa grande capacité, et notamment pour la réduction du comté de Rennebourg, de tout le pays de Groeninghe, Overyssel, etc., et pour le secours qu'il donna à la ville de Groeninghe, fut créé chevalier des mains mêmes du roi Philippe II, et par lettres patentes du 5 novembre 1580, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. — Il mourut à Tournay en 1594, ayant épousé, en 1569, Jeanne DU QUESNOY, dame de Locron, Usicarnoy, etc., fille d'Antoine, chevalier, sire du Quesnoy et de la Loire, et de Liévine BETTE. — Elle convola en 2es noces, le 14 janvier 1596, avec Louis DE LANNOY, seigneur de Haupont. — Jacques de Coudenhove fut enterré dans l'église de St-Prat à Tournay; — ses enfants furent :

1° Jean, qui suit.

2° Adrien-Ferdinand, rapporté après la postérité de son frère Jean.

3° Nicolas de Coudenhove, moine et supérieur à l'abbaye d'Eename.

4° Marie de Coudenhove, abbesse de Notre-Dame de la Paix à Tournay.

Et 5° Liévine (ou Marie-Liévine) de Coudenhove, alliée à Jacques, ou Arnould, DE POUCQUES, seigneur de Florimont.

XIV. Jean de Coudenhove, seigneur de Tongerlé, Locron, Beauregard, Usicarnoy, etc., mourut le 5 décembre 1625. — Il avait épousé, le 8 août 1619, Jacqueline DE RODOAN, dame de Wolfshaghe, alors veuve de Baudouin BORLUUT, seigneur de Schoonberghe. — Cette dame était fille de Philippe DE RODOAN, chevalier, seigneur de Berleghem, Knappenaerde, etc., et de Maximilienne DE BOURGOGNE-D'AMERVAL, sa 2e femme. — Ladite Jacqueline DE RODOAN se remaria, en 3es noces, le 24 juillet 1630, avec Engelbert TAYE, chevalier, créé premier baron de Wemmel, duquel elle fut la seconde femme. — Jean de Coudenhove eut de son dit mariage les quatre enfants qui suivent :

1° Jean-François. Son article suit.

2° Jean-Jacques de Coudenhove, après quelques services rendus au roi en qualité de cornette, se fit frère-mineur et devint gardien du couvent de Louvain.

3° Charles-Philippe de Coudenhove, seigneur de Locron, capitaine, et ensuite cordelier et gardien du couvent de Bruxelles.

Et 4° Marie-Nicole-Isabelle de Coudenhove, mariée, en 1637 (selon d'autres le 19 mai 1638), à Philippe TAYE, baron de Wemmel, député ordinaire de la noblesse des états de Brabant, mort sans enfants l'an 1642, — fils d'Engelbert et de Catherine VAN DER BEKEN, sa première femme.

XV. Jean-François de Coudenhove, seigneur de Tongerlé, Locron, Beauregard, Usicarnoy, épousa : 1°, en 1641, Ferdinande-Florence DE BRIALMONT, fille d'Othon-Ernest, chevalier, baron de Mortagne, seigneur de Fraiture, d'Atrin, etc., bailli du Condroz, gentilhomme de la chambre du prince-évêque de Liége, et de Françoise TRIEST, sa deuxième femme; — 2°, par contrat du 21 février 1648, Louise-Thérèse SANDELIN, fille de Jean-François, seigneur de Herenthout, etc., et de Claire VAN DER DILFT. — Huit enfants naquirent de ces deux mariages, savoir :

(Du 1er Lit.)

1° François-Ferdinand de Coudenhove, mort jeune.

2° Jean-Hyacinthe, décédé en bas-âge.

3° Une fille, aussi morte jeune.

4° Jacques-Eustache, qui suit :

(Du 2d Lit.)

5° Philippine-Catherine.

6° Marie-Claire de Coudenhove, mariée à N.... VAN DER MILVEN, polonais.

7° Liévine-Charlotte de Coudenhove, morte sans alliance.

Et 8° Charles-Edouard, rapporté après la postérité de son frère Jacques-Eustache.

XVI. Jacques-Eustache de Coudenhove, baron de Fraiture, épousa Agnès DE LEEFDAEL, fille de Philippe baron DE LEEFDAEL, seigneur d'Etten, Meeuwen et Babilonienbroeck, et de Marguerite-Claire-Anne DE BOSCHUYSEN. — De ce mariage vinrent :

1° Philippe-François de Coudenhove, baron de Fraiture, époux de Louise-Catherine-Agnès DE MAILLEN, morte en 1713, fille de Godefroid, baron d'Arville, et de Marie-Madeleine DE GELOES. — Elle mourut en 1713, et fut mère, entr'autres, de :

A. Guillaume-Marie de Coudenhove, baron de Fraiture, grand-doyen de Liége et prévôt de St-Barthelémi en 1768.

Et *B.* Marie-Madeleine de Coudenhove, chanoinesse de Nivelles en 1715, morte en avril 1729.

2° Marguerite de Coudenhove, alliée : 1° à N.... DE LINDEN, mort colonel en Espagne en 170.., — et 2° à N.... DE GREVEN, colonel.

3° Une fille, religieuse à l'abbaye de Sinnich, au duché de Luxembourg.

4° Une autre fille, religieuse à la même abbaye.

5° Un fils, colonel, mort devant Toulon, sans postérité.

6° Un autre fils, capitaine de cavalerie, mort à Girone, sans postérité.

Et 7° Encore un fils, capitaine d'infanterie, mort devant Landauw, sans postérité.

XIV. Adrien-Ferdinand de Coudenhove, dit du Quesnoy (fils puîné de Jacques

et de Jeanne DU QUESNOY, mentionnés ci-devant), fut chevalier, seigneur de Lusbeke, puis de la Loire, par don que lui en fit Jean DU QUESNOY, son oncle maternel, à charge de quitter son nom et ses armes, pour prendre ceux de DU QUESNOY. — Il épousa : 1°, en septembre 1618, Marie DE QUAROUBE, ou DE COUROUBLE, fille du seigneur de la Vigne; — et 2° Jacqueline DE RESTEAU, fille de Charles DE RESTEAU, dit DE RŒULT, chevalier, seigneur de Rœult, Roven, Begines, Flegines, etc., et de Robertine DE LANNOY-DU HAUTPONT. — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Jeanne de Coudenhove, dite du Quesnoy, mariée, en 1es noces, le 21 septembre 1640, à Robert DU CHASTEL-DE LA HOWARDRIE, baron d'Espières, etc., fils d'Antoine, vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin, seigneur de la Howardrie et de Cavrinnes, — et de Jeanne-Lamberte DE CROY-CRESECQUES, sa 2e femme; — et, en 2es noces, à Robert-François DU CHASTEL-DE LA HOWARDRIE, seigneur d'Engelghem, de Boussoit-sur-Haine, d'Estrepy, de Mainrieu, etc., fils de Robert, seigneur d'Inglinghem, Holésien, Espincelles, l'Assessoi, Desmasure et le Bausoit, mort le 4 novembre 1622, et de Jeanne DE LA CROIX, dame de Mainrieu, la Gliseul, Lissereul, Boussoit-sur-Haine, Estrepy et Mouvaux, morte le 2 décembre 1627 (1).

2° Marie-Anne de Coudenhove, dite du Quesnoy, mariée : 1°, en 1642, à Adrien DE ROISIN, seigneur de Bettencourt; — et 2° à Charles-Philippe D'ONGNIES, chevalier, créé premier comte de Sweveghem, mort en 1655.

3° Anne-Caroline de Coudenhove, dite du Quesnoy, mariée en 1645, à Mortagne, avec Antoine-Robert-Ignace baron DE LANDAS.

(Du 2d Lit.)

4° Charles-Liévin, qui suit.

5° Anne-Charlotte de Coudenhove, dite du Quesnoy, ursuline à Mons.

6° Une fille, mariée à Dominique DE LA VIEFVILLE, qui se fit ermite et mourut sans postérité.

Et 7° Mathieu de Coudenhove, dit du Quesnoy.

XV. Charles-Liévin de Coudenhove, dit du Quesnoy, baron de la Loire, titré marquis de Castiaux, obtint l'érection en *baronnie* de sa terre et seigneurie de la Loire, par lettres du roi Charles II de l'an 1668, et mourut le 10 juillet 1700, à 66 ans. — Il avait épousé : 1° Eléonore-Marie OEMVAN WYNGAERDE, sans postérité; — et 2° Antoinette-Thérèse DE BELLEFOURIÈRE, morte le 10 février 1728, fille de Jean-Maximilien-Ferdinand comte DE BELLEFOURIÈRE (ou BELLEFORIÈRE), et d'Henriette-Justine-Hélène DE HAYNIN-CARNIN. De cette 2e alliance vint :

(1) Les noms des deux maris de Jeanne de Coudenhove sont mal écrits; il faut lire : mariée en 1es noces à Robert-François DU CHASTEL, seigneur de la Howardrie, etc., — et en 2es noces à François-Robert DU CHASTEL, etc.

XVI. Charlotte-Robertine-Josèphe-Alexandrine de Coudenhove, dite du Quesnoy, marquise de Castiaux, baronne de la Loire, dame de Bellefourière, Sailly-au-Bois, Colinchamps et Courcelles-au-Bois, morte en 1757. — Elle avait été mariée, en 1724, à Claude-Antoine LABBÉ, baron de Beaufremont, comte de Morvilliers, en Lorraine, capitaine de cavalerie au régiment de Noailles, qui obtint l'érection de sa terre de *Morvilliers* en *comté*, par lettres du 21 septembre 1725, enregistrées en la chambre des comptes de Bar le 21 janvier 1726. — Il était fils de Charles-François LABBÉ, baron de Beaufremont, conseiller d'état et chef des finances, qui avait été premier président de la chambre des comptes de Lorraine, depuis 1698 jusqu'en 1720, et de Marie-Charlotte DE LA VAULX, fille de Claude-Henri, baron et seigneur de la Hasnaut et d'Attingneville, lieutenant du roi au gouvernement de Bassigny, et de Catherine L'ESCAMOUSIER.

XVI. Charles-Edouard de Coudenhove (fils de Jean-François et de Louise-Thérèse SANDELIN, sa deuxième femme), fut seigneur de Tongerlé, Locron, Beauregard, etc., et épousa, par contrat du 7 novembre 1680, Marie-Christine SNOY, fille de Jean-Charles, baron d'Oppurs, et de Jacqueline-Isabelle VAN STEELANDT, dame de Horzeele. — Elle mourut le 11 août 1695, et gît dans l'église de St-Georges à Anvers. — Il mourut à Tongerlé. — Leurs enfants furent :

1° Jacques de Coudenhove, seigneur de Tongerlé, qui épousa Pétronille DE VOOGHT, fille de Gaspard, seigneur de Geffen, Vormisele, et d'Isabelle VAN BROECKHOVEN, et gît avec elle à Tongerlé, laissant une fille unique, nommée Marie-Thérèse de Coudenhove.

2° Jean-Philippe-Balthazar de Coudenhove, mort à Tongerlé, en 1711, sans alliance.

3° Charles-Dominique-François de Coudenhove, mort à marier au mois de janvier 1719, et enterré dans l'église de St-Rombaut à Malines.

Et 4° Marie-Walburge de Coudenhove, mariée, en 1717, avec Alexandre-Joseph VAN DER LAEN, seigneur de Liaukama, en Frise, mort en 1724. — Elle mourut le 19 février 1721, âgée de 32 ans; — son mari était fils d'Everard-Thierry VAN DER LAEN, seigneur de Liaukama, et de Claire-Marie DE VARGAS. — Du dit mariage vinrent :

1° Marie-Claire-Christine VAN DER LAEN, dame de Liaukama, mariée : 1° à Matthias-Victor CANNAERT-DE HAMALE, écoutête de Sichem; 2° à Ernest-Herman VAN EWSSUM, capitaine au service de Hollande, mort le 26 novembre 1748; et 3°, au mois de février 1750, à N...., baron de Hacfort, capitaine dans les mêmes troupes.

Et 2° Wilhelmine-Marie-Thérèse VAN DER LAEN, alliée, au mois de décembre 1751, à Barnabas-Emmanuel-Joseph DE VILLEGAS. Dont : Marie DE VILLEGAS.

Un Jean de Coudenhove, Nicolas Utenhove, président du conseil en Flandres, Philippe de Gruutere, et autres gens de mérite et de naissance, furent armés chevaliers à Gand par l'archiduc Charles, depuis empereur Charles V, le lendemain de son inauguration comme comte de Flandres, célébrée en la ville de Gand le 4 mars 1515.

De Coudenhove porte : *d'or à la bande ondée de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, une tête de sanglier d'argent, défendue de même* (Fig. 642).

(*Nob.*, p. 63; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1553-1614, p. 34; *Vrai Suppl.*, pp. 17 et 38; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 14, 31, 82 et 154; *Fragm. généal.*, t. III, p. 173; *Mélang. de Généal.*, p. 11.)

DE COULLEMONT.

Joseph-Ignace de Coullemont, seigneur d'Ailly et de Tupigny, obtint des supports et le titre de *baron*, applicable sur telle terre qu'il choisirait, par lettres du 29 septembre 1756.

Ses armes étaient : *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois têtes et cols de cerf de même* (Fig. 643).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 288; *État armorial*, p. 30.)

DE COUROUBLE.

Walerand de Courouble, domicilié à Lille, fut anobli par lettres du 21 janv. 1642, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. — Ses armes étaient : *d'azur au sautoir d'argent, accompagné de 4 macles de même.* Cimier : *un vol d'argent* (Fig. 644).

(*Nob.*, p. 268; *Vrai Suppl.*, p. 155; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 101; *Mélange de Généal.*, p. 87.)

COURTOIS.

Jean Courtois épousa Marie Taedts, de laquelle il eut :

Balthazar Courtois, qui épousa : 1° Anne Bauster-de Lara; — et 2° N.... de la Bistrate. Du premier lit vint Jean-Baptiste Courtois, né à Anvers, anobli par lettres du 7 janvier 1676; et du second lit naquit Charles-François Courtois, aussi natif d'Anvers, anobli par lettres du 28 mars 1675, et créé chevalier par d'autres lettres, en date du 19 juillet 1679.

Cette famille porte : *d'or au sautoir alesé de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un sautoir alesé de gueules entre un vol, dont une partie est d'or et l'autre de gueules* (Fig. 645).

(*Nob.*, pp. 476 et 482.)

COUSIN.

Jean-Ignace Cousin, né à Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres du roi Charles II du 29 mai 1686. — Il portait pour armes : *d'or à la tête de sanglier de sable, et deux étoiles d'azur en chef* (Fig. 646).

(*Nob.*, p. 559; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 175.)

VAN COUWEGOM.

Henri-Martin van Couwegom, conjointement avec ses frères Louis et Herman van Couwegom, fut anobli par lettres du roi Philippe IV de l'an 1662.

Ils portaient : *d'argent à 3 corneilles de sable, et un fer de fusil de même en abime;* cimier : *une corneille essorant de même* (Fig. 647).

(*Nob.*, p. 417; *Nouveau vrai Suppl.*, p. 143.)

DE COXIE.

Selon une généalogie fort étendue, dressée par le roi-d'armes Jean de Launay, en 1685, on donne à cette famille pour armes : *de sable à 12 billettes d'or, posées 5, 4 et 3, au chef de l'empire,* ce qui est une fausseté. — Il y dit que Raphaël de Coxie était fils de Michel de Coxie, peintre de l'empereur Charles-Quint et du roi Philippe II, et de Catherine D'INCEVELT, et qu'il épousa Jeanne VAN BEKERCKE *(d'azur, au croissant d'argent, accompagné de trois étoiles d'or)* (Fig. 648), dont il eut Jean de Coxie, mari de Françoise BAUWENS. — Il y dit aussi, que Michel de Coxie était bailli de Ruppelmonde, par commission de Charles-Quint, et qu'il était marié à Sara VAN DER MALE, fille de Lambert, échevin du pays de Waes, — ledit Michel, fils de Jean de Coxie, et de Walburge DE VLADERACKE.

On trouve un Michel de Coxie, peintre de Malines, mort à Anvers en 1592, âgé de 92 ans, qui avait peint à Rome sous Raphaël, et qui eut pour fils Raphaël de Coxie, aussi peintre, né en 1540, mari en secondes noces d'Elisabeth CAUTHALS.

Jean de Coxie épousa Françoise BAUWENS, fille d'Albrecht, et en eut :

1° Michel, qui suit.

Et 2° Corneille de Coxie, échevin de Malines en 1657, 1658, 1665, 1666, 1667, 1668, trésorier en 1669, 1670, 1671, 1672, bourgmestre en 1673 et 1674.

Michel de Coxie, conseiller et avocat-fiscal au grand conseil de Malines en 1638, mourut conseiller au conseil suprême à Madrid. — Il avait épousé Anne-Marie DEL PLANO, fille de George, seigneur de Welle, et dans Vosmeer, dyckgrave-général de Brabant et de Flandre, et d'Elisabeth MENSIER, de laquelle il procréa les trois enfants qui suivent :

1° Albert. Son article suit.

2° Marie-Claire de Coxie, morte le 14 juin 1696, mariée à Maximilien Gerard, échevin d'Anvers, puis secrétaire de ladite ville, décédé le 13 avril 1701.

Et 3° Grégoire-Ignace de Coxie, chanoine de Notre-Dame à Tournai.

Albert de Coxie, seigneur de Moorsele, Bousval, et de la Loux, chef et président du conseil privé, mort le 13 novembre 1709. — Il avait épousé Claire-Thérèse Stalins, fille de Jacques, chevalier, chancelier de Gueldres, et de Marie Roelants. De cette alliance sont nées trois filles, savoir :

1° Anne-Marie-Isabelle de Coxie, mariée, le 31 mai 1702, à Charles-Philippe-Joseph de la Tour-Saint-Quintin, comte de Zeneghem, etc., mort le 20 oct. 1709; — elle mourut en 1735. Dont postérité.

2° Marie-Françoise de Coxie, alliée : 1° à Gaspard-Joseph vicomte de Villegas, conseiller du conseil souverain de Brabant, mort sans postérité en 1738, — et 2° à Charles-Ferdinand, dit le chevalier de Herzelles, aussi sans postérité.

Et 3° Anne-Thérèse de Coxie, dame de Moorsele, de Sart, Beaumal, morte le 3 juin 1738, sans alliance.

Armes : *d'argent à sept billettes de gueules couchées*, 3, 3 *et* 1; *au chef d'or à la double aigle éployée et naissante de sable* (Fig. 649).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 50)

VAN COYE.

I. Henri van Coye épousa Françoise van Braekele, dont il eut :

1° Pierre van Coye, mari de N.... Liebart, par laquelle il fut père de : George van Coye, capitaine, allié à Isabeau van der Moten, fille de Guillaume et d'Isabeau van der Donct. Dont :

George van Coye, tué par les Anglais à la guerre. Sans postérité.

2° François, qui suit.

Et 3° Béatrix van Coye, mariée à Pierre van den Berghen, de Courtrai.

II. François van Coye épousa Amelberghe Piloens, avec laquelle il gît à Mooreghem. De cette alliance vinrent :

1° Jacques, qui suit.

2° Walburge van Coye, alliée à Pierre Elias, dit van Huddeghem.

3° Arnould van Coye, qui épousa : 1° Jeanne N....; 2° Louise van Meulebroeck. — Du premier lit vint Jean van Coye, allié, en 1es noces, à Catherine Vrients, et, en 2es noces, à Walburge Castelyn. — Et du 2d lit naquit Gilles van Coye, duquel nous ignorons l'alliance.

Et 4° Gilles van Coye, qui épousa N.... Luncx, par laquelle il fut père de François van Coye, allié à N.... van Assche, dite Uterwulghe, dont une fille, N.... van Coye, mariée à Jean de Vos.

III. Jacques van Coye épousa Valentine Castelyn, et en eut les quatre enfants qui suivent :

1° François. Son article suit.

2° Jeanne van Coye, alliée à Philippe van Heurne, fils de Josse.

3° Antoine van Coye, prêtre.

Et 4° Jean van Coye, époux de Marie le Saige, fille de Simon et de Jeanne le Clercq, par laquelle il fut père de :

A. Walburge van Coye, alliée à Josse Quevyn.

Et *B.* Anne van Coye, mariée avec messire Sylvestre Dilvael, par contrat du 14 janvier 1546.

IV. François van Coye épousa Marguerite Heyse, et en eut :

1° Antoine van Coye, qui suit.

Et 2° Catherine van Coye, femme d'Arnould Rullins, fils de Jean. Dont :

A. Antoine Rullins.

Et *B.* Jean Rullins.

V. Antoine van Coye épousa Marguerite Dilvael. Leurs enfants furent :

1° Antoine van Coye, mort sans postérité.

2° François van Coye, chanoine à Renaix.

Et 3° Jean van Coye, qui suit.

VI. Jean van Coye, greffier de la ville d'Audenarde, épousa Catherine de Moor, fille de Pierre. De ce mariage :

1° Jossine van Coye, alliée à Lucas Stalins.

2° Antoine van Coye, greffier de la ville d'Audenarde, qui épousa Jacqueline Wytspaen, fille de Jean et de Jacqueline Stalins.

3° Jeanne van Coye, alliée à Josse van Spiere, fils de George, receveur de la ville et châtellenie d'Audenarde.

4° Jean van Coye, dont nous ignorons l'alliance.

Et 5° Marguerite van Coye, mariée : 1° à Gilles van der Roost; et 2° à N.... Valve van Canoy, sans postérité.

Armes : *de gueules au sautoir d'or* (Fig. 650).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 274.)

DE CRABBÉ.

Joseph-Henri de Crabbé, domicilié à Bruxelles, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI du 8 avril 1721, enregistré dans la matricule de l'empire. — Par autre diplôme du même empereur, en date du 25 juin de la même année, également enregistré dans la matricule de l'empire, il fut maintenu dans sa noblesse et créé chevalier, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or, au lieu de bourlet. — Enfin, par lettres du 7 avril 1736, il obtint confirmation de noblesse et du titre de chevalier, avec rétroaction aux 8 avril et 25 juin 1721.

Armes : *d'argent à 3 mouchetures d'hermines de sable* (Fig. 651).

(*Nob.*, pp. 686, 687 et 774.)

DE CRANE (1).

On trouve un François de Crane, qui épousa Jeanne Heragnies, et en eut :

Jean de Crane, époux de Catherine, fille de Nicolas Resteau et de Waudru Ruelin. De ce mariage :

Louise de Crane, alliée à Ferry Crohin, seigneur de Larcayel et de Mauvault — fils de Godefroid, seigneur de Derbault et de Mauvault, et d'Anne Gongnies.

On trouve un Adrien de Crane, qui eut un fils nommé Pierre de Crane, lequel épousa Béatrix van der Straeten (ou de Strate) (2), et en procréa Thomas de Crane.

On trouve encore un Thomas de Crane, chevalier, dont le fils, Louis de Crane, chevalier, mourut le 6 août 1485, et fut inhumé à Langhemarck, avec sépulture, laissant un fils nommé Charles de Crane, mort le 3 janvier 1518, ayant épousé Madeleine Provins, fille de George, morte en 1500, avec laquelle il gît aussi à Langhemarck, avec sépulture.

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 256.)

DE CRANE.

I. Léon ou Léonius de Crane, au service de Guillaume de Bourbon-Dampierre, comte de Flandres, épousa N..... de t'Servrancx, issue de la famille de Sweerts, une des sept familles nobles patriciennes de Bruxelles. De ce mariage naquirent :

1° Jean, qui suit.

2° Catherine de Crane.

Et 3° Léonius de Crane, lequel resta en Brabant, où étaient situés les biens de sa mère, dont il porta les armes au premier canton. — Il fut échevin de Bruxelles en 1319.

II. Jean de Crane, échevin des parchons de Gand en 1317, épousa Barbe Utenhove, et en eut :

III. Jean de Crane, échevin des parchons de Gand en 1342, époux d'Ide van Evere, fille de Gilbert, qui portait pour armes : *d'or à un sanglier de sable* (Fig. 652). Leurs enfants furent :

1° Jean de Crane, mort sans alliance en 1379.

2° Nicolas, qui suit.

(1) Le tome III, p. 256, des *Fragments généalogiques*, par Dumont, place par erreur cet article en tête du fragment généalogique qui va suivre et qui concerne une toute autre famille, portant : *d'gueules à la grue d'or*, tandis que celle-ci porte : *d'hermines à la bande de gueules, chargée de trois fermeaux d'or.*

(2) Cette Béatrix van der Straeten était fille de Jean, chevalier; — son mari, Pierre de Crane, mourut le 8 mai 1420; — elle se remaria avec Montfraud d'Eessene, écuyer, et mourut en 1448.

Et 3° Marguerite de Crane, laquelle fut mariée, en 1368, avec Nicolas Polgiart, dit Colin.

IV. Nicolas de Crane, vivait encore en 1392. Il épousa Catherine de Brune, dont les armes étaient : *de sable au chevron d'argent, chargé de trois roses de gueules* (Fig. 653). De ce mariage vinrent :

1° Nicolas, qui suit.

2° Christine de Crane, alliée à Jacques van Marcke, dit Lumene.

3° Catherine de Crane, mariée à Engelbert van den Bossche.

4° Marie de Crane, laquelle fut femme de Baudouin de Gruutere, frère d'Othon.

Et 5° Soetine, ou Doucette de Crane, mariée à Gilbert de Coudenhove, veuve en 1418.

V. Nicolas de Crane, épousa Marguerite de Marcke, fille d'Engelbert et de Marguerite de Quarmont, et en eut les 6 enfants qui suivent :

1° Jean de Crane, mort sans postérité.

2° Nicolas, qui suit.

3° Catherine, religieuse à Maegdendaele.

4° Christine, religieuse au même couvent.

5° Jossine de Crane, religieuse à l'hôpital d'Audenarde.

Et 6° Marguerite de Crane, alliée à George de Cordes, seign^r^ d'Hellebus.

VI. Nicolas de Crane, épousa : 1°, par contrat de 1457, Barbe de Vaernewyck, fille de Jean, et de Catherine de Gruutere, et 2° Catherine Vuterwulghen, dont les armes étaient : *d'or au chevron de gueules, accompagné de 3 merlettes d'azur* (Fig. 654). Les enfants nés de ces deux femmes furent :

(Du 1er Lit.)

1° Nicolas de Crane, qui épousa Adrienne Goetgebuer, laquelle portait : *d'azur à 3 trèfles d'argent* (Fig. 655), fille de Daniel et de Jossine van Leyns, par laquelle il fut père de :

A. Dominique de Crane, chanoine de Ste-Pharaïlde à Gand.

B. Nicolas de Crane, mort sans hoirs.

C. Adrienne de Crane, mariée : 1° à François van der Zype, seigneur de Wasières; — et 2° à Jean van der Haegen.

Et *D.* Jossine de Crane, alliée à Jean Wickhuus (ou Wyckhuyse), veuve en 155... Dont :

François Wickhuus, époux de Marie de Polinckhove.

(Du 2^d^ Lit.)

2° Jean, qui suit.

3° Marie de Crane, morte sans alliance.

Et 4° Anne de Crane, aussi décédée sans alliance.

VII. Jean de Crane, échevin aux parchons à Gand, en 1488, épousa Isabelle DE STEELANT, et en eut :

VIII. Nicolas de Crane, époux de Marguerite VAN DER COYEN. De cette alliance vinrent les quatre enfants qui suivent :

1° Jean. Son article suit.

2° Nicolas de Crane, allié à Louise DE VAERNEWYCK. Sans postérité.

3° Isabelle de Crane. Sans alliance.

Et 4° Jacques de Crane, mari de Catherine DE CERF.

IX. Jean de Crane, se retira en Hollande. Il épousa Adrienne DE MALDEGHEM, et en procréa les 3 enfants qui suivent :

1° Gérard. Son article suit.

2° Pierre de Crane, époux de Gabrielle VAN DEN HEEDE, sans postérité.

Et 3° Marie de Crane, alliée à N.... DE VAERNEWYCK.

X. Gérard de Crane, épousa Quintine DE SCHEPPERE (*d'or au chevron de sable, à 3 coqs d'argent et une croix ancrée d'azur au premier canton*) (Fig. 656), de laquelle il eut Gérard, qui suit.

XI. Gérard de Crane, épousa Isabelle MOENS, dont les armes étaient : *de sable au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même, à un croissant de ..... sur le chevron* (Fig. 657). — De ce mariage vinrent :

1° Pierre, qui suit.

2° Jean, rapporté après la postérité de son frère Pierre.

3° Jacques de Crane, mort en 1676, lequel brisait ses armoiries d'une bordure engrêlée d'or, et qui épousa Jossine OOMS, décédée en 1657. Leurs enfants furent :

A. Marie de Crane, béguine.

B. Catherine de Crane, béguine.

C. Liévine de Crane, mariée à N..... VAN DER VINCKT, qui mourut en 1682.

D. Louis de Crane, époux de N.... (1), WACQUENS, dont postérité.

E. Jacques de Crane, marié : 1° à Louise-Nathalie VAN SCHOONE; — et 2° à N.... QUISTHOUT. — Du 1er lit vint (2) :

François-Joseph de Crane, écuyer, cornette de dragons dans le régiment de Ligne, né à Destelbergen, près de Gand, le 19 décembre 1705. — Il épousa, le 4 décembre 1744, Marie-Isabelle DE THULDEN, née à Malines le 14 septembre 1727, fille de Laurent-Henri baron DE THULDEN, mort à Malines le 27 novembre 1747, et de Jeanne-Jossine-Isabelle baronne DE THULDEN et de Rumpsdorp, dame d'Overwinde, morte le 11 mai 1740. — De ce mariage vinrent :

(1) Marie-Madeleine WACQUENS ou WACKINS, fille de François. Son mari naquit à Gand en 1635.

(2) Jacques de Crane et Louise-Nathalie VAN SCHOONE eurent encore deux autres enfants : Marie-Françoise de Crane, mariée à Jean-Charles DE VARNEWYCK, fils de Messire Floris et de Barbe-Odille DE HEILIN; — et Charles-Louis-Joseph de Crane, qui épousa N.... KEYAERT.

a. Marie-Joseph-Alexandre-François de Crane, né à Malines le 7 janvier 1751.

b. Ferdinande-Angélique-Marie de Crane, née à Malines le 22 juillet 1745.

c. Jeanne-Marie-Charlotte-Joseph de Crane, née à Malines le 23 novembre 1747.

d. Lucrèce-Marie-Josèphe de Crane, née à Malines le 11 février 1749.

e. Marie-Josèphe de Crane, née à Vilvorde le 1 juillet 1755.

Et *f*. Isabelle de Crane.

4° Marie de Crane.

Et 5° Anne de Crane.

XII. Pierre de Crane, capitaine, puis bourgmestre de Grammont en 1657, mort en 1676. — Il avait épousé : 1° Catherine Snouck, fille de Jacques et d'Anne de Vos; et 2° Françoise Bette, fille de Jean et de Jeanne de Vos. — Du 1er lit vint :

1° Michel, qui suit.

Et 2° Guillaume de Crane.

XIII. Michel de Crane, seigneur de Wyngaerde, épousa : 1° Marie Colins, morte en 1679; — 2° Marie Verkest (1), fille de Jean, morte en 1680; — 3° Julienne van Putthem, fille de Jean, chevalier; — et 4° Anne-Françoise Vilain. — Dont :

(Du 1er Lit.)

1° Marie de Crane.

(Du 3e Lit.)

2° Pierre-François de Crane.

(Du 4e Lit.)

Et 3° Aldegonde-Unifria (2) de Crane, morte en 1726, ayant été mariée à François-Charles van der Meere, mort en 1733.

XII. Jean de Crane, fils puîné de Gérard et d'Isabelle Moens, brisait ses armoiries d'une bordure d'or. — Il épousa Anne de Lis, de laquelle il eut :

1° Bernard, qui suit :

2° Marie-Anne de Crane, mariée : 1° à Frédéric de Nieulant, seigneur de Hooghcamer, etc., mort en 1677; et 2° à George-Rudolphe Lantman, seigneur de Notax, lieutenant-colonel.

(1) Marie-Caroline Verkest, ou Françoise Verkest.

(2) Selon d'autres, cette dame se nommait Barbe-Onuphride de Crane. Son mari, François-Charles van der Meere, était seigneur de Cranevelt, bourgmestre d'Audenarde, etc. De ce mariage descendent le comte van der Meere et de Cruyshautem, le vicomte Desmanet de Biesme, le chevalier de Bertaere, les de Hercenrode, etc.

Et 3° Marie-Jeanne de Crane, laquelle fut mariée à Laurent VAN DENDERE (1).

XIII. Bernard de Crane (2), épousa : N.... DE SMET; et 2° Anne-Marie DE SNOUCQ. De ces deux alliances vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Isabelle-Claudine de Crane, morte sans alliance.

(Du 2d Lit.)

2° Albert-Eugène de Crane, religieux à Baudeloo.

3° Philippe-Emmanuel de Crane, récollet.

4° Une fille, religieuse à Maeghdaele.

Et 5° Joseph-Abel de Crane, colonel et ingénieur en chef au service d'Espagne.

Armes : *de gueules à la grue d'or (alias d'azur à la grue d'argent), armée de sa vigilance* (Fig. 658).

(*Nob.*, p. 681; *Fragm. généal.*, t. III, p. 256.)

VAN CRAYWINCKEL.

Jean van Craywinckel, archer de la garde du corps de l'empereur Charles-Quint, tué au siége de Metz en 1552, épousa Marguerite WALSCHART, de laquelle il eut :

Barthélemi van Craywinckel, avocat au conseil de Brabant. Il épousa Cécile MAYAL. De ce mariage :

Liévin van Craywinckel, qui épousa Barbe DE LA CHAMBRE, dont naquit :

Barthélemi van Craywinckel, seigneur de Sombeke, Landeghem et Boyeghem, né à Anvers, anobli par le roi Charles II, par lettres dépêchées à Madrid le 16 mai 1687.

Armes : *fascé d'or et de sable de 8 pièces, le chef chargé de 2 merlettes aussi de sable.* — *L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses*

(1) De ce mariage descendent les D'HANE DE BERSÉ, les DE SAINT-GENOIS, les DE SÉBILLE, etc.

(2) Ce Bernard de Crane avait encore, outre les deux sœurs, Marie-Anne et Marie-Jeanne, que nous avons mentionnées ci-dessus, plusieurs autres frères et sœurs, entr'autres Pierre-Liévin, né en 1654, le 19 mai, qui épousa, à Ostende, le 19 octobre 1697, Anne STEVENS, dont la postérité existe comme nous le démontrerons dans notre *Complément au Nobiliaire*, — et Anne-Françoise de Crane, laquelle fut mariée à Daniel DE KOETSRUYTER. — Ces derniers époux furent inhumés à Oostacker, sous une belle pierre tombale, ornée de leurs armoiries, et portant cette épitaphe que nous avons copiée sur les lieux : — D. O. M. Resurectionem expectantes hic quiescunt Prænobilis Dominus Daniel de Koetsruyter, Frederici. Misniæ in Saxoniâ præfecti, filius, qui omnibus in his terris actionibus ab anno 1675, feliciter inter fuit usque ad pugnam cruentam Malplacatensem, ubi tribus vulneribus perculsus Maxima Dei Gratia veram assumpsit religionem Catholicam, in quâ constanter perseverans, vitam deposuit anno 1720. Julii die 28, ætatis 73. — Et uxor eius dilectissima Prænobilis Domina Anna-Franciscа De Craene, Joes. Bapt. filia, quæ animam salvatori reddidit anno 1716, 27 maii, ætatis 65, relictis duabus prolibus Maria-Anna-Dorothea et Daniel-Frederico, fundato sibi, posterisque quæ anniversario perpetuo cum distributione sacci panis ad onus, mensæ Stⁱ Spirit.

lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, une merlette de sable entre un vol, dont une partie est d'or et l'autre de sable (Fig. 659).

(*Nob.*, p. 549.)

DE CREUS.

Paul de Creus, seigneur de Ramegnies, échevin de Tournay, fut anobli par lettres du 22 avril 1598, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 22 novembre 1599. Ses armes étaient : *d'or à un double trescheur, fleuronné et contrefleuronné de sinople, à la bande de gueules brochante sur le tout* (Fig. 660).

(*Nob.*, p. 110.)

CREUSER. — Voyez KRUYSE.

CRINON.

Adrien-Joseph Crinon, du pays du Hainaut, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI du 15 décembre 1719, enregistré dans la matricule de l'empire. — Ses enfants obtinrent, après son décès, confirmation de noblesse et anoblissement de nouveau, avec rétroaction au dit 15 décembre 1719, par lettres du 25 mai 1735.

Ses armes étaient : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 roses de même, celle de la pointe soutenue d'un croissant d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et pour cimier* ..... (Fig. 661).

(*Nob.*, pp. 677 et 765; *Vrai Suppl.*, p. 220; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 214.)

DE CRITS.

François de Crits, épousa Jeanne AERTS, dont il eut :

Ignace de Crits, né à Bruges, anobli par lettres du 5 août 1705.

(*Nob.*, p. 625.)

Barthélemi de Crits, échevin de la ville de Bruges, épousa Marie-Thérèse VAN DEN ZANDE. De ce mariage vint :

Barthélemi de Crits, échevin de Bruges, sa patrie, qui fut anobli par lettres du 5 août 1705.

(*Nob.*, p. 624.)

Marie-Jacqueline de Crits, veuve de François CLAESMAN, conseiller-pensionnaire de la ville de Bruges, fut anoblie avec ses enfants légitimes, par lettres du roi Charles VI, données en 1709.

(*Nob.*, p. 629. — Voyez aussi ci-devant à l'article CLAESMAN.)

Les enfants de Jacques de Crits, trésorier principal de la ville de Bruges, furent anoblis sur la requête d'Isabelle Bacchuys, sa veuve, par lettres de l'empereur Charles VI, de l'année 1718. Les armes sont : *de gueules au chevron engrêlé d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent et en pointe d'un besant de même, chargé d'une croix pattée et alésée de sable* (Fig. 662).

(*Nob.*, p. 663, et ci-devant page 78.)

DE CROESER.

Corneille de Croeser, épousa Médarde de Vos, dont il eut :

Hugues de Croeser, seigneur de Hollede, drossard de Diest, créé chevalier par lettres du 4 juillet 1614. — Il portait pour armes : *de sable à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois gobelets* (en flamand croesen) *de même.* — Cimier : *un chien braque issant de sable* (Fig. 663).

Jean de Croeser, seigneur d'Antintin et d'Ennebroeck, capitaine au service du roi Philippe IV, fut créé chevalier, par lettres de ce prince du 28 mai 1626.

(*Nob*, pp. 166 et 211; *Vrai Suppl.*, p. 85; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 65; *Mélang. de généal.*, p. 58.)

CROESINCK.

I. Florent Croesinck, épousa Gerberge van Teilingen, de laquelle il eut Jacques qui suit.

II. Jacques Croesinck, maître de la chambre des comptes à La Haye, épousa Marie van der Does. — De ce mariage :

III. Corneille Croesinck, seigneur de Benthuysen et Soetermeer, lieutenant-houtvester de Hollande et châtelain de Teylingen, par lettres du 28 sept. 1477. — Il fut armé chevalier à Dort, par Maximilien, roi des Romains, en 1485, et mourut le 11 décembre 1520, après avoir fondé une chapelle dans l'église des Jacobins de La Haye, où il fut inhumé. — Il avait été marié deux fois : 1° à Marie de Montfort, veuve de Pierre van Swieten; — 2° à Hildegonde van Alckemade, dite van den Woude, fille de Jean et d'Elisabeth Uyttenhage. — Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Jacques Croesinck, qui suit.

(Du 2d Lit.)

2° François Croesinck, bailli de Poortvliet en 1527, mort sans alliance.

Et 3° Elisabeth Croesinck, mariée à Rodolphe van Dalem, alias van Dongen, chevalier, dont elle n'eut point d'enfants. — Elle mourut en 1547.

IV. Jacques Croesinck, seigneur de Benthuysen et Soetermeer, épousa Alexandrine DE CRUYNINGHEN, fille naturelle de Jean, seigneur de Cruyninghen et Heenvliet, de laquelle il eut :

1° Henri Croesinck, qui suit.

2° Agnès Croesinck, mariée, avant 1548, à Othon D'EGMONT, seigneur de Kennenburg, armé chevalier à Bruxelles, par le roi Philippe II, en 1555, et mort en 1585.

V. Henri Croesinck, seigneur de Benthuysen et Soetermeer, assista en 1570 aux Etats de Hollande, et fut allié à Anne BOURBONNOIS, fille de Philippe BOURBONNOIS, de Malines, et de Jacqueline VAN TEILINGEN. — Leurs enfants furent :

1° Jacques Croesinck, seigneur de Benthuysen et Soetermeer, mort le *dernier hoir mâle de sa famille*, sans avoir été marié.

2° Alexandrine Croesinck, dame de Benthuysen et Soetermeer après son frère, mariée à Gérard OEM VAN WYNGAERDEN, président de la cour de Hollande, duquel elle a eu des enfants. Elle mourut en 1594, et son mari en 1598.

Les armes de CROESINCK sont : *d'azur à trois gobelets d'argent* (Fig. 664).

(*Nob.*, p. 14; *Suppl. au Nob.* p. 55)

DE CROIX.

I. Ancienne maison, de la châtellenie de Lille, connue dès la fin du XIIe siècle, en la personnne d'Eustache de Croix, chevalier, seigneur de Croix et de Mandre, qui suivit Baudouin IX, comte de Flandres et de Hainaut, à l'expédition de Constantinople. — Il épousa Mathilde N...., de laquelle il eut les deux fils qui suivent.

1° Jean. Son article suit.

Et 2° Wauthier de Croix, évêque de Tournay en 1251, mort en 1259, ou, selon d'autres, en 1261.

II. Jean, seigneur de Croix et de Flers, vivant en 1243 et 1247, épousa Isabeau DE LANNOY, de laquelle il eut :

1° Jean, IIe du nom, qui suit.

2° Jeanne de Croix, morte sans alliance.

3° Béatrix de Croix, abbesse de Marquette, morte le 29 juillet 1294.

4° Wauthier de Croix, qui épousa Isabeau DE LICHTERVELDE, dite D'ASSENBROECK, dont il n'eut qu'une fille, Isabeau de Croix, mariée à Jean seigneur DE BONDUES.

III. Jean, IIe du nom, seigneur de Croix, de Flers et de Drumez, épousa Jeanne MAIGRET, et fut père, entr'autres enfants, de :

1° Jean III, qui suit.

2° Olivier, tige des *Seigneurs de Drumez*, qui seront rapportés ci-après.

Et 3° Isabelle de Croix, abbesse de Marquette, morte le 2 février 1328.

IV. Jean, IIIe de ce nom, seigneur de Croix et de Flers, vivant encore en 1318, épousa Marguerite DE HALEWYN. — De cette alliance vint :

V. Jean, IVe de ce nom, seigneur de Croix et de Flers, épousa Agnès DE BAILLEUL, de laquelle il eut :

1° Hector, seigneur de Croix et de Flers, mort avant 1372, sans postérité de Marie DE HEM.

2° Jean de Croix, dit Wafflard, mort sans alliance en 1340.

Et 3° Isabelle, héritière de Croix et de Flers, par la mort de ses frères. — Elle fut mariée, en premières noces, à Jean, chevalier, seigneur DE LA PONTENNERIE, dont elle n'eut point d'enfants; — et, en secondes noces, à Guillaume seigneur DU MEZ, d'une ancienne noblesse de la châtellenie de Lille, avec lequel elle vivait en 1372. — De ce second mariage est descendu toute la maison DU MEZ, qui prit le nom et les armes de Croix en 1430, et dont un des membres, Ignace-Ferdinand de Croix, seigneur de Dadizeele, Morslede, Blauwentorre, Walmotte, Thirisart, etc., membre de l'état noble du comté de Hainaut, fut créé *comte de Mauve* par acte de l'empereur Charles VI du 24 septembre 1718, confirmé à la haute cour de Mauve. — Cette maison de Croix, issue de DU MEZ, avait pour chef, en 1779, Joseph-Adrien-Ferdinand comte de Croix-de Mauve (ou Mouwe), seigneur de Dadizeele, marié, en 1752, à Marie-Albertine, fille de François-Gebhard baron DE PLOTHO, du St-Empire et d'Ingelmunster, seigneur de Rousbrugghe, Tieghem, etc., et de Marie-Isabelle-Gaspardine VAN CAUTEREN, baronne du pays de Wedergraet, dame de Neerbraeckel, Meerbeeck, Neyghene, etc.

Seigneurs de Drumez.

IV. Olivier de Croix (fils puîné de Jean II, seigneur de Croix, et de Jeanne MAIGRET), fut seigneur de Drumez. — Il épousa Agnès DE LANGLÉE, qui était veuve de lui en 1342. — Elle était fille de Gauwin, seigneur de Langlée, et de Marie CLAUWET, dite D'ORCHIES. — De ce mariage vint :

V. Jean de Croix, seigneur de Drumez, puis de Bercus, du chef de sa femme Marie, dame DE BERCUS, de laquelle il eut les deux fils qui suivent :

1° Olivier, qui suit.

Et 2° Bernard de Croix, dit de Drumez, seigneur de Bercus, mort sans postérité.

VI. Olivier de Croix, IIe de ce nom, seigneur de Drumez, vivant en 1369 et 1389, épousa Marie DE BEAUREPAIRE, sœur de Pierre, seigneur de la Haverie et du Moulin. De cette alliance :

1° Jean de Croix, seigneur de Drumez, qui mourut sans alliance en 1414.

2° Otton de Croix, seigneur de Drumez après son frère, de Bercus et du Moulin, qu'il vendit, et qui mourut aussi sans avoir été marié.

3° Gauthier de Croix, qui suit.

4° Pierre de Croix, abbé de Saint-Ghislain, en Hainaut.

Et 5° Jeanne de Croix, morte sans alliance.

VII. Gauthier de Croix, dit de Drumez, seigneur de Wasquehal, de la Haverie, etc., partagea avec Otton et Jeanne de Croix, son frère et sa sœur, le 19 novembre 1419. — Il testa le 4 septembre 1478, et fut inhumé en l'église de St-Étienne à Lille, auprès de sa femme Jeanne Isœulx, dame de la Vechte et des deux Treilles. — Leurs enfants furent :

1° Otton de Croix, dit de Drumez, seigneur de Wasquehal, mort en 1481.

2° Baudouin de Croix, qui suit.

3° Jeanne de Croix, dame des deux Treilles, mariée à Jean le Monnoyer, dit de Hérimez, seigneur de Fache.

4° Michelle de Croix, dame de la Vechte, alliée à Jacques de la Hamaide, seigneur de Chereus.

5° Isabeau de Croix, religieuse à Marquette.

Et 6° Marie de Croix, mariée à George Gommer, dont elle n'eut point d'enfants.

VIII. Baudouin de Croix, dit de Drumez, seigneur de Wasquehal, après son frère, de la Haverie, de la Fresnoye, etc., testa en 1513, et mourut le 20 mai 1516. — Il avait épousé Marguerite de Landas, dame du Bus, morte le 31 août 1545, fille de Jacques de Landas, chevalier, seigneur de Corbion, et de Catherine Gommer. — De ce mariage naquirent, entr'autres :

1° Jean, qui suit.

2° Pierre de Croix, seigneur de la Fresnoye, dont il sera parlé ci-après.

3° Wallerand de Croix, seigneur de Wayenbourg, dont il sera parlé après la postérité de son frère Pierre.

4° Antoinette de Croix, mariée, le 14 mars 1510, à Michel Bernard, seigneur d'Esquelmes, Florent et du Mont.

5° Madeleine de Croix, mariée, en premières noces, à Charles du Bois, seigneur de la Longrie, dont elle n'eut point d'enfants; et, en secondes noces, à George de Ghiselin, seigneur de Bousbeke et de Wastines, dont elle était veuve en 1574.

IX. Jean de Croix, seigneur de Wasquehal et de la Haverie, épousa, par contrat du 7 janvier 1518, Marie de Tenremonde, dame de la Réandrie, fille de Henri et de Jeanne de Creton. Leurs enfants furent :

1° Pierre, qui suit.

2° François de Croix, seigneur de la Haverie et de la Réandrie, qui épousa Cécile Wyts, fille de Josse, seigneur de Berentrode, Wildenburch

et Wytsvliet, watergrave de Flandres, et de Catherine VILLAIN, dite DE LA BOUCHARDERIE. — Il n'a eu de ce mariage que deux filles, savoir :

A. Catherine de Croix, dame de la Haverie, mariée à Jean-Baptiste DE PREUD'HOMME, dit D'HAILLY, chevalier, baron de Poucques, vicomte de Nieuport, seigneur de Neufville, de Hailly, de la Carnoy, de Halewyn, de Langlé et de Cocquignies.

Et *B.* Madeleine de Croix, dame de la Réandrie, alliée à François DE PREUD'HOMME, chevalier, seigneur de la Coisne et de la Motte.

3° Jean de Croix, seigneur de Gourguemetz, qui fut tué à la Goulette, en Afrique, à la prise de cette place par les Turcs, en 1574, sans avoir été marié.

4° Marguerite de Croix, laquelle fut femme de Pierre DE LONGUEVAL, seigneur de Concide-à-Marquion.

Et 5° Madeleine de Croix, mariée, en premières noces, à François DU BOIS, dit DE FIENNES, seigneur de la Croix; — et, en secondes noces, à Philippe DE LE VAL, chevalier, seigneur de Graincourt, de la Hamaide et de Briaste, grand-bailli de la ville et du bailliage de Douay, remarié depuis à Colle DE MANCHICOURT, et mort le 9 décembre 1665.

X. Pierre de Croix, seigneur de Wasquehal et Gourguemetz (ou Goguemets), épousa, par contrat du 24 novembre 1566, Louise DE WIGNACOURT, dame de Bugnette et Belsage, fille d'Antoine de Wignacourt, seigneur de Bugnette et Belsage (selon d'autres Busnette et Bellesage), et de Marie LE MARTIN-DE MESPLAU, sa première femme. De ce mariage naquit :

XI. Adrien de Croix, seigneur de Wasquehal, Escou ou Escourt, Bugnette et Belsage, qui mourut en 1631, et fut inhumé à Marque, en Barœul. — Il avait été marié, par contrat du 11 octobre 1595, à Marguerite SANDELYN, fille de Jacques, seigneur de Herenthout et de Liévine DE BRONCHORST. Dont :

XII. Jacques de Croix, seigneur de Wasquehal, Blancquemain, Escou, etc., capitaine-enseigne d'une compagnie de 300 hommes bas-allemands. Il fut créé chevalier, en considération de ses services, par lettres du roi Philippe IV, données à Madrid le 18 juillet 1649 (1629), et mourut le 16 novembre 1669, ayant été allié, par contrat du 16 octobre 1628, à Marie DE CROIX, sa cousine, laquelle lui survécut jusqu'au 21 octobre 1681. — Cette dame était fille de Pierre, seigneur de Waeyenbourg, et d'Anne DE BEAUDRENGHIEN. — De ce mariage vinrent, entr'autres enfants, les trois qui suivent :

1° Pierre de Croix, IIe du nom, qui suit.

2° Antoinette de Croix, mariée à Renom-François baron DE BEAUFFORT, seigneur de Moulle.

3° Marie-Catherine de Croix, alliée à Michel-Ange baron DE WOERDEN, seigneur de Cherens, conseiller au conseil souverain de Tournai, l'un des

quatre baillis représentant l'état des châtellenies de Lille, Douai et Orchies, et commissaire de S. M. T. C., au renouvellement du magistrat de Gand le 11 mai 1678.

XIII. Pierre de Croix, IIe du nom, seigneur de Wasquehal, Marque en Barœul, Escou, Bugnette et Belsage, brigadier des armées de France et colonel du régiment royal-wallon cavalerie. Il fit, en 1678, le retrait lignager de la terre de Croix, vendue en 1677 par Eugène DE NOYELLES, marquis de Lisbourg, issu par les femmes d'ISABELLE DE CROIX, héritière de la branche aînée de cette maison. — Louis XIV lui permit, en 1682, de se qualifier *comte de Croix*. — Il avait épousé Claire-Florence DE STEENHUYS, dame de Flers, fille de Philippe-Guillaume, baron de Poederlé, seigneur de Flers, chancelier de Brabant, et de Walburge SNOY, dame de Poederlé. — Il ne vint de cette alliance que des filles, dont l'aînée fut :

XIV. Marie-Philippine de Croix, mariée à Charles-Adrien comte DE CROIX, son cousin, et morte le 8 mars 1696 (Voyez ci-après).

IX. Pierre de Croix (second fils de Baudouin de Croix, dit de Drumez, et de Marguerite DE LANDAS), fut seignr de la Fresnoye, et mourut le 12 mai 1567. — Il était veuf, depuis le 27 octobre 1558, de Marguerite DE LA RUELLE, dame de le Court, et héritière d'Hector, seigneur de le Court et del Vigne, et de Marie D'ASTICHES. — De ce mariage vinrent, entr'autres :

1° François de Croix, qui suit.

2° Jean de Croix, seigneur de le Court, gentilhomme de la chambre des archiducs Matthias et Maximilien d'Autriche, mort sans alliance.

3° Antoinette de Croix, dame de le Court, après son frère, laquelle fut mariée à Guillaume HANGOUART, seigneur de Pietre et des Pommereaux.

4° Marguerite de Croix, alliée à Henri DE PREUD'HOMME, seigneur de la Gheverie et de Coisne.

5° Anne de Croix épousa George DE MAUBUS, seigneur de Cosseaux.

6° Madeleine de Croix, laquelle fut femme de George DE VLAMINCKPOORTE, seigneur de Fremicourt, dont elle n'eut point d'enfants.

7° Catherine de Croix, mariée, par contrat du 4 octobre 1569, à Jean DE BEAUDRENGHIEN, seigneur de Preseau.

8° Isabeau de Croix, morte le 6 janvier 1584, âgée de 35 ans, 4 mois et 21 jours, laquelle avait été mariée, par contrat du 12 mai 1574, à Louis ALEGAMBE, seigneur de Basinghien, second prévôt de Tournay en 1576, 1577, 1581, 1582, 1583; grand-prévôt de la même ville en 1586, 1587, 1592, 1598, 1599, 1600; bailli et châtelain de Lille et de Phalempin en Flandres, par lettres de Henri IV, roi de France, données au camp devant Espernai le 27 juillet 1592, armé chevalier par l'archiduc Albert, à la joyeuse entrée de ce prince en la ville de Tournay, le 6 février 1600;

grand-bailli portatif de Hainaut, par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 22 décembre 1605; mort en l'abbaye de St-Amand, au mois d'août 1617, d'une attaque d'appoplexie, à l'âge de 72 ans, et enterré à côté de la chapelle de Notre-Dame de Montaigu. — Le dit Louis ALEGAMBE épousa, en secondes noces, par contrat du 11 février 1585, Livine SNOUCK, dame de Variseele, Rivisch en Hulsbeke, veuve de Louis BLONDEL, seigneur de Hautbois, et fille unique de Liévin SNOUCK, seigneur de Doerne, conseiller au conseil de Flandres, etc., et de Marguerite PÉTRINS. — La dite Livine SNOUCK était née en 1556, et mourut au château de Wez, le 24 mars 1609. (Voyez ci-devant, page 19, à l'article ALEGAMBE.)

X. François de Croix, seigneur de la Fresnoye, épousa, par contrat du 12 fév. 1561, Catherine DE PREYS, dame de Ledasle, fille de Pierre et de Madeleine VILLAIN, dite DE LA BOUCHARDERIE. — De ce mariage vinrent :

1° Madeleine de Croix, mariée, par contrat du 13 décembre 1583, à Walerand DU BOIS, dit DE FIENNES, chevalier, seigneur de Beaufremez.

Et 2° Pierre, qui suit.

XI. Pierre de Croix, seigneur de la Fresnoye, Malannoy, Bourech, etc., épousa, en 1601, Madeleine DE THIENNES, fille de Jean, seigneur de Willerzies, Neufville et Warelles, et de Marguerite DE GHISELIN. — Leurs enfants furent :

1° Thomas, qui suit.

2° Anne de Croix, laquelle fut mariée, par contrat du 16 sept. 1624, à Philippe VAN DER MEERE, seigneur de Voorde, Huysgaevere, Clessenaere et Bruwaen, bourgmestre d'Audenarde en 1627 et 1628, mort le 25 oct. 1661.

Et 3° Antoinette de Croix, mariée : 1°, en 1634, à Sébastien DE VOORDE, seigneur de Saucourt, fils de Pierre et d'Adrienne DE WANCQUETIN; — et 2° à Jacques DE TENREMONDE, seigneur de Bercus et d'Anvaing, veuf de Marguerite DE BOUBAIS.

XII. Thomas de Croix, seigneur de Malannoy, la Fresnoye, etc., mort le 24 juillet 1672. — Il avait épousé, en mars 1633, Marie-Anne DE WARLUZEL, dame de Hauchy, fille de Jean-Antoine, seigneur de Warluzel, de Sombrin et de Bretencourt, et d'Anne FRANCOIS, dite DE SEPMERIES, dame de Wocq. — Leurs enfants furent :

1° Philippe-François, qui suit.

Et 2° Antoinette-Isabelle de Croix, dame de Hauchy, laquelle fut mariée, en 1668, à Charles-Philippe DE PREUD'HOMME-D'HAILLY, seigneur de Werquigneul et de Halewyn.

XIII. Philippe-François de Croix, seigneur de Malannoy, Bourech, la Fresnoye, etc., né le 1 août 1635, et mort le 12 décembre 1682. Il avait épousé Marie-Catherine-Thérèse LE MERCHIER, laquelle lui survécut jusqu'au 13 février 1701. De ce mariage naquirent :

1° Maximilien-Thomas, qui suit.

2° Marie-Josèphe-Maxilienne de Croix, religieuse à la noble abbaye d'Estrun-lez Arras, ordre de St-Benoît, morte âgée de 17 ans.

3° Marie-Thérèse de Croix, religieuse à Ste-Catherine de St-Omer, morte en 1709.

4° Marie-Françoise-Severine de Croix, religieuse à l'abbaye d'Estrun, morte en 1699, âgée de 20 ans.

Et 5° Marie-Catherine-Claire de Croix, aussi religieuse à l'abbaye d'Estrun, morte le 25 décembre 1749, à 68 ans.

XIV. Maximilien-Thomas de Croix, seigneur de Malannoy, Bourech, Ledasle, etc., mort le 30 octobre 1756, à 83 ans. — Il avait épousé, par contrat du mois de février 1694, Marie-Anne-Françoise DE CRAMET, dont il était veuf depuis le 28 octobre 1726, fille unique et héritière de Jean DE CRAMET, baron de Blaireville, seigneur de la Cressonnière et de Malboutry, et de Marie-Anne DE LA HOUSSAYE. — Il n'en eut que des filles, savoir :

1° Marie-Anne-Françoise-Josèphe de Croix, morte en 1735, ayant été mariée, en 1723, à Christophe-Louis DE BEAUFFORT, comte de Croix et de Moulle, seigneur de Buysschuere, etc., dont des enfants.

2° Marie-Catherine-Louise-Antoinette de Croix, dite Mademoiselle de Malannoy, vivante en 1758.

3° Marie-Martine-Josèphe de Croix, religieuse de la Présentation de Notre-Dame, à Aire, en 1754.

Et 4° Maximilienne-Josèphe-Alexie de Croix, religieuse ursuline à Saint-Omer, vivante en 1758.

Seigneurs de Wayenbourg.

IX. Wallerand de Croix (fils cadet de Baudouin de Croix, dit de Drumez, et de Marguerite DE LANDAS) fut seigneur de Wayenbourg et du Bus, et mourut le 5 août 1569. — Il avait épousé Catherine DE WAES, dame de Trietres et Defferans, veuve de Jean DE LA RIVIÈRE, seigneur de Warmes, morte le 8 juin 1587. — Elle était fille de Laurent DE WAES, seigneur de Wackene et Walleghem, et de Marie DU PRET, dame de Trietres et Defferans. — De cette alliance naquirent :

1° Baudouin, qui suit.

2° Jean de Croix, seigneur de Defferans, mort en 1598, sans avoir été marié.

3° Pierre de Croix, tige des *seigneurs d'Heüchin*, rapportés ci-après.

Et 4° Antoinette de Croix, laquelle fut mariée à Jérôme DENNETIÈRES, seigneur de Loges.

X. Baudouin de Croix, seigneur de Wayenbourg, fut armé chevalier à Lille par l'archiduc Albert, le 7 février 1600, et mourut en 1626. — Il avait épousé : 1° Isabelle DE THIEULAINE, morte en 1583, — fille de Wallerand, seigneur

d'Aigremont, et d'Isabelle Petitpas; — 2° Marie de Haynin, veuve de Jacques de Pottes, seigneur de Hérenfontaine, et fille de Guislain de Haynin, seign^r de Breucq, et de Marguerite Dommessent: — et 3° Catherine de Vlieghe, dame de la Gruerie, fille de Jean, seigneur de la Gruerie, et de Jeanne Hangouart, de laquelle il n'eut point d'enfants. — Des deux premiers mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Pierre, qui suit.

(Du 2^d Lit.)

2° Philippe de Croix, seigneur de Has, mort en 1626, sans laisser de postérité de Marie de Pronville, dame de la Hautoye, son épouse.

XI. Pierre de Croix, seigneur de Wayenbourg et Trietres, prévôt de Valenciennes en 1617, mort le 12 juin 1638, avait épousé Anne de Baudrenghien, dame de Preseau, fille et héritière de Jean et de Catherine de Croix. — Il en eut, entr'autres enfants :

1° Pierre de Croix, qui suit.

Et 2° Marie de Croix, laquelle fut mariée, par contrat du 16 oct. 1628, à Jacques de Croix, chevalier, seigneur de Wasquehal, Blanquemain, Escou, etc., son cousin, et morte le 21 octobre 1681.

XII. Pierre de Croix, seigneur de Preseau, Wayenbourg, Trietres, etc., mourut le 7 mai 1687, à l'âge de 79 ans. Il avait épousé Marguerite de Croix, sa parente, fille d'Adrien, seigneur de Wasquehal, Escou, Bugnette et Belsage, et de Marguerite Sandelyn. De cette alliance vinrent :

1° Pierre de Croix, seigneur de Pottes, mort en 1706, sans laisser de postérité de Bonne-Victoire de Kessel, son épouse, fille de Michel, seigneur de Wattignies, et de Bonne-Françoise de Haynin.

2° Charles-Adrien, comte de Croix, seigneur de Preseau, Pottes, Wayenbourg et Trietres, allié à Marie-Philippine, héritière de Croix, sa cousine. — Le roi lui permit, par ses lettres patentes du mois d'octobre 1694, de porter le titre de *comte de Croix*, comme possesseur de cette terre du chef de sa femme. — Il mourut le 6 septembre 1717, âgé de 62 ans, n'ayant eu de son mariage que deux filles, savoir :

A. Claire-Angélique de Croix, mariée, en 1716, à son oncle à la mode de Bretagne, Christophe-Louis de Beauffort, seigneur de Buysschuere, etc., lequel, en considération de cette alliance et en sa qualité de cadet, prit le titre de *comte de Croix*, que le roi lui accorda par ses lettres de l'année 1716. — Cette dame mourut le 1 mars 1721, et son mari convola ensuite, en 2es noces, avec Marie-Anne-Françoise-Josèphe de Croix, héritière de la branche des seigneurs de la Fresnoye. — Ledit Christophe-Louis fut créé *comte de Beauffort*, par lettres de l'année 1733, comme nous l'avons dit ci-devant à l'article de Beauffort, page 121, où l'on trouve sa postérité.

Et *B.* Françoise-Louise de Croix, mariée : 1°, en 1716, à Charles-Alexandre, marquis DE BEAUFREMEZ, baron d'Esnes, pair du Cambrésis, seigneur de Brimeu (Voyez ci-devant, article BEAUFREMEZ, page 122); 2°, en 1724, François-Eugène-Dominique DE BÉTHUNE-DES PLANCQUES, comte de St-Venant, lequel épousa, en secondes noces, Marie-Ernestine-Joséphine DE HOUCHIN-DE LONGASTRE, chanoinesse de Maubeuge (Voyez ci-devant, article DE BÉTHUNE-DES PLANCQUES, page 185, VI° degré).

Seigneurs d'Heuchin.

X. Pierre de Croix (fils cadet de Wallerand, seigneur de Wayenbourg, et de Catherine DE WAES), fut seigneur du Bus, de Frelinghien et des Prévôtés en la châtellenie de Lille, et mourut en 1629. — Il avait épousé, par contrat du 1 mai 1588, Ester DE HERLIN, dame de Jeulain, Beaussart, la Tourotte et du Quesnoy, fille de Michel, seigneur de Jeulain, etc., et de Barbe PETITPAS. — De ce mariage vint :

1° Baudouin, qui suit.

2° Isabeau de Croix, mariée à Hercule D'ASSIGNIES, seigneur d'Allouigne, avoué de Thérouane, dont elle eut un fils, nommé Pierre, mort à l'âge de 16 ou 17 ans.

Et 3° Antoinette de Croix, femme de Philippe DE THIENNES, seigneur de Warelles, bourgmestre du Franc de Bruges en 1617 et 1622.

XI. Baudouin de Croix, seigneur d'Heuchin, des Prévôtés, de Frelinghien, de Jeulain, de Beaussart, de la Tourotte, etc., épousa, par contrat du 22 octobre 1613, Anne DE LOCQUENGHIEN, fille de Philippe, baron de Pamele, beer de Flandres, sire d'Audenarde, etc., et de Valérie DE COTEREAU. De ce mariage :

XII. Pierre-Félix de Croix, seigneur d'Heuchin, des Prévôtés, d'Allennes, de Frelinghien, etc., capitaine d'une compagnie de 200 hommes de pied wallons, qui mourut le 9 mars 1677 et fut inhumé à Allennes sur le Marais. — Il avait épousé, par contrat du 13 décembre 1662, Anne-Éléonore DE Ste-ALDEGONDE-NOIRCARMES, fille d'Albert-André, comte de Genets, seigneur de Maingoval, Bours, Bourgelles, Avelin, Pressy et Brebières, chevalier-commandeur de l'ordre de St-Lazare, capitaine de cuirassiers et gouverneur de Binche, et d'Anne D'ONGNIES, dame de Rosimbos et de Fromelles. Leurs enfants furent :

1° Alexandre-François de Croix, qui suit.

2° Joseph-Albert de Croix, seigneur de Jeulain, colonel de cavalerie au service de l'empereur, mort à Vienne, en Autriche, en 1721, sans alliance.

3° Eugène-François de Croix, reçu chevalier de Malte le 13 nov. 1691,

lieutenant-général des armées de S. M. C. et lieutenant de la compagnie flamande des gardes du corps, mort à Madrid en 1726.

4° Balthazar-Pierre-Félix de Croix, seigneur de Beaussart, capitaine de cavalerie au service de France, dans le régiment de Fiennes.

5° Marie-Philippine-Aldegonde de Croix, mariée, par contrat du 9 mai 1681, à Denis-François DE WIGNACOURT, comte de Vleteren et de Herlies, grand-bailli héréditaire de Cassel.

6° Marie-Claire-Florence de Croix, alliée, en 1696, à Octave-Eugène DE NEDONCHEL, baron de Bouvignies et de Ravensberghe.

7° Marie-Claire-Scholastique de Croix, mariée, en 1695, à Robert Antoine-Joseph DU CHASTEL, seigneur de la Hovarderie.

8° Catherine-Eugénie de Croix, religieuse à l'abiette à Lille.

Et 9° Isabelle-Claire-Thérèse de Croix, morte le 5 mars 1739, ayant été mariée, par contrat du 4 janvier 1692, à Philippe-Eugène DE JAUCHE, seigneur de Mamez et de Marthes, mort en son château de Mamez, le 5 mai 1702.

XIII. Alexandre-François de Croix, seigneur d'Heuchin, des Prévôtés, d'Allennes, de Frelinghien, de Beaussart, etc., fut dans sa jeunesse guidon de la compagnie des gendarmes anglais, et obtint l'*érection en marquisat* de sa terre et seigneurie *d'Heuchin*, par lettres du roi T. C. de mars 1691. — Il avait épousé, en 1684, Madeleine-Françoise DE FIENNES, fille de Maximilien, comte de Lumbres, seigneur d'Austain et de Gruzon, maréchal des camps et armées de France, et de Catherine-Cécile-Jeanne LE VASSEUR, dite DE GUERNONVAL, dame de la Motte-Blesquin. De cette alliance sont sortis :

1° Alexandre-Maximilien-François, qui suit.

2° Joseph-Albert, dit le marquis de Croix, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, gouverneur et capitaine-général de la province de Galice, nommé vice-roi du Mexique en novembre 1765, et fait capitaine-général des armées de S. M. C. en 1770.

3° Marie-Maximilienne-Françoise de Croix, reçue chanoinesse à Nivelles le 8 février 1698.

4° Anne-Madeleine de Croix, aussi reçue chanoinesse à Nivelles le 28 mai de la même année.

Et 5° Marie-Claire de Croix, dite Mademoiselle d'Allennes, dame chanoinesse de Mons, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1761.

XIV. Alexandre-Maximilien-François de Croix, marquis d'Heuchin, seigneur des Prévôtés, de Frelinghien, etc., naquit en décembre 1692. Il épousa, le 16 février 1724, Isabelle-Claire-Eugénie DE HOUCHIN, fille de Louis-François-Joseph DE HOUCHIN, dit le marquis de Longastre, vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin, seigneur d'Annezin, etc., député général et ordinaire du corps de la noblesse des Etats d'Artois; et de Marie-Josèphe-

Thérèse-Guislaine DE THIENNES, marquise de Berthe, baronne DE CLAERHOUT. — Neuf enfants issurent de ce mariage, savoir :

1° Alexandre-Louis-François, qui suit.

2° Philippe-Charles-François, dit le comte de Croix, brigadier des armées et colonel du régiment de Bruxelles, au service d'Espagne, où il se maria.

3° Ernest-Eugène, dit le chevalier de Croix, capitaine au régiment du roi, infanterie, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, né en 1730.

4° Théodore-François de Croix, chevalier de l'ordre teutonique, exempt des gardes du corps de S. M. C., dans la compagnie flamande.

5° Herménégilde-Florent-Louis de Croix, chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre à Lille.

6° Maximilien-Guislain-Omer de Croix, vicaire-général du diocèse de Cambrai.

7° Louise-Isabelle-Florence de Croix, dame chanoinesse de Mons.

8° Ferdinandine-Charlotte de Croix, dite Mademoiselle d'Heuchin, aussi dame chanoinesse à Mons.

Et 9° Amélie-Isabelle-Albérique de Croix, chanoinesse du chapitre de Denain, mariée, le 15 octobre 1770, au château des Prévôtés, à Louis-Benoît-François-Guislain DE CASSINA, des comtes de Martesana, chevalier du St-Empire romain, comte de Wonsheim, baron de Boulers, beer de Flandres, seigneur de Schendelbeke et autres terres, chambellan actuel de LL. MM. II., duquel elle devint veuve sans enfants, et fut depuis dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1773.

XV. Alexandre-Louis-François de Croix, marquis d'Heuchin, comte de Bucquoy, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, capitaine de cavalerie au régiment de Beauvilliers. — Il naquit le 31 janvier 1725, et épousa, le 3 juin 1750, Marie-Anne-Françoise DE GROESBEECK, décédée à Louvain le 25 décembre 1762, fille d'Alexandre-André-François, comte DE GROESBEECK, du St-Empire et de Wemeling, vicomte d'Aublain, et d'Elisabeth-Catherine-Barbe baronne VAN SCHUREN, de Haeghoort et du St-Empire, dame de Dussen et de Dussen-Munsterkerck. — De ce mariage vinrent :

1° Alexandre-Eugène-Louis-François-Marie-Isembart de Croix, né le 18 février 1754.

2° Alexandrine-Isabelle-Marie de Croix, née en 1755, reçue chanoinesse à Denain le 10 juin 1771.

Et 3° Ernestine-Charlotte-Marie-Françoise de Croix, née le 30 juillet 1759, aussi reçue chanoinesse à Denain le 10 juin 1771.

Armes : *d'argent à la croix d'azur* (Fig. 665).

(*Nob.*, pp. 121, 256 et 665; *Suite du Suppl.*, 1553-1614, p. 121.)

DE CROIX.

Jean de Croix, fut créé chevalier par lettres de l'an 1664.

(*Nob.*, p. 457.)

DE CROIX-DE DURMEZ.

Nicolas de Croix-de Durmez, chevalier, seigneur d'Orville et de Clerfayt, premier député de l'état noble du comté de Hainaut et grand-prévôt de Maubeuge, fut créé *comte de Clerfayt*, en Hainaut, par lettres du roi Charles II du 30 mars 1686.

(*Nob.*, p. 558.)

DE CROIX.

Pierre de Croyx, écuyer, demeurant à Heddin, acheta, le 28 novembre 1392, de dame Alix de Masinghem, veuve de Mahieu, seigneur d'Azincourt, chevalier, et de Jean, seigneur d'Azincourt, leur fils, la seigneurie de la Carnoy, située près du vieil Hesdin, tenue en fief de Rolencourt. Il épousa une dame dont le nom nous est inconnu et laquelle le rendit père de Hues, qui suit.

Hues de Croix, demeurait à la Carnoy l'an 1412. — Il fut maître-d'hôtel de Jacques DE CHASTILLON, seigneur de Dompière, Rolencourt, etc., gouverneur de Champagne et de Brie, amiral de France, et acheta avec Mehaut MEIGRETTE, sa femme, un fief de 12 mesures, situé à Rolencourt et tenu dudit Rolencourt. — Il avait obtenu, en 1410, sentence à l'élection d'Artois, par laquelle il fut déclaré noble.

Wallerand de Croix, seigneur d'Épinoy, épousa Marie DE COUBRONNE et en eut :

Wallerand de Croix, seigneur d'Épinoy, ou Espinoy, mayeur de St-Omer, lequel épousa Jacqueline PENEL, — fille d'Antoine et d'Adrienne DE LA CORNHUSE, — par contrat passé au château de Forets le 5 janvier 1545. — Il transigea, en 1570, avec sa sœur Marie et Charles D'ESCHAT, seigneur de Neuville, mari de cette dame. — De ce mariage naquit :

Wallerand de Croix, seigneur de l'Espinoy, Warcugny, etc., époux, par contrat du 17 décembre 1573, de Marie DE St-VENART. — Il testa à St-Omer le 29 avril 1600, laissant trois filles, savoir :

1° Claude ou Claudine de Croix, mariée, en premières noces, à Robert DE WIGNACOURT, seigneur de Fontaine, mort en 1596, — et, en secondes noces, à Jean LE LIÈVRE.

2° Marie de Croix, alliée à Pierre DE GRENET.

Et 3° Adrienne de Croix, mariée à Roland de Croix, seigneur de la Mouvarderie, mayeur de St-Omer, de la même famille, — fils de Charles, seigneur dudit lieu, et d'Anne DE VILERS-LE LEU.

Armes : *de sable à la croix ancrée d'argent* (Fig. 666).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 175.)

DE LA CROIX (DE TOURNAY).

I. Jean de la Croix, épousa Marie DE CORDES, dame de Maubray, fille d'Arnould, seigneur dudit lieu, et de Barbe DE FONTAINE, dont :

II. Jean-François de la Croix, seigneur de Maubray, Segnoreuil, Gaiges et Berjeau. Il épousa Catherine-Isabelle DE VOOCHT, morte le 5 février 1682, et inhumée avec lui à St-Nicolas, dit le Château de Tournay, en la même ville. De ce mariage :

III. Ignace-Alexandre de la Croix, seigneur de Maubray, Segnoreuil, Gaiges et Berjeau, mort le 22 juillet 1739, âgé de 68 ans (1), et fut inhumé au dit St-Nicolas, avec Jeanne-Françoise VAN HOORN, son épouse, décédé le 4 janvier 1753, à l'âge de 83 ans. — Ils n'eurent qu'un enfant, savoir :

IV. Christian-Alexandre-Joseph de la Croix, seigneur de Maubray, etc., épousa à Wichelen, le 6 avril 1736, Marie-Eugénie-Catherine DE CORDES, morte le 28 juillet 1751, et enterrée avec son époux au dit St-Nicolas, devant le banc de communion. — Elle était fille de Lancelot-François, seigneur de Wichelen, Cherscamp, etc., et de Françoise-Josephine VAN DER DILFT. Dont :

V. Alexandre-François-Joseph de la Croix, seigneur de Maubray, Segnoreuil (2), lequel épousa, le 10 octobre 1763, Philippine DES ENFANS, fille de Philippe, seigneur de Fermont, et de Chrétienne LIOT (3). — Il avait une sœur, nommée Anne-Thérèse-Philippine de la Croix.

Armes : *de sable au chef d'argent, semé de croisettes de gueules* (Fig. 667).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 265.)

DE LA CROIX (EN HAINAUT).

Jean de la Croix, conseiller de l'empereur Charles-Quint et son receveur-général de Hainaut, mourut le 29 janvier 1521, à 63 ans. Il avait épousé Waudru D'ASSONLEVILLE, de laquelle il eut :

Antoine de la Croix, seigneur de la Motte, qui épousa Hélène L'HERMITE. Dont :

1° Jacques de la Croix, seigneur de la Motte et de Caumont, bailli du noble et illustre chapitre royal de Ste-Waudru, à Mons, armé chevalier par l'archiduc Albert, le 28 février 1600. — Il mourut sans postérité.

2° Catherine de la Croix, mariée, par contrat du 8 février 1566, à Jean DU

(1) Il était né à Tournay le 2 juin 1671, et fut grand-bailli de Condé. Sa femme, J.-F. VAN HOORN était fille de François, conseiller au parlement de Tournay, et d'Anne VAN HERMEN.

(2) Ledit Alexandre-François-Joseph de la Croix était aussi seigneur de la vicomté d'Ogimont. — Un de ses fils, Alexandre-Philippe-Joseph de la Croix, seigneur d'Ogimont, fut admis dans la noblesse du royaume des Pays-Bas en 1824, et mourut à Tournay en 1828, ayant épousé Amélie-Thérèse-Adolphine-Colette VERTEGANS D'AUTREPPE, laquelle mourut en 1838, ayant eu quatre enfants, dont l'aîné, Arthur-Gaspard-Alexandre de la Croix-d'Ogimont, a épousé, en 1826, Adèle-Clotilde DE L'ÉPINE.

(3) Cette dame ne se nommait pas Philippine, mais Angélique-Cécile-Françoise-Josèphe DES ENFANS; elle était fille de Philippe-François et de Marie-Louise-Josèphe (et non Chrétienne) LIOT.

Buisson, seigneur d'Oisy, d'abord conseiller-pensionnaire des états de Hainaut, puis conseiller de LL. AA. SS., en leur cour et conseil à Mons, en 1601.

Et 3° Isabelle de la Croix, alliée à David de Haulchin.

Armes : *d'azur à la croix recroisetée et perronnée de trois marches d'or* (Fig. 668).

(*Suite du Suppl.*, 1535-1614, p. 142; *Vrai Suppl.*, p. 70; *Nob.*, p. 125; *Mélang. de Généal.*, p. 46.

Il est à remarquer ici, que le *Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 125, par de Vegiano, donne pour armes audit Jacques de la Croix : *d'argent à la croix ancrée de sable*, — et que le *Vrai Suppl. au Nob.* blasonne ses armoiries : *de sable à trois croix pattées, au pied fiché d'or.*

DE LE CROIX.

Jean-Joseph de le Croix, avocat au conseil de Hainaut et châtelain de Leuze, fut anobli par lettres du 23 août 1727. Ses armes sont : *d'azur au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable et accompagné de* 3 *croisettes d'argent*, 2 *en chef et* 1 *en pointe* (Fig. 669).

(*Nob.*, p. 717.)

CROMBEEN.

Ignace-Nicolas-Bernard et François-Théodore Crombeen, domiciliés à Courtrai, furent anoblis avec confirmation d'armes et concession d'une couronne au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 27 juillet 1720, enregistré dans la matricule de l'empire.

Par lettres du 22 février 1736, ledit Ignace-Nicolas-Bernard Crombeen obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 27 juillet 1720. — Ses armes étaient : *d'azur à deux fasces ondées d'argent; au chef d'argent, chargé d'une aigle naissante de sable.* Cimier : *un lion naissant de sable, tenant de ses pattes une colonne naissant d'or* (Fig. 670).

(*Nob.*, pp. 683 et 773; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 264.)

DE CROMBRUGGE.

I. George de Crombrugge, seigneur de Tenbroucke, épousa, en 1522, Anne van der Haeghen, fille de Simon et d'Antoinette de Keghele, et en eut :

II. George de Crombrugge, seigneur de Tenbroucke, allié, en 1545, à Catherine Braem, dame de la Douve, de Tollieu et Looringhe, fille unique de Philippe, seigneur desdits lieux, et de Marguerite van der Straeten. Dont :

III. Philippe de Crombrugge, seigneur de la Douve, etc., bourgmestre de la châtellenie de Courtrai et haut-pointre de la même châtellenie. Il épousa, en 1570, Gertrude de Gruutere, dame de Loovelde, fille de Jean, chevalier, seigneur dudit lieu, et de Jacqueline de Waele-d'Axpoele.

Cette dame mourut le 18 sept 1638, ayant eu les sept enfants qui suivent :

1° Philippe. Son article suit.

2° Jean, rapporté après la postérité de son frère.

3° Ghiselbrecht ou Gilbert de Crombrugge, seigneur de Leyberghe, époux de Jossine DE MEULENAERE.

4° Philippote de Crombrugge.

5° Jeanne de Crombrugge.

6° Françoise, religieuse.

Et 7° Florence de Crombrugge, aussi religieuse.

IV. Philippe de Crombrugge, seigneur de Looringe et Tollieu, bourgmestre et landhouder de Furnes, épousa, en 1606, Hélène MESDAGH, dame de Wulfsberghe, — fille de Gérard et de Jacqueline DE MOUCHERON. — Elle mourut le 25 juillet 1620. — De cette alliance vinrent :

1° George, qui suit.

Et 2° Hélène de Crombrugge, alliée à Pierre-Charles DE NIEUMUNSTER, seigneur dudit lieu.

V. George de Crombrugge, seigneur de Tollieu, de Loovelde et de Looringhe, épousa Marguerite VAN DER MEEREN, fille de Gilles, chevalier, seigneur d'Asperen, de Singem et de Veerdingem, et de Marguerite VAN DER SAREN. — Il fut *créé chevalier* par lettres du 20 septembre 1657. — Dudit mariage vinrent :

1° Guillaume-Jacques, qui suit.

2° Marie-Marguerite de Crombrugge, dame de Wulfsberghe, alliée à Louis HAPPAERT, seigneur de Dieghem et du pays de Rotselaer.

3° Hélène-Thérèse de Crombrugge, dame de Veerdeghem, femme de N.... VAN ZUYLEN, baron d'Erpe.

4° Antoine de Crombrugge, marié : 1° à N.... DE DAMMARTIN; et 2° à N.... CRESSIN.

Et 5° Gilles de Crombrugge, seigneur de Rynsaecker, épousa Caroline VAN DER HAGHEN, fille de Philippe, seigneur de Meere, et de Jeanne PARDO. — Leur fille Hélène-Thérèse de Crombrugge, mariée à Jean-Baptiste DE VAERNEWYCK, fils d'Emmanuel et de Marie-Barbe HELLIN; ses seize quartiers sont :

Crombrugge.	*van der Meere.*	*van der Haeghe.*	*Pardo.*
Gruutere.	*van der Zype.*	*Vierteele (dico Virtal).*	*Anchemant.*
Mesdagh.	*van der Sare.*	*Cottrel.*	*Valdere.*
Moucheron.	*van der Varent.*	*Overbecke.*	*Wyckhuys.*

VI. Guillaume-Jacques de Crombrugge, seigneur de Loovelde, Iseghem, Portes, etc., mort le 13 décembre 1717, et gît aux Dominicains à Gand. — Il avait épousé Madeleine-Aloïse-Thérèse LAMZOETE, fille d'Ignace et de Susanne VAN DER HAGHEN. Leurs enfants furent :

1° Emmanuel-Jean, qui suit.

Et 2° Louis-Jacques de Crombrugge, seigneur de Loovelde, etc., lequel épousa, le 19 novembre 1721, Justine-Pétronille SANDELIN, sans hoirs.

VII. Emmanuel-Jean de Crombrugge, seigneur d'Iseghem, épousa, en 1722, Éléonore-Thérèse VAN DER CAMERE, fille unique de Charles. — De cette alliance vinrent :

1° Jean-Baptiste de Crombrugge, religieux dominicain à Gand.

2° Une fille, mariée à Guislain-George BALDE, seigneur de Cattenaye.

Et 3° Éléonore-Philippine de Crombrugge, alliée, le 3 mars 1753, à Antoine TRIEST, fils de Jean-Bernard et d'Éléonore-Ermelinde-Jacqueline VAN DEN BERGHE, dite DE PRAET.

IV. Jean de Crombrugge, seigneur de Douvie, Brouck, etc. (fils puîné de Philippe et de Gertrude DE GRUUTERE), mort le 18 octobre 1734. Il avait épousé, le 15 octobre 1608, Louise DAMANT, fille de François, grand-bailli de Courtrai, et de Louise SICLERS. Elle mourut en 1673, et gît auprès de son mari à Wilsbeke. Leurs enfants furent :

1° Catherine de Crombrugge, laquelle fut mariée à don Pedro LOPEZ.

2° Anne-Marguerite de Crombrugge, alliée à don Melchior CASSADOR, capitaine.

3° Marie-Antoinette, femme de don Antonio TORRES, gouverneur de Sautleeuw (Zoutleeuw, en français Léau, en Brabant).

4° Gilbert, qui suit.

5° Marie-Louise de Crombrugge, alliée à don Mario marquis DE GAYAFFA, général de bataille et colonel d'un régiment de cavalerie.

Et 6° Charlotte-Gertrude de Crombrugge, morte sans alliance.

V. Gilbert de Crombrugge, seigneur de Douvie, Brouck, etc., haut-pointre de la châtellenie de Courtrai, mort le 4 janvier 1675, et gît à l'abbaye de Groeninghe. — Il avait épousé Marie-Anne DEL RIO, morte le 21 février 1688, fille d'Antoine, chevalier, seigneur d'Eeghem, et d'Adrienne DE WYCKHUYSE, et en eut les quatre enfants qui suivent :

1° François de Crombrugge, seigneur de Douvie, Brouck et Pontpepers, haut-pointre de la châtellenie de Courtrai, mort le 13 novembre 1719, et enterré à Wilsbeke, avec son épouse Thérèse PIERS, morte le 25 juillet 1737, — fille de Charles, seigneur de Nieuwenhuyse, et d'Antoinette DU HOT. — De ce mariage vinrent :

A. Jacques-Augustin de Crombrugge, seigneur de Douvie, Brouck, etc., chanoine-gradué de St-Bavon à Gand.

Et *B.* Thérèse de Crombrugge, alliée à Alphonse-Ferdinand VAN DER BRUGGE, conseiller du conseil en Flandres, mort le 4 janvier 1766.

2° George de Crombrugge, époux de Caroline BALDE, dont il eut Marie-Anne de Crombrugge, morte le 10 août 1710.

3° Philippe, qui suit.

Et 4° Marie-Anne de Crombrugge, alliée à Pierre-François DEL RIO, seigneur d'Eeghem, fils d'Antoine-Gabriel et de Françoise BORLUUT.

VI. Philippe de Crombrugge, seigneur de Boelaere, épousa Isabelle DE BOOT, morte le 19 avril 1732, — fille de Charles, seigneur de Lisseweghe, et d'Anne-Péronne DE VOOGHT. De cette alliance vinrent :

1° Alexandre-Bernard de Crombrugge, seigneur de Boelaere, chanoine et prévôt du chapitre de St-Bavon à Gand.

Et 2° Marie-Isabelle de Crombrugge, mariée à François MEGRODE DE LIDERMANS, avoué d'Ypres en 1728. Dont :

Marie-Alexandrine MEGRODE, fille unique, alliée, le 25 juillet 1747, à Charles-Louis-Léonard LE POYVRE, seigneur de Mullem, fils de Louis, seigneur dudit lieu et d'Éléonore-Jacqueline VAN DEN BERGHE, dite PRAET.

Armes : *de gueules à 3 éperons enferrés, ou 3 molettes d'éperons colletées d'argent*; cimier : *un dextrochère posé en pal, vêtu de gueules, la main de carnation, à un anneau d'or au premier doigt, entre un vol d'argent, à la fasce de gueules* (Fig. 671).

(*Nob.*, p. 349; *Vrai Suppl.*, p. 162; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 128; *Fragm. généal.*, t. II, p. 269; *Mélang. de Généal.*, p. 106.)

DE CROONENDAEL.

Paul de Croonendael, seigneur de Vlieringhe, conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas en 1604, mourut en 1621. — Il avait épousé Catherine GIELIS, laquelle mourut en 1597. — Dont :

Henri de Croonendael, seigneur de Vlieringhe, Breedthout, Beveren et la Bruyère, greffier des domaines et finances des Pays-Bas, créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 20 août 1622, mort en 1643, ayant épousé, en 2es noces, Adrienne IMMELOOT, dame de Steenbrugghe, laquelle lui survécut jusqu'en 1655. De cette alliance vinrent :

1° Paul de Croonendael, seigneur de Vlieringhe et de Breedhout, créé chevalier par lettres du 12 avril 1644.

Et 2° Henri de Croonendael, seigneur de Beveren, la Bruyère et Sourbise, conseiller et receveur-général des domaines et finances des Pays-Bas. Il fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 10 octobre 1645. — Ce prince lui accorda, par de nouvelles lettres patentes du 30 août 1651, le droit de faire soutenir ses armes par deux dames coiffées à l'antique, vêtues de robes diaprées d'or et d'un manteau royal de gueules, doublé et rebordé de vair; — et, par d'autres lettres du 3 avril 1660, il obtint la permission de les faire soutenir, à droite par un homme armé d'or de toutes pièces et couvert d'un manteau royal de gueules, doublé et rebordé de vair, tenant de la main dextre l'écusson des armes et de la sénestre une bannière de vair, et à gauche par une dame coiffée en cheveux, vêtue d'une robe diaprée d'or et d'un manteau royal de gueules, doublé et rebordé de vair,

tenant de la main dextre une bannière de gueules, chargée d'une couronne ducale d'or, et de la sénestre l'écusson des armes. — Il mourut le 29 décembre 1665, ayant épousé Marie-Françoise DENNETIÈRES, fille de Jacques, premier baron de la Berlière. — De cette alliance naquit Jacques-Henri de Croonendael, seigneur de Vlieringhe, Breedthoudt et Sourbise, conseiller et maître de la chambre des comptes, et intendant de la ville de Gand. — Il fut créé vicomte de Vlieringhe et de Breedthout, en Hainaut, par lettres du roi Charles II du 2 octobre 1681. — Il épousa Jeanne-Isabelle-Austreberte D'ESCLAIBES, et en eut :

Marie-Ernestine-Austreberte de Croonendael, vicomtesse de Vlieringhe et de Breedthoudt, dame de l'ordre de la croix étoilée, mariée à Antoine-Ignace VAN DER GRACHT, seigneur de Fertin, grand-bailli de Tournay et du Tournesis. — Elle resta veuve le 6 novembre 1734, et mourut le 17 mai 1749.

Armes : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *de vair; aux* 2 *et* 3 *de gueules à une couronne ducale d'or* (Fig. 672).

(*Nob.*, pp. 181, 278, 286 et 515.)

DE CROY.

I. Jacques I, sire de Croy et d'Araines ou d'Araynes, dit l'ancien, épousa Marguerite DE MOREUIL, fille de Bernard, VIe du nom, seigneur de Moreuil et de Cœuvres, chevalier et conseiller du roi, maréchal de France, et de Mahaud DE NESLE, dite D'OFFEMONT. De ce mariage vint :

II. Jacques II, sire de Croy et d'Araines, gouverneur de Picardie, épousa, en 1313, Marie DE PEQUIGNY, laquelle le rendit père de :

III. Guillaume, sire de Croy et d'Araines, qui épousa, en 1354, Isabeau DE RENTY, fille et héritière d'Adrien, sire de Renty et de Seneghem, et de Marie DE BRIMEU. — Ce mariage se fit à la condition que les descendants dudit Guillaume écarteleraient DE CROY et DE RENTY, ce qu'ils ont ont toujours observé depuis. — Guillaume de Croy servit dans les armées de Philippe et de Jean, rois de France, à la tête d'une compagnie de gens d'armes. — Isabeau DE RENTY fut mère de Jean, qui suit.

IV. Jean, sire de Croy et d'Araines, baron de Renty et de Seneghem, chevalier, fut conseiller et chambellan des ducs de Bourgogne Philippe-le-Hardi et Jean-sans-Peur. — Cette qualité de conseiller lui rapportait 500 francs de pension. « Il est dit dans un compte de Jean de Pressy, receveur-général » de toutes les finances de Bourgogne, de 1408, folio 213, que Messire Jean » de Croy et de Renty, chevalier conseiller et chambellan du duc, et gou- » verneur du comté d'Artois, fit levée de 120 hommes d'armes en l'an 1405, » tantôt après le département de la grande assemblée des gens d'armes, » que ledit seigneur fit lors à l'encontre de feu le duc d'Orléans, ès mois » de septembre et octobre audit an, pour le bien du roi et de son royaume. » — Il fut aussi grand-bouteiller de France par lettres du roi Charles VI

du 24 juin 1412, et périt à la bataille d'Azincourt, dite depuis *la male journée*, le 25 octobre 1415. — Il avait épousé, en 1381, Marguerite DE CRAON, dame de Tours-sur-Marne, fille de Jean DE CRAON, seigneur de Dommart et de Bernardville, en Ponthieu, et de Marie DE CHATILLON, héritière du vidamé de Laon et de la seigneurie de Clacy. Huit enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1° Archambaud de Croy, tué auprès de son père à la bataille d'Azincourt. — Sans hoirs.

2° Antoine, qui suit.

3° Jean de Croy, auteur de la *Branche des Princes de Chimay*, dont nous parlerons dans la suite.

4° Jeanne de Croy, mariée à Jean II, seigneur DE LANNOY, de Lys et de Maingoval, puis à Jacques, sire DE SOMBREFFE.

5° Agnès de Croy, grande maîtresse de la maison d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, morte sans avoir été mariée.

6° Jacqueline de Croy, dame de Bièvres, alliée à Antoine DE RUBEMPRÉ, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne en 1441 et 1456, fils puîné de Robert I, sire de Rubempré et d'Anthies, et de Colle DE RIVERY.

7° Marie de Croy, femme de Louis BOURNEL, seigneur de Thiembronne, Fasques, Beauchamp, Lambersart, etc.

Et 8° Jeanne de Croy, dite la Jeune, mariée à Jean seigneur DE BEAUREVOIR.

V. Antoine, surnommé le Grand, sire de Croy et d'Araynes, comte de Château-Porcéan et de Guines, baron de Renty, Seneghem, Beaumont et Montcornet, seigneur de Chièvres et de Rœux, pair de Hainaut, chevalier, conseiller et chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, capitaine-général de ses armées, et gouverneur-général des Pays-Bas. Il se distingua par son courage et par ses services sous le règne de Jean-sans-Peur, et contribua au gain de la sanglante bataille d'Othey, donnée contre les Liégeois l'an 1408. — Dans la suite, ayant suivi Philippe-le-Bon dans la guerre contre les Français, il se trouva à la prise de Melun, de Saint-Riquier et de plusieurs autres places, et commanda dans des conjonctures importantes. — Il eut beaucoup part aux bonnes grâces et à l'estime de ce prince, qui l'admit en 1425 dans son conseil des finances, lequel était composé des principaux seigneurs de sa cour. — Ce même duc le choisit pour être un des vingt-quatre chevaliers qu'il honora du collier de l'ordre de la Toison d'or, à la première création qui se fit à Bruges en 1429. L'année d'après, étant au siége qu'il avait mis devant Compiègne, il lui donna le commandement d'un grand détachement, pour aller repousser les Liégeois qui, à la sollicitation du roi Charles VII, avaient fait diversion dans le comté de Namur avec une armée. Il y eut là quelques places de prises de part et d'autre, mais tout se termina par une trève. — Antoine de

Croy fut parrain de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, et eut l'honneur de faire ce prince chevalier de sa main en son baptême, l'an 1433, en lui donnant l'accolade et le baiser. — Il devint premier chambellan du duc en 1448, charge très importante, car le premier chambellan était le premier officier de la chambre du duc, et en cette qualité il avait la clef de la chambre du prince, le premier appartement après celui du duc, gardait le sceau secret, entrait au conseil de guerre qui se tenait dans sa chambre, et portait à l'armée la bannière de bataille. Il avait sa table, laquelle était servie comme celle du prince, et commandait à tous les officiers de la chambre, qui devaient lui obéir comme au lieutenant du prince. Enfin, cette charge était vénale et héréditaire, et celui qui la possédait en devait reprendre de fief, et elle avait plusieurs droits et prérogatives. — Antoine de Croy eut le gouvernement du duché de Luxembourg en 1452, et fut honoré par le roi Louis XI de la charge de grand-maître de France en 1463, charge dont il se démit en 1465. (Delewarde a cru qu'il avait été grand-chambellan de France, mais il y a sujet de croire qu'il confond cette charge avec celle de grand-maître.) — Antoine de Croy mourut en 1475, à l'âge de 90 ans, ayant épousé, en premières noces, Marie, que d'autres nomment Jeanne, DE ROUBAIX, fille de Jean, seigneur DE ROUBAIX et d'Herzelles, chevalier de la toison d'or, conseiller et premier chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et son ambassadeur en Portugal; et d'Agnès DE LANNOY. — Il s'était marié, en secondes noces, le 5 octobre 1432, avec Marguerite DE LORRAINE, dame d'Arschot et de Bierbeke, fille aînée d'Antoine DE LORRAINE, comte de Vaudemont et de Guise, baron de Joinville, et de Marie D'HARCOURT, héritière des seigneuries d'Aumale, d'Elbeuf, de Mayenne, d'Arschot et de Bierbeke; et arrière-petite-fille de Jean duc DE LORRAINE, douzième aïeul direct de l'empereur Joseph II. — De ces deux mariages naquirent :

(Du 1er Lit.)

1° Marguerite, selon d'autres Marie, de Croy, alliée à Henri vicomte DE MONTFORT-SUR-L'ISSEL.

(Du 2d Lit.)

2° Philippe I, sire de Croy, qui suit.

3° Charles de Croy, mort jeune.

4° Jean de Croy, tige des *Comtes de Rœux*, dont il sera parlé ci-après à la *Branche des Princes de Chimay*.

5° Jeanne de Croy, mariée avec Louis DE BAVIÈRE, dit le Noir, comte palatin de Deux-Ponts et de Veldentz, petit-fils de l'empereur ROBERT-LE-PETIT, et septième aïeul de Charles XII, roi de Suède.

6° Marie de Croy, femme de Guillaume DE LOOZ, comte de Blanckenheim.

7° Isabelle de Croy, mariée à Guyon D'ESTOUTEVILLE, seigneur de Gascé,

Moyon et autres terres. — Ils eurent de leur mariage Jacqueline d'Estouteville, dame de Moyon, Briquebec, Hambuie et Gascé, laquelle fut femme de son cousin Jean III, seigneur d'Estouteville, de Vallemont, Trie, etc., dont elle eut : Adrienne, duchesse d'Estouteville, vicomtesse de Roncheville, baronne de Cleuville, Briquebec, Hambuie, Moyon, Gascé et Mesleraut, châtelaine des Loges, dame de Vallemont, Hotot, Foville, Berneval, Beureville, Offrainville, Trie, Chambres, Héricourt, Gasuville, Bec-de-Mortagne, Moreuil, la Rocheguyon en partie, etc.; morte à Trie, en 1560, âgée de 48 ans. La dite duchesse d'Estouteville avait épousé, par contrat passé à Paris, le 9 février 1534, François de Bourbon, 1er du nom, comte de Saint-Pol et de Chaumont, duc d'Estouteville, par sa femme, gouverneur de l'Ile-de-France et de Dauphiné.

8° Jacqueline de Croy, alliée à Jean baron de Ligne, seigneur de Belœil, d'Ollignies et de Roubaix, chevalier de la toison d'or, maréchal du Hainaut, conseiller et chambellan de Maximilien, roi des Romains, depuis empereur Maximilien 1er.

Et 9° Jeanne de Croy, religieuse au Moncel, puis au monastère des Cordelières du faubourg St-Marcel à Paris, où elle fut abbesse durant dix ans, et où elle mourut en 1512.

VI. Philippe Ier, sire de Croy et d'Araines, comte de Château-Porcéan, baron de Renty, Seneghem, Beaumont, Arschot et Montcornet, seigneur de Chièvres, Bierbeke, etc., pair du Hainaut, sénéchal du Boulonnois, chambellan de Louis XI, roi de France, et de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lieutenant-général du pays de Liége, capitaine-général du Hainaut, gouverneur de Valenciennes, de Thuin, de Marchiennes-au-Pont, etc. — Il se trouva au sacre du même roi Louis XI, en 1461, où il fut fait chevalier, et, depuis, il fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel. — Il mourut en 1511, ayant épousé Jacqueline de Luxembourg, dame de Bar-sur-Aube. — Elle était fille aînée de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, Brienne, Roussi, Conversano et Ligni, seigneur d'Enghien, châtelain de Lille, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, connétable de France, et de sa première femme Jeanne de Bar, comtesse de Marle et de Soissons, vicomtesse de Meaux, dame d'Oisy, de Dunkerque, Bourbourg, Gravelines, Warneton, Bornhem, Ghistelles, Montmirail, Anthon, la Bazoche, Alluye et Brou. — De ce mariage naquirent les trois enfants qui suivent :

1° Henri sire de Croy, qui suit.

2° Antoine de Croy, évêque de Thérouanne, mort le 21 septembre 1495, en l'île de Chypre, revenant de la Terre-Sainte, et enterré dans l'église de St-Lazare à Salamine.

Et 3° Guillaume de Croy, surnommé le Sage, seigneur de Chièvres, Rotselaer et Bierbeke, pair du Hainaut, chambellan et sénéchal héréditaire

du Brabant, qui se rendit célèbre sous le nom de *Seigneur de Chièvres*. — Il naquit en 1458, et fut fait *chevalier*, à Aix-la-Chapelle, par Maximilien, roi des Romains, après les cérémonies de son couronnement le 9 avril 1486. — Il retira des Français, en 1488, la ville de Walcourt, se signala dans la suite en diverses occasions, et reçut le collier de *la toison d'or* à Bruges, en 1491. — Depuis, il se signala sous les rois de France Charles VIII et Louis XII, à la conquête de Naples, et au recouvrement de Milan, après en avoir obtenu l'agrément de l'archiduc Philippe d'Autriche, fils unique et successeur de Marie de Bourgogne. — La première rupture survint peu de temps après entre la France et l'Espagne, et Jeanne d'Arragon, femme de l'archiduc, étant devenue héritière de la dernière de ces monarchies, Chièvres discontinua de porter les armes pour les Français, et se retira en 1497 en Hainaut, où il eut le gouvernement et la charge de grand-bailli; mais l'archiduc l'en tira pour lui donner une commission, qui marquait assez que ce prince le préférait aux plus grands seigneurs des Pays-Bas. — Il l'y laissa pour gouverneur et capitaine-général, lorsqu'il passa en Espagne en 1506. — Philippe, archiduc et roi de Castille, étant mort, laissa deux fils, dont l'aîné, nommé Charles, qui fut depuis l'empereur Charles-Quint, n'avait que six ans. On lui avait donné le nom de duc de Luxembourg, et il prit les titres d'archiduc et de prince d'Espagne, après la mort de son père. Chièvres fut choisi, en 1509, pour être son gouverneur et son tuteur. Il devint le grand chambellan de ce prince, et conclut en 1516, à Noyon, un traité entre Charles, alors roi d'Espagne, et François Ier, roi de France. — Arthus Gouffier, seigneur de Boissi, négociait pour ce dernier, dont il avait été aussi le gouverneur. — Chièvres travailla à la conclusion de ce traité avec tout le succès que l'on s'était promis de son génie et de sa prudence. Il en donna des preuves en plusieurs occasions et rendit des services très considérables à Charles-Quint, qui l'honora d'une bienveillance toute particulière. Ce monarque érigea en sa faveur la baronnie de *Beaumont* (en Hainaut) en *comté*, par lettres de janvier 1518; par autres lettres du mois de novembre de la même année, il érigea la seigneurie d'Héverlé (en Brabant) en *baronnie*, laquelle unie à celle d'Arschot et aux seigneuries de Bierbeke et de Rotselaer, sous le nom d'*Arschot*, fut érigée en *marquisat*. Dans ces dernières lettres patentes, Charles V le qualifie *cousin*. — Cet empereur lui fit aussi présent des duchés de Sora et d'Arci, et de la baronnie de Rocca Guglielma, au royaume de Naples. Il fut de plus fait chef de son conseil, contador-mayor d'Espagne, amiral de Naples et capitaine-général de ses armées de mer. Enfin, comblé d'honneurs et de biens et après s'être acquis une grande réputation dans toute l'Europe, il mourut empoisonné à Worms le 28 mai 1521, à 63 ans, sans laisser de postérité de Marie-Madeleine de Hamal, son épouse. Il eut pour héritier son neveu Philippe de Croy, 1er duc d'Arschot, dont la petite-fille, Anne de Croy, porta le duché d'Arschot dans la Maison de Ligne-d'Arenberg.

— Le corps de Guillaume de Croy fut transporté dans le couvent des Célestins d'Héverlé, près de Louvain, qu'il avait fondé, et où il fut enterré sous un tombeau de marbre.

VII. Henri, sire de Croy, comte de Château-Porcéan et de Seneghem, baron de Renty, d'Araines et de Montcornet, seigneur de Bar-sur-Aube, conseiller et chambellan de Louis XII, roi de France, mourut en 1514. — Il était veuf, depuis 1509, de Charlotte DE CHATEAU-BRIANT, dame (baronne?) de Longni en Perche, fille aînée de René DE CHATEAU-BRIANT, seigneur de Longni en Perche, et d'Hélène D'ESTOUTEVILLE. — De cette alliance naquirent les huit enfants qui suivent, savoir :

1° Philippe II. Son article suit.

2° Guillaume de Croy, cardinal, archevêque de Tolède, primat d'Espagne, chancelier de Castille, évêque et duc de Cambray, prince du St-Empire, comte du Cambresis, abbé d'Afflighem, en Brabant, et de Haut-Mont, en Hainaut. Il mourut à la suite d'une chute de cheval, qu'il fit en retournant de la chasse, au mois de janvier 1521, en la 23e année de son âge (1).

3° Charles de Croy, comte de Château-Porcéan et de Seneghem, baron de Montcornet. — Il épousa Françoise D'AMBOISE, dame de Renel, en Bussigni, veuve de René DE CLERMONT, seigneur de St-George, et fille de Jacques D'AMBOISE, seigneur de Bussi, et d'Antoinette D'AMBOISE, sa première femme. — Le roi François II érigea Renel en *marquisat,* en faveur de cette dame et de son fils Antoine de Croy, qu'elle eut de son second mariage, par lettres d'octobre 1560, enregistrées le 3 décembre suivant. Ledit Antoine de Croy obtint l'érection de Château-Porcéan en *principauté,* le 4 juin 1561. Il prit le parti du prince de Condé pendant les guerres civiles, combattit vaillamment à la bataille de Dreux en 1562, et mourut à Paris d'une fièvre chaude en 1564, ou, selon d'autres, le 4 mai 1567. — Il ne laissa point d'enfants de sa femme Catherine DE CLÈVES, comtesse d'Eu, laquelle se remaria, en secondes noces, l'an 1570, à Henri DE LORRAINE, Ier du nom, duc de Guise, prince de Joinville, pair et grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, général des armées, gouverneur de Champagne et de Brie. — Ladite Catherine DE CLÈVES était fille puînée de François DE CLÈVES, Ier du nom, duc de Nevers, pair de France, comte de Rethel et d'Eu, gouverneur et lieutenant-général du roi en ses pays de Champagne, Brie et Luxembourg, et de Marguerite DE BOURBON-VENDÔME.

4° Robert de Croy, évêque et duc de Cambray, par résignation de son

(1) Il fut inhumé aux Célestins, à Héverlé, près de Louvain, avec cette épitaphe : *Guillielmo Croio, Card. tit. S. Mariæ in Aquiro, archiepiscopo Toletano, Hisp. Primati, et Castellæ regni Cancellario episcopo Cameracensi, imperii principi, Cambresii comiti, abbati Afflegemensi. Obiit Wuormaciæ Carolus V. Imperante, postridie Non. Jan. M. D. XXI.*

frère, publia des ordonnances synodales en 1551, et mourut le 31 août 1556.

5° Charles de Croy, évêque de Tournay, abbé d'Affligheim et de Saint-Guislain, et administrateur de l'abbaye de Haut-Mont, mort le 2 déc. 1561.

6° Jacqueline de Croy, femme d'Antoine, marquis DE BERGHES, comte de Walhain, chevalier de la toison d'or, conseiller et chambellan de l'empereur Charles-Quint, lieutenant, gouverneur et capitaine-général du duché de Luxembourg.

7° Charlotte de Croy, abbesse de Guillenghien, en Hainaut.

Et 8° Hélène de Croy, mariée à Jacques DE LUXEMBOURG, III° du nom, comte de Gavre, seigneur de Fiennes, Sottenghien, Armentières, la Hamaide, etc., dont elle n'eut point d'enfants.

VIII. Philippe, II° du nom, sire de Croy, duc de Sora (ou Soria) et d'Arci (aussi nommé Archi), marquis d'Arschot, comte de Beaumont, baron de Renty, Araines, Rocca Guglielma et Héverlé, seigneur de Chièvres, Rotselaer, Bierbeke, Havré, etc., châtelain héréditaire de Mons, pair de Hainaut, chambellan et sénéchal héréditaire de Brabant. — Il fut héritier de Guillaume de Croy, son oncle, céda Sora, Arci et Rocca Guglielma à l'empereur Charles-Quint, qui érigea pour lui *Renty* en *marquisat*, et *Arschot* en *duché*, par lettres dans lesquelles ce monarque lui donna le titre de *cousin*, datées de Gênes, au mois d'avril 1533, avant Pâques. — Ce seigneur fut aussi grand-bailli, gouverneur et capitaine-général de Hainaut, gouverneur de Valenciennes, chef des finances aux Pays-Bas, et généralissime de toutes les bandes d'ordonnances en 1548. — Il mourut doyen des chevaliers de la toison d'or, au mois d'avril 1549, et fut enterré dans l'église des Célestins d'Héverlé. — Il avait épousé, en premières noces, Anne DE CROY, sa cousine au IV° degré, fille aînée et principale héritière de Charles DE CROY, prince de Chimay et du Saint-Empire, baron de Quiévrain et d'Estrun, seigneur d'Escaussines et autres terres, chevalier de la toison d'or, et de Louise D'ALBRET, dame des villes d'Avesnes, de Landrécies, de St-Venant et de Lilers. — Il épousa, en secondes noces, Anne DE LORRAINE, veuve de René DE NASSAU, prince d'Orange, et fille d'Antoine duc DE LORRAINE et DE BAR, et de Renée DE BOURBON-MONTPENSIER, issue de St-Louis, roi de France. — Par cette dernière alliance, Philippe II de Croy fut beau-frère de François duc DE LORRAINE et DE BAR, sixième aïeul de l'empereur Joseph II. — De ces deux mariages naquirent les cinq enfants qui suivent.

(Du 1er Lit.)

1° Charles sire de Croy, duc d'Arschot, prince de Chimay et du Saint-Empire, comte de Beaumont, baron de Quiévrain, et autres terres. Il épousa, en premières noces, Louise DE LORRAINE, sœur de la reine Marie DE LORRAINE, femme de Jacques V, roi d'Ecosse, et fille de Claude DE LORRAINE, duc de Guise, marquis de Mayenne et d'Elbeuf, comte d'Aumale, pair et grand-veneur de France, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur

de Bourgogne, de Champagne et de Brie, et d'Antoinette de Bourbon-Vendôme. — Il épousa, en secondes noces, Antoinette de Bourgogne, fille d'Adolphe de Bourgogne, seigneur de Bevere, la Vere, Flessinghe, Brouwershaven, Westcapelle, Duyveland, et autres terres, chevalier de la toison d'or, amiral de la mer, et d'Anne de Berghes. — Ce duc d'Arschot reçut, l'an 1550, en son château de Beaumont, l'empereur Charles-Quint, avec don Philippe, son fils, et mourut sans laisser d'enfants le 24 juin 1551.

2° Philippe III. Son article suit.

3° Guillaume de Croy, marquis de Renty, vicomte de Bourbourg, seigneur de Chièvres, Meulant, etc,, chevalier de la toison d'or, pair de Hainaut, chef et colonel de mille chevau-légers, mort à son château de Renty le 1 août 1565, à l'âge de 38 ans. Il avait épousé Anne de Renesse-d'Elderen, laquelle mourut à Condé le 11 novembre 1586. De ce mariage vint :

Anne de Croy, marquise de Renty, vicomtesse de Bourbourg, dame de Chièvres, Meulant, etc., mariée deux fois : 1° avec Emmanuel-Philibert de Lalaing, baron de Montigny, seigneur de Condé et de Leuze, chevalier de la toison d'or, grand-bailli de Hainaut et amiral de la mer; — 2° avec Philippe de Croy, créé premier comte de Solre, seigneur de Molembais, Cauroy, etc., chevalier de la toison d'or, dont elle fut la 2e femme.

4° Louise de Croy, alliée, en premières noces, à Maximilien de Bourgogne, créé premier marquis de la Vere, chevalier de la toison d'or, dont elle n'eut point d'enfants; 2° à Jean de Bourgogne, seigneur de Fromont et de Han-sur-Sambre, gouverneur de Namur, conseiller d'état et chef des finances aux Pays-Bas, dont elle eut une fille, qui mourut en bas-âge.

(Du 2d Lit.)

5° Charles-Philippe de Croy, fils posthume, qui forma la *Branche des Marquis d'Havré,* dont nous parlerons plus bas.

IX. Philippe III, sire de Croy, duc d'Archot, prince du Château-Porcéan, de Chimay et du St-Empire, comte de Beaumont et de Seneghem, baron d'Araines, Montcornet, Bierbeke, Rotselaer, Héverlé, Quiévrain et autres lieux, chevalier de la toison d'or, ambassadeur d'Espagne à la diète de Francfort en 1562, gouverneur de la citadelle d'Anvers en 1577, gouverneur de Flandres en 1577 et 1592, conseiller d'état d'épée et capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes. — Il mourut à Venise, le 11 décembre 1595, dans la maison de Charles Helman, après s'être acquit une grande réputation durant les troubles des Pays-Bas, qu'il gouverna pendant l'absence du duc d'Albe. — Il avait épousé : 1° Jeanne, dame de Halewyn et de Comines (fille de Jean, seigneur de Halewyn et de Comines, et de Jossine de Lannoy), morte le 6 décembre 1581; et 2° Jeanne de Blois, fille aînée de Louis de Blois, seigneur de Trêlon, et de Charlotte de Humières, dont il n'eut point d'enfants. De son premier mariage naquirent :

1° Charles de Croy, dont l'article suit.

2° Anne de Croy, duchesse d'Arschot, qui recueillit la riche succession de son frère, qu'elle porta dans la maison de Ligne-Arenberg, par son mariage, le 4 janvier 1587, avec Charles DE LIGNE, prince d'Arenberg et du St-Empire. — Elle mourut le 26 février 1635. (Voyez sa postérité à l'article DE LIGNE.)

Et 3° Marguerite de Croy, laquelle fut mariée, le 2 septembre 1581, à Pierre DE HENNIN, comte de Boussu, dont elle n'eut point d'enfants.

X. Charles, sire de Croy, duc d'Archot, prince de Château-Porcéan, de Chimay et du St-Empire, marquis de Montcornet, comte de Beaumont, baron de Halewyn et autres terres, chevalier de la toison d'or, et grand d'Espagne de la première classe. — Il fut établi gouverneur et grand-bailli de Hainaut et créé *duc de Croy*, par lettres de Henri IV, roi de France, au mois de juillet 1598. — Il vendit, en 1608, la principauté de Château-Porcéan à Charles DE GONZAGUE, duc de Nevers, et mourut le 13 janvier 1612. — Il avait été marié deux fois, sans enfants : 1° avec Marie DE BRIMEU, comtesse de Meghem, qu'il avait épousée en 1583; et 2° avec Dorothée DE CROY-HAVRÉ, sa cousine, par dispense du Saint-Siége en décembre 1605. — Ledit duc de Croy et d'Arschot eut un fils naturel, nommé François de Croy, qui épousa Dorothée DE RAVILLE, veuve de Godefroid, baron D'ELTZ.

Princes de Chimay.

V. Jean de Croy, troisième fils de Jean, sire de Croy et d'Araines, et de Marguerite de Craon, eut pour son partage la seigneurie de Tours-sur-Marne et celle de Chimay, qu'il acheta de Thibaud de Soissons, seigneur de Moreuil, et qui fut érigée en sa faveur en *comté*, par Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, étant à Bruges en 1470. — Il fut successivement chevalier, conseiller et chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, chevalier de la toison d'or à l'institution et première promotion de cet ordre, l'an 1429, gouverneur de Namur en 1430, gouverneur et grand-bailli de Hainaut depuis 1433 jusqu'en 1456, l'un des chefs qui conduisirent les troupes bourguignones au secours de Charles VII, roi de France, en 1436, ambassadeur vers ce monarque en 1456 et 1460, gouverneur et châtelain d'Ath en 1465. — Il prit part à toutes les grandes expéditions de son temps, et mourut à Valenciennes en 1472. — Sa femme, Marie DE LALAING, dame de Quiévrain et d'Escaussines, était fille de Simon DE LALAING, seigneur de Quiévrain et d'Escaussines, et de Jeanne DE BARBANÇON. — De cette alliance naquirent les quatre enfants qui suivent :

1° Jacques de Croy, prévôt de Liége et chanoine de Cologne, puis évêque de Cambrai et comte de Cambresis, créé *duc de Cambrai et prince du Saint-Empire*, par diplôme de l'empereur Maximilien Ier du 28 juin 1510, mourut

le jour de l'Assomption 1516, à 80 ans (Cet évêché de Cambray fut érigé en archevêché en 1559, par le pape Paul IV, à la prière de Philippe II, roi d'Espagne, et on lui donna pour suffragants Arras, Tournay, Saint-Omer et Namur.

2° Philippe de Croy. Son article suit.

3° Michel de Croy, seigneur de Sempy, chevalier de la toison d'or, époux d'Isabeau DE ROTSELAER, et qui mourut sans postérité légitime le 4 juillet 1516.

Et 4° Jacqueline de Croy, mariée, en 1451, à Jean DE NESLE, IVe du nom, seigneur d'Offemont et de Mello, dont elle a eu une fille unique, Louise DE NESLE, mariée, en premières noces, à Jean sire DE HUMIÈRES, et, en secondes noces, à Jean DE BRUGES, prince de Steenhuysen, comte de Winchester, sire et heer d'Auxy, seigneur d'Avelghem et de Flavy.

VI. Philippe de Croy, comte de Chimay, seigneur de Quiévrain, d'Escaussines et de Tours-sur-Marne, conseiller et chambellan de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, fut établi gouverneur et grand-bailli de Hainaut en 1456. — Il fut créé chevalier de la toison d'or à Valenciennes, le 1 mai 1473, et se signala à la funeste bataille de Nancy, donnée contre le duc de Lorraine et les Suisses, le 5 janvier 1477, où il demeura prisonnier, et où le duc de Bourgogne fut tué. — Depuis, il signala encore son courage en diverses occasions, sous le règne de l'archiduc Maximilien, qui, satisfait de ses services et de sa fidélité, lui donna le gouvernement du duché de Luxembourg, et le fit son premier chambellan. — Il mourut à Bruges le 13 septembre 1482, ayant épousé Walburge DE MEURS, de laquelle il eut les quatre enfants qui suivent.

1° Charles de Croy. Son article suit.

2° Antoine de Croy, estoc de la *Branche des Princes de Solre*, qui sera rapportée plus loin.

3° Françoise de Croy, mariée à Antoine DE LUXEMBOURG, comte de Brienne, Roussi et Ligni, vicomte de Machaut, baron de Rameru, Piney et autres lieux, dont elle fut la seconde femme.

Et 4° Catherine de Croy, mariée, en 1491, à Robert DE LA MARCK, IIe du nom, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan, seigneur de Fleuranges, Jamets et autres terres, chevalier de l'ordre de St-Michel, qui eut guerre contre l'empereur Charles-Quint.

VII. Charles de Croy, comte de Chimay, baron de Quiévrain et d'Estrun, seigneur d'Escaussines et autres lieux, chevalier de la toison d'or et pair de Hainaut, fut créé *prince du Saint-Empire*, et obtint en sa faveur l'érection en *principauté* de sa ville et comté de Chimay, par diplôme de Maximilien, roi des Romains, donné à Aix-la-Chapelle au mois d'avril 1486. — Il eut l'honneur de tenir, en 1500, sur les fonts de baptême l'empereur Charles-Quint, et fut gouverneur de ce prince après la mort de Philippe,

roi de Castille. — Il fut choisi, en 1515, pour conduire à Vienne la princesse Marie, sœur de Charles-Quint, qui devait épouser Louis, fils aîné de Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême. — Il mourut à Beaumont, le 11 septembre 1527. — Sa femme, Louise D'ALBRET, dame d'Avesnes et autres lieux, était sœur de Jean D'ALBRET, roi de Navarre, bisaïeul de Henri IV, roi de France, et fille d'Alain, sire D'ALBRET, surnommé le Grand, comte de Dreux, vicomte de Tartas, et de Françoise DE BRETAGNE, comtesse de Périgord, vicomtesse de Limoges, dame d'Avesnes, de Landrécies, etc. De ce mariage naquirent deux filles, savoir :

1° Anne de Croy, mariée à son cousin Philippe II, sire DE CROY, duc d'Arschot, lui porta la principauté de Chimay, les baronnies de Quiévrain et d'Estrun, la seigneurie des villes d'Avesnes, de Landrecies, de St-Venant et de Lillers. Elle mourut à Amersfort, dans la province d'Utrecht, le 6 août 1539, et fut inhumée dans l'église des Célestins à Héverlé.

Et 2° Marguerite de Croy, dame de Waurin et d'Escaussines, mariée à Charles II, comte DE LALAING, baron d'Escornaix et de Montigny, chevalier de la toison d'or, dont elle fut la première femme.

Comtes de Rœux.

VI. Jean de Croy, — second fils d'Antoine, sire de Croy, surnommé le Grand, et de Marguerite de Lorraine, sa 2e femme, — eut pour son partage la seigneurie de Rœux, et fut créé chevalier à Rheims, au sacre de Louis XI, roi de France, en 1461. — Il servit dans les armées de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, à la tête d'une compagnie d'archers, et se trouva au siège et à la bataille de Nuys, donnée contre les impériaux, le 24 mai 1475. De son épouse, Jeanne dame DE CRECQUE et de Clarcque, en Artois, il eut :

1° Ferry de Croy, qui suit.

Et 2° Jean de Croy, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère Ferry.

VII. Ferry de Croy, seigneur de Rœux, Beaurain et Hangest-sur-Somme, pair et pannetier de Hainaut, chevalier de la toison d'or, conseiller, chambellan et grand-maréchal de l'empereur Maximilien Ier, et aussi de l'empereur Charles-Quint, son grand-maître-d'hôtel, gouverneur et capitaine-général de la province d'Artois. — Ce seigneur mourut le 17 juin 1524 et fut enterré dans l'église de l'abbaye de St-Feuillien, de l'ordre de Prémontré, en Hainaut. — Il avait épousé Lamberte DE BRIMEU, fille de Gui DE BRIMEU, comte de Meghem, seigneur de Humbercourt, chevalier de la toison d'or, conseiller et chambellan de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, son lieutenant-général dans le pays de Liége et comté de Looz, gouverneur de Namur; et d'Antoinette DE RAMBURES. — Leur fils aîné, Adrien, suit.

VIII. Adrien de Croy, seigneur de Rœux et de Beaurain, chevalier de la toison d'or, pair et pannetier de Hainaut, capitaine d'une compagnie d'arquebusiers, conseiller, chambellan, grand-maréchal et grand-maître-d'hôtel de l'empereur Charles-Quint. — Il fut créé *comte de Rœux et du Saint-Empire,* lors du couronnement de ce monarque, à Bologne, le 24 février 1530. — Il commanda l'armée impériale avec le comte de Nassau au siége de Péronne, en 1536, investit et assiégea Landrecies en 1543, empêcha d'Estouteville de faire entrer un convoi dans Thérouanne en 1550, eut le gouvernement de Flandres, d'Artois, de Lille, de Douay et d'Orchies, et mourut au siége de Thérouanne en 1553, avec la réputation de grand capitaine. Son corps fut transporté à l'abbaye de St-Feuillien, où il fut inhumé avec les honneurs dûs à sa valeur et à sa naissance. — Il avait été marié à Claudine DE MELUN, fille de François, créé *premier comte d'Espinoy,* vicomte de Gand, baron d'Antoing, de Bohain, Richebourg et Boubers, chevalier de la toison d'or, et de Louise DE FOIX, sa 1re femme. De son mariage avec cette dame sont sortis :

1° Jean de Croy, comte de Rœux et du Saint-Empire, gouverneur de Flandres, mort sans avoir eu d'enfants de Marie DE LICQUES, sa femme.

2° Eustache de Croy, comte de Rœux, de Meghem et du Saint-Empire, gouverneur de Saint-Omer. Il épousa, par contrat passé en la ville de Bruges, le 1 août 1564, Louise DE GHISTELLES, et mourut aussi sans postérité, après avoir testé le 25 mars 1609.

3° Gérard de Croy, seigneur de Fromesen, d'abord prévôt de St-Pierre à Lille, ensuite allié à Yolende DE BERLAIMONT, de laquelle il n'eut point d'enfants.

4° Lamberte de Croy, mariée, en premières noces, à Antoine DE CROY, seigneur de Fontaine et de Sempy, — et, en secondes noces, à Gilles comte de BERLAIMONT, seigneur de Hierges, morte sans enfants.

Et 5° Claudine de Croy, femme d'Adrien DE RUBEMPRÉ, seigneur de Bièvres.

VII. Jean de Croy (fils puîné de Jean, seigneur de Rœux, et de Jeanne dame DE CRECQUES et de Clarcques, mentionnés ci-devant) fut seigneur de Crecques et de Clarcques, et épousa Eléonore DE THIENNES, dame de Lombise, Rebecque et Wich, fille de Jean, seign^r^ de Lombise, Rebecque et Wich, et d'Agnès DE CROIX, dite CORBAIS, sa première femme. — De ce mariage :

VIII. Eustache de Croy, seigneur de Crecque, Clarcques, Rebecque et Wich, gouverneur de Tournay, épousa : 1° Louise D'ONGNIES, fille de Jean, seigneur d'Ongnies, en Artois, gouverneur de Tournay, et de Marguerite DE LANNOY; — 2° Anne DE NORTHOUT, baronne de Bayeghem, dame de Melissant, fille et héritière d'Antoine DE NORTHOUT, chevalier, baron de Bayeghem, en Artois, grand-bailli de Tenremonde, et de Catherine DE

Baenst; — et 3° Anne de Bernemicourt, fille de Philippe-François, seigneur de la Thieuloye et de Liesvelt, gouverneur de Béthune, et de Louise de Canteleu, dame de Douvrin. — Sa première et sa troisième femme moururent sans enfants; de la deuxième naquirent :

1° Claude, qui suit.

2° François-Henri de Croy, comte de Meghem après la mort de son cousin Eustache de Croy, mentionné ci-devant. Il mourut en 1616, ayant épousé Honorine de Witthem, veuve de Gérard de Hornes, comte de Baucignies, de laquelle il eut :

A. Albert-François de Croy, comte de Meghem, gouverneur de Namur, mort sans postérité.

Et *B.* Marie-Madeleine-Cécile de Croy, chanoinesse de Nivelles, morte à Lille en novembre 1692, ayant été mariée, par contrat du 7 mai 1644, à Charles-François d'Yedeghem, comte de Watton, baron de Bousbeke, seigneur de Wiese, grand-bailli de Cassel, mort au Sas-de-Gand, le 8 janvier 1678, sans enfants.

3° Anne de Croy, dont l'alliance est ignorée.

4° Marie de Croy, religieuse à l'abbaye de Forets, près de Bruxelles.

5° Jeanne-Lamberte de Croy, laquelle fut la seconde femme d'Antoine du Chastel, vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin, seigneur de la Howardrie et de Cavrinnes (1).

IX. Claude de Croy, seigneur de Crecque et de Clarcque, hérita du comté de Rœux et de la baronnie de Beaurain, par la mort de son cousin Eustache de Croy. — Il fut maître-d'hôtel des archiducs Albert et Isabelle, premier commissaire au renouvellement des magistrats de Flandres, haut et souverain bailli des ville, pays et comté d'Alost en 1627, et mourut en 1636. — Il s'était allié avec Anne d'Estourmel, dame de Guinegate, fille de Jean d'Estourmel, baron de Douxlieu, seigneur de Vendeuille et Steenwerck, et de Florence de la Viefville, dame de Mamez, Marthes, Milau, Anvin et Guinegate. — De ce mariage vinrent :

1° Eustache de Croy, qui suit.

2° Louis de Croy, évêque d'Ypres, mort en 1647.

3° Charles de Croy, tué au siége de Dunkerque en 1646.

4° Jacques-Philippe de Croy, dit *le Comte de Croy*, qui fut élevé à la dignité de *Prince du Saint-Empire*, par diplôme de l'empereur Léopold, donné à Ratisbonne le 30 mars 1664, et qui mourut en 1685. — Il avait épousé Isabelle de Bronchorst, héritière de Millendonck, Drakenfels et autres terres, fille unique de Jean-Jacques comte de Bronchorst et d'An-

(1) Antoine du Chastel avait épousé, en premières noces, Anne de Licques, dite de Recourt, morte en 1609. — Jeanne-Lamberte de Croy mourut le 6 avril 1624, et fut inhumée en l'église de la Howardrie, sous une belle tombe qui subsiste encore.

holt, chevalier de la toison d'or, et de Marie-Cléophe de Hohenzollern-Sigmaringen. — Dont :

A. Charles-Eugène, duc titulaire de Croy, prince du Saint-Empire, baron de Millendonck et autres terres, lieutenant-général des armées de Danemarck et gouverneur d'Elsingbourg, puis feld-maréchal-lieutenant des armées de l'empereur et ensuite généralissime des troupes moscovites. Il fut défait par Charles XII, roi de Suède, à la bataille de Narva, le 30 novembre 1700; fut fait prisonnier et mourut à Revel, en Estonie, le 30 janvier 1702, sans enfants de Julienne de Berg, son épouse.

B. Jean-Jacques de Croy, chanoine de Cologne, mort en 1677.

C. Casimir de Croy, tué dans un combat contre les Turcs en Hongrie, où il servait pour l'empereur, l'an 1689.

D. Maurice de Croy, qui se signala en plusieurs occasions, surtout à la levée du siége de Vienne, où il finit glorieusement ses jours le 12 septembre 1683.

Et *E.* Philippe-Henri de Croy, chanoine de Breslau, et sous-doyen de l'église de Cologne.

5° Florent de Croy.

6° Claude de Croy, baron de Clarcque, sergent-major au service d'Espagne, allié à Françoise de Mancicidor, veuve d'Alexandre de Robles, comte d'Annapes, baron de Billy, et fille de Jean de Mancicidor, conseiller du conseil de guerre de S. M. C. et son secrétaire, et d'Eugénie de Vogler.

7° Jeanne-Françoise-Marie de Croy, mariée à René de Thiennes, comte de Rumbeke, baron de Heuckelom, seigneur de Caestere, d'Oudenen et de la cour d'Iseghem.

8° Claire-Eugénie-Françoise de Croy, chanoinesse de Nivelles.

X. Eustache de Croy, comte de Rœux et du Saint-Empire, baron de Beaurain, seigneur de Houdain, Warneck, Dieval et Rosnée, chevalier de la toison d'or, pair et pannetier de Hainaut, gouverneur de Lille, Douay et Orchies, mourut le 9 septembre 1653. — Il avait épousé Théodore-Gertrude-Marie de Kettler, dame de Laghen et d'Assen, fille de Guillaume, baron de Kettler et de Laghen, et d'Élisabeth de Bronchorst. — De ce mariage il eut, entr'autres enfants, les trois qui suivent :

1° Ferdinand-Gaston-Lamoral, qui suit.

2° Philippe-François-Albert de Croy, marquis de Warneck, qui épousa, en premières noces, Claudine-Françoise de la Pierre du Fay, dame de Lippeloo, Maldere et Liesele; en secondes noces, Marie Helman-de Willebroeck; et, en troisièmes noces, Isabelle Blyleven. Leurs enfants furent :

(Du 1er Lit.)

A. Marie-Thérèse de Croy, morte le 18 juin 1713, ayant été mariée

à Henri-Joseph-Gabriel, wild- et rheingraf, comte DE SALM-KIRBOURG.

B. Philippine-Charlotte de Croy, dame d'honneur de l'archiduchesse Marie-Élisabeth, et dame de l'ordre de la croix étoilée, morte en 1731.

(Du 2ᵈ Lit.)

C. Marie-Philippine-Guillelmine de Croy, abbesse de Herckenrode, au pays de Liége.

(Du 3ᵉ Lit.)

Et *D.* Lucie de Croy-de Warneck.

Et 3° Catherine-Françoise-Isabelle-Marie de Croy, mariée, en 1678, à Walrad, prince DE NASSAU-WEILBURG, maréchal-général des troupes de la république des Provinces-Unies, et gouverneur à Bois-le-Duc, dont elle a eu des enfants. Elle mourut en 1686, et son mari se remaria, en 1688, avec Madeleine-Élisabeth, fille de Ferdinand-Charles, comte DE LÖWENSTEIN et de Wertheim. — Il était fils cadet de Guillaume-Louis, comte DE NASSAU-SAARBRUCK, Saarweerden et Weilburg, et d'Anne-Émelie DE BADE. — Ledit prince Walrad DE NASSAU-WEILBURG mourut le 7 octobre 1702, peu après qu'il eut pris Keiserswerth sur les Français.

XI. Ferdinand-Gaston-Lamoral, duc titulaire de Croy, comte de Roux, prince du Sᵗ-Empire, baron de Beaurain, de Langhen et d'Assen, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, pair et pannetier de Hainaut, fut général de bataille, gouverneur, capitaine-général, grand-bailli et officier souverain du pays et comté de Hainaut, le 17 avril 1698, lieutenant-général des armées en 1706, conseiller d'état et de guerre de S. M. I. et C. — Il épousa Anne-Antoinette DE BERGHES, sœur de George-Louis, évêque et prince de Liége, et fille d'Eugène DE BERGHES, comte de Grimberghe, baron d'Arquennes, seigneur de Buggenhout, Saint-Amand, Baesrode, Thissel, Sempst et Rode, et de Florence-Marguerite DE RENESSE-WARFUSÉE, dame de Feluy et d'Escaussines. — Elle mourut à Namur le 30 août 1714, et fut mère, entr'autres enfants, de :

XII. Philippe-François duc de Croy, comte de Roux, prince du Saint-Empire, grand d'Espagne de la première classe, etc., mort en 1723, après avoir épousé : 1° Anne-Louise DE LA TRAMERIE, marquise de Forets, — et 2°, en 1708, Louise-Françoise DE HAMAL, chanoinesse de Nivelles, fille de Ferdinand-Joseph comte DE HAMAL, baron de Vierves, et de Brigitte-Marguerite-Isabelle DE TRAZEGNIES. — De ces deux alliances naquirent :

(Du 1ᵉʳ Lit.)

1° Anne-Marie de Croy, qui fut mariée, en 1722, à Jean-François-Nicolas BETTE, marquis de Lede, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, et l'un des plus grands capitaines du XVIIIᵉ siècle, mort à Madrid le 11 janvier 1725.

(Du 2d Lit.)

Et 2° Ferdinand-Gaston-Joseph-Alexandre, qui suit.

XII. Ferdinand-Gaston-Joseph-Alexandre duc de Croy, comte de Roeux, prince du Saint-Empire, baron de Beaurain, d'Arquennes et autres terres, chevalier de la toison d'or, grand-d'Espagne de la première classe, pair et pannetier héréditaire de Hainaut, né en 1709, et mort le 19 avril 1767, sans enfants de sa femme Maximilienne-Thérèse D'ONGNIES, comtesse de Coupigny, baronne de Blaesvelt. Elle était fille unique de Ferdinand-Joseph D'ONGNIES, comte de Coupigny, baron de Blaesvelt, colonel d'un régiment d'infanterie et lieutenant-général des armées de S. M. C., et de Charlotte DE BERGHES. Elle mourut le 7 juillet 1774.

Marquis d'Havré.

IX. Charles-Philippe de Croy, marquis d'Havré, châtelain héréditaire de Mons, seigneur de Bièvres, Acren et Everbeeck (fils posthume de Philippe II, sire de Croy, et d'Anne de Lorraine, sa seconde femme), naquit le 1 septembre 1549, et eut pour parrains l'empereur Charles-Quint et don Philippe, son fils, et pour marraines les reines-douairières de France et de Hongrie. — Philippe II, roi d'Espagne, lui donna une charge de gentilhomme de sa chambre, et érigea en *marquisat*, l'an 1574, sa seigneurie *d'Havré*, en Hainaut. — Depuis, en 1594, ce monarque l'envoya ambassadeur à la Diète de Ratisbonne, où il fut élevé à la dignité de *Prince du Saint-Empire*, par diplôme de l'empereur Rodolphe II, du 6 août de la même année, enregistré dans la matricule de l'empire. — Le roi Philippe III le fit chevalier de l'ordre de la toison d'or en 1599, et l'archiduc Albert le nomma la même année chef de son conseil des finances, et conseiller d'état. Il mourut le 25 novembre 1613, à 65 ans, et fut inhumé à Fénestrange, mais son cœur fut déposé dans l'église des Dominicains à Louvain. — Sa femme, Diane DE DOMMARTIN, baronne de Fontenoy et en partie de Dommartin et de Fenestrange, était veuve de Jean-Philippe, wild- et rheingraf DE DAUN et de Kirbourg, comte de SALM, tué le 3 octobre 1569 à la bataille de Montcontour, où il commandait les Reitres, pour le service du roi de France. — Elle était fille et héritière de Guillaume, nommé par d'autres Louis DE DOMMARTIN, baron de Fontenoy-le-Château et en partie de Dommartin et de Fenestrange, et de Philippote DE LA MARCK, dame de Jamets et de Saulcy. — De ce mariage sont venus quatre enfants, savoir :

1° Charles-Alexandre de Croy. Son article suit.

2° Ernest de Croy, d'abord baron de Fenestrange, puis qualifié duc de Croy comme prétendant au duché à l'exclusion de sa nièce Marie-Claire de Croy, servit le roi Philippe III sous le marquis de Spinola, et mourut

le 7 octobre 1631. Il avait épousé, en 1619, Anne de Poméranie, fille de Bogislas XIII, duc de Stettin, et de Claire de Brunswick-Lunebourg, sa première femme. Elle mourut en 1660, la *dernière de la maison de Poméranie*, et fut mère de :

Ernest-Bogislas, duc titulaire de Croy, qui fut postulé évêque de Camin; mais cet évêché ayant été sécularisé par le Traité de Munster pour l'électeur de Brandebourg, ce prince, pour récompenser Ernest-Bogislas, lui donna le comté de Neugarten, Massau, Quarckenburg et autres seigneuries, et l'établit gouverneur de Poméranie, puis de la Prusse ducale. — Il mourut le 6 février 1684, sans avoir été marié.

3° Dorothée de Croy, mariée, avec dispense du pape, à son cousin Charles duc de Croy et d'Arschot, dont elle fut la deuxième femme.

Et 4° Christine, nommée par d'autres Marie, de Croy, chanoinesse de Mons, puis mariée à Philippe-Othon, wild- et rheingraf de Daun et de Kirbourg, comte de Salm en Vosge, créé prince du St-Empire le 8 janvier 1623, et mort en 1634.

X. Charles-Alexandre de Croy, marquis d'Havré, prince du St-Empire, comte de Fontenoy-le-Château, souverain de Fénestrange, seigneur de Bièvres, châtelain héréditaire de Mons, chevalier de la toison d'or et gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, fut admis au retrait du duché de Croy, par arrêt du 26 février 1616, contre la princesse d'Arenberg, sa cousine, et conséquemment titulé duc. — Il servit l'empereur Ferdinand II contre les rebelles de Hongrie et de Bohême, se distingua à la célèbre bataille de Prague, donnée le 8 novembre 1620, fut élevé à la dignité de grand d'Espagne par le roi Philippe III et alla en ambassade, en 1623, vers le roi de France. — Il mourut à Bruxelles le 5 novembre 1624, et y fut enterré dans l'église paroissiale de Notre-Dame de la Chapelle. — Il avait épousé, en premières noces, le 9 janvier 1601, Yolende de Ligne, fille aînée de Lamoral, prince de Ligne et du St-Empire, et de Marie de Melun d'Espinoy, de laquelle il eut une fille unique, Marie-Claire, qui suit. — Ladite Yolende de Ligne mourut le 23 août 1611, et son mari prit, en 1617, une seconde alliance avec Geneviève d'Ursé, fille aînée de Jacques, marquis d'Ursé et de Baugé en Bresse, chevalier de l'ordre de l'annonciade, lieutenant pour le roi et bailli de Forez, et de Marie de Neufville-Magnac. — Geneviève d'Ursé se remaria à Guy d'Harcourt, baron de Cirey, puis à Antoine comte de Mailly. — Charles-Alexandre de Croy eut de ses deux femmes, Yolende de Ligne et Geneviève d'Ursé, un fils et une fille qui suivent, savoir :

(Du 1er Lit.)

1° Marie-Claire de Croy, fille unique, héritière du duché de Croy, du marquisat d'Havré et des autres biens de cette branche, mariée, en

premières noces, à son parent de la branche de Solre, Charles-Philippe-Alexandre DE CROY, marquis de Renty, chevalier de l'ordre de St-Jacques, grand d'Espagne, chef des finances, gouverneur de Tournay et Tournesis, pour qui *Havré* fut érigé en *duché*, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1627. — Après la mort de ce seigneur, arrivée le 23 novembre 1640, elle prit une seconde alliance, en 1643, avec Philippe-François DE CROY, vicomte de Langle, frère consanguin de son premier mari. Ledit Philippe-François fut aussi chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne et gouverneur du duché de Luxembourg, et mourut le 19 juin 1650. — C'est de ce second mariage que descendent les *ducs d'Havré*, que nous mentionnons ci-après.

(Du 2d Lit.)

Et 2° Ferdinand-Philippe de Croy, mort en bas-âge.

Princes de Solre.

VII. Antoine de Croy (fils puîné de Philippe, comte de Chimay, et de Walburge DE MEURS), fut seigneur de Sempy, Tours-sur-Marne et Saint-Piat, chevalier de la toison d'or et gouverneur du Quesnoy. — Il mourut en 1546, ayant été marié deux fois, savoir : 1° à Louise DE LUXEMBOURG, veuve de Jean DE GHISTELLES, chevalier, seigneur de Dudzeele, et fille de Jacques DE LUXEMBOURG, seigneur de Richebourg et de Saint-Ghin en Wespe, chevalier de la toison d'or, et d'Isabeau dame DE ROUBAIX; — 2° à Anne VAN DER GRACHT, dame de Leeuwerghem et de Stavele, vicomtesse de Furnes, veuve de Maximilien DE BERGHES, seigneur de Sevenberghen, Noordeloos et Heemskerck, chevalier de la toison d'or, — et fille ainée de François VAN DER GRACHT, chevalier, seigneur de Leeuwergem, grand-bailli de Gand, et d'Antoinette dame DE STAVELE, vicomtesse de Furnes. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Jacques, qui suit.

(Du 2d Lit.)

Et 2° Anne de Croy, dame de Leeuwerghem, Stavele et Crombeke, vicomtesse de Furnes, mariée à Martin DE HORNES, comte de Houtekercke, seigneur de Gaesbeke et autres terres.

VIII. Jacques de Croy, seigneur de Sempy, Tours-sur-Marne et l'Écluse, épousa, en premières noces, Anne DE HENNIN, dame de Fontaine, fille unique et héritière de Baudouin DE HENNIN, XIe du nom, seigneur de Fontaine, et de Jossine DE GAVRE, dame d'Escornaix; — en secondes noces, le 25 février 1538, Anne DE HORNES, dame de Pamele, Ledeberghe et Dilbeke, sœur de Martin DE HORNES, nommé ci-dessus, et fille de Maximilien DE HORNES, seigneur de Gaesbeke, Honschote, Houtekercke, Hese, Leende, Braine-le-Château et Geldorp, vicomte de Bergh-Saint-Winnoc, chevalier

de la toison d'or, et de Barbe DE MONTFORT; — et, en troisièmes noces, Yolende DE LANNOY, dame de Molembais et de Solre-le-Château, fille de Philippe DE LANNOY, seigneur de Molembais, Solre-le-Château-Turcoing, la Clite et Cauroy, pair de Cambresis, chevalier de la toison d'or, et de Françoise DE BARBANÇON, sa seconde femme. — De ces trois alliances naquirent les trois enfants qui suivent :

(Du 1er Lit.)

1° Antoine de Croy, seigneur de Fontaine et de Sempy, épousa Lamberte DE CROY-RŒUX, dont il n'eut point d'enfants.

(Du 2e Lit.)

2° Anne de Croy, dame de Pamele, morte le 12 avril 1618, ayant été femme de Nicolas-Maximilien DE MONTMORENCY, chevalier, comte d'Estaires, baron de Haveskercke, seigneur de Vendigies, conseiller d'état et chef des finances aux Pays-Bas, mort à Gand le 16 mai 1617, sans enfants.

(Du 3e Lit.)

Et 3° Philippe de Croy. Son article suit.

IX. Philippe de Croy, seigneur de Solre et de Molembais, Turcoing et Cauroy, pair du Cambresis, fut créé *comte de Solre-le-Château*, en Hainaut, par lettres du roi Philippe II, en date du 3 novembre 1590. — Il fut aussi chevalier de la toison d'or, gouverneur et grand-bailli de Tournay et du Tournaisis, conseiller d'état d'épée, capitaine des archers gardes-du-corps du roi aux Pays-Bas, et grand-écuyer des archiducs Albert et Isabelle. Il mourut le 4 février 1612, et avait été marié trois fois, comme son père, savoir : 1° à Anne DE BEAUFFORT, morte le 26 mars 1588, fille unique et héritière de Philippe, IIIe du nom, chevalier, seigneur et baron de Beauffort, en Artois, seigneur de Montenancourt, Reusmes, Ransart et autres lieux, député-général et ordinaire du corps de la noblesse aux états d'Artois, et de Madeleine DE LA MARCK-DE LUMENE; — 2° à Anne DE CROY, veuve d'Emmanuel-Philibert DE LALAING, baron de Montigny, seignr de Condé et de Leuze, chevalier de la toison d'or, et fille unique et héritière de Guillaume DE CROY, marquis de Renty, vicomte de Bourbourg, seigneur de Chièvres, Meulant, etc., chevalier de la toison d'or, et d'Anne DE RENESSE-D'ELDEREN; et 3° Guillemette DE COUCY, fille de Jacques DE COUCY, seigneur de Vervins et du Biez, et d'Antoinette D'ONGNIES-DE CHAULNES. — De ces trois mariages naquirent les six enfants qui suivent :

(Du 1er Lit.)

1° Jean. Son article suit.

2° Jacques de Croy, allié à Anne-Marie DE PERALTA, marquise de Falces, de laquelle il a eu :

Diégo-Félix de Croy y Peralta, marquis de Falces, mort sans lignée, le 8 septembre 1682, de Marie Hurtado y Mendoza, marquise de Mondejar, comtesse de Tendilia, son épouse.

(Du 2ᵉ Lit.)

3° Anne de Croy, dame de Pamele, mariée à Robert de St-Omer, comte de Moerbeeck, vicomte d'Aire, baron de Robecque, — puis à Claude d'Ongnies, créé premier comte de Coupigny, conseiller d'état d'épée et chef des finances aux Pays-Bas.

4° Charles-Philippe-Alexandre de Croy, marquis de Renty, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, grand d'Espagne, gouverneur de Tournay et du Tournaisis, chef des finances aux Pays-Bas, qui s'allia à Marie-Claire de Croy, fille unique et héritière de Charles-Alexandre duc de Croy, marquis d'Havré, prince du St-Empire, comte de Fontenoy-le-Château, seigneur de Bièvres, châtelain de Mons, chevalier de la toison d'or; et de Yolende de Ligne, sa première femme. — Il fut par ce mariage *marquis d'Havré* et propriétaire du duché de Croy, puis créé *duc d'Havré*, par érection du roi Philippe IV, en 1627. — Il mourut le 23 novembre 1640, et eut de son mariage :

A. Philippe-Eugène de Croy, mort carme et évêque de Valence, en Espagne, le 18 décembre 1665.

Et *B.* Marie-Ferdinande de Croy, marquise de Renty, mariée, le 24 août 1659, à Philippe-Louis comte d'Egmont et de Berlaimont, prince de Gavre, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne, vice-roi de Sardaigne.

(Du 3ᵉ Lit.)

5° Philippe-François de Croy, estoc de la *Branche des Ducs d'Havré*, rapportée plus loin.

Et 6° Claire-Eugénie de Croy, mariée, en 1625, à son cousin-germain Louis de Mailly, dit de Coucy, seigneur de Rumesnil.

X. Jean de Croy, comte de Solre, baron de Beauffort et de Molembais, seigneur de Cauroy et autres lieux, chevalier de la toison d'or, conseiller d'épée au conseil suprême de Flandres, gentilhomme de la chambre du roi et capitaine de la garde bourguignone de S. M., mort à Madrid en 1640. — Il avait été marié, par contrat du 12 juillet 1608, à Jeanne de Lalaing, fille unique et héritière d'Emmanuel-Philibert de Lalaing, baron de Montigny, seigneur de Condé et de Leuze, chevalier de la toison d'or; et d'Anne de Croy, marquise de Renty, vicomtesse de Bourbourg, dame de Chièvres, Meulant, etc. — Il eut de ce mariage les trois enfants qui suivent :

1° Philippe-Emmanuel. Son article suit.

2° Marie-Guillemette de Croy, mariée, le 5 février 1634, à Charles-Albert de Longueval, comte de Bucquoy et de Gratzen, baron de Vaulx

et de Rosenberg, chevalier de la toison d'or, général de la cavalerie espagnole aux Pays-Bas.

Et 3° Anne-Marie de Croy, d'abord chanoinesse de Mons, puis mariée à Antoine DE CRÉQUY, baron d'Erain, seigneur de Vroylande.

XI. Philippe-Emmanuel-Antoine-Ambroise de Croy, comte de Solre, baron de Molembais et de Beauffort, seigneur de Condé, Montigny, Reusmes, Frasne et autres terres, chevalier de la toison d'or, mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie wallonne et capitaine d'une compagnie d'hommes-d'armes, mort à Bruxelles le 21 janvier 1670. — Il avait épousé, par contrat du 22 septembre 1638, Isabelle-Claire DE GAND, dite VILAIN, chanoinesse de Mons, fille de Philippe-Lamoral DE GAND, dit VILAIN, comte d'Isenghien, baron de Rassenghien, haut et souverain bailli des villes, pays et comté d'Alost, capitaine d'une compagnie de cent chevaux cuirassiers, mestre-de-camp d'un terce de 3200 hommes, repartis en 17 compagnies, gouverneur de Lille, Douay et Orchies; et de Marguerite-Isabelle DE MÉRODE, comtesse de Middelbourg. De cette alliance sont sortis six enfants, savoir :

1° Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François, qui suit.

2° Balthazar-Charles-Joseph de Croy, qui a formé la *Branche des Barons de Molembais,* dont nous parlerons après la branche des ducs d'Havré.

3° Marie-Philippine de Croy, laquelle fut femme de Philippe-Marie DE MONTMORENCY, prince de Robecque.

4° Isabelle-Marguerite-Caroline de Croy, mariée, le 7 février 1661, à Guillaume DE MAILLY, marquis du Quesnoy, vicomte d'Eps, son oncle à la mode de Bretagne, dont elle fut la première femme.

5° Marie-Jeanne-Maximilienne de Croy, mariée, le 24 février 1661, à Eugène-Maximilien prince DE HORNES, et morte le 31 janvier 1704.

Et 6° Dorothée-Brigitte de Croy, dame de l'ordre de la croix étoilée, grande maîtresse de la maison de l'électrice de Bavière, morte à Malines le 27 janvier 1706, ayant été mariée à Ambroise-Augustin-François BETTE, marquis de Lede, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, chambellan de don Juan d'Autriche.

XII. Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François de Croy, comte de Solre et de Buren, baron de Beauffort et autres terres, grand-veneur héréditaire du Hainaut, obtint de Charles II, roi d'Espagne, l'érection de *Solre en principauté,* par lettres du 14 novembre 1677. — Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie wallonne au service du roi de France en 1688, brigadier d'infanterie en 1691, maréchal-de-camp en 1693, lieutenant-général des armées de Sa Majesté en février 1702, chevalier de ses ordres, lieutenant-général au pays de Santerre, gouverneur et grand-bailli de Péronne et de Roye. — Il mourut le 22 décembre 1718, et avait épousé, en 1672, Anne-Marie-Françoise DE BOURNONVILLE, fille d'Alexandre-Hippolyte-Bal-

thazar duc et prince DE BOURNONVILLE, chevalier de la toison d'or, vice-roi de Navarre; et de Jeanne-Ernestine-Françoise D'ARENBERG. — De ce mariage vint :

XIII. Philippe-Alexandre-Emmanuel de Croy, prince de Solre, lieutenant-général des armées de France en 1718, mort le 31 octobre 1723, avait épousé, par contrat du 15 juillet 1716, Marie-Marguerite-Louise DE MILLENDONCK, fille de Louis-Herman-François comte DE MILLENDONCK, et d'Isabelle-Philippe-Thérèse DE MAILLY-DU QUESNOY. Leur fils Emmanuel suit.

XIV. Emmanuel de Croy, né le 23 juin 1718, fut prince de Solre, comte de Buren, baron de Beauffort, seigneur de Condé et autres terres, grand-veneur héréditaire de Hainaut, lieutenant-général des armées de France, chevalier des ordres du roi, commandant pour Sa Majesté dans les provinces d'Artois, Picardie, Calesis et Boulonnois. Il eut la survivance du gouvernement de Condé, qu'avait le comte de Danois, en fut pourvu le 27 mars 1763, et obtint du roi, en septembre 1768, permission de prendre le titre de *duc de Croy*, et son fils celui de *prince de Croy*. — Il épousa, le 18 février 1741, Angélique-Adelaïde D'HARCOURT, née le 30 août 1719, morte à Lille le 7 septembre 1744, fille puînée de François duc D'HARCOURT, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps, mort le 10 juillet 1750, et de Marie-Madeleine LE TELLIER-DE BARBESIEUX. Leurs enfants furent :

1° Anne-Emmanuel-Ferdinand, qui suit.

Et 2° Adelaïde-Louise-Angélique de Croy, née le 6 décembre 1741, mariée, le 20 février 1762, à Maximilien-Ferdinand-Joseph DE CROY, duc d'Havré et de Croy, prince du St-Empire, grand d'Espagne de la premiere classe, marquis de Chemery, de Thilchâteau et de Wailly, comte de Hames et de Fontenoy-le-Château, vicomte de Langle, seigneur souverain en partie de Fenestrange, baron de Turcoing, du Biez et autres terres, châtelain héréditaire de Mons, en Hainaut, gouverneur de Schelestat, en Alsace, né le 12 octobre 1744. — Voyez à la branche des ducs d'Havré.

XV. Anne-Emmanuel-Ferdinand prince de Croy, né le 10 décembre 1743, épousa, le 29 octobre 1764, dans l'église de St-Jacques du Haut Pas à Paris, Auguste-Frédéricque-Wilhelmine DE SALM-KIRBOURG, née le 13 déc. 1747, fille puînée de Philippe-Joseph wild- et rheingraf prince DE SALM-KIRBOURG, chevalier de l'aigle blanc, chambellan actuel de LL. MM. II., et de Marie-Thérèse-Josèphe princesse DE HORNES, comtesse de Baucignies. De ce mariage vint :

XVI. Un fils N..... prince de Croy, né le 3 novembre 1765.

Ducs d'Havré.

X. Philippe-François de Croy (fils cadet de Philippe, comte de Solre, et de Guillemette DE COUCY, sa 3e femme, mentionnés ci-devant, à la *Branche*

des Princes de Solre, degré IX), fut vicomte de Langle, seigneur de Turcoing, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne de la 1re classe, gouverneur du duché de Luxembourg. — Il épousa : 1° Marie-Madeleine DE BAILLEUL, de laquelle il n'eut point d'enfants. — Il devint aussi duc d'Havré et possesseur du duché de Croy, par son mariage avec Marie-Claire DE CROY, sa belle-sœur, qu'il épousa en secondes noces. — Cette dernière était veuve de Charles-Philippe-Alexandre DE CROY, duc d'Havré, frère consanguin de Philippe-François et fille unique et héritière de Charles-Alexandre, duc de Croy, marquis d'Havré, prince du St-Empire, comte de Fontenoy-le-Château, seigneur de Bièvres, châtelain de Mons, chevalier de la toison d'or, et d'Yolende DE LIGNE, sa première femme. — Il mourut le 19 juin 1650, et sa seconde épouse, Marie-Claire DE CROY, le 24 septembre 1664. Leur fils unique, Ferdinand-François-Joseph, suit.

XI. Ferdinand-François-Joseph de Croy, duc d'Havré et de Croy, grand d'Espagne, fut reçu, par arrêt de la chambre des comptes à Paris du 12 mai 1670, à faire foi et hommage pour le duché de Croy. — Il fut depuis fait *prince du St-Empire* et chevalier de la toison d'or, et mourut le 10 avril 1694. — Il avait épousé, le 24 octobre 1668, Marie-Josèphe-Barbe DE HALEWYN, fille et héritière d'Alexandre-Timoléon DE HALEWYN, créé premier comte de Hames, seigneur de Wailly et de Lully, capitaine des gardes de Gaston de France, duc d'Orléans, et de Marie-Yolende-Barbe DE BASSOMPIÈRE. — De ce mariage sortirent :

1° Charles-Joseph de Croy, duc d'Havré et de Croy, colonel des gardes wallonnes et lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, tué d'un coup de canon à la bataille de Saragosse, le 20 août 1710, sans avoir été marié.

2° Jean-Baptiste-Joseph, qui suit.

3° Ferdinand-Joseph-Ernest de Croy.

4° Marie-Thérèse-Josèphe de Croy, née le 27 novembre 1672, mariée, le 13 mars 1692, à Don Gonçalo-Joseph ARIAS COLOMA, comte de Puno-en-Rostro, d'Elda et d'Ana, marquis de Noguera, Navarrès et Casasola, grand d'Espagne de la première classe, vice-roi d'Oran, dont elle fut la première femme. — Il était fils de Don Jean ARIAS DE BOBADILLA, comte de Puno-en-Rostro, gouverneur de Ceuta, et de Dona Marie-Emmanuele COLOMA.

5° Marie-Ernestine-Josèphe de Croy, née le 3 novembre 1673, mariée, le 25 mars 1693, à Philippe, landgrave de Hesse-Darmstadt, feld-maréchal des armées de l'empereur et gouverneur du duché de Mantoue. Il embrassa la religion catholique à Bruxelles en 1693, et mourut à Vienne, en Autriche, la nuit du 31 août au 1 septembre 1736, à 66 ans.

6° Marie-Claire-Josèphe de Croy, née le 15 juin 1679, mariée à Ambroise marquis DE HERZELLES, surintendant et directeur-général des domaines et

finances des Pays-Bas autrichiens, dont elle fut la première femme.

7° Marie-Madeleine-Théodore-Josèphe de Croy, née le 25 juin 1681, alliée à Paschal Gaetano de Aragon, comte d'Aliffe, des ducs de Laurenzana, et morte à Bruxelles le 27 octobre 1755.

Et 8° Marie-Elisabeth-Josèphe de Croy, née le 3 juillet 1682.

XII. Jean-Baptiste-Joseph de Croy, d'abord chanoine de Cologne, puis duc d'Havré et de Croy, et colonel des gardes wallonnes, après son frère aîné, épousa à Madrid, le 5 juin 1712, Marie-Anne-Césarine Lanti de la Rovere, fille d'Antoine Lanti de la Rovere, duc de Bonmarzo, prince de Belmonte, chevalier de l'ordre du St-Esprit, non reçu, et de Louise-Angélique de la Trémoille-de Noirmoustier. — Il mourut à Paris le 24 mai 1727, et son épouse le 16 avril 1753, à 68 ans. — De cette alliance sont issus :

1° Louis-Ferdinand-Joseph, dont l'article suit.

2° Jean-Just-Ferdinand-Joseph de Croy, né le 27 mai 1716, appelé prince de Croy, mestre-de-camp-lieutenant du régiment royal de Berri, cavalerie, en 1738, et brigadier des armées de France en 1742. Il passa en Espagne, où il eut le comté de Priégo, avec une grandesse, par son mariage du 12 février de la même année 1742, avec Marie-Bethléeme-Ferdinande Lanti de la Rovere, fille unique de Louis Lanti de la Rovere, duc de Santo-Gémini, prince de Belmonte, etc., appelé duc de Lanti, son oncle maternel, à la charge du nom et des armes de Lanti-de la Rovere.

3° Marie-Louise-Josèphe de Croy, née le 22 février 1714, mariée en Piémont, au comte de Tana.

4° Marie-Anne-Charlotte de Croy, née le 12 mai 1717, mariée en Espagne, le 1 avril 1737, à Joachim-Antoine Ximenez, marquis d'Ariza, titulaire et possesseur d'une grandesse.

Et 5° Pauline-Josèphe de Croy, née le 30 juin 1721.

XIII. Louis-Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havré et de Croy, prince du Saint-Empire, grand d'Espagne de la première classe, marquis de Chemery, de Thil-Château et de Wailly, comte de Hames et de Fontenoy-le-Château, vicomte de Langle, seigneur souverain en partie de Fenestrange, baron de Turcoing, du Biez et autres terres, châtelain héréditaire de Mons, lieutenant-général des armées de France, gouverneur de Schelestat, en Alsace, naquit le 24 juin 1713, et fut tué d'un coup de canon au combat de Filingshausen le 16 juillet 1761. Son corps fut transporté et inhumé à Havré. — Il avait épousé, le 15 janvier 1736, Marie-Louise-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg, née le 30 septembre 1716, morte le 18 avril 1764, fille cadette de Chrétien-Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, de la promotion du 2 février 1731, mort le 23 novembre 1746, et de Louise-Madeleine de Harlay, — et petite-fille de François-Henri de Montmorency, duc de

Piney-Luxembourg et de Beauffort-Montmorency, pair et maréchal de France, comte de Boutteville et de Luxe, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps, et l'un des plus grands généraux du dix-septième siècle, mort à Versailles le 4 janvier 1695, à 67 ans; et de Madeleine-Charlotte-Bonne-Thérèse DE CLERMONT-TONNERRE, duchesse de Piney-Luxembourg. — Quatre enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Maximilien-Ferdinand-Joseph, qui suit.

2° Marie-Anne-Chrétienne-Josèphe de Croy, née le 7 avril 1737, chanoinesse de Rémiremont, mariée, en novembre 1760, au comte DE ROUGÉ.

3° N..... de Croy, née le 24 juillet 1738, mariée à N.... DE SAINT-GEORGE, marquis de Vérac, lieutenant-général pour le roi dans le Haut-Poitou.

Et 4° Louise-Elisabeth de Croy, née en 1741, mariée, en avril 1764, à Louis-François DU BOUCHET, marquis de Toursel, né le 7 décembre 1744, — fils aîné de Louis DU BOUCHET, marquis de Sourches et du Bellay, comte de Montsoreau, conseiller d'état, lieutenant-général des armées du roi, grand-prévôt de France et prévôt de l'hôtel de Sa Majesté, — et de Marguerite-Henriette DESMARETS-DE MAILLEBOIS, sa seconde femme.

XIV. Maximilien-Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havré et de Croy, prince du St-Empire, grand d'Espagne de la 1re classe, marquis de Chemery, de Thil-Château et de Wailly, comte de Hames et de Fontenoy-le-Château, vicomte de Langle, seigneur souverain en partie de Fenestrange, baron de Turcoing, du Biez et autres terres, châtelain héréditaire de Mons, en Hainaut, gouverneur de Schelestat, naquit le 12 octobre 1744. — Il épousa, le 20 février 1762, à l'hôtel de Croy, à Paris, Adelaïde-Louise-Angélique DE CROY, née le 6 décembre 1741, fille d'Emmanuel, duc de Croy, prince de Solre, comte de Buren, baron de Beauffort, seigneur de Condé et autres terres, grand-veneur héréditaire du Hainaut, lieutenant-général des armées du roi très chrétien, chevalier de ses ordres, gouverneur de Condé, et d'Angélique-Adelaïde D'HARCOURT.

Barons de Molembais.

XII. Balthazar-Charles-Joseph de Croy (second fils de Philippe-Emmanuel-Antoine-Ambroise, comte de Solre, et d'Isabelle-Claire DE GAND, dite VILAIN), fut baron de Molembais, et connu sous le nom de marquis de Molembais. — Il épousa Marie-Philippine-Anne DE CRÉQUY, héritière de Vroylande et d'Érain, sa cousine-germaine, fille d'Antoine de Créquy, baron d'Érain, seigneur de Vroylande, et d'Anne-Marie DE CROY. — De cette alliance sont issus :

1° Guillaume-François, qui suit.

2° Marie-Philippine Anne de Croy, chanoinesse de Mons, mariée, en

1700, à Guislain-François marquis DE WIGNACOURT, baron de Pernes, seigneur d'Ourton, de Camblin, etc., mort le 3 octobre 1758.

Et 3° Marie-Eugénie-Brigitte de Croy, chanoinesse de Maubeuge, mariée à Charles-Louis-François DE BRIAS, marquis de Royon, seigneur d'Embry, vivant en 1756, ancien député-général et ordinaire pour le corps de la noblesse des États d'Artois.

XIII. Guillaume-François de Croy, baron de Molembais et d'Erain, connu sous le nom de marquis de Croy, épousa, en 1736, Anne-Françoise-Amélie-Josèphe DE TRAZEGNIES, fille d'Octave-Ferdinand-Joseph DE TRAZEGNIES, appelé comte de Fléchin, puis marquis de Trazegnies, seigneur de Bomy, de Noirant et de la Couture, ancien mestre-de-camp de cavalerie, mort le 6 mai 1748; et de Marie-Thérèse D'AIGREMONT. — Ces époux n'eurent que trois filles, dont deux furent reçues chanoinesses à Maubeuge, en 1756.

La maison DE CROY porte pour armoiries : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *d'argent à trois fasces de gueules,* qui est Croy; — *aux* 2 *et* 3 *d'argent à trois doloires de gueules, les deux en chef adossées,* qui est Renty (Fig. 673).

(*Nob. des Pays-Bas,* pp. 9, 15, 22, 24, 27, 32, 53, 55, 45, 85, 94, 196, 455; *Suppl. au Nob.,* pp. 29, 35, 108, 113 et 136; *Suite du Suppl. au Nob.,* 1614-1650, p. 65; *Vrai Suppl.,* p. 150; *Nouv. vrai Suppl.,* p. 115).

DE OU VAN CRUNINGEN.

(AUSSI CRUNINGHE ET CRUYNINGHEN.)

Un Jean de Cruningen, vicomte de Zélande, fut armé chevalier par Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, à la bataille de St-Trond (dite de Brustheim), donnée le 27 octobre 1467, avec Albert van Scaghen, Josse de Ghistelles et autres gens de mérite et de naissance qui avaient donné des marques de bravoure en plusieurs occasions signalées, et notamment à cette dernière bataille.

Ses armes étaient : *d'or à* 3 *pals de sable;* cimier : *un buste d'Ethiopien, vêtu d'or, à* 3 *pals de sable, la tête tortillée d'argent entre un vol à l'antique d'or* (Fig. 674).

(*Nob.,* p. 9; *Vrai Suppl.,* p. 7; *Nouv. vrai Suppl.,* p. 6.)

Zegher van Cruninghe, de Zélande, épousa Helwige DRAKEN, de Gueldres, et en eut :

Nicolas van Cruninghe, qui épousa Marguerite VAN HOOGHEMOERE DANS CRUYNINGHEN. De ce mariage :

Jean van Cruyninghe, docteur en médecine à Louvain. Sa femme, Gertrude VAN DIEVEN, dame de Stakenbroek en Lubbeke, était fille de Jacques et de Gertrude VAN WYCKHUYSE, veuve de Godeval VAN DEN BERGHE, bourgmestre de Louvain. — Dont :

Thierry van Cruninghe, chevalier de Jérusalem, mort le 20 juillet 1556. Il avait épousé, en premières noces, Anne DE COSTRE, fille de Henri, bourgmestre de Lou-

vain en 1511; — en secondes noces, Catherine Berckman, dame d'Itterbeke morte le 1 janvier 1538, et inhumée auprès de son mari dans l'église des Augustins à Louvain; — et, en troisièmes noces, Catherine Swilden van Oirbecke. — Du second lit naquirent :

1° Nicolas, qui suit.

2° Isabelle de Cruninghe, dame de Lubbeke, mariée à Paul Roels, seigneur en Grimberghe, docteur en droit à Louvain et conseiller de l'empereur Charles-Quint, mort en 1587. — Elle mourut le 7 octobre 1578, et gît aux Dames-Blanches à Louvain.

3° Anne de Cruninghe, alliée à Nicolas Rifflard, seigneur de Caudion et Rose.

Et 4° Barbe de Cruninghe, morte le 17 novembre 1594.

Nicolas de Cruninghe, mort en 1577. Il avait épousé Isabelle de la Couture, laquelle lui survécut jusqu'au 9 mai 1579, et fut inhumée aux Augustins à Louvain. — De cette alliance vinrent :

1° Nicolas van Cruninghe (1), licencié en lois, allié à Marie van de Winde, dite van der Linden, fille de Guillaume, qui gît dans l'église de Ste-Gudule à Bruxelles, devant la chaire de vérité.

Et 2° Pierre-Thierry van Cruninghe, mort le 7 février 1647, et inhumé aux Augustins susdits. — Nous ignorons son alliance.

Remarque. — Les *Fragments généalogiques*, par Dumont, tome IV, p. 38, donnent pour armoiries à cette branche celles que nous avons blasonnées ci-dessus, mais écartelées aux 2e et 3e cantons, de Hooghemoere coupé de Draken.

(*Nob.*, p. 9; *Vrai Suppl*, p. 7; *Nouv. vrai Suppl*, p. 6; *Fragm. généal*, t. IV, p. 38).

VAN DEN CRUYCE.

I. Jean van den Cruyce, mort le 9 janvier 1525, avait épousé Jossine van der Schueren, laquelle lui survécut jusqu'au 9 mars 1541. De ce mariage :

II. François van den Cruyce, décédé avant sa mère, le 4 février 1540. Il avait épousé Gertrude Janssens, d'Alckmaer, laquelle lui survécut jusqu'au 31 mai 1558. De cette alliance naquit :

III. François van den Cruyce, co-seigneur de Berchem depuis 1536, mort le 14 mai 1588, à 70 ans, ayant testé le 28 avril de la même année. — Son testament dit qu'il veut être inhumé dans la chapelle du St-Sacrement de l'église de Notre-Dame d'Anvers, dans le tombeau de son père et de sa mère. — Sa femme, Jossine de Meyere, lui survécut jusqu'au 29 octobre 1597, à 75 ans, après avoir fait deux testaments : le premier le 28 avril 1595, et le second le 16 mai 1597. Elle était fille de Josse de Meyere, mort en 1537, et de Marguerite de Bock, morte le 4 nov. 1559. — Leurs enfants furent :

(1) On trouve Nicolas van Cruyninghen admis au Lignage de Steuws, à Bruxelles, le 15 juin 1626.

1° Josse van den Cruyce, qui suit.

2° François van den Cruyce, né en 1542, et qui ne vivait plus lors du testament de son père. — Sa femme, Françoise Guarazzini, lui donna une fille, nommée Olympe van den Cruyce, dame du fief de Berchem en 1588, laquelle fut mariée à Gaspard van den Broeck, seigneur de Mallois.

3° Jean van den Cruyce, né en 1548, et qui vivait encore le 9 mai 1598, sans alliance.

4° Anselme van den Cruyce, jésuite, mort le 3 janvier 1619.

5° Meynard van den Cruyce, docteur en lois, échevin d'Anvers en 1593, et en 1606, mort le 9 décembre 1618, sans alliance.

6° Gaspard van den Cruyce, docteur en l'un et l'autre droit, et chanoine de la cathédrale d'Anvers. Il fonda en cette église une chapelle en l'honneur de Ste-Ursule, et mourut le 20 février 1593, à 40 ans.

7° Melchior van den Cruyce, chevalier, dont l'article suivra après la descendance de son frère Josse.

8° Marie van den Cruyce, morte le 3 septembre 1573, ayant été mariée, le 7 juillet 1566, à Jean van Hove, seigneur de la cour féodale d'Altena, dont elle fut la première femme. — Il se remaria, le 18 octobre 1581, à Marie van Santvoort, veuve d'Antoine Boot, et mourut le 17 juin 1601, à 55 ans. — Il était fils de Charles van Hove, mort à Amsterdam le 26 décembre 1561, et de sa première femme Marie de Smidt, mariée le 26 juillet 1544, morte le 11 mars 1546.

9° Gertrude van den Cruyce, morte avant le 9 mai 1598. — Elle avait été mariée à Joseph de Smidt, fils de Vincent et d'Anne Copmans, dite Vossum.

10° Anne van den Cruyce, morte le 4 juillet 1579, ayant été mariée à Vincent de Smidt, fils aîné de Gilles et de Marie de Deckere, et neveu de Joseph de Smidt ci-dessus mentionné.

Et 11° Éléonore van den Cruyce, qui vivait encore sans alliance en 1598, et se maria depuis à Henri Schotti, conseiller-pensionnaire de la ville d'Anvers en 1604, ensuite conseiller au grand conseil à Malines, par patentes du 10 juin 1611, mort le 17 juillet 1616.

IV. Josse van den Cruyce, ne vivait plus lors du testament de son père de l'an 1588. Il avait épousé, par contrat du 30 septembre 1564, Claire Snellinck, sa nièce à la mode de Bretagne, fille d'André Snellinck et de Françoise de Renialme. — De ce mariage vint :

V. François van den Cruyce, qui épousa Dymphne de Deckere, fille de Paschase et de Christine Boot. Leur fils Paschase-François suit.

VI. Paschase-François van den Cruyce, seigneur d'Aertselaer, Cleydael et Stoovers; échevin d'Anvers en 1650, 1652, 1653, 1654 et 1655; créé chevalier

par lettres du roi Philippe IV du 21 février 1650, et premier bourgmestre de la ville d'Anvers en 1656. Le roi Charles II lui accorda deux licornes pour supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 15 octobre 1670. — Il épousa Jeanne-Catherine HELLEMANS, dame d'Aertselaer, de Cleydael et de Stoovers, fille de Pierre HELLEMANS, seigneur des dits lieux; et de Marie HELMAN. De cette alliance vint :

VII. Paschase-Ignace van den Cruyce, seigneur de Cleydael, bourgmestre d'Anvers en 1685, 1687, 1694, 1698, 1699, 1701, 1702 et 1703. Il épousa sa cousine Isabelle-Marie VAN DEN CRUYCE, dont il eut les quatre enfants qui suivent :

1° Paschase-Jean-Augustin. Son article suit.

2° Philippe van den Cruyce, capitaine de dragons, tué à la bataille de Villa-Viciosa, le 10 décembre 1710, sans avoir pris d'alliance.

3° Charles van den Cruyce, lieutenant-colonel de dragons, mort sans avoir été marié.

Et 4° Albert van den Cruyce, châtelain du château royal de Tervueren dès l'an 1725, vivait en 1735. Il épousa Anne-Thérèse DE CONINCK, fille cadette de Jacques et de Marie-Mechtilde SCHILDER, et sœur de Marie-Mechtilde DE CONINCK, femme de Paschase-Jean-Augustin van den Cruyce, son frère aîné. De ce mariage vinrent :

A. Jean-Baptiste-Joseph van den Cruyce, qui épousa, en 1764, Marie-Thérèse KEYAERTS, fille de Pierre-François, secrétaire du grand conseil à Malines dès l'an 1726, puis greffier du pays de Waes; et de Jeanne-Charlotte-Bernardine DE JONGHE-DE SOMERGHEM. On ne connaît pas sa postérité.

B. Albert-Louis-Joseph van den Cruyce, vivant en février 1764, non marié.

C. Joseph van den Cruyce, vivant en février 1764, sans alliance.

D. François-Jean-Joseph van den Cruyce, qui épousa à Gand, le 6 octobre 1760, Barbe-Jeanne-Françoise DE POTTER, veuve d'Edmond-Louis MOREL, et fille de Joseph-Jean DE POTTER, conseiller du mont-de-piété à Gand, mort le 8 octobre 1770, et d'Isabelle-Thérèse SURMONT. — Leurs enfants furent :

a. Jean-Baptiste-Albert van den Cruyce, né à Gand le 4 août 1762.

b. Charles-Joseph-Marie van den Cruyce, né le 28 janvier 1764.

c. Thérèse-Barbe van den Cruyce, née le 5 novembre 1765.

Et *d.* Isabelle-Marie-Barbe-Colette-Josèphe van den Cruyce, née le 10 mai 1768.

E. Marie-Mathilde van den Cruyce, mariée, en 1752, à Michel-Joseph D'OLMEN, seigneur de la Court-au-Bois, son parent, fils cadet d'Eugène-Joseph LE CLERCQ, dit D'OLMEN, baron de Poederlé, seigneur de la Court-au-Bois, d'Ottignies et de Walle, conseiller d'état et président du grand conseil à Malines; et de Marie-Hélène DE STEENHUYS, baronne de Poe-

derlé. — Leur fille unique, Marie-Thérèse-Ferdinandine-Guislaine-Colette d'Olmen, fut mariée, par contrat du 22 juin 1773, à Charles-Marie de la Fons, capitaine de cavalerie au régiment de Condé, exempt des gardes-du-corps de S. M. T. C.; fils de Charles de la Fons, marquis de la Plesnoye, et d'Anne-Elisabeth d'Espinoy.

Et *F.* Anne-Marie-Isabelle van den Cruyce, non encore mariée en février 1764.

VIII. Paschase-Jean-Augustin van den Cruyce, seigneur d'Aertselaer, de Cleydael, Stoovers, ter Linden et Berchem, mort au mois de février 1758. — Il avait été lieutenant-colonel de cavalerie, puis échevin d'Anvers en 1718, trésorier en 1719, 1720, 1721, 1722 et 1723, ensuite premier bourgmestre en 1724, enfin conseiller-receveur-général des états de Brabant au quartier d'Anvers. — De son mariage avec Marie-Mechtilde de Coninck, fille aînée de Jacques et de Marie-Mechtilde Schilder, il a eu huit enfants qui suivent :

1° Jacques-Paschase. Son article suit.

2° Jean-Augustin van den Cruyce, échevin de la ville d'Anvers en 1756, 1757, 1758, 1759, 1760; trésorier en 1761, 1762, 1763, 1764, 1765; échevin en 1766, 1767, 1768, 1769, 1770, 1771; bourgmestre en 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778 et 1779.

3° Gilles-Paul van den Cruyce, conseiller au conseil de Brabant par patentes du 23 juillet 1770, marié, en 1755, à N.... van Cutshem, fille de Pierre van Cutshem, secrétaire, puis greffier du même conseil, mort le 1 septembre 1777, et de Thérèse-Françoise-Pétronille de Cort, sa seconde femme. — De ce mariage il eut une fille unique, nommée Marie van den Cruyce.

4° Francois-Joseph van den Cruyce, officier d'infanterie au service de l'impératrice-reine, tué au siége de Schweidnitz, en Silésie, en octobre 1762, sans avoir été marié.

5° Arnould-Paschase van den Cruyce.

6° Hélène-Marie van den Cruyce, mariée à Balthazar-Jean de Neuf, trésorier de la ville d'Anvers en 1760, troisième fils de Simon-Balthazar de Neuf, seigneur d'Hooghelande, et de Caroline le Cat.

7° Mechtilde-Françoise van den Cruyce, alliée à Jean-Gilles Peeters, seigneur de Beurstede, qui acheta les seigneuries d'Aertselaer et de Cleydael.

Et 8° Isabelle van den Cruyce, mariée, le 7 juillet 1755, à Arnould-Guillaume-Joseph Lunden, né le 4 février 1732, fils d'Arnould-Albert, et de Catherine de Melyn.

IX. Jacques-Paschase van den Cruyce, conseiller-receveur-général des états de Brabant, au quartier d'Anvers, mort le 7 septembre 1758, avait épousé Marie de Savary. — De cette alliance naquirent :

1° Jacques-Norbert.

Et 2° Jean-Paschase van den Cruyce.

IV. Melchior van den Cruyce (septième enfant de François et de Jossine DE MEYERE, mentionné ci-devant), fut trésorier-général des états de Brabant. — Il épousa : 1° Barbe VAN DEN HEETVELDE, fille de Barthélemi et de Gertrude DE WALHAIN, — et sœur de Gertrude VAN DEN HEETVELDE, femme de Corneille BOONEN, conseiller au conseil de Brabant, et mère de Jacques BOONEN, évêque de Gand, puis archevêque de Malines; — 2° Anne DE CAMARENA; et 3° Isabelle DE MEYERE. — Il était né à Anvers, fut anobli par le roi Philippe II par lettres du 23 avril 1598, et créé chevalier par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 15 mai 1600. — De ces trois mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° François, qui suit.

(Du 2d Lit.)

2° Anne van den Cruyce laquelle fut mariée à Jean DES MARÈS, seignr de Marès, de Matringhien et van de Walle, lieutenant de la cour féodale de Malines.

(Du 3e Lit.)

Et 3° Isabelle-Marie van den Cruyce, femme d'Albert-Walerand DE BERTY.

V. François van den Cruyce, trésorier-général des états de Brabant, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 17 février 1627, et mourut le 2 novembre 1649. — Il fut enterré dans l'église des Augustins d'Anvers, sous un tombeau portant cette épitaphe : *Mon. Dom. Franc.* VAN DEN CRUYCE, *Eq. aur. etc. Ob.* 2 *9bris* 1649. *Et D.* FRANCISCÆ BOOTE. *Obiit* 1677. *Martii. Et posterorum.* — Il avait été marié deux fois : 1° à Françoise GODIN, et 2° à ladite Françoise BOOTE. — Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Anne van den Cruyce, femme de Philippe-Charles LE CLERCQ, dit D'OLMEN, seigneur de la Court-au-Bois et de Chaufontaine.

(Du 2d Lit.)

Et 2° Melchior-François, qui suit.

VI. Melchior-François van den Cruyce, trésorier-général des états de Brabant, fut créé chevalier et obtint deux licornes pour supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1660.

Armes : *d'azur à la croix ancrée d'or;* cimier : *la croix de l'écu* (Fig. 675).

(*Nob.*, pp. 115, 221, 305 et 394; *Suite du Suppl.*, 1614-1650, p. 109; *Vrai Suppl.*, pp. 7 et 62.)

CRUZ. — Voyez SANTA CRUZ.

DE CUELLAR.

Antoine de Cuellar, échevin d'Anvers, fut créé chevalier par lettres du 6 mai 1617. Ses armes étaient : *écartelé; aux 1 et 4 d'azur à une couronne d'épines d'argent; aux 2 et 3 d'or au sautoir de gueules, le tout à la bordure de même, chargée de huit sautoirs d'or*; cimier : *une trousse de 6 panaches d'argent et d'azur* (Fig. 676).

(*Nob.*, p. 291; *Vrai Suppl.*, p. 144; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 105; *Mélang. de généal*, p. 95)

CUINGHEM.

Ce fragment est écrit selon les Mémoires de M. le Comte de Germicourt, en Artois.

I. Gilles de Cuinghem, fils bâtard de Gérard, seigneur de Hem, Fresnoy et Bassy, épousa Catherine DE PICAVET *(d'azur à deux doloires adossées d'argent, posées en pal, les manches d'or)* (Fig. 677). — Selon les Mémoires de M. le Comte de Beauffort, il était cinquième fils de Gérard, seigneur de Hem, et de Jeanne DE HINGETTES, disant qu'il fut seigneur de Basveld, et que sa femme Catherine DE PICAVET était veuve en 1520. — Du susdit mariage naquirent :

1° Gérard, qui suit.

Et 2° Daniel de Cuinghem, seigneur de Blockhuys, qui épousa Barbe DU BOIS DE HOVES, de laquelle il eut une fille, Claudine de Cuinghem, mariée à Guillaume LE BRUN.

II. Gérard de Cuinghem, lieutenant de la gouvernance de Lille, épousa Isabeau ADIN, dite DE MONCHEAUX *(de sinople fretté d'or)* (Fig. 17), fille de Baudrain et de Péronne DU PREZ. — Leurs enfants furent :

1° Arnould de Cuinghem, chevalier du conseil d'Artois, grand-bailli de Douai, qui par son épouse Catherine VIGNON fut père de :

A. Philippe de Cuinghem, seign^r de la Vincourt, dont on ignore l'alliance.

B. Marie de Cuinghem, alliée à Hector GARGAN, seigneur de Rollepot, fils de Julien, seigneur du dit lieu, et de Marie BOMY.

C. Louise de Cuinghem, mariée à Denis DU TAILLY, seigneur de Sainghem.

D. Claire de Cuinghem, femme d'Adrien PAYEN, seigneur de Hauttecotte.

Et *E.* Agnès de Cuinghem, mariée à Pierre DE MARIGNY.

Et 2° Guillaume, qui suit.

III. Guillaume de Cuinghem, seigneur de Grincourt et de Saint-Laurent, épousa Agnès DE LATRE, dame d'Oudenhove, et en eut Gérard-Jean, qui suit.

IV. Gérard-Jean de Cuinghem, seigneur de St-Laurent et d'Oudenhove, épousa Claire-Désirée BOUDART-COUTURELLE. Dont :

V. François-Ignace de Cuinghem, seigneur de Ramicourt, St-Laurent, etc., prévôt de Valenciennes, lequel épousa, en 1679, Anne-Jacqueline-Thérèse PITEPANCE, veuve d'Émeric-Hyacinthe DES MESIÈRES, seigneur

de la Motte, fille de Jean, seigneur de Montauban, et de Catherine-Antoinette DE MAULDE. De cette alliance :

VI. François-Gérard de Cuinghem, seigneur de St-Laurent, allié, en 1706, à Marie-Madeleine DE LA PORTE, fille de François-Lamoral, seigneur de de Vaulx, et de Marie-Madeleine DE PISSELEN. Dont plusieurs enfants.

Armes : *d'argent à quatre chevrons de gueules* (Fig. 678).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 70.)

DE CULEMBOURG.

Gaspard, dernier seigneur particulier de Culembourg (petite ville et seigneurie dans la province de Gueldres. — Voyez ce nom au tome II), épousa, le 17 février 1471, Jeanne DE BOURGOGNE, et mourut, en 1504, sans enfants mâles. — Sa deuxième fille, Anne, suit.

Anne de Culembourg, fut mariée à Jean baron DE PALLANT, seigneur de Witthem, qu'elle rendit père de :

Éverard, baron DE PALLANT, seigneur de Witthem, lequel hérita de la seigneurie de Culembourg, qu'il transmit à son fils Florent DE PALLANT (Voyez les articles DE PALLANT et DE WALDECK).

Armes : *d'or à trois doubles rocs d'échiquier de gueules* (Fig. 679).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1333-1614, p. 3; *Vrai Suppl.*, p. 35; *Mélang. de Généal.*, p. 21.)

DE CUPERE.

I. Arnould de Cupere, capitaine très renommé sous Florent, comte de Hollande et de Zélande, qu'il suivit en toutes ses guerres contre les Frisons, y signala son courage, ainsi que dans l'île de Walcheren contre les Flamands, où un trait de flèche lui termina glorieusement ses jours, l'an 1300 (selon les Mémoires de Swer-Almus, fol. 271). — Il avait épousé Ide DE RENESSE, laquelle succéda, par la mort de Jean DE RENESSE, chevalier, son frère, dans la terre et seigneurie de Keervliet, et mourut l'an 1356, âgée de 93 ans. — Cette dame fut inhumée dans l'église de Keervliet, et son mari dans celle de l'abbaye d'Egmont, où était son épitaphe, rapportée par ledit Swer-Almus, en ces termes : *Hic jacet nobilis et strenuus miles dominus Arnoldus de Cupere comiti Holandiæ capitanus qui obiit anno Dom.* 1300. Elle portait pour armes : *de gueules au lion léopardé, le champ semé de billettes, le tout d'or* (Fig. 680). Dudit mariage naquit :

II. Gaspard de Cupere, chevalier, seigneur de Keervliet, en Zélande, qu'il releva de messire Baudouin, seigneur de Borselle, chevalier héréditaire, comme paraît par titre de l'an 1357, par lequel il est dit *fils d'Arnould, s^r^ du dit lieu, chastelain et escotette de Geertruidenbergh.* Le dit titre fait

aussi preuve qu'il avait épousé la sœur du dit seigneur DE BORSELLE, de laquelle Swer-Almus dit qu'il laissa un fils unique, nommé Baudouin, qui suit.

III. Baudouin de Cupere, chevalier, seigneur de Keervliet et de Meerenburg, conseiller et juge de l'amirauté de Zélande, sous Guillaume, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, seigneur de Frise, qu'il assista dans l'accord qu'il fit avec Jean, sire et baron de Cruyninghe, pour le vicomté de Zélande et autres terres et seigneuries, l'an 1373, dans lequel accord le dit Baudouin est qualifié du titre de chevalier et fils de Gaspard. — Il épousa : 1° Clémence DE MAELSTEDE, qui portait : *d'hermines à la fasce d'azur, au sautoir de gueules brochant sur le tout* (Fig. 681), mourut sans enfants en 1375, et gît dans l'église d'Armuyde; — et 2° Marguerite VAN GERWEN, qui portait : *d'argent à quatre fasces de sable, au canton d'azur, à un fer de moulin d'argent* (Fig. 682), laquelle étant sa veuve, en 1381, donna au nom de son fils Thierry, à l'abbé de St-Paul, à Utrecht, le dénombrement de sa terre de Meerenburg, comme paraît par titre de l'an 1409. — Les enfants nés de ce second mariage furent :

1° Thierry, qui suit.

2° Arnould, rapporté après la postérité de son frère Thierry.

3° Raimond de Cupere, seigneur de Valckenheim, capitaine de l'artillerie de Jean, surnommé Sans-Peur, duc de Bourgogne, à la bataille d'Azincourt, l'an 1415, où il perdit glorieusement la vie, après avoir signalé son courage.

4° Antoinette de Cupere, alliée, en premières noces, à Arnould, seigneur DE GEMERT et de Druthen, chevalier, drossard de la ville de Grave, lequel fut tué en Frise, sans laisser de postérité. Il portait : *de gueules à 3 pals de vair, au chef d'argent, chargé d'un chien courant de gueules* (Fig. 683). Elle fut mariée, en secondes noces, à Jean DE BACKERWEERT, dont les armes étaient : *fascé d'argent à quatre sautoirs de gueules et d'azur de 8 pièces; au franc canton écartelé, aux 1 et 4 d'or au lion de sable, et aux 2 et 3 d'or au lion de gueules* (Fig. 684), seigneur de Waterlandt, duquel elle eut dix-neuf enfants, savoir dix-sept fils et deux filles, l'une mariée au seigneur DE ROON et l'autre au seigneur DE BORMAIGNE.

Et 5° Ilse de Cupere, religieuse à l'abbaye de Roosendael, où elle refusa la dignité d'abbesse, selon les Mémoires du sieur van der Har, confesseur de la dite abbaye.

IV. Thierry de Cupere, seigneur de Keervliet et de Meerenburg, se trouve mentionné dans la lettre de dénombrement de l'abbé de Saint-Paul à Utrecht, et y est nommé *joncker Didericq de Cupere, heere tot Kerrevliet, schiltenaep*, fils de la dite Marguerite VAN GERWEN, du chef de laquelle il lui succéda dans de grands biens, dans la Campine et dans la mayerie de Bois-le-Duc. — Il y épousa Catherine VAN DER AA *(échiqueté d'or, aliis d'argent, et de*

gueules, au canton d'argent chargé d'une merlette de sable), fille du seigneur de Randerode, et mort en 1458. De cette alliance vinrent :

1° Etienne de Cupere, religieux en l'abbaye de Sibbelo, puis abbé de Berne, en la mayerie de Bois-le-Duc, où il mena une sainte vie l'espace de dix-neuf ans, selon les Mémoires de cette abbaye.

2° Pierre de Cupere, qui suit.

Et 3° Frère Ciprien de Cupere, prêtre récollet à Bois-le-Duc, très fameux prédicateur, qui composa un beau livre, intitulé : *La Contemplation divine*, dédié à l'abbé de Berne.

V. Pierre de Cupere, écuyer, seigneur de Keervliet, Meerenburg, Loen et Herkenroy, épousa : 1° Alaïte VAN HAEMSTEDE *(d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur, chargé sur l'épaule d'une roue d'argent)* (Fig. 685), de laquelle il engendra deux enfants morts jeunes ; — 2° Gertrude VAN BRUHEZE *(de sable à 3 cors d'argent, enguichés et virolés d'or)* (Fig. 686). — Il mourut le 15 avril 1479, et fut inhumé dans l'église des révérends pères récollets à Bois-le-Duc, sous une belle tombe, ornée de ses armoiries. De cette seconde alliance naquirent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Pierre de Cupere, seigneur de Loen, docteur en droit à l'université de Louvain, conseiller en la cour d'Utrecht, où il mourut sans alliance et gît dans l'église de Ste-Servais.

VI. Jean de Cupere, seigneur de Keervliet, Meerenburg, Herkenroy, etc., acheta diverses pièces de terre au pays d'Utrecht, avec Gertrude VAN BRUHEZE, sa mère, comme appert par la lettre d'achat, datée de l'an 1498, en laquelle lettre la dite Gertrude est qualifiée veuve de Pierre de Cupere, seigneur des dits lieux. — Il épousa Agnès D'ERPE *(de sable au sautoir componé d'argent et de gueules)* (Fig. 687), riche héritière au pays de Juliers. — Dont trois enfants, savoir :

1° Jean, qui suit.

2° Christophe de Cupere, lequel eut pour partage tous les biens que sa mère possédait au pays de Juliers, où il prit femme dans la noble famille DE PALART, et de lui sont descendus ceux du surnom DE CUYPERE, au dit pays, portant pour armes : *bandé d'or et d'azur de huit pièces, au premier canton de gueules au lion d'argent* (Fig. 688).

Et 3° Gertrude de Cupere, alliée à Jean DE HINKEVOORT (ou VAN ENCKENVOIRT *(d'or à trois aigles de sable)* (Fig. 689), chevalier, seigneur de Besselaer et de Gordonck, bourgmestre de Bois-le-Duc, duquel mariage est issu par succession de temps l'éminentissime cardinal VAN ENCKENVOIRT.

VII. Jean de Cupere, chevalier, seigneur de Keervliet, Meerenburg, Herkenroy et autres lieux, épousa : 1° Lucie VAN GREVENBROECK *(d'argent à deux fasces bretessées et contre-bretessées de gueules, à la bordure engrêlée d'azur)* (Fig. 690).

fille du seigneur de Loon, chevalier, et de Marie DE HAESTRICHT; — et 2°, en Zélande, Jossine CATZ (*de sable à deux faces ondées d'argent, accompagnées de trois losanges d'or, deux en chef et une en pointe*) (Fig. 691). — Il mourut en la ville de Grave, ayant eu de ses deux mariages les sept enfants qui suivent :

(Du 1er Lit.)

1° Jean de Cupere, tué au château de Boukeemer, dans la Campine, par Frédéric, bâtard de Berck, et inhumé à Meghem.

2° Jossine de Cupere, dame héritière de Keervliet, laquelle fut mariée à David DE NEDERNEEN, qui portait : *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de 15 billettes de sable, posées en fasce, 5 et 4 en chef, 3 et 2 en pointe* (Fig. 692), drossard de la Vellue, fils de Jean, seigneur de Dierickselandt, et d'Anne VAN DE WERVE.

(Du 2d Lit.)

3° Arnould de Cupere, chevalier de l'ordre teutonique, commandeur de Layembourg, mort à la guerre de Prusse.

4° Jean, qui suit.

5° Nicolas de Cupere, capitaine en la guerre de Hongrie contre les Turcs, lequel gît dans l'église de Presbourg.

6° Émérence de Cupere, laquelle fut mariée à Everard DE COCQ VAN OPYNEN, qui portait : *de gueules à 3 pals de vair, au chef d'or, à un lion issant de gueules* (Fig. 693), bourgmestre de Bois-le-Duc, puis gouverneur de Grave et de Nymeghe, et député des états de Brabant à La Haye, où il mourut sans hoirs.

Et 7° Walburge de Cupere, laquelle fut fiancée, à l'âge de 15 ans, avec Charles DE DORNE, seigneur de Rillard, mais elle renonça au mariage et mourut religieuse à Reinberghe.

VIII. Jean de Cupere, seigneur de Meerenburg et d'Erquenroy ou Herkenroy, épousa Marie DE MALSEN, qui portait : *de gueules à la bande d'argent* (Fig. 694), fille de messire Robert, seigneur de Tilbourg. — Il mourut d'une chute de son cheval, en 1567. — De ce mariage naquirent :

1° Robert, qui suit.

2° Marie-Jacqueline de Cupere, laquelle épousa Maximilien DE BREDERODE, chevalier, seigneur de Horst, fils de Reynold DE BREDERODE, seigneur de Cloetinghe, et de Marie VAN DOERNE. — Elle mourut à Bois-le-Duc, l'an 1599, et gît en l'église des Récollets. Son époux portait : *d'or au lion de gueules, à un lambel à 3 pendants d'azur, brochant sur le tout* (Fig. 695).

3° Christine de Cupere, chanoinesse à Remberghe, puis abbesse de Neucloster, au pays de Clèves.

Et 4° Géry de Cupere, conseiller à la cour de Clèves, puis chanoine de St-Gérion, à Cologne, et prévôt de Carpen.

IX. Robert de Cupere, seigneur de Meerenburg, Herkenroy et Keervliet, par le trépas de sa tante, capitaine au service des états de Hollande, et admis dans l'ordre équestre de la dite province. — Il épousa Dorothée DE VLAEDRAEKEN (*d'argent à trois quintefeuilles de gueules*) (Fig. 696), fille de Thierry et d'Adrienne BACX. De ce mariage vint :

X. Jean-Robert de Cupere, seigneur de Meerenburg, Herkenroy et Keervliet, page de Philippe de Nassau, prince d'Orange, puis maître-d'hôtel de Frédéric-Henri de Nassau, prince d'Orange, drossard de Kemerlant et de Veluwe, mort au siége de Breda, l'an 162... Sa femme, Catherine DE SCHAGHEN (*bandé d'or et de gueules de 6 pièces, au premier canton de Bavière, écartelé de Hainaut*) (Fig. 697), fille de Jean, seigneur de Schaghen, et d'Anne D'ASSENDELFT, lui donna les deux fils qui suivent :

1° Robert de Cupere, décédé adolescent et enterré dans la chapelle de la Ste-Trinité, dans l'église cathédrale de Bois-le-Duc, avec sépulture.

Et 2° Maurice-François de Cupere, qui suit.

XI. Maurice-François de Cupere, seigneur de Meerenburg, Herkenroy et Keervliet, épousa Debora DE JONGHE (*d'azur à la fasce échiquetée d'argent et de gueules*) (Fig. 698), fille de Corneille, seigneur de Baerdewyck, maître de la chambre des comptes de Hollande, et d'Agnès SASBOUT, fille de Josse, chancelier de Gueldres. Leur postérité s'établit dans la Campine (1).

IV. Arnould de Cupere (deuxième fils de Baudouin, chevalier, seigneur de Keervliet et de Meerenburg, et de Marguerite DE GERWEN, mentionnés

(1) A cause des troubles religieux qui éclatèrent l'an 1629 et seqq à Bois-le-Duc, Maurice-François de Cupere quitta cette ville, avec plusieurs autres familles, et se retira dans la Campine. — Il eut, entr'autres enfants, un fils nommé Jean de Cupere, qui épousa Aleyde DE CUYPER, fille d'Arnould, au pays de Juliers, où il fixa sa demeure, comme il conste par un acte authentique, passé devant André de Fresne et Henri de Vlaederacken, échevins de Bois-le-Duc, le 6 mars 1656, écrit sur parchemin, avec deux sceaux pendants en cire jaune, aux armes des dits échevins. — Cet acte porte entr'autres : « Jan, soone wyle Heer Maurits Franciscus de Cupere, als wettich man van » Jouff. Aleydis synder huisvrouwe dochtere van Arnoldus de Cuyper, etc. »

Du mariage de Jean de Cupere et d'Aleyde DE CUYPER vinrent deux filles et un fils, nommé Arnould de Cupere, dit de Cuyper, qui épousa Gérarda VAN LANCKVELT, le 19 décembre 1656, dont il eut cinq enfants, qui prirent le nom de de Cuyper, de leur grand'mère, comme il appert par le testament de Gérarda VAN LANCKVELT, épouse d'Arnould de Cupere, dit de Cuyper, daté du 7 novembre 1687, où se trouve ce qui suit : « Gerarda dochtere wylen Godard van Lanckvelt » naergelaetene weduwe van Arnoldus soone van Heer Jan de Cupere, willende ende verlanghende » tussen myne vyf kynderen met naemen Matthias, Aleydis, Margaretha, Joannes ende Petrus » genaemd DE CUYPER de goederen naer mynen doode, etc., etc. »

Pierre de Cuyper épousa, le 22 juin 1695, Anne CUSTERS, fille de Daniel, dont un fils, nommé Jean, qui épousa, le 8 mai 1729, Catherine VAN DER POLDER, fille de Nicolas et d'Agathe VERGOUW. — Nous donnons la descendance de ces derniers époux dans notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*, p. 9 et seqq.

ci-devant au degré III), fut seigneur de Cunre, conseiller du conseil de La Haye, puis vice-président du même conseil, et un des exécuteurs du testament de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, comme se voit au registre de l'état de sa maison. — Il épousa Émélie VAN ALCKEMADE (*d'argent au lion de sable, couronné d'or, armé et lampassé de gueules*) (Fig. 699), fille de Floris. — Cinq enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1° Arnould, qui suit.

2° Jean, rapporté après la postérité de son frère Arnould.

3° Béatrix de Cupere, laquelle fut mariée à Adolphe VAN SANDE (*d'or à la fasce d'azur, chargée de trois coquilles d'argent* (Fig. 700), chevalier, seigneur de Roodenbourg, amman de Thilt, puis dyckgraef de Zuit-Beverlant. — Elle mourut à Bois-le-Duc, et y fut inhumée avec épitaphe dans l'église de Notre-Dame.

4° Pierre de Cupere, écuyer, qui, ayant fait ses études à l'université de Louvain, mourut sans alliance pendant un voyage qu'il fit en Italie avec le seigneur de Hornes.

Et 5° Florent de Cupere, pasteur de Tilbourg, en la mayerie de Bois-le-Duc, où il mourut, de la maladie contagieuse, l'an 1468.

V. Arnould de Cupere, dit d'Alckemade, seigneur de Cunre et de Cunderecht par retrait, conseiller fiscal de la cour de Hollande, épousa, l'an 1475, à Bréda, Hélène D'ELSLO (*de gueules à trois chevrons d'or*) (Fig. 701), comme conste par leur traité de mariage, passé par devant le magistrat de la dite ville. — Il mourut deux ans après, ne laissant qu'un fils unique, qui suit.

VI. François, dit Arnould de Cupere, écuyer, seigneur de Cunre et de Cunderecht, valet de chambre de l'archiduc Maximilien, roi des Romains, avec lequel il fut détenu prisonnier l'espace de neuf mois par les bourgeois rebelles, et délivré avec son maître par la descente de l'empereur, père du dit archiduc, accouru à son secours pour venir le délivrer. — Il avait épousé, en premières noces, Jeanne DE ROON (*parti émanché d'or et de gueules*) (Fig. 702), fille de Pierre, seigneur DE ROON, et d'Adrienne SAYT, dite DE ROSENDAEL; — en secondes noces, Jeanne DE WYCHUUS (*de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois molettes de même*) (Fig. 703); — en troisièmes noces, Marie DE DAMHOUDERE (*échiqueté d'or et de gueules*) (Fig. 704); — en quatrièmes noces, Agnès VAN BROECKHOVEN (*d'azur à trois fers de moulin d'argent, aliis d'or*) (Fig. 445), tante de Gilles; — et, en cinquièmes noces, Walburge DE VOEREN (*de gueules au lion léopardé d'or*) (Fig. 705). — Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Françoise de Cupere, dame de Cunre et Cunderecht, mariée à Silvestre NICOLAY (*de sable semé de fleurs-de-lis d'argent, au chef coupé en*

pointe d'or, chargé d'une aigle de sable) (Fig. 706), archer de corps de Philippe II, roi d'Espagne, avec lequel il se trouva à la bataille de Saint-Quentin, l'an 1557.

2° Emélie de Cupere, dame héritière de Hoveninghen, mariée à Henri DE OYSSAGHEN *(d'or à trois jumelles de sable, au chef d'azur chargé de trois fleurs-de-lis d'argent)* (Fig. 707), chevalier, seigneur de Popelmonde et de Susteren, gouverneur de la ville et du château de Heusten, lequel fut tué devant Anvers. Leur fils Guillaume VAN ou DE OYSSAGHEN, seigneur de Popelmonde, de Susteren et d'Hoveninghen, fut capitaine des gardes du duc de Neubourg, et mourut sans alliance, laissant par testament tous ses biens aux Guillelmites de Cologne.

(Du 2d Lit.)

3° Martin de Cupere, évêque de Calcédoine, suffragant de Cambray et abbé de Crespin, lequel transporta, l'an 1556, de Mons en l'abbaye de Liessies, le corps de St-Etton, évêque, après l'avoir déposé dans une riche caisse (Voir *Annales de Hainaut,* par le R. P. Ruteau, minime, f°s 89 et 123).

(Du 3e Lit.)

4° Pierre, qui suit.

Et 5° Walburge de Cupere, alliée, en premières noces, à Jérémie VAN STAEL *(d'argent à huit tourteaux de gueules, posés en orle)* (Fig. 708), chevalier, seigneur de Moerestain, au pays de Juliers, colonel d'un régiment d'infanterie de Hauts-Allemands, en garnison à Kiserwert, mort à la guerre de Bohême. — Elle se remaria avec Gérion VAN SCOENRODE *(tranché d'or et d'azur, à la bande échiquetée d'argent et de gueules, brochante sur le tout)* (Fig. 709).

VII. Pierre de Cupere, écuyer, maître-d'hôtel d'Adolphe de Clèves, seigneur de Ravesteyn, épousa Amelberge FERANT *(d'argent à trois bandes de sable, au chef d'or)* (Fig. 710), fille de Pierre, seigneur de Marineove, et de Marie DE MALEGEER, avec laquelle il git à St-Donas (Voir *Hist. eccles. du Pays-Bas,* fol. 46, 162 et 324). — Du dit mariage vint Pierre qui suit.

VIII. Pierre de Cupere, capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne au service des états de Hollande, embrassa la religion réformée, puis se retira de Leyde en Angleterre pour avoir tué en duel Renier VAN ROSSEM, chevalier. — Il se mit au service de la reine Elisabeth, laquelle lui donna la charge de contrôleur-général d'Angleterre, où il épousa Éléonore, fille d'Artus comte DE CLIFORT *(échiqueté d'or et d'azur, à la fasce de gueules, brochante sur le tout)* (Fig. 711). Il ajouta à ses armes un chef d'or, ce que sa postérité a continué de porter jusqu'à ce jour. Il eut de sa dite épouse les deux enfants qui suivent.

1° Edouard de Cupere-de Clifort, lord Stapleton, dont l'article suit.

Et 2° Charles de Cupere-de Clifort, chevalier, baronnet, seigneur de

Hostinton, conseiller et chambellan d'Elisabeth d'Angleterre, mort à Windsor en 1581.

IX. Edouard de Cupere-de Clifort, lord Stapleton, gouverneur d'Oxford, puis chapelain de Windsor et trésorier-général de l'épargne de la reine Elisabeth. Il épousa Jolente DE NEUIL (*de gueules au sautoir vidé ou percé en cœur d'argent*) (Fig. 712), fille de Henri, dit CONNESTABLE, fils du duc de Bedfort, et d'une fille de la très noble maison de COGNIERS. De cette alliance vint Richard qui suit.

X. Richard de Cupere-de Clifort, lord Stapleton, un des beaux hommes du royaume d'Angleterre, étant dans les grâces de la reine Élisabeth, et ayant refusé de satisfaire aux désirs de cette souveraine, pour plusieurs raisons que Thomas Arlinck rapporte au long en son histoire, elle le fit décapiter à la tour de Londres l'an 1597, à l'âge de 21 ans. — Il avait épousé Brigitte STANDEAY (*de . . . . à la bande de . . . . chargée de 3 têtes de cerf d'or*) (Fig. 713), fille du marquis D'AERES (1). De ce mariage :

XI. Richard de Cupere-de Clifort, lord Stapleton, surnommé l'Orphelin, parce qu'il n'avait que l'âge d'un an lorsqu'il perdit son père. — Il fut nourri par les soins de la reine d'Angleterre jusqu'à l'âge de six ans, et elle lui donna, en 1601, le vicomté de Vilonby dans le comté de Kent. — Il épousa, à l'âge de 23 ans, la fille de Roger DE STAFFORD (*d'or au chevron de gueules, à la bordure engrêlée d'argent*) (Fig. 714), et en eut plusieurs enfants, dont la postérité subsiste encore en Angleterre.

V. Jean de Cupere (second fils d'Arnould et d'Émélie VAN ALCKEMADE, dont il a été fait mention ci-devant), fut seigneur de Cunre, bailli de la châtellenie et du pays de Wimerdael et trésorier de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne. — Il épousa, en Flandres, Marie DE HOYMILLE, dit LOPIN (*d'or au chef échiqueté d'argent et d'azur, alias d'argent et de gueules*) (Fig. 715). — Les *Antiquités de la Noblesse de Flandres* le mentionnent comme père de Jean, qui suit. — D'autres mémoires témoignent qu'il avait épousé Avezoete GHYS, laquelle aura été probablement sa seconde femme. — Il eut de la dite Marie DE HOYMILLE les deux enfants qui suivent :

1° Jean. Son article suit.

Et 2° Madeleine de Cupere, religieuse en la noble abbaye des dames de Messines, en Flandres.

VI. Jean de Cupere, écuyer, seigneur de Cunre, échevin de la ville de Gand en 1477, comme conste par les *Antiquités de la Noblesse de Flandres*, par

(1) Le nom de la femme de Richard de Cupere de Clifort devrait peut-être s'écrire Brigitte STANLEY, au lieu de Brigitte STANDEY : l'*Armorial général* de Rietstap et les *Armoriaux* de Burke et de Robson donnent une famille anglaise du nom de STANLEY, laquelle portait d'argent à la bande d'azur, chargée de trois rencontres de cerfs d'or, posées dans le sens de la bande.

l'Espinoy, f° 735, épousa Béatrix DADIZELLE (*de sinople à dix losanges accollées d'argent*, 3, 3, 3 et 1) (Fig. 716), fille de Bavon, et en procréa les 3 enfants qui suivent :

1° Jean. Son article suit.

2° Olivier de Cupere, récollet à Bruges, puis gardien au couvent de Gand et définiteur de l'ordre. Il mourut à Rome.

Et 3° Pierre, rapporté après la postérité de son frère Jean.

VII. Jean de Cupere, seigneur de Cunre, échevin de la ville de Bruges, en 1519, comme conste par le registre de ce magistrat et autres preuves. — Il épousa Ollix (forte Alix) PELGRIM ou PELGROM (*coupé d'or et de sable à 3 merlettes de l'un en l'autre, 2 et 1*) (Fig. 717), avec laquelle il testa l'an 1528. — De ce mariage naquit :

VIII. Warrin de Cupere, seigneur de Cunre, capitaine et châtelain de Rupelmonde, par commission de l'empereur Charles-Quint, en date de l'an 1551. — Il épousa, en premières noces, Péronne VAN DER BURCHT (*d'hermines à 3 etrilles de gueules*) (Fig. 467), fille d'André, écuyer, et de Marguerite BOYS, comme appert par la généalogie de cette famille; — il épousa, en secondes noces, Barbe HEYMANS (*d'argent au chevron d'azur, accompagné de 3 quintefeuilles de gueules* (Fig. 718), fille d'Hector, dyckgraef de Flandres. — Il gît avec ses deux femmes dans l'église souterraine de St-Jean (St-Bavon) à Gand. — Dont :

(Du 1er Lit.)

IX. Everard de Cupere, seigneur de Cunre, capitaine et châtelain de Rupelmonde par la résignation que lui en fit son père du consentement de Mathias, archiduc d'Autriche, gouverneur-général des Pays-Bas et de Bourgogne, qui l'envoya à la guerre d'Allemagne vers Rodolphe II, par lequel il fut créé chevalier. — Il épousa Madeleine SERSANDERS (*de gueules au croissant d'argent*) (Fig. 719), héritière de Rodeghem, dont la mère était de la maison DE MALDEGHEM. De cette alliance naquit :

X. Werrin de Cupere, seigneur de Cunre et de Rodeghem, bailli du pays de Bevere, au pays de Waes, et bourgmestre de St-Nicolas au même pays, où il épousa Vivine DE VAERNEWYCK (*de sable à 3 lions d'argent, couronnés d'or*) (Fig. 720), fille de Jacques, chevalier, et de Françoise DE GRUYTERE, de laquelle il eut divers enfants, dont les noms nous sont inconnus.

VII. Pierre de Cupere (fils cadet de Jean et de Béatrix DADIZELLE, mentionnés ci-devant), fut écuyer, seigneur de Bazelle, échevin de la ville de Gand, comme conste par les *Antiquités de la Noblesse de Flandres* susdites, f° 80, puis bailli du pays de Bredenarde. — Il épousa, à Bourbourg, Catherine DE BYNDERE (*fascé d'argent et de gueules de quatre pièces, les fasces d'argent chargées de trois sautoirs de gueules, au premier canton d'or au lion de sable*)

(Fig. 177), fille d'Adrien, receveur-général de Ghistelhove pour le duc de Vendosme, et de Jeanne FENTZ, laquelle mourut au dit Bourbourg en 1591, où elle gît. — Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Catherine de Cupere, alliée à Pierre VAN BIERNE, *d'argent à la hure de sanglier de sable* (Fig. 721), chevalier, seigneur de Valebeck. — Elle mourut au village de St-Georges l'an 1563, et lui en la ville de Bourbourg, où il gît dans l'église paroissiale sous une belle sépulture, ornée de ses armes, laissant une fille, nommée Catherine VAN BIERNE, héritière de Valebeck, laquelle épousa, en premières noces, Guillaume DE WINEZELLES, *d'argent à deux macles de gueules, au canton fascé d'or et d'azur de six pièces, alias d'argent à 2 losanges de gueules, au canton d'or, à deux fasces de gueules* (Fig. 722), veuf de Marie DE BRIARDE, — et, en secondes noces, Jean DE ZINNEGHEM, *d'argent à la quintefeuille de sable* (Fig. 723), écuyer, bailli de Renty et de Rumenghien, où il gît dans la chapelle de St-Joseph.

VIII. Jean de Cupere, écuyer, seigneur de Bazelle, etc., comparut comme arbitre dans un accord fait entre Liévin de le Brande, seigneur de Morslede, et Jean de Berch, seigneur de Planques, Schondebroeck, écuyer, l'an 1563, pour la terre de Slyps, située au pays de Bredenarde, dans lequel accord le dit Jean est qualifié de *joncker*. — Il avait épousé Jeanne DE POPIEULE, *d'argent semé de flammes, au lion de gueules, couronné d'or* (Fig. 724), de laquelle il eut :

1° Pierre. Son article suit.

Et 2° Jean de Cupere, écuyer, seigneur de Kermer, qui épousa Jeanne DE VYNCK, *d'azur au chevron d'or, accompagné de* 3 *merlettes d'argent* (Fig. 725), veuve du sieur VAN DER MERSCH, écuyer. — De ces mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

A. N.... van der Mersch, fils, qui fit branche en Hainaut.

(Du 2^d^ Lit.)

B. Jean de Cupere, mort sans alliance, à Rome.

Et *C*. Jeanne de Cupere, religieuse.

IX. Pierre de Cupere, écuyer, seigneur de Bazelle, Walle, Wauerie, Boulaire, Zutberland, fut fondateur du couvent des RR. PP. capucins et du séminaire de Cupere, à Bergues-St-Winoc, dans lequel il dota 40 pauvres étudiants, pour être instruits dans la langue latine. Il mourut à Gand, le 29 septembre 1513, à 80 ans, et y fut inhumé dans l'église collégiale de Ste-Pharaïlde, avec épitaphe ornée de ses armes, dont son testament fait mention, ainsi que de ses père et mère. — Il avait épousé Jeanne DE HOLLE, *de gueules à la rose d'or, à la bordure de même* (Fig. 726), fille de Mathieu, écuyer, bourgmestre de Bourbourg, et de Nicasine DE

Castelain. — Elle mourut le 14 juin 1598 et gît dans l'église paroissiale de St-Jean, au dit Bourbourg, dans le chœur de St-Pierre, où fut placé le blason de ses armes. De ce mariage vinrent :

1° Mathieu, qui suit.

Et 2° Pierre de Cupere, rapporté après la postérité de son frère Mathieu.

X. Mathieu de Cupere, chevalier, seigneur de Walle, etc., fut échevin du noble collége du Franc de Bruges, en remplacement de Roland de Corteville, comme appert par patentes du 23 février 1588. — Il fut aux guerres d'Allemagne colonel du comte de Bucquoy, puis dix-huit ans capitaine au régiment du seigneur de la Motte-Pardieu, général de l'artillerie aux Pays-Bas, puis lieutenant-gouverneur et capitaine de la ville et du château de Gravelines, et, à sa mort, gouverneur de la ville et du château de Renty. — Il fit plusieurs voyages en Espagne vers Sa Majesté, par ordre du prince de Parme, gouverneur des Pays-Bas, pour traiter d'affaires d'importance, et acquit une grande gloire aux guerres de Frise, aux siéges de Corbie et de l'Écluse et à la bataille de Saint-Quentin, où il donna des marques très signalées de sa valeur, fidélité et bonne conduite, jusqu'à sa mort, arrivée au siége de Wachtendonck le 25 octobre 1605. — Il fut inhumé à Gueldres, où l'on voit son épitaphe, ornée de ses armes et de ses quartiers, et son cœur fut déposé dans l'église des jésuites à St-Omer, officiant l'évêque dudit lieu, assisté de deux abbés. — Il avait épousé Marie de Marquais, *d'or fretté de gueules* (Fig. 727), fille du noble seigneur Jean de Marquais, seigneur de Villers, Verquin, Beaurain, etc., et d'Anne le Vasseur, fille du seigneur de Werquigneul, — par contrat de mariage, passé au château de Verquin, par notaires royaux, le 31 janvier 1595, auquel contrat furent témoins plusieurs de leurs plus proches parents. — Elle épousa, en secondes noces, Jean de Heynin, *d'or à la croix engrêlée de gueules* (Fig. 189), chevalier, seigneur du Maisnil, la Mairie, Wastine, mayeur de St-Omer, par contrat anténuptial, passé en la dite ville le 22 avril 1613, et elle rebâtit le château de Drinckam l'an 1620. — Elle mourut à l'âge de 79 ans, sans avoir eu des enfants de son second mari, le 18 janvier 1649, et gît dans l'église des jésuites de St-Omer, devant l'autel de St-Ignace. — Du dit mariage vinrent :

1° Philippe-Octave, qui suit.

Et 2° Anne de Cupere, née le 19 novembre 1596, comme conste par le livre manuel de son père, qui témoigne qu'elle mourut en bas-âge.

XI. Philippe-Octave de Cupere, seigneur de Drinckam, Boulaere, Zutberlant, Wauerie, etc., prit naissance au château de Gravelines le 15 déc. 1599. — Il se rangea, dès sa jeunesse, dans la milice, et rendit des services signalés à S. M. C. ès guerres contre la France et la Hollande, en qualité d'enseigne-colonel du comte de Mansfelt, puis d'une compagnie d'hom-

mes d'armes des bandes d'ordonnance sous la charge de Lamoral, prince de Ligne et du S. E., et fut tué en la défaite desdits hommes d'armes entre Arras et Bapaume le 19 juillet 1610. — Il avait épousé Isabelle-Thérèse-Agnès DE LA HAYE, *d'argent au chevron, accompagné de trois merlettes de sable* (Fig. 38), dame héritière de Tanacre, fille de Charles, seigneur d'Anne, Caffort, Werps, Hebellerye, gentilhomme de la chambre du duc de Bavière, et de Jacqueline DE LA CORNHUSE, comme appert par leur traité de mariage passé à St-Omer le 1 avril 1634, auquel assistèrent la dame du Maisnil, mère dudit seigneur de Drinckam; Charles de Marquais, seigneur de Villers, etc., oncle; Adrien de Carniz, chevalier, seigneur de Gomecourt, Lillers, etc., cousin, d'une part, et d'autre dame Jacqueline DE LA CORNHUSE susdite; — Antoine-François de la Haye, seigneur de Werps, Anne, Caffort, Hebberie; Pierre-Amour de la Haye, seigneur de Petgham, frère; Charles de la Cornhuse, chevalier, seigneur dudit lieu, et François de Boudot, aussi chevalier, oncle de ladite dame de Drinckam. — De ce mariage naquirent :

1° François-Marie, qui suit.

2° Adrien-Philippe de Cupere, écuyer, seigneur de Wauerie, né le 4 octobre 1636, lequel servit pendant de longues années à la guerre, où il donna des marques de sa valeur et de sa bonne conduite. Nous ignorons le nom de son épouse.

3° Philippe de Cupere, mort jeune et enterré devant le grand autel de l'église de Drinckam, sous une sépulture.

Et 4° Ferdinand de Cupere, qui portait comme sa mère, seigneur de Tanacre, né en 1639, lequel servit le roi en guerre et mourut de la maladie contagieuse au siége de St-Guislain, en Hainaut, sans alliance, et fut inhumé devant l'autel de St-François, au couvent des révérends pères récollets de St-Omer.

XII. François-Marie de Cupere, seigneur de Drinckam, Boulaire, Zutberlant, né à St-Omer le 25 janvier 1635, suivit la guerre à l'exemple de ses devanciers; puis il épousa en la ville de Bergues le 17 janvier 1663, par dispense du St-Siége, Marie-Thérèse VLAMINCK, *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à une croix de gueules, cantonnée de 4 fleurs-de-lis de même; aux 2 et 3 d'argent à 2 fasces d'azur à la bordure engrêlée de . . . . .* (Fig. 728), sa cousine, fille unique et héritière universelle de Pierre VLAMINCK, écuyer, seigneur de Valbason et du Bamaire, et de Marie-Thérèse DE PIERMONT, par traité de mariage passé le jour et l'an que dessus. — Il donna avec sa dite femme la grande vitre à l'église de Drinckam, et un autel à l'église des récollets à Dunkerque, sur lesquelles leurs armes furent représentées. — Leurs enfants furent :

1° Isabelle-Olimpie de Cupere, née à St-Omer le 29 décembre 1663, alliée à Robert-Léonard HARCHIES, seigneur de Pery, *six bâtons d'or et de gueules en bande, écartelé avec la famille du Quesnoy, qui porte échiqueté d'or et de gueules de quatre tires* (Fig. 729).

2° Sylvie-Scholastique de Cupere, née à Bergues-Saint-Winoc le 17 mars 1671, mariée avec Antoine DE GENEVIERS, seigneur de Samette, haut-échevin de Cassel, *écartelé; 1 et 4 d'or au chevron d'azur, accompagné de 3 hures de sanglier de sable*; 2 *et 3 de Bernemicourt écartelé de Saluces* (Fig. 730).

3° Louis-Winoc de Cupere, seigneur de Drinckam, Boulaire et Tanacre.

Et 4° Clotilde-Radegonde de Cupere, épouse de N.... DE BEAUFORT-DE MONDRICOURT, capitaine de dragons à St-Omer. *d'azur à 6 jumelles d'or* (Fig. 206).

X. Pierre de Cupere, écuyer, seigneur de Bazelles, etc., fils cadet de Pierre et de Jeanne DE HOLLE, épousa Catherine VAN DER BRUGGHE, *d'argent à la fasce bretessée et contre-bretessée de sable* (Fig. 731), fille d'Adrien, dit NIEULANT, écuyer, et de Périne D'YLINGHEN, comme paraît par leur contrat de mariage passé par devant notaires royaux à Bruxelles le 20 sept. 1589, auquel assistèrent plusieurs parents de part et d'autre. Elle épousa, en secondes noces, Vigilius DES MARETZ, *d'azur à trois quintefeuilles d'argent, au chef d'or à l'aigle naissante de sable* (Fig. 732), écuyer, seigneur de Zoetenay, duquel elle n'eut point d'enfants. Elle mourut à Bergues-Saint-Winoc, où elle gît dans l'église de Saint-Pierre avec ces quartiers : *Brugghe, Siclers, Ylinghen* (écartelé de Wesemaele) et *Gottignies*. — Elle eut de son premier époux :

1° Ferdinand de Cupere, écuyer, seigneur de Bazelle, Wauerie, par le partage des biens de son grand-père, succéda à la seigneurie de Walle que son oncle avait possédée, et vendit au seigneur de Drinckam, son cousin, les fiefs de Wauerie et de Malaise, comme conste par lettre du 14 août 1638, et mourut le 24 mars 1654. — Il gît devant l'autel de Ste-Barbe dans l'église de St-Martin à Bergues-Saint-Winoc, où l'on plaça le blason de ses armes. — Il avait épousé Marguerite SCHEBBENS, *de sable à la fasce vivrée échiquetée d'argent et de gueules* (Fig. 733), nièce de Servais, évêque de Bruges, et en eut :

A. François de Cupere, seigneur de Walle et de Bazelle, dont nous ignorons l'alliance.

B. Philippe de Cupere, écuyer, lequel mourut à l'université de Louvain, où il était aux études.

Et *C*. Marie de Cupere, laquelle mourut sans alliance à Gand, où elle fut inhumée aux récollets.

2° Marie-Jeanne de Cupere, laquelle fut mariée à Guislain DE PIERMONT, *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sinople* (Fig. 734), écuyer, seigneur de Coudcastel, par contrat de mariage passé à Bergues-Saint-Winoc le 16 juin 1612, lequel fut plusieurs fois bourgmestre de la dite ville; — elle mourut le 15 novembre 1658 et gît sous la sépulture des

ancêtres de son mari, au chœur de l'église de St-Pierre à Bergues-St-Winoc, laissant pour enfants :

a. Pierre-Guillaume DE PIERMONT, chevalier, seigneur de Cour, Cassel et Teughem, bourgmestre de Bergues-St-Winoc, mort le 22 mars 1669, et enterré au chœur de l'église de St-Pierre au dit Bergues-St-Winoc, sous une sépulture de ses ancêtres, où se voit son blason, sa cotte d'armes et ses huit quartiers. — Il avait épousé, le 9 février 1641, Cornélie DE ZENEGHEM, *d'argent à la quintefeuille de sable* (Fig. 723), dame héritière de Bellaincourt, de Wal et de Fertun, fille de Corneille, seigneur des dits lieux, et de Catherine DE CORTEWILLE.

b. Jean-Baptiste DE PIERMONT, écuyer, capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne pour le service de Sa Majesté, mort sans alliance et inhumé dans l'église des Récollets à Gravelines.

c. Marie-Thérèse DE PIERMONT, alliée à Pierre DE VLAMINCK (laquelle portait comme ci-devant), écuyer, seigneur de Valbason et de Bamain, etc., comme appert par leur traité de mariage, passé à Bergues-St-Winoc le 8 mars 1645. — Elle mourut de la maladie contagieuse le 25 avril 1648, et gît au chœur de l'église de St-Pierre au dit Bergues-St-Winoc. — Lui mourut le 11 octobre 1649, et gît auprès de sa femme, où l'on voit le blason de ses armes et ses huit quartiers, laissant une fille unique et héritière, qui fut mariée au seigneur DE DRINCKAM.

d. Jérôme DE PIERMONT, de l'ordre de St-Dominique, mort aux études à Louvain, où il gît dans sa couvent.

Et *e.* Anne DE PIERMONT, alliée à don Claude DE MAROCO, capitaine d'une compagnie espagnole, morte à Bergues-St-Winoc, où elle gît dans l'église de St-Pierre, devant le maître-d'hôtel, et lui sous la sépulture de la famille de Piermont, à Coutekercke.

3° Adrien de Cupere, écuyer, lieutenant d'une compagnie de cavalerie, lequel épousa à son plaisir Jeanne COENNE (*de gueules au fer de moulin d'or*) (Fig. 735), fille d'Antoine. — Elle se remaria en secondes noces avec le sieur MERCHIER, capitaine de cavalerie. — Du premier lit vint Bernard de Cupere, écuyer, lequel se maria et engendra de sa femme une fille, morte en bas-âge.

Et 4° Maximilien de Cupere, écuyer, qui épousa Charlotte DE WINTERE, *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois quintefeuilles de même, deux en chef et une en pointe* (Fig. 736). Il mourut sans hoirs et gît dans l'église des Dominicains à Bergues-St-Winoc, où l'on plaça le blason de ses armes. Sa veuve épousa, en secondes noces, Jean DE MOL, *de gueules à cinq losanges d'argent, posées en croix, cantonnées de vingt billettes d'or* (Fig. 737), seigneur de Watermael, fils de Jérôme, chevalier, mort sans enfants; — enfin, elle épousa, en troisièmes noces, Jacques

Lammens *de sinople à un mouton au naturel* (Fig. 738), seigneur de Broukerckhove, bourgmestre de Furnes, etc. (1).

Armes de la famille de Cupere : *de sinople au sautoir d'hermines* (Fig. 739).

(*Nouv. vrai Suppl.*, p. 108; *Fragm. généal.*, t. IV, p. 244; *Mélang. de Généal.*, p. 97.)

CUSTIS.

Charles-François Custis, natif de Bruges, fut anobli par lettres du 13 mai 1727. — Ses armes étaient : *écartelé; aux 1 et 4 de sable, au chef cousu de gueules, à l'aigle d'argent, tenant en son bec une branche de laurier de sinople brochante sur le tout; — aux 2 et 3 d'azur au chevron d'argent, accompagné en pointe d'une demi-fleur-de-lis d'or, défaillante à dextre. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or, de sable, d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, un arbre de sinople* (Fig. 740) (2).

(*Nob.*, p. 716.)

VAN CUTSHEM.

Pierre van Cutshem, secrétaire du conseil de Brabant, fut anobli par lettres du 6 décembre 1732. — Ses armes sont : *écartelé; aux 1 et 4 de sinople, à deux faucilles d'argent, emmanchées d'or, affrontées et posées en chevron, accompagnées de 3 étoiles à 6 rais, aussi d'or, 2 en chef, 1 en abîme; aux 2 et 3 de sable à 3 pals d'or, au chef d'argent, chargé de 3 merlettes de sable* (Fig. 741).

(*Nob.*, p. 741.)

CUVELIER.

François-Gaston Cuvelier, conseiller-régent du conseil suprême des Pays-Bas, à Vienne, obtint, en considération de ses services, des supports et le titre de *comte de son nom*, pour lui et ses descendants mâles et femelles, applicable sur telle terre ou seigneurie qu'ils auraient dans les Pays-Bas, par lettres du 24 juin 1733.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 arbalètes d'argent* (Fig. 742).

(*Nob.*, p. 742.)

DE CUVELIER.

Nicolas-Joseph-Antoine de Cuvelier, obtint le titre de *baron*, des supports avec bannière et une couronne de comte, par lettres du 8 mars 1758.

Armes : *de gueules à deux chevrons d'argent, chargés de 8 mouchetures d'hermines de sable, 5 sur le premier chevron et 3 sur le second* (Fig. 743).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 294; *Etat armor.* p. 10).

CUVILERS. — Voyez de Hennin.

(1) Voir la généalogie de la famille de Wintere, dans notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas*.
(2) Voir la généalogie de la famille Custis, dans notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas*.

DE CUYPERS.

I. Gilles Cuypers, épousa Catherine VAN DER DUYNEN, de laquelle il eut :

II. Daniel Cuypers, qui épousa Cornélie VAN DEN NIEUWENHUYSE. De ces époux vinrent :

1° Pierre, qui suit.

2° Gilles Cuypers, qui épousa Jeanne LAMBRECHTS, laquelle le rendit père de Corneille Cuypers, né à Roosendael le 4 septembre 1651, marié : 1° à Jeanne PEETERS, et 2° à Marie PATERS. Du premier mariage vint Pétronille Cuypers, née à Roosendael le 7 septembre 1687, et morte le 15 juillet 1757; — et du second Jeanne Cuypers, née à Roosendael en 1699, morte religieuse aux Norbertines à Hérentals; et Gilles Cuypers, aussi né à Roosendael le 21 novembre 1696, et décédé à Anvers le 23 janvier 1757, ayant épousé, à Rotterdam, Marie PAES, dite ZEEMANS, morte le 20 mai 1774 et enterrée à Ste-Catherine à Bruxelles; fille de Simon-Henri, et de Marguerite JANSSENS. — De ce dernier mariage naquirent : *a.* Marie Cuypers, née à Rotterdam le 15 août 1737, béguine au grand béguinage à Bruxelles; *b.* Marguerite Cuypers, née à Rotterdam au mois d'avril 1739, morte sans alliance le 10 octobre 1769, et enterrée à Ste-Catherine à Bruxelles; *c.* Corneille-Simon Cuypers, prêtre, né à Rotterdam le 28 janvier 1742; *d.* Daniel-Guillaume Cuypers, né à Anvers le 17 août 1744, mort jeune; et *e.* Marie-Thérèse-Jeanne Cuypers, née aussi à Anvers le 2 septembre 1746 et morte en bas-âge.

REMARQUE. Une généalogie envoyée par le comte de Cuypers au rédacteur du *Dictionnaire de la Noblesse*, in-4°, imprimé à Paris, et sans doute dressée par le même comte, donne à Gilles Cuypers (bisaïeul de Daniel-François), marié à la susdite Catherine VAN DER DUYNEN, — pour *père* Guillaume Cuypers, qui aurait épousé Gertrude BLEHEM, — pour *aïeul* Jean Cuypers, lequel aurait été marié à Isabelle DE BUCK, — et pour *bisaïeul* Henri Cuypers, qui aurait été allié à Marie VAN DER TOMMEN; — dont on doute (1).

(1) Voici comment les archives généalogiques de M. de Herckenrode établissent l'ascendance directe du susdit Gilles CUYPERS :

Arnould DE CUPERE épousa Claire DE TIRAS. — Dont :

Pierre DE CUPERE, époux de Gertrude D'AMSEL. Avec qui il eut, entr'autres enfants :

Jean DE CUPERE époux d'Elisabeth VRANCX. Dont, entr'autres :

Arnould DE CUPERE, seigneur de Riemen à Calenduringen en 1402, qu'il avait hérité de Jean de Ranst, son cousin, qui eut pour mère Ide DE WILRÉ. — Il épousa Jacqueline DE SPRIEGELE, de laquelle naquit, entr'autres enfants :

Paul DE CUPERE, seigneur de Riemen, etc., conseiller, trésorier de Malines, mort en 1552 ou 1553, ayant épousé : 1° Claire STAES, — 2° Jeanne BOELS. Celle-ci, conjointement avec son mari, donna ses armes sur une vitre, en 1549, aux sœurs noires à Malines. Entr'autres enfants ils eurent :

Jacques DE CUPERE, conseiller ordinaire au conseil de Gueldres à Ruremonde, en 1623, qui épousa : 1° N.... CLEYSANT (?), — et 2° Marie VAN DER TOMMEN. De ce 2d mariage vint :

Jean DE CUPERE, qui épousa : 1° Catherine CHRISTYNS, et 2° Isabelle DE BUCK. Dont, entr'autres enfants :

1° Jacques DE CUPERE, conseiller de la chef-ville de Louvain en 1657, 1658, 1660, 1664, 1672, 1678,

3° Guillaume Cuypers, avocat au grand conseil de Malines.
Et 4° Marie Cuypers, femme de Christophe Vosberg.

III. Pierre Cuypers, avocat et conseiller au grand conseil de Malines, mourut le 26 mai 1669. — Il conste par extrait du registre de la loi de la Franchise de Roosendael, baronnie de Breda, en date du 10 juin 1662, qu'il avait partagé les biens délaissés par ses père et mère, avec Gilles Cuypers, Guillaume Cuypers et Marie Cuypers, assistée de son époux Christophe (Guillaume?) Vosberg, en leur qualité d'enfants et héritiers. — Il avait épousé Marie van der Hofstadt, dame de Muyselwyck, laquelle lui survécut jusqu'au 6 août 1685. — De cette alliance naquit :

IV. Daniel-François Cuypers, seigneur de Rymenant, Muyselwyck, Zoetingen, etc., obtint une couronne d'or au lieu de bourlet et des supports avec bannières, par lettres du roi Charles II du 17 janvier 1695. Il mourut le 4 mars 1725, ayant épousé Jeanne-Marie Hamers, laquelle mourut en 1734. Dont :

V. Jean-François-Daniel-Joseph de Cuypers, seigneur de Rymenam, Opstalle, Muyselwyck, Zoetingen et Delbroeck, lieutenant de la cour féodale du pays de Malines, obtint changement d'armes et le titre de *Comte* pour lui et ses trois fils. Il mourut le 8 juillet 1762, ayant épousé, en premières noces, Claire-Jeanne Gielis-Hujoel, morte le 25 juillet 1737, et, en secondes noces, Louise-Thérèse van der Meeren, dame de Ter-Elst, fille de .... van der Meeren, procureur à Malines, dont il n'eut point d'enfants. — De son premier mariage vinrent :

1° Guillaume-Jean-Joseph-Guislain, élevé à la dignité de comte, conjointement avec son père et ses deux frères, comme il a été dit ci-dessus.

2° François-Corneille-Guislain comte de Cuypers.

3° Joseph-Ferdinand-Guislain comte de Cuypers, seigneur d'Alsingen et de s'Hertoghen, qui épousa, le 5 octobre 1768, Marie-Henriette-Joséphine-Guislaine, fille aînée de Jean-Baptiste-Victor-François-Marie-Joseph-Antoine-Cajétan-Laudelin-Paul-Michel comte de Grosberg-de Bavière, et de Marie-Joséphine-Ferdinandine-Rose baronne de Colins et de Ste-Gertrude-Machelen; — dont une fille, native de Bruxelles. — Il se divorça de cette épouse, et, selon accord judiciaire du 24 août 1771, il lui paya annuellement 280 florins pour elle et son enfant. — Le dit comte de Grosberg était, selon un autre Mémoire envoyé par le comte de Cuypers au rédacteur du dit *Dictionnaire de la Noblesse*, fils légitimé de Joseph-Clément-Cajétan-François-Antoine-Gaspard-Melchior-Jean-Baptiste-Nicolas, duc des deux Bavières et du haut Palatinat, archevêque de Cologne, prince-élec-

1683, 1691, 1692, 1695 et 1694, membre du conseil de la Décanie en 1662, 1663, 1665 et 1666, receveur-général des domaines de S. M. au quartier de Louvain, etc., etc.

Et 2° Guillaume de Cupere, surnommé Cuypers, qui épousa, en 1349, Gertrude de Bleiem (C'est de celui-ci que le comte de Cuypers prétendait descendre). — De ce mariage naquit :

Gilles Cuypers, époux de Catherine van den Duynen, comme il a été dit ci-devant.

teur du St-Empire, évêque et prince de Liége, etc., et de D. Constance de Grousselier.

Et 4° N.... de Cuypers, mariée à Charles-Henri Dirickx de Boddmont, écuyer, conseiller-receveur-général des domaines au département de Malines, fils de Henri-Charles Dirickx, anobli en 1728 (Voyez Dirickx).

Daniel-François Cuypers, mentionné ci-devant au degré IV, portait pour armes : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *coupé, au* 1er *d'or à un trèfle de sinople, parti palé de gueules et d'or de* 6 *pièces, au* 2d *d'azur à l'étoile à* 6 *rais d'argent; aux* 2 *et* 3 *d'argent à* 3 *fasces ondées d'azur, surmontées de* 3 *merlettes de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une tête et col de coq de sable, crêtée, barbée et allumée de gueules, entre un vol, dont une partie est d'or et l'autre d'azur. — Les supports sont deux tigres, tenant chacun une bannière, à dextre aux pièces des* 1 *et* 4 *quartiers et à sénestre à celles des* 2 *et* 3 *quartiers.*

Les armoiries des comtes de Cuypers sont blasonnées dans le *Nouveau vrai Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, etc. : *d'azur à l'étoile à* 6 *rais d'argent, au chef d'or, à* 3 *pals de gueules, rangés à sénestre, au franc quartier d'or, à la trèfle de sinople; — l'écu sommé d'une couronne de comte et timbré d'un heaume d'argent, grillé, liseré et couronné d'une couronne à* 5 *fleurons d'or, assorti de ses lambrequins d'azur et d'or, et au-dessus, en cimier, une tête et col de coq de sable, crêtée, barbée et allumée de gueules, entre un vol d'or et d'azur, supporté de deux tigres au naturel, tenant chacun une bannière aux armes de l'écu, et pour devise :* Je soutiendrai Cuypers. — Ci-devant ils portaient pour devise, l'une fois : Nil desperandum, et l'autre fois : Jure, non vi (Fig. 744).

Il existait encore en 1774 une branche de cette famille à Ziericzee.

(*Nob.*, p. 395; *Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 305; *Vrai Suppl.*, p. 198; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 184.)

DE DADIZELLE.

I. Roger, seigneur de Dadizelle, épousa une dame dont le nom nous est inconnu et de laquelle il eut Jean qui suit.

II. Jean, seigneur de Dadizelle, laissa douze bâtards, qu'il eut de plusieurs concubines, et dont quelques-uns eurent une postérité, qui subsistait encore en 1576. Il mourut le 23 juin 1424, ayant épousé Marie van der Gracht, laquelle lui survécut jusqu'au 11 octobre 1426. — Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit.

2° Elisabeth de Dadizelle, mariée à Guillaume van den Brande, seigneur de Bavinchove, 1400.

3° Catherine de Dadizelle, femme de Nicolas de Flandre, chevalier.

4° Gillette de Dadizelle, religieuse à Marquette-lez-Lille.

5° Guidolf de Dadizelle, mort sans hoirs.

6° Gilles de Dadizelle, également décédé sans laisser de postérité.

7° Jeanne de Dadizelle.

8°, 9°, 10°, 11° et 12°. Encore cinq enfants dont nous ignorons les noms et qui sont peut-être morts en bas-âge.

III. Jean, seigneur de Dadizelle, 1410, mourut le 20 mars 1440 et gît à Dadizelle avec Catherine PATINS, son épouse, dont il était veuf depuis 1435. — Ces époux procréèrent :

1° Jean, qui suit.

2° Marie de Dadizelle, 1459, épouse de Roger DE CORDE, mort sans postérité, qui gît à Dadizelle dans la chapelle de Notre-Dame.

3° Catherine de Dadizelle, religieuse à Marquette.

Et 4° Anne de Dadizelle, 1459, femme de Baudouin DE LA WOESTINE.

IV. Jean, chevalier, seigneur de Dadizelle, 1431, conseiller et chambellan du comte de Flandre, grand-bailli de Gand, souverain bailli de Flandre en 1478, défit les Français près d'Audenarde, fut massacré dans la ville d'Anvers, l'an 1481, par le seigneur de Montigny, et gît à Dadizelle sous une tombe relevée de marbre bleu, avec sa femme Catherine BREYDEL (aliis BREYDELS), morte en 1449, fille de Jacques et de Catherine DE BEURSE Ledit Jean de Dadizelle est peut-être le même qui, avec Antoine de la Vichte, maréchal de Flandres; Jean van Nieuwenhove, bourgmestre de la commune de la ville de Bruges, et autres, fut armé chevalier par l'archiduc Maximilien, après la bataille de Guinegate, donnée le 7 août 1479, en récompense des actions éclatantes de valeur qu'ils avaient faites à cette glorieuse journée. — De la dite alliance vinrent :

1° Jean, seigneur de Dadizelle, 1459, mort sans postérité.

2° Guillaume, seigneur de Dadizelle, 1475, décédé aussi sans postérité.

3° Marie, héritière de Dadizelle, alliée en 1451 à Jean DE LA CLITE, dit DE COMMINES, chevalier, fils de Colart, seigneur de Reneschure. Dont :

a. Anne ou Catherine DE LA CLITE, mariée à Léon DU FRESNOY, fils de Jean, seigneur de Léaucourt.

b. Adrienne DE LA CLITE, dite DE COMMINES, dame de Dadizelle, 1480, femme de Charles DE CROIX, fils de Pierre, seigneur de Mez, et de Christopheline DE LANNOY, bâtarde.

4° Catherine de Dadizelle, religieuse à Gand.

Et 5° Guillemette de Dadizelle, mariée à Antoine DE MORTAGNE, seigneur d'Eecke, fils de Jean et de Marguerite SAEMSLAG.

Armes : *de sinople à* 10 *losanges d'argent, posées* 3, 3, 3 *et* 1, *et se touchant par les angles* (Fig. 716).

(*Nob.*, p. 12; *Vrai Suppl.*, p. 11; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 9; *Fragm. généal*, t. I, p. 177; *Mélang. de Généal.*, p. 7).

DAELMAN.

Charles-François Daelman, natif d'Enghien et domicilié à Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres datées de Madrid du 20 mars 1705. — Les armes sont : *d'or au chevron d'azur, accompagné en chef d'une étoile et d'un croissant de gueules, et en pointe d'une rose de même, feuillée de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une étoile de gueules entre un vol d'or* (Fig. 745) (1).

(*Nob.*, p. 622.)

DAEMS.

Pierre Daems, fils de Pierre et de Marie DE CRANE, ancien trésorier et échevin de la ville d'Anvers, acquit la seigneurie de Dion-le-Mont (en Brabant) en 1619. Il acquit aussi, en 1625, la seigneurie de Noirmont (en Brabant) de Charles D'ARGENTEAU, seigneur de Ligny. Il fut encore seigneur d'Inchebroeck, de Louvrange et de Hutbise. — Le roi Philippe IV le créa chevalier par lettres du 17 février 1631. Sa femme, Isabelle DE WITTE, morte le 1 septembre 1635, le rendit père de Sébastien Daems, seigneur de Dion-le-Mont, de Noirmont, de Hutbize, de Louvrange, etc., lequel, étant mort sans alliance, institua pour ses héritiers les enfants de sa sœur Marie Daems, mariée à François GALLO-DE SALAMANCA, chevalier, bourgmestre d'Anvers, père d'Antoine GALLO-DE SALAMANCA, capitaine d'une compagnie de cuirassiers espagnols, en faveur duquel la seigneurie de Noirmont fut érigée en *baronnie* par lettres du roi Philippe IV du 2 mai 1658, et la seigneurie de Dion-le-Mont en *comté*, par lettres du roi Charles II du 16 décembre 1665 (Voyez l'article GALLO-DE SALAMANCA, *famille*).

(*Nob.*, pp. 251 et 537.)

DAENS.

Nicolas Daens, seigneur de Bonnechit et de Parquet, domicilié à St-Omer en Artois, fut anobli par les archiducs Albert et Isabelle, par lettres du 7 juillet 1605, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 27 février 1606. Ses armes sont : *de gueules à trois fasces d'argent* (Fig. 746).

(*Nob.*, p. 144; *Vrai Suppl.*, p. 74; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 58; *Mélang. de généal.*, p. 32.)

DAGUA, DIT QUEKELBORNE.

Selon les Mémoires de M. de Meulenaere, N.... Dagua, dit Quekelborne, épousa N.... JAQUES. Il doit aussi avoir été marié avec N.... GROENENBERCH, parce qu'on

(1) Le dit Charles-François Daelman fut seigneur de Coquiamont, conseiller-intendant des affaires de la maison du comte d'Egmont, et épousa, en l'église de Ste-Waudru, à Mons, en 1666, Marie-Anne-Joséphine MOTTE, d'Ingoighem. — Ils furent les trisaieux d'Alexis-Ghislain-Désiré baron DAELMAN DE WILDRE, major d'infanterie, chevalier de l'ordre militaire de Léopold de Belgique, de l'ordre militaire de Guillaume des Pays-Bas et de l'ordre de la Légion d'Honneur. — Il épousa, en premières noces, Joséphine-Louise-Ernestine comtesse DE GLYMES DE HOLLEBEKE, morte en 1841, laissant un fils et deux filles; et, en secondes noces, Anne-Joséphine-Antoinette baronne DE SLEECKHOFF, morte sans enfants en 1850.

trouve sur un blason d'une Dagua, mariée avec VAN VOLDEN, les quatre quartiers suivants : *Dagua, Groenenberch, de Smit, de Meyere.* — Des dits époux vint :

Mathias Dagua, dit Quekelborne ou Quekelbourg, bourgmestre de la ville de Bruges, mourut le 26 mars 1609. — Il avait épousé, en 1es noces, Madelaine HUMBELOT, décédée le 6 septembre 1581, fille d'Antoine et de Jacqueline DE CHANTRAINE; — et, en 2es noces, Isabelle DE SMIT, fille de Vincent, morte le 26 mai 1623, et enterrée avec son mari à Ste-Walburge, à Bruges. — Les enfants nés de ces deux mariages sont :

(Du 1er Lit.)

1° Marie Dagua, morte sans postérité de son époux François DE LA TORRE.

2° Jacqueline Dagua, morte le 12 septembre 1653, et enterrée dans l'église d'Eechoute avec Alexandre DE MEULENAERE, bourgmestre de la ville de Bruges, son époux, décédé le 17 novembre 1660.

(Du 2d Lit.)

3° Anne Dagua, épouse de Jacques VAN VOLDEN, conseiller du grand conseil à Malines, sans postérité.

4° Isabelle Dagua, mariée à Herman VAN VOLDEN, mort bourgmestre de Bruges en 1645.

5° Catherine Dagua, femme de Jacques BRUNEAU, chevalier, secrétaire d'état, président de la chambre des comptes à Lille.

6° Jeanne Dagua, épouse d'Antoine VAN VOLDEN.

Et 7° Susanne Dagua, alliée à N.... DE HUARTE.

Armes : *d'argent à trois fasces ondées d'azur, au chef cousu de même chargé d'un lion léopardé ou passant de sable* (Fig. 747).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 188.)

VAN DALEM.

Mathieu van Dalem, capitaine de cavalerie, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 20 juillet 1658.

(*Nob.*, p. 559.)

VAN DALEM.

Une famille de ce nom porte : *de gueules à une barre d'argent, accompagnée de six coquilles d'or en orle* (Fig. 748).

(*Nouv. vrai Suppl. au Nob.*, p. 128.)

DE DAM.

Florent de Dam, colonel d'un régiment de 1400 hommes de pied pour le service de la république des Provinces-Unies, épousa Marie-Agnès DE BOUSSU, dame d'Audegnies, d'Aulmerie et de Schaissinghe. Dont :

Joseph van Dam, seigneur d'Audegnies, d'Aulmerie et de Schaissinghe, épousa Anne-Florentine VAN ARCKEL-DE TRICHT. De cette alliance vint :

Philippe-Albert de Dam, seigneur d'Aulmerie et de Sebourg, lieutenant-colonel du régiment de Ligne, dragons, qui obtint le titre de *Vicomte*, une couronne à perles et des supports avec bannières, par lettres du 14 décembre 1743. — Il épousa Ève-Marie-Firmine DE LAMBERTY, de laquelle il eut :

1° Charles-Philippe-Louis vicomte de Dam, capitaine d'infanterie au service de la République des Provinces-Unies. Il épousa Marie-Françoise-Josèphe DE RODOAN, fille d'Antoine-Adrien-Joseph, titré baron DE RODOAN et vicomte de la Carnoye, seigneur de Maimrieu, d'Aspremont, etc.; et de Marie-Catherine-Louise DU CHASTEL DE LA HOWARDRIE, dame de Boussoit-sur-Haine, etc. (Voyez DE RODOAN, *famille*).

Et 2° François-Albert-Camille vicomte de Dam, major du régiment d'infanterie de Deynse, puis chambellan actuel de LL. MM. II., et lieutenant-colonel du régiment de Kaunitz, ci-devant Deynse. — Sa femme, Antoinette-Amélie-Josèphe DE RODOAN, dame de l'ordre de la croix étoilée le 14 septembre 1776, était sœur cadette de Marie-Françoise-Josèphe ci-dessus. — Il l'avait épousée en novembre 1752.

ARMES : *coupé de gueules sur sable, à trois tours donjonnées et mal ordonnées d'argent* (Fig. 749).

(*Suite du Suppl. au Nob*, 1686-1762, pp. 234, 274 et 275; *État armor.*, p. 11.)

DAMANT.

Nicolas Damant, vicomte de Bruxelles, seigneur de Boondale, Bauwel et Olmen, conseiller d'état et chancelier de Brabant, puis président du conseil suprême à Madrid et garde des sceaux du roi Philippe II, fut créé *chevalier* par lettres du 22 décembre 1587. Par autres lettres du même souverain, en date du 11 septembre 1591, il obtint pour lui, ses frères, ses neveux et leurs descendants, *deux lévriers d'argent, accolés de gueules et bordés d'or, tenant chacun une bannière aux armes de Damant pour supports, et une couronne d'or au lieu de bourlet.*

François Damant, frère du précédent, premier roi d'armes, dit Toison d'or, et grand-bailli de Courtray, fut créé *chevalier* par lettres du 22 décembre 1587.

Jean Damant, frère de Nicolas et de François qui précèdent, fut premier bourgmestre d'Anvers en 1588, amman de la même ville en 1589, et fut créé *chevalier* par lettres du 20 juillet 1588.

ARMES : *d'or à la fasce de gueules, chargée de deux étaies d'argent, rangés l'un à côté de l'autre, accompagné de trois étoiles d'azur, deux en chef et une en pointe* (Fig. 750).

(*Nob*, pp. 77, 77bis, 78 et 88.)

DAMMAN.

REMARQUE. Nous devons faire observer que c'est par erreur que dans les *Fragments généalogiques*, t. II, p. 166, on orthographie le nom de cette famille D'AMMAN, qui s'écrit DAMMAN.

II. Pierre Damman, épousa Béatrix DE POUCQUES, dont il eut :

III. Gelloit Damman, qui épousa Marie VAN ARTEVELDE. De cette alliance :

III. Simon Damman, allié à Juthe BETTE, fille de Gérolf, seigneur de la Hamaide, et de sa 1re femme, Judith VAN VAERNEWYCK (1). (Voyez ci-devant, article BETTE, degré IX, p. 187.) La dite Juthe BETTE était veuve, en 1es noces, d'Oudard BLONDEL, chevalier (*Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1630, p. 11). Leur fils Mathieu suit.

IV. Mathieu Damman, mort échevin de la ville de Gand en 1405, avait épousé Catherine DE PAPE, fille de Gilles, chevalier, et de Catherine BONYN. — De ce mariage :

V. Liévin Damman, qui épousa Élisabeth VAN DER MOEREN, fille de Louis et de Catherine SERSANDERS. — Dont :

VI. Simon Damman, époux d'Élisabeth DE VAERNEWYCK, fille de Jean et de Catherine DE GRUUTERE. — De cette alliance vint :

VII. Jean Damman, qui épousa Jacquemine DE BAENST, fille de Roland et de Catherine UUTENHOVE. — Il acquit la seigneurie d'Oomberghe, en Brabant. — Ces époux eurent pour fils unique :

VIII. Jean Damman, dit *le Riche*, seigneur d'Oomberghe, échevin de Gand en 1508, 1516, 1521. Il mourut le 11 juillet 1543, étant veuf, depuis le 11 avril 1524, d'Outcomere DE LA KETHULLE, qu'il avait épousée en 1517. — Cette dame, née le 9 novembre 1499, était fille de Jean DE LA KETHULLE, seigneur d'Assche, de Volckeghem, de Haverie, d'Everstein, de Ryhove et de Noorthout, et de Marguerite DE LA PORTE. — De cette alliance vinrent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Marie Damman, laquelle mourut le 7 avril 1564, ayant été mariée : 1° à Liévin BORLUUT, seigneur de Boucle-St-Denis; et 2° à Jacques TRIEST, chevalier de Jérusalem, mort le 1 août 1560, et enterré dans l'église cathédrale de St-Bavon à Gand, avec cette épitaphe :

D. O. M.
Hier licht begraven
Edelen en weerde Heer
M'her JACQUES TRIEST,
Rudder van den Heylighen Lande,
Fs M'her Clays, Rudder,
die overl. den 1 *dagh van Ougste* 1560.
Ende
Joncv. MARIA DAMMAN,

(1) Notez que la *Suite du Suppl. au Nob. des Pays-Bas* nomme le mari de Judith BETTE Mathieu DAMMAN, et non Simon.

Fe Jans, syne geselnede,
te vooren weduwe van
Joncheere LIEVEN BORLUUT,
Heere van Sint-Denys, etc.
Overl. den 7 April 1561.

Quartiers : *Triest.* *Damman.*
van der Hoyen. *Baenst.*
Meetkercke. *la Kethulle.*
van der Camere. *la Perte.*

IX. Jean Damman, seigneur d'Oomberghe, Warnoise (ou Warnoyze), Burchgracht et Vromenhove, échevin de Gand en 1550, 1552, 1554, 1557, 1561, 1565, etc., mourut le 5 juillet 1581. — Il avait épousé : 1° Isabeau DE BAENST, laquelle mourut sans postérité, fille d'Antoine et de Barbe DE WAELE, dame d'Axpoele et de Hansbeke; 2° Jeanne DE ou VAN WAELEBROECK, dame de Houthaghe, décédée le 24 novembre 1605, fille de Jean, seigneur dudit lieu, et d'Élisabeth ou Isabeau BLOCK ou SBLOCX. — Du second mariage sortirent, entr'autres :

1° Charles Damman, qui suit.

2° Anne-Isabelle Damman, morte le 3 septembre 1638, et enterrée à Malderen avec François LE COCQ, seigneur de Wulverghem, de Groenhoven, de Waerde, mort le 9 juin 1602.

3° Pétronille Damman, morte le 23 mai 1642, ayant été mariée, le 17 février 1599, à Josse DE SCHIETERE, seigneur de Malstapel, mort le 6 août 1624. — Ils furent enterrés à Peteghem lez-Deynze.

Et 4° Ferdinand Damman, seigneur d'Oomberghe, mort sans postérité en 1602, et enterré à Malderen.

X. Charles Damman, seigneur d'Oomberghe, de Bus, Bavinckhove, Warnoyze, Burchgracht et Vromenhove, épousa, par contrat du 15 octobre 1603, Florence DE CAMBRY, dite DE VELAINE, morte à Groenhoven, de la peste, en juin 1602, fille d'Antoine DE CAMBRY et d'Anne DE CAMBRY. — Elle était dame de Bus et de Vlaine ou Velaine. — Du dit mariage vinrent :

1° Gaspard Damman, qui suit.

2° Gilles-François Damman, seigneur de Warnoyze, qui forma la *Branche des vicomtes d'Hérines,* mentionnée ci-après.

3° Charles Damman, seigneur d'Hemelveerdegem, échevin de Gand en 1679 et 1681, marié à Marguerite COECKE, fille de Jean, conseiller au conseil de Flandres, et d'Amelberge DE ZAMAN, dont il eut trois filles, savoir :

A. Gertrude Damman, dame d'Hemelveerdeghem, mariée à Jacques DE LALAING, vicomte d'Audenarde, seigneur de Sandtberghe, dont elle n'eut point d'enfants.

B. Jeanne-Françoise Damman, dame d'Hemelveerdegem, après sa sœur, alliée, le 11 janvier 1681, à Ferdinand-Alphonse DE GRASS, baron de Nokeren.

Et *C.* Marguerite-Angeline Damman d'Oomberghe-d'Hemelveerdeghem, qui vivait sans alliance le 15 mai 1691.

Et 4° Anne-Florence Damman, femme de Louis DE VALDEZ, baron de Herdersem, seign^r de Tresneau, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, capitaine d'une compagnie de chevau-cuirassiers.

XI. Gaspard Damman, seigneur d'Oomberghe, de St-Lievens-Essche, de Velaine, Bus, Burchgracht, Vromenhove, Cercouteren et Monnaux, obtint l'érection en *Vicomté* de sa terre et seigneurie D'OOMBERGHE, par lettres du roi Philippe IV du 17 janvier 1645, enregistrées à Lille. — Il avait épousé, par contrat du 22 novembre 1636, Jeanne-Philippote LANCHALS, née le 25 février 1616, morte le 16 juillet 1659, fille aînée de Philippe LANCHALS, chevalier, seigneur d'Olsene, de Denterghem, de Gotthem, de Straeten, de la Potterie et de Ghelubroeck; et de Florence DE GRUUTERE, dame d'Exaerde, de Swavenaerde et d'Oesselghem. — De cette alliance naquirent :

1° Charles-Jean Damman, vicomte d'Oomberghe, seigneur de St-Lievens-Essche, de Velaine, etc., mort sans enfants le 18 juin 1721, ayant été marié, en 1713, à Anne-Louise-Françoise DE NASSAU-SIEGEN, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée, après le décès de son mari, et morte sa veuve le 16 août 1728. — Elle était fille de Jean-François-Désiré prince DE NASSAU-SIEGEN, chevalier de la toison d'or, gouverneur de la Gueldre espagnole, mort le 17 décembre 1699; et d'Isabelle-Claire-Eugénie DE PUGET-DE LA SERRE, sa troisième femme, morte le 19 octobre 1714, à 63 ans.

Et 2° Anne-Maximilienne Damman, laquelle fut mariée, par contrat du 14 janvier 1667, à Marc-Antoine DE PREUD'HOMME-D'HAILLY, baron de Poucques, vicomte de Nieuport, seigneur de Neufville, la Carnoye, Langlé, Cocquignies et autres lieux, mort à Gand le 5 novembre 1699. — Elle fut mère, entr'autres, de Charles-François comte DE PREUD'HOMME-D'HAILLY, baron de Poucques, qui hérita de son oncle Charles-Jean Damman, et mourut sans alliance le 31 août 1721, laissant pour héritier son frère puîné, Marc-Antoine-Albert DE PREUD'HOMME-D'HAILLY, vicomte de Nieuport, mort le 11 septembre 1722, dont il y eut postérité.

Vicomtes d'Hérines.

XI. Gilles-François Damman, seigneur de Warnoyze, second fils de Charles, seigneur d'Oomberghe, et de Florence DE CAMBRY, dite DE VELAINE, fut créé chevalier par lettres du 23 sept. 1642. — Il épousa : 1°, en 1634, Marie DE LANDAS, fille et héritière de Guillaume DE LANDAS, seigneur d'Annequin, du Breucq, etc., et d'Isabelle POLLET; — 2° Françoise DE BRACLE; — et 3°, en 1661, Cornélie VAN BORSSELEN-VAN DER HOOGE, fille de Philippe, seigneur van der Hooge et dans Cleverskercke, mort

le 5 mars 1662, et d'Hélène DE TURCHI-DE DOMBURG, sa 2e femme, morte le 10 janvier 1653. — Des 1re et 3e alliances naquirent :

(Du 1er Lit.)

1° Louis-Joseph, qui suit.

2° Charles-Ignace-Bertin Damman, chanoine de la cathédrale de Tournay.

3° Marie-Caroline Damman, mariée : 1° à Nicolas-François BERNARD, créé premier baron de Taintignies, — et 2° à Jacques DE MAULDE, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de St-Lazare, seigneur de Condette.

4° Isabelle-Michelle Damman, qui s'allia avec Josse-Alexandre LE PRINCE, chevalier, seignr de Courcelettes, Bourgies et Laponte, mort le 20 mars 1702, fils de Guillaume-Charles LE PRINCE, seigneur de Dour, Banler, d'Eschange, de Gentisart, etc., et d'Anne-Valentine DE BACHELER, sa 2e femme.

(Du 3e Lit.)

Et 5° Augustin-Wolfart Damman-de Warnoyze, doyen de l'église de Notre-Dame à Courtray, puis chanoine de la cathédrale de Tournay.

XII. Louis-Joseph Damman, vicomte d'Hérines, seigneur d'Annequin, grand-bailli de Tournay et du Tournaysis, épousa Jacqueline-Françoise VAN BORSSELEN-VAN DER HOOGE, sœur cadette de sa belle-mère. — De ce mariage vinrent :

1° Antoine-Louis qui suit.

2° Augustin-Ignace, chanoine de la cathédrale de Tournay.

3° Marie-Madeleine-Caroline Damman, mariée, en 1res noces, à Philippe-Louis DE HAYNIN, marquis de Querenaing, — et, en 2es noces, à Octave-Eugène DE NÉDONCHEL, baron de Bouvignies et de Ravensberghe, dont elle fut la 2e femme, étant veuf de Marie-Claire-Florence DE CROIX-D'HEUCHIN. Elle eut de son premier mari pour fille unique et héritière Thérèse-Louise-Antoinette DE HAYNIN, laquelle fut mariée à Octave-Alexandre DE NÉDONCHEL, chevalier, marquis de Nédonchel et de Ravensberghe, fils aîné d'Octave-Eugène et de Marie-Claire-Florence DE CROIX-D'HEUCHIN, mentionnés ci-dessus.

Et 4° Marie-Antoinette-Louise Damman, qui a épousé N.... CLÉMENT-DE St-GERMAIN.

XIII. Antoine-Louis Damman, vicomte d'Hérines, grand-prévôt de Tournay, mort le 21 octobre 1715, avait été marié, le 5 avril 1705, à Rose-Françoise-Hyacinthe DE LA HAYE, remariée depuis à Robert-François D'ESCLAIBES, comte d'Hust et du St-Empire, — et fille de Charles DE LA HAYE, créé premier comte de Hesecque, seignr d'Esquedecque, de Radinghem, etc., député à la cour de France pour le corps de la noblesse des états d'Artois, en 1660 et 1661, — et de Marguerite DE ROBLES-D'ANNAPES — De cette alliance naquit :

XIV. Philippe-Joseph Damman, vicomte d'Hérines, doyen de l'église cathédrale et vicaire-général de l'évêché de Tournay. Il était le dernier de son nom en 1779. — Il avait eu un frère, N.... Damman, vicomte d'Hérines.

Armes : *d'argent à la tour de gueules sur deux marches de même; — cimier : un bouc de même, accorné d'argent issant d'une couronne d'or, au lieu de bourlet. — Aliis cimier : un bœuf issant d'hermines, accorné d'or* (Fig. 751).

(*Nob.*, pp. 271 et 285; *Suite du Suppl.*, 1650-1661, p. 81; *Vrai Suppl.*, p. 136; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 102; *Mélang. de Généal.*, p. 89.)

DAMMAN.

I. Baudouin Damman épousa Marguerite VAN DER HAGHEN, et en eut :

II. Vincent Damman, marié à Jeanne DE SCHOONHOVE, fille de Jean. Dont :

III. Jean Damman, lequel épousa Marguerite GOETGEBUER, fille de Guillaume et d'Isabeau VAN THOLEN. — De cette alliance vint :

IV. Guillaume Damman (portait écartelé avec Goetgebuer), bourgmestre de Grandmont, mort en 1639, ayant épousé Pétronille VAN DEN EECHOUTE, fille de Gilles, mort le 11 juin 1607, et de Christopheline VAN DE PLASSCHE, morte le 5 mai 1609, et enterrés aux Dominicains à Gand. — Leurs enfants furent :

1° Wratislas-Eusèbe, ou Fleutrilaert, dont l'article suit.

Et 2° Anne Damman, épouse de Josse DE HEMBIESE, seigneur d'Ogierlande, Grysperre, etc.

V. Wratislas-Eusèbe, ou Fleutrilaert, Damman, seigneur de Laetgoet, bourgmestre de Grandmont, épousa Marie-Adrienne LE BOITEULX, fille de Corneille, bourgmestre d'Alost, et de Marie GÉRARDI, et en eut :

VI. Corneille Damman, bourgmestre de Grandmont, marié à Marie-Florence DE MONTGRIFFON, fille de Jean-François et de Marie-Florence DE PLERNE. Leurs enfants furent :

1° Thérèse Damman, épouse de Gilles DE PARTZ, seigneur de Bussertain, qu'elle rendit père de Jean-Paul DE PARTZ, vicomte de Beaulieu, seign^{r} de Bussertain, Pumbecke, Langacker, Wolfshagen, Vlesenbeke, etc., allié à Marguerite marquise DE VENISCH, d'Athone, et de la ville et franchise de Viane, sa veuve en 1760, fille de Jean-Jacques, lieutenant-maréchal-de-camp, gouverneur de Courtray, créé marquis le 17 sept. 1735.

Et 2° Marie-Anne Damman, morte le 10 août 1719, ayant été mariée à François DE GHENDT, seigneur de Terdonck, bourgmestre de Grandmont.

Armes : *de sinople à la tour ouverte d'argent, couverte d'une toiture pointue de même* (Fig. 752).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 87.)

DANDELEU.

Jean-Baptiste Dandeleu, bailli de Lillers et de St-Venant, et commissaire ordinaire des montres des gens de guerre, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 21 novembre 1629. — Ses armes étaient : *de sable au chevron d'argent, accompagné de* 3 *dents de loup, coupées de même et teintes de gueules sur les coupures,* 2 *en chef adossées,* 1 *en pointe contournée.* Cimier : *un loup issant de sable, armé et lampassé de gueules, entre un vol à l'antique, dont une partie, à dextre, est d'argent, et l'autre, à sénestre, de sable* (Fig. 753).

(*Nob.*, p. 240; *Vrai Suppl*, p. 108; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 85; *Mélange de Généal.*, p. 78.)

DANEAU.

Ignace-Dieudonné Daneau, seigneur de Timogies, fut anobli avec confirmation de noblesse, pour autant que besoin serait, et concession d'une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 28 juillet 1756.

Armes : *d'azur au chevron, accompagné de* 3 *annelets, le tout d'or* (Fig. 754).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 284; *État armorial*, p. 11.)

DANEELS.

Jean-Baptiste Daneels épousa Catherine Antonis, dont il eut :

Corneille Daneels, qui épousa Adrienne de Candriesschie. De cette alliance vint :

Jean-Baptiste Daneels, chevalier, seigneur d'Attenrode et de Wevere, conseiller du conseil privé des Pays-Bas, créé baron d'Attenrode ou Aetrode (en Brabant), par lettres du roi Philippe IV du 15 mars 1658 (Voyez Attenrode, *seigneurie*). — Il mourut le 20 octobre 1659, ayant épousé Philippine-Christine de Hovyne, dont il était veuf depuis le 14 avril 1646. — De ce mariage vinrent :

1° Philippe, qui suit.

Et 2° Jean-Baptiste Daneels, seigneur de Corbeeck-over-Loo, en Brabant, lequel fut créé baron de ce lieu, par lettres du 20 juillet 1671.

Philippe Daneels, chevalier, baron d'Attenrode, seigneur de Wevere, Houthem, etc., écoutète de Malines, mourut le 23 novembre 1660, ayant été allié à Éléonore-Marie Oem-van Wyngaerden, veuve de Jacques de Bruxelles, vicomte de Dormaele. — Leurs enfants furent :

1° Jean-Baptiste Daneels, mort en bas-âge.

Et 2° Jean-Ferdinand Daneels, baron d'Attenrode, qui se retira aux carmes déchaussés à Nethene, où il mourut sans alliance (Voir l'article de Cordes, *famille*).

(*Nob.*, pp. 551 et 456.)

LE DANNOIS ou DANOIS.

I. Jean le Danois, chevalier, seigneur du Bassinet, vivait dans le XIVe siècle avec Jeanne de Rocourt, sa femme. De ce mariage vint :

II. Gérard le Danois, qui épousa Marguerite de Beaufort, dame de Besny et de Sery, laquelle le rendit père de :

III. Hugues le Danois, Ier du nom, seigneur de Joffreville ou Geoffreville et Sery, époux de Marie DE SAINZELLES. Leur fils Hugues suit.

IV. Hugues le Danois, IIe du nom, seigneur de Joffreville, Sery, Besgny ou Begnyes, gouverneur de Rumigny, Yrson et Aubenton, mort en 1559, avait épousé, en 2es noces, Joachime DE MIREMONT, de laquelle il avait eu :

1° Charles, qui suit.

Et 2° Philippe le Danois, chevalier, seigneur de Sery, lequel épousa Ylaine DE CONDÉ, fille de Charles, vicomte de Ronchères, et de Marie DE BÉTHUNE. — De ce mariage vint :

Charles le Danois, vicomte de Ronchère, seigneur de Mont-Saint-Père, colonel d'un régiment de cavalerie au service de l'empereur, allié à Marguerite, fille de Théodore comte DE LENONCOURT et de l'empire, conseiller d'état, gentilhomme de Henri duc de Lorraine, et de Marguerite DE HÉRAUCOURT, par laquelle il fut père des deux filles qui suivent :

1° Anne-Catherine le Danois, vicomtesse de Ronchères, etc., fut mariée, le 17 février 1618, à François LE DANOIS, seigneur de Joffreville, gouverneur de Rocroi, fils de Philibert et de Louise DE ROHAN.

Et 2° Claudine le Danois, dame de Mont-Saint-Père, femme d'Antoine DE STAINVILLE, seigneur de Couvonges, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Casal et commandant en Catalogne.

V. Charles le Danois, seigneur de Joffreville, Novion, Hever et Sery, gouverneur de Porcien, gentilhomme de la chambre de Charles duc de Lorraine, épousa, par contrat du 25 septembre 1550, Jeanne DE ROLLIN, dame de Duifant, Robersat, Raismes, Joffreville, etc., grande maréchale et première vicomtesse du pays et comté de Hainaut, laquelle portait pour armes : *d'azur à 3 clefs d'or, écartelé de Bourbon-Montpensier* (Fig. 755). — Elle était fille de François, seigneur de Beaucamp, et de Louise DE MATIN, ou MALIN, et petite-fille de Guillaume DE ROLLIN, seigneur du dit lieu, et d'Anne DE LEOIS, dame de Braignie. — De cette alliance vinrent :

1° Philibert, qui suit.

Et 2° Jean le Danois, rapporté après la postérité de son frère.

VI. Philibert le Danois, seigneur de Joffroville ou Joffreville et de Ronchères, gouverneur de Mézières, puis des ville et citadelle de Rocroi en 1597, épousa, l'an 1591, Louise DE ROHAN, fille de Nicolas, baron de Nantevil, et de Jacqueline DE PROISSI, et en eut François, qui suit :

VII. François le Danois, seigneur de Joffreville, gouverneur de Rocroi, épousa, par contrat du 17 février 1618, sa cousine, issue de germain, Anne-Catherine LE DANOIS, vicomtesse de Ronchères, fille de Charles et de

Marguerite DE LENONCOURT, dont il a été parlé ci-devant. — De ce mariage vint :

VIII. Philibert le Danois, marquis de Joffreville, vicomte de Ronchères, qui épousa, par contrat du 17 octobre 1652, Antoinette D'ORJAULT (D'ORJO), fille de François, seigneur de Hauteville, et de Catherine D'ESTOURMEL. — Leurs enfants furent :

1° Catherine-Françoise le Danois, alliée à Jean-Philippe LE DANOIS comte de Cernay, baron de Novion, etc.

2° François le Danois, marquis de Joffreville, etc., fait lieutenant-général des armées du roi de France le 20 octobre 1704, commandant de Namur et gouverneur de Bapaume, etc., mort sans postérité le 17 février 1721.

Et 3° Louis-Hubert, qui suit.

IX. Louis-Hubert le Danois, marquis de Joffreville, chevalier de St-Louis, mestre-de-camp de cavalerie, mort en 1748; — il avait épousé, par contrat du 18 mai 1724, Anne-Marie-Elisabeth LE BEGUE, comtesse de l'Empire, morte en 1747, fille de Joseph LE BEGUE, comte de l'Empire et de Germini, 1er ministre d'état de Lorraine, et de Jeanne-Françoise comtesse DE RENNEL. — De cette alliance naquit :

X. François-Joseph le Danois — fils unique — marquis de Joffreville, vicomte de Ronchères, seigneur de Novion, Seri, Proisi, Fussigny, Marchero-Maisnil, etc., époux, le 15 octobre 1754, de Marie-Françoise-Colette LE DANOIS-DE CERNAY, marquise de Boesies, baronne de Wiege, Fati, le Sourd, Autreppe et Effri, dame de Forest, pairesse de Cambresis et bannerette de Hainaut.

VI. Jean le Danois (fils puîné de Charles et de Jeanne DE ROLLIN), fut seigneur de Novion, Besny, St-Georges, Robersat et Raismes, grand-maréchal et premier vicomte héréditaire du Hainaut, gentilhomme de la chambre du roi de France, sous-lieutenant au gouvernement de Rocroi et capitaine-entretenu dans la même ville. — Il mourut en 1628, ayant épousé, le 17 juillet 1591, Françoise DE NEUFCHASTEL ou NEUFCHATEL, fille de Jean baron de Cernay, et de Marie DE BLOIS-DE TRESLONG (fille de Louis, seigneur de Treslong, etc., et de Charlotte DE HUMIÈRES), — petite-fille de Sébastien DE NEUFCHATEL, seigneur de Cernay, chevalier de l'ordre de France, et de Catherine D'ANGEST. — Du dit mariage vinrent :

1° Charles, qui suit.

Et 2° Jeanne le Danois, laquelle mourut chanoinesse à Denain en 1641. — Ses quartiers étaient :

le Danois.	*Neufchastel.*
Miremont.	*Hangest.*
Rollin.	*de Blois.*
de Matin.	*Humières.*

VII. Charles le Danois, baron de Cernay et de Novion ou Nouvion, seigneur de Prony, Beauveau, Begny, Ivoi, Dynast, Raismes, Robersat, etc., grand-maréchal et premier vicomte de Hainaut, épousa Marie-Philippine DE NOYELLE, dame du palais de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, et fille de Florent DE NOYELLE, comte de Marle, baron de Rossignol, grand-bailli de Hainaut, et de Françoise DE NOYELLE, comtesse de Croix, dame d'honneur de la même infante. — Leurs enfants furent :

1° Charles-Albert le Danois.

2° Jean-Philippe, qui suit.

Et 3° Marie-Thérèse-Hyacinthe le Danois, mariée avec Jean-François DE ROISIN, 1686, marquis de Roisin, de Forest, Parcq, Bourchapon, Warlonnois, etc.

VIII. Jean-Philippe le Danois, comte de Cernay, baron de Novion, épousa, en 1673, Catherine-Françoise LE DANOIS, sa cousine, fille de Philibert, marquis de Joffreville, et d'Antoinette D'ORJO. — De cette alliance naquirent :

1° Charles-Joseph, qui suit.

2° François-Louis, appelé le comte de Danois, lieutenant-général des armées du roi le 20 février 1743, et gouverneur de Condé en 1744.

3° Marie-Claude, ou Marie-Claire le Danois, reçue chanoinesse de Maubeuge, laquelle fut mariée, en 1712, avec Philippe D'ESTAING, comte de Saillant, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Metz, pays Messin et Verdunois.

Et 4° Marie-Monique le Danois, chanoinesse à Mons, alliée à Théodore-Henri comte DE MORAVISKI et de l'empire, général d'infanterie au service de l'empereur Charles VII. Les quartiers des dits enfants sont :

le Danois.	*le Danois.*
Neufchâtel.	*le Danois.*
Noyelles.	*d'Orjo.*
Noyelles.	*Estourmel.*

REMARQUE. — Voici comment les *Fragments généalogiques*, t. I, p. 31, établissent les enfants de Jean-Philippe le Danois et de Catherine-Françoise le Danois : — « 1° Marie-Claire, aliis Marie-Claude le Dannoy, reçue chanoinesse de Maubeuge le 14 mai 1685, épouse d'Erasme-Charles-Antoine DE LIEDEKERCKE, baron d'Acre; — 2° Marie-Hyacinthe le Dannoy, aussi reçue chanoinesse à Maubeuge le 12 janvier 1688, mariée à ..... baron DE ALLEMAN; — et 3° encore une fille, mariée au comte DE SALLANT. »

IX. Charles-Joseph le Danois, comte de Cernay, commandant des chevau-légers de Berry et maréchal-de-camp, mort en 1734. — Il avait épousé, dès l'an 1705, Marie-Gillette D'ESTOURMEL, fille de Louis marquis D'ESTOURMEL, baron de Cappi, seigneur de Susanne, Frise, Templeux-le-Fossé, Guicen-

court, Liba, Marquaix, etc.; et de Marie-Aymée DE HAUTEFORT. — De cette alliance vint :

X. François-Marie le Danois, marquis de Cernay, seigneur de Raismes, grand-maréchal héréditaire de Hainaut, commandant de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-général des armées du roi en 1749. — Il épousa, en 1729, Jeanne-Françoise-Henriette DE LA PIERRE, morte le 2 mars 1756, fille de Henri-Théodore, marquis de Bousies, pair de Cambresis, banneret du Hainaut, et de Marie-Angeline DE GRAFS, dame de Hemelveerdeghem, morte le 9 mai 1752. — De ce mariage vint :

XI. Marie-Françoise-Colette le Danois, née en 1739, fille unique, marquise de Bousies, etc., mariée, en 1es noces, le 15 octobre 1754, avec son cousin François-Joseph LE DANOIS, marquis de Joffreville, — et, en 2es noces, l'an 1760, avec N.... DE CHATENET, comte de Puysegur, colonel du régiment de Normandie en 1762. — Les huit quartiers de la dite dame sont :

le Danois.	*de la Pierre.*
le Danois.	*Gorey.*
Estourmel.	*de Grafs.*
Hautefort.	*Damman.*

Et ceux de son premier mari :

le Danois.	*le Begue.*
le Danois.	. . . . .
d'Orjo.	*Rennel.*
Estourmel.	. . . . .

Armes : *d'azur à la croix alesée d'argent, fleurdelisée d'or* (Fig. 756).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 33, et t. V, p. 76.)

DASSA.

Ferdinand Dassa épousa Barbe DE ROCKOX, de laquelle il eut Jacques Dassa, premier bourgmestre d'Anvers en 1596, 1597, 1600, 1601, 1604, 1610, 1613 et 1614, armé chevalier par l'archiduc Albert le 12 décembre 1599.

Armes : *d'azur au dextrochère vêtu d'argent, mouvant du flanc sénestre de l'écu, tenant de la main de carnation trois épis de blé d'or.* Cimier : *les trois épis de l'écu entre un vol d'azur à dextre, et d'argent à sénestre* (Fig. 757).

(*Nob.*, p. 119; *Vrai Suppl.*, p. 66; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 52; *Mélang. de Généal.*, p. 45.)

DE DECKERE.

Pierre-Paschase de Deckere, seigneur de Monteléone, Milleghem et en Ranst, fut créé chevalier par lettres du 12 décembre 1664, et mourut le 1 avril 1667, à 82 ans. Il avait épousé Cornélie-Marie HOUTAPPEL, décédée le 17 déc. 1662, laquelle

le rendit père de Pierre-Paschase de Deckere, écuyer, seigneur de Monteléone, Sevenbergen et en Ranst, créé chevalier avec obtention de deux lévriers blancs accolés d'or pour supports, par lettres du roi Charles II du 11 août 1671.

Armes : *d'argent au cerf élancé au naturel; au chef d'azur chargé de deux croissants d'argent* (Fig. 758).

(*Nob.*, pp. 452 et 456.)

DEFFONSECA.

Marc Deffonseca, conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas autrichiens, obtint, en considération de ses services, le titre de *Baron de son nom*, pour lui et ses descendants mâles et femelles, applicable sur telle terre ou seigneurie qu'ils auraient dans les Pays-Bas, sous la dénomination de S. M. I. et C., par lettres de l'empereur Charles VI du 1 novembre 1713. — Par autres lettres du 24 décembre 1731, il obtint du dit empereur la permission de se qualifier comte, et d'appliquer ce titre sur telle terre que bon lui semblerait.

Armes : *d'or à 5 étoiles à 6 rais de gueules, posées en sautoir. — L'écu timbré d'une couronne de baron, et supporté par deux griffons d'or, armés et lampassés de gueules, par concession du dit jour* 1 *novembre* 1713 (Fig. 759).

(*Nob.*, pp. 659 et 734.)

DEKEMA.

Hector Dekema fut créé chevalier par lettres du roi Philippe II du 7 nov. 1582. Il portait pour armes : *parti, d'or et de gueules, l'or chargé d'une demi-aigle éployée de sable, mouvante du parti; et le gueules de deux fleurs-de-lis d'argent rangées en pal* (Fig. 760).

(*Nob.*, p. 71.)

DELFOSSE.

Nicolas Delfosse, seigneur de la Locquerie et d'Épières, obtint de l'empereur Charles VI, par lettres du 20 novembre 1720, des supports avec bannières et le titre de baron de Delfosse et d'Épières, avec faculté d'appliquer ces titres et dénominations sur quelque terre ou seigneurie dans les Pays-Bas, sous la domination de S. M. I. et C. (1).

Armes : *d'azur à la fasce d'or, chargée de* 3 *roses de gueules et accompagnée en pointe d'une fleur d'aubépine d'argent* (Fig. 761).

(*Nob.*, p. 685.)

VAN DELFT.

Jean-Baptiste-Joseph van Delft, domicilié à Anvers, fut anobli et obtint une

(1) Le dit Nicolas Delfosse était aussi pensionnaire des états du Tournaisis. — Il naquit à Tournay en 1638, et y mourut en 1743, étant veuf, depuis le 28 juin 1736, de Marie-Françoise DE CAYART, dont il avait eu quatre fils et deux filles.

couronne d'or au lieu de bourlet, par lettres du 4 septembre 1762 (1). Ses armes étaient : *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée en chef de deux macles de même* (Fig. 762).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 506.)

DELIOT.

Hubert Deliot, seigneur de Cerfontaine, capitaine d'une compagnie bourgeoise de la ville de Lille, fut anobli par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 1 octobre 1615, entérinées en la chambre des comptes à Lille, le 3 novembre suivant.

Armes : *d'azur à deux haches adossées d'argent, emmanchées d'or* (Fig. 763).

(*Nob*, p. 168; *Vrai Suppl.*, p. 85; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 67; *Mélang. de généal.*, p. 60.)

DELVAEL, DU VAEL, DILVAEL OU DE LE VAEL.

I. Jean du Vael, natif de Valenciennes, vint s'établir à Audenarde, où il épousa Alisone Elias, dite Haddeghem ou Huddeghem. Il fut reçu bourgeois d'Audenarde le 26 avril 1480, après Pâques, et mourut vers l'an 1481, selon l'ancien registre de la bourgeoisie de la ville d'Audenarde, f° 167, et selon plusieurs états de biens. — Du dit mariage vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° Michel, rapporté après la postérité de son frère.

3° Louis de le Vael, qui eut deux femmes dont nous ignorons le nom; la seconde mourut sans postérité, et la première lui donna une fille, Catherine de le Vael, mariée, en premières noces, avec Gilles Bloyaert, et, en secondes noces, avec George de Curte, — et trois fils : Pierre, Jean et Jacques de le Vael, morts jeunes.

Et 4° Gilles de le Vael, qui épousa Isabelle N.... et en eut : Jean, mort innocent; Adrien, mort sans alliance, et Isabelle de le Vael, mariée à Jean Baert.

Remarque. — Le susdit Jean de Vael, époux d'Alisone Elias d'Huddeghem, laissa aussi un fils bâtard, nommé Adrien Dilvael, lequel fut frère cellite à Bruges.

II. Jean Dilvael, épousa Marguerite de Wulf, fille de Jean et de N... Blanstein. Il devint aussi bourgeois d'Audenarde, le 26 avril 1480, par achat, à cause

(1) Ce Jean-Baptiste-Joseph van Delft était lieutenant-fauconnier aux sept quartiers et district d'Anvers, par commission du lieutenant-fauconnier Gilles-Laurent de Prorive. — Il naquit à Anvers en 1709 et y mourut en 1777, étant veuf, depuis 1761, de Jeanne-Marie de Coninck. — Leur petit-fils Joseph-Gaspard van Delft, grand-aumônier de la ville d'Anvers en 1864, mourut en 1865 à Beirendrecht, ayant eu, entr'autres enfants, de son épouse Marie-Anne Lunden-de Lachenen : 1° Joseph-Louis van Delft, commandant de la garde civique à cheval de Bruxelles, mort en 1855; — 2° Louis-Marie van Delft, colonel de la garde-civique d'Eeckeren, mort bourgmestre de la commune de Beirendrecht en 1848; — 3° Charles-Joseph van Delft, qui épousa à Bruxelles, en 1851, Florence-Joséphine Huet de Larchamps; — et 4° Auguste-Marie van Delft, bourgmestre de la commune de Beirendrecht.

qu'il était majeur lorsque son père acheta la bourgeoisie; — mais ses frères Michel et Louis furent bourgeois parce qu'ils étaient mineurs. — Il mourut le 13 janvier 1544, et sa femme le 4 août 1557; — ils gisent dans l'église paroissiale d'Audenarde, devant l'autel de St-Antoine. — Leurs enfants furent :

1° Silvestre Dilvael, lequel testa le 5 août 1578, ayant épousé, par contrat du 14 janvier 1546, Anne VAN COYE, fille de Jean et de Marie LE SAIGE. — Il laissa un fils bâtard, nommé Charles Dilvael, religieux à Elseghem, et eut de son dit mariage :

A. Antoine Dilvael, mort de la contagion le 21 août 1585, ayant épousé, par contrat du 30 avril 1571, Jeanne VAN DEN HEEDE, fille de Guillaume et de Jeanne VAN DER HEYDEN, dont Anne Dilvael, épouse d'Antoine VAN DER VARENT, seigneur de Terwalle.

B. Silvestre Dilvael, mort jeune.

Et *C.* Antoine Dilvael, mort sans alliance.

2° Jacques Dilvael, époux d'Anne POISONS ou POCHON, fille de Jean, par laquelle il fut père de :

a. Adrien Dilvael, qui épousa Anne VAN DEN BOSSCHE, et en eut : Adrien, François et Jean Dilvael, morts jeunes.

b. Jeanne Dilvael, épouse de Jacques STALINS.

c. Jacques Dilvael, seign^r^ de S'Gravendriessche, lequel épousa : 1° Jeanne DE WULF, fille d'Antoine, morte le 10 août 1580; et 2° Arnoldine WYNGAERT, fille d'Arnould, morte sans postérité. — Du 1er mariage naquirent : 1° Antoine Dilvael, allié à N.... DU PONT, sans postérité; — 2° Jacques Dilvael, chanoine et doyen de Ste-Pharaïlde à Gand, mort en 1645; — 3° Michel Dilvael, innocent; — et 4° Guillaume Dilvael, dont nous ignorons l'alliance et la postérité.

d. Marie Dilvael, alliée à Guillaume VAN DEN BOSSCHE, morte sans enfants.

e. Anne Dilvael, épouse de Josse SCHAUWVLIEGER, fils de Jean.

f. Claire Dilvael, femme de Gilles TIBAUT, sans postérité.

g. Marguerite Dilvael, religieuse.

Et *h.* Jean Dilvael, époux de Marie DE BEAUVOORDE, de laquelle il eut Marie Dilvael, alliée à Nicolas VAN HULLENBUSSCHE, procureur au conseil de Flandres.

3° Jean Dilvael, prêtre, lequel mourut après Pâques en 1562, et gît en l'église de St-Jacques à Louvain, où il fonda une bourse de sept livres de gros par an pour un étudiant. Il eut de Jossine HOENS, fille de Gilles, un fils nommé Jean, qu'il bénéficia par acte du 8 octobre 1562.

4° Marguerite Dilvael, épouse d'Antoine VAN COYE.

5° Jeanne Dilvael, alliée à Jacques DE BEAUMES.

6° Vastard Dilvael, prêtre.

7° Françoise Dilvael, mariée : 1° à Jean DE RUDDER, fils de Jean; et 2° à Pierre VAN DER BEKEN, sans postérité.

8° Jossine Dilvael.

9° Isabelle Dilvael, laquelle épousa, en 1es noces, Jean DE BEAUMES, fils de Godefroid, et en 2es noces, par contrat du .... octobre 1558, Jean DE COOMAN, sans postérité.

10° Georges Dilvael, mort sans enfants.

11° Michel Dilvael, mort aussi sans postérité.

12° Catherine Dilvael, alliée à Jean DE LA OUTRE, de Tournai.

13° Adrien, dont l'article suit.

14° Marguerite Dilvael, morte jeune.

15° Michel Dilvael, deuxième, innocent.

Et 16° Encore un autre Jean Dilvael.

REMARQUE. — Quelques-uns ont donné au susdit Jean Dilvael, époux de Marguerite DE WULF, un fils Jean Dilvael, époux de N.... VAN QUICKELBERGHE, sœur de Michel, qu'ils font père et mère de ce Jean marié avec Marguerite DE WULF, ce qui est une erreur; mais il se pourrait que celui-ci eut épousé N.... VAN QUICKELBERGHE, en premières noces.

III. Adrien Delvael (13e enfant de Jean et de Marguerite DE WULF) épousa Agnès DE RUDDER, fille de Pierre, morte en 1585, et en eut les quatre enfants qui suivent :

1° Jacques. Son article suit.

2° Messire Adrien Delvael.

3° Pierre Delvael, mort le 23 octobre 1625, ayant épousé Isabelle STALINS, fille de Jacques et de Jossine DE KETELBOETERE, fille de Josse KETELBOETERE et de Barbe DELVAEL, laquelle mourut le 11 février 1613. Dont :

François Delvael, allié à Isabelle BAERT, fille de Jean et de Jeanne DELVAEL.

Et 4° Anne Delvael, épouse de Georges STALINS. — Dont Arnould STALINS.

IV. Jacques Delvael épousa Jossine STALINS, fille d'Arnould. — De cette alliance vinrent :

1° Adrien, qui suit.

Et 2° Pierre Delvael, allié à Jeanne s'Vos, morte le 14 décembre 1666, et enterrée aux Dominicains à Gand.

V. Adrien Delvael épousa Isabelle VAN DEN BROUCKE, fille de Jacques et de Jacqueline VAN PLANCKEN, et en eut les cinq enfants qui suivent :

1° Anne Delvael, morte le 29 mars 1682, ayant épousé Charles VAN SPIERE, seigneur de Mooreghem, etc., avec lequel elle gît à Mooreghem.

2° Jacques Delvael, mort sans alliance.

3° Adrien Delvael, capucin.

4° Marie-Jeanne Delvael, religieuse.

Et 5° Isabeau Delvael, aussi religieuse avec sa sœur Marie-Jeanne à Ste-Agnès, à Gand.

II. Michel Delvael (fils puîné de Jean du Vael et d'Alisone Elias, dite d'Hubbeghem), mourut le 12 juin 1509, ayant épousé Isabelle Wytspaen, fille de Gilles, et d'Avezoete van der Beken. Leur état de biens est passé par devant les chefs tuteurs de Pamele, le 16 octobre 1503. Quatre enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Jean, qui suit.

2° Jossine Delvael, religieuse à Maeghdendael.

3° Barbe Delvael, alliée à Josse de Ketelboetere, avec lequel elle gît dans l'église de Pamele.

Et 4° François Delvael, prêtre, mort en 1556, et enterré dans l'église de St-Pierre à Louvain.

III. Jean Delvael épousa Marie van der Schelden, fille de Georges et de Claire Stalins, Il mourut le 19 janvier 1570, — elle le 10 décembre 1543. — Ils eurent pour enfants :

1° Claire Delvael, alliée à Jean Steurbaut, fils de Pierre (On trouve une Claire Delvael, fille de Jean, d'Audenarde, morte en 1618, épouse du Simon de Neuf, d'Anvers, mort en 1621, âgé de 81 ans).

2° Pétrine Delvael, religieuse à Maeghdendael.

3° Gilles Delvael, mort le 3 septembre 1580, ayant épousé Marguerite Heyse, fille de Rasse, morte le 15 décembre 1569, par laquelle il fut père de :

A. Jean Delvael, tué par malheur au marché d'Audenarde le jour du jeudi gras 1566.

B. Françoise Delvael, épouse de Gilles van der Woestyne, sans postérité.

C. Anne Delvael, alliée à Pierre Henninck, fils de Pierre.

D. Marie Delvael, morte le 15 février 1583, femme de Jacques Voet, décédé le 7 mars 1582.

Et *E.* Jeanne Delvael, épouse de Jean Baert, fils d'Adrien.

4° Jean Delvael, chanoine à Utrecht, mort le 16 mars 1610.

5° Guillaume Delvael, chanoine de St-Bavon à Gand, mort le 17 août 1605.

6° Michel, dont l'article suit.

Et 7° Josse Delvael, prêtre.

IV. Michel Delvael, mourut le 4 novembre 1582, ayant épousé Jeanne Voets, fille de Jean, morte le 16 août 1616, âgée de 79 ans. De cette alliance vinrent :

1° François, qui suit.

Et 2° Guillaume Delvael, avocat au conseil de Flandres, mort le 16 mai 1602, ayant été marié avec Marie van Noordekercke, dite van Bekercke, morte au mois de juin 1602, sœur de Maximilien van Bekercke, décédé à La Haye l'an 1668, de laquelle il eut :

A. Jeanne Delvael, épouse de François Delvael, fils de Pierre.

B. Wilhelmine Delvael, alliée à Antoine VAN DEN BROECKE, receveur de la châtellenie d'Audenarde, fils de Jean.

Et *C.* Isabeau Delvael.

V. François Delvael, naquit le 3 janvier 1570. Il épousa, le 8 février 1591, Catherine VAN DEN BROECKE, fille de Jacques, et de Jacqueline VAN PLANCKEN, dite MAROTTE. Cinq enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1° Jean Delvael, prêtre.

2° Jacqueline, morte à marier.

3° Catherine, aussi morte sans alliance. — Ses biens, ainsi que ceux de sa sœur Jacqueline, furent partagés le 26 avril 1663.

4° François, dont l'article suit.

Et 5° Josse Delvael, prêtre, mort avant son père et sa mère.

VI. François Delvael, épousa Marie-Madeleine DE MEY, fille de Dominique, morte le 26 novembre 1657. — Leurs enfants furent :

1° François, mort sans alliance.

2° Louis, décédé sans alliance.

3° Dominique, aussi mort célibataire.

4° Catherine, décédée non mariée.

5° Jean-Louis, qui suit,

Et 6° Marie-Jeanne Delvael, religieuse.

VII. Jean-Louis Delvael, épousa Marie-Anne VAN DER MEERE, fille de Jean-Baptiste, morte le 20 septembre 1703. Huit enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Françoise-Colette Delvael, religieuse à Galilée, à Gand.

2° Marie-Jeanne Delvael, béguine.

3° Anne-Marie Delvael.

4° Maximilien-Guillaume Delvael, qui suit.

5° Marie-Dorothée Delvael, béguine à Gand, morte en 1761.

6° Aloïse-Thérèse Delvael, religieuse à l'hôpital Wenemaers à Gand.

7° Catherine Delvael, religieuse à Ste-Agnès.

Et 8° Claire-Caroline Delvael.

VIII. Maximilien-Guillaume Delvael, seigneur d'Abbeele, haut-échevin du pays de Dendermonde, mourut le 1 août 1750, ayant épousé Robertine-Scholastique VAN DER MEERE, fille d'Emmanuel, bourgmestre d'Audenarde, et de Marie-Pétronille BALLET. — Elle mourut le 31 août 1744, laissant les cinq enfants qui suivent :

1° Aloïsius-Robert Delvael, capitaine aux gardes wallonnes en Espagne, où il mourut le 11 mars 1762, ayant épousé N.... DE CALUART, décédée sans postérité.

2° Pierre-Augustin Delvael, haut-échevin du pays de Dendermonde.

3° Charles-Léopold Delvael.

4° Louise-Thérèse Delvael.

Et 5° Aldegonde-Caroline Delvael, religieuse de l'hôpital de Wenemaers à Gand.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 20.)

VAN DEN DENDERE.

Jacques van den Dendere, domicilié à Gand, fut anobli par lettres du 2 février 1702. — Il était fils d'Alexandre van den Dendere, avocat au conseil de Flandres, et de Livine VAN DER HEYDEN, dite DE LA BRUYÈRE.

Armes : *d'argent à la bande de gueules, chargée d'un brochet d'argent.* Cimier : *un cygne essorant au naturel* (Fig. 764).

(*Nob.*, p. 616.)

DENIS.

Jean Denis, archer de la garde du corps du duc Charles de Bourgogne, fut anobli par ce prince, par lettres de février 1475, enregistrées à Lille. — Ses armes étaient : *d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 765).

(*Nob.*, pp. 11; *Vrai Suppl.*, p. 9; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 6; *Mélang. de Généal.*, p. 6.)

DENIS.

Antoine Denis, conseiller du conseil d'Artois, fut anobli par lettres du 24 mars 1609, enregistrées à Lille. — Ses armes étaient : *d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de 2 losanges de sinople, et en pointe d'une grenade sans fleur, aussi de sinople, tigée et feuillée de même, et ouverte de gueules* (Fig. 766).

(*Nob.*, p. 150.)

DENNETIÈRES.

I. Jérôme Dennetières, seigneur de Wastines, chevalier de l'ordre du St-Sépulcre, grand-prévôt de Tournay, épousa Marie VILLAIN, fille de Jean, seigneur de la Boucharderie. — De ce mariage naquirent, entr'autres enfants :

1° Arnould Dennetières, qui suit.

2° François Dennetières, seigneur de Beaumez, qui épousa Anne DE BOULENGER, dame du Maisnil, de laquelle il eut :

A. Hélène Dennetières, mariée, en 1es noces, à Pierre DE PREYS, seigneur de Ledasle, et, en 2es noces, en 1574, à Paul DE CARONDELET, chevalier, seigneur de Maulde, baron de Noyelles-sur-Selle, seigneur de Villers-au-Bois et Premesque, gouverneur, capitaine, châtelain et franc-garennier des ville et châtellenie de Bouchain, dont elle fut la première femme.

B. Gaspard Dennetières, seigneur de Beaumez et du Maisnil, qui fut créé *chevalier* par lettres signées à St-Laurent-le Royal le 15 septembre 1584.

— Il portait pour armes : *d'argent à 3 écussons d'azur, chargés chacun d'une étoile à 6 rais d'or;* — et pour cimier : *une tête et col de léopard au naturel entre deux pennes de sable* (Fig. 767). — Il laissa de la postérité de son mariage avec Anne DE LA RIVIÈRE.

II. Arnould Dennetières, chevalier, seigneur de la Plaigne, de Sin et de l'Homoit, portait pour armes comme ci-dessus, mais l'*écu bordé d'une bordure engrêlée de gueules, pour brisure.* — Il prit pour femme Catherine DE CORDES-DE WADRIPONT, et en eut, entr'autres enfants :

1° Arnould Dennetières, seigneur de la Plaigne, secrétaire d'état en ses conseils d'état et privé aux Pays-Bas, par patentes du 1 janvier 1576, qui obtint *confirmation de noblesse* pour lui et la postérité de son aïeul Jérôme Dennetières, seigneur de Wastinnes, etc., par lettres dépêchées à Madrid du 1 avril 1588.

2° Louis Dennetières, seigneur de la Plaigne, après son frère Arnould, et de Wastines, gouverneur de Chimay, qui s'allia à Prudence DE FOURVY, fille de Guillaume, aussi gouverneur de Chimay, et d'Antoinette DE HAYNIN, de laquelle il eut postérité.

Et 3° Jean, dont l'article suit.

III. Jean Dennetières, seigneur de Harlebois, fut d'abord auditeur, puis conseiller et maître de la chambre des comptes à Lille, en 1593, et ensuite conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas en 1603. — Il fut créé *chevalier* par lettres du 10 mars 1620, et épousa Françoise VAN DEN BERGHE, fille de Jean, seigneur de Croix-au-Mont, et de Philippine DE LA WOESTYNE-DE GRANDMELS. De cette alliance naquirent les quatre enfants qui suivent.

1° Jacques. Son article suit.

2° Charles-Philippe Dennetières, chevalier, seigneur de Croix-au-Mont, épousa Catherine-Louise DE LANDAS, dame de Wannehain et du Maretz, dont il n'eut qu'une fille unique, Marie-Françoise Dennetières, dame de Wannehain, Croix-au-Mont, etc., qui épousa Charles L'ARCHIER, premier comte de Thieldoncq.

3° Jeanne Dennetières, mariée à Henri DE CROONENDAEL, chevalier, seigneur de Vlieringhe, Breedthout, Beveren et la Bruyère, greffier des domaines et finances des Pays-Bas, dont elle fut la première femme. Il se remaria à Adrienne IMMELOOT, dame de Steenbrugghe, et mourut en 1643.

Et 4° Claudine Dennetières, mariée, par contrat du 14 janvier 1624, à Philippe DE BAUDEQUIN, seigneur de la Haye, etc., fils de Claude DE BAUDEQUIN, seigneur de la Haye, et de Marie DE LA RIVIÈRE-DE WARMES.

IV. Jacques Dennetières, seigneur de Harlebois et de la Berlière, conseiller et maître de la chambre des comptes à Lille depuis le 13 décembre 1617 (en 1620, d'après la *Suite du Suppl. au Nob. des P.-B.*, 1661-1686, p. 227).

fut créé *chevalier* par lettres du 29 décembre 1626, et obtint deux léopards au naturel, tenant chacun une bannière aux émaux de son blason, pour supports, par autres lettres du 21 juillet 1659. Il fut depuis président de la même chambre des comptes en 1633, conseiller d'état et trésorier-général des domaines et finances des Pays-Bas en 1652. Il obtint aussi l'érection en *baronnie* de sa terre de la Berlière, par lettres du 23 mai 1664, et mourut le 9 octobre 1677, à 81 ans. — Sa femme Marie DE BAUDEQUIN, morte le 11 septembre 1663, était fille de Claude, seigneur de la Haye, et de Marie DE LA RIVIÈRE-DE WARMES, mentionnés ci-dessus. — De ce mariage vinrent :

1° Philippe-François, qui suit.

2° Jean-François Dennetières, seigneur de Harlebois, colonel de cavalerie et grand-bailli de Courtray, mort le 13 septembre 1674, à 44 ans, sans laisser de postérité de sa femme Catherine-Elisabeth MORRHE, laquelle étant sa veuve se remaria à Gaspard-Ignace DE BEER, baron de Meulebeke, seigneur de Zeveren, et mourut en 1701. Elle était fille d'Egbert MORRHE et d'Adelaïde VAN HARTZOLTE.

3° Marie-Françoise Dennetières, morte le 2 mai 1700, ayant été mariée : en premières noces, à Henri DE CROONENDAEL, chevalier, seigneur de Beveren, la Bruyère et Sourbise, conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas, mort le 29 décembre 1665; — et, en secondes noces, par contrat du 10 avril 1674, à Jean-Baptiste DE BROUCHOVEN, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, comte de Bergeyck, seigneur de Westerhoven, conseiller de courte-robe, du conseil suprême des Pays-Bas et de Bourgogne près de la personne de S. M. C., et de ses conseils d'état et des finances aux Pays-Bas, deux fois son envoyé extraordinaire en Angleterre, et son ambassadeur plénipotentiaire à Aix-la-Chapelle en 1668, mort à Toulouse le 13 novembre 1681, à 60 ans, dont elle fut la 2e femme.

V. Philippe-François Dennetières, chevalier, baron de la Berlière, seigneur de Mottes, conseil d'état et trésorier-général des domaines et finances des Pays-Bas, obtint, par lettres du roi Charles II du 16 septembre 1680, érection en *marquisat*, en sa faveur, de la seigneurie de Mottes. Il mourut à Bruxelles le 10 avril 1697, étant veuf, depuis le 9 février 1688, de Marie OBERT, dame de Massinghien et de Fontaines, fille de Guislain OBERT, seigneur de Grevillers, et de Florence DE MORTAGNE, dite DE LANDAS. — De cette alliance vinrent :

1° Jacques-François-Hippolyte, qui suit.

Et 2° Alexandrine Dennetières, mariée, sans enfants, en 1682, à Michel-Luc-Camille DE RODOAN, baron de Fontaine-l'Evêque, seigneur d'Anderlues, haut-avoué de Souverez, dont elle fut la première femme.

VI. Jacques-François-Hippolyte Dennetières, marquis des Mottes, baron de la Berlière, seigneur de Massinghem ou Massinghien, Harlebois, etc., mestre-

de-camp d'un tercc d'infanterie wallonne et grand-bailli de Courtray, mort en 1714. — Il avait épousé, en 1681, Alexandrine-Françoise Basta, comtesse de Mouscron, baronne de Heule, dame de Zulte, fille aînée de Nicolas-Ferdinand Basta, comte d'Hust, de Mouscron et du St-Empire, baron de Heule, grand-bailli de Courtrai; et de Marie-Michelle de Jauche-de Cruyshautem. Cinq enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Jacques-François-Joseph-Maximilien, dont l'article suit.

2° Marie-Alexandrine-Françoise Dennetières, mariée à François-Edouard de Flechin, marquis de Warnin, en Artois.

3° Camille-Michelle-Françoise Dennetières, décédée en 1745, ayant été mariée, en 1706, selon le *Nob. des Pays-Bas*, p. 507 (en 1700, selon la *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 229), à Gaspard-Robert-François de Beer, baron de Meulebeke, lieutenant-colonel et capitaine de cavalerie pour le service de Philippe V, roi d'Espagne; puis, en 1725, premier haut-pointre de la châtellenie de Courtrai, — fils de Gaspard-Ignace et de Catherine-Elisabeth Morrhe.

4° Éléonore-Charlotte Dennetières, 1re femme de Charles-Joseph baron d'Overschie et du St-Empire, seigneur de Baertwyck, Bierges et autres lieux. (Voir d'Overschie, *famille*.)

5° Marie-Jacqueline Dennetières, mariée : 1° à N.... d'Ostrel, baron de Flers, — et 2°, en mai 1730, à Balthazar-Alexandre de Ste-Aldegonde, comte de Genets, remarié, en juillet 1750, avec Marie-Françoise-Michelle Libert, dame de Quartes et du Molinel.

VII. Jacques-François-Joseph-Maximilien Dennetières, marquis de Mottes, comte de Mouscron, baron de Heule et de la Berlière, épousa Isabelle-Marguerite-Ernestine della Faille, laquelle mourut le 10 avril 1718. — Elle était fille aînée d'Engelbert-Martin della Faille, baron de Nevele, et de Françoise-Cornélie Schoyte, dame de Calesberge. — De ce mariage vint un fils unique, savoir :

VIII. Frédéric-Engelbert-Maximilien-Joseph Dennetières, marquis de Mottes, comte de Mouscron, baron de Heule et de la Berlière, né en 1718; il épousa, le 8 avril 1739, Jeanne-Ernestine-Albertine de Ste-Aldegonde, fille de Philippe-Albert comte de Ste-Aldegonde-Noircarmes, baron de Bours, et d'Augustine-Robertine de Mortagne, dite de Landas, sa 1re femme. De ce mariage naquirent les 6 enfants qui suivent :

1° Joseph-Marie-Édouard-Baudry Dennetières, fils aîné, né le 8 avril 1742, appelé marquis Dennetières.

2° Joseph-Marie-Balthazar-Alexandre Dennetières, second fils, né le 11 avril 1743, chevalier de Malte, lieutenant au service de France, dans le régiment du roi, infanterie.

3° Marie-Frédéric-Joseph Dennetières, troisième fils, né le 28 janv. 1747, cornette de cavalerie au même service, dans le régiment de la reine.

4° Marie-Victor-Emmanuel-Joseph Dennetières, quatrième fils, né le 7 avril 1753, officier au service de l'impératrice-reine.

5° Rose-Marie-Augustine-Josèphe Dennetières, fille aînée, née le 6 juillet 1744.

6° Marie-Victoire-Félicité-Josèphe Dennetières, seconde fille, née le 2 janvier 1752, mariée, le 15 avril 1771, à Antoine-Brunon-François DE STEENHUYS, baron de Hernen, fils de Jacques-Ferdinand-Antoine DE STEENHUYS, baron de Hernen, seigneur de Schervelduyn, Capelle et Bekensteyn, et de Marie-Catherine-Thérèse SCHYNKELE.

(*Nob. des Pays-Bas*, pp. 74, 77, 178, 217, 427, 431 et 503; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 224; *Vrai Suppl.*, p. 93; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 38, 72 et 170; *Mélang. de Généal.*, p. 65.)

DERMENT.

Herman Derment, fut anobli par lettres des AA. SS. du 17 avril 1613, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 156.)

DERVILLERS.

Pierre Dervillers, seigneur de Baunicourt et de Faustelet en partie, mayeur d'Arras, fut anobli par lettres du 10 juillet 1596, enregistrées en la chambre des comptes à Lille le 12 mars 1597. — Ses armes étaient : *d'argent au chevron de sable, accompagné en chef de deux trèfles et en pointe d'une merlette, le tout de même* (Fig. 768).

(*Nob.*, p. 105.)

DESANDROUIN.

I. Warin Desandrouin, gentilhomme du bailliage de Clermont, au duché de Bar, épousa Nicole DE GUIBOURG, de laquelle il eut :

II. Jean Desandrouin, allié avec Jeanne DE CLOUET-D'ANTRECOURT. De ce mariage :

III. Noble Guillenton Desandrouin, mari de Jeanne DE WAULTIER, lequel vivait encore le 25 août 1568. Dont :

IV. Noble Nicolas Desandrouin, écuyer, vivant le 16 octobre 1571, époux de Chrétienne DE MONTECLET, veuve le 17 mai 1583, et encore vivante le 18 juin 1601. Leur fils Gédéon suit.

V. Gédéon Desandrouin, écuyer, épousa, par contrat du 18 juin 1601, Marie DE THOMASSIN, dont il eut :

VI. Noble Jean Desandrouin, écuyer, époux de Claudine DE BRAS, par contrat du 8 août 1621. Dont :

VII. Noble Nicolas Desandrouin, écuyer, qui épousa Marie DE THOMASSIN, par

contrat passé par devant les notaires Thomas la Mouveux et Colson, à Courouvre, en Lorraine, le 18 janvier 1655. De cette alliance vint :

VIII. Gédéon Desandrouin, seigneur d'Heppignies, de Lodelinsart et de Longbois, membre de l'état noble de Namur, où il fut admis le 1 juillet 1708, obtint des supports et le titre de *vicomte* applicable sur telle terre qu'il choisirait, par lettres du 14 novembre 1733. Il épousa, par contrat passé devant Gilbert, notaire de la résidence de Gosselies, le 8 juillet 1680, Marie DE CONDÉ, fille de Jean et de Marie DE COLNET. — Il eut de ce mariage :

IX. Jean-Jacques vicomte Desandrouin, seigneur d'Heppignies, de Lodelinsart et de Castillon, membre de l'état noble de Namur, qui épousa, par contrat du 18 août 1736, Jourdaine-Madeleine-Julie LE TIRANT, fille de Louis LE TIRANT, marquis de Villers, seigneur de Fremainville, Chaudery, Vienne, Moulinet et Villeneuve, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, capitaine au régiment du roi, infanterie; et de Marie-Anne JOUENNE-D'ESGRIGNY, et petite-fille de Jean LE TIRANT, chevalier, seigneur et marquis de Villers, seigneur de Fremainville et Chaudery, colonel commandant un bataillon du régiment du roi, infanterie, et chevalier de St-Louis; et de Jourdaine-Madeleine-Bernardine DE BOIS-SAINT-QUENTIN. — De cette alliance vint entr'autres enfants :

X. Jean-Marie-Stanislas vicomte Desandrouin, seigneur d'Heppignies, de Lodelinsart et de Castillon, membre de l'état noble de Namur, et chambellan actuel de LL. MM. II.

Armes : *de gueules à trois fouines, l'une sur l'autre, d'or.* — Supports : *deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 769).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 185 *)*

DESCAMP.

Jean Descamp, de Turcoing, fut anobli par lettres d'avril 1425, enrégistrées en la chambre des comptes à Lille.

(Nob., p. 5.)

DESMANET ET DESMANEZ.

Martin Desmanet, natif du pays du Hainaut et maître des forges au comté de Namur, fut anobli et obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avaient portées de tous temps, par lettres du roi Philippe IV, datées de Madrid du 27 juin 1660. — Les dites armes sont : *de gueules au lion d'or, armé, lampassé et couronné d'azur; à la bordure d'argent chargée de 8 flammes au naturel. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de ses lambrequins de gueules et d'or.*

et au-dessus, en cimier, une bombe d'argent flamboyante de gueules (Fig. 770) (1).

(*Nob.*, p. 383.)

Gilles-Maximilien Desmanet, du pays de Hainaut, fut anobli avec confirmation d'armes, par diplôme de l'empereur Charles VI du 8 mai 1723, enregistré dans la matricule de l'empire.

(*Nob.*, p. 698.)

Jean-Octave-Joseph-Onuphre Desmanet, fut anobli conjointement avec Charles-Ferdinand-Maximilien-Célestin, son frère, et Célestine Desmanet, sa sœur, par diplôme de l'empereur Charles VI du 23 mai 1723, enregistré dans la matricule de l'empire (2).

(*Nob.*, p. 698.)

Philippe-Gabriel Desmanet, du Hainaut, fut anobli avec confirmation d'armes, par diplôme de l'empereur Charles VI du 23 janvier 1725, enregistré dans la matricule de l'empire.

(*Nob*, p. 703.)

DESMARTIN.

Les enfants de feu Jean Desmartin obtinrent confirmation de noblesse et d'armes, par lettres du 3 juillet 1658, accordées sur la requête de Françoise DE HOVYNE, sa veuve.

(*Nob.*, p. 358.)

Charles Desmartin, obtint confirmation de noblesse par lettres du roi Philippe IV de l'an 1660.

(*Nob.*, p. 393.)

DESQUIEN.

Jacques Desquien, fut anobli par lettres de l'an 1666. Il portait pour armes : *d'argent à deux têtes et cols de chiens, affrontées de gueules.*

(*Nob.*, p. 443; *Vrai Suppt.*, p. 183.)

(1) Le dit Martin Desmanet, aussi seigneur de la vicomté d'Ahérée, était fils de Jean Desmanet, mort en 1608, et de Barbe DU MOUSTIER, décédée en 1641. — Il épousa, en 1624, ADILE DE BRUGES. Leur fils aîné, Martin Desmanet, seigneur de la vicomté d'Ahérée et de Bureau, épousa, en 1668, sa cousine Marguerite-Alexandrine DESMANET, de laquelle il eut, entr'autres enfants, Charles-Benoît Desmanet, mousquetaire, puis capitaine des dragons de Conflans, en France, né à Gerpinnes en 1677, marié à Marie-Isabelle DE SIRE-DE GOUGNIES. De ces derniers époux vint Charles-Joseph-Ghislain Desmanet, né à Gerpinnes en 1712, qui épousa : 1° Françoise DE BAILLET-DE MERLEMONT, morte sans enfants, et 2° Marie-Caroline-Isabelle DE COLNET-DE ROCQ. — Cette dernière dame fut mère de Charles-Alexis-Joseph vicomte Desmanet-de Biesme, seigneur de Sart-Saint-Eustache et de Biesme la Colonoise, d'abord officier au régiment de Vierset, puis membre de l'ordre équestre des états de la province de Namur, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, etc., qui épousa, en 1781, Marie-Thérèse-Josèphe-Ghislaine DE ZUALART, dame de Golzines et des Isnes, de laquelle il eut 11 enfants, parmi lesquels Pierre-Charles-Joseph vicomte Desmanet-de Biesme, membre de l'ordre équestre et des états de la province de Namur, chambellan du roi des Pays-Bas, député au congrès national, membre de la chambre des représentants et du sénat belge, commandeur, officier et chevalier de plusieurs ordres, etc., etc., époux, depuis 1823, d'Eugénie-Désirée comtesse VAN DER MEERE DE CRUYSHAUTEM, de laquelle il y a postérité.

(2) Le dit Jean-Octave-Joseph Desmanet était maître de l'artillerie de la ville de Mons.

Jean Desquien, fils de Jacques, échevin de la ville d'Ypres, fut anobli par lettres de l'an 1673.

(*Nob.*, p. 466).

DESVALLS-DE POAL.

Don Emmanuel Desvalls-de Poal, conseiller-régent du conseil suprême des Pays-Bas à Vienne, chambellan actuel de LL. MM. II., et premier chambellan de l'archiduc Joseph, plus tard empereur, fut créé, avec ses descendants mâles et femelles, marquis Desvalls-de Poal, avec permission d'affecter ce titre sur une terre et seigneurie à son choix, par lettres de l'impératrice-reine du 10 août 1748. — En 1760 il obtint le pouvoir de transmettre ce titre de marquis à un des fils de François, marquis Desvalls-de Poal, son frère aîné.

(*Suite du Suppl. au Nob*, 1686-1762, p. 242; *État armorial*, p. 11.)

DEUDON.

I. André Deudon, épousa Adrienne VAULTIER, dite BEAUREGARD (1), de laquelle il eut :

II. Antoine-André Deudon, demeurant à Bruxelles, qui fut anobli par lettres patentes du 25 février 1741, avec permission de porter les armes de VAULTIER, dit BEAUREGARD. Il mourut le 29 (23) mai 1748, ayant épousé Marie-Anne-Françoise DE NŒUFBOURG, laquelle lui survécut jusqu'au 12 décembre 1749 (2). De cette alliance vinrent, entr'autres enfants :

1° Pierre-Joseph, dont l'article suit.

2° Louis Deudon, chanoine-gradué et archidiacre de la métropolitaine de Malines.

Et 3° Louise-Josèphe Deudon, décédée le 9 avril 1777, ayant été mariée à Gaspard-François BAUDIER, conseiller et commis des domaines et finances de S. M., par patentes du 21 août 1761.

III. Pierre-Joseph Deudon, substitut-procureur-général au grand-conseil à Malines, par patentes du 14 novembre 1735, et ensuite conseiller par patentes du 16 octobre 1741. Il épousa, le 12 janvier 1741, Marie-Charlotte VAN DEN ZYPE, née à Malines le 12 décembre 1723, morte le 8 janvier 1766, fille de Bernard-Alexandre et d'Isabelle-Charlotte HAVENS. De ce mariage vinrent :

1° André-Charles, qui suit.

2° Marie-Philippine-Guislaine (3) Deudon, née le 24 avril 1745, morte à Malines le 28 août 1777, ayant été mariée, le 2 juillet 1774, à David-

(1) Lisez : Adrienne-Louise VAULTIER, dite BEAUREGARD.
(2) Selon d'autres jusqu'au 12 décembre de la même année 1748.
(3) Selon d'autres Marie-Caroline.

Balthazar-Philippe-Joseph VAN VELDE, dit le chevalier de Melroy, ci-devant officier au gardes wallonnes de S. M. C., fils cadet de Jean-Dominique-Joseph-Antoine baron VAN VELDE, seigneur de Melroy et de Sart-lez-Walhain, conseiller-receveur-général des états de Brabant au quartier de Bruxelles; et de Marie-Pétronille SCHWARTZ (ou SWARTS).

3° Anne-Josèphe Deudon, née en octobre 1748, mariée, le 30 octobre 1769, à Martial-Joseph-Louis DE LE VIEILLEUZE, seigneur del Hove, grand-bailli de Lessines, né à Lessines, en Hainaut, le 12 mars 1739, devenu conseiller au grand-conseil à Malines, par patentes du 16 février 1777, et par serment et prise de possession du 21 du même mois. — Il était fils de George-Louis DE LE VIEILLEUZE, seigneur del Hove, grand-bailli de Lessines; et de Marie-Thérèse DE BRABANT.

IV. André-Charles Deudon, né le 13 décembre 1742, échevin de Malines, où il épousa, le 23 novembre 1767, Marie-Josèphe DE MEESTER, fille aînée de Pierre-Joseph, conseiller-assesseur du Mont-de-piété à Malines, et de Marie-Jeanne-Josèphe MOLS. — De cette alliance vinrent :

1° Constance-Louise Deudon, née à Malines le 21 janvier 1771.

2° Gaspard-Antoine Deudon, né à Malines le 14 mai 1772.

Et 3° Bernardine-Françoise Deudon, née à Malines le 22 juin 1773 (1).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 204; *État armor.*, p. 12.)

DEVELER.

Laurent Develer, natif de Montmedi, fut anobli par lettres de l'archiduc Philippe, du mois d'octobre 1499, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 20)

DEVENISH-D'ATHLONE.

Jean-Jacques Devenish-d'Athlone, lieutenant-maréchal-de-camp et gouverneur de Courtray, fut élevé à la dignité de *marquis* par lettres du 17 septembre 1735, avec permission pour lui et ses descendants d'appliquer ce titre et le nom de Devenish-d'Athlone sur telle seigneurie qu'ils pourront acquérir dans les Pays-Bas autrichiens.

Armes : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *d'argent à un arbre de sinople, posé sur une terrasse de même, accôté de deux lions affrontés de gueules, armés et lampassés d'azur, et accompagné en chef, à dextre, d'un croissant d'or tourné à sénestre, — et à sénestre d'un soleil de même; — aux* 2 *et* 3 *d'argent à* 3 *lions léopardés de gueules, l'un sur l'autre; — sur le tout écartelé, aux* 1 *et* 4 *de sinople au sautoir denché d'argent, cantonné de* 4 *croix recroisettées au pied fiché de même; au* 2 *d'or au lion de sable, armé et lam-*

(1) Ces trois enfants avaient pour frère cadet Martial-Joseph Deudon-d'Heysbrouck, né à Malines en 1775, qui épousa, en 2es noces, en 1803, Antoinette-Joséphine-Barbe VAN DE WIELE, de laquelle il y a postérité.

passé d'azur; — au 3 de gueules à la fasce vivrée d'or, accompagnée de 6 croix recroisettées de même, 3 en chef, 3 en pointe. — L'écu timbré d'une couronne de marquis, et supporté par deux aigles de sable, membrées et languées de gueules, par concession du dit jour 17 septembre 1735 (Fig. 771).

(*Nob.*, p. 765.)

DEYNAERT.

I. Bernard Deynaert, originaire d'Allemagne, étant en 1467 au service du roi d'Espagne dans les guerres d'Allemagne, sous le comte Philippe de Tilly, vint dans les Pays-Bas avec son épouse Nicole DE TILLY, sœur du dit comte Philippe. — Leurs enfants furent :

1° Jacques, qui suit.

Et 2° Jean Deynaert, seigneur de Lembeke, lequel servit son souverain, entretint plusieurs chevaux à ses frais, et mourut commandant en Allemagne, sans enfants.

II. Jacques Deynaert, épousa Marguerite VAN DER HOUVEN, veuve de Josse IMPENS, et en eut les quatre enfants qui suivent :

1° Jean Deynaert, échevin de la ville de Gand, mort sans alliance.

2° Charles Deynaert, aussi échevin de la ville de Gand, mort à marier.

3° Nicaise Deynaert, également échevin de la ville de Gand, mort sans alliance.

Et 4° Jacques. Son article suit.

III. Jacques Deynaert, échevin de la ville de Gand, épousa Jossine VAN DEYNSE. — Dont :

1° Lucas, qui suit.

Et 2° Jacques Deynaert, rapporté après la postérité de son frère Lucas.

IV. Lucas Deynaert fut pendant les révoltes du conseil de guerre contre les Hollandais, dont il fut aussi fait prisonnier, et qui le firent souffrir notablement. — Il épousa : 1° Isabeau VAN PUTTE, et 2° Marie VUTENHOVE, fille de Nicolas, grand-bailli d'Ypres, et de Jossine DE BLOCK, veuve d'Antoine DE QUICKELBERGHE, seigneur de Wanneghem, Lede, etc. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Jacques Deynaert, seigneur de Raverisberghe, capitaine de 300 têtes sous le comte Jean de Nassau en Allemagne, mort sans hoirs légitimes, et inhumé à Pynenberghe près d'Hamborch.

2° Isabeau Deynaert, morte sans alliance.

(Du 2d Lit.)

Et 3° David Deynaert, dont l'article suit.

V. David Deynaert, capitaine d'infanterie en 1631, eut commission de prendre la

revue des troupes espagnoles. Il épousa Jossine Vyts, fille de George, et de Willelmine Triest, et en eut :

VI. Guillaume Deynaert, allié à Marie-Antoinette de Brune, dame de Gendbrugge et Volandre, veuve de Jean de Carieul, seigneur Desquare, par laquelle il fut père de Guillaume qui suit.

VII. Guillaume Deynaert, épousa Marie-Thérèse van den Berghe, fille de Robert, seigneur de Dicque, veuve de Jacques-Philippe van der Beke, seigneur de Sassinghien et Cappels, mort haut-échevin du pays de Waes le 11 septembre 1680. De ce mariage vinrent :

1° Jacques Deynaert, mort à l'âge de 3 ans.

Et 2° Marie-Françoise Deynaert, fille dévôte, morte le 25 février 1763, la *dernière de son nom et armes*.

(Voyez la note, à la fin de cet article.)

IV. Jacques Deynaert, — fils puîné de Jacques, échevin de la ville de Gand, et de Jossine van Deynse, — épousa Sara van Quickelberghe, fille héritière d'Antoine, dont il a été parlé ci-devant, seigneur de Wanneghem, Lede, Heuverhuys, St-Denissteen, etc., comme appert par leur sépulture à Wanneghem. De cette alliance vinrent :

1° Charles, qui suit.

2° Jean-Josse.

3° François.

4° Marie Deynaert.

Ces trois derniers, entr'autres, morts célibataires.

5°, 6° et 7° Adrien, Jacques et Marguerite Deynaert, lesquels, après avoir vécu exemplairement, moururent en opinion de sainteté.

V. Charles Deynaert, seign^{r} de Wanneghem, Lede, Heuverhuys, St-Denissteen, etc., capitaine d'infanterie, épousa Florence, *aliis* Jeanne de Gruutheere, fille de Charles, et en eut :

1° Adrienne Deynaert, alliée à George de Cortewille, seigneur de Laken, dont Marie et Isabelle de Cortewille.

2° Isabelle Deynaert, épouse de don Pedro d'Ortega, capitaine au service d'Espagne. Dont : Charles et Antoine d'Ortega.

Et 3° Marie-Florence Deynaert, aînée, dame de Wanneghem, etc., laquelle fut mariée, en premières noces, à Pierre de Bracle, seigneur de Varembeke, haut-échevin du pays de Waes, mort le 8 nov. 1653, sans postérité; — et, en secondes noces, à Charles-Alexandre de Cortewille, seigneur d'Audenhove, par lequel elle fut mère de Guillaume-Dominique de Cortewille, seigneur d'Audenhove, Wanneghem, premier échevin de Gand, mort sans alliance le 29 octobre 1716, et enterré aux Dominicains de cette ville, — et de Jean-François-Martin de Cortewille.

seigneur de Wanneghem, mort à marier le 15 avril 1729, *le dernier de sa famille*. — Leurs quartiers, que l'on voit aux Dominicains, sont :

Cortewille.	*Deynaert.*
Cortewille.	*Utenhove.*
Wechsteen.	*Quickelberghe.*
van Heule.	*van Huerne.*
Cortewille.	*Gruthecre.*
Griboval.	*Cabellian.*
Puisin.	*Poivre.*
van Burcht.	*Lalain.*

Note. Il a été dit ci-devant, au degré VII, que Guillaume Deynaert épousa Marie-Thérèse van den Berghe. — Cette dame portait : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, alias d'or* (Fig. 240). Elle se remaria, en troisièmes noces, à François-Guillaume van Hulten, fils d'Antoine et de Marie-Ernestine-Louise Coosmans, dont elle n'eut pas d'enfants. — Elle avait eu de Jacques-Philippe van der Beke, son premier mari, une fille, N.... van der Beke, qui par N.... de Wavere, seigneur de Roosendaele, son époux, fut mère de George de Wavere, seigneur de Roosendaele, allié à Marguerite-Césaria Vollant, morte le 20 juin 1761, — et une autre fille, Marie van der Beke, morte le 25 septembre 1712, épouse de Louis d'Erembault, chevalier, seigneur de Dudzeele, président de la cour du parlement à Tournay le 14 juillet 1694, par lequel elle procréa Denis-Louis-Jacques-Joseph d'Erembault, seigneur de Dudzeele, Walloncappelle, etc., allié à Léopoldine-Anne-Marie-Thérèse-Josèphe d'Ayassasa, fille de don Antonio d'Ayassasa, natif de la ville de Marquina, seigneurie de Biscaye, en Espagne, mort major au régiment de Ligne, infanterie, au service de S. M. I., et de Marguerite Cuvelier, fille de François-Gaston comte de Cuvelier, etc.

La famille van der Beke porte pour armes : *écartelé, au 1er de sinople à 2 fasces d'argent, chaque fasce chargée de 3 merlettes de sable; — au 2e de Horine; — au 3e de Wielant; — et au 4e de Bosquiel*, selon une vitre dans l'église de St-Nicolas, au pays de Waes, où toutes les armes des membres du chef-collége sont peintes; mais selon l'épitaphe suivante, qui se trouve à la paroisse de St-Jacques à Tournay, tenant l'autel de N.-D. sur un petit mausolée avec 8 quartiers, il porte : *écartelé, aux 1er et 4e d'argent à 3 merlettes de sable; aux 2e et 3e d'or à 3 losanges ou carreaux en bande d'azur.* — Il est à remarquer que Louis d'Erembault, seigneur de Dudzeele, ci-dessus, portait ses armes : *écartelées, aux 1er et 4e d'or au chevron de gueules; aux 2e et 3e van der Beke, qui sont aussi écartelées; aux 1er et 4e d'azur à 3 losanges ou carreaux en bande; aux 2e et 3e d'argent à trois merlettes de sable, et sur le tout Erembault* — Il y a certainement de l'erreur dans ces armes de van der Beke. Voici l'épitaphe dont nous venons de parler :

Ici devant repose le corps de monsr. Denis-Joseph van der Becken, *vivant escuier, seigneur de Watines, Henry, Pretdelberghe, etc., lequel a fondé en cette église à perpétuité trois messes par semaines ..... est décédé libre de condition le* 28 *juin* 1721, *âgé de* 80 *ans.*

Les quartiers sont :

van der Becken.	*Horynes.*
van der Meere.	*Heddebaut* (1 chevron).
Wielant.	*du Bosquel.*
Ghyselbrecke (3 trèfles).	*la Chapelle.*

A la cathédrale de Tournay, dans la chapelle paroissiale, se trouve l'épitaphe suivante contre la muraille, sur un marbre à côté de l'autel :

Icy gisent noble homme messire Louis Errembault, *vivant chevalier, seigneur de Dudzeele, conseiller et maître des requestes au grand conseil à Malines, intendant et président de la province de Flandres, et à sa mort, arrivée le* 14 *juillet* 1694, *président de la cour du Parlement à Tournay, âgé de soixante-neuf ans, deux mois et douze jours; et dame* Marie van der Beken, *son épouse, dame dudit Dudzeele, décédée le* 25 *de septembre* 1712, *âgée de quatre-vingt-trois ans, onze mois et huit jours. Requiescant in pace.*

Erembault porte : *de sable à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux fleurs-de-lis d'argent; cimier : une fleur-de-lis, et pour tenants, un cerf et un tigre.*

De Wavere porte : *d'or à 3 cannes de sable.*

Et Vollant porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux vols d'argent et en pointe d'un trèfle d'or.*

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 97.)

DE DIAVILLE.

Thomas de Diaville, fils de Jean, conseiller et receveur-général des aides de la province de Luxembourg, fut anobli par lettres du 11 novembre 1656.

(*Nob.*, p. 343.)

DIAZ-D'OSSEGUERA.

Bernard Diaz-d'Osseguera, natif d'Anvers, fut anobli par lettres du roi Charles II, données à Madrid le 16 septembre 1693. — Ses armes sont : *d'or à l'arbousier de sinople fruité de gueules, et posé sur une terrasse également de sinople, adextré d'un ours au naturel, grimpant à l'arbre; — parti d'argent à sept têtes de maures de sable, les turbans de gueules, tortillés d'argent, posées* 2, 2, 2 *et* 1 (Fig. 772).

(*Nob.*, p. 580.)

DIEDEMAN.

Jacques Diedeman fut anobli par lettres de l'an 1662. Ses armes sont : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de* 3 *coquilles d'argent* (Fig. 773).

(*Nob.*, p. 417; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 143.)

DIERICX.

Jean-François-Xavier Diericx, conseiller-fiscal de Flandre, seigneur de Burst, Bambrugghe et Sonneghem, obtint la chevalerie héréditaire le 16 septembre 1765. — Il portait pour armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois hures de sanglier d'argent* (Fig. 774).

(*État armorial*, p. 12.)

VAN DIEST.

On trouve, en 1438, une Catherine Bauw, veuve d'Arnould van Diest.

Il conste des registres de la ville de Malines des années 1456, 1464, 1467, 1469, 1472 et 1491, qu'Aert van Diest épousa Elisabeth van Werefelt, veuve de Jean de Steynemolen, fille de Rombaut, et d'Elisabeth Aelbrechts. — Il mourut en 1473, — elle en 1487. — Leurs enfants furent :

1° Arnould, qui suit.

2° Rombaut van Diest, fondateur de la maison des orphelins à Malines.

Et 3° Marguerite van Diest.

Arnould van Diest, chevalier, seigneur d'Oppuers et d'Ambachtsheer avec Jacques Bake de Baerland, Elwoutsdyck, Bakendorp, Landorp, etc., en Zélande, 1511, épousa Catherine de Voosdonc, fille de Jacques et de Catherine van Heffen. — De ce mariage six enfants, savoir :

1° François de Diest, chevalier, lequel était mort en 1530, ayant épousé Marie d'Oyenbrugge, vivant encore en 1561. — Dont :

Marguerite de Diest, épouse de Jean van der Meeren, seigneur de Morchoven, fils de Philippe et de Maximilienne van der Noot, 1561.

2° Jean van Diest, chevalier de Jérusalem, lieutenant-bailli de la cour féodale de Malines, allié à Elisabeth van den Dorpe, laquelle était sa veuve en 1550. — De ce mariage :

Catherine van Diest, épouse de Lancelot de Gottignies, chevalier, communi-maître de Malines, 1539.

3° Claire van Diest, morte en 1530, ayant été mariée avec Jean van Daelen, chevalier, écoutète de Malines, décédé vers l'an 1540.

4° George van Diest, religieux.

5° Jean-Baptiste van Diest, chartreux à Louvain.

Et 6° Catherine van Diêst, religieuse et supérieure à Blyenbergh.

Armes : *d'argent à cinq losanges de gueules posées en fasce, alias : d'argent à la fasce fuselée de cinq pièces de gueules* (Fig. 775).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 140.)

DIEUSART.

François-Joseph Dieusart, seigneur en Vroedenhove, domicilié à Ypres, fut anobli avec pouvoir d'ajouter au nom Dieusart la particule *de*, par diplôme de l'empereur Charles VI du 18 juillet 1713, enregistré dans la matricule de l'empire.

(*Nob.*, p. 659.)

DIEVEN. — Voyez d'Arschot.

DE DILBEKE.

Frédéric de Dilbeke, seigneur de Holsbeke, Attenhoven et Dutzeele, issu d'une noble et ancienne famille de Brabant, obtint érection en *baronnie* en sa faveur de la seigneurie de Holsbeke, en Brabant, avec union des seigneuries d'Attenhoven et Dutzeele, par lettres du roi Philippe IV du 17 août 1661. — Ses armes sont : *d'argent à deux fleurs-de-lis, au pied coupé de gueules; au franc quartier de sable, à une bande de 5 losanges d'argent; — l'écu supporté de deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière aux armes de l'écu; — les dites armes sommées d'un bonnet ou couronne de baron* (Fig. 776).

(*Nob.*, p. 400; *Vrai Suppl.*, p. 174; *Nouv. vrai Suppl*, pp. 127 et 139; *Correct. intéress. au Nob*, p. 11.)

VAN DER DILFT.

I. Godefroid van der Dilft, chevalier, seigneur de Hoogherheyden, épousa Jeanne, *bâtarde de Brabant*, de laquelle il eut :

II. Pierre van der Dilft, qui épousa Catherine DE LIEDEKERCKE, dite VAN DEN BROECKE. Dont :

III. Jean van der Dilft, seigneur de Borchvliet, qui s'allia avec Marguerite DE WYCKHUUS, dame de Hembiese. — De cette alliance :

1° François van der Dilft, qui suit.

2° Godefroid van der Dilft, seigneur de Hembiese, qui épousa Marguerite VAN DEN WYNGAERDE, fille de Guillaume et d'Elisabeth DE DINTERE, de laquelle il eut Godefroid van der Dilft, seigneur de Hembiese, dont la femme, Louise DE MONESTEIN, le rendit père d'une fille unique, Catherine van der Dilft, dame de Hembiese, mariée à Charles D'YEDEGHEM, seigneur de Wiese, conseiller et chambellan de l'empereur Charles-Quint.

3° Catherine van der Dilft, femme de Roger TOLLINCK, fils de Josse, vicomte d'Alost, duquel elle était veuve en 1473.

Et 4° Jeanne van der Dilft, alliée à Thomas VAN DER ELST.

IV. François van der Dilft rendit foi et hommage de sa seigneurie de Borchvliet le 16 septembre 1458, et épousa Isabeau DE HALMALE, fille de Constantin et d'Isabelle BACHELER. De ce mariage vinrent :

1° Jean van der Dilft, dont l'article suit.

2° Barbe van der Dilft, mariée à Jacques VAN DEN WYNGAERDE, bourgmestre d'Anvers en 1483.

3° Marguerite van der Dilft, alliée à Gilles DE HAVESKERCKE, dit PUTOIR, échevin d'Anvers en 1486, 1487, 1489 et 1491.

Et 4° Jeanne van der Dilft, morte sans enfants en 1485, ayant été mariée à Jacques POT, fait chevalier par Charles de Bourgogne, comte de Charolois, à la bataille de Montlhéri, le 16 juillet 1465, et mort l'an 1491.

V. Jean van der Dilft, chevalier, seigneur de Borchvliet, fut bourgmestre d'Anvers en 1498. Il vendit la seigneurie de Borchvliet, et mourut le 12 janvier 1507. — Il avait épousé : 1° Anne VAN DER MEEREN, et 2° Jeanne OUDART, dame vouée de Heyst. De ces deux alliances vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° François van der Dilft, récollet.

(Du 2d Lit.)

2° Erasme, dont l'article suit.

3° Antoine van der Dilft, capitaine au service de l'empereur Charles-Quint, qui fut fait prisonnier en Barbarie, et mourut sans alliance.

4° François van der Dilft, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère Erasme.

5° Claire van der Dilft, mariée, le 30 juillet 1547, à Albert VAN ARNHEM.

Et 6° Anne van der Dilft, alliée à Jacques VAN HERTSEN, chevalier, bourgmestre d'Anvers en 1549, 1551 et 1552.

VI. Érasme van der Dilft, avoué de Heyst, échevin d'Anvers en 1526 et 1527, mourut à Padoue, en Italie, en 1540, ayant été marié à Clémence de Huyter, fille de Jean, chevalier, écoutète de Delft, et de Pétronille van Diepenhorst. De ce mariage naquirent les trois enfants qui suivent :

1° Jean van der Dilft. Son article suit.

2° Ferdinand van der Dilft, capitaine au régiment de Glimes, tué à la bataille de Roosbeeck, près de Tirlemont, le 13 septembre 1576.

Et 3° Pétronille van der Dilft, mariée à Philippe de Randenrode, dit van der Aa, chevalier, seigneur de Schiplaeken, bourgmestre de Malines en 1564. Ils eurent un fils et une fille, savoir : Gertrude et Philippe de Randenrode, dit van der Aa.

VII. Jean van der Dilft, avoué de Heyst, épousa : 1° Marguerite de Plaines, de laquelle il n'eut point d'enfants; — 2°, par contrat du 28 janv. 1560, Anne de Berchem, fille d'Antoine et de Marguerite de Liere de Noorderwyck. Leurs enfants furent :

1° Henri van der Dilft, qui suit.

2° Anne van der Dilft, mariée, par contrat du 18 novembre 1585, à Philippe de Sivry, seigneur de Walhain, prévôt de Mons, créé chevalier par lettres de juin 1597.

VIII. Henri van der Dilft, seigneur de Ten Broeck, fut créé chevalier par lettres du 23 avril 1598, et mourut le 20 août 1624. Il avait épousé, le 13 octobre 1597, Cornélie van der Dilft, sa cousine sous-germaine, fille d'Edouard van der Dilft, chevalier, seigneur de Doorne et de Leeuwerghem, et de sa 1re femme Helwige Sandelyn. — De ce mariage sont sortis les cinq enfants qui suivent :

1° Edouard van der Dilft, capitaine.

2° Ferdinand van der Dilft, chanoine de Ste-Gudule à Bruxelles.

3° Erasme van der Dilft, qui suit.

4° Jeanne van der Dilft, mariée à Maximilien Hinckaert, seigneur de Berch et de Lille, dont elle n'eut point d'enfants. Il fut tué malheureusement à la chasse le 20 juillet 1657, par le chasseur de sa belle-sœur, Catherine van der Dilft. — Il était *le dernier hoir mâle de sa famille.*

Et 5° Catherine van der Dilft, mariée à don Pedro de Alcantara, gouverneur de la ville de Lierre, mort le 2 janvier 1652. Elle testa, par acte passé devant Martin Everard, notaire à Namur, le 6 septembre 1675, et eut de son mariage une fille unique, Jeanne-Catherine de Alcantara, mariée à Philippe-François baron de Colins, seigneur de Wavre et de Wayenesse.

IX. Erasme van der Dilft, seigneur de Ten-Broeck, capitaine au régiment de Garcias, épousa Marie-Marguerite de Bousies, dame de Malprouve, veuve de Ferri de Wazières, seigneur de Robrevieures, — et fille de Philippe

DE BOUSIES, vicomte de Rouvroy, seigneur de St-Symphorien, Fayon, Malprouve, etc., et d'Elisabeth GRASSIS. — Leurs enfants furent :

1° Maximilien-Eugène, qui suit.

Et 2° Catherine van der Dilft, religieuse au monastère de Vredenbergh, à Lierre.

X. Maximilien-Eugène van der Dilft, seigneur de Ten-Broeck, fut bourgmestre de Louvain en 1717, 1718, 1719 et 1720, et mourut le 13 avril 1721. — Il avait épousé, en 1680, Anne-Thérèse DE SAN-VICTOR, laquelle lui survécut jusqu'au 4 décembre 1717. — Cette dame était fille de Charles DE SAN-VICTOR, capitaine au régiment de Savalla, et de Françoise DE MORALES. — Ils eurent, entr'autres enfants :

1° Lancelot-Ferdinand-François van der Dilft, baptisé le 13 juin 1685, mort sans avoir été marié en juin 1718, à 33 ans.

2° Philippe-François van der Dilft, page de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, puis lieutenant dans le régiment de Laerne, infanterie, ensuite capitaine au régiment de Cano, cavalerie. Il se trouva à la bataille de Sarragosse, à laquelle il demeura prisonnier en 1710, et mourut en 1714.

3° Jacques van der Dilft, chanoine de la cathédrale de Bruges, mort le 10 février 1757.

4° Nicolas-Jean-Eugène, qui suit.

5° Gilbert-Joseph van der Dilft, premier lieutenant de fusiliers au régiment des gardes wallonnes en Espagne, en 1743, capitaine dans le même régiment en 1753, et brigadier des armées du roi d'Espagne dès le 16 mai 1763.

6° Françoise-Xavière-Josèphe van der Dilft, morte à Malines le 12 mai 1757, ayant été mariée, en 1707, à Lancelot-François DE CORDES, seigneur de Wichelen, Cherscamp, Iseghem, etc., mort le 6 février 1725.

7° Jeanne van der Dilft, morte en 1719, à 29 ans, sans alliance.

8° Marie-Thérèse van der Dilft, morte en 1756, ayant été mariée, en 1724, à Arnould DE HALMALE, seigneur de l'Espine et de Bosschenstein, mort de la dissenterie à Cumptich le 20 octobre 1741.

XI. Nicolas-Jean-Eugène van der Dilft, seigneur de Ten-Broeck, fut amman de Bruxelles en 1737, puis bourgmestre de la même ville en 1755, 1756, 1757 et 1758. — Il mourut, revêtu de cette charge, le 11 février 1771, ayant épousé, le 8 avril 1744, Rose-Alexandrine COLOMA, née en mai 1710, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1768, *créée comtesse van der Dilft* par lettres du 12 septembre 1771, fille de Jean-Pierre COLOMA, baron de Moriensart, et de Marie-Claire-Philippine DE ROMRÉE, dame de l'ordre de la croix étoilée. — De cette alliance naquirent :

1° Jean-Marie-Joseph comte van der Dilft, par patentes du 12 sept. 1771, seigneur de Ten-Broeck, né à Bruxelles le 6 août 1745.

2° Pierre-Engelbert-Marie-Joseph van der Dilft, né le 2 juillet 1746, auditeur-surnuméraire de la chambre des comptes des Pays-Bas.

Et 3° Antoine-François-Joseph van der Dilft, né le 22 août 1748, chanoine de la cathédrale de Tournay en 1768.

Seconde Branche.

VI. François van der Dilft — 3e fils de Jean, seigneur de Borchvliet, et de Jeanne Oudart, sa seconde femme — fut seigneur de Leeuwerghem, bourgmestre d'Anvers en 1537 et 1540, puis ambassadeur de l'empereur Charles-Quint, en Angleterre. — Il mourut le 15 juin 1550, ayant été marié deux fois, savoir : 1° à Marguerite de Guevarra y Ladron, dont il n'eut point d'enfants; et 2° à Cornélie de Bernuy, morte le 10 avril 1556, fille de Ferdinand et d'Isabelle de Bomberghe, de laquelle vinrent les deux enfants qui suivent :

1° Edouard. Son article suit.

Et 2° Anne van der Dilft, mariée à Adrien van den Heetvelde, et morte le 31 janvier 1571.

VII. Edouard van der Dilft, seigneur de Doorne et de Leeuwerghem, naquit à Londres et fut tenu sur les fonts baptismaux par le roi Edouard VI. Il fut créé chevalier par lettres du 4 septembre 1596. — Il était bourgmestre de la ville d'Anvers en 1585, 1586, 1587, 1589, 1590, 1594, 1595 et 1602, et mourut en 1603. — Il avait épousé, en 1es noces, Helwige Sandelin, fille de Jérôme Sandelin ou Sandelyn, chevalier, seigneur de Herenthout, et de Catherine van de Werve; — en 2es noces, Anne de Soete, fille de Guislain, seigneur de Notax, et de Claire van Tuyl-de Serooskercke; — et, en 3es noces, par contrat du 11 mars 1589, Jossine de Cordes, morte le 27 janvier 1619, fille de Jean de Cordes, seigneur de la Marlière, et d'Isabelle de Pruenen. — Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Catherine van der Dilft, dame de Doorne et de Leeuwerghem, morte en 1650, ayant été mariée à Gilles de Busleyden, chevalier, bourgmestre de Bruxelles en 1592, 1593, 1608, 1614, 1615 et 1619, mort le 20 juillet 1623.

2° Cornélie van der Dilft, mariée, le 13 octobre 1597, à son cousin-sous-germain Henri van der Dilft, seigneur de Ten-Broeck, mentionné ci-devant.

(Du 2d Lit.)

3° Claire van der Dilft, dame de Notax, mariée à Francois Sandelyn, seigneur de Herenthout et de Herlaer, et décédée le 13 avril 1649.

(Du 3e Lit.)

4° Marie van der Dilft, morte le 17 mai 1618, ayant été mariée :

1° à Jean-Baptiste KERREMANS, chevalier, par lettres du 21 mai 1611, seigneur de Hooghberghe, lieutenant de la cour féodale du pays de Malines, mort le 3 octobre 1615; — et 2°, par contrat du 5 mai 1617, à Philippe SNOY, chevalier, seigneur d'Oppuers, bourgmestre de Malines, dont elle fut la 2e femme.

5° Isabelle van der Dilft, morte le 5 avril 1612, ayant été mariée à son cousin-germain Jean-Charles DE RENIALME, seigneur de Wichelen, Cherscamp, Reeth et Waerloos, adopté en 1607 et 1615 aux nom et armes de DE CORDES, par Jean DE CORDES, son oncle maternel, et mort le 18 août 1641 (Voyez l'article DE CORDES, ci-devant).

Armes : *d'argent à 3 sautoirs de gueules; cimier : un sanglier naissant de sable, défendu d'argent* (Fig. 777).

(*Nob*, pp. 104 et 111; *Suite du Suppl.*, 1555-1614, p. 69; *Vrai Suppl.*, p. 58; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 45; *Mélang. de Généal.*, p. 56; *État arm.*, pp. 12 et 46.)

DILVAEL. — Voyez DELVAEL.

DIRIX.

Henri-Charles Dirix (et non Diricx), natif de Louvain et domicilié à Bruxelles, fut anobli par lettres du 7 février 1728. — Son fils Charles-Henri DIRIX DE BODIMONT, écuyer, conseiller-receveur-général des domaines au département de Malines, épousa la fille de Jean-François-Daniel-Joseph CUYPERS, seigneur de Rymenam, Opstalle, Muyselwyck, Zutingen, Delbroeck, etc., mort en 1762, et de sa première femme Claire-Jeanne GILLES HUJOEL, morte en 1737. (Voyez ci-devant l'article DE CUYPERS.)

Armes : *d'argent, au chevron de gueules chargé de 3 étoiles à 6 rais d'or, et accompagné de trois oiseaux de gueules. — L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un cygne naissant s'essorant d'argent, becqué de gueules* (Fig. 778).

(*Nob.*, p. 719; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 185 et 255.)

DISCEY.

N.... Discey, gentilhomme bourguignon, fut créé chevalier par lettres expédiées à Abrantès le 16 mars 1581, et signées à Tomar le 21 mai suivant.

(*Nob.*, p. 66.)

DOBIES.

Nicolas-Joseph Dobies, avocat au conseil de Hainaut, et précédemment de la ville de Mons, sa patrie, fut anobli par lettres du 29 décembre 1736. — Ses armes étaient : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 œillets au naturel, feuillés et tigés de sinople* (Fig. 779).

(*Nob.*, p. 780.)

VAN DOETINGHEM.

Engelbert van Doetinghem épousa Gertrude DE VREDE ou WREDE, *de sinople à la croix d'or* (Fig. 780). Dont :

Engelbert van Doetinghem, allié à Jeanne MATHESSEN, fille d'Herman et de Judith VAN DOETINGHEM. Leur fille Catherine van Doetinghem fut femme de Gérard DE VRIESE, fils de Gilles et d'Anne DE VYRACKER, fille d'Adolphe et de Marguerite DE RODE VAN HECKEREN; — le dit Gilles DE VRIESE fils de Gilles et d'Hélène KRYT. — De Gérard DE VRIESE et de Catherine van Doetinghem vint :

Marguerite DE VRIESE, laquelle épousa, en 1614, Engelbert VAN DOETINGHEM, fils de Guillaume et de Jeanne, aliis Anne, DE PIPENPOY, dont il sera parlé ci-après.

VYRACKER ou VEERACKER porte : *de sinople à la croix ancrée d'or* (Fig. 781).

Et DE RODE VAN HECKEREN porte : *d'or à la croix de gueules* (Fig. 782).

Autre fragment.

Engelbert van Doetinghem épousa Elisabeth GELMER, *d'azur à sept annelets d'argent*, 3, 3 *et* 1 (Fig. 783), et en eut :

Guillaume van Doetinghem, mari de Catherine OLGER (ex-matre DE WEEDE, laquelle portait : *d'argent à 5 losanges de sable posées en croix* (Fig. 784). — De ce mariage vinrent :

1° Guillaume, qui suit.

Et 2° Engelbert van Doetinghem.

Guillaume van Doetinghem, naquit à Deventer. Il fut seigneur de Rande et était déjà mort en 1597. — Sa femme, Jeanne, aliis Anne, DE PIPENPOY, fille de Jean, chevalier, seigneur de Merchtem, et d'Anne D'OYENBRUGGHE, le rendit père de :

Engelbert van Doetinghem, seigneur d'Asschryhaene, etc., mourut le 28 oct. 1643, et fut inhumé à Londerseel avec sa femme, Marguerite DE VRIESE, mentionnée ci-devant, morte le 22 novembre 1658, qu'il avait épousée en 1614, fille de Gérard, seigneur de Wesenberg et de Wolffeler, et de Catherine VAN DOETINGHEM (1). De cette alliance naquirent les cinq enfants qui suivent :

1° Anne-Catherine.

2° Magne-Louis, déjà mort en 1690.

3° Philippe-Guillaume, qui suit.

4° Engelbert-Jacques-Cosme van Doetinghem, religieux de Ste-Gertrude à Louvain et pléban à Arschot, mort le 13 février 1694.

Et 5° Jeanne-Marie van Doetinghem, alliée, en 1671, à François DE STEELANT, fils de Louis, chevalier, et d'Anne OUDAERT (Voyez STEELANT).

Philippe-Guillaume van Doetinghem, seigneur d'Asschryhaene et drossard de Grimberghe, déjà mort en 1693, avait épousé, le 25 mai 1659, Thérèse-Alardine

(1) Les quartiers suivants furent taillés sur leur tombe à Londerseel.
Doetinghem, Olyer, Ringer, Wede, Pipenpoy, Oyenbrugghe, Mol et *Ursel*; — et *Vriese, Ittersum, van der Zee, Rode van Heckeren, Doetinghen, Wredee, Juginck* et *Doetinghem*.

Taye, fille d'Engelbert I, baron de Wemmel, député des états de Brabant, et de Catherine van der Beken, sa 1re femme. — De ce mariage cinq enfants, savoir :

1° Jean-Jacques, qui suit.

2° Charles-François van Doetinghem, capitaine au régiment d'Alvelda, baron de Moorsele, au service du roi d'Espagne, puis lieutenant-colonel au régiment du baron de Kerckem, mort en Sicile l'an 1718, ayant épousé Amélie de Picolomini, fille du gouverneur de Saragosse. — Dont :

Marie-Françoise-Catherine-Damienne van Doetinghem, mariée au duc de Laurio ou Lauria.

3° Philibert-Pantaléon van Doetinghem, religieux célestin à Héverlé, 1690, puis prieur.

4° Marie-Marguerite van Doetinghem, religieuse à l'abbaye de Forest, morte le 13 février 1720, âgée de 56 ans.

Et 5° Marie-Jacqueline van Doetinghem, prieure à Grande-Bigarde, morte le 20 mars 1747, à 82 ans.

Jean-Jacques van Doetinghem, seigneur d'Asschryhaene, Staine, Wulfshaeghe, mourut le 30 mars 1719. Il avait épousé : 1° Catherine van Dintere; et 2°, le 20 octobre 1692, Marguerite-Isabelle Vermoelen, morte le 19 septembre 1740, fille de Jean-Baptiste et de Cornélie Douglas, dit Schott. — Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Marguerite-Thérèse van Doetinghem, mariée, par contrat du 27 nov. 1706, à Simon-Richard van der Moeren, seigneur de Wiltzele, Putte et Nieuwenrode. Dont : François-Dominique van der Moeren, religieux à Rouge-Cloître, et Anne-Marie van der Moeren, sous-prieure au cloître de la Madeleine à Bruxelles, morte le 28 mai 1760.

(Du 2d Lit.)

2° Pierre-Melchior van Doetinghem, chef-mayeur de Louvain, mort le 23 avril 1744, inhumé à Londerseel, époux de Marie-Josèphe Stephano, fille de Jean, né à Locarno, résident du czar Pierre I, et d'Anne-Catherine Vermoele. Dont :

A. Alardine-Jeanne-Thérèse van Doetinghem.

B. Adrien-Martin van Doetinghem, mort jeune en 1730.

C. Pierre-Melchior van Doetinghem.

Et *D.* Isabelle-Marie-Chrétienne van Doetinghem.

3° Charles-Joseph van Doetinghem, capitaine au service de Hollande, puis capucin, mort à Malines le 9 octobre 1756.

4° Charles-Emmanuel-Joseph van Doetinghem, allié, le 24 novembre 1740, à Jeanne-Marie-Geneviève-Ursule Vermost.

5° André-Jacques van Doetinghem.

Et 6° Marie-Judith van Doetinghem, morte fille.

Armes : *d'argent à la croix ancrée d'azur* (Fig. 785).

(Nouv. vrai Suppl. au Nob., p. 253; *Fragm. généal.*, t. II, p. 141.)

DOISON.

Philippe-Joseph Doison, ancien échevin et l'un des juges de la première chambre de la ville de Tournay, fut anobli par lettres du 18 mars 1739. — Ses armes étaient : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une étoile d'or; cimier : une étoile d'or entre un vol d'azur et d'argent* (Fig. 786).

(*Nob.*, p. 790; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 269.)

DOMMER.

Jean-François Dommer, natif d'Amsterdam, fut naturalisé par lettres du 18 décembre 1743, et anobli par autres lettres du 21 décembre de la même année.

Armes : *d'or au chien de berger de sable, assis sur une terrasse de sinople, colleté et enchaîné d'or, la chaîne attachée à dextre vers le bas du 3e canton et en dehors de la terrasse; le tout accompagné en chef de trois paniers à anses de sable* (Fig. 787).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 253; *État arm.*, p. 12).

DOMMESSENT.

Jean Dommessent, second lieutenant de la gouvernance et du souverain bailliage de Lille, fut anobli par lettres de juillet 1527, enregistrées en la chambre des comptes à Lille, ce en considération de ses services et de ceux rendus par son aïeul Louis Dommessent, secrétaire et greffier du grand-conseil de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1437, puis conseiller et maître des comptes à Lille en 1448.

Armes : *de sable à la fasce ondée d'argent, accompagnée en chef de 3 merlettes de même* (Fig. 788).

(*Nob.*, p. 31; *Vrai Suppl.*, p. 28; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 22; *Mélang. de Généal.*, p. 15).

DONCKER.

I. Jean Doncker (selon la *Chronique de Zélande*, par Smallegange, p. 287), chef-fauconnier et maître de chasse de l'empereur, mourut le 7 mai 1591, ayant épousé Madeleine Hockaert, laquelle lui survécut jusqu'au 8 juin 1611. Ils gisent dans l'église de St-Jacques à Anvers. Leurs enfants furent :

1° François, qui suit.

2° Cornélie Doncker, morte le 31 décembre 1612 (Notre-Dame à Anvers, 30 novembre 1612), ayant été mariée à Jean Vecquemans, fils de George, mort le 17 juin 1618 (Notre-Dame à Anvers, 16 juin 1616), et enterré avec sa dite épouse dans l'église de Notre-Dame à Anvers.

3° Philippe Doncker, grand-aumônier de la ville d'Anvers en 1591, mort le 27 janvier 1615, époux de Marie Clarisse, morte en 1600 et inhumée avec lui dans ladite église de Notre-Dame, devant la chapelle de Ste-Ursule. De ce mariage vinrent :

A. Marie Doncker, morte le 3 septembre 1651, ayant été mariée à Pierre Schot, décédé le 29 juin 1644.

B. Madeleine Doncker, épouse de Corneille Schot.

C. Anne Doncker, alliée avec Alexandre Goubau, seigneur de Mespelaer, échevin de la ville d'Anvers en 1603, grand-aumônier en 1629, *créé chevalier* en 1648, second bourgmestre d'Anvers en 1649, 1650, et premier bourgmestre en 1652, 1653, 1666, — fils de Jean, seigneur de Mespelaer et de Giseghem, et d'Anne Antheunis.

D. Philippe Doncker, mort sans enfants légitimes.

E. Louis Doncker, mari de N.... Formentraux, de laquelle il eut : 1° Philippe et François Doncker.

Et *F.* Jeanne Doncker, enterrée à Wilryck, épouse de N..... de la Porte, conseiller de la chambre des comptes à Lille.

4° Gaspard Doncker, allié : 1° à Honorée de Veltwyck, fille de Paul et de Catherine Cools; — 2° à Susanne de Resegem; — et 3° à Catherine Bogarde. — Des deux premiers mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

a. Madeleine Doncker, alliée à Melchior Verjuys.

(Du 2d Lit.)

b. Anne-Marie Doncker, épouse de Jacques Tasse.

Et *c.* Melchior Doncker, mort sans postérité.

5° Melchior Doncker, rapporté après la postérité de son frère François.

6° Balthazar Doncker, rapporté après la postérité de son frère Melchior.

Et 7° Madeleine Doncker, laquelle fut mariée à Jean de Blois-de Treslong, fils de Gaspard, seigneur d'Oudenhoorn et de Petegem, capitaine au service des états de Hollande, commandant de Louvestein, et de Lucrèce de la Sale (Voyez la note à la fin de cette notice).

II. François Doncker, — fils aîné de Jean et de Madeleine Hockaert, — mourut en 1622, à 69 ans. — Il avait épousé Marie van Wonsel, de laquelle il eut les 6 enfants qui suivent :

1° Jean. Son article suit.

2° Marie Doncker épousa Lambert Greyns.

3° François Doncker, allié à Marie de Bruyn, par laquelle il fut père de :

A. Marie Doncker, alliée à François van Horenbecke, conseiller-receveur-général du roi à Anvers. — Leur fille Régine van Horenbecke mourut en 1697, ayant été mariée à Jean-Joseph Vecquemans, baron de la Verre, bourgmestre d'Anvers.

Et *B.* François Doncker, licencié ès-lois, allié à N.... Snellinck, morte sans enfants.

4° Balthazar Doncker, mort sans postérité.

5° Isabelle Doncker, épouse de Jean-Alexandre van den Broeck, seign

de Bousval, Eyndonck, etc., *anobli en* 1616, fils d'Alexandre, trésorier de la ville d'Anvers, et de Marguerite VECQUEMANS ou VEKEMANS. — Leur fille Isabelle VAN DEN BROECK, dame de Bousval, Eyndonck, Calemont, Laloux, etc., mourut le 28 juin 1661, ayant épousé, en premières noces, Jean-François GOUBAU, seigneur de Beveren, etc., et, en secondes noces, le 13 novembre 1618, Hubert DE CORSWAREM, baron de Longchamps, seigneur de Faux, etc., mort en 1671. — Les armes de VAN DEN BROECK sont : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules, à* 3 *croissants d'argent; aux* 2 *et* 3 *d'argent à la fasce d'azur, au sautoir de gueules brochant sur le tout* (1). (Voyez ci-devant l'article VAN DEN BROECKE, page 317).

Et 6° Elisabeth Doncker, morte le 6 février 1686, et enterrée dans l'église de Notre-Dame à Anvers, avec Jean COMPERIS, son époux, mort le 24 février 1668.

III. Jean Doncker épousa : 1° Susanne GREYNS, et 2° Anne DE HONTSEM. — Leurs enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Marie Doncker, alliée, en premières noces, à Corneille ROBEYNS, et, en secondes noces, à N.... VAN DER NEESEN, ou VAN NEYSEN.

2° Madeleine Doncker, épouse de François COMPERIS.

(Du 2d Lit.)

3° François Doncker, mari de N.... VERHOEVEN.

4° Jean-Baptiste Doncker, allié à N.... VAN MECHELEN.

Et 5° Gaspard Doncker, capucin.

Postérité de Melchior Doncker, 4e fils de Jean et de Madeleine Hockaert, ci-devant, degré I, 5e.

II. Melchior Doncker épousa Anne DE VELTWYCK, fille de Paul et de Catherine COOLS. Cinq enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Madeleine Doncker, épouse de Michel BATKIN.

2° Cornélie Doncker, alliée à Théodore RASIER ou ROGIERS.

3° Melchior, qui suit.

4° Gaspard Doncker, époux de Susanne JANSSENS, fille d'André, échevin d'Anvers. Leurs enfants furent :

A. Gaspard.

B. Robert.

C. Suzanne.

D. Balthazar.

(1) Il est à remarquer ici, que cette famille VAN DEN BROECK est la même que celle que nous avons donnée ci-devant, p. 317, sous le nom de VAN DEN BROECKE, d'après le *Nobiliaire des Pays-Bas*. — Les armoiries de ces deux articles diffèrent cependant sous le rapport de la position du sautoir.

E. François.

F. Dominique.

G. Marie-Madeleine Doncker.

Ces sept frères et sœurs morts en célibat.

H. Isabelle Doncker, béguine.

I. André Doncker, époux de Susanne-Catherine DE BRUYN, d'Alost, de laquelle il eut, entr'autres enfants, sans alliance, Susanne-Catherine Doncker, alliée à Guillaume VAN DER CRUYCE.

K. Françoise-Andrée Doncker, femme de Balthazar DONCKER, sans postérité.

L. Anne Doncker, femme de Charles HASSINCKX.

M. François Doncker, époux de Catherine SCHRYNMAEKERS.

Et *N.* Agnès Doncker, alliée à Jean-Baptiste MAELCAMP, anobli en 1702.

Et 5° Anne Doncker, mariée, en premières noces, à Juan HOROSCO, capitaine et sergent-major de Dunkerque, — et, en secondes noces, à Domingo MORENA, capitaine et gouverneur de Berghes-Saint-Winocx. Du premier lit naquit Anne DE OROSCO, alliée à Jérôme DE BENAVIDES Y QUINONES, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques et gouverneur des îles de Canarie, dont : Anne-Isabelle DE BENAVIDES Y QUINONES, épouse de Diégo DE ALVARADO Y BRACAMONTE, chevalier de l'ordre de Calatrava, mestre-de-camp d'un terce d'infanterie au service du roi de Portugal. — Du second lit vinrent : 1° Jean-Louis MORENA, chanoine à Mons; — 2° Alonzo MORENA, abbé de Vauselles; — et 3° Pierre-Ignace MORENA, licencié ès-lois.

III. Melchior Doncker épousa Isabelle JANSSENS-DE HOVE, et en procréa :

1° Susanne, morte sans alliance.

2° Melchior, qui suit.

Et 3° Gilbert Doncker, époux d'Elisabeth DE CLERCK. Dont :

Jean-Baptiste Doncker, qui épousa Jossine PUTOIR; dont :

Jossine Doncker, femme de Pierre VAN NES; dont :

Jean-François VAN NES, époux de Marie GAST, en 1764.

IV. Melchior Doncker, épousa Cécile JANSSENS. De ce mariage vint :

V. Elisabeth Doncker, femme de Marc REYERS, qu'elle fit père d'Hélène REYERS, laquelle épousa François DE REUS, et en eut Anne-Marie DE REUS, épouse de Jean ROSSEAU.

Postérité de Balthazar Doucker, 5e fils de Jean et de Madeleine Hockaert, mentionnés ci-devant, degré I, 6°.

II. Balthazar Doncker, fut trésorier de la ville d'Anvers en 1631. Il épousa : 1° Marguerite VERJUYS, et 2° Isabelle GREYNS, fille de Lambert et d'Isabelle VAN BAERLE. — Du ... lit vint :

1° Madeleine Doncker, épouse de Gérard Greyns.

2° François, qui suit.

3° Marie Doncker, épouse de Balthazar Verjuys.

4° Marguerite Doncker, alliée à Pierre Mertens.

5° Balthazar Doncker, époux de Catherine Hessincq, de laquelle il eut Balthazar et François Doncker, morts à marier.

6° Jean-Baptiste Doncker, mari d'Anne Knyff, dont deux fils et une fille.

Et 7° Cornélie Doncker, femme de Charles de la Bistrate, fils de Charles et de Françoise Deldisme. Dont :

a. Jean-Charles de la Bistrate, chevalier en 1699, allié avec Anne-Thérèse de Chauwin.

b. François-Ignace de la Bistrate, époux de Thérèse Roose.

Et *c*. Cornélie-Catherine de la Bistrate, alliée à Pierre-Albert de Lendicq, maître de la chambre des comptes à Bruges.

III. François Doncker, épousa Isabelle de Letter, de laquelle il eut :

1° Isabelle.

2° Anne-Marie, alliée à Charles de Hassinghe.

3° Jeanne.

4° Cornélie.

Et 5° Jean-Baptiste Doncker.

Note. — Il a été dit ci-devant au premier degré, 7°, que Madeleine Doncker (fille cadette de Jean Doncker et de Madeleine Hockaert), fut mariée à Jean de Blois-de Treslong, fils de Gaspard, seigneur d'Oudenhoorn, etc. — Simon van Leeuwen, en son *Batav. illus.*, p. 1123, ne met point le dit Jean de Blois-de Treslong parmi les enfants de Gaspard, seigneur van Oudenhoorn, et de Lucrèce de la Sale; — mais Smallegange, dans sa *Chronique de Zélande*, p. 285, le rapporte comme mari de la dite Madeleine Doncker, et leur donne pour enfants :

1° Madeleine de Blois, épouse de Pierre de Ghinderdeuren, neveu de Pierre.

2° Anne de Blois, alliée à Pierre de Ghinderdeuren.

3° Catherine de Blois, qui épousa Charles Batkin, et en eut : Jean-Baptiste Batkin, trésorier et échevin d'Anvers, allié à Basilie Canis, sans postérité, — et Madeleine Batkin, épouse de Jean-Pierre van Eycke, seigneur de Terbiest, fils de Jacques, seigneur du dit lieu, et de Marie Roose. — De ces derniers époux naquirent : *a*. Marguerite-Françoise van Eycke, alliée à Louis-François de Spenraey, conseiller du grand-conseil à Malines, mort le 24 juin 1699, avec lequel elle gît aux grands carmes à Malines, — et *b*. N.... van Eycke, épouse de Jean-Baptiste de Benero, commissaire de vivres de S. M. qu'elle fit père de Diégo de Benero, allié à Marie-Anne de Ro, dont : Isabelle-Françoise de Benero, épouse de Jean-Charles-Joseph de Bisthoven, mort le 16 avril 1744.

4° Cornélie de Blois, alliée à Martin de Ghinderdeuren ou Genderdeuren, frère de Pierre susdit, époux d'Anne de Blois.

Et 5° Gaspard DE BLOIS-DE TRESLONG, lequel épousa, à Anvers, Isabelle DE GHINDERDEUREN ou VAN GENDERDEUREN, sœur de Martin susdit, et devint père par sa dite épouse :

A. D'Isabelle DE BLOIS, alliée à Jérémie HAGENS.

B. De Madeleine DE BLOIS, épouse d'Antoine STEFFENS.

C. De Marie DE BLOIS, mariée avec Gaspard CANJUEEL, à Anvers.

Et *D.* De Jean-Baptiste DE BLOIS-DE TRESLONG, aîné, lequel épousa Jacqueline MENTON, et en eut :

a. David DE BLOIS-DE TRESLONG.

Et *b.* Gaspard DE BLOIS-DE TRESLONG, époux de Lucrèce VAN DER HEM, fille de Laurent. De cette alliance vinrent : Laurent, Agathe-Thérèse-Marie et Jean-Baptiste DE BLOIS-DE TRESLONG.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 139.)

DONCKERS ou DONCQUERS.

I. Melchior Doncquers, mort le 3 octobre 1647, ayant épousé Hélène GOVAERTS VAN DE GRAEF, laquelle lui survécut jusqu'au 5 octobre 1651. De cette alliance vint :

II. Jean-Baptiste Doncquers, marchand à Bois-le-Duc, mort le 19 août 1667 et inhumé dans l'église paroissiale de Ste-Catherine de cette ville, avec son épouse Adrienne VAN HOORENBEECKE, qui décéda sa veuve le 29 déc. 1687. — Leurs enfants furent :

1° Martin, qui suit.

2° Melchior Donckers, époux de Marguerite VAN SUTPHEN, dont trois enfants, morts à marier.

3° Elias Donckers, licencié ès-lois, lequel renouvella la sépulture de ses parents, dans l'église paroissiale de Ste-Catherine à Bois-le-Duc (Voyez le *Grand Théât. sacré de Brab.*, t. II, p. 50), et mourut le 16 août 1673.

4° Agnès Donckers, alliée à Josse VAN CALENDRIES, *d'argent à deux lions affrontés de sable, lampassés de gueules* (Fig. 789). Dont :

A. Mathilde-Louise DE CALENDRIES, laquelle obtint anoblissement pour ses enfants le 12 novembre 1733, et mourut en 1765, ayant été mariée à Pierre-Jacques DE SCHOUTHEETE, bourgmestre de Tenremonde.

Et *B.* Jeanne-Isabelle VAN CALENDRIES, alliée à François VAN HAMME, avocat au conseil de Flandre, anobli le 3 septembre 1738, portant pour armes : *d'or au chevron de sinople, accompagné de 3 fleurs-de-lis de gueules* (Fig. 790), — fils de Pierre et d'Elisabeth VAN LANGENHOVE.

5° Marie-Agnès Donckers, épouse de Guillaume ZYBERTS, dont plusieurs enfants ; — les descendants de ces derniers s'éteignirent en 1763.

Et 6° Hélène Donckers, laquelle fut mariée, le 30 janvier 1657, à Gilbert VAN SUSTEREN, négociant à Amsterdam, anobli le 11 janv. 1674, — fils de Henri.

III. Martin Doncquers ou Donckers épousa Machtilde DE BOXMEER, laquelle mourut le 4 juin 1689, l'ayant rendu père de :

1° Jean-Baptiste, qui suit :

Et 2° Hélène Doncquers, alliée à Théodore BONDINGEN. Dont :

Gilbert-François BONDINGEN, chanoine de Notre-Dame, à Bruges.

IV. Jean-Baptiste baron de Doncquers épousa Marie-Thérèse KROPF, et en eut les six enfants qui suivent :

1° Louis-Jean-Martin baron de Doncquers, prévôt de Tourhout.

2° Jean-Charles de Doncquers, échevin du Franc-de-Bruges en 1761, allié à N.... DE LA VILETTE; sans postérité.

3° Jean-Reynaud, qui suit.

4° Antoine de Doncquers, mort chanoine de St-Donas, à Bruges.

5° Claire-Thérèse de Doncquers, béguine à Lierre.

Et 6° N.... de Donckers, ursuline à Anvers.

V. Jean-Reynaud de Doncquers épousa Marie-Thérèse PONSYN. De ce mariage :

VII. Jean-Pierre de Doncquers, lieutenant au régiment du prince Charles de Lorraine en 1764.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 155.)

DE DONGELBERGHE.

I. Jean, dit MEEUWE, seigneur de Wavre, bâtard de Jean I, duc de Brabant, reçut en don, l'an 1303, de son frère naturel le duc Jean II, la seigneurie de DONGELBERGHE, dans la mairie de Jodoigne. — Il épousa Marguerite dame DE PAMELE, de Ledeberghe et d'Ottignies. Elle était fille de Jean, sire DE PAMELE, Ledeberghe et Ottignies, et de Marguerite DE CONTRECŒUR. — Ces époux eurent, entr'autres enfants :

II. Louis sire de Dongelberghe, dont lui et sa postérité prirent le nom, qui épousa Ide DE HERBAIS et mourut en 1383. De cette alliance vinrent :

1° Jean seigneur de Dongelberghe, de Bommelettes et de Château-Seraing, mort en 1449, ayant épousé Jeanne DE HAMAL, de laquelle il avait eu :

Louis sire de Dongelberghe, bailli du Roman pays de Brabant, qui, n'ayant pas de postérité, institua, par testament de l'année 1470, pour son héritier Jean DE LA MALAISE, fils de sa sœur Marguerite. (Voyez DE LA MALAISE, *famille*, et DONGELBERGHE, *seigneurie*.)

2° Gauthier ou Wauthier, qui suit.

Et 3° Marguerite de Dongelberghe, mariée à Jean DE LA MALAISE, seigneur de Lavoir. — Leur fils, Jean DE LA MALAISE, hérita la seigneurie de Dongelberghe de son oncle Louis, en 1470, comme il vient d'être dit, et mourut en 1518, ayant épousé Madeleine DE LONGCHAMPS, veuve de

Guillaume D'ARGENTEAU, seigneur d'Esseneux. (Voyez ci-devant page 55, à l'article D'ARGENTEAU.)

III. Gauthier ou Wauthier de Dongelberghe épousa Gudule DE GLIMES-DE BONEFFE, fille de Jacques, chevalier, seigneur de Boneffe, et d'Elise DE JUPLEU, ou JUPPLEU. — Dont :

IV. Jacques de Dongelberghe, Ier du nom, mort le 30 mai 1485. Il avait épousé : 1° Catherine VAN DEN BERGHE, morte le 12 juin 1461, et inhumée dans l'église de St-Martin, à Louvain; — et 2° Marie NACKAERTS, fille d'Othon, laquelle lui survécut jusqu'en 1511. — Il gît avec cette seconde femme dans l'église de St-Germain, à Tirlemont, avec épitaphe. — Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Marie de Dongelberghe, mariée à Louis VAN DER BORCHT.

2° Catherine de Dongelberghe, morte le 3 janvier 1523, et inhumée à St-Michel à Louvain, avec son époux Jean VAN DEN TYMPEL, mort le 15 juillet 1482, fils aîné de Wauthier et de Catherine KEERSMAECKER.

(Du 2d Lit.)

Et 3° Jacques, qui suit.

V. Jacques de Dongelberghe, IIe du nom, avocat du conseil de Brabant, mort le 6 septembre 1524 (aliis 1525), ayant épousé : 1° N....., et 2° Marie HUJOEL, le 30 juillet 1515. — Cette dernière, qui était fille de Jacques HUJOEL, secrétaire et greffier du conseil de Brabant, mort le 28 décembre 1515 (et non 1525), et de Marie STOOPS, morte le 19 mars 1501, mourut le 2 septembre 1526, et fut enterrée avec son mari dans l'église de Ste-Gudule, à Bruxelles. — Le dit Jacques de Dongelberghe fit partage, avec ses deux sœurs du premier lit, le 29 mai 1487 (*Livre féodal du Brabant wallon*, f° 141). — Des dites alliances naquirent :

(Du 1er Lit.)

1° Jacques de Dongelberghe, prieur de Ste-Gertrude à Louvain.

2° Germain de Dongelberghe, lequel épousa Elisabeth PETRAINS, à Tirlemont, et mourut sans enfants mâles.

3° Jeanne de Dongelberghe, religieuse de Vrouwen-Perck (Parck-lez Dames).

4° Marie, religieuse à Lintre, morte en décembre 1572.

(Du 2d Lit.)

5° Jacques, qui suit.

6° Jean de Dongelberghe, qui fut admis dans la noble famille de s'LEEUWS, une des sept patriciennes de Bruxelles, le 12 juin 1563, mourut le 7 octobre 1573, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Catherine à Bruxelles,

sous une sepulture ornée de huit quartiers, avec son epouse Anne van der Elst, morte le 29 août 1576. — Dont postérité.

Et 7° Anne de Dongelberghe, morte en 1585, ayant été mariée à Gilbert de Luu, seigneur de Melle, mort en 1566, fils de Jacques, seigneur du dit Melle, et de Catherine Oudart.

VI. Jacques III, de Dongelberghe, chevalier, grand-drossard de Brabant en 1563, mourut en 15.... (1). Il avait épousé, le dernier novembre 1546, Madeleine de Bourgogne-de Herlaer, qui décéda le 12 février 1582. — Elle était fille de Thierry, prévôt de l'hôtel de l'empereur Charles V, gruyer de Brabant, seigneur de Herlaer et grand-mayeur de Vilvorde, et de Jacqueline van Royen. — De cette alliance vinrent, entr'autres enfants :

1° Philippe, qui suit.

2° Henri, dont il sera parlé après la postérité de son frère Philippe.

Et 3° Jean de Dongelberghe, religieux à Ste-Gertrude à Louvain, ordre de St-Augustin, mort le 10 janvier 1633, étant prévôt d'Arschot.

VII. Philippe de Dongelberghe, grand-mayeur de Vilvorde et gruyer de Brabant, fut créé chevalier par lettres du 10 août 1615, et mourut le 16 mars 1620. — Il avait épousé : 1° Marie de Blasere (fille de Jean, vice-président du conseil de Flandres, et de Catherine van Herpe, sa seconde femme), morte sans enfants le 9 octobre 1606; — 2° Quintine Borluut, morte le 2 octobre 1625, fille de Gilles, chevalier, seigneur de Schavenbergh, échevin de Gand en 1575 et 1578, et d'Isabeau s'Dobbelers, dite de Waele. De ce second mariage :

1° Jacques-Philippe, qui suit.

2° Madeleine de Dongelberghe, mariée, le 29 janvier 1630, à Jean Borluut, chevalier, seigneur d'Asschenburg et de Noortdonck, et morte le 18 mai 1656.

3° Isabelle de Dongelberghe, femme d'Alexandre de Longin, seigneur de Grande-Bygaerde, créé chevalier par lettres du 1 août 1630.

Et 4° Charlotte de Dongelberghe, morte le 23 octobre 1625.

VIII. Jacques-Philippe de Dongelberghe, seigneur de Schavenbergh, Broeck bourgmestre de la ville de Bruxelles, fut créé chevalier par lettres du 2 septembre 1652. Il racheta, en 1659, de Guillaume-Ulric d'Argenteau, la terre et seigneurie de Dongelberghe, érigée en *baronnie* en sa faveur, par lettres du roi Philippe IV du 3 juillet 1662, et fut depuis député de l'état noble de Brabant. — Il épousa Anne-Marie de Bausele, fille d'Adrien, seigneur de Broeck, et de Françoise Bernard, de laquelle il eut :

1° Philippe-Adrien, qui suit.

2° Une fille, mariée à don Pedro Daldao, gouverneur de Zoutleeuw (Léau).

(1) Les *Fragments généalogiques*, t. I, p. 252, disent en 1562, ce qui est évidemment une erreur de chiffres.

Et 3° Une autre fille, mariée au baron DE CHAUVILE.

IX. Philippe-Adrien, baron de Dongelberghe et de la franche terre du Fay, seigneur de Schavenbergh, de Rouxmiroir, grand-bailli du Brabant-wallon. — Il fut créé comte de Dongelberghe par lettres du roi Charles II du 25 octobre 1692. — Sa femme, Marguerite-Théodore-Ignace DE BERLAYMONT, dame de Jassogne et d'Avillon, était fille de Jean-Hubert, baron DE BERLAYMONT, seigneur de la Chapelle, Odeur, etc., et d'Anne-Eugénie DE BRANDENBOURG. — Dont trois fils, savoir :

1° Philippe-Florent, qui suit.

2° Un fils, capitaine au régiment de Holsteinbecq.

Et 3° Charles-Thibaut, comte de Dongelberghe, lieutenant-général des armées du roi des Deux-Siciles, et gouverneur de Porto-Longone, en la mer de Toscane, marié sans enfants à Marie-Thérèse DE BROUCHOVEN, veuve de Léandre DE ROSSY, marquis de Montvibian-le-Vieux, conseiller du roi très chrétien, et son ministre à la cour de Bruxelles, et fille de Nicolas DE BROUCHOVEN-DE BERGEYCK, seigneur d'Attevoorde et de Linth, conseiller et intendant des finances de S. M. C. et directeur-général des affaires de la province de Flandres en 1709, et de Marie-Isabelle-Madeleine DES POMEREAUX.

X. Philippe-Florent, comte de Dongelberghe et de la franche terre du Fay, seigneur de Rouxmiroir, Jassogne, etc., fut major dans le régiment de Maldeghem, puis lieutenant-colonel d'infanterie et ensuite colonel, membre de l'état noble de Brabant, chambellan actuel de l'empereur Charles VI, et grand-bailli du Brabant wallon. — Il épousa Marie-Angélique DE TRAZEGNIES, chanoinesse de Nivelles, fille d'Octave-Joseph (ou Procope) vicomte d'Arnemuyden, et de Marie-Anne-Françoise DE WISSOCQ, dame de la Couture-Bomy. De ce mariage vint :

XI. Béatrix-Philippine-Josèphe comtesse de Dongelberghe, unique héritière, mariée à Philippe-Louis comte D'ARGENTEAU, seigneur d'Ochain, chambellan actuel de LL. MM. II., député de l'état noble de Brabant, membre de l'état noble du pays de Liége et comté de Looz, issu d'une ancienne maison originaire de la province de Limbourg, où est situé la terre d'Argenteau, de laquelle elle tire son nom (Voyez ci-devant l'article D'ARGENTEAU).

Branche formée par Henri de Dongelberghe, second fils de Jacques III et de Madeleine de Bourgogne-Herlaer, mentionnés ci-devant.

VII. Henri de Dongelberghe, seigneur de Herlaer, bourgmestre de Bruxelles en 1590, 1591, 1594, 1595, 1598 et 1599, fut en cette dernière année, le 30 novembre, créé chevalier, par lettres de l'archiduc Albert, dépêchées à Bruxelles. — Il fut encore bourgmestre de cette ville en 1603, 1604,

1606, 1611, 1617 et 1624, et mourut le 15 juin 1627. — Sa femme Adrienne Borluut, dame de Zillebeke, fille aînée d'Adrien Borluut, seigneur de Zillebeke, et de Wilhelmine Triest, mourut le 6 mai 1609. — Six enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° François, qui suit.

2° Philippe de Dongelberghe, mayeur de Vilvorde, né le 28 mai 1592, mort le 18 juillet 1645, sans avoir été marié.

3° Henri-Charles, auteur de la *Branche de Resves*, rapportée ci-après.

4° Charlotte, morte en bas-âge.

5° Madeleine, aussi morte en bas-âge.

Et 6° Adrienne de Dongelberghe, morte de la peste le 20 août 1626, sans avoir pris d'alliance.

VIII. François de Dongelberghe, chevalier, seigneur de Herlaer, Zillebeke et Rasseghem, naquit le 13 mai 1590. Il fut bourgmestre de la ville de Bruxelles en 1633, 1637, 1638, 1644, 1645, et mourut le 30 déc. 1648. — Son épouse, Jeanne Oudaert, ou Oudart, dame de Corbeeck-over-Dyle et de Steenberghe, était fille d'Alexandre Oudart, seigneur de Rymenam, Milleghem et Opstalle, et de Gertrude van Brecht, dame de Dieghem et de Ranst. — De cette alliance vinrent :

1° Henri de Dongelberghe, qui suit.

2° Charles de Dongelberghe, dont il sera parlé ci-après.

3° Charlotte de Dongelberghe, mariée à Albert d'Ensenhaer, seigneur de Marquette, gentilhomme de l'archiduc Albert et grand-bailli de Douai, mort en 1667, sans enfants.

4° Anne-Marie de Donghelberghe, morte le 23 novembre 1673, ayant été mariée à Jean-Baptiste Daneels, baron de Corbeeck-over-Loo, mort le 16 septembre 1678.

IX. Henri de Dongelberghe, seigneur de Corbeeck-over-Dyle, Steenberghe, Herlaer, Ter-Straeten, Valbeeck, Ten Wavere, etc., obtint en sa faveur l'érection en baronnie de sa terre et seigneurie de Corbeeck-over-Dyle, par lettres du roi Philippe IV du 17 août 1661. — Il avait épousé Isabeau-Claire-Eugénie de Lodoza y Andueza, fille de don Firmin-Amiral de Lodoza y Andueza, du conseil de guerre et amiral de l'armée navale des états de Flandres, et de Clémence de Beer, dame de Lendele, fille de Josse de Beer et de Marie de Hessel. — Il mourut étant député de l'état noble du Brabant, le 15 avril 1667, et sa dite épouse le 9 sept. 1693. — De ce mariage vinrent les cinq enfants qui suivent :

1° Charles-Robert. Son article suit.

2° Henri-Albert de Dongelberghe épousa Anne-Thérèse van Eyck, dame de Blarthem, Selts, Velthoven, etc., de laquelle il a eu des enfants.

3° Marie-Françoise de Dongelberghe, femme de Maximilien de Mol, seigneur du comté de Daelem.

4° Marie-Anne, ou Anne-Marie, de Dongelberghe, mariée à Philippe-Charles DE LANDAS, seigneur de Clabbeeck, d'Hadoc et de Ramelo, pannetier-héréditaire de Hainaut, capitaine de cavalerie, fils de Jacques et de Marie-Virginie 'T SERAETS, dont elle a eu des enfants.

Et 5° Caroline-Cécile de Dongelberghe.

X. Charles-Robert de Dongelberghe, baron de Corbeeck, seigneur de Steenberghe, etc., épousa, le 12 août 1678, Marie-Jeanne VAN EYCK, fille d'Engelbert, seigneur de Calfene, et de Louise DE PLAINES. — Il vendit la baronnie de Corbeeck en 1687, et eut de son mariage :

1° Jean-Baptiste-Charles-Michel, qui suit.

2° François-Marie de Dongelberghe, capitaine au service d'Espagne, au régiment de Deuteghem.

3° Mathieu, aussi capitaine au service d'Espagne.

4° Philippe-Charles, mort capitaine aux gardes wallonnes en Espagne.

5° Henri de Dongelberghe, aussi mort capitaine aux gardes wallonnes en Espagne.

6° Charlotte-Philippote de Dongelberghe, née à Louvain en 1687, morte à Bruxelles le 16 août 1755, ayant été mariée à Laurent-Jean-Joseph DEL MARMOL, dont elle eut postérité.

XI. Jean-Baptiste-Charles-Michel baron de Dongelberghe-Corbeeck, lieutenant-colonel du régiment de Bouland, infanterie, gentilhomme de la clef d'or de l'électeur de Bavière, échevin de Bruxelles en 1744, mourut au château de Melroy, près de Namur, le 11 février 1760. — Il avait épousé Marie-Catherine DE GODINES (de Namur), dame de Melroy. Dont quatre fils et trois filles, parmi lesquels :

1° Louis-Antoine baron de Dongelberghe-Corbeeck, prévôt de l'église de Ste-Gertrude à Nivelles.

2° Jean-Baptiste-Maximilien-Ferdinand de Dongelberghe, seigneur de Linsemau, près de Tirlemont, mort le 1 septembre 1776, ayant été marié deux fois : — en premières noces, sans enfants, avec Barbe-Antoinette-Josèphe DE GHILENGHIEN, fille de Charles-Eugène, seigneur d'Andoy, et d'Agnès-Thérèse JACQUET; — en secondes noces, le 4 septembre 1774, avec Marie-Charlotte-Josèphe DE PARTZ, fille cadette de Jean-Paul DE PARTZ, seigneur de Buiscertain, Puymbeke, Langacker, Wolfshage, Beaulieu, etc., et de Marguerite-Josèphe marquise DE DEVENISH-D'ATHLONE et de Viane, près de Grandmont. — Nous ignorons s'il a eu postérité de cette seconde alliance.

3° Une fille religieuse à l'abbaye du Val-des-Vierges, ordre de Citeaux.

Et 4° Une autre fille.

Postérité de Charles de Dongelberghe, second fils de François et de Jeanne Oudart, mentionnés ci-devant au degré VIII, 2°.

IX. Charles de Dongelberghe, seigneur de Zillebeke, de Pergate, de Rasseghem, de Rixtel, etc., conseiller au conseil de Brabant, obtint en sa faveur par lettres du 13 avril 1672 l'érection de la seigneurie de Zillebeke en vicomté. — Il épousa Anne-Marie DE RYSWYCK, dame de Berch, Lelle et Bollebeke, fille unique et héritière de Jean DE RYSWYCK, et de Marie VITS. — De cette alliance vinrent :

1° Caroline de Dongelberghe, vicomtesse de Zillebeke, dame de Pergate, de Rasseghem, etc., mariée : 1° à Fréderic-Ignace (ou Fréderic-Joseph) DE MARSELAER, baron de Parcq, seigneur d'Elewyt, d'Opdorp, d'Herzeaux, d'Oycke, de Borre et de Locxem, colonel au service d'Espagne; — et 2° à Pierre-Ignace vicomte DE REYNBOUTS.

2° Anne-Philippine de Dongelberghe, dame de Berch, alliée : 1° à François-Engelbert DE STEELANT, capitaine de cavalerie au service d'Espagne, mort en 1702; — 2° en 1703, à Pierre-Antoine DU BOIS, dit VAN DEN BOSSCHE, dont elle fut la seconde femme, étant veuf de Marie-Anne NIEULANT, dame de Hooghercamere et Ten-Doorent.

3° Marie-Caroline de Dongelberghe, mariée à Melchior DE VILLEGAS, seigneur d'Aa, dont elle a eu des enfants. Il était fils cadet de Paul-Melchior DE VILLEGAS, créé premier baron d'Hovorst, et de Marie-Élisabeth VAN OPHEM, dame d'Over- et Neder-Heembeke, de Luttre et d'Aa.

BRANCHE DE RESVES, formée par Henri-Charles de Dongelberghe, fils cadet de Henri, seigneur de Herlaer, et d'Adrienne Borluut, mentionnés ci-devant au degré VII.

VIII. Henri-Charles de Dongelberghe naquit le 13 août 1593, fut conseiller au conseil de Brabant et baron de Resves, par l'acquisition qu'il en fit en 1651 et par patentes du 2 septembre 1657, qui lui permirent, en même temps, de porter les armes de cette baronnie écartelées avec celles de Brabant. Il fut aussi seigneur de Luttéal et gentilhomme de la chambre du prince-électeur de Cologne, évêque et prince de Liége. — Il avait épousé : 1° Jeanne DE STEELANT, fille de Louis DE STEELANT, chevalier, et d'Anne OUDART; — 2°, le 3 octobre 1647, Jeanne-Marie DE BERLO, dame de Meunenhove, née le 24 janvier 1629, fille de Wynand DE BERLO, titré comte d'Oldenbourg, du conseil de guerre de S. M., et de Catherine RAITZ-VON FRENZ, ou RAETZ-VUN FRENTZ. — Il n'eut d'enfants que du second lit, savoir :

1° François-Henri, qui suit.

Et 2° Charlotte-Marie-Gertrude de Dongelberghe, mariée, le 6 juin 1674, à Nicolas-François DE CHAUVIREY, maréchal de Lorraine et Barrois.

colonel d'un régiment de cavalerie allemande pour le service du roi d'Espagne, dont elle a eu quatre fils et une fille.

IX. François-Henri de Dongelberghe, baron, puis marquis de Resves, baron de Luttéal, seigneur de Villers, du Sart, de Longueville, de Pieterbais, de Papenhoven et de Meunenhove, gentilhomme de la chambre du prince-électeur de Cologne. Il épousa Marie-Claire T'SERCLAES, chanoinesse de Nivelles, fille de Jean comte de T'SERCLAES et du St-Empire, baron de Marbais, seigneur de Tilly et de Montigny, et de Marie-Françoise DE MONTMORENCY. De ce mariage sont sortis :

1° Antoine-Charles-François de Dongelberghe, marquis de Resves, baron de Luttéal, etc., qui épousa Marie-Anne-Josèphe WOLFAERT, sans postérité.

2° Claude-Hyacinthe-Joseph-Emmanuel de Dongelberghe, chanoine de l'église de St-Lambert à Liége.

3° Albert-Joseph-Victor-Maximilien de Dongelberghe, marquis de Resves, baron de Luttéal, seigneur de Villers, dont il hérita après la mort de son aîné, qui avait épousé Madeleine-Louise BORLUUT, chanoinesse de Nivelles, fille de Jérôme BORLUUT, seigneur de St-Denis-Boucle, et de Marie-Philippine-Hubertine VAN DER GRACHT. — Il fut lieutenant-général des armées du roi d'Espagne et mourut sans enfants le 4 mars 1736.

4° Marie-Eugénie de Dongelberghe, dite Mademoiselle de Resves, reçue chanoinesse à Andennes le 19 novembre 1684, qui ensuite se fit religieuse carmélite à Louvain.

5° Ermelinde-Ernestine-Jacqueline-Josephine de Dongelberghe, morte fille et enterrée au monastère de Notre-Dame de la rose de Jéricho à Bruxelles.

6° Albertine-Jeanne-Josèphe-Françoise de Dongelberghe, chanoinesse de Munsterbilsen.

7° Maximilienne-Constance-Albertine-Charlotte de Dongelberghe.

Armes de DE DONGELBERGHE : *de Brabant à la cotice de gueules brochante sur le tout* (Fig. 800).

(*Nob.*, pp. 116, 167, 522, 548, 401, 411 et 459; *Suite du Suppl.*, 1661-1686, p. 8 et 19; *Fragm. généal.*, t. I, p. 251.)

DONS.

Gilles Dons, seigneur de Lovendeghem, Scheldewindeke, Tenbroucke, etc., obtint des supports et le titre de *baron* pour lui et ses descendants mâles et femelles, applicable sur telle terre ou seigneurie qu'ils auraient dans les Pays-Bas, par lettres de l'empereur Charles VI du 4 mai 1716, en vertu de quoi il appliqua ce titre sur sa terre de Lovendeghem, y annexant en outre les seigneuries susdites de Scheldewindeke et de Tenbroucke.

Armes : *écartelé; aux* 1er *et* 4e *d'azur au chien élancé d'argent, collete de gueules; aux* 2e *et* 3e *de sable au chevron d'argent chargé de trois coquilles de gueules, qui est*

Lovendeghem; *sur le tout d'or à l'aigle éployée de sable, et membrée de gueules: l'écu timbré d'un bonnet ou couronne de baron, et supporté de deux lions au naturel, armés et lampassés de gueules, les têtes contournées* (Fig. 792).

(*Nob.*, p. 651; *Vrai Suppl.*, p. 216; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 208.)

DE DOPPERE.

Pierre de Doppere, natif de Furnes, obtint réhabilitation de noblesse par lettres du 25 avril 1685. — Ses armes étaient : *de ..... à la croix de gueules ....., cantonnée de vingt billettes de .....* (Fig. 793). — Il mourut en 1688 et gît à St-Sauveur à Gand.

(*Nob.*, p. 351; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 175.)

DORESMIEULX.

Grégoire Doresmieulx épousa Marie Carnin, de laquelle il eut Jean Doresmieulx, qui fut anobli par lettres du mois d'avril 1464, avec faculté de parvenir à la chevalerie. — Ses armes étaient : *d'or à une tête de maure de sable, tortillée d'argent, accompagnée de trois roses de gueules* (Fig. 794).

(*Nob.*, p. 8.)

DORMER (Famille anglaise).

I. Geoffroi Dormer-de-West-Wycombe, dans le comté de Buckingham, épousa Éléonore Dorre, alias Chobbs, de laquelle il eut :

II. Geoffroi Dormer-de-West-Wycombe, qui épousa Judith, fille de Robert Baldington, seigneur du manoir de Thame, dans le comté d'Oxford. — De ce mariage vint :

III. Geoffroi Dormer-de-West-Wycombe, écuyer, seigneur de Thame, marié avec Ursule Collingridge. — Leur fils Guillaume suit.

IV. Guillaume Dormer-de-West-Wycombe, écuyer, marié avec Agnès, fille de Jean Launcelyn, chevalier. De cette alliance :

V. Sir Robert Dormer-d'Ascott, chevalier, shériff des comtés de Bedford et de Buckingham, épousa Jeanne Newdigate de Harefield, morte à Louvain le 7 juillet 1571, et y enterrée aux Chartreux, sous un magnifique tombeau, qui fit construire Jeanne Dormer, duchesse douairière de Féria, sa petite-fille. — Dont :

VI. Sir Guillaume Dormer, mari de Dorothée Catesby de Wiston. — Il fut fait *chevalier du Bain* au couronnement de la reine Marie, en 1553, et mourut le 17 mai 1575. — Son fils Robert suit.

VII. Sir Robert Dormer, chevalier, créé *Baronnet* et *Lord Baron Dormer de Wenge*,

pair d'Angleterre les 10 et 30 juin 1615, mourut le 8 novembre 1616, ayant été allié à Elisabeth Browne, fille d'Antoine, lord-vicomte de Montagne. — De cette alliance naquit :

VIII. Robert Dormer de Peterley, écuyer, mort le 23 octobre 1651, qui avait épousé Marie Banaster d'Ilsworth, laquelle lui survécut jusqu'au 11 novembre 1679. — De ces époux vint :

IX. Charles Dormer, époux de Marie Cellier. Leur fils Charles suit.

X. Sir Charles Dormer, *Lord Baron Dormer de Wenge et Baronnet*, après Roland Dormer, son cousin, en octobre 1712, mort le 2 juillet 1728, épousa, en secondes noces, Elisabeth Biddulp, le 7 juin 1691. — De ce mariage naquit :

XI. Jacques Dormer, qui mourut à Londres le 24 octobre 1758, ayant épousé, en premières noces, Marie-Madeleine Emptinck, et, en secondes noces, Jeanne-Thérèse Goubau. — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Jacques-Albert-Paul-Joseph, qui suit.

(Du 2e Lit.)

Et 2° Marie-Elisabeth-Jeanne-Thérèse-Victoire Dormer, dame de Wytvliet, laquelle fut mariée, le 14 février 1764, à Pierre-Philippe-Xavier-Gillon de Brouchoven, comte de Bergeyck, chef du nom et des armes de Brouchoven, ci-devant capitaine de cuirassiers dans le régiment d'Anhalt-Zerbst, né le 15 mars 1729 (Voyez ci-devant page 343, article de Brouchoven). — Elle était nièce de Sir Jean Dormer, *Lord Baron Dormer de Wenge*, baronnet et pair d'Angleterre, et cousine-germaine d'Elisabeth Dormer, femme de George Talbot, comte de Shrewsbury.

XII. Jacques-Albert-Paul-Joseph Dormer, né le 25 janvier 1736, mourut à Louvain le 16 mai 1776. Il avait épousé, le 18 octobre 1763, Marie-Thérèse-Colette-Guislaine de Brouchoven, née à Malines le 22 juin 1724, morte à Anvers le 27 décembre 1767. — Elle avait été mariée, en premières noces, le 2 décembre 1749, à Maximilien-Emmanuel de la Kethulle, seigneur du comté de Ruppelmonde et de la baronnie de Wissenkercke, en Flandres (Voyez ci-devant, page 344).

La famille Dormer portait pour armes : *d'azur à dix billettes d'or*, 4, 3, 2 *et* 1; *au chef de même, chargé d'un lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 795).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, pp. 79, 80 et 81.)

DOROS.

Anatole Doros, francomtois, fut anobli avec son oncle et ses trois frères par lettres du 17 avril 1598.

(*Nob.*, p. 169.)

VAN DORP, *issu d'Uytterlier.*

I. Gisbert Uytterlier, dit *le Riche*, épousa Catherine van Dorp, laquelle portait pour armes : *de gueules à la fasce d'or* (Fig. 796). De ce mariage vint :

II. Gisbert Uytterlier-van Dorp, époux, en 1es noces, d'Agnès Saayt-de Spieringshoek, de laquelle il eut :

III. Jean Uytterlier-van Dorp, seigneur de Dorp, conseiller de Guillaume VI, comte de Hollande. Sa femme Aleyde van Alckemade-van den Woude le rendit père de :

IV. Corneille van Dorp, seigneur de Dorp et de Benthuysen, armé chevalier à Dort par Maximilien, roi des Romains en 1486, conseiller extraordinaire de la cour de Hollande, bailli de Delft jusqu'en 1476, ensuite hoog-heemraad de Delftland, bourgmestre de Delft et conseiller ordinaire de la cour de Hollande en 1493. — Il mourut le 22 février 1502, ayant épousé, en premières noces, Elisabeth van Almonde, de laquelle il avait eu, entr'autres enfants :

V. Adrien van Dorp, membre du corps des nobles de la province de Hollande et hoog-heemraad de Delftland, qui épousa, en secondes noces, Jossine van Wyburg. — Ces époux eurent, entr'autres enfants :

1° Philippe, qui suit.

Et 2° Arnould van Dorp, chevalier, seigneur de Maesdam, Temsche et Middelharnas, premier noble de Zélande, gouverneur de Malines, puis de Ziericzée en 1575, et surintendant-général des armées du duc d'Alençon, mort à la Haye le 2 août 1600, à 72 ans. — Il avait été marié deux fois : en premières noces avec Marie Huigen, dont il n'eut point d'enfants, — et, en secondes noces, avec Anne de Grillet, de laquelle il eut trois filles, savoir :

A. Marguerite van Dorp, femme de Louis Boisot, seigneur de Ruart, amiral de Ziericzée, noyé dans la mer le 12 juin 1576, puis de Charles de Créquy, seigneur de Houlles, en Picardie.

B. Anne van Dorp, dame de Maesdam, mariée : 1° à Jean du Bosch, et 2° à Gaspard van Poelgeest, conseiller de l'amirauté de la Meuse, mort en 1597.

Et *C.* Jossine van Dorp, morte en 1646, à 81 ans, ayant été mariée à Charles du Bec-Crespin, chevalier, baron de Bourri, seigneur de Villebon, mestre-de-camp d'un régiment français, cavalerie, au service des Provinces-Unies.

VI. Philippe van Dorp épousa Dorothée Nelling, de laquelle il eut Frédéric, qui suit.

VII. Frédéric van Dorp, colonel d'un régiment de dix compagnies de gens de pied hollandais, qui servit à la tête de son régiment en 1585, au siège

de la ville de la Fère, où il fit paraître tant de valeur et de courage, que le roi Henri-le-Grand lui donna une chaine d'or et le fit chevalier, en considération de ses services. Revenu en Hollande, il fut fait lieutenant-général, et, en 1602, il fut employé pour défendre Ostende, assiégé par l'armée espagnole, où il fit des actions d'une valeur éclatante. — Les années suivantes il fut pourvu du gouvernement de Ter-Tolen et de la dignité de général de l'artillerie des Provinces-Unies, et mourut en 1612, à 65 ans. — Il avait épousé : 1° Anne Schetz, fille de Conrad Schetz, chevalier, et de Marie de Brimeu; 2° Sara-Adrienne van Trello, fille de Charles, chevalier, écoutète d'Utrecht, et de Claire van Persyn. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Tertullien van Dorp, marié à Barbe Flemming, dont il eut un fils nommé Frédéric, mort jeune.

2° Philippe van Dorp, seigneur de Dorp, chevalier de l'ordre de St-Michel d'abord amiral de Hollande, ensuite député de la part du corps des nobles à l'assemblée des états de cette province, et à l'amirauté de la Meuse. — Il épousa Sara van Baerle, de laquelle il n'eut que trois filles, savoir : Sara, Jacqueline et Amélie van Dorp.

3° Dorothée van Dorp, morte sans alliance.

4° George-Frédéric van Dorp, mort jeune.

5° Arnould, qui suit.

(Du 2d Lit.)

6° Charlotte-Marie van Dorp, morte sans alliance.

Et 7° Frédéric, dont il sera parlé après la postérité de son frère Arnould.

VIII. Arnould van Dorp, seigneur de Dorp, maître-d'hôtel et intendant-général de trois princes d'Orange, drossard d'Ysselstein et meester-knaap de Hollande. — Sa femme, Ide van Baarle, le rendit père des quatre enfants qui suivent :

1° Louis-Wolfart. Son article suit.

2° Arnould van Dorp, major du régiment des gardes-à-cheval au service des états-généraux des Provinces-Unies, mort sans avoir été marié.

3° Anne van Dorp, morte sans alliance.

Et 4° Philippine van Dorp, aussi décédée en célibat.

IX. Louis-Wolfart van Dorp, seigneur de Dorp, lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie, laissa de son mariage avec Adrienne van Rossum :

1° Arnould-Adrien, qui suit.

Et 2° Frédéric-Godart van Dorp, capitaine de cavalerie, marié à Jeanne van Berestein, qui ne lui donna point d'enfants.

X. Arnould-Adrien van Dorp, seigneur de Dorp, fut gentilhomme de la chambre

de Guillaume III, prince d'Orange, roi de la Grande-Bretagne, lieutenant-colonel et capitaine d'une compagnie dans le régiment des gardes-à-cheval, drossard de Heusden et gouverneur de Loevestein. — Il avait épousé Julienne CRONEMANS, de laquelle naquirent :

1° Alexandre-Louis van Dorp, cornette de cavalerie, tué à la bataille de Ramillies, donnée contre les Français le 23 mai 1706.

2° Adrien-Guillaume van Dorp, mort jeune.

3° Arnould-Henri van Dorp, seigneur de Dorp, capitaine de cavalerie au service des états-généraux des Provinces-Unies. — On ignore s'il a été marié et s'il a eu des enfants.

4° Adrien-Frédéric van Dorp, mort jeune.

5° Heusdanus-Philippe van Dorp, chevalier de l'ordre teutonique du bailliage d'Utrecht, mort sans avoir pris d'alliance.

6° Frédéric-Charles van Dorp, lieutenant au service des états-généraux des Provinces-Unies dans le régiment des gardes-à-cheval, dont on ne connaît pas la postérité.

7° Ottiliana-Philippine van Dorp, mariée à Frédéric-Henri baron VAN DEN BOETZELAER, seigneur de Langerack et Schoot, d'abord lieutenant-colonel et capitaine des gardes-à-cheval, puis colonel d'un régiment d'infanterie, et ensuite député de la part de la noblesse aux états de Hollande et au conseil d'état des Provinces-Unies, hoogh-heemraad (1) de Delftland, etc.

8°, 9°, 10° et 11° Augustine-Louise, Charlotte, Jacqueline-Charlotte et Henriette-Pétronille van Dorp, mortes sans avoir été mariées.

Seconde branche, formée par Frédéric van Dorp, fils de Frédéric et de Sara-Adrienne van Trello, sa seconde femme, mentionnés ci-devant au degré VII, 7°.

VIII. Frédéric van Dorp, seigneur de Maesdam, du corps des nobles de la province de Hollande et de West-Frise, conseiller ordinaire, puis président de la cour de Hollande, curateur de l'université de Leyde, bailli et dyck-graaf (2) de Rhynland. Il fut envoyé, l'an 1655, en qualité d'ambassadeur extraordinaire vers le roi de Suède, le roi de Pologne et l'électeur de Brandenbourg, et mourut en 1679. — Il avait épousé, en 1res noces, en 1645, Constance VAN VOSBERGEN, fille de Gaspard, chevalier, député de la province de Zélande à l'assemblée des états-généraux, de laquelle il n'eut que deux enfants, morts en bas-âge; — et, en 2es noces, en 1649, Gillette VAN TEYLINGEN, fille de Florent, bourgmestre d'Alckmaer et député de la province de Hollande à l'assemblée des états-généraux. — De ce second mariage naquirent les sept enfants qui suivent :

(1) Inspecteur-en-Chef des digues.
(2) Intendant des digues.

1° Sara-Marie van Dorp.

2° Florent, mort en bas-âge.

3° Charles, mort jeune.

4° Frédéric, aussi mort jeune.

5° Jean van Dorp, colonel au service de la république des Provinces-Unies, et capitaine d'une compagnie dans le régiment des gardes-à-cheval, marié à Anne Vygh, fille de Corneille, bourgmestre de Thiel, député de la province de Gueldres à l'assemblée des états-généraux, et directeur de la compagnie des Indes occidentales. — Ces époux n'eurent qu'une fille unique, nommée Gillette-Anne van Dorp.

6° Charles-Philippe, qui suit.

Et 7° Eléonore-Catherine van Dorp.

IX. Charles-Philippe van Dorp, seigneur de Maesdam, né le 14 août 1659. Il fut conseiller de la cour de Hollande depuis l'an 1682 jusqu'en 1723, et fut député ordinaire de la noblesse de la même province à l'assemblée des états-généraux. Il fut aussi directeur de la compagnie des Indes orientales, receveur-général de l'abbaye de Leeuwenhorst, puis de celle de Rhynsburg, et mourut subitement le 14 juillet 1726. — Il avait épousé Anne-Elisabeth de Huybert, fille d'Antoine, seigneur de Cruyninghen, Rilland et Hincklenoort, conseiller dans la souveraine cour de justice de Hollande, Zélande et Frise; et de Marie Velters, sa première femme. — Il eut pour fille unique de ce mariage Anne-Marie qui suit.

X. Anne-Marie van Dorp, dame de Maesdam, mariée à Adam-Adrien van der Duyn, seigneur de Benthorn et S'Gravenmoer, du corps des nobles de la province de Hollande et de West-Frise, hoog-heemraed de Delftland, lieutenant-houtvester et grand-veneur de Hollande, colonel de cavalerie, capitaine d'une compagnie dans le régiment des gardes-à-cheval, gouverneur de Willemstad et de Klundert. — Elle a eu de ce mariage :

A. Adam-Philippe van der Duyn, né le 15 juin 1716.

Et *B.* Arnould-Josse van der Duyn, né le 18 janvier 1718.

Les armes de van Dorp, issu d'Uytterlier, sont : *écartelé, aux 1er et 4e de sable à trois têtes de lions arrachées d'argent, lampassées de gueules*, qui est Uytterlier; *aux 2e et 3e de gueules à la fasce d'or*, qui est van Dorp (Fig. 797).

(*Nob.*, p. 13; *Suppl. au Nob.*, p. 41.)

DORSSON.

Antoine Dorsson, commis au gouvernement du comté de Charolois, fut créé chevalier par lettres du 28 décembre 1592.

(*Nob.*, p. 91.)

DOTENIS. — Voyez van der Poorten.

DOTREPPE.

Théodore Dotreppe, demeurant à Namur, fut anobli par lettres du 6 déc. 1758. Ses armes étaient : *d'argent à trois lions de sable, couronnés d'or* (Fig. 798).

(*Nob.*, p. 789.)

DOUGLAS, DIT DE SCHOT.

Simon-Conrad Douglas, dit de Schot, domicilié à Anvers, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses ancêtres, et anobli de nouveau en tant que de besoin, par lettres du roi Charles II du 24 mars 1693.

Ses armes étaient : *d'argent au cœur de gueules, couronné d'une couronne royale d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent, de gueules, d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une salamandre au naturel sur des flammes de même. — Supports : un sauvage de carnation à dextre, et un cerf au naturel à sénestre* (Fig. 799).

(*Nob.*, p. 585).

DE DOYS.

Jean-Baptiste de Doys, vicomte de Loon, seigneur de Ruddervoorde, issu d'une noble et ancienne famille, fut créé chevalier par lettres du 4 mai 1611. Ses armes étaient : *d'argent à trois rencontres de buffles de sable, accornées d'or* (Fig. 115).

(*Nob.*, p. 278.)

DRAECK.

I. Gérard Draeck, vendit pour la ville d'Anvers, en 1202, vingt-deux bonniers de terre, situés dans la franchise de la dite ville. Il épousa une dame dont nous ignorons le nom, laquelle le rendit père de :

II. Guillaume, ou Willem, Draeck, échevin de la ville d'Anvers en 1231, 1242 et 1254. Nous ignorons également le nom de sa femme. — Ses enfants furent :

1° Gérard Draeck, échevin d'Anvers, vivant en 1284 et 1287, époux de N...., dont il eut :

A. Jean Draeck, chevalier, échevin d'Anvers en 1323, qui, par N...., son épouse, procréa Guillaume Draeck, échevin d'Anvers en 1363 et 1364.

Et *B*. Gérard Draeck, chevalier.

2° Simon, qui suit.

3° Guillaume Draeck, vivant en 1265 et 1275, époux de N...., dont il eut maître Mathieu Draeck, qui épousa N...., de laquelle vint Jean Draeck, prêtre, 1350, Guillaume Draeck, 1350, et Béatrix Draeck, aussi vivante en 1350.

4° Pierre Draeck, échevin d'Anvers en 1263, père de Pierre Draeck, aussi échevin d'Anvers en 1312, dont Gérard Draeck, chevalier, père de

Pierre Draeck, allié à Elisabeth DE VRIESELE, fille de Henri, 1381, Aloys Draeck, chevalier, et Catherine Draeck.

Et 5° Jean Draeck, rapporté après la postérité de son frère Simon.

III. Simon Draeck, échevin d'Anvers en 1261 et 1262, épousa N...., par laquelle il fut père de :

1° Simon Draeck vivant en 1297 et 1310, père d'Elisabeth Draeck, alliée à Pierre ALEYNS, 1320, et vivant en 1346.

2° Jean, qui suit.

Et 3° Gérard Draeck, vivant en 1318 et 1339.

IV. Jean Draeck, échevin d'Anvers en 1303, 1330, épousa Catherine DE LALIN (DE LALAING?), et en eut les trois enfants qui suivent :

1° Simon. Son article suit.

2° Guillaume, chevalier.

Et 3° Godevaert Draeck, vivant en 1350 et 1359, lequel, par son épouse dont nous ignorons le nom, fut père de Jean Draeck, qui, en 1396, était tuteur de Simon et de Marguerite Draeck, enfants de Jean et d'Elisabeth ALEYNS.

V. Simon Draeck, dit en Hainau, épousa Marguerite VOLCKAERT. — De cette alliance :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Simon Draeck, 1396.

VI. Jean Draeck, dit en Hainau, épousa Elisabeth ALEYNS, laquelle était veuve en 1396. — De ce mariage vinrent :

1° Guillaume Draeck, dit en Hainau, époux de Barbe VAN DER HEYDEN, de laquelle il n'eut point d'enfants.

2° Simon, qui suit.

3° Marguerite Draeck, alliée à Henri VAN DOORNE, dit VAN SOMPEKEN.

Et 4° Jeanne Draeck.

VII. Simon Draeck épousa Marguerite VAN LILLE, fille de Sigibert, morte en 1455, aliis Marguerite SEGHERS. — Leurs enfants furent :

1° Guillaume, qui suit.

2° Simon Draeck, échevin d'Anvers en 1460, époux de Catherine VAN DEN BROEKE, par laquelle il fut père de :

A. Simon Draeck, chevalier, mort en célibat.

B. Jean Draeck, mort sans alliance.

Et *C.* Élisabeth Draeck, aussi décédée sans alliance.

3° Jean Draeck, mari d'Élisabeth VAN DEN BROECKE.

4° Marguerite.

Et 5° Élisabeth Draeck.

VIII. Guillaume Draeck, échevin d'Anvers en 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456 et 1457, épousa Élisabeth VAN HAELEN, laquelle le rendit père de :

IX. Guillaume Draeck, mari de Catherine VAN ELSBROECK, veuve en 1494. Dont :

X. Guillaume Draeck, chevalier, bourgmestre d'Anvers en 1533, mort en 1537.

Postérité de Jean Draeck, fils de Guillaume, échevin d'Anvers en 1231, 1242 et 1254, rapporté ci-devant au degré II, 5°.

III. Jean Draeck, échevin de la ville d'Anvers en 1273, 1281, 1284, 1285, 1287, 1292, 1293 et 1294, épousa une dame dont nous ignorons l'alliance. Il en eut les trois enfants qui suivent :

1° Guillaume. Son article suit.

2° Catherine Draeck, alliée à Gisbert TAYE, étant sa veuve en 1314 (Voyez Butkens, t. II, p. 291).

Et 3° Baudouin Draeck, chanoine et curé de Notre-Dame à Anvers.

IV. Guillaume Draeck, échevin d'Anvers, épousa Jeanne DE PAEPE, fille de Jean. De cette alliance vinrent les quatre enfants qui suivent :

1° Jean suit.

2° Wauthier Draeck, 1350.

3° Marguerite Draeck, 1352.

Et 4° Guillaume Draeck, dit à Schille, époux de Marguerite N...., qui vivait en 1357. — Leurs enfants furent :

A. Jean Draeck, dit à Schille, 1373, époux de N...., dont il eut : *a*. Guillaume Draeck, dit à Schille, vivant en 1411, qui eut un fils, nommé Jean Draeck, dit à Schille, lequel donna, le 30 janvier 1413, aux pauvres de Schille, cent bonniers de bruyère, dits 's Hertogenheyde. Il vivait encore en 1419 et 1424; et *b*. Jeanne Draeck, vivant en 1411 et 1424.

Et *B*. Marie Draeck, alliée à Louis, bâtard DE RANST.

V. Jean Draeck, dit *l'arc-en-ciel*, épousa Marguerite VAN WESELE, dite VAN SOMPEKE. De ce mariage vinrent les trois enfants qui suivent :

1° Guillaume, mentionné ci-après.

2° Jean Draeck, dit *l'arc-en-ciel*, 1396, 1398.

Et 3° Élisabeth Draeck, épouse de Guillaume WILMAERS, 1398.

VI. Guillaume Draeck, chevalier, dit *l'arc-en-ciel*, pannetier du duc de Brabant en 1384, épousa une dame dont nous ignorons le nom et qui lui donna les deux fils qui suivent. — Il eut en outre d'une nommée Catherine LAMMONS un fils naturel, appelé Jean Draeck.

1° Jean. Son article suit.

Et 2° Guillaume Draeck, chevalier.

VII. Jean Draeck, échevin d'Anvers en 1439, mourut en 1448, ayant épousé une dame dont le nom nous est inconnu. Ses descendants portèrent leurs armes écartelées DE WESELE, dit SOMPEKE. — Il eut un fils bâtard,

nommé Olivier Draeck, époux de Marie VAN BERCHEM, par laquelle il fut père de Corneille Draeck, chevalier, et de Mechtilde Draeck, alliée : 1° à Adrien MOENS, et 2° à Arnould VAN LIÈRE, chevalier. — De son dit mariage vint Walter, qui suit :

VIII. Walter Draeck, bourgmestre d'Anvers en 1463, épousa Gertrude VAN DE WERVE, fille de Nicolas et de Catherine MACARTS, ou MICAERT. — Leurs enfants furent :

1° Guillaume Draeck, chevalier, seigneur de Mercxem par achat de 1515, bourgmestre d'Anvers en 1488, mort en 1525. — Il avait épousé : 1° Adrienne VAN COLENZONE, ou COLENSONE, — et 2° Anne DE BORSELE (selon les *Fragm. généal.*, t. III, p. 197, Marie). De ces deux femmes naquirent :

(Du 1er Lit.)

A. Marie Draeck, mariée, en premières noces, à Louis VAN BORSELE, chevalier, — et, en secondes noces, à Guillaume VAN IMMERSEELE, seigneur de Baudrie, fils de Jean, margrave d'Anvers, seigneur de Wommelghem, et de Jossine TOLLINCK, vicomtesse d'Alost, etc.

(Du 2d Lit.)

B. Jean Draeck, mort sans alliance.

C. Guillaume Draeck, mort sans alliance.

D. Walter Draeck, mort célibataire.

E. Gertrude Draeck, morte célibataire.

F. Adrienne Draeck, aussi décédée sans alliance.

Et *G.* Anne Draeck, dame de Mercxem, mariée à Gossuin VAN ou DE STRALEN, ou STRAELEN, chevalier, mort le 3 mai 1546, et inhumé avec sépulture dans l'église des carmes à Anvers. — Ce Gossuin VAN STRAELEN était chevalier de Colonie.

2° Catherine Draeck, mariée à Corneille VAN DER NOOT, fils de Jean et de Barbe KETS.

Et 3° Walrave ou Waltere Draeck, dont l'article suit.

IX. Walrave ou Walter Draeck, bourgmestre d'Anvers en 1499, qui épousa, en premières noces, Claire VAN BORSSELE, — en secondes noces, Adrienne VAN KETS, et, en troisièmes noces, Gertrude HINCKAERT (T. III des *Fragm. généal.*, p. 198, il est dit qu'il épousa, en 1es noces, Claire CATS, en 2es noces, Adrienne VAN BORSSELE, et, en 3es noces, Gertrude DE BRONCHORST). — Du 1er lit naquirent :

1° Josse, qui suit.

Et 2° Catherine Draeck, mariée, en premières noces, à Adrien POT, et, en secondes noces, à Charles GHERAERTS.

X. Josse Draeck, échevin d'Anvers en 1518, 1525 et 1527, mourut en 1528, et fut inhumé dans l'église de St-Jacques à Anvers, avec sépulture ornée de huit

quartiers, auprès de sa femme Barbe Colibrant, morte le 27 sept. 1538. — De ce mariage vinrent :

1° François Draeck.

2° Walter ou Walerand, qui suit.

3° Claire Draeck, mariée à Jérôme Loges (ou Lopez?), gouverneur de Carpen, et mestre-de-camp d'une terce italienne.

4° Jean Draeck ou Jacques, échevin d'Anvers en 1531, qui épousa Marguerite Butkens, fille de Henri, morte en 1547, par laquelle il fut père de Josse et de Henri Draeck.

5° Anne Draeck, épouse de François d'Avila.

Et 6° Guillaume Draeck, chevalier, mort le 3 septembre 1570, ayant épousé Marie Terlincx, alias de la Rintere, avec laquelle il gît dans l'église de St-George à Anvers, avec les quartiers suivants :

Draeck.	*Colibrant.*
van Borsele.	*van Delft.*
van de Werve.	*Kets.*
Brouwelst.	*Riethoven.*

Des dits Guillaume Draeck et Marie Terlincx naquit Madeleine Draeck, qui fut femme de N..... de Corduan, et mourut en 1588.

XI. Walter Draeck épousa Marie Jeghers, ex-matre Outheusden, et en eut :

1° Antoine Draeck.

2° Walter, qui suit.

Et 3° Cornélie Draeck, femme de Pierre van Westrum.

XII. Walter Draeck épousa Anne Viron, ex-matre Rouveroy, — petite-fille de Jean Viron, seigneur de Bossu et Tahier, et d'Anne de Blehen. — De cette alliance :

1° Gérard, qui suit.

Et 2° Robert Draeck, époux d'Anne de Berchem.

XIII. Gérard Draeck, écuyer, seigneur de Teuven, au Limbourg, épousa Françoise Adornes, fille d'Anselme-Opice, chevalier, seigneur de Nieuvliet, Marque, Ronsele, etc., et d'Anne de Bracle, dame de Court-au-Bois (1). — De ce mariage vinrent les huit enfants qui suivent :

1° Anselme-Opice, qui suit.

2° Marie-Liberte Draeck, chanoinesse régulière du noble monastère de Synick.

3° Anne-Thérèse Draeck, religieuse au noble monastère de Saeren.

4° Agnès Draeck, religieuse au noble monastère de Milen.

5° Madeleine Draeck, abbesse au noble monastère de Furstemberg à Xonten.

(1) Le dit Gérard Draeck, né à Daelhem, vint se fixer à Bruges.

6° Marie-Antoinette Draeck, épouse de Guillaume DE GULPEN, seigneur de Waudemont.

7° François Draeck, mort sans alliance.

Et 8° Josse, que l'on rapportera après la postérité de son frère Anselme-Opice.

XIV. Anselmo-Opice Draeck, seigneur de Ronsele, bourgmestre du Franc-de-Bruges en 1700, 1701, 1702, 1703, 1704 et 1705, épousa Anne-Françoise DE COURTEWILLE ou CORTEWYLE, fille de Jean, seigneur de Ter Camere, et de Madeleine DE LANNOY-DE MAINGOVAL (1). — De ce mariage vinrent :

1° Jacques-Anselme, qui suit.

2° Anne-Thérèse Draeck, alliée à Jean DE LA COSTE, seigneur de Terstraeten, bourgmestre de Bruges.

Et 3° Marie-Walterine-Hyacinthe Draeck, femme de Pierre DE LA VILETTE, seigneur de Moerkercke, échevin du Franc-de-Bruges.

XV. Jacques-Anselme Draeck épousa Marie-Bernardine ALEGAMBE, fille de Philippe, seigneur de Cisoigne, et d'Antoinette VOLKAERT ou VOLCKAERT, et en procréa les cinq enfants qui suivent :

1° Maximilien-Emmanuel de Draeck épousa, le 21 juillet 1742, Anne-Jeanne-Caroline CHARLES, dame de Puyenbeke, etc., fille de Gilles-Guillaume, seigneur du dit lieu, haut-échevin du pays de Waes, et de Caroline DANSAERT, laquelle mourut en couches de son premier enfant le 15 juin 1743, sans postérité.

2° Antoine-Joseph de Draeck, seigneur de Ronsele et de Ter-Cameren, chanoine-gradué noble de Saint-Bavon à Gand.

3° Frédéric-François, qui suit.

4° Anne-Caroline de Draeck.

Et 5° Marie-Françoise de Draeck, épouse d'Antoine-Augustin ADORNES.

XVI. Frédéric-François de Draeck, seigneur de Ronsele (2), épousa Marie-Lucie CAGE, fille de Henri-Walerand et d'Angéline DE BRUNE. — De cette alliance vinrent.

1° Gaspard-Ghislain-Bernard-Colette de Draeck, fils aîné, né le 12 février 1758 (3).

(1) Nous trouvons dans un ouvrage généalogique moderne, que Anselme-Opice Draeck épousa, en 1es noces, Marie-Françoise VAN CALOEN, morte en 1698, et, en 2es noces, Anne-Françoise DE CORTEWYLE, et que ce fut de sa 1re femme qu'il eut les trois enfants attribués ci-dessus à sa 2e. — Cet ouvrage commet une erreur.

(2) Il fut créé baron de Draeck par lettres patentes du 18 mai 1782.

(3) Il fut membre de l'ordre équestre de la Flandre-Orientale, chambellan du roi des Pays-Bas, et épousa Marie-Puchérie-Ferdinande-Charlotte DE BAUDEQUIN, dite DE PEETHY. Leur fille Georgine-Marie-Colette-Ghislaine DE DRAECK est mariée, depuis 1844, à Charles-Antoine-Gabriel-Marie comte DU CHASTEL DE LA HOWARDRIE, ancien officier de cuirassiers au service des Pays-Bas, démissionné honorablement comme capitaine de dragons, décoré de la croix de bronze et de la boucle militaire N° IV, chevalier, officier et commandeur de plusieurs ordres, actuellement colonel, chef d'état-major de la garde civique de la ville de Gand.

2° Louis-Frédéric-Ghislain, 2e fils, né le 4 mai 1762.

3° Frédéric-Antoine-Joseph-Ghislain, 3e fils, né le 31 octobre 1763.

4° Maximilien-Louis-Ghislain-Joseph-Frédéric, 4e fils, né le 9 janv. 1767, reçu chevalier de Malte de minorité par bref du 29 juin 1774.

5° Anne-Philippine-Ghislaine de Draeck, fille aînée, née le 21 mars 1747, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1768, mariée à Gand, le 15 novembre 1764, à Maximilien-Charles-Joseph-Antoine comte DE LALAING et de Thildonck, vicomte d'Audenaerde, etc. (Voyez DE LALAING, *famille*.)

6° Marie-Madeleine-Colette, 2e fille, née le 27 juin 1760.

Et 7° Thérèse-Ghislaine-Frédérique de Draeck, 3e fille, née le 24 janvier 1765.

Postérité de Josse de Draeck, fils cadet de Gérard et de Françoise Adornes, mentionnés ci-devant au degré VIII, 8°.

XIV. Josse de Draeck épousa Marie DE LA CORNHUSE, chanoinesse à Denain, et en eut :

1° Marie-Antoinette de Draeck, alliée à Michel-Ernest DE MOMBEECK-DE HABROECK.

2° Anne-Françoise de Draeck, religieuse au monastère de Milen.

3° Adrien-Charles de Draeck, doyen à Aix-la-Chapelle.

4° Walter-Gérard de Draeck, major de dragons, tué à la guerre en Hongrie.

5° Bernard de Draeck, chanoine régulier de l'abbaye de Ste-Gertrude à Louvain.

6° François-Romagne de Draeck, qui suit.

7° Isabelle-Marie de Draeck, religieuse à Herckenrode.

Et 8° Dominique-Hyacinthe de Draeck, capitaine du régiment de Ligne, lequel épousa N...., veuve de N.... DU PONT. De cette alliance naquirent :

A. Robert de Draeck, directeur de l'école militaire à Vienne, qui épousa N...., D'HONDT, fille de N...., major bavarois, de laquelle il eut cinq enfants.

B. Philippe de Draeck, qui fut marié sans enfants avec une dame dont nous ignorons le nom.

C. N.... de Draeck, alliée à N.... BERTRANT, capitaine, qui se remaria, en secondes noces, à N.... DE WINTERFELT, fille du marquis, colonel au régiment de Ligne, infanterie.

D. N.... de Draeck, laquelle épousa N.... MORALLES, au pays d'Ardennes.

E. Une fille, dont nous ignorons le nom.

Et *F.* Une autre fille, qui se maria en Ardennes.

REMARQUE. — On veut encore donner à Dominique-Hyacinthe de Draeck un septième enfant, savoir un fils, N..., DU PONT, dit de Draeck, demeurant à

Bruxelles. — S'il est de Draeck, il ne peut être que bâtard, *ut creditur;* car il était né avant que la dite veuve DU PONT, sa mère, fut mariée à Dominique-Hyacinthe de Draeck, et épousa N.... MORALLES, sœur du susdit; il fit baptiser les enfants qui en issurent sous le nom de Draeck, à Bruxelles. Il n'osa cependant point se présenter comme héritier, avec ses autres prétendus frères, à la maison mortuaire de Madame DE MOMBEECK, née Marie-Antoinette de Draeck, fille de Josse.

XV. François-Romagne de Draeck, seigneur de la Cornhuse-lez-Cassel, mourut le 10 mars 1743, ayant été marié avec Marie-Françoise DE LANNOY-D'ABLAIN, morte le 14 octobre 1743, fille héritière de N...., chevalier, seigneur d'Ablain, St-Lazarre, etc., et de Marie-Jeanne DE BLONDEL-DE CUINCHY. — Dont :

1° Walerand-Joseph.
2° François-Romagne.
3° Lamoral.
4° Louise-Lamorale.
5° Rosalie-Pétronille.
6° Marie-Charlotte, religieuse à Bourbourg.

Et 7° Marie-Ernestine de Draeck, aussi religieuse à la noble abbaye de Bourbourg.

Armes : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *d'azur au dragon d'or, armé et lampassé de gueules; aux* 2 *et* 3 *d'argent à trois chevrons de gueules* (Fig. 800).

(*Suppl. au Nob.,* 1686-1762, p. 280; *Fragm. généal.,* t. III, p. 197, et t. IV, p. 148.)

DRAGON.

Jean Dragon, seigneur de Mons-au-Barovil, fut anobli par lettres de l'an 1640, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

(*Nob.,* p. 259.)

DRAGON.

Une famille de ce nom porte : *d'argent à trois étrilles de gueules, au chef d'azur à un dragon d'or* (Fig. 801).

(*Vrai Suppl.,* p. 155; *Nouv. vrai Suppl.,* p. 100; *Mélang. de Généal.,* p. 86.)

DE DREUX. — Voyez TOUSTAIN-DE-FRONTESBOSC.

DRIESSENS-D'OPHEYDEN.

Gérard Driessens-d'Opheyden, conseiller et receveur-général des domaines de la province de Limbourg, fut créé chevalier, et obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 25 octobre 1712.

Ses armes étaient : *d'azur au croissant tourné à dextre d'argent, au chef d'or chargé d'un sautoir de gueules, cantonné de quatre roses de même* (Fig. 802).

(*Nob.*, p. 658.)

DRINCKAM ou FLANDRES-DE-DRINCKAM.

I. Jean de Flandres, — bâtard de Louis, dit de Male, comte de Flandres, et de Péronne DE LA VAL, — fut seigneur de Drinckam, et épousa Guillelmine DE NEVELE, *d'argent à la croix de gueules* (Fig. 803). — De ce mariage vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° Jacques de Drinckam, mort en Hongrie en 1408.

Et 3° Marie de Drinckam.

II. Jean, seigneur de Drinckam, épousa Isabelle DE GHISTELLES, *de gueules au chevron d'hermines, accompagné de trois molettes d'or* (Fig. 804), fille de Gérard, seigneur d'Esquelbeke, de la Motte, etc., et de Marguerite DE CRÉQUY. — De cette alliance naquirent les six enfants qui suivent :

1° Jean, mentionné ci-après.

2° Isabelle de Drinckam, troisième femme de Gisbert DE LANNOY, seign^r^ de Willerval, Tronchiennes, etc., mort le 22 avril 1462, laquelle décéda le 11 février 1451, et gît avec son mari dans l'église de St-Maurice à Lille.

3° Anne de Drinckam, religieuse à Flines.

4° Guillelmine de Drinckam.

5° Jeanne de Drinckam.

Et 6° Gilles, rapporté après la postérité de son frère.

III. Jean, seigneur de Drinckam et de Schuervelde, épousa Isabelle DE BERNIEULLES ou BERNIEUL, *d'or à la croix ancrée de gueules* (Fig. 311), que d'autres nomment Alise, morte en 1480. — Leurs enfants furent :

1° Françoise de Drinckam, alliée, en premières noces, à Pierre DE STAVELE, dit CRAENE, et, en secondes noces, à Amédée D'ESNE.

2° Jean, seigneur de Drinckam, Hiere, Wilre et Maugre, mort en 1481, ayant épousé Jossine DE SAINT-OMER, dite DE MOERBEKE, par laquelle il fut père de :

A. Jeanne de Drinckam, morte en 1535, ayant été mariée à Antoine DE JAUCHE, seigneur de Mastaing, Hérimès, etc., mort en 1533.

Et *B.* Marguerite de Drinckam, alliée à Jacques DE LAMET, seigneur de Henecourt.

3° Bonne de Drinckam, femme de Jean DE VERTAING, comte de Faukenberge.

4° Catherine de Drinckam, alliée à Colard DE RENNEAUVILLE.

Et 5° Simon de Drinckam, lequel épousa Jeanne DE WISSOCQ, dame de Niverlet, et en eut :

a. Jeanne de Drinckam, dame de Niverlet, épouse de Charles DE HALLEWYN.

Et *b.* Marguerite de Drinckam, alliée à Denis DE SAINT-OMER, seigneur de Hondecoutere.

Postérité de Gilles de Drinckam, fils cadet de Jean et d'Isabelle de Ghistelles, mentionnés ci-devant au degré II, 6°.

III. Gilles de Drinckam, seigneur de Nessele, épousa Isabelle DE LANNOY, de laquelle il eut :

1° Jacques, qui suit.

Et 2° Marguerite de Drinckam.

IV. Jacques de Drinckam épousa Guillelmine DE BAMBECKE, fille de Jean, dit *Galois*, morte le 19 avril 1475, étant sa veuve depuis le 10 avril 1459. Leurs enfants furent :

1° Simon, qui suit.

Et 2° Françoise de Drinckam, alliée en premières noces à Marc DE RYCKEWAERT, chevalier, et en secondes noces à Viger DE CORTEWYLE.

V. Simon de Drinckam épousa Jeanne DE WISSOCQ, dame de Nieurlet, Tannay, Griboval, etc., et en eut :

1° Baudouin.

Et 2° Gudule de Drinckam.

(*Fragm. généal.*, t. VI, p. 222.)

LE DUC.

Jean-Baptiste le Duc, receveur des confiscations et des droits d'entrées et sorties à Valenciennes, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 2 sept. 1656. — Ses armes étaient : *d'argent à la bande de gueules, chargée d'une épée d'argent, garnie d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un dextrochère armé tenant une épée d'argent, garnie d'or* (Fig. 805).

(*Nob.*, p. 545)

LE DUC.

Jean-Charles le Duc fut anobli par lettres de l'an 1663.

(*Nob.*, p. 428.)

LE DUC.

Jean le Duc fut créé chevalier par lettres de l'an 1678.

(*Nob.*, p. 497.)

LE DUC.

Théodore le Duc, seigneur de la Trouille, conseiller-pensionnaire du clergé de Mons, fut déclaré noble conjointement avec Thomas le Duc, seigneur de Bersilliers, son cousin, par diplôme de l'empereur Charles VI du 1 septembre 1719, enregistré dans la matricule de l'empire.

Ignace-François le Duc, seigneur de Mannuy-St-Pierre, et Pierre-Félix-Joseph le Duc, son fils, furent créés chevaliers et obtinrent des supports avec bannières et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 13 mars 1728.

Théodore le Duc, seigneur de la Trouille, demeurant à Enghien, en Hainaut, obtint le titre de chevalier, des supports avec bannières et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 2 février 1735.

Armes : *de sable à la croix ancrée d'argent, au chef de même* (Fig. 806).

(*Nob.*, pp. 674, 719 et 761.)

VAN DUENGEN.

Albert van Duengen, natif de Bois-le-Duc, archer de la garde du corps du roi Philippe III, fut créé chevalier par ce prince, par lettres données à Madrid le 25 mars 1613. — Il portait : *de gueules à 2 fasces bretessées et contre-bretessées d'argent* (Fig. 807).

(*Nob.*, p. 136; *Vrai Suppl.*, p. 78; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 62.)

VAN DUFFELE, DIT BERTHOUT.

I. Wauthier van Duffele, alias Berthout, épousa Catherine....., laquelle vivait encore en 1432, et en eut les deux enfants qui suivent :

1° Wauthier, mentionné ci-après.

Et 2° Catherine van Duffele, femme de Renier VAN DIEST, bâtard, décédée en 1417.

II. Wauthier van Duffele, dit Berthout, chevalier en 1456, mourut en 1460, ayant épousé Marie BOOTS, laquelle ne vivait plus en 1467. — Il eut d'Elisabeth DE CAERLEWYCK un bâtard, nommé Wauthier, dont il sera parlé plus bas, et de son dit mariage naquirent :

1° Wauthier van Duffele, dit Berthout, épousa Marguerite S'CLERCX, fille de Laurent, selon titres de 1473 et 1475, et en eut un fils, Wauthier van Duffele. — Il eut en outre de Madeleine VAN BERGHE un fils bâtard, nommé Pierre van Duffele.

2° Gilles, mort en 1478.

3° Floris, qui suit.

4° Catherine.

5° Elisabeth van Duffele, mariée à Antoine VAN HEERTEN, 1470.

Et 6° Barbe van Duffele, épouse de Conrard van Spreeuwenstein-de Herlaer, sa veuve en 1496, et morte en 1503.

III. Floris van Duffele, selon titres de 1470, épousa Marguerite van de Wuwere, — De cette alliance.

1° Balthazar van Duffele, selon titres de 1503 et 1506, mari d'Elisabeth Pauwels. Ils eurent une fille, nommé Elisabeth.

2° Jean van Duffele, qui testa en 1520.

3° Catherine van Duffele, morte en 1520, alliée à Jean Andries.

4° Barbe van Duffele, femme de Hugues Cornake.

Et 5° André van Duffele.

Wauthier van Duffele, dit Berthout, fils bâtard de Wauthier et d'Élisabeth de Caerlewyck, mentionnés ci-devant selon titres de 1421, épousa Catherine Fruygh ou Frughen. — Elle est nommée sa veuve en 1469, et en 1478 était remariée à Charles van Halen. — De ce dit mariage naquirent :

1° Wauthier, qui suit.

Et 2° Catherine van Duffele, encore mineure en 1478.

Wauthier van Duffele, dit Berthout, paraît par titres de 1462. — Il vivait encore en 1531. — Sa femme Elisabeth Gevaerts, fille bâtarde de Gilles, et veuve de Melchisedech van den Daele, le rendit père d'Agnès van Duffele, vivante en 1505, 1531, laquelle, selon les archives de la ville de Malines, épousa Thierry Buyle, écuyer, et non pas sa sœur Louise van Duffele, vivante en 1546 et 1552, laquelle, selon d'autres, épousa le dit Thierry Buyle.

Armes : *d'or à trois pals de gueules, au franc canton d'hermines* (Fig. 808).

(*Fragm. généal.*, t. I, page 113, d'après les archives de Malines, ainsi que d'après Berkens, *Trop. de Brabant*, t. II, f° 111.)

VAN DUFFLE.

Selon M. Mathieu van der Borch, seigneur de Moesick, Laurent van Duffle, vivant en 1439, épousa Catherine Sbonth, fille de Jean, et d'Isabelle de Alphene, et en eut :

Jean van Duffle, communimaître de Malines, mort le 15 juin 1481, et enterré aux récollets, devant la chaire, avec son épouse Isabelle Verbercht ou van der Berckt, morte en novembre 1475. Leurs enfants furent :

1° Jean, rapporté plus bas.

2° Étienne van Duffle, chanoine de St-Rombaut, à Malines.

3° Catherine van Duffle, mariée à Jean van der Heyden, de qui elle était veuve en 1505.

4° Isabelle van Duffle, mariée à Gilles Vrancx, communimaître de Malines en 1479.

Et 5° Laurent van Duffle, prêtre, décédé le 30 octobre 1503.

Jean van Duffle, échevin de Malines, épousa Barbe van Pelle, alias Pelgrim (fille de Jean et d'Isabelle de Pape), native d'Herenthals. Ces époux gisent aux récollets à Malines, et laissèrent pour enfants :

1° Cécile van Duffle, morte le 16 février 1519, et inhumée aux dits récollets, avec Corneille Roelants, docteur en médecine, conseiller de Madame Marguerite d'Angleterre, duchesse de Bourgogne, mort le 1 septembre 1525, qu'elle avait épousé le 10 février 1494.

Et 2° Catherine van Duffle, épouse de Jean van der Straeten, conseiller du grand conseil à Malines, morts tous deux en 1528.

Armes : *coupé de sinople et de sable, à un fasce ondée d'argent brochante sur le coupé* (Fig, 809).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 68)

DULLAERT.

L'Espinoy, f° 199, dit que Jeanne de Vaernewyck, fille de Thomas, chevalier, et Baudouin Dullaert, son mari, vendirent un fief de 7 mesures de terre, gisant dans la paroisse de Meere et Ackerghem, appelé le Weddebolscap, en l'an 1352.

On trouve : un Adrien Dullaert qui, avec sa femme Catherine Vilain, a donné une vitre dans l'église de Tamise; — un Laurent Dullaert, le neuvième échevin des parchons à Gand en 1447, et le cinquième en 1450; un Jean Dullaert, le huitième des parchons en 1477 et 1479, de la keure en 1487 et 1490; — un Paul Dullaert, huitième échevin de la keure en 1491, et des parchons en 1499; — un Laurent Dullaert, le douzième échevin de la keure en 1496, et le huitième en 1510; — et un Pierre Dullaert, échevin des parchons en 1512.

Certain fragment généalogique dit qu'un Paul Dullaert, fils de Baudouin, épousa Jeanne van Vaernewyck, fille de Thomas, chevalier, comme conste par les parchons de Gand du 22 mars 1430. De ce mariage vinrent :

1° Jean Dullaert, époux de Marguerite van den Driessche, par devant les parchons de Gand du 27 mai 1427. — Leur fille Catherine Dullaert fut alliée à Louis van Hole, fils de Liévin van Hole, chevalier.

2° Ghyselbrecht, qui suit.

3° Dierick (Thierry) Dullaert.

Et 4° Marguerite Dullaert, alliée, en premières noces, à Guillaume Potier, et, en secondes noces, à François de Croock.

Ghyselbrecht (Gisbert) Dullaert, épousa : 1° Marie Tuarts, alias Tovas; et 2° Isabelle Keerberch. — Il gît dans l'église de St-Jacques à Gand, et laissa de ses deux femmes :

(*Du 1er Lit.*)

1° Pierre Dullaert.

2° François.

(Du 2d Lit.)

3° Ghyselbrecht, qui suit.

Et 4° Liévine Dullaert.

Ghyselbrecht Dullaert épousa : 1° Paschine VAN ROYEN, fille d'Olivier; — et 2° Marie DE L'ESPINE. — De ces alliances vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Jean Dullaert, bourgmestre de Termonde, épousa N...., et en eut Marie Dullaert, enterrée à Zeel avec Étienne DE L'ESPINOY, seigneur de Zeelbroek, son époux.

(Du 2d Lit.)

2° Jacqueline Dullaert, alliée à Jean DE DIXMUDE, mort en 1552, et enterré dans l'église de St-Jacques à Gand.

3° Philipotte Dullaert, épouse de Jean VAN LAEKEN, fils de Jean.

Et 4° Une fille, dont nous ignorons le nom et l'alliance.

Autre fragment de la famille Dullaert.

Pierre Dullaert épousa Catherine...., et en eut :

1° Michel, qui suit.

Et 2° Catherine Dullaert, religieuse à Termonde.

Michel Dullaert épousa Catherine s'RYCKEN, fille de Jean, seigneur de Haesdonck. — De cette alliance vinrent :

1° Jacques, qui suit.

2° Anne Dullaert, épouse de Jean RAUWELE, fils de Thierry, haut-échevin du pays de Waes en 1522.

3° Catherine Dullaert, alliée à Lambert VAN DER HAGEN.

Et 4° Jean Dullaert, mari d'Anne WILLANS, laquelle le fit père : *A.* de Jean Dullaert, allié, en premières noces, à Catherine CAMPS, dont quatre enfants, et, en secondes noces, à Catherine VAN GAUWEN; — *B.* de Michel Dullaert, époux de Catherine CAMP, fille de Josse; — *C.* d'Anne Dullaert, alliée à Jean SPORCKE; — et *D.* de Jeanne Dullaert, mariée à Pierre DE JONGHE, fils de Jean.

Jacques Dullaert mourut le 16 avril 1573, ayant épousé : 1° Liévine VAN DER HAEGEN, fille de Gilles; et 2° Amelberghe VAN HAVERE (On croit que c'est le même qui a été greffier et haut-échevin du pays de Waes, mort vers 1500, et enterré dans l'église de St-Jean à Gand). Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Anne Dullaert, laquelle épousa Jean HILLEGIER, *d'argent à 3 fasces ondées d'azur, coupé de gueules* (Fig. 810), fils de Pierre. Dont :

a. Catherine HILLEGIER, alliée à Josse VAN DEN EEDE, fils de Josse, mort en 1591, et inhumé dans l'église de St-Jean à Gand.

Et *b.* Jeanne HILLEGIER.

(Du 2ᵉ Lit.)

2° Jean Dullaert, époux d'Anne PARMANS, fille de Pierre.
3° Jacques Dullaert, allié à Amelberge BERGERSTAES, fille de Martin.
4° Anne Dullaert, femme de Jean VAN DER MEULEN.
5° Amelberghe Dullaert.
6° Marguerite Dullaert, mariée à Michel AMIERS, fils de Jean.
7° Barbe, dont nous ignorons l'alliance.
Et 8° Marie Dullaert.

On trouve encore un Jean Dullaert, qui épousa Marguerite VAN DER MOERE, fille de Gilles et de Catherine SAMANS, et en eut :

1° Adrien Dullaert, qui paraît vers l'an 1440, mort sans postérité.
2° Jean Dullaert, qui eut 26 enfants.
3° Catherine Dullaert, épouse de Daniel VAN GHISEGHEM.
Et 4° Encore une fille, mariée avec Nicolas VAN EXAERDE.

Armes : *de gueules à 3 tours ouvertes d'or, les crénaux surmontés d'une toiture convexe de même* (Fig. 811).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 91.)

DUSART.

Jean-Baptiste-Philibert Dusart, seigneur de Molembaix, Courteville et Plonick, fut créé baron le 3 mars 1742 (Fig. 812).

(*État armorial*, p. 12.)

VAN DER DUSSEN.

Jean van der Dussen (1), seigneur de Bornival, pair d'Enghien, épousa Jeanne DE HOSTON, fille de Jean, seigneur de Hauteville, et de Marie DE CALONNE. — De cette alliance naquirent :

1° Jean van der Dussen, seigneur de Bornival, mort sans postérité.
2° Charles, qui suit.
Et 3° Anne van der Dussen, laquelle, en 1645, était veuve de Louis DE BOUBERS, seigneur de Govy, en Artois.

Charles van der Dussen, seigneur de Hauteville, capitaine d'infanterie hauts-allemands au Palatinat en 1645, épousa, en 1ᵉˢ noces, Louise DE MONSPERICH (2), ex-maire BLITTERSWYCK, et, en 2ᵉˢ noces, Isabelle DE VOS. — D'une de ces deux femmes vint :

Jean-Adolphe van der Dussen, seigneur de Bornival et de Kestergate, qu'il acquit en 1685, lequel épousa Ronilde-Thérèse SPRUYT, fille de Claude et de Jacqueline REPS. Dont :

1° Jean-Jacques.

(1) Selon d'autres, Philippe van der Dussen.
(2) van Monsperg.

2° Eugène-François.

3° Isabelle-Louise.

4° Pierre-Charles-Joseph (1).

Et 5° Louise-Claude van der Dussen.

Armes : *coupé d'or et de sable; au sautoir échiqueté d'argent et de gueules de deux traits, brochant sur le tout* (Fig. 813).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 8.)

DUVELIN.

François-Joseph Duvelin, échevin de Mons, fut anobli par lettres de l'empereur Charles VI du 26 octobre 1718. Il portait : *d'argent au chef de gueules, chargé de trois lions naissants d'argent, posés sur une même ligne* (Fig. 814).

(*Nob.*, p. 664.)

VAN DUVENVOORDE.

Jacques van Duvenvoorde, seigneur d'Opdam, fut armé chevalier à Dort par don Philippe, prince d'Espagne, le 26 septembre 1549. Il portait pour armes : *d'or à 3 croissants de sable* (Fig. 815).

(*Nob.*, p. 48.)

DUWIN.

Charles-Edouard-Joseph Duwin, natif de Gand, receveur-général des droits du comté de Flandres, fut anobli par lettres du 28 décembre 1737. — Ses armes étaient : *d'azur au chevron, accompagné en chef de deux étoiles à 6 rais, et en pointe d'une merlette, le tout d'argent* (Fig. 816).

(*Nob.*, p. 783.)

DUX.

Pierre-Benoît Dux, avocat au conseil de Brabant, fut anobli par lettres patentes du 14 août 1756. Il portait pour armes : *d'argent à dix roses de gueules, boutonnées d'or*, 4, 3, 2 *et* 1 (Fig. 817).

(*Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 284; *État armor.*, p. 12.)

VAN DER DUYN.

Jacques van der Duyn, seigneur de Sprange, conseiller du conseil privé de Schieland, mort le 1 décembre 1506, épousa Marguerite DE JONGE VAN BAERTWYCK. Dont :

(1) Ce Pierre-Charles-Joseph van der Dussen épousa Cécile-Éléonore LE BOEUF. — Leur petit-fils François-Simon-Charles baron van der Dussen de Kestergat, bourgmestre de Molembeeck-St-Jean, y mourut en 1846, ayant épousé Anne-Caroline LE BRUN-DE MIRAUMONT; un de leurs fils, Mr Ferdinand-Guillaume-Guislain van der Dussen, né à Molembeeck en 1812, y a épousé, en 1849, Honorine baronne D'EESBEKE, dite VAN DER HALGHEN.

Adam van der Duyn, seigneur de Sprange, reçu dans le corps des nobles de Hollande en 1527, qui épousa Hedwige Pynssen van der Aa. — De ce mariage vint :

Renier van der Duyn, conseiller-assesseur de la chambre impériale à Spire, créé chevalier par lettres données à St-Laurent-le-Royal le 3 avril 1587, enregistrées à Lille. — Ses armes étaient : *d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur*, qui est de Hollande, et *un lambel à 3 pendants d'azur brochant sur le lion*, pour brisure (Fig. 818).

(*Nob.*, p. 76.)

VAN DEN DYCKE.

Jean-François van den Dycke, qui avait épousé Catherine-Thérèse de Kerrenbroeck, vicomtesse de Grimberghe, obtint des supports avec bannières, et le titre de vicomte de Grimberghe, en Brabant, pour lui, ses hoirs et successeurs mâles et femelles, par lettres du 29 août 1722. — Ses armes étaient : *de sable à 3 fasces d'or, au chef d'or chargé d'un lion léopardé de gueules. L'écu timbré d'une couronne de comte, et supporté par deux lions d'or, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de van den Dycke, et à sénestre à celles de Kerrenbroeck* (Fig. 819).

(Voyez les articles de Kerrenbroeck, *famille*, et Grimberghe, *vicomté*.)

(*Nob.*, pp. 586 et 694.)

D'ECHEVERRIA Y BERTRAN.

Don Joseph d'Echeverria y Bertran, secrétaire en la secrétairerie du conseil suprême d'Espagne, au département de Sicile, fut créé baron, avec continuation du port d'armoiries, lui et tous ses descendants mâles et femelles, par lettres du 10 septembre 1742. — Il portait pour armes : *échiqueté de sable et d'argent; parti de gueules, à deux bandes d'or* (Fig. 820).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 220; *Etat arm.*, p. 12).

VAN DER EE.

Jean van der Ee, seigneur de Herent, Meys et Woluwe, amman de Bruxelles en 1589, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe II du 27 janvier 1593. — Il portait pour armes : *d'or au chevron d'azur, accompagné de trois E gothiques de gueules* (Fig. 821).

(*Nob.*, p. 91; *Vrai Suppl.*, p. 55; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 45; *Mélange de Généal.*, p. 55.)

VAN EECKEREN.

I. Corneille van Eeckeren, chevalier de Jérusalem, chef de la monnaie à Anvers,

mourut en 1559 et gît dans l'église de St-André à Anvers, laissant pour fils Robert qui suit.

Remarque. — On trouve une Martine van Eeckeren, fille de Paul, 2e femme de Josse van Schengen.

II. Robert van Eeckeren, chef de la monnaie à Anvers, mourut en 1599 et gît dans la dite église de St-André avec Anne della Faille, fille de Jean et de Corneille van der Capelle. De ce mariage naquirent les sept enfants qui suivent :

1° Robert, mentionné ci-après.

2° Marie van Eeckeren, femme de Philippe Prats, secrétaire du conseil privé, qu'elle rendit père de :

A. Philippe Prats, seigneur de St-Albert, etc., mort sans postérité de Marie van Achelen, fille de Jean, son épouse.

B. Anne Prats, alliée, en premières noces, à Antoine (dico Ogier) Sucquet, chevalier, conseiller du roi et lieutenant civil de Gand; et, en secondes noces, à Aurèle-Augustin van Male, dit Malineus, chevalier, conseiller du conseil de Brabant, puis du conseil privé et du conseil suprême, mort à Madrid en 1662. — Dont : *a.* Charles-Aurèle-Augustin Malineus ou Malinez, époux de Dorothée Massiet, fille de Pierre, seigneur de la Bursche, et de Dorothée de Vicq; — *b.* Hippolyte-Caroline de Malinez, alliée à Henri-Othon de Humyn, seigneur de Warduin, Schieburg, lieutenant-colonel de cavalerie et prévôt d'Arlon, au pays de Luxembourg; — et *c.* Hélène-Robertine de Malinez, ou Malines, mariée : 1° à Jean-Aurèle Servais, seigneur de Liberchies, capitaine de cuirassiers, mort au siége de Valenciennes en 1656, dont Aurèle-Hippolyte Servais, dame de Liberchies, morte avant le 7 février 1682, ayant été mariée, en 1672, à Guillaume-Ernest de Gand, baron de St-Jansteene, comte de Liberchies par érection de 1681, qu'elle rendit père de Jean-Philippe-Ernest de Gand, fils unique, mort en sa minorité avant sa grand'mère maternelle; et, en 2es noces, par contrat du 26 août 1658, à Pierre van Achlen, seigneur de Laken, secrétaire du conseil privé, mort en 1677.

C. Martin Prats, évêque d'Ypres, décédé le 7 octobre 1671.

Et *D.* Norbert Prats, chevalier, seigneur de St-Albert, conseiller du roi à Rome pour les Pays-Bas.

3° Jeanne van Eeckeren, épouse de Balthazar de Smidt, échevin d'Anvers. Dont :

A. Anne de Smidt, mariée à Louis Frarin, gentilhomme de la chambre du roi Louis XIV.

B. Robert de Smidt, échevin d'Anvers, père par Anne Meys, son épouse, de : *a.* Robert de Smidt, chevalier, en 1663; et *b.* Balthazar de Smidt, échevin d'Anvers, que Marie Frarin, sa femme, rendit père d'Antoine-Joseph de Smidt, allié à Isabelle de Villegas, veuve d'Antoine

Frarin, et de Catherine-Thérèse-Marie de Smidt, mariée à Nicolas Wennants, drossard de Berlaer.

4° Catherine van Eeckeren, épouse de Gonzalès Ximenes-d'Arragon, chevalier de l'ordre de St-Etienne, qu'elle rendit père d'une fille unique, nommée Marie.

5° Cornélie van Eeckeren, mariée à Gilles Deegbroot, échevin de Gand. Dont : Jean Deegbroot, capitaine d'infanterie, allié à Catherine van Thuynen; — Antoine Deegbroot, aussi capitaine d'infanterie, époux de Marie Gommins; — Gilles Deegbroot, enseigne d'infanterie au service d'Espagne, tué à la bataille d'Amiens en 1635; — Anne Deegbroot, alliée à Nicolas de Woestwinckel, qu'elle rendit père d'Anne de Woestwinckel, femme d'Adrien de Tollenaer; et Françoise Deegbroot, mariée à Guillaume van der Beeken, seigneur de Sardingen, conseiller du conseil en Flandres, dont Jeanne, Marie, Angeline et Guillaume van der Beeken.

6° Jean van Eeckeren, seigneur de Broeck ou Burcht et Leyden, chevalier par lettres du 18 mai 1648, épousa Catherine Calvart, et en eut :

A. Guillaume-Albert van Eeckeren, seigneur de Broeck et de Leyden, créé chevalier par lettres du 1 août 1664, allié à Marie-Charlotte de Horosco, fille de Philippe, vicomte de Bergues-Saint-Winoc, seigneur de Quienville.

Et 7° Cécile van Eeckeren, épouse de Charles de Merle, bourgmestre d'Anvers, mort sans postérité.

III. Robert van Eeckeren, seigneur de Stabroeck, épousa Gratiane van Lemens, par laquelle il fut père de (1) :

IV. Robert van Eeckeren, possesseur d'une riche terre féodale à Merxem, époux d'Isabelle de Lion, fille d'Emmanuel, gentilhomme de l'empereur, et de Susanne de Duvelant, de Zeelande. Dont :

V. Sara-Jeanne van Eeckeren, mariée à Pierre-Lancelot van Mechelen, fils de Lancelot et de Marie d'Ursel.

Armes : *d'azur à 3 flèches d'or (émoussées), empennées de gueules, surmontées d'une molette à 8 rais (et non 5) d'or; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une botte renversée de sable, éperonnée d'or, entre deux demi-vols à l'antique, les plumes d'azur et d'or* (Fig. 822).

(*Nob.*, pp. 296 et 432; *Vrai Suppl.*, p. 180; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 109; *Fragm. généal.*, t. III, p. 1; *Correct. intéress.*, p. 4; *Mélang. de généal.*, p. 96.)

(1) D'après les *Corrections intéressantes au Nobiliaire des Pays-Bas*, ce Robert van Eeckeren et sa femme Gratiane van Lemens procréèrent Guillaume van Eeckeren, IIIe de ce nom, lequel épousa Elisabeth Fernandes, de laquelle il eut Rebecca van Eeckeren, femme de Robert Berthout, dit van Mechelen (Voyez ci-devant, p. 174). — Si cela est exact, je dois supposer que le dit Robert III a été marié deux fois, savoir : à Isabelle Lion et à Elisabeth Fernandes.

VAN DEN EECHOUTE.

Daniel van den Eechoute, seigneur de Fins, que l'on dit être fils de Gilles van den Eechoute, chevalier, seigneur d'Angrelles, mort le 10 juin 1431, épousa Marie DE HINGENE, fille de Gilles et d'Amelberghe VAN DER BURCHT. — De ce mariage vint :

Pierre van den Eechoute, seigneur de Fins, marié à N.... DE CAUTERE, de laquelle il eut :

1° Daniel, qui suit.

2° Charles van den Eechoute, mort sans postérité.

3° Hippolyte, religieux de St-Guillaume à Alost, en 1511.

4° Roeland.

5° Engelbert.

Et 6° Gisbert van den Eechoute, capitaine, qui laissa de N.... un fils à Deynze, nommé Jacques, lequel épousa N.... et en eut Pierre d'Eechout, marié à Barbe THIENPONT, de laquelle il eut Jean, religieux augustin.

Daniel van den Eechoute, seigneur de Fins, bailli et receveur du seigneur de Tamise, épousa en premières noces Isabelle CAPS, morte le 18 mai 1530, et enterrée à Tamise; et, en secondes noces, Madeleine DE BERLAERE (1). — De ces deux femmes vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Pierre, qui suit.

(Du 2^d^ Lit.)

2° Jean van den Eechoute.

3° Catherine.

Et 4° Adrienne van den Eechoute, mariée à Corneille CROESENS, bailli de la cour féodale de Flandres.

Pierre van den Eechoute, seigneur de Fins, Hauwe, Essche, etc., épousa Hélène VAN DEN CASTEELE, 1583, et en eut :

1° Engelbert van den Eechoute, seigneur de Hauwe et Essche, receveur des domaines de la ville de Termonde, mari de N.... VAN BELLE, mort sans postérité.

Et 2° Hubert van Eechoute, qui suit.

Hubert van Eechoute, seigneur de Fins, Hauwe et Essche, mort à Termonde le 2 décembre 1626, mari d'Anne DE BACKERE, morte le 4 décembre 1614, enterrée à Tamise, fille de Nicolas et de N.... LE PEDE. — De cette alliance vinrent :

1° Hubert van Eechoute, né le 7 septembre 1584, marié à N.... WYNTENS.

Et 2° Jacques, qui suit.

Jacques van Eechoute, né à Bruxelles le 20 septembre 1597, capitaine de cuirassiers au service de l'empereur Ferdinand, épousa Anne-Marie TACX, fille de

(1) Cette Madeleine DE BERLAERE était veuve de Jean DE GRAVE, écuyer, et fille de Guillaume DE BERLAERE, écuyer, et de sa première femme Jossine VAN GHILSE. Son second mari, Daniel van den Eechoute ou Uuten Eechoute, mourut en 1559.

Henri, capitaine, et d'Anne Creps, dite Casant, et en eut les cinq enfants qui suivent :

1° Gilles, mentionné ci-après.

2° Jacques van Eechoute (1), chanoine de St-Bavon à Gand, mort le 20 oct. 1609.

3° Hubert.

4° Nicolas.

Et 5° Isabeau d'Eechoute

Gilles d'Eechoute épousa Isabeau de la Cauchie, et en procréa :

1° Jean d'Eechoute, licencié ès-lois.

2° Pétronille.

Et 3° Marie d'Eechoute, alliée à Jean de Montmorency.

Un Florent van den Eechoute, seigneur d'Aigremont, écoutète de Bruges, fut créé chevalier par lettres du 30 août 1613, enregistrées à Lille.

Un Jean van den Eechoute, écuyer, seigneur de Bublier, issu d'une noble et ancienne famille du comté de Flandres, fut créé chevalier par lettres du 5 août 1655.

Un Charles van den Eechoute, capitaine au service du roi d'Espagne, épousa Marie-Thérèse Sanders. — Leur fille Marie-Thérèse van den Eechoute mourut le 23 septembre 1752, ayant été mariée à Marc-Antoine baron du Mont, sergent-major d'infanterie wallonne, colonel, brigadier et commandant de la ville de Léau pour le service de S. M. C., dont elle était veuve depuis 1718 (Voyez l'article du Mont).

La famille van den Eechoute, qui fait le sujet de cet article, porte : *d'argent au sautoir de gueules; cimier : deux cornes de bœuf, celle à dextre componée en barre, d'argent et de gueules, et la sénestre componée en bande de même* (Fig. 823) (2).

(*Nob.*, pp. 157 et 336; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 123 et 179; *Fragm. généal.*, t. I, p. 77; *Mélang. de Généal.*, p. 104.)

VAN DEN EEDE.

Henri van den Eede épousa Gertrude Isembart, et en eut :

Corneille van den Eede, époux de Marie Schats, fille de Corneille et de Marguerite Vrancx. De cette alliance vinrent :

1° Jacques, qui suit.

(1) Ceci est évidemment une erreur de l'auteur des *Fragments généalogiques*. Voyez Hellin, *Histoire du chapitre de St-Bavon*, fos 206 et 207.

(2) Il est à remarquer ici, que nous avons sous les yeux diverses pièces généalogiques provenant de Daniel van den Eechoute, ou Uuten Eechoute, époux de Madeleine de Berlaere, mentionné ci-devant, lesquelles pièces lui donnent pour armoiries : d'azur au sautoir d'or, chargé d'une fasce de gueules et accompagné en chef et en pointe d'un gland d'or.

2° Madeleine van den Eede, alliée, en 1536, à Jean Colins, docteur ès-lois, conseiller du grand-conseil à Malines, puis du conseil privé, mort le 26 janv. 1552, et enterré à St-Pierre à Malines.

3° Henri.

4° Corneille.

5° Cornélie van den Eede, femme de Jean de Meyer.

Et 6° Marguerite van den Eede, mariée à Gisbert van der Schueren.

Jacques van den Eede épousa Marie Preunen, fille d'Arnould et de Marie van Bomberghen, et en eut :

1° Henri van den Eede, qui suit.

2° Corneille van den Eede, marié à Aix avec Marie Puppegieter.

Et 3° Arnould van den Eede, époux d'Anne de Smit, veuve de Jean de Kesselaer.

Henri van den Eede épousa Jacqueline Keyl...., fille de Jean et de Jacqueminc de Weser. Dont :

1° Jean-Jacques.

2° Arnould.

3° Henri.

Et 4° Pierre van den Eede, mari de N..... van Reede.

On trouve que Messire N..... van den Eede, évêque d'Anvers en 16..., était frère de Dame Marie van den Eede, femme de Messire Marcel de Francheim, amiral, et mère de Caroline-Françoise de Francheim, née le 5 mai 1641, mariée à Guillaume van Hamme, créé baron de son nom par Charles II, roi d'Espagne, le 27 mars 1686.

Armes : *d'or au lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules et couronné d'or* (Fig. 613).

(*Nob.*, p. 557; *Fragm. généal.*, t. I, p. 166; *Correct. intéres.*, p. 185.)

VAN EELEN ou VAN ELEN.

Jean van Eelen ou van Elen, seigneur de Merchtem et Westhoven, né à Anvers, mort le 12 février 1695, fut créé chevalier par lettres du 22 avril 1680. — Il épousa Anne van Eelen, laquelle lui survécut jusqu'au 29 mars 1702. De ce mariage vint Marie-Josèphe van Eelen, morte le 30 janvier 1700, ayant été mariée à Michel Peeters, chevalier, mort le 14 mars 1729.

(*Nob.*, p. 504; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 169.)

EELKENS.

Jean-Henri-Joseph Eelkens, ancien aumônier de la ville d'Anvers, fut anobli le 25 mars 1766. Il portait pour armes : *d'or au lion d'azur, armé et lampassé de gueules* (Fig. 824).

(*État arm.*, p. 15.)

DE EENDREO.

Charles de Eendreo, natif de Bruges, fut anobli par lettres du 3 février 1676. — Ses armes sont : *coupé, au 1er de gueules à la fasce d'argent; au 2e d'argent au chevron de gueules, accompagné de deux trèfles de sinople et d'un O en pointe* (Fig. 825).

(*Nob.*, p. 485).

VAN EESBEKE, DIT VAN DER HAGHEN.

I. Henri van der Haghen épousa, vers 1323, Elisabeth N...., veuve d'Arnould VAN DEN ZYPE, demeurant à Pamele. Elle vivait en 1345. De ce mariage vinrent :

1° Machtilde van der Haghen.

2° Elisabeth van der Haghen, épouse de Jean VAN DER HOFSTADT.

Et 3° Jean (1370), qui suit.

II. Jean van der Haghen épousa une dame dont nous ignorons le nom, et laquelle lui donna les deux fils qui suivent :

1° Wauthier, mentionné ci-après.

Et 2° Pierre van der Haghen.

III. Wauthier van Eesbeke, dit van der Haghen, vivait en 1400. Il épousa une dame dont nous ignorons le nom. — Leurs enfants furent :

1° Jean van Eesbeke, dit van der Haghen, prêtre.

2° Colart, qui suit.

Et 3° Elisabeth van Eesbeke, dite van der Haghen, alliée à Liévin SPACKE VAN DAELHEM.

IV. Colart van Eesbeke, dit van der Haghen, épousa Pasche SPACKE, sœur de Liévin susdit, et mourut en 1466. — De cette alliance naquirent :

1° Henri van Eesbeke, dit van der Haghen, qui épousa N...., de laquelle il eut :

Jean van Eesbeke, dit van der Haghen, allié Barbe SWAEFF, fille de Guillaume, le dernier août 1495. Dont : *a*. Jean, chanoine à Arschot, — *b*. Pierre, — *c*. Laurent, — *d*. Barbe, alliée à Gérard VAN COMPOSTELLA, — et *e*. Pétronille van Eesbeke, dit van der Haghen.

2° Otton van Eesbeke, dit van der Haghen, dont la femme N..... le rendit père de :

A. Jean.

B. Gilles.

Et *C*. Elisabeth van Eesbeke, dit van der Haghen.

3° Jean van Eesbeke, dit van der Haghen, qui épousa N...., dont il eut :

A. Jean.

Et *B*. Henri van Eesbeke, dit van der Haghen.

4° Pierre, qui suit.

5° Josse van Eesbeke, dit van der Haghen, dont la femme Catherine DE WALSCHE.

Et 6° Catherine van Eesbeke, dit van der Haghen, alliée à Gilles DE WALSCHE.

V. Pierre van der Haghen, alias van Eesbeke, épousa, en premières noces, en 1451, Marguerite VAN DER RIVIEREN, et, en secondes noces, Barbe DE BLASERE. Il mourut le 16 février 1507, et gît sous une pierre sépulcrale au cimetière de Ste-Gudule à Bruxelles. — De ce mariage vinrent :

1° Antoine, qui suit.

2° Julienne van Eesbeke, dite van der Hagen, alliée à Philippe D'ASSELIERS.

3° Pierre van Eesbeke, dit van der Haghen, mort à Tournay, en 1485, sans hoirs.

Et 4° Marguerite van Eesbeke, dite van der Haghen, femme d'Hector VAN GRIMBERGHE, alias VAN EDIMGHEN.

VI. Antoine van Eesbeke, dit van der Haghen, né en 1459, épousa Pétronille VAN GRIMBERGHE, alias VAN EDIMGHEN, et en eut les douze enfants qui suivent :

1° Jean, mort en 1485.

2° Un autre Jean van Eesbeke, dit van der Haghen, mort sans alliance en 1492, laissant un fils bâtard, nommé Hector van der Haghen, qui épousa N...., de laquelle naquirent plusieurs enfants, peu favorisés par la fortune, entr'autres : *a*. Jean van der Haghen, marié à Bornhem, — *b*. Guillaume, — *c*. Josse, — *d*. George, — *e*. Marguerite, — *f*. Marie, — *g*. Pétronille, — et *h*. Elisabeth van der Haghen.

3° Pierre van Eesbeke, dit van der Haghen, mort en 1485.

4° Antoine, mort en 1488.

5° Marguerite, décédée en 1489.

6° Antoine, qui suit.

7° Une autre Marguerite van Eesbeke, dite van der Haghen, morte en 1518, sans enfants de son époux Antoine VAN DER. . . . . .

8° Pétronille, alliée à Jean NONNE et morte en 1556.

9° Pierre, rapporté après la postérité de son frère Antoine.

10° Barbe van Eesbeke, dite van der Haghen, morte le 7 avril 1567, ayant été mariée avec Henri MOYENSOONE, secrétaire de la ville de Bruxelles, décédé le 4 septembre 1583.

11° Cathérine, religieuse à Beaupré.

Et 12° Elisabeth van Eesbeke, dite van der Haghen, épouse de Pierre VRANCX.

VII. Antoine van Eesbeke, dit van der Haghen, né en 1490, fut échevin de la chambre d'Uccle à Bruxelles. Il épousa, en 1517, Catherine PENSART, décédée en 1556, et mourut en 1550. Il fut inhumé sous la tour de l'église de St-Géry à Bruxelles. De ce mariage vinrent :

1° Henri van Eesbeke, dit van der Haghen, qui épousa Wilhelmine VAN ASSCHE, de laquelle il eut :

A. Antoine.

B. Wilhelmine, alliée à Gérard VAN DER STREPEN.

Et *C.* Catherine van Eesbeke, dite van der Haghen, mariée à Jérôme VAN DEN EYNDE, conseiller au conseil de Brabant.

2° Pétronille van Eesbeke, dite van der Haghen, religieuse à Beaupré.

3° Antoine, qui suit.

4° Gertrude, laquelle fut femme de Josse VAN OBBRACLE.

5° Catherine, alliée à Jean MATENS.

6° Marie, femme d'Antoine BOSCH.....

Et 7° Jacques van Eesbeke, dit van der Haghen, secrétaire du grand-conseil à Malines, lequel épousa Barbe LETTIN, dame de Waudenbroeck, veuve de François DE WACHTENDONCK. Leurs enfants furent :

A. François, mort jeune.

B. Jean, mort jeune.

C. Anne, aussi décédée jeune.

Et *D.* Jacques van Eesbeke, dit van der Haghen, capitaine d'une compagnie d'infanterie libre à Breda, allié en 1es noces à Hippolyte DE MORRY, fille de François, gouverneur de Bleyenbeek ; en 2es noces à Marguerite BENTINCK ; et en 3es noces à Marie SUCQUET. — Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

a. Christophe van Eesbeke, dit van der Haghen, capitaine.

b. Jean, aussi capitaine d'infanterie.

c. Jacques.

d. Catherine van Eesbeke, dite van der Hagen, alliée à Jérôme PALOS, seigneur de Brien, alfère réformé.

e. Hippolyte van Eesbeke, dit van der Haghen, marié, en 1es noces, à Constantin VAN RINCVELT, et, en 2es noces, à Louis DE CLERCQ.

f. Ursule, épouse de Henri RICHART, capitaine d'infanterie.

(Du 3e Lit.)

Et *g.* Pierre-François van Eesbeke, dit van der Haghen.

VIII. Antoine van Eesbeke, dit van der Haghen, épousa Marguerite MATENS, et en eut :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Marguerite van Eesbeke, dite van der Haghen, alliée à Guillaume VAN WINDE, dit VAN DER LINDEN.

IX. Jean van Eesbeke, dit van der Haghen, capitaine, prévôt-général et châtelain de Tervueren, épousa Marie DE GRANVELLA, fille naturelle de N...., et en eut :

1° Fréderic van Eesbeke, dit van der Haghen, époux de Rose DE BEAUVOIR, morte en 1622.

2° Jean-Antoine, qui eut deux femmes, dont nous ignorons le nom, la dernière demeurant à Ruremonde.

3° Philippe.

4° Thierry.

5° Jason.

6° Juste.

Et 7° Josse van Eesbeke, dit van der Haghen.

Postérité de Pierre van Eesbeke, dit van der Haghen, sixième fils d'Antoine et de Pétronille VAN GRIMBERGHE, alias VAN EDINGHEN, mentionnés ci-devant au degré VI, 3°.

VII. Pierre van Eesbeke, dit van der Haghen, mourut le 17 octobre 1556, ayant épousé Marie LIMOISIN, alias NONNENS, décédée le 25 mai 1567. De cette alliance vinrent les huit enfants qui suivent :

1° Pétronille van Eesbeke, dite van der Haghen, alliée à Michel VAN DE VELDE.

2° Jean van Eesbeke, dit van der Haghen, époux d'Elisabeth HEUNEUS. Dont.

A. Jean.

B. Elisabeth.

Et *C.* Barbe van Eesbeke, dite van der Haghen.

3° Pierre van Eesbeke, dit van der Haghen, allié, en 1es noces, à Gudule GERSMEUTER, et, en 2es noces, à Cécile VAN ZEVERDONCK.

4° Guillaume van Eesbeke, dit van der Haghen, mari d'Elisabeth DE WALSCHAERT.

5° Michel, qui suit.

6° Barthélemi van Eesbeke, dit van der Haghen, allié à Anne AUWAERT. Dont :

A. Josse.

B. Pierre.

C. Jean.

D. Linten.

E. Barbe.

Et *F.* Marie van Eesbeke, dite van der Haghen.

7° Marie van Eesbeke, dite van der Haghen.

Et 8° Corneille van Eesbeke, dit van der Haghen, mort en Turquie, lequel laissa une fille bâtarde, nommée Marie, alliée à Jean SPYSKENS.

VIII. Michel van Eesbeke, dit van der Haghen, épousa Liévine VAN DEN CASTEELE, fille de Guidon et de Liévine DEYNOOT, et en eut les sept enfants qui suivent :

1° Henri van Eesbeke, dit van der Haghen, fondateur de la Maison-Dieu de la Madeleine, à Bruxelles.

2° Guillaume. Son article suit.

3° Elisabeth, alliée à Jean Jacobs, alias Willich.

4° Pierre, secrétaire du conseil de Brabant, mort à marier.

5° Pétronille, épouse de N..... Cuyermans, sous-bourgmestre de la ville de Bruxelles.

6° Baudouin van Eesbeke, dit van der Haghen, licencié en théologie, chanoine d'Anderlecht, curé d'Alsemberghe.

Et 7° Liévine van Eesbeke, dite van der Haghen, alliée à Roger de Heuze, prévôt de l'abbaye de Vorst.

IV. Guillaume van Eesbeke, dit van der Haghen, épousa Barbe-Gilles N..... et en procréa :

1° Guillaume van Eesbeke, dit van der Haghen, licencié ès-lois, échevin de Bruxelles, réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, et anobli de nouveau en tant que besoin serait, par lettres dépêchées à Madrid le 27 mars 1652. — Il épousa Gertrude Vindelincx, fille de Charles et de Machtilde van Bleyleven. De cette alliance vinrent :

A. Jean-Baptiste-François van Eesbeke, dit van der Haghen.

B. Isabelle van Eesbeke, dite van der Haeghen, alliée à François Richard, conseiller du conseil de Brabant.

C. N.... van Eesbeke, dite van der Haghen, épouse d'Albert de Sadeler.

D. Anne van Eesbeke, dite van der Haghen, alliée à Honoré Coens, capitaine de chevau-cuirassiers.

Et *E.* N.... van Eesbeke, dite van der Haghen, alliée à N.... Scheyn, secrétaire à Malines.

Et 2° Henri, qui suit.

V. Henri van Eesbeke, dit van der Haghen, échevin et trésorier de Bruxelles, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, et anobli de nouveau en tant que besoin serait, par lettres dépêchées à Madrid le 27 mars 1652. — Il épousa Marie de Corduanier, fille de Michel, et en eut Honoré-Henri, qui suit.

VI. Honoré-Henri van Eesbeke, dit van der Haghen, écuyer, seigneur de Rivière d'Arschot, de Gelroc, Langdorp, Nieuwenrode, etc., conseiller du grand-conseil à Malines, conseiller-régent du conseil suprême des Pays-Bas à Vienne, ensuite chancelier de Brabant, fut créé vicomte de son nom par lettres de l'empereur Charles VI du 16 juillet 1725, pour lui, ses hoirs et successeurs mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre et le nom de van der Haghen sur quelqu'une des terres qu'il possède ou pourra posséder dans les Pays-Bas. Ses armes étaient : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'argent à* 2 *fleurs-de-lis, au pied coupé de gueules, l'une en chef sur le second quartier, et l'autre sur la pointe de l'écu; au franc canton de gueules;*

aux 2 et 3 d'or à la fasce d'azur, chargée d'un écusson parti et émanché d'argent et de gueules de dix pièces, accompagnée en chef d'un lion naissant de gueules, armé et lampassé d'azur : sur le tout gironné d'argent et de sable de huit pièces, les quatre girons de sable chargés chacun de trois mouchetures d'hermines d'argent posées 2 et 1. — L'écu timbré d'une couronne de comte et supporté de deux griffons d'or, armés et lampassés de gueules, par concession du dit jour 16 juillet 1725. — Il épousa Cornélie-Pauline RUBENS, dame de Ramaye, fille de Jean-Nicolas, seigneur de Ramaye, et de Constance-Hélène HELMAN, et petite-fille du célèbre peintre Pierre-Paul RUBENS, chevalier, seigneur de Steen, secrétaire du conseil privé, etc., et de Hélène FORMENT, sa 2e femme (Voyez l'article RUBENS). — Dont :

VII. Constance-Honorée vicomtesse d'Eesbeke, dite van der Haghen, fille unique, mariée, le 25 juillet 1731, à Ferdinand-Philippe-Ignace DE VISSCHER, baron de Celles, seigneur de Pottes, Traulez, Schiplaeken, mort en 1760, fils de Guillaume-Louis, baron de Celles, seigneur des dits lieux, conseiller aulique de S. A. E. de Bavière, et son envoyé extraordinaire en Pologne, et de Jeanne-Albertine STALINS, dame de Rolleghem, Capelle, ten Daele, Neufville, Voorde et Nieuwerbourg.

Honoré-Ignace van der Haghen (veuve de Honoré-Henri van Eesbeke, vicomte van der Haghen, ci-dessus, et fils de George-Ignace van Eesbeke, dit van der Haghen, trésorier de la ville de Bruxelles en 1679, 1680 et 1681, et de Clémence DE PUZ), écuyer, trésorier de la ville de Bruxelles, obtint deux griffons d'or, armés et lampassés de gueules pour supports, et le titre de baron de son nom, applicable pour lui et ses descendants mâles et femelles sur quelque terre dans les Pays-Bas, par lettres du 16 juillet 1725. — Il mourut surintendant du canal de Bruxelles en 1731, ayant épousé la sœur du comte d'Erquelines.

Armes : *gironné d'argent et de sable de 8 pièces, les 4 girons de sable chargés de 3 mouchetures d'hermines d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, un griffon naissant d'or, langué et armé de gueules* (Fig. 826).

(*Nob.*, pp. 519, 520, 708 et 709; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 229, *Fragm. généal.*, t. II, p. 47, et VI, p. 51.)

D'EGMONT.

La maison d'Egmont, une des plus illustres et des plus distinguées des Pays-Bas, tire son nom d'Egmont, château, bourg et seigneurie considérable de la Hollande. — On la fait descendre de RADBOUD, fils d'un ancien roi des Frisons, qui épousa, dit-on, en 739, Amar, fille du roi de Hongrie, et qui mourut en 792. — Quoi qu'il en soit, sa généalogie ne commence qu'à Guillaume, qui suit.

I. Guillaume, seigneur d'Egmont, mort en 1304, avait été marié à Ade DE MILAN, de laquelle il eut Gérard, qui suit.

II. Gérard d'Egmont, mort avant son père en 1300, avait été allié à Elisabeth van Stryen. Dont :

III. Wauthier, seigneur d'Egmont, qui mourut en 1321. Sa femme, Béatrix van Doortoge, lui survécut jusqu'en 1351, l'ayant rendu père de :

IV. Jean I, seigneur d'Egmont, chevalier, allié à Guidyn, sœur et héritière d'Arnould van Amstel, seigneur d'Ysselstein, et mort en 1369. — De ce mariage vint, entr'autres enfants :

V. Arnould, seigneur d'Egmont et d'Ysselstein, chevalier, fameux dans les guerres de Frise, et fondateur d'un monastère de Bernardins dans sa terre d'Ysselstein, en 1394. — Il mourut en 1409, âgé de 72 ans, et fut inhumé à Ysselstein. — Il laissa de Yolende de Leiningen, son épouse, morte le 24 avril 1434, dans un âge fort avancé :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Guillaume d'Egmont, seigneur d'Ysselstein, mort sans enfants le 31 décembre 1451, et enterré à Ysselstein. Il avait épousé Anne de Hennin, veuve de Jacques van Borsselen, chevalier, seigneur de Brigdam, et fille de Wauthier de Hennin, seigneur de Boussu, Bleaugies, Gamarages et Haussy, et de Sibille de Bergh-St-Winnoc. — Elle mourut en 1460, et fut inhumée dans l'église des Dominicains à la Haye.

Le dit Guillaume d'Egmont eut une fille naturelle, nommée Belia van Ysselstein, mariée à Jean Berthout van Rietwyck, écuyer, et un fils naturel, nommé Arnould van Yselstein, châtelain de Woerden en 1488.

VI. Jean II, seigneur d'Egmont, était au combat de Ziriczée en 1425, où il fut armé chevalier par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, avec plusieurs autres gentilhommes, parmi lesquels on remarque Henri van Borsselen, seigneur de la Vere, gouverneur de Ziriczée; Jean van Praet, Jean de Halewyn, etc. Il mourut en son château d'Egmont le 4 janvier 1451, et fut inhumé dans la chapelle de ce même lieu, dédiée à Ste-Catherine, où il avait fondé un collége de six chanoines. — Sa femme, Marie van Arckel, mourut de l'opération césarienne en 1415, et fut enterrée à Ysselstein; elle était fille de Jean, seigneur d'Arckel, de Gorcum, Leerdam, Hagestein et Pierrepont, et de Jeanne de Juliers. — De ce mariage naquirent les deux fils qui suivent.

1° Arnould forma la *Branche des Ducs de Gueldres*, ci-après.

Et 2° Guillaume forma la *Branche des Comtes d'Egmont*, dont nous parlerons plus loin.

Le dit Jean II avait un fils naturel, Pierre d'Egmont, qui fut drossard de Veluwe en 1457.

Branche des Ducs de Gueldres. — Postérité d'Arnould d'Egmont, fils aîné de Jean II et de Marie van Arckel.

VI. Arnould d'Egmont devint duc de Gueldres et comte de Zutphen en 1423, du chef de son aïeule maternelle Jeanne DE JULIERS, fille de Guillaume VIII, duc DE JULIERS, et de Marie, duchesse DE GUELDRES, comtesse de Zutphen. — Il déshérita son fils, vendit à Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, les droits qu'il avait sur le duché de Gueldres et sur le comté de Zutphen, et mourut à Grave le 23 février 1473, âgé de 62 ans. Son corps fut enterré dans l'église de Ste-Elisabeth de Grave, et son cœur mis dans l'église du couvent de Ste-Gertrude de Bois-le-Duc. Il avait épousé, en 1430, Catherine DE LA MARCK, fille d'Adolphe VII, comte DE LA MARCK, premier duc de Clèves, et de sa seconde femme Marie, fille de Jean-sans-Peur. — Leurs enfants furent :

1° Adolphe, qui suit.

2° Marie, femme de Jacques II, roi d'Écosse, tué au siége de Roxborough, d'un éclat de canon, le 3 août 1460, à 29 ans.

3° Marguerite, mariée à Frédéric comte palatin DE SIMMEREN et DE SPANHEIM.

Et 4° Catherine d'Egmont, morte sans alliance.

VII. Adolphe d'Egmont, duc de Gueldres et comte de Zutphen, chevalier de la toison d'or, fut mis en prison à Courtrai par ordre de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne. Il demeura prisonnier jusqu'à la mort de ce prince, et à peine fut-il tiré de prison qu'il fut tué, en 1477, auprès de Tournay. Son corps fut porté dans l'église cathédrale de cette ville, où il est enterré. — Il avait épousé à Bruges, le 18 décembre 1463, Catherine DE BOURBON, fille de Charles I, duc DE BOURBON et d'Auvergne, et d'Agnès DE BOURGOGNE. — De cette alliance naquirent :

1° Charles d'Egmont, duc de Gueldres et comte de Zutphen, né en 1467, marié à Elisabeth, fille de Henri duc DE BRUNSWICK-LUNEBOURG, et mort sans postérité légitime, le 25 juin 1538, à 71 ans. Il fut inhumé dans l'église de St-Eusèbe d'Arnhem, où se voit son tombeau.

Et 2° Philippote d'Egmont-de Gueldres, mariée à René II duc DE LORRAINE, après la mort duquel, arrivée en 1508, elle prit l'habit des filles de Sainte-Claire à Pont-à-Mousson, où elle vécut saintement jusqu'à sa mort, que l'on marque le 26 février 1547. Elle était alors âgée de 83 ans. Le P. Christophe Mérigot, jésuite, a publié sa vie, et le P. Hilarion de Coste, minime, a inséré son éloge parmi ceux des Dames illustres.

Branche des Comtes d'Egmont. — Postérité de Guillaume d'Egmont, second fils de Jean II et de Marie van Arckel.

VI. Guillaume d'Egmont, seigneur d'Egmont, d'Ysselstein, de Leerdam, de Schoon-

dervoort et de Haestregt. — Il accompagna, en 1473, Charles-le-Hardi duc de Bourgogne, à la conquête du duché de Gueldres, dont il fut fait gouverneur. Il fut aussi honoré du collier de l'ordre de la toison d'or, et mourut au château de Grave le 19 janvier 1483, à 71 ans, où il fut enterré — Sa femme, Walburge DE MEURS, dame de Baer, mourut en couches en 1459, et fut inhumée à la Haye. — De ce mariage vinrent les sept enfants qui suivent :

1° Jean III, qui suit.

2° Fréderic d'Egmont, qui forma la *Branche des comtes de Buren* ci-après.

3° Guillaume d'Egmont, chevalier, seigneur de Harpe, marié à Marguerite DE CULEMBOURG-RYSWYCK, dame de Boxmeer, de laquelle il eut :

Anne d'Egmont, dame de Boxmeer, Harpe, Stevenswaert et Spalbeeck, mariée, en premières noces, à Guillaume II, comte DE BERG EN ZUTPHEN, et, en secondes noces, à Philippe comte DE WERDENBERG, en Suisse.

4° Elisabeth d'Egmont, femme de Gisbert III, seigneur DE BRONCHORST et Borckelo, puis de Jean VAN DER AA, chevalier, seigneur de Boeckhoven, près Heusden, et drossard de Gorcum.

5° Anne d'Egmont, qui fut mariée à Bernard comte DE BENTHEIM, duquel elle n'a point eu d'enfants.

6° Walburge d'Egmont, religieuse à Redichem, dans la Veluwe.

Et 7° Marguerite d'Egmont, mariée, en premières noces, à Guillaume baron DE MÉRODE et de l'Empire, seigneur de Leefdael et de Gheel, — et, en secondes noces, à Geri TURCK, châtelain de Buren et colonel sous le comte Fréderic de Bavière, dont elle a eu des enfants.

VII. Jean III, seigneur d'Egmont, de Purmerent, de Baer, de Hoogwoude et d'Aertswoude, en West-Frise, naquit en 1438, et fit, en 1465, le voyage de la Terre-Sainte, où il fut reçu chevalier du Saint-Sépulcre. — Il fut fait châtelain de Gorcum en 1481, — stadthouder de Hollande en 1483, — se signala dans toutes les guerres de son temps, prit Dort, Harlem, et quelques autres places, et fut créé chevalier de la toison d'or à Malines en 1491. — Il fut aussi pourvu de la charge de Houtvester (forestier) de Hollande en 1492, acquit les terres et seigneuries de Purmerent, de Hoogwoude et d'Aertswoude, et obtint, en 1486, de Maximilien, roi des Romains, l'érection de sa terre d'*Egmont en comté*. — Il mourut en son château d'Egmont le 21 août 1516, à 77 ans, et fut inhumé dans l'église d'Egmont sous un tombeau de bronze. Il avait été marié à Madeleine DE WERDENBERG, morte en 1538, à 74 ans, et inhumée à côté de lui en la dite église. — Cette dame était fille de George comte DE WERDENBERG, en Suisse, et de Catherine DE BADE. — De cette alliance naquirent les neuf enfants qui suivent :

1° Guillaume d'Egmont, mort âgé de 20 ans, sans alliance.

2° Jean IV, qui suit.

3° George d'Egmont, d'abord seigneur de Hoogwoude, puis abbé de St-Amand au diocèse de Tournai et évêque d'Utrecht, mort le 26 novembre 1559. — Son corps fut enterré dans l'abbaye de St-Amand, et son cœur dans l'église de St-Martin d'Utrecht.

4° Philippe d'Egmont, seigneur de Baer, mort en Italie l'an 1529, à 20 ans, sans avoir été marié.

5° Walburge d'Egmont, marié à Guillaume, dit le Vieil, comte DE NASSAU-DILLEMBOURG, de Bilstein et de Dietz, dont elle fut la première femme. Elle mourut à la fleur de son âge l'an 1529, et laissa Madeleine DE NASSAU, qui épousa Herman comte DE NEUENAR et de Meurs.

6° Catherine d'Egmont, mariée à François VAN BORSSELEN, seigneur de Cortgene et de Pamele, duquel elle n'a point eu d'enfants.

7° Anne d'Egmont, abbesse de Loosduinen, laquelle vivait encore en 1563.

8° Jeanne d'Egmont, seconde femme de George SCHENCK, seigneur de Toutenburg en Over-Yssel, chevalier de la toison d'or, lieutenant-général des provinces de Frise, Over-Yssel et Groningue, mort en son château de Toutenburg le 2 février 1540.

Et 9° Jossine d'Egmont, mariée, en 1511, à Jean baron DE WASSENAER, vicomte de Leyde, seigneur haut et bas-justicier de Voorburg, Voorschoten, Valckenburg, Catwyck, Oestgeest et Barendrecht, chevalier de la toison d'or, gouverneur de Frise, mort à Leeuwarden le 4 décembre 1523, d'une blessure qu'il avait reçue au siége de Slooten. Il était alors âgé de 40 ans.

VIII. Jean IV, comte d'Egmont, seigneur de Purmerent, Hoogwoude et Aertswoude, chevalier de la toison d'or, chambellan de l'empereur Charles V, et capitaine-général de sa cavalerie-légère, mourut à Milan le 19 avril 1528, âgé de 29 ans. Son corps fut enterré dans l'église de St-Marc à Milan, et son cœur dans l'église de Ste-Catherine à Egmont. — Il avait épousé à Bruxelles, en 1516, Françoise DE LUXEMBOURG, fille aînée de Jacques, IIe du nom, premier comte de Gavre, et de Marguerite DE BRUGES-DE GRUUTHUYSE. Elle fut héritière de Jacques DE LUXEMBOURG, IIIe du nom, son frère, comte de Gavre, seigneur de Fiennes, Sottenghien, Armentières, Arquinghem, la Hamaide et Vierves, et elle obtint en sa faveur l'érection en principauté de sa terre et comté de Gavre, par lettres du 12 octobre 1540. Elle mourut le 1 novembre 1557, ayant eu de son dit mariage les trois enfants qui suivent :

1° Charles, comte d'Egmont, seigneur de Purmerent, Hoogwoude et Baer, chambellan de l'empereur Charles V; il suivit ce monarque et son expédition d'Afrique, et mourut au retour à Carthagène le 7 décembre 1541, sans avoir été marié. Son corps fut porté dans l'église cathédrale de Murcie, où il fut enterré.

2° Lamoral, qui suit.

Et 3° Marguerite d'Egmont, morte en 1551, à 36 ans, ayant été mariée, en 1549, à Nicolas DE LORRAINE, comte de Vaudemont, fils puîné d'Antoine,

duc de Lorraine. — Elle n'eut de ce mariage qu'une fille unique, Louise de Lorraine, mariée à Rheims, le 15 février 1575, à Henri III, roi de France, et morte à Moulins le 29 janvier 1601, sans enfants.

IX. Lamoral comte d'Egmont, prince de Gavre et de Steenhuysen, baron de Fiennes, Gaesbeke et Hamaide, seigneur de Purmerent, Hoogwoude, Aertswoude, Beyerland, Sottenghien, Dondes, Auxy et Baer, fut chevalier de la toison d'or, chambellan de l'empereur Charles-Quint, conseiller d'état, gouverneur de Flandres et d'Artois, et un des grands capitaines de son temps. — Ce seigneur infortuné, qui remporta la victoire sur les Français aux combats de St-Quentin et de Gravelines, fut décapité à Bruxelles le 5 juin 1568. Il était alors âgé de 46 ans. — M. de Thou en parle en ces termes :

« Telle fut la fin du comte d'Egmont, un des plus illustres seigneurs de son temps, et par sa naissance et par ses vertus militaires. Il avoit rendu de très-grands services à Philippe, et sur-tout dans les batailles de Saint-Quentin et de Gravelines, dont on lui attribua unanimement et avec justice toute la gloire. On n'eut alors aucun égard à tant d'exploits, à tant de succès, ni à des services si importans. L'horreur qu'on avoit conçûe pour les Protestans, auxquels on croyoit que le comte avoit été favorable, ou plutôt la haine, la jalousie et l'envie du Duc d'Albe, qui faisoit un abus manifeste de la puissance qui lui étoit confiée, l'emportèrent sur les égards dûs aux mérites et aux services du comte. C'est assez pour l'éloge du comte d'Egmont, dit M. le Laboureur, de dire qu'après avoir eu part à tous les exploits de Charles V, en qualité de l'un de ses Lieutenants Généraux, il mérita l'honneur des deux plus grandes victoires du roi Philippe II; celle de Saint-Quentin et celle de Gravelines, qui nous obligèrent à rendre toute nos conquêtes et à compter pour rien tout le sang répandu depuis le règne de François I. C'est ce qui fit dire à notre ambassadeur, qui s'étoit coulé inconnu parmi la presse lors de son supplice, qu'il avoit vu couper à l'Espagne une tête qui avoit par deux fois fait trembler la France. Il étoit chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Flandre et d'Artois; il y étoit consideré comme le Libérateur de la Patrie pour ses actions guerrières, il en étoit les délices pour sa générosité, il en étoit encore l'honneur par sa noblesse et par les grands biens qu'il y possédoit, et enfin par toutes les marques de grandeur qui se peuvent rencontrer en une personne de son rang. »

Lamoral d'Egmont avait épousé à Spire, le 8 mai 1544, Sabine de Bavière, sœur de Frédéric III, électeur palatin, décédée à Anvers le 19 juin 1578. — De cette alliance naquirent trois fils et huit filles, savoir :

1° Philippe, comte d'Egmont, prince de Gavre et de Steenhuysen, baron de Fiennes, Gaesbeke et Hamaide, seigneur d'Armentières, Arquinghem, Vierves, Auxy et Sottenghien, chevalier de la toison d'or et gouverneur d'Artois, tué d'un coup de pistolet à la bataille d'Ivry, le 14 mars 1590, à l'âge de 32 ans, sans enfants de Marie de Hornes.

2° Lamoral comte d'Egmont, seigneur de Purmerent, Hoogwoude et Aertswoude, qui mourut à Bruges en 1617, sans postérité de Marie de Pierrevive.

3° Charles, qui suit.

4° Éléonore d'Egmont, laquelle mourut à La Haye en 1582, ayant été mariée à George de Hornes, comte de Houtekercke, vicomte de Furnes, seigneur de Gaesbeke, Stavele, Braine-le-Château, etc., mort en 1608.

5° Marie d'Egmont, religieuse à l'abbaye de la Cambre, en Brabant, ordre de Citeaux, morte à Bruxelles vers 1581.

6° Françoise d'Egmont, qui mourut à La Haye, sans alliance, en 1589, où elle est enterrée en la chapelle de la cour.

7° Madeleine d'Egmont, mariée à Florent DE STAVELE, comte de Herlies, dont elle n'eut point d'enfants.

8° Marie-Christine d'Egmont, créée duchesse de Bournonville et grande d'Espagne, et morte en 1622. Elle avait épousé, en premières noces, Oudard DE BOURNONVILLE, chevalier, comte de Hennin-Liétard, baron de Barlin et de Houllefort, seigneur de Capres, Divion et Ranchicourt, chef d'une bande d'hommes d'armes, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, gouverneur de la ville d'Arras, conseiller d'état d'épée et chef des finances aux Pays-Bas, mort le 28 décembre 1585. Elle se remaria, en deuxièmes noces, avec Guillaume DE LALAING, comte de Hooghstraeten et de Renmenbourg, mort en 1590, et, en troisièmes noces, avec Charles comte DE MANSVELD, prince du St-Empire, amiral des mers aux Pays-Bas, général de l'armée chrétienne et impériale de Hongrie contre les Turcs, mort sans postérité à Comore, en Hongrie, le 7 août 1595.

9° Anne d'Egmont, religieuse dans un couvent près d'Ath.

10° Sabine d'Egmont, dame de Beyerland, morte à Delft en 1611, âgée de 52 ans. Elle avait été mariée à Delft, en 1595, avec George-Everard comte DE SOLMS, mort sans postérité le 2 février 1608.

Et 11° Jeanne d'Egmont, religieuse à l'abbaye de la Cambre, ordre de Cîteaux, et ensuite prieure du couvent de Ste-Elisabeth à Bruxelles, ordre de St-Augustin.

X. Charles comte d'Egmont, prince de Gavre, chevalier de la toison d'or, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, gouverneur, souverain-bailli, capitaine-général et grand-veneur du pays et comté de Namur, mourut à La Haye le 18 janvier 1620. — Il avait épousé, en 1591, Marie DE LENS, dite D'AIX, baronne des deux Aubignies, dame de Habart, Longueville, etc., fille aînée de Gilles DE LENS, chevalier, baron des deux Aubignies, seigneur de Habart, et d'Éléonore DE DOUVRIN, dame de Longueville, Dudzeele et Straeten. — Il eut de son mariage :

1° Louis, qui suit.

2° Madeleine d'Egmont, mariée, en 1613, à Alexandre DE LIGNE-DE CROY ET D'ARENBERG, prince de Chimay, comte de Beaumont, seign^r^ d'Avesnes, souverain de Fumay et de Revin, pair de Hainaut, chevalier de la toison d'or, dont elle a eu des enfants.

3° Albertine d'Egmont, dame de Cantaing, en Cambrésis, femme de René DE RENESSE, comte de Warfusée, vicomte de Montenacken, baron de Resves et de Gaesbeke.

Et 4° Sabine d'Egmont.

XI. Louis comte d'Egmont, prince de Gavre, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, porta un des coins de drap mortuaire

à la pompe funèbre de l'archiduc Albert, le 12 mars 1622, et mourut à St-Cloud, près de Paris, le 27 juillet 1651. — Il avait épousé, en 1621, Marie-Marguerite comtesse DE BERLAYMONT, baronne d'Escornaix, morte à Bruxelles le 17 mars 1654. Cette dame était veuve d'Antoine DE LALAING, comte de Hooghstraeten et de Rennenbourg, et fille aînée de Florent comte DE BERLAYMONT, chevalier de la toison d'or, et de Marguerite comtesse DE LALAING, baronne d'Escornaix, dame de Waurin. — De ce mariage vint :

XII. Philippe-Louis comte d'Egmont et de Berlaymont, prince de Gavre, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne de la 1re classe, vice-roi de Sardaigne, mourut à Cagliari le 16 mars 1682. — Il avait été marié, le 24 août 1659, à Marie-Ferdinande DE CROY, marquise de Renty, fille de Charles-Philippe-Alexandre DE CROY, duc d'Havré, marquis de Renty, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, grand d'Espagne, gouverneur de Tournay et du Tournesis, chef des finances aux Pays-Bas, et de Marie-Claire DE CROY, heritière du duché de Croy, du marquisat d'Havré et et de plusieurs autres terres. — De cette alliance vinrent :

1° Louis-Ernest comte d'Egmont et de Berlaymont, prince de Gavre, marquis de Renty, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne, colonel d'un régiment de cavalerie et d'un d'infanterie au service de S. M. C., et général de sa cavalerie aux Pays-Bas, mort à Bruxelles le 17 septembre 1693, sans enfants. — Il avait épousé, le 10 février 1687, Marie-Thérèse D'ARENBERG, dame de l'ordre de la croix étoilée, née le 25 septembre 1667, fille de Charles-Eugène duc D'ARENBERG, d'Arschot et de Croy, prince du St-Empire, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne, et de Marie-Henriette DE CUSANCE. — Cette dame était veuve, depuis le 15 juin 1685, d'Othon-Henri marquis DE CARETTO-SAVONA-Y-GRANA, comte de Millesimo, chevalier de la toison d'or, gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas. — Elle mourut le 28 mai 1716, âgée de 48 ans, 8 mois et 3 jours.

2° Philippe-Marie d'Egmont, né à Bruxelles le 14 septembre 1664, qui eut pour parrain Philippe IV, roi d'Espagne, représenté par le marquis de Caracéna, et pour marraine Marie-Anne d'Autriche, reine d'Espagne, représentée par la marquise de Caracéna. Il mourut en bas-âge.

3° Procope-François comte d'Egmont, prince de Gavre, marquis de Renty et grand d'Espagne, après son frère, ensuite chevalier de la toison d'or, colonel d'un régiment de cavalerie pour le service du roi Philippe V, général de sa cavalerie aux Pays-Bas, en 1704, et lieutenant-général de ses armées en 1706. Il mourut en Catalogne le 15 septembre 1707, à 38 ans, sans postérité. — Il avait épousé, le 24 mars 1697, Marie-Angélique DE COSNAC, fille de François marquis DE COSNAC, et de Marguerite-Louise D'ESPARBEZ-DE LUSSAN. — Par son testament il céda à Philippe V, roi d'Espagne, tous ses droits sur le comté d'Egmont, les

duchés de Gueldres et de Juliers, les souverainetés d'Arckel, de Meurs et autres terres et seigneuries, énoncées dans les titres de sa Maison, et que ses ancêtres avaient possédées; et il institua son héritier dans ses autres biens maternels son neveu Procope-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Augustin PIGNATELLI (Voyez ce nom).

4° Marie-Claire-Angélique d'Egmont, morte le 4 mai 1714, ayant épousé, en 1695, Nicolas PIGNATELLI, duc de Bisaccia, général de l'artillerie de S. M. C. aux Pays-Bas en 1704, et colonel d'un régiment de fusiliers pour son service. — Il était neveu du pape Innocent XII, et fils de Charles PIGNATELLI, duc de Bisaccia, et de Claire DEL GIUDICE. — Leur fils Procope-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Augustin PIGNATELLI, duc de Bisaccia, fut institué héritier de son oncle maternel et *substitué aux noms et armes d'Egmont,* comme il a été dit ci-dessus.

Branche des comtes de Buren. — Postérité de Frédéric d'Egmont, second fils de Guillaume seigneur d'Egmont et de Walburge de Meurs, mentionnés ci-devant à la Branche des comtes d'Egmont, degré VI, 2°.

VII. Frédéric d'Egmont, seigneur d'Ysselstein et de Leerdam, devint aussi seigr de Buren et de St-Maertensdyck, par son mariage avec Aleyde DE CULEMBOURG, morte le 26 juillet 1471. — Il obtint en 1492 de Maximilien, roi des Romains, l'érection de Buren et de Leerdam en comtés, et décéda en 1500. — Dont :

VIII. Florent d'Egmont (fils aîné), comte de Buren et de Leerdam, seigneur d'Ysselstein, St-Maertensdyck, Cranendonck, Jaersvelt, Grave et du pays de Cuyck, chevalier de la toison d'or, lieutenant et capitaine-général pour l'empereur en ses Pays-Bas, l'an 1537, mourut le 14 octobre 1539. — Il avait épousé Marguerite DE BERGHES, fille de Corneille DE BERGHES, seigneur de Grevenbroeck, chevalier de la toison d'or, échanson de l'empereur Maximilien I, et de Madeleine DE STRYEN, dame de Sevenbergen, Noordeloos et Heemskerck. — De ce mariage vinrent :

1° Maximilien, qui suit.

2° Anne d'Egmont, mariée en premières noces à Joseph DE MONTMORENCY, seigneur de Nevele, et en deuxièmes noces à Jean II, comte DE HORNES, duquel elle n'eut point d'enfants. — Elle avait eu du premier lit entr'autres enfants :

PHILIPPE DE MONTMORENCY, COMTE DE HORNES, chevalier de la toison d'or et amiral de la mer. Le duc d'Albe le fit décapiter avec le comte d'Egmont à Bruxelles, le 5 juin 1568. Ce seigneur était alors âgé de 60 ans. Il avait pris le titre de *Comte de Hornes,* par l'adoption de Jean II, comte DE HORNES, second mari de sa mère.

Et 3° Walburge d'Egmont, femme de Robert II, de la Marck, seigneur d'Arenberg.

IX. Maximilien d'Egmont, comte de Buren et de Leerdam, seigneur d'Ysselstein, St-Maertensdyck, Grave et du pays de Cuyck, chevalier de la toison d'or et gouverneur de Frise, se distingua glorieusement sous le règne de l'empereur Charles V, et fut son conseiller et chambellan et son lieutenant-général sur les limites d'Allemagne. — Il était grand capitaine et brave soldat, et rendit de grands services à l'empereur son maître dans la guerre d'Allemagne. — Il mourut d'esquinancie à Bruxelles, le 21 décembre (d'autres disent le 23) 1548. — M. de Thou parle ainsi de sa mort dans le Ve livre de son histoire :

« Maximilien d'Egmont, comte de Buren, mourut d'esquinancie vers la fin du mois de décembre 1548. Il s'étoit distingué dans la guerre et dans la paix. Sa fidélité, sa magnificence, et surtout la mémoire encore toute récente du secours qu'il avoit conduit si à propos en Allemagne pendant la dernière guerre, l'avoient rendu extrêmement cher à l'empereur. On dit que comme on désesperoit de sa santé, André Vesalius, médecin célèbre, lui prédit l'heure et presque le moment de sa mort. Qu'alors le comte fit un festin à ses amis, auxquels il donna de riches présents; et qu'ensuite il se remit au lit, où il mourut peu de temps après, et précisément au temps que Vesalius avoit marqué. »

Cet évènement est rapporté dans toutes ses circonstances par Brantôme, dans ses *Capitaines étrangers*, 1re part., p. 272 et suiv.

Maximilien d'Egmont avait épousé Françoise, dame DE LANNOY, Santes, Rollencourt, Tronchiennes et Boulers, morte en 1562. Cette dame était fille unique de Hugues DE LANNOY, chevalier, seigneur de Wahagnies et de Tronchiennes, mort le 21 avril 1527, avant Pâques, et de Marie DE BOUCHOUT; — et petite-fille de Philippe DE LANNOY, seigneur de Santes, baron de Rollencourt, chevalier de la toison d'or, conseiller et chambellan de l'empereur Charles-Quint, gouverneur et capitaine de Tournay et du Tournaisis, mort le 11 octobre 1535, et de Bonne, dame DE LANNOY et de Sébourg, morte le 22 avril 1543. — Ces époux n'eurent qu'une fille unique, savoir :

X. Anne d'Egmont, comtesse de Buren et de Leerdam, dame d'Ysselstein, St-Maertensdyck, Jaersvelt, Lannoy et autres terres, née en 1533, morte le 24 mars 1558, âgée de 25 ans. Elle avait été mariée, par contrat du 2 mars 1551, à Guillaume I, prince D'ORANGE, comte de Nassau, Catzenelnbogen, Vianden et Dietz, stadhouder, capitaine et amiral-général des Provinces-Unies, dont elle fut la première femme. — Ce prince se remaria, en 2es noces, à Anne DE SAXE, et, en 3es noces, à Charlotte DE BOURBON-MONTPENSIER. Enfin, il épousa, en 4es noces, Louise DE COLIGNY, et fut assassiné à Delft, le 10 juillet 1584. — Il avait eu du premier lit :

1° Philippe-Guillaume, qui suit.

Et 2° Marie DE NASSAU, morte en 1616, ayant été mariée, le 17 fév. 1595, à Philippe comte DE HOHENLOHE, seigneur de Langenberg, baron de Lies-

velt, et l'un des plus braves généraux de son temps, mort à Ysselstein le 5 mars 1606, sans enfants.

Philippe-Guillaume DE NASSAU, prince d'Orange, comte DE NASSAU, Catzenelnbogen, Vianden, Dietz, Buren et Leerdam, baron de Grimberghe, Bréda, Diest et autres terres, chevalier de la toison d'or, né le 19 déc. 1554. — Il était entre les mains des Espagnols lorsque son père mourut, et n'en revint que longtemps après. — Il épousa, le 24 novembre 1606, Eléonore DE BOURBON, fille de Henri DE BOURBON, Ier du nom, prince de Condé, et de sa seconde femme Charlotte-Catherine DE LA TRÉMOILLE. Cette princesse mourut au château de Muret le 20 janvier 1619. — Le prince d'Orange était déjà mort sans postérité le 21 février 1618, et avait nommé son frère Maurice son héritier universel.

Les armes de la maison D'EGMONT sont : *chevronné d'or et de gueules de douze pièces* (Fig. 827).

(*Nob.*, pp. 16 et 19; *Suppl. au Nob.*, pp. 4, 57 et 113; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1553-1614, pp. 19 et 24.)

Un Albert d'Egmont, seigneur de Merestein, épousa Esther DE BLOOT, dame de Kennenburg. De ce mariage vint :

Othon d'Egmont, seigneur de Kennenburg, qui fut armé chevalier à Dort en 1486, par Maximilien, roi des Romains. Il eut de sa femme Catherine VAN RAEPHORST :

Adrien d'Egmont, seigneur de Kenneburg, époux d'Henriette HEERMAN-VAN OESTGEEST. De cette alliance naquit :

Othon d'Egmont, fils aîné, seigneur de Kennenburg, armé chevalier à Bruxelles par le roi Philippe II en 1555, lequel épousa Agnès CROESINCK, dont il eut :

1° Jacques d'Egmont, seigneur de Kennenburg, gouverneur de Dixmude, mort sans postérité en 1618, âgé de 70 ans, *dernier de cette branche*. Il institua son héritier son neveu Othon VAN ZEVENTER, qui suit.

Et 2° Elisabeth d'Egmont, mariée à Frédéric VAN ZEVENTER, qu'elle rendit père d'Othon VAN ZEVENTER, bailli de Voorn, héritier de son oncle maternel, Jacques d'Egmont ci-dessus.

Cette branche portait ses armes comme ci-dessus, mais *brisées en chef d'un lambel d'azur*.

(*Nob.*, pp. 15 et 56.)

VAN EICHORN.

Bernard van Eichorn obtint des lettres de noblesse du roi Philippe IV le 26 décembre 1626.

(*Nob.*, p. 217.)

VAN ELSHOUT.

Jean van Elshout, conseiller et receveur-général de Zélande, obtint deux léopards d'or, mouchetés de sinople, pour supports, et une couronne au lieu de bourlet, par

lettres dépêchées à Madrid le 22 avril 1651. — Ses armes étaient : *de sinople au lion d'argent, la queue fourchue et passée en sautoir. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sinople, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'argent, semblable à celui des armes, entre un vol, dont une partie est d'argent et l'autre de sinople* (Fig. 828).

(*Voh.*, p. 528.)

VAN DER ELST.

I. Jean van der Elst épousa une dame dont nous ignorons le nom et qui le rendit père de :

II. Jacques van der Elst, haut-échevin du Pays de Waes, mort le 16 avril 1523, étant veuf, depuis le 6 novembre 1515, de Marguerite RAUWELS, fille de Thierry. Ces époux gisent avec sépulture à Vracene. — De ce mariage :

1° Jacques van der Elst.

Et 2° Wauthier, qui suit.

III. Wauthier van der Elst, échevin de St-Nicolas en 1515 et 1531, épousa Amelberge VAN BELSELE, fille de Jean, dont il eut quatre enfants, parmi lesquels Jean, qui suit.

IV. Jean van der Elst épousa Marguerite MAES, fille de Jean. — De cette alliance :

1° Jean van der Elst, receveur du comte de Hornes, seigneur de Burcht et de Swyndrecht, mort curé de Burcht.

2° Jacques, qui suit.

Et 3° Wauthier van der Elst, échevin de St-Nicolas, mort sans postérité.

V. Jacques van der Elst, échevin de St-Nicolas en 1555 et 1556, porta *d'argent au chevron d'azur, chargé de* 3 *quintefeuilles du premier, boutonnées d'or et accompagné d'un arbre terrassé de sinople mouvant de la pointe* (Fig. 829). Il épousa Jeanne VAN SCHAVERBECKE, fille de Henri, de laquelle il eut :

1° N.... van der Elst, fille.

2° N.... van der Elst, fille.

3° N.... van der Elst, fille.

Et 4° Jean, qui suit.

VI. Jean van der Elst épousa Marguerite DE MAERE, fille de Pierre et de Marguerite STROOBANTS. De cette alliance vint :

VII. Jacques van der Elst, fils unique, prêta serment en qualité d'échevin de St-Nicolas en 1591, comme greffier de Sinay et de Belcele en 1601, comme greffier de St-Nicolas en 1603, et comme haut-échevin du Pays de Waes le 19 juin 1620. Il mourut le 2 septembre 1643, et gît à St-Nicolas avec sépulture auprès de Marie VAN SCHAVERBECKE, qu'il avait épousée le 11 octobre 1588, et laquelle lui survécut jusqu'au 2 septembre 1651. —

Cette dame était fille de Guillaume et de Catherine VERBEKE. — Quatorze enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Antoine van der Elst, mort jeune le 21 juin 1599.

2° Catherine, morte jeune le 7 septembre 1595.

3° Jacques, qui suit.

4° Jean, religieux augustin, mort le 6 février 1670.

5° Gaspard, prêtre et licencié ès-lois, mort le 9 juin 1650.

6° Guillaume, mort jeune le 16 janvier 1603.

7° Lambert, aussi mort jeune le 3 juillet 1612.

8° Marie van der Elst, alliée à Jean VAN SCHAVERBECKE, greffier de Burcht et de Swyndrecht le 4 mai 1632, morte le 5 septembre 1675.

9° Catherine, morte à marier au béguinage de Gand, le 26 octobre 1691.

10° Françoise, morte jeune le 9 février 1612.

11° Marguerite van der Elst, abbesse de Groenenbriele, morte le 2 décembre 1689.

12° Antoinette, béguine de Ste-Elisabeth à Gand, morte le 16 juin 1640.

13° Anne, morte jeune le 8 mai 1624.

Et 14° Bernardine van der Elst, morte le 3 octobre 1629.

VIII. Jacques van der Elst, échevin et greffier de St-Nicolas en 1620, commis à la recette du Pays de Waes, mourut le 9 janvier 1652. Il avait épousé, le 30 fév. 1624, Isabelle VERBEKE, et en eut les huit enfants qui suivent :

1° Jean van der Elst, mort sans alliance le 18 décembre 1692.

2° Marie van der Elst, religieuse de l'abbaye de Roosenberg à Waesmunster.

3° Anne van der Elst, mariée, le 30 avril 1665, à Jacques-Augustin VAN SCHAVERBECKE, seigneur de Meulenacker, haut-échevin du Pays de Waes, etc., mort le 4 mars 1697. Elle mourut le 13 octobre 1683.

4° Isabelle van der Elst, femme de Ferdinand VAN DEN EECHOUTE, écuyer, haut-échevin du Pays de Waes, mort le 18 novembre 1703 et enterré à Ste-Anne avec son épouse.

5° Thérèse van der Elst, morte le 25 décembre 1660, ayant épousé, le 12 février 1658, Jacques ZAMAN, commis de la recette du Pays de Waes et greffier de St-Nicolas et de Nieukercke, mort le 9 nov. 1692.

6° Jacques van der Elst, mort jeune le 1 janvier 1637.

7° Un autre Jacques, mort sans alliance le 14 novembre 1663.

Et 8° Guillaume van der Elst, aussi mort sans alliance le 25 juillet 1661.

Armes : *d'argent à l'arbre terrassé de sinople, mouvant de la pointe* (Fig. 830).

(*Nouv. vrai Suppl.*, pp. 168 et 182; *Fragm. généal.*, t. II, p. 105, d'après un fragment dressé sur preuves par M. Van Schaverbecke.)

D'ELTER. — Voyez D'AUTEL.

D'ELZIUS.

Le roi Philippe V, en considération des bons et agréables services de Léonard d'Elzius, conseiller de courte-robe du conseil suprême des Pays-Bas à Madrid, et chancelier de l'ordre de la toison d'or, lui accorda et à sa postérité le titre de *comte d'Elzius*, par lettres du 6 juillet 1711, avec clause qu'au défaut de sa postérité, ce titre passerait à sa sœur Thérèse d'Elzius, épouse de François Cornet, seigneur de Peischant, et à leurs descendants, et à défaut de ceux-ci, au fils unique du défunt Edouard Olimar, et de défunte Catherine d'Elzius, sa sœur aînée, et à sa postérité et lignée, tant mâles que femelles.

Armes : *d'azur au chevron abaissé sous une couronne à l'antique d'or, accompagné de 3 croix recroisetées de même; l'écu sommé d'une couronne de comte, et supporté par deux lions d'or, les têtes contournées, armés et lampassés de gueules* (Fig. 831).

(*Nob.*, p. 655; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 196.)

EMPTINCK.

Albert-Joseph Emptinck, d'Anvers, fut anobli par lettres du 7 mai 1729. — Ses armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à l'aigle de sable; aux 2 et 3 de gueules à une porte de ville d'argent, flanquée de hautes tours, couvertes de même; sur le tout de sable à une gerbe d'or : l'écu surmonté d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, une gerbe d'or entre un vol, dont une partie, à dextre, est d'or, et l'autre, à sénestre, de sable* (*Nob.*, p. 727, et *Vrai Suppl.*, p. 247). — Le *Nouveau vrai Supplément au Nobiliaire*, p. 239, blasonne ainsi les armoiries dudit Albert-Joseph Emptinck : *écartelé, aux 1 et 4 Ullens, aux 2 et 3 Laurens, et sur le tout Emptinck; le casque, le bourlet, les lambrequins et le cimier, comme ci-dessus.*

VAN ENCKEVOORT.

Gérard Michielssen épousa Elisabeth van Enckevoort, sœur de Guillaume van Enckevoort, évêque de Tortose, puis d'Utrecht, créé cardinal par le pape Adrien VI, et mort à Rome le 18 juillet 1534, à 70 ans. — De cette alliance vint :

Godefroid Michielssen, dit Enckevoort, qui fut créé chevalier avec pouvoir de porter le nom et les armes de van Enckevoort, par lettres de l'empereur Charles V, données à Bologne, le jour de son couronnement, le 24 février 1530. Il épousa Agnès de Halmale, avec laquelle il testa à Anvers devant Wauthier Nicolai, prêtre et notaire, le 31 mai 1549. — Le dit Godefroid Michielssen, dit Enckevoort, était seigneur à Ranst, échevin d'Anvers en 1548, et mourut le 8 juillet 1549. (Voyez de Halmale, *famille*.)

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1553-1614, p. 79).

DES ENFFANS.

Jacques des Enffans, seigneur de Fermont, ancien échevin de Valenciennes, fut anobli par le roi Philippe IV, par lettres du 13 mai 1642, enregistrées à Lille (1). Il portait : *d'argent à un chêne de sinople* (Fig. 832).

(*Nob.*, p. 269.)

DE L'ÉPÉE.

Pierre de l'Épée, seigneur de Stuyvenberghe, capitaine d'infanterie au service de S. M. I. et C. dans le régiment du prince Claude de Ligne, obtint confirmation de noblesse et d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par lettres du 21 novembre 1736. Il portait : *de sable à une étrille d'or* (Fig. 833).

(*Nob.*, p. 779.)

DE L'ÉPINE-DE LA CLEREAU.

Nicolas de l'Epine, qui se trouva au siége de Renty en 1562, épousa Marie DE SERVINS, fille de Nicolas et d'Adrienne LE VASSEUR. Dont :

Ferri de l'Epine, alfère de la garnison de Marienbourg, épousa Catherine BULTÉE, et mourut le 25 mars 1629. — De ce mariage :

Pierre de l'Epine, seigneur du Baillet, gentilhomme de la compagnie de M. de Brias, gouverneur de Marienbourg. — Il mourut le 4 mars 1642, ayant épousé Anne STAFFE, de laquelle il eut :

Charles de l'Epine, seigneur du Baillet et de Vinchy, en Artois, lieutenant-gouverneur de Marienbourg. Sa femme, Anne POCHET, le rendit père de :

Charles de l'Epine, seigneur de la Clereau, épousa Françoise-Louise DE POUILLY, dame de Givry, Malmaison et Allondrelle. — De cette alliance :

Nicolas-Louis de l'Epine, seigneur de la Clereau, de Beaufort, d'Ethe, de Belmont, de la Neuforge, de Macon, de la Malmaison, de Villette, de Cosne, de Vaux et de Warnimont, au pays de Luxembourg. Il fut élevé à la dignité de comte pour lui et ses descendants mâles et femelles, par lettres de l'impératrice-reine du 17 mai 1759, en considération de sa naissance et des services de ses ancêtres, qui ont rempli avec distinction les emplois militaires dont ils ont été honorés. — Il épousa Dorothée-Josèphe DE GÉVIGNY, fille de Joseph-Alexandre, chevalier, seigneur de Meilbourg, Kausen, Diesdorf, Sunay, Ober-ham, Nider-ham, Walmesdorf et Richemond, et de Louise DE ROSIÈRES.

La famille DE L'ÉPINE-DE LA CLEREAU, originaire de la province d'Artois, porte pour armes : *d'or à un arbre sec d'épines, arraché de sable* (Fig. 834).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 500.)

(1) Ce Jacques des Enffans mourut à Valenciennes le 1 avril 1650, ayant épousé Marie DE HAYNIN, de laquelle il était veuf depuis le 22 juin 1638. Ces époux furent les quartaïeuls de Philippe-Louis des Enffans de Ponthois, admis dans la noblesse du royaume des Pays-Bas en 1822, puis dans l'ordre équestre du Tournaisis, qui épousa, en 1832, Clotilde-Ghislaine-Augustine BONAERT-DE NIEUWENHOVE.

Jacques des Enffans et Marie DE HAYNIN furent les quintaïeuls de Charles-François-Ferdinand comte des Enffans-d'Avernas, chambellan de l'empereur d'Autriche, lequel a épousé, en 1842, Marie comtesse DE BRANDIS, dame de la croix étoilée, dont plusieurs enfants.

D'ERCLE.

François et Nicolas d'Ercle, frères, natifs d'Ypres, furent anoblis par lettres du 27 février 1613, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. Ils portaient pour armes : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois cornets d'argent, liés et virolés d'or* (Fig. 835).

(*Nob.*, p. 136.)

D'ERREMBAULT.

Le titre de *comte* fut accordé à cette famille, avec une couronne de 5 fleurons amortis, par lettres patentes du 24 juin 1774.

Armes : *de sable à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux fleurs-de-lis d'argent* (Fig. 836) (1).

(*État armorial*, p. 15.)

VAN ERTBORN.

François van Ertborn, père et fils, furent créés chevaliers héréditaires et obtinrent décoration d'armes par diplôme du 1 août 1767 (2).

Armes : *d'or au chevron de gueules, accompagné de trois écrevisses de sable, posées en pal* (Fig. 837).

(*État arm.*, p. 15.)

VAN ES.

Salomon Van Es, ingénieur au service de S. M. C., fut honoré de la dignité de chevalier par lettres de l'an 1678.

(*Nob.*, p. 497.)

DE L'ESCAILLE.

François de l'Escaille, seigneur de Faulez, archer de la garde du corps de l'empereur Charles V, obtint de ce prince, par diplôme donné à Bruxelles le 12 novembre 1518, la faculté de porter pour armes : *un écu de gueules à une main gantée d'argent, tenant le licol d'une bride de sable; cet écu timbré d'un casque d'acier poli et reluisant taré de profil, la visière abattue, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, une tête et col de cheval d'argent, bridée de gueules.*

(1) C'est par diplôme de l'impératrice Marie-Thérèse que cette concession s'est faite, en faveur d'Antoine-Joseph-Gaston Errembault, seigneur de Dudzeele, Grametz et Mansart, fils de Denis-Louis-Jacques-Joseph, écuyer, seigneur des dits lieux, et de Léopoldine-Anne-Marie-Thérèse d'Ayassasa, et époux de Léopoldine-Josèphe d'Ayassasa, comtesse d'Orroir.

(2) Ce diplôme fut octroyé par l'impératrice Marie-Thérèse à François-Emmanuel (et non François) van Ertborn, qui plus tard, le 25 décembre 1779, fut créé *baron* avec ses descendants, par ordre de primogéniture. Il fut premier directeur de la compagnie asiatique de Prusse, établie à Embden. Un de ses arrière-petit-fils, Victor-Charles-Marie van Ertborn, a épousé, en 1858, Pauline-Marie-Antoinette de Wael, dont plusieurs enfants, nés à Aertselaer.

Godefroid-Laurent-Servais de l'Escaille, de Namur, fut anobli avec confirmation et approbation d'armes, changement de cimier et concession de supports, par diplôme de l'empereur Charles VI du 8 octobre 1718, enregistré dans la matricule de l'empire.

Godefroid-Laurent-Servais de l'Escaille, natif de Namur, obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 8 octobre 1718, par lettres du 28 novembre 1736. — Il portait pour armes : *de gueules, à une main tenant le licol d'une bride, le tout d'argent, au chef d'or, chargé d'une aigle de sable* (Fig. 838).

(*Nob.*, pp. 47, 663 et 779.)

D'ESCLEBEKE. — Voyez DE GISTELLES, dit D'ESCLEBEKE.

DE L'ESCUIER.

I. Guillaume l'Escuier épousa Jeanne DE L'ESTRÉE, et en eut Jean qui suit.

II. Jean l'Escuier, chevalier, seigneur d'Appes près de Renty, en Artois, marié à Isabeau TAQUET, fille de Jean, seigneur de Terna, et de N.... BRESTEL, dame du dit lieu. Dont :

III. Pierre l'Escuier, vicomte de Dourlens, seigneur de Brestel, Terna, Appes, mort en 1501. Il avait épousé, en 1es noces, Jeanne DE FRETIN, et, en 2es noces, Jossine VAN DEN BRANDE, dame de Leberghe, fille de Josse, seigneur de Wevelghem. — Du second lit sortirent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Isabeau l'Escuier, mariée à Jean DE THIENNES, seigneur de Lombize, Beaurepaire, Rebecque, etc., veuf d'Agnès DE CROIX, en Hainaut, mort le 10 juin 1540, et enterré à Lombize.

IV. Jean l'Escuier, seigneur de Brestel, vicomte de Dourlens, mourut en 1555, ayant épousé, en 1es noces, Alix DE LA MOTTE, dame de Baraffe, et, en 2es noces, Marie UTENHOVE, fille de Richard, seigneur de Gracht, mort le 12 janvier 1528, et de Jossine DE LA WOESTYNE. Du second lit naquirent :

1° Robert, qui suit.

Et 2° Jossine l'Escuier, mariée, le 17 sept. 1552, à Pierre D'EDINGHEN, seigneur de Hasselt.

V. Robert de l'Escuier, vicomte de Dourlens, seigneur de Brestel, Terna et le Berghe, épousa Éléonore LE VASSEUR, fille de Guillaume, seigneur de Valuhon, Moriensart, la Braielle, Baillon, Anstain, etc., et d'Anne QUARRÉ. Il gît dans l'église de Terna, au comté de St-Pol. Leurs enfants furent :

1° Jeanne l'Escuier, vicomtesse do Dourlens, dame de Brestel, Terna, Allenes, Moriensart, Seroulx, etc., née à Arras en 1564, mariée, le

28 janvier 1585, à don Pedro Coloma (Voyez de Coloma, ci-devant).

2° Anne l'Escuier, alliée à don Christophe de Aguierra, véador-général de l'artillerie, du conseil de guerre, etc. Leur fils, Jean de Aguierra, mourut sans alliance en 1651.

Et 3° Marie l'Escuier, religieuse de la Thieulloye-lez-Arras.

Armes : *d'azur à 8 losanges d'or, posées en sautoir* (Fig. 839).

(*Nob.*, p. 548; *Vrai Suppl.*, pp. 87 et 161; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 125; *Fragm. généal.*, t. I, p. 118; *Mélange de Généal.*, p. 106.)

DE L'ESPÉE.

Pierre-Adrien de l'Espée, natif de Bruges, fut créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à ses armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 10 juillet 1713, enregistré dans la matricule de l'empire. Il épousa Anne-Marie van Assenede, de laquelle il eut Pierre, Jean et Charles de l'Espée, lesquels obtinrent confirmation de noblesse, d'armes et du titre de chevalier, avec rétroaction au 10 juillet 1713, ci-dessus, par lettres du 5 juillet 1738. — Pierre-Adrien de l'Espée était mort à la date de ces dernières lettres.

Armes : *de sable à une épée d'argent, garnie d'or, posée en bande, la pointe en bas* (Fig. 840).

(*Nob.*, pp. 659 et 787.)

D'ESPIENNES.

I. Jean d'Espiennes, seign^r^ d'Ablens et châtelain de Leuze, épousa, le 18 avril 1581, Jossine de Pape, fille d'Antoine, seigneur de Sursel, et de Wilhelmine Gheys. — Il mourut en 1601 et fut inhumé à St-Jacques à Tournay; elle en 1611 et gît à Grandmez. — De cette alliance vinrent :

1° Guillaume d'Espiennes, seigneur d'Ablens, mort en 1640, ayant épousé, en 1604, Isabeau, dame de la Chapelle, morte sans hoirs le 16 février 1646.

2° Philippe d'Espiennes, seigneur du Vivier, lequel épousa, le 30 janvier 1613, Anne Cappelier, dame du Bailly, décédée le 26 février 1646, et mourut le 30 août de la même année. De cette alliance vint :

A. Charles d'Espiennes, chevalier, seigneur du Vivier, allié, le 22 septembre 1663 à Cécile-Françoise Dennetières, de laquelle il eut :

a. Aloyse-Jacques-François d'Espiennes.

b. Maximilien d'Espiennes.

c. Luc-Frédéric d'Espiennes.

d. Josse-Alexandre d'Espiennes.

e. Marie-Madeleine d'Espiennes.

f. Charles-Joseph d'Espiennes.

g. Catherine-Louise d'Espiennes.

h. François-Xavier d'Espiennes.

Et *B.* Bernardine d'Espiennes, alliée à son cousin-germain Luc-Fréderic d'Espiennes, seigneur de Beughem et châtelain de Leuze.

3° Catherine d'Espiennes, morte sans alliance.

4° Jean, qui suit.

Et 5° Hélène d'Espiennes, morte le 25 septembre 1650, ayant été mariée à Michel DES MAYSTRES, *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une cigogne au naturel* (Fig. 811), seigneur de Hove, le 17 octobre 1617, mort en décembre 1632. De ce mariage naquirent :

a. Isabelle DES MAYSTRES, abbesse des brigittines à Termonde.

b. Philippe-Guillaume DES MAYSTRES, seign^r de Hove, chanoine de Leuze.

c. Jean-Baptiste DES MAYSTRES, religieux de St-Pierre à Gand.

Et *d.* Marie-Françoise DES MAYSTRES, morte le 1 avril 1660, ayant été mariée en juin 1653, à Eluther DE CHASTILLON, seigneur de la Malesse, décédé le 11 août 1656, laissant un fils unique, nommé Philippe-Eluther DE CHASTILLON.

II. Jean d'Espiennes, seigneur de la Barre, châtelain de Leuze et grand-prévôt de Tournai, mourut le 20 juin 1642. Il avait épousé, en 1es noces, Catherine VAN HOORENBEKE, fille de Lucas, et de Catherine DE HERTOGHE, — en 2es noces, Marie LIEBART, morte sans hoirs en 1619, — et, en 3es noces, en octobre 1624, Isabelle DES TROMPES, morte le 6 octobre 1652. Des 1er et 3e mariages naquirent :

(Du 1er Lit.)

1° Luc-Fréderic d'Espiennes, seigneur de Beughem et châtelain de Leuze, lequel épousa Bernardine D'ESPIENNES, sa cousine-germaine.

(Du 3e Lit.)

2° Marie-Françoise D'ESPIENNES, religieuse de Ste-Claire.

3° Guillaume-François d'Espiennes, capucin.

4° Marie-Jacqueline d'Espiennes.

5° Pierre-Paul d'Espiennes, seigneur de Roosbroeck.

6° Marie-Catherine, qui suit.

Et 7° Isabelle-Adrienne d'Espiennes, morte sans alliance.

III. Marie-Catherine d'Espiennes, mourut le 17 avril 1703, ayant été mariée, le 7 février 1658, à N..... CHASTILLON, chevalier, seigneur de Malaize, etc., mort le 19 novembre 1710. — Dont :

1° Marie-Catherine CHASTILLON.

2° Charles-Alexandre CHASTILLON.

3° Monique-Angélique CHASTILLON, femme de Philippe-Eluthère DE CHASTILLON. qu'elle rendit père de : *a.* Marie-Philippine DE CHASTILLON, dame de Malaize, Roosbroeck, mariée à Jean-Philippe YSEBRANT, seigneur de Lendonck, etc., mort le 28 mars 1746; — et *b.* N..... DE CHASTILLON laquelle fut femme de N..... LE VAILLANT, seigneur de Merlin.

4° Nicolas-François Chastillon, seigneur de Malaize, Hulswalle, la Barre, etc., mort le 2 août 1722, âgé de 59 ans, ayant épousé Marie Thérèse le Chappelier, décédée le 19 juillet 1718, âgée de 60 ans.

5° Jean-François Chastillon.

Et 6° Charles-Joseph Chastillon.

On trouve un Guillaume d'Espiennes, seigneur de Warelles, lequel *brisait ses armes de 3 annelets d'or sur le chevron*, et épousa Marie de Houdan. Dont :

Guillaume d'Espiennes ou Despiennes, seigneur de Warelles, allié à Marguerite Fourneau, fille de George, seigneur de Cammont, et de Jeanne le Saige, laquelle le fit père de :

Jean Despiennes, seigneur de Warelles, époux de Marie Dessus-le Moustier, fille de Jean et de Barbe Malapert. Dont Jean qui suit.

Jean Despiennes, seigneur de Warelles, qui épousa Amelberghe de Buzignies, dame de Leval.

On trouve aussi un Philippe d'Espiennes, seigneur de le Val, qui épousa Jeanne de le Hove, et en eut :

Jean-Baptiste d'Espiennes, seigneur de le Val et de Warelles, créé chevalier par le roi Charles II le 1 septembre 1690, allié à Florence du Mont. Dont :

Séverin-Joseph d'Espiennes, seigneur de le Val, créé chevalier par lettres du roi Philippe V du 31 août 1704, domicilié à Mons, en Hainaut. — Ces lettres lui accordèrent en même temps *deux lions de sable pour supports*.

François et Aimery-François d'Espiennes furent créés chevaliers par lettres patentes du roi d'Espagne, le 31 avril 1663 (1).

Armes : *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois trèfles de même* (Fig. 842).

(*Nob.*, pp. 428, 564 et 621; *Nouv. vrai Suppl*, p. 145; *Fragm. généal.*, t. II, p. 221, d'après les *Mémoires* de M. Charles.)

DE ESPINOSA.

Don Francisco Gomez épousa Ana Martinez-de Espinosa, de laquelle il eut :

Don Alonso Gomez-de Espinosa, qui épousa dona Elvira Lasso, laquelle le rendit père de :

Don Diégo Gomez comte de Espinosa, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, conseiller du conseil suprême de guerre du roi catholique, mestre-de-camp-général de ses armées aux Pays, et gouverneur du château d'Anvers, mort

(1) Le dit Aimery-François chevalier d'Espiennes, épousa Rose de Hennuyer, par laquelle il fut bisaïeul d'Eugène-François-Joseph d'Espiennes, qui épousa, en 1771, au château de Liéramont, au diocèse de Noyon, Agnès Hanmer-Cleribrooke, dont, entr'autres enfants : Gabriel-Louis-Joseph d'Espiennes, époux de Françoise Ruyant de Cambronne, dont, entr'autres, une fille, femme du vicomte de Lavaux de la Hutte.

le 21 janvier 1691. Il épousa Marie-Marguerite D'AUBERMONT. — De cette alliance naquit :

Gaspard-Antoine comte DE ESPINOSA, mestre-de-camp d'une terce de cuirassiers espagnols. Il fut héritier universel de son oncle maternel, Charles-Ignace D'AUBERMONT (Voyez ci-devant p. 72).

Armes : *d'argent à l'arbre de sinople terrassé de même, accosté de deux loups affrontés de sable, et rampants contre l'arbre; l'écu bordé d'une bordure de gueules à 8 flanchis d'or* (Fig. 843).

(*Nob.*, p. 378; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 135.)

D'ESPOMEREAUX, DIT VAN HOVE.

François d'Espomereaux, mort le 27 mars 1518, étant veuf de Catherine DAEMS, décédée le 29 mai 1514, et qui fut sa première femme. — De ce mariage vint :

Mathieu d'Espomereaux, qui épousa Cornélie VAN DER VOORT, de laquelle il eut :

Luc d'Espomereaux, échevin d'Anvers en 1587, 1589, 1591, 1592, 1594, etc., mari d'Anne VAN BRECHT. De ce mariage vint :

Guillaume d'Espomereaux, bourgmestre d'Anvers en 1665, qui épousa Catherine VAN HOVE, dame d'Altena. Leur fils Guillaume suit.

Guillaume d'Espomereaux, dit van Hove, seigneur de Hove-St-Laurent, en Brabant, et d'Altena, bourgmestre de Bruxelles en 1669 et 1670. Le roi Charles II, par lettres patentes du 10 mai 1675, érigea la seigneurie de Hove-St-Laurent en baronnie en sa faveur. — Il portait pour armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de sinople à* 3 *étrilles d'or, au chef d'argent, chargé de* 3 *pommes de gueules, tigées de sinople; aux* 2 *et* 3 *d'argent à la fasce de sable, accompagnée en chef de* 2 *fers de moulin de même, et d'un lion de sinople en pointe; sur le tout de sable à la bande échiquetée d'argent et de gueules de deux tires, accompagnée de deux quintefeuilles d'argent, percées d'or* (Fig. 844).

Le dit Guillaume d'Espomereaux, dit van Hove, épousa Marie DE CAVERSON, et mourut en 1679. Ses enfants furent :

1° Jean-Charles d'Espomereaux, dit van Hove, baron de Hove, seigneur d'Altena.

Et 2° Marie-Isabelle-Madeleine d'Espomereaux, dit van Hove, mariée à Nicolas DE BROUCHOVEN, greffier, puis premier trésorier des domaines et finances des Pays-Bas.

(*Nob.*, p. 478; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 158.)

VAN ESSEN.

Michel-Thomas van Essen, conseiller-pensionnaire de la ville d'Anvers, fut anobli par lettres du 18 décembre 1745, avec pouvoir d'ajouter à ses armes une *couronne au lieu de bourlet*. Il portait pour armes : *de sable au chevron d'or, chargé de trois quintefeuilles de gueules* (Fig. 845).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 241; *État armorial*, p. 15.)

D'ESTIEMBECQUE.

Édouard d'Estiembecque, écuyer, seigneur de Millemotte, sergent-major de la ville de Douay, lieutenant-général civil et criminel de la gouvernance et souverain bailliage de Douai et Orchies, fut créé *chevalier* par lettres du roi Philippe IV du 16 juillet 1642, en considération de son ancienne noblesse, de ses services et de ceux rendus par ses ancêtres.

Armes : *écartelé, aux 1 et 4 de vair de quatre traits; aux 2 et 3 d'azur à trois bandes d'argent* (Fig. 846).

(*Nob.*, p. 271; *Vrai Suppl.*, p. 136; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 102; *Mélang. de Généal.*, p. 89.)

D'ESTRÉPY. — Voyez DE HARCHIES.

D'ETTENHART.

George d'Ettenhart, écuyer, fut créé chevalier du St-Empire par diplôme de l'empereur Ferdinand III, donné à Vienne le 28 mars 1642. Il portait : *tranché d'azur et d'argent* (Fig. 847).

(*Nob.*, p. 268; *Vrai Suppl.*, p. 135; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 101; *Mélang. de Généal.*, p. 88.)

D'EVE.

Hubert d'Eve, natif du pays de Limbourg, fut anobli par lettres du 6 mars 1660.

(*Nob.*, p. 382).

D'EVE.

Une famille de ce nom porte pour armes : *de gueules à la bande d'argent, accompagnée de deux cotices de même, la bande chargée de trois molettes de sable* (Fig. 848).

(*Nouv. vrai Suppl.*, p. 155.)

D'EVERLENG.

Pierre d'Everleng, natif de Coucy, en Artois, fut anobli par lettres de janv. 1436, dans lesquelles lettres le duc de Bourgogne l'appelle son conseiller et *homme lige*. — Il vivait encore en 1439 et portait pour armes : *d'azur au chevron d'or, au chef de même, à 3 merlettes de sable* (Fig. 849). — Selon un titre du 4 février 1436 et un autre du 2 août 1437, il portait : *de . . . . . au chevron de . . . . , accompagné de 3 merlettes de . . . . , 2 en chef et 1 en pointe, orné d'un casque, dont le cimier était un plumage supporté de deux lions, et autour était écrit : Pierre Everleng.*

NOTE : *Lige* signifiait *lié* au service du seigneur suzerain d'une manière plus étroite que les autres vassaux. Les devoirs de l'*hommage lige* comprenaient l'emploi des biens et de la vie même pour le service du seigneur, excepté contre le père de l'*homme lige*.

(*Nob.*, p. 4; *Vrai Suppl.*, p. 5; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 2; *Mélang. de Généal.*, p. 2.)

VAN EVERSDYCK.

Antoine van Eversdyck, conseiller à la Haye, obtint, par diplôme de l'empereur Frédéric IV, du mois d'octobre 1465, la confirmation du titre de noblesse, qui lui avait été conféré par Charles de Bourgogne, comte de Charolois. Il vivait encore en 1480. Il épousa Cornélie VAN NIEUWENHOVE, de laquelle il eut, entr'autres enfants :

Antoine van Eversdyck, marié à Marie VAN RAEPHORST. De cette alliance vint :

Antoine van Eversdyck qui s'allia avec Wilhelmine VAN RAESHOORN, de laquelle naquirent les quatre enfants qui suivent :

1° Antoine van Eversdyck, maître-d'hôtel du duc de Gueldres, mort sans avoir été marié.

2° Servais van Eversdyck, aussi mort sans avoir pris d'alliance.

3° Marguerite van Eversdyck, mariée à Fréderic VAN VOORST-DE KEPPEL, dont elle eut deux filles, Catherine et Marie VAN VOORST-DE KEPPEL, lesquelles furent mariées.

Et 4° Elisabeth van Eversdyck, religieuse à Renchem, près d'Arnhem.

Armes : *d'azur à deux chevrons d'argent, accompagnés de 3 tours couvertes d'or, deux en chef et une en pointe* (Fig. 850).

(*Nob.*, p. 8; *Suppl. au Nob.*, p. 28.)

DE OU VAN EVERSDYCK.

Marcel de Eversdyck, licencié ès-droits, fils de Corneille, échevin de Middelbourg en Zélande, épousa Cornélie VAN ROSENBERCH, et en eut :

Jean van oud-Eversdyck, épousa Antoinette CANIS, avec lequel elle donna une verrière aux révérends pères carmes chaussés à Anvers, la premiere de la petite nef en entrant à gauche, sur laquelle on voit leurs armes timbrées. — Ils eurent pour enfants :

1° Marcel, qui suit.

Et 2° Isabelle van Eversdyck, alliée à Balthazar VAN DER HEYDEN, sous-écoutète de la ville d'Anvers en 1678.

Marcel van Eversdyck, seigneur de Hooghelande, fut échevin de la ville d'Anvers. Il mourut en 1666, ayant épousé Marie-Marguerite CROMSTYN, dont il eut :

1° N..... van Eversdyck, religieuse.

2° N..... van Eversdyck, religieuse.

3° Agathine d'Eversdyck.

Et 4° Jacqueline-Martine d'Eversdyck, dame de Hooghelande, laquelle fut mariée à Simon DE NEUF (NEUFF ou NEEFF), licencié ès-lois, conseiller et auditeur du château d'Anvers, lequel fut anobli par lettres du roi Charles II, en date du 20 mai 1693, avec permission de porter les armes de sa femme, laquelle était la *dernière de cette famille* VAN EVERSDYCK (Voyez DE NEUF, *famille*).

Armes : *d'or à trois hures de sangliers au naturel. L'écu timbré d'un casque d'argent*

grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un sanglier naissant au naturel (Fig. 851).

(*Nob.*, p. 376; *Fragm. généal.*, t. V, p. 158.)

D'EVORA Y VEGA. — Voyez l'article Rodriguez.

VAN EXAERDE.

I. Martin van Exaerde épousa N...., de laquelle il eut :

II. Pierre van Exaerde, allié à Marguerite van Grysperre, fille d'Arnould, fils de Guillaume, et de Catherine Goethals. — Ils furent inhumés aux récollets à Gand, où leurs blasons et leurs quartiers furent placés sur un pilier de la chaire. — Leurs enfants furent :

1° Pierre, qui suit.

Et 2° Claire van Exaerde, épouse d'Adrien van den Heede, fils de Josse et de Liévine Donaes, qui mourut en 1695 et gît avec elle aux dits récollets à Gand.

III. Pierre van Exaerde épousa Jeanne, fille de Jean de Hamere. Elle convola, en secondes noces, avec Zacharias de Meulenaere, fils de Pierre. Du premier mariage vint :

IV. Pierre van Exaerde, qui épousa Anne Dullaert, de laquelle il eut :

1° Anne-Pétronille van Exaerde, fille dévôte à Bruges, morte le 18 octobre 1712.

Et 2° Françoise van Exaerde, alliée à Gilles Pauwens, natif d'Anvers, père, par ce mariage, d'Anne-Pétronille Pauwens, épouse d'Ignace-Théodore Foucquier, seigneur de Chaufour, Depadaux, Valempretz, conseiller à Lille.

Autre branche de la famille d'Exaerde.

I. Bernard van Exaerde, échevin et greffier de St-Nicolas et de Nieukercke en 1582, épousa Elisabeth Pitteurs, et en eut :

1° Servais, qui suit.

2° Pierre van Exaerde, allié à Pétronille Daens. Dont :

a. Anne van Exaerde, femme de N.... Braem.

Et *b.* Esther van Exaerde, alliée à Jean-Baptiste van Gyseghem.

3° Françoise van Exaerde, épouse de Guillaume Christiaens. Dont : Jean Christiaens, mari de Susanne de Tollenaere.

Et 4° Marie van Exaerde, alliée à François de Cauwere.

II. Servais van Exaerde, échevin et greffier de Vrachene et de Saint-Gilles, mort de la maladie contagieuse le 17 juillet 1625, ayant épousé Anne de Rycke, laquelle le rendit père de :

1° Lambert van Exaerde, mort à Anvers en 1637.

Et 2° Jean-Baptiste van Exaerde, décédé le 7 juin 1651, marié à Isabelle DE CLERCK, morte le 9 septembre 1646, fille de Guillaume et de Marguerite HAUWE, dont :

Guillaume van Exaerde, seigneur de Waterhoute, mort à Gand en 1707, sans alliance.

REMARQUE. — Les *Fragments généalogiques*, t. I, p. 75, surmontent l'article EXAERDE de deux écussons : l'un *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'argent à* 6 *losanges de gueules, posés* 2, 1, 2 *et* 1, *le dernier se perdant dans la pointe, aux* 2 *et* 3 *de sable à* 5 *étoiles à* 6 *rais d'or, posées en sautoir ;* — l'autre *de gueules à une étoile à* 6 *rais d'or en pointe ; au canton d'azur à la fasce d'or, accompagnée de* 6 *besants de même,* 3 *en chef et* 3 *en pointe.*

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 75.)

VAN EYCK.

Philippe van Eyck, natif de Bruxelles, conseiller et maître de la chambre des comptes de Brabant, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 16 mai 1651, et ce prince lui donna pour armes : *un écu d'azur à* 3 *glands d'or, posés* 2 *et* 1, *les tiges en bas ; cet écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un gland d'or.* — Il représenta quelque temps après au roi, que, depuis qu'il avait été anobli, il aurait trouvé qu'il était issu d'une famille noble et ancienne, dont la généalogie de père en fils portait en ligne directe et légitime une filiation de 200 ans, et il obtint sur sa requête le décret suivant :

« Veue cette. Sa Majesté déclare que les Lettres Patentes d'Annoblissement ci-mentionnées, ne peuvent n'y pourront apporter aucun préjudice au suppliant ou à ses descendans, au regard de l'ancienne noble extraction ici réclamée, de laquelle le dit Suppliant pourroit être issu. Fait à Madrid le treizième de Février seize cent cinquante cinq. » Etait paraphé V^t VIDT, et signé JEAN VEQUET.

Philippe van Eyck et sa postérité ont depuis porté pour armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur à trois glands d'or, posés* 2 *et* 1, *les tiges en bas, qui est* VAN EYCK, *aux* 2 *et* 3 *d'argent au cor de chasse de sable, lié de gueules, l'embouchure à sénestre, accompagné de* 3 *roses de même, feuillées de sinople, qui est* GIELIS-D'HUJOEL ; *sur le tout, parti émanché d'argent et de gueules, qui est* SWEERTS (Fig. 852).

(*Nob.*, p. 529.)

VAN EYCKE.

Jacques van Eycke, seigneur de Terbiest, trésorier-général de la ville d'Anvers en 1643 et 1644, mourut le 24 juillet 1652, à 66 ans, ayant épousé, en secondes noces, Jeanne CANIS. — De cette alliance vint :

Jacques van Eycke, ancien échevin et premier chef de police de la ville d'Anvers qui fut anobli et obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avaient portées de tous temps, par lettres du roi Charles II, données à Madrid le 11 novembre 1676. — Ces armes étaient : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois*

croix patriarcales, au pied fiché de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, une tour d'azur (Fig. 853).

Jean-Baptiste van Eycke fut anobli avec permission de porter les armes que ses ancêtres ont portées de tous temps, et de les enrichir *d'une couronne d'or au lieu de bourlet*, par lettres dépêchées à Madrid le 1ᵉʳ février 1689. — Ces mêmes lettres lui donnent aussi le droit de mettre un casque sur l'écu des armes de Pierre VAN EYCKE, son aïeul, de Jacques VAN EYCKE, seigneur de Terbiest, son père, et de Juste VAN EYCKE, chevalier du Sᵗ-Sépulcre, son oncle paternel.

Ses armes sont comme ci-dessus.

(*Nob.*, pp. 486 et 555.)

VAN DER EYCKEN.

Josse van der Eycken épousa Barbe DE MOL, de laquelle il eut Claude van der Eycken, seigneur de Nederode, bourgmestre de Bruxelles en 1639, 1641, 1642, 1646 et 1647, créé chevalier par lettres du 18 juin 1629. — Ses armes sont : *de sinople au chef d'argent, chargé de trois macles de sable* (Fig. 854).

(*Nob.*, p. 234.)

VAN EYNATTEN.

I. Jean van Eynatten épousa Jeanne VAN NIEUWENBOURG, dame dudit lieu, de laquelle il eut :

II. Thibaut van Eynatten, seigneur de Heuckelom, près de Maestricht, marié à Catherine VAN MULCHEM. — De ce mariage vint :

III. Herman van Eynatten, seigneur de Heuckelom, gouverneur et drossard du pays de Stochem, mort en 1503, et enterré dans l'église collégiale d'Arschot, où se voit sa sépulture avec son épitaphe. — Il avait épousé, en 1484, Elisabeth D'ARSCHOT, dame et héritière de Schoonhoven et de Thys, décédée en 1531, fille de Henri D'ARSCHOT, sire de Schoonhoven, et de Juth VAN EDELBAMPT, dame de Thys. — De cette alliance vint, entr'autres :

IV. Arnould van Eynatten, seigneur de Heuckelom et de Schoonhoven, mort en 1562, ayant été marié, en 1ᵉˢ noces, à Anne DE BUSLEYDEN, morte en 1545, et, en 2ᵉˢ noces, à Marguerite VERHAECHT, morte le 11 fév. 1579. — De ce dernier mariage sortit :

V. Thibaut van Eynatten, IIᵉ du nom, qui de Barbe VAN BERCKEL, fille de Nicolas, seigneur d'Erembodegem, eut Arnould qui suit.

VI. Arnould van Eynatten, IIᵉ du nom, échevin de Louvain en 1662, 1663 et 1682, épousa Françoise DE BORCHGREEF ou DE BORCHGRAVE, fille d'Engelbert et de Catherine LE FEBURE. — De ce mariage vint :

VII. Thierry van Eynatten, seigneur de Terheyden, Terhaegen, etc., échevin de Louvain en 1667, 1668, 1669, 1671, etc., mort le 9 mars 1685, ayant été marié, en premières noces, à Marie T'SERAERTS, dont il n'eut point d'enfants, — et, en secondes noces, à Anne-Machtilde VAN OPHEM, de laquelle il eut :

1° Arnould-Lambert van Eynatten, mort bourgmestre de Louvain le 4 octobre 1701.

Et 2° Nicolas, qui suit.

VIII. Nicolas van Eynatten, seigneur de Terheyden, Terhaegen, Gérardmont, etc., échevin de Louvain, puis premier conseiller-pensionnaire de la même ville et député ordinaire aux états de Brabant, obtint le titre de baron de son nom applicable sur telle terre qu'il choisirait, par lettres de l'empereur Charles VI du 25 octobre 1712. Il mourut en 1720, ayant épousé Anne DE JUNCIS, fille de Guillaume et d'Ursule-Véronique DE HOUTHEM, de laquelle il laissa Thierry-Guillaume-Marie qui suit.

IX. Thierry-Guillaume-Marie baron van Eynatten, seigneur de Terheyden, Terhaegen, etc., bourgmestre de Louvain en 1750, 1751, 1752, 1753, 1754 et 1755, épousa, en premières noces, Ursule-Véronique DE JUNCIS, sa cousine-germaine, dame et héritière de Kersbeeck et de Mons, au pays de Liége, de laquelle il ne lui restait qu'une fille en 1760, — et, en secondes noces, N..... DE VOS-DE STEENWYCK, veuve de Louis D'AMENZAGA, seigneur de Niel-Pierreux, de laquelle il n'eut point d'enfants.

Armes : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de six merlettes de même, rangées en orle* (Fig. 855).

(*Nob*, p. 656.)

DELLA FAILLE.

I. Pierre della Faille épousa Vincente CALVART, sœur de Guillaume, alliée à Anne VAN BEVERE. — De ce mariage vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° Jacques della Faille, colonel des bourgeois à Anvers, mort le 9 fév. 1597, et enterré à Notre-Dame en la dite ville.

3° Pierre, dont la postérité sera rapportée après la descendance de son frère Jean.

4° Roger, dont nous ignorons l'alliance.

Et 5° Catherine della Faille, mariée à Jean DE WAEL.

II. Jean della Faille, dit le Vieil, natif d'Anvers, obtint de l'empereur Ferdinand I, par diplôme donné au château royal de Prague le 8 août 1562, la faculté de porter pour armes celles que nous donnons à la fin de cet article. Il

épousa Cornélie VAN DER CAPPELLE, de laquelle il eut les huit enfants qui suivent :

1° Jean della Faille épousa Marie VAN DER GOES, laquelle le rendit père de :

A. Balthazar della Faille, seigneur de Waerloos, licencié ès-lois, anobli avec ses frères Alexandre, Jean et Melchior, et ses cousins sous-germains Vincent, Jérôme et Augustin della Faille, par sept lettres patentes particulières signées par le roi Philippe IV, à Cuença, capitale du pays de la Sierra, le 3 juin 1642.

B. Jean della Faille, échevin d'Anvers, mort le 14 janvier 1656.

C. Alexandre della Faille, premier secrétaire et garde des chartres de la ville d'Anvers, mort le 1 janvier 1653, ayant épousé Marie JANSSENS-VAN BISTHOVEN.

Et *D.* Marie della Faille, laquelle fut mariée à André HAPPART.

2° Martin della Faille, seigneur de Nevele, conseiller du conseil de l'amirauté suprême, anobli par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 5 mai 1614, par lesquelles lettres le diplôme de concession d'armes accordé à Jean della Faille, son père, le 8 août 1562, fut confirmé. — Il mourut le 17 février 1620, ayant épousé Sibille STECHER, décédée le 6 juin 1589. Dont postérité.

3° Charles della Faille, qui suit.

4° Jacques della Faille épousa Jossine HAMELS.

5° Etienne della Faille épousa Jeanne SCHUTKENS.

6° Anne della Faille, femme de Robert VAN EECKEREN.

7° Marie della Faille, alliée à Louis MALAPERT (1).

Et 8° Esther della Faille, mariée à Daniel VAN DER MOLEN.

III. Charles della Faille épousa, en premières noces, Marie CÉLOSSE, fille de Jean, morte le 26 juillet 1572, — et, en secondes noces, Cécile GRAMMAYE, fille de Jacques, conseiller et receveur des aides au quartier d'Anvers, et de Marie STALPAERT-VAN DE WIELE. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Robert della Faille, mort, à l'âge de 10 mois, en 1573.

(Du 2d Lit.)

2° Jean, qui suit.

3° Esther della Faille, mariée, en premières noces, à Henri EVERARDI, conseiller du roi au royaume de Naples, — et, en secondes noces, à Jean VILAIN, seigneur de Dumpel.

Et 4° Marie della Faille, épouse de Pierre DELLA FAILLE.

IV. Jean della Faille, seigneur de Rymenam en 1626, par engagère, moyennant

(1) Il était seigneur de Vieux-Gembloux, au pays de Hainaut, et il épousa, en secondes noces, Suzanne VAN TESSELE. De ces deux mariages naquirent quatre enfants.

12,000 florins, épousa Marie VAN DEN WOUWERE. — De cette alliance naquirent :

1° Vincent della Faille, seigneur de Rymenam, repris et dégagé par le roi en 1641, anobli avec ses frères Jérôme et Augustin, par trois lettres patentes particulières, dépêchées à Cuenca, capitale du pays de la Sierra, le 3 juin 1642.

2° Jean-Charles della Faille, jésuite et cosmographe-major au conseil des Indes, et député en la guerre contre le Portugal, mort en 1652.

3° Jérôme della Faille, licencié ès-lois.

4° Augustin della Faille, aussi licencié ès-lois.

Et 5° Jean-Baptiste della Faille, qui suit.

V. Jean-Baptiste della Faille, seigneur de Sainte-Marie-Lierde, Assenede, Saint-Pol et Nieubourg, conseiller du conseil de Flandres, puis président du même conseil, fut créé chevalier par lettres du 5 juillet 1641 (1).

Postérité de Pierre della Faille, fils de Pierre et de Vincente Calvart, mentionnés ci-devant au 1er degré, 3°.

II. Pierre della Faille se noya à la porte de St-George à Anvers. Il avait épousé Marie VAN DER BRUGGE, dite DEL PONTI, et en eut Pierre, qui suit.

III. Pierre della Faille mourut à Véronne, en Italie, l'an 1609. Il avait épousé : 1° Catherine CHARLES, fille de Gaspard, alias de Balthazar, — et 2° Marie DELLA FAILLE, fille de Charles et de Cécile GRAMMAYE, mentionnés ci-devant au degré III (2). Dont :

(Du 1er Lit.)

1° Pierre della Faille, seigneur de Hermays et de Barlestein, commissaire ordinaire des montres aux Pays-Bas, créé chevalier par lettres du 6 avril 1629 (3). Il épousa Isabelle BOOTE.

(Du 2d Lit.)

2° Jean-Baptiste, qui suit.

Et 3° Marie-Marguerite della Faille, mariée à Philippe DE LA MOTTE, seigneur d'Ingoyghem, Kerckhove, etc.

(1) C'est par erreur que le *Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 279, place ici ce Jean-Baptiste della Faille et le dit 6e fils de Jean della Faille, seigneur de Rymenam, et de Marie VAN DEN WOUWERE. — Il était fils aîné de Pierre della Faille et de Marie della Faille, sa 2e femme, comme il sera dit ci-après.

(2) Cette Marie della Faille convola, en secondes noces, avec Jean VAN DER SPEETEN, seigneur d'Eecloo, conseiller-pensionnaire de la ville de Gand.

(3) C'est encore par erreur que le *Nobiliaire des Pays-Bas* dit, p. 255, que ce Pierre della Faille était 3e fils de Jean (lisez Jean-Charles), seigneur de Rymenam, et de Marie VAN DEN WOUWERE. Ces derniers époux ont eu pour enfants : Jean-Charles, Vincent, Isabelle, Augustin, Jérôme, Marie Constance Cornélie Jeanne et Cécile della Faille.

IV. Jean-Baptiste della Faille, seigneur de Ste-Marie-Lierde, Assenede, St-Pol et Nieubourg, conseiller du conseil de Flandres, puis président du même conseil, mourut le 28 août 1666. — Il avait épousé, en 1res noces, Anne-Marie VAN DEN BROUCKE, laquelle mourut le 1 août 1638, fille de Pierre, conseiller du grand-conseil à Malines, et de Marguerite CLAISSONE; et, en 2es noces, Marie DE CORDES-WADRIPONT, fille de Jean-Charles, seigneur de Ghyssegnies et de la Barre, lieutenant-général des bailliages de Tournai et du Tournaisis, et de Jeanne DE LA MOTTE. De la première alliance vint :

V. Pierre (1) della Faille, seigneur d'Eecloo, conseiller et receveur-général des aides et subsides de Flandres, créé chevalier par lettres du 3 juin 1655.

Un Jean della Faille, seigneur de Nevele, échevin d'Anvers en 1619, 1620 et 1622, fut créé chevalier par lettres du 3 novembre 1623 (2). Il épousa Adrienne MAES, et en eut :

Engelbert de la Faille, seigneur d'Esteinpuis et de Roncheval, lequel obtint du roi Charles II, par lettres du 20 juillet 1674, la permission de faire supporter ses armes par deux léopards d'or, couronnés de même, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes DELLA FAILLE, et à sénestre à celles D'ESTEINPUIS (3).

(*Nob.*, pp. 194, 470 et 486.)

Un Jean-François della Faille, arrière-petit-fils de Martin della Faille, qui acquit l'ancienne baronnie de Nevele, en Flandres, obtint du roi Charles II, par lettres du 21 mars 1670, *confirmation du titre de baron de Nevele*, et supports avec bannières par d'autres lettres du 20 juillet 1674 (4).

(*Nob.*, p. 451.)

Un Jean-Baptiste della Faille, seigneur de Huysse, grand-bailli de la ville de Gand et de la châtellenie du Vieux-Bourg, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV de l'an 1664 (5). Il épousa Barbe TRIEST, fille de Josse, chevalier, seigneur de Lovendeghem, et en eut :

(1) Lisez Pierre-Idesbalde. Il fut 1er échevin aux parchons de Gand en 1689, et mourut en 1695, ayant épousé Marie-Catherine HACCART. — De lui descendirent les comtes DELLA FAILLE-D'ASSENEDE.

(2) Ce Jean della Faille était fils aîné de Martin della Faille et de Sibille STECHER, mentionnés ci-devant au IIe degré, 2o.

(3) Engelbert della Faille fut créé *baron d'Esteinpuis*, par lettres patentes du roi Charles II de l'an 1676. Il épousa Marguerite-Hiéronimine DE MAERSELAER.

(4) Ce Jean-François della Faille était fils de Jean-Martin, seigneur de la baronnie de Nevele et de Poesele, commissaire royal pour le renouvellement du magistrat de Flandres, etc., et de Marie DE PIERSENE, sa 1re femme; le dit Jean-Martin, frère d'Engelbert della Faille, mentionné ci-dessus.

(5) Ce Jean-Baptiste della Faille était fils d'Étienne et d'Anne DE LA HAYE, et petit-fils de Martin et de Sibille STECHER, mentionnés ci-devant au degré II. Il est le quintaïeul, entr'autres, de Mr Hippolyte-Louis-Théodore-Ghislain-Gaëtan baron della Faille d'Huysse, chevalier de l'ordre de Léopold, membre du sénat belge, etc., époux de Mme Pélagie-Louise DE KERCHOVE D'OUSSELGHEM, — de Mr Gustave-Jean-Baptiste-Auguste-Henri-Ghislain baron della Faille, époux de Mr Leonore-Marie-Colette-Joséphine Ghislaine baronne DE LOEN D'ENSCHEDE, — et de Mr Adolphe-Joseph-Ghislain baron della Faille d'Huysse, membre de la Chambre des Représentants, membre du Conseil provincial de la Flandre Orientale, etc., époux d'Adélaïde DE KERCHOVE D'OUSSELGHEM.

Ferdinand-Hippolyte della Faille, grand-bailli de Gand en 1691, puis brigadier des armées du roi Philippe V, qui surprit la ville de Gand le 5 juillet 1708, et épousa Caroline-Françoise DE LALAING, fille de Jacques, vicomte d'Audenaerde, et de Marie-Thérèse RYM-DE BELLEM.

(*Nob.*, p. 456.)

Un François-Albert della Faille, seigneur de Huysse, Oycke, Borre et Ten Hove, obtint le titre de *baron* pour lui et ses descendants mâles et femelles, applicable sur telle terre ou seigneurie qu'ils auraient dans les Pays-Bas, par lettres du 11 février 1736 (1).

(*Nob.*, p. 771.)

Un Jean-Baptiste della Faille, seigneur de Reeth et de Laer, échevin d'Anvers en 1678, 1679 et 1681, et premier bourgmestre en 1689, fils d'Alexandre (2), obtint du roi Charles II, par lettres données à Madrid le 3 février 1675, la permission de faire supporter ses armes par deux léopards d'or, armés, lampassés et accolés de gueules, bordés et bouclés d'or, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes *della Faille*, et à sénestre à celles *de Reeth*. Il fut créé chevalier par autres lettres du 9 février 1679, et avait épousé Anne-Marie VAN DE WERVE, de laquelle il a eu :

Alexandre della Faille, seigneur d'Archennes, écoutête d'Anvers et marckgrave du pays de Ryen, qui fut créé chevalier par lettres dépêchées à Madrid le 4 décembre 1679.

(*Nob.*, p. 475.)

Un Emmanuel-Jean-Joseph della Faille, seigneur d'Assenede, fut créé comte par lettres patentes du 14 mai 1768, et obtint une couronne de marquis sur ses armes (3).

(*État arm.*, p. 11 et 46).

Armoiries de la famille DELLA FAILLE : *de sable, au chevron d'or, chargé de trois fleurs-de-lis d'azur, accompagné en chef de deux têtes de lions, arrachées et affrontées d'or, lampassées de gueules, et en pointe d'une tête de léopard d'or, bouclée d'un anneau de fer (mordant un anneau de sable). Cimier : une fleur-de-lis d'azur, mouvante d'un croissant d'or* (Fig. 856).

(*Nob*, pp. 57, 163, 194, 253, 270, 274, 279, 535, 436, 451, 470, 475, 485 et 771; *Suite du Suppl.*, 1614-1630, p. 214; *Vrai Suppl.*, p. 82; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 63, 103, 253 et 241; *Fragm. généal.*, t. III, p. 42; *Mélang. de Généal.*, p. 57; *État arm.*, pp. 11 et 46.)

(1) Ce François-Albert della Faille était fils de Ferdinand-Hippolyte et de Caroline-Françoise DE LALAING, dont il vient d'être parlé.

(2) Et de Marie JANSSENS-VAN BISTHOVEN, mentionnés ci-devant, au degré II, 1°, C.

(3) Il était arrière-petit-fils de Pierre-Idesbalde della Faille, chevalier, et de Marie-Catherine HAGUART, dont il a été parlé ci-devant.

FAFAIGE.

Jean Fafaige fut anobli par lettres de l'an 1659.

(*Nob.*, p. 377.)

DE FAILLETANS.

Alain de Failletans, seigneur de Grand-Champs, fut créé chevalier par lettres du 25 mars 1593. Il portait pour armes : *de gueules à l'aigle éployée d'argent* (Fig. 857).

(*Nob.*, p. 92.)

DE FAILLEY.

Charles de Failley, seigneur de Recicourt, fut créé chevalier par lettres du 22 avril 1598. Il portait pour armes : *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois doloires de même* (Fig. 858).

(*Nob.*, p. 110; *Vrai Suppl.*, p. 60; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 48, *Mélang. de généal.*, p. 40).

DU FAING.

I. Hugues, seigneur du Faing et de Breu, général de l'armée du duc de Bourgogne devant Montbelliard, en 1473, et de celle de l'archiduc Maximilien I, devant Yvoy, en 1478, mourut gouverneur de Luxembourg en 1480. Il avait épousé Jeanne DE HAUTOY, de laquelle il eut Henri qui suit.

II. Henri, seigneur du Faing, de Linay, la Crouée et Griffemont, épousa Agnès dame DE TASSIGNY et de Saprigne. De ce mariage vint :

III. Jean, seigneur du Faing, de Linay, la Crouée et Griffemont, gouverneur, capitaine et prévôt du comté de Chiny, mort en 1594. Il eut de sa femme, Françoise DE CUGNON, dame d'Ethe et de Belmont, Gilles qui suit.

IV. Gilles du Faing, seigneur de Linay, Griffemont, la Crouée, Jamoigne, souverain bailli de Flandres, conseiller de courte-robe au conseil de Luxembourg, et conseiller du conseil suprême de guerre de S. M. C., fut créé chevalier par lettres du 26 septembre 1595 (1). — La terre de Jamoigne, au comté de Chiny, fut érigée en baronnie, par lettres du roi Philippe IV, du 24 janvier 1623, en sa faveur. — Il mourut le 11 décembre 1633, ayant épousé Marguerite DE STEENLANT, dame de Hasselt, Hoyen, Marckeghem, Rye, Pontrave, etc., laquelle lui survécut jusqu'au 1 mars 1655. Elle était fille de Pierre, chevalier, conseiller du conseil en Flandres, et de Marguerite MARTENS. De cette alliance vint :

V. Philippe-François du Faing, baron de Jamoigne, seigneur de Hasselt, Fourny, Pontrave, Marckeghem, etc., conseiller de courte-robe au conseil de Luxem-

(1) Ces lettres patentes furent signées à Saint-Laurent : il y est dit entr'autres que Gilles du Faing est créé chevalier de la main du prince royal, en récompense de ses loyaux services.

bourg, député ordinaire de l'état noble de la dite province, gentilhomme de la bouche du roi, gouverneur de Florenville, capitaine, prévôt et gruyer du comté de Chiny. Il fut créé comte de Hasselt, en Flandres, par lettres du roi Philippe IV du 17 octobre 1661, et mourut le 2 décembre 1680. Il avait épousé Pétronille-Isabelle MOREL, laquelle lui survécut jusqu'au 7 juillet 1686. Cette dame était fille de George, seigneur de Tangry, et d'Anne DE WADRIPONT. — Du dit mariage, entr'autres enfants, vinrent :

1° Lamberte-Constance du Faing, dame de l'ordre de la croix étoilée, mariée, en 1684, à Charles comte DES ARMOISES, marquis d'Aunoy, conseiller d'état du duc Léopold de Lorraine, et gouverneur des princes ses fils, mort sans postérité le 9 octobre 1728.

Et 2° Alexandre-George, qui suit.

VI. Alexandre-George du Faing, comte de Hasselt, baron de Jamoigne, etc., fut premier échevin de la Keure de Gand en 1709, et mourut le 3 juillet de cette année, ou l'année suivante. Il avait épousé Marie-Isabelle-Ernestine DE GAND, dite VILAIN, comtesse de Liberchies, laquelle mourut en novembre 1749, ayant convolé, en secondes noces, par contrat du 8 janvier 1716, avec Frédéric-François VOLCAERT, ou VOLCKAERT, comte de Weldene, mort grand-bailli du pays de Waes le 24 décembre 1736, dont un fils, mort sans alliance en 1743. Du premier mariage vint :

VII. Lambertine-Lamorale-Thérèse du Faing, comtesse de Hasselt, baronne de Jamoigne, etc., dame de l'ordre de la croix étoilée, mariée, le 17 avril 1727 ou 1721, à Eugène-Marie DE LANNOY, comte de la Motterie. (Voyez l'article du *comté* DE LA MOTTERIE, au tome II.) Elle était née le 6 juillet 1708. Le dit comte DE LA MOTTERIE fut conseiller intime d'état actuel de LL. MM. II. et RR., lieutenant-feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine, etc., mourut gouverneur de la cour de Bruxelles en 1755, le 16e de sa maison chevalier de la Toison d'or.

Armes : *d'or à l'aigle de sable, au vol abaissé, becquée, membrée et languée de gueules* (Fig. 859).

(*Nob.*, pp. 98, 186, 252 et 402; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1644, p. 50; *Mélang*, p. 66.)

FALERANS. — Voir SAINT-MAURIS FALERANS.

FALLIGAN-DE LA CROIX.

Ghislain Falligan-de la Croix, conseiller-fiscal au conseil de Tournai, obtint confirmation de noblesse, avec anoblissement en tant que besoin serait, et une couronne sur le heaume, par lettres du 18 août 1742. — Il portait pour armes : *d'azur à une ancre de navire d'argent, accompagnée de 3 étoiles à 6 rais mal ordonnés d'or* (Fig. 860).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 217; *État arm.*, p. 13.)

DE LA FARGE.

Antoine de la Farge, capitaine de cavalerie au service d'Espagne, dans le régiment d'Egmont, vivant encore le 9 janvier 1734, avait épousé Florence LE POYVRE, dame de Bouchaute, par contrat du 10 août 1698. — Elle était fille de Charles LE POYVRE, seigneur de Bouchaute et Ter Beke, et d'Adrienne-Françoise DE CORENHUSE (Voyez LE POYVRE). De cette alliance vint :

François-Louis de la Farge, fils unique, seigneur de Bouchaute, lieutenant-souverain-bailli des villes d'Alost et de Grandmont, et bailli de la cour féodale de S. M. au perron d'Alost. — Il naquit le 2 décembre 1699, et mourut le 15 avril 1731. — Il avait épousé, par contrat du 28 septembre 1721, Liévine-Hugone DE CRANE, laquelle convola, en 2es noces, avec Corneille-François DE PACHTERE, né à Tenremonde le 14 juillet 1701, entré au service dans le corps de l'artillerie des Pays-Bas en 1741, capitaine au dit corps le 1 décembre 1763, mort le 5 juin 1776, à 75 ans, sans postérité. — La dite Liévine-Hugone DE CRANE était née le 7 septembre 1734, de Louis DE CRANE, seigneur de Scheppers, et de Marie-Madeleine-Thérèse WACKINS. — Les enfants qu'elle eut de son premier mari furent :

1° François-Charles-Joseph de la Farge, seignr de Bouchaute; non marié en 1779.

2° Jeanne-Antoinette-Catherine de la Farge, mariée à Malines, le 2 février 1761, à Ferdinand-Joseph DE VILLEGAS, seigneur de Serville, dont elle était veuve sans enfants, en 1762. Il était fils de Melchior DE VILLEGAS, seigneur de Serville, et de Marie-Pétronille-Josèphe KEELE.

Et 3° Isabelle-Rose-Françoise DE LA FARGE, béguine au grand-béguinage à Malines, par profession de 1747.

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1630, p. 126)

DE FARIAUX.

Jacques de Fariaux, seigneur de Maulde et de Cour-d'Abaumont, et Nicolas-Ignace de Fariaux, seigneur de Troisville et de Bertries, furent créés chevaliers par lettres de l'an 1659.

Jacques de Fariaux, chevalier (probablement le même que ci-dessus), seigneur de Maulde, en Hainaut, Strythem, Lombecke-Notre-Dame et Cour-Abaumont, du conseil de guerre, général de bataille, gouverneur et châtelain de la ville d'Ath, fut, en considération de ses services, créé vicomte de Maulde, par lettres du roi Charles II de l'an 1679.

Armes : *d'azur au chevron accompagné de deux étoiles en chef et d'un trèfle en pointe, le tout d'or* (Fig. 861).

(*Nob.*, pp. 376 et 504.)

FARISEAU.

Guillaume Fariseau épousa Anne VAN SANTBERGEN, de laquelle il eut :

Guillaume Fariseau, qui épousa Marie DE PLECKER. De ce mariage vint :

Pierre Fariseau, seigneur de Steynockerseel, Immelghem, Wambeeck, Sterrebeke, etc., entrepreneur des fourrages des armées du roi et de celles des alliés aux Pays-Bas, anobli par lettres du 13 août 1698, et créé chevalier par d'autres du 23 avril 1699.

Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'argent au chevron de gueules, chargé de trois étoiles d'or et accompagné de trois lionceaux de gueules, armés et lampassés d'azur,* qui est FARISEAU; *aux* 2 *et* 3 *d'argent à un corbeau essorant de sable, perché sur un écot de gueules,* qui est DE PLECKER. *L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un lion naissant de gueules, armé et lampassé d'azur* (Fig. 862).

(*Nob.*, p. 608)

DE FARVACQUES.

Robert de Farvacques, proto-medicus des armées du roi aux Pays-Bas et médecin de ses gardes-du-corps, dits archers, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, et anobli de nouveau si besoin était, par lettres du roi Philippe IV, datées de Madrid du 13 juin 1661.

Armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois molettes d'éperons d'azur. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un buste de maure naissant, vêtu et boutonné d'or, et tortillé d'argent. Supports : un lion d'or, à dextre, et un griffon de même, à sénestre* (Fig. 863).

(*Nob.*, p. 599).

DE FAUCON.

Jean-Pierre de Faucon, seigneur de Redu, au pays de Luxembourg, fut anobli par lettres du 21 janvier 1676.

Armes : *écartelé, au* 1 *d'azur au faucon d'argent; au* 2 *de gueules à la croix d'argent; au* 3 *plein d'azur, au* 4 *plein de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, un faucon d'argent* (Fig. 864).

(*Nob.*, p. 483.)

FAULCONNIER.

Guillaume-Servais, Albert-Philippe et Nicolas-François Faulconnier furent anoblis par lettres de l'an 1665.

(*Nob.*, p. 442.)

FAVEREAU.

Jérôme-Antoine Favereau fut anobli le 19 avril 1747.

Armes : *d'argent à un arbre terrassé de sinople, posé à dextre, accosté à sénestre d'un lion de sable, lampassé de gueules et couronné d'or* (Fig. 865).

(*Suite du Nob.*, 1686-1762, p. 242; *État armor.*, p. 13.)

DU FAY-DOREUX.

Jean du Fay-Doreux, de Luxembourg, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI, du 11 mai 1721, enregistré dans la matricule de l'empire.

(*Nob.*, p. 687.)

LE FEBUE.

Théodore-François le Febue, feld-maréchal-lieutenant des armées de l'impératrice-reine, obtint le titre de baron, des supports et une couronne rehaussée de perles, par lettres du 5 août 1758.

Armes : *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois merlettes de sable* (Fig. 866).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 295; *État armor.*, p. 13.)

LE FEBURE.

Pierre le Febure, natif de Béthune, en Artois, fut anobli par l'empereur Maximilien I, avec Philippe et Jean ses fils, et ses autres enfants nés et à naître en légitime mariage, par diplôme donné à Landau le 18 novembre 1512, enregistré à Lille, et au conseil d'Artois, au registre des commissions, page 2047.

Armes : *coupé d'or et d'azur, au griffon de l'un à l'autre* (Fig. 867).

(*Nob.*, p. 23; *Vrai Suppl.*, p. 16; *Métang. de Généal.*, p. 11.)

LE FEBURE.

Gabriel le Febure épousa Charlotte DE FRESNE, de laquelle il eut :

Jacques, Guillaume et Gabriel le Febure, seigneurs de Bierbais, lesquels obtinrent du roi Philippe IV, par trois lettres patentes particulières dépêchées à Madrid le 24 mars 1653, réhabilitation de noblesse en la famille DE LE FEBURE, en Normandie, anoblie par Charles VII, roi de France, en 1440, avec anoblissement de nouveau, si besoin était, et permission de porter pour armes : *un écu burelé d'argent et d'azur de dix pièces, à une tour d'argent, la porte ouverte, brochante sur le tout; cet écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de ses lambrequins et bourlet d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'argent, armé et lampassé de gueules* (Fig. 868).

Guillaume le Febure, seigneur de la Queve et en Laerebroeck, obtint du roi Charles II, par lettres dépêchées à Madrid le 15 juin 1671, réhabilitation de noblesse avec anoblissement si besoin était, et permission de porter pour armes comme ci-dessus.

Jérôme le Febure, receveur des contributions volontaires à Bruxelles, mort le 1 avril 1670, avait épousé, en premières noces, le 10 novembre 1636, Anne LE MIRE, laquelle mourut le 12 juin 1650, et en secondes noces, le 2 février 1652, Elisabeth HUYBRECHTS, laquelle mourut le 14 octobre 1655. — Du premier lit vint : Gabriel le Febure, seigneur de Gosselies, conseiller-assesseur du mont-de-piété de Bruxelles, juge-saltier du duché de Brabant et de la chambre des impôts à Vilvorde, qui obtint réhabilitation de noblesse avec anoblissement en tant que besoin serait, par lettres dépêchées à Madrid le 30 mars 1684. — Du second lit naquit : Henri le Febure, licencié ès-lois, lequel obtint réhabilitation de noblesse, avec anoblissement en tant que besoin serait, par lettres datées de Madrid du 12 décembre 1679. — Ces dits Gabriel et Henri le Febure portaient leurs armes comme ci-devant.

(*Nob.*, pp. 526, 454, 505 et 527.)

LE FEBURE.

Un François le Febure, natif de Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres du 30 mars 1684.

(*Nob.*, p. 527.)

LE FEBURE.

Jean le Febure épousa, en 2es noces, Catherine DE CAVERSON, de laquelle il eut : Jacques le Febure, qui épousa Marie VAN DER REEST. De ce mariage vint :

Guillaume-Albert le Febure, échevin de Bruxelles en 1683, 1684, 1686, et trésorier de la même ville en 1687 et 1688, anobli par lettres datées de Madrid du 9 septembre 1695.

Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent, percées d'or, et en pointe d'un maillet de sable, penché vers la droite de l'écu,* qui est LE FEBURE; *aux* 2 *et* 3 *d'argent à la fasce d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules, armé et lampassé d'or, naissant de la fasce, et en pointe d'une étoile à six rais d'azur,* qui est VAN DER REEST. — *L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un vol, dont une partie est d'or et l'autre de gueules* (Fig. 869).

(*Nob.*, p. 597.)

LE FEBURE.

Michel le Febure, sergent-major de la ville d'Audenaerde, épousa Marguerite-Jeanne VAN DEN KERCKHOVE, dit VAN DER VARENT, laquelle, étant sa veuve, obtint sur sa requête, par lettres de l'empereur Charles VI du 14 septembre 1740,

confirmation de noblesse et d'armes, en faveur de ses enfants issus de son dit mariage.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles à six rais de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une aigle naissante d'or* (Fig. 870).

(*Nob.*, p. 809.)

LE FEBVRE.

Albert-Joseph le Febvre, échevin de Ninove, fut anobli par lettres du 21 janvier 1755. Il portait pour armes : *d'or à une fasce de gueules, chargée d'une étoile à 6 rais d'argent et accompagnée de 3 trèfles de sinople* (Fig. 871).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 265 ; *État armorial*, p. 15.)

FELLER.

Dominique Feller, secrétaire du conseil de Brabant, natif de la province de Luxembourg, fut anobli par la reine Marie-Thérèse, le 28 janvier 1741. — Ses armes étaient : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois trèfles d'argent* (Fig. 872).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 195.)

FELTZ.

Jean-Ignace Feltz, échevin de Luxembourg et conseiller-receveur des aides et subsides de la même province, fut anobli par lettres du 21 mai 1740. Il épousa Marie-Elisabeth DE MEVEN, laquelle, étant sa veuve, obtint des supports et rétroaction du titre de baron, en la personne de feu son dit mari, avec permission d'appliquer ce titre sur la terre et seigneurie de Moestorf, par lettres de l'impératrice-reine du 2 septembre 1757.

Armes ; *d'argent à trois pals de gueules, chargés chacun de trois besants d'or; au chef d'or, chargé de deux merlettes de sable* (Fig. 873).

(*Nob.*, p. 807; *Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 292.)

Un Guillaume-Antoine-François de Feltz fut créé baron le 25 janvier 1772.

(*État arm.*, pp. 15 et 46.)

FENTIN.

François Fentin, prêtre à Ypres, fut anobli par lettres du 9 août 1601, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 20 décembre suivant.

Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'or à 3 massacres de cerfs de gueules et une molette d'éperon de sable en abîme; aux 2 et 3 d'or à la bande de sable. Supports ; deux griffons de sable* (Fig. 874).

(*Nob.*, p. 155.)

FERNANDEZ-CASTILLO.

Antoine Fernandez-Castillo, conseiller et contrôleur-général des fortifications et commissaire des montres aux Pays-Bas, fut créé chevalier, par lettres du roi Philippe IV du 26 août 1630.

Armes : *d'or à la tour donjonnée de trois petites tours de gueules, coulissée, posée sur une onde de quatre pièces d'azur et d'argent. Cimier : un dragon issant d'or, armé et langué de gueules entre un vol d'azur* (Fig. 875).

(*Nob.*, p. 244; *Vrai Suppl.*, p. 114; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 89.)

FESTRAETS.

Louis-Charles-Joseph Festraets, avocat au conseil de Brabant, fut anobli par lettres du 11 février 1756. Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 contre-écartelé d'or et d'argent, une coquille de sable brochante sur le tout; aux 2 et 3 d'or à 3 pals de gueules, au franc canton de sable, chargé d'un lion d'argent* (Fig. 876) (1).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 282; *État armorial*, p. 14.)

LE FEVERE.

Barbe-Norbertine Odemaer obtint rétroaction de noblesse en la personne de feu son mari Louis-Ignace le Fevere, en son vivant conseiller-receveur-général héréditaire de la châtellenie d'Audenarde, par lettres du 12 février 1752.

Armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 fèves blanches au naturel* (Fig. 877).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 255; *État arm.*, p. 14.)

LE FEVRE.

I. Roland le Fevre épousa une dame dont nous ignorons le nom, et en eut :

1° Mathieu, qui suit.

Et 2° Jeanne le Fevre, mariée à Bertram Vercot. Leur fils Bertram Vercot épousa Isabelle de Gavry, fille de Jean et de Marie de Louveuse, sœur de Jacques de Louveuse, mayeur de la ville d'Arras.

II. Mathieu le Fevre épousa Jeanne de Frescot, aliis Brisaux, et en eut les cinq enfants qui suivent :

(1) Ces armoiries doivent être blasonnées ainsi : écartelé, aux 1 et 4, contre-écartelé aux 1 et 4 d'or, aux 2 et 3 d'argent, une coquille de sable brochante sur l'écartelure, qui est *Festraets;* aux 2 et 3, d'argent à 3 pals de gueules, qui est ***Ranst,*** au franc quartier de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules, qui est *de Brabant.*

Le dit Charles-Joseph Festraets était fils de Guillaume, bourgmestre de Tirlemont, mort en 1758, et de Claire de Ranst, *dernière du nom et des armes de Berthout,* morte en 1749. — Son petit fils, Louis-Dominique-Ghislain Festraets, ancien membre de l'ordre équestre et des états de la province du Brabant méridional, a épousé, en 1824, Sophie-Marie-Ghislaine-Joséphine de Marnix.

1° Jean le Fevre, échevin du Franc en 1492 et 1494, mort en 1495, ayant épousé Catherine ou Marguerite AVOGARI, *de sable à cinq fasces d'or* (Fig. 878), veuve de Philippe VAN OVERVELT, seigneur de Tillegem, et fille de Christophe, par laquelle il fut père de :

A. Léon le Fevre, mort sans alliance.

Et *B*. Barbe le Fevre, religieuse à Bruges.

2° Roland, qui suit.

3° Simon le Fevre, chanoine à Courtrai. — Sa fille naturelle, nommée Madeleine, fut mariée à Antoine DE VIGNOBLES.

4° Marguerite le Fevre, laquelle fut femme de Guillaume DE FONTAINE, seigneur de Péroye, demeurant à Houdain.

Et 5° Marie le Fevre, morte en 1515, ayant été mariée à Jean DE CLERCQ, échevin d'Arras, fils de Jacques et de Claire DE CHANTRAISNE, dite BOULESAULX, lequel mourut le 15 juin 1516, et gît avec son épouse dans l'église de St-Géry à Arras, devant l'autel de Notre-Dame. — Dont sept enfants.

III. Roland le Fevre, chevalier, maître-d'hôtel de l'empereur Maximilien, puis trésorier-général de Philippe son fils, et commissaire au renouvellement des lois en Flandres depuis 1503 jusqu'en 1517, seigneur de Tamise au pays de Waes, de Liefvelt, etc. Il épousa Hadewy DE HEEMSTEDE, fille unique de Jean DE HEEMSTEDE et de Benthuysen, chevalier, seigneur des dits lieux, de Zylhof, Arlanderveen, Outshoorn, etc., et de Béatrix DE ALCKMADE, dite VAN DEN WOUDE, fille de Floris DE ALCKMADE, et de N..... MOLENCAMP. — Il mourut en 1517 et fut inhumé à Tamise dans la chapelle de Ste-Amelberge, sous une sépulture élevée de marbre bleu, où il fit bâtir un cloître de religieuses de l'ordre de St-Dominique. — De cette alliance naquirent :

1° Philippotte le Fevre, morte sans enfants de ses deux maris, Jean DE SWIETEN, seigneur d'Opmeer, fils d'Adrien, chevalier, et d'Ottelyne D'EGMONT, — et Jacques DE RECOURT, baron de Licques, chevalier de Jérusalem, châtelain de Lens.

2° Jean, qui suit.

3° Engelbert le Fevre, dit Heemstede, prévôt de Maestricht et Wassenborg.

4° François le Fevre, dit Heemstede, chevalier, seigneur de Tamise, Arlanderveen et Outshoorn, colonel d'Allemands, lequel devint seigneur de Liefvelt par échange, et mourut sans enfants l'an 1540.

5° Roland le Fevre, mort au retour de la guerre que fit l'empereur en Provence.

Et 6° Florence le Fevre, dit Heemstede, laquelle épousa Charles DE BERNEMICOURT, seigneur de la Tulloy ou Thieuloy, en Artois, maître-d'hôtel de Marie, reine de Hongrie. — Elle devint dame d'Arlanderveen, Vryhof et Outshoorn, par achat de son neveu, et mourut vers l'année

1561, laissant trois enfants, que nous avons mentionnés ci-devant, p. 173, article DE BERNEMICOURT.

IV. Jean le Fevre, dit de Heemstede, seigneur banneret de Liefvelt, Heemstede, Zylhof, chevalier, épousa Adewy, fille de Nicolas DE CORF DE BOSCHUYSEN, à Alckmade. — Il mourut en 1522, ayant eu de sa dite épouse les cinq enfants qui suivent :

1° Roland le Fevre, dit Heemstede, seigneur banneret de Liefvelt, Heemstede, Zylhof, etc., lequel échangea Liefvelt à son oncle François, pour les biens et seigneuries d'Arlanderveen, Outshoorn et Vryhof, lesquels il vendit à sa tante de la Thieuloy, à l'exception de Zylhof, qui fut vendu à Jacques DE DUVENVOORDE, seigneur d'Opdam, etc. Il dépensa tout son bien et mourut misérablement en 1560. — Il avait épousé, en 1541, Jeanne, fille de Philippe SCHOOFFS, chevalier, et d'Anne ROELANTS, de Malines, et elle se remaria avec Paul VAN MECHELEN, écuyer.

2° Jossine le Fevre, dite Heemstede, alliée à Joseph DE BAANST, seigr de Mélissant.

3° Hadewy le Fevre, dite Heemstede, épouse de Charles DE WISSOCQ, seigneur de Bomy, etc.

4° François, qui suit.

Et 5° Cornélie le Fevre, dite Heemstede, mariée avec Floris DE GRIBOVAL, seigneur de Berquin, conseiller à Malines. — Elle mourut à Gand en 1542, âgée de 22 ans, laissant pour enfant :

Adolphe DE GRIBOVAL, seigneur de Berquin, Plessy, etc., que Jossine SASBOUT, son épouse, fille d'Arent, seigneur de Spalant, chancelier de Gueldre, fit père de :

a. Antoine DE GRIBOVAL, seigneur de Berquin, Plessy, etc.

b. Béatrix DE GRIBOVAL, alliée au seigneur de Chevry, prévôt de Mons, en Hainaut.

c. Catherine DE GRIBOVAL, mariée, en 1613, au seigneur de Jumelles.

d. Louise DE GRIBOVAL.

e. Marguerite DE GRIBOVAL.

f. Marie DE GRIBOVAL.

g. Jeanne DE GRIBOVAL.

h. Florentine DE GRIBOVAL.

i. Adrienne DE GRIBOVAL.

Et *k*. Julienne DE GRIBOVAL.

V. François le Fevre, dit Heemstede, épousa à Louvain, à son plaisir, la fille de son hôte, nommé N..... CAVERTSON, et vint à décadence. — Il eut de ce mariage :

1° Jean le Fevre, dit Heemstede, page et gentilhomme du duc de Clèves, mort sans alliance.

2° Engelberte le Fevre, dite Heemstede, épouse de Mathieu Quieul, seigneur de Malenbourg, bailli de Bourbourg, échevin du Franc. — Elle mourut le 3 septembre 1559, et gît à l'abbaye de Bourbourg, laissant pour enfant Hadewy Quieul, alliée à Charles de Fontaine, seigneur de Perroy.

Et 3° Adewy le Fevre, dite Heemstede, 1568, mariée à un Espagnol du temps du duc d'Albe, laquelle s'en alla en Espagne.

Armes : *d'or à l'épée de sable, posée en bande, la pointe dirigée vers le chef de l'écu, accompagnée de deux aigles aussi de sable, dans le sens de l'épée* (Fig. 879).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 225.)

FEYT, dit LONGUEVAL.

Jean Feyt, dit Longueval, capitaine d'une compagnie de cuirassiers, fut anobli par lettres du 15 août 1643.

(*Nob.*, p. 276.)

FIEBART. — Voyez Liebart.

DE FIENNES (Voir ci-devant, p. 219).

Nous avons dit ci-devant, à la page 228, au degré XV, d'après les *Fragments généalogiques*, t. III, p. 241, que Jean du Bois, chevalier, seigneur du Bois, Vermeille, etc., épousa, en secondes noces, Jeanne du Bois, dame de le Bourse; le *Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 93, et la *Suite du Supplément au dit Nobiliaire*, 1555-1614, p. 62, nomment cette seconde femme Jeanne Clauwet, dite de Warenghien.

Guislain de Fiennes, que nous avons mentionné ci-devant à la page 229, degré XVIII, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe II, données à Madrid le 31 décembre 1593. Sa première femme, Jeanne de Longueval, était fille de Maximilien de Longueval, créé premier baron de Bucquoy, seigneur de Vaulx, conseiller d'état d'épée, et chef des finances aux Pays-Bas, et de Marguerite de Lille, dame de Fresnes, Gueulesin, Haucourt, Ruaucourt, Marets, Bellone et Thimogies.

Marc de Fiennes, un des fils des époux qui précèdent, mourut en octobre 1651. Son mariage avec Madeleine d'Ongnies avait été célébré en 1624. Cette dame était fille d'Eustache d'Ongnies, seigneur de Gruzon et d'Anstain, gouverneur de Hesdin, et d'Hélène de Baudain-de Mauville. — De ce mariage vint, entr'autres enfants :

Maximilien de Fiennes, comte de Lumbres, seigneur d'Anstain et de Gruzon, maréchal des camps et armées de France, qui épousa, en 1660, Catherine-Cécile-Jeanne le Vasseur, dite de Guernonval (les *Fragm. généal.*, t. III, p. 243, la nomment le Quieu-de Guernonval), dame de la Motte-Blesquin, alors veuve de Jean-Baptiste comte de la Tour-Saint-Quentin, mestre-de-camp de cavalerie au service d'Espagne, et fille de Julien le Vasseur, dit de Guernonval, seigneur de Coulomby et de la Motte-Blesquin, et d'Antoinette d'Assignies, dame de Peenhoven. — Leurs enfants furent :

1° Maximilien-François, qui suit.

2° Joseph de Fiennes, abbé de Notre-Dame de Campagne, de Notre-Dame des Alleuds et d'Olivet.

Et 3° Madeleine-Françoise de Fiennes, mariée, en 1681, à Alexandre-François DE CROIX, créé premier marquis d'Heuchin, seigneur des prévôtés de Frelinghien, d'Allennes, de Beaussart, etc., guidon des gendarmes anglais.

Maximilien-François de Fiennes obtint l'érection de ses terres d'Anstain, de Gruzon et de Cherens en marquisat, sous le nom *de Fiennes*, par lettres de l'an 1698. — Il fut fait brigadier de cavalerie en février 1702, et mourut lieutenant-général des armées de France le 26 avril 1716. — Il avait épousé, en 1700, Louise-Charlotte D'ESTAMPES-DE MAUNY, morte le 23 février 1752, fille de Charles D'ESTAMPES, marquis de Mauny et de la Ferté-Imbaut, chevalier des ordres du roi, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, chevalier d'honneur de Madame, capitaine des gardes du duc d'Orléans, et de Marie DU REGNIER. — De ce mariage vint :

Charles-Maximilien marquis de Fiennes, né au mois de septembre 1701, fait mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom en 1735, et créé maréchal de camp en 1744, mourut le 10 février 1750. — Il s'était allié avec Henriette DE REGNIER-DE BOISSELEAU, sa cousine-maternelle, fille d'Alexandre, gouverneur de Charleroi, et de Françoise CHOART. — Elle mourut, à l'âge de 32 ans, le 10 décembre 1729, laissant pour enfants :

1° Chrétien-Maximilien, qui suit.

2° Marie-Charlotte-Eugénie de Fiennes, morte en couches le 20 octobre 1752, ayant épousé, en mars 1751, René-Edouard COLBERT, marquis de Maulevrier, né le 5 février 1706, fils de François-Edouard COLBERT, marquis de Maulevrier et de Cholet, brigadier des armées du roi, et de Marie-Henriette DE FROULAY-DE TESSÉ.

Et 3° Adélaïde-Félicité de Fiennes, mariée, le 25 mars 1752, à Marie-Joseph marquis DE MATHAREL, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, gouverneur de Honfleur, en Normandie, né en 1720.

Chrétien-Maximilien de Fiennes, capitaine dans le régiment de son père, et mestre-de-camp du même régiment après lui, quand il fut fait maréchal de camp. — Il mourut sans alliance à Paris, le 22 avril 1747, âgé de 21 ans.

(*Nob.*, p. 92; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1353-1614, p. 61.)

DE FIERLANT.

Théodore de Fierlant, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, fut anobli au port des armes anciennes de sa famille, par lettres du roi Philippe IV, dépêchées à Madrid le 11 mai 1629. Ces armes étaient : *écartelé, en* 1 *et* 4 *parti d'argent et de gueules, à une quintefeuille bretonnée de l'un à l'autre; aux* 2 *et* 3 *d'azur à une roue d'or* (1).

(*Nob.*, p. 254.)

(1) Ce Théodore de Fierlant ou Fierlants, était fils de Simon et de Théodorine DE WOLFF, dont il va être parlé ci-après. Il naquit à Bois-le-Duc le 21 mars 1576, et mourut en 1655, laissant de la postérité de sa femme Jeanne ROUSSEL, qu'il avait épousée à Condé, en 1616.

1° Maximilien-François, qui suit.

2° Joseph de Fiennes, abbé de Notre-Dame de Campagne, de Notre-Dame des Alleuds et d'Olivet.

Et 3° Madeleine-Françoise de Fiennes, mariée, en 1681, à Alexandre-François DE CROIX, créé premier marquis d'Heuchin, seigneur des prévôtés de Frelinghien, d'Allennes, de Beaussart, etc., guidon des gendarmes anglais.

Maximilien-François de Fiennes obtint l'érection de ses terres d'Anstain, de Gruzon et de Cherens en marquisat, sous le nom *de Fiennes*, par lettres de l'an 1698. — Il fut fait brigadier de cavalerie en février 1702, et mourut lieutenant-général des armées de France le 26 avril 1716. — Il avait épousé, en 1700, Louise-Charlotte D'ESTAMPES-DE MAUNY, morte le 23 février 1752, fille de Charles D'ESTAMPES, marquis de Mauny et de la Ferté-Imbaut, chevalier des ordres du roi, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, chevalier d'honneur de Madame, capitaine des gardes du duc d'Orléans, et de Marie DU REGNIER. — De ce mariage vint :

Charles-Maximilien marquis de Fiennes, né au mois de septembre 1701, fait mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom en 1735, et créé maréchal de camp en 1744, mourut le 10 février 1750. — Il s'était allié avec Henriette DE REGNIER-DE BOISSELEAU, sa cousine-maternelle, fille d'Alexandre, gouverneur de Charleroi, et de Françoise CHOART. — Elle mourut, à l'âge de 32 ans, le 10 décembre 1729, laissant pour enfants :

1° Chrétien-Maximilien, qui suit.

2° Marie-Charlotte-Eugénie de Fiennes, morte en couches le 20 octobre 1752, ayant épousé, en mars 1751, René-Edouard COLBERT, marquis de Maulevrier, né le 5 février 1706, fils de François-Edouard COLBERT, marquis de Maulevrier et de Cholet, brigadier des armées du roi, et de Marie-Henriette DE FROULAY-DE TESSÉ.

Et 3° Adélaïde-Félicité de Fiennes, mariée, le 25 mars 1752, à Marie-Joseph marquis DE MATHAREL, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, gouverneur de Honfleur, en Normandie, né en 1720.

Chrétien-Maximilien de Fiennes, capitaine dans le régiment de son père, et mestre-de-camp du même régiment après lui, quand il fut fait maréchal de camp. — Il mourut sans alliance à Paris, le 22 avril 1747, âgé de 21 ans.

(*Nob.*, p. 92; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 61.)

DE FIERLANT.

Théodore de Fierlant, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, fut anobli au port des armes anciennes de sa famille, par lettres du roi Philippe IV, dépêchées à Madrid le 11 mai 1629. Ces armes étaient : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *parti d'argent et de gueules, à une quintefeuille boutonnée de l'un à l'autre; aux* 2 *et* 3 *d'azur à une roue d'or* (1).

(*Nob.*, p. 234.)

(1) Ce Théodore de Fierlant ou Fierlants, était fils de Simon et de Théodorine DE WOLFF, dont il va être parlé ci-après. Il naquit à Bois-le-Duc le 21 mars 1576, et mourut en 1655, laissant de la postérité de sa femme Jeanne ROUSSEL, qu'il avait épousée à Condé, en 1616.

I. Simon de Fierlant, conseiller-receveur-général du roi pendant 18 ans au quartier de Bois-le-Duc, portait pour armes : *parti d'argent et de gueules, à une quintefeuille de l'un à l'autre* (Fig. 880), et mourut le 8 avril 1601. — Il fut enterré, avec sa femme Théodore DE WOLFF, aux frères de la Croix, à Bois-le-Duc, avec cette épitaphe :

Nobili et Amplissimo Viro
D. SIMONI FIERLANT,
Philippi II. Hispaniarum Regi
Catholico à Consiliis ac per
18 *annos Ducatûs Brabantiæ*
in Districtu hujus Urbis,
Ditionibusque sub eâ Quæstori Generali,
nec non
D. THEODORÆ DE WOLFF,
ejus Charissimæ conjugi,
Liberi mœsti posuêre,
Obiit ille 8 *aprilis* 1601.
Illa 10 *decembris* 1621.
Jacet et hic amplissimus Dominus
MARTINUS FIERLANT
eorum filius
Nobilis Paterni Stemmatis, animi, statûs ac
tumuli æquus hæres, successor.
Memoriæ conjugis Domicellæ
CATHARINA VAN EYCK,
Prævius antè obiit 15 *febr.* 1622.
Tu lector piis manibus benè apprecare.

Des dits Simon de Fierlant et Théodore DE WOLFF naquit, entr'autres, Martin qui suit.

II. Martin de Fierlant, conseiller-receveur-général du roi au quartier de Bois-le-Duc, après son père, portait les mêmes armes que celui-ci. Il épousa Catherine VAN EYCK, laquelle portait *d'argent à trois pals retraits de sable mouvants du chef* (Fig. 881). Cette dame était fille de Godefroid VAN EYCK et de Helwige BACK. Son fils Simon suit.

III. Simon de Fierlant, IIe du nom, chevalier, seigneur de Bodeghem, conseiller au grand-conseil à Malines par patentes du 4 mai 1657, conseiller au conseil suprême des Pays-Bas en 1663, conseiller d'état et chancelier de Brabant en 1668, mourut en 1686. — Il avait obtenu du roi Philippe IV, par lettres datées de Madrid du 14 novembre 1664, *la permission d'enrichir l'écu de ses armes d'un casque d'or* (1), *couronné de même, et pour supports, deux Indiens de carnation, ornés à la tête, au nombril, aux bras et aux jambes, de*

(1) Cette concession est d'autant plus remarquable que, jusqu'alors, les chevaliers de la toison d'or avaient paru avoir, seuls, le droit au port d'un casque d'or.

plumes d'argent et de gueules, tenant chacun une bannière, à droite aux armes de Fierlant, et à gauche à celles de van Eyck. — Il avait épousé, le 10 décembre 1642, Anne VAN REYNEGOM, née à Malines le 1 février 1625, morte le 9 juillet 1681, fille de Thierry VAN REYNEGOM, seigneur d'Esscheloo, docteur en droit canon et en droit civil, ministre du prince-évêque de Liége à la cour de Bruxelles, et de Claire-Régine MECHELMAN, dame de Buzey. — Du dit mariage vinrent :

1° Régine-Béatrix de Fierlant, mariée à Corneille-Albert PIERMANS, seigneur de la Flêcherie, dont elle eut, entr'autres enfants, Anne-Marie PIERMANS, mariée à don Joseph-Charles BRAMBILLA, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, fils de don Carlos BRAMBILLA, aussi chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, et de Jeanne-Marie VAN EYCK.

2° Philippe-Eugène, qui suit.

3° François-Ignace de Fierlant (1), fut créé baron avec application de ce titre, sous le nom DE FIERLANT, sur une terre et seigneurie acquise ou à acquérir dans le duché de Brabant, par lettres du roi Charles II du 6 septembre 1688. Il fut aussi adjoint-amman de la ville de Bruxelles, fut marié, laissa un fils aussi marié (?), et mourut sans enfants.

4° Charles-Léopold de Fierlant, qui fut successivement échevin, bourgmestre, trésorier et surintendant du rivage de la ville de Bruxelles, et mourut en 1728 (2), sans avoir eu d'enfants de trois femmes, dont la dernière fut Reine-Charlotte DE VILLEGAS, dame de Luttre. Celle-ci convola, en secondes noces, avec Jean-Antoine DE VARICK, et, en 3es noces, avec Amé-Louis-Edouard comte DE HALMALE, seigneur de Lier et de Luttre, baron de Pelaines, membre de l'état noble de Brabant. — Elle mourut le 6 novembre 1746, à 57 ans. Cette dame était fille de Paul-Philippe DE VILLEGAS, seigneur de Luttre, et d'Anne-Thérèse-Hyacinthe DE KINSCHOT.

5° Dominique de Fierlant, mort sans alliance.

Et 6° Jean-Augustin de Fierlant, marié à Isabelle CATTANÉO-DE LA VOLTA, de laquelle il eut : Anne-Charlotte de Fierlant, alliée : 1° à Antoine HAPPAERT, seigneur de Dieghem, et 2° à Adrien-Philippe HAPPAERT, fils de Philippe-Gaspard et d'Anne-Louise DE WERCKHOVEN (KERCKHOVEN?).

IV. Philippe-Ignace de Fierlant, seigneur de Bodeghem et d'Esscheloo, d'abord échevin de Bruxelles en 1669, 1672, 1673, 1675, 1676 et 1677, puis conseiller au conseil de Brabant, mourut subitement à Bruxelles, étant assis au dit conseil, en 1717 (3). — Il avait épousé Marie-Anne VECQUEMANS,

(1) Selon d'autres Simon-François. — Il épousa à Bruxelles, en 1690, Marie-Gertrude DE MEAUX. Son fils unique, Charles-François baron de Fierlant, conseiller et commis des domaines le 2 mai 1695, mourut sans postérité.

(2) Selon d'autres le 1 décembre 1729. Ses trois femmes furent : 1° N..... DE FINIA; — 2° Irène-Françoise DE ARAZOLA-DE ONATE, fille de Mathieu-Augustin, seigneur de Peuteghem, et d'Anne-Ernestine DE REAEL (ce qui ne s'accorde pas avec ce que nous avons dit ci-devant p. 49); — 3° Reine-Charlotte DE VILLEGAS, laquelle eut pour héritier son 3e mari, Amé-Louis-Edouard DE HALMALE.

(3) Lisez : le 3 février 1716.

fille de Jean, seigneur de Bodeghem, conseiller au conseil de Brabant, et d'Anne DE PUTTERE (DE POTTER?), sa 1e femme. — De cette alliance vinrent :

1° Philippe-Joseph de Fierlant, chanoine de St-Jacques à Anvers, et de St-Pierre à Anderlecht.

2° Guillaume-Antoine-Nicolas, qui suit.

Et 3° Jérôme-Simon-Constantin de Fierlant, allié à Régine HAPPAERT, morte le 6 juin 1770, dont postérité.

V. Guillaume-Antoine-Nicolas de Fierlant, seigneur d'Esscheloo, chef-écoutète de Turnhout, mourut le 14 juillet 1773, ayant épousé Anne-Charlotte VAN DEN BROECK, morte à Bruxelles le 11 mai 1768. — Elle était fille de Gérard, ou Aubert-Jacques, chef-écoutète de Turnhout, et de Catherine-Florence DE RYCKEWAERT-DE TIBERCHAMPS. — De ce mariage il a laissé :

1° Goswin-Anne-Marie-Félix de Fierlant, conseiller au conseil privé à Bruxelles, puis président du grand-conseil à Malines, par patentes du 26 décembre 1773, et conseiller d'état au gouvernement des Pays-Bas autrichiens, marié à Marie-Thérèse DE NENY, sa cousine issue de germain, fille de Patrice, comte de Neny, commandeur de l'ordre-royal de St-Etienne, conseiller-intime-d'état-actuel de LL. MM. II., chef-président du conseil privé des Pays-Bas autrichiens, conseiller d'état d'épée au gouvernement des mêmes provinces, commissaire-royal de l'université de Louvain, et d'Albertine DE WYNANTS. — De ce mariage il y a eu un fils.

2° Jean-Charles, qui suit.

3° Jean-François-Joseph de Fierlant, seigneur d'Esscheloo, échevin de Bruxelles en 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, et trésorier de la même ville en 1777, 1778 et 1779.

Et 4° Jérôme de Fierlant, mort à Malines le 23 juin 1775, sans alliance.

VI. Jean-Charles de Fierlant (1), chef-écoutète de Turnhout, épousa, le 30 oct. 1761, Marie-Anne SANEN, de laquelle il a eu des enfants.

(*Nob*, pp. 254, 432 et 553; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 68.)

FIGUEROLA Y ARGULLOT.

Don Raymond Figuerola y Argullot, conseiller des conseils d'état et privé à Bruxelles, obtint la permission de porter le titre de comte aux Pays-Bas, par lettres du 16 octobre 1748. — Ses armes étaient : *d'argent à 5 feuilles de figuier, posées en sautoir de sinople* (Fig. 882).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 245; *État arm.*, p. 14.)

(1) Lisez : Charles-Claude-François de Fierlant. — Le baron François-Antoine-Marie de Fierlant, son petit-fils, juge au tribunal de Turnhout, de Malines et de Louvain, conseiller provincial de Brabant, conseiller à la cour d'appel, créé chevalier de l'ordre de Léopold en 1838, épousa Anne-Marie-Françoise-Ghislaine DE VIMOS, née en 1798, dont deux fils et une fille.

FINCK.

Bernard Finck, seigneur de Merchimont, natif de Thionville, fut anobli par lettres du 14 janvier 1616, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 169.)

FINIA.

Saxon Finia, chevalier, secrétaire du conseil privé par lettres du 4 mai 1625, puis secrétaire d'état par autres lettres du 17 avril 1637, obtint deux lévriers blancs pour supports, et une couronne au lieu de bourlet, par acte dépêché à Madrid le 7 mars 1645. — Il portait pour armes : *d'azur à un bras armé d'argent, tenant une épée de même* (Fig. 883).

(*Nob.*, p. 284.)

DE FLANDRES. — Voyez DE DRINCKAM.

DE FLANDRES.

Jacques de Flandres, seigneur de Fromont et de Herseaux, natif d'Arras, fut anobli sans finances par lettres du roi Philippe II du 29 novembre 1595, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 12 février 1597. Il portait pour armes : *d'or au chevron de sable, chargé d'un écusson d'or, surchargé d'un lion de sable, le chevron accompagné de 3 étoiles de même* (Fig. 884).

(*Nob.*, p. 99.)

DE FLECHIN.

Jean, seigneur de Flechin et de Relleghem, épousa Marie DE COURS, *d'azur à la bande d'hermines* (Fig. 885), et en eut :

Jean, seigneur de Flechin et de Relleghem, mari de Christine D'HONVALT, dame de Flechinet et Carnoit, fille de Walerand, seigneur des dits lieux, et de Marguerite, fille de Bon DE HESECQUES, seigneur de Norent. — De cette alliance vinrent :

1° Adrien, qui suit.

Et 2° Philibert de Flechin, seigneur de Norent, qui *brisait ses armes d'une croisette de sable sur la première fasce*, et qui épousa Marie LE TILLY, dame d'Esclimeux. Leur fille, Marie de Flechin, héritière d'Eschimeux et de Norent, fut mariée à Julien WISSOCQ, seigneur de Bommy, fils de Charles, seigneur du dit lieu, et de Denise D'HEMSTEDE.

Adrien, seigneur de Flechin, Flechinet, etc., épousa Marguerite, fille d'Antoine, seigneur DE HERIN, Breuze, etc., chevalier, et de Françoise DE LA FOSSE. — De ce mariage vinrent :

1° Anne de Flechin, dame de ce lieu, etc., mariée avec Adrien DE MELUN, seig^{r} de Cottes.

2° Madeleine de Flechin, épouse de Philippe, chevalier, seigneur DE COUPIGNY,

Belleforières en Bevry, Aucon, Salau, Biache, etc., fils de Jean, seigneur des dits lieux, et de Jacqueline DE ROUCQ, fille de Louis, bailli de Cassel.

Et 3° Françoise de Flechin, alliée à Jean DES PLANCQUES, seigneur de Hesdigneul, fils de Pierre et de Jacqueline HYBERT.

Armes : *fascé d'or et de sable de 6 pièces* (Fig. 886).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 42.)

FLÉGIN.

Philippe-Herman Flégin fut anobli par lettres du roi catholique de l'an 1680.

(*Nob.*, p. 507.)

DE LE FLIE.

Michel de le Flie, natif de Lille, fut anobli par lettres de février 1503, enregistrées à la chambre des comptes de la dite ville.

Jean de le Flie, domicilié à Anvers, fut anobli par lettres du 10 avril 1679.

Les armes de cette famille sont : *fascé contrefascé d'or et d'azur de 4 pièces. Cimier : deux demi-vols, à dextre fascé d'or et d'azur, à sénestre fascé d'azur et d'or, le tout de quatre pièces* (Fig. 887).

(*Nob.*, pp. 21 et 500; *Vrai Suppl. au Nob.*, pp. 15 et 191; *Mélang. de Généal.*, p. 10.)

DE FLODORP.

Jean-Pierre-Toussaint de Flodorp, seigneur de Clabbecq-en-Marche, Grimberghe et autres lieux, fut créé, avec ses descendants mâles et femelles, vicomte DE FLODORP, avec permission d'affecter ce titre sur quelqu'une des terres qu'il possède dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la suite, par lettres du 19 mai 1731. Ses armes étaient : *d'azur à trois feuilles de mer d'argent; l'écu surmonté d'une couronne de vicomte, et supporté de deux levrettes d'argent.*

(*Nob.*, p. 752; *Vrai Suppl. au Nob.*, p. 250; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 242.)

LE FLON.

Jacques le Flon, seigneur de Royaulcourt, fut anobli par lettres du 18 sept. 1619, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. — Il portait pour armes : *d'azur à un trèfle d'or, l'écu bordé de même; — cimier : un trèfle d'azur entre un vol d'or, bordé d'azur* (Fig. 888).

(*Nob.*, p. 176; *Vrai Suppl. au Nob.*, p. 92; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 65.)

DU FLOS.

Jean du Flos, demeurant à Bernicourt en Artois, fut anobli par lettres de juillet 1473, enregistrées à Lille.

(*Nob*, p. 10.)

DU FLOS.

Une famille de ce nom porte : *échiqueté d'or et de gueules, au chef de vair* (Fig. 889).

(*Vrai Suppl.*, p. 9; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 8; *Mélang. de Généal.*, p. 5.)

DE FLOZ.

Jean de Floz, demeurant à Bernicourt, fut anobli en 1471.

(*Vrai Suppl.*, p. 9; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 8; *Mélang. de Généal.*, p. 115.)

FONTAINE.

Anoblissement le 19 novembre 1767. — Les armes de cette famille sont : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois têtes et cols de cerfs d'or* (Fig. 890).

(*État arm.*, p. 14.)

DE LA FONTAINE.

Jean de la Fontaine fut créé vicomte de son nom, avec faculté d'affecter ce titre sur une terre et seigneurie à son choix, par lettres du roi Charles II de l'an 1678.

(*Nob.*, p. 497.)

FONTIN.

François Fontin, prêtre, natif d'Ypres, fut anobli le 9 août 1610.

(*Vrai Suppl. au Nob.*, p. 76; *Nouveau Vrai Suppl.*, p. 62; *Mélang. de Généal.*, p. 129.)

DU FOREST.

Jean du Forest, écuyer, seigneur de la Feunerie, grand-bailli de Menin, capitaine d'une compagnie libre et haut-pointre de la châtellenie de Courtrai, fut créé chevalier par lettres du 3 mars 1651. — Il portait pour armes : *d'argent à la bande de gueules, accompagnée de six roses de même, mises en orle* (Fig. 891).

(*Nob.*, p. 511.)

DE FORTEMPS-DE LONEUX.

Lambert de Fortemps-de Loneux, natif de Limbourg, commissaire ordinaire des montres des gens de guerre, fut anobli par lettres du 18 août 1659.

(*Nob.*, p. 370.)

DE LA FOSSE.

Jean-Ignace de la Fosse, seigneur de Drincham, fut créé chevalier par lettres du 31 août 1652. Ses armes sont : *d'or à 3 cors de chasse de sable, emboucliés (enguichés) et liés de gueules* (Fig. 892).

(*Nob.*, p. 522.)

VAN DER FOSSE.

Guillaume-François van der Fosse, conseiller-pensionnaire et greffier de la ville de Furnes, fut confirmé dans sa noblesse le 20 août 1761. — Ses armes étaient : *d'argent au chevron, accompagné en chef de deux tourteaux et en pointe d'un croissant, le tout de sable* (Fig. 893). — Son fils, Jean-Baptiste van der Fosse, avocat au grand-conseil, épousa à Malines, le 2 juillet 1763, Catherine-Hyacinthe DE RESPANI, fille du comte François-Frédéric-Charles-Hyacinthe-Joseph DE RESPAGNE ou RESPANI (Voyez ce nom) (1).

(*Nob.*, p 599; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 139; *État arm.*, pp. 14 et 46.)

DE FOSSEN.

Jean-Baptiste de Fossen, natif du duché de Luxembourg, capitaine d'une compagnie de cuirassiers, fut anobli en considération de ses services, par lettres du roi Philippe IV du 22 avril 1654.

(*Nob.*, p. 528.)

DES FOSSEZ.

Jacques des Fossez fut anobli par lettres de l'an 1678.

(*Nob.*, p. 498.)

FOURBISSEUR.

Les enfants de Jean-Baptiste Fourbisseur, intendant de la maison d'Ursel et bailli d'Oosteamp, en Flandres, furent anoblis sur la requête de Marie-Françoise VAN ASSENEDE, sa veuve, par lettres du 20 mars 1737 (voyez p. 66). Leurs armes étaient : *d'azur à la face d'argent, chargée de 5 mouchetures d'hermines de gueules, accompagnée en chef de deux étoiles à 6 rais d'or et en pointe d'un arbre de même* (Fig. 894).

(*Nob.*, p. 780; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 266.)

(1) Des susdits Jean-Baptiste van der Fosse et Catherine-Hyacinthe DE RESPANI naquit, entr'autres, Alexandre-François-Ghislain vicomte van der Fosse, procureur-général près la cour supérieure de justice à Bruxelles, puis gouverneur des provinces du Brabant septentrional et d'Anvers, chevalier de l'ordre du Lion belgique, membre de l'ordre équestre de la Flandre-Occidentale, mort à Malines en 1840, qui, de son épouse Marie-Eugénie comtesse D'AFFAYTADI DE GHISTELLES, eut 6 enfants, savoir : un fils et une fille, décédés sans alliance, et quatre filles, qui se sont alliées aux familles VAN DER STEGEN, GOUPY DE QUABECK, VAN OLDENEEL VAN OLDENZEEL et DE VILLERS.

DE FOURMANOIR ou FORMANOIR.

Pierre Fourmanoir, échevin de Tournai et capitaine d'une compagnie bourgeoise de la dite ville, fut anobli par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 23 août 1603, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 13 janvier 1608. — Il était aussi seigneur de Merlain et fut créé chevalier par lettres du 17 juillet 1630, enregistrées à Lille.

Armes : *d'or fretté de sable, les interstices remplis de yeux au naturel* (Fig. 895).

(*Nob.*, pp. 145 et 241; *Vrai Suppl.* p. 109; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 86.)

DE FOURMESTRAUX.

André de Fourmestraux, seigneur de Wazières et de Beaupret, domicilié à Lille, fut anobli par le roi Philippe IV, par lettres du 3 novembre 1623, enregistrées à Lille, en la chambre des comptes.

Jean-André de Fourmestraux, chevalier, seigneur de Wazières, député de l'état noble de la châtellenie de Lille, obtint la permission de changer le nom de Fourmestraux en celui de des Wazières, par lettres du roi Philippe IV du 18 février 1663.

Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or à une aigle éployée de gueules; aux* 2 *et* 3 *de sable à un ours debout au naturel, tenant en ses pattes une branche d'arbre, courbée et émondée de gueules* (Fig. 896).

(*Nob.*, pp. 194 et 419; *Vrai Suppl.*, p. 178; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 45.)

DE FOURNEAU DE CRUQUENBOURG.

I. Jean, surnommé *le grand Fourneau d'Avesnes,* épousa Anne de Lannoy, de laquelle il eut :

II. Simon de Fourneau, chevalier, qui servit pendant quarante ans l'empereur Charles V. Il suivit ce prince au siége de la Goulette, à celui de Tunis et dans d'autres expéditions militaires. — Sa femme fut Marie Baillet, fille de Roland, seigneur de Tordequesme, receveur de l'artillerie de l'empereur Charles V, et de Catherine de Vrechem. — De ce mariage vint.

III. Charles de Fourneau, capitaine, puis échevin de Bruxelles en 1579 et 1582, et trésorier de la même ville en 1580 et 1581, seigneur de Cruyckenbourg, de Wambeke, de Lombeke et de Ter-Nath, par son mariage avec Marie de Ghyn. — Cette dame était fille de Jean de Ghyn, trésorier de Marie, reine-douairiére de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, et de Catherine t'Serclaes-de Cruyckenbourg. — De cette alliance :

1° Jean de Fourneau, seigneur de Cruyckenbourg, Wambeke, Lombeke et Ter-Nath, échevin de Bruxelles en 1612, 1616 et 1618, créé chevalier

par lettres datées de Madrid du 8 avril 1620. — Il était bourgmestre de Bruxelles en 1636, et eut trois femmes, savoir : 1° Barbe VAN DER EYCKEN, fille de Charles VAN DER EYCKEN, conseiller au conseil de Brabant, et de Barbe VAN VLIERDEN; — 2° Jossine DE VRIENDT, fille unique du célèbre Maximilien DE VRIENDT, secrétaire de la ville de Gand; — et 3° Anne VAN DER TOMMEN, veuve de Bernard CHARLES, dit STREIGNJAERT, seigneur de Huldenberghe, morte le 17 septembre 1632, et fille de Louis VAN DER TOMMEN, seigneur d'Oplinter, de Wiltsele et de Linden, et de Marie VAN DEN DYCKE. — La dite Anne VAN DER TOMMEN fut enterré dans le chœur de l'église de St-Nicolas de Bruxelles, avec cette épitaphe :

Cy gist
Dame ANNE VAN DER TOMMEN,
fille de Louis van der Tommen,
escuyer,
seigneur d'Oplinter, Linden et Wiltsele,
femme de
Messire JEAN DE FOURNEAU,
chevalier,
seigneur de Cruyckenburg, Wambeeck,
Lombeeck et Ter-Nath,
qui trespassa le 17 *jour de septembre,*
l'an mil six cens trente deux.

Quartiers :

van der Tommen.	*van den Dycke.*
Roelants.	*van Boetel.*
van Wilre.	*van der Genst.*
Boote	*van der Koyen.*

On ignore si Jean de Fourneau a laissé de la postérité.

2° Théodore de Fourneau. Son article suit.

3° Charles de Fourneau-de Cruyckenbourg, reçu chevalier de Malte de la langue de France en 1590.

Et 4° Catherine de Fourneau, morte le 4 mai 1648, ayant été mariée, en 1587, à Charles DE LALAING, vicomte d'Audenarde, seigneur de la Mouillerie, de Maffle, de Sandtberghe et de Beauvoler, mort le 2 avril 1632, dont la postérité subsiste (1).

IV. Théodore de Fourneau, seigneur de Wildere, conseiller au conseil de Brabant, acquit en 1617 la terre de la Chapelle-Saint-Ulric, de Philippe de l'Espinoy, vicomte de Thérouanne, et fit hommage de cette terre au roi le 6 novembre de la même année 1617. — Il fut créé chevalier par lettres du 15 août 1626, et vivait encore le 20 avril 1629, date du contrat de mariage de son fils.

(1) Ce Charles DE LALAING est le sexaïeul de Maximilien-Jean-Ghislain comte DE LALAING, né en 1811, ancien ministre résidant de S. M. Léopold Ier, roi des Belges, auprès de la reine d'Espagne.

— Il épousa, en 1es noces, Marie Maes, fille de Philippe, seigneur de Bodeghem et d'Ophem, président de la chambre des comptes à Lille, et de Françoise de Foccant, sa première femme, qu'il avait épousée par contrat du 25 septembre 1598. — De ce mariage vint :

V. Philippe-François de Fourneau, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, seigneur de la Chapelle-St-Ulric, Cruyckenbourg, Wildere, Ter-Nath, Lombeke, Ranst, Milleghem, etc., rendit hommage au roi le 10 octobre 1650, de ses terres et seigneuries de Ter-Nath, de la Chapelle-St-Ulric et de Lombeke, mouvants de S. M. à cause de son duché de Brabant. — Il fut créé libre baron du St-Empire par diplôme de l'empereur Ferdinand III du 27 juillet 1643, baron de la Chapelle-St-Ulric par lettres du roi Philippe IV du 14 mars 1650, et comte de Cruyckenbourg par autres lettres du 23 octobre 1662. — Il était, en 1640, gentilhomme de la bouche du cardinal-infant don Ferdinand, gouverneur des Pays-Bas, fut depuis admis à l'état noble du duché de Brabant, suivant un certificat du conseiller-pensionnaire et greffier des états van den Broeck du 19 janvier 1705, et mourut le 19 mai 1666. — Il avait épousé, par contrat passé devant Robert Tucher et Charles de Meera, chevaliers et échevins d'Anvers, le 20 avril 1629, Isabelle de Berchem, dame de Ranst et de Milleghem, fille de Henri de Berchem, seigneur de Tongelaer, et d'Isabelle Rovelasca (voyez ci-devant page 139, degré VI, 3°). — De ce mariage sont issus (entr'autres) les quatre enfants qui suivent.

1° Philippe-Théodore, qui suit.

2° Henri-François baron de Fourneau, libre baron du St-Empire, capitaine d'une compagnie d'infanterie par commission du 1 janvier 1645, sergent-major d'un régiment de cavalerie au service d'Espagne en 1695, qui épousa, par contrat du 5 août 1673, Catherine-Françoise de Gheusere, dame van den Abeele, fille de Jean de Gheusere, écuyer, seigneur van den Abeele, conseiller au grand-conseil de S. M. à Malines, de laquelle il eut :

Anne-Angéline-Henriette-Albertine de Fourneau, mariée : 1° par contrat du 20 août 1695, à Philippe-François de Fourneau, IIe du nom, comte de Cruyckenbourg, baron de la Chapelle-St-Ulric, etc., son cousin-germain; — et 2° à Jean-Jacques marquis Devenisch-d'Athlone, lieutenant-maréchal de camp et gouverneur de Courtrai.

3° Everard de Fourneau de la Chapelle, reçu chevalier de Malte au grand-prieuré de France, d'après le procès-verbal de ses preuves du 5 mai 1654, mort commandeur de Castres.

Et 4° Charles-Jean, ou selon d'autres Charles-Antoine de Fourneau, né le 12 mars 1635, chanoine et archidiacre d'Anvers, mort le 15 janv. 1693.

VI. Philippe-Théodore de Fourneau, comte de Cruyckenbourg, baron de la Chapelle-St-Ulric, libre baron du St-Empire, seigneur de Ranst, Milleghem, Campenhout, Wildere, Ter-Nath, Lombeke, Wambeke et la Vichte, pre-

mier maréchal héréditaire de Flandres, membre de l'état noble de Brabant, sergent-major de cavalerie en 1666, chef et mestre-de-camp d'un tercio d'infanterie wallonne, par commission du 16 mai 1667, et capitaine d'une compagnie libre de cuirassiers, rendit hommage au roi de ses terres et seigneuries de Ter-Nath, de la Chapelle-St-Ulric et de Lombeke, le 22 mai 1666, et mourut avant le 13 novembre 1699 (1). — Il avait épousé, par contrat passé devant Gaspard Verreycken, notaire à Anvers, le 23 avril 1653, Marie-Anne DE BERCHEM, sa cousine-germaine, fille de Henri DE BERCHEM, seigneur de Berchem, et de Marie DE LA TOUR TASSIS, laquelle mourut le 12 avril 1663 (Voyez ci-devant, page 139, degré VII). — Leurs enfants furent :

1° Philippe-François, ou François-Philippe de Fourneau, qui suit.

2° Charles-Antoine de Fourneau, reçu chevalier de Malte de minorité le 1 mai 1666, depuis grand-prieur de Champagne, commandeur de la Bracque, agent général de son ordre aux Pays-Bas, mort le 28 fév. 1729, à 71 ans.

Et 3° Barbe-Jacqueline (2) de Fourneau, morte sans enfants en 1726, ayant été mariée, le 22 septembre 1682, à Philippe-Henri DE STEENHUYS, baron de Herneu, seigneur de Capelle et de Bekensteyn, dont elle fut la seconde femme.

VII. Philippe-François de Fourneau, IIe du nom, comte de Cruyckenbourg, baron de la Chapelle-St-Ulric, libre baron du St-Empire, seigneur de Berchem, Campenhout, Wildere, Ter-Nath, Lombeke et la Vichte, premier maréchal héréditaire de Flandres, membre de l'état noble de Brabant, rendit hommage au roi de ses terres et seigneuries de Ter-Nath, de la Chapelle-St-Ulric et de Lombeke, le 13 novembre 1699, et mourut le 31 déc. 1706. — Il avait épousé, par contrat passé devant Guillaume Alaert, notaire à Gand, le 20 août 1695, Anne-Angéline-Henriette-Albertine DE FOURNEAU, sa cousine-germaine, fille de Henri-François baron de Fourneau, libre baron du St-Empire, sergent-major d'un régiment de cavalerie au service de S. M. C., et de Catherine-Françoise DE GHEUSERE, dame van den Abeele. — La dite Anne-Angéline-Henriette-Albertine de Fourneau, ayant survécu à son mari, convola, en secondes noces, avec Jean-Jacques marquis DEVENISCH-D'ATHLONE, comme il a été dit ci-dessus; — elle avait eu du premier lit quatre enfants :

1° Philippe-Théodore-François, né à Bruxelles le 23 septembre 1696, suit.

2° Henri-Théodore baron de Fourneau et du St-Empire, vivant en 1730 et 1749.

3° Angéline-Henriette-Albertine de Fourneau, morte en 1728, sans alliance.

(1) Ceci est une erreur, car il mourut le 16 mai 1701.

(2) Selon d'autres Barbe-Antoinette. Son mari se nommait Josse DE STEENHUYS, baron d'Aert.

Et 4° Isabelle-Catherine de Fourneau, mariée, le 28 mai 1729, à Albert-Joseph DE RIFFLART, marquis d'Ittre, premier ministre de l'électeur palatin, et ci-devant son gouverneur.

VIII. Philippe-Théodore-François de Fourneau, comte de Cruyckenbourg, baron de la Chapelle-St-Ulric et du St-Empire, seigneur de Campenhout, Wildere, Berchem, Lombeke, Ter-Nath et la Vichte, premier maréchal héréditaire de Flandres, rendit hommage au roi de ses terres et seigneuries de Ter-Nath, de la Chapelle-Saint-Ulric et de Lombeke, le 18 février 1707. — Il assista à l'inauguration du 18 octobre 1717 dans l'état noble de Flandres, et mourut en mai 1724. — Il avait épousé, par contrat du 21 fév. 1716, Marie-Thérèse-Caroline DE BROUCHOVEN, fille de Jean, comte de Bergeyck, baron de Leefdael, surintendant-général des finances, ministre de la guerre, du conseil royal aux Pays-Bas, de tous les conseils du cabinet du roi à Madrid, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au congrès d'Utrecht, et de Liévine-Marie DE BEER, sa seconde femme (Voyez ci-devant, p. 342, degré XVI, 5°). Marie-Thérèse-Caroline DE BROUCHOVEN épousa, en secondes noces, André DE LICQUES, dit le comte DE LICQUES, et mourut à Bruxelles en avril 1763, sans enfants de son second mariage, et laissant de sa première union les cinq enfants qui suivent :

1° Henri-Joseph-Philippe, qui suit.

2° Jean-Baptiste-Ghislain de Fourneau, dit le baron de Fourneau, lieutenant aux gardes wallonnes en Espagne.

3° Philippe-François-Joseph-Ghislain de Fourneau, né et baptisé à Malines le 23 septembre 1720, reçu chevalier de Malte de la langue de France le 15 novembre 1749, ministre-plénipotentiaire de l'électeur palatin à la cour de France, où il était en 1766 et 1768.

4° François-Xavier de Fourneau, dit le chevalier de Fourneau.

Et 5° Anne-Henriette de Fourneau, dite Mademoiselle de Cruyckenbourg.

IX. Henri-Joseph-Philippe-Ghislain de Fourneau, comte de Cruyckenbourg, baron de la Chapelle-St-Ulric et du St-Empire, seigneur de Campenhout, de Wildere, de la Vichte, etc., premier maréchal héréditaire de Flandres, chambellan actuel de LL. MM. II., naquit à Malines, et y fut baptisé en l'église de St-Pierre le 9 septembre 1717. — Il épousa, le 8 octobre 1759, Anne-Léopoldine DE CHANCLOS-DE RETS-BRISUELA, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 14 septembre 1769, fille aînée de Charles-Urbain comte DE CHANCLOS-DE RETS-BRISUELA, seigneur de Lefves, membre de l'état noble de Namur, feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine, commandant en chef de ses troupes aux Pays-Bas, président de la jointe militaire, gouverneur d'Ostende et chambellan actuel de LL. MM. II., mort le 19 février 1761, à 75 ans, et de Marie-Louise-Philippine DU BOST-D'ESCH, déclarée grande-maîtresse de la cour de l'impératrice-reine le 12 nov. 1768,

et nommée dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1769. — Du dit mariage vinrent :

1° Henri-Théodore-Philippe-Ghislain de Fourneau, né le 8 nov. 1760 (1).

Et 2° Marie-Thérèse-Ghislaine de Fourneau, née le 9 octobre 1761.

Les armes de la famille DE FOURNEAU-DE CRUQUENBOURG sont : *d'azur semé de billettes d'or, au chevron de même brochant sur le tout* (Fig. 897).

(*Nob*, pp. 178, 214, 276, 306 et 415; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1333-1614, p. 92bis; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 27; *Vrai Suppl.*, p. 95; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 72, 116 et 227, et *Mélang. de Généal.*, pp. 129 et 153.)

DE FOURNEAU (DE MONS).

Guillaume de Fourneau, à Mons, épousa Marie DE CORDES, fille d'Arnould et d'Anne MOREL, de laquelle il eut :

Jean de Fourneau épousa Jacqueline DE MASNUY, fille de Jean, seigneur de la Tenre, etc., et de Marguerite DE HANETON. — Dont :

Philippe de Fourneau, qualifié vicomte de Rozel, seigneur de Bajenrieu, de Rovigny et de Lompret, mort le 16 février 1631, ayant épousé Barbe QUARRÉ, dame de Saemslach, de Notens et d'Analich, morte le 12 octobre 1606. Ces époux gisent à Harvée, avec épitaphe et ces huit quartiers :

Fourneau.	*Quarré.*
Cordes.	*van Heetvelde.*
Masnuy.	*Oyenbrugge.*
Hanneton.	*t'Serraerts.*

Du susdit mariage naquirent :

1° Catherine de Fourneau, alliée à N.... QUARRÉ, fils de Jean et de Jeanne VAN DER HERT.

Et 2° Henri de Fourneau, seigneur de Saemslach, époux de Marie T'SERCLAES, fille unique de Philippe et de Marie D'ASSONVILLE. Dont :

François-Antoine de Fourneau, quatrième abbé mitré de Ste-Gertrude à Louvain, par sacre du 9 février 1698, mort en 1699.

Cette famille DE FOURNEAU porte pour armes : *de sable au chevron d'argent, accompagné en chef de deux têtes de lions affrontées, et en pointe d'une patte d'aigle de même* (Fig. 898).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 9.)

(1) Henri-Théodore-Philippe-Ghislain de Fourneau, baron de Fourneau et du St-Empire, comte de Cruquenbourg, etc., fut premier maréchal héréditaire de Flandres, chambellan de l'empereur Joseph II, etc. Il épousa Marie-Anne-Barbe comtesse DE WALDSTEIN et du St-Empire, chanoinesse de Mons. — Leur fils aîné, Henri-Joseph-Philippe-Ghislain comte de Fourneau de Cruquenbourg, a été général, aide-de-camp du prince d'Orange, depuis Guillaume II, roi des Pays-Bas, — et leur fils cadet, Victor comte de Cruquenbourg, général-major, aide-de-camp de S. M. le roi Léopold Ier, est commandeur, officier et chevalier de plusieurs ordres.

DE FRANCE.

Jérôme de France, seigneur de la Vacquerie, président du conseil d'Artois, fut créé chevalier par lettres données à Madrid le 9 décembre 1588. — Ses armes étaient : *fascé d'argent et d'azur de 6 pièces, les fasces d'argent chargées de 6 fleurs-de-lis de gueules*, 3, 2 *et* 1 (Fig. 899).

(*Nob.*, p. 78)

Jérôme-Gaspard de France, chevalier, seigneur de Noyelles-Wion, bailli de Douai, puis mayeur de Louvain, fut, par lettres du roi Philippe IV du 10 mai 1640, créé baron de Bouchout, ancienne baronnie en Brabant, qu'il avait acquise par son mariage avec Marguerite D'ASSONLEVILLE, baronne de ce lieu (Voyez ci-devant, p. 71, article D'ASSONLEVILLE).

(*Nob.*, p. 143.)

FRANCHEIN.

Thomas Franchein, conseiller et quartier-maître-général, et Pierre Franchein, obtinrent confirmation de noblesse par lettres du roi Philippe IV du 23 déc. 1626.

(*Nob.*, p. 216.)

FRANÇOIS.

Philippe François, seigneur de Sepmeries et de Quevelon, fut anobli par lettres du 24 mars 1618, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 10 sept. 1619. Ses armes sont : *d'azur à la croix ancrée d'argent, cantonnée de quatre étoiles de même* (Fig. 900).

(*Nob.*, p. 173)

Pierre François, natif de Flandres, juge et trésorier de l'amirauté établie à Séville, fut anobli par lettres du 18 mars 1634, enregistrées à Lille.

(*Nob*, p. 231.)

Le *Vrai Suppl. au Nob. des Pays-Bas*, p. 119, le *Nouv. vrai Suppl. au dit Nob.*, p. 93, et les *Mélanges de Généal.*, p. 84, disent qu'une famille de ce nom porte : *d'azur à une croix ancrée d'or, cantonnée de quatre molettes d'éperons de même.* — La grande ressemblance de ces armoiries avec celles que nous avons blasonnées plus haut, nous portent à supposer qu'elles concernent une seule et même famille, avec cette différence, que l'on aura pris des étoiles à cinq rais pour des molettes d'éperons.

FRANCO Y FÉO.

Francisco-Lopez Franco y Féo, originaire de Portugal et domicilié aux Pays-Bas, fut anobli et obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avaient portées de tous temps, par lettres du roi Philippe IV, datées de St-Laurent-le-Royal du 16 octobre 1650. — Ces dites armes étaient : *écartelé, au* 1er *d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules, au chef cousu de gueules, chargé d'une croix alaisée d'argent; au* 2e *d'or à* 5 *sphères de gueules posées en sautoir, à la bordure d'azur*

chargée de 8 têtes d'aigles, arrachées d'or et languées de gueules; au 3e d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre fleurs-de-lis d'azur; au 4e d'argent à l'arbre de sinople (Fig. 901).

Un don Gaspard Porcel-Franco épousa dona Gomara DE CAMPOS, de laquelle il eut :

Don Gaspard Franco, qui épousa dona Isabelle Franco. — De ce mariage :

François Franco y Féo, seigneur de Contich et de Helmont, épousa, en secondes noces, Marie-Philippine TAX. — Dont :

François-Alexandre Franco y Féo, seigneur de Briez, puis de Contich et de Helmont, lieutenant-colonel des grenadiers wallons, au service de la république des Provinces-Unies, et ensuite colonel, commandant le régiment wallon de Smissaert, au même service, mourut en son château de Contich le 25 juin 1769. — Il avait épousé, par contrat du 4 décembre 1748, Marie-Madeleine-Ghislaine DE VILLEGAS, née, le 18 avril 1717, à Malines, fille de Melchior-Joseph DE VILLEGAS, baron d'Hovorst, seigneur de Viersel, Bouchout, etc., conseiller-président de la chambre des comptes en Brabant, puis conseiller-receveur-général des domaines royaux aux quartiers de Malines et d'Anvers, mort en 1761, et de sa 1e femme, Anne-Marie-Françoise DE WISSENKERCKE.

(*Nob*, p. 310; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 162.)

FRANCQUÉ.

Albert-François et Antoine Francqué, frères, obtinrent réhabilitation de noblesse et nouvelle concession d'armes, par lettres du roi Charles II de l'an 1668.

Emmanuel-Alexandre Francqué, chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, major de cavalerie et aide-major des armées de l'impératrice-reine, fut créé baron de son nom, avec faculté d'affecter ce titre sur une terre et seigneurie à son choix, par lettres du 6 juin 1760. — Il portait pour armes : *de gueules au lion d'or, à la bande de vair brochante sur le tout; cimier : un lion naissant de l'écu* (Fig. 902).

(*Nob.*, p. 448; *Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 302; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 135; *État arm.*, p. 14).

DE FRANEAU.

Claude Franeau, seigneur de Guillart, Bourgepont, Brillon, etc., conseiller-pensionnaire de la ville de Mons, mourut le 19 mai 1574, et fut inhumé en l'église de Ste-Waudru de cette ville, avec son épouse Jeanne FOURNEAU, dame de Caumont, morte le 5 novembre 1580 (1). — De cette alliance vint :

(1) Le dit Claude de Franeau était petit-fils de Jean Franeau, seigneur de Hautbois, conseiller et voué de l'abbaye de St-Ghislain, créé chevalier par Charles-le-Hardi, par lettres données à Arras au mois d'août 1475.

Philippe Franeau, seigneur de Hyon, Arbre et Atre, prévôt de Mons, créé chevalier par lettres données à Madrid le 31 octobre 1583, enregistrées à Lille le 30 août 1586. Il épousa Jeanne François, dame de Bertaimont, de laquelle il eut :

1° Séverin, qui suit.

Et 2° Charlotte Franeau, qui fut femme d'Antoine de Tournay, seigneur et châtelain d'Oisy, par achat.

Séverin Franeau, seigneur de Hyon, Arbre, Atre, Brillon, fut créé chevalier par lettres dépêchées à Madrid le 22 mars 1595. Sa femme, Adrienne van der Burch, le rendit père de :

Philippe Franeau, chevalier, seigneur de Hyon, Brillon, Polarmes, Arbre, Atre, etc., lequel épousa Catherine-Barbe d'Yve, fille de François, seigneur de Tavier, Soye, et d'Anne Awans de Lonchin, dite Senseilles. — De ce mariage vinrent :

1° Charles-François, qui suit.

2° Séverin Franeau.

3° Anne Franeau, alliée à Philippe-Albert de Rodoan, seigneur de Fontaine-l'Évêque, morte en 1655.

Et 4° Adrien-Antoine Franeau, mort en 1640.

Charles-François Franeau (1), seigneur de Hyon, Brillon, Palarme, Arbre, Atre, etc., épousa N..... d'Arlin, fille de Simon-Paul, et d'Isabelle-Alardine de Rodoan (voir Coloma, page 267). — De cette alliance naquit :

N..... Franeau, seigneur de Hyon, qui épousa N..... d'Yve, fille de Philippe-René d'Yve, seigneur d'Ostiche, etc., mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie au service d'Espagne, et de Madelaine-Françoise des Plancques, dite Béthune. Dont :

Jacques-Adrien-Joseph Franeau-de Hyon, chevalier de l'ordre de St-Louis, vicomte de Chanteleux, allié à Marie-Josèphe-Placide-Camille van der Burcht, vicomtesse héritière d'Herbodeghem, dame de Beveren, Pyrensake, Rosne, Wron, Nieuwenhove, Buyseveld, Mussenburse, Helbuterne et d'Inville, dont deux filles. — Elle mourut le 19 juin 1749, et gît dans l'église de St-Nicolas à Tournai, avec ces 16 quartiers :

Franeau.	*van der Burcht.*
Ives.	*Tournay.*
Arlain ou Arlin.	*Wignacourt.*
Rodoan.	*Cunchi.*
Ives.	*Croix.*
Enghien.	*Schoore.*
Béthune.	*la Vichte.*
Cottrel.	*Schoore.*

Armes : *de gueules à la licorne assise d'argent, sur une terrasse de sinople* (Fig. 903) (2).

(*Nob.*, pp. 72 et 96; *Fragm. généal.*, t. V, p. 90.)

(1) Il est nommé Philippe Franeau-de Hyon, et sa femme Anne-Isabelle d'Arlin, dans les lettres patentes de décoration d'armes, délivrées à Vienne le 14 août 1783, à François-Ferdinand-Joseph Franeau-de Hyon, comte de Gomegnies, vicomte de Canteleur, Quesnoy, pair du Cambresis, conseiller intime d'état, membre de l'état noble de Hainaut, etc.

(2) Ajoutez : la queue relevée sur le flanc gauche, et pour supports deux lions, armés et lampassés de gueules.

Maximilien-François de Franeau, seigneur de Monceau, Beausart, St-Vaast et Templeux, fut créé chevalier par lettres de l'an 1647, et obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par autres lettres du 16 avril 1657. — Son fils, George-François-Paul de Franeau, seigneur de Monceau, Beausart, St-Vaast, Templeux, Sars et Quesnoy, fut créé, avec ses descendants mâles et femelles, vicomte de Franeau, avec permission d'affecter ce titre sur telle terre et seigneurie qu'il acquérerait dans les Pays-Bas, par lettres du roi Charles II du 20 sept. 1687.

(*Nob.*, pp. 294 et 349.)

DE FRANCQUEVILLE.

Nicolas-François de Francqueville fut anobli et créé chevalier par deux lettres patentes de l'an 1678.

(*Nob.*, p. 496.)

FRANQUIN.

Thomas Franquin, conseiller et quartier-maître-général des armées du roi aux Pays-Bas, et Pierre Franquin, mayeur de la haute cour de Rondu, cousins-germains natifs de Nymbermont, au pays de Luxembourg, ont obtenu du roi Philippe IV, confirmation, approbation et ratification de noblesse, par lettres données à Madrid, sans finances, le 23 décembre 1626, enregistrées en la chambre des comptes de Brabant le 15 avril 1627.

Armes : *d'or à la bande de sinople, chargée de 3 tierce-feuilles d'or. L'écu timbré d'un casque grillé et taré de profil, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sinople, et au-dessus en cimier, une tierce-feuille d'or* (Fig. 904).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1650, p. 105.)

FRANTZEN.

Charles-Léonard Frantzen, licencié ès-lois, domicilié à Louvain, fut anobli par lettres du 1 mai 1756 (1). — Ses armes étaient : *d'argent à 3 grappes de raisins de pourpre, feuillées et tigées de sinople; au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or* (Fig. 905).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 285; *État arm.*, p. 15.)

DE FRAULA.

Cette famille, d'origine napolitaine, tire son nom de la terre de Fraula, située entre les villes de Naples et d'Acerra.

(1) Cette famille Frantzen est originaire de l'électorat de Trèves. — Charles-Léonard Frantzen, ci-dessus, était fils de Théodore Frantzen et de Jeanne-Thérèse Thienpont, fille de Martin Thienpont et de Hélène-Françoise Back.

I. Jacomo Fraula, écuyer, épousa Zénobie DE MELLO, de laquelle il eut :

II. Virgilio Fraula, écuyer, né le 30 octobre 1588, lequel vint dans les Pays-Bas en qualité de lieutenant-colonel pour Philippe II, roi d'Espagne, auquel il fut attaché jusqu'à la fin de ses jours, ayant été tué à son service en combattant avec beaucoup de valeur (1). — Il avait épousé, le 31 mai 1612, Jeanne MOTQUIN, de laquelle il eut, entr'autres enfants :

1° Marc Fraula, né le 30 juin 1613, qui, à l'exemple de son père, servit très fidèlement le roi Philippe IV, en qualité de capitaine de cuirassiers, et mourut en 1642 des blessures qu'il avait reçues à la bataille d'Honnecourt.

Et 2° Nicolas, qui suit.

III. Nicolas Fraula, écuyer, commissaire extraordinaire des montres des gens de guerre, et pagador-général des armées du roi d'Espagne, naquit le 18 octobre 1614 (2). — Il épousa, le 8 janvier 1643, Marie ANTHOINE, et en eut, entr'autres :

1° Thomas, qui suit.

2° Emmanuel, dont il sera parlé après la postérité de son frère Thomas.

3° Martin Fraula, né le 10 juin 1657, colonel de cavalerie, brigadier des armées d'Espagne, gouverneur de Vic (3), en Catalogne, mort à Tortone le 25 août 1717.

IV. Thomas Fraula, naquit le 11 janvier 1646 (4). Il fut seigneur de Rosierbois, conseiller d'état et directeur général des domaines et finances des Pays-Bas. — Par lettres de l'empereur Charles VI du 23 avril 1732, enregistrées en la chambre des comptes à Bruxelles le 9 juin suivant, il fut créé vicomte et obtint des supports, et par autres lettres du 21 juillet 1736, enregistrées au même endroit le 15 octobre suivant, le dit empereur le décora du titre de comte, titres applicables sur quelques terres des Pays-Bas sous la domination de S. M. I. et C., et successibles à l'aîné de ses enfants mâles ou femelles. — Il mourut le 24 avril 1738, ayant épousé, le 27 septembre 1680, sa cousine-germaine, Marie-Alexandrine ANTHOINE, fille de Jean-Baptiste ANTHOINE, chevalier, directeur de la poste d'Anvers, et de Marie-Susanne DE LANNOY. De cette alliance vinrent :

1° Jean-Baptiste-Joseph, qui suit.

2° Jean-Baptiste-Guillaume-Joseph Fraula, seigneur de Rosierbois et amman de la ville d'Anvers, créé vicomte de Fraula par lettres du 15 septembre 1736, allié à Anne-Marie DE HEUVEL, de laquelle il n'eut point d'enfants.

(1) Le 24 juin 1657. — Il était né à Naples.

(2) Il mourut à Bruxelles le 16 septembre 1676, et y fut inhumé à St-Jacques-sur-Caudenberg, sous une pierre armoriée avec épitaphe. Sa femme était fille d'Alexandre ANTHOINE et d'Anne RENSON.

(3) Lisez Wicht.

(4) A Anvers, et mourut à Bruxelles.

3° Thomas-Augustin Fraula, qui épousa Marie-Louise VAN COLEN, dont deux fils et deux filles.

4° François-Thomas-Joseph Fraula, seigneur du Mets-Blanbois, conseiller du conseil de Brabant, par patentes du 12 novembre 1717, a laissé deux fils, Thomas-François-Joseph Fraula, seigneur du Mets-Blanbois, et Jean-Baptiste-Florent-Joseph Fraula.

5° et 6° Deux filles carmélites à Bruxelles.

7° Jeanne-Emmanuelle Fraula, mariée à Thomas-Emmanuel FRAULA, son cousin-germain de père et mère.

Et 8° Marie-Alexandrine-Josèphe Fraula, alliée à Philippe-Charles DE SCHIETERE, seigneur de Malstapele, Houtschen, Eeckhoutschen et Hauweelschen, écoutète de Bruges, mort en 1755.

V. Jean-Baptiste-Joseph comte de Fraula, conseiller d'état et président de la chambre des comptes à Bruxelles, épousa Susanne-Isabelle LE CAT, de laquelle il a eu :

1° Louis-Grégoire-Joseph comte de Fraula, non mariée en 1760 (1).

2° Marie-Susanne-Josèphe Fraula, mariée, en 1728, à Jean-Fréderic baron DE BEYER, auquel elle survécut.

3° et 4° Deux filles non mariées.

5° et 6° Deux autres filles religieuses.

Postérité d'Emmanuel Fraula, second fils de Nicolas et de Marie Anthoine, ci-devant.

IV. Emmanuel Fraula, né le 26 décembre 1653, fut colonel propriétaire d'un régiment de cuirassiers de son nom, inspecteur-général de cavalerie, et maréchal des camps et armées du roi d'Espagne, et mourut en 1741. — Il avait épousé : 1°, le 4 octobre 1691, sa cousine-germaine Isabelle-Claire ANTHOINE, sœur de père et de mère de la femme de Thomas comte de Fraula, son frère aîné, morte en 1694; 2°, en 1697, Jeanne-Françoise, fille de Jean-Jacques D'HINSLIN, chevalier, seigneur de Maibes et de Flawines. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Thomas-Emmanuel, qui suit :

(Du 2d Lit.)

2° Joseph-Emmanuel Fraula, capitaine et adjudant-général de la cour de Bruxelles.

3° François-Joseph Fraula, jésuite, prédicateur de la cour de Bruxelles (2).

4° Jean-Baptiste Fraula, capitaine de cavalerie au service d'Espagne.

(1) Il épousa, à Bruxelles, Marie-Ursule-Josèphe DU BUISSON.

(2) Il est auteur d'un ouvrage renommé : *sur les Scrupules,* Bruxelles, 1772, in-8°; Liége, 1780, in-12; — traduit en flamand sous le titre de : *Geestelyke samenspraeken over de Scrupulen.* Bruxelles, 1775, in-8°.

5° Albertine-Ghislaine Fraula.

Et 6° Anne-Thérèse Fraula,

V. Thomas-Emmanuel Fraula, né le 23 juillet 1692, et mort en 1740, avait été marié, le 27 décembre 1714, à sa cousine-germaine de père et mère, Jeanne-Emmanuelle Fraula, fille de Thomas comte de Fraula, et de Marie-Alexandrine Anthoine. — De ce mariage naquirent :

1° Isabelle-Barbe-Josèphe Fraula, femme de Jean-Charles-Antoine de Neufforge, chevalier, originaire du duché de Luxembourg, qui en a eu des enfants.

Et 2° Charles-Joseph, qui suit.

VI. Charles-Joseph de Fraula, né en 1717, licencié ès-lois à Bruxelles, fut créé baron et obtint des supports par lettres du 25 février 1741. Il fut aussi chef-mayeur de la ville et dépendances de Vilvorde, et épousa : 1°, le 15 avril 1743, Angélique-Antoinette Cools, née en 1713, et morte le 22 février 1748, — et 2°, le 26 octobre de la même année, Marie-Madeleine le Brum-de Miraumont (Voyez ci-devant p. 353, degré VIII, 8°). — Ses enfants sont :

(Du 1er Lit.)

1° Jeanne-Ignace-Josèphe-Charlotte Fraula, née le 24 avril 1744.

2° Thomas-Augustin-Joseph, qui suit.

3° Marie-Isabelle-Josèphe Fraula, née le 25 septembre 1745.

(Du 2d Lit.)

4° Jean-Charles-Antoine Fraula, né le 30 juin 1751 (1).

5° Jean-Joseph-Nicolas Fraula, né le 5 décembre 1752 (2).

6° Hippolyte-Pierre-Daniel Fraula, né le 27 février 1754.

7° Jacques-Joseph Fraula, né le 20 juin 1756.

Et 8° Marie-Anne-Françoise-Louise Fraula, née le 26 mai 1755.

VII. Thomas-Augustin-Joseph Fraula, né le 6 mai 1747 (3).

Armes : *d'azur à la fasce échiquetée d'or et de gueules de 3 tires, accompagnée de 3 quintefeuilles d'argent, boutonnées d'or. L'écu timbré d'une couronne ou cercle d'or, enrichie de perles et pierreries, rehaussée de 8 fleurons, entre chacun desquels il y a une perle, et supportée de deux lions d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 906).

(*Nob.*, p. 756; *Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 204; *Vrai Suppl.*, p. 251; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 244; *État arm.*, p. 14.)

(1) Il fut créé vicomte de Fraula en 1785, et épousa sa cousine-germaine Hélène-Joséphine comtesse de Fraula, décédée en 1807, ayant eu sept enfants.

(2) Il mourut sans hoirs, en 1787, de son mariage avec Marie-Madeleine-Geneviève de Renette.

(3) Thomas-Augustin-Joseph baron de Fraula mourut en 1808, ayant épousé : 1°, en 1775, Angéline-Antoinette-Josèphe de Neufforge, veuve sans enfants de Gilles-Louis-Hyacinthe baron de Rorive; et 2° Marie-Françoise-Adrienne-Ghislaine Rapaert. Son fils aîné, Jean-Baptiste-Joseph baron de Fraula-de Grutte, mourut sans postérité à Laeken en 1846; et son fils cadet n'eut qu'un fils, mort aussi sans hoirs en 1808, et une fille, mariée avec François-Charles van Weerde.

DE FRAYE.

Henri de Fraye épousa Jeanne VAN DER VLAEST, laquelle convola, en 2es noces, avec Jean VAN MIERLE. Il mourut le 25 novembre 1561. Dont :

Josse de Fraye, qui épousa Élisabeth MATTHEUS. De ce mariage vint :

Henri de Fraye, mari de Catherine VAN WILRE, laquelle le rendit père de :

François de Fraye, greffier de la chasse et de la pêche, dit le consistoire de la trompe. — Il épousa Marie VAN STEENWINCKEL, dont il eut :

Pierre de Fraye, juge et homme de fief de la chasse et de la pêche, dit le consistoire de la trompe à Bruxelles, qui obtint *deux lévriers, accolés d'azur et bouclés d'or,* pour supports, par lettres du roi Charles II du 12 mars 1693. Il épousa Marie-Anne SCHELKENS. De cette alliance vint :

Gabriel-François de Fraye, qui obtint confirmation de noblesse et des supports avec bannières, par lettres du 5 mars 1729.

Armes : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *d'azur à trois faucons d'argent, chaperonnés et grilletés d'or, qui est* DE FRAYE; *aux* 2 *et* 3 *de gueules à trois pals d'or, au franc canton d'or, chargé d'une aigle éployée de sable, qui est* VAN DER VLAEST. *L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, une cuve d'or, d'où sortent* 5 *plumes d'autruche, deux d'azur, une d'argent, une d'or et une de gueules. — Supports : deux lévriers blancs au naturel, les têtes contournées, colletés d'azur, bordés et annelés d'or, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de* DE FRAYE, *et à sénestre à celles de* VAN DER VLAEST (Fig. 907).

(*Nob.*, pp. 573 et 726; *Vrai Suppl.*, p. 246; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 259.)

DE FRAYPONT.

Gérard de Fraypont épousa Marguerite DE SERAING et en procréa :

Damas de Fraypont, dit Seraing, allié à Marguerite DE PRESSEUX, dont :

Jacques de Seraing de Fraypont, époux d'Elisabeth DE NERPO, laquelle le fit père de :

Daniel Seraing de Fraypont, qui épousa Catherine TRINA, dit SANTER, et en eut :

Marguerite Seraing de Fraypont, femme de Gilles baron DE RAHIER. Dont :

Godefroid baron DE RAHIER, époux d'Anne-Marie D'ARGENTEAU.

Armes : *de gueules semé de billettes d'or, au lion de même brochant sur le tout* (Fig. 908).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 66.)

FREDERICX, OU FREDRICX.

Jean-Baptiste Fredericx, ou Fredricx, aumônier de la ville d'Anvers, épousa Elisabeth DE BISTHOVEN, de laquelle il eut :

Gerbrand Fredericx, ou Fredricx, aussi aumônier d'Anvers, lequel fut anobli par lettres du roi Philippe IV, dépêchées à Madrid le 27 mars 1662.

Henri Frederickx, ou Fredrickx, épousa Béatrix-Catherine MECHELMAN, laquelle fut sa première femme. De cette alliance vinrent :

1° Henri-Ignace Fredrickx, anobli par lettres datées de Madrid du 19 fév. 1667.

Et 2° Marie-Catherine Frederickx, mariée à Jean-Baptiste-Cæcille LAMBERTI (Voyez ce nom).

Henri et Jacques Frederickx, natifs d'Anvers, furent anoblis par lettres du roi Charles II du 11 septembre 1679.

Armes : *d'argent, au lion à la queue fourchue de sable, lampassé et couronné d'or, chargé sur l'épaule sénestre d'une étoile à 6 rais du même; cimier : un lion naissant de l'écu.*

(*Nob.*, pp. 410, 443 et 502; *Vrai Suppl.*, p. 195; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 125, 152 et 169.)

FREMAULT OU FREMAUT.

Lothard Fremault épousa N...., de laquelle il eut :

Jacquemar Fremault, qui eut pour femme Marie DE LA VACQUERIE, alias BAPALME, fille de Jean, qui portait pour armes : *échiqueté d'argent et d'azur, à la bordure de gueules* (Fig. 910). Leurs enfants furent :

1° Bernard Fremaut.

2° Lothard, qui suit.

3° Catherine Fremaut, alliée à Robert MARQUET, aliis DE SAINT-VENANT, dit MARQUANT, fils de Jacques.

4° Martin Fremaut.

Et 5° Jean Fremaut, époux de Jeanne CLAUQUET ou CLEQUETTE. Leur fille Marie Fremault fut mariée à Henri DE TENREMONDE, qui épousa ensuite Jeanne Fremault.

Lothard Fremault épousa : 1° Catherine LE NEPEU ou NEPVEU, fille de Pierre; et 2° Catherine D'ESCAUBECKE, fille de Jean et d'Etienne DE LANDAS. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Jeanne Fremaut, qui épousa Jeanne DE SAINT-GENOIS, fille de Simon, 1456. Dont : 1° Jeanne Fremaut, femme de Gérard DU MEZ, seigneur de Dastaing, qu'elle rendit père de Michelle DU MEZ, dame de Dastaing, alliée à Wallerand DE HAVESKERCKE; et 2° Marie Fremaut, épouse de Jean DE LA VACQUERIE.

2° Jacqueline Fremaut, alliée, en 1420, à Henri DE TENREMONDE.

3° Jeanne Fremaut, épouse de Jean DE LANSTAING.

(Du 2d Lit.)

4° Lothard, qui suit.

5° Jacques Fremaut.

6° Marie Fremaut.

Et 7° Jean Fremaut, que Jeanne DE LE VAL, son épouse, fille de Guidon DE LE VAL et d'Isabelle DE HOCCRON, fit père : *a.* d'Agnès Fremaut, alliée : 1° à Jean

d'Ongnies, seigneur de Pereny; et 2° à Guillaume de Caronmelet, chevalier, vicomte de Harlebeeck, etc.; — et *b*. d'Isabelle Fremaut, épouse de Rasse de Haudion, seigneur de Faucquenbray et Hurtebise (Selon Casetta, les susdites Agnès et Isabelle furent enfants de Jean Fremault, seigneur de Ville et d'Eulles, 1475, et d'Isabeau de Tollenaere, fille de Gérard de Tollenaere et d'Isabelle van Belle; le dit Jean fils de Jean Fremault, dit Athes, demeurant à Dulemont, et de Jeanne de le Val, fille d'Hugues).

Lothard Fremaut, roi de l'Epinette en 1409, fut anobli avec son épouse Marguerite (ou Marie) la ou de Tannerie, et leurs enfants, par lettres de juin 1426, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 17 juillet 1437. Il fut aussi conseiller de la chambre des comptes à Lille en 1428. — La dite dame Marguerite la Tannerie était fille de Jean ou Jacques et d'Isabelle de Beer. — Du dit mariage vinrent :

1° Philippe, qui suit.

Et 2° Jeanne Fremaut, laquelle épousa Guillaume de Rosimbos, seign^r de ce lieu.

Philippe Fremaut, seigneur de Fresne, épousa Pétronille de Croix, fille de Gérard et de Jeanne le Nepeu ou Nepveu, dont les armes étaient : *d'argent fretté d'azur* (Fig. 911). Dont :

1° Marguerite Fremaut, épouse de Philippe de Bonnières, seign^r de Souastre.

2° Philipotte Fremaut, alliée à Jean Dausse.

Et 3° Jeanne Fremaut, mariée à Jean Verdeau.

Armes : *de sable à 3 fermeaux d'or, 2 et 1; à l'écusson d'argent chargé d'une fasce d'azur, en abîme* (Fig. 912).

Selon Théodore-Augustin Casetta, la famille de Fremault qu'il nomme aussi Fremalt, porte pour armes : *parti de gueules et de sinople à 3 fermeaux d'or.*

(*Nob.*, p. 4; *Fragm. généal.*, t. VI, p. 231.)

FRÉMICOURT.

Jacques et Jean Frémicourt, frères, natifs de Cambrai, furent anoblis par lettres du 10 octobre 1615, entérinées à Lille le 14 février 1617. Leurs armes étaient : *d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules, une bande de gueules chargée de six losanges en bande d'argent, brochante sur le tout* (Fig. 913).

(*Nob.*, p. 168; *Vrai Suppl.*, p. 85; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 67.)

DE FRENNES.

Philippe de Frennes fut anobli, en considération de ses services militaires, par lettres du mois d'août 1505, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 21.)

FROISSARD.

Anatole Froissard, président de la principauté d'Orange, épousa Madeleine DE GOUX, de laquelle il eut :

1° Pierre Froissard, président du parlement de Dôle.

Et 2° Jean Froissard, seigneur de Broissia, Bretenière, Molenbos et Châtenoi, conseiller du conseil privé des Pays-Bas, créé chevalier par lettres du 28 mars 1591, enregistrées à Lille. Il mourut président du parlement de Dôle, le 23 déc. 1595, laissant postérité de Claudine BLONCHOD, son épouse.

Armes : *d'azur au cerf passant d'or* (Fig. 914).

(*Nob.*, p. 88)

DE FUMAL.

I. Albert, seigneur de Fumal, chevalier en 1150, appert par un accord entre Henri comte de Namur et de Luxembourg, et Gérard comte de Rhetel, son beau-frère, où est aussi nommé son fils comme écuyer. Il épousa Ermensinde DE FERME, dont les armes étaient : *de gueules au croissant d'or* (Fig. 915), fille de Renard (1), et en eut :

II. Henri, seigneur de Fumal, lequel est certifié chevalier en l'an 1184, dans l'accord fait entre Ermensinde, comtesse de Namur; Wédéric, sire de Walcourt, et Winand, sire de Houffalize. Il épousa Machtilde, fille de Rigau d'AAZ, qui portait pour armes : *de sinople à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois besants du même, deux en chef et un en pointe* (Fig. 916). De ce mariage vint :

III. Clarin, Ier du nom, seigneur de Fumal, chevalier, mentionné en l'an 1246 dans une charte de Thiry, sire de Walcourt, comte de Rochefort, et Winderic, frère de Thiry; Donsil et Arnoud d'Aa, et Alix sa femme. Il épousa Aleyde DE FLEMALE (*de ..... à 2 capuchons de ....., au premier canton de .....*), et en procréa Clarin qui suit.

IV. Clarin, IIe du nom, seigneur de Fumal, est nommé dans une charte de l'an 1280 avec son fils Lambert, en certain accord fait entre le comte de Namur et l'abbé d'Alne. Il épousa Alix DE WALCOURT, qui porte : *de gueules à l'aigle d'argent* (Fig. 917), laquelle mourut en 1276. De cette alliance vint :

V. Lambert, seigneur de Fumal, chevalier, nommé avec son père Clarin l'an 1280. Il assista le comte Thiry de Namur l'an 1312, fut tué à la diète de Génibous l'an 1314, et gît à l'abbaye de Gembloux. Sa femme, Agnès D'ARGENTEAU (Fig. 78), le rendit père de Clarin, qui suit.

(1) Cette famille de Ferme, ou plutôt Pouillet de Ferme, une des plus anciennes de la Hesbaye, a aussi porté : *d'azur au croissant d'argent, — d'argent au croissant de sable, — d'hermines au croissant de sable, — de gueules au croissant d'or entre 8 fleurs-de-lis de même*, etc.

VI. Clarin, IIIe du nom, seigneur de Fumal, leva son fief, en 1313, au comte Guillaume de Namur. Il avait épousé Alix DE WALHAIN, qui porte : *d'or à l'écusson de sinople, au bâton en bande componé d'argent et de gueules, brochant sur le tout* (Fig. 918), fille de Guillaume, seigneur de Bertinchamp par charte de l'an 1313, en certain accord entre Guillaume DE WALHAIN, seigneur de Bertinchamp, et Isabeau DE WALHAIN, dame de Rixensart, le 19 mai. — Leurs enfants furent :

1° Robin, seigneur de Fumal, chevalier, grand-mayeur de Namur l'an 1369, lequel épousa Sainte DE SEILLENVILLE. Il vendit la terre et seigneurie de Fumal, l'an 1369, à Rigaut DE VARNANT, dans la famille duquel elle est demeurée.

Et 2° Philippe, qui suit.

VII. Philippe de Fumal, chevalier, fit grand devoir pour retraire la seigneurie de Fumal, mais l'inimitié entre lui et son frère Robin fut cause qu'il n'en pût venir à bout. Il épousa Catherine DE BAUTERSEM, qui portait : *de sinople à 3 macles d'argent, au chef d'or, à 3 pals de gueules* (Fig. 919), fille de Henri baron DE BAUTERSEM, et de Catherine DE GRONSVELT, comme il conste par certain lettrage, où il est dit : « Philippe de Fumal, cheualier, » et dae Catherine de Bautersem, sa femme, consentent au werpissement » fait par Caterine de Bautersem au rapport de Henri, son fils, sénéchal » de Brabant, et du chastel et terres de Kinkenpois, avec environ quatre » cens bonniers de bois au profit de Jean Scendermale, parmy assignâon » faict au dict de Fumal et à sa femme et leurs enfants faict le 22 octobre » de l'an 1354. » — Du susdit mariage vinrent :

1° Simon, qui suit.

2° Marguerite de Fumal, épouse de Jean DE CELLES, qui portait : *d'hermines à la bande de gueules, accostée de deux filets de même* (Fig. 920), appert par contrat de mariage de l'an 1407.

Et 3° Henri, rapporté après la postérité de son frère.

VIII. Simon de Fumal, chevalier, succéda à son oncle Robin dans l'état de grand-mayeur de Namur, l'an 1402. Il épousa Sainte DE SILLE, de laquelle il eut :

1° Simon de Fumal, noyé dans la Meuse à l'âge de 15 ans.

2° Philippe, qui suit.

Et 3° Guillaume, rapporté après la postérité de son frère Philippe.

IX. Philippe de Fumal, chevalier, souverain bouteiller de Jean comte de Namur, lequel lui transporta le moulin d'Arlet avec ses appendances, par devant la cour de St-Aubin à Namur, le 13 novembre 1429. Il fut aussi échevin de Namur. — Il avait épousé : 1° Hélène SURLET, qui portait : *d'or au sautoir de gueules, accompagné de quatre macles de même* (Fig. 921), morte sans enfants; et 2° Jeanne D'AUBRE, de laquelle il eut les trois fils qui suivent :

1° Simon. Son article suit.

2° Philippe, mentionné après la postérité de son frère Simon.

Et 3° Guillaume de Fumal, époux de Marie DE SARS. Leur fille, Béatrix de Fumal, fut mariée à Thierry DE JAMBLINNES (1).

X. Simon de Fumal, chevalier, épousa : 1° Marie DE SALMIR, *d'argent à 3 quintefeuilles de gueules* (Fig. 922), et 2° Agnès DE BERLO, *d'or à deux fasces de gueules* (Fig. 248), veuve de Jean D'AVE, et fille de Rasse DE BERLO, chevalier, seigneur de Brus et Sclassin, et de Jeanne DE BERLO. Dont :

(Du 1er Lit.)

1° Jean, qui suit.

(Du 2d Lit.)

2° Philippe de Fumal, écuyer, qui épousa Jeanne DE RACOURT, par laquelle il fut père de Jean de Fumal, écuyer, comme appert par lettres de l'an 1554.

XI. Jean de Fumal, écuyer, épousa Marie D'OULTREMONT, *coupé de gueules et de sable, au lion d'argent brochant sur le tout* (Fig. 923), comme conste par lettres de partage de l'an 1550. De ce mariage :

XII. Arnould de Fumal, écuyer, qui épousa Agnès DE HERLAER, comme appert par lettres de l'an 1550. Dont :

XIII. Jean de Fumal, chevalier, époux de Jacqueline DE FORVIE, *d'azur à dix losanges accolées d'or*, 3, 3, 3 *et* 1 (Fig. 924), fille du seigneur d'Odeur. Il fit un transport à l'acquit de Fumal des biens d'Auten.

Postérité de Henri de Fumal, second fils de Philippe et de Catherine DE BAUTERSEM, mentionnés ci-devant au degré VII.

VII. Henri de Fumal, chevalier, est nommé avec son frère Simon, l'an 1396, le 4 mai. Il épousa Agnès DE HEMPTINE, *d'argent à 2 étriers de gueules, au 1er canton de gueules à une quintefeuille d'argent* (Fig. 925), et mourut le 19 septembre 1401. Sa femme lui survécut jusqu'en 1405. Ces époux furent inhumés à Gembloux. Leurs enfants furent :

1° Henri de Fumal, chanoine de St-Paul à Liége, 1406.

2° Agnès de Fumal, alliée à Guillaume DE HARDUEMONT, par contrat de mariage du 5 décembre 1399. Il portait pour armes : *d'argent semé de fleurs-de-lis de gueules* (Fig. 926).

Et 3° Philippe, qui suit.

(1) Selon quelques-uns, Béatrix de Fumal était fille de Guillaume et d'Anne DU MONCEAU. — Thierry DE JAMBLINNE était seigneur de Doyon; — son mariage avec la dite Béatrix fut célébré le 20 oct. 1487. — De cette alliance sont issus en ligne directe et légitime, les barons DE JAMBLINNE-DE NOVILLE, à Bruxelles, et les barons DE JAMBLINNE-DE MEUX, à Turnhout.

VIII. Philippe de Fumal, chevalier, nommé avec son père le 4 mai 1396, épousa Susanne DE RAMELOT, laquelle portait pour armes : *d'argent au lion de sable* (Fig. 927). — Il brisa ses armes à dextre, en chef, avec l'écussion de Bautersem, de même que sa postérité, et mourut en 1404. De ladite alliance vint :

IX. Philippe de Fumal, chevalier, acquit la seigneurie de Prez par lettres d'achat de l'an 1436. Il épousa : 1° Marguerite DE GUSTITINE; 2° Marie CATS, *de sable à la fasce vivrée d'argent, accompagnée de 3 losanges d'or, 2 en chef et une en pointe* (Fig. 928), fille de Nicolas, chevalier, héritière de Wolendrecht, au pays de Stryne; et 3° Barbe DE BOTLANDT, *émanché d'or et de sable de* 10 *pièces* (Fig. 929). — Du .... lit vint :

X. Philippe de Fumal, écuyer, qui vendit tous ses biens pendant la guerre, et, après avoir atteint l'âge de 62 ans, épousa Marie WILLEMARS-LEZ-WAURE, *de sable à la bande échiquetée d'argent et de gueules, accompagnée de deux quintefeuilles d'argent* (Fig. 930), comme appert par contrat de mariage, 1505. — De cette alliance vint :

XI. Jean de Fumal, chevalier, qui épousa Catherine FELBIERS, qui portait : *d'or à trois forces de gueules* (Fig. 931), fille d'Antoine, chevalier, colonel en Hollande, et de Jeanne DE HARCOURT. — FELBIERS portait comme les comtes DE GENEPPE et est une branche DE GENEPPE. Catherine FELBIERS mit ces quatre quartiers en ses armes : *Genneppe, Harcourt, Udekem* et ....., et mourut le 19 décembre 1550; son mari lui survécut jusqu'au 7 juillet 1572. — Leurs enfants furent :

1° Guillaume, qui suit.

2° Cornélie de Fumal, laquelle fut mariée à Antoine GILLES, qui portait : *de sinople au chef d'argent, à trois maillets de gueules* (Fig. 932), écuyer, qui mourut de la peste en 1571. — Leurs armes sont représentées sous leurs portraits, qui furent la propriété de Messire Alexandre BUTKENS, chevalier, lieutenant-colonel, fils de Messire Joachim et d'Anne GILLIS, sa 1e femme.

3° Marie de Fumal, alliée à Jean VAN GOORLE, écuyer.

4° Philippe de Fumal, écuyer, époux de Catherine VAN GESTEL, de laquelle il eut :

A. Jean de Fumal.
B. Pierre.
C. Henri.
D. Daniel.
E. Catherine.
F. Marguerite.
Et *G.* Jacqueline de Fumal.

5° Jean de Fumal, qui mourut de la peste en 1571, ayant épousé Jeanne

DE RAEDT, laquelle portait : *de gueules à trois patines de Hollande d'or.* — Leur fils, nommé Jean de Fumal, mourut sans hoirs.

6° Gertrude de Fumal, épouse de Mathieu VAN MONKENTIOVEN.

7° Anne de Fumal, alliée à Goris BASIERS.

Et 8° Pétronille de Fumal, mariée à Corneille VAN ISSEREN.

XII. Guillaume de Fumal, chevalier, vicomte palatin, adopté entre les maisons illustres de Rome, comme appert par lettres patentes données en cette ville : « *de Julio de gentibus Dei et Aplici gratia epo. Vmariensi sacri* » *Romani Aplici palati et ante Lateranenci comite et milite Palatino Pontifi-* » *catus Smi. Dni. nostri Py divina providentia Pape anno secundo, millesimo* » *sexagesimo primo indictione quarta die vigesimo mensis septemb.* » Il épousa Catherine DE HEYMBEKE, *de sable à deux molettes d'argent, au 1er canton d'or à la fasce d'azur, en chef un lion naissant de gueules* (Fig. 933), fille d'Arnould, grand-bailli de Viennes-lez-Grammont pour Sa Majesté, sénéchal du bois de Mofflines par lettres du 26 mai 1564, et de Julienne DE PARENTY. Il mourut le 14 juillet 1595.

Postérité de Guillaume de Fumal, fils cadet de Simon et de Sainte DE SILLE, mentionnés ci-devant au degré VIII.

IX. Guillaume de Fumal, écuyer, acquit la seigneurie de Frecourt des chanoines de St-Martin à Liége, l'an 1420. Il épousa : 1° Mechtilde DE HOSDAIN, *de gueules à trois étriers d'argent, liés d'or* (Fig. 934); et 2° Isabeau HINNEMAN; veuf l'an 1429. — Du ... lit naquirent :

1° Guillaume de Fumal, chanoine à Tongres, 1481.

2° Jean, qui suit.

3° Jérôme de Fumal, chanoine de St-Lambert à Liége, 1486.

4° Marguerite de Fumal, chanoinesse à Andenne, 1480.

Et 5° Madeleine de Fumal, chanoinesse à Moustier, l'an 1486.

X. Jean de Fumal, seigneur de Frecourt, épousa Marie RAMELOT (portait comme ci-devant) et en eut :

1° Jean de Fumal, tué à la guerre en 1501.

2° Guillaume, qui suit.

3° Marie de Fumal.

Et 4° Anne de Fumal.

XI. Guillaume de Fumal, seigneur de Frecourt, épousa Marguerite DE LIMELETTE (1), et en procréa

1° Jacques, qui suit.

Et 2° Jeanne de Fumal, alliée : 1° à Guillaume DELVAUX, et 2° à Jean DE MONCEAUX, à Namur.

(1) Lisez Marguerite D'URSEL DE LIMELETTE.

XII. Jacques de Fumal, seigneur de Frecourt, épousa : en 1res noces, Anne d'Odeur, ou Dodeur; en 2es noces, Jacqueline de Rorive, et en 3es noces, Catherine Ramelot (qui portait comme ci-devant), de laquelle il eut :

1° Jacques de Fumal, tué à la guerre.

2° Guillaume de Fumal, tué aussi à la guerre, avec son frère.

3° Jean de Fumal, seigneur de Frocourt, allié à Anne de Juncis.

Et 4° Catherine de Fumal, mariée à Jean de la Ruelle, conseiller à Namur.

Jacques de Fumal eut aussi un fils bâtard, nommé Guillaume de Fumal, dit Frocourt, capitaine de cuirassiers, tué à la bataille d'Ingelmunster, lequel laissa de même un fils bâtard, nommé Jean de Fumal.

Postérité de Philippe de Fumal, second fils de Philippe et de Jeanne d'Acre, mentionnés ci-devant au degré IX.

X. Philippe de Fumal, chanoine et prévôt de St-Aubin, à Namur, laissa un fils naturel, nommé Philippe, qui suit.

XI. Philippe de Fumal eut un grand procès au parlement de Malines pour les biens de son père, en 1577. Il épousa Hubine de Houssy, laquelle le rendit père de :

1° Jean de Fumal, allié en Hollande à N...., dont il eut plusieurs enfants.

2° Antoine.

3° Philippe de Fumal, prêtre et curé de St-Loup, à Namur.

4° Marguerite de Fumal, alliée : 1° à Jean Tassart, et 2° à Jacques Hotoye.

Et 5° Jeanne de Fumal, femme de Jean Gousseau.

Armes : *d'or à cinq chevrons de gueules* (Fig. 935).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 208.)

FUSCO DE MATALONI.

Fabio Fusco de Mataloni, gentilhomme napolitain, épousa Catherine de Tenremonde, dame de Sart, de laquelle il eut :

Jean-Jacques Fusco de Mataloni, seigneur de Sart, sergent-major de la ville de Louvain, créé chevalier par lettres du 27 septembre 1645. Il obtint, par autres lettres du 6 mars 1651, un lion et un griffon pour supports, et une couronne au lieu de bourlet. — Il avait un neveu, nommé Charles Fusco de Mataloni, qui obtint aussi un lion et un griffon pour supports, et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 6 mars 1651.

Armes : *d'azur au lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et d'azur; cimier : un panache du même, accoté de deux autres d'or; supports : un lion à dextre et un griffon à sénestre du même, armé, lampassé et langué de même* (Fig. 936).

(*Nob.*, p. 286 et 511; *Vrai Suppl.*, p. 155; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 118.)

DE GAEST.

Michel de Gaest fut anobli par lettres de l'empereur Charles V du 15 fév. 1535, enregistrées en la chambre des comptes à Lille le 7 novembre 1622, à la requête de Michel et d'Antoine de Gaest, ses petits-fils.

Armes : *parti d'argent et de sinople à dix losanges, 5 dans l'un et 5 dans l'autre, mises en sautoir de l'un en l'autre.* — Ou, pour mieux dire : *d'argent au sautoir de cinq losanges de sinople, parti du même, au pareil sautoir de l'un en l'autre* (Fig. 937).

(*Nob.*, p. 39; *Vrai Suppl.*, p. 31; *Nouveau Vrai Suppl.*, p. 25; *Mélang. de Généal.*, p. 19.)

DE GAGE ou GAGES.

Henri Gage, chevalier, seigneur de Hallaing et van der Woestyne, colonel d'un régiment d'infanterie anglaise au service d'Espagne, gouverneur d'Oxford pour Charles I, roi de la Grande-Bretagne, et commandant en chef des troupes de ce souverain, en plusieurs siéges et combats contre les Écossais et les parlementaires d'Angleterre, tué à la bataille du Pont de Culham en 1644, épousa Marie Danyell-de Dasbury, dame de Ryhove. Dont :

Henri Gage, chevalier, seigneur de Ryhove et van der Woestyne, colonel d'un régiment écossais au service d'Espagne, et colonel d'infanterie pour le service de Jacques II, roi de la Grande-Bretagne, mort à Tournay en 1702. Il eut de sa femme Jeanne de Kerckhove, Henri-Wallerand, qui suit.

Henri-Wallerand Gage, seigneur de Ryhove, mort à Gand en septembre 1727, épousa Angéline-Louise de Brune, le 16 janvier 1718, morte le 21 mars 1775. De cette alliance vint :

Emmanuel-Philippe Gages fut créé comte de son nom, avec faculté d'affecter ce titre sur une terre et seigneurie à son choix, par lettres du 24 janvier 1756. Il fut nommé chambellan de LL. MM. II. le 4 octobre 1760, et épousa, le 8 avril 1754, Marie-Madeleine de Spanghen, dame de l'ordre de la croix étoilée, morte le 4 septembre 1766. — Cette dame était fille de Philippe-Louis-Joseph baron de Spanghen et de Hérent, et d'Anne baronne de Spanghen. Elle avait épousé, en 1es noces, le 5 janvier 1747, Léonard-Mathias van der Noot, baron de Kieseghem, député de l'état noble de Brabant, chambellan actuel et conseiller d'état d'épée de l'empereur Charles VI et de l'impératrice-reine, général-major des troupes impériales, gouverneur et grand-bailli des ville et citadelle de Gand, dont elle n'avait point eu d'enfants. — De son second mariage vint :

Angéline-Philippine-Marie-Colette Gage, née le 8 avril 1755, chanoinesse de Nivelle.

Le susdit Emmanuel-Philippe comte de Gage avait une sœur, Marie-Lucie Gage, laquelle fut mariée, le 2 mai 1745, à Frédéric-François de Draeck, seigneur de Ronsele, Beerendaele et van der Caemere, fils de Jacques-Anselme de Draeck, seigneur de Ronsele et van der Caemere, et de Marie-Bernardine Alegambe (Voyez les articles Alegambe et de Draeck).

Armes : *écartelé, au 1 tranché et taillé, ou écartelé en sautoir d'azur et d'argent, au*

sautoir de gueules brochant sur le tout; au 2 d'argent à l'aigle éployée de sable, membrée et languée de gueules, accompagnée de 8 trèfles de sable en orle; au 3 d'azur au soleil d'or, au 4 d'azur à une bande d'argent, chargée de 3 croisettes de gueules et accompagnée de deux cotices d'or. Cimier : un bélier d'argent, accorné d'or (Fig. 938).

(*Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 278; *État armorial*, p. 15.)

GAILLARD.

Jean-Charles Gaillard, natif de Chièvres, en Hainaut, fut anobli par lettres du roi Philippe V du 12 août 1709, non enregistrées par le conseiller et premier roi d'armes. Il portait : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles à 6 rais du même. Cimier : un lion naissant d'or, armé et lampassé de gueules* (Fig. 939).

(*Nob.*, p. 629; *Vrai Suppl.*, p. 205; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 194.)

GALBAN.

Bernard Galban, secrétaire et premier official de la secrétairerie du conseil suprême des Pays-Bas à Madrid, fut créé chevalier par lettres de l'an 1680.

(*Nob.*, p. 508.)

DE GALESI.

Charles de Galesi, secrétaire de S. M. I. et C., fut créé baron par lettres du 2 mars 1720, avec permission pour lui et ses descendants d'appliquer ce titre et le nom de Galesi sur telle terre et seigneurie qu'ils pourront acquérir dans les Pays-Bas autrichiens. Il portait pour armes : *d'azur à un coq barbé et crêté d'or, posé sur une terrasse de sinople, adextré en chef d'un soleil naissant d'or; au chef d'argent, au lion passant de gueules; l'écu timbré d'une couronne à perles* (Fig. 940).

(*Nob.*, p. 679; *Vrai Suppl.*, p. 221; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 216.)

GALIBOZ ou GILLABOZ.

Claude Galiboz ou Gillaboz fut anobli par lettres de l'an 1659.

(*Nob.*, p. 377.)

GALLE.

Jean Galle, licencié ès-lois, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, par lettres du 30 janvier 1651.

(*Nob.*, p. 311.)

GALLIOT.

Pierre-François Galliot, receveur-général des aides et subsides du duché de Luxembourg, fut anobli par lettres du 29 août 1759. Ses armes étaient : *d'azur semé*

de fleurs-de-lis d'or, au lion du même, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout (Fig. 941).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 249; *État arm.*, p. 15.)

GALLO.

Jean-Lopes Gallo, originaire de Castille, seigneur de Male, Sysseele et Vyve, conseiller et facteur-major d'Espagne aux Pays-Bas, acquit, en 1568, la seigneurie de Vormiseele, et fut créé baron de Male, lez-Bruges, par lettres du roi Philippe II, données à Tolède le 10 juin 1560. Il mourut en 1571, ayant épousé Catherine Pardo, fille de Silvestre et de Jossine Lopez, de laquelle il eut :

Jean-Lopes Gallo, baron de Male, seigneur de Sysseele, Vyve et Vormiseele, mort le 6 octobre 1611, époux de Diane d'Aspremont. — De ce mariage :

Louis-Lopes Gallo, baron de Male, seigneur de Sysseele, Vyve et Vormiseele, créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 23 novembre 1623, décédé en 1648. — Il avait épousé Marie de Vicq, fille de Martin, seigneur d'Oosthove et de Warnau, et de Louise de Saint-Genois, de laquelle il avait eu :

1° Jean-Lopes Gallo, baron de Male, idiot, mort en 1692.

Et 2° Marie-Louise-Lopes Gallo, baronne de Male après son frère, aussi idiote, morte en 1697 (La baronnie de Male fut depuis vendue à François Claesman). (Voyez ci-devant p. 445).

Armes : *d'or à 3 coqs; l'un sur l'autre au naturel, ou de sable, parti d'azur au château d'argent, l'écu bordé d'argent, la bordure de même chargée de 8 sautoirs de sable* (Fig. 942).

(*Nob.*, pp. 57 et 194; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 5; *Vrai Suppl.*, p. 57; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 30.)

GALLO-DE SALAMANCA.

François Gallo, originaire de Castrojeriz, au royaume de Castille, épousa Françoise de Salamanca, de laquelle il eut :

Antoine Gallo-de Salamanca, gentilhomme espagnol, fut maintenu dans sa noblesse avec son père François, par lettres des archiducs Albert et Isabelle, sous le cachet secret de LL. AA., le 22 décembre 1615. — Il vivait encore l'an 1617. Sa femme Jeanne Coucke le rendit père de :

François Gallo-de Salamanca, bourgmestre d'Anvers en 1626 et 1627, créé chevalier par lettres du 22 novembre 1625. — Il épousa Marie Daems, fille de Pierre Daems, chevalier, seigneur de Dion-le-Mont, etc., et d'Isabelle de Witte. — De ce mariage vint :

Antoine Gallo-de Salamanca, héritier de son oncle maternel Sébastien Daems, seigneur de Dion-le-Mont et de Noirmont, mort sans alliance. — Il fut créé baron de Noirmont par lettres du roi Philippe IV du 2 mai 1658, et comte de Dion-le-Mont par lettres du roi Charles II du 16 décembre 1665. Il épousa N...., dont il eut :

Jean Gallo-de Salamanca, baron de Noirmont, comte de Dion-le-Mont, seigneur de Louvrange, etc. (Voyez Daems, *famille*, et Dion-le-Mont, *comté*).

Antoine Gallo-de Salamanca, époux de Jeanne Coucke ci-dessus, portait pour armes : *de sinople à un homme armé de toutes pièces, la face de carnation, vêtu d'un cotillon à la romaine de pourpre, et terrassé au naturel, tenant de la main dextre une bannière de pourpre, chargée d'un lion d'or, la trabe contre terre, et de la sénestre une rondache au naturel, fourrée de pourpre : ce quartier bordé d'or, chargé de ces lettres de sable en la circonférence :* Cuyo es el coronado de quien nunca fue domado el por que yo melo se ; *et coupé pareillement d'or, à trois coqs contournés l'un sur l'autre au naturel, couleur de châtaigne, crêtés, barbés et membrés de gueules; ces deux quartiers, partis de même, au château donjonné de trois tourelles d'or, celle du milieu plus élevée que les deux autres et surmontée d'une fleur-de-lis de même; le dit château escaladé d'une échelle de* 16 *échelons de sable, mouvant de l'angle bas dextre, attachée au donjon sénestre et montée du pied dextre sur le quatrième et du sénestre sur un sixième échelon d'en bas, d'un homme armé de carnation et vêtu comme le susdit, tenant de la main droite une épée nue élevée, et de la gauche une rondache fourrée de pourpre : ces trois quartiers bordés d'une bordure d'argent, chargée de* 10 *sautoirs de sable, l'écu sommé d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable. — Pour cimier : un coq de l'écu.* — François Gallo-de Salamanca, fils du dit Antoine, *brisait les susdites armoiries en cœur d'un écu sur le tout d'or, parti de même, à deux lions affrontés de pourpre, un lion en chaque partie, mantelé de sinople, à la fleur-de-lis d'argent.*

La famille Gallo-de Salamanca porta plus tard : *d'argent à* 3 *coqs de sable, l'un sur l'autre, barbés, crêtés et membrés de gueules, à la bordure de même chargée de* 8 *sautoirs d'or.*

(*Nob.*, pp. 168, 205, 358 et 441; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 111; *Vrai Suppl.*, pp. 85 et 87; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 67 et 68.)

DE GAND.

Jean de Gand, secrétaire du conseil de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et de Brabant, etc., fut anobli par ce prince en considération de ses services par lettres de décembre 1436, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 5.)

DE GAND. — Voyez Vooirde.

DE GAND, dit VILAIN.

Hugues, Ier du nom, châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, Saint-Jean Steene et Houdain, épousa Ode de Champagne, dite de Champlite, issue des comtes de Champagne et de Brie, fille unique d'Eudes de Champagne et de Sibille de

Champlite. — Ces époux vendirent, en 1228, la terre de Champlite à Guillaume de Vergy. Leur second fils, Gauthier de Gand, dit Vilain, seigneur de Saint-Jean Steene, fut le septième aïeul de Martin, qui suit.

I. Martin de Gand-Vilain, chevalier, seigneur de Rassenghien, Saint-Jean Steene et Huysse, avoué de Tamise, conseiller de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, mourut en 1465, ayant épousé Antoinette de Masmines, dame de Calckene, Lichtervelde et Wetteren. — De ce mariage vint :

II. Adrien de Gand-Vilain, IIe du nom, seigneur de Rassenghien, conseiller et chambellan de Maximilien, archiduc d'Autriche, roi des Romains, qui fut tué le 12 juin 1490. — Il avait épousé Marie de Cuinghien, dite de Courtrai, de laquelle il eut :

III. Adrien de Gand, dit Vilain, IIIe du nom, seigneur de Rassenghien, Saint-Jean Steene, Calckene et Wetteren, vice-amiral de Flandres, mort en 1532. — Il avait épousé Marguerite de Stavele, par lequel mariage il devint seigneur d'Isenghien, de Haveskercke et d'Estaires. Cette dame était fille de Jean de Stavele, chevalier, seigneur d'Isenghien, Glayon, Chaumont, Haveskercke et Estaires. — Elle mourut en 1555 et fut mère d'Hélène, épouse de François de Montmorency, et de Maximilien, qui suit.

IV. Maximilien de Gand, dit Vilain, baron de Rassenghien, franc-seigneur de Saint-Jean Steene, seigneur de Calckene, Sailly, Lichtervelde, Wetteren, Isenghien et Hem, souverain-bailli des villes d'Alost et de Grammont, gouverneur de Lille, Douai et Orchies, conseiller d'état et chef des finances des Pays-Bas, premier commissaire au renouvellement des lois de Flandres et chef d'une troupe de 1200 hommes de pied, fut créé comte d'Isenghien par lettres du roi Philippe II du 19 mai 1582, enregistrées en la chambre des comptes à Lille le 30 mars 1583. Il mourut à Tournai en cette dernière année, ayant épousé, en 1559, Philippote de Jauche, dite de Mastaing, dame de Masmines, fille aînée de Gabriel, comte de Lierde, baron de Heyne et de Poucques, seigneur de Mastaing, Herimez, Masmines, etc., capitaine d'une compagnie d'ordonnance sous l'empereur Charles-Quint, et de Catherine de Lannoy-Molembais, sa 1re femme. — De ce mariage sont issus :

1° Jacques-Philippe, qui suit.

2° Lamoral-Ignace de Gand, dit Vilain, jésuite.

3° Gilbert, qui forma la *Branche des marquis de Hem*, dont nous parlerons ci-après.

4° Philippe de Gand, dit Vilain, jésuite.

5° Maximilien de Gand, dit Vilain, évêque de Tournai, mort le 29 novembre 1644, à 74 ans.

6° Paul de Gand, dit Vilain, chanoine d'Arras.

7° Anne de Gand, dite Vilain, mariée à Adrien de Noyelles, chevalier,

seigneur de Croix, Lisbourg, Flers et Boncourt, gouverneur, capitaine et souverain-bailli du château de la Motte-aux-Bois.

8° Hélène de Gand, dite Vilain, chanoinesse de Mons, morte le 17 janvier 1619.

9° Jeanne de Gand, dite Vilain, supérieure des annonciades de Douai.

10° Jacqueline de Gand, dite Vilain, chanoinesse de Mons, morte le 27 septembre 1626.

Et 11° Adrienne de Gand, dite Vilain, morte jeune.

V. Jacques-Philippe de Gand, dit Vilain, comte d'Isenghien, baron de Rassenghien, franc seigneur de Saint-Jean Steene, seigneur de Calckene, etc., capitaine de 40 hommes d'armes des ordonnances, maître-d'hôtel et conseiller d'état des archiducs Albert et Isabelle, mourut le 5 janvier 1628. — Il avait épousé, en 1es noces, par contrat du 2 février 1586, Odille DE CLAERHOUT, fille de Jacques, baron de Maldeghem, seigneur de Pitthem, Coolscamp et autres lieux, et d'Anne DE MÉRODE, sa 2e femme; et, en 2es noces, en 1596, Isabeau DE BERGHES, fille de Ferry DE GLIMES-DE BERGHES, sire et baron de Grimberghe, seigneur de Buggenhout, et d'Anne STERCK, dame de Bucquoy, Staebroeck, Hooftvunder, Pulle, Deurne, Casterle et Lichtert. — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Philippe-Lamoral, qui suit.

2° François de Gand, dit Vilain, chanoine de la cathédrale de Liége, sommelier de la courtine des archiducs Albert et Isabelle, prévôt des églises de Mons et de St-Pierre à Lille, puis évêque de Tournai en 1644, mort le 29 décembre 1666.

3° Adrien-Lamoral de Gand, dit Vilain, chanoine et chancelier de Tournai.

4° Marie de Gand, dite Vilain, mariée, en 1609, à Philippe-Henri, seigneur, puis comte de Gomiécourt, seigneur de Lagnicourt, Lignereulle, Morchies, Cuinchy, Mazières, Mont-Saint-Eloy, Neuf-Virelles, etc, gouverneur et capitaine-général de la province d'Artois, et gouverneur particulier de la ville d'Arras, dont elle a eu des enfants.

5° Jacqueline de Gand, dite Vilain, chanoinesse de Mons.

6° Anne de Gand, dite Vilain, chanoinesse de Maubeuge, morte le 19 avril 1623.

(Du 2d Lit.)

7° Guillaume de Gand, dit Vilain, souche de la *Branche des comtes de Liberchies*, qui sera rapportée après celle des marquis de Hem.

8° Jacques de Gand, dit Vilain, jésuite en 1618.

Et 9° Albertine de Gand, dite Vilain, morte le 4 juillet 1637, ayant été mariée, le 14 octobre 1619, à Philippe DE MAILLY, créé marquis du Quesnoy le 25 avril 1651, vicomte d'Eps, seigneur de Blaugis et Buires-au-Bois.

VI. Philippe-Lamoral de Gand, dit Vilain, comte d'Isenghien, baron de Rassenghien, etc., fut d'abord haut- et souverain-bailli des villes, pays et comté d'Alost, par lettres patentes du 22 juin 1607, puis gentilhomme ordinaire de la chambre de l'archiduc Albert. — Ce prince l'ayant armé chevalier de sa propre main, le 18 mars 1618, l'envoya peu de jours après en ambassade vers Ferdinand de Bavière, électeur de Cologne et prince de Liége. — Il devint ensuite capitaine d'une compagnie de cent chevaux cuirassiers en 1620, gouverneur de Lille, Douai et Orchies en 1624, et mestre-de-camp d'un terce de 3200 hommes, répartis en 17 compagnies, en 1629. Il mourut à Lille le 6 janvier 1631, ayant épousé, par contrat du 9 octobre 1611, Marguerite-Isabelle DE MÉRODE, fille aînée de Philippe, baron DE MÉRODE et du St-Empire, comte de Middelbourg, vicomte d'Ypres, seigneur de Frentz et Chastelnian, maître-d'hôtel de l'archiduc Albert, grand-veneur de Flandres et grand-bailli de Bruges, et de Jeanne DE MONTMORENCY, dame de Croisilles, Chaumont, Wancourt et Glajon. — De cette alliance vinrent, entr'autres enfants :

1° Maximilien de Gand, dit Vilain, comte d'Isenghien, mort en 1636, sans postérité.

2° Balthazar-Philippe, qui suit.

3° Isabelle-Claire de Gand, dite Vilain, chanoinesse de Mons, mariée, par contrat du 22 septembre 1638, à Philippe-Emmanuel-Antoine DE CROY, comte de Solre, baron de Molembais et de Beauffort, seigneur de Condé, Montigny, Reusmes, Frasne, etc., chevalier de la toison d'or, mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie wallonne et capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes.

4° Louise-Claudine-Thérèse de Gand, dite Vilain, chanoinesse à Maubeuge.

5° Marie-Madeleine-Eugénie de Gand, dite Vilain, chanoinesse de Mons, mariée : 1° à Ferdinand-Philippe baron DE MÉRODE et du St-Empire, marquis de Westerloo, mort le 24 février 1658; et 2° Albert-François DE CROY, comte de Meghem, gouverneur de Namur.

Et 6° Marie-Albertine de Gand, dite Vilain, chanoinesse de Nivelles en 1636.

VII. Balthazar-Philippe de Gand, dit Vilain, comte d'Isenghien et de Middelbourg, vicomte d'Ypres, baron de Rassenghien et de Frentz, seigneur de Glajon, Croisilles, Masmines, etc., fut créé prince de Masmines par lettres du roi Philippe IV du 1 août 1652 (selon d'autres 1640). — Il mourut le 27 février 1680, à 63 ans, étant doyen des chevaliers de la toison d'or, gentilhomme de la chambre du roi et conseiller de son conseil suprême de guerre, gouverneur et capitaine-général du duché de Gueldres et comté de Zutphen. Il avait épousé, en Espagne, dona Louise DE HENRIQUEZ-SARMIENTO, morte à Venlo le 17 septembre 1675, fille de don Diego SARMIENTO-DE SOTOMAYOR, premier comte de Salvatierra, seigneur de Sobroso, et de dona Leonor DE LUNA. — Leurs enfants furent :

1° Jean-Alphonse, qui suit.

2° Marie-Thérèse de Gand, dite Vilain, mariée en 1ers noces, en février 1665, à François-Philippe DE MELUN, marquis de Richebourg, comte de Beausart, gouverneur et grand-bailli de Hainaut; et, en 2es noces, à Jean-Dominique comte DE MALDEGHEM, baron de Leyschot.

3° Eléonore de Gand, dite Vilain, alliée à Charles-Joseph DE JAUCHE, comte de Mastaing, baron de Hérimez, seigneur de Brugelette, général-major et gouverneur de Courtrai, puis (par interim) gouverneur et grand-bailli de Hainaut.

4° Isabelle de Gand, mariée à don Ferdinand DE TOLEDO, marquis de Valleparayso.

Et 5° Louise de Gand, dite Vilain, mariée à don Alonso DE SOLIS OSORIO, duc de Montellano, comte de Salduena, grand d'Espagne.

VIII. Jean-Alphonse de Gand, dit Vilain, prince de Masmines, comte d'Isenghien, de Middelbourg, etc., naquit à Bruxelles le 13 juillet 1655, et fut créé prince d'Isenghien par Louis XIV, roi de France, en 1678. — Il mourut à Versailles le 6 juillet 1687, et avait épousé, le 10 février 1677, Marie-Thérèse DE CREVANT D'HUMIÈRES, fille aînée de Louis DE CREVANT, duc d'Humières, pair et maréchal de France, grand-maître de l'artillerie, chevalier des ordres du roi, gouverneur des ville et citadelle de Lille, et de Louise-Antoinette-Thérèse DE LA CHASTRE (ou CHATRE) DE NANCEY. — De ce mariage sont issus, entr'autres enfants :

1° Louis de Gand-de Mérode-de Montmorency, prince d'Isenghien et de Masmines, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant des ordres du roi, lieutenant-général de la province d'Artois, gouverneur des ville et citadelle d'Arras, né à Lille le 16 juillet 1678. Il mourut sans enfants le 6 juin 1767, après avoir été marié trois fois : 1°, le 9 octobre 1700, à Anne-Marie-Louise DE FURSTENBERG, morte à Paris le 16 février 1706, fille d'Antoine-Egon prince DE FURSTENBERG et du St-Empire, gouverneur-général de l'électorat de Saxe, et de Marie DE LIGNY; 2°, le 20 février 1713, à Marie-Louise-Charlotte POT-DE SIMIANE, marquise de Rhodes, morte le 8 janvier 1715, à 20 ans, fille unique de Charles POT, marquis de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France, et d'Anne-Marie-Thérèse DE SIMIANE; et 3°, le 16 avril 1720, à Marguerite-Camille GRIMALDI, née le 1 mai 1700, morte à Paris le 27 avril 1758, fille cadette d'Antoine GRIMALDI, prince de Monaco, Menton et Roquebrune, duc de Valentinois, pair de France, marquis de Baux, comte de Carladez, baron du Calvinet et du Buis, seigneur de St-Remy, chevalier des ordres du roi, et de Marie DE LORRAINE D'ARMAGNAC.

Et 2° Alexandre-Maximilien-Balthazar, qui suit.

IX. Alexandre-Maximilien-Balthazar de Gand, comte de Middelbourg, maréchal des camps et armées de France, gouverneur de Bouchin, mort le

2 janvier 1759, à 76 ans, avait épousé, le 10 août 1733, Elisabeth-Pauline DE LA ROCHEFOUCAULD-ROYE, fille unique de Barthélemy, appelé marquis de la Rochefoucault, lieutenant-général des armées de France, et de Marguerite-Pauline PRONDRE. De ce mariage sont sorties :

1° Élisabeth-Pauline de Gand-de Mérode-de Montmorency, princesse d'Isenghien et de Masmines, comtesse de Middelbourg, etc., née le 20 août 1737, mariée à Paris, le 11 janvier 1755, à Louis-Léon-Félicité DE BRANCAS, dit le comte de Lauragais, né le 7 juillet 1733, mestre-de-camp-lieutenant du régiment royal-Roussillon, cavalerie (voyez p. 303, article DE BRANCAS).

Et 2° Louise-Pauline de Gand-de Mérode-de Montmorency, née le 17 avril 1747, morte le 16 septembre 1771, à 25 ans, ayant été mariée, le 13 décembre 1762, à Louis-Alexandre duc DE LA ROCHEFOUCAULD et de la Roche-Guyon, pair de France, colonel du régiment de la Sarre, né le 11 juillet 1743, fils de Jean-Baptiste-Louis-Frédéric DE LA ROCHEFOUCAULD, duc d'Enville, et de Marie-Louise-Nicole DE LA ROCHEFOUCAULD.

Remarques concernant la branche qui précède.

De la branche qui précède est issu Henri Vilain, dont parle GRAMMAYE, *Alostum*, fol. 39, mort en 1600, enterré à Alost, lequel épousa N..... (1), de laquelle il eut :

Jean Vilain, bourgmestre d'Alost, époux de N.... (2), par laquelle il fut père de :

Jean-François Vilain, seigneur de Dumpel, qui épousa N.... (3), dont il eut :

François-Ignace-Joseph Vilain, seigneur de Welle, Ideghem, etc., marié à Isabelle VAN DER MEERE, fille de Charles, seigneur de Voorde, etc. (4). — Ces époux laissèrent les quatre enfants qui suivent :

1° Charles Vilain, bourgmestre d'Alost, épousa Isabelle DU BOIS, fille de Mathieu et de Marie-Anne BUENS. Il n'eut de ce mariage que trois filles, dont l'aînée, Isabelle-Marie-Josèphe Vilain fut mariée, en 1762, à Charles-Raymond vicomte DE BAILLET, seigneur de Merlemont, héritier féodal du dit Charles; — la seconde, Françoise-Jeanne-Josèphe Vilain, fut femme de Jean-Baptiste-Ciprien comte DE LAURETAN, de Bavinchove.

2° Marie Vilain, mariée à Gand au baron DONS, seigneur de Lovendeghem.

3° Jean-Philippe, qui suit.

Et 4° Anne Vilain, mariée au dit Gand, à N.... RODRIGUEZ DE EVORA Y VEGA, seigneur de Moorsel, etc.

Jean-Philippe de Vilain XIIII, chevalier de l'ordre royal de St-Etienne, premier échevin du magistrat de la keure de Gand, et comme tel président à l'assemblée

(1) Barbe VAN DER SARE, morte le 15 octobre 1614.

(2) Esther DELLA FAILLE, veuve sans enfants de Pierre EVERARDI, chevalier.

(3) Catherine HOUTMAN, à Bruges le 9 mars 1641.

(4) Cette Isabelle VAN DER MEERE fut sa 2e femme. Il avait épousé, en 1es noces, Barbe DE BERLAERE, née à St-Nicolas en 1674, décédée à Alost en 1704, et y inhumée dans la sépulture de la famille Vilain, en l'église de St-Martin.

des députés de Flandres, fut créé vicomte, avec décoration de supports et faculté d'appliquer ce titre sur telle terre ou seigneurie acquise ou à acquérir sous la domination des Pays-Bas autrichiens, par diplôme du 27 septembre 1758. Comme Sa Majesté (Marie-Thérèse) l'avait élevé de son propre mouvement au grade de vicomte, en considération du zèle distingué qu'il a constamment marqué dans toutes les occasions, ainsi que des services importants qu'il a rendus, entr'autres dans l'établissement du nouveau système d'administration et d'économie en la province de Flandres, etc., pour marquer d'autant plus l'attention particulière qu'elle fait aux mérites et services du même Jean-Philippe Vilain, sa dite Majesté l'a déchargé et exempté, par grâce spéciale, qui ne pourra être tirée en conséquence pour d'autres, du paiement de tous droits royaux qui seraient à payer à sa caisse, à l'occasion des dites lettres patentes pour le titre de vicomte, ainsi que tous ceux qui pourraient écheoir à raison de leur vérification, enregistrement, et de tous les autres devoirs auxquels elles seraient assujetties. — Le dit vicomte de Vilain XIIII épousa la belle-sœur de son frère aîné, Marie DU BOIS, dame de Schoondorp (1), de laquelle il eut les quatre enfants qui suivent :

1° Philippe, rapporté ci-après.

2° Isabelle.

3° Jean-Charles Vilain XIIII, premier lieutenant d'infanterie au régiment de Los-Rios.

Et 4° Sophie Vilain.

Philippe vicomte Vilain XIIII (2).

Jean-Philippe, premier vicomte de Vilain XIIII, portait ses armes : *de sable au chef d'argent, brisé d'un lambel de sable, l'écu timbré d'une couronne de vicomte et surmonté d'un heaume d'argent, grillé et liseré d'or, sommé d'une couronne en forme du sommet crenelé d'une tour, aussi d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, un buste de nègre, tortillé d'argent, avec le chiffre XIIII posé des deux côtés du buste, savoir : le nombre ou chiffre X à dextre et le nombre IIII à sénestre, le tout d'or; le dit écu supporté de deux lions d'or, les têtes contournées, armées et lampassées de gueules. Pour devise :* VILAIN SANS REPROCHE (Fig. 552).

BRANCHE DES MARQUIS DE HEM.

Postérité de Gilbert de Gand, dit Vilain, 3e fils de Maximilien et de Philippote DE JAUCHE, dite DE MASTAING, mentionnés ci-devant.

V. Gilbert de Gand, dit Vilain, seigneur de Hem, Lomme, Sailly et Forest,

(1) Il était veuf, en premières noces, de Constance-Caroline-Ferdinande LUNDEN, décédée sans enfants à Alost en 1748.

(2) Lisez : Philippe-Mathieu-Ferdinand-Jean-Ghislain vicomte Vilain XIIII. Il mourut à Bruxelles en 1810, ayant épousé à Gand, en 1777, Anne-Marie-Colette DE GHELLINCK, morte en 1779. Leur petit-fils, Charles-Ghislain-Guillaume comte Vilain XIIII, successivement membre du congrès national et de la chambre des représentants de Belgique, ministre plénipotentiaire près du St-Siége, du roi des Deux-Siciles et du grand duc de Toscane, gouverneur de la Flandre-Orientale, etc., etc., né à Bruxelles en 1803, a été marié à Pauline DE VALENSART, dite DE BILLEHÉ, décédée à Maestricht en 1842.

chevalier de l'ordre militaire de St Jacques, capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne pour le service du roi d'Espagne, membre de son conseil de guerre et gouverneur de Renty, épousa Marie-Françoise DE WISSOCQ, fille de Julien, chevalier, seigneur de Bomy, la Couture, etc., et de Marie DE FLECHIN, dame d'Esclimeux et de Noirant. — De cette alliance vinrent :

1° Jacques-Philippe, rapporté plus bas.

2° Maximilien de Gand, dit Vilain, chanoine de la cathédrale de Tournai.

3° Gilbert de Gand, dit Vilain, page du roi Philippe IV, puis chevalier de l'ordre de Calatrava, gentilhomme de la bouche de Sa Majesté, et capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne.

4° Adrien-François de Gand, dit Vilain, chanoine de l'église de St-Pierre à Lille.

5° Philippine de Gand, dite de Hem, chanoinesse de Nivelles.

6° Isabelle de Gand-Vilain, dite de Hem, chanoinesse de Mons.

7° Marie-Philippine de Gand, dite Vilain, morte jeune.

VI. Jacques-Philippe de Gand, dit Vilain, seigneur de Hem, Sailly, etc., obtint en sa faveur l'érection en marquisat de sa terre et seigneurie de Hem, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1660. — Il avait épousé Michelle-Françoise DE VARENNES, fille de Jean, seigneur de St-Léger, et de Jeanne DE LANNOY-DE LESDAING. — Leurs enfants furent :

1° François-Gilbert, qui suit.

2° Jacques, dit le vicomte de Gand, dont il sera parlé ensuite.

3° Philippote-Françoise de Gand, mariée à Philippe DE VARENNES, seigneur d'Houplines, du Mez, Beaumanoir, etc.

4° Marie-Anne de Gand, dite de Hem, alliée à Jérôme-Philippe DU CHASTEL, comte de Blangerval, seigneur de Rolleghem et Marconville, colonel d'infanterie du conseil de guerre, gouverneur et grand-bailli d'Audenarde.

VII. François-Gilbert de Gand, marquis de Hem, seigneur de Sailly et Forest, épousa Marie-Anne DE LANNOY, dame héritière d'Esplechin, fille d'Antoine, seigneur du dit lieu et de Lesdaing, et d'Adrienne DE BERGH-St-WINNOC. De ce mariage vinrent :

1° Michel-Maximilien de Gand, dit Vilain, marquis de Hem, etc., mort en 1721, sans postérité. Il avait épousé : 1° Marguerite-Charlotte DE BERGH-St-WINNOC, dame de Sept-Fontaines, d'Auberlieu et de Vallers, veuve de Louis-François BERNARD, comte de Bailleul; — et 2° Marie-Antoinette DE ROBLES, comtesse d'Annapes, baronne de Billy, qu'il avait épousée en 1716 (1).

(1) Les *Fragm. généal.*, t. I, p. 83, ne mentionnent que cette seconde femme, Marie-Antoinette DE ROBLES, et donnent sa 1e femme, Marguerite-Charlotte DE BERGH-St-WINNOC, comme épouse d'un frère du dit Michel-Maximilien de Gand, qu'ils ne nomment pas et qu'ils titrent de marquis de Hem, mort avant 1716, sans hoirs.

2° François-Gilbert de Gand, chanoine de Tournai et sous-diacre, qui devint marquis de Hem, par la mort de son frère aîné, et qui mourut le 3 janvier 1727 (1737?). Il fut enterré dans l'église de Notre-Dame à Tournai, avec l'épitaphe et les 16 quartiers qui suivent :

D. O. M.

Siste quisquis ades, et pie memento
prenobilis ac celsi Domini D. Francisci
Gisberti Villani a Gandavo, *canonici*
hic quiescentis quem illustravit
prosapia à supremis Saxonum Ducibus
et Isenghemium principibus deducta,
honoravit Marchionatus in
Hem et Sailly, decoravit toparcha
de Forest, etc., ornavit benigna humanitas,
mansuetudo in omnes annum ætatis
50. *tum agens fato lætali raptus est*
3 *januarii* 1737, *precare transiens*
immortali gaudent honore
Requiescat in pace.

Quartiers :

Villain.	*Lannoy.*
Varennes.	*Berghes.*
Wissocq.	*du Chastel.*
Jausse-Mastaing.	*Cottrel.*
Stavele.	*Carouble.*
Cuinghien.	*Billemont.*
Masmines.	*Ligne.*
Gavere.	*Renty.*

Ces quartiers sont mal arrangés et doivent être placés ainsi :

Gand.	*Lannoy.*
Jauche.	*Cottrel.*
Wissocq.	*du Chastel.*
Flechin.	*Averhout.*
Varennes.	*Berghes.*
Haynin.	*Longueval.*
Lannoy.	*d'Aubermont.*
Cottrel.	*la Cornhuse.*

Cette épitaphe et ces quartiers sont accompagnés des armes de la famille de Gand, dit Vilain, avec une couronne fleuronnée, tenues d'un côté par une pucelle et supportées de l'autre par un lion, avec des banderolles sur lesquelles se trouvent le chiffre XIIII.

Et 3° Jacques-Ignace-Philippe de Gand, aussi marquis de Hem, depuis 1727, mort sans alliance en 1740.

Postérité de Jacques vicomte de Gand, frère puîné de François-Gilbert, ci-devant.

VII. Jacques, dit le vicomte de Gand, fut capitaine de cavalerie en 1698, et épousa Isabelle DE THIENNES, dame d'Ardelois, fille de George DE THIENNES, créé premier marquis de Berthe, baron de Broeck, gouverneur, bailli et capitaine de la ville et du château d'Aire, et de Marie-Adrienne DE LENS, dame de Bilque. De cette alliance vint :

VIII. François-Dominique, dit le comte de Gand, général-major et gouverneur d'Ostende, mort le 16 juillet 1737, ayant épousé Marie-Bonne L'ALLEMAND. Leurs enfants furent :

1° Jean-Guillaume, qui suit.

2° Charles-Eugène, comte de Gand, page de l'archiduchesse Marie-Élisabeth, à Bruxelles, en 1725, puis capitaine et ensuite major d'infanterie au régiment de Saxe-Gotha, qui épousa Marie-Agnès DE FRANCQUEN, de laquelle il eut :

Emmanuel-Charles-François comte de Gand, page du duc Charles-Alexandre de Lorraine, à Bruxelles, en 1756, puis capitaine dans le régiment de Kaunitz, infanterie, auparavant Deynze.

IX. Jean-Guillaume-François-Marie de Gand, capitaine d'infanterie, devint marquis de Hem, seigneur de Sailly et de Forest, à la mort de Jacques-Ignace-Philippe de Gand, son oncle à la mode de Bretagne. Il épousa : 1°, le 23 janvier 1738, Marie-Anne RAES, morte le 27 février 1746; et 2°, le 30 avril 1748, Louise-Angélique DE FOSSEZ, dame de Pottes, vicomtesse des grand et petit Rouy, fille unique de Louis-Wallerand et de Marie-Madeleine-Diane DE HANNOCQ-DE QUIRY, sa 1re femme. — De ces mariages naquirent :

(Du 1er Lit.)

1° Anne-Marie-Julie-Caroline, appelée Mademoiselle de Gand.

(Du 2d Lit.)

2° Guillaume-Louis-Camille de Gand, marquis de Hem, seigneur de Lannoy, Lomme, etc., appelé le comte de Gand, en 1779 chef du nom et des armes de sa maison par la mort du maréchal, prince d'Isenghien, né le 26 août 1751, mousquetaire du roi dans sa première compagnie en 1774.

3° François-Charles-Gabriel, appelé le chevalier de Gand, né le 27 décembre 1752, aussi mousquetaire dans la même compagnie en 1774.

Et 4° Marie-Louise-Angélique de Gand, mariée, en 1764, à Henri-Louis-Marie JACOBS, seigneur d'Aigremont, d'Hailly et de Lompré.

BRANCHE DES COMTES DE LIBERCHIES

Postérité de Guillaume de Gand, dit Vilain, fils de Jacques-Philippe, comte d'Isenghien, et d'Isabeau DE BERGHES, sa 2e femme, mentionnés ci-devant, au degré V.

VI. Guillaume de Gand, dit Vilain, baron et franc-seigneur de St-Jean-Steene, mourut en 1637. Il avait épousé, par contrat du 6 juillet 1626, Louise DE MÉRODE, dame de Brifeuil, morte en 1647, fille puînée de Philippe baron DE MÉRODE et du St-Empire, comte de Middelbourg, et de Jeanne DE MONTMORENCY, mentionnés d'autre part. — De cette alliance naquit, entr'autres :

VII. Guillaume-Ernest de Gand, baron de St-Jean-Steene, sergent-général de bataille, qui obtint, le 12 juillet 1684, du roi Charles II, en sa faveur des lettres d'érection en comté de la terre de Liberchies, dont il était seigneur du chef de sa femme Aurélie-Hippolyte SERVAIS, mariée en octobre 1671. Cette dame était fille unique de Jean-Aurèle SERVAIS, seigneur de Sainctes et de Liberchies, capitaine de cavalerie au service du roi d'Espagne, et d'Hélène-Robertine DE MALE, dite MALINEZ. — Le comte de Liberchies fut depuis gouverneur et grand-bailli d'Audenarde, et du conseil de guerre du roi d'Espagne, et mourut le 12 septembre 1694. Du susdit mariage vint :

VIII. Jean-Philippe-Ernest de Gand, fils unique, lequel mourut sans enfants. — Le comté de Liberchies passa ensuite à son oncle Adrien-Honoré de Gand, chanoine et chancelier de Tournai, mort en mai 1710. — Il avait cédé le comté de Liberchies à son frère André de Gand, vicomte d'Audrignies, mort le 13 janvier 1705, maréchal des camps et armées du roi d'Espagne, et gouverneur d'Ath. Celui-ci avait épousé Valérie-Isabelle DE SCHYNGHEN, morte le 12 septembre 1702, fille de Corneille-Adrien DE SCHYNGHEN, seigneur de Singelbaenst, et d'Élisabeth-Marie DE MASIN. De ce mariage il eut : 1° N.... de Gand, comte de Liberchies, baron de St-Jean-Steene, qu'il vendit, tué à la bataille d'Audenarde le 11 juillet 1708, sans avoir été marié; 2° Marie-Isabelle-Ernestine de Gand, comtesse de Liberchies, morte en novembre 1749, ayant été mariée, en 1es noces, à Alexandre-George DU FAING, comte d'Hasselt, baron de Jamoigne, mort le 3 juillet 1709, père de Lambertine-Lamoraldine-Thérèse DU FAING, comtesse d'Hasselt, baronne de Jamoigne, née le 6 juillet 1708, mariée, le 17 avril 1727, à Eugène-Hyacinthe-Marie-Joseph-Ignace DE LANNOY, comte de la Motterie, dont un fils, Chrétien-Joseph-Grégoire-Ernest DE LANNOY, comte de la Motterie et de Liberchies, par donation de sa grand'mère. — La comtesse de Liberchies avait épousé, en 2es noces, par contrat du 8 janvier 1716, Frédéric-François-Hubert VOLCKAERT, seigneur, puis comte de Weldene, mort grand-bailli du pays de Waes le

24 décembre 1736, laissant François-Frédéric-Joseph VOLCKAERT, comte de Weldene, mort le 1 avril 1743, à 26 ans, sans alliance.

(*Nob.*, pp. 67, 171, 172, 261, 391 et 528; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1355-1614, pp. 20, 39 et 135; *Vrai Suppl.*, p. 150; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 69, 70 et 115; *Fragm. généal.*, t. I, p. 83; *Mélang. de Généal.*, p. 61; *État armorial*, p. 42.)

DE GAND ou DE GHENDT.

François de Ghendt épousa Catherine VAN VARNEWYCK, de laquelle il eut :

Philippe-Théodore de Gand ou de Ghendt, domicilié à Alost, sa patrie, obtint approbation et ratification d'adoption pour prendre le nom et les armes DE VARNEWYCK, par lettres du roi Philippe IV du 7 mars 1645 (Voyez DE ou VAN VARNEWYCK).

Cette famille DE GAND ou DE GHENDT porte pour armes : *de gueules à la croix ancrée d'argent, chargée en abîme de l'écusson de Varnewyck* (Fig. 943).

(*Nob.*, p. 284; *Vrai Suppl.*, p. 142; *Mélang. de Généal.*, p. 93.)

GANSACKER.

Jacques Gansacker, seigneur de Schelle et d'Itteghem, dyckgrave-général des provinces de Brabant et de Flandres, fut anobli par lettres de l'an 1678, et obtint des supports par d'autres de l'an 1679

Jean-Baptiste Gansacker, natif d'Anvers, fut anobli par lettres du roi Charles II du 26 mars 1699.

Armes : *de sable, semé de fleurs-de-lis d'or, au lion de même, armé, lampassé de gueules, brochant sur le tout. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, une fleur-de-lis d'or* (Fig. 944).

(*Nob.*, pp. 496 et 610.)

GANSÉE.

Simon Gansée, receveur-général de la ville de Namur, fut anobli par lettres du 22 août 1629, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 256.)

DE GANTÈS.

Noble et ancienne famille, connue en Piémont dès l'année 1200, s'établit ensuite en Provence où elle contracta des alliances avec les maisons les plus considérables de cette province.

I. Guillaume de Gantès, chevalier, qualifié de noble et égregé seigneur, est le premier que l'on trouve en Provence, dont la filiation soit suivie. — Il épousa, en 1315, demoiselle Jeanne DE BECARIS, de laquelle il eut :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Charles de Gantès, qui fut chevalier de Rhodes, plus tard Malte, et mourut commandeur de cet ordre en 1386.

II. Jean de Gantès, chevalier, naquit à Cuërs, en Provence, et se signala en diverses occasions par son courage et par sa conduite. — Il accompagna la reine Jeanne, comtesse de Provence, en son royaume de Naples, où il appaisa une révolte populaire. Il fut ensuite envoyé à Rome, où il soutint avec zèle et avec fermeté les intérêts de cette princesse. — De retour en Provence, il leva des troupes à ses dépends, dans la Viguerie d'Hières, les conduisit à l'armée, assemblée en 1374 par les états de la province, contre des brigands appelés Tuchins, qui ravageaient la Provence, et fut nommé lieutenant-général de cette armée, sous le général Jean Siméonis, avec lequel il partagea la gloire de la défaite entière des Tuchins. — Jean de Gantès mourut le 4 juillet 1389, après avoir testé par acte passé devant Pascalis de Buco, notaire, le 10 août 1362, conservé aux archives d'Aix. Il avait épousé, en 1346, Catherine DE LAURIS, sœur de Hugues DE LAURIS, damoiseau de Malemort, et seigneur en partie de Valbonnette, et fille de noble Bertrand DE LAURIS, chevalier, et de noble dame Louise DE BARRAS. Il eut de ce mariage :

III. Jacques de Gantès, chevalier, qui épousa, en 1378, Louise DE GOMBERT, fille de noble Jacques DE GOMBERT, seigneur de Dromont, de la Vallée et de St-Giniès. Dont :

IV. Jean de Gantès, IIe du nom, chevalier, seigneur de Villebon, qui se maria par contrat passé devant Jacques Augeri, notaire de Draguignan, le 19 septembre 1405, à noble Marie DE CASTELLANE, fille de noble Florent DE CASTELLANE, baron d'Allemagne, en Provence, et de noble dame Florise DE BLACAS. — De cette alliance vinrent :

1° Pierre, qui suit.

Et 2° Florent de Gantès, tué à la bataille de Nancy en 1477.

V. Pierre de Gantès, chevalier, qualifié *noble et égregé seigneur* dans le contrat de mariage de Marguerite de Gantès, sa fille, et *noble et distingué seigneur* dans un acte du 1 mai 1471, qui se trouve dans les archives du roi à Aix, testa par acte passé devant Antoine Maximin, notaire de Brignoles, le 2 mars 1482, et ordonna sa sépulture à Cuërs. Il avait été marié deux fois : 1° par contrat passé devant Jacques Martini, notaire d'Aix, le 3 mars 1434, avec Louise DE CUËRS, fille de noble Antoine DE CUËRS, chevalier; — et 2°, en 1470, avec Honorate AMICO, d'une noble et ancienne maison d'Italie. — Il n'eut point d'enfants de ce dernier mariage, mais de sa première femme vinrent :

1° Jean de Gantès, IIIe du nom, qui suit.

2° Bernardin de Gantès, chevalier, bailli et gouverneur de Brignoles

pour les rois Louis XII et François I, nommé dans le testament de son père.

3° Pierre de Gantès, religieux de l'ordre de St-Dominique, à Saint-Maximin, mort vicaire de la Sainte-Baume.

4° Hélione de Gantès, mariée à noble Jean DE RENAULT, seigneur de Villeneuve, Valbourges et le Brunet, conseiller et chambellan de Charles du Maine, comte de Provence, dont elle n'eut point d'enfants.

5° Catherine de Gantès, alliée à noble Emmanuel DE VINTIMILLE-LASCARIS.

6° Antoinette de Gantès, femme de noble Artus DE CORMIS, IIe du nom, baron et syndic de la ville d'Aix.

7° Marguerite de Gantès qui se maria, par contrat passé à Lambese le 21 mai 1469, à noble Frédéric DE LAURIS, co-seigneur du dit Lambese, et fut bisaïeule d'Albert DE FORBIN, mort grand-prieur de St-Gilles et lieutenant-général des galères de France.

8° Louise de Gantès, morte sans avoir pris d'alliance.

Et 9° Douce de Gantès, qui se fit religieuse.

VI. Jean de Gantès, IIIe du nom, fut gouverneur pour le roi des côtes de Saint-Tropés, d'Hières et de Toulon. Il eut de noble Isabelle DE REYSSONE, qu'il épousa en 1472, et qui mourut avant 1506, comme on le voit dans un acte du 5 décembre de la même année, les six enfants qui suivent :

1° Esprit de Gantès.

2° Jacques de Gantès.

3° Louis-Bernard de Gantès, tué avec ses deux frères qui précèdent, tous trois le même jour, à la plaine de Manosque, pour le service du roi durant les guerres civiles.

4° Jean-François de Gantès, capitaine de vaisseaux du roi, tué sur les côtes du Portugal dans un combat naval contre les Espagnols.

5° Pierre, qui suit.

Et 6° Joseph de Gantès, capitaine d'infanterie, mort à l'âge de 22 ans.

VII. Pierre de Gantès, IIe du nom, est qualifié *noble et généreux seigneur* dans son contrat de mariage passé devant Laurent Pelletty, notaire d'Aix, le 18 septembre 1540, avec noble demoiselle Anne-Marguerite DE FORBIN, âgée de 14 ans, fille de noble Claude DE FORBIN et de dame Hélione DE MEYRAN. Il mourut avant le 28 décembre 1581, et eut de son dit mariage :

1° Jacques, qui suit.

Et 2° Louis de Gantès, chanoine et vicaire-général de Marseille.

VIII. Jacques de Gantès, IIe du nom, seigneur de Valbonnette en Provence, s'acquit beaucoup de réputation par son savoir et par la connaissance qu'il avait de différentes langues orientales et européennes, anciennes et modernes. Il mourut le 12 juin 1631 à Aix, ayant été marié par contrat passé devant Raymond Chavignot, notaire d'Aix, le 28 décembre 1581, à Françoise DE ROBERTY, fille de noble Rodolphe DE ROBERTY et de dame Catherine DE FABRY-FABREGUES. — De cette alliance sont issus :

1° François, rapporté plus bas.

2° Louis de Gantès, prêtre, protonotaire apostolique et chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame de la Majour de Marseille, député à Rome auprès du pape Urbain VIII, au nom de tous les habitants de Marseille, pour demander la canonisation de Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille. Il testa par acte passé devant Rampal, notaire de Marseille, le 23 octobre 1660, et mourut en cette ville au mois d'octobre 1661.

Et 3° Laurence de Gantès, morte à Brignoles sans avoir été mariée.

IX. François de Gantès, seigneur de Valbonnette, conseiller du roi en ses conseils, fut pendant 40 ans procureur-général au parlement d'Aix, où ses services lui méritèrent une pension de Sa Majesté. Il fut député à Marseille en 1635, pour mettre cette ville hors de surprise, et y donner tous les ordres nécessaires à sa garde. Il fut aussi député plénipotentiaire du roi au Pont-Beauvoisin, pour y traiter de la paix en 1653. — Il fonda un prieuré et une chapelle, sous le titre de St-Joseph, aux frères prêcheurs d'Aix, comme il paraît par trois actes, des 4, 5 et 12 juillet 1670, testa le 28 décembre 1675, par acte reçu par Citrany, notaire à Aix, y mourut le 15 mars 1579, et fut enterré au caveau de sa famille, dans l'église des Dominicains de cette ville, au pied du maître-autel, du côté de l'épître. Il avait été marié par contrat passé devant P. Beaufort, notaire d'Aix, le 24 septembre 1634, à noble demoiselle Jeanne DE CROSE, tante d'Antoine-François et de Jean DE CROSE, chevaliers de Malte, et fille de noble Antoine DE CROSE, seigneur de Lincel et de St-Martin, et de noble dame Marguerite DE GUIRAN-LA BRILLANNE. — De leur mariage vinrent :

1° Jean-François, qui suit.

2° Michel de Gantès, tige des *Seigneurs d'Ablanvelle*, qui seront rapportés.

3° Françoise de Gantès, mariée, par contrat du 19 juillet 1661, à noble Michel DE FELIX, de la même maison que le maréchal-comte DE MEY, chevalier des ordres du roi, ministre et secrétaire d'état au département de la guerre en 1675, et fils de noble Martin DE FELIX et de dame Marguerite D'ALBERT-ESSARS.

Et 4° Gabrielle de Gantès, mariée, par contrat du 2 décembre 1663, à noble François DE VETERIS, seigneur du Revest, fils de noble Melchior DE VETERIS, seigneur du Revest et de Pui-Michel, et de dame Marie DU PERIER.

X. Jean-François de Gantès, seigneur de Valbonnette, fut reçu procureur-général au parlement d'Aix, sur la démission de son père, le 20 juin 1674, puis pourvu d'une charge de conseiller au même parlement et reçu le 5 juin 1680. Il mourut le 11 mars 1703, et fut enterré aux Dominicains d'Aix. Il avait épousé, par contrat passé devant Joseph Darbès, notaire d'Aix, le 6 juillet 1671, Gabrielle DE CLAPIERS, fille de Henri, chevalier, seigneur de Wauvenargues et de Claps, mestre-de-camp de cavalerie, et de dame Thérèse DE GALIFET-DU THOLONET. — Leurs enfants furent :

1° Louis-Henri, qui suit.

2° Thérèse de Gantès, mariée, par contrat passé devant Graffeau, notaire d'Aix, le 19 nov. 1698, à noble Balthazard-Louis DE FERRIER, seigneur d'Auribeau et de St-Julien, frère du commandeur d'Auribeau, mort à Malte le 19 janvier 1751.

3° Anne-Marguerite de Gantès, morte à Aix, le 29 septembre 1765, à 85 ans, ayant été mariée, par contrat du 17 juin 1703, à Pierre DE GAILLARD, baron de St-Estève, en Provence, seigneur de Ventabren, de la Bouisse, d'Auréac, de Beaurecevil et Allons, commandant un escadron dans le régiment de la Reine-dragons, fils de César DE GAILLARD, baron de St-Estève, seigneur de Ventabren et d'Auréac, conseiller au parlement d'Aix, et de Marguerite DE JARENTE, des marquis de Sénas, en Provence. De ce mariage naquit, entr'autres enfants :

Louis-Henri DE GAILLARD, reçu chevalier de Malte en 1736, gouverneur de l'île de Goze en 1742, nommé pour présenter les faucons au roi en 1753.

4° Polixène de Gantès, dame de compagnie de Madame Elisabeth-Charlotte de Bavière, 2e femme de Monsieur, frère unique du roi Louis XIV, morte à Aix le 31 mai 1741, et inhumée dans le chœur de l'église paroissiale de Ste-Madeleine de cette ville. — Elle avait épousé Joseph D'ISNARD, seigneur d'Esclapon, écuyer calvacadour de l'écurie du duc d'Orléans, régent de France; fils d'Honoré D'ISNARD, seigneur des Deux-Frères, et d'Anne marquise DE VILLENEUVE-DE BEAUREGARD.

5° Agnès de Gantès, religieuse au second couvent des Urselines à Aix.

Et 6° Madeleine de Gantès, religieuse carmélite à Aix, morte en 1718.

XI. Louis-Henri de Gantès, seigneur de Valbonnette, épousa : 1° par contrat passé devant Sollin, notaire de Marseille, le 20 août 1703, Marie-Thérèse D'ORAISON, fille de Pierre, seigneur de Beaulieu, et d'Anne DE LASCOURS ; — et 2° Suzanne DE CRESTIAN, morte à Brignoles en avril 1761. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Pierre-Henri-Anne, qui suit.

2° Thérèse-Félicité de Gantès, morte à Brignoles, âgée de quatre ans.

(Du 2^d^ Lit.)

3° Charles-Joseph de Gantès, lieutenant dans le régiment de Luxembourg-infanterie, mort sans alliance.

4° Jean-François de Gantès, garde-marine en janvier 1746, enseigne en 1751, et lieutenant de vaisseaux du roi, au département de Toulon, en avril 1757. Il fit ses premières campagnes en 1746, 1747 et 1748, et se distingua au combat naval que M. de Sabran, capitaine du vaisseau français *le Centaure*, de 74 canons, soutint pendant sept heures contre l'escadre anglaise, le 17 août 1759. Il reçut deux blessures dans ce com

bat, et y fut fait prisonnier. Il fut créé chevalier de St-Louis en juillet 1771, et nommé capitaine de vaisseaux du roi, au département de Toulon, en mars 1772. — Il n'était point marié en 1779.

5° Louis-Jacques de Gantès, prieur de St-Joseph, mort le 15 ou 16 juin 1753, à Avignon, au séminaire de Sainte-Garde.

6° Anne-Euphrosine de Gantès, religieuse ursuline à Brignoles, morte le 2 avril 1747.

7° Ursule-Marguerite de Gantès, aussi religieuse ursuline à Brignoles.

Et 8° Anne-Claire de Gantès, non mariée en 1779.

XII. Pierre-Henri-Anne de Gantès, seigneur de Valbonnette, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, a servi en qualité de premier enseigne des galères du roi à Marseille; fut député de la noblesse de Provence, pour être présent, en 1751, aux comptes de cette province. — Il épousa, le 16 janvier 1744, Marie-Rose-Jeanne DE ROUX, dame de Beauvezet et de la Manon, morte à Brignoles, le 14 juillet 1767, âgée de 47 ans, fille de François DE ROUX, seigneur de Beauvezet et de la Manon, et de Rose DE BERNARDY, des vicomtes de Valernes. — De cette alliance vinrent :

1° François-Joseph-Henri de Gantès, né le 21 juin 1747, enseigne de vaisseaux du roi, au département de Toulon, en mars 1772.

2° Pierre-Etienne-Constantin de Gantès, mort à Brignoles le 6 oct. 1752.

3° Louis-Jean-Baptiste-César de Gantès, né à Brignoles en juillet 1750, mort le 20 octobre 1754.

4° Pierre-Aimé-Hilarion de Gantès, né à Brignoles le 26 novembre 1760, paraît avoir servi sur les vaisseaux du roi.

5° Marie-Marthe-Thérèse-Rose de Gantès, née à Brignoles le 23 septembre 1745, mariée, le 14 janvier 1765, à François-Barthélemi-Casimir DE PELISSIER, fils de Jean-Barthélemi, et de Marthe DE VENEROSI-DE PISCIOLINI, des comtes de Tredo.

Et 6° Josèphe-Claire-Marie-Adélaïde-Bénigne de Gantès, née à Brignoles le 19 mars 1757.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ABLAINSVELLE.

Postérité de Michel de Gantès, second fils de François et de Jeanne DE CROSE, mentionnés ci-devant au degré IX.

X BIS. Michel de Gantès, mousquetaire du roi en sa première compagnie, depuis 1680 jusqu'en 1683, eut le 21 octobre de la même année l'agrément d'une compagnie de cavalerie de nouvelle levée, qui fut incorporée dans le régiment de cavalerie de Royal-Cravates, par lettres de passe du 16 janvier 1684. Il fut blessé à la bataille de Fleurus en 1690, et élu en 1694 consul de la ville d'Aix et procureur des gens des trois états de Provence. — Il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. le Bret, intendant de Provence le 9 mars 1702. Il testa le 5 mai 1727, mourut le

12 mars 1728, et fut enterré aux Dominicains d'Aix. — Il avait épousé à Aire, en Artois, par contrat du 26 août 1687, Jeanne Hyacinthe-Ignace Hannedouche, fille de Jean-Robert, et de Marie-Marguerite de Wauvrans, laquelle lui survécut jusqu'au 25 décembre 1741, et fut enterrée dans l'église paroissiale de Ste-Madeleine d'Aix (Voyez Hannedouche, *famille*). — De la dite alliance sont sortis :

1° Michel-Ignace, qui suit.

2° Jean-Charles de Gantès, baptisé à Aire le 13 juillet 1693, mort sans alliance.

3° Balthazar-Louis de Gantès, né à Aix le 8 janvier 1701, marié, le 4 juin 1743, à Laurence de Lombardy, et mort sans postérité le 20 juillet 1777.

4° Jean-François marquis de Gantès, lieutenant-général des armées du roi et commandeur de l'ordre royal et militaire de St-Louis, qui eut une côte cassée à la défense du pont de Dingelfingen, en Bavière, et une épaule à l'attaque du pont de Casal-Bajano, en Italie. — Il fut d'abord capitaine d'infanterie dans le régiment de Provence en 1734, ensuite capitaine des grenadiers de ce régiment en 1742, commandant dans Château-Dauphin en 1744, et a eu commission et rang de lieutenant-colonel d'un corps de volontaires de son nom le 30 janvier 1746. Il fut nommé brigadier des armées le 1 janvier 1748, colonel du corps des volontaires du Dauphiné le 30 décembre de la même année, maréchal-de-camp le 10 février 1759, commandant pour le roi à Marpurg en 1760, ensuite à Giessen en 1761, lieutenant-général des armées le 25 juillet 1762, et commandeur de l'ordre de St-Louis en 1771. — Il mourut à Paris le 3 avril 1776, ayant été marié, le 22 septembre 1750, avec Charlotte-Baptistine-Antoinette de Pontevès-Gien, présentée le 31 mai 1764, par la vicomtesse de Castellane, et fille d'Elzéar de Pontevès, chevalier, seigneur, marquis et commandant pour le roi de Pontevès-Gien, îles et forts en dépendants, et de Claire-Baptistine-Antoinette de Monyer-Chateaudeuil. — La marquise de Gantès fut nommée dame d'honneur de la princesse Elisabeth-Alexandrine de Bourbon-Condé, dite Mademoiselle de Sens, le 22 novembre de la même année 1764, et, en cette qualité, a été présentée à LL. MM. et à la famille royale par la princesse de Conti, sœur de Mademoiselle de Sens.

5° Joseph-Michel de Gantès, qui mourut le 6 fév. 1727, sans avoir été marié.

6° Françoise de Gantès, morte sans alliance.

Et 7° Catherine-Hyacinthe de Gantès, morte à Néoules, en Provence, le 24 mai 1748. Elle avait été mariée, le 2 octobre 1720, à Louis d'Allard, seigneur de Néoules, de la Bateliére et de Fongagou. — De ce mariage vint, entr'autres :

Jean-François-Louis d'Allard, seigneur de Néoules, conseiller au parlement d'Aix, lequel épousa Dauphine de Bausset-de Roquefort, nièce de l'évêque de Beziers, et fille de Michel-Jean Baptiste de Bausset

seigneur de Rauquefort, consul de la ville d'Aix, procureur des gens des trois états de Provence en 1736 et 1737, et syndic de la noblesse en 1749, 1750 et 1751, et de Marie-Thérèse DE GANTEL-GUILTON. Il y a eu des enfants de ce mariage.

XI. Michel-Ignace de Gantès, seigneur d'Ablainsvelle, de Rebeque, de Foucquvillers, de la Pastourelle et de St-Marcq, fut baptisé à Aire le 4 déc. 1688, et décéda à Ablainsvelle le 10 déc. 1752. Il fut reconnu noble d'extraction, par sentence de l'élection provinciale d'Artois du 11 août 1727, et comme tel ses armes inscrites sur l'armorial de cette élection. Il avait épousé, par contrat passé devant Cuvillier et Gellé, notaires d'Arras, le 31 octobre 1722, Jeanne-Elisabeth DE LE VAL, lors veuve de Louis-Ernest DE MARBAIS, seigneur de Verval, et fille de Jacques DE LE VAL, seigneur de la Marche et de Ponches, et de Jeanne DE LE VAL-DE SAINS-LEZ-MARQUION. — Le dit Jacques DE LE VAL était fils de Maximilien DE LE VAL, IIe du nom, seigneur de la Marche, et d'Antoinette-Thérèse DE CITEY, qu'il avait épousée par contrat du 21 janvier 1639, et petit-fils de Maximilien DE LE VAL, Ier du nom, seigneur de la Marche, qui épousa, le 31 décembre 1605, Catherine PAYEN; le dit Maximilien avait pour sixième aïeul Roger seigneur DE LE VAL en Warneton, chevalier, qui avait épousé, en 1370, Marguerite DE LANNOY, fille de Hugues, seigneur de Lannoy et de Lys, et de Marguerite dame DE MAINGOVAL, en Artois. — La susdite Jeanne-Elisabeth DE LE VAL, épouse de Michel-Ignace de Gantès, mourut à Ablainsvelle le 13 juillet 1749, ayant eu de son second mari :

1° François-Michel-Bernard, qui suit :

Et 2° Robert-Antoine de Gantès, chevalier, seigneur de la Pastourelle, commença à servir en 1742 dans la compagnie des chevau-légers de la garde du roi, fut fait capitaine de cavalerie à la suite du corps des volontaires de Gantès par commission du 19 mars 1748, écuyer de main de la reine le 31 décembre 1753, capitaine d'une compagnie de 40 hommes d'infanterie et de 30 dragons dans le corps des volontaires du Dauphiné, ci-devant Gantès, par commission du 1 mars 1758, chevalier de St-Louis le 21 juin 1768, et gouverneur de Saintes, capitale de la Saintonge, en survivance du duc d'Uzès, par provisions du 28 décembre 1766. — Il s'est trouvé aux batailles de Fontenoy le 11 mai 1745, de Rocoux le 11 oct. 1746, de Lawfeld le 2 juillet 1747, de Minden le 1 août 1759, à l'attaque de Fritzlar le 1 juillet 1760, et à la journée du 4 juillet 1762, où il chargea, à la tête d'un piquet de dragons, un corps hanovrien, qu'il culbuta dans un étang, et où il mit en fuite un régiment anglais. — Il a obtenu en considération de la distinction de ses services, par lettres patentes du roi au mois de juillet 1770, la chevalerie héréditaire pour lui et ses descendants mâles, avec la permission de décorer leurs armoiries d'une couronne à cinq fleurons d'or. Ces lettres furent enregistrées en l'élection provinciale d'Artois le 24 octobre de la même année. Il n'était pas marié en 1779.

XII. François-Michel-Bernard de Gantès, seigneur d'Ablainsvelle, de Rebeque, de Foncqvillers et de Saint-Marcq, mourut à Ablainsvelle le 8 mars 1777, ayant été marié, par contrat passé devant Bouttemy et Cocquel, notaires d'Arras, le 19 avril 1749, à Marguerite-Thérèse-Françoise DU PONT, de laquelle il eut treize enfants; ceux qui vivaient en 1779 sont :

1° François-Ignace-Marie, qui suit.

2° Jean-François-Joseph de Gantès, né à Ablainsvelle le 29 juin 1763. Il paraît avoir embrassé l'état ecclésiastique.

3° Louis-Henri-Rossolin de Gantès, né le 24 janvier 1767.

4° Charlotte-Josèphe-Scholastique de Gantès, née le 21 février 1761. La preuve de sa noblesse a été produite à M. d'Hozier, qui a donné son certificat le 2 août 1770.

5° Marie-Marguerite de Gantès, née le 8 mars 1762.

Et 6° Clotilde-Gertrude-Pierre-Françoise-Charlotte de Gantès, née le 22 octobre 1765.

XIII. François-Ignace-Marie de Gantès, seigneur d'Ablainsvelle, de Rebeque, de Foncqvillers et de St-Marcq, naquit à Ablainsvelle le 25 janvier 1750. Il fut élevé page de la chambre du roi, où il fut reçu le 1 janvier 1763, après avoir fait ses preuves, suivant le certificat de M. d'Hozier, juge d'armes de France, du 13 décembre 1762, passa sous-lieutenant au régiment de cavalerie Royal-Pologne, par brevet du roi, expédié à Versailles le 31 décembre 1766. Il obtint en 1770 une gratification, en considération de ses services, et en septembre 1775 il fut fait capitaine dans le même régiment. Il épousa, le 14 octobre 1777, Marie-Françoise-Thérèse PETITPAS, fille de Charles-Hippolyte PETITPAS, chevalier, seigneur de Walle et de Wez, ancien officier aux gardes wallonnes en Espagne, et de Jeanne-Françoise BOURDON.

Les armes DE GANTÈS sont : *d'azur au chef émanché d'or de quatre pièces. L'écu sommé d'une couronne de marquis. Supports : deux lions au naturel. Ou l'écu sommé d'un casque d'argent à six grilles d'or posé de front, et soutenu à droite par* la Prudence, *tenant de la main droite un serpent au-dessous de la tête, dont le corps est tortillé autour du bras, et de la gauche un miroir en ovale avec un manche d'argent, dans lequel elle se regarde; et à gauche par* Thémis *ou* la Justice, *tenant de la main droite une épée nue d'argent, garnie d'or, la pointe en bas, et de la gauche des balances d'or en équilibre; l'une et l'autre habillées d'or avec une draperie d'azur, et ayant la tête nue et la poitrine découverte. — Cimier : un lion au naturel, acculé sur le casque. — Lambrequins d'or et d'azur. — Devise :* SENSERE GIGANTES (Fig. 945).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1650-1661, p. 229.)

GANTHOIS, DIT DE LE CAMBE.

Voyez ci-devant, article DE LE CAMBE, p. 282.

GASPARD DE TOULONJON.

Voyez DE TOULONJON.

GASPAROLY.

Un membre de cette famille obtint des lettres d'anoblissement et le titre de chevalier le 23 juin 1771. Ses armes étaient : *d'azur à une étoile à 6 rais d'or posée à l'angle dextre du chef; taillé de sinople; un lion d'or brochant sur le taillé; au chef d'or, à une aigle de gueules* (Fig. 946).

(*État arm.*, p. 15.)

DE GATHOVE, DIT GATHOVIUS.

Jean-Baptiste de Gathovius, écuyer, épousa Anne-Jacqueline DE PORTUGAL, fille de Guillaume, chevalier, et d'Anne VAN DER HAEGEN. De ce mariage :

Jean-Baptiste-Hubert-Guillaume de Gathovius, écuyer, seigneur de Holsbeeck, Attenhove, Hackendover, Hautchart, Wilmersum, Artevelde et dans Put, épousa Anne-Françoise DE GLIMES, fille de Wynand comte DE GLIMES, vicomte de Jodoigne, et de Michelle D'YDEGHEM, comtesse de Waton. De cette alliance vint :

Jean-Baptiste-Ignace-Bruno de Gathovius, écuyer, capitaine d'infanterie au service de Charles VI, roi d'Espagne, épousa Marie-Louise-Catherine DE SPANGEN, fille de Jean-Charles baron DE SPANGEN, et de Catherine DE WISSCHER, et petite-fille de Françoise-Joseph baron DE SPANGEN, et de Marie-Jeanne DE GLIMES. Le dit Jean-Baptiste-Ignace-Bruno de Gathovius fut anobli par lettres patentes du 6 nov. 1756, au port d'un écu : *de sable à trois macles d'or, l'écu sommé d'un heaume d'argent, grillé, liseré, couronné d'or, et doublé de gueules aux lambrequins d'or et de sable, et pour cimier : une macle de l'écu* (Fig. 947). Du susdit mariage vinrent :

1° Louis-Joseph-Jean-Baptiste qui suit.

2° Marie-Josèphe-Jeanne-Caroline de Gathovius, alliée avec Pierre-François-Joseph comte DE THIENNES, seigneur de Lombize et membre de l'état noble de la province et comté de Hainaut, dont postérité.

Et 3° Louis-Joseph de Gathovius, écuyer, licencié es loix, encore célibataire en 1780.

Louis-Joseph-Jean-Baptiste de Gathovius, écuyer, fils aîné, seigneur de Holsbeeck, Attenhove, etc., épousa, par contrat de mariage, en 1768, Jeanne-Ursule-Guillelmine DE STERLING, originaire du royame d'Ecosse, fille de Jérôme-François, écuyer, capitaine d'infanterie au régiment de Priez, pour le service de S. M. I. et C., et de Jeanne-Ursule PETIT, dame en Gognies, fille de Pierre PETIT, écuyer, et de N.... DESPRETZ. De ce mariage vint :

Charles-Philippe de Gathovius, écuyer, fils unique.

(*Nouv. vrai Suppl.*, p. 127; *Correct. intéress.*, p. 11; *État armorial*, p. 15.)

DE GAULE.

Ferdinand de Gaule épousa une dame dont nous ignorons le nom et eut :

Baudouin de Gaule, qui épousa Isabeau VAN DER MEIREN, fille de Jean et de

Catherine NAGELS, comme appert par preuves des années 1565, 1567, 1585 et 1586, tirées des registres de la ville de Bruxelles. De ce mariage vint :

Jérôme de Gaule, chevalier, conseiller du grand-conseil de Gueldre, lequel mourut le 16 juillet 1650, et fut enterré dans la cathédrale de Ruremonde, avec Anne DE KINSCHOT, son épouse, morte le 1 mai 1649, fille de Henri et de Marguerite SCHOT. — Les enfants issus de ce mariage furent :

1° Henri de Gaule, prêtre et chanoine de St-Donat, à Bruges, où il mourut le 6 février 1645.

2° François qui suit.

3° Baudouin de Gaule, prêtre et chanoine de la cathédrale de Ruremonde, 1653.

4° Jean-Baptiste de Gaule, conseiller au conseil de guerre, mari de N.... DE BRE.

5° Anne-Marie de Gaule, morte en 1646, ayant épousé Charles HOVYNE, chevalier, seigneur de Bourguelles, conseiller et chef-président du conseil privé, décédé le 13 avril 1671.

6° Isabelle de Gaule, épouse de François DE MEULENAERE, conseiller du conseil de Flandre.

Et 7° Catherine de Gaule, selon titre de 1653.

François de Gaule, commissaire ordinaire des montres de S. M., épousa Antoinette VAN DEN BEMPDE, de laquelle il eut :

1° Jérôme de Gaule, selon titres de 1653.

2° Baudouin de Gaule.

Et 3° Marguerite-Thérèse de Gaule, alliée à N.... HOEVELMANS, capitaine d'une compagnie de Crawattes pour le service de l'empereur.

Armes : *d'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules et couronné d'or* (Fig. 948).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 190.)

GAULTIER.

Jean-Charles Gaultier fut anobli par lettres de l'an 1678.

(*Nob.*, p. 499.)

GAUTIER.

Un membre de cette famille obtint des lettres d'anoblissement, avec rétroaction de noblesse, le 30 avril 1768. Ses armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 tierce en fasce d'or, d'argent et de gueules, aux 2 et 3 d'azur à un lion d'or* (Fig. 949).

(*État armorial*, p. 15.)

DE GAVRE.

I. Rasse, sire de Gavre, de Chièvres, de Liedekercke et de Boulers, dit *le Glorieux Chevalier*, pair de Hainaut et grand échanson de Flandres, fut fait prisonnier à la bataille de Bouvines en 1214. Il avait épousé Sophie, fille de Godefroid II, sire de BREDA, de laquelle naquit, entr'autres :

II. Arnould de Gavre, sire d'Impeghem, Haersele, etc., qui épousa Marguerite dame héritière DE HÉRIMEZ, Mérignies et Brugelette. De cette alliance vint :

III. Jean de Gavre, dit *l'Illustre Chevalier*, tué à la bataille de Furnes. Sa femme, Catherine DE GAVRE, dame d'Escornaix (en flamand Schoorisse), le rendit père de :

IV. Jean de Gavre, sire de Hérimez, lequel mourut en 1333, ayant épousé Guillemette DE WAURIN (WAVRIN) (1). De ce mariage naquit :

V. Gérard de Gavre, dit de Hérimez, sire de Steenkercke. Il épousa Yolande D'ELSLOO, dame de Flotte, Harchies, etc. Leur fils Guillaume suit.

VI. Guillaume de Gavre, dit de Hérimez, sire de Steenkercke, épousa, en premières noces, Isabeau D'ENGHIEN, fille de Wauthier III, sire D'ENGHIEN, et d'Isabeau comtesse DE BRIENNE et de Liches, duchesse d'Athènes; et, en secondes noces, en 1406, Jeanne DE BERLO, dame de Fresin, en Brabant (Voyez cette seigneurie). De cette seconde alliance naquit :

VII. Godefroid de Gavre, dit Pinchart, sire de Fresin, qui épousa Florence DE GRÉZ. Dont :

VIII. Godefroid de Gavre, sire de Fresin et de Quinquempoix, qui, de sa femme Marie DE GHISTELLES, eut Jacques, qui suit.

IX. Jacques de Gavre, sire de Fresin, Ollignies, etc., chevalier de la Toison d'or, chambellan de l'empereur Charles-Quint, et grand-bailli du Hainaut, mort le 5 août 1537. — Il avait épousé Antoinette, dame héritière D'INCHY et de Pas, par laquelle il fut père de :

X. Louis de Gavre, chevalier, seigneur de Fresin, Ollignies, etc., qui fut allié avec Jeanne DE RUBEMPRÉ. — De ce mariage naquit :

XI. Charles de Gavre, Ier comte de Beaurieu (au pays de Liège) et du St Empire, seigneur de Fresin, Ollignies et Inchy. Il épousa, en 1res noces, Marguerite DE LA MARCK, et, en 2es noces, Honorine DE L'ESCLATIÈRE, dame d'Ayseau. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Charles de Gavre (2), chevalier, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne. — Il obtint en sa faveur l'érection en baronnie de sa terre de Fresin, par diplôme de l'empereur Rodolphe II, en date du 20 juin 1592,

(1) Jean de Gavre n'a pas épousé Guillemette DE WAVRIN, mais bien Sophie DE WAVRIN, sœur germaine de Guillemette DE WAVRIN, épouse d'un autre Jean de Gavre, seigneur d'Escornaix. — Ledit Jean de Gavre, époux de Sophie DE WAVRIN, était fils d'Arnould de Gavre et de sa 2e femme Marguerite dame DE HÉRIMEZ, — petit-fils de Rasse de Gavre, seigneur de Liedekercke, et de Sophie DE BREDA, — et arrière-petit-fils d'un autre Rasse de Gavre, seigneur de Liedekercke, et d'Alix dame DE BOULERS, de sorte que la filiation que nous donnons ci-dessus, d'après le *Nobiliaire des Pays-Bas*, est fautive.

(2) Lisez : Jean-Charles.

puis celle en comté de cette baronnie, par lettres des archiducs Albert et Isabelle, en date du 20 mars 1602. — Il avait épousé Françoise DE RENTY, dame de Rixensart et de Griboval. Leur fils aîné, Pierre-Ernest de Gavre, n'ayant laissé de sa femme Catherine DE LA MARCK que des filles, les comtés de Fresin et de Peer passèrent à son neveu don Carlos de Gavre.

2° Don Albert de Gavre, comte du St-Empire, etc., épousa N.... (1), de laquelle il eut don Carlos de Gavre, chevalier de l'ordre de Calatrava, majordome de la reine douairière de Charles II, roi d'Espagne, qui hérita les comtés de Fresin et de Peer de son oncle Charles de Gavre, ne prit point d'alliance et institua pour son héritier universel des dits comtés, son cousin Rasse-François de Gavre, marquis d'Ayseau, comme nous le dirons ci-après.

(Du 2^d^ Lit.)

3° Adrien de Gavre, qui suit.

XII. Adrien de Gavre, chevalier, comte de Beaurieu et du St-Empire, seigneur d'Ayseau et de l'Esclatière, gouverneur d'Ath, mourut le 27 juin 1614. Il avait épousé Anne DE LIGNE, fille de Philippe comte DE LIGNE et de Fauquemberghe, chevalier de la Toison d'or, et de Marguerite DE LALAING. De cette alliance vint :

XIII. Rasse de Gavre, comte de Beaurieu et du St-Empire, gouverneur de Binche et de Charlemont, chambellan et 1er maître-d'hôtel de l'archiduc Léopold, et chef des finances des Pays-Bas. La seigneurie d'Ayseau fut érigée en *marquisat* en sa faveur, par lettres du roi Philippe IV du 23 avril 1625. Il épousa Anne DE VELASCO-Y-ARAGON, fille de don Louis comte de Salasar, marquis de Belveder, chevalier de la Toison d'or, et d'Anne DE HENNIN-LIÉTARD, dite DE BOUSSU. Leur fils Pierre-Ernest-Eugène suit.

XIV. Pierre-Ernest-Eugène de Gavre, marquis d'Ayseau, comte de Beaurieu et du St-Empire, mestre-de-camp de cavalerie, épousa Anne-Florence DE HAMAL, chanoinesse de Maubeuge, fille unique de Guillaume, comte de Gomignies et du St-Empire, etc., et de Marie-Madeleine DE Ste-ALDEGONDE-NOIRCARMES. De cette alliance vint :

XV. Rasse-François de Gavre, marquis d'Ayseau, comte de Beaurieu, etc., que son cousin don Carlos de Gavre, comte de Peer et de Fresin, institua son héritier universel. — Sa femme Marie-Catherine DE BRYAS, dame de l'ordre de la croix étoilée, nièce de l'archevêque, duc de Cambrai, était fille d'Engelbert comte DE BRYAS, marquis de Malenghien, et d'Isabelle-Albertine D'ARGENTEAU-D'ESSENEUX. — De ce mariage sont nés :

(1) Albert de Gavre épousa Marie HÉNESTROZA.

1° Florence-Josèphe de Gavre, dame de l'ordre de la croix étoilée, mariée à François-Norbert comte DE TRAUTMANSDORFF, conseiller d'état et chambellan de l'empereur.

Et 2° Charles-Emmanuel-Joseph, qui suit.

XVI. Charles-Emmanuel-Joseph de Gavre, marquis d'Ayseau, comte de Saint-Empire, de Fresin, de Beaurieu, de Gomignies et de Castelnovo, vicomte du Quesnoy, libre baron de Hamal, baron de Monceau, seigneur d'Ugies, etc., chambellan de S. M. I. et C., grand-échanson héréditaire de Flandres, gouverneur et souverain bailli de la province et ville de Namur. L'empereur Charles VI, par diplôme du 13 juin 1736, enregistré en la chambre des comptes le 30 septembre 1737, le décora du titre de *prince*, pour lui et ses descendants mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre et le nom de Gavre sur telles terres et seigneuries qu'il possède et pourrait posséder dans les Pays-Bas, et spécialement dans le duché de Brabant. — Il fut déclaré grand-maréchal de la cour de Bruxelles en avril 1759, conseiller d'état-intime de LL. MM. II. et RR. au mois de juillet suivant, et nommé chevalier de la Toison d'or le 30 novembre de la même année 1759. Sa femme, Louise-Thérèse-Henriette, née baronne DE WAHA-DE FRONVILLE, dame de Haversin, dame de l'ordre de la croix étoilée, mourut le 26 octobre 1736, ayant eu les enfants qui suivent :

1° François-Joseph-Rasse, rapporté ci-après.

2° N..... de Gavre, capitaine au régiment d'infanterie de Los-Rios, blessé à la bataille de Lissa le 5 décembre 1757.

3° Marie-Théodore de Gavre, mariée à Honoré comte DE GLYMES-DE BRABANT, capitaine aux gardes wallonnes, gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne, et brigadier de ses armées, fils de François comte DE GLYMES-DE BRABANT, grand d'Espagne, colonel des gardes wallonnes, capitaine-général et gouverneur de Catalogne.

4° Marie-Albertine de Gavre, alliée, en août 1752, à Maximilien-Emmanuel prince DE HORNES et du St-Empire, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, etc., dont elle fut la 3e femme.

XVII. François-Joseph-Rasse prince de Gavre, chambellan actuel de LL. MM. II. et RR., obtint, le 27 janvier 1753, permission de porter les armes et le titre de prince, du vivant de son père. Il épousa, en février 1753, Marie-Amour-Désirée DE ROUVEROY, chanoinesse d'Andennes, fille aînée de Henri-Joachim baron DE ROUVEROY, Pamele et Lavaulx, seigneur d'Audenarde, beer de Flandre et chambellan de l'empereur Charles VI, et de Charlotte-Gabrielle DE WATTEVILLE-DE CONFLANS (1).

(1) Leur fils aîné, Charles-Alexandre-François-Rasse prince de Gavre, fut grand-maréchal de la cour du roi des Pays-Bas, Guillaume Ier, grand'croix de l'ordre du Lion Belgique, etc., etc. Il mourut en 1852 à la Haye, n'ayant eu qu'un fils, mort jeune, étant chambellan du roi des Pays-Bas.

Les armes de la maison DE GAVRE sont : *d'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur; à la bordure engrêlée de onze pointes de sable. L'écu timbré d'un cercle d'or, enrichi de pierreries et de perles, rehaussé de huit grands fleurons, entre chacun desquels il y a une perle; et au milieu des fleurons un bonnet d'écarlate rebrassé d'hermines. Supports : deux lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur. Cri de guerre :* GAVRE AU CHAPELET! (Fig. 308).

(*Nob.*, pp. 106, 138, 164 et 200; *Vrai Suppl.*, p. 24; *Nouveau vrai Suppl.*, pp. 20 et 64; *État armorial*, p. 15.)

Branche de Gavre, dit Mulaert.

Rasse, seigneur de Gavre, boutellier de Flandres, acquit la terre et seigneurie d'Exaerde, au Pays de Waes, de Thomas de Savoie et de Jeanne, comtesse de Flandres, en 1230 (Henri Butkens, chanoine d'Egmont). — Il épousa, selon quelques-uns, Claire DE HERZELLES, mais selon Scohier et d'autres, il épousa Claire dame D'EXAERDE, peut-être de la maison de HERZELLES, édifia l'église d'Exaerde et mourut en 1244. Du susdit mariage naquirent :

1° Guy, seigneur de Gavre, comte d'Everghem, boutellier de Flandres en 1234 et 1244, qui épousa Pierrette DE WAVRIN.

2° Rasse de Gavre, seigneur de Liedekercke en 1256, allié à Sophie D'ENGHIEN, fille de Sohier seigneur D'ENGHIEN.

3° Marie de Gavre, mariée à Hugues châtelain DE GAND, seigneur de Bornheim, qu'il vendit à Marguerite, comtesse de Flandres.

Et 4° Jean qui suit.

Jean de Gavre, seigneur d'Exaerde et de Hontenisse, en 1267, se trouvant, en 1289, mal partagé, murmurait contre son père, lequel, par amour paternel, augmenta son partage, et parce qu'il reçut ce bénéfice en grondant, il fut toujours depuis appelé *Mulaert,* mot flamand, qui signifie en français *grondeur*, *boudeur* ou *grogniart* (1). — Il mourut en 1297, ayant épousé Jeanne DE WAVRIN (que Scohier nomme Catherine D'AXELE, morte en 1287) (2). De ce mariage vinrent :

1° Florent de Gavre, haut-échevin du Pays de Waes, qui épousa Jeanne DE VOORDE, et en eut deux filles : *A.* Jeanne de Gavre, mariée au seigneur DE SAEMSLACH, et *B.* N.... de Gavre, mariée au seigneur DE BIGAERDE.

Et 2° Rasse qui suit.

Rasse de Gavre, dit Mulaert, chevalier, etc., épousa Elisabeth VAN MOERE, de laquelle il eut :

Josse Mulaert, chevalier, seigneur d'Exaerde, qui épousa Folewine BORLUUT, fille de Baudouin et d'Agathe VAN PUTTE. — De cette alliance vinrent :

1° Jean Mulaert, seigneur d'Exaerde, mort sans postérité.

(1) Cette légende se trouve bien mieux narrée dans un petit volume in-12 rare, intitulé *Crux redivivа*, etc., par H. Busselius, curé d'Exaerde, imprimé à Gand en 1654.

(2) Jean de Gavre, dit Mulaert, avait épousé, en 1res noces, Isabeau VILAIN, dite VAN DER MOERE. Sa 2e femme, Catherine D'AXELE, convola, en 2es noces, avec Robert sire DE STEELANT. Son fils Rasse épousa Folcuine ..... et non Elisabeth VAN MOERE.

2° Rasse, qui suit.

3° Nicolas Mulaert, mort sans postérité.

4° Catherine Mulaert, dame d'Exaerde, mariée, en 1ᵉˢ noces, en 1287, à Jean seigneur DE VAERNEWYCK, chevalier, et, en 2ᵉˢ noces, à Wauthier seigneur DE VOORDE, au pays de Waes, châtelain de Rupelmonde en 1328 et 1340, chevalier, fils d'Ywan, chevalier, et de Claire DE MIRABELLE.

5° Gossuin Mulaert, premier échevin de la keure de Gand en 1383, commissaire au renouvellement du magistrat en 1384.

Et 6° Floris Mulaert.

Rasse Mulaert, chevalier, fut commissaire au renouvellement du magistrat de Gand en 1388, 1397 et 1400.

Cette branche DE GAVRE, dit MULAERT, porte pour armoiries : *de gueules à 3 lions d'argent, armés, lampassés, couronnés d'azur, surmontés d'un lambel à 3 pendants d'azur* (Fig. 950).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 162.)

DE GAYAFFA. — Voyez CAJAFFA, ci-devant p. 372.

GEELHAND.

Chrétien-Louis Geelhand, chanoine de la cathédrale d'Anvers, fut anobli, conjointement avec son frère Henri Geelhand, par lettres du 6 novembre 1728 (1). Leurs armes étaient : *écartelé : au 1 d'azur à une main gauche ployée d'or, au 2 d'argent à un ours de sable, rampant contre un chêne de sinople, posé sur une terrasse de même, au 3 d'or à 3 trèfles de sinople, et au 4 de sinople à l'oiseau de proie d'argent, chaperonné de gueules. Cimier : la main de l'écu entre un vol d'azur* (Fig. 951).

(*Nob.*, p. 725; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 257.)

DE GELOES.

Cette famille de Geloes tient rang parmi les plus nobles et les plus illustres du pays de Liége.

I. Les premiers documents que l'on trouve, confirment que René de Geloes vivait l'an 1372, qu'il était titré de *Schiltborstigh heer* (gentilhomme de race?), et avait épousé Heli (Helwige) VAN DEN BROECK, laquelle portait : *de gueules à la croix d'or* (Fig. 952). — De ce mariage vinrent :

(1) Ils étaient fils de Pierre Geelhand, agent du roi de Pologne à Amsterdam, et de sa seconde femme Aleyde-Catherine BOTT, native d'Amsterdam, qu'il avait épousée en 1692. — Ledit Henri Geelhand, né audit Amsterdam, en 1694, mourut à Anvers en 1776, ayant épousé, en 1724, en 2ᵉˢ noces, Hélène-Catherine CLAESSENS, par laquelle il fut trisaïeul d'Emile-Marie Geelhand, né à Anvers en 1812, membre des États provinciaux de la province d'Anvers, conseiller communal de ladite ville, qui a épousé, en 1836, à Wilryck, Zoé-Isabelle-Marie-Joséphine MOREELS, dont sont nés quatre enfants.

1° Jean, qui suit.

Et 2° N.... de Geloes, chanoinesse à Munsterbilsen.

II. Jean de Geloes de Nysviller épousa Catherine DE PAFFENDORP, dont les armes étaient : *de sable à 3 anneaux d'argent* (Fig. 953) et en eut :

1° Jean, qui suit.

2° René de Geloes.

Et 3° Etienne de Geloes, mort sans alliance.

III. Jean de Geloes de Nysviller fit le retrait des biens de Slyde en 1440, et épousa Conrarde DE BLYDE (BLEYDE), dame de Calster, laquelle portait : *d'or au sautoir engrêlé de sable* (Fig. 954). De ce mariage vinrent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Barbe de Geloes, chanoinesse de Ste-Marie à Cologne.

IV. Jean de Geloes de Nysviller épousa : 1° Alippe DE HAPPAERT, laquelle mourut sans hoirs; et 2° Catherine VILTERS DE LOBES, l'an 1487, dont les armes étaient : *de sinople à 3 fleurs renversées d'argent, à la queue d'or* (Fig. 955). — De ce second mariage naquirent :

1° Etienne, qui suit.

Et 2° Jean de Geloes, mort en France sans avoir été marié.

V. Etienne de Geloes de Nysviller, châtelain de Curenge et stadthelder de l'état noble, 1516, épousa, en 1res noces, Marguerite DE CHINY, fille de Thiry et d'Anne D'ELDEREN, dite VAN DEN BOSCH, laquelle portait pour armes : *de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or; écartelé de gueules, à deux bars adossés d'or, accompagnés de croisettes de même* (Fig. 956); et, en 2es noces, Marie D'ELDEREN, morte sans enfants. — Du 1er lit vint :

VI. Jean de Geloes, seigneur de Bevere, châtelain de Curenge, etc., lequel épousa, en 1565, Georgine DE KERKEM, dont les armes étaient : *d'argent semé de fleurs-de-lis de gueules* (Fig. 957). Cette dame était fille de Renier et de Catherine DE MOHR VAN WALT. De la dite alliance naquit :

VII. Etienne de Geloes, seigneur de Bevere, châtelain et stadthelder de la salle de Curenge et de l'état noble du pays de Liége, qui épousa, en 1590, Madeleine DE HORION, laquelle portait : *d'argent à la bande de gueules* (Fig. 958). Elle était fille de Guillaume, seigneur de Colonster, et de Catherine DE SAINT-FONTAINE. — Ces époux furent enterrés à Hasselt, sous une belle tombe. Leurs enfants furent :

1° Guillaume de Geloes, qui épousa Philippine DE WALT-VAN WONESTEIN, morte sans hoirs.

2° Jean, qui suit.

3° Catherine de Geloes, alliée avec Antoine DE HAULTEPENNE, seigneur de Barvaux.

4° Isabelle de Geloes, religieuse à l'abbaye noble de Herckenrode.

Et 5° Georgine de Geloes, épouse de Philippe DE HAULTEPENNE, seigneur de Biron, gouverneur de Dinant.

VIII. Jean de Geloes, seigneur de Bevere (en français Bièvene), etc., épousa, en 1641, Marie DE BERLAYMONT, dame héritière de Houchenée, fille de Philippe, seigneur de Boumal, Recour, Houchenée, etc., et d'Anne DE BERLO. De ce mariage :

1° Jean-Charles, qui suit.

Et 2° Marie-Madeleine de Geloes, mariée à Godefroi DE MAILLEN, baron d'Arville.

IX. Jean-Charles baron de Geloes, seigneur de Houchenée, Fontenoy, Kaimberg, etc., membre de l'état noble et de la salle de Curenge, épousa, en 1684, Marguerite baronne DE LEEFDAEL, fille du seigneur d'Etten, Meeuwen, etc., et de Marguerite-Claire-Anne DE BOSCHUYSEN. Leurs enfants furent :

1° Jean-Guillaume de Geloes, chanoine de Ste-Gertrude, à Louvain, en 1701.

2° Guillaume-Walrave de Geloes, chanoine de Notre-Dame, à Huy, en 1712.

3° Hubert-Maure baron de Geloes (1).

4° Agnès-Henriette de Geloes, religieuse aux dames blanches à Aix-la-Chapelle.

5° Marie de Geloes, chanoinesse de l'abbaye noble d'Espinal, en Lorraine, laquelle fut mariée à N.... baron DE BORCHGRAVE (2).

6° Marguerite de Geloes, chanoinesse de la dite abbaye d'Espinal.

7° Ernestine-Thérèse de Geloes, chanoinesse de Nivelles.

Et 8° Catherine-Justine de Geloes.

La famille DE GELOES porte pour armes : *de sable à la croix dentelée d'or* (Fig. 959).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 64.)

DE GENDT.

Gérard de Gendt fut anobli et obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 22 juin 1761. Il portait pour armes : *de sinople à la croix ancrée d'argent*. (Fig. 960).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 504; *État armorial*, p. 16.)

(1) Lisez : Maur-Ferdinand comte de Geloes et du St-Empire. Il fut conseiller intime et ministre du cardinal de Bavière, prince-évêque de Liége, stadthouder de la noble salle de Curenge, haut-officier de Hasselt, etc.; il épousa, en 1729, à Liége, Isabelle-Adolphine comtesse DE HOENSBROECK, de laquelle il eut plusieurs enfants.

(2) Lisez : Michel-François DE BORCHGRAVE, seigneur de Bovelinghen, près de St-Trond.

GENIMI DE MOLÉ.

Charles-Alexis-Denis-Marie Genimi de Molé, général-major, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, commandant de la ville d'Ath, fut créé *baron* par lettres du 11 avril 1761.

(*Etat arm.*, pp. 16 et 46.)

GENINS.

Claude-Hyacinthe Genins, de Luxembourg, obtint confirmation de noblesse par lettres du 24 mars 1725. Ses armes étaient : *écartelé, au 1 de gueules à 3 croissants renversés et rangés en pal d'or; au 2 d'azur à une comète à 6 rais d'or, périe en barre; au 3 d'azur à une roue d'or; et au 4 de sable à une épée d'argent, garnie d'or, posée en barre, la pointe en haut* (Fig. 961).

(*Nob.*, p. 704.)

DE GENRY.

Jean de Genry fut anobli en octobre 1469.

(*Vrai Suppl.*, p. 8; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 7; *Mélang. de Généal.*, p. 115.)

GÉRARD.

Les frères et sœurs de Balthazar Gérard, mort à Delft le 14 juillet 1584, furent anoblis par lettres données à Madrid le 4 mars 1589.

(*Nob.*, p. 81.)

GÉRARD.

Nicolas et Gabriel Gérard, frères, originaires du comté de Bourgogne, furent anoblis, avec leur père, par lettres des archiducs Albert et Isabelle, du 22 juin 1619. Armes : *d'azur à 3 trèfles d'or* (Fig. 962).

(*Nob.*, p. 175; *Vrai Suppl.*, p. 92; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 72.)

GERARDI.

I. Josse Gerardi, natif d'Italie, vint de Milan aux Pays-Bas avec un régiment italien. Il épousa Marie KERMAN, avec laquelle il fut enterré dans l'église de Ste-Catherine à Malines. De ce mariage vint :

II. Gilles Gerardi, licencié ès-lois, qui mourut le 30 août 1576, ayant épousé Anne DE WESENBECKE, fille de Pierre et de Barbe KILS. Cette dame mourut en 1592, et gît avec son mari dans l'église de Notre-Dame à Anvers. Leurs enfants furent :

1° Gilles Gerardi, bourgmestre d'Anvers, mort le 7 janvier 1618, sans postérité de Claire VAN DEN BOSCH, son épouse.

2° André, qui suit.

3° Jean Gerardi, qui se maria en Italie.

4° Thomas Gerardi, sergent-major de la ville d'Anvers, demeurant à Edeghem avec Jossine VAN BREEN, son épouse, par laquelle il fut père de :

A. Barbe Gerardi, femme de Jean SCHEPERS, liégeois.

B. Anne Gerardi, alliée à Henri SWYSEN.

C. Pierre Gerardi, commissaire des vivres et ensuite lieutenant des cuirassiers, mort à la bataille de Nortlinge.

D. Philippe-Gerardi, religieux à St-Bernard.

E. Jean-Baptiste Gerardi, époux de Catherine ELIAERTS.

Et *F.* Marie Gerardi, fille dévôte.

5° Pierre Gerardi, sergent-major de la ville d'Anvers, qui épousa : 1° Anne BONANOMI, sa cousine, et 2° Adrienne WALBERT, fille d'Adrien, et de Catherine SPICKENS. De cette dernière alliance vinrent :

a. N..... Gerardi, jésuite.

Et *b.* Marie Gerardi, qui fut mariée à Corneille LE BOITEUX, seigneur de Beaulieu, Langhackere, bourgmestre d'Alost, fils de Jean, seigneur de Moorsel, et d'Anne DE LANGE, dame de Beaulieu.

6° Isabelle Gerardi, alliée à Jacques DE WYSSENBORCH.

7° Anne Gerardi, épouse de Jacques VAN OEY, conseiller et inquisiteur-général des pays de Bourgogne, veuf de Barbe DE WESENBEEKE.

Et 8° Barbe Gerardi, alliée à don Alexandre ROCCA, gentilhomme italien, morte le 7 mai 1633.

III. André Gerardi, bourgmestre d'Anvers, mourut le 13 juillet 1633, et fut enterré aux Récollets de cette ville. Il avait épousé Anne VAN OEY, qui mourut le 1 janvier 1653. Leurs enfants furent :

1° Marie-Anne Gerardi, alliée à Jean HUART, conseiller-secrétaire de S. M., lequel gît aux Récollets à Bruxelles.

2° Françoise Gerardi, épouse de Philippe DE VALCKENISSE, chevalier, secrétaire d'Anvers, seigneur de Heymissen, mort le 17 février 1665.

Et 3° Maximilien, qui suit.

IV. Maximilien Gerardi, secrétaire de la ville d'Anvers, mort le 13 avril 1701, avait épousé Marie-Claire COXIE, fille de Michel, chevalier, conseiller du grand-conseil et du conseil suprême d'état, et d'Anne-Marie DEL PLANO. Elle mourut le 14 juin 1696, laissant pour enfants :

1° Anne-Marie Gerardi, religieuse capucine, morte le 19 janvier 1697.

2° François Gerardi.

3° Marguerite Gerardi, épouse de Jean-François GOUBAU, seigneur de Bever, Triest, etc., fils de Jean, seigneur de Mespelaer, et de Madeleine VECQUEMANS.

Et 4° Isabelle-Claire Gerardi, morte sans alliance le 1 septembre 1675.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 104.)

GERARDI DE CLERCXHOVE.

Guillaume Gerardi, seigneur de Clercxhove, domicilié à Louvain, fut créé chevalier par lettres du 5 décembre 1696. Ses armes étaient : *coupé, enté, d'or et d'azur. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un vol, dont une partie est d'or, et l'autre d'azur* (Fig. 963).

(*Nob.*, p. 602.)

GÉRARDIN.

Ernest Gérardin fut anobli par lettres du roi Charles II de l'an 1679.

(*Nob.*, p. 504.)

DE GERLACHE.

Jean-Louis de Gerlache, seigneur de Gommerie en partie, fut anobli par lettres du 30 décembre 1751. — Il portait pour armes : *parti, au* 1 *d'argent à l'arbre de sinople; au* 2 *d'argent à l'aigle de sable, becquée, languée et membrée de gueules, empiétant un bâton alésé de gueules* (Fig. 964).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 253; *État arm.*, p. 161.)

GERLAYS.

Jean Gerlays, conseiller du conseil de Namur, fut anobli par le roi Philippe IV par lettres du 6 juillet 1623, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. Il portait : *écartelé, au* 1 *d'argent à une croix de Lorraine de sable; au* 2 *d'azur à* 2 *losanges d'argent rangées en fasce; au* 3 *de gueules plein, et au* 4 *de sable à* 2 *étoiles à* 6 *rais d'or, rangées aussi en fasce* (Fig. 965).

(*Nob.*, p. 189.)

Charles Gerlays, seigneur de Creup et Corbiron, fut élevé à la dignité *de vicomte Dupignies*, tant pour lui que pour ses descendants mâles et femelles, par lettres du 24 mai 1720. — Il épousa Isabelle-Thérèse D'OOSTERLINCK, veuve d'Alexandre DE COLOMA, seigneur de Beaupré, fille de Philippe d'OOSTERLINCK, seigneur de Bousdael, et de Marie-Anne DE ROMRÉE, et mourut sans enfants en 1749; elle en 1759. Il portait ses armes comme ci-dessus, mais *sur le tout un écusson de gueules à* 3 *étriers d'argent, noués de gueules.*

(*Nob.*, p. 682; *Vrai Suppl.*, p. 221; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 216.)

DE GUERNOVAL. — Voyez LE VASSEUR.

VAN GESTEL.

Henri van Gestel, capitaine et sergent-major de la ville de Bois-le-Duc, fut anobli

par lettres des archiducs Albert et Isabelle, données à Nieuport, sans finances, le 29 janvier 1602 (1).

Il portait : *coupé de sinople et d'argent, à 3 lions de l'un en l'autre, armés et lampassés de gueules* (Fig. 966).

(*Nob.*, p. 154.)

GEVARTS.

Jean Gevarts fut anobli par lettres du 8 mars 1606, pour sa personne seule, à l'effet d'être capable de jouir d'une prébende affectée aux nobles, en la cathédrale d'Anvers (2). Il portait : *de gueules à la bande ondée d'argent, accompagnée de 6 billettes mises en orle, de même* (Fig. 967).

(*Nob.*, p. 145; *Vrai Suppl.*, p. 74; *Nouveau Vrai Suppl.*, p. 39; *Mélang. de Généal.*, p. 52.)

DE GEUREY.

Jean de Geurey, huissier d'armes du duc de Bourgogne, fut anobli par ce prince par lettres d'octobre 1459, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 7.)

DE GHELDERE.

Charles de Gheldere, garde de l'hôtel des monnaies à Bruges, fut anobli par lettres du 5 juillet 1727. Ses armes sont : *parti d'azur, au lion contourné d'or, et d'or au lion de sable. L'écu enté ou chapé d'argent, à un tourteau de gueules* (Fig. 968).

(*Nob.*, p. 716.)

Jacques de Gheldere, natif de Bruges, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI du 11 octobre 1719, enregistré dans la matricule de l'empire. — Par autre diplôme du 11 octobre 1738, il obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au dit 11 octobre 1719. Ses armes étaient : *écartelé; au 1 d'azur au lion contourné d'or; au 2 d'or au lion de sable; au 3 d'or au lion contourné de sable; au 4 d'azur au lion d'or; l'écu enté ou chapé d'argent, à un tourteau de gueules* (Fig. 969).

(*Nob.*, pp. 676 et 788.)

DE GHELLINCK.

Jean Ghellinck épousa Marie Marre, de laquelle il eut Cornélie Ghellinck, mariée

(1) Ces lettres patentes d'anoblissement lui furent octroyées en récompense des services qu'il avait rendus à la patrie durant les troubles des Pays-Bas, et notamment lors du siége d'Anvers en 1601, où il était capitaine et sergent-major de la garde bourgeoise, ainsi que conseiller de la ville de Bois-le-Duc. Henri van Gestel épousa Jeanne van Vucht. Leur postérité subsiste encore à Bruxelles.

(2) Ce Jean Gevarts, jurisconsulte célèbre, fut envoyé par les archiducs Albert et Isabelle, en la susdite année 1606, à la paix avec la république des Provinces-Unies. Il embrassa l'état ecclésiastique, étant veuf d'Anne Aertsens, et devint vicaire-général de l'évêché d'Anvers. — Nonobstant son anoblissement, Jean Gevarts n'en appartenait pas moins à une ancienne famille noble.

à Jean Cocle, qu'elle rendit père de Josèphe Cocle, femme de Joseph Bonaert. (Voyez article Bonaert, ci-devant p. 213.) (1).

(*Nouv. vrai Suppl.*, p. 165.)

Jean-Baptiste de Ghellinck, seigneur de Gorchem, Peperstraete, Raselbergh, etc., bourgmestre de la ville de Courtrai, fut anobli par lettres patentes du roi Philippe V du 10 mars 1705, et créé chevalier du Saint-Empire, avec tous ses descendants mâles, par autres lettres de l'empereur Charles VI du 3 octobre 1716, enregistrées dans la matricule de l'empire, avec pouvoir d'ajouter à ses armes une couronne d'or au lieu de bourlet. — Il épousa Isabelle Marre, fille d'un avocat, et gît avec elle à St-Martin à Courtrai. — De cette alliance vinrent :

1° Jean-Baptiste, qui suit.

2° Mathieu-Xavier de Ghellinck, chevalier, seigneur de Nockere, Walle, Gorchem, mort en 1747, enterré à Nockere, Il avait épousé : 1° Colette du Bois, fille de Mathieu et de Jacqueline-Sabine Codde, laquelle mourut en 1728 et gît à St-Nicolas à Gand; 2°, le 15 juillet 1731, Anne-Françoise de la Kethulle, fille de Philippe-Ferdinand, seigneur de Havrie, et de Marie Madoets. — De ces deux mariages vinrent :

(*Du 1er Lit.*)

A. Marie-Sabine de Ghellinck, alliée à Jean-Baptiste de Ghellinck, chevalier, seigneur de Winghene.

(*Du 2^d^ Lit.*)

B. Marie-Eléonore-Françoise de Ghellinck, morte en 1759, alliée à Louis-Charles de Ghellinck, chevalier, seigneur de Potteghem.

3° Marie-Cornélie de Ghellinck, épouse de Louis van den Hecke, receveur héréditaire du Vieux-Bourg, fils de Louis.

Et 4° Isabelle de Ghellinck, femme de Josse de la Villette, receveur des impositions au quartier de Bruges, anobli le 30 décembre 1698, créé chevalier l'année suivante, mort à Bruges (Voyez la Villette, *famille*).

Jean-Baptiste de Ghellinck, seigneur d'Elseghem, Rynsacker, Halle, etc., chevalier héréditaire du St-Empire, mourut en 172... (2), ayant épousé Isabelle Wallaert, fille d'Adrien, riche négociant de Courtrai. Leurs enfants furent :

1° Adrien-Xavier de Ghellinck, qui suit.

2° Jean-Baptiste de Ghellinck, chevalier héréditaire du St-Empire, seigneur de Winghene, mort en 1755, ayant épousé Marie-Sabine de Ghellinck, sa cousine-germaine, morte en 1754. Dont : Marie, Jean-Baptiste, Charles, Jacques et André de Ghellinck.

3° Isabelle de Ghellinck, dame de Rynsacker, alliée à Maximilien marquis de la Woestyne et de Becelaere, baron de Troisbreze, etc.

(1) Les dits Jean Ghellinck et Marie Marré furent père et mère de Jean-Baptiste de Ghellinck, par lequel nous commençons notre notice. — Leur beau-fils, Jean Cocle, était conseiller-pensionnaire et receveur de la châtellenie d'Ypres, mort en 1677.

(2) En 1721, à Courtrai.

4° Joseph de Ghellinck, chevalier, seigneur de Tollenaere, qui épousa, en 1res noces, Sabine-Philippine Maelcamp, morte le 13 octobre 1750. — Leur fille, Sabine de Ghellinck, fut mariée à Emmanuel-Jean della Faille, seigneur d'Eecloo, etc., sergent-major de la ville de Gand. Il épousa, en 2es noces, Angéline Mahieu, fille de Léon, seigneur de la Mourtières, Westacker, Mullewalle, ter Asselt, etc., et de Catherine Colins.

Et 5° Louis-Charles de Ghellinck, chevalier, seigneur de Potteghem, Coyeghem, etc., lequel épousa, en 1res noces, Eugénie-Anne-Françoise Sersanders, morte le 15 février 1756, fille de Philippe-François, marquis de Luna, seigneur de Woestyne, et de Marie-Isabelle Sucx; en 2es noces, Marie-Eléonore-Françoise de Ghellinck, sa cousine-germaine, morte le 13 octobre 1759, et inhumée à St-Bavon à Gand; et, en 3es noces, l'an 1761, Marie-Louise de Mahieu, sœur de la susdite Angéline. — Des deux premiers mariages vinrent :

(Du 1 Lit.)

a. Lucie de Ghellinck.

(Du 2d Lit.)

Et *b*. Anne-Thérèse-Colette de Ghellinck.

Adrien-Xavier de Ghellinck, fils aîné de Jean-Baptiste et d'Isabelle Wallaert, ci-dessus, chevalier héréditaire du St-Empire, seigneur d'Elseghem, épousa, en 1727, Thérèse-Jeanne de Nieulant, laquelle mourut le 6 avril (1er avril?) 1751 et fut enterrée à St-Nicolas à Gand. Cette dame était fille de François et d'Isabelle de Meulenaere. — De cette alliance naquirent 4 fils et 5 filles (1).

La famille de Ghellinck porte pour armes : *d'or à la fasce d'azur, chargée de 3 besants d'or, surchargés chacun d'une croisette de gueules; la fasce accompagnée en chef de deux têtes de lions, arrachées et affrontées de sable, lampassées de gueules, et en pointe d'une tête de léopard de sable. Cimier : un lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 970).

(*Nob.*, pp. 622, 655 et 770; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 264; *Fragm. généal.*, t. II, p. 90.)

DE GHELTHOF.

Jean-Marin de Ghelthof, natif d'Anvers, obtint confirmation de noblesse et le titre de *chevalier du St-Empire*, pour lui et toute sa postérité mâle, par diplôme de l'empereur Charles VI du 18 octobre 1715, enregistré dans la matricule de l'empire. — Par autres lettres du 27 novembre 1734, il obtint la confirmation du titre de chevalier, avec rétroaction au 18 octobre 1715. Il mourut sans enfants de N.... Bauwens, son épouse. — Ses armes étaient : *écartelé; aux 1 et 4 d'azur*

(1) Adrien-Xavier de Ghellinck et Thérèse-Jeanne de Nieulant eurent treize enfants, 10 filles et 3 fils. — Leur arrière-petit-fils Jean-Baptiste de Ghellinck-d'Elseghem, chevalier, a épousé, à Gand, en 1849, Elodie Piers-de Raveschoot, fille du sénateur Eugène-Jean Piers-de Raveschoot et de Rosalie-Marie Ghislaine Coppens.

à la fasce d'or, accompagnée en chef de 3 besants d'or, chargés chacun d'une croisette de sable; aux 2 et 3 de sable au dauphin d'argent; sur le tout une rose de gueules. Cimier : le dauphin de l'écu (Fig. 971).

(*Nob.*, pp. 646 et 754; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 252.)

DE GHENDT. — Voyez DE GAND.

DE GHEUS.

Jacques-Anselme de Gheus, échevin de la ville d'Ypres, épousa Elisabeth BULCKAERT, de laquelle il eut :

Jean-Baptiste de Gheus, seigneur de Steencouter et de Schachtelwege, échevin d'Ypres, qui épousa Joséphine-Françoise DE WAVRANS, laquelle étant sa veuve, obtint, par requête, des lettres d'anoblissement en faveur de leurs enfants, en date du 31 août 1740. — Ces enfants furent :

1° Jean-Baptiste, qui suit.

2° Louis-Joseph de Gheus, avocat au conseil de Malines, qui fut pourvu, le 26 octobre 1761, d'une charge de conseiller au conseil provincial de Flandres. Il épousa Sara-Marie HOYNCK-VAN PAPENDRECHT, fille de René-Bernard et de Marie-Debora DE MOY, sa 1e femme. Cette dame, à laquelle il survécut, mourut le 17 février 1775. Leurs enfants furent : *A.* René-Louis-Joseph de Gheus, né le 30 janvier 1763; — *B.* Jean-Baptiste-Maximilien de Gheus, né le 25 avril 1766; — et *C.* Corneille-Paul-Jean-Eugène de Gheus, né le 26 juillet 1767.

3° Charles-Augustin de Gheus, major au service de l'impératrice-reine, marié à Peterwaradin, en Hongrie, l'an 1747, à Marie SPRINGHER-DE SCHOONENBERGH. Nous ignorons s'il a eu des enfants de ce mariage.

Et 4° Jeanne-Albertine-Eugénie de Gheus, morte le 11 mars 1711, ayant été mariée à Louis-François comte DE ROBIANO, conseiller d'état et chancelier de Brabant, mort le 25 février 1763, dont elle fut la 2e femme.

Jean-Baptiste de Gheus, fils aîné de Jean-Baptiste et de Joséphine-Françoise DE WAVRANS, épousa Anne-Florence-Benoîte DE TRONSON, fille de Jacques-François-Remacle, seigneur de Steenhuyse, échevin d'Ypres, et d'Isabelle-Thérèse DE CARPENTIER. Il obtint, ainsi que son frère Louis-Joseph, des supports avec bannières, par lettres du 8 septembre 1756. Ses enfants furent :

1° Jean-Baptiste-Joseph-François de Gheus, conseiller-pensionnaire de la ville d'Ypres.

2° Charles-Louis-Eugène de Gheus, chanoine de la cathédrale d'Ypres.

3° Louis-François-Norbert de Gheus, lieutenant au régiment de Murray.

4° François-Norbert-Placide de Gheus.

5° Anne-Isabelle-Albertine de Gheus.

6° Amélie-Constance-Florence de Gheus.

Et 7° Marie-Thérèse-Josèphe de Gheus.

Armes : *parti; de sable à la croix ancrée d'or, cantonnée de 4 croissants du même, 2 en chef montants, et 2 en pointe renversés, qui est* DE GHEUS; — *et de gueules à la tête de licorne d'argent, accompagnée de 8 billettes de même en orle, qui est* DE WAVRANS. *L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, une croix ancrée d'or entre un vol de sable* (Fig. 972).

(*Nob.*, p. 809; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 286; *État arm.*, p. 17.)

GHEYS.

Selon les mémoires de M. Charles, haut-échevin du pays de Waes, Gaspard Gheys, enterré à St-Martin, à Courtrai, avec épitaphe et les quartiers suivants : *Gheys, Vriendt, Fermault* et *Vaillant*, avait épousé Jossine DE VELAERE, morte en 1577. De ce mariage vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° Isabeau Gheys, morte à marier.

3° Guillemette Gheys, mariée : 1° à Antoine DE PAPE, seigneur de Lockere; et 2° à Quiévrain DE LA VILLEUZE, dont elle eut : Barbe DE LA VILLEUZE, épouse de Liévin WOUTERS, et Wilhelmine DE LA VILLEUZE, femme de Corneille ARLEBOUT.

Jean Gheys épousa Jeanne VAN HECKE, fille de Josse, seigneur de Cleyhem. Leurs enfants furent :

1° Gérard Gheys, chevalier, seigneur de Bavinchove, mort sans postérité de Jeanne DE TOLLENAERE, son épouse.

Et 2° Gaspard Gheys, seigneur de Wulverie, qui épousa Geneviève BERNARD, et en eut :

Isabelle-Marie Gheys, alliée, le 27 septembre 1649, à Robert D'ENTIÈRES, seigr de Meerbecke, secrétaire du conseil privé, mort en 1650.

Armes : *de sable au chevron d'or, accompagné de 3 molettes de même* (Fig. 973).

Un Gérard Gheys, seigneur de Borcht, ancien bourgmestre de Courtrai, fut créé chevalier par lettres du 17 février 1627. Il portait ses armes comme ci-dessus.

(*Nob.*, p. 221; *Fragm. généal.*, t. II, p. 225.)

VAN GHINDERTALEN.

Jean van Ghindertalen, procureur au conseil de Brabant, épousa Elisabeth SOPHIA alias s'DUWERS. De ce mariage :

Jean van Ghindertalen, échevin de Bruxelles, anobli par lettres du roi Philippe IV du 25 septembre 1640. Il épousa, en 1es noces, le 4 février 1592, Marie VERHEYLEWEGEN, laquelle mourut le 13 décembre 1601, l'ayant rendu père de :

Guillaume van Ghindertalen, greffier du conseil de Brabant, admis dans la famille

DE T'SERHUYGHS, une des sept patriciennes de la ville de Bruxelles en 1669. Il fut créé chevalier par lettres du 19 mai 1668.

Armes : *de gueules à 5 losanges d'argent, posées 3 et 2, surmontées en chef d'une rose du même entre deux étoiles d'or* (Fig. 974).

(*Nob.*, pp. 257 et 447.)

GHISELIN.

George Ghiselin, seigneur de Boesbeke et de Wastines, Louis de Baenst, Corneille de Boneem et autres nobles, furent armés chevaliers par l'archiduc Maximilien, après la bataille de Guinegate, donnée le 7 août 1479, en récompense des actions éclatantes de valeur qu'ils avaient faites à cette glorieuse journée.

Ce George GHISELIN portait : *d'argent à la fasce fuselée de gueules de 5 pièces* (Fig. 975).

(*Nob.*, p. 12; *Vrai Suppl.*, p. 11; *Nouveau Vrai Suppl.*, p. 9; *Mélang. de Généal.*, p. 7.)

GHISELIN, ALIAS VLIEGE.

Charles Ghiselin, alias Vliege, fut anobli par lettres d'août 1507, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *d'azur à la croix d'argent, accompagnée de quatre mouches d'or, qui sont celles de la famille* VLIEGE (Fig. 976).

(*Nob.*, p. 22; *Vrai Suppl.*, p. 16; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 15; *Mélang. de Généal.*, p. 10.)

DE GHISTELLES.

L'ancienne maison de Ghistelles, bannerette de Flandres, de terre et de nom, est connue dès le XIIIe siècle en la personne de Jean, sire de Ghistelles, chambellan héréditaire de Flandres, qui assista au tournoi qui se fit à Compiègne au mois de février 1238.

Josse de Ghistelles, Florent de Schouteet, seigneur de Saemslacht et autres gens de mérite et de naissance, furent armés chevaliers par Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, à la bataille de St-Trond, donnée le 27 octobre 1467, et ce en récompense des marques de bravoure qu'ils avaient données en plusieurs occasions signalées, et notamment en la dite bataille.

Louis de Ghistelles, gouverneur de Bruges, épousa Hélène DE BAENST, dont il eut :

Charles de Ghistelles, seigneur de la Motte et de Provence, souverain-bailli de Flandres en 1574, et gouverneur de Malines depuis le 19 juillet 1585 (jour auquel, pour le prince de Parme, il entra avec ses troupes dans cette ville) jusqu'à sa mort, arrivée le 19 juillet 1592. Ses funérailles se firent à St-Jean en la dite ville, le 4 août suivant. On y dressa pour cette cérémonie une chapelle ardente en forme de catafalque, — et l'on y vit autrefois dans la même église son cabinet d'armes avec ces quatre quartiers : *Ghistelles, la Barre, Baenst, Thiant.* — Il avait épousé,

le 1 juillet 1570, Barbe DE LA PLANCQUE, dame de St-Floris, des Wastines et de la Comté. Cette dame était fille de Louis DE LA PLANCQUE, seigneur de la Comté et des Wastines, et de Catherine DE GOSSON, dame de St-Floris, en Artois. De cette alliance sortirent, entr'autres :

1° Alexandre, qui suit.

2° Isabelle de Ghistelles, mariée à Nicolas DE MAILLY, vicomte de Hanache, seigneur de l'Espine, Fieffe, Bonneville et la Versine, chevalier de l'ordre de St-Michel, grand-maître des eaux et forêts de Picardie.

Alexandre de Ghistelles, seigneur de St Floris et de la Vieille-Chapelle, s'allia à Florence DE WISSOCQ, fille de Julien DE WISSOCQ, chevalier, seigneur de Bomy et de la Couture, et de Marie DE FLECHIN, dame d'Esclimeux et de Noirant. — De cette alliance vint :

Adrien-François de Ghistelles obtint en sa faveur, par lettres patentes de décembre 1674, l'érection de la seigneurie de St-Floris en *marquisat*. Il mourut en 1691, ayant été marié à Marie-Françoise DE WISSOCQ, dame d'Erny, sa cousine-germaine, fille de Martin DE WISSOCQ, seigneur de Bomy, et de Philippotte DU CHASTELER. — De ce mariage sortit :

Philippe-Alexandre-François de Ghistelles, marquis de St-Floris, seigneur de la Vieille-Chapelle, député ordinaire du corps de la noblesse des Etats d'Artois. Il épousa : 1° N.... DE WISSOCQ, dame d'Esclimeux, de laquelle il n'eut point d'enfants; 2° Marie-Isabelle-Claire DE CRÉQUY, dame de Boieffles, fille d'Antoine DE CRÉQUY, seigneur de Vroylande, et d'Anne-Marie DE CROY-SOLRE, chanoinesse de Mons. — De ce second mariage vinrent :

1° Philippe-Alexandre-Marie-Joseph-Antoine de Ghistelles, qui suit.

2° Marie-Anne-Adrienne de Ghistelles, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 14 septembre 1729, mariée à Joseph-Ignace-Florent-Louis DE NASSAU, comte de Conroy, baron de Warcoing, seigneur de Frasne, dont il y eut postérité.

Et 3° Constance-Charlotte de Ghistelles, morte en 1748, ayant épousé Balthazar-Pierre-Félix DE WIGNACOURT, comte de Vleteren, seigneur de Herlies, de la Bassée, de Marquillies, grand-bailli de Cassel, vivant encore en 1763.

Philippe-Alexandre-Marie-Joseph-Antoine de Ghistelles, marquis de St-Floris, seigneur de la Vieille-Chapelle, de Boieffles et autres terres, épousa, le 11 mai 1729, Marie-Josèphe DE HORNES, née le 14 janvier 1704, dame d'honneur de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante-générale des Pays-Bas autrichiens en 1726, dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1726, et dame de la Clé d'or le 19 mars 1729. — Elle mourut le 11 juillet 1738. — Cette dame était fille aînée de Philippe-Emmanuel prince DE HORNES, comte de Baucignies, etc., etc., et de Marie-Anne-Antoinette DE LIGNE (Voyez l'article DE HORNES, *famille*). — De la dite alliance naquirent :

1° Philippe-Alexandre-Emmanuel-François-Joseph, qui suit.

Et 2° Marie-Thérèse-Charlotte-Claude de Ghistelles, chanoinesse d'Andennes.

Philippe-Alexandre-Emmanuel-François-Joseph prince de Ghistelles, marquis de St-Floris, de la Vieille-Chapelle et de Croix, seigneur de Boieffles et autres lieux,

chevalier, commandeur, grand'croix de l'ordre de St-Michel de Cologne, grand d'Espagne de la Ire classe, fut créé *prince*, avec faculté de porter la couronne et le manteau ducal, par lettres de l'impératrice-reine du 16 août 1760. — Il épousa, le 9 octobre 1758, Louise-Elisabeth DE MELUN, grande d'Espagne, née le 1 janvier 1738, nommée l'une des dames de Madame la Dauphine, princesse de Saxe, puis de Mesdames de France. — Elle était fille de Jean-Alexandre-Théodose comte DE MELUN, mestre-de-camp-lieutenant du régiment royal cavalerie, mort à Montmartre, près de Paris, le 6 janvier 1738, à 29 ans, et de Louise-Elisabeth DE MELUN, remariée en 2es noces, le 5 mai 1742, à Gilbert-Allire DE LANGHEAC, dit *le marquis de Langheac*, seigneur de Preschonnet, Bonnebault, Commeaux et Palbost, baron du Crest et de Juillac, sénéchal d'Auvergne, et morte le 17 novembre 1755. — Les dits époux n'eurent qu'un fils unique, né le 2 janvier 1760.

Armes : *de gueules au chevron d'hermines. Cimier : une tête et col de chèvre d'argent, accornée d'or, entre un vol d'hermines* (Fig. 146 et 804).

(*Nob.*, p. 9; *Suppl. au Nob.*, pp. 21 et 251; *Vrai Suppl.*, p. 8; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 6; *Correct. intéres.*, p. 192; *Mélang. de Généal.*, p. 5; *État armorial*, p. 17.)

GHUISET.

Jean-Baptiste Ghuiset, natif de Bruxelles, fut anobli par lettres données en la dite ville le 29 juillet 1608. Il portait : *d'argent semé de trèfles de sinople* (Fig. 977).

(*Nob.*, p. 149.)

GHYSENS.

Jacques-François Ghysens, licencié ès-droits, avocat au conseil de Flandres, fut anobli le 7 février 1766. — Il portait : *tiercé en fasce; au 1er d'argent à un mouton au naturel, au 2e d'azur, et au 3e d'or à 3 feuilles de trèfles mal ordonnées de sinople* (Fig. 978).

(*État armorial*, p. 17.)

GIELIS-D'HUJOEL.

Erasme Gielis-d'Hujoel fut anobli par lettres de l'an 1675. Il portait : *d'argent au cor de chasse de sable, virolé d'or et lié de gueules, accompagné de trois roses du même, boutonnées d'or, et feuillées de sinople. Cimier : une rose de l'écu, entre deux demi-vols, celui à dextre d'argent, l'autre à sénestre de gueules* (Fig. 979).

(*Nob.*, p. 481; *Vrai Suppl.*, p. 189; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 161.)

GILBERT.

Jean Gilbert fut mis au nombre des nobles de l'empire de quatre races du côté de père et de mère, par diplôme de l'empereur Charles V, donné à Ratisbonne le 28 juillet 1541, signé : CAROLUS, et contre-signé sur le repli J. OBERNBURGER. —

Il portait pour armes : *d'or à l'aigle de sable, chaussé de gueules à 3 losanges d'argent, chaque losange chargée d'une tête de lion arrachée de sable, lampassée de gueules. L'écu timbré d'un casque de profil, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable et au-dessus, en cimier, une tête de lion de sable, lampassée de gueules* (Fig. 980).

(*Suppl. au Nob.*, p. 201.)

GILLEKENS.

. Godefroid Gillekens, chevalier, chancelier de la cour souveraine du pays de Gueldres, fils de Leon Gillekens, conseiller du conseil provincial d'Utrecht, épousa Jacqueline VAN HECKE, fille de Charles, seigneur d'Apontieu, et de Marguerite STEELANDT, et en eut :

1° Léon, qui suit.

2° Charles Gillekens, mort sans alliance.

3° Liévine Gillekens, alliée à Laurent DE MIDDELBURCH, dont les armes étaient : *d'argent à 5 bandes de sable* (Fig. 981), chevalier, seigneur de Lierre.

Et 4° Marguerite Gillekens, religieuse à Bruges.

Léon Gillekens, seigneur de Saint-Antheunis-boom, épousa Marie DE BINSVELT, laquelle portait pour armes : *de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules* (Fig. 982). De ce mariage vint :

Geoffroy-Wirock Gillekens, seigneur de Saint-Antheunis-boom, lequel épousa : 1° Marie DE WINSBERGHE, dont les armes étaient : *d'or à une bande de sable chargée de trois quintefeuilles d'argent* (Fig. 983); et 2° Marie-Françoise FABRY, laquelle portait : *d'azur à 3 étoiles d'or, sommé d'une fleur-de-lis d'or, à une aigle à deux têtes de sable* (1).

La famille GILLEKENS porte pour armes : *de gueules à 5 losanges d'or posées en sautoir.* (Fig. 984)

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 40.)

GILLÈS.

On trouve par les Mémoires généalogiques de la famille Gillès, extraits des contrats et annotations, qu'elle est originaire du Tournaisis, et un ancien document marque qu'un Baudouin Gillès et son épouse Agnès DOMESCENT furent enterrés à l'église de Saint-Piat, à Tournai, en 1446, dans une tombe portant leurs armoiries, et que l'on voyait encore vers 1620.

Ces mêmes annotations font aussi mention, qu'entr'autres un Gillès a signé la requête des nobles pendant les troubles des Pays-Bas, et ce qu'il y a de certain, c'est que les biens de la famille ont été confisqués pour cause de religion vers l'an 1560, ce dont on a une copie de réclame adressée à la chambre des comptes.

La filiation généalogique de cette famille commence par Baudouin Gillès, qui épousa Agnès DOMESCENT, cités plus haut.

(1) Les armoiries de la famille FABRY sont probablement mal blasonnées.

Arnould Gillès épousa Catherine Oudart.

Jean Gillès, écuyer, né en 1508, épousa, en 1es noces, Eléonore van Heussen, et, en 2es noces, Jeanne Hennecart.

Brixe Gillès, écuyer, seigneur de Menquedorne, né à Tournai en 1543, fils de Jean, épousa à Londres, le 21 mai 1570, Jeanne Adin, née à Tournai en 1552, fille de Pierre et d'Adrienne de la Ruë.

Jean Gillès, fils aîné des époux qui précèdent, écuyer, seigneur de Menquedorne, né à Sandwich, en Angleterre, le 30 mai 1573, épousa à Amsterdam, le 8 décembre 1604, dame Jeanne Balestel, née à Anvers le 24 juin 1575, fille de Nicolas, écuyer, et d'Isabelle, fille de Charles Payen, écuyer, seigneur de la Bacquerie. De ce mariage vint, entr'autres :

Abraham Gillès, écuyer, seigneur de Menquedorne, né à Amsterdam le 23 septembre 1612, qui épousa, le 10 novembre 1641, Jeanne van Heinsberg-van Reyd, née en 1620, fille de Jean, écuyer, et d'Elisabeth Pynapel. De cette alliance provint :

Jean Gillès, écuyer, et fils unique, né le 6 septembre 1642, épousa, en 1es noces, Cornélie-Marie de Wale, de laquelle il eut trois fils, morts sans postérité, et, en 2es noces, Catherine-Marie de Surmont, née en novembre 1656, fille de Philippe, écuyer, et de Balduine van Alckemade, de laquelle il eut pour fils aîné Philippe, qui suit.

Philippe Gillès, né le 23 novembre 1685, écuyer, seigneur de Charolois, Brhul, etc., épousa, le 12 janvier 1723, Marie van der Hooch, née le 27 novembre 1700, fille de Thierry, chevalier du St-Empire romain, comte palatin du sacré palais de Latran, et de Jeanne-Catherine van den Merwede. — La dite Marie van der Hooch, étant veuve, obtint confirmation de noblesse, avec anoblissement de nouveau, pour autant que de besoin, avec décoration des supports et une couronne au lieu de bourlet sur le heaume, et ses trois fils créés d'un même temps *chevaliers*, par lettres patentes du 13 septembre 1752. — Ces trois fils furent :

1° Jean-Philippe, qui suit.

2° Jacques-Louis Gillès, chevalier, né le 30 décembre 1728, convoqué aux Etats de la noblesse de la Flandre gallicane en 1766, qui épousa Gertrude-Marie Roest, née en 1723, fille de Thierry Roest-d'Alkemade, écuyer, et de Gertrude Dutry; et en secondes noces, à Lille, le 2 décembre 1765, Angéline-Albertine van der Cruysse, née le 19 août 1742, fille d'Arnould-Hubert-Joseph van der Cruysse, écuyer, seigneur de Wervic, Wazières, et d'Albertine de Sénechal.

Et 3° Corneille-Jacques Gillès, chevalier, né le 6 octobre 1730, marié, le 4 août 1761, avec Théodorine-Marie Wynoltz, née le 1 avril 1731, fille de Thierry-Herman Wynoltz et d'Elisabeth-Marie de Witt.

Jean-Philippe Gillès, chevalier, grand-assesseur des eaux et digues d'Amstelland, né le 1 mars 1725, épousa, le 12 novembre 1752, Marie-Agnès Michel, née le 2 octobre 1724, fille de Louis, écuyer, et de Gertrude Occo. Leurs enfants furent :

1° Marie Gillès, née le 23 février 1755.

2° Louise Gillès, née le 15 mai 1757.

3° Françoise-Angélique Gillès, née le 30 mai 1758.

Et 4° Jean-Joseph Gillès, écuyer, né le 22 novembre 1761 (1).

Il se trouve dans l'église de St-Bavon, à Harlem, dans le chœur, du côté gauche un caveau couvert d'une grande pierre sépulcrale, sur laquelle est marqué :

Monumentum familiæ Gillès,

avec les armes pleines en tête, accostées de ces seize quartiers :

Gilles.	*Hooch.*
Surmont.	*van der Merwede.*
van Heynsberg.	*de Goyer.*
van Alckemade.	*Boelitz-Loen-Ofvelt.*
Balestel.	*van der Horst.*
Pynappel.	*van Heynsberg.*
Fremault.	*van Harlem.*
van Beyenstorp.	*Schaveman.*

Les armes de la famille GILLÈS sont : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois glands, tigés et feuillés du même; l'écu sommé d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et d'azur. Cimier : un lion naissant de gueules. Supports : deux griffons aux têtes contournées, d'or, armés et lampassés de gueules. Devise :* IN ŒTERNUM NON MUTABITUR (Fig. 985).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 256; *Vrai Suppl.*, p. 19; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 16; *Etat armorial*, p. 16.)

GILLIS.

A cette famille, anoblie en 1518, appartient Pierre Gillis, d'Anvers, greffier du conseil de Brabant, à la Haye, qui épousa Gertrude VAN SWIETEN, morte en 1620. De ce mariage vint :

Joachim Gillis, bourgmestre de Breda, né après l'an 1603, lequel épousa : 1° Cornélie COPIER VAN CALSLAEGEN, et 2° Bertholde VAN DEN BOURSE. De la première alliance naquit :

Joachim-Guillaume Gillis, pensionnaire entretenu au service de S. M. C., et capitaine-ingénieur commandant à Venloo, qui épousa : 1° à Reynsberg, le 22 oct. 1630, Marguerite BEYENS, fille de Pierre, natif de Bois-le-Duc, receveur de S. M. C. au Rhin et à la Lippe, et d'Elisabeth DE MAGISTRIS, sa 1re femme. Elle mourut à Malines le 3 janvier 1640. Il épousa : 2° Anne MOLANSI, dite LE BOITEUX, d'Alost. De ces deux mariages vinrent :

(1) Ce Jean-Joseph Gillès, né à Amsterdam, mort à Hove, près d'Anvers, en 1811, épousa Jeanne-Pétronille-Joséphine DE PRET, morte à Anvers en 1842. De ce mariage naquirent 3 fils et 3 filles. Leur fils aîné est décédé prêtre; leur second fils, Louis baron Gillès, a épousé Marie DE PÉLICHY, fille du baron DE PÉLICHY, ancien membre du congrès national, du sénat belge, bourgmestre de Bruges, etc.; et leur troisième fils, Philippe-Arnould baron Gillès, a épousé Caroline comtesse DE ROOSE DE BAISY.

(Du 1er Lit.)

1° Anne Gillis, née à Rynsberg en 1631, morte le 9 novembre de la même année.

2° Joachim Gillis, né en 1623, mort à Bruxelles à l'âge de 10 ans.

3° Marie-Catherine Gillis, béguine à Malines.

4° François-Ignace Gillis, né à Malines, et mort à Venloo, sans hoirs.

(Du 2d Lit.)

5° Anne-Marguerite Gillis, morte en 1694, épouse de Florent-Henri Baert, seigneur de Berentrode.

6° Barbe Gillis, mariée à Engelbert-Corneille van t'Sestich.

Et 7° Jeanne-Dorothée Gillis.

Michel Gillis, natif et habitant de la ville de Cadix, en Espagne, issu d'une noble famille originaire d'Anvers, fils de François-Joseph Gillis et d'Isabelle-Marie-Innocente-Victoire Snellinck, obtint confirmation de noblesse, couronne sur le heaume et supports, le 30 octobre 1763.

Armes : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre pommes de grenade, tigées et feuillées de même* (Fig. 986).

(*Vrai Suppl.*, p. 18; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 15; *Correc. intéres.*, p. 186, *Melang. généal.*, p. 116; *État arm.*, p. 15.)

LE GILLON.

Jean le Gillon épousa Marguerite de Cuinghien, dame de Tramstroit, et (après le trépas de son frère), dame de Cuinghien, fille de Jean, seigneur de Coyeghem ou Cuinghien, et de Marie de Tollenare. De ce mariage vinrent :

1° Wauthier, qui suit.

2° Ogier le Gillon, allié à Marguerite de Cuinghien, dame de Beerstrate par donation de Wulfart, baron de Cuinghien, etc., son oncle, faite en 1445.

Et 3° Marie le Gillon, épouse d'Alard le Druu.

Wauthier le Gillon, seigneur de Cuinghien, épousa Jeanne de Calewarde ou Caluwart, et en eut :

Josse le Gillon, chevalier, seigneur de Cuinghien, lequel épousa : 1° Jossine de Wale ou de le Wale, d'Ypres, fille de George, chevalier, grand-bailli d'Ypres, et de Marguerite s'Rycken, de laquelle il n'eut point d'enfants; et 2°, selon Carpentier, Marie de Boulenghier, de Gand, dont il eut :

Hélène le Gillon, dame de Cuinghien, alliée à Guillaume bâtard de Hornes-Gaesbeke. De cette alliance vint :

Jean de Hornes, seigneur de Gaesbeke, qui épousa Marie de Melun, fille de Jacques bâtard de Melun et de Colle de Manchicourt.

(Ce fragment est tiré d'un manuscrit de la noblesse de Flandres, par Henri Butkens, abbé d'Egmont.)

Armes : *de gueules à deux lions adossés d'or, les queues passées en sautoir, armés et lampassés d'azur* (Fig. 987).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 79.)

Un membre de cette famille obtint le titre de *baron*, avec décoration d'armes, le 28 octobre 1770. Il portait comme ci-dessus, à l'exception du champ qui est d'azur (*État arm.*, p. 16).

Un autre membre de cette famille (1) obtint également le titre de *baron* avec décoration d'armes, le 2 mars 1771 (*État arm.*, p. 16).

DE GILMAN.

Un membre de cette famille obtint le titre de *baron*, avec décoration d'armes, par lettres du 2 mars 1771 (2). Il portait : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *de gueules à une tête et col de bouc d'argent; aux* 2 *et* 3 *de sable semé de fleurs-de-lis d'argent* (Fig. 988).

(*État arm.*, p. 16.)

GIOT. — Voyez JACQUAERT.

DE GISTELLES, DIT D'ESCLEBEKE.

I. Gautier de Gistelles, seigneur d'Esclebeke, épousa Marie DE HAVESKERCKE, dont il eut un fils bâtard qui suit.

II. Symphorien, bâtard de Gistelles, selon pièce de procès sur cette bâtardise, épousa Marie DE BAMBEKE, et en eut :

III. Josse de Gistelles, dit d'Esclebeke, grand-bailli de Furnes, mort en 1503, ayant été marié avec Philipotte HOYMILLE, morte en 1509, fille de Jean et de .... DE STAVELE. De ce mariage naquirent :

1° Josse qui suit.

2° Eléonore de Gistelles, alliée à Guillaume DE BAMPOELE.

Et 3° Marie de Gistelles, épouse de Gilles DE CORTEWILLE, chevalier, seigneur dudit lieu, mort en 1521.

IV. Josse de Gistelles, dit d'Esclebeke, grand-bailli de Furnes, épousa Jossine DE CORTEWILLE, fille de Louis, seigneur dudit lieu, et de Nicole DE CASTRE, et en eut :

1° Symphorien de Gistelles, dit d'Esclebeke, seigneur de Swinlande, grand-bailli de Dunkerque, lequel épousa, en premières noces, ... DE BORSSELE; en secondes noces, Adrienne DE LA VIEFVILLE, fille de Philippe et de Michelle D'AUXY; et, en troisièmes noces, Jeanne DE WIGNACOURT, fille du seigneur de Vleteren, laissant du ..... lit Philippe qui suit.

(1) Ce fut Louis-Emmanuel le Gillon, seigneur de Goemaringhe, échevin du Franc de Bruges. — Son petit-fils, Louis-Charles-Marie baron le Gillon de Basseghem, est décédé en 1855, sans laisser de postérité de son mariage avec Marie-Fidèle VAN DER BEKE.

(2) Ce fut Arnould-Ferdinand de Gilman, né à Liége en 1746, décédé à Ranst en 1796. Son petit-fils, Frédéric-Joseph baron de Gilman de Zevenberghen, a épousé, en 1849, à Edeghem, Gabrielle DU BOIS-DE NEVELE.

Philippe de Gistelles, seigneur de Swinlaude, allié, en 1591, à Marie DE HALEWYN, fille de Jean, seigneur de Voxvrie, en eut :

Jean de Gistelles, seigneur de Pradelles, lequel mourut en 1651.

Et 2° Jean qui suit.

V. Jean de Gistelles, gouverneur de Rœulx, puis lieutenant de Gravelines, épousa Madeleine VAN DER BURCHT, fille de Pierre, et en procréa :

1° Adrien de Gistelles, seigneur de Burcht, gouverneur de Renty, qui épousa sa cousine Marguerite VAN DER BURCHT, fille de Jean et de Catherine DE FONTAINES. De ce mariage vinrent :

A. Pierre de Gistelles, mort à la bataille de Gravelines.

B. Charles de Gistelles, capitaine, tué devant Bouchain.

C. Eléonore de Gistelles, alliée à Jean DE HERZELLES, seignr d'Opbracle.

Et *D.* Wilhelmine de Gistelles, épouse de .... DE ZUUTPEENE, seignr de Bambeke.

2° Corneille de Gistelles, maître-d'hôtel de Renaut DE BRÉDERODE, chevalier de la toison d'or, lequel épousa Antoinette-Pénelope DE BREDERODE, fille dudit Renaut, et veuve du comte D'ISENBOURG (*Batav. illust.*, p. 890). De ce mariage vint :

Pierre de Gistelles, colonel, gouverneur de Meurs et d'Ostende, où il fut tué en 1604, sans hoirs de son épouse Anne CLOET.

Et 3° Guillaume qui suit.

VI. Guillaume de Gistelles épousa sa cousine Isabeau VAN DER BURCHT, sœur germaine de Marguerite susdite. Leurs enfants furent :

1° Jean de Gistelles, religieux de St-Nicolas à Furnes.

2° Josse de Gistelles.

3° Guillaume de Gistelles, mort à marier.

4° Isabeau de Gistelles, épouse de Théodore RAM, seigneur de la Wouttine, capitaine de cavalerie, qui se remaria, en secondes noces, avec Esther DE CERF, et laissa de sa première femme :

a. Jacques RAM, époux de Marguerite DE PRAET, dite DE MOERSEKE, sans hoirs.

b. Jean-Corneille RAM, allié à Françoise DE BON-MARCHÉ, fille de François, seigneur d'Assenbourg, et d'Esther DE CERF.

Et *c.* Jean DE RAM, mort sans alliance.

Et 5° Marie de Gistelles.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 95.)

DE GLARGES.

Jean-Baptiste de Glarges, ancien bourgmestre de la ville d'Ath, sa patrie, obtint réhabilitation de noblesse et confirmation d'armes, par lettres du 28 décembre 1737

— Il portait : *de sable à 4 fasces d'or, au franc canton de sable chargé d'une tête et col de bélier d'argent* (Fig. 989).

(*Nob.*, p. 782)

DE GLIMES, DIT BRABANT (1).

Voyez ci-devant article DE BERGHES-SUR-LE-ZOOM, page 149.

Wynand de Glimes-de Brabant, vicomte de Jodoigne, seigneur de Neufville, Hollebebe, Biest, Bost, Boneffe, Wyngaerde, Ebbelghem, etc., fut créé *comte de Glimes, de Hollebeke et du Saint-Empire*, par diplôme de l'empereur Ferdinand III, donné à Vienne le 22 décembre 1643 (2). Il était fils aîné de Charles de Glimes-de Brabant, vicomte de Jodoigne, et de Jeanne DE HOUTHAIN, dame de Hollebeke, Houthain-le-Mont, Wyngaerde, etc., et petit-fils de Jacques de Glimes-de Brabant, vicomte de Jodoigne, grand-bailli du Brabant-Wallon, et de Jacqueline DE HOUTHAIN, dame de Franquegnies.

ARMES : *de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules*, qui est DE BRABANT ; *la poitrine du lion chargée d'un écusson d'azur billeté d'or, à la bande d'argent*, qui est DE GLIMES. *L'écu sommé d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, orné de ses lambrequins aux émaux de l'écu, et au-dessus, en cimier, deux cuisses d'homme, à demi-jambes courbées, et armées de toutes pièces d'argent, issantes de la couronne* (Fig. 990).

(*Nob.*, p. 277 ; *Vrai Suppl.*, p. 159 ; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 104 ; *Mélang. généal.*, p. 91)

DE GOBART.

I. Simon de Gobart, écuyer, seigneur de Biemré (ou Biernéray), Sourys et Romedinnes, épousa Marguerite DE STRINCHAMPS-DE MONTY, fille de Louis, écuyer, et d'Anne DE LA VILIETTE-DE LONTANS. Ces époux moururent au château de Biemré et furent inhumés en la paroisse du dit lieu, sous une pierre sépulcrale de la famille, sur laquelle furent taillées en chef les armoiries de de Gobart, surmontant l'inscription suivante :

Ici repose
Noble homme SIMON DE GOBART,
seigneur de Biemré, Sourys et
Romedinnes, mort le 9 *février*
1633, *et Dame* MARGUERITE
DE STRINCHANT-DE MONTY,
son épouse, décédée le 7 *mai* 1635.
R. I. P.

(1) Lisez : DE GLYMES, et non DE GLIMES-DE BRABANT. Cette famille, une des plus anciennes et des plus illustres de la Belgique, est issue des anciens ducs de Brabant.

(2) Ce Wynand comte de Glymes et de Hollebeke, etc., mourut en 1668, ayant épousé Michelle D'YEDEGHEM, dame de Bost, fille de Jean, comte de Watou. Il fut, par ce mariage, le cinquième aïeul de Victor comte de Glymes de Hollebeke, époux de Thérèse PLUNKETT DE RATHMORE, qui habite le château de Sivry, en Hainaut.

Le dit Simon avait un frère qui était évêque de Mégare, comte palatin Cæsarien, chanoine, archidiacre et suffragant de la cathédrale d'Olmutz, et qui fonda des bourses pour la famille de Gobart dans le séminaire de Liége, comme se voit plus amplement par acte passé à Olmutz le 6 oct. 1662.

De Simon de Gobart et de Marguerite DE STRINCHANT naquit Pierre qui suit (1).

II. Pierre de Gobart, écuyer, seigneur de Biemré, Sourys et Romedinnes, épousa Anne DE JODA, fille de don Hieronymo DE JODA, écuyer, seigneur de Lenterbeeck, et de Régine DE GOBART. De cette alliance vint :

III. Henri-Floris de Gobart, écuyer, seigneur de Biemré, Sourys et Romedinnes, colonel au service du roi d'Espagne, allié à Françoise DE BEAULIEU, fille de Pierre, écuyer, seigneur d'Aubrime, et de Françoise DUMONT-DE BURET. De ce mariage naquit :

IV. Adam-Floris de Gobart, écuyer, gendarme de la maison du roi d'Espagne puis bailli du comté de Walhain, qui épousa Marie-Thérèse DE LONPRE, fille de Philippe-Eugène, écuyer, et de Marie VERBEECK. — Leurs enfants furent :

1° Arnould-Joseph, qui suit.

2° Floris de Gobart, d'abord gendarme, puis capitaine au régiment du Royal-Bavière, qui mourut en Bohême.

3° Henri de Gobart, major et commandant au dit régiment de Royal-Bavière, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis.

4° Jean-Baptiste de Gobart, prêtre.

5° Joseph de Gobart, capitaine au dit régiment, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, qui épousa Marie-Antoinette DE RAULEZ, dame d'Elhove, fille de N.... DE RAULEZ, écuyer, seigneur d'Elhove et de Husbeck, et de N.... baronne DE PADTBERGH, sans postérité.

6° Pierre de Gobart, lieutenant au régiment de Royal-Wallon, au service de France, mort à la suite des blessures qu'il avait reçues au siége de Bergh-op-Zoom.

Et 7° Emmanuel de Gobart, capitaine au même régiment, aussi chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, vivant encore en 1780.

V. Arnould-Joseph de Gobart, écuyer, licencié ès-lois, épousa Dorothée-Jeanne-

(1) Le comte Joseph DE SAINT-GENOIS, en ses *Monuments anciens*, archives de Lille, page 72, dit, entr'autres, que Simon de Gobart et Marguerite DE STRINCHANT eurent aussi un fils, nommé Simon de Gobart, lequel, par contrat passé en 1615, épousa Barbe DESSUSLEMOUSTIER, et fut lieutenant-colonel de cavalerie et d'infanterie au service du duc de Savoye. — Le même auteur ajoute que la famille de Gobart est ancienne et distinguée; il cite au nombre de ses membres Nicolas Gobart d'Herchies, premier échevin de Binche, et Charles Gobart, conseiller-substitut et avocat-fiscal au conseil de Hainaut, lesquels furent créés chevaliers héréditaires par l'empereur Léopold II, par lettres patentes données en 1791. — Le dit comte de St-Genois cite aussi M. Gobart ancien conseiller, lequel demeurait à Mons en 1807 (probablement François-Maximilien-Oger, dont nous parlons à la fin de l'article ci-dessus).

Eléonore DE BALTIN, fille de François-Maximilien, écuyer, seigneur de Terheyden et Terbeeck, et de Marie-Jeanne VAN BRIENEN-DE GUESSELT. Dont :

VI. François-Maximilien-Oger de Gobart, écuyer, seigneur de Sardans, licencié ès-lois, professeur ordinaire en droit canon à l'université de Louvain, puis conseiller, secrétaire de la dite ville. Il épousa Marie-Rosalie-Victoire ANTHOINE-MARCI, dame de Haverskercken et de Swolven (Voyez ci-devant p. 43, article ANTHOINE-MARCY). — De cette alliance vint :

VII. Marie-Dorothée-Eléonore de Gobart, unique héritière et dame de Sardans, Haverskerken et Swolven.

Plusieurs membres de la famille de Gobart ont été inhumés dans l'église de Thorembais-St-Trond, en Brabant, avec toutes les marques de noblesse, ainsi que l'exposition de leurs armoiries, qui furent attachées aux murailles, tant au dedans qu'au dehors du chœur de l'église. — La date de 1635 fut taillée sur leur pierre sépulcrale, avec différents quartiers, les armoiries de Gobart et cette inscription latine :

Nobilis vetustæ Familiæ a Gobart.

Les armoiries de Gobart furent aussi placées sur un autel dédié à St-Trond, en la dite église, et attachées aux murailles de l'église d'Orbais, en Brabant.

La famille DE GOBART porte pour armes : *coupé, au 1er d'azur aux 3 chiens-lévriers d'argent, colletés d'or, passant l'un sur l'autre; au 2e de gueules à une étoile à 6 rais d'or, traversée de 2 doubles hallebardes d'argent, ferrées du même et passées en sautoir; pour cimier : un héron d'argent, tenant de son bec une couleuvre au naturel* (Fig. 991).

(*Correct. intéress.*, p. 156.)

GODEMART.

Jean Godemart, conseiller du roi d'Espagne, fut anobli par lettres du 12 décembre 1518, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *d'azur au chef d'or, chargé d'une aigle de sable* (Fig. 992).

(*Nob.*, p. 28; *Vrai Suppl.*, p. 18; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 15; *Mélange de généal.*, p. 15).

GODIN.

Jacques Godin, seigneur d'Aubrecicourt, épousa Françoise LETTIN, de laquelle il eut :

1° Christophe Godin, conseiller et receveur-général des domaines et finances des Pays-Bas, anobli par le roi Philippe II, par lettres données à Madrid le 9 décembre 1588, enregistrées en la chambre des comptes à Lille le 20 juin 1613. Il portait : *de sinople à une coupe couverte d'or.*

2° Jacques Godin, conseiller et maître de la chambre des comptes de Hollande, anobli par lettres du 7 janvier 1589, enregistrées à Lille le 20 juin 1613.

Et 3° François Godin, commis de l'artillerie et secrétaire du grand-conseil à Malines, aussi anobli par lettres patentes de la même date, 7 janvier 1589. Sa femme, Adrienne Boisot, le rendit père de :

Jean-François Godin, seigneur de Beaumez, bailli et haut-justicier de Reumes, qui obtint du roi Philippe IV, par acte dépêché à Madrid le 23 décembre 1642, la permission de porter pour armes : *un écu de sinople à trois coupes couvertes d'or; cet écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, orné de ses lambrequins d'or et de sinople, et au-dessus, en cimier, une tête et col de licorne au naturel* (Fig. 993). — Par lettres patentes du 5 juin 1651 il fut créé chevalier.

Daniel Godin, seigneur de Beauvois, fut anobli par le roi Philippe IV, par lettres du 30 juin 1623, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. Ses armes étaient *de sinople à une coupe couverte d'or.*

Jacques-François Godin, écuyer, seigneur de Beaumez et de Marlicourt, obtint le titre de *baron*, applicable sous le nom de Godin, sur une terre ou seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas, sous la domination du roi d'Espagne, par lettres données à Madrid le 30 septembre 1704. — Il portait : *écartelé; au* 1 *de sinople, à une coupe couverte d'or*, pour Godin; *au* 2 *de sable à trois annelets d'argent, au chef d'or, chargé de trois pals d'azur*, qui est Boisot; *au* 3 *d'argent à trois chevrons de sinople, accompagnés de trois étoiles à six rais, deux en chef et une en pointe, de sable*, qui est Lettin; *au* 4 *de gueules au lion d'or, armé et lampassé d'azur, le col tortillé d'un serpent du même*, qui est de Couwenhove; *sur le tout de sinople à trois coupes couvertes d'or*, qui est aussi Godin (Fig. 994). Le dit Jacques-François baron Godin épousa Marie-Anne de Waelhem, dame de Terborcht, de laquelle il eut :

Jacinthe baron de Godin, seigneur de Beaumetz, Merlicourt et Terborcht, qui fut capitaine au service du roi d'Espagne. Il ne porta qu'une seule coupe dans ses armes, comme le roi Philippe II avait confirmé en anoblissant François Godin, son bisaïeul, en 1589. — Il épousa Angéline van den Kerckhove, fille de Charles, seigneur de Swanenbourg, mort haut-échevin du pays de Waes en 1691, et de Marie-Barbe de Cordes-Watripont. Dont postérité.

(*Nob.*, pp. 79, 80 bis, 189, 275, 515 et 621; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 190.)

VAN DER GOES.

Pierre van der Goes épousa Alexandrine Balbani, de laquelle il eut :

1° Henri van der Goes, seigneur de Bautersem, anobli par lettres du roi Philippe IV de l'an 1659.

2° Alexandre van der Goes, seigneur de Westbroeck et de Dovie, anobli en même temps que son frère Henri.

Et 3° César, qui suit.

César van der Goes épousa Isabelle VAN VOLDEN. De ce mariage vinrent :

1° Henri van der Goes, qui fut anobli par lettres datées de Madrid du 4 avril 1661.

Et 2° Jean-Baptiste van der Goes, fils puîné, anobli par lettres datées de Madrid du 27 janvier 1665.

La famille VAN DER GOES porte pour armoiries : *de sable au puits d'or. — L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un cygne d'argent, becqué de sable et membré d'or* (Fig, 995) (1).

(*Nob.*, pp. 377, 450 et 459; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 150.)

GOETHALS.

Gérard Goethals fut anobli par lettres du 15 avril 1652. Il portait pour armes : *de gueules à trois bustes de filles, ou têtes de femmes au naturel (mises de front), chevelées d'or* (Fig. 996) (2).

(*Nob*, p. 320; *Vrai Suppl.*, p. 136; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 120; *Mélang. de Généal.*, p. 101.)

GOETENS.

Damien Goetens, natif de Bruxelles, archer de la garde du corps du roi Philippe IV, puis garde-joyaux et tapissier-major du palais-royal de Buen-Retiro, fut anobli par lettres dépêchées à Madrid le 23 décembre 1652. Il portait pour armes : *d'or à deux maillets de gueules posés en pal; au franc canton d'azur, chargé d'une bande d'or, surchargée d'une étoile à 6 rais d'azur. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un maillet de gueules* (Fig. 997).

(*Nob.*, p. 325.)

VAN GOETHEM.

I. Jean van Goethem, chevalier, seigneur de Fabert, capitaine de cavalerie-lanciers, mort le 7 août 1478, épousa Marie DE MOMBAIS-DE LINCHEMEAU.

(1) Il y a une famille van der Goes qui porte de sable à 3 têtes de boucs d'argent, encornées et barbées d'or.

(2) Ce Gérard Goethals appartenait à la très ancienne et très illustre famille de ce nom, en Flandre. Il était archer de la noble garde du corps de Philippe IV, roi d'Espagne, remplit les fonctions de roi et héraut d'armes à titre de Bourgogne, et en cette qualité fut chargé de porter plusieurs colliers de l'ordre de la toison d'or en Allemagne, aux Pays-Bas et en Italie. Son extraction noble rendait inutile son anoblissement que l'on ne peut expliquer que par les grandes infortunes qui accablèrent plusieurs de ses devanciers au service de leurs souverains légitimes, notamment durant les troubles des Pays-Bas. (Voyez *Dictionnaire généal. et hérald. des familles nobles du royaume de Belgique*, par F.-V. GOETHALS, t. II, article Goethals).

laquelle lui survécut jusqu'au 20 janvier 1480, et fut inhumée avec épitaphe dans l'église de Ste-Croix à Liége, près de son mari. De ce mariage vint :

II. Nicolas van Goethem, lieutenant-grand-mayeur de Liége, épousa Marguerite Samar, dont il eut :

III. Jean van Goethem, fils unique, qui épousa Anne Geyssens. De cette alliance :

IV. Gilles van Goethem, seigneur de Kemphofstede, receveur-général de Zélande, allié avec Sara de Baersdorp. Leur fils Guillaume suit.

V. Guillaume van Goethem épousa Jacqueline van Camp, laquelle le rendit père de :

VI. Jean-Baptiste van Goethem, seigneur de Kemphofstede, conseiller de l'amirauté de Zélande, qui épousa Madeleine van Woude, dont il eut :

VII. Michel-Pierre van Goethem, mari de Catherine Pauwels. Leur fils Pierre suit.

VIII. Pierre van Goethem épousa Cornélie Vergauwen, de laquelle il eut les quatre enfants qui suivent.

1° Jean, rapporté ci-après.

2° Catherine van Goethem, alliée à Josse d'Hooghe.

3° Jossine van Goethem, mariée à Jean van Wolvelaer.

Et 4° Pierre van Goethem, dont il sera parlé après la postérité de son frère Jean.

IX. Jean van Goethem, bailli de Saleghem et de Meerdonck, au pays de Waes épousa Catherine de Puyt, à St-Gilles. — Douze enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1° Pierre van Goethem, bailli de Saleghem et de Meerdonck, receveur du polder de Kieldrecht, mort sans alliance le 7 mai 1716, âgé de 60 ans.

2° Cornélie, femme de Guillaume d'Hanins, avocat.

3° Jossine, morte jeune fille.

4° Gérard, licencié ès-lois, bailli de Saleghem et de Meerdonck, mort sans alliance en juin 1721.

5° François-Albert van Goethem, conseiller du conseil en Flandres, époux de Marie-Jeanne Bonne. Leur fils, François van Goethem, fut échevin de Grammont, et mourut en célibat; une de leurs deux filles fut mariée, en 1752, avec ..... Goethals, de Middelbourg, et la destinée de l'autre nous est inconnue.

6° Jean van Goethem, prêtre.

7° Antoine van Goethem épousa Marie de Cock, de laquelle il eut une fille, alliée à Joseph Wyn.

8° Augustin est rapporté ci-après.

9° Ignace-Jean, licencié ès-lois, bailli de Saleghem et de Meerdonck.

10° Albert, aussi licencié ès-lois, mourut sans alliance.

11° N.... van Goethem, religieuse à Gand.

Et 12° N.... van Goethem, aussi religieuse à Gand.

X. Augustin van Goethem, avocat au grand-conseil de Malines, mourut le 26 juillet 1709, ayant épousé Jossine-Marie DE RYCKE, fille de Jean. De cette alliance :

XI. Augustin-Jean van Goethem, secrétaire du grand-conseil à Malines, écuyer, épousa, en premières noces, Amelberge-Isabelle ANNEZ, fille de François et de Marie-Isabelle SNOECK, ou SNOUCK (voir l'article ANNEZ, ci-devant p. 45), et en secondes noces, en 1755, Marie-Thérèse DAEMS, fille d'un médecin, laquelle mourut sans hoirs. Du premier lit vinrent :

1° Jean-Augustin van Goethem, mort jeune le 6 janvier 1759, enterré à St-Gilles.

Et 2° Eléonore-Colette van Goethem, fille unique, mariée à Henri-Joseph DE VILLERS-DU FOURNEAU, conseiller et avocat fiscal du grand-conseil à Malines. Dont postérité. (Voyez DE VILLERS, *famille.)*

IX. Pierre van Goethem, second fils de Pierre et de Cornélie VERGAUWEN, fut greffier de Sinay et de Belcele, et receveur du polder de Kieldrecht. Il épousa Barbe LIEBRECHT, laquelle convola en secondes noces avec Jean-Frédéric-Charles RAMONT, licencié ès-lois, greffier du pays de Waes. — Leurs enfants furent :

1° Pierre van Goethem, mort sans alliance.

2° Joseph, dont l'article suit.

3° Charles, récollet.

4° Marie, femme de Jean VAN DE PERRE, haut-échevin du pays de Waes, mort sans enfants.

5° Alexandre van Goethem, receveur du poldre de Kieldrecht, mort le 15 avril 1757, ayant épousé Jossine-Marie DE RYCKE, fille de Jean et d'Amelberge VERSMISSEN, veuve de l'avocat van Goethem, son cousin, par laquelle il fut père de Jean van Goethem, greffier de Kemseke et de Saint-Paul, receveur du polder de Kieldrecht.

Et 6° Ferdinand van Goethem, mort sans alliance.

X. Joseph van Goethem, greffier de Lokeren et de Dacknam, épousa, en 1711, Isabelle RAMONT, fille de Jean-Frédéric-Charles, greffier du pays de Waes. Leurs enfants furent :

1° N.... van Goethem, avocat au conseil de Flandres et greffier de Saint-Bavon, mort sans alliance.

2° Alexandre, qui suit.

Et 3° François van Goethem, conseiller du grand-conseil à Malines en 1755, mort sans alliance le 8 octobre 1757.

XI. Alexandre-Jean-Emmanuel van Goethem, haut-échevin du pays de Waes, marié, le 12 septembre 1752, avec Amelberge-Thérèse Annez, fille de Pierre-Guillaume et de Marie-Thérèse van Goethem (Voir ci-devant, p. 42, ligne 5).

Barthélemi-Alexandre de Goethem, greffier au pays de Tenremonde, fut honoré du titre de chevalier du St-Empire, pour lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur charles VI, donné à Vienne le 8 juillet 1714, enregistré dans la matricule de l'empire. — Il épousa Anne-Marie Bonnarens, qui le fit père des deux enfants qui suivent :

1° Messire Jean-Baptiste de Goethem, époux de Marie-Brigitte-Jacobe van Hoecke. De ce mariage vinrent :

A. Jeanne-Claire-Eugénie de Goethem, mariée avec Otto, dit le baron de Jurmanowitsch-de Mazinca, originaire de la Croatie, immatriculé dans le cercle de la noblesse de la Haute- et Basse-Autriche (fils de Jean-Joseph et de Louise de Schorlemmer-Oberhagen, et petit-fils de N.... de Jurmanowitsch-de Mazinca, lequel avait épousé une comtesse de Fieger), et ancien capitaine d'infanterie, pensionné au service des états-généraux des Provinces-Unies. — Sans postérité.

Et *B.* Marie-Brigitte-Antoinette de Goethem, alliée, le 17 août 1765, à Jean-Baptiste Parmentier, licencié ès droits et ancien échevin de la ville de Termonde, fils de Luc, licencié ès droits et conseiller-pensionnaire de la dite ville, et de Marie-Anne-Thérèse Parmentier, sa cousine-germaine; dont postérité. — Les armes de cette famille Parmentier sont : *de sable au chevron d'or, accompagné de* 3 *fleurs-de-lis d'argent,* 2 *en chef et* 1 *en pointe* (Fig. 998).

Et 2° Antoine-Hyacinthe, qui suit.

Antoine-Hyacinthe de Goethem épousa : 1° Jeanne-Thérèse van Hoecke, et 2° Catherine-Marie van Wemmele. De ces deux alliances naquirent :

(Du 1er Lit.)

1° Barthélemi-Alexandre de Goethem, encore célibataire en 1774.

2° François-Josse, aussi encore non marié en 1774.

(Du 2^d^ Lit.)

3° Antoine-Edouard.

4° Claire-Eugénie.

Et 5° Susanne-Thérèse de Goethem, qui épousa, le 30 novembre 1772, Antoine-Jean Pauwelaert, et mourut le 2 août 1773.

La famille van Goethem porte pour armes : *coupé; au* 1 *d'or semé de billettes de gueules, au lion du même passant sur le tout; au* 2 *de sable plein. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable; et au-dessus, en cimier, un lion naissant de l'écu, entre un vol adossé par ses*

ailerons, dont une partie, à dextre, est d'or, et l'autre, à sénestre, de sable. — Pour devise : TIME DEUM (Fig. 999).

(*Nob.*, p. 641; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 202; *Vrai Suppl.*, p. 211; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 201 et 202; *Fragm. généal.*, t. IV, p. 158.)

GOETSBLOETS.

Jeanne-Barbe-Dominique VAN DEN BOSSCHE fut anoblie avec rétroaction de noblesse en la personne de feu son époux PIERRE GOETSBLOETS, en son vivant maître des monnaies à Anvers, par lettres du 25 juillet 1744. — Ses armes sont : *d'argent, chaussé arrondi d'or, à 3 écussons de gueules mal ordonnés* (Fig. 1000).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 257; *État armorial*, p. 17.)

GOISSÉE. — Voyez GOSSÉE.

GOMBAULT.

Walerand Gombault, seigneur de Manaing, fut anobli par les archiducs Albert et Isabelle, par lettres du 1 sept. 1612, enregistrées en la chambre des comptes à Lille, le 3 octobre suivant.

(*Nob.*, p. 135.)

GOMBAULT.

Une famille de ce nom porte : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois hures de sangliers de sable* (Fig. 1001).

(*Vrai Suppl.*, p. 78; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 61; *Mélang. généal.*, p. 56).

GOMEZ DE LA TORRE.

Voyez ci-devant p. 366, article DE BUTRON-Y MUXICA.

DE GOMIÉCOURT.

Adrien I, seigneur de Gomiécourt, chevalier d'honneur du conseil d'Artois et lieutenant-général des hommes d'armes au service de l'empereur Charles-Quint, mourut en 1542, des blessures qu'il avait reçues au siége de St-Pol. Il avait épousé Anne DE POIX, dame de Lignereule et de Cunchy. De ce mariage vint :

Adrien II, seigneur de Gomiécourt, de Cunchy, de Lignereule, de Mazières, etc., chevalier de l'ordre de St-Jacques, gentilhomme de la bouche du roi Philippe II, chef de son artillerie et de son conseil de guerre, son ambassadeur en France et en Allemagne, lieutenant-général sous don Juan d'Autriche, gouverneur de

Maestricht et de Hesdin, mort en 1596. Il avait épousé Philippine DE MONTMORENCY. — Dont :

Philippe de Gomiécourt, seigneur du dit lieu, gouverneur-général de la province d'Artois et de la ville d'Arras, créé comte de Gomiécourt, en Artois, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1633.

Armes : *d'or à la bande de sable* (Fig. 1002).

(*Nob.*, p. 230; *Vrai Suppl.*, p. 119; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 93; *Mélange de Généal.*, p. 85)

GOMMER.

Jean Gommer, conseiller ordinaire de la gouvernance et souverain bailliage de Lille, fut anobli par lettres de janvier 1512, enregistrées en la chambre des comptes de la dite ville.

Michel Gommer, seigneur de Schoonevelde, premier conseiller et voir-juré de Lille, fut armé chevalier par l'archiduc Albert, le 7 février 1600.

Armes : *de sable à la fasce d'or, chargée de* 3 *aiglettes de gueules et accompagnée de* 13 *billettes couchées d'or*, 7 *en chef, posées* 4 *et* 3; 6 *en pointe*, 3, 2 *et* 1 (Fig. 1003).

(*Nob.*, pp. 25 et 121.)

DE GONDRECOURT.

Cette maison tire son nom de la terre de Gondrecourt, située sur les confins de la Lorraine et du Luxembourg. — Humbelet de Gondrecourt, mort en 1360, était en considération et en faveur auprès de Robert comte de Bar, qui lui avait confié l'administration de ses finances. — Le tombeau de cet Humbelet subsistait encore en 1774, dans l'église paroissiale de St-Michel. On y voyait la statue qui le représentait couché, et dans les habillements de ce temps. Il fut fondateur de la chapelle de St-Eloi et de quatre châpelains. Ses descendants ont toujours rempli dans les duchés de Lorraine et de Bar des places distinguées, soit dans l'épée, soit dans la robe.

Nicolas-François comte de Gondrecourt, qui mourut en 1735, premier président de la cour souveraine de Nancy, était fils et petit-fils des premiers présidents de cette même cour. — Une chose remarquable et singulière est que Humbert de Gondrecourt, son père, premier président pendant les troubles qui agitèrent le règne du duc Charles IV, leva à ses frais un régiment qui porta son nom, pour le service de son prince, et fut nommé surintendant de l'armée.

Des sept branches de cette maison, qui subsistaient encore il y a 150 ans, il n'en restait plus que trois en 1774. — Le chef de la 1re était Gaspard-Mathieu comte de Gondrecourt, ancien conseiller d'état du duc Léopold, qui avait trois fils : 1° Nicolas-François comte de Gondrecourt, allié à Marie-Louise OLIER, fille de Jean-Philibert, maître des requêtes; 2° Gaspard-Philippe, mari de Clocinte DE MOUILLY; 3° Joseph-Marc, capitaine au service de l'empereur.

Le chef de la 2e branche était Antoine de Gondrecourt, seigneur d'Autigny, qui avait épousé Marie, fille du comte DE ROSIÈRES, dont postérité.

La 3e branche s'établit en Allemagne, au service de la maison d'Autriche. — Il n'en resta qu'Adam de Gondrecourt, général-major au service de l'empereur, qui fut créé comte de Gondrecourt, avec permission d'affecter ce titre sur telle terre et seigneurie qu'il acquérerait sous la domination de S. M. C., par lettres du roi Charles III du 12 avril 1711. — Ce comte DE GONDRECOURT portait pour armes : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *d'or à la tour ouverte de gueules; aux* 2 *et* 3 *de gueules à la tête et col d'homme de carnation, posée de profil, la moustache de sable, la tête couverte d'un bonnet rebrassé d'argent; sur le tout, d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de* 2 *oiseaux volant en bande d'or; et en pointe d'une étoile à* 6 *rais du même; l'écu timbré d'une couronne de marquis* (Fig. 1004).

(*Nob.*, p. 651; *Vrai Suppl.*, p. 204; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 195.)

DE GONGNIES. — Voyez DE TONNOIS.

GONZALES.

Antoine Gonzales, capitaine du château d'Anvers, natif du pays du Hainaut, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI du 27 février 1717, enregistré dans la matricule de l'empire.

Il portait : *écartelé, au* 1 *d'or à* 3 *fasces de gueules; au* 2 *d'or à l'arbre de sinople mouvant de la pointe; au* 3 *d'or à une rose de gueules, boutonnée d'or et feuillée de sinople; au* 4 *d'argent à* 3 *fasces ondées d'azur* (Fig. 1005).

(*Nob.*, p. 656; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 210.)

GONZALES.

Pierre Gonzales, échevin de Mons, obtint déclaration et confirmation de noblesse, avec supports et couronne, au lieu de bourlet, par lettres du 25 février 1736. — Il portait : *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux lions d'argent, armés et lampassés d'azur, tenant chacun de la patte dextre un sabre garni d'or, et en pointe d'une tour d'argent; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins de gueules et d'argent; pour cimier : un lion naissant, armé d'un sabre de l'écu* (Fig. 1006).

(*Nob.*, p. 773; *Vrai Suppl.*, p. 277; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 264.)

GONZALÈS DE SALDAGNE.

Jean Gonzalès de Saldagne, capitaine de 150 hommes pour la défense de la Flandre, et ensuite échevin de Furnes, fut créé chevalier par lettres du 28 juillet 1629, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 256.)

GOOS.

Pierre Goos, natif d'Anvers, fut anobli par lettres du roi Charles II du 27 janvier 1676. Il portait : *d'or à la bande d'azur, chargée de trois étoiles à 6 rais d'argent. Timbre : un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une étoile d'or entre un vol d'azur* (Fig. 1007). Il épousa Anne-Isabelle VECQUEMANS, dont il eut :

Jacques-Xavier Goos, secrétaire de la ville d'Anvers, qui obtint des supports avec bannières et le titre de *baron*, applicable sous le nom de Goos, sur une terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas, sous la domination de S. M. I. et C., par lettres de l'empereur Charles VI du 19 décembre 1733. — Il portait comme son père, mais *l'écu timbré d'un bonnet de baron, et supporté de deux hommes sauvages de carnation, couverts et couronnés de feuilles de lierre de sinople, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de l'écu, et à sénestre aux armes* DE VECQUEMANS, qui sont : *d'or à une barrière de prairie de sable, surmontée d'un lion léopardé de même, couronné d'azur, armé et lampassé de gueules, la queue fourchue, nouée et passée en sautoir; le tout dans une bordure engrêlée d'azur.*

(*Nob.*, pp. 483 et 745; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 233; *Vrai Suppl.*, p. 257; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 247.)

GOOS. — Voyez ci-devant p. 386, article **DE LE CANDELE.**

DE GORGES.

Jean de Gorges, secrétaire du duc de Bourgogne, lorsqu'il établit le conseil à Malines le 3 janvier 1473, épousa Marguerite DE MACLER, comme appert par la chronique de Flandres, imprimée à Anvers en 1531. De cette alliance vint :

Jean de Gorges, mort le 9 juillet 1494, enterré à Bruges en l'église de St-Jacques, avec sa femme Marguerite MACHARIS, décédée le 17 janvier 1506, fille de Pierre et de Jacqueline DE GROOTE. Six enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Pierre de Gorges, conseiller au conseil de Flandres, époux de Quintine VAN HOLE, fille de Liévin, chevalier, et de Jeanne REYPHINS, laquelle convola, en 2es noces, avec Philippe DE GRUUTERE, fils de Baudouin et de Jossine SNEEVOET. Cette dame eut de son 1er mari Marguerite de Gorges, mariée, en 1501, à Liévin BORLUUT, 3e fils de Jérôme et de Marguerite D'AILLY, lequel trépassa en 1540, et fut inhumé dans l'église de St-Jean (St-Bavon) à Gand.

2° Louis de Gorges, mort sans alliance le 13 mai 1471, et inhumé dans l'église de St-Jacques à Bruges.

3° Jean, qui suit.

4° Cornélie de Gorges, morte le 25 octobre 1508, ayant été mariée à Antoine MINNE, fils de Pierre, mort le 18 novembre 1488.

5° Jacqueline de Gorges, décédée le 29 novembre 1531, épouse de Josse DE DAMHOUDERE, mort le 17 août 1712 (1612?), fils de Jean et de Marguerite DE BOODT. De ce mariage vinrent : *a*. Simon DE DAMHOUDERE, allié à Marie DE ROODE, et *b*. Catherine DE DAMHOUDERE, femme de Guillaume HUMBLOOT.

Et 6° Marguerite de Gorges, femme de Thomas Boonim.

Jean de Gorges épousa Coline de Rade, par laquelle il fut père de :

1° Jean de Gorges.

2° Marie, alliée en 1506 à George d'Alennes.

Et 3° Coline de Gorges.

Le tome IV, p. 17 des *Fragments généalogiques*, d'après lequel cet article a été rédigé, donne deux armoiries à cette famille de Gorges : la 1re, *coupé, en chef d'azur au chevron d'argent, accompagné à dextre d'une étoile à 6 rais d'or, et à sénestre d'un croissant montant du même ; en pointe fascé ondé d'argent et d'azur de sept pièces* (Fig. 1008) ; la 2e, *d'azur à une fasce abaissée et ondée d'argent, accompagnée en chef d'un chevron alésé d'or* (Fig. 1009).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 47.)

DE GORREVOD.

Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, institua par son testament du 26 mai 1527, pour son héritier universel avec substitution Jean de Gorrevod, seigneur de Salins, son cousin, père de Laurent II, et aïeul de Charles-Emmanuel de Gorrevod, en faveur duquel la baronnie de Marnai, unie avec les seigneuries de Feuq, Bians et Cordiron, fut érigée en marquisat par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 24 février 1602. — Ce seigneur fut créé *duc de Pont-de-Vaux* par Louis XIII, roi de France, en février 1623, et *prince du Saint-Empire* le 22 mars de la même année, par l'empereur Ferdinand II. Il était aussi chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Limbourg et de Namur, du conseil de guerre de S. M. C., gentilhomme de la chambre des archiducs Albert et Isabelle, chef et capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, mestre-de-camp d'un terce de 15 compagnies d'infanterie wallonne, et mourut le 4 novembre 1625, après avoir donné dans plusieurs occasions des preuves d'une grande valeur. — Il avait été marié à Isabelle de Bourgogne, fille de Herman de Bourgogne, créé *premier comte de Fallais*, et de Yolende de Longueval, de laquelle il n'avait eu que deux fils et une fille. — Son fils aîné, Philippe-Eugène de Gorrevod, se signala à la bataille de Lens en 1648, et mourut sans alliance, le dernier de sa maison, le 26 juillet 1681, et sa riche succession fut adjugée, par arrêt du parlement de Paris de 1712, en vertu de la substitution faite en 1527, à Louis-Bénigne marquis de Beaufremont, comme descendant de Jeanne de Gorrevod, sœur de Laurent II, par sa trisaïeule Claudine de Villelume (Voyez ci-devant p. 124, article de Beaufremont).

La famille de Gorrevod porte : *d'azur au chevron d'or* (Fig. 1010).

(*Nob.*, p. 135 ; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, pp. 149 et 219.)

DE GORTERE, dit SOMBEKE.

Guillaume de Gortere épousa ....., de laquelle il eut :

1° Guillaume, qui suit.

Et 2° Adam de Gortere, dit Sombeke, bourgmestre de Malines, qui fonda l'hôpital de Ste-Pierre en cette ville le 24 novembre 1411.

Guillaume de Gortere épousa Cornélie VAN LIERE, et en eut les trois enfants qui suivent :

1° Guillaume, rapporté ci-après.

2° Jean de Gortere, dont nous ignorons l'alliance.

Et 3° (Peut-être) Marguerite de Gortere, vivante en 1446, épouse de Jean DE HEFFENE, fils de Jacques.

Guillaume de Gortere, dit Sombeke, épousa Elisabeth VOLCKAERT, fille de Laurent, laquelle était sa veuve en 1419. De ce mariage :

1° Jean, qui suit.

2° Guillaume de Gortere, dit Sombeke, qui laissa un fils bâtard nommé Valentin, 1446.

Et 3° Isabelle de Gortere, alliée à Jean VOISDONCK.

Jean de Gortere, dit Sombeke, 1446, épousa Catherine DE GRIMBERGHE, dite D'ASSCHE, vivant en 1480 et 1515, fille de Wilmar et de Marie VAN DER EYCKEN De cette alliance vinrent :

1° Jean de Gortere, dit Sombeke.

2° Catherine, mariée : 1° à Jean BARADOT, et 2° à Nicolas SCHOOF, vivant en 1530 — De ce dernier mariage vinrent :

A. Jean SCHOOF, seigneur d'Oudenhoven, allié à Anne DE CROUSERE (DE CROESER?), laquelle le fit père de :

a. Mathieu SCHOOF, mari d'Isabeau DE MONT.

b. Jeanne SCHOOF, femme de don Ferdinand DE CORDUA, dont Louis, Maximilien et François de Cordua.

Et *c.* Anne SCHOOF, morte en 1611, alliée : 1° à Antoine DE RUE, mort en 1607; et 2° à Floris VAN MECHELEN.

Et *B.* Anne SCHOOF, épouse de Mathieu DE CROUSERE, chevalier, mort le 1 mars 1560, et enterré à St-Jean, à Malines, qu'elle rendit père de :

aa. Philippe DE CROUSERE.

bb. Corneille de CROUSERE, 1571.

cc. Guillaume DE CROUSERE, 1581.

dd. Anne DE CROUSERE, femme de Jacques DE MONT.

ee. Marguerite DE CROUSERE, 1586, alliée à Philippe D'OSTREL, seigneur de Dieval, fils de Philippe, seigneur du dit lieu, et d'Antoinette DE MAILLY, dame de Cambligneul, Mannoir, etc.

Et *ff.* Jeanne DE CROUSERE, religieuse à ....., dans le couvent de Ste-Anastase, laquelle se maria en Hollande pendant les révoltes des Pays-Bas.

(Il est à noter qu'il conste par les archives de la ville de Malines, que Jeanne CROESER, fille de Mathieu et d'Anne SCHOOF, était mariée, en 1581, avec Hercule VAN DER HOEVEN.)

3° Marguerite de Gortere, dite Sombeke, alliée à Baudouin LE COQ, seigneur de Groenhoven, la Motte, Broignart, mort en 1558. Dont postérité.

Et 4° Concorde de Gortere, dite Sombeke, épouse de Walrand DE HAMBROUCK
Dont : Pierre DE HAMBROUCK, allié à N.... DOBBELSTEYN, et Walrand DE HAMBROUCK
(Ce fragment est dressé d'après M. Prevost-de Basserode, seigneur d'Enghien.)
Armes : *d'argent à trois chevrons de gueules* (Fig. 1011).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 161.)

GOSÉE.

Jean-Claude Gosée, seigneur de Balastre, au comté de Namur, laquelle seigneurie fut érigée en *comté* en sa faveur, par lettres du roi Charles II, du 14 août 1685
Armes : *de sinople au lion d'argent; cimier : un lion naissant de l'écu* (Fig. 1012).

(*Nob.*, p. 353; *Nouveau Vrai Suppl.*, p. 173.)

GOSSÉE.

Simon Gossée, receveur-général de la ville de Namur, fut anobli par lettres du 22 août 1629, enregistrées à Lille. Il portait : *de sinople au lion d'argent, armé et lampassé de gueules. Cimier : un lion naissant de l'écu* (Fig. 1013).

(*Nob.*, p. 236; *Vrai Suppl.*, p. 106; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 84; *Mélang. de Généal.*, p. 76.)

DE GOTTIGNIES.

Cette maison est originaire du comté de Hainaut, et tire son nom du village de Gottignies, située près de l'abbaye de St-Denis. — L'ancienneté de cette famille se prouve par une charte de l'an 1119 de Bouchard, évêque de Cambrai, par laquelle il approuve la donation d'un certain bien, près du village de Péronne, faite à l'abbaye de St-Denis, par GODSCHALCK, seigneur de Gottignies, 1er du nom, 6e aïeul de Gilles de Gottignies, 1er du nom, qui suit.

I. Gilles de Gottignies, 1er du nom, demeurait, avec sa femme Marie DES CHAMPS au Grand-Quévy, en Hainaut. Leur fils Gilles suit.

II. Gilles de Gottignies, 2e du nom, chevalier, demeurait à Rogeri, et fut allié : 1° à Marguerite DE HOVES; 2° à Marie DE CLARY, veuve de Pierre DE MONTIGNY. — De son premier mariage sortit :

III. Gilles III de Gottignies, chevalier, lequel commanda, en 1418, la cavalerie de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne. Il épousa : 1° Jeanne DE BETHUNE, 2° Marie DE RANST, fille de Henri DE RANST, dit KERMAN, seigneur de Vriessele sous Comptich. — Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Lancelot de Gottignies, qui suit.
2° Anseau ou Anselme de Gottignies.

(Du 2d Lit.)

3° Marie, morte le 25 octobre 1464, ayant été mariée à Wauthier Por, seigneur de Bautershem et de Pluyseghem, décédé le 19 octobre 1464.

Et 4° Jean de Gottignies, mort sans alliance.

IV. Lancelot de Gottignies, 1er du nom, sénéchal du pays de Rumpst, mourut le 26 juillet 1468, ayant épousé Jeanne VAN STEENEN, alias SCHOONJANS, dont il laissa Gilles qui suit (1).

V. Gilles de Gottignies, 4e du nom, seigneur de la Haye, de Rogeri et de Queny, en Hainaut, et de Borghestein, près de Malines, bourgmestre de Malines en 1483 et 1489, mort en 1500. Il portait pour armes : *d'argent à 3 maillets de sable, penchés vers la droite de l'écu*, qui est DE GOTTIGNIES; *au franc canton écartelé, aux 1 et 4 d'argent à la fasce de gueules*, qui est DE BETHUNE, *et aux 2 et 3 fascé de vair et de gueules*, qui est DE COUCY. — Il épousa : 1°, en 1459, Jeanne ESTOR, fille de Henri, chevalier, seigneur de Bygaerden, et d'Elisabeth DE LIÈRE, — et 2° à Catherine OEM-VAN WYNGAERDEN, veuve d'Arnold VAN DEN BROECK, dit MUSCH, chevalier, et fille de Godschalck OEM, seigneur de Wyngaerden et d'Ysselmonde, conseiller-receveur-général de Hollande, Zélande et Frize, et de Marguerite VAN ALCKEMADE. — Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Lancelot, qui suit.

(Du 2d Lit.)

2° Antoinette de Gottignies, femme de Florent VAN MECHELEN, écoutète de Turnhout.

Et 3° Henri de Gottignies, seigneur de Borghestein et de Ste-Catherine-Wavre, qui épousa Marguerite s'MUNSTERS, et dont la postérité s'est éteinte.

VI. Lancelot de Gottignies, 2e du nom, seigneur de la Haye, de Rogeri et de Queny, bourgmestre de Malines en 1504, 1509 et 1511, fut créé chevalier en 1516. — Il portait comme son père et mourut en 1525. — Sa femme, Marguerite VAN DEN BROECK, dite MUSCH, était fille d'Arnould, chevalier, et de Catherine OEM-VAN WYNGAERDEN. — Elle testa avec lui le 5 mai 1521, et mourut aussi en 1525. — Leurs enfants furent :

1° Gilles, rapporté ci-après.

2° Catherine de Gottignies, mariée à Arnould DE MÉRODE, seigneur de Royenborch et de St-Petershoeck, mort le 11 juin 1553.

Et 3° Lancelot de Gottignies, 3e du nom, chevalier, bourgmestre de Malines en 1536, 1538, 1540, 1544, 1548, 1553, 1554, 1557, 1562, 1566

(1) D'après le *Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 705, ce Lancelot de Gottignies était le 2e de ce nom, et fils d'un Lancelot, 1er du nom, dont il ne nomme pas la femme.

et 1567, mort le 7 septembre 1568, à 65 ans. Il avait épousé, par contrat du 28 janvier 1532, Catherine Loon van Diest, alias Vyvershem, dame d'Elsbroeck, morte à Anvers le 29 mars 1580, fille unique de Jean et d'Elisabeth van den Dorpe, dame d'Elsbroeck, de laquelle il eut un fils et une fille, savoir :

A. Lancelot de Gottignies, seigneur d'Elsbroeck et de Duyst, marié, par contrat du 28 décembre 1579, à Philippote de Carondelet.

Et *B.* Pétronille de Gottignies, femme de Henri de Halmale.

VII. Gilles de Gottignies, 5e du nom, chevalier, seigneur de la Haye, de Rogeri et de Queny, bourgmestre de Malines en 1560 et 1561, épousa, par contrat du 18 juillet 1531, Pétronille van Thienwinckel, dame de Ste-Gertrude-Machelen, près de Vilvorde, morte la veille de St-Laurent de l'an 1553, fille de Corneille, seigneur de Ste-Gertrude-Machelen, chef-mayeur de la ville de Vilvorde, et d'Ide van Ghinderboven, dite van der Beken. — Il mourut le 19 décembre 1565, et fut enterré dans l'église paroissiale de Ste-Gertrude-Machelen. — Il portait ses armes comme son père et comme son aïeul. — Les armes de sa femme, Pétronille van Thienwinckel, étaient : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules, à* 3 *fleurs-de-lis au pied coupé d'argent,* qui est de Wesemale; *aux* 2 *et* 3 *d'argent à* 3 *feuilles de chêne de sinople,* qui est van Thienwinckel (Fig. 101 *h*). — Les enfants issus de la dite alliance furent :

1° Arnould de Gottignies, qui suit.

2° Lancelot, 4e du nom, qui sera rapporté après la postérité de son frère Arnould.

3° Corneille de Gottignies, allié, par contrat du 24 janvier 1569, à Marie Oudart, fille de Nicolas et de Marie de Douvrin, et mort sans postérité.

4° Marguerite de Gottignies, qui fut mariée : 1° à François Baillet, seigneur de Neer-Linther; et 2° à Augustin van der Borch, dit de Huldenberghe, seigneur de Smeyersberghe, conseiller au conseil de Brabant, dont elle n'eut point d'enfants.

Et 5° Pétronille de Gottignies, morte le 31 octobre 1602, ayant été mariée à Gharles de Clercq, seigneur de Bouvekercke, bourgmestre de Malines, mort le 5 mai 1602.

VIII. Arnould de Gottignies, seigneur de Ste-Gertrude-Machelen, colonel de dix compagnies d'infanterie wallonne, pour le service du roi d'Espagne aux Pays-Bas, naquit le 15 avril 1535, et mourut le 13 avril 1575. — Il avait épousé, par contrat du 17 janvier 1569, Jeanne de Tenremonde, dame de Neer-Yssche, laquelle, après sa mort, convola en 2es noces avec Michel de Croy, seigneur de Conroy-le-Grand. — Cette dame était fille d'Antoine de Tenremonde, chevalier, seigneur de Sart-Messire-Guillaume, et de Catherine van der Borch, sa 1re femme; elle laissa de son 1er mariage Antoine, qui suit.

IX. Antoine de Gottignies, chevalier, seigneur de Neer-Yssche et de Ste-Gertrude-Machelen, échevin et trésorier de la ville de Bruxelles, puis conseiller du conseil de Brabant, mourut le 18 déc. 1623, et fut enterré à Ste-Gertrude-Machelen. — Il avait épousé, par contrat du 4 décembre 1596, Anne van Winghene, morte le 12 octobre 1628, fille de Jean, seigneur de Linth, au pays de Grimberghe, vice-chancelier de Brabant, et de Marie Wouters. Ils ont eu de leur mariage :

1° Anne de Gottignies, née le 31 décembre 1597, morte sans alliance le 30 novembre 1625.

2° Gilles de Gottignies, seigneur de Neer-Yssche et de Ste-Gertrude-Machelen, gentilhomme des archiducs Albert et Isabelle, mort le 18 oct. 1629, sans alliance.

3° Eléonore de Gottignies, dame de Neer-Yssche et de Ste-Gertrude-Machelen, après son frère, morte le 26 août 1666, ayant été mariée, le 26 novembre 1634, à Nicolas van der Laen, seigneur de Haeghelstein et d'Onezies, bourgmestre de Malines en 1635, 1638 et 1641, décédé le 12 mai 1642. Dont postérité. (Voyez l'article van der Laen.)

SECONDE BRANCHE.

Postérité de Lancelot de Gottignies, second fils de Gilles V et de Pétronille van Thienwinckel, ci-devant degré VII, 2°.

VIII. Lancelot de Gottignies, 4e de nom, seigneur de la Haye, Borghestein, etc., bourgmestre de Malines en 1587, mourut le 12 mai 1620. Il avait épousé, par contrat du 27 juillet 1563, Anne van der Laen, dont il devint veuf le 21 juin 1617. Cette dame était fille de Nicolas van der Laen, seigneur de Haeghelstein, Schrieck et Grootloo, trésorier-général d'Eléonore d'Autriche, reine de France, et d'Agathe de Huyter. — De cette alliance vinrent :

1° Augustin de Gottignies, qui suit.

2° Nicolas de Gottignies, religieux à l'abbaye de Grimberghe, en Brabant.

3° Lancelot de Gottignies, ecclésiastique, mort en Italie.

4° Marguerite, morte le 15 novembre 1644, étant veuve de Guillaume de Steenhuys, seigneur de Flers, conseiller au grand-conseil à Malines en 1601, conseiller au conseil privé à Bruxelles en 1611, créé chevalier par lettres du 30 décembre 1622, et conseiller d'Etat le 13 nov. 1623, mort le 30 avril 1638, à 80 ans.

Et 5° Pétronille de Gottignies, prieure au monastère de Leliendael, à Malines, morte le 20 avril 1644.

IX. Augustin de Gottignies, seigr de la Haye, Woudenbroeck, Borghestein, etc., secrétaire du conseil privé des Pays-Bas, fut créé *chevalier* par lettres du roi Philippe IV du 27 septembre 1623. — Il portait les armes pleines

de Gottignies, et mourut le 11 décembre 1656. — Il avait épousé, par contrat du 3 novembre 1617, Marguerite Verreycken, fille de Louis, chevalier, seigr de Hamme, Sart-sur-Thyl, Impden, Wolverthem, Rossum, Mueseghem et Ruart, conseiller d'Etat et du conseil de guerre, trésorier de l'ordre de la Toison d'or, ambassadeur à la paix conclue à Vervins le 2 mai 1598, et à la trêve conclue à Anvers le 9 avril 1609, mort le 23 octobre 1621, à 69 ans; et de Louise Micault, morte le 8 juillet 1622, à 55 ans. — De la dite alliance sont issus :

1° Lancelot de Gottignies, chanoine de St-Servais, à Maestricht, puis de Ste-Gudule, à Bruxelles, et ensuite évêque de Ruremonde, sacré le 16 octobre 1672, et mort à Bruxelles le 25 août 1673.

2° Ignace, qui suit.

3° Jean-Baptiste de Gottignies, rapporté ci-après.

4° Antoine-Pierre de Gottignies.

5° Nicolas-Servais, qui testa le 22 avril 1683.

6° Louise-Paule.

7° Catherine-Marguerite de Gottignies, née le 25 septembre 1631, morte le 4 décembre 1690, ayant épousé, par contrat du 25 novembre 1662, Jean-Balthazar de Vischer, baron de Celles, par érection du 1 septembre 1686, seigneur de Pottes, Traulez et Schiplaecken, mort le 18 octobre 1694.

Et 8° Anne-Pétronille de Gottignies.

X. Ignace de Gottignies, seigneur de la Haye, Borghestein, etc., fut créé *baron de l'empire*, en 1658, par l'empereur Léopold. Il épousa, par contrat du 16 juillet 1670, Isabelle-Christine de Steenhuys, sa nièce à la mode de Bretagne, morte le 22 octobre 1673, fille de Bernard de Steenhuys, seigneur de Capelle et de Bekenstein, colonel-commandant le régiment allemand de Barbançon pour le service du roi d'Espagne; et d'Anne de Steenhuys-de Flers. — De ce mariage vint :

XI. Lancelot-François de Gottignies, créé *baron* de Gottignies le 26 mai 1725, et décédé le 24 juin 1748. Il avait épousé, le 19 août 1703, Catherine-Cécile-Thérèse de Steelant, morte le 14 août 1708, fille de François et de Jeanne-Marie van Doetinghem, de laquelle il eut pour fils unique Lancelot-Ignace-Joseph, qui suit.

XII. Lancelot-Ignace-Joseph de Gottignies, fut créé *baron* de Gottignies, du Saint-Empire et de Goycke, en même temps que son père le 26 mai 1725, tant pour eux que pour leurs descendants mâles et femelles, en considération de leur ancienne noblesse et des services rendus par leurs ancêtres, avec faculté d'appliquer ce titre de baron et le nom de Gottignies sur quelque terre dans les Pays-Bas autrichiens. — Il fut aussi seigneur du Mortier, de la Haye, de Borghestein, de Gestel, de Steenkercke et autres terres, chambellan actuel de LL. MM. II. (de la création de 1754), conseiller d'état

d'épée au gouvernement des Pays-Bas autrichiens depuis 1760, gentilhomme de la chambre de la noblesse des états du pays et comté de Hainaut. Il épousa, le 24 février 1725, Anne-Philippine-Thérèse VAN DER NOOT, née le 16 janvier 1702, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1762, morte le 15 mai 1770, fille de Roger-Wauthier VAN DER NOOT, baron de Carloo, seigneur de Duyst, Grez, Zuerbempde, Kersbeke, Linther, Capelle, Glabbeeck, Meensele, Ghyndracht et Ransbeeck, député de l'état noble de Brabant, et d'Anne-Louise VAN DER GRACHT, dame de Cortenbach. — Le dit Lancelot-Ignace-Joseph de Gottignies fut *le dernier de son nom*, n'ayant point eu d'enfants de son mariage.

TROISIÈME BRANCHE.

Postérité de Jean-Baptiste de Gottignies, 3e fils d'Augustin et de Marguerite VERREYCKEN, ci-devant degré IX, 3°.

X. Jean-Baptiste de Gottignies, seigneur de Woudenbroeck, en Hainaut, et secrétaire du roi en ses conseils d'état et privé aux Pays-Bas, épousa, le 7 mars 1660, Marguerite-Agathe SNOY, fille de Philippe, chevalier, seigneur d'Oppuers et de Befferen, et de Lucie VAN DER LAEN, sa 3e femme. — De ce mariage vinrent :

1° Jean-Baptiste de Gottignies, seigneur de Woudenbroeck, mort le 10 août 1693, sans alliance.

Et 2° Philippe-Ignace François, qui suit.

XI. Philippe-Ignace-François de Gottignies, seigneur de Woudenbrouck, après son frère, mourut le 29 octobre 1716. Il avait épousé : 1° Barbe-Marie-Brigitte DE HOVINE, dame de Steenkercke, Bourgel, Gouvernies, Winckele, Granbray et Rattendael, fille unique de Laurent, seigneur des dits lieux, conseiller au conseil privé à Bruxelles, et de Anne-Marie DE BLASERE (voir ci-devant p. 203, degré IV, 4°); — 2° Anne-Marie DU HOT, fille de Pierre-Antoine, seigneur de Flecquières, conseiller au grand-conseil à Malines, et de Marie-Anne SNOECKAERT-DE SOMERGHEM, sa 2e femme. — Il n'eut point d'enfants de ce 2d mariage, mais du 1er naquit un fils unique, qui suit.

XII. Guillaume-Joseph-Philippe de Gottignies, seignr de Woudenbroeck, de Steenkercke, de Bourgel, de Gouvernies, de Winckele, etc., naquit le 1 juillet 1699, et mourut sans alliance le 28 juin 1722, après avoir testé le 30 avril précédent.

La maison DE GOTTIGNIES porte pour armes : *d'argent à 3 maillets de sable, penchés vers la droite de l'écu; timbré d'une couronne de comte, par concession, et supporté de deux hommes sauvages, cintrés et couronnés de feuilles de lierre, tenant chacun d'une main une massue renversée* (Fig. 1015).

(*Nob.*, pp. 25, 191, 564 et 704; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, pp. 61, 95, 101 et 102; 1614-1650, p. 252; 1686-1762, p. 151; *Vrai Suppl.*, p. 255; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 228.)

GOUBAU.

I. Jean Goubau épousa Jeanne Cosserius, avec laquelle il gît dans l'église de Ste-Walburge, à Anvers. De ce mariage vint :

II. Alexandre Goubau, qui fut aumônier d'Anvers et mourut en 1601. Sa femme, Anne Antheunis, mourut en 1621 et fut enterrée auprès de lui dans l'église de Notre-Dame. Elle portait : *d'azur à 2 coquilles d'argent en chef et un tau d'or en pointe* (Fig. 1016) (1). — Ces époux donnèrent une verrière aux Récollets à Anvers à la deuxième fenêtre de la petite nef à droite, où l'on voit (?) encore leurs armes timbrées. Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit.

2° François, mort le 5 décembre 1602.

Et 3° Marie Goubau, morte le 25 août 1604, ayant été mariée avec Renault Hugens, avec qui elle gît à Notre-Dame, en la chapelle des trois Couronnés, à Anvers.

III. Jean Goubau, seigneur de Mespelaer et de Giseghem, échevin de la ville d'Anvers en 1630 et 1632, puis maître suprême de police et conseiller du mont-de-piété de la même ville, grand-aumônier en 1607, fut anobli, avec confirmation d'armes, par lettres du roi Philippe IV, du 2 mars 1633. — Il épousa Madeleine Vecquemans, morte le 26 août 16.., et enterrée avec son mari dans l'église de Notre-Dame à Anvers. — De cette alliance vinrent :

1° Alexandre, dont l'article suit.

2° Jean-François, rapporté après la postérité de son frère.

3° Anne, fille dévôte, enterrée le 16 mars 1659, gît aux Jésuites à Anvers.

4° Barbe-Marie Goubau, aussi fille dévôte, enterrée aux Jésuites à Anvers, où elle mourut le 11 décembre 1671.

Et 5° Madeleine Goubau, morte le 9 décembre 1635, enterrée à Notre-Dame à Anvers, avec Jean Tholincx, son époux, mort le 31 juillet 1658.

IV. Alexandre Goubau, seigneur de Mespelaer et de Gieseghem, créé *chevalier* le 5 février 1648, fut bourgmestre d'Anvers en 1649, 1650, 1652, 1653, 1657, 1660, 1665, 1666, 1667 et 1668, et grand-aumônier en 1629. Il épousa Anne Doncker, fille de Philippe et de Marie Clarisse, et en eut :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Marie Goubau, fille dévôte.

V. Jean Goubau, seigneur de Mespelaer et de Gieseghem, fut créé *chevalier* par lettres du roi Philippe IV du 27 septembre 1655. — Il fut grand-aumônier de la ville d'Anvers en 1688, et épousa Marie-Cornélie Croock ou Crocq.

(1) L'écusson que nous avons donné ci-devant, page 44, à l'article Antheunis, fig. 69, place le tau, ou béquille de St-Antoine, d'or, entre 3 coquilles d'argent, 2 en chef et une en pointe.

morte le 3 novembre 1710, et enterrée à Notre-Dame à Anvers. — Leurs enfants furent :

1° Alexandre Goubau, qui suit.

Et 2° Jean-Corneille, seigneur de Gieseghem et de Sandroisen, mort le 22 mai 1702, ayant épousé, le 28 mai 1687, Susanne VAN COLEN, fille de Gilbert et de Marie FORMENT. — Il brisa ses armes d'un lambel de gueules, de même que ses enfants qui furent :

A. Marie-Madeleine Goubau, morte jeune en 1691.

B. Jean-Maximilien Goubau, né en 1693.

C. Susanne-Thérèse Goubau, née en 1691, dame de Ghieseghem et de Wytvliet, morte le 16 mars 1722, ayant épousé Jean-Joseph BOUWENS, chevalier du Saint-Empire, qu'elle fit père de Gisbert BOUWENS, mort jeune.

Et *D*. Cornélie-Flore Goubau, morte le 12 janvier 1735, alliée à Jacques-Xavier GOOS, secrétaire de la ville d'Anvers, fils de Pierre, et d'Anne-Isabelle VECQUEMANS.

VI. Alexandre Goubau, seigneur de Melsen, Mespelaer, grand-aumônier en 1690, épousa : 1° Marie-Constance, aliis Marie-Albertine RUBENS (fille d'Albert et de Marie VECQUEMANS), morte le 3 mars 1710; et 2° Marie-Constance LUNDEN, morte le 13 novembre 1750, sans postérité, fille de Jean-Baptiste et d'Hélène-Françoise RUBENS. Il mourut le 10 juin 1715 et gît à Notre-Dame d'Anvers, avec sa première femme, par laquelle il fut père des cinq enfants qui suivent :

1° Marie Goubau, morte sans alliance.

2° Jean, aussi décédé sans alliance.

3° Jeanne, religieuse ursuline.

4° Joseph, capucin.

Et 5° George-Alexandre Goubau, fils aîné, qui suit.

VII. George-Alexandre Goubau, seigneur de Melsene, aumônier d'Anvers en 1725, mourut le 14 août 1760, ayant épousé Isabelle BOSSCHAERT, morte le 7 février 1764, fille de Charles et d'Isabelle LE CANDELE. De ce mariage :

1° Jean Goubau, seigneur de Melsen.

2° Isabelle, mariée à Pierre VAN DER HECK, natif de Tergoes.

3° Marie, femme de Louis BOREKENS, chevalier.

4° Thérèse.

Et 5° George Goubau.

Postérité de Jean-François Goubau, fils puîné de Jean et de Madeleine VECQUEMANS, mentionnés ci-devant, degré III, 2°.

IV. Jean-François Goubau, seigneur de Triest, de Bousval et de Beveren, né à Anvers, épousa Isabeau VAN DEN BROECK, dame de Bousval, Eyndonck, la Loux, Calemont, et en partie de Longchamps. Ce mariage se fit par

contrat du 7 août 1640. Elle mourut le 28 juin 1661, après avoir épousé, en 2es noces, le 13 novembre 1648, Hubert DE CORSWAREM, seigneur de Grandlez, de Faux, de Leuze, et en partie de Longchamps, pair du comté de Namur et premier député de l'état noble de cette province, créé *premier baron de Longchamps* le 19 février 1652, dont elle a eu des enfants. — La dite Isabeau VAN DEN BROECK était fille d'Alexandre (1) et d'Isabelle DONCKER. — Du dit mariage vint :

V. Jean-François Goubau, seigneur de Bousval, Beveren et Triest, né à Anvers, créé *chevalier* par lettres du roi Charles II du 10 avril 1679. Il épousa Marguerite-Cécile-Catherine GÉRARDI, par contrat du 1 mars 1670. Cette dame était fille de Maximilien GÉRARDI et de Marie-Anne DE COXIE. Quatre fils et quatre filles naquirent du dit mariage, entr'autres trois filles qui furent religieuses, et :

1° Maximilien-Corneille, qui suit.

Et 2° Pierre-Ferdinand-Joseph, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère.

VI. Maximilien-Corneille Goubau, échevin de la ville d'Anvers depuis l'année 1700 jusqu'à l'année 1710, épousa Charlotte-Marie-Agnès BOUWENS, fille de (2) et d'Isabelle-Marie VAN DEN GREYN, et sœur d'Isabelle-Sara-Josèphe BOUWENS (vide Coloma, p. 274, col. 2, et p. 251). Leurs enfants furent :

1° N.... Goubau, dame de Beveren et de Triest, etc., laquelle fut mariée à N.... vicomte DE FLODORP (3), seigneur de Clabbecq en Marche, au service du roi d'Espagne, et mourut en couches de son premier enfant.

2° N.... Goubau, encore à marier en 1764 (4).

Et 3° Jeanne-Thérèse Goubau, dame de Courtenwalle, mariée à Jacques DORMER natif de près de Missendon, en Angleterre, un des directeurs de la compagnie d'assurances à Anvers, mort dans un voyage qu'il fit pour l'Angleterre le 24 octobre 1758, fils de Charles et d'Elisabeth BIDDULPH. Leur fille unique, Marie DORMER, fut mariée, en février 1764, à Philippe DE BROECHOVEN, lieutenant-colonel. (Voyez ci-devant l'article DORMER.)

Postérité de Pierre-Ferdinand-Joseph Goubau, second fils de Jean-François et de Marguerite-Cécile-Catherine GÉRARDI, mentionnés ci-devant degré V.

VI. Pierre-Ferdinand-Joseph Goubau, seigneur de Courtenwalle et de Zyssele, grand-bailli de Beveren, mourut le 23 août 1749, ayant épousé Marie-Lucrèce BERNHAERTS ou BERNARD, morte le 2 avril 1725, fille de Josse,

(1) Alexandre VAN DEN BROECK, anobli en 1646.
(2) François BOUWENS.
(3) Rutger-Théodore vicomte DE FLODORP, mort en 1761.
(4) Cette demoiselle mourut sans alliance à Anvers, en 1775.

conseiller du grand-conseil à Malines (1). — Ils gisent à Beveren. Leurs enfants furent :

1° Léopold Goubau, capitaine au régiment d'Arberg, puis major de Nieuport, qui épousa N.... Fourman, fille du commissaire de guerre (2). De ce mariage naquirent : Léopold, — Jean, — et un autre fils qui étudia à l'Académie à Vienne.

2° Frédéric-Joseph Goubau, seigneur de Zyssele, bailli de Beveren, mort sans alliance le 13 mai 1756, et enterré à Beveren.

Et 3° Charles-Henri Goubau, chevalier, conseiller du grand-conseil à Malines, lequel épousa, le 19 avril 1756, Louise-Charlotte de Villegas, fille de Melchior-Joseph, baron d'Hovorst, et d'Anne-Marie de Wissenkercke, baronne de Pellenberg.

Autre branche de la famille de Goubau.

Nicolas de Goubau épousa Anne Boschvercken, fille de Henri et d'Anne van Wespelaer, alias Meys, comme conste par le partage fait par devant les échevins de la ville de Bruxelles, le dernier février 1754, signé J. Melyn. Dont :

Nicolas Goubau, qui épousa Anne Matens, ainsi qu'il conste par le même partage, et en eut :

Guillaume Goubau, allié avec Agnès Eeckhout, selon partage fait par devant le notaire Capellemans, le 26 janvier 1665. Leurs enfants furent :

1° Grégoire, qui suit.

2° Marie Goubau, épouse de Bernard van Bossuyt, comme conste par le dit partage de l'an 1665, et par celui passé par devant les échevins de Bruxelles le 20 février 1692, signé Roeland. — Dont : *A.* Bernard Bossuyt, pasteur à Meerbecke, et *B.* Marie Bossuyt, alliée à Etienne t'Kint, qu'elle fit père de : *a.* Guillaume t'Kint, mari de Catherine de Roover, dont Catherine, Françoise, Henri, Jeanne-Marie, Jeanne-Marguerite et Corneille t'Kint; — *b.* Marie-Anne t'Kint, alliée à Jean-Baptiste van Catshem (van Cutshem?), dont Pierre, Isabelle, Jean-Baptiste, prêtre, Marie-Anne et Guillaume van Catshem (van Cutshem), prêtre; — *c.* Marie t'Kint, alliée à Roger Gaucheret, dont Jean-François, Marie-Thérèse, Jeanne-Elisabeth, Barbe et Elisabeth Gaucheret; — *d.* Agnès t'Kint, alliée à Hubert Moortgat, chef-drossard et mayeur d'Asse (voir le *Th. de Brabant*), dont Marie-Agnès, Catherine, Jean-François, Agnès, Isabelle, Marie-Anne et Jeanne-Caroline Moortgat; — *e.* François t'Kint, époux d'Anne-Catherine de Backer, dont Anne-Catherine, Marie-Anne, Barbe, François,

(1) Nous trouvons que cette dame se nommait Marie-Lucrèce-Anne-Antoinette-Catherine Bernaerts, née à Ruremonde en 1677, morte en 1725. Sa mère était Marie-Catherine d'Elshout.

(2) Lisez : Henri-Léopold Goubau, seigneur de Courtenwalle, etc., capitaine au régiment d'Arenberg, major commandant la ville et le port de Nieuport, qui épousa Judith-Josèphe de Furhmann de Kiaysal, Poméranienne.

prêtre, Jean, Henri-Joseph et Joseph T'KINT; — et *f.* Barbe T'KINT, alliée à Corneille JANSSENS, dont Michel JANSSENS.

Et 3° Claire Goubau, épouse d'Alexandre GRONDONI, comme conste par le dit partage de 1665. Dont : *A.* Jean-Baptiste GRONDONI, que Marie DE CACHIOPIN, son épouse, fit père de Jean-Baptiste GRONDONI, époux d'Isabelle-Marie-Thérèse SNAGELS, — de Nicolas GRONDONI, prêtre, — de Jacques GRONDONI, chanoine régulier à Grimberghe, — et de Corneille GRONDONI, prêtre.

Grégoire Goubau, fils de Nicolas et d'Anne BOSCHVERCKEN, ci-dessus, fut étainier et demeura au Marché aux Herbes à Bruxelles. — Il épousa Marie-Anne VAN HAM, aliis VAN HAMME, fille d'Augustin et de Jeanne VRANCX. — Dont :

1° Augustin, qui suit.

Et 2° Guillaume Goubau, mort sans hoirs.

Augustin Goubau, fils aîné, licencié ès lois et greffier du conseil de Brabant, anobli le 6 juillet 1682, allié, en 1es noces, à N.... MATERMANS, et, en 2es noces, à Anne-Marie VAN CAN (le *Th. de Brabant* dit qu'il épousa 2° N.... SCHUT). — Ses armes étaient : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *de gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux croix recroisettées au pied fiché, et en pointe d'un croissant, le tout du même; aux* 2 *et* 3 *aussi d'or à trois maillets de gueules, et un cor de chasse de sable mis en abîme. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un croissant d'or entre un vol, dont une partie est d'or et l'autre de gueules* (Fig. 1017). — Du dit mariage vint un fils, nommé Guillaume-Joseph Goubau, mort à Bruxelles, sans hoirs.

Les armes de Jean GOUBAU, anobli en 1633, étaient : *d'or au chevron de gueules, accompagné en chef de deux croix pattées au pied fiché, et en pointe d'un croissant, aussi de gueules* (Fig. 1018).

(*Nob*., pp. 247, 294, 339, 499 et 522; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 165; *Fragm. généal.*, t. V, p. 106.)

DE GOUDA-VAN SWYNDRECHT.

Jean, Thierry et Corneille de Gouda-van Swyndrecht, frères, furent anoblis par lettres données à Lisbonne le 31 octobre 1582.

Jean de Gouda-van Swyndrecht, syndic de la ville de Groningue, fut créé *chevalier* par lettres datées de Madrid du 12 décembre 1584.

La famille DE SWYNDRECHT, en Hollande, porte : *d'or à trois crémailles de sable.*

(*Nob.*, pp. 71 et 74; *Vrai Suppl.*, p. 40; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 32.)

GOUDELIN.

Philippe Goudelin fut créé chevalier par lettres de l'an 1662.

(*Nob.*, p. 416.)

GOUPY.

Joseph Goupy, seigneur de Vertryck et de la vicomté de Quabeck, natif de Touraine et domicilié en Brabant, fut anobli par lettres du 22 juillet 1731 (1).

Jacques-Joseph Goupy, seigneur de Vertryck et de la vicomté de Quabeck, obtint par lettres de l'empereur Charles VI, en date du 24 mai 1738, la dignité de *vicomte* pour lui, ses hoirs et successeurs mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre sur quelqu'une des terres qu'il possède dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la suite (2).

Armes : *d'argent à* 2 *fasces de sable* (Fig. 1019).

(*Nob.*, pp. 733 et 784.)

GOURDAIN.

Philippe Gourdain fut anobli et obtint des supports par lettres de l'an 1679.

(*Nob.*, p. 504).

GOURRY.

Louis Gourry, receveur-général du comté de St-Pol, fut anobli par lettres de février 1436, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 5)

GOUVERNEUR.

Henri-François Gouverneur, conseiller et receveur-général des pays d'Outre-Meuse, obtint le titre de *chevalier*, deux lions pour supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 25 octobre 1712. Il portait : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or, au lion de sable; aux* 2 *et* 3 *d'argent à* 3 *merlettes de sable* (Fig. 1020).

(*Nob.*, p. 636)

DE GOUX. — Voyez VERCAUTEREN.

DE GOUY.

Pierre de Gouy, natif d'Artois, fut anobli par lettres de mai 1469, enregistrées à Lille. Il portait : *burelé d'or et d'azur de* 8 *pièces* (Fig. 1021).

(*Nob.*, p. 9.)

(1) Nonobstant cet anoblissement, la famille Goupy était comptée au nombre des plus anciennes maisons de la Touraine. Ses armes primitives étaient de gueules à deux masses d'or, posées en sautoir, garnies de pointes aussi d'or. — La branche belge prit celles de la vicomté de Quabeck, qui sont d'argent à deux fasces de sable. — La seigneurie de cette vicomté de Quabeck passa en la famille de Goupy par le mariage du susdit Joseph Goupy, d'abord contrôleur-général des postes de France, ensuite de celles des Pays-Bas, avec Marie-Thérèse de Kerpen, fille de Dominique, seigneur de Vertryck et de l'ancienne vicomté de Quabeck.

(2) Ce Jacques-Joseph, ou plutôt Joseph-Jacques Goupy, était fils de Joseph ci-dessus. — Sa postérité subsiste.

VAN DER GRACHT.

I. Thierry van der Gracht, chevalier, seigneur van der Gracht, ou des Fossés, au quartier de Menin, en Flandres, épousa Béatrix, dame DE MOORSELE. De ce mariage vinrent :

1° Wauthier, qui suit.

Et 2° Jean van der Gracht, tige des *Seigneurs de Passchendael*, rapportés ci-après.

II. Wauthier van der Gracht, seigneur de ce lieu et de Moorsele, chevalier, mort en juillet 1369, avait été marié à Marie VAN PRAET, dite DE MOERKERCKE, morte le 7 mars 1385. Dont :

III. Olivier, seigneur van der Gracht et de Moorsele, chevalier, mort le 9 octobre 1418, ayant épousé Alix DE VISCH, dite DE LA CHAPELLE, laquelle mourut le 9 mars 1441. Leurs enfants furent :

1° Guidolphe, qui suit.

Et 2° Baudouin van der Gracht, auteur de la *Branche des seigneurs de Sonnebeke*, rapportée ci-après.

IV. Guidolphe, seigneur van der Gracht et de Moorsele, chevalier, suivit en 1421 Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lorsqu'il passa en France pour venger la mort de son père. Il épousa Isabeau DE HALEWYN, fille de Jean, seigneur de Halewyn et de Rodes, chevalier, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, et de Jacqueline DE GHISTELLES, dame de Lauwe. — Il mourut le 14 septembre 1463, et sa femme le 20 mars 1437. — De cette alliance vinrent :

1° Wauthier II, qui suit.

2° Jean van der Gracht, chevalier, seigneur de Westoutre, qui épousa Marguerite BOUDENS, de laquelle il eut :

Adrienne van der Gracht, dame de Westoutre, morte le 9 juillet 1507, ayant été mariée, en 1es noces, à Jean DE LICHTERVELDE, chevalier, seigneur de Beaurewart, Croix et Vellenaere, conseiller et chambellan de l'archiduc Philippe-le-Bel en 1488, mort le 28 août 1492; et, en 2es noces, à Gérard DE CROIX, seigneur de Wambrechies, mort le 29 octobre 1524.

3° Adrien van der Gracht, tige des *Seigneurs de Schardau*, qui seront rapportés.

4° Marie van der Gracht, alliée à Roger DE GAVRE, dit D'ESCORNAIX, chevalier, seigneur de Horenbeke, duquel elle n'eut point d'enfants. Elle fonda en 1481 un couvent de Carmes à Grammont.

Et 5° Isabeau van der Gracht, mariée à Robert DE ROCKEGHEM, chevalier, seigneur du dit lieu.

V. Wauthier, IIe du nom, seigneur van der Gracht, de Moorsele et de Volandre, chevalier, capitaine des villes et châtellenies d'Ypres et de Courtrai.

souverain-bailli de Flandres, par lettres patentes du 6 mai 1472, commissaire au renouvellement des magistrats de Gand en 1476, et premier député du corps de la noblesse des États de Flandres en 1481, eut la garde et administration du duc de Gueldres et du seigneur de Bréderode. Il mourut en décembre 1505, et avait épousé Isabeau dame DE HEULE, Leeuwerghem et Belleghem, morte le 19 mai 1492, fille de Roger seigneur DE HEULE et de Béatrix DE MASMINES, dame de Leeuwerghem et de Belleghem. — De ce mariage sont issus :

1° Thierry, qui suit.

2° François van der Gracht, chevalier, seigneur de Leeuwerghem, créé grand-bailli de Gand le 20 janvier 1521, et marié à Antoinette dame DE STAVELE, vicomtesse de Furnes, de laquelle il a eu deux filles, savoir :

A. Anne van der Gracht, dame de Leeuwerghem, de Stavele et vicomtesse de Furnes, mariée, en 1es noces, à Maximilien DE BERGHES, seigr de Sevenberghen, Noordeloos et Heemskerck, chevalier de la Toison d'or, duquel elle n'eut point d'enfants; et, en 2es noces, Antoine DE CROY, seigneur de Sempy, Tours-sur-Marne et Saint-Piat, chevalier de la Toison d'or, gouverneur du Quesnoy, dont elle a eu Anne DE CROY, dame de Leeuwerghem, Stavele et Crombeke, vicomtesse de Furnes, 2e femme de Martin DE HORNES, comte de Houtekercke, seigneur de Gaesbeke et autres terres.

Et *B.* Adrienne van der Gracht, alliée à son cousin-germain Wauthier III, seigneur van der Gracht, de Heule, etc.

3° Martin van der Gracht, seigneur de Hoogh-Moescher et Moescher-Ambacht, qui épousa Jeanne DE LA WOESTYNE, dame de Laerne et de Capel, dont il eut :

a. Isabeau van der Gracht, dame de Moescher, alliée à Pierre DE SCHOUTHEETE, seigneur d'Erpe, d'Erondeghem et d'Otterghem.

Et *b.* Antoinette van der Gracht, mariée à Guillaume D'OYENBRUGGE-DE DURAS, seigneur de Meldert, Bombroeck et Vrolingen, gouverneur de la ville et du château de Huy, et souverain-mayeur de Liége.

Et 4° Isabeau van der Gracht, femme de Martin DE HAMES, seigneur du dit lieu, de Bettencourt et de Bondues.

VI. Thierry van der Gracht, chevalier, seigneur de Heule, fut commissaire au renouvellement des magistrats de Gand en 1480 et 1481, et mourut avant son père. Il eut pour femme Isabelle DE GHISTELLES, fille aînée et principale héritière de Josse DE GHISTELLES, surnommé le *grand voyageur*, chevalier, seigneur d'Axele, de Maelstede et van der Moere, écoutète héréditaire de Hulst et Hulster-Ambacht, d'Axele et Axel-Ambacht, conseiller et chambellan de Maximilien, roi des Romains, et grand-bailli de Gand en 1492, et de Marguerite DE RAVESCHOT. — De la dite alliance vinrent trois fils et deux filles, savoir :

1° Wauthier III, seigneur van der Gracht, de Heule, etc., grand-bailli de Gand en 1533, décédé sans enfants d'Adrienne VAN DER GRACHT et d'Anne DE LIGNE-BARBANÇON, ses deux femmes.

2° Josse van der Gracht, chevalier, seigneur d'Axele, écoutète héréditaire de Hulst et Hulster-Ambacht, d'Axel et Axel-Ambacht, grand-bailli de Bruges en 1537, marié, par contrat du 9 novembre 1531, à Jeanne DE HALEWYN, dame de Maldeghem, van den Guysen et de Couchy, au quartier de Bruges, veuve de Guillaume DE CLAERHOUT, seigneur de Pitthem et de Coolscamp, et fille de Jacques DE HALEWYN, chevalier, seigneur de Maldeghem et d'Uutkercke, dont il n'eut point d'enfants. — Elle mourut le 19 août 1552.

3° François van der Gracht, chevalier, seigneur de Maelstede, capitaine de la ville de Courtrai, qui épousa Anne, fille de George seigneur DE HALEWYN et de Commines, laquelle était sa veuve en 1561. De ce mariage naquit :

Wauthier van der Gracht, chevalier, seigneur de Maelstede, marié à Isabelle VAN VLIERDEN, dame du dit Vlierden, fille de Jean, secrétaire du conseil privé en 1556, et de Marie S'CLERCKX, dite CUERENS, sa première femme, dont il eut deux enfants :

A. Marie van der Gracht, dame de Maelstede et de Vlierden, mariée, par contrat du 6 septembre 1608, avec Robert D'ESCLAIBES, seigneur de Clairmont, Cuinghien, Inchy, Peruwez, Avesnes-les-Aubert, etc.

Et *B.* Françoise van der Gracht, femme de Ferdinand BASTA, comte d'Hust, Marmarusy et du Saint-Empire, seigneur de Zulte, mort à Courtrai en 1650.

4° Marie, dame van der Gracht, de Heule et de Moorsele, mariée à Philippe DE LIEDEKERKE, chevalier, seigneur de Heestert, Zulte, Everbeke et Landreghem, conseiller et chambellan de l'empereur Charles V, grand-bailli de la ville et châtellenie de Courtrai le 11 juillet 1556.

Et 5° Antoinette van der Gracht, qui épousa Josse DE POLINCHOVE, dont elle n'eut point d'enfants.

SEIGNEURS DE SCHARDAU.

Postérité d'Adrien van der Gracht, 3e fils de Guidolphe, seigneur van der Gracht, et d'Isabeau DE HALEWYN, mentionnés ci-devant au degré IV.

V BIS. Adrien van der Gracht, seigneur de Schardau et député du corps de la noblesse des Etats de Flandres en 1484, épousa Jossine DE NEVELE, dite VAN DER MEERSCHE, de laquelle il eut :

VI. Jean van der Gracht, seigneur de Schardau, allié à Isabelle DE BAENST,

fille de Guy, seigneur de Melissant, et de Jossine MASIN. De cette alliance vint :

VII. François van der Gracht, chevalier, seigneur de Schardau, conseiller et chambellan de l'empereur Charles V, et grand-bailli de Gand en 1535. Il épousa : 1° Elisabeth BETTE, fille de Josse, seigneur de Muysbroeck et Huesdene, et de Gudule DE NEVELE, dite VAN DER MEERSCHE, sa deuxième femme; — 2° Jeanne DE LIEDEKERKE, nommée par d'autres Adrienne; — et 3° Jeanne DE THIANT, fille de Jean, seigneur de Thiant, et d'Anne DE GHISTELLES, laquelle, après sa mort, se remaria à Guillaume DE MÉRODE, chevalier, seigneur de Waroux, Voroux, Ossogne, etc., souverain-mayeur de Liége dès 1547. — Il n'eut point d'enfants de ses deux premiers mariages, mais de sa troisième femme vint :

VIII. Antoine van der Gracht, seigneur de Schardau, Bavinckhoven, Beaulieu, Conterie, Durackere et Walle, gentilhomme de la bouche de l'empereur Rodolphe II. Il mourut le 17 mars 1619, et fut enterré dans l'église de N.-D. de Malines, où se voit son épitaphe. Il avait épousé Gertrude DE BERLO, morte le 7 décembre 1591, et enterrée à Malines auprès de son mari. Elle était fille unique d'Arnould DE BERLO, seigneur de Cortembach, et de Barbe DE ROMMERSWAEL, dame de Battenbroeck, d'Eeckhoven et de Vriessele. Leurs enfants furent :

1° François, qui suit.

2° Jean van der Gracht, dit Rommerswael, auteur de la *Branche des seigneurs de Rommerswael,* rapportée ci-après.

3° Maximilien van der Gracht, ci-dessus mentionné, qui forma la *Branche des Seigneurs de Vremde,* rapportée après celle des seigneurs de Rommerswael.

4° Gertrude van der Gracht, morte le 19 juin 1604, ayant été mariée à Jean D'ARGENTEAU, seigneur d'Esseneux, de Dongelberghe et de Linsemeau, qui se remaria en secondes noces à Anne PATTON, dame de Ferathir, fille d'Archambald PATTON, seigneur de Ferathir, en Ecosse, colonel au service d'Espagne, et d'Anne DE RUBEMPRÉ.

5° Louise van der Gracht, alliée à Louis DE PROVINS, seigneur de Court-St-Etienne et de Bouchout, dont elle n'eut point d'enfants.

Et 6° Barbe van der Gracht, dont on ignore l'alliance.

IX. François van der Gracht, seigneur de Schardau, Bavinckhoven et Beaulieu, écoutête de Malines en 1619, gentilhomme de la bouche de l'archiduc Albert en 1622, mort le 9 mai 1627, et enterré à Malines, dans l'église de Notre-Dame, avait épousé Philippote DE UTEN-LIMMINGHE, dame de Wanghe. Elle était fille d'Antoine DE UTEN-LIMMINGHE, seigneur de Wanghe, pair de Namur, et de Florence DE GLIMES-DE JODOIGNE. — De cette alliance sortirent :

1° Gertrude van der Gracht, reçue chanoinesse d'Andenne le 7 nov. 1627
Et 2° Antoine, qui suit.

X. Antoine van der Gracht, baron de Wanghe, pair de Namur, du conseil de guerre de S. M. C., gouverneur, capitaine et grand-bailli de la ville et châtellenie de Bergh-Saint-Winnoc, épousa Marguerite-Thérèse DE HARFF, d'une illustre maison du pays de Juliers. — Leurs enfants furent :

1° Electrude-Christine van der Gracht, reçue chanoinesse d'Andenne le 17 novembre 1658.

Et 2° Léopold-Guillaume, qui suit.

XI. Léopold-Guillaume van der Gracht, baron de Wanghe, pair de Namur, seigneur d'Eller, grand-maréchal de la cour de l'électeur palatin, épousa Elisabeth-Amélie-Walburge-Thérèse DE METTERNICH-NIEDERBERG, de laquelle il ne laissa que deux filles :

1° Louise van der Gracht, alliée dans la maison DE WEIX. — Elle avait été reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1710.

Et 2° Isabelle van der Gracht, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée avec sa sœur, le 3 mai 1710, mariée à N..... DE SPEET.

SEIGNEURS DE ROMMERSWAEL.

Postérité de Jean van der Gracht, dit Rommerswael, 2ᵈ fils d'Antoine, seigneur de Schardau, et de Gertrude DE BERLO, mentionnés ci-devant à la branche des Seigneurs DE SCHARDAU, degré VIII.

IX. Jean van der Gracht, dit Rommerswael, seigneur de Rommerswael, Battenbroeck, Yrseke, Lodyck et Swyveghem, près de Malines, porta la bannière de Malines à la pompe funèbre de l'archiduc Albert, le 12 mars 1622, et fit son testament le 29 novembre 1643, lequel fut reconnu par devant notaire le 31 mars 1645. Il épousa Catherine D'OSTREL, dame de Baillescourt et Lière, morte le 20 août 1647, fille de Philippe, seigneur de Dieval, Baillescourt, etc., et de Catherine DE CROESERE. — Leurs enfants furent :

1° Antoine-Dominique van der Gracht, qui suit.

Et 2° Philippe-Robert van der Gracht, seigneur de Swyveghem, Baillescourt et Lière, qui épousa Barbe VAN DER GRACHT, dame de Dadizeele et la Tuillerie, sa parente, fille aînée de Guillaume van der Gracht, seigneur de Passchendael, Schiervelde, Dadizeele, Hulst et Curenbrugge, et de Madeleine de Saint-Venant. Il en eut :

A. Jean-François van der Gracht, seigneur de Swyveghem, mort sans postérité.

B. Guillaume-Grégoire van der Gracht, seigneur de Swyveghem, après son frère, major au terce du marquis de Deynze en 1690, puis colonel d'un régiment d'infanterie de son nom en 1704, brigadier des armées du

roi Philippe V la même année, et ensuite maréchal-de-camp des armées de S. M. C. aux Pays-Bas, aussi mort sans postérité.

C. Martin-François van der Gracht, mort sans avoir été marié.

D. Gosuin-Philippe van der Gracht, aussi mort en célibat.

E. Barbe-Florence van der Gracht, chanoinesse d'Andenne en 1674.

F. Madeleine-Louise van der Gracht, chanoinesse à Denain.

G. Charlotte-Philippine van der Gracht, chanoinesse à Andenne.

H. Marguerite-Thérèse van der Gracht, baptisée le 9 juin 1668, chanoinesse à Andenne, morte le 6 mai 1698, ayant été mariée, par contrat du 2 janvier 1690, à Michel-Constantin DE RUYSSCHEN, créé premier comte d'Elissem, dont elle fut la première femme.

Et *I.* Marie-Philippine-Hubertine van der Gracht, morte le 26 oct. 1726. Elle avait épousé : 1° Jérôme-Joseph BORLUUT, seigneur de St-Denis-Boucle; et 2°, en 1705, Théodore-Wauthier DE THIENNES, baron de Leyenburg, seigneur de Curenbrugge, son neveu à la mode de Bretagne, dont elle fut la 2e femme.

X. Antoine-Dominique van der Gracht, seigneur de Rommerswael, Battenbroeck, Vriessele, etc., s'allia à Anne-Claudine-Catherine DE WACHTENDONCK, dame de Rumpsdorp et d'Overwinde, née en 1684, fille aînée de Jean, seigneur des dits lieux, bourgmestre de Malines, et de Claudine SUYS-DE LAERE. — Leurs enfants furent :

1° Jean-François van der Gracht, qui suit.

2° Louis-Charles van der Gracht, né et baptisé à Malines, dans l'église de St-Jean, le 3 septembre 1648, mort sans alliance.

3° Antoine-Dominique, né et baptisé à Malines, dans l'église de Notre-Dame, le 14 mars 1656, mort jeune.

4° Marie-Anne van der Gracht, née et baptisée à Malines, dans l'église de Ste-Catherine, le 30 octobre 1644, religieuse à l'abbaye de Roosendael.

5° Jeanne-Philippine van der Gracht, née et baptisée à Malines, dans l'église de St-Jean, le 31 juillet 1650, mariée à François-Côme DE WACHTENDONCK, seigneur de Durain, bourgmestre de Malines en 1683, 1686, 1687 et 1688, dont elle fut la 1e femme.

6° Elisabeth-Thérèse van der Gracht, née et baptisée à Malines, dans l'église de St-Jean, le 20 décembre 1652, religieuse à l'abbaye de Forest, près de Bruxelles.

Et 7° Elisarde-Chrétienne van der Gracht, dame de Rumpsdorp et d'Overwinde, née et baptisée à Malines, dans l'église de St-Jean, le 8 janv. 1655, morte le 15 juillet 1721. Elle avait épousé, le 21 nov. 1672, Jean-Florent baron DE THULDEN, conseiller du conseil suprême des Pays-Bas à Madrid, mort le 3 juillet 1698, dont elle fut la 2e femme.

XI. Jean-François van der Gracht, né et baptisé en l'église de Ste-Catherine à Malines, le 30 septembre 1646, seigneur de Rommerswael, Battenbroeck,

Vriessele, Yrseke et Lodyck, épousa, par contrat passé par devant Nicolas Noyts et Paschase-Ignace van den Cruyce, échevins d'Anvers, le 24 décembre 1673, Gertrude-Philippine VAN DER GRACHT, sa cousine, baronne de Vremde, dame d'Eeckhoven, de Schardau et d'Olmen, fille aînée et principale héritière de Jean-Frédéric van der Gracht, baron de Vremde, seigneur d'Eeckhoven, de Schardau, de Cortembach et de Belsele, grand-bailli du pays de Waes, et de Françoise DE VARICK, dame d'Olmen, de Dysthove et de Stuymenbergh. Dont :

1° Adrien-Joseph van der Gracht, baron de Rommerswael et de Vremde, seigneur de Battenbroeck, Yrseke, Lodyck, etc., membre de l'état noble du pays de Liége et comté de Looz, et aussi membre de l'état noble du duché de Brabant, mort à Malines le 25 février 1743, sans enfants. Il avait épousé, en 1715, Dorothée-Françoise DE HINNISDAEL (voyez ce nom), dame de Tongelaer, morte à Liége le 25 janvier 1747, fille de François comte DE HINNISDAEL, seigneur de Betho, Oleye, Grantaxhe, Soumagne et Melen, et de Marie-Anne-Florence-Thérèse DE BERCHEM, dame de Tongelaer, Craynhem, St-Peeters-Woluwe, St-Lambrechts-Woluwe, Stockel, etc.

2° Roger-Philippe, qui suit.

3° Barbe-Gertrude van der Gracht, mariée à Henri VERREYCKEN, comte de Sart, baron de Bonlez, etc.

4° Marie-Madeleine-Dorothée van der Gracht, morte à Louvain en mai 1756, avait épousé : 1° Philippe-Gilbert-Joseph VAN GRAVE, seigneur de Layens, de Croix et de Bajenrieu, mort le 9 octobre 1733 (voyez l'article VAN GRAVE); 2° Théodore-François VAN BERCKEL, seigneur d'Erembodegem, capitaine de cavalerie, puis mayeur de Louvain, mort le 15 août 1739, sans postérité.

Et 5° Marie-Françoise van der Gracht, morte le 4 octobre 1751, ayant été mariée à Philippe-Urbain DE BAEXEN, seigneur de Thielen, de Ter-Wilderen, Ter-Loo et dans Gierle, duquel elle n'eut point d'enfants.

XII. Roger-Philippe van der Gracht, né le 1 oct. 1684, seigneur de Vriessele, puis baron de Rommerswael et de Vremde, après son frère, épousa, le 3 juillet 1734, Marie-Catherine-Philippine DE VARICK, sa cousine, dame de Thielen, née le 14 novembre 1703, morte le 5 février 1776, fille aînée de Philippe-François DE VARICK, seigneur de Court-St-Etienne, et de Marguerite-Philippine DE BAEXEM. Il mourut à Malines le 6 février 1759, et eut de son mariage :

1° François-Bernard-Henri, qui suit.

2° Philippe-François-Joseph-Roger van der Gracht, seigneur de Thielen, né et baptisé à Rumpst le 6 octobre 1736, sous-lieutenant de dragons dans Saint-Ignon en 1760, capitaine commandant d'escadron dans le régiment de Stampach, cuirassiers, en 1765, et major dans le même régiment, plus tard Modène depuis 1773. Il n'était pas marié en 1779.

3° Bernard-Henri-Maximilien van der Gracht, né et baptisé à Rumpst le 17 décembre 1737.

4° Jean-Philippe van der Gracht, né et baptisé à Lierre le 5 oct. 1712, encore célibataire, ainsi que son frère Bernard, en 1779.

Et 5° Anne-Marie-Ignace-Josèphe van der Gracht, née à Rumpst le 14 janvier 1740, reçue chanoinesse à Nivelles le 28 décembre 1770, et installée le 17 janvier 1771.

XIII. François-Bernard-Henri-Roger van der Gracht, baron de Rommerswael et de Vremde, seigneur de Battenbroeck, Lodyck, Vriessele, Eeckhoven, Ter-Loo et autres lieux, né et baptisé à Rumpst le 30 août 1735, admis à l'état noble du duché de Brabant, en qualité de baron de Vremde, le 7 nov. 1758, et nommé chambellan actuel de LL. MM. II, le 4 oct. 1760. Il épousa, le 1 avril 1777, Marie-Florence-Hélène-Frédéricque-Josèphe-Louise DE BERLO-SUYS, chanoinesse de Nivelles, fille aînée de Marie-Léopold-Joseph, comte DE BERLO-DE HOZEMONT, substitué aux nom et armes de SUYS, et de Marie-Victoire baronne DE LEDEBUR.

SEIGNEURS DE VREMDE.

Postérité de Maximilien van der Gracht, 3e fils d'Antoine, seign^r de Schardau, et de Gertrude DE BERLO, mentionnés ci-devant au degré VIII.

IXBIS. Maximilien van der Gracht, seigneur de Vremde, d'Eeckhoven, de Cortembach et de Schardau, écoutête de Malines par patentes du 12 mai 1627 et grand-bailli du Pays de Waes par patentes du 13 juillet 1639, mourut le 19 septembre 1659, après avoir testé le 27 janvier 1648. Il avait été marié, par contrat du 20 sept. 1617, à Gertrude DE GRUUTERE, dame de la cour de Belsele, morte le 2 septembre 1658, fille cadette de Philippe DE GRUUTERE, seigneur d'Exaerde, de Swavenaerde et d'Oesselghem, et de Jeanne RYM. De cette alliance vinrent :

1° François van der Gracht, seigneur de Vremde et d'Eeckhoven, capitaine d'une compagnie de cavalerie pour le service d'Espagne, qui testa par acte passé devant Augustin Nys, curé de Rumpst, le 31 mai 1649, en faveur de Jean-Frédéric van der Gracht, son frère, et mourut sans avoir été marié.

2° Jean-Frédéric, qui suit.

3° Werner-Ignace van der Gracht, seigneur de Vriessele, haut-échevin du pays de Waes, baptisé à Malines, dans l'église de Notre-Dame, le 21 février 1636, mort le 16 septembre 1664, enterré à Belsele. Il avait épousé, par contrat du 14 septembre 1662, Marie-Antoinette VAN DER SARE, morte le 23 septembre 1712, sans enfants. Elle avait été mariée, en 2es noces, à Jean-Baptiste DE MELLELO, seigneur de Huldenberghe, et était fille de Guillaume VAN DER SARE, haut-échevin du pays de Waes, et d'Antoinette DAMAS.

4° Jeanne-Philippote van der Gracht, mariée, en 1res noces, à son cousin-

germain Maximilien-Antoine Lanchals, créé premier baron d'Exaerde; et, en 2es noces, le 22 novembre 1653, à Donato Allemanni, colonel d'un régiment d'infanterie et du conseil de guerre de S. M. C., dont elle fut la 2e femme, étant veuf de Marguerite de Robles-d'Annaies.

Et 5° Gertrude van der Gracht, religieuse dominicaine à Tamise.

X. Jean-Frédéric van der Gracht, baptisé à Malines, dans l'église de Notre-Dame, le 5 avril 1626, seigneur de Vremde, Eeckhoven, Schardau, Cortembach et Belsele, grand-bailli du pays de Waes, obtint en sa faveur l'érection en baronnie de sa terre et seigneurie de Vremde, par lettres du roi Philippe IV du 23 août 1660. Il mourut à Bruxelles le 20 août 1661, et avait épousé Marguerite-Françoise de Varick, dame d'Olmen, d'Ysthove et de Stuymenberch, laquelle, étant veuve de lui, se remaria à Gilles Happaert, échevin d'Anvers, et mourut le 7 juin 1714. Elle était fille de Nicolas de Varick, chevalier, vicomte de Bruxelles, seigneur de Boondaele, Bouwel, Olmen et Duffel, marckgrave d'Anvers, colonel d'un régiment d'infanterie pour le service du roi d'Espagne et de son conseil de guerre, et d'Anne-Marie Micault, dame de Huysinghen, Buysinghen, Eysinghen et Dorpe. — Jean-Frédéric eut de son mariage deux filles, savoir :

A. Gertrude-Philippine van der Gracht, mariée, par contrat du 24 décembre 1673, à son cousin Jean-François van der Gracht, seigneur de Rommerswael, Battenbroeck, Vriessele, Yrseke et Lodyck, auquel elle apporta la baronnie de Vremde, les seigneuries d'Eeckhoven, de Schardau et d'Olmen.

Et *B.* Anne-Louise van der Gracht, dame de Cortembach, morte le 18 février 1745, ayant épousé, par contrat du 20 janvier 1681, Roger-Wauthier van der Noot, créé premier baron de Carloo, mort le 29 décembre 1710.

SEIGNEURS DE SONNEBEKE.

Postérité de Baudouin van der Gracht, second fils d'Olivier seigneur van der Gracht, et d'Alix de Visch, dite de la Chapelle, mentionnés ci-devant au degré III.

IVBIS. Baudouin van der Gracht vivait encore en 1470. Il fut allié à Jeanne van de Walle, de laquelle il eut :

V. Renauld van der Gracht, seigneur de Sonnebeke, lequel mourut le 7 oct. 1513. Il avait épousé, le 3 janvier 1460, Marie Belle, fille de George Belle, chevalier, seigneur de Boesinghe, et de Denise Paeldynck. Dont :

VI. Jean van der Gracht, seigneur de Sonnebeke, Gheluvelt et Barizeele, lequel épousa Catherine (et non pas Marie) van der Stoct, qui en était veuve le 21 septembre 1543, et mère de :

1° Wauthier van der Gracht, seigneur de Sonnebeke, chanoine gradué noble de l'église cathédrale de St-Bavon, à Gand, mort le 18 mars 1560.

2° Augustin, mort sans alliance.

3° Jean, chevalier de Malte.

4° Josse, qui suit.

5° Catherine van der Gracht, mariée à Jean seigneur DE LOUVEUSE.

6° Anne van der Gracht, dame de Sonnebeke, Gheluvelt et Barizeele, mariée à Pierre DE VOOGHT, capitaine-lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du comte d'Egmont, lequel obtint, tant en considération de son ancienne noblesse et de celle de sa femme, qu'en récompense de ses services et de ceux rendus par ses ancêtres, le titre de chevalier du Saint-Empire pour lui et tous ses descendants, *avec cette prérogative singulière que les femmes communiqueraient ce titre et la noblesse à leurs maris, par diplôme de l'empereur Charles V, donné à Bruxelles le 24 septembre* 1540.

Et 7° Marie van der Gracht, morte à Bruges, sans avoir été mariée.

VII. Josse van der Gracht, seigneur van der Stoct et de Cruys-Eecke, épousa Elisabeth TAX, et en eut une fille, savoir :

VIII. Catherine van der Gracht, dame van der Stoct et de Cruys-Eecke, mariée à Charles DE LA KETHULLE, dont vint deux enfants.

SEIGNEURS DE PASSCHENDAELE.

Postérité de Jean van der Gracht, fils puîné de Thierry, seigneur van der Gracht, et de Béatrix, dame de Moorsele, mentionnés ci-devant au degré I.

IIBIS. Jean van der Gracht, seigneur de Roosebeke, épousa Marie DE MARETS, fille de Jean seigneur DE MARETS, chevalier, et de Catherine DE LA VICHTE. — Leur fils Guillaume suit.

III. Guillaume van der Gracht, chevalier, seigneur de Roosebeke, épousa Isabeau DE HEULE, de laquelle il eut :

IV. Gaspard van der Gracht, seigneur de Roosebeke, qui épousa Marie VAN OVERSCHELDE, par laquelle il fut père de :

V. Wauthier van der Gracht, seigneur de Schiervelde et de Roosebeke, mort le 10 octobre 1515, ayant été marié à Thierette DE NOPPEN, dame du dit lieu et de Geneau, d'où sont sortis :

1° Gauthier, qui suit.

2° Pierre van der Gracht, seigneur de Geneau, qui épousa Isabeau DE MOORSLEDE, sœur de Barbe DE MOORSLEDE, femme de son frère aîné, dont on ignore s'il a eu postérité.

Et 3° Catherine van der Gracht, morte sans alliance.

VI. Gauthier van der Gracht, seigneur de Schiervelde et de Noppen, épousa Barbe DE MOORSLEDE, veuve de Jean D'OOSTERLINCK, IIe du nom, seigneur de Wassenhove, et fille de Jean DE MOORSLEDE, seigneur de Passchendael, et de Philippotte DE BAENST. — Leurs enfants furent :

1° Gauthier, qui suit.

Et 2° Adrienne van der Gracht, dame de Kemps, mariée à Jean DE BEER, seigneur de Grammene, mort à Lille en 1583. Il était fils de Jean DE BEER, seigneur de Grammene, mort en 1552, et d'Anne VAN GAELE, dame de Dierdonck, morte en 1562.

VII. Gauthier van der Gracht, seigneur de Passchendaele, Schiervelde, Hulst et Noppen, épousa : 1° Eléonore BLECKE (aliis Jeanne) COCLE, et 2° Jeanne DE LA VICHTE, fille de Guillaume et de Madeleine VAN DEN HEEDE. — De ces mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Anne van der Gracht, dame de Schiervelde, mariée à Jean DE BEER, IIIe du nom, seigneur de Meulebeke, Baudignies, la Chapelle et Halewynsche, et morte sans enfants en 1583.

(Du 2d Lit.)

2° Jean van der Gracht, mort au service du roi devant la ville d'Hulst, et sans alliance.

3° Philippe, mort capucin.

4° Guillaume, qui suit.

5° Marie van der Gracht, femme de Claude DE LA CAUCHIE, seigneur de Roques et d'Aques.

6° Jeanne van der Gracht, religieuse urbaniste à Gand.

Et 7° Catherine van der Gracht, religieuse au cloître de Groeninghe à Courtrai.

VIII. Guillaume van der Gracht, seigneur de Passchendaele, Schiervelde, Dadizeele, Hulst et Curenbrugghe, épousa Madeleine DE St-VENANT, fille de Louis, seigneur de l'Assessoy, et de Jacqueline DU BOIS, dite DE FIENNES. — De ce mariage vinrent :

1° Wauthier, qui suit.

2° Jean-François van der Gracht, seignr de la Braye, mort le 7 mars 1680, sans postérité, ayant été marié à Marie-Françoise DE LA MOTTE-BARAFFLE, morte le 6 octobre 1711.

Et 3° Charles-René van der Gracht, seigneur de Mortagne, dans la châtellenie de Courtrai, chanoine et doyen d'Harlebeke.

4° Ignace, tige des *Seigneurs de Fertin*, qui seront rapportés.

5° Barbe van der Gracht, dame de Dadizele et de la Tuillerie, mariée à son parent Philippe-Robert VAN DER GRACHT, seigneur de Swyveghem, Baillescourt et Lierre, nommés ci-dessus.

Et 6° Jacqueline van der Gracht, alliée à Pierre DE VOOGHT, seigneur

de la Marche et de Chiply, adopté en 1639 aux nom et armes de DE GRYSE.

IX. Wauthier van der Gracht, seigneur de Passchendaele, Hulst, Curenbrugghe, Espierres et Severen, épousa Susanne-Thérèse DU CHASTEL, baronne d'Ere, près de Tournai, dame de Termaisnil, fille unique et héritière de Charles DU CHASTEL, baron d'Ere, seigneur de Termaisnil, et d'Isabeau ANDRÉA. Il eut de cette alliance :

1° Madeleine-Charlotte van der Gracht, baronne d'Ere, dame de Passchendael, de Termaisnil, d'Hulst, de Severen, de Schiervelde, etc., morte le 26 octobre 1689, ayant été mariée, par contrat du 16 mars 1666, à Louis-Thomas DE THIENNES, comte de Rumbeke, baron de Heuckelom et de Leyenburg, seigneur de Caestere, etc., dont il eut postérité.

Et 2° Catherine-Isabelle van der Gracht, non mariée le 1 octobre 1683.

SEIGNEURS DE FERTIN.

Postérité d'Ignace van der Gracht, fils cadet de Guillaume, seigneur de Passchendaele, et de Madeleine DE St-VENANT, mentionnés ci-devant au degré VIII.

IX. Ignace van der Gracht, seign^r^ de Fertin, épousa Marie-Marguerite-Aldegonde DE PALLY, dame de Steenbrugge, de laquelle il eut :

1° Antoine-Ignace, qui suit.

Et 2° Madeleine-Françoise-Thérèse van der Gracht, morte à Tournai le 23 juin 1707, ayant été mariée, par contrat du 7 janvier 1706, à Michel-Constantin DE RUYSSCHEN, créé premier comte d'Elissem, dont elle fut la 2e femme.

X. Antoine-Ignace van der Gracht, seigneur de Fertin, grand-bailli de Tournai et Tournaisis, mourut le 6 novembre 1734, et eut 3 femmes : 1° Marie-Elisabeth BERNARD-DU BOIS, nommée par d'autres Isabelle-Françoise, fille de Nicolas-François BERNARD, dit DU BOIS, créé premier baron de Taintignies, et de Marie-Caroline DAMMAN; 2° Charlotte-Alexandrine DES MAISIÈRES, morte sans postérité, fille de Jacques DES MAISIÈRES, baron d'Isière, et de Charlotte-Thérèse DE BERGH-St-WINNOC; et 3° Marie-Ernestine-Austerberte DE CROONENDAEL, vicomtesse de Vlieringhe et de Breedthout, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1731, et morte sans enfants le 17 mai 1749, fille de Jacques-Henri DE CROONENDAEL, créé premier vicomte de Vlieringhe et de Breedthout, et de Jeanne-Isabelle-Austerberte D'ESCLAIBES. — Du 1er lit sont issus :

1° Louis-François van der Gracht, seign^r^ de Fertin et de Grand-Rieux, président-grand-bailli de Tournai et du Tournesis, mort à Tournai, le 26 septembre 1776, à 78 ans, ayant été marié avec Marie-Marguerite-Philis-Geneviève DE LA TOUR-DU PIN, fille de Joseph-François comte DE LA TOUR-DU PIN, et de Geneviève-Marguerite CORNEILLE. Leurs enfants sont

A. Idesbalde-Marie-Louis-François van der Gracht, seigneur de Fertin et de Grand-Rieux, échevin de Tournai en 1774, juré de la même ville en 1775, marié, le 24 juillet de cette année, à Marie-Albertine-Josèphe DE LA MOTTE, morte sans enfants à Tournai le 21 mars 1777, fille de Nicolas-François-Joseph, seigneur de Bourquembray et de Lesdain, mort le 14 mars 1762, et de Marie-Thérèse DE FOURMANOIR.

B. Louis-François-Eugène-Joseph, dit le chevalier van der Gracht, enseigne dans Arberg, puis sous-lieutenant au même régiment, ensuite capitaine dans Saxe-Gotha, infanterie, en 1766, enfin capitaine de grenadiers au régiment de Ligne, marié, le 26 décembre 1775, à Marie-Ferdinande-Ghislaine SNOY, fille de Guillaume-François-Augustin SNOY, conseiller au grand-conseil à Malines, et de Dorothée-Françoise-Josèphe VAN T'SESTICH, dame d'Ophem et de Winxel.

C. Thimothée-Charles-Ernest-Idesbalde van der Gracht.

D. Anne-Marie-Ernestine-Françoise van der Gracht, mariée, en 1776, à Christophe-Dieudonné-Joseph CORNET-DE CUVELON, conseiller au conseil provincial de Tournai et Tournesis, mort le 30 juillet 1777, à 38 ans.

E. Charlotte-Françoise-Ernestine-Julie van der Gracht.

Et *F.* Marie-Alexie-Françoise van der Gracht, mariée, le 2 février 1774, à Philippe-Ghislain SNOY, lequel fit, en 1777, le retrait lignager de la baronnie d'Oppuers. Il était fils de Guillaume-François-Augustin SNOY, conseiller au grand-conseil à Malines, mort le 11 juin 1773, et de Dorothée-Françoise-Josèphe VAN T'SESTICH, dame d'Ophem et de Winxel. Dont postérité.

2° Idesbalde-Marie-Anne van der Gracht, chanoine de la cathédrale de Tournai, mort le 9 avril 1777.

3° Marie-Caroline-Françoise van der Gracht, mariée à Tournai le 28 octobre 1722, et veuve, le 2 septembre 1751, de Philippe-François-Pierre ROOSE, baron de St-Peeters-Leeuw, seigneur de Froidmont, Han-sur-Sambre, Miremont, Onoz, Calsteren, Loupogne, etc., haut-voué de Jemeppe, pair de Namur, membre de l'état noble de la même province et écoutète de Malines. — Elle mourut à Malines le 27 octobre 1775.

4° Angélique-Françoise van der Gracht, religieuse à l'abbaye de Messines, morte le 30 décembre 1754.

Et 5° Une fille, religieuse au couvent de Sion, à Tournai.

Autre branche de la famille van der Gracht.

Selon Théodore-Augustin Casetta, écuyer, Wauthier van der Gracht épousa Marguerite JACOBSOONE (d'autres disent PAELDINCK) et en eut :

François van der Gracht, mari de Barbe D'AVELIN, fille de Jean et de N.... LANSHEERE. Dont :

1° Guillaume, mort sans postérité.

2° François, qui suit.

Et 3° Cornélie van der Gracht, mariée : 1° à N.... Willems, et 2° à Jean d'Anquin, de Lille. Dont postérité.

François van der Gracht, épousa Adrienne de Swene, fille de Jean et de Léonore de Malegher, et en eut :

1° Jean, qui suit.

2° François van der Gracht, mort en Allemagne, sans hoirs.

3° Marguerite, femme de Liévin de Zuutpeene, seigneur de Wisques.

Et 4° Marie van der Gracht, alliée à François van Kerckhove, fils de François et de Marguerite de Swene, morte sans postérité.

Jean van der Gracht, chevalier, seigneur de Brehault, capitaine de cavalerie, du conseil de guerre de S. M., épousa Isabelle, aliis Claire du Chastel, fille de Maximilien, seigneur de Blangerval, Rolleghem, etc., 1621, 1658.

On trouve aussi un Romeins van der Gracht, fils d'Olivier, qui, d'Isabeau de Ellinck ou Hellinck, son épouse, procréa :

Jean van der Gracht, bourgmestre et échevin du Franc de Bruges, allié à Barbe van den Reyne, fille de Nicolas et de Barbe van den Beurse. Dont :

Adriane van der Gracht, mariée, en 1514, à Jacques de Berch.

Le dit Casetta rapporte aussi, sur l'année 1544, que François van der Gracht, *le Vieux*, épousa Jeanne de Swene, fille de Jean et de Jeanne Masin, fille de Victor et de Marie van der Burcht, et en eut :

1° Marguerite van der Gracht, mariée, en 1res noces, avec Victor-Adam de Hames, dit Rencourt, bâtard, dont : Philippe de Hames, époux de Marie-Marguerite de Zuutpeene, et Adrien de Hames, marié : 1° à N.... Hanon, et 2° à Florence Masin, fille d'Eloi, seigneur de Coudenburg; et, en 2es noces, avec Marie-Pierre de Wilde.

Et 2° Jeanne van der Gracht, femme de François de Locquenbourg.

Philippe van der Gracht, Nicolas Utenhove, président du conseil en Flandres, Philippe de Gruutere, Jean de Coudenhove et autres, tous gens de mérite et de naissance, furent armés chevaliers à Gand, par l'archiduc Charles, depuis empereur, Ve du nom, le lendemain de son inauguration comme comte de Flandre, célébrée en la ville de Gand le 4 mars 1515.

Armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 merlettes de sable. Cimier.*

deux têtes et cols de sangliers adossées, l'une à dextre d'hermines, et l'autre à sénestre de contre-hermines. (Fig. 1022).

(*Nob.*, pp. 585 et 600; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1553-1614, pp. 114 et 196; 1630-1661, p. 247; 1661-1686, p. 196; *Vrai Suppl.*, p. 17; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 14; *Fragm. généal.*, t. I, p. 25; *Mélange de généal.*, p. 11.)

DE GRAMMONT.

I. Guyot de Granges épousa N...., dont il eut :

II. Guillaume de Granges, qui acquit au XIIIe siècle la seigneurie de Grammont, en Franche-Comté, et échangea la seigneurie d'Uxelles, dot de sa femme Isabelle, contre celle que les prieur et religieux de Maras avaient à Grammont. Son fils Guyot suit.

III. Guyot II de Granges fit hommage de la terre de Grammont, l'an 1331, à Renaud de Bourgogne, comte de Montbelliard, et épousa N...., de laquelle il eut :

IV. Guillaume II de Granges, qui eut pour femme Guillemette DE LA GUICHE. De cette alliance vint :

V. Guillaume III, qui adopta le nom DE GRAMMONT, que sa postérité a toujours gardé. Il épousa Marguerite, fille de Hugues DE FALLON, qui lui apporta les terres de Fallon et de Roche-sur-Linotte. — Leur fils Jacques-Antoine suit :

VI. Jacques-Antoine, seigneur de Grammont, de Fallon et de Granges en partie, épousa, en 1402, Jeanne DE COLLIGNY D'ANDELOT, laquelle lui apporta la seigneurie de Châtillon, en Franche-Comté, dont elle était héritière du chef de sa mère Guyette DE CHATILLON. — De ce mariage vint entr'autres :

VII. Guyot III, seigneur de Grammont, chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, marié, en 1435, à Marie, fille et héritière de Jean D'ARBON. — Dont :

VIII. Etienne, seigneur de Grammont, qui épousa Marie DE SAINT-AUBIN, dame de Conflandé, laquelle le fit père de :

IX. Jean Ier, seigneur de Grammont et de Conflandé, qui s'allia, en 1491, avec Guillemette, héritière de FRÉTIGNY, ou FÉTIGNY, et baronne de Bournay, fille d'Humbert, seigneur et baron des dits lieux, et d'Anne DE COISANT, en Bresse, et veuve de Claude DE ROSSIGNOL, seigneur de Clomont. — Du dit mariage naquirent :

1° Anne de Grammont, épouse de Claude .....

2° Claude de Grammont, religieux à Chastel-Châlon.

3° Guillaume de Grammont, prévôt de Genève.

4° Humbert de Grammont, seigneur de Fétigny, baron de Bournay, lequel

épousa Anne DE BOULMETTE, dame de Chevroz, et en eut : N... de Grammont, dame de Fétigny, Chevroz, baronne de Bournay, alliée à N... seigneur DE LAUBESPIN.

5° Jean de Grammont, seigneur de Conflandry, ou Conflandé, qui épousa N.... D'ACHEY. Dont deux fils et deux filles.

6° Un autre Jean, qui suit.

Et 7° Léonard de Grammont, seigneur de ce lieu, allié à N.... PERRENOT, fille aînée du seigneur de Grandvelle, dont une fille, mariée : 1° à N... seigneur DE GRANDCHAMPS, et 2° à N.... seigneur DE LA SAULGE.

X. Jean de Grammont, dit le Jeune, seigneur de Chastillon-Gyotte, de Roche-sur-Linotte et de Conflandé, épousa, en 1532, Anne DE PLAINES, fille de Thomas, chevalier, seigneur de Maigny, et de Jeanne DE GROS, laquelle le fit père de :

1° Gaspard, qui suit.

2° Claude de Grammont, mariée : 1° à Guillaume DE MERCERET, seigneur de Remeton, Vauldrey; et 2° à Alexandre DE LA TOUR, seigneur de Colligny, à Beaulieu, Mayconnay.

3° Un fils.

4° Une fille.

Et 5° Encore une fille.

XI. Gaspard de Grammont, seigneur de Chastillon, de Roche-sur-Linotte, qui fut créé *chevalier* par lettres du roi Philippe II du 13 septembre 1589. — Il avait épousé, en 1561, Adrienne DE JOUX, dame de Vellefaux. — De cette alliance vinrent :

1° Jacques-Antoine, qui suit.

Et 2° Antoine de Grammont, dont la postérité suivra après celle de son frère Jacques-Antoine.

XII. Jacques-Antoine de Grammont-de Joux, fils aîné, fut substitué par sa mère en 1607, aux nom et armes DE JOUX. Le roi Philippe IV, par lettres du 29 novembre 1626, érigea en sa faveur la terre de Chastillon en *baronnie*. Il avait épousé, en 1593, Jeanne-Baptiste DE GRAMMONT-VÉSET, de laquelle il eut Jean-François, qui suit.

XIII. Jean-François de Joux, dit de Grammont, baron de Chastillon, etc., épousa, en 2es noces, Adrienne-Thérèse DE BINANS, dame de Chamberia, de laquelle il eut :

XIV. Gabriel-Philibert de Joux-de Binans, dit de Grammont, baron de Chastillon. Il épousa, en 2es noces, Jeanne-Philippine DE POITIERS, dont il eut une fille unique, savoir :

XV. Marie-Gabrielle-Charlotte de Joux-de Binans, dite de Grammont, riche héritière, encore non mariée en 1760.

XII. Antoine de Grammont, frère puîné de Jacques-Antoine, mentionné ci-devant, fut seigneur de Grammont, de Conflandé et de Froté. Il épousa, en 1598, Adrienne D'ANDELOT, par laquelle il fut père de :

XIII. Claude-François de Grammont, nommé, en 1651, chevalier d'honneur au parlement de Dole, en faveur duquel la seigneurie de Grammont fut érigée en *comté* par lettres du roi Philippe IV de l'an 1656. Il fut nommé, en 1667, gouverneur d'Arbois et colonel de cavalerie en Milanois. De son mariage avec Dorothée DU CHATELET naquit Jean-Gabriel, qui suit.

XIV. Jean-Gabriel comte de Grammont, chevalier d'honneur au département de Dole, mourut à la guerre d'Allemagne. Il avait épousé Hélène DE MONTAIGU-DE BOUTAVANS, de laquelle il eut :

XV. Marie-Béatrix-Octavie de Grammont, héritière, par la mort de son frère (?), du comté de Grammont et de la seigneurie de Conflandé. Elle fut mariée, le 13 juillet 1698, à Reinhold-Charles comte DE ROSEN, marquis de Bolweiller, lieutenant-général des armées de France et commandeur de l'ordre-royal et militaire de St-Louis, mort le 13 juin 1744, à 78 ans. — De cette alliance vint :

Anne-Armand DE ROSEN, marquis de Bolweiller, comte de Tettenweiller et de Grammont, seigneur de Conflandé, etc., lieutenant-général des armées de France et mestre-de-camp du régiment de Rosen, cavalerie allemande, mort le 28 novembre 1749, à 38 ans. Il avait épousé Jeanne-Octavie DE VAUDREY, fille unique de Nicolas-Joseph comte DE VAUDREY, baron de St-Remy, et de Jeanne-Catherine DE ROTTEMBOURG. Cette dame, qui a porté dans la maison DE ROSEN la baronnie de St-Remy, les terres de Montot et de Bétoncourt avec leurs dépendances en Franche-Comté, et celle de Masmunster ou Masveaux, en Haute-Alsace, a eu pour enfants :

1° Louise-Jeanne-Charlotte DE ROSEN, reçue chanoinesse de Remiremont, morte, en 1744, à l'âge de 12 ans.

2° Eugène-Octave-Augustin DE ROSEN, marquis de Bolweiller, etc., mestre-de-camp en second au régiment de cavalerie de Wurtemberg, ci-devant ROSEN, né le 28 août 1737.

3°, 4° et 5° Trois garçons, morts en bas-âge.

Et 6° Marie-Anne-Charlotte DE ROSEN, née posthume le 11 avril 1750, morte à Paris en 1753.

La famille DE GRAMMONT porte : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur à* 3 *bustes de reines au naturel, vêtues d'argent, les chevelures du même, et couronnées à l'antique d'or; aux* 2 *et* 3 *de gueules à l'aigle d'argent, couronnée et membrée d'or* (Fig. 1023).

(*Nob.*, pp. 82, 85, 92, 216 et 545; *Trai Suppl.*, p. 46; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 54; *Fragm généal.*, t. II, p. 59.)

LE GRAND.

Jacques le Grand obtint érection de baronnie par lettres du roi Philippe IV de l'an 1661.

(*Nob.*, p. 409.)

LE GRAND.

Jacques le Grand, natif de Tournai, archer de la garde du corps du roi Philippe IV, fut anobli par ce prince par lettres du 10 janvier 1663.

(*Nob.*, p. 418.)

GRAND-RY.

Un membre de cette famille fut anobli le 20 mai 1774.

(*État armorial*, p. 17.)

DE LA GRANGE.

Paul de la Grange, seigneur de Vrelenghem, président de la chambre des comptes à Lille, fut créé *chevalier* par lettres du roi Philippe II, données à Madrid le 7 janvier 1589. Il portait : *d'azur à 3 étoiles d'argent, au chef du même chargé d'une tortue de gueules, mise en pal* (Fig. 1024).

(*Nob.*, p. 81 ; *Vrai Suppl.*, p. 46 ; *Mélang. de Généal.*, p. 30.)

GRART.

Un membre de cette famille fut anobli par lettres du 11 avril 1764, aux armes : *de gueules à la fasce d'or, accompagnée en chef de 3 molettes d'éperons d'argent* (Fig. 1025).

DE GRASS.

Roland de Grass, seigneur de Buggenhout et de Westende, créé *chevalier* par l'archiduc Albert le 24 mars 1609, épousa Françoise DE LA VICHTE, laquelle lui apporta en mariage la seigneurie de Nokeren, en Flandres. De cette alliance vinrent :

1° Jean-Corneille, qui suit.

Et 2° Alphonse de Grass, seigneur de Bouchaute, bourgmestre de Bruges, créé *chevalier* par lettres dépêchées à Madrid le 24 novembre 1661.

Jean-Corneille de Grass, créé *baron de Nokeren* par lettres du roi Philippe IV du 15 septembre 1657, et mort le 24 août 1667. Il avait épousé Anne BORLUUT, fille de François, seigneur de Boucle-St-Denis, et d'Isabeau TRIEST, de laquelle il eut :

Ferdinand-Alphonse de Grass, baron de Nokeren, qui mourut le 24 janvier 1695, ayant épousé : 1° Florence-Isabeau MASIN, dame de Raveschoot, et 2° Jeanne-Françoise DAMMAN, dame d'Hemelveerdeghem. — Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° François-Jean-Baptiste de Grass, baron de Nokeren, né le 26 juin 1677, échevin des Parchons de Gand en 1709.

2° Florence-Caroline de Grass, mariée à Jacques VAN DER MEERE, seigneur de Voorde, duquel elle a eu Philippe-Norbert comte VAN DER MEERE, baron de Bautershem, seigneur de Cruyshautem, Butsel, Byvoorden, etc., député de l'état noble de Brabant en 1756, 1757 et 1758.

(Du 2d Lit.)

3° Marie-Angéline de Grass, dame d'Hemelveerdeghem, morte le 9 mai 1752, ayant été mariée à Henri-Théodore DE LA PIERRE, marquis de Bousies, pair du Cambresis, mort le 18 juillet 1756, à l'âge de 71 ans. De ce mariage est née :

Jeanne-Françoise-Henriette-Colette DE LA PIERRE, morte le 2 mars 1756, ayant été alliée, en 1729, à François-Marie LE DANOIS, marquis de Cernay, commandeur de l'ordre royal et militaire de St-Louis, lieutenant-général des armées de France en 1749.

Jean-François-Idesbalde de Grass, seigneur de Bouchaute, échevin, puis major de la ville de Bruges, épousa, le 19 mars 1738, Marie-Jeanne-Barbe VAN CALOEN, dame de Strazeele, née le 16 décembre 1707, et baptisée dans l'église de St-Gilles de Bruges (voyez ci-devant, article VAN CALOEN, p. 377, degré VI, 1°). — Leurs enfants furent :

1° Alphonse-Emmanuel-Pierre, qui suit.

Et 2° Anne-Thérèse de Grass, née le 30 avril 1747 et baptisée à Bruges en l'église de St-Jacques, mariée, le 6 sept. 1774, à Charles-Louis-Léonard LE POYVRE, seigneur de Mullem et Leemputte, dont elle fut la deuxième femme.

Alphonse-Emmanuel-Pierre de Grass, né le 25 décembre 1742 et baptisé dans l'église de St-Jacques à Bruges, fut marié à Tournai, le 3 mars 1772, à Charlotte-Thérèse-Cunégonde-Elisabeth DE SAINT-GENOIS, née le 29 mars 1753, fille de Nicolas-Joseph-François comte DE SAINT-GENOIS, de Grand-Breucq et d'Escanafle, baron du St-Empire, seigneur de Frasnes, Buisenal et autres terres, chevalier de la cour souveraine de Hainaut à Mons, gentilhomme de la chambre de la noblesse des états du pays et comté du Hainaut, chambellan actuel de LL. MM. II.; et de Marie-Elisabeth-Josèphe FRANCQUÉ. — Leurs enfants furent :

1° Charlotte-Elisabeth-Cornélie de Grass, née à Bruges le 31 mars 1773.

Et 2° Marie-Thérèse-Eugénie de Grass, née le 12 septembre 1775.

La famille DE GRASS porte comme GRASSIS ci-après.

(*Nob.*, pp. 150, 548 et 404; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1650-1661, p. 110; *Vrai Suppl.*, p. 75; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 59 et 159; *Mélang. de Généal.*, p. 55.)

GRASSIS.

Jean-Baptiste Grassis, natif de Bruges et domicilié à Anvers, fut réhabilité et

rétabli dans l'état de noblesse de ses ancêtres, et anobli de nouveau, si besoin était, par lettres du 13 juin 1659. Il était alors âgé de 82 ans. — Son fils, Jean-Baptiste Grassis, commissaire ordinaire des montres des gens de guerre, fut créé *chevalier* par lettres du 1 février 1660. — Ses armes sont : *échiqueté de sable et d'argent, au chef d'or, chargé d'une aigle de sable, becquée et membrée de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, une aigle de sable, becquée et membrée de gueules* (Fig. 1026).

(*Nob.*, p. 370.)

DE GRATY.

Jean-Baptiste de Graty épousa Marie SCHELLINCX. Dont :

François de Graty, bourgmestre de Maestricht, qui épousa Anne VAN AKEN, de laquelle il eut :

Matthias de Graty, seigneur d'Aigremont, des Awirs, Fexhe, Streel, etc., haut-avoué de Hesbaye, bourgmestre de Liége en 1665, 1672 et 1684, conseiller et trésorier-général de S. A. S. E. Maximilien de Bavière, archevêque et électeur de Cologne, évêque de Liége, de Hildesheim et de Munster, créé *baron de Graty*, applicable sur telle terre qu'il choisirait, par lettres du roi Charles II du 1 octobre 1688.

Les armes DE GRATY sont : *d'or à 3 croissants de sable* (Fig. 1027).

(*Nob.*, p. 355.)

DE GRAVE OU DE GREZ, DIT VAN GAVRE.

I. Gilbert de Grave, seigneur de Maleve, mourut le 28 février 1351, ayant épousé Jeanne DE SERAING, 1310, fille de Rasse DE WARFUSÉE, chevalier, seigr de Seraing. — Il avait un frère, nommé Rasse de Gavre, qui épousa Catherine DE DIEST et en eut une fille, nommée Marie de Grave. — Du dit Gilbert et de Jeanne DE SERAING vinrent :

1° Rasse de Grave, qui épousa Marguerite D'ARSCHOT-RIVIÈRE et mourut sans postérité.

Et 2° Baudouin, qui suit.

II. Baudouin de Grave, seigneur de Maleve, ou Malevre, et de Tourbisoul, épousa Marie GODEVAERTS, fille de Jean, chevalier, mayeur de Louvain en 1363, et de Marie dame DE HEVERLÉ. Leurs enfants furent :

1° Rasse de Grave, seigneur de Malevre, Héverlé, Berthem, etc., conseiller et chambellan du duc de Bourgogne l'an 1427, qui épousa Jeanne DE RANST, avec laquelle il vendit, en 1446, la seigneurie de Héverlé à Nicolas ROULIN, chancelier de Bourgogne, il en procréa : *A.* Rasse de Grave, — *B.* Jeanne de Grave, épouse de Jacques seigneur DE JAUCHE, 1437, — et *C.* Isabelle de Grave, alliée à Jean VAN DEN TEMPLE.

2° Baudouin, qui suit.

Et 3° Philibert de Grave, seigneur de Latuy et en Erps, mari de Madeleine Pinnock, fille de Henri, échevin de Louvain, et de Madeleine Roelants.

III. Baudouin de Grave, chevalier, seigneur de Tourbizouil, épousa Aleyde de Bouxhoren, et en eut :

1° Pierre, qui suit.

Et 2° Gérard de Grave, chevalier.

IV. Pierre de Grave, capitaine des Brabançons pour le duc, contre Jacqueline comtesse de Hainaut, épousa, en 1436, Agnès de Borchoven, fille de Wauthier, chevalier, mayeur de Louvain, et en eut :

V. Rasse de Grave, qui épousa Isabelle de Saint-Geuricx. Leurs enfants furent :

1° Rasse.

2° Jean.

3° Nicolas de Grave, qui suit.

Et 4° Anne de Grave, alliée à Pierre, seigneur de Roon.

VI. Nicolas de Grave épousa Marguerite Vincx, et en eut :

VII. Corneille de Grave, seigneur de Lovenjoel et de Wetterbeeck, qui épousa Barbe van den Heetvelde, et fut père, entr'autres, de Nicolas qui suit.

VIII. Nicolas de Grave, seigneur de Roost et de Lovenjoel, qui épousa Marguerite ou Marie van den Berghe, fille de Daniel et de Marie de la Tour-Tassis. — De cette alliance vinrent :

IX. Rasse de ou van Grave, seigneur de Lovenjoel et de Wetterbeeck, allié, en 1603, à sa cousine Marie du Mortier, dame de Layens, ou Leyns, la Phalesque, Haselle et Croix, fille de Jean, seigneur de Leyns, et de Catherine van Grave. Il mourut le 2 août 1626 et gît à St-Michel à Louvain. — De ce mariage naquirent :

1° Jean-Baptiste, mort à marier.

2° Marguerite, morte aussi sans alliance.

3° Rasse, qui suit.

4° Isabelle, femme de Léonard van der Noot, seigneur de Kieseghem.

5° Gilbert van Grave, seigneur de Wetterbeeck, allié à N.... de Boschuysen.

Et 6° N.... van Grave, religieux de Ste-Gertrude à Louvain.

X. Rasse van Grave, seigneur de Layens, ou Leyns, et de Croix, épousa Jeanne-Philippine van der Noot, fille de Gilles, chevalier, seigneur de Carloo et de Duyst, et d'Anne de Leefdael. — De cette alliance :

XI. Philippe-Gilbert-Joseph van Grave, seigneur de Layens, Croix et Bajenrieux, mort en 1733, le 9 octobre, ayant épousé Marie-Madeleine-Dorothée van der Gracht, laquelle convola, en 2es noces, avec Théodore-François van Berckel, seigneur d'Erembodegem, capitaine de cavalerie, puis mayeur de

la ville de Louvain, mort le 15 août 1739, sans hoirs. Cette dame était fille de Jean-François VAN DER GRACHT et de Gertrude-Philippe VAN DER GRACHT, elle mourut à Louvain en mai 1756, laissant de son premier mariage :

1° Philippe-Joseph, qui suit.

2° Charles-Erard van Grave, seigneur de Bajenrieux, capitaine d'infanterie au régiment de Los-Rios.

3° Marie-Philippine van Grave, reçue chanoinesse à Nivelles le 12 mai 1724, morte le 7 août 1743.

Et 4° Marie-Barbe van Grave, reçue chanoinesse de Nivelles en 1734, puis mariée, le 23 avril 1742, avec Ferdinand-Edmond baron DE ROCHAT, seigneur d'Oberhausen, maréchal-héréditaire de l'ordre teutonique du bailliage des Vieux-Joncs, chambellan, conseiller intime et ministre d'état actuel de l'électeur de Cologne, châtelain, haut-drossard et amptman du château, de la ville et du pays de Rolduc, mort le 21 novembre 1753. — Dont postérité.

XII. Philippe-Joseph van Grave, seigneur de Croix, épousa Marie-Anne-Catherine-Henriette SCHUTS-DE HOLTZHOUSEN, chanoinesse de Nivelles, fille de François-Antoine et d'Anne-Barbe DE GUTTENBERG. — Leurs enfants furent :

1° Maximilien-François-Ghislain-Philippe-Joseph, qui suit.

2° Joseph-Rasse-Ghislain-François-de Paule, chanoine de Nivelles, né le 10 avril 1755.

3° Marie-Anne-Antoinette-Ghislaine-Josèphe, née le 13 septembre 1751, reçue chanoinesse à Nivelles le 6 mai 1761.

Et 4° Barbe-Josèphe-Ghislaine-Françoise-de Paule van Grave, née le 5 décembre 1752, aussi reçue chanoinesse à Nivelles le 6 mai 1761.

XIII. Maximilien-François-Ghislain-Philippe-Joseph van Grave, né le 30 avril 1749 (1).

Armes : *fascé d'argent et de gueules de 6 pièces* (Fig. 1028).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1650-1661, p. 261; *Fragm. généal.*, t. III, p. 202.)

DE GRENET.

Antoine de Grenet, seigneur de Werpe, gouverneur, châtelain et grand-bailli de Courtrai, fut créé *chevalier* par lettres du 25 avril 1589, enregistrées à Lille. Ses armes étaient : *d'azur à 3 gerbes de blé d'or* (Fig. 1029).

(*Nob.*, p. 81.)

GRENUT.

Simon Grenut, seigneur du Fay, mayeur de Tournai, fut armé *chevalier* par l'archiduc Albert, le 11 février 1600. Il portait pour armes : *d'argent au serpent*

(1) Il fut échevin de la ville de Bruxelles, où il épousa Anne-Marie DELFORGE. Leur fils, Charles-Joseph-Ghislain, fut créé *baron van Grave* par arrêté royal du 7 septembre 1822, et épousa, en 1828, Marie-Joséphine-Ghislaine-Dieudonnée DELFORGE, de laquelle sont nés deux fils et une fille.

tortille en colimaçon de gueules; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. Cimier : un dragon issant entre un vol de la même bête, de gueules (Fig. 1030).

(*Nob.*, p. 122; *Vrai Suppl.*, p. 69; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 54; *Mélang. de Généal.*, p. 35).

GREYNS.

Jean-Baptiste Greyns, second bourgmestre d'Anvers en 1673 et 1674, fut anobli par lettres du roi Charles II du 5 avril 1675. Ses armes sont : *d'azur à 3 flambeaux d'argent, allumés d'or; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, une colombe d'argent* (Fig. 1031).

(*Nob.*, p. 477.)

DE GREZ. — Voyez DE ou VAN GRAVE.

DE GRIMBERGHE.

Voyez **BERTHOUT DE GRIMBERGHE**, p. 175.

DE GRISE.

Jean de Grise, de Bruges, épousa Marie DE BONEEM, fille de Jean, mort le 22 avril 1445, et de Catherine DE MEETKERCKE, morte le 3 novembre 1466. Leurs enfants furent :

1° Antoine, qui suit.

Et 2° Corneille de Grise, qui, par N...., son épouse, fut père de Sébastienne de Grise, alliée à N.... ORSIN, dont : *a*. Philippe ORSIN, — *b*. François ORSIN, — et *c*. Barbe ORSIN, épouse de Jean DE FONTAINE, seigneur de Perro.

Antoine de Grise épousa Jacqueline BELLINCK, et en eut :

1° Jean, qui suit.

Et 2° N.... de Grise, femme de Jean VAN DER GRACHT.

Jean de Grise épousa Barbe VAN DEN REYNE, et en eut :

François de Grise, époux d'Anne VAN DER NOOT, fille de Jérôme et de Marie DE NASSAU. Dont :

1° Jacques de Grise, seigneur de Watrueret, grand-bailli de Bruges, qui épousa Marie DE HINCKART, dame de Corbais.

2° Catherine de Grise, alliée à François PIPENPOY, seigneur de Merchtem.

Et 3° Henri de Grise, mari de Jossine STADIOT.

Armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 trèfles de sinople* (Fig. 1032).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 255, d'après un manuscrit de la noblesse de Flandres, fol. 84, par Henri Butkens, abbé d'Egmont.)

Un Antoine de Gryse, ou de Grise, seigneur de Redelghem et Hamme, conseiller du conseil de Brabant et docteur en droit canon et en droit civil, fut créé *chevalier* par lettres du 28 mai 1626. Il portait ses armes comme ci-dessus.

(*Nob.*, p. 211.)

GRIVEL.

Anatole Grivel fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses ancêtres, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1659.

Claude-François Grivel fut créé chevalier, par lettres de l'an 1667.

Armes : *d'azur à 3 croix potencées d'or* (Fig. 1033).

(*Nob.*, pp. 378 et 446; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 155.)

VAN GROENEVELT.

Arnould van Groenevelt, maître-d'hôtel de l'évêque d'Utrecht, et bailli de St-Amand, fut armé chevalier par l'empereur Charles V, en 1531. — Il portait : *de sinople à 3 croissants d'argent* (Fig. 1034).

(*Nob.*, p. 55.)

DE GROESBEECK.

I. Jean, sire de Groesbeeck, au pays de Gueldres, vivait au XVe siècle avec Hedwige DE RODINCHOVEN, sa femme, de laquelle il eut un fils nommé Sigebert, qui suit.

II. Sigebert, sire de Groesbeeck, épousa Elisabeth DE FLODORP, fille de Guillaume et de Cécile DE HAMAL. De cette alliance :

III. Jean, IIe du nom, sire de Groesbeeck, Hoemen, Malden et Beck, drossard de Gueldres, créé chevalier, en 1509. — Il épousa Berthe DE GHOER, dite DE HORNES, fille de Jean, seigneur de Heel, et de Jeanne DE MONTFORT. De ce mariage naquirent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Gérard de Groesbeeck, grand doyen de Liége, abbé commandataire de Chiney, doyen de l'église de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, puis, en 1564 évêque et prince de Liége, en 1576 abbé de Stavelot, créé cardinal par le pape Grégoire XIII, en 1578. Il remplit exactement les devoirs de son ministère, défendit avec zèle la religion contre les Huguenots, et refusa le passage de la ville de Liége, en 1568, au prince d'Orange. — Il mourut le 29 décembre 1580, âgé de 63 ans, comme il conste par l'extrait de son épitaphe, placée dans sa cathédrale.

IV. Jean, IIIe du nom, sire de Groesbeeck, Hoemen, Malden et Beeck, épousa Sophie STOMMEL, dame de Stockhem et Nieuwenhove, fille d'Etienne, et d'Anne DE RUYSSENBORCH. Leurs enfants furent :

1° Gérard, qui suit.

2° Jean, rapporté après la postérité de son frère Gérard.

Et 3° Sohier de Groesbeeck, qui épousa Jossine Tuyl, dame de Vieux Sart. De ces conjoints descendent les seigneurs du Vieux-Sart.

V. Gérard de Groesbeeck, sire de Groesbeeck, fut père de Jean, qui suit.

VI. Jean, IVe du nom, sire de Groesbeeck, fut élevé à la dignité de comte du St-Empire, par diplôme de l'empereur Rodolphe II, de l'an 1610, le 11 août, confirmé par Ferdinand II, en 1623. — Il épousa N.... de Bailleul-de Lesdain, de laquelle il eut Maximilienne, qui suit :

VII. Maximilienne de Groesbeeck porta le comté de Groesbeeck à son mari Ferdinand, baron de Mérode et de Jehay. De cette alliance vint : Catherine-Thérèse de Mérode-de Groesbeeck, baronne de Jehay, laquelle fut mariée à Maximilien-François, comte de Mérode et du St-Empire, baron de Houffalise, et fut mère de Thérèse-Jeanne-Philippine de Mérode-de Houffalise, morte en 1725, ayant été mariée, le 12 mars 1715, avec Joachim-Maximilien-Marie-Joseph-Hyacinthe comte de Mérode, de Montfort et du St-Empire, marquis de Deynze, dont elle fut la première femme, et dont elle a eu des enfants. (Voyez l'article de Mérode.)

Seconde branche.

V. Jean de Groesbeeck, sire de Hoemen, Malden, etc., (2^d^ fils de Jean III et de Sophie ou Sosie Stommel), épousa : 1°, par contrat du 2 septembre 1578, Anne, et non Marie, de Sanzelles, vicomtesse (dame?) d'Aublain, dont elle fit donation; et 2° Hélène d'Yve, chanoinesse de Maubeuge, fille de Henri, chevalier, seigneur d'Yve, de Neufville et de Tavier, lieutenant-gouverneur de Namur, et de Catherine de Sanzelles, sa première femme, dame de Saint-Martin à Goy. — De ce mariage vinrent, entr'autres enfants :

1° Geneviève de Groesbeeck, femme de Claude d'Argenteau, seigneur d'Ochain, de Vignée et autres lieux.

Et 2° Gérard, qui suit.

VI. Gérard de Groesbeeck, vicomte d'Aublain, seigneur de Hoemen, Malden et Beeck, créé baron du nom de Groesbeeck, épousa Marie de Poictiers, chanoinesse de Nivelles, de laquelle il eut Jean, qui suit.

VII. Jean, baron de Groesbeeck, chevalier du St-Empire, vicomte d'Aublain, etc., fut créé comte *de Groesbeeck*, du *St-Empire* et *de Wemeling*, par diplôme de l'empereur Léopold, donné à Vienne le 20 avril 1674. — Il avait épousé : 1° en 1638, Catherine de Smidt, fille de Jacques, seigneur de Baerlandt, ou Beerlandt, Diericxlandt et Bouchout, et morte en 1643; et 2° Jacqueline-Claire de Montmorency-Neuville-Wistache, veuve de

François DE TOURNAY, baron d'Oisy, seigneur de Méricourt. Il eut du premier lit Jacques, qui suit.

VIII. Jacques, comte de Groesbeeck, du St-Empire et de Wemeling, vicomte d'Aublain, seigneur de Bouchout, mort le 7 juillet 1727. — Il avait épousé, en 1665, Claire-Albertine D'ANNEUX, chanoinesse de Mons, fille de Philippe D'ANNEUX, créé premier marquis DE WARIGNY, baron de Crèvecœur, seigneur d'Abancourt, de Buath, etc., gouverneur d'Avesnes, et d'Albertine-Claire SCHELLART-D'OBBENDORF, dame de Geurzenich. — De cette alliance vint :

IX. Jacques-François, comte de Groesbeeck, du St-Empire et de Wemeling, vicomte d'Aublaing, chambellan de l'électeur de Cologne, prince et évêque de Liége, conseiller en son conseil privé, grand-bailli de son pays d'Entre-Sambre-et-Meuse, et député pendant dix-huit ans de l'état noble de la province de Namur, mort en 1744. — Il avait épousé Marie-Josèphe DE HARSCAMP, fille de Pontien baron DE HARSCAMP, et d'Anne-Catherine DE HOVINE. — De ce mariage sortirent sept enfants, parmi lesquels cinq filles, un fils, mort sans alliance, et Alexandre-André-François, qui suit :

X. Alexandre-André-François, comte de Groesbeeck, du St-Empire et de Wemeling, vicomte d'Aublain, etc., vivait en 1769. Il avait épousé, le 20 août 1727, Elisabeth-Catherine-Barbe baronne VAN SCHUREN, de Haeghoort et du Saint-Empire, dame de Dussen et de Dussen-Munsterkerck (fille de Jean-Louis baron VAN SCHUREN, de Haeghoort et du St-Empire, seign[r] de Dussen et de Dussen-Munsterkerck, et d'Anne-Elisabeth HEERMAN DE ZUYDWYCK), dont l'aïeul avait été créé, en 1664, baron *van Schuren, de Haeghoort et du Saint-Empire,* par l'empereur Léopold. — De la dite alliance sont nés entr'autres :

1° François, comte de Groesbeeck, chambellan de LL. MM. II. et RR. (de la création de 1754).

2° Marie-Anne-Françoise de Groesbeeck, mariée, le 3 juin 1750, à Alexandre-Louis-François DE CROIX, marquis d'Heuchin, comte de Bucquoy, chevalier de l'Ordre de St-Louis, capitaine de cavalerie au régiment de Beauvillers, né le 31 janvier 1725. — Elle mourut à Louvain, le 25 décembre 1762, laissant un fils, né en 1754, et une fille, née en 1755.

Armes : *d'argent à la fasce entée-ondoyée de gueules. Cimier : un chien naissant d'argent, accolé d'un collier enté-ondoyé de gueules* (Fig. 1035).

(*Nob.*, pp. 151 et 467; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 149; *Vrai Suppl.*, pp. 76 et 186; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 61 et 158; *Mélang. de Généal.*, pp. 53 et 68.)

GROFFEY.

Remacle Groffey, seigneur haut-justicier de Champion et de Vervox, au pays de Luxembourg, fut anobli par lettres du 16 novembre 1728. Il portait : *d'azur à 3 fusées d'argent, rangées en fasce* (Fig. 1036).

(*Nob.*, p. 724.)

DE GROOTE.

Wauthier de Groote (fils de Wauthier), épousa Marguerite Bloom, fille de Pierre, chevalier, seigneur de Marcke, Blommeghem, et de Marguerite van der Gracht, et en eut :

Jean de Groote épousa Jossine Massyn, fille de Jean. De ce mariage vint :

Anne de Groote, morte le 1 février 1446, et enterrée à St-Jean à l'Ecluse avec son époux Guidon de Baenst, seigneur de Gapynghe, Mélisant, etc., grand-bailli de la dite ville de l'Ecluse, mort le 7 juillet 1462, 3e fils de Jean et d'Isabelle Bave. Leurs enfants furent : Guy, — Catherine, — Jacqueline et Madeleine de Baenst.

Armes : *de sable une aigle à deux têtes éployée d'argent* (Fig. 1037).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 186.)

DE GROOTE.

Guillaume de Groote, pensionnaire de . . . . ., épousa Anne van der Sare, fille de Raphaël, échevin de la ville de Gand, et d'Anne-Jacqueline de Windt. Ces époux furent inhumés dans la chapelle dite des Fripiers, en l'église de St-Jacques à Gand, où l'on remarque, sur les deux battants du tableau de l'autel de Ste-Catherine, leurs portraits agenouillés et habillés à l'antique; sur la couverte du banc de l'homme sont peintes les armes de de Groote, timbrées d'un vol d'argent et de sable pour cimier, et cet écriteau à l'entour : *Ætatis suæ* 59, *anno* 1602; — et sur la couverte du banc de la femme, les armes de van der Sare en losange, parti de celles de de Groote, avec ces mots : *Ætatis suæ* 70, *anno* 1602. — Au-dessus du dit autel se trouvent les armes de de Groote, parti de celles de van der Sare. — Dans la même chapelle, sur un marbre blanc, se trouvent les armes de de Groote et de van der Sare, à la tête, et en bas celles de de Meulenaere et de Zaman, avec deux matrones pour tenants, avec banderolles, et entre les dites armes ce qui suit :

Ostium monumenti
prænobilis familiæ de de Groote *et de* van der Sare,
renovatum per Laurentium Balduinum
de Meulenaere, *scutiferum bannerettum*
toparcham de Nerenbossche hujus civitatis
scabinum et dominum Theresiam
de Zaman *conjuges.*

On remarque encore dans la dite chapelle, sur un tableau de bois, les armes de van der Sare avec celles de de Windt, ainsi que les quartiers et l'épitaphe suivants :

Hier licht begraven
joncheer Raphaël van der Saren,
f^s^ joncheer Joos Denys, *dese weerelt*
overleden vyfden sporkel 1561,
ende joncvrauw Jacquemyne de Windt

*f*ˢ *joncheer* ARNOLDUS GYSBRECHTS, *syn huysvrauw, overleden den 22 oust 55. Godt gedencke de siele* (1).

Quartiers : *van der Sare.* *de Windt.*
Caudenhove. *van Clapdorp.*
Donaes. *de But.*
Overbeke. *Lanckswaert.*

Il est à remarquer que le sautoir aux armes de VAN DER SARE est engrêlé au dit tableau, peut-être pour brisure; le lévrier aux armes de DE WINDT est de couleur de châtaigne.

Des dits Guillaume de Groote et Anne VAN DER SARE vint :

Jacques de Groote, pensionnaire de . . . . ., qui épousa sa cousine Catherine VAN DER SARE, fille de François, échevin de Gand, et de Claire BRAEM, avec laquelle il fut enterré en la chapelle de Sᵗᵉ-Catherine, à Sᵗ-Jacques à Gand. — Leurs enfants furent :

1° Guillaume, qui suit.

2° Catherine.

Et 3° Marie de Groote, laquelle épousa Jean DU BOIS, capitaine au service de S. M. I., fils de François et de Françoise VILAIN.

Guillaume de Groote épousa Liévine HEBBERECHT, fille de Jacques et d'Isabelle VAN HAVERE. — De cette alliance vinrent :

1° Jacques de Groote, prêtre.

2° Marie, mariée à Pierre DE CLERUWE, qu'elle fit père d'Isabelle DE CLERUWE, béguine à Gand, morte en 1730.

Et 3° Anne de Groote, laquelle fut femme d'Adolphe DE GLYMES-COOL, dont : Jacques-Philibert et Liévin DE GLYMES.

Dans l'église de Sᵗ-Jacques à Gand, dans la chapelle dite des Fripiers (peut-être la même que celle dédiée à Sᵗᵉ-Catherine), se trouvait jadis une pierre sépulcrale, portant cette épitaphe :

Hier licht begraven
LIEVEN DE GROOTE, *die starf in 't jaer* 1484,
den 23 *dagh van September.*

Hier licht begraven
*joff*ʳ LYSBETTE PAUWELS, *die starf in 't jaer* 1499,
den 1 *maerte.*

Hier licht begraven
LAUREYS DE GROOTE, *f*ˢ LIEVENS, *die overleet,*
in 't jaer Ons Heeren 1519, *den IX in ougste* (2).

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 102.)

(1) Ici sont enterrés Messire Raphaël VAN DER SAREN, fils de Messire Josse-Denis, lequel trépassa le 5 février 1561, et noble Dame Jacquemine DE WINDT, fille de Messire Arnold-Gisbert, son épouse, décédée le 20 août 55 (1555). Que Dieu se souvienne de leurs âmes!

(2) Ici est enterré Lievin de Groote, qui mourut en l'année 1484, le 23 septembre. Ici est enterrée Dame Elisabeth PAUWELS, laquelle mourut en l'année 1499, le 1 mars. Ici est enterré Laurent de Groote, fils de Lievin, qui trépassa en l'année de Nôtre-Seigneur 1519, le 9 août.

DE GROOTE.

Guillaume de Groote, seigneur de Drumez, fut créé chevalier par lettres de l'an 1659. Il portait : *d'argent à la croix d'azur, accompagnée de 12 merlettes de sable, posées en orle, 3 à chaque canton. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, deux serpes d'argent, emmanchées d'or, posées en pal, supportées de deux léopards au naturel, accolés de gueules, bordés et annellés d'or* (Fig. 1038).

Nicolas de Groot (lisez de Groote), drossard de Deurne, Borgerhout, etc., obtint le titre de chevalier, une couronne au lieu de bourlet et deux léopards d'or pour supports, par lettres du roi Charles II, données à Madrid le 12 mai 1688. Il portait comme ci-dessus. — Il gît aux Petits-Carmes à Anvers, sous un marbre blanc, devant le banc de communion, avec ses armes et l'épitaphe suivante :

Monumentum
Domini NICOLAI DE GROOT, *equitis aurati et*
D. CORNELIE LEMSEM *conjugum,*
obiit ille . . . . . illa vero 19 *octobris* 1690

(*Nob.*, pp. 375 et 551 ; *Vrai Suppl.*, p. 169 ; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 152 et 177.)

LE GROS.

Nicolas le Gros, natif de Lille, fut anobli par lettres de l'an 1660.

(*Nob.*, p. 395.)

DE GROS.

Une famille de ce nom porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 merlettes d'argent, et en pointe d'un lion du même* (Fig. 1039).

Une autre famille, nommée DE GROS, porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 sautoirs d'argent* (Fig. 1040).

(*Vrai Suppl. au Nob.*, p. 175 ; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 157.)

DU GROSPRÉ.

Jean du Grospré, chevalier, président du conseil d'Artois, testa, le 17 février 1634. Il épousa Catherine DE THIEULAINE, dame de Lestocquoy, situé à Annulin, près de Lille, et en eut :

François du Grospré, seigneur de Gorguehel, Lestocquoy, mort le 18 octobre 1654, qui testa le 29 mars 1647 avec sa femme Anne DE BELVALET. — De ce mariage vinrent :

1° Antoine, qui suit :

2° Marie, laquelle testa le 10 octobre 1659, et mourut le 7 avril 1669, sans-

postérité de Philippe DE BROGNIART, seigneur de Bavincourt, fils d'Antoine, seigneur du dit lieu, et de Barbe DE VILLERS, qu'elle avait épousé en 1656.

3° Jaqueline, laquelle testa le 4 septembre 1662, ayant épousé Jean-Baptiste DE GENEVIERS, seigneur du Metz. Leur fille, Jeanne-Catherine DE GENEVIERS, mourut sans postérité.

Et 4° Eléonore-Françoise du Grospré, alliée à Jacques-Onuphre DE BELVALET, seigneur de Humereville, dont Anne-Jeanne DE BELVALET, morte, sans postérité, le 4 mai 1686, âgée de 23 ans.

Antoine du Grospré, seigneur de Gorguehel, Lestocquoy, épousa, en 1645, Marie-Madeleine D'OYE, veuve en 1671, fille de Charles, seigneur de Rouchefay et Wizernes, et de Catherine de Landas, et en procréa :

1° Ghislain-Robert, qui suit :

2° Marie-Anne-Catherine du Grospré, épouse de François-Albert D'OYE, seigneur de Wizernes et de Rouchefay.

3° Isabelle-Thérèse, religieuse au nouveau cloître de Berghes-Saint-Winoc.

Et 4° Alexandrine du Grospré, femme de Wallerand-François-Joseph DU BOIS DE HOVES, seigneur d'Erigny.

Ghislain-Robert du Grospré, chevalier, seigneur de Gorguehel, Lestocquoy et de Bruielles par achat, grand-bailli de Bailleul, en Flandres, épousa N.... BLONDEL, fille de Gilles, lieutenant-général de la gouvernance de Lille, seigneur de Pret, etc.

Armes : *d'hermines à la croix ancrée de gueules* (Fig. 1041).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 69, d'après une généalogie dressée sur titres chez M. de Belvalet de Humereville, en mai 1722).

DE GROUCHES.

Jean, dit le Besche, seigneur de Grouches, épousa Catherine dame DE GRIBOVAL, fille de Guillaume, chevalier, seigneur de Saint-Lys, etc., et en eut :

1° Hubert, qui suit.

Et 2° Philippotte de Grouches, mariée à Jean DE BAEYENCOURT.

Hubert de Grouches, chevalier, seigneur de Griboval, épousa Jeanne de WAMBROUCK, fille de N..., seigneur de Saint-Venant, et de N.... MIROMONT, et en eut :

Jacques de Grouches, seigneur de Griboval, mari de Jeanne DE RUBEMPRÉ, dame de Lonnencourt, etc., fille d'Aymont, et d'Antoinette DE BEAUVAL. — De ce mariage vint :

Adrienne de Grouches, dame de Griboval, mariée à Louis DE RENTY, seigneur de Curleu, Tilques, etc.

Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *fascé d'or et de gueules de* 6 *pièces, aux* 2 *et* 3 *d'argent à* 2 *bandes de gueules; — sur le tout un écusson d'azur semé de fleurs de lis d'argent* (Fig. 1042).

(*Frag. généal.*, t. I, p. 57, d'après Théodore-Augustin Casetta, écuyer, de Bruges, et Laurent le Blond, de Valenciennes).

DES GROUSILLIERS.

Gilles des Grousilliers, demeurant à Mouynac, en la royale de Térouanne, fut anobli par lettres d'octobre 1476, enrégistrées à Lille. Il portait : *émanché de gueules et d'or de 14 pièces* (Fig. 1043).

(*Nob.*, p. 12; *Vrai Suppl.*, p. 10; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 8).

GRUSSET. — Voyez Richardot.

DE GRUUTERE.

I. Giselbert de Gruutere, mort le 20 mars 1329, avait épousé Catherine de Pape, veuve de Gosuin van den Rynstede, de laquelle il eut :

1° Baudouin de Gruutere, mort le 20 février 1353.

Et 2° Giselbert, qui suit.

II. Giselbert de Gruutere, IIe du nom, épousa Elisabeth Damman. — De cette alliance vinrent :

1° Giselbert, qui suit.

2° Jean, dont il sera parlé après la postérité de son frère Giselbert.

Et 3° Liévin de Gruutere.

III. Giselbert de Gruutere, IIIe du nom, épousa Jutta Rym, principale fondatrice du couvent de Ste-Agnès, à Gand, laquelle mourut sa veuve le 1er mai 1478. Cette dame était fille de Daniel et d'Elisabeth van Munte. — Du dit mariage vinrent :

1° Jacques, qui suit.

2° Elisabeth, mariée à Simon Borluut, mort en 1488.

Et 3° Jossine de Gruutere, morte sans alliance.

IV. Jacques de Gruutere, épousa Elisabeth van der Schagen. Leurs enfants furent :

1° Giselbert, qui suit.

2° Liévin de Gruutere, qui mourut le 31 janvier 1533, étant veuf depuis, le 10 septembre 1529, de Catherine de Waele-d'Axpoele, de laquelle il avait eu :

A. Jean de Gruutere, marié à Anne Clayssone, fille de Charles, seigneur de Wallebeke, et de Marguerite de Steelant.

B. Jacqueline de Gruutere, mariée à Nicaise Claissone, conseiller et commis des domaines et finances du roi aux Pays-Bas.

C. Isabelle de Gruutere, qui épousa Baudouin van Roon, chevalier, chancelier d'Over-Yssel.

D. Elisabeth de Gruutere, femme de Nicolas Utenhove, conseiller du grand-conseil à Malines.

Et *E.* Anne de Gruutere, alliée à Charles Utenhove, seigneur de Marckeghem.

3° Jean de Gruutere, qui mourut le 25 janvier 1547, ayant été marié avec Barbe Beins, dont il avait eu des enfants.

Et 4° Simon de Gruutere, religieux dominicain.

V. Giselbert de Gruutere, IVe du nom, fut marié à Elisabeth Goetgebuer, qui le rendit père de :

VI. Giselbert de Gruutere, V^e^ du nom, chevalier, seigneur de Loovelde, premier échevin de la keure de Gand en 1527, 1534, 1538 et 1544, mort le 10 mai 1546. Il avait épousé Gertrude van Yedeghem, laquelle lui survécut jusqu'au 4 octobre 1564. — De cette alliance vinrent :

1° Jean de Gruutere, qui suit.

2° Philippe de Gruutere, premier échevin de la keure de Gand en 1577, marié sans enfants à Philippote de Waele, fille de Louis, seigneur d'Axpoele, et d'Isabelle de Liedekercke. Cette dame était veuve de Guillaume de Nieuwenhuyse, duquel elle avait eu des enfants.

3° Giselbert de Gruutere, tué au siége de Metz en 1552, sans avoir été marié.

4° Guillaume de Gruutere épousa Françoise Ryeel, de laquelle naquirent :

A. Philippe.

B. Gertrude.

Et *C.* Marie de Gruutere.

5° Jossine de Gruutere, mariée : 1° à André de Smet, et 2° à Jean Damours.

6° Anne de Gruutere, religieuse au monastère de Galilée à Gand, morte en 1579.

7° Catherine de Gruutere, morte le 13 janvier 1589, ayant été mariée à Pierre de Cortewyle, haut-échevin du pays de Waes, mort le 5 juillet 1595.

8° Gérardine de Gruutere, alliée à Antoine de Stoppelaere.

9° Françoise de Gruutere, mariée à Jean van Overbeke, dont elle n'eut point d'enfants.

10° Gertrude de Gruutere, morte le 22 avril 1568. Elle fut la première femme de Jacques de Cortewyle, seigneur de Laecke, lequel convola, en secondes noces, avec Catherine de Peussin, fille de Jean, seigneur de Willecourt, et de Jossine van den Kerckhove. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

a. François de Cortewyle, seigneur de Laecke, mort sans alliance.

(Du 2^d^ Lit.)

b. Catherine de Cortewyle, mariée à Henri de Cortewyle, seigneur d'Incourt.

Et *c* Anne DE CORTEWYLE, épouse de Philippe DE CORTEWYLE, chevalier, seigneur d'Oudenhove.

VII. Jean de Gruutere, chevalier de Jérusalem et de l'ordre du Mont Sinaï et de Ste-Catherine, dans la Palestine, seigneur de Loovelde et de Kerckhove, premier échevin des parchons de Gand en 1561, 1564, 1565, 1570 et 1574, mourut le 20 juillet 1585, et fut enterré à Heusdene, en Flandres, avec cette épitaphe :

Hier licht begraeven
Edele ende weerde Heere M'Her JAN DE GRUUTERE.
Ruddere van den H. Lande ende van
Ste Cateline Grave, Heere van Loovelde,
Kerckhove, etc., f^s M'Her GHISELBRECHTS.
die deser werelt overleet den 20 dach
van Hoey-maendt in 't jaer Ons Heeren 1585.
Bidt voor de ziele (1).

Le dit Jean de Gruutere avait épousé Jacqueline DE WAELE, fille de Louis, seigneur d'Axpoele, et d'Isabelle DE LIEDEKERCKE, mentionnés ci-dessus. — De ce mariage naquirent :

1° Gertrude de Gruutere, baptisée le 8 janvier 1555, morte le 18 septembre 1638, ayant été mariée, le 15 mai 1571, à Philippe DE CROMBRUGGHE, seigneur de la Douve, Broucke, Pontpepers, Looringhe et Boelaere, mort le 4 janvier 1618.

2° Barbe de Gruutere, alliée à Jean SERSANDERS, mort en 1582.

3° Giselbert de Gruutere.

Et 4° Philippotte de Gruutere, mariée à Guillaume VAN DEN BROUCKE, mort le 31 décembre 1593.

Seconde Branche.

III. Jean de Gruutere, second fils de Giselbert et d'Elisabeth DAMMAN, fut seigneur de Vaernewyck et d'Exaerde, par son mariage avec Catherine dame DE VAERNEWYCK et d'Exaerde, fille de Jean, seigneur d'Exaerde. — Il mourut le 19 août 1442, et fut inhumé en l'église de St-Martin à Gand, auprès de sa femme, qui l'avait rendu père de :

1° Jean, qui suit.

2° Josse de Gruutere, dont il sera parlé après la postérité de son frère Jean.

IV. Jean de Gruutere, IIe du nom, chevalier, seigneur d'Exaerde, de Swavenaerde et de Vaernewyck, mourut le 7 janvier 1514, ayant épousé Marie COBRINS, laquelle lui survécut jusqu'au 22 novembre 1526. De cette alliance vint :

(1) Ici est enterré noble et digne seigneur Messire Jean de Gruutere, chevalier de la Terre-Sainte et de Ste-Catherine, seigneur de Loovelde, Kerckhove, etc., fils de Messire Giselbert, lequel trépassa le 20 juillet en l'année 1585. Priez pour l'âme

V. Jean de Gruutere, seigneur d'Exaerde, de Swavenarde et de Vaernewyck. IIIe du nom, épousa Marie DE LUCEBONE, et en eut :

1° Charles, dont l'article suit.

2° Jean de Gruutere, seigneur de Vaernewyck et de Mariakercke, qui s'allia avec Christophline DE MEGRODE, de laquelle il eut :

A. Charles de Gruutere épousa Jacqueline VAN CAUWENBURCH, et mourut le 20 septembre 1570.

B. Adolphe de Gruutere .

C. Marguerite de Gruutere, femme de François DE LA TRAMERIE.

D. Gertrude de Gruutere, mariée à Jacques CABELIAU, seigneur de la Gruute de Gand.

Et *E*. Anne de Gruutere, alliée à Jean DE DIXMUDE.

Et 3° Adolphe de Gruutere, auteur de la *Branche de Bieselinghe*, rapportée ci-après.

VI. Charles de Gruutere, chevalier, seigneur d'Exaerde, de Swavenaerde et d'Oesselghem, mourut le 8 octobre 1557. Il avait épousé : 1° en 1494, Marguerite DE BOURGOGNE, dame de Stavenisse et Welsinghen, veuve d'Arnould DE TRAZEGNIES, seigneur d'Arnemuyden, — et fille cadette de Jean, légitimé DE BOURGOGNE, seigneur d'Elverdinghe et de Vlamertinghe, chevalier, conseiller et chambellan de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, souverain-bailli de Flandres, et de Marie DE HALEWYN. — La dite Marguerite DE BOURGOGNE mourut le 20 mai 1542, sans enfants, et son mari, Charles de Gruutere, épousa : 2° Antoinette DE SCHIETERE, laquelle mourut le 1 janvier 1559. — De ce second mariage vinrent :

1° Antoine, qui suit.

Et 2° Charles de Gruutere, seigneur de Croovelde, mort le 21 juillet 1582, sans postérité de Jossine VAN HUERNE, qu'il avait épousée par contrat du 31 août 1570, et qui vivait encore le 16 août 1595.

VII. Antoine de Gruutere, seigneur d'Exaerde, Swavenaerde et Oesselghem, fut grand-bailli du pays de Waes depuis le 17 décem. 1576 jusqu'au 11 mai 1579. Il testa le 22 octobre 1567, et mourut le 7 août 1581. — Il avait épousé, par contrat du 17 novembre 1562, Eléonore DE HEURNE, dame de Diestvelt et de la cour de Belsele, laquelle lui survécut jusqu'au 21 janvier 1586. Elle était fille et héritière de Philippe DE HEURNE, chevalier, seigneur de Diestvelt, et de Pauline DE LANGLÉE. — Leurs enfants furent :

1° Philippe, qui suit.

2° Eléonore, qui vivait en 1583.

Et 3° Jacqueline de Gruutere, mariée, par contrat du 25 novembre 1589, à Pierre DE TENREMONDE, chevalier, seigneur de Bachy et de Mombreham, en Hainaut. — Leur fille, Madeleine DE TENREMONDE, fut alliée, par contrat du 3 février 1613, à Guillaume DE LOCQUENGHIEN, baron de Pamele, beer de Flandres, sire d'Audenarde.

VIII. Philippe de Gruutere, seigneur d'Exaerde, de Swavenaerde et d'Oesselghem, testa le 13 juillet 1619. Il avait épousé, par contrat du 22 mai 1586, Jeanne Rym, fille de Charles Rym, chevalier, seigneur de Bellem, Schuervelde et Eeckenbeke, ambassadeur de l'empereur Maximilien II, à Constantinople, pendant cinq ans, puis conseiller au conseil privé des Pays-Bas, et de Catherine de Bruxelles, sa première femme. — Il ne vint de ce mariage que deux filles :

1° Florence, qui suit.

Et 2° Gertrude de Gruutere, dame de la cour de Belsele, mariée, par contrat du 20 septembre 1617, à Maximilien van der Gracht, seigneur de Vremde, d'Eeckhoven, de Cortembach et autres lieux, écoutète de Malines en 1627, et grand-bailli du pays de Waes en 1639. — Elle mourut le 2 septembre 1658, et lui le 19 septembre 1659.

IX. Florence de Gruutere, dame d'Exaerde, de Swavenaerde et d'Oesselghem, fut mariée, par contrat du 19 juillet 1606, à Philippe Lanchals, seigneur d'Olsene, de Denterghem, de Gotthem, de Straeten, de la Potterie, de Ghelubroeck, échevin de la ville de Gand en 1610, 1612, 1614, 1616, 1619, 1622, 1623, 1629 et 1631. — Il était fils unique de Pierre Lanchals, seigneur d'Olsene, la Potterie, etc., et de Jeanne d'Ocoche, dite de Manchicourt, dame de la Voute. — Le dit Philippe Lanchals fut créé chevalier en 1618, et mourut haut échevin du pays de Waes, le 17 octobre 1637; sa femme, Florence de Gruutere, mourut le 8 avril 1632. (Voyez l'article Lanchals.)

Troisième Branche.

IV. Josse de Gruutere, 2d fils de Jean et de Catherine, dame de Vaernewyck, fut chevalier de Jérusalem, et mourut le 10 avril 1490. Il avait épousé Philippote de Stoppelaere, de laquelle il eut :

V. Josse de Gruutere, allié à Marguerite S'Meunincxx, morte le 3 avril 1526. De ce mariage vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° Josse, dont la postérité sera rapportée.

3° Liévin de Gruutere, chanoine de Bois-le-Duc.

4° Adolphe de Gruutere.

5° Jacqueline, béguine à Malines.

Et 6° Catherine de Gruutere, mariée à Adrien Triest, mort le 25 avril 1555, fils d'Adrien Triest, seigneur de Raveschot, et de Catherine de la Motte.

VI. Jean de Gruutere, chevalier, seigneur d'Anvaing et de Bellewaerde, conseiller du duc de Clèves et son receveur-général du pays de Wynendaele, décéda le 10 janvier 1559. Il avait épousé Marguerite de Quickelberghe, de laquelle naquirent :

1° Charles de Gruutere.

2° Josse, qui suit.

3° Jean.

4° François.

Et 5° Jacqueline de Gruutere.

VII. Josse de Gruutere, seigneur d'Anvaing, épousa Jeanne D'HEMBISE, de laquelle il eut Jean, qui suit.

VIII. Jean de Gruutere, seigneur d'Anvaing, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 8 avril 1642. Il fut échevin de la ville de Gand en 1651 et 1654, et épousa Claire DE KERCHOVE, fille de Josse, seigneur de Vaulx, et de Jeanne DE HEURNE. — De ce mariage naquirent les quatre enfants qui suivent :

1° Emmanuel, rapporté ci-après.

2° Adrienne-Nathalie, morte le 3 octobre 1702, étant veuve, depuis le 14 octobre 1618, d'Antoine ANCHEMANT, seigneur de Marcke (1).

3° Anne, alliée à Gilles DE NORMAN, seigneur d'Oxelaere.

Et 4° Julienne de Gruutere, abbesse de Nieuwenbossche, à Gand, morte, le 23 mai 1727, à 88 ans.

IX. Emmanuel de Gruutere, seigneur d'Anvaing et de Boelaere, échevin de la ville de Gand en 1664, 1672, 1678 et 1682, mort le 1 mai 1716, avait épousé : 1°, le 29 mars 1667, Jacqueline-Philippine BORLUUT, fille unique de Jacques Borluut, chevalier, seigneur de Schoonberghe, et de Marie LE PRÉVOST, dite DE BASSERODE, sa 2e femme ; 2° Marie-Thérèse DE CORTEWYLE, morte le 28 septembre 1709, fille de Charles-Alexandre, seigneur d'Oudenhove, et de Marie-Florence DEYNAERT, sa 2e femme, dame de Wanneghem, Lede, etc. — Sept enfants naquirent de ces deux alliances, savoir :

(Du 1er Lit.)

1° Jacques-Philippe de Gruutere, capitaine d'infanterie au service d'Espagne, dans le régiment della Faille, en 1705, mort sans alliance.

(Du 2d Lit.)

2° Emmanuel-Hyacinthe de Gruutere, dominicain, à Gand.

3° Georges, mort sans alliance.

4° Charles de Gruutere, seigneur de Wanneghem, Anvaing, etc., mort le 15 juin 1736, sans avoir été marié.

5° Jean, de Gruutere, aussi mort sans alliance.

(1) Deux erreurs graves se trouvent ici, d'après la *Suite du Suppl. au Nob. des P.-B.*, par de Vegiano, 1686-1702, p. 129. — D'abord, le mari d'Adrienne-Nathalie de Gruutere ne se nommait pas Antoine, mais Adrien ANCHEMANT ; ensuite, le dit Adrien Anchemant mourut le 14 octobre 1718 (et non 1618), et était alors veuf, depuis le 3 octobre 1702, d'Adrienne-Nathalie de Gruutere, avec laquelle il fut enterré aux Augustins à Bruges (Voyez ci-devant à la page 55, degré X).

6° Marie-Florence de Gruutere, dame d'Auvaing, de Lede et de Wanneghem, morte le 25 mai 1737, sans alliance, et enterrée à Wanneghem, où l'on voit sa sépulture ornée de 16 quartiers.

Et 7° Caroline de Gruutere, religieuse à l'abbaye de Nieuwenbossche, à Gand.

Quatrième Branche, dite de Bieselinghe.

VI. Adolphe de Gruutere, fils cadet de Jean et de Marie de Lucebone, fut seigneur de Bieselinghe et grand-bailli du pays de Waes. — Il épousa Marguerite Cabeliau, fille de Pierre, seigneur de Borcht, mort le 10 juillet 1554, et de Marie de Ghistelles, morte le 9 décembre 1548. De cette alliance vinrent :

1° Adrienne de Gruutere, seconde femme de Philippe de Steelant, seigneur de Hasselt, Vrye et Moenenbroeck.

Et 2° Charles, qui suit.

VII. Charles de Gruutere, seigneur de Bieselinghe et de Capelle, épousa Marie le Poyvre, fille de Louis, seigneur d'Houssoye, et d'Isabelle de Lalaing. Leurs enfants furent :

1° Alexandre, qui suit.

2° Isabelle de Gruutere, morte le 25 septembre 1670, femme d'Emmanuel de Cortewyle, seigneur de Laecke, gentilhomme de la chambre du duc de Neubourg.

3° Florence de Gruutere, mariée à Charles Deynaert, seigneur de Wanneghem, Lede et St-Denys-Steene. — Leur fille, Marie-Florence Deynaert, dame de Wanneghem, Lede, etc., fut femme de Charles-Alexandre de Cortewyle, chevalier, seigneur d'Ordenhove, et d'Anne de Cortewyle.

VIII. Alexandre de Gruutere, seigneur de Bieselinghe et de Capelle, s'allia à Marie-Madeleine Loets, de laquelle il eut :

IX. Guillaume de Gruutere, seigneur de Bieselinghe, échevin de la keure de Gand en 1682, qui épousa Marie-Dorothée della Faille, fille de Jean-Martin, seigneur de Nevele et de Poesele, et de Marie-Madeleine de Bery, dame de Tilloy et Martenson, sa seconde femme. De cette alliance vint :

X. Anne-Marie-Gabrielle de Gruutere, dame de Bieselinghe, morte le 29 avril 1729, ayant été mariée à Martin-François de Joigny-de Pamele, seigneur de Lynde, de Chenescourt et de Gruutersaele, mort le 26 mai 1732, fils de Pierre-François de Joigny-de Pamele, seigneur de Lynde et de Chenescourt, et de Barbe-Marie-Cécile de Cortewyle.

Cinquième Branche.

VI. Josse de Gruutere, second fils de Josse, et de Marguerite s' Meunincxn, épousa Jeanne van den Eeckhoute, de laquelle il eut :

1° François, qui suit.

Et 2° Jeanne de Gruutere, mariée, le 17 juin 1572, à Josse de Brune, fils de Josse et de Jeanne d'Hont.

VII. François de Gruutere prit pour femme Madeleine d'Hembise, et en eut, entr'autres :

VIII. Antoine-François de Gruutere, seigneur d'Ydeghem, au pays de Boulers, en la châtellenie d'Alost, qui fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 9 septembre 1643. Il épousa Cornélie d'Yedeghem, de laquelle naquit Viglius, qui suit.

IX. Viglius de Gruutere, seigneur d'Yedeghem et de Hémeries, épousa Catherine de Lalaing, fille de Ferri-Servais, vicomte d'Audenaerde, seigneur de Sandtberghe, et de Marie-Anne van der Noot-de Kieseghem. — De ce mariage :

X. Léonard-François de Gruutere, seigneur d'Yedeghem, qui obtint le titre de baron de Gruutere, applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas, par lettres du roi Charles II du 10 mai 1696. Il épousa : 1°, par contrat du 23 décembre 1684, Catherine-Jacqueline Lauryn, dame de Varembeke, de La Haye, ter Elst, fille aînée de Henri-Florent Lauryn, chevalier, seigneur de La Haye, ter Elst, etc., conseiller et avocat fiscal au grand-conseil à Malines, et de Jeanne de Bracle; et 2° Jeanne-Antoinette de Holthausen, qui mourut le 14 septembre 1714. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Georges-Ghislain de Gruutere, seigneur de Varembeke, mort avant son père, en janvier 1707, sans laisser d'enfants de Jeanne le Poivre, son épouse, laquelle se remaria à François-Joseph-Germain marquis de la Viefville.

(Du 2d Lit.)

2° François-Joseph-Bruno baron de Gruutere, qui suit.

XI. François-Joseph-Bruno baron de Gruutere, seigneur d'Yedeghem, né à Grammont, et baptisé dans l'église de St-Barthélemi, le 10 juillet 1711, épousa à Ste-Catherine, à Bruxelles, le 15 avril 1731, Isabelle-Françoise-Josèphe du Bois-de Fiennes, née le 4 août 1706, fille de Thomas-François-Alphonse du Bois-de Fiennes, seigneur de Drooghenbosch, capitaine et major de cavalerie dans le régiment de Westerloo. — De cette alliance est sortie :

XII. Marie-Françoise baronne de Gruutere, dame d'Yedeghem, mariée, le 22 décembre 1753 à Philippe-Norbert-Marie van der Steghen, baron de

Putte, seigneur de Schrieck et Grootloo, et morte en couches, à Louvain, le 25 novembre 1771.

Armes de la maison DE GRUUTERE : *de sable à 3 jumelles d'or* (Fig. p. 1011).

(*Nob.*, pp. 268, 277, 598; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1650-1661, pp. 9, 66; 1661-1686, p. 196; 1686-1762, p. 119; *Vrai Suppl.*, p. 16; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 11, 146, 170, 171, 184; *Mélang.*, p. 11.)

GRYPH.

Pierre Gryph fut créé chevalier par lettres de l'an 1676.

(*Nob.*, p. 487.)

GRYPH.

Une famille de ce nom porte pour armes : *de gueules au chevron d'or, chargé de 3 doloires de sable, et accompagné de 3 étoiles d'argent* (Fig. 1045).

DE GRYSE. — Voyez DE GRISE.

DE GRYSPERRE.

La maison de Grysperre, en Flandres, est remarquable par sa noblesse et par ses alliances. — Elle tire son nom de la seigneurie de GRYSPERRE, laquelle passa dans la famille DE PARTZ. — Elle a été fort nombreuse et a produit diverses branches, qui se sont éteintes successivement (Voyez l'article DE PARTZ).

Jean, seigneur de Grysperre, conseiller de Louis, dit de Male, comte de Flandres en 1382, épousa une dame de l'ancienne maison D'OGIERLANDE, dont il eut :

Jean, seigneur de Grysperre, chevalier, qui fut aussi seigneur d'Ogierlande, du chef de sa mère, et bourgmestre du Franc de Bruges en 1410. — Il mourut le 30 mai 1435, et fut enterré à Thourout, près de sa première femme, avec cette épitaphe :

Hier licht M'her Jan, ruddere,
Heere van Grysperre ende van Ogierlande.
Obiit 1435, *den* 30 *in meye.*
Ende vrauw Margriete Langheraert,
Obiit 1414, *den* 21 *april* (1).

Il avait épousé, en secondes noces, Adélaïs, fille puînée de Roger seigneur DE HEULE et de Marie DE NEVELE. — De cette dernière alliance vinrent, entr'autres enfants, les trois qui suivent :

1° Jacques de Grysperre, seigneur d'Ogierlande, qui épousa Marguerite DE GAND, dite VILAIN, dont il eut des enfants. — Elle était fille d'Adrien DE GAND, dit

(1) Ci-gisent Messire Jean, chevalier, seigneur de Grysperre et d'Ogierlande, décédé en 1435, le 30 mai, et dame Marguerite Langheraert, décédée en 1414, le 21 avril

Vilain, seigneur de St-Jean-Steene, de Rassenghien, de Liedekercke, de Leeuwe de Lombeke, avoué de Tamise, chevalier, conseiller et chambellan de Jean I, duc de Bourgogne, et de Jossine van Praet, dite de Moerckercke, dame de Merckem, de Veste et de Voxvrye.

2° Guillaume, qui suit.

Et 3° Marguerite de Grysperre, mariée à Jean de Lille, seigneur d'Aisnel et de Fontenoy, grand-prévôt de Cambray l'an 1447, et chambellan de Charles de Bourgogne, comte de Charolois, dont elle eut cinq fils et une fille. — Il était fils cadet de Thomas de Lille, seigneur de Fresne, de Gueulesin, d'Aisnel et de Fontenoy, grand-bailli de Hainaut, mort le 9 juillet 1421, et d'Agnès de Mailly, morte le 9 juin 1446.

Guillaume de Grysperre, chevalier, seigneur d'Eeghem, se maria avec Isabelle de Luu, fille de Gilbert, seigneur de Hamme, pannetier de Charles de Bourgogne, comte de Charolois, et d'Isabelle van Gaele, sa première femme. Il fut échevin et bourgmestre du Franc de Bruges, et mourut le 6 février 1507, laissant :

1° Guillaume, qui suit.

Et 2° Jossine de Grysperre, mariée à Jean, seigneur d'Yve, de Neufville et de Breaugies (Voyez l'article d'Yve).

Guillaume de Grysperre, seigneur d'Eeghem et de Cocquelmonde, bourgmestre du Franc de Bruges, eut pour femme Agnès van Praet, dite de Moerckercke, dont il laissa, entr'autres enfants :

1° George, qui suit.

Et 2° Josse, rapporté après la postérité de son frère.

George de Grysperre épousa Anne de Deurnaghele, fille de Jean, seigneur de Vroylande et de Zegershove, et de Marie Tayspil. — De cette alliance vint :

Jean de Grysperre, allié, en 1597, à Liévine van Themseke, fille de Jean, écoutète de Bruges, et de Jeanne van der Laen. Elle était veuve, en 1603, et laissa, de son dit époux, Guillaume-Thomas, qui suit.

Guillaume-Thomas de Grysperre, connétable de l'artillerie du roi, marié, en 1621, à Catherine Meyers, hollandaise, et en eut :

1° René, qui suit :

Et 2° Isabelle de Grysperre, femme de Guillaume van den Heede.

René de Grysperre naquit à Ostende en 1630. Il épousa Catherine Boudens, et en eut :

1° Thomas-Ignace, qui suit.

Et 2° Ignace de Grysperre, né le 21 septembre 1668, époux de Jeanne Kempe de laquelle il eut une fille unique, Jeanne de Grysperre.

Thomas-Ignace de Grysperre, né le 2 février 1662, épousa Marie-Anne de Lendoula (ou le Doulx). — De ce mariage :

1° Thomas-François-Léonard, qui suit.

2° Marie, épouse de Daniel van der Heyden.

3° Isabelle de Grysperre.

Thomas-François-Léonard de Grysperre, né le 29 septembre 1701, [illegible]

premier conseiller pensionnaire de la ville d'Ostende, épousa, en 1726, Jeanne Catherine DE NOTER, de laquelle il eut :

Thomas-François-Guillaume-Albert de Grysperre, conseiller au conseil privé à Bruxelles, qui épousa, en 1758, Hubeline PETIT-D'OBECHIES. — Dont

1° Thomas-Joseph-Guillaume, né en 1759.

Et 2° Henri de Grysperre, né en 1766.

Josse de Grysperre, seigneur d'Eeghem et Cocquelmonde, (2e fils de Guillaume et d'Agnès VAN PRAET, dite DE MOERKERKE, mentionnés ci-devant), bourgmestre du Franc de Bruges en 1574, mort en 1608, ayant épousé Catherine DE GROS, laquelle lui survécut jusqu'en 1620. Elle était fille de Jean, seigneur de Nieulande et de Catherine VAN DER AA. — De cette alliance vinrent :

1° Guillaume, qui suit :

Et 2° Jean de Grysperre, seigneur de Cocquelmonde (aussi Cockelmonde et Coekelmonde), gouverneur d'Orange, lequel épousa Jeanne THYMONVILLE, morte sans postérité, mais il laissa un bâtard, Robert DE GRYSPERRE, maître-d'hôtel du comte de Bréderode, en Hollande, en 1639.

Guillaume de Grysperre, seigneur d'Eeghem, chevalier, etc., mourut le 2 février 1622, ayant épousé, en 1604, Léonore VAN HEYLLE, fille de messire Gaspard, avocat à Gand, et de Claire VAN LAUWE, laquelle mourut le 20 octobre 1616, laissant les deux enfants qui suivent :

1° René, rapporté ci-après.

Et 2° Anne-Léonore de Grysperre, épouse de Dismas VAN DEN HOUTE, chevalier, seigneur de Philippine.

N. B. — Le dit Guillaume de Grysperre, époux de Léonore VAN HEYLLE, laissa aussi un fils bâtard, Guillaume Grysperre, né de Catherine GAISSENS, lequel épousa N...., et en eut René de Grysperre, qui demeurait à Ostende en 1639.

René de Grysperre, seigneur d'Eeghem et de Cockelmonde, échevin du Franc en 1629, mourut en 1639, ayant épousé Ferdinandine DE BOISSCHOT, fille de Philippe, seigneur de Bygaerde. — Dont :

1° Philippe, capitaine d'infanterie wallonne.

2° Guillaume.

Et 3° Jeanne de Grysperre, morte sans alliance.

Autre fragment de la même famille :

Guillaume de Gryspere épousa une dame dont le nom nous est inconnu, et en eut :

Arnould de Grysperre qui épousa Catherine GOETHALS. — De ce mariage vinrent

1° Guillaume, qui suit.

Et 2° Marguerite de Grysperre, laquelle fut femme de Pierre van Exaerde, fils de Martin.

Guillaume de Grysperre épousa Anne van den Eede, morte le 9 janvier 1548, et en eut :

Arnould de Grysperre, époux d'Anne de Kemele, décédé en 1565, avec laquelle il gît à Saint-Nicolas, à Gand. Leur fille Anne-Madeleine suit.

Anne-Madeleine de Grysperre fut mariée à François d'Hembise, qu'elle fit père de Guillaume d'Hembise, qui épousa Marie Lauwers, fille de Laurent et de Claire de Schildere, — dont Jeanne d'Hembise, femme de Chrétien t' Serwouters.

Autre fragment de la même famille, suivant un état de biens exhibé à Gand, à une maison mortuaire.

Séverin van Grysperre épousa N...., et en eut :

1° Jacques van Grysperre, père de François van Grysperre, qui épousa, à Cortemarck, N...., de laquelle il eut :

A. Jacques.

B. Séverin, demeurant à Oudenburg.

Et *C.* N... de Grysperre, femme de Pierre d'Yserin.

2° Rogier van Grysperre, qui épousa N...., par laquelle il fut père de :

Catherine van Grysperre, épouse de Pierre de Joncheere, à Ghyts. Leur fille Anne-Marie van Grysperre fut alliée à un médecin, à Bruges.

3° N.... van Grysperre, mariée à Olivier Steelant.

4° N.... van Grysperre, femme de Jean Haene.

Et 5° Jean van Grysperre, qui suit.

Jean van Grysperre, conseiller, épousa Elisabeth de Cale, fille de Laurent et de Jossine de Ghyseghem, sa seconde femme. — De cette alliance vinrent les trois enfants qui suivent :

1° N... van Grysperre, laissa une fille, mariée à Charles van Hecke, seigneur de Hautpontlieu.

2° Jean van Grysperre épousa Elisabeth Damman, de laquelle il eut Elisabeth de Grysperre, mariée : 1° à Hugues Danckaert, et 2° à N.... de Groote.

Et 3° Elisabeth van Grysperre, épouse de Jean van de Putte, qu'elle rendit père d'Elisabeth van de Putte, mariée à Pierre Coecke, avocat.

Autre fragment.

Séverin de Grysperre, mort en 1533, avait épousé Jossine Wyts, de laquelle il eut :

Guillaume de Grysperre, chevalier, conseiller au grand-conseil, puis conseiller privé par patentes du 13 octobre 1598, et ensuite conseiller d'Etat en 1614, qui mourut le 17 avril 1622, à 78 ans; il épousa Liévine van der Meeren, laquelle

fut sa seconde femme, et qui mourut le 28 novembre 1601. — De ce mariage vint

Charles de Grysperre, conseiller et commis des domaines et finances du roi aux Pays-Bas, en 1631, épousa Catherine VAN ETTEN, de laquelle naquirent :

1° Louis, qui suit.

Et 2° Guillaume-Albert de Grysperre, seigneur de Saint-Lambert et de Libersart, conseiller d'Etat et président du grand-conseil à Malines, qui fut décoré du titre de baron, applicable, sous le nom de GRYSPERRE, sur quelque terre à dénommer dans les Pays-Bas catholiques, par lettres du 15 janvier 1691. Il fut fait chancelier de Brabant le 5 mai 1698, et mourut le 20 janvier 1725.

Louis de Grysperre obtint le titre de baron, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1661.

Ce fut en faveur de Philippe de Grysperre, seigneur de Saint-Lambert et de Libersart, colonel d'un régiment d'infanterie au service de S. M. C., que les seigneuries de Saint-Lambert et de Libersart, en Brabant, furent unies et érigées en baronnie, sous la dénomination de Libersart, avec pouvoir d'y unir et incorporer d'autres terres ou fiefs en augmentation, par lettres du roi Charles II, du 25 octobre 1693. — Ce titre de *baron de Libersart* fut confirmé et renouvelé par acte de l'empereur Charles VI du 17 juillet 1717, en faveur de Philippe-Adrien DE VARICK, vicomte de Bruxelles, etc. (Voyez DE VARICK, *famille*.)

Armes de la maison DE GRYSPERRE : *d'argent à trois chevrons de sable* (Fig. 1046).

(*Nob. des P.-B.*, pp. 409, 566 et 580; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1650-1661, p. 285; 1686-1762, p. 106; *Vrai Suppl.*, p. 177; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 142; et *Fran. Généal.*, t. I, p. 179.)

GUERNOVAL. — VOYEZ LE VASSEUR.

GUILBAUT.

Jean Guilbaut, conseiller et trésorier du prince au Boulonnois, fut anobli par lettres de mars 1436, enrégistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 5.)

GUILBAUT.

Une famille de ce nom, à Tournai et à Lille, porte : *d'argent au chevron d'azur, à une aigle de gueules au franc quartier, membrée et becquée d'azur* (Fig. 1047).

(*Vrai Suppl.*, p. 6; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 5; *Mélang.*, p. 2.)

GUILLAUME.

Jean Guillaume, contrôleur de la grande Saline de Salins, en Franche-Comté, fut anobli par lettres données à Madrid, sans finances, le 23 avril 1598.

(*Nob.*, p. 115.)

DE GUINES DE BONNIÈRES.

Généalogie abrégée des deux maisons de Guines, extraite d'une généalogie plus étendue, dressée par dom Estienne le Pez, religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Vaast.

1re Maison de Guines.

I. Sifrid, seigneur danois, occupa la contrée qui comprend le comté de Guines, et mourut peu après l'an 965, ou cette même année, et eut d'Estrude, fille d'Arnould, comte de Flandres, Adolphe, qui suit.

II. Adolphe, comte de Guines, né posthume en 966, ou peu auparavant, laissa de Mahaut, son épouse, fille d'Ernicule, comte DE BOULOGNE, Raoul, qui suit.

III. Raoul, dit Rolphe, comte de Guines, épousa Roselle de Saint-Paul, par laquelle il fut père d'Eustache, qui suit.

IV. Eustache, comte de Guines, épousa Suzanne DE GRAMINES, dont il eut, entr'autres enfants, Baudouin, qui suit. — Il mourut avant 1065.

V. Baudouin, Ier du nom, comte de Guines, mourut vers l'an 1092, ayant eu d'Adèle, dite aussi Chrétienne, sa femme (que Lambert dit fille d'un duc de Lorraine, nommé Florent ou Florentin) :

1° Manassès, dit Robert, qui suit.

Et 2° Gisle de Guines, mariée, avant 1101, avec Wenemar, châtelain de Gand, seigneur de Bornehem, et devenue dans la suite comtesse de Guines par la mort de Béatrix DE BOURBOURG, sa petite-nièce.

VI. Manassès, dit Robert, comte de Guines, épousa Emme DE TANCARVILLE, laquelle fut sa seconde femme. Il mourut en 1137, ayant eu de son dit mariage :

VII. Sibille de Guines, morte avant son père, ayant été mariée à Henri, châtelain DE BOURBOURG. — Leur fille Béatrix, châtelaine DE BOURBOURG, comtesse de Guines par la mort du comte Manasses, son aïeul, mourut l'an 1138, sans lignée, ayant épousé ALBERT, dit *le Sanglier*. (Voyez DU CHESNE.)

2e Maison de Guines.

I. Lambert, Ier du nom, établi châtelain de Gand vers l'an 1007, fut père de Folcard, qui suit.

II. Folcard, châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, vivait encore en 1073, et laissa pour fils Lambert, qui suit.

III. Lambert, IIe du nom, châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, laissa, entr'autres enfants, Wenemar, qui suit.

IV. Wenemar, châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, qui ne mourut qu'en 1138, ayant épousé Gisles DE GUINES, fille de Baudouin, Ier du nom, comte de Guines. — Ces époux eurent, entr'autres enfants, Arnould, Ier du nom, qui forma la *branche des comtes de Guines*.

Comtes de Guines, issus des châtelains de Gand. — 1re Branche.

V. Arnould, Ier du nom, devint comte de Guines du chef de sa mère, avant l'an 1142. Il prit le nom et les armes de Guines, et mourut en 1169, ayant épousé Mahaut DE SAINT-OMER. — Douze enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Baudouin, qui suit.

2° Guillaume, seigneur de Bochaut, etc.

3° Siger, dit aussi Sohier ou Zeger, lequel retint le nom DE GAND, et fut châtelain de cette ville. Il épousa Pétronille DE COURTRAI, et forma la tige des *seigneurs de Saint-Jean-Steen et d'Isenghien*, du nom DE VILAIN, dit depuis DE GAND, aussi bien que des *seigneurs de Claerhout*, selon Du Chesne.

4° Arnould de Guines, mort jeune.

Et 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 10°, 11° et 12° huit filles.

VI. Baudouin, IIe du nom, comte de Guines, épousa chrétienne D'ARDRES, dame de ce lieu, etc., et mourut en 1205, laissant entr'autres enfants :

VII. Arnould, IIe du nom, comte de Guines, seigneur d'Ardres et châtelain de Bourbourg, du chef de sa femme Béatrix, dont il laissa, en mourant, en 1220 :

1° Baudouin, qui suit.

2° Robert de Guines, tige des *seigneurs de Hames, de Sangatte et de Bonnières-Souastre*, rapportés ci-après.

3° Henri de Guines, qui paraît par titres de 1240 et 1244. (Voyez *Chron. belg.* Ferreol Locr., p. 405.)

4° Arnould de Guines, vivant encore en 1261.

Et 5°, 6°, 7°, 8° et 9° cinq filles.

VIII. Baudouin, IIIe du nom, comte de Guines, châtelain de Bourbourg, seigneur d'Ardres, etc., épousa Mahaut DE FIENNES, et mourut en 1244, laissant à son frère Robert, tige des seigneurs de Hames et de Bonnières, sa maison de Ravelinghem, etc. — Quatre enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Arnould, IIIe du nom, qui suit.

2° Baudouin de Guines, seigneur de Sangatte, mari d'Isabeau, dame D'ANNEQUIN, veuve de Godefroid DE LENS. — Il eut pour successeur en la terre de Sangatte, Robert de Guines, IIe du nom, seigneur de Hames.

3° Adelvie.

Et 4° Ide de Guines.

IX. Arnould, IIIe du nom, comte de Guines, châtelain de Bourbourg, seigneur d'Ardres, épousa Alix DE COUCY, fille d'Enguerrand, troisième sire de Coucy, et héritière de ses frères Raoul et Enguerrand IV. — Il vendit son comté de Guines au roi Philippe III, dit *le Hardy*, en février 1282. — Ses enfants furent :

1° Baudouin de Guines, châtelain de Bourbourg, qui suit.

2° Jean de Guines, vicomte de Meaux, lequel paraît, par titre de 1295, avec Robert de Guines, seigneur de Hames, et Jean de Guines, seigneur de Bonnières, et vivait encore en 1313, ayant eu de sa femme, Jeanne DE CHANTILLY, une fille unique, nommée Jeanne, laquelle fut mariée à Gaucher DE CHASTILLON, vicomte de Meaux, mort sans lignée avant 1337.

3° Enguerrand, qui forma la *branche des seigneurs de Coucy*, rapportée ci-après.

Et 4°, 5° et 6° encore trois filles.

X. Baudouin de Guines, châtelain de Bourbourg, etc., épousa Catherine DE MONTMORENCY, nommée aussi Béatrix. — De cette alliance vint :

XI. Jeanne comtesse de Guines, mariée à Jean DE BRIENNE, IIe du nom, comte d'Eu, obtint, en 1395, la restitution du comté de Guines, et mourut en 1331 (1). — Leur fils, Raoul de Brienne, IIIe du nom, comte d'Eu et de Guines, connétable de France, fut tué dans un tournoi, ayant épousé Jeanne DE MELLO, dont il eut : Raoul de Brienne, IVe du nom, comte d'Eu et de Guines, connétable de France, qui eut la tête tranchée à Paris, en 1350, pour crime de lèze-majesté. — Le comté de Guines fut alors uni à la couronne.

Seigneurs de Hames, issus d'Arnould, IIe du nom, et de Béatrix de Bourbourg.

VIII. Robert de Guines (2d fils d'Arnould, IIe du nom), dit aussi de Vrelenghem, de Fontaines, de Bonnières-lez-Guines, de Bavelinghem en partie, des francs-alleux d'Ardres, etc., épousa une dame nommée Maroite, autrement Marotain, dame DE HAMES de son chef, remariée depuis en secondes noces avec Pierre DE BEAUFREMEZ, comme il conste d'un registre de la ville de Lille de 1290. — Il paraît par titres de l'abbaye de Saint-Bertin de 1244, 1257, etc., et semble être décédé la fête de la Pentecôte de l'an 1270, laissant les trois fils qui suivent :

1° Robert, rapporté ci-après.

2° Baudouin de Guines, qui paraît, par titre de 1295, avec ses deux frères.

Et 3° Jean de Guines, Ier du nom, sire de Bonnières-lez-Guines, tige des *seigneurs de Bonnières-Souastre*, rapportée ci-après.

(*Cartulaires de l'abbaye de Saint-Bertin. Registres de la ville de Lille*, 1286 et 1290. Du Chesne, *Preuves de l'Hist. des Guines*, p. 283. Malbr., t. III,

(1) Ces deux dates, 1395 et 1331, que nous donnons d'après les *Fragments généalogiques*, par Dumont, t. V, p. 85, sont évidemment fautives.

liv. 11, chap. 58, et t. IV, ms., liv. 12, chap. 7, p. 553, 554. D'Hozier, *Nob. de Champagne*. Ferdinand de Maubus, *Mém. ms.* Scohier, Rugher, Denis de Sanois, jésuite, etc.)

IX. Robert de Guines, dit DE HAMES et de Sangatte, IIe du nom, que l'on trouve qualifié *miles* et chevalier (?), seigneur de Hames, de Verlengheghem, de Fontaines en partie, de Sangatte, après Baudouin de Guines, son cousin-germain, fils puîné du comte Baudouin III, son oncle, se surnomma DE HAMES et de Sangatte, et prit les armes DE HAMES, qui sont : *d'azur à un écusson d'argent, surmonté en chef d'un lambel d'or* (Fig. 1048). — Il paraît par titre du lendemain de la Pentecôte 1270, et par d'autres de 1295, 1303, 1304, 1305, etc. — Par le premier de ces titres, il reçut d'Arnould III, comte de Guines, ce qu'il tenait de lui à Fontaines en accroissement de son fief, et ce comte-ci nomme *son cher cousin et féaulx monseigneur Robert, chevalier, seigneur de Vrelengheghem et de Hames.* — Quoique Francôme le marque encore vivant en 1339, avec Jean, sire de Bonnières, son frère, et Robert de Fiennes, il conste d'un arrêt du parlement de Paris et de quelques autres titres qu'il décéda vers l'an 1308. — Il épousa Béatrix dame D'AVERDOING, de Léanne, de Cunchy-le-Bas, du Change et du Gavre-d'Arras, fille de Guillaume DE LÉANNE, seigneur d'Averdoing, etc., et de Béatrix dame DE CUNCHY-LE-BAS, fille de Baudouin, seigr de Henne et du dit Cunchy-le-Bas, et de Mahaut DE HAMELINCOURT. — De cette alliance vinrent :

1° Robert, IIIe de ce nom, qui suit.

Et 2° Madeleine DE HAMES, dame d'Averdoing et de Léanne, mariée à Regnaud DE BASENTIN, seigneur de Montauban, ce qui conste par titre, et non à Jean DE BASENTIN, comme le disent par erreur la plupart des généalogistes.

(*Ancien registre des arrest du parlement de Paris. Titres de la chambre des comptes du roy, à Lille.* Du Chesne, *Hist. de Guines*, liv. 5 et p. 296. *Des Preuves*, Malbrancq, t. 4. *Ms.* liv. 12, ch. 7, p. 553, 554, 555. D'Hozier, *Nobiliaire de Champagne*. Denis de Sanois, jésuite, *Mém. gén. ms.* Scohier, Rugher, etc.)

X. Robert, IIIe du nom, seigneur DE HAMES, de Sangatte, etc., se trouve qualifié *chevalier* par une ordonnance du parlement, en 1326, où il paraît plaider contre la comtesse de Guines, au sujet des marais de Hames, et par autres titres de 1340 et 1348. — Sohier, Rugher, d'Hozier, et autres généalogistes, le confondent avec Robert, IIe de ce nom. — Il pourrait avoir épousé Alix DE BONINGHES, que d'Hozier surnomme DE BOUVIGNES, dans son *Nobiliaire de Champagne*, et qu'il donne par erreur pour femme au susdit Robert II. — Et comme il y a titre de 1317, où la dite Alix paraît veuve, il faudrait en ce cas qu'elle ne se fût mariée qu'en secondes noces avec Robert III, qui eut certainement d'elle, ou de quelqu'autre femme, les trois fils qui suivent :

1° Guillaume, seigneur de Hames, rapporté plus loin.

2° Enguerrand, dit de Hames, chevalier, mentionné, avec son frère, dans des lettres des rois Jean, Charles V, et Charles VI, des années 1360, 1364, 1368 et 1380.

Et 3° Baudouin, dit de Sangatte, chevalier, seigneur de Sangatte, qu'il céda à l'Anglais pour la rançon du roi Jean, lequel, pour le récompenser, lui donna 500 livres parisis de rente sur le domaine d'Amiens, par lettres du mois de novembre 1360. — Ce Baudouin fut bailli de St-Omer en 1364, après messire Jean de Créquy, et décéda vers l'an 1377, sans lignée. — On ignore le nom de sa femme.

(*Comte de Barthélémy du Draes, trésorier des guerres du roy en son l'ost de Bovines*, 1339, 1340, 1341. *Ordinatio parlamenti* (*Parisiensis*) *quæ incipit die martis post sanctum Martinum*, 1325. *Titres du trésor des chartres d'Artois.* Malbrancq, t. 4, *Ms.*, lib. 12, chap. 7. D'Hozier, *Nobiliaire de Champagne*, Scohier, Rugher, etc.)

XI. Guillaume, dit de Hames, chevalier, seigneur de Hames, terre qu'il engagea conjointement avec son frère Enguerrand, pour la rançon du roi Jean, qui, pour dédommagement, lui assigna 500 livres parisis, à prendre chaque année sur la recette d'Amiens, par lettres du mois de novembre 1360, confirmées par autres lettres des rois Charles V et Charles VI, reposantes toutes trois au château de Wailly, en Picardie. Il épousa Marguerite des Wastines et décéda avant le 18 février 1380, et même vraisemblablement avant le 20 janvier 1377, (*Registre des Chartes du Roy*, f° 116. *Registre du Trésor*, côté 96. Malbrancq, tome 4, liv. 12, ch. 7; D'Hozier, *Nobiliaire de Champagne, manuscrit de l'an* 1529, *reposant au château de Wailly*. Scohier, Rugher, etc.).

XII. Baudouin, fils unique des époux qui précèdent, chevalier, seigneur de Hames, de Sangatte, etc., épousa Marie de Hingettes, fille et héritière de Jean, seigneur de Hingettes et de Bondues, et de Marie dame de Bethencourt. — Du Chesne le confond avec un autre Baudouin, dit de Sangatte, son oncle, dont il hérita vers l'an 1377. Il recevait annuellement sur le domaine d'Amiens mille livres parisis de rente, qu'il tenait du roi en deux fiefs, sous les noms de Hames et de Sangatte, que Marie de Hingettes, sa veuve, releva par procureur le 23 janvier 1388, au nom de Robert, son fils. — La dite Marie se remaria depuis, en secondes noces, avec Louis de Bergues, chevalier, seigneur de Cohen, chambellan du duc de Bourgogne et gouverneur d'Abbeville. (*Cartulaire de l'église d'Amiens, Recueil général des fiefs tenus de la salle de Lille, reposant au greffe du bailliage de la dite ville. Aucun registre contenant les dénombrements des dits fiefs. Titres des chambres des comptes de Paris et de Lille. Autres titres reposant au château de Wailly.* Malbrancq, t. 4, ms., liv. 12, ch. 7. Ferdinand de Maubus, *Mém. ms.* Scohier, Rugher, d'Hozier, etc.)

XIII. Robert, IVe du nom, chevalier, fils de Baudouin et de Marie DE HINGETTES, susmentionnés, fut seigneur DE HAMES, de Sangatte, de Boudues, de Hingettes, de Bethencourt, de Linsettes, conseiller et chambellan du roi et du duc de Bourgogne. — Il fit hommage au roi, le dernier novembre 1407, des 1000 livres parisis de rente qu'il avait sur la recette du bailliage d'Amiens. — Il épousa, par contrat du 9 juin 1408, Guillemette DE MAILLY, dame d'Audinser, de Rebecque et d'Auxy, fille de Jean, sire et heer d'Auxy, et de Catherine DE MELUN. Il fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, et sa veuve lui survécut jusqu'en 1430. Ces époux gisent à Bondues. — Leurs enfants furent :

1° Robert, Ve du nom, qui suit.

2° Hues seigneur DE HAMES, qui continua la postérité.

3° Jeanne DE HAMES, laquelle fut mariée, par contrat du 31 avril, après Pâques 1424, avec Jacques seigneur DE HEULLE, chevalier.

4° Colle DE HAMES, mariée, par contrat du 2 décembre 1431, avec Jean DE BOUSIES, dit DE VERTAING.

Et 5° Marie DE HAMES, alliée à Jean, dit DE MANSART D'ENNE, seigr du dit lieu et de Cauroy, pair du Cambresis.

(*Titres de l'archive du château de Wailly, manuscrit de l'an* 1529, *reposant au dit lieu.* Enguerrand de Monstrelet, t. 1, ch. 148 de ses *Chroniques.* Buzelin, liv. 1, ch. 13, p. 69. Emman. Sueyro, liv. 15, p. 126. Malbrancq, t. 4, pp. 522 et 523. Item, pp. 553 et 554. Scohier, Rugher, d'Hozier, etc.)

XIV. Robert, Ve du nom, dit aussi Rebinet, chevalier, seigneur DE HAMES, de Sangatte, de Bondues, de Hingettes, de Bethencourt, d'Audinser, etc., fut tué en combattant contre les infidèles, avant le 9 mai 1433, et enterré honorablement dans un couvent près de Jérusalem, selon le manuscrit de 1529, reposant au château de Wailly. — Guillemette DE MAILLY, sa mère, releva en son nom, le 6 déc. 1415, les fiefs de Hames et de Sangatte, tenus du roi, à cause de son domaine d'Amiens. (*Titres de la chambre des comptes de Paris. Arrêts du Parlement. Autres titres et mémoires du château de Wailly.* Malbrancq, t. 4. Scohier, Rugher, d'Hozier, etc.)

XV. Hues seigneur DE HAMES, de Sangatte, etc. (frère de Robert V, qui précède), qualifié *chevalier et grand-veneur de Flandres,* releva le 9 mars 1433, après la mort de son frère Robert, les 1000 livres parisis de rente, tenue du roi en deux fiefs, et en fit depuis hommage au duc de Bourgogne, le 25 novembre 1435. — Il épousa Jeanne DE LA CLITE, dite DE COMINES, veuve de Jean seigneur DE HALLUIN, se trouva à la prise de Luxembourg, faite par escalade en 1443, et fut tué en 1465, à la journée de Mont-le-Héry, où il se distingua. — Il avait fait échange en 1458 de sa terre de Busne, en Artois, pour celle de Lombus, que Jean, dit de Bonnières, seigneur de la Thieuloye, son cousin, possédait dans le Luxembourg. L'on apprend du manuscrit de 1529, qui est à Wailly, que le dit Hues,

voyant les branches aînées de sa maison éteintes, voulut en reprendre les armes pleines, « *que pour cela il envoya par toute la France et l'Angle-* » *terre demander s'il y avoit quelqu'un qui voulut luy en disputer la possession,* » *et que s'étant trouvé huit jours durant en un camp ordonné à St-Omer,* » *depuis le soleil levé jusqu'au soleil couché, pour combattre ceux qui auroient* » *voulu soutenir, qu'il ne luy appartenoit point de porter les dites armes, elles.* » *luy furent ajugées par les hérauts et roys d'armes après les proclamations* » *faites.* » — Il eut de sa dite femme le fils qui suit. (*Titres des chambres des comptes de Paris et de Lille, avec des sceaux qui prouvent le changement qu'il fit de ses armes entre le* 24 *juillet* 1451 *et le dernier décembre* 1455. *Manuscrit de* 1529, *reposant à Wailly.* Monstrelet, vol. 2, f^ois 201 et 202 de l'édition de Paris de 1603. Item, vol. 3, f^ois 115 et 116. Olivier de la Marche, liv. 1, ch. 35. Emman. Sueyro, *Annal. de Flandres*, 2 part., pp. 374, 435 et 436. Scohier, Rugher, la Morliere, Malbrancq, d'Hozier, etc.)

XVI. Jean seigneur DE HAMES, de Sangatte, de Bondues, de Linselles, de Bethencourt, d'Audinfer, etc., chevalier, conseiller et chambellan du roi et du duc de Bourgogne, châtelain et gouverneur d'Ath en 1471, puis gouverneur de Lille en 1479, eut pour parrain Jean, dit de Bonnières, seigneur de la Thieuloye, comme le marquent les Mémoires de l'archive de Wailly. Il épousa : 1°, par contrat du 22 septembre 1454, Jacqueline D'ONGNIES, dame de la Vigne, fille de Baudouin, seigneur d'Estrées, gouverneur de Lille, et d'Isabeau DE HALLUIN; et 2° Marie FERTEIL, veuve du seigneur DE MIRAUMONT. Il fit hommage au duc de Bourgogne, le 22 mai 1466, des 1000 livres de rente qu'il tenait en deux fiefs sur la recette d'Amiens, et ne décéda que vers 1505. Le dit Jean eut les trois enfants qui suivent de son premier mariage, et en outre un fils naturel, nommé Renaud bâtard DE HAMES, lequel paraît par titres de 1510 et 1534, et s'allia à Jeanne VAN SCHOIRE, laquelle le fit père de Nicolas DE HAMES, roi d'armes, dit Toison d'or, mort sans lignée en 1563. Il fut aussi père d'une fille naturelle, nommée Jeanne DE HAMES, mariée avec Jacques DE LAOUSTRE (*Titres du château de Wailly. Manuscrit de* 1529, *qui est au dit Wailly.* Le fr. Pancelle, chanoine d'Ypres. *Mémoires ms.* Scohier, etc.).

1° Martin DE HAMES, mentionné ci-après.

2° Jean DE HAMES, seigneur de Bethencourt, de Bouquehaut, etc., fils aîné, selon Scohier, et selon d'autres second fils seulement, tué à la bataille de Fournouë en 1495; il était certainement second fils.

Et 3° Madeleine DE HAMES, dame de Hinge et petite Hingette, femme de Jacques DE DREUX, baron de Fresne, seigneur de Musy et de Louye, et depuis baron d'Esneval (*Titres des chambres des comptes de Paris et de Lille. Registres aux contrats de la gouvernance de Lille,* 1478, 1479, 1502 *et* 1505. *Manuscrit de* 1529, *reposant à Wailly.* Buzelin, lib. 3, page 388. Emman. Sueyro *Annal. de Hainaut.* Scohier, Rugher, la Morlière, d'Hozier, etc.).

XVII. Martin DE HAMES, fils aîné de Jean et de sa première femme Isabeau DE HALLUIN, écuyer, seign^r d'Audinfer, de Bondues, de Linselles, etc., mourut avant son père en 1501. Il avait épousé, par contrat du 8 avril 1486, Isabeau VAN DER GRACHT, dite DES FOSSEZ, fille de Gauthier et d'Isabeau DE HEULLE. Son testament est du 11 juin 1501, et celui de sa femme du 21 novembre 1521. Ils gisent à Bondues. Leurs enfants furent :

1° Antoine, qui suit.

2° Martin DE HAMES, qui forma la *Branche des seigneurs de Bethencourt*, rapportée après celle des seigneurs de Bonnières-Souastre.

3° Pierre DE HAMES, qui fut protonotaire et seigneur de Ravennes, de le Vigne et de la Thieuloye, et décéda sans lignée.

Et 4° Gillette DE HAMES, connue sous le nom de sœur Françoise, laquelle fut sœur grise à Lille, derrière l'hôtel de Roubaix, aujourd'hui de Melun ou d'Espinoy (*Titres des chambres des comptes de Paris et de Lille. Autres titres du château de Wailly.* Scohier, Rugher, d'Hozier, etc.)

XVIII. Antoine DE HAMES, chevalier, seigneur de Hames, de Sangatte, de Bondues, d'Audinfer, de le Vigne, de Fouloy, de Fleschinel, de le Carnoye, du Fresnoy, etc., baron de Bouquehaut, gouverneur de la ville et du château de Ham, naquit le 20 septembre 1487, au château de Morselles, près de Courtrai. Il épousa : 1°, par contrat du 20 mai 1514, passé à la Fère, en présence de Marie de Luxembourg, duchesse de Vendosmes, Anne D'AILLY, fille d'Antoine, seigneur de Varennes, et de Charlotte DE BOURNONVILLE; et 2°, par contrat du 7 septembre 1535, Madeleine DE COUCY, veuve de Pierre seigneur DE BELLEFORIÈRE, et fille de Raoul DE COUCY, seigneur de Vervins, et d'Hélène DE LA CHAPELLE. Il fit relief le 25 juillet 1504, des 1000 livres de rentes qu'il avait sur le domaine d'Amiens, et mourut le 4 mars 1552. Il gît à Audinfer avec Anne D'AILLY, sa première femme, de laquelle il avait eu les dix enfants qui suivent :

1° Charles DE HAMES, né à Ham, en Picardie, le 15 mars 1516, mort en février 1517, ayant eu pour parrains Charles de Bourbon, duc de Vendosme, et le seigneur de Piennes, gouverneur de Picardie, et pour marraine Isabeau van der Gracht, sa grand'mère.

2° Charles DE HAMES, né à Ham le 27 août 1524, mort le 8 février 1525.

3° Claude seigneur DE HAMES, qui suit.

4° François DE HAMES, né à Ham le 5 novembre 1527.

5° Marie DE HAMES, dame du dit lieu, de Sangatte, de Bondues, d'Audinfer, etc., héritière de son frère Claude, née le 3 mai 1519, à Audinfer, et eut pour parrains, selon le manuscrit de 1529, qui est à Wailly, les seigneurs de Souastre et de Cambligneul, ses cousins, et pour marraines Isabeau van der Gracht, son aïeule paternelle, et Jeanne d'Ailly, sa tante maternelle. Elle fut mariée, par contrat du 30 décembre 1534, à Louis DE HALLUIN, chevalier, seigneur d'Esclebecq, etc., bailli d'Amiens, mort le 17 août 1555. Elle survécut à son dit mari jusqu'en avril 1574 (Voyez l'article DE HALLUIN, *famil^e*).

6° Françoise DE HAMES, née à Ham le 21 septembre 1520, et morte à l'âge de 4 mois.

7° Gabrielle DE HAMES, née à Ham le 5 février 1522, religieuse à Pont-Saint-Mexent, puis à Ghilenghien.

8° Léonore DE HAMES, née à Ham le 17 juin 1527, religieuse à la Fère.

9° Louise DE HAMES, née à Ham le 1 août 1530, ayant été mariée : 1° avec Jean DE BOULAINVILLIER, seigneur de Bisancourt, mort sans lignée en 1555; et 2°, par contrat du 22 mars 1558, avec Antoine D'ESTOURMEL, seigneur de Foulloy et du Plessis, chevalier de l'ordre du roi.

Et 10° Hélène DE HAMES, née en 1534, morte le 15 août 1535.

(*Titres des chambres des comptes de Paris et de Lille. Titres du château de Wailly. Manuscrit de* 1529, *qui est au dit Wailly. Registres des gouvernance et bailliage de Lille.* Malbrancq, t. 4. Scohier, Rugher, la Morlière, d'Hozier, etc.)

XIX. Claude DE HAMES, chevalier, seigneur de Hames, de Sangatte, etc., né le 21 octobre 1525, mourut à Amiens le 23 août 1565, sans postérité de Gabrielle DE MOUCHY, sa femme, fille de Jean, seigneur de Senarpont, et de Claude DE LONGUEVAL, qu'il avait épousée par contrat du 3 nov. 1546. Il demanda, après la prise de Calais, de pouvoir rentrer en jouissance des terres de Hames et de Sangatte, ce qui ne fut accordé qu'en 1643 à Alexandre DE HALLUIN, seigneur de Wailly. (*Titres des chambres des comptes de Paris et de Lille, etc., manuscrit de* 1529, *avec autres titres du château de Wailly.* Scohier, Rugher, la Morlière, d'Hozier, etc.)

Le dit Claude eut un fils naturel, nommé Claude, lequel fut seigneur du Fresnoy, épousa Barbe DE CAILLEU, et forma quelques branches, établies tant en Picardie qu'en Champagne.

Branche des seigneurs de Coucy, issus d'Arnould, IIIe du nom, comte de Guines, et d'Alix DE COUCY.

X. Enguerrand de Guines (Voyez ci-devant à la *Branche des Comtes de Guines,* degré IX), devint seigneur DE COUCY par la mort de son oncle maternel, Enguerrand IV, et fut tige de la deuxième maison DE COUCY. — Il épousa Chrétienne BAILLEUL, fille de Thomas, et nièce de Jean DE BAILLEUL, roi d'Écosse. Il vivait encore en 1321. Leurs enfants furent :

1° Guillaume, qui suit.

2° Enguerrand, tige des *Vicomtes de Meaux,* qui seront rapportés.

3°, 4° et 5° Trois autres fils.

XI. Guillaume seigneur DE COUCY, épousa, en 1311, Isabeau DE CHASTILLON, dite DE SAINT-PAUL, et mourut en 1335, laissant de sa dite femme, entr'autres enfants :

XII. Enguerrand, VIe du nom, seigneur DE COUCY, mort en 1344, ayant eu de Catherine D'AUTRICHE, sa femme, Enguerrand VII, qui suit.

XIII. Enguerrand, VIIe du nom, seigneur DE COUCY, comte de Soissons et de Betford, gouverneur de Picardie, grand-bouteiller de France, allié, en premières noces, avec Isabeau D'ANGLETERRE, et, en secondes noces, avec Isabeau DE LORRAINE. — Du 1er lit vint :

XIV. Marie dame DE COUCY, etc., femme de Henri DE BAR, fils aîné de Robert duc DE BAR et de Madame Marie DE FRANCE, sœur du roi Charles V.

Vicomtes de Meaux, cadets de Coucy, issus d'Enguerrand, V[e] du nom, rapporté ci-devant.

XI. Enguerrand DE COUCY, second fils d'Enguerrand de Guines, V[e] du nom, seigneur de Coucy, et de Chrétienne DE BAILLEUL, fut seigneur de Condé en Prie, puis vicomte de Meaux par le décès de Gautier ou Goucher DE CHASTILLON, son cousin, petit-fils de son oncle Jean de Guines, vicomte de Meaux. — Il épousa, en premières noces, Marie DE VIENNE, de laquelle il eut, entr'autres enfants, Philippe, qui suit.

XII. Philippe DE COUCY, vicomte de Meaux, mari de Catherine DE CANNY, mourut avant 1310, laissant deux filles, savoir :

1° Jeanne DE COUCY, vicomtesse de Meaux, laquelle fut mariée, en 1360, avec Jean DE CHASTILLON, fils aîné de Gaucher ou Goucher, VIe du nom, seigneur de Chastillon, et mourut en 1362, sans hoirs.

Et 2° Aliénore DE COUCY, femme de Michel seigneur DE LIGNE, décédé sans postérité en 1371.

Branche des seigneurs de Bonnières et de Soastre, issus de Robert, Ier du nom, seigneur de Hames, etc.

IX. Jean de Guines, Ier du nom, chevalier (fils de Robert, Ier du nom, et de Maroite dame de Hames, mentionnés ci-devant, à la *Branche des seigneurs de Hames*, degré VIII, 3°), fut seigneur de Bonnières-lez-Guines, de Fontaines en partie, de Bavelinghem, aussi en partie, des francs-alleux d'Ardres, etc. Il conserva les armes de Guines, sans suivre l'exemple de son frère Robert, IIe du nom, seigneur de Hames, qui prit celles de Maroite dame de Hames, sa mère. Il y a titre de l'année 1295, de Jean seigneur de Seninghem, par lequel le dit Jean de Guines reconnaît n'avoir, non plus que ses deux frères Robert et Baudouin, aucun droit en la terre que Jean de Guines, depuis vicomte de Meaux, tenait du dit seigneur de Seninghem. Il paraît en 1336, avec Marguerite DE NEUVILLE, sa femme, et leurs trois fils, et il vivait encore, selon Francôme, en 1339. — La dite Marguerite DE NEUVILLE, qui fut dame de Markais en partie, le rendit père de :

1° Jean, IIe du nom, seigneur de Bonnières, qui suit.

2° Hugues, paraissant par titre de 1336 avec le dit Jean, son père, et la dite Marguerite, sa mère.

Et 3° Robert, paraissant par le même titre de 1336.

(*Titres de Wailly et de l'archive de Souastre*. Malbrancq, t. 4, liv. 12, ch. 7, pp. 553, 554, 555. *Mémoires ms.* de Scohier, de Rugher, de Denis de Sanois, à Saint-Omer, de Pitpan, à Valenciennes, de Francôme, de Bernard van der Straeten, mort échevin de Bruges en 1636, etc.)

X. Jean de Guines, dit de Hames, IIe du nom, chevalier, seigneur de Bonnières-lez-Guines, de Bavelinghem en partie, de Fontaines, aussi en partie, des francs-alleux d'Andres, de Markais, etc., paraît par titres de 1336, 1351, 1355, etc. Il écartela de Guines et de Neuville à raison de sa mère, et épousa Antoinette DE HUMIÈRES, dont il eut entr'autres enfants :

1° Guillaume, ou Guille, dit de Hames, Ier du nom (dont les anciens généalogistes ont omis de faire mention), seigneur de Bonnières-lez-Guines, de Bavelinghem en partie, des francs-alleux d'Andres, etc., paraît par titre de 1379, scellé de son sceau, représentant les armes de Guines pleines, soutenues d'un satire et d'un griffon. — Il s'y qualifie : *ego Willelmus dominus de Bonnieres, miles*, et y donne à Guillaume, son neveu, ce qu'il possédait tant à Bavelinghem qu'à Andres. — Il paraît encore par autres titres du 28 juin et du 30 juillet 1552 (?), passés au dit Bavelinghem, et mourut sans lignée. (*Titre de l'archive de Souastre.*)

2° Jean, IIIe du nom, qui suit.

3° Robert, dit de Hames, à qui certain fief, situé dans Bonnières, terre du bailliage de Hesdin, fut adjugé en 1408. — Le dit fief fut peu après possédé par Guillaume, IIe du nom, seigneur de Bonnières-lez-Guines, son neveu.

Et 4° Marie, dame de Fontaines, femme de Jean DE LOUVRES, qui prit le titre de seigneur de Fontaines. — On la trouve qualifiée fille de Jean, seigneur de Bonnières, dans une attestation donnée par Jean de Villerval, seigneur de Cottenes, par deux (?), seigneur de Humières, et par Guy de Heseque, écuyer, en juillet 1423.

(*Titres domestiques de l'archive de Souastre. Autres titres de la famille de Louvres et du trésor des chartres du roy*. Malbrancq, t. 4, pp. 195, 196, 553, 554. Scohier, Rugher, Francôme, Denis de Sanois, Pitpan, van der Straeten, etc.).

XI. Jean, IIIe du nom, dit de Hames, chevalier, seigneur de Bonnières-lez-Guines, après son frère, de Markais en partie, etc., s'allia avec N.... DE MONTIGNY, fille du seigneur DE MONTIGNY-St-CHRISTOPHE, et de N.... DE SAVEUSE, sa femme. Il vivait encore en 1408, paraissant par une charte de l'abbaye d'Anchin, qui apprend qu'il fit quelques renchères en la dite année, sur un fief situé dans Bonnières, terre du bailliage de Hesdin, et qui appartenait à cette abbaye. Il semble qu'il ne mourut que vers 1410. Scohier, Rugher et autres généalogistes le confondent avec Jean, IIe du nom, à qui ils donnent pour seconde femme la dite DE MONTIGNY. (*Titres*

de l'abbaye d'Anchin et de l'archive de Souastre. Malbrancq, t. 4, liv. 11, ch. 73, p. 328, et liv. 12, ch. 7, pp. 553 et 554. Scohier, Rugher, van der Straeten, etc.).

XII. Guillaume, IIe du nom, chevalier, seigneur de Bonnières-lez-Guines, de Bavelinghem en partie, des francs-alleux d'Andres, de la Thieuloye, de Monchy, de Houvelin, de Markais en partie, de la Bruelle, de la baronnie de Boves-lez-Arras, d'Ignaucourt, etc.; chambellan du roi et des ducs de Bourgogne, Jean-sans-Peur et Philippe-le-Bon, ambassadeur des dits ducs, bailli de Hesdin, par lettres de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, du 15 déc. 1397, puis gouverneur et bailli d'Arras, de Lens, de Bapaumes, d'Avesne-le-Comte, d'Aubigny, de Hennin-Liétard, de Quiery, etc., par lettres du 16 novembre 1409. Il épousa : 1°, vers l'an 1390, Jeanne de Fiennes, dite de Lohés, etc., sœur et héritière principale de Jacques seigneur du dit Lohés, tué à la bataille de Nicopolis en 1396; et 2° Isabelle de Ghistelles, dame de Boves et Braielles-lez-Arras, veuve de Hugues, seigneur de Nieuville et de d'Allenes, tué à Azincourt en 1415, laquelle Isabelle ne mourut que le 6 avril 1446. Il fut fait chevalier en 1408 par le duc de Bourgogne, près de Huy, après la victoire remportée contre les Liégeois, et se trouva aux conquêtes de St-Cloud, d'Estampes et de Dourdan, où il se distingua. — Il négocia la paix en 1415 et la jura solennellement à Paris en qualité d'ambassadeur du duc de Bourgogne, avec le duc de Brabant, l'évêque de Tournai et le seigneur de Ront. — Il mourut le 27 août 1423 et fut inhumé dans la cathédrale d'Arras, dans la chapelle de St-Denis, dit aussi chapelle de Boves. — On trouve ce qui suit dans le *Registre des chartes*, commençant en 1433, côté 10, et reposant à la chambre des comptes du roi à Lille, fol. cxi :

« Amortissement baillé à Messire Guillaume seigneur de Bonnières et » de Boves, de certaines rentes et surcens appartenans à la dite terre de » Boves, montant à xxxii livres, pour dire messes en l'église d'Arras, etc.

» Philippe, duc de Bourgogne, etc., sçavoir faisons à tous presans et » avenir. Nous avons receu l'humble supplication de notre amé et féal » chevalier, conseiller, chambellan et gouverneur d'Artois, Messe Guillaume » seigneur de Bonnières et de Boves, et de dame Isabelle de Guistelle, » sa femme, contenant que comme nagaires les dits supplians ayent aquesté » la terre et seigneurie de Boves, tenue noblement en fief et baronnie de » nos bien amez les religieux abbé et couvent de St-Vast d'Arras, etc., » ce fut fait en nostre ville d'Arras au mois d'avril mil cccc vingt et un. »

Le dit Guillaume, IIe du nom, eut de sa première femme (Jean le Carpentier, en son *Histoire de Cambrai*, dit de sa seconde femme) les six enfants qui suivent. Il eut aussi un fils naturel, nommé Davois, lequel paraît par lettres du garde du scel du bailliage de Vermandois, en date du 22 janvier 1424. (*Titres de l'archive de Souastre*).

1° Guillaume, mort sans alliance.

2° Jean, IVe du nom, qui suit.

3° Philippe, dit de Guines et de Bonnières, écuyer, baron de Beaumez (par don que lui en fit le bon duc Philippe, dont l'acte, qui est du 23 nov. 1423, le dit filleul), seigneur de Lohés, de Rutoir, d'Anchy, etc. Il partagea avec son frère Jean le 23 mai 1426, et épousa, vers 1430, Jacqueline DE CANTELEU, sœur de Jacques, dit PORRUS, seigneur de Douvrin, du Brule, etc., laquelle paraît veuve par titre du 10 mars 1434. Il en eut une fille, Marie, surnommée de Bonnières, baronne de Beaumez, dame de Lohés, etc., alliée à Jean D'OCOCK, ou D'OCOCHE, chevalier, seigneur d'Augre et de Liévin en partie, avec qui elle paraît le 12 avril 1449. — Le dit Jean D'OCOCHE mourut en 1475 et gît avec elle à Lens, dans la chapelle de Ste-Barbe.

4° Jeanne, fille aînée, à laquelle le duc de Bourgogne fit plusieurs présents, la mariant avec Charles DE FRETIN, en 1412.

5° Marie, deuxième fille, qui épousa, en 1418, Jacques DE CANTELEU, dit PORUS, seigneur de Douvrin. Leur fils, Robert DE CANTELEU, seigneur de Douvrin, épousa Péronne DE MAILLY.

Et 6° Jeanne, dite *la Jeune*, troisième fille, femme de Jean DE MAILLY, dit LE BEGUE, fils de Gilles, seigneur d'Anthuille, et de Marguerite DE LONGUEVAL, sa troisième femme, avec qui elle paraît par titres de 1417, 1418, etc. *(Titres des chambres des comptes de Paris, de Dijon et de Lille. Trésor des chartres du roi à Paris, sac de Boulogne, côté B, et des chartres d'Artois à Arras. Registre mémorial de la ville d'Arras, commençant en* 1406. *Cartulaires de l'abbaye de St-Wast, côté B,* f^lis^ 31 et 49, *côté C, fol.* 52, et *côté D,* fol. 97. *Registre échevinal de la ville de Béthune de l'an* 1421. Malbrancq, t. 4, liv. II, chap. 123, p. 513. Item, liv. 12, chap. 7, pp. 553, 554, etc. Monstrelet, vol. I, chap. 68. 123, 131, 133, 136, 161. Meyer, ad anno 1414, fol. 244. Le fr. de St-Remy, *Hist. de Charles VI.* Ferry de Locre, *Chron. belg.*, pp. 469 et 518. Emman. Sueyro, *Ann.* 2 part., liv. 5, pp. 117, 120, 198 et 330. Denis Sauvage, *Contin. de l'Hist. et Chron. de Flandres,* pp. 230 et 234. Scohier, Rugher, Denis de Sanois, van der Straeten, etc.).

XIII. Jean, dit de Bonnières, IVe du nom, chevalier, seigneur de Bonnières, de la Thieuloye, de Markais, de Monchy, de la baronnie de Boves-lez-Arras, etc., chambellan du duc de Bourgogne, vendit par procuration de 1424, donnée à Davois, son frère naturel, « plusieurs villes, chasteaux, terres et héritages au pays de Champagne, et marches et pays environ, » provenants de sa femme Jeanne DE BAYNES, dame de Souastre, du Maisnil, de Belval, de Troisvaux, etc., fille et héritière de Philippe, seigneur de Prouvisy et autres terres, situées en France et dans le Luxembourg, et de Marguerite DE SOUASTRE, du Maisnil, de Belval, de Troisvaux, fille de Baudouin, seigneur de Souastre, et de Catherine DE MAILLY; le dit Philippe

DE BAYNES, fils de Guillaume et de Marie D'ESTOUTEVILLE. Ce Jean aliena une partie de ses terres et de celles de sa femme, vendit en 1430 les deux fiefs qu'il avait dans Bonnières, terre de bailliage de Hesdin, et fit échange, en 1458, de la terre de Lombus dans le Luxembourg, pour une partie de celle de Busne, que Hues, seigneur de Hames, son cousin, possédait en Artois. Il tint sur les fonts de baptême Jean, seigneur de Hames, fils du dit Hues, et vivait encore avec sa femme le 8 février 1473, étant alors âgé de 80 ans. Leurs enfants furent :

1° Philippe, dit de Souastre et de la Thieuloye, qui suit.

2° Sébastien, lequel paraît par titres de 1457, 1463, 1474, et fut tué en combattant contre les infidèles.

3° Hustin, dit de Bonnières, qui forma la *Branche des anciens seigneurs de Dours*, que nous donneront.

4° Jean, qui paraît par titre de 1474.

5° Vespasien, par titre de 1451, lequel fut tué en combattant contre les infidèles.

Et 6° Jeanne, dite de Bonnières, chanoinesse à Andennes, par titre de 1463, et morte le 10 septembre 1488, enterrée à Andennes.

(*Registre des fiefs et arrières-fiefs tenus du comté de St-Pol, et autres titres de la chambre des comptes du roi à Lille. Cartulaire côté I. de l'abbaye de St-Wast*, fol. 106, verso. *Répertoire des titres et lettrages de l'abbaye d'Anchin.* Malbrancq, t. 4, liv. 12, chap. 7. Scohier, Rugher, van der Straeten, etc.)

XIV. Philippe, surnommé indifféremment de Bonnières, de Souastre et de la Thieuloye, Ier du nom, seigneur de Souastre, du Maisnil, de la Thieuloye, etc., conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, épousa, en 1457, Marguerite FREMAULT, dame de Frennes ou de Los, de Flers-lez-Douai, de Courtisempire, etc., fille de Philippe FREMAULT, chevalier, et de Péronne DE CROIX. Il vivait encore avec sa femme le 10 janvier 1509, ayant fait le dit jour une donation de la seigneurie de Courtisempire à Philippe de Bonnières, dit de Guines, leur troisième fils. Ils eurent dix-sept enfants, parmi lesquels :

1° Jacques, dit de Bonnières, estoc de la *Branche des seigneurs des Frennes ou de Los*, qui sera rapportée.

2° Pierre, deuxième fils, tige des *Seigneurs de Souastre*, qui suivront après la descendance de son frère Jacques.

3° Hues, surnommé de Bonnières, filleul de Hues, seigneur de Hames, paraissant par titre de 1494, 1497, 1505 et 1506.

4° Philippe, quatrième fils, qui forma la *Branche des barons d'Auchy*, qui suivra.

5° Antoinette, qui épousa : 1° Jean DE BERNEMICOURT, par contrat du 23 janvier 1487; et 2° Jean DE HOUCHIN, seigneur de Longastre, sans lignée.

6° Jeanne, dame de Flers-lez-Douai, laquelle épousa Guy DE BEAUFREMEZ, seigneur de Caurelus, fils de Louis et d'Hélène DE BEAUFORT.

Et 7° Marie, morte sans alliance.

(Et encore neuf autres enfants qui moururent aussi sans alliance.)

(Registre des fiefs et arrières-fiefs tenus du comté de St-Pol, et autres titres de la chambre des comptes du roi à Lille. Registre des gouvernance et bailliage du dit Lille. Cartulaire côté L de l'abbaye de St-Wast. Malbrancq, t. 4, liv. 12, ch. 7. Scohier, Rugher, Francôme, Bernard, van der Straeten, etc.)

Seigneurs de Bethencourt, issus de Martin de Hames, seigneur d'Audinfer.

XVIII. Martin DE HAMES, chevalier (second fils de Martin, seigneur d'Audinfer, et d'Isabeau VAN DER GRACHT, mentionnés ci-devant à la *Branche des seigneurs de Hames,* degré XVII, 2°), fut seigneur de Bethencourt, de Blaton, de Linselles, etc., et chambellan de l'empereur Charles-Quint. Il épousa Claude HUGONET, fille et héritière de Guillaume HUGONET, dit DE SAILLANT, seign^r de Middelbourg en Flandres, vicomte de la ville et de la châtellenie d'Ypres, et de Marie LEM, et mourut le 15 juillet 1544, laissant une fille unique qui suit. Il laissa aussi un fils naturel, nommé Victor-Adam DE HAMES, légitimé par lettres du roi catholique en 1572, et marié la même année avec Marguerite VAN DER GRACHT, laquelle le fit père de quelques enfants, dont la postérité s'est éteinte en la personne de Guillaume DE HAMES, mort à Furnes le 21 mars 1693. (*Titres de l'abbaye de Messines du 4 mars* 1524. *Autres titres des chambres des comptes de Paris et de Lille. Manuscrit de* 1529, *reposant à Wailly.* Scohier, Rugher, d'Hozier, etc.)

XIX. Marguerite DE HAMES, fille unique et héritière de Martin qui précède, fut mariée à Philippe seigneur D'ONGNIES, grand-bailli de Bruges, gouverneur de l'Ecluse, etc., et mourut le 5 avril 1583. Sa fille unique, Marguerite D'ONGNIES, riche héritière, fut alliée : 1° à Richard DE MÉRODE, seigneur de Frentz; et 2° à Baudouin DE MONTMORENCY, seigneur d'Aubermont. (*Recueil général des fiefs tenus de la salle de Lille,* fol. verso, Du Chesne, d'Hozier, etc.)

Branche des anciens seigneurs de Dours, issus de Jean, IVe du nom, seigneur de Bonnières et de la Thieuloye.

XIV. Hustin, dit de Bonnières et de la Thieuloye (troisième fils de Jean, IVe du nom, seigneur de Bonnières, etc., et de Jeanne DE BAYNES, mentionnés ci-devant à la *Branche des seigneurs de Bonnières,* degré XIII), fut chevalier, seigneur de Dours, d'Angres et d'Agny en partie, paraît par titres de 1456, 1463, 1474, 1486, 1488 et 1494, et épousa, en 1476, Marie DE HAINAUT, dame du dit Dours, dont il semble être veuf en 1497. Leurs enfants furent :

1° Pierre, qui suit.

2° Catherine, religieuse aux sœurs grises, à Saint-Pol, mentionné dans le testament de Philippe, baron d'Auchy, son oncle, du 16 mars 1537.

3° Marie, que les *Mémoires* du sieur Gazet disent fille du dit Hustin, et qui vivait en 1502.

Et 4° Jeanne, aussi fille de Hustin, selon les susdits *Mémoires*, et femme d'Antoine DU QUESNOY, seigneur de la Loire; elle y paraît par titres de 1496 et 1507.

(*Titres de la chambre des comptes du roi à Lille. Autres titres de l'archive de Souastre.* Gazet, *Mémoires ms.* Scohier, Francôme, etc.)

XV. Pierre, dit de Bonnières, écuyer, seigneur de Dours, d'Angres, d'Agny en partie, etc., paraît par titres de 1497, 1511 et 1530, et vendit sa terre d'Agny à Jean CAULIER, président du conseil d'Artois, le 18 juillet 1511, et celle de Dours à Philippe baron D'AUCHY, son cousin, en 1530. — Il épousa Jeanne DU PONT, ainsi nommée par titre de la chambre des comptes du roi, à Lille, dont il a eu un fils, nommé Claude, qui suit. — Il eut aussi un fils naturel, nommé François, lequel fut abbé de Feumy, et se trouve mentionné sous le nom de bâtard de Souastre (*Francise, bastardo de Souastre*) à la *Table des registres des chartres du roi*, vol. 2, fol. 1778. Le dit François pourrait néanmoins avoir été bâtard ou fils naturel de Hustin, père du dit Pierre.

XVI. Claude, dit de Bonnières, mineur du chef de sa mère, en 1522, sous la tutelle de Jean DU PONT, son oncle, décéda, selon Francôme, en 1526, sans qu'il paraît avoir été marié. C'est certainement par erreur que le dit Francôme lui donne pour femme Jeanne DU PONT, qui était sa mère.

(*Titres de la chambre des comptes du roi, à Lille. Autres titres et mémoires de l'archive de Souastre. Mémoires manuscrits* de Gazet et du sieur de Rebecque Hannedouche.)

Seigneurs de Frennes ou de Los, issus du fils aîné de Philippe, seigneur de Souastre.

XV. Jacques, dit, par titre, de Bonnières, de Souastre et de la Thieuloye, écuyer, seigneur des Frennes ou de Los (fils aîné de Philippe, Ier du nom, seigneur de Souastre, etc., et de Marguerite FREMAULT, mentionnés ci-devant à la *Branche des seigneurs de Bonnières et de Souastre*, degré XIV), mourut avant son père, ce qui fit passer dans la suite les terres de Souastre, du Maisnil, etc., à Pierre, son frère puîné. — Il avait épousé, en 1483, Marie DE BAILLŒUL-DOUXLIEU, fille de Josse, chambellan de l'empereur, et d'Adrienne DE HALLUIN, fille de Jean seigneur DE HALLUIN, et de Péronne DE SAINT-OMER, dame de Piennes, fille et héritière de Jean, seigneur du dit Piennes. — Son décès eut lieu avant l'an 1493, et sa veuve paraît encore par titre du 22 mars 1513. — Leurs enfants furent :

1° Charles, qui suit.

2° Bonaventure, surnommé de Souastre et de la Thieuloye, qui paraît par titres de 1493 et 1522.

Et 3° Péronne, aussi surnommée de Souastre et de la Thieuloye, qui s'allia, malgré sa famille, avec Josse DE BRÉDERODE, et paraît avec lui par titre du 2 décembre 1522.

(*Registres aux contrats de la gouvernance de Lille. Titres et mémoires de l'archive de Souestre. Autres titres reposant à Los chez M. du Moulin.* Scohier, Rugher, van der Straeten, etc.)

XVI. Charles, dit de Souastre et de la Thieuloye, écuyer, seigneur de Frennes ou de Los, paraît, dès le 8 mars 1493, avec Marie DE BAILLŒUL, sa mère, et épousa Jeanne DE THIEULAINE, qui paraît veuve par titre du 26 mars 1549. Ils laissèrent les sept enfants qui suivent :

1° Jacques suit.

2° Otton ou Otte, écuyer, mort sans alliance.

3° Henri, surnommé de Bonnières et de Souastre, écuyer, qui épousa : 1° Agnès DE LEVAL, et 2° Marguerite DE CROIX, avec laquelle il gît à Lille, dans l'église de St-Sauveur. — Il paraît par titre du 27 juin 1580, et il eut de sa première femme une fille nommée Jeanne, dite de Bonnières et de Souastre, mariée, par contrat du 18 janvier 1584, avec Folquin DIDIER, seigneur de la Jumelle, lieutenant-colonel du régiment d'Egmont, lequel décéda en 1626.

4° Wallerand, dit de Souastre, qui paraît par titre du dernier mars 1552, et mourut sans alliance, étant au service de l'empereur.

5° Marie, dite de Souastre, qui vivait en 1576.

6° Catherine, dite de Souastre, qui vivait en 1580.

Et 7° Jeanne, dite de Souastre, qui paraît par titre de 1574.

(*Registres des gouvernances et bailliage de Lille. Titres reposant à Los chez M. du Moulin. Autres titres de l'archive de Souastre.* Gazet, *Mémoires ms.* Scohier, Rugher, etc.)

XVII. Jacques, dit de Souastre, seigneur de des Fresnes ou de Los, qui paraît par titres de 1538 et 1577. Il épousa Barbe DE LANDAS, fille d'Arnould, seigneur de Chin, et de Jacqueline DE HENNERON, laquelle vivait encore en 1600, et dont il eut :

1° Charles, dit de Bonnières et de Souastre, mort sans alliance avant 1580.

2° Antoine, aussi mort sans alliance.

3° Hélène, qui suit.

4° Eléonore ou Aliénor, dite de Souastre, dame d'Avesnes, qui paraît par titres du 27 juin 1580, et s'allia, à l'insu de sa famille, à un Michel DE MAHIEU, dont elle était veuve par titre du dernier janvier 1606.

Et 5° Jeanne, morte sans alliance.

(*Registre des gouvernance et bailliage de Lille. Autres titres des archives de Souastre et de Los.* Scohier, Rugher, Gazet, etc.)

XVIII. Hélène, surnommée de Bonnières et de Souastre, dame des Frennes ou de Los, etc., fut mariée : 1°, par contrat du 14 novembre 1580, avec Hugues DE LA TRAMERIE, seigneur du Mesnil, sans lignée; et 2° avec Claude DE LANNOY, seigneur du Moulin, fils de Louis, seigneur de la Motterie, et de Michelle D'ONGNIES. — Elle mourut le 3 décembre 1629, ayant eu de son second mari, dont elle était veuve depuis 1615 :

A. Pierre DE LANNOY, mort sans alliance.

B. Jean DE LANNOY, mort jeune.

Et *C.* Hélène DE LANNOY, dame du Moulin, des Frennes ou de Los, etc., mariée à Jean DE THIENNES, seigneur de Villersy.

(*Registres du bailliage de Lille. Titres et Mémoires domestiques de M. du Moulin*, etc.)

Il se trouve dans cette branche de des Frennes ou de Los quelques alliances qui lui font peu d'honneur.

Seigneurs de Souastre, issus d'un second fils de Philippe, seigneur du dit lieu.

XV. Pierre, surnommé de Bonnières, de Souastre et de la Thieuloye, par quantité de titres (second fils de Philippe et de Marguerite FREMAULT, mentionnés ci-devant à la *Branche des seigneurs de Bonnières*, degré XIV), fut chevalier, seigneur de Souastre, du Maisnil, etc. Il épousa : 1°, par contrat du 20 février 1494, Charlotte DE BAILLŒUL-St-MARTIN, fille de Gossuin ou Gauwin, seigneur de Baillœul et de Saint-Martin, et de dame Gille DE SAVEUSE, fille de Bon seigneur DE SAVEUSE, gouverneur de Béthune, puis gouverneur-général d'Artois; et 2° Marguerite DE WIGNACOURT, fille de Louis, dit Sohier, seigneur DE WIGNACOURT. — Il mourut en 1530, et sa veuve, Marguerite, vivait encore le 5 février 1546. — Ses enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° et 2° Deux enfants morts en bas-âge, dont les corps reposent au Maisnil ou Mesnil, avec celui de leur mère.

(Du 2^d^ Lit.)

3° Jean V, qui suit.

4° Hugues, seigneur de Bouzeval, mentionné après la postérité de son frère.

5° Wallerand, dit de Souastre, qui vivait encore en 1561, et mourut à marier.

6° Philippe, dit de Bonnières et de Souastre, tué en 1545, combattant en Orient contre les infidèles.

7° Antoinette, dit de Bonnières et de Souastre, qui eut pour parrain Antoine seigneur de Hames, et fut mariée, par contrat du 30 août 1523, avec François DE WARLUZEL, gouverneur de Bapaume, et vivait encore en 1560.

Et 8° Péronne, dite de Bonnières et de Souastre, filleule du seigneur

de Meurchin, son bel-oncle, laquelle épousa, par contrat du 27 juillet 1521, Philippe D'OLHAIN, chevalier, seigneur de Limeries et depuis de Fofay.

(*Registres des gouvernance et bailliage de Lille. Manuscrit de* 1529, *reposant au château de Wailly*. Malbrancq, t. 4, liv. 12, chap. 7. Scohier, Rugher, van der Straeten, Gazet, etc.)

XVI. Jean, surnommé de Bonnières et de Souastre, Ve du nom, chevalier, seigneur de Souastre, du Maisnil, etc., gentilhomme de la reine de Hongrie, nommé gouverneur d'Arras, etc., épousa, par contrat du mois de novembre 1527, Jeanne DE LANNOY, dame d'Ogimont, de la Croix en Hainaut, de la Courbe, du Mortier et des Deux-Treilles, fille et héritière de Pierre DE LANNOY, seigneur d'Ogimont, etc., et de Marie LE MONNOYER, dite DE HERIMÉS, et décéda en 1535. — La dite Jeanne DE LANNOY fut dame d'honneur de la reine de Hongrie, se remaria, en secondes noces, l'an 1539, avec Charles DE MIRAUMONT, chevalier, seigneur de Sombrin, et mourut en octobre 1558, laissant de Jean seigneur de Souastre, son premier mari, les trois enfants qui suivent :

1° Jean, VIe du nom, rapporté ci-après.

2° Marie, surnommée de Bonnières, dame d'Ogimont, fille d'honneur de la reine de Hongrie, qui épousa, par contrat du 5 février 1546, Jacques DE MARNIX, chevalier, seigneur de Toulouse, baron de Pottes, etc., originaire du duché de Savoye, gentilhomme de la dite reine de Hongrie, ambassadeur en Angleterre, et commissaire-général des troupes de l'empereur en Flandres, en Artois, en Hainaut et en Cambresis, veuf de Marie DE HEMERICOURT, lequel testa à Saint-Omer le 23 juin 1557. Le testament de cette dame est du 6 septembre 1601.

Et 3° un enfant posthume, qui a vécu peu de temps.

(*Compte de la recette de l'exécution testamentaire de l'archiduchesse douairière de Savoye, et autres titres de la chambre des comptes du roi à Lille. Registres aux contrats de la gouvernance de la dite ville. Titres de l'archive de Souastre*. Malbrancq, t. 4, liv. 12, chap. 7. Scohier, Rugher, van der Straeten, etc.)

XVII. Jean, VIe du nom, chevalier, seigneur de Souastre, du Maisnil, etc., gentilhomme de la maison de Philippe II, roi d'Espagne, gouverneur et capitaine de Dunkerque par lettres patentes du 9 août 1559, prit les armes pleines de sa maison après la mort de Claude, seigneur DE HAMES, chef des dites armes, décédé à Amiens, le 3 août 1565. Il épousa : 1°, l'an 1551, Jeanne DE BOURNONVILLE, sœur unique d'Oudart DE BOURNONVILLE, comte de Hennin; et 2°, par contrat du 4 janvier 1558, Claudine DE HALLUIN, fille aînée de Claude DE HALLUIN, seigneur de Nieurlet, etc., gouverneur de Dunkerque et du Vermandois, et de Louise DE HOUCHIN, et petite-fille de Charles DE HALLUIN, aussi gouverneur de Dunkerque, et de Marguerite DE FLANDRES-DRINCKAM, le dit Charles, fils de Josse DE HAL-

LUIN, seigneur de Piennes, et de Jeanne DE LA TRIMOUILLE (1). Il décéda le 8 février 1566, et sa veuve se remaria avec JEAN DE BEAUFORT, seigneur de Cauwin. De ces deux alliances naquirent :

(Du 1er Lit.)

1° Une fille, morte en bas-âge.

(Du 2d Lit.)

2° Charles, seigneur de Souastre, qui suit.

3° Jean, seigneur de la Croix, en Hainaut, mort sans alliance.

4° Maximilien, mort aussi sans alliance, ayant eu un fils naturel, nommé Pierre, bâtard de Bonnières.

Et 5° Marie, morte en bas-âge, laquelle paraît par le testament de sa tante, Anne DE HALLUIN.

(*Registres du conseil d'Artois et de la gouvernance de Lille. Titres de la chambre des comptes de Lille et de l'archive de Souastre.* Malbrancq, t. 4, liv. 12, chap. 7. *Histoire de la maison de Bournonville.* Scohier, Rugher, van der Straeten, Francôme, Pipan, Gazet, etc.)

XVIII. Charles, seigneur de Souastre, du Maisnil, de la Croix, de Nieurlet, d'Ingelsche-Hof, de Bambecque, de Griboval, de Tannay en Buskeure, de Bolisel, de Courtisempire, etc., chevalier, haut-justicier de Cassel, etc., paraît gouverneur de Béthune, en 1594, puis, par lettres patentes du 7 janvier 1600, gouverneur et grand-bailli de Saint-Omer, où il décéda le 28 janvier 1632. — Il avait épousé, par contrat du 27 septembre 1582, Isabelle DE BUISSY, dame de Noulette, d'Agny, de Nave, de Siracourt, etc., morte, à Saint-Omer, le 16 mars 1602; la dite Isabelle était fille de François DE BUISSY, qui n'eut aucun enfant de Catherine DE BOUFFLERS, sa première femme et petite-fille de Philippe DE BUISSY, seigneur de Noulette, et de Catherine DE POIX-TIREL, fille d'Antoine, seigneur de Ligneureulles, et de Marguerite DE HUMIÈRES. (Voyez Carpentier, *Histoire de Cambray*, p. 278.) — Leurs enfants furent :

1° Adrien, dit de Bonnières, seigneur de Nieurlet, capitaine de cuirassiers dans les troupes de l'empereur, mort en Autriche, durant la guerre de Bohême, le 12 décembre 1619, sans lignée d'Eléonore DE HOUCHIN, sa femme, qui ne mourut, à Saint-Omer, qu'en 166...

2° Robert, jésuite, mort à Mons, le 12 octobre 1634.

3° Charles, capucin, mort à Huy.

4° Claude, religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Wast.

5° Philippe, IIe du nom, dit aussi Albert, comte de Souastre, qui suit.

6° Marguerite, dame de Noulette, de Courtisempire, etc., morte à Tournay, sans alliance, le 29 janvier 1636.

(1) Les *Quartiers généalog. des familles nobles des Pays-Bas*, par L. J. P. C. D. S., p. 171, écrit le nom de cette dame Jeanne DE LA TRIMOILLE, et lui donne pour armes : d'or au chevron de gueules, chargé en chef d'une fleur-de-lis d'argent et accompagné de trois aiglettes d'azur.

7° Louise, morte en bas-âge.

8° Anne, religieuse à l'abbaye d'Avesne-lez-Arras, de l'ordre de Saint-Benoît, morte à Lille.

Et 9° Marie-Françoise, dame de Noulette, etc., morte à Arras, sans alliance, le 30 août 1658.

(*Titres de la chambre des comptes du roi à Lille. Registres des gouvernance et bailliage de la dite ville.* Malbrancq, t. 4, liv. 12, chap. 7. Gazet, Francôme, van der Straeten, etc.)

XIX. Philippe, IIe du nom, dit aussi Albert, comte de Souastre, seigneur de Maisnil, de Nieurlet, d'Ingelsche-Hof, de Bambecque, de Griboval, d'Agny, de Nave, etc., haut-justicier de Cassel, commissaire au renouvellement des lois de Flandres, gouverneur de Binche, par lettres patentes du 16 juin 1643, épousa, par contrat du 18 janvier 1624, Marie DE BEAUFORT, fille aînée de Louis, seigneur de Boilleux, gouverneur du Quesnoy, lieutenant-général des hommes d'armes du roi catholique, et d'Antoinette DE GONGNIES, dame de Vendegies-aux-Bois, de Baurain, d'Erquenne, etc. Il mourut, à Binche, le 9 novembre 1652, ayant obtenu du roi Philippe IV l'érection de la terre de Souastre en comté par lettres, dont la guerre et la prise d'Arras empêchèrent l'enregistrement. — Du dit mariage vinrent dix enfants, savoir :

1° Charles-Ignace, qui suit.

2° Jean-Marie-François, mort en Catalogne en 1652, capitaine dans le tertio du comte de Rœux.

3° Philippe-Alexandre, capitaine d'une compagnie de 300 hommes d'infanterie wallonne, mort à Bruxelles en 1660.

4° Eugène-Anne-Brigitte, baron de Griboval, mort à Arras en 1675.

5° François-Albert, mort en bas-âge.

6° Dominique-Patrice de Guines, dit de Bonnières, tige des comtes de Nieurlet, qui sera rapportée.

7° Antoinette-Caroline-Anne, qui épousa Charles baron D'ARGENTEAU, seigneur de Peschan, etc., et mourut le dernier février 1660.

8° Chrétienne, morte en bas-âge.

9° Marguerite-Claire, dite de Bonnières et de Souastre, qui épousa, par contrat du 19 août 1671, Louis comte DE SAINT-SIMON, brigadier de cavalerie, fils de Charles DE SAINT-SIMON, seigneur de Montbleru, et de Louise DE PRUNELAY, et décéda à Paris en 1672.

Et 10° Marie-Brigitte de Guines, dite de Bonnières, chanoinesse à Andennes, morte le 15 juin 1694.

(*Titres de la chambre des comptes à Lille. Titres et Mémoires de l'archive de Souastre, etc.*)

XX. Charles-Ignace de Guines, dit de Bonnières, comte de Souastre, seigneur de Maisnil, d'Agny, de Naves, de Noulette, d'Ingelsche-Hof, de Bambecque, de Vendegies-aux-Bois, de Beaurain, d'Erquenne, etc., député aux états

d'Artois, obtint, du roi Louis XIV, des nouvelles lettres d'érection de sa terre de Souastre en comté, et épousa, par contrat du 5 mars 1658, Jeanne-Marie-Anne-Thérèse DE CRÉQUY, dame de Rimboval, etc., fille aînée d'Antoine DE CRÉQUY, seigneur de Rimboval, marquis de Villers-Brulin, vicomte de Groffeliers, etc., et de Marie DU CHASTEL DE LA HOWARDRIE, fille d'Antoine, vicomte de Haubourdin, et d'Anne DE RECOURT, sa première femme; le dit Antoine DE CRÉQUY, était fils de Louis DE CRÉQUY, seigneur de Roiteleux, et d'Antoinette DE WIGNACOURT. Il mourut le 8 juillet 1676, ayant eu de sa dite femme, qui mourut le 13 novembre 1708, à l'abbaye de Messines, les douze enfants qui suivent :

1° Philippe-Antoine-Joseph-François comte de Souastre et depuis jésuite, né le 20 décembre 1658.

2° Charles-Eugène-Jean-Dominique, qui suit.

3° François-Albert, dit l'abbé de Souastre, depuis jésuite, né le 5 mars 1662.

4° Eustache-Louis-Benoît-Hippolyte de Guines, dit de Bonnières, chevalier de Souastre, seigneur de Noulette, etc., capitaine au régiment royal d'Artois infanterie, et depuis capitaine dans le régiment du comte son frère, allié avec Marie-Florence-Lamoralle DE BLONDEL, veuve de Charles-Philippe D'YEDEGHEM, comte de Wattou.

5° Charles-Ignace, religieux bénédictin de l'abbaye de St-Amand, né le 30 septembre 1667.

6° Hyacinthe, né le 24 mai 1670, mort la même année.

7° Anne-François-Théodore, dit l'abbé de Souastre, chanoine de Tournai, né le 3 septembre 1673, et mort le 4 septembre 1693.

8° Charles-Joseph chevalier de Guines, seigneur de Roiteleux, de Fouquières, etc., capitaine au régiment d'infanterie de Monseigneur le dauphin, né le 7 septembre 1676, et mort le 6 septembre 1714.

9° Isabelle-Adèle-Jeanne-Thérèse, demoiselle de Vendegies, religieuse bénédictine de l'abbaye de Messines, née le 14 novembre 1663, morte le 9 avril 1703.

10° Marie-Charlotte-Françoise, demoiselle de Souastre, religieuse bénédictine en la même abbaye, née le 4 octobre 1666.

11° Anne-Jeanne, demoiselle de Rimboval, aussi religieuse au dit Messines, née le 18 avril 1669 et morte le 13 avril 1688.

Et 12° Marie-Brigitte, chanoinesse à Maubeuge, et depuis ursuline à Mons, née le 8 décembre 1671.

(*Titres et Mémoires de l'archive de Souastre.*)

XXI. Charles-Eugène-Jean-Dominique de Guines, dit de Bonnières, comte de Souastre, marquis de Villers-Brulin, etc., mestre-de-camp de cavalerie au service du roi, député des états d'Artois, etc., né le 5 juillet 1660, épousa, par contrat du 26 janvier 1689, Marie-Françoise comtesse DE MONTBERON, fille et héritière de François DE MONTBERON, chevalier des ordres du roi,

lieutenant-général de Flandre, des pays conquis et des armées de S. M., gouverneur de Cambrai et du Cambresis, et auparavant lieutenant-général de la province d'Artois et ensuite successivement gouverneur d'Arras, de Gand et de Tournai, et de Marie GRUIN. — Leurs enfants, au nombre de quatorze, furent :

1° Charles-Joseph-François comte de Guines, né à Cambrai le 10 octobre 1690.

2° Charles-Louis de Guines, né le 5 octobre 1694, mort le 20 avril 1696.

3° N.... de Guines, né le 8 novembre 1695, et mort en mai 1696, sans avoir eu de nom.

4° Jean-François de Guines, chevalier de Souastre, né le 27 fév. 1698, reçu chevalier de Malte en 1713.

5° Charles-Marie de Guines, chevalier de Rimboval, né le 1 octobre 1700, et pareillement reçu chevalier de Malte en 1713.

6° Guy-Louis qui suit.

7° Marie-Charlotte-Victoire, demoiselle de Souastre, née le 16 janv. 1692, morte à Paris le 18 août 1711.

8° N...., sœur jumelle de la précédente, morte sans nom.

9° Marie-Louise-Eustache, née le 5 septembre 1693, morte le 10 du même mois.

10° Françoise-Dorothée, demoiselle de Guines, née le 13 novembre 1696,

11° Marie-Louise-Ursule, demoiselle d'Agny, née le 1 oct. 1700, mariée le 21 mai 1725, à Jean-Baptiste-Charles DE CHOMEL, conseiller honoraire au grand-conseil.

12° Catherine-Henriette, demoiselle du Maisnil, née le 8 décembre 1701, morte à Paris le 2 février 1710.

13° Françoise-Pélagie, demoiselle de Vendegies, née le 16 juin 1706.

Et 14° Louise-Dorothée, demoiselle de la Neuville, née le 5 sept. 1708.

(Une de ces demoiselles épousa, selon le *Dictionnaire de la Noblesse*, le marquis DE CERF, fait grand-bailli d'Ypres, en 1744, lors de la prise de cette ville.)

XXII. Guy-Louis, chevalier de Guines, naquit, selon le *Dictionnaire de la Noblesse*, le 2 (aliis le 22) août 1703. Il fut reçu chevalier de Malte en 1707, et titré ensuite comte de Guines de Souastre. Il mourut à Paris en janvier 1763, d'une fluxion de poitrine, et avait épousé, le 6 juillet 1731, Adrienne-Louise-Isabelle DE MELUN, marquise de Cottes ou de Cottesne, fille d'Adrien-Frédéric DE MELUN, marquis de Cottesne, et de Marie-Anne-Françoise DE MELUN (Voyez les *Grands Officiers de la Couronne*, t. V, p. 241). — Leur fils Adrien-Louis suit.

XXIII. Adrien-Louis de Bonnières, comte de Souastre, dit le comte de Guines, naquit le 14 avril 1735. Il fut d'abord colonel aux grenadiers de France, obtint ensuite, en 1761, le régiment de Navarre, puis fut fait brigadier des armées du roi le 25 juillet 1762. — Sa femme, Caroline-Françoise-

Philippine DE MONTMORENCY, était fille de Louis-François, appelé prince DE MONTMORENCY, seigneur de Neuville-Wistasse, etc., et de Marie-Anne-Thérèse DE BLIN, baronne de Blin; dont deux filles :

1° N...., l'aînée, appelée mademoiselle de Guines, née le 20 fév. 1759.

Et 2° N...., cadette, appelée mademoiselle de Souastre, née en 176....

Barons d'Auchy, issus du 4e fils de Philippe, seigneur de Souastre.

XV. Philippe, surnommé indifféremment de Guines, de Bonnières, de Souastre et de Thieuloye (quatrième fils de Philippe, seigneur de Souastre, et de Marguerite FREMAULT), fut chevalier, baron d'Auchy, seigneur de Dours, de Wasnes, du Biez, de Courtisempire, etc., conseiller et maître-d'hôtel du roi de Castille, puis des archiduchesses Marguerite et Marie, tante et sœur de l'empereur Charles-Quint, gouverneur du prince de Danemarc, leur neveu. Il épousa, étant âgé de 48 ans, par contrat du 7 août 1516, Jacqueline DE THIANT, fille de N.... DE THIANT, seigneur d'Aubry, et de Nicole DE HAYNIN, fille de Jean, seigneur de Haynin, et de Marie DE ROISIN. Il mourut le 22 juillet 1539, et gît à Auchy avec sa femme, morte le 20 février 1538. De ce mariage naquirent les trois enfants qui suivent :

1° Charles, Ier du nom, qui suit.

2° Jean, dit de Bonnières et de Souastre, seigneur de la Vichte, etc., d'où viennent les *Seigneurs de la Vichte*, ci-après.

Et 3° Jacqueline, surnommée indifféremment de Bonnières et de Souastre, dame de Courtisempire, fille d'honneur de l'archiduchesse Marie, reine de Hongrie, alliée : 1° avec François DE POTTELSBERGHE, chevalier, seigneur de Vinderhaute; et 2°, par contrat du 3 novembre 1545, avec Adolphe DE BOURGOGNE, seigneur de Wackene, vice-amiral de Flandres, gouverneur de Zélande, grand-bailli de Gand, etc., morte, sans lignée, le 19 octobre 1579.

(*Titres de la chambre des comptes à Lille. Registres des gouvernance et bailliage du dit Lille. Autres titres de l'archive de Souastre, etc.* Ferry de Locre, *Chron. Belg.*, p. 497. *Lindan. de Teneram.*, cap. 9, Nos 49 et 50. Ste-Marthe, *Maison de France*, liv. 12, chap. 5. Pontus Heuter, *Geneal.*, fol. 6. Scohier, Rugher, Gazet, van der Straeten, le P. Anselme, etc.)

XVI. Charles, Ier du nom, dit de Guines, de Bonnières et de Souastre, baron d'Auchy, seigneur de Dours, chevalier du conseil d'Artois, gentilhomme de Marie, reine de Hongrie, gouverneur et grand-bailli du pays de Lallœu et de la Gongue, par lettres patentes du 5 février 1554, épousa : 1°, par contrat du 1er octobre 1536, Florence DE BERNEMICOURT, dame de Villers-aux-Bois, du Maisnil, etc., fille de Jean, seigneur des dits lieux, et d'Antoinette DE MARKAIS; et 2°, par contrat du dernier décembre 1569,

Jacqueline DE LA TRAMERIE, sans lignée. — Il testa le 16 septembre 1581, et eut de sa première femme sept enfants, savoir :

1° Jean, qui suit.

2° Philippe, estoc des *seigneurs du Bies*, mentionnés plus loin.

3° Charles-Adolphe, mort sans alliance.

4° Robert, aussi mort sans alliance.

5° Anne, dite de Bonnières, qui fut mariée, par contrat du 25 août 1569, avec Jean DE GHISELIN, seigneur de Bousbecque. Sans hoirs.

6° Honorine, dite de Bonnières, chanoinesse à Maubeuge, en 1562, puis mariée, par contrat du 15 avril 1583, avec François DE POLLINCHOVE, qualifié chevalier et seigneur de Westoutre, morte le 28 août 1626.

Et 7° Françoise, religieuse aux Annonciades de Béthune, mort en 1595.

(*Titres de la chambre des comptes du roi à Lille, de la gouvernance du dit Lille, des villes de Lens et de Béthune. L'archive de Souastre, etc.* Ferry de Locre, *Chron. belg.*, p. 594. Scohier, Rugher, van der Straeten, etc.)

XVII. Jean, dit de Bonnières et de Souastre, chevalier, baron d'Auchy, seign^r de Dours, de Villers-aux-Bois, du Maisnil, etc., député des états d'Artois, gouverneur de Lens, etc., se maria, par contrat du 28 septembre 1586, avec Marie GOSSON, dame de Mercastel, Divion, Rullecourt, Wamin, Houwin, Houvignouel, riche héritière, décédée en 1614, laissant les cinq enfants qui suivent.

1° Charles, IIe du nom, rapporté ci-après.

2° Jean, dit de Bonnières, capitaine d'une compagnie wallonne de 300 hommes, allié, par contrat du 8 juillet 1620, avec Marie DE MELUN-COTTENES, sans lignée, et mort au Palatinat, le 28 septembre de la même année. — Sa veuve s'est remariée avec François DE LA WOESTINE, seigneur de Becelaer.

3° Marc, dit de Bonnières, jésuite, mort à Lille le 4 décembre 1631, âgé de 36 ans.

4° Marie, demoiselle d'Auchy, morte à Aire le 15 février 1679.

Et 5° Chrétienne, demoiselle de Bonnières, morte à Auchy en 1640.

(*Titres de la chambre des comptes du roi à Lille, de la gouvernance et du bailliage du dit Lille, du conseil d'Artois, du grand-conseil de Malines, de l'archive de Souastre, etc. Jansonius documens. Mercur. Gallob. Col. Agripp.*, 1609, p. 290. Ferry de Locre, *Chron. belg.*, p. 594. *Bibliot. script. Societ. Jesu.* Le fr. de Rebecque Hannedouche, *Mémoires ms.*, Scohier, Rugher, van der Straeten, etc.)

XVIII. Charles, dit de Bonnières, IIe du nom, chevalier, baron d'Auchy, seigneur de Dours, de Villers-aux-Bois, du Maisnil, etc., gouverneur de Bapaume, du conseil suprême de guerre de S. M., gentilhomme de sa bouche, son ambassadeur en Pologne, et vers la plupart des princes du

Nord, etc. Il épousa, par contrat du 20 juillet 1616, Ursule DE MANCICIDOR, sœur puînée de Françoise DE MANCICIDOR, comtesse d'Anappes, et mourut à Madrid en 1668. Quatre enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Jean, baron de Dours, capitaine au régiment du prince de Ligne, mort avant son père, sans alliance.

2° N...., autre fils, mort jeune avant le 22 mai 1620.

3° Marie-Françoise, morte de la peste à Auchy, sans alliance.

Et 4° Eugénie, morte aussi sans alliance en 1658.

N. B. Le dit Charles eut de plus un fils naturel, né à Madrid en 1611, et baptisé sous le nom de Charles de Guines.

(*Titres de la chambre des comptes du roi à Lille, du conseil provincial d'Artois, des villes de Lens, de Bapaume, etc., et autres titres de l'archive de Souastre.*)

XVIII. Philippe, baron de Bonnières, quatrième fils de Jean, baron d'Auchy, fut gouverneur de Béthune, puis de la Motte-aux-Bois et de Saint-Venant, mestre-de-camp pour le service de Sa Majesté catholique, de son conseil de guerre, etc. Il épousa, par contrat du 15 avril 1638, Honorine DU PONT, se distingua à la bataille de Lens, où il fut fait prisonnier, et mourut à Auchy le 16 septembre 1663, ayant eu de sa femme :

1° François-Paul-Bernard, mort jeune.

2° Jean-Charles-Eugène, qui suit.

Et 3° Marie-Françoise, morte en bas-âge.

XIX. Jean-Charles-Eugène, baron de Bonnières, naquit le 15 juillet 1643, fut capitaine d'infanterie, entra dans la compagnie de Jésus le 31 décembre 1663, et mourut au collége de Tournai le 29 octobre 1672.

Seigneurs de la Vichte, issus du second fils de Philippe baron d'Auchy.

XVI. Jean, surnommé de Bonnières et de Souastre, chevalier, seigneur de la Vichte, de la Bove, etc., gouverneur et grand-bailli de Tenremonde (fils puîné de Philippe, baron d'Auchy, et de Jacqueline DE THIANT, son épouse), se maria : 1°, par contrat du 22 avril 1551, avec Catherine DE LATTRE, sans lignée; et 2°, par contrat du 25 juillet 1560, avec Jeanne DE BAENST, dont il laissa en décédant le 1er juillet 1573 :

1° Jean, dit de Guines et de Bonnières, qui suit.

Et 2° Anne, dite de Bonnières, alliée, par contrat de 1579, avec Antoine DE BOURGOGNE, IVe du nom, seigneur de Wackene, vice-amiral de la mer, d'où est issu Charles DE BOURGOGNE, comte de Wackene, grand-bailli de Gand.

(*Titres de la chambre des comptes et des gouvernance et bailliage de Lille. Autres titres de l'archive de Souastre.* Lindanus, *de Teneram*, cap. 7, n° 153. Scohier, Rugher, van der Straeten, etc.)

XVII. Jean, dit de Guines et de Bonnières, qualifié écuyer, et depuis chevalier seigneur de la Vichte, etc., capitaine d'une compagnie d'infanterie, etc., épousa, en 1581, Florence DE FRESNOY, dite DE LOYAUCOURT, et mourut à Malines sans lignée, plaidant au grand-conseil en 1598. Sa veuve se remaria avec Jacques DE MAILLO, écuyer, seigneur de Humbeeck, sur le canal de Bruxelles.

(Titres de la chambre des comptes et des gouvernance et bailliage de Lille, du grand-conseil de Malines, de la justice de Sainte-Anne à Douay, etc. Autres titres de l'archive de Souastre, etc. Francôme, van der Straeten, Pitpan.)

Seigneurs du Biez, issus de Charles, Ier du nom, baron d'Auchy.

XVII. Philippe, dit de Bonnières, qualifié écuyer, et depuis chevalier, seigneur de Biez, de la Prévôté, de la Martière, de Rabahaye, etc., gouverneur de Damme (second fils de Charles, Ier du nom, baron d'Auchy, et de Florence DE BERNEMICOURT), épousa Marie DE TOURNAY, fille du seigneur de Noyelle-sous-Bellone, et sœur du baron d'Oisy, et décéda à Bruges, le 25 octobre 1605, selon les *Mémoires* du sieur Bernard van der Straeten, laissant de sa dite femme :

1° Pierre, qui suit.

2° Marie, dite de Bonnières, abbesse de Bourbourg, morte le 29 septembre 1642, âgée de 53 ans.

3° Florence, prieure de l'abbaye d'Avesnes.

4° Jeanne, religieuse de l'abbaye de Messines, morte en 1675.

Et 5° Charlotte, femme de Philippe DE KIEVRAIN, dit DES PRETS, seigneur de Beaumont, fils du seigneur de Ciply, qu'elle épousa par contrat du mois d'août 1634. Elle mourut en 1636.

(Titres de la chambre des comptes et du bailliage de Lille, des villes de Lens, Béthune, etc. Obituaire de l'abbaye de Messines. Autres titres et mémoires de l'archive de Souastre.)

XVIII. Pierre, dit de Bonnières, seigneur du Biez, capitaine au régiment d'infanterie de Claude de Beaufort, seigneur de Couwin, fut tué au siége de Verceil, en août 1617, sans avoir été marié.

(*Titres et mémoires de l'archive de Souastre. Mémoires* du sieur Bernard van der Straeten, etc. *Mercure wallon,* imprimé à Douai en 1612, p. 25.)

Seigneurs de Bouzeval, issus de Pierre, seigneur de Souastre, et de sa seconde femme, Marguerite de Wignacourt, mentionnés ci-devant, à la branche des seigneurs de Souastre, degré XV.

XVI. Hugues, surnommé de Bonnières, chevalier, seigneur de Bouzeval (fils de Pierre, seigneur de Souastre, et de sa seconde femme, Marguerite

de Wignacourt), fut gentilhomme de Marie, reine de Hongrie, comme paraît par titres de 1528, 1530, 1535 et 1546. Il épousa Jeanne DE MARCELZ, de laquelle il eut :

XVII. Philippe, dit aussi de Bonnières, chevalier, seigneur de Bouzeval, etc., épousa, par contrat du 4 octobre 1552, Jeanne-Henriette D'ILLENGHIEN, fille de Josse, laquelle se remaria depuis, en secondes noces, avec Pierre BROYART, seigneur d'Overmeulen, etc. Il fut l'un des exécuteurs du testament que Jacques DE MARNIX, seigneur de Toulouse, fit le 23 juin 1557. Ses enfants furent :

1° Anne, dite de Bonnières, née le 30 novembre 1554.

2° Marguerite, dite de Bonnières, née le jour de Saint-Jacques en 1556.

3° Philippe, dit de Bonnières, né le 9 décembre 1558, mort jeune.

4° Marie, dite de Bonnières, née le 9 décembre 1559.

Et 5° Jeanne, dite de Bonnières, dame de Bouzeval, qui suit.

XVIII. Jeanne, dite de Bonnières et de Souastre, dame de Bouzeval et d'Illenghien, mourut sans alliance, âgée d'environ 30 ans, ayant donné à son beau-père, par testament du 18 décembre 1591, tout ce dont elle pouvait disposer.

(Titres et mémoires de l'archive de Souastre.)

Comtes de Nieurlet, issus de Philippe-Albert, comte de Souastre.

XX. Dominique-Patrice de Guines, dit de Bonnières (sixième fils de Philippe-Albert, comte de Souastre, et de Marie de Beaufort, mentionnés ci-devant à la *branche des seigneurs de Souastre*, degré XIX), fut comte de Nieurlet, seigneur de Griboval, de Tannay en Buskeure, de Bolisel, de Boilleux, de Leauwette, de Markestel, etc., haut-justicier de Cassel, chevalier de l'ordre de St-Jacques, épousa : 1° Antoinette-Caroline-Philippine D'ARGENTEAU, sa nièce; et 2° Marie-Madeleine LE MESTRE, dite DE LA TOUR. Il naquit le 27 avril 1636, et mourut à Saint-Omer le 13 juin 1712. — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° N.... de Guines, fils unique, mort en bas-âge.

(Du 2d Lit.)

2° Charles-Philippe-Brigitte-Dominique, qui suit.

3° Jean-Marie-Dominique, mort en bas-âge.

4° Une fille, morte sans avoir eu de nom.

5° Jeanne-Marie-Dominique, morte jeune.

6° Jacqueline-Philippine de Guines, dite de Bonnières, demoiselle de Nieurlet, religieuse bernardine à Ravensberghe.

7° Marie-Thérèse-Dominique, religieuse au même lieu.

8° Jeanne-Marie-Dominique, demoiselle de Boilleux, et depuis de Nieurlet, mariée avec N.... du Hamel, seigneur de Rullecourt, etc., morte sans hoirs.

Et 9° Marie-Madeleine-Dominique, morte jeune.

(Mémoires et autres titres domestiques.)

XXI. Charles-Philippe-Brigitte-Dominique de Guines, dit de Bonnières, comte de Nieurlet, seigneur de Boilleux, etc., haut-justicier de Cassel, capitaine au régiment d'infanterie de monseigneur le dauphin, fut qualifié comte de Bonnières pendant la vie de Dominique-Patrice, son père. Il épousa, par contrat de l'an 1699, Jacqueline-Thérèse de Trazegnies, veuve d'Antoine de Rubempré, comte d'Aubigny, et fille aînée d'Eugène, marquis de Trazegnies, et de Catherine-Charlotte de Mérode, dame de Villemont.

Seigneurs de Wez, dont on ignore la tige.

Il y a une ancienne tradition que les seigneurs de Wez, terre située entre St-Omer et Bourbourg, tiraient leur origine de la maison de Guines. La même tradition porte que les seigneurs de Hames et de Sonastre les en ont toujours reconnus issus; mais on ignore absolument de quelle branche ils sortaient, et il paraît qu'ils l'ignoraient eux-mêmes. Ils portaient : *vairé d'or et d'azur, au franc quartier de gueules* et se surnommaient de Wez (Fig. 1049).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1630-1661, p. 185; *Fragm. généal.*, t. VI, p. 81.)

GUISLAIN.

Quentin-Joseph Guislain, demeurant à Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres du 20 décembre 1728. Ses armes sont : *de sable au chevron, accompagné en chef de 2 poissons renversés, et en pointe d'un gland feuillé et tigé, la tige en bas, le tout d'or* (Fig. 1050).

(*Nob.*, p. 725.)

GUTIERREZ-DE-LARA.

Don Joseph Gutierrez-de-Lara, secrétaire et premier official des affaires du royaume de Sicile, fut élevé à la dignité de baron pour lui, ses hoirs et successeurs mâles et femelles, par lettres du 10 janvier 1732. Il portait pour armes : *écartelé, au 1 d'argent à 10 tourteaux d'azur, 3, 3, 3 et 1, à la bordure de gueules, chargée de 8 sautoirs alésés d'argent; au 2 de sinople à la bande d'or maçonnée de sable (aliis à la bande échiquetée de 2 tires d'argent et de gueules), accotée de deux dauphins d'argent à la bordure d'or, chargée de 8 sautoirs alésés de gueules; au 3 d'azur à la bande d'or, engoulée de deux têtes de serpent de même, aliis de deux têtes de loups d'argent, à la bordure de même, aux paroles* Ave Maria gratia plena, *en lettres de sable; et au 4 d'argent au lion de gueules, armé et lampassé d'azur, à la bordure de*

gueules, chargée de 8 sautoirs alésés d'or, l'écu sommé d'une couronne de comte (Fig. 1051).

(*Nob.*, p. 735; *Vrai Suppl.* p. 250; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 242.)

GUYOT.

Daniel Guyot, conseiller du mont-de-piété à Anvers, obtint confirmation de noblesse et une couronne au lieu de bourlet, par lettres datées de Madrid du 30 juin 1688. Il portait pour armes : *d'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'argent, au chef cousu d'argent, chargé de deux pattes de griffons de sable, onglées de gueules et passées en sautoir. L'écu timbré d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or, de gueules, d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, un lion naissant de gueules, armé, lampassé et couronné d'argent* (Fig. 1052).

(*Nob.*, p. 552.)

HACCART.

Jacques Haccart, seigneur de Cramoy, natif de Tournai, fut anobli avec ses enfants et arrières-neveux, par lettres du roi Philippe II du 7 janvier 1589, enregistrées à Lille.

Jacques Haccart, seigneur de Maltens, fut armé chevalier à Tournai par l'archiduc Albert le 11 février1600.

Armes : *d'azur à la croix ancrée d'argent, cantonnée de quatre coquilles d'or. Cimier : un vol d'argent* (Fig. 1053).

(*Nob.*, pp. 80 et 122; *Vrai Suppl.*, p. 69; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 53; *Mélang.*, p. 45.)

HAECX.

Melchior Haecx, conseiller-pensionnaire de la ville d'Anvers, fut anobli par lettres datées de Madrid du 11 novembre 1676. Il portait pour armes : *d'or à trois crocs de sable et deux fasces du même brochantes sur le tout. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, trois crocs de sable entre un vol d'or et de sable* (Fig. 1054).

(*Nob.*, p. 486.)

VAN DER HAEGHEN. — Voyez VAN HESBEKE.

VAN DER HAEGHEN.

Michel van der Haeghen épousa Marguerite Montens, et en eut :

Michel van der Haeghen, mari de Catherine Viktal, dame van der Meeren, fille de Jean, mort en 1559, et d'Heylwich l'Hermite, morte le 5 juillet 1545. Dont

1° Lucas, qui suit.

2° Philippe.

Et 3° Marc van der Haeghen.

Lucas van der Haeghen, seigneur van der Meeren, archer de corps des rois d'Espagne Philippe II et Philippe III, fut créé chevalier vers l'an 1606. Il épousa N...., de laquelle il eut :

Philippe-François, aliis Philippe-Charles van der Haeghen, seigneur van der Meeren, lequel épousa Jeanne-Lucie Pardo, veuve l'an 1676. — De ce mariage :

1° Charles, qui suit.

Et 2° Caroline van der Haeghen, mariée à Gilles de Crombrugge, seigneur de Rynsacker, fils de George, chevalier, seigneur de Tollieu, Loovelde, Looringe, et de Marguerite van der Meeren.

Charles van der Haegen, seigneur de Meeren, épousa Marie Happart, fille de Louis, baron de Herdersem, seigneur du pays de Rotselaer, Wulfsberghe, etc., et de Marie-Marguerite van Crombrugge, dame de Wulfsberghe. De cette alliance vint :

Marie-Louise van der Haeghen, baronne de Herdersem, dame du pays de Rotselaer en partie, de Meere, Wulfsberghe, laquelle fut mariée : 1°, l'an 1730, avec Ignace-François de la Tour-Tassis, bâtard, seigneur de Baleghem, etc., mort le 16 août 1736; et 2° avec Guillaume-Dominique du Bois, dit van den Bossche, fils de Pierre-Antoine, seigneur de Hoogercamer, Tendorent et Terscharent, et d'Anne-Philippine de Dongelberghe.

Armes : *fascé d'argent et de sable de* 6 *pièces, écartelé d'azur à* 3 *fleurs-de-lis d'or* (Fig. 1055).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 19.)

D'HAEM.

Pierre-Benoît d'Haem, natif de Luxembourg, fut anobli par lettres du 13 juin 1738. Il portait : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or, à la croix de gueules, chargée d'une tour d'argent, accotée de* 4 *annelets d'or; aux* 2 *et* 3 *d'argent, au double delta de sable* (Fig. 1056).

(*Nob.*, p. 785; *Vrai Suppl.*, p. 281; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 268).

DE HAEN.

Antoine de Haen, commissaire extraordinaire des montres des gens de guerre, et écoutète de la ville de Grave, fut anobli par lettres du roi Philippe IV, données à Madrid le 6 juillet 1623. Ses armes sont : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or à un cœur de gueules; aux* 2 *et* 3 *de sinople à* 3 *têtes de léopards d'argent, lampassées de gueules* (Fig. 1057).

(*Nob.*, p. 189.)

VAN DER HAGEN.

Gérosine-François (1) van der Hagen fut anobli par lettres de l'an 1661.

(*Nob.*, p. 405.)

(1) Selon De Jonghe, en sa *Liste des titres de Noblesse*, ce furent Gérosine et François van der Hagen qui furent anoblis en 1661.

VAN DER HAGHEN.

Lambert van der Haghen, époux de Catherine Dullaerts, fille de Michel et de Catherine s' Ryoken, eut les cinq enfants qui suivent :

1° Thierry, rapporté ci-après.

2° Isabelle van der Haghen, mariée à Bernard Raemdonck.

3° Catherine, femme de Josse Buys, fils de François.

4° Anne, mariée : 1° à Josse de Coninck, 2° à Luyck van Scharbeke.

Et 5° Jean van der Haghen, qui épousa : 1° N...., et 2° Anne Soetejans, fille de Martin. — De ce second mariage vint :

Jean van der Haghen, dont nous ignorons l'alliance, et qui laissa un fils, nommé Raoul, qui suit :

Raoul van der Haghen épousa N..., de laquelle il eut :

Frédéric van der Haghen, qui eut pour femme Marguerite Boele, fille de Baudouin, et de Marguerite Muysart. De ce mariage :

François-Denis van der Haghen, avocat au conseil de Flandres, créé chevalier par lettres patentes du 5 décembre 1696, qui épousa N.... Pattheet.

Thierry van der Haghen, fils aîné de Lambert et de Catherine Dullaerts, épousa Barbe Thierens, morte le 11 nov. 1645, et enterrée à Beveren, fille de Louis et de Marguerite Snouckaert. (On trouve ailleurs que le dit Thierry était fils de Thierry [fils de Lambert], et d'Anne Voykens). Leurs enfants furent :

1° Jacques van der Haghen, mort sans alliance en 1651.

Et 2° Louis van der Haghen, seigneur de Merckeghem, qui suit.

Louis van der Haghen, seigneur de Merckeghem, Lembeke, bourgmestre et échevin du Franc de Bruges, fut créé chevalier par lettres du 12 juillet 1633, enregistrées à Lille. Il épousa : 1° Anne van Peenen, *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux fleurs-de-lis, et en pointe d'une pomme de pin du même* (Fig. 1058); et 2°, en 1633, Isabeau van Steelant, *d'argent au chevron et à la bordure dentelée de gueules* (Fig. 1059). De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Barbe van der Haghen, 1659, mariée à Corneille-Ghislain de le Flie, chevalier, seigneur de Gavèrie.

2° Pierre van der Haghen, seigneur de Lombeke (1), créé chevalier par lettres du 12 janvier 1649.

3° Jacques van der Haghen, capitaine au service de S. M. C., créé chevalier par lettres du 3 février 1653.

(Du 2d Lit.)

4° Louis van der Haghen, seigneur de Merckeghem et de Lembeke, conseiller et commis des domaines et finances du roi aux Pays-Bas, obtint le titre de chevalier,

(1) Lombeke, et non Lembeke, d'après les *Fragm. généal.*, t. II, p. 156, mais de Vegiano, en son *Nob. des P.-B.*, p. 298, ne parle pas de cette seigneurie.

des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du roi Philippe IV du 15 mars 1658.

5° Jean-Baptiste van der Haghen, écuyer, bourgmestre de la commune, et conseiller-pensionnaire du Franc de Bruges, fut créé chevalier par lettres patentes du roi Charles II du 20 février 1685 (1).

Et 6° François van der Haghen, qui suit :

François van der Haghen, commis des domaines et finances du roi, intendant de la province du Hainaut et du département de Charleroi, épousa Eustachienne-Théodore-Polixène DE VOS VAN STEENWYCK, et en eut six enfants, savoir :

1° Louis-Antoine van der Haghen, échevin de Bruges.

2° François-Albert van der Haghen, qui épousa N.... VAN DER VEKEN, fille d'André, mort capitaine de cavalerie, et de N.... VAN DER HEYDEN.

3° Nicolas van der Haghen.

4° Isabelle van der Haghen.

5° Marie-Pétronille van der Haghen.

Et 6° Eustachienne van der Haghen.

On trouve aussi Jean-Baptiste van der Haghen, qui fut créé chevalier par lettres de l'an 1671.

Armes : *d'argent à trois hures de sanglier de sable, défendues du premier. Cimier : une hure de l'écu* (Fig. 1060).

(*Nob.*, pp. 248, 298, 525, 531, 458, 551 et 602; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1650, p. 22; *Vrai Suppl.*, p. 119; et *Frag. généal.*, t. II, p. 154.)

DE HAINAUT.

Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont, épousa Marguerite comtesse DE SOISSONS, dame de Chimay et d'Argies, fille de Hugues de Nesle, comte DE SOISSONS, seign^r de Chimay, et de Jeanne dame D'ARGIES (Voir DE NESLE, *famille*). — De ce mariage vint :

Jeanne de Hainaut, comtesse de Soissons, dame de Chimay et de Beaumont, mariée : 1° à Louis DE CHATILLON, comte de Blois, tué à la bataille de Créci en 1346; et 2° à Guillaume Ier, comte de Namur, dont elle fut la première femme.

(*Suppl. au Nob.*, p. 29.)

DE HAINAULT.

Claude-Lamoral de Hainault, licencié en droits, seigneur de Dubermelz et de Rosières, fut anobli le 23 mai 1758. Il portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 de sable au chevron d'argent, accompagné en chef de deux lions affrontés du même; aux*

(1) Ce Jean-Baptiste van der Haghen, créé chevalier en 1685, figure ici comme frère de Louis, créé chevalier en 1658, d'après les *Fragments généalogiques*, t. II, p. 156; mais le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Vegiano, p. 551, dit qu'il en était le fils.

2 et 3 *d'or au chevron de gueules, accompagné de trois aumônières de pourpre* (?), *liées de* . . . . . (Fig. 1061).

(*Etat arm.*, p. 18.)

VAN HALEWYN.

Ghislain van Halewyn, Jacques Pot et plusieurs autres dont l'histoire tait le nom, furent armés chevaliers par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, à la bataille de Mons-en-Vimeu en 1421. Il appartenait à une maison éteinte aujourd'hui, qui a produit des ducs de ce nom, et qui portait pour armes : *d'argent à trois lions de sable, couronnés d'or, armés et lampassés de gueules; cimier, un lion naissant de l'écu* (Fig. 314).

(*Nob.*, p. 5; *Vrai Suppl.*, p. 5; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 5; *Mélanges de généal.*, p. 1.)

Jean de Halewyn, Henri van Borsselen, seigneur de la Vere et de Sandenburg, gouverneur de Zierikzée, Jean van Praet et autres nobles, furent armés chevaliers par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, à la bataille de Zierikzée, l'an 1425.

(*Suppl. au Nob. des Pays-Bas*, p. 4.)

Etienne van Ryne, dans son livre de généalogies de différentes familles dit, que messire Gérard (fils de messire Daniel van Halewyn, seigneur de Lichtervelde) eut, d'une noble demoiselle, parente du seigneur DE GRUUTHUSE, trois fils bâtards, savoir :

1° Bernard, qui suit.

2° Jean van Halewyn, allié à Béatrix VAN RYNE, dame de Swevezeele, fille de Jean, par laquelle il fut père de :

A. Gauthier van Halewyn, mort sans alliance, et enterré à Swevezeele.

B. Jean van Halewyn, seigneur de Swevezeele, échevin du Franc de Bruges, allié à Catherine LOSCHAERTS, veuve de Baudouin PETYR (PETIT?), sans hoirs; enterrés à Swevezeele.

C. Jeanne van Halewyn, épouse de Philippe VAN WIELANT, seigneur de Landedeghem, etc.

D. Jossine van Halewyn, religieuse chartreuse, à Bruges.

E. Anne van Halewyn, religieuse au Poel, près de Leyde, en Hollande.

F. Béatrix van Halewyn, religieuse auprès de sa sœur Anne.

G. Agnès van Halewyn, aussi religieuse au Poel, près de Leyde.

H. Marguerite van Halewyn, femme d'Hellin VAN STEENLANT, chevalier.

Et *I*. Charles van Halewyn.

Et 3° Jacques van Halewyn. On ne connaît pas son alliance, mais on croit, et cela est vraisemblable, qu'il eut pour fils Antoine van Halewyn, époux de N... VAN DER EEKE. — Dont : Antoine van Halewyn, allié à Susanne VAN DER C... par laquelle il fut père de Pierre van Halewyn, qui épousa Catherine-Thérèse

Spindler, et en eut Anne-Marie van Halewyn, demeurant, en 1741, à Roulers, en très-pauvre état, sans alliance, et fort âgée.

Bernard van Halewyn, fils naturel aîné de Gérard, mentionné ci-devant, épousa Agnès van Vaghevere, à Bruges, et en eut :

1° Jean van Halewyn.

Et 2° Bernard, qui suit.

Bernard van Halewyn, épousa : 1° Elisabeth Smils, ou de Myle; et 2° N.... Milet, fille de Jean, avocat et conseiller au parlement de Paris, où il demeura avec elle. De ces deux mariages :

(Du 1er Lit.)

1° Bernard van Halewyn.

2° Elisabeth van Halewyn.

3° Corneille van Halewyn.

(Du 2d Lit.)

4° Jean van Halewyn, mort jeune.

5° Michel, aussi mort jeune.

6° Bernard, également décédé en bas-âge.

Et 7° Louise de Halewyn, alliée avec Adrien de Bave, ex-maire Wielant, par lequel elle fut mère de :

a. Isabeau de Bave, mariée : 1° à Jean de Raet, et 2° à Jean Martins, à Bruges.

b. Louise de Bave, carmélite près de Bruges.

c. Jossine de Bave, alliée à Corneille de Boot, à Bruges.

d. Josse de Bave, secrétaire de l'empereur Charles-Quint, qui épousa N.... de Croock, dame de Malenbourg, fille de Philippe.

e. François de Bave.

f. Adrien de Bave.

Et *g.* Nicolas de Bave, chevalier, époux de Marie van Pollinchove.

Armes de cette branche : comme ci-dessus, mais brisé d'une cotice de sable.

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 173.)

DE HALLE.

Jean de Halle, seign^r de Heurnes, fut créé chevalier par lettres du 13 fév. 1597.

(*Nob.*, p. 103.)

DE HALMALE.

Famille originaire du pays de Liége, qui s'est établie en Brabant avant l'an 1360.

I. Henri de Halmale épousa Mechtilde van Meldert, dont il eut George, qui suit.

II. Georges de Halmale, échevin d'Anvers, en 1378, épousa Catherine Wilmaers, laquelle portait pour armes : *de sable à la bande échiquetée d'argent et de gueules de deux traits, accompagnée de deux quintefeuilles d'argent* (Fig. 930.)

De cette alliance vint :

III. Jean de Halmale, chevalier, mort en 1429, ayant eu de sa femme, Isabeau VAN COELPUT :

1° Constantin, qui suit :

Et 2° Jean, qui formera la *seconde branche*.

IV. Constantin de Halmale, fut allié à Isabelle BACHELER, fille de Gilles et d'Isabeau BODE. — Leurs enfants furent :

1° Henri, qui suit.

2° Isabeau de Halmale, mariée à François VAN DER DILFT, seigneur de Borchvliet.

Et 3° Jeanne de Halmale, qui fut femme de Guillaume COLIBRANT, dont elle fut la seconde femme.

V. Henri de Halmale, épousa Marie VAN DE WERVE, et en eut :

1° Jean, qui suit.

2° Rasse de Halmale, mort jeune.

3° Guillaume de Halmale, allié à Marguerite VAN DER DILFT, fille de Godefroid, seigneur de Hembiese, et de Marguerite VAN DEN WYNGAERDE.

VI. Jean de Halmale, seigneur de Voghelsande, épousa : 1° Catherine PAUWELS, fille de Guillaume et d'Elisabeth KIECKENS ; 2° Anastasie TRIEST, fille de Nicolas, chevalier, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, grand-bailli de la ville de Gand et du pays de Waes, mort l'an 1472, et de Catherine DE MEETKERCKE, sa seconde femme. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Gaspard, qui suit.

2° Marie de Halmale, mariée à Gilles DE SCHERMERE, seigneur de Lillo.

(Du 2d Lit.)

Et 3° Catherine de Halmale, laquelle fut femme de François DE BEAUFREMEZ, seigneur de Salomez, et mourut sans enfants le 22 novembre 1559.

VII. Gaspard de Halmale, bourgmestre d'Anvers en 1524, 1526 et 1528, épousa : 1° Marie VAN OUTSHOORN, dite SONNEVELT; 2° Cornélie DE HUYTER, veuve de Jacques VAN AMERONGEN, conseiller au grand-conseil à Malines, et fille de Jean DE HUYTER, chevalier, écoutète de Delft, et de Pétronille VAN DIEPENHORST. — De ces deux mariages naquirent :

(Du 1er Lit.)

1° Guillaume de Halmale, qui n'eut de sa femme, Antoinette ALLAERS, que Marie de Halmale, mariée à Roland DE ROOVER.

2° Wilhelmine, alliée à Jean SIMON.

3° Françoise.

4° Agnès, femme de Godefroid MICHIELSSENS, dit ENCKEVOORT, qui, par lettres de l'empereur Charles-Quint, données à Bologne le jour de son couron-

nement, le 25 février 1530, fut créé chevalier, avec pouvoir de porter le nom et les armes de VAN ENCKEVOORT. — Ils testèrent à Anvers par devant Wauthier Nicolai, prêtre et notaire, le 31 mai 1549. — Godefroid MICHIELSSENS était seigneur à Ranst, échevin d'Anvers en 1548, et mourut le 8 juillet 1549, fils de Gérard MICHIELSSENS et d'Elisabeth VAN ENCKEVOORT, sœur de Guillaume VAN ENCKEVOORT, évêque de Tortose, puis d'Utrecht, créé cardinal par le pape Adrien VI, et mort à Rome, le 18 juillet 1534, à 70 ans.

5° Elisabeth de Halmale.

6° Cornélie, selon d'autres Catherine, de Halmale, mariée à Corneille VAN EECKEREN, drossard de Berg-op-Zoom.

(*Du 2d Lit*).

7° Jean de Halmale, mort en célibat.

8° Corneille, qui suit.

9° Gaspard de Halmale, mort en 1569, sans avoir été marié.

Et 10° Henri de Halmale, chanoine et trésorier de l'église collégiale de Saint-Sauveur d'Utrecht, mort en 1561.

VIII. Corneille de Halmale, surintendant, gouverneur et drossard de Diest, châtelain de Sichem, lieutenant du roi, en sa cour féodale de Diest et de Sichem, épousa Emerantiane PYNSSEN. — De cette alliance vinrent les deux filles qui suivent :

1° Catherine de Halmale, mariée à Henri DE COTEREAU, seigneur de Westmael, Soersel, Velpen, Crabbels, Westmeerbeeck, Eertbrugghen, Schellebelle et Wanseele, morte, le 30 septembre 1622, à 62 ans.

Et 2° Anne de Halmale, née à Diest le 22 octobre 1564, mariée le 7 novembre 1595 avec Corneille DE SPANGHEN, chevalier, seigneur de ter List, puis de Spanghen et de Baudries, qui mourut en 1628.

Seconde branche.

IV. Jean de Halmale (2e fils de Jean et d'Isabeau VAN COELPUT), fut bourgmestre d'Anvers en 1432, 1434, 1450 et 1452, et mourut le 22 décembre 1451, à 54 ans. Il avait épousé Marguerite BACHELER, morte en 1481, fille de Gilles et d'Isabeau Bode. — Leurs enfants furent :

1° Jean de Halmale, qui suit.

2° Constantin de Halmale, qui forma la *troisième branche*.

Et 3° Madeleine de Halmale, morte le 25 novembre 1498. Elle avait été mariée avec Nicolas VAN DE WERVE, chevalier, drossard du pays de Berg-op-Zoom en 1463, mort le 3 janvier 1503. Il était fils d'Arnould VAN DE WERVE, chevalier, et de Mechtilde POT.

V. Jean de Halmale, chevalier, bourgmestre d'Anvers en 1477, épousa Catherine VAN AMSTEL, de laquelle vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° Pauline, femme d'Adrien Vyt.

Et 3° Catherine de Halmale, mariée : 1° à Josse van den Heetvelde ; et 2°, l'an 1491, à Nicolas de Stembor, gouverneur et bailli d'Enghien, mort le 29 août 1510.

VI. Jean de Halmale, épousa Aleyde van Santvoort, fille de Jacques et de Diewer Ruychrock-van de Werve. Elle se remaria, en secondes noces, à Ypol Vledincx, dit Tarrax, et mourut le 31 mars 1536, après Pâques. — Jean de Halmale eut de son dit mariage :

VII. Pierre de Halmale, créé chevalier en 1549, échevin d'Anvers en 1531, 1532, 1533, 1535, 1538, 1539, 1540, 1541, 1542, 1545, et trésorier en 1549. Il épousa Madeleine van Lockenborcht, de laquelle il eut :

VIII. Michel de Halmale, allié à Adrienne de Chassey, morte le 19 février 1613. Elle était fille de Philippe de Chassey, chevalier, gentilhomme de la maison de l'empereur Charles-Quint, et aussi du roi Philippe II, et de Jeanne t'Seraerts, sa seconde femme.

Troisième branche.

V. Constantin de Halmale (2d fils de Jean et de Marguerite Racheler), fut bourgmestre d'Anvers en 1487, 1491, 1496, 1502 et 1504. Il mourut en 1507, à 70 ans, ayant épousé Catherine van de Werve, fille de Henri, chevalier, seigneur d'Hovorst, et de Marguerite van Weymaer. — Leurs enfants furent :

1° Henri, qui suit.

2° Guillaume, estoc de la *quatrième branche*.

3° Martin.

4° Charles.

5° Catherine, morte le 27 avril 1508, ayant été mariée à Guillaume Norris, chevalier, échevin d'Anvers en 1500, 1501, 1502, 1504, 1505, 1508 et 1509, mort le 9 mars 1512, sans enfants.

Et 6° Marguerite de Malmale, mariée à Guillaume de Lière, chevalier, bourgmestre d'Anvers en 1526, 1530, 1532 et 1535, dont elle a eu des enfants.

VI. Henri de Halmale, bourgmestre de Bréda, épousa, par contrat du 20 août 1501, Cornélie van Meers, avec laquelle il testa le 4 juillet 1534. — De cette alliance vint :

VII. François de Halmale, qui ne vivait plus lors du testament de ses père et mère du 4 juillet 1534. Il avait épousé, par contrat du 25 août 1524, Anne Moninck, fille de Jean et d'Elisabeth de Bie, de laquelle il a eu :

1° Henri, qui suit.

Et 2° François de Halmale, dont on ignore le sort.

VIII. Henri de Halmale, mort le 16 mars 1596, avait été marié, par contrat du 5 février 1563, à Pétronille DE GOTTIGNIES, morte le 19 juillet 1591, fille de Lancelot DE GOTTIGNIES, chevalier, bourgmestre de Malines, et de Catherine LOON VAN DIEST, alias VYVERSHEM. Il n'a eu de ce mariage que deux filles, savoir :

1° Anne de Halmale, dame d'Elsbroeck, mariée, par contrat à Malines, le 19 octobre 1596, à Antoine DE BERCHEM, chevalier, fils aîné de Jean DE BERCHEM, chevalier, seigneur de Ranst, drossard de la ville et pays de Bréda, et de Jacqueline VAN ENCKEVOORT.

Et 2° Catherine de Halmale, alliée, par contrat passé à Anvers, le 30 janvier 1602, à Léonard MICAULT, seigneur de Huysinghen, Buysinghen, Eysinghen et Dorpe, commissaire-général des montres des gens de guerre aux Pays-Bas, dont elle fut la première femme.

Quatrième branche.

VI. Guillaume de Halmale, chevalier (2ᵈ fils de Constantin et de Catherine VAN DE WERVE), fut bourgmestre, puis amman de la ville d'Anvers, et mourut le 5 septembre 1553. Il avait épousé Jossine VAN STEENBERGHE, dame de Vriessele, fille d'Odowald, seigneur du dit Vriessele, mort le 31 mai 1495, et de Marie VAN DEN WYNGAERDE, morte le 29 janvier 1493. — Sept enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Constantin, qui suit :

2° Corneille de Halmale, chevalier, échevin d'Anvers en 1546, 1548, 1549 et 1550, qui n'eut de Marie MOREAU, son épouse, qu'une fille unique, Jeanne de Halmale, mariée à Joachim DE LIÈRE, dont elle n'eut point d'enfants. Il était fils de Corneille DE LIÈRE, seigneur de Berchem, et de Wiberte DE BERCHEM.

3° Jean de Halmale, échevin d'Anvers en 1551, 1553, 1557 et 1561, mort le 16 novembre 1572. Il s'était marié à Marguerite DE MÉRODE, veuve de Jean DE BUSLEYDEN, et fille d'Arnould DE MÉRODE, seigneur de Royenborch et de Saint-Petershouck, et de Catherine DE GOTTIGNIES. — De ce mariage vinrent :

A. François de Halmale, allié à Agnès T'SERAERTS, fille cadette de Maximilien et de Jeanne DE CHASSEY.

Et *B.* Isabeau de Halmale, qui épousa Charles DE RANST.

4° Barbe de Halmale, morte le 15 mai 1571.

5° Marie de Halmale, mariée à Jacques VAN DER VORST, chevalier, conseiller au conseil de Brabant, fils de Jean, chevalier, seigneur de Loenbeke, Austruel et Vroyenhoven, chancelier de Brabant, et de Jeanne VAN THIELT.

6° Catherine de Halmale, mariée à don Pedro DE VILLEGAS, grand-maître d'hôtel de Georges d'Autriche, prince-évêque de Liége, mort le 28 janvier 1551, et enterré dans l'église paroissiale de Curinghen (Curange, en français), en la chapelle de Villegas, où l'on voit son tombeau. Elle est morte en 1589.

Et 7° Claire de Halmale, morte le 7 novembre 1593, sans avoir été mariée.

VII. Constantin de Halmale, chevalier, servit l'empereur Charles V, son souverain, et fut ensuite échevin d'Anvers. Il mourut le 28 mai 1566, ayant épousé Catherine, selon d'autres Marie, VAN DE WERVE, fille de Henri et de Jeanne DE BEUCKELAER. — De cette alliance naquirent :

1° Guillaume de Halmale, mort le 8 mai 1594, sans enfants de sa femme Adrienne DE DOBBELSTEIN, morte le 6 avril 1614.

2° Henri, qui suit.

Et 3° Marie de Halmale, morte le 9 novembre 1609. Elle avait été mariée : 1°, par contrat du 23 août 1574, Urbain SCHARENBERG ou SCHARBERGER (car son nom se trouve écrit de ces deux manières), chevalier, conseiller et secrétaire de S. M. C. en ses Pays-Bas pour les affaires d'Allemagne, dont elle fut la seconde femme. Il avait été marié, en premières noces, à Jeanne DE WASSERVAS, fille de Pierre et de Marie VAN DER NOOT, et mourut à Maestricht le 21 octobre 1579. Sa veuve, Marie de Halmale, se remaria, par contrat du 9 novembre 1581, avec Herman DE LYNDEN, baron de Reckheim, seigneur de Houthem, Once et Jugrenelle, souverain-mayeur de Liége, mort le 5 juin 1603. Elle a eu des enfants de ses deux maris.

VIII. Henri de Halmale, bourgmestre d'Anvers en 1591, 1598, 1608 et 1609, fut créé chevalier par lettres du 4 avril 1598, et mourut le 7 décembre 1614. Il avait épousé Marguerite T'SERAERTS, fille aînée de Maximilien et de Jeanne DE CHASSEY. — De ce mariage vint :

IX. Henri de Halmale, premier bourgmestre d'Anvers en 1646, 1647, 1649, 1650, 1654, 1658, 1659, 1660, 1665, 1669, 1674, 1676 et 1677, créé chevalier par lettres du 1er juillet 1648, et mort le 7 avril 1679. Il avait épousé Catherine DE ALTUNA, morte le 28 août 1665, fille d'André DE ALTUNA et d'Anne VAN ACKEREN. — Leurs enfants furent :

1° Guillaume, qui suit.

2° Henri de Halmale, doyen de la cathédrale d'Anvers en 1658, puis évêque d'Ypres, sacré en cette qualité le 28 octobre 1672, et mort le 19 avril 1676, à 52 ans.

Et 3° Nicolas-Joseph de Halmale, qui forma la *sixième branche*, ci-après.

X. Guillaume de Halmale, seigneur de l'Espine, conseiller au grand-conseil à Malines, par patentes du 13 juin 1661, épousa Marguerite-Henriette

t'Seraerts, dame de Bosschenstein, fille de Maximilien et de Marguerite van der Ryt. Dont :

1° Henri, qui suit.

2° Jean-Etienne, qui forma la *cinquième branche*.

3° Jeanne-Angélique de Halmale, morte dès le 13 mars 1695. Elle avait épousé Georges-Joseph d'Ittre-de Caestre, seigneur de Ravestein, mort à Malines le 23 février 1716, dont elle a eu des enfants.

XI. Henri de Halmale, seigneur de l'Espine, épousa Marguerite van Eynatten, sa cousine-germaine, fille de Théodore, seigneur de Ter Heyden et Ter Haegen, et de Marie t'Seraerts, sa première femme. Il eut d'elle :

1° Arnould, qui suit.

Et 2° Henri-Constantin de Halmale, trésorier et chanoine gradué noble de la cathédrale d'Anvers, mort le 21 juillet 1757, à 70 ans.

XII. Arnould de Halmale, seigneur de l'Espine et de Bosschenstein, mourut de la dissenterie à Comptich, le 20 octobre 1741. Il avait épousé, en 1724, Marie-Thérèse van der Dilft, laquelle lui survécut jusqu'en 1756. Cette dame était fille de Maximilien-Eugène van der Dilft, seigneur de Ten Broeck, et d'Anne-Thérèse de San Victor. — Du dit mariage naquirent :

1° Henriette-Françoise de Halmale, mariée, en 1752, à Philippe-Adrien Happaert, échevin d'Anvers en 1754, mort le 5 octobre 1771, fils de Philippe et de Marie-Anne Arazola de Onate.

2° Thérèse de Halmale, morte de la petite-vérole le 2 novembre 1752, sans avoir été mariée.

Cinquième branche.

XI. Jean-Etienne de Halmale (2d fils de Guillaume, seigneur de l'Espine, et de Marguerite-Henriette t'Seraerts), fut seigneur de Lierre, et épousa Marie-Josèphe t'Seraerts, fille de Florent-Lancelot et de Claire-Françoise van de Werve. De ce mariage sortit :

XII. Amé-Louis-Edouard de Halmale, seigneur de Lierre, de la terre de Luttre, Ter Grippen, Liberchies, Pelaines, qui fut élevé à la dignité de *comte de Halmale*, lui et ses descendants en ligne directe, et selon l'ordre de primogéniture, par diplôme de l'impératrice-reine du 26 avril 1752; et par d'autres lettres patentes du 10 (20?) septembre suivant, il obtint permission d'ériger en baronnie, sa terre de Pelaines, située dans le Roman-Wallon-Brabant, et ce fut en cette qualité qu'il eut entrée aux Etats de Brabant. Il épousa : 1° Reine-Charlotte de Villegas, dame de Luttre, veuve de Charles-Léopold de Fierlant, et de Jean-Antoine de Varick, et fille de Paul-Philippe de Villegas, seigneur de Luttre, et d'Anne-Thérèse-Hyacinthe de Kinschot, comtesse de Saint-Pierre-Jette; 2° le 31 juillet 1754, Albertine-Honorée-Ghislaine-Pauline de Visscher-de Celles, née le 12 mars 1734, morte le

23 avril 1757, et enterrée à Santhoven, fille de Ferdinand-Philippe-Ignace DE VISSCHER, baron de Celles, seigneur de la Haute-Ville et franchise de Traulez, de Pottes, Schiplaecken, Rolleghem, Capelle, Ten Daele, Voorde et Nieuwenbourg, mort le 12 février 1760, et de Constance-Honorée-Thérèse vicomtesse VAN DER HAEGHEN. — Le comte de Halmale mourut le 21 février 1775, ayant eu de son second mariage un fils unique, savoir :

XIII. Ferdinand-Philippe-Ghislain, comte de Halmale, baron de Pelaine, seigneur de Lierre, Luttre, Ter Grippen et Liberchies, né le 9 juin 1756, vivant en 1775.

Sixième branche.

X. Nicolas-Joseph de Halmale (3e fils de Henri et de Catherine DE ALTUNA) fut bourgmestre d'Anvers en 1681, 1683, 1685, 1688, 1692, 1693 et 1696, et épousa Claire ROELANTS, fille de Jacques, directeur de la poste d'Anvers, et de Marie-Anne VAN DER GOES. De ce mariage :

XI. Alexandre-Joseph de Halmale, bourgmestre d'Anvers en 1706, 1717 et 1718. Il épousa Philippine-Isabelle VAN DER BRUGGEN, veuve de Jean-Baptiste VAN PARYS, seigneur de Vremdyck, conseiller et receveur-général des Etats de Brabant, au quartier d'Anvers, et fille de Conrad VAN DER BRUGGEN, chevalier par patentes du 18 février 1663, conseiller au conseil de Flandres, et de Jeanne-Marie DE FACUWEZ. Ses enfants sont :

1° Alphonse-Ignace de Halmale, qui n'était pas marié en 1763.

2° Barbe-Anne-Philippine de Halmale, morte le 4 août 1737, ayant été mariée avec Louis-Joseph DU BOIS, seigneur d'Aissche, mort le 24 juillet 1739, fils aîné d'Arnould-Martin-Louis DU BOIS, chevalier, seigneur de Vroylande et d'Aissche-en-Refail, mort le 5 mai 1745, et de Marie-Catherine VECQUEMANS, morte le 20 décembre 1730.

Les armes de Halmale sont : *de gueules semé de billettes d'or, au lion de même, armé et lampassé d'azur, brochant sur le tout* (Fig. 1062).

(*Nob.*, pp. 108 et 296; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1355-1614, p. 77; 1661-1686, p. 196; *Vrai Suppl.*, pp. 72 et 145; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 109; *Etat armorial*, p. 17).

DE LA HAMAIDE ou HAMAYDE.

I. N...., seigneur de la Hamaide, épousa Jeanne DE LIGNE, fille de Fastré baron DE LIGNE, etc., mort en 1331, et de Jeanne DE CONDÉ, et en eut :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Thierry de la Hamaide, seigneur de Condé, par don de sa tante Catherine DE LIGNE, chanoinesse de Maubeuge, laquelle, ayant survécu à ses frères et sœurs, hérita, après la mort de Jean DE CONDÉ, son cousin, les terres de Condé et de Moriamez, qu'elle donna à Thierry susdit, et

celles de Bellœiul et d'Estambruges, qu'elle donna à Jean et à Michel DE LIGNE, ses neveux.

II. Jean, seigneur de la Hamayde et de Renaix, épousa Jeanne DE JAUCHE, morte en 1396, et en procréa :

III. Jean, seigneur de la Hamaide, Renaix et Condé, allié à Marie DE WASIÈRES, fille aînée de Hellin, seigneur de Wasières, Commines et Hendicour, tué en 1415, à la bataille d'Azincourt. Leurs enfants furent :

1° Arnould, seigneur de la Hamaide et de Renaix, pair du Hainaut, époux de Marie D'ENGHIEN, qui mourut en 1426, et gît à la Hamaide.

Et 2° Jean, qui suit.

(Le susdit Jean, seigneur de la Hamaide, époux de Marie DE WASIÈRES, laissa aussi un fils bâtard, nommé Thierry, dont il sera parlé plus bas.)

IV. Jean de la Hamaide, seigneur de Condé et de Renaix, épousa Jeanne DE BOUSIES, fille du seigneur de Vertaing, et en eut les trois enfants qui suivent.

1° Michel de la Hamaide, seigneur de Condé, mari de Jeanne DE LILLE, fille du seigneur de Frasne-sur-l'Escaut. Sans postérité.

2° Arnould de la Hamayde, seigneur de Renaix, sans enfants.

Et 3° Isabeau de la Hamaide, dame de Condé et de Renaix, qu'elle hérita de ses frères, fut mariée à Jean comte D'ETINGHE, mort en 1526. — Leur fille, Isabeau D'ETINGHE, dame de Condé et de Renaix, fut femme de Guillaume comte DE ROCQUENDORFF, qui vendit Condé et Renaix.

IV. Thierry, bâtard de la Hamaide, fils naturel de Jean, seigneur de la Hamaide, de Renaix et de Condé susdits, épousa Marie DE BASSY, dame de Haudion, Haudionchel et Mainvault, fille de Jean, seigneur de Cherent, dont le testament est de 1417, et qui gît à St-Quintin à Tournai, avec Maigne LE CURESSE, sa femme. — DE BASSY porte pour armes : *de gueules au chef d'or chargé d'un lion de sable* (Fig. 1063). — Du susdit mariage naquit :

V. Jean de la Hamaide, seigneur de Haudion, Haudionchel, Mainvault, etc., *qui brisa ses armes au canton dextre, en chef, d'un écusson aux armes de sa mère.* Il épousa Marie DE LOUCHIER, dame de Luchin, fille de Robert et d'Anne CROQUE-VILAIN. — Dont :

1° Jacques, qui suit.

2° Jean de la Hamaide, rapporté après la postérité de son frère.

Et 3° Michel de la Hamaide, seigneur de Luchin, qui épousa Jeanne DE MORCOURT, dont les armes étaient : *d'azur au chef d'or, au lion issant de sable* (Fig. 1064). Il gît à Denain, près de Valenciennes. De ce mariage vinrent :

A. Jean de la Hamaide, seigneur de Luchin, mort le 5 août 1517, et

enterré à Campheen, devant l'autel de Notre-Dame, ayant épousé Valentine DE VELLAINE, qui portait *d'azur à trois merlettes d'or* (Fig. 1065).

B. Henri de la Hamaide, chanoine à Tournai.

C. Thierry de la Hamaide, bailli de Cisoin, mort sans postérité, et enterré aux Chartreux, près de Tournai, en 1524.

Et *D.* Jacques de la Hamaide, second fils, seigneur de Rohier, lequel épousa Jeanne LE FEBURE, fille d'Alard, et en eut :

a. Jacques de la Hamaide, second fils, mort sans postérité.

b. Pierre de la Hamaide, troisième fils, religieux de St-Jean, à Valenciennes.

c. Antoinette de la Hamaide.

Et *d.* Roger de la Hamaide, seigneur de Rohier, qui épousa : 1° Marie DE LANDAS, morte sans postérité; et 2° Isabeau DE TENREMONDE, laquelle le fit père de :

AA. Louis de la Hamaide, tué à la guerre.

BB. Charles de la Hamaide, mort sans postérité et enterré à Sainte-Marguerite à Tournai, ayant épousé Jeanne EYNEN.

CC. Catherine de la Hamaide, alliée à Nicolas DE HENNIN, licencié en droit.

DD. Claire de la Hamaide.

EE. Barbe de la Hamaide, morte en décembre 1596, épouse de Sébastien DE SCLERS, d'Arras.

Et *FF.* Marie de la Hamaide, religieuse aux Campeaux, à Tournai.

(Le dit Roger eut aussi deux enfants bâtards, savoir : Gommar de la Hamaide, greffier de Wannehein, et David de la Hamaide, *ex patria.*)

VI. Jacques de la Hamaide, seigneur de Cherens, par la mort de sa grand'tante, épousa Michelle DE CROIX, dite DE DRUMEZ, et en eut les quatre enfants qui suivent :

1° Jean de la Hamaide, mort sans postérité de Marie DE SAUMAIN, son épouse.

2° Michel, qui suit.

3° Anne, alliée à Pierre DE LOUCHIER, seigneur de Constantin, fils de Jean, seigneur du dit lieu et de Courchelles, et de Michelle BERNARD.

Et 4° Jeanne de la Hamaide, mariée avec Jean DE HAINCOURT, seigneur de Lains.

VII. Michel de la Hamaide, seigneur de Cherens, épousa Anne DE WINGLE, et en eut cinq enfants, savoir :

1° Jacques, qui suit.

2° Henri, chanoine à Cambrai.

3° Marie, épouse de Louis DE LA PORTE, seigneur de Vertin, sans postérité.

4° Jeanne, alliée à Philippe DE BETENCOURT, seigneur de Chelers, en partie.

Et 5° Claude de la Hamaide, prévôt de le Comte à Valenciennes, qui épousa Marguerite DE BEAUFFREMEZ, fille de Jean, par laquelle il fut père de :

A. Robert de la Hamaide, seigneur du Fay, prévôt de Cambrai.

B. Adrien de la Hamaide, chanoine à Cambrai.

C. Nicolas de la Hamaide, allié à Catherine DE HAYNIN, fille de François, seigneur du Breuck, morte en 1603.

D. Jean de la Hamaide, seigneur de Fauquissart.

E. Marie de la Hamaide, alliée : 1° à N.... COUROUBLE, seigneur de Lougny; et 2° à Ferry DE CARONDELET.

F. Jeanne de la Hamaide, religieuse à Ste-Claire, à Mons.

Et *G.* Isabeau de la Hamaide, religieuse à l'abbaye des Pretz, à Douai.

VIII. Jacques de la Hamaide, chevalier, seigneur de Cherens, épousa Marie DE NAMUR, fille du seigneur de Trivière. De cette alliance vinrent :

1° Charles, qui suit.

Et 2° Catherine de la Hamaide, alliée à Louis seigneur DE SAUMAIN et de Louvignies-lez-Soignies, chevalier.

IX. Charles de la Hamaide, chevalier, seigneur de Cherens ou Cherent, gouverneur de Binche, mourut en 1596 et gît au dit Binche. Il avait épousé Marie DE GULPEN, et en eut les sept enfants qui suivent :

1° Charles de la Hamaide, seigneur de Cherent, Trivière, allié à N.... DE WILS.

2° Louis de la Hamaide, seigneur de Héripont.

3° Antoine de la Hamaide, seigneur de Rieuwez.

4° Jeanne de la Hamaide.

5° Marie, chanoinesse à Nivelles, mariée avec Pierre DE TENREMONDE, seigneur de Bassy.

6° Françoise, chanoinesse à Maubeuge.

Et 7° Anne de la Hamaide, chanoinesse à Nivelles.

VI. Jean de la Hamaide, second fils de Jean, seigneur de Haudion, et de Marie DE LOUCHIER, mentionnés ci-devant, fut écuyer, seigneur de Haudion, Mainvault, Haudionchel. Il épousa N.... DE CARMONT, de laquelle il eut :

1° Jacques, mort sans postérité.

Et 2° Robert, qui suit.

VII. Robert de la Hamaide, seigneur de Haudion, Haudionchel, Mainvault, etc., épousa Marie DE LANDAS, fille de François et de Jeanne DE LOUCHIER, par laquelle il fut père de :

1° Nicolas, qui suit.

2° Jeanne de la Hamaide, alliée : 1° à Guillaume DE CRAENE; et 2° à Maximilien DE LE CANDELE, chevalier, seigneur de Herbamez.

3° Anne de la Hamaide, mariée à N.... DE PREIS, licencié en droits.

Et 4° Catherine de la Hamaide, femme de Henri DE GAUDE, qui portait : *d'or à 3 canards de sable, membrés de gueules* (Fig. 1066).

VIII. Nicolas de la Hamaide, seigneur de Haudion, Haudionchel, Mainvault, grand-prévôt de Tournai, enterré à Ste-Marguerite dans la même ville. Il épousa : 1° Marguerite D'ASSONVILLE; et 2° Barbe DE VLIEGHE, dite DE LA GRUERIE. — De ces deux mariages naquirent :

(Du 1er Lit.)

1° Françoise de la Hamaide, alliée à Jean PADILLE, capitaine espagnol.

2° Louis de la Hamaide, seigneur de Haudion, Haudionchel, Mainvault, marié : 1° avec Catherine DE CHASTILLON; et 2° avec Anne DE LANDAS, fille de Wallerand, seigneur de Warnehaim, et d'Antoinette D'ESPRINGAL.

(Du 2d Lit.)

3° Jeanne de la Hamaide, alliée à Jean DE SAYAS, capitaine à Naples, qui portait *de sable à la tour d'argent, derrière laquelle est un arbre d'or et un lion de même couché au pied de la porte* (Fig. 1067).

4° Barbe de la Hamaide, épouse de LAZARRE DE HENDIA, capitaine espagnol, dont les armes étaient : *de sinople à la banniere arrondie d'argent, au sautoir de gueules* (Fig. 1068).

On trouve un Jean de la Hamaide, seigneur de Lassignies, descendant d'un Louis, bâtard de ....., seigneur de la Hamaide. Il gît à Plaignes-lez-Mortagne. Sa femme, Barbe OPOCH, fille de Gaspard et de N..... DE MOUCHIN, le rendit père de Jean, qui suit.

Jean de la Hamaide, seigneur de Lassignies, épousa : 1° Barbe D'ENNETIÈRES, fille d'Arnould, seigneur de la Plaigne, et de Marie DE CORDES; et 2° Madeleine DE LA MOTTE, fille du seigneur de Brelle. — Leurs enfants furent :

(Du 1er Lit.)

1° Barbe de la Hamaide, morte sans postérité.

2° Marguerite.

(Du 2d Lit.)

3° Jeanne.

4° Catherine.

5° Françoise.

6° Charles de la Hamaide, qui fut page du comte de Fontenoy.

7° Madeleine.

8° Jean.

9° Jacques.

Et 10° Louis de la Hamaide.

On trouve aussi un Louis de la Hamaide, domicilié à Ath, qui fut anobli par lettres du 28 mars 1732. Il portait pour armes : *d'or à 3 hamaides de gueules, surmontées d'un croissant de sable.*

La famille de la Hamaide porte comme ci-dessus, à l'exception du croissant (Fig. 1069).

(*Nob.*, p. 755; *Fragm. généal.*, t. IV, p. 84.)

DE HAMAL.

Jean de Hamal, seigneur de Monceau, mort en 1533, avait épousé, en premières noces, Hélène HINCKAERT, dame de Marchiennes-au-Pont, dont il était veuf depuis le 14 août 1522. De ce mariage naquit :

Philippe de Hamal, seigneur de Monceau et de Marchiennes-au-Pont, lequel mourut le 6 octobre 1557, ayant épousé Marguerite DE CULEMBOURG, dame de Renaertswoude, Alckemade et Soeterveen, morte en 1603. Leur fils Guillaume suit.

Guillaume de Hamal, seigneur de Monceau, mort le 14 juin 1582, épousa Cornélie DE LALAING-DE HOOCHSTRAETEN, laquelle lui survécut jusqu'au 15 nov. 1610. De cette alliance vint :

Guillaume de Hamal, seigneur de Gomignies, Liere, Soeterveen et Monceau, élevé à la dignité de *comte du Saint-Empire*, par diplôme de l'empereur Rodolphe II du 20 octobre 1601. Par autres lettres des archiducs Albert et Isabelle du 8 fév. 1614, la seigneurie de Gomignies, en Hainaut, fut érigée en comté en sa faveur. Il épousa, le 14 août 1616, Marie-Madeleine DE Ste-ALDEGONDE, et laissa pour fille unique et héritière Anne-Florence de Hamal, mariée à Pierre-Eugène-Ernest DE GAVRE, marquis d'Ayseaux.

A cette famille appartenait Arnould sire de Hamal, de Warfusée, de Seraing et d'Elderen, qui épousa Marie-Anne dame DE TRAZEGNIES et de Silly, fille unique d'Anseau sire DE TRAZEGNIES et de Silly, et de Mathilde DE LALAING (Voyez l'article DE TRAZEGNIES, *famille*). De ce mariage naquit, entr'autres :

Anseau de Hamal, sire de Trazegnies et de Silly, qui adopta le nom et les armes de sa mère. Il épousa, le 10 février 1436, Marie dame D'ARNEMUYDEN, en Zélande, et de Sepmeries, en Hainaut, fille de Gilles seigneur D'ARNEMUYDEN, et d'Anne VAN BORSSELEN. De cette alliance vinrent :

1° Jean DE TRAZEGNIES.

Et 2° Arnould DE TRAZEGNIES, seigneur d'Arnemuyden, qui épousa Marguerite DE BOURGOGNE.

Armes : *d'argent à cinq fusées de gueules rangées en fasce; cimier : un bouc issant d'argent, la barbe et les cornes d'or* (Fig. 1070).

(Voyez aussi pour DE HAMAL, ci-devant à l'article DE BRIALMONT.)

Nob., pp. 133, 163; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1553-1614, p. 222; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 56; *Correct. intéres. au Nob.*, p. 21; *Mélang. de Généal.*, p. 49.)

DE HAMEL.

Cette famille tire son origine des comtes DE HAMELEN, ville de la Basse-Saxe, située au confluent de la rivière de Hamelen avec le Wezer.

I. Selon les mémoires de M. le comte de Beauffort, Lupart de Hamel fut gouverneur de Péronne en 1210, et épousa Agnès DE BAILLEUL. De ce mariage naquirent :

1° Hugues, qui suit.

2° Etienne de Hamel, chevalier, allié à Ludgarde DE MONTIGNY, fille d'Alard et d'Isabeau DE MALANOY.

Et 3° Gérard de Hamel.

II. Hugues de Hamel, chevalier, épousa Jacqueline DE SAINT-QUINTIN, et en eut :

1° Guy, qui suit.

Et 2° Wautier de Hamel.

III. Guy de Hamel, chevalier, épousa Alix DE BUISSY, et en procréa Pierre, qui suit.

IV. Pierre de Hamel, chevalier, époux de N.... DE GRINCOURT, de laquelle il eut :

1° Jean-Watier, qui suit.

Et 2° Gilles de Hamel, qui, de sa femme, dont nous ignorons le nom, eut une fille, nommée Marie de Hamel, alliée à Robert DE HAMEL, dont il sera parlé plus bas.

V. Jean-Watier de Hamel, chevalier, épousa : 1° Pâquette DE GRAINCOURT, morte sans enfants; et 2° Anne DE COLINCOURT. De ce mariage :

VI. Robert de Hamel, chevalier, seigneur de Bellenglise, Aspilly, Monacul, Lagnicourt, Gomecourt, Saint-Pierre, etc., lequel épousa, en 1382, Marie DE HAMEL, sa cousine-germaine, dont il a été parlé ci-dessus, et en procréa :

1° Gilles, qui suit.

Et 2° Adam de Hamel, seigneur de Lagnicourt, Saint-Pierre, en Artois, mort à Lagnicourt, près de Bapaume, en 1430, sans postérité.

VII. Gilles de Hamel, seigneur de Bellenglise, Aspilly, Monacul, Helincourt, Gomicourt, épousa, en 1406, Marie DE CAIX. Leurs trois enfants suivent :

1° Louis, rapporté ci-après.

2° Marie de Hamel, dame de Lagnicourt, Gomicourt, Saint-Pierre, mariée, le 12 octobre 1425, à Jean DE CARIŒUL, dit MARTELET.

Et 3° N... de Hamel, duquel descendait Jacques de Hamel, seigneur de Bourseville, la Motte, Creuse, Allery en partie, vivant en 1567.

VIII. Louis de Hamel, seigneur de Bellenglise, Aspilly, Monacul et de Herche-en-Santerre, épousa, en 1444, Jeanne D'AMERVAL, fille de Jean-Charles et de Diane D'ALBRET-D'AILLY. De cette alliance naquit :

IX. Antoine de Hamel, seigneur de Bellenglise, Aspilly, Monaeul et de Herchen-Santerre. Il épousa, en 1476, Marie DE POIX, laquelle portait pour armes : *d'or à 5 billettes de ....., posées en fasce, 2, 2 et 1* (Fig. 1071), et dont la mère était une DE RUBEMPRÉ. Trois enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Jacques, qui suit.

2° Guillaume de Hamel, seigneur d'Aspilly, prévôt de la cathédrale d'Amiens, mort le 3 janvier 1543.

Et 3° Jeanne de Hamel, épouse d'Antoine DE BASINCOURT, seigneur de Courtigny.

X. Jacques de Hamel, baron de Bellenglise, seigneur d'Helencourt, gouverneur de Rieux, maréchal-de-camp-général de la ligue catholique, commandant en chef la cavalerie sous le duc de Parme devant Rouen, mourut au château d'Helincourt. — Sa femme, Marie DE BOUBERS, qu'il avait épousée en 1508, était fille de Jean, seigneur du dit lieu, et de Susanne DE RAMBURES. Leurs enfants furent :

1° Claude, qui suit.

2° Antoine de Hamel, gentilhomme de l'archiduc Albert, lequel leva un régiment pour le service de son prince, et mourut à Bruxelles.

Et 3° Jacques, rapporté après la postérité de son frère Claude.

XI. Claude de Hamel, chevalier, seigneur de Bellenglise, Helincourt, gouverneur de Corby, lieutenant-général de Picardie, sous le duc de Longueville, vivait encore en 1602. Il épousa Marie DE RAVENEL, fille d'Antoine DE RAVENEL et de Jeanne DE BRIE-HABLONIÈRE. — De cette alliance sortirent :

1° Antoine, qui suit.

2° Barbe de Hamel, épouse d'Antoine DE GOURLAI, seigneur de Pencelle.

Et 3° Charlotte de Hamel, mariée, le 19 septembre 1559, à François DESESSARTS, seigneur de Meigneux.

XII. Antoine de Hamel, seigneur de Bellenglise, Saint-Ovin, Hallencourt, Helincourt, Sainte-Marguerite, Daucourt, etc., épousa Volgane BAUDOCHE, fille de François, sénéchal de Lorraine, et d'Isabelle D'ANGLURE, et en eut :

1° Claude, qui suit.

2° Louis de Hamel, chevalier de Malte en 1601.

3° Isabelle de Hamel, épouse de Charles DU PLESSIER, seigneur de Biache.

Et 4° Barbe de Hamel, alliée : 1° à Charles D'AMERVAL, seigneur d'Asseville; et 2° à Gédéon DE BECHILLY, seigneur de Meriere en 1615.

XIII. Claude de Hamel, chevalier, seigneur de Bellenglise, Saint-Ovin, etc., épousa Jeanne DES JARDINS, fille de Jacques, seigneur de Marchais, et d'Elisabeth CHEVALIER. De ce mariage naquit :

XIV. Charles de Hamel, chevalier, seigneur de Bellenglise, Saint-Ovin, etc., qui épousa Jeanne DES ALLARTS, laquelle le rendit père de :

XV. Anne-Claire-Eugénie-Isabelle de Hamel, alliée à Antoine DE LA VIEFVILLE, marquis de Dervillers, baron de Sermoise, le 21 avril 1615.

XI. Jacques de Hamel (fils cadet de Jacques et de Marie DE BOUFFLERS, mentionnés ci-devant), seigneur d'Aspilly, Monecul, Herche-en-Sauterre, etc., épousa, en 1537, Marie D'OLLEHAIN, fille de Jean, seigneur de Grand-Rullecourt, Ferfay, Cauché-à-la-Tour, et de .... DE BOUCHAVENNES. Il fut aussi gouverneur de Dourlens, et s'établit depuis cette alliance à Grand-Rullecourt, en Artois. — Leurs enfants furent :

1° Antoine, qui suit.

Et 2° Philippe de Hamel, seigneur d'Aspilly, lequel épousa Anne D'AMERVAL, sa parente, et en eut :

A. Eugénie de Hamel, alliée au seigneur DE HERVILLERS, près d'Amiens.

B. Anne de Hamel, dame de Poelbaerle, près de Noyon, femme d'Antoine DE GUELDORPE, baron de Honnecourt.

C. Isabeau de Hamel, alliée à N... DE HENNIN, seigneur de Wavrans.

Et *D.* Marguerite de Hamel, femme de Charles DE FORCEVILLE, seigneur de Quaix.

XII. Antoine de Hamel, seigneur de Grand-Rullecourt, Monacul, Herche, Beaurains-lez-Arras, épousa, en 1579, Marie DE FORVY (FORVIEL), fille de Henri, vicomte de Beaumont, seigneur de Coupelle, Averdoing, etc., et de Jossine DE LA HACHE. — De cette alliance vinrent :

1° Philippe, qui suit.

Et 2° Robert de Hamel, seigneur de Bouré-sur-Lanche, commandant d'un régiment de cuirassiers pour l'empereur, allié, en 1620, à Jérômette D'ESCLAIBES, fille d'Adrien et de Michelle DE HORNES, laquelle le fit père de :

A. N... de Hamel, épouse de Georges DE BOULAINCOURT, seigneur de Beuvrin.

B. Françoise de Hamel, née en 1622.

C. N... de Hamel, qui épousa N... DE CARONDELET.

Et *D.* Charles-Philippe de Hamel, député de la noblesse des Etats d'Artois, mort sans alliance en 1646.

XIII. Philippe de Hamel, seigneur de Grand-Rullecourt, Crupel, Lagnicourt, vicomte de Beaumont, épousa Anne DE COLLAN, dame de Neuville, fille de Boniface et de Marie DE MAILLY, et en eut :

1° Jean-François, qui suit.

Et 2° Marie-Jérômette de Hamel, alliée, en 1689, à Jean baron DE DION, de Vendosme et de Coupelle.

XIV. Jean-François de Hamel, seigneur de Liancourt, Grand-Rullecourt, Bouré, etc., épousa, en 1676, Marie-Cécile DE BONMARCHAIS, dame de

Couttiche, Helignies, la Brayelle, Noulette, Bourmarais, Lannoy, Orlencourt, fille de Jacques, et de Marie-Jeanne d'Assignies. Quatre enfants naquirent de ce mariage, savoir :

1° Jérôme-François-Constant, qui suit :

2° Antoine de Hamel, chanoine de Cambrai, vivait en 1753.

3° N... de Hamel, encore célibataire en 1753.

Et 4° Jeanne de Hamel, épouse de François de Valory.

XV. Jérôme-François-Constant de Hamel, seigneur de Grand-Rullecourt, la Brayelle, Noulette, etc., épousa : 1° Jeanne-Marie-Dominique de Bonnières de Guines, fille de Dominique-Patrice, comte de Nieurlet, et de Madeleine de la Tour ; et 2° Louise-Ermelinde de Dion, fille de Jean et de Marie-Jérômette de Hamel, sa cousine-germaine. De ce second mariage naquit :

XVI. Antoine-Constant de Hamel, vicomte de Méricourt, seigneur de Grand-Rullecourt, la Neuville, Bouré-sur-Canche, Houlette en Gohelle, la Brigny, Agnicourt, le Sanson, Roelincourt, Mianay, Cathelinval, Floquez, Baillœul, Warembergh, Halle, Liancourt, Bistade, lequel épousa, le 7 juillet 1737, Marie-Charlotte de Dion, fille de Louis-François-Tranquilain baron de Dion, et de Marie-Cécile de Salperwich-Grigny. De cette alliance vinrent :

1° Paul-Joseph de Hamel, né le 21 janvier 1741.

2° Louis-Robert-Constant de Hamel, né le 25 mars 1742.

3° Louis-Joseph-Constant, né le 14 janvier 1747.

4° Louise-Josèphe de Hamel, née le 12 janvier 1744.

5° Charlotte-Constance-Renée de Hamel, née le 14 juin 1748.

6° et 7° deux autres enfants, morts au berceau.

Armes : *de gueules au chef d'or chargé de trois molettes de sable* (Fig. 1072).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 251.)

DE HAMERE.

François de Hamere, écoutête de la seigneurie de Saint-Bavon, à Gand, et ancien échevin de la même ville, fut anobli par le roi Philippe IV, par lettres du 28 juin 1628, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *de gueules à 3 maillets d'argent* (Fig. 1073).

(*Nob.*, p. 229; *Vrai Suppl.*, p. 105; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 82; *Mélang. de Généal.*, p. 75.)

HAMERS.

Jeanne-Marie Hamers, dont les armes étaient : *de gueules à la fasce d'or, accompagnée de 3 maillets, penchés vers la droite de l'écu, d'argent, 2 en chef et un en pointe ; cimier : un maillet de l'écu penché de même* (Fig. 1074), fut mariée à Daniel-François Cuypers, écuyer, père de Jean-François-Daniel-Joseph comte de Cuypers, etc.

(*Vrai Suppl.*, p. 105; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 82).

HAMILTON D'ENDERWYCK.

Pierre-Ferdinand Hamilton d'Enderwyck fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse, dont son père était déchu, par lettres du 11 avril 1618, et créé chevalier par d'autres du 8 février 1649. Il portait : *de gueules, à la fasce échiquetée d'argent et d'azur de 3 tires, accompagnée de 3 quintefeuilles d'hermines boutonnées d'or ; et au chef de l'écu un croissant d'or pour brisure. Supports : deux cerfs d'argent* (Fig. 1075).

(*Nob.*, p. 295).

VAN HAMME.

I. Godefroid van Hamme, issu des anciens seigneurs d'Assche, épousa Catherine AELBRECHTS, de laquelle il eut Gilles, qui suit.

II. Gilles van Hamme, épousa Apolline VAN OUDENGHEM, dite BOSSAERTS. Leurs enfants furent :

1° Libert, qui suit.

2° Jérôme van Hamme, conseiller et maître de la chambre des comptes de Brabant, marié à Anne ASSELIERS, de laquelle il eut, entr'autres enfants :

A. Anne van Hamme, mariée à André VESALIUS, célèbre médecin de l'empereur Charles V, et l'un des plus savants anatomistes du XVIe siècle, mort dans les déserts de l'île de Zante, le 15 octobre 1561, a 58 ans.

Et *B*. Marguerite van Hamme, alliée à Guillaume DE KEYSER, seigneur de Nosseghem.

3° Gilles van Hamme, qui eut de Lucie DE CONINCKXLOO, son épouse : Louis van Hamme, marié à Elisabeth VAN BOMMALE, dont il a eu :

a. Louis van Hamme.

b. Marie van Hamme.

Et *c*. Catherine van Hamme.

4° Julienne van Hamme, alliée à Thomas PANHEDELE, dit DU BOIS.

Et 5° Apolline van Hamme, femme de Julien PARENTY, gentilhomme italien.

III. Libert van Hamme, Ier du nom, conseiller et maître de la chambre des comptes de Brabant, mourut le 6 avril 1539, après Pâques, ayant épousé, par contrat du 12 septembre 1502, Barbe REYNBOUTS, dont il devint veuf le 22 février 1523. Elle était fille de Danckaert et de Barbe CLOET. De ce mariage vinrent six enfants, savoir :

1° Libert, IIe du nom, qui suit.

2° Jérôme van Hamme, conseiller au conseil de Brabant, mort sans enfants, après avoir épousé : 1° Marie DE PAMELE, morte le 22 juin 1556, fille d'Adolphe DE JOIGNY, dit DE PAMELE, chevalier, seigneur de Castre et de Gotthem, conseiller au conseil privé des Pays-Bas, et de Madeleine VAN DEN HEEDE ; et 2° Catherine DE STRADIO, veuve de lui en 1565.

3° Pierre van Hamme, conseiller et receveur-général des domaines au quartier de Louvain, qui vivait en 1559. Il épousa Anne de Keyser, veuve de lui en 1568, et mère de Marguerite van Hamme, mariée à Jean de Cauwenhove.

4° Catherine van Hamme, morte avant 1565.

5° Anne van Hamme, béguine au grand-béguinage à Louvain.

6° Françoise van Hamme, religieuse urbaniste, à Bruxelles.

IV. Libert van Hamme, IIe du nom, chevalier, conseiller et receveur-général des domaines au quartier de Bruxelles, épousa, avant le 19 août 1559, Jeanne Veusels ou Vuesels, veuve de lui en 1591. Cette dame était fille de Philippe Véusels, seigneur de Paddenborch, receveur des domaines au quartier de Bruxelles, puis conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, et d'Emerentiane Sterck. De cette alliance naquirent :

1° Godefroid van Hamme, chanoine de la cathédrale d'Anvers, mort le 22 décembre 1642, enterré en la chapelle de Notre-Dame de l'église cathédrale de cette ville.

Et 2° Pierre, qui suit.

V. Pierre van Hamme, testa le 19 juin 1632, et mourut le 25 mai 1642. Il fut inhumé à Bruxelles dans l'église des Augustins, avec sa femme Marie van Schore, qu'il avait épousée par contrat du 25 février 1601. Elle était fille de Jean van Schore, bourgmestre de Louvain, et d'Anne van Eynatten, et mourut le 3 janvier 1645. Leur épitaphe, dans la dite église, est ainsi conçue :

Nobili ac generoso Viro Domino
Petro van Hamme,
mœsta conjux Domina Maria van Schore,
Monumentum hoc sibi suisque poni curavit.
Obiit ille 25 *maii anno* 1642. *Illa vero*
3 *januarii anno* 1645.
Eis requiem precare Lector.

Du dit mariage naquirent les six enfants qui suivent :

1° Guillaume van Hamme, protonotaire apostolique, chanoine et écolâtre de la cathédrale d'Anvers, qui testa le 16 août 1666, et mourut le 24 mai 1668.

2° Libert, IIIe du nom, qui suit.

3° Chrétien van Hamme, capitaine d'une compagnie libre d'infanterie wallonne pour le service du roi d'Espagne, mort sans avoir été marié.

4° Marie van Hamme, mariée, le 2 mars 1626, à Charles Wolfaert, chevalier, lieutenant-colonel du régiment du comte de Mouscron, dont elle eut : *a*. Godefroid Wolfaert, et *b*. Agnès Wolfaert, morte le 30 juillet 1676, ayant été mariée à François van Assche, mort le 25 février 1669.

5° Jeanne-Philippote van Hamme, religieuse à la noble abbaye de Herckenrode, qui vivait en 1637 et 1643.

Et 6° Anne van Hamme, morte le 31 mai 1642, ayant été mariée à don Rodrigo DE MENDOZA, capitaine-lieutenant des gardes à cheval de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, duquel elle a eu une fille unique, nommée Catherine DE MENDOZA, qui testa le 26 juin 1651, et mourut le 21 janvier 1653, à 18 ans, sans avoir été mariée.

VI. Libert van Hamme, IIIe du nom, capitaine d'une compagnie libre d'infanterie wallonne de 200 hommes au service de S. M. C., en 1645, puis échevin de Bruxelles en 1657 et 1658, mourut le 17 août 1659. Il avait épousé, par contrat du 8 mai 1629, Barbe FERNANDEZ-CASTILLO, laquelle lui survécut jusqu'au 20 mai 1676. Elle était fille d'Antoine FERNANDEZ-CASTILLO, chevalier, conseiller et contrôleur-général des fortifications, et commissaire des montres aux Pays-Bas, et de Barbe POICTIERS. — De la dite alliance naquirent :

1° Antoine-Ferdinand van Hamme, mort, en 1714, à 81 ans, sans avoir été marié.

2° Guillaume, qui suit.

3° Théodore van Hamme, chanoine-gradué et écolâtre de la cathédrale d'Anvers en 1698, puis pénitencier de la même église en 1701, mort le 8 octobre 1710.

4° Pierre van Hamme, capitaine de cavalerie au service d'Espagne, mort, le 17 avril 1711, sans laisser de postérité de Marie-Marguerite-Pétronille DE VINDER, son épouse. Cette dame était fille de Chrétien DE VINDER, gouverneur du fort Saint-Philippe, près d'Ostende, et de Marie-Esther VAN DER HAGHEN.

5° Marie-Anne van Hamme, qui vivait en 1661.

6° Charles van Hamme, cornette de cavalerie au service d'Espagne, en 1701, mort sans alliance.

7° Hubert van Hamme, mort en 1698.

Et 8° Michel-Ange van Hamme, chanoine du chapitre de St-Pierre d'Anderlecht en 1701.

VII. Guillaume van Hamme, seigneur de Stalle, Neer-Stalle, Over-Hem, Rooverberghe et Ter-List, bourgmestre de Bruxelles en 1681, 1682 et 1691, fut créé baron de son nom avec faculté d'affecter ce titre sur une terre et seigneurie à son choix, par lettres du roi Charles II du 27 mars 1686, enregistrées en la chambre héraldique, en la souveraine cour féodale de Brabant, et en la chambre des comptes du roi en Brabant les 31 mai suivant, 12 mai 1691 et 1er décembre 1693, et vérifiées au conseil des finances le 12 janvier 1694. — Il naquit le 9 juin 1636, testa le 10 mars 1693, et mourut le 8 décembre 1694, ayant épousé, le 4 juin 1667, Caroline-Françoise FRANCKHEIM, née le 5 mai 1641, morte le 30 octobre 1709

Cette dame était fille de Marcel Franckheim et de Marie van den Eede, et laissa cinq enfants, savoir :

1° Philippe-Vincent van Hamme, mort jeune.

2° Guillaume-Théodore, qui suit.

3° Barbe-Caroline, mariée, par contrat du 2 avril 1691, à Philippe-Louis baron van Schore.

4° Marie-Jeanne, morte jeune.

Et 5° Marie-Philippine van Hamme, dame de Rooversberghe, près de Berg-op-Zoom, vivante en 1734.

VIII. Guillaume-Théodore baron van Hamme, seigneur de Stalle, Neer-Stalle et Over-Heem, né le 27 mars 1680, mourut, le dernier mâle de sa maison, le 3 novembre 1728. Il avait épousé, le 23 juin 1705, Anne-Thérèse Peeters, dite Stommelins, née à Gand, le 24 mars 1684, fille de Jean-Jacques et d'Honorine-Françoise-Anne Heylinck. — La dite dame, ayant survécue à son mari, épousa, en secondes noces, Charles-Rodolphe-Michel van Erp, seigneur de Mingelfruyt, duquel elle fut la seconde femme, et dont elle resta veuve sans enfants, le 10 décembre 1738. — Elle mourut à Blyenbergh, près de Louvain, le 18 mars 1759, n'ayant eu de son premier mariage que les deux filles qui suivent :

1° Honorine-Françoise-Antoinette baronne van Hamme, dame de Wiltzele et Put, née à Gand, le 21 mai 1707, vivante en 1779, et appelée comtesse douairière de Duras. Elle fut mariée, par contrat du 31 décembre 1739, à Philippe-Joseph-Louis van der Noot, comte de Duras, baron de Thyne, etc., maréchal héréditaire du pays de Liége et comté de Looz, mort à Louvain, le 21 septembre 1748, duquel elle a eu un fils et deux filles. (Voyez van der Noot, *famille*.)

Et 2° Jeanne-Marie-Augustine van Hamme, religieuse à la noble abbaye de Herckenrode, puis abbesse de cette maison.

Les armes de van Hamme sont : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or à la fasce d'azur, au sautoir de gueules brochant sur le tout,* qui est de Grimberghe d'Assche; *aux* 2 *et* 3 *d'argent à une bande losangée de gueules de* 5 *pièces,* qui est van Hamme. *L'écu timbré d'une couronne de baron, et tenu par deux dames coiffées et vêtues à l'antique d'une robe de couleur d'azur, garnie d'or.* Devise : Regique Deoque (Fig. 1076).

(*Nob.*, pp. 217 et 536 ; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 5).

VAN HAMME.

Pierre van Hamme épousa Elisabeth van Langenhove, et en eut :

François van Hamme, né à Tenremonde, avocat au conseil de Flandres, lequel fut anobli par lettres du 3 septembre 1738, et épousa Jeanne-Isabelle van Calendries, fille de Josse et d'Agnès Donckers. Quatre enfants issurent de ce mariage, savoir :

1° Mathias-François van Hamme, chanoine de Saint-Donat à Bruges, en 1761.

2° Pierre van Hamme, abbé de Nizelles.

3° Frédéric-Joseph, qui suit.

Et 4° Jean-Georges van Hamme, bailli de la prévôté de Bruges, lequel épousa, le 27 novembre 1726, Marie-Anne JACOPSEN, fille de Philippe, et en eut :

A. Marie-Philippine van Hamme, alliée, le 24 août 1751, à Charles-François PENNEMAN, seigneur de Bosscheyde, à Gand. Dont six enfants, savoir :

a. Jean-Charles PENNEMAN.

b. Henri-Joseph PENNEMAN.

c. Caroline-Françoise PENNEMAN.

d. Marie-Anne PENNEMAN.

e. Joseph-Antoine PENNEMAN.

Et *f.* Bruno-Bernard PENNEMAN.

B. Mathias-François van Hamme, chanoine de Notre-Dame à Bruges.

C. Balthazar van Hamme.

D. Thérèse van Hamme.

E. François van Hamme.

Et *F.* Constance van Hamme.

Frédéric-Joseph van Hamme (3° fils de François et de Jeanne-Isabelle VAN CALENDRIES, ci-devant) épousa, le 28 janvier 1725, Marie-Justine, fille de Léon MAHIEU, seigneur de Mortières, etc., par laquelle il fut père de :

1° François van Hamme, avocat.

2° Marie-Eléonore van Hamme.

3° Françoise van Hamme.

Et 4° Angéline van Hamme, alliée, en 1672, avec Ambroise VAN LAEREBEKE, fils de Pierre.

Cette famille VAN HAMME porte pour armes : *d'or au chevron de sinople, accompagné de 3 fleurs-de-lis de gueules* (Fig. 790).

(*Nob.*, p. 788 ; et *Fragm. généal.*, t. V, p. 137.)

D'HANE.

I. Jean d'Hane épousa.... (1) VAN DEN BROUCKE, et en eut :

II. Sébastien d'Hane secrétaire de la ville de Gand, pendant cinquante ans, lequel mourut le 7 novembre 1580 et fut enterré dans l'église de Saint-Michel à Gand, avec épitaphe, auprès d'Isabelle HALSBERGHE (2), son épouse, morte le 11 février 1586, fille de Jean et de N.... (3) SNELLAERT. De cette alliance vinrent :

1° Sébastien, qui suit.

(1) Catherine. Elle fut sa seconde femme ; sa première ayant été Elisabeth VAN HOOREBEKE.
(2) Lisez HALSEMBERG, dite HAESBYT.
(3) Paschine.

2° Marie d'Hane, morte le 11 août 1583, épouse de François Wilgiers, procureur au conseil de Flandres, fils d'Amplinius et de Marguerite van Doorne.

3° Jean d'Hane, secrétaire aux parchons de la ville de Gand, marié : 1° à Agnès d'Overloop, fille de Sébastien, morte le 8 juin 1582; et 2° à Erasme de Neve, fille de Jean, morte le 9 décembre 1595.

Et 4° un fils (1), époux de .... van der Heyden, dite de la Bruyère. De ce mariage est née Jeanne d'Hane, laquelle mourut le 29 novembre 1673, et fut enterrée à Saint-Michel à Gand, avec son mari, Jacques Dansaert, fils de Jacques et de Marie Zaman.

III. Sébastien d'Hane épousa Anne-Jeanne Stalins, fille de Jacques et de Jeanne Delvael, de laquelle il eut Sébastien, qui suit.

VI. Sébastien d'Hane, naquit au mois de septembre 1593, et se maria, à l'âge de 19 ans, avec Anne-Marie Jacobs, fille de Jean, greffier du conseil en Flandres, et d'Anne Reylof. Il fut seigneur de Heusden et greffier du conseil de Flandres. Il fut anobli par lettres patentes du 20 avril 1648, créé chevalier par autres lettres du 25 octobre 1657, et obtint deux griffons pour supports par de nouvelles lettres patentes du 2 septembre 1662. — De son dit mariage naquirent quatorze enfants, savoir :

1° Jean-Baptiste, qui suit.

2° Jacques d'Hane, dominicain, mort le 7 décembre 1673.

3° Gilles d'Hane, mort enfant le 6 octobre 1628.

4° Sébastien d'Hane, trésorier de la ville de Gand et bailli de Gavere, mort, sans alliance, le 7 octobre 1688.

5° Marie-Françoise d'Hane, épouse de Gilles-Ferdinand Stalins, seigneur de Mouschre-Ambacht, Masthove, etc., son cousin-sous-germain.

6° Henri-Philippe d'Hane, mort carme déchaussé, le 21 janvier 1685.

7° François-Ferdinand, rapporté après la postérité de son frère Jean-Baptiste.

8° Ignace-Léopold, mort à marier, le 27 septembre 1659.

9° Jérôme-Sébastien, rapporté après la postérité de son frère François-Ferdinand.

10° Marie-Anne d'Hane, alliée, le 9 février 1670, à François-Thadée de Clèves, seigneur de Bellouca.

11° Juste-Amand d'Hane, sans alliance à l'âge de 34 ans, tué à Gand par don Antoine de Saint-Ander, le 15 février 1667.

12° Gilles-Albert d'Hane, né le 5 août 1644, mort à l'âge de 11 mois.

13° Marie-Walburge d'Hane, alliée à Jean-Thadée de Grouf, seigneur d'Erkelens, conseiller au grand-conseil à Malines, depuis des conseils d'Etat et privé.

(1) François d'Hane, qui épousa Jeanne van der Heyden, dite la Bruyère.

Et 14° Jacques-Frédéric d'Hane, mort, le 6 janvier 1659, de la pierre. Sans postérité.

V. Jean-Baptiste d'Hane, seigneur de Lusbeke, Eechoven, Paridaen, Nieulande, etc., conseiller du conseil de Flandres, fut créé chevalier par lettres du 3 septembre 1659. Il épousa : 1° Marie-Thérèse DE JONGHE, et 2°, le 1er avril 1653, Anne NIEULANT, fille d'Olivier, seigneur de Bruane, conseiller du conseil en Flandres, et d'Isabelle DE LOGENHAGEN. — De ces deux alliances naquirent :

(Du 1er Lit.)

1° Marie-Anne-Thérèse d'Hane, épouse de Jean-François RYM, baron de Bellem, seigneur de Scheurvelt, Eeckenbeke, etc.

(Du 2e Lit.)

2° N.... d'Hane, seigneur d'Eechoven, mort sans alliance.

3° Jean-Baptiste, qui suit.

Et 4° Marie-Françoise d'Hane, alliée à Jean-Baptiste VAN DER MEERSCHE, seigneur de Hollebeke, Lindele, mort le 16 septembre 1707. Elle mourut le 19 septembre 1694.

VI. Jean-Baptiste d'Hane, seigneur de Nieulande, Lusbeke, etc., mourut le 27 septembre 1726, étant veuf, depuis le 11 mars 1705, de Marie-Claire MANTELS, fille de Philippe-Albert, conseiller du conseil en Flandres. Leurs enfants furent :

1° Marie-Claire-Isabelle d'Hane, morte le 4 janvier 1760, ayant été mariée à Jean-François DELLA FAILLE, seigneur d'Assenede, Eecloo, etc., décédé le 15 mai 1761.

2° Charlotte-N.... d'Hane, alliée à Pierre-Ignace VAN DER HAEGHEN, seigneur d'Oultre, Canbeke, etc., laquelle mourut, le 22 juillet 1762, sans postérité.

3° Emmanuel-Ignace, qui suit.

4° Marie-Françoise d'Hane, dite *la Belle en coffre*, épouse d'Eugène-Joseph D'HANE, fils de Jérôme et de N... BASTON.

5° Un fils jésuite.

Et 6° un autre fils, dragon, mort sans alliance.

VII. Emmanuel-Ignace d'Hane, seigneur de Nieulant, Paridaen, etc., épousa : 1° Jeanne-Thérèse D'HEYNE, morte le 5 avril 1736 ; et 2° Jeanne-Marie DE MEY, fille de Guillaume et de Marie VAN OPHEM (1). — Du premier lit naquirent :

1° Pierre-Emmanuel, qui suit.

Et 2° Jean d'Hane, seigneur de Paridaen, mort, à marier, en 1763.

(1) Emmanuel-Ignace d'Hane fut créé comte, conjointement avec son fils Pierre-Emmanuel-Joseph, par lettres patentes, datées de Vienne, le 26 décembre 1768.

VIII. Pierre-Emmanuel-Joseph d'Hane, seigneur de Leeuwerghem, d'Eeckhove, etc., échevin de la keure de Gand, fut créé comte, avec décoration d'armes et couronne de marquis, le 26 décembre 1768. — Il épousa Colette-Thérèse DE LA VILLETTE, fille de Joseph et de Marie-Jeanne DE MEY. — De ce mariage naquirent :

1° Emmanuel-Pierre d'Hane, né le 21 mars 1751 (1).

2° Jean-Baptiste d'Hane, né le 21 août 1757 (2).

3° Joseph-Gaspard d'Hane, né le 3 novembre 1759, mort le 6 juin 1760.

Et 4° Marie-Colette d'Hane, née le 5 avril 1761.

V. François-Ferdinand d'Hane (6e fils de Sébastien et d'Anne-Marie JACOBS) fut conseiller-pensionnaire du Pays de Waes. Il épousa, le 11 mai 1659, Marie-Antoinette VAN SCHAVERBEKE, fille de Jean et de Marie VAN DER ELST, et mourut le 14 octobre 1682. Elle lui survécut jusqu'au 5 août 1685. — Leurs enfants furent :

1° Sébastien-Joseph d'Hane, haut-échevin du pays de Waes, mort, sans alliance, le 31 octobre 1727.

2° Jacques-Emmanuel d'Hane, seigneur de Stuyvenberghe, aussi mort sans alliance.

3° Jean-Jacques, qui suit.

4° Une fille dévôte.

5° Une fille, carmelite à Roermonde.

Et 6° une fille, mariée à N... WERREBROECK.

VI. Jean-Jacques d'Hane, capitaine d'infanterie, mourut, en 1727, ayant épousé Anne-Thérèse LE WAITTE, fille de Jean-Albert, conseiller du conseil en Flandres, et d'Anne VAN DEN ZYPE. — De cette alliance est né :

VII. Sébastien-François d'Hane, capitaine d'infanterie, mort, le 22 décembre 1752, ayant épousé, en premières noces, au mois de décembre 1733, N... CAESEMAEKER, fille du bailli de Wetteren, morte, sans postérité, le 25 mai 1742; et, en secondes noces, le 5 février 1743, Thérèse-Barbe CABELIAU, fille de Joseph-Albert, seigneur de Triponseau, et de Marie-Barbe DE LICHTERVELDE. Dont :

VIII. Joseph-Albert d'Hane, fils unique.

V. Jérôme-Sébastien d'Hane (8e fils de Sébastien et d'Anne-Marie JACOBS, mentionnés ci-devant), fut premier conseiller-pensionnaire de la ville de Gand. Il épousa,

(1) Emmanuel-Pierre comte D'HANE, mourut, sans postérité, en Angleterre, en 1800.

(2) Jean-Baptiste comte D'HANE-STEENHUYSE, fut intendant de la Flandre-Orientale, en 1814 et 1815, puis chambellan du roi des Pays-Bas, membre de la première chambre des Etats généraux et de l'ordre équestre, etc., et mourut en 1826. Ce fut lui qui eut l'honneur de recevoir, dans son hôtel en 1811, le roi et la reine de Westphalie; en 1814, l'empereur de toutes les Russies; en 1815, le roi Louis XVIII et sa cour; en 1816 et en 1820, le roi des Pays-Bas; et, en 1818, le prince d'Orange, plus tard Guillaume II, roi des Pays-Bas.

à Alost, Marie-Philippine DE WILDE, fille de Ferdinand, seigneur d'Eerdeghem, Otterghem, etc., et mourut le 1er avril 1701. Elle mourut le 30 mai 1712. — Cinq enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1° Sébastien-Guillaume d'Hane, qui suit.

2° Marie-Philippine d'Hane, épouse de François-Philippe DE RUYSSCHEN, seigneur de Marquette, mort le 15 février 1751. Elle mourut le 17 septembre 1724.

3° Marie-Françoise d'Hane, béguine, laquelle épousa ensuite Jean-Baptiste VAN MAELE.

4° François d'Hane, bailli d'Everghem, époux de Pétronille-Thérèse VAN DENDERE, par laquelle il fut père de :

A. François-Bernard d'Hane, allié à Marie-Josèphe DE L'EPÉE, veuve de Philippe-Robert DE WYCKHUYSE. — Dont quatre fils et deux filles.

B. Sébastien-Guillaume d'Hane, mort, le 12 novembre 1756, ayant épousé Anne-Pétronille VAN OVERWALLE, décédée le 11 mai 1752. Dont postérité.

Et *C.* Jérôme-Eugène d'Hane, capitaine des bourgeois, à Gand, mort, sans alliance, le 12 mars 1736.

Et 5° Jérôme d'Hane, lequel épousa : 1° .... BASTON, morte en avril 1728; et 2° N... PAPEJANS, dite *Verbrande kuche* (en français jone brûlée). — Du premier lit naquirent trois enfants, savoir :

a. N.... d'Hane, qui épousa .... D'HANE, fille de Jean-Baptiste, ci-dessus. Leur fils Jérôme-Joseph d'Hane, seigneur de Tervarent, épousa Philippine-Thérèse VAN HOOBROUCK, fille de Charles, seigneur de Trad, et de Marie-Anne DE CONINCK. De cette alliance naquirent quatre enfants.

b. Norbert d'Hane, mort le 10 septembre 1735, ayant épousé : 1° .... ROMBAUT, morte, sans postérité, le 4 septembre 1733; et 2° N... COOLMAN, le 2 octobre 1751.

Et *c.* N... d'Hane, ecclésiastique, mort le 23 juin 1757.

VI. Sébastien-Guillaume d'Hane, seigneur de Pottelo et Bersé, conseiller du conseil en Flandres, épousa Marie D'HANINS, fille de Philippe, pensionnaire du Pays de Waes. De ce mariage vinrent :

1° Maximilien-Emmanuel d'Hane, mort jeune en 1709.

Et 2° N.... d'Hane, femme de Louis DE ARANDA, seigneur de Swanenbourg, greffier du conseil en Flandres, mort le 4 mars 1759. Leur fille, Marie-Françoise-Jacqueline-Colette DE ARANDA, fut mariée, le 23 janvier 1760, à Philippe-François-Joseph VAN DER HAEGHEN, dit D'EESBEKE, seigneur de Mussain.

Armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 têtes d'aigles, arrachées de sable, languées de gueules. Cimier : une aigle naissant de l'écu* (Fig. 1077).

(*Nob. des P.-B.*, p. 296 et 571; *Vrai Suppl.*, p. 145; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 109; *Trazegnies généal.*, t. III, p. 69; *Mélang. de généal.*, p. 96; et *État armorial*, p. 17.)

HANGOVART ou HANGOUART.

I. Barthélemi Hangovart, en 1287, chevalier, ruward (gouverneur) et mayeur de Lille en 1315 et 1316, servit longtemps son prince avec son frère Philippe Hangovart, chevalier, roi de l'Epinette en 1293. Il épousa Aremburge de Warengien, et en eut les deux fils qui suivent :

1° Wathier, rapporté ci-après.

Et 2° Jean Hangovart, qui mourut le 27 novembre 1372, et fut enterré à St-Etienne, à Lille, où il donna la nef de droite.

II. Wathier Hangovart, roi de l'Epinette, épousa Marie de Villers. — De ce mariage :

1° Beltremieu, qui suit.

Et 2° Jean Hangovart, roi de l'Epinette en 1382, qui se maria deux fois, et laissa d'une de ses épouses une fille, Marguerite Hangovart, alliée à Jean de Wavrin, chevalier, seigneur de Forest et Fontaine, capitaine de Lillers, chambellan du Bon Duc.

III. Beltremieu Hangovart, vivait en 1370. Il épousa : 1° en 1362, Péronne de Noyelles; et 2° Jeanne le Roi, laquelle vivait encore en 1402. — D'un de ces deux mariages vint :

IV. Beltremieu Hangovart, seigneur de Molin, qui épousa, en 1422, Marie Wavin (Wavrin?), fille de Jean et de N.... de Courtray. — Il mourut en 1448, elle en 1465. De cette alliance naquit :

V. Barthélemi Hangovart, seigneur de la mairie de Gondecourt, de Pietré, premier lieutenant civil et criminel de la gouvernance et souverain bailliage de Lille, roi de l'Epinette en 1452, épousa, par contrat de l'an 1453, Jeanne de Landas, fille de Jean, laquelle vivait encore en 1494. Leur fils Guillaume suit :

VI. Guillaume Hangovart, maire de Gondecourt, mort le 23 novembre 1524, avait épousé, par contrat de l'an 1489. Jeanne des Plancques, dame de Pietré et Pommereau, morte en 1525, et enterrée, auprès de son mari, à Saint-Etienne, à Lille. Elle était fille de Mathieu et de Jeanne du Bosquel. Leurs fils Guillaume et Roger suivent :

1° Guillaume Hangovart, seigneur de Pietré, est rapporté ci-après.

Et 2° Roger Hangovart, conseiller pensionnaire de la ville de Lille et maître ordinaire de la chambre des comptes dans la dite ville en 1545, épousa N.... de Landas, fille de Guillaume, président de la dite chambre.

VII. Guillaume Hangovart, seigneur de Pietré, Pommereau, et de la mairie de Gondecourt, président du conseil provincial d'Artois, ambassadeur de Charles-Quint à la paix de Cambrai, mourut en 1546, et gît à Saint-Etienne, à Lille, avec Catherine le Cocq, laquelle lui survécut jusqu'en 1557, et qu'il avait

épousée par contrat de l'an 1515 (1). Cette dame était fille de Hugues LE COCQ et d'Anne DE LESTORE. Leur épitaphe, en l'église de Saint-Etienne, donne au dit Guillaume pour père Barthélemi Hangovart, seigneur de Gondecourt, et pour mère Jeanne DE LANDAS, fille de Jean et de Jeanne DE HALLE, pour aïeul Guillaume Hangovart et pour aïeule Jeanne DES PLANCQUES. — De Guillaume Hangovart et de Catherine LE COCQ naquirent les quatre enfants qui suivent :

1° Guillaume, rapporté plus loin.

2° Jeanne Hangovart, alliée à Jean DE VLIEGHE, seigneur de la Gruerie, mayeur et ruwart de Lille.

3° Wallerand Hangovart, prévôt de Saint-Amé, à Douai.

Et 4° Marguerite Hangovart, mariée à Maximilien DE HENNIN, pensionnaire de Lille, seigneur de Try, fils de Jacques, et de Jeanne LE PREVOST, dit BASSERODE.

VIII. Guillaume Hangovart, seigneur de Pietré, fut anobli par lettres du 14 octobre 1555, enregistrées en la chambre des comptes à Lille, et ce moyennant finance taxée à DL à XL groz, payée à Jean Homme, maître de la dite chambre des comptes à Lille, et receveur de l'épargne, etc., comme il appert au registre commençant 1555, finissant 1560, fol. 40. Il épousa Antoinette DE CROIX, dite DE DRUMEZ, fille de Pierre, seigneur de Fresnoy. — Leurs enfants furent :

1° Marie Hangovart, alliée à Jean DU BOSQUEL, seigneur de Quisinat et des Plancques.

2° Barthélemi, qui suit.

3° Madeleine Hangovart, épouse de Pierre BERNARD, seigneur de Tintigny, fils d'Antoine, seigneur du dit lieu, et de Gertrude DAIRE.

4° Jeanne Hangovart alliée, en 1599, à Guillaume LE LOUCHEUR, seigneur de Popieul.

Et 5° Walerand Hangovart, seigneur de Laurie, ruward de Lille, fils puîné (*Neb.*, p. 120), créé chevalier de la main de l'archiduc Albert, et par lettres patentes données à Lille le 7 février 1600, entérinées en la chambre des comptes le 14 janvier 1619.

IX. Barthélemi Hangovart, chevalier, seigneur de Pietré, Pommeraux, Ploich, épousa Marie DE PRESSY, fille de Jean, chevalier, seigneur de Henques, et en eut les trois enfants qui suivent :

1° Michel, rapporté ci-après.

2° Ignace Hangovart, chevalier, seigneur de le Court.

Et 3° Anne de Hangovart, épouse de Pierre PREUDHOMME, chevalier, seigneur de la Rianderie.

(1) Le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par DE VEGIANO, p. 56, donne pour parents à Guillaume Hangovart, époux de Catherine LE COCQ, Barthélemi Hangovart et Jeanne DE LANDAS.

X. Michel Hangovart, seigneur de Pietré, Ploich et Pommereau, fut créé chevalier par lettres du 10 mai 1640, et baron d'Avelin (en Flandres) par autres lettres du roi Philippe IV de l'an 1664. Il épousa Anne DE PREUDHOMME, fille de Jean, baron de Poucques, vicomte de Nieuport, et de Catherine DE CROIX, dame de la Haverie. Leurs enfants furent :

1° Barthélemi-François, qui suit.

Et 2° Marie-Anne Hangovart, morte en 1723, ayant été mariée avec Nazaire-Joseph marquis D'ANGEVILLE, lieutenant-colonel, tué à Hooghstet en 1704.

XI. Barthélemi-François de Hangovart, chevalier, baron d'Avelin, seigneur de Plouy, Seclin, etc., obtint en sa faveur érection de la baronnie d'Avelin en comté, par lettres de l'an 1696. Il mourut le 30 septembre 1710, ayant épousé, en 1670, Françoise-Isabelle DE LA VICHTE, morte en 1707, et inhumée auprès de son mari aux Collectines à Lille. Cette dame était fille d'Ignace DE LA VICHTE, et d'Antoinette DE LA VICHTE, vicomtesse d'Erembodeghem. Ils eurent pour enfants :

1° Charles-Philippe, qui suit.

Et 2° Marguerite Hangovart, alliée à Donato-Maximilien-François LANCHALS, baron d'Exaerde, seigneur d'Olsene, Denterghem, Oesselghem, Gotthem, etc.

XII. Charles-Philippe de Hangovart, comte d'Avelin, seigneur de Seclin, Marcq-en-Percle, Entrevil, Attiche, la Magdalaine, etc., grand-bailli de Lille, mourut le 19 novembre 1749 (selon la *Suite du Suppl. au Nobil.*, 1661-1686, p. 47, — et, en 1753, selon le *Nob. des P.-B.*, par de Vegiano). Il avait épousé, en 1es noces, Marie-Charles, ou Charlotte-Marie-Florence SNOY, baronne et héritière d'Oppuers, morte en 1727, fille unique de Jean-Jacques-Antoine SNOY, baron d'Oppuers, seigneur d'Elsbroeck, et de Marie-Walburge DE STEENHUYS (Voir SNOY, *famille*); — et, en 2es noces, Marie-Ghislaine DE VILLERS-AU-TERTRE, dame de Cuinchy et d'Auchy, sans enfants. — Du 1er lit vinrent :

1° Antoine-François-Joseph de Hangovart, qui suit.

Et 2° Marie-Walburge de Hangovart, dame de Plovich et de Malfiance, morte au mois d'août 1757, ayant été mariée à Cuinchy en 1732, à François marquis DE COUPIGNY, seigneur de Lignereul, Sorel, Beaurepair, etc., qu'elle fit père de sept fils, desquels trois sont morts jeunes.

XIII. Antoine-François-Joseph comte et marquis de Hangovart, comte d'Avelin, baron d'Oppuers, seigneur de Seclin, etc., épousa, en 1737, Marie-Anne-Françoise DE PREUDHOMME-D'HAILLY, fille de Marc-Antoine-Albert, baron de Poucques, vicomte de Nieuport, et d'Antoinette-Alexandrine baronne D'ONGNIES. De cette alliance naquirent :

1° Louis-Joseph-Hubert-Colette Hangovart, dit le comte de Seclin

2° François-Augustin-Anne-Hubert-Colette Hangovart, dit le baron d'Oppuers, chevalier de Malte.

3° Louis-Marie-Antoine-Joseph Hangovart, dit le chevalier d'Avelin.

4° Alexandrine-Charlotte-Marie Hangovart, dite Mademoiselle d'Avelin.

5° Marie-Albertine-Félix-Colette Hangovart.

6° Marie-Thérèse-Antoinette Hangovart.

Et 7° Joséphine-Ferdinandine-Léon-Colette Hangovart.

D'après les épitaphes de St-Etienne, à Lille, Guillaume Hangovart, maire de Gondecourt en partie, et époux de Jeanne DES PLANCQUES, dont il a été parlé ci-devant au degré VI, eut de ce mariage :

1° Guillemette Hangovart, mariée à Jacques DE LANDAS, seigneur de Beaufremez, fils de Walerand, seigneur du dit lieu, et de Jeanne DE LA CESSOYE.

Et 2° Barthélemi Hangovart, maire de Gondecourt, marié à Jeanne DE LANDAS, fille de Jean et de Jeanne DE HALLE, dont naquirent :

A. Messire Guillaume Hangovart, seigneur de Pietré et Pommereau, président du conseil d'Artois, mort le 16 février 1546, marié à Catherine LE COCQ, décédée en 1557, et enterrée auprès de son époux à St-Etienne, à Lille. Elle était fille de Hugues et d'Anne D'ESTORET.

Et *B.* Roger Hangovart, conseiller pensionnaire de la ville de Lille, commismaître ordinaire de la chambre des comptes au dit Lille en octobre 1545, décédé en 1548, ayant épousé Philippote DE LANDAS, fille de Guillaume, président de la dite chambre des comptes, et de Valentine DE LATTRE, sa 2e femme.

Les 32 quartiers suivants se trouvent dans un manuscrit.

1. *Hangovart.*	9. *Preudhomme.*	1. *la Vichte.*	9. *la Vichte.*
2. *le Cocq.*	10. *du Pret.*	2. *Botlant.*	10. *du Pret.*
3. *de Croix.*	11. *Grenet.*	3. *du Pret.*	11. *Cuvillon.*
4. *Ruwel.*	12. *Beaulincourt.*	4. *Lannoy.*	12. *Courouble.*
5. *Pressy.*	13. *de Croix.*	5. *Cuvillon.*	13. *Dragon.*
6. *Gosson.*	14. *Tenremonde.*	6. *Lawette.*	14. *Vendeville.*
7. *Schatz.*	15. *Wyts.*	7. *Courouble.*	15. *de Liot.*
8. *Bampoele.*	16. *Vilain.*	8. *Blondel.*	16. . . . .

Armes : *de sable à l'aigle d'argent, membrée d'or; supports : deux lions d'or* (Fig. 1078).

(*Nob*., pp. 55, 120, 256, 268, 450 et 457; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 47; *Fragm. généal.*, t. I, p. 59, et t. VI, p. 23, d'après CARPENTIER, *Hist de Cambrai.*)

HANGOUBAERT.

Gilles Hangoubaert, seigneur en Escaillon, domicilié à Tournay, fut anobli par lettres du 14 décembre 1624, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

(*Nob.*, p. 198.)

D'HANINS.

Guillaume d'Hanins, fermier à la Cense, dite *Kluysenhof*, à Saint-Gilles, épousa Amelberge D'HOOGHE, fille de Josse, et en eut les deux enfants qui suivent :

1° Guillaume, rapporté ci-après.

Et 2° Jeanne d'Hanins, morte à Saint-Gilles, le 8 mai 1729, ayant été mariée avec Adrien VOLCKERICKX, fils de Mathieu et d'Anne VOLCKERICKX, mort sans hoirs.

Guillaume d'Hanins, avocat au conseil de Flandres, épousa Cornélie VAN GOETHEM, fille de Jean, bailli de Saleghem et de Meerdonck, et de Catherine PUYT. Leurs enfants furent :

1° Guillaume-Jean d'Hanins, avocat.

2° Jean-Pierre d'Hanins, dont nous ignorons l'alliance.

3° Marie-Cornélie.

Et 4° Jeanne-Catherine d'Hanins, alliée à François-Ignace VAN ROYEN, avocat. Dont Joseph van Royen.

Armes : *de gueules à la bande d'argent, accompagnée de 2 têtes et cols arrachés de coqs d'or* (Fig. 1079).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 141.)

D'HANINS.

Philippe-François d'Hanins, écuyer, seigneur de Roodonck, fut créé chevalier avec concession d'une couronne au lieu de bourlet et des supports avec bannières, par lettres datées de Madrid du 2 novembre 1699 (1). Il portait pour armes : *de gueules à la bande d'argent, chargée de 4 mouchetures d'hermines posées en barre, et accostée de 2 têtes et cols arrachées de coqs d'or; cimier : une tête et col de coq de l'écu, entre un vol d'or* (Fig. 1080).

(*Nob.*, p. 612; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 188.)

Philippe d'Hanins, conseiller-pensionnaire du chef collége du Pays de Waes, fut maintenu dans sa noblesse, anobli si besoin était, et créé chevalier du Saint-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes *une couronne d'or au lieu de bourlet*, par diplôme de l'empereur Charles VI, du 23 octobre 1715, enregistré dans la Matricule de l'empire. Il portait comme Philippe-François d'Hanins ci-dessus (2).

(*Nob.*, p. 647; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 206.)

---

(1) Il obtint aussi, par ces mêmes lettres, permission de sommer ses armoiries d'une couronne d'or au lieu de bourlet et d'y joindre pour supports deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, les dits lions voilés d'un voile de gueules, fourré d'hermine, sortant derrière l'écu, qu'ils empoignent de l'une de leurs pattes, conjointement avec une banderolle aux armes de l'écu, et de l'autre patte le dit écu.

Du dit Philippe-François chevalier d'Hanins sont issus les d'Hanins de Moerkerke, dans la Flandre-Occidentale.

(2) Le dit Philippe d'Hanins était fils de Jean-Baptiste d'Hanins, greffier d'Elverzeele et de Waes.

HANNAERT.

Jean Hannaert, dit Redinghen, épousa Marguerite VAN RAETSHOVEN, laquelle portait pour armes : *d'argent à 3 merlettes de sable* (Fig. 1081). De ce mariage vint :

Jean Hannaert, anobli par l'empereur Charles V, dont il était secrétaire, chevalier, vicomte de Bruxelles, par achat de l'an 1537. Sa femme, Marguerite VILAIN, était vicomtesse de Lombeke, dame de Liedekercke, Leeuwe, etc. — Dont :

1° Charles, qui suit.

2° Marie, morte en 1588, ayant été mariée à Jean DE FAILLY, chevalier, seigneur de Bernisart, grand bailli de Tournai et du Tournesis, dont elle était veuve depuis 1587.

Et 3° Gérard Hannaert, seigneur de Sombeke, écoutète de Lokeren, Dackenam, Waesmunster et Elversele.

Charles Hannaert, vicomte de Bruxelles et de Lombeke, seigneur de Liedekercke, Leeuwe, Sombeke, épousa Anne SCHYFFE, fille de Jean, chevalier, et de Jeanne DE BERCHEM, dame de Schelle et de Laer. Leurs enfants furent :

1° Marie Hannaert, vicomtesse de Bruxelles et de Lombeke, dame de Liedekercke, Leeuwe, Sombeke, laquelle épousa Jacques DE HENNIN, baron d'Auxy, marquis de la Verre et de Vlissinghe, etc.

Et 2° Anne Hannaert, alliée : 1° avec Charles VAN ARCKEL, seigneur de Werdenborg; et 2° avec Olivier VAN DEN TYMPEL, seigneur de Corbeke, etc.

Dans l'Eglise de Waesmunster, sur une fenêtre, se voient ces huit quartiers :

Hannaert.	*Schyff.*
Raetshove.	*Wolput.*
Vilain.	*Berchem.*
Romerswale.	*Meirick.*

Armes : *parti; au 1er d'or à la fasce d'azur, au lion de gueules issant de la fasce; au 2d d'or à l'aigle éployée de sable, au sautoir de gueules brochant sur le tout* (Fig. 1082).

(*Frag. généal.*, t. IV, p. 10.)

HANNEDOUCHE.

I. Jean Hannedouche, gentilhomme et habitant de la ville de Terouanne, en Artois, épousa Marguerite DE TANNOY, de laquelle il eut :

1° Madeleine Hannedouche, alliée à Guillaume DU BOIS, seigneur de Bleriau.

Et 2° Jacques, qui suit.

II. Jacques Hannedouche épousa Marie CRUSSOT. De ce mariage vint :

III. Adrien Hannedouche, seigneur des Hueurs, du Vieux-Lis, etc., qui fut

munster, et de Claire VAN ROYEN, et petit-fils de Gilles d'Hanins, maître-d'hôtel de Lamoral comte d'Egmont, puis bailli de Sotteghem, et d'Elisabeth SCHAUVLIEGHE. Le dit Gilles était frère de Bavon d'Hanins, greffier de la ville de Gand, aïeul de Philippe-François d'Hanins, créé chevalier en 1699, dont nous avons parlé ci-dessus.

déchargé du droit de francs-fiefs, comme noble et issu de noble génération. Il était capitaine d'une compagnie de chevau-cuirassiers au service de François Ier, roi de France, en 1516. De Jeanne LE PETIT, son épouse, fille de Sébastien et de Marie DE WIGNACOURT-DE BELSAGE, il eut :

1° Adrien, seigneur de Gadancourt, près Pontoise, auteur de la *Branche des seigneurs de Gadancourt*, à présent éteinte.

2° Sébastien, qui suit.

3° Jean, auteur de la *Branche des seigneurs d'Ablainsvelle*, rapportée ci-après.

Et 4° Claire Hannedouche, mariée à Robert DE HAUTECLOCQUE, seigneur de Cogeaux, et morte en 1541.

IV. Sébastien Hannedouche, seigneur de Framœulles, de Hunctun, de Faye, des Hueurs et de Bondues, mort le 29 mai 1565, avait épousé Anne DE MAILLY-COURONEL, fille de Robert, seigneur de Mernes et Rantigny, et de Jeanne DE BERNICOURT. Leurs enfants furent :

1° Antoine Hannedouche, qui forma la *Branche des seigneurs de Framœulles*, éteinte en 1633.

2° Sébastien, qui suit.

Et 3° Jean Hannedouche, mort sans alliance.

V. Sébastien Hannedouche, seigneur de Hunctun, de Faye et de Bondues, lieutenant-général de la gouvernance de Douai et d'Orchies, fut créé chevalier par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 24 février 1617, en considération, tant de son ancienne noblesse que de ses bons et agréables services. Il mourut à Douai le 26 décembre 1638, et fut enterré dans l'église de Saint-Amé de cette ville, où se voit son épitaphe. Il avait épousé Michelle DE HAUTECLOCQUE, sœur d'Isabelle, abbesse de la noble abbaye d'Estrun-lez-Arras, et fille de Robert, seigneur de Hauteclocque, de Wail, de Quatrevaux et Haguerve, et de Marie DE BEAUFORT-DE BULLECOURT. Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 de sinople à la bande d'or chargée de trois croix pattées au pied fiché de sable*, qui est HANNEDOUCHE ; *aux 1 et 4 d'argent à 3 maillets de gueules*, qui est MAILLY-COURONNEL. Ses enfants furent :

1° Hugues Haunedouche, chanoine de l'église collégiale de Saint-Amé à Douai.

2° François Hannedouche, protonotaire apostolique, chanoine de l'église collégiale de Saint-Barthélemi, de Béthune.

3° Charles Hannedouche, seigneur de Faye, gentilhomme de la maison de l'archiduc Albert, mort en 1642, sans avoir été marié.

Et 4° Marie Hannedouche, dame de Haguerve, morte le 1er février 1641. Elle avait épousé Dermicio O MALLUN, lord baron DE GLEAN O MALLUN et de Guerchy, pair d'Irlande, chevalier de l'ordre de Calatrava, commandeur de Duero, écuyer de l'infante Isabelle, puis gentilhomme de la

chambre de l'empereur Ferdinand II, et mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie pour son service, mort le 1er mai 1639, et enterré dans l'église de Sainte-Gudule de Bruxelles, avec cette épitaphe :

Cy gist très noble et illustre seigneur don Dermicio O Mallun, baron de Glean O Mallun, pair du royaume d'Irlande, chevalier de l'ordre de Calatrava, gentilhomme de l'empereur Ferdinand II, qui trespassa le 1er *de mai* 1639; *et dame Marie de Hannedouche-de Hunctun, dame de Haguerve, laquelle trespassa le* 1er *de février de l'an* 1641. *Priez Dieu pour leurs âmes.*

Du dit mariage vint :

VI. Anne-Marie O Mallun, qui fut mariée à Jacques Quarre, seigneur de La Haye, fils d'Adrien, seigneur de La Haye, et d'Antoinette de Crehen. (Voyez l'article de Quarré, *famille.*)

Branche des seigneurs d'Ablainsvelle.

IV. Jean Hannedouche (3e fils d'Adrien et de Jeanne le Petit, ci-devant), fut seigneur du Vieux-Lis, et épousa, en 1545, Marie-Anne de Lohois, dont il eut entr'autres enfants :

V. Henri Hannedouche, seigneur de Renquières ou Frenquières, Montigny, le Hem, procureur-général de Calais pour le roi Philippe II, et en possession de noblesse, qui se fit anoblir moyennant 60 livres d'Artois de finance, par lettres de l'archiduc Albert du 21 mars 1600, entérinées à Lille le 9 septembre 1603. Il était alors échevin de la ville d'Arras, et portait pour armes : *de sinople à la bande d'or, chargée de 3 croix recroisettées au pied fiché de sable, au chef d'argent chargé de 3 mouchetures d'hermines de sable.* — Il épousa : 1° Jacqueline de Marconville, dame d'Ablainsvelle, fille d'Antoine, seigneur d'Ablainsvelle et de Wancquetin, et de Jeanne Attaignant; et 2° Jacqueline Cornaille, dame d'Oppy, de laquelle il n'eut point d'enfants. Ceux nés de son premier mariage furent :

1° Jean, qui suit.

2° Jeanne Hannedouche, femme de Nicolas Desmarets, en 1611.

3° Isabelle Hannedouche, religieuse à l'abbaye de Beaupré-lez-Grammont, en Flandres, ordre de Citeaux.

4° Catherine Hannedouche, mariée, par contrat du 10 décembre 1600, à Maximilien Desmetre, seigneur de la Lis, de Grossart et de Bethonval, dont elle n'eut point d'enfants.

VI. Jean Hannedouche, seigneur d'Ablainsvelle, de Rebecque, de Renquières, de Montigny, de le Hem et du Vieux-Lis, épousa, par contrat du 9 janvier 1618, Anne de Mol, fille d'Antoine, seigneur de Gricourt, gentilhomme de la chambre de l'empereur, et de Jacqueline Cauvel, dame en partie de Foncvillers en Artois. Il en eut entr'autres enfants :

1° Jean-Robert, qui suit.

2° Charles-François Hannedouche, seigneur de Renquières, mort sans alliance.

3° Michel Hannedouche, protonotaire du Saint-Siége, chanoine et vice-gérant d'Arras.

4° Barbe-Thérèse Hannedouche, mariée, par contrat du 9 août 1660, à Ignace LE SERGEANT, seigneur de Hendecordel, mort en mars 1669. Elle mourut, sans enfants, le 4 août 1661.

Et 5° Jeanne-Isabelle Hannedouche, mariée à Jacques-Louis DE MULLET, seigneur de Wancquetin en partie et de la Lague, conseiller au conseil provincial d'Artois, dont elle eut des enfants.

VII. Jean-Robert Hannedouche, seigneur de Rebecque et d'Ablainsvelle, en Artois, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, données à Madrid le 2 mai 1658, enregistrées en la chambre héraldique à Bruxelles le 29 avril 1659, et à l'élection provinciale d'Artois le 23 mai suivant. Le roi expliquant les motifs qui l'ont déterminé à accorder ces lettres patentes, s'exprime ainsi : « *Le bon rapport qui nous a été fait de Notre cher et bien-amé Jean-Robert Hannedouche, écuyer, seigneur de Rebecque, qu'il nous auroit servi en Nos armées durant plusieurs campagnes, en qualité de gentilhomme volontaire, à ses frais, et sans avoir, jamais tiré aucune solde; et qu'entre plusieurs combats, escarmouches et rencontres, où il auroit signalé son courage et son zèle pour Notre service, il auroit assisté au siège mis par Nos armées devant la ville d'Arras en* 1654, *et Nous y auroit servi assidûment jusqu'au jour de la retraite, auquel il se seroit trouvé avec le seigneur de Gueulesin, sergent-major de cavalerie et autres officiers, à la tête d'un escadron de cinquante ou soixante cavaliers, lequels après que Notre armée fut rompue, seroit demeuré ferme et le dernier dans les lignes, et se joignant à la personne du prince de Bournonville, l'un de Nos sergens-généraux de Bataille, ne l'auroit pas peu aidé, en soutenant avec lui l'effort des ennemis, à sauver et à assurer la retraite de l'infanterie, qui étoit sous sa charge. Que de plus il auroit souffert et souffriroit encore présentement, grande perte en ses biens et revenus, situés dedans et auprès des villes occupées en Artois par Nos ennemis, pour s'être retiré, comme fidel vassal et loyal sujet, dans celles de Notre obéissance. Outre que Jean Hannedouche, écuyer, seigneur d'Ablainsvelle, son père, et ses grands-pères, tant paternel que maternel, et autres ses prédécesseurs, Nous auroient servi durant plusieurs années en divers emplois et charges considérables, comme il a fait apparoir par témoignages et papiers à Nous exhibés. Pour ces causes, et ce que dessus considéré, même qu'aucuns de la famille du dit Jean-Robert Hannedouche, auroient déjà, par ci-devant, été décorés du titre de chevalier, afin de le stimuler davantage, et lui donner occasion, au moyen de quelque marque d'honneur, de s'évertuer de plus en plus en Notre service, Nous, désirans favorablement le traiter, décorer, et élever, avons icellui Jean-Robert Hannedouche, fait et créé, faisons et créons, chevalier, par ces présentes*

Voulans, etc. » — Le dit Jean-Robert Hannedouche mourut le 3 déc. 1677 après avoir été gouverneur de la Gorgue et grand-bailli pour le roi du pays de la Leu. — Il avait épousé, le 24 novembre 1655, Marie-Marguerite DE WAUVRANS, d'une des plus anciennes maisons d'Artois, laquelle, après sa mort, convola en 2es noces avec Michel DE LA TOUR-BATY, commandant du fort Saint-François-lez-Aire, ayant eu de son 1er mariage les 9 enfants qui suivent.

1° George Hannedouche, mort à l'âge de douze ans.

2° François-Charles Hannedouche, seigneur d'Ablainsvelle, capitaine d'infanterie au service de France dans le régiment de Rebecque, tué à la bataille donnée dans la plaine de la Marsaille, en Piémont, le 4 oct. 1693.

3° Joseph-Ignace Hannedouche, dit le père de Rebecque, jésuite, mort à Aire en Artois le 15 février 1753, à 94 ans.

4° Jean-Robert Hannedouche, seigneur de Montigny et de Rebecque, capitaine au régiment de Bellefourière, mort sans postérité le 8 mars 1730, et enterré dans le cimetière de Saint-Nicaise d'Arras, où l'on voit son épitaphe. Il avait été marié deux fois : 1° à Marie-Françoise DE HAUDION, morte en 1717, fille de Nicolas-Philippe DE HAUDION, seigneur de Wynezghem, colonel et commandant de la ville de Damme, et d'Anne DE COTTREL; et 2° à Agnès-Isabelle-Bernardine DE FRAMEAUX, dite DE L'ESTOQUOY, fille de Jacques-François DE FRAMEAUX, seigneur de l'Estoquoy et de Douchy, et de Marie-Françoise DE BELVALET, dame d'Hercourt.

5° Alexandre-Druon Hannedouche, seigneur d'Ablainsvelle et de Rebecque, après ses frères. Il fut enseigne dans le régiment d'Isenghien, et mourut le 3 décembre 1747, sans avoir été marié.

6° Marie-Isabelle-Charlotte Hannedouche, mariée à Louis-Bernard LE LIEPVRE, seigneur de Neulettes en Artois, dont elle a eu un fils et une fille, morts sans postérité.

7° Jeanne-Hyacinthe-Ignace, dont l'article suit.

8° Cécile Hannedouche, religieuse à Mons, morte le 8 mars 1742.

Et 9° Anne-Thérèse Hannedouche, religieuse au monastère de la Paix à Arras, morte le 18 janvier 1741.

VIII. Jeanne-Hyacinthe-Ignace Hannedouche, fille de Jean-Robert et de Marie-Marguerite DE WAUVRANS, mourut à Aix, en Provence, le 25 déc. 1741, et fut enterrée dans l'église paroissiale de Ste-Madeleine de cette ville. Elle avait épousé, par contrat passé par devant Antoine Hanicot et Jean-François Martel, notaires d'Aire, le 26 août 1687, Michel DE GANTÈS, capitaine de cavalerie dans Royal-Cravates, issu d'une noble et ancienne famille établie depuis longtemps en Provence (Voyez ci-devant l'article DE GANTÈS).

Les armes DE HANNEDOUCHE sont : *de sinople à la bande d'or, chargée de 3 croix pattées au pied fiché de sable* (Fig. 1083).

(*Nob.*, p. 127; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1650-1661, p. 249.)

HANNERON.

Pierre Hanneron fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 18 mars 1631, et ce en considération de ses services et de ceux de son père, capitaine au service de S. M. C. Il portait pour armes : *d'azur à trois roses d'argent*, selon d'autres : *de gueules à 3 roses tigées et feuillées d'argent* (Fig. 1084).

(*Nob.*, p. 252; *Vrai Suppl.*, p. 120; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 94; *Mélang. de Généal.*, p. 81.)

HANNERON.

Jérôme Hanneron, avoué d'Ypres, épousa Jeanne DE VOS, dame de la Chambre-lez-Ypres, et en eut :

Josse Hanneron, seigneur de la Chambre, lequel épousa Marie VAN DER BURCHT, fille de Jean et de Charlotte DE CLAERHOUT. De ce mariage vinrent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Hélène Hanneron, alliée à Pompée CRIVELLI.

Jean Hanneron, seigneur de la Chambre, épousa Antoinette LOTTIN, dame de Lerdeghem, ou Terdeghem, fille de François, seigneur de Lerdeghem et de la Forge, et de Catherine LAUREYNS, fille de Henri, seigneur de Godsvelde, et de Françoise L'ESPINOY, et en eut :

1° Philippe Hanneron, chevalier, seigneur de la Chambre et de Terdeghem, mari de Catherine BULTEEL.

Et 2° Anne Hanneron, épouse de Josse DE BAILLY, seigneur de Baleghem.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 95.)

DE HANNON.

Philippe de Hannon, capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne, fut anobli en considération de ses services, par lettres données à Madrid le 22 janv. 1597, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 30 juillet de la même année.

Armes : *de gueules à 3 coquilles d'argent* (Fig. 1085).

(*Nob.*, p. 105.)

HANNOSSET.

Gaspard Hannosset, conseiller et receveur-général des biens retraits et réunis aux domaines du roi, fut anobli par lettres données à Madrid le 22 déc. 1659. — Son fils, Christophe Hannosset, conseiller et receveur-général des domaines au quartier de Bruxelles, fut créé chevalier par lettres du 31 août 1661.

Armes : *d'hermines à la fasce de gueules, accompagnée de deux trangles de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'hermines et de gueules, et au-dessus, en cimier, une fleur-de-lis d'or, accotée d'un vol, dont une partie est d'hermines et l'autre de gueules* (Fig. 1086).

(*Nob.* pp. 373 et 401.)

HANNOT.

François-Arnould Hannot fut anobli par lettres du roi Philippe IV de l'an 1661.

(*Nob.*, p. 406.)

HANNOYE.

Jacques-François Hannoye fut anobli par lettres du roi catholique de l'an 1678.

(*Nob.*, p. 497.)

HANOT.

Charles-François-Joseph Hanot, conseiller du conseil souverain de Hainaut, obtint le titre de chevalier, des supports avec bannières et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 12 juillet 1725.

Ses armes sont : *d'or à la hure de sanglier de sable, défendue d'argent* (Fig. 1087) (1).

(*Nob.*, p. 708.)

HAPIOT.

Jean Hapiot, conseiller et maître de la chambre des comptes à Lille, fut anobli par lettres du 9 septembre 1592, enregistrées en la dite chambre. Il portait pour armes : *d'azur à la bande d'or, accompagnée de 6 trèfles de même, mis en orle* (Fig. 1088).

(*Nob.*, p. 91.)

HAPPART.

André Happart, secrétaire du conseil de Brabant, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses ancêtres, et anobli de nouveau en tant que besoin serait, par lettres du roi Philippe IV, données à Madrid le 30 janvier 1651.

Il portait pour armes : *de gueules à la tour d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, une tour d'argent entre deux cornes de buffle de même* (Fig. 1089).

Par autres lettres du roi Philippe IV, en date du 25 février 1661, le dit André Happart obtint deux lions d'or pour supports et une couronne au lieu de bourlet.

(*Nob.*, pp. 311 et 396.)

DE HARANGMIVE ou HARAUGMIVE.

Maximilien de Harangmive fut créé chevalier par lettres de juin 1597.

(*Nob.*, p. 107.)

(1) Les dites lettres patentes blasonnent ainsi ces armoiries : un écu d'or à une hure de sanglier au naturel, mise en fasce, surmonté d'un heaume d'argent, grillé et liseré d'or, aux hachements d'or et de sable. Cimier : un lion naissant de gueules, entre deux vols, aussi de gueules.

DE HARAUCOURT.

Antoine de Haraucourt, seigneur de Franoi, fut créé chevalier, par lettres données à Monçon le 20 septembre 1585, enregistrées à Lille. Ses armes étaient : *d'argent au lion de sable* (Fig. 1090).

(*Nob.*, p. 75.)

DE HARCHIES.

Arnould de Harchies, seigneur de Millomez, mort en 1570, avait épousé Antoinette DE POTTES, dite DE THIEULAINE, fille de Jacques, seigneur de Langlée, et d'Antoinette DE HAVESKERCKE. — De cette alliance vint :

Arnould de Harchies, chevalier, seigneur de Millomez et de Hallennes, qui fut marié à Guillemette DE CLÈVES, dame de la Cour-à-Moustier, fille d'Hector et de Guillemette dame DE MAULDE, de laquelle il eut Léon, qui suit.

Léon de Harchies, seigneur de Millomez, Rodes, etc., mourut en 1624, ayant été marié avec Isabelle VAN UUTENHAM. De ce mariage naquirent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Jacqueline de Harchies, dame de Wadelencourt, mariée à Guillaume DE MAULDE, baron de Lichtervelde, vicomte de Creibe et de Melle, seig^r de Mansart.

Jean de Harchies-de Ville, dit d'Estrepy, seigneur de Millomey, Hallennes, Erquinghem ou Arquinghem-le-Sec, Dasinghem, Caethem et Rodes, fut créé chevalier par lettres du 23 juillet 1641, enregistrées à Lille. Il épousa Marie-Antoinette-Florence DE GRIBOVAL, dame de Quevaucamp, fille de Florent, chevalier, seigneur de Sweveghem et Jumelles, et de Catherine DE GRIBOVAL-DU BERQUIN. Ces époux eurent, entr'autres enfants, les trois qui suivant :

1° André-Alexandre de Harchies-de Ville, dit d'Estrepy.

2° Marie-Catherine-Florence de Harchies-de Ville, dite d'Estrepy, laquelle fut mariée avec Maximilien DE NASSAU, baron de Warcoing, seigneur de Conroy, de Frasne, etc., dont elle a eu des enfants.

Et 3° Anne-Thérèse de Harchies-de Ville, dite d'Estrepy, seconde femme de Philippe-François DE JAUCHE, dit DE MASTAING, comte de Cruyshautem, baron de Moerkercke, grand-bailli du pays de Waes, mort le 23 février 1683.

La famille DE HARCHIES porte pour armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or à* 5 *cotices de gueules, au canton de même chargé d'une étoile à* 6 *rais d'or ; aux* 2 *et* 3 *échiqueté de gueules et d'or. Cimier : une tête et col de biche au naturel* (Fig. 729).

(*Nob.*, p. 266; *Suite du Suppl.*, 1650-1661, p. 50).

HARDEWYST.

Guillaume-Ignace Hardewyst ou Hardevuyst, fut anobli par lettres de l'an 1667. Il était originaire de Cologne, et portait pour armes : *de sable à un dextrochère d'or, la poignée de carnation, armée d'une épée nue garnie d'or ;* selon quelques-uns *au franc canton cousu de gueules, chargé de deux bras armés de fer, les poignées de carnation, passées en sautoir. Cimier : un bras de l'écu* (Fig. 1091).

(*Nob.*, p. 445; *Vrai Suppl.*, p. 185; *Nouv. vrai Suppl*, p. 132.)

HARDVUST, ALIAS HARDEVUNST.

Guillaume Hardvust, alias Hardevunst, natif de Bergh-Saint-Winnoc, fut anobli par lettres du 20 septembre 1623 ou 1613, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *d'or à l'aigle d'azur, membrée de gueules ; cimier : un bras armé, tenant au poing une épée nue garnie d'or* (Fig. 1092).

(*Nob.*, p. 191 ; *Vrai Suppl.*, p. 96 ; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 75 ; *Mélanges de généal.*, p. 67.)

HARDY.

Antoine Hardy, natif de Valenciennes, fut créé chevalier par lettres du roi Charles II de l'an 1670.

(*Nob.*, p. 452.)

HARDY.

Gilles-Martin Hardy, natif de Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres de l'an 1671.

(*Nob.*, p. 458.)

HARDY.

Godefroid Hardy, du pays de Luxembourg, fut anobli par lettres du 4 novemb. 1699.

(*Nob.*, p. 612.)

DE HARO.

Don Henri de Haro épousa Isabelle-Anne-Françoise D'ENGHIEN, vicomtesse de Santa-Cruz et de la Pandry, dame de Kestergate, fille de Guillaume D'ENGHIEN, vicomte de Santa-Cruz et de la Pandry, seigneur de Kestergate, et de Béatrix-Thérèse DE BOISSCHOT. Leur fils puîné Henri suit :

Henri de Haro et d'Enghien, vicomte de la Pandry et de Lincourt, seigneur de Kestergate, en Hainaut, obtint la ratification et confirmation du titre de vicomte, avec faculté de pouvoir, au défaut d'hoirs, transmettre ce titre à un de ses proches parents de la famille de Haro, soit par testament ou autre disposition, par lettres du 31 août 1735.

Armes : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *gironné d'argent et de sable de* 10 *pièces, chaque giron de sable chargé de* 3 *croix recroisettées, au pied fiché d'or*, qui est D'ENGHIEN; *aux* 2 *et* 3 *d'or à* 3 *fers de moulin d'azur en sautoir, alésés, parés, anchés et ouverts en losange*, qui est DE BOISSCHOT; *sur le tout d'argent à deux loups ravissants de sable, et une bordure de gueules chargée de* 8 *sautoirs d'or*, qui est DE HARO. *L'écu timbré d'un cercle d'or, enrichi de perles et de pierreries, rehaussé de* 8 *fleurons, entre chacun desquels il y a une perle*, par concession du dit jour 31 août 1735 (Fig. 1093).

(*Nob.*, p. 764.)

DE HARSCAMP.

Henri de Harscamp épousa Jeanne MONIOT, de laquelle il eut :

Vincent de Harscamp, conseiller et receveur-général des aides et domaines du pays et comté de Namur, réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, et anobli en tant que besoin serait, par lettres du roi Philippe IV du 16 octobre 1651. Il fut créé chevalier par d'autres lettres du 30 septembre de l'année suivante, et, par de troisièmes lettres patentes du dit roi Philippe IV, en date du 12 avril 1653, trois pièces de terre furent érigées en seigneurie en sa faveur, sous le nom de Bossimé. Enfin, par quatrièmes lettres du susdit souverain, du 25 avril 1661, il obtint deux lévriers au naturel, accolés de gueules, bordés et bouclés d'or, tenant chacun une bannière aux armes de Harscamp, pour supports, et une couronne au lieu de bourlet. — Il épousa N...., dont il eut :

Pontian de Harscamp, seigneur de la Marlière, conseiller et receveur-général des aides et domaines du pays et comté de Namur, lequel fut créé chevalier par lettres données à Madrid le 22 janvier 1661.

Armes : *d'argent à une croix dont le montant est de gueules et la traverse d'azur; cimier : deux demi-vols, ou un vol adossé par ses ailerons, celui de dextre de gueules, et celui de sénestre d'azur; lambrequins d'argent, doublés de gueules et d'azur. Supports : deux lévriers au naturel, accolés de gueules, bordés et annelés d'or.* (Fig. 1091).

(*Nob. des Pays-Bas*, pp. 516, 522, 527, 596 bis, 480; *Vrai Suppl.*, p. 174; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 138.)

HART-VAN DER WOERT. — VOYEZ VAN ABBENBROECK.

DE HARVEN.

Léopold-Antoine-Joseph de Harven, seigneur de Harweng, avocat au conseil de Hainaut et capitaine d'une compagnie bourgeoise de la ville de Mons, fut anobli par lettres du 21 novembre 1733. Il portait pour armes : *de gueules au chevron accompagné de 3 quintefeuilles, le tout d'argent.* (Fig. 1095).

(*Nob.*, p. 744.)

DE HAUDION.

I. Jean de Haudion, seigneur de Guiberchies, épousa Isabelle DE KERCKHOVE, de laquelle il eut :

II. Antoine de Haudion, seigneur de Guiberchies, marié à Agnès DE BRACLE, fille de Gilles DE BRACLE, dit VAN DEN BOSSCHE, mort le 4 octobre 1517, et de Catherine VAN DER MEEREN, morte le 12 mai 1527. De ce mariage vinrent, entr'autres enfants :

1° Rasse, qui suit.

Et 2° Aldegonde de Haudion, mariée à Léon DE MAULDE, seigneur de Mauroy, du Carnoy et d'Ansereul.

III. Rasse de Haudion, seigneur de Guiberchies, épousa Marguerite de Roisin, fille de Jean, seigneur de Rongies et de Cordes, et de sa première femme, Madeleine de Lannoy, laquelle, après sa mort, se remaria à Antoine de Haudion, seigneur de Bourquembray, ayant eu de son premier mari :

1° Pierre, qui suit.

Et 2° Marie de Haudion, première femme de Gabriel du Chasteler, chevalier, seigneur de Moulbais, Wadimpréau, Ansermont, Bersée et Audignies, vicomte de Bavay, député de l'état noble du Hainaut, le 15 août 1598, à l'inauguration des archiducs Albert et Isabelle, conseiller des nobles, et chevalier de la cour souveraine à Mons en 1612, grand-bailli portatif (provisionnel) du Hainaut, mort le 13 septembre 1619 (Voir p. 431, degré IX).

IV. Pierre de Haudion, seigneur de Guiberchies, prit alliance avec Florence de Bernemicourt, morte le 10 juillet 1621, fille de Robert, seigneur d'Ottelant et de Liesvelt, et d'Agnès Schetz, dite de Grobbendonck. De cette alliance naquirent :

1° Lancelot, qui suit.

2° Nicolas de Haudion, évêque de Bruges, mort le 24 septembre 1649.

3° Conrad de Haudion, seign^r de Grauw, mort à Malines le 5 juillet 1639, ayant été allié, par contrat du 13 janvier 1623, à Marie de Mol, morte à Mortagne le 4 février 1641, fille aînée d'Antoine, seigneur d'Escaubecque et de Ligny, et de Jeanne de Ligne, dame de Ham, puis de Mortagne, après Catherine van der Gracht, sa cousine. De ce mariage vinrent :

A. Philippe-Antoine de Haudion, seigneur de Grauw, mort sans avoir pris d'alliance.

B. Engelbert de Haudion.

C. Jeanne-Marie de Haudion.

Et *D.* Marguerite-Florence de Haudion, baptisée, le 27 mai 1636, à Malines, morte, le 31 août 1667, à Namur, après avoir été mariée, le 4 nov. 1658, à Mons, à François Colins, seigneur de Rochefontaine et de St-Pierre-à-Rosnef, lieutenant-colonel de cavalerie au service d'Espagne (Voir p. 481, degré X).

4° Marguerite de Haudion, mariée, en 1612, à Jean de Marnix, créé premier vicomte d'Ogimont.

Et 5° Isabelle de Haudion, femme de Conrad Hoen-de Hoensbroeck, seigneur de Geul et de Bunde, et mère de Wauthier-François Hoen-de Hoensbroeck, créé premier comte de Geul (Voir article de Hoensbroeck).

V. Lancelot de Haudion, seigneur de Guiberchies, hérita de la terre de Wynghem à la mort d'Isabelle Schetz, sa grand'tante, et en fit hommage au roi, le 9 juillet 1621. Il prit pour femme Gertrude de Hoensbroeck, chanoinesse de Nivelles, fille d'Ulric Hoen, seigneur de Hoensbroeck, et de Catherine de Speys, dont il a eu :

1° Pierre-Ulric de Haudion, seigneur de Guiberchies, qui épousa Marie-Jeanne de Tenremonde, dame de Bachy. Leur fille, Antoinette-Agnès de

Haudion, fut mariée, en 1670, à son cousin Claude-François-Dominique de Marnix, vicomte d'Ogimont, baron de Rollencourt.

Et 2° Nicolas-Philippe, qui suit.

VI. Nicolas-Philippe de Haudion, seigneur de Wyneghem, colonel et commandant de la ville de Damme, en Flandres, mourut le 10 novembre 1674, ayant épousé Anne de Cottrel, fille de Jean-François, seigneur de Tronchiennes, et d'Adrienne de Havrech. — Leurs enfants furent :

1° Charles-Donat, qui suit.

2° Marie-Madeleine de Haudion, mariée, en 1694, à Wolfgang-Guillaume de Bournonville, marquis de Sars, baron de Capres, gouverneur de Tenremonde en 1725, puis gouverneur et capitaine-général du duché de Limbourg et pays d'Outre-Meuse, général d'infanterie de l'impératrice-reine, conseiller d'Etat d'épée au gouvernement des Pays-Bas autrichiens, et chambellan actuel de LL. MM. II., mort fort âgé le 17 septembre 1754, après avoir épousé, en secondes noces, l'an 1708, Angélique-Florence d'Ursel.

3° Florence-Charlotte de Haudion, mariée à Jean-Frédéric de Respani, seigneur de Schooten et Horst, mort le 18 avril 1718, sans enfants.

Et 4° Marie-Françoise de Haudion, morte en 1717, ayant été mariée à Jean-Robert Hannedouche, seigneur de Montigny et de Rebecque, capitaine d'infanterie au service de France dans le régiment de Bellefourière, lequel convola en secondes noces avec Agnès Isabelle-Bernardine de Frameaux, dite de l'Estoquoy, et mourut, sans postérité, le 8 mars 1730 (Voir p. 965, degré VII, 4°).

VII. Charles-Donat de Haudion, capitaine de cuirassiers pour le service du roi d'Espagne, membre de l'état noble du duché de Brabant, seigneur de Wyneghem, de Grauw et de Ter-Holst, obtint, par lettres du roi Charles II, en date du 30 juillet 1698, l'érection en comté de la terre et seigneurie de Wyneghem, en Brabant, sous le nom de Haudion, et ce tant en sa faveur qu'en celle de ses hoirs, successeurs et héritiers en ligne directe et collatérale, tant mâles que femelles, en considération de l'ancienneté de sa famille et des services de ses ancêtres. Il devint comte de Wacken par la mort de Charles-François-Louis de Bourgogne, son cousin au 4e degré, et mourut le 31 janvier 1724. Il avait épousé, par contrat du 25 août 1698, Madeleine-Françoise d'Oyenbrugge, dame de Zuerenbergh, chanoinesse de Moustier, fille cadette d'Engelbert-Godefroid d'Oyenbrugge, baron de Meldert, seigneur de Bouchout, Zuerenbergh et Oude-Molen, et de Marie-Ernestine de Berlo. — De ce mariage sont nés les six enfants qui suivent :

1° Charles-Jean-Dominique, rapporté ci-après.

2° Philippe-Erard de Haudion, chanoine de la cathédrale de Liége.

3° Anne-Amour de Haudion, morte le 15 octobre 1749, ayant été mariée, par contrat du 2 novembre 1715, à Jean-Dominique comte de Maldeghem,

baron de Leyschot, seigneur de Diepenstein, d'Indevelde, de Marquette, etc. dont elle fut la seconde femme.

4° Anne-Louise de Haudion, alliée à Maximilien-Henri comte DE BERLO DE HOZEMONT, seigneur de Brusse, chevalier, commandeur de l'ordre de Saint-Michel, chambellan de l'électeur de Cologne. — Dont : *A.* Jean-Amour comte DE BERLO, épousa : 1° Agnès-Henriette DE GELOES, chanoinesse de Nivelles; et 2°, en juillet 1769, Albertine DE BRIAS, aussi chanoinesse de Nivelles, morte en couches en 1774, fille d'Engelbert-Frédéric-Ferdinand comte DE BRIAS, marquis de Molembaix, et de Marie-Françoise, née comtesse DE HAMAL et du Saint-Empire; *B.* Marie-Madeleine-Ferdinande DE BERLO, chanoinesse de Nivelles; et *C.* Marie-Agnès DE BERLO, chanoinesse au même chapitre.

5° Anne-Madeleine de Haudion, abbesse de Messines, en Flandres, ordre de Saint-Benoît.

Et 6° Anne-Marie de Haudion, morte en octobre 1766, sans alliance.

VIII. Charles-Jean-Dominique comte de Haudion et de Wacken, de l'état noble du duché de Brabant, mort sans enfants, le 5 février 1746, ayant été marié, le 10 octobre 1740, à Marie-Thérèse DE HOENSBROECK, chanoinesse de Nuys, née le 20 février 1712, morte sa veuve en 1762, fille de Guillaume-Adrien marquis DE HOENSBROECK, comte du Saint-Empire, mort le 18 juin 1735, et d'Elisabeth-Henriette DE SCHELLARDT-D'OBBENDORF, morte le 16 novembre 1727.

Les armes DE HAUDION sont : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *d'argent à* 10 *losanges d'azur*, 3, 3, 3 *et* 1, qui est DE HAUDION; *aux* 2 *et* 3 *fascé d'argent et de gueules de* 8 *pièces, au lion de sable, couronné d'or brochant sur le tout,* qui est HOEN-DE HOENSBROECK; *l'écu timbré d'une couronne de comte, et supporté par deux griffons d'or* (Fig. 1096).

(*Nob.*, p. 607; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 215, et 1686-1762, p. 152.)

DE LA HAULT.

Antoine de la Hault fut anobli par lettres de l'an 1659.

(*Nob.*, p. 576.)

DE HAUSSY.

Jean de Haussy, conseiller et receveur des domaines de Douai, fut anobli par lettres de mai 1500, enregistrées à Lille. Ses armes sont : *de gueules au lion d'or, armé et lampassé d'azur.* (Fig. 1097).

(*Nob.*, p. 20; *Vrai Suppl.*, p. 13; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 12; *Mélang. de Généal.*, p. 9.)

DE HAUTERIVE, DIT DE LEEFDAEL.

I. Guillaume seigneur de Hauterive, épousa Pétronille DE SART, fille de Rodolphe

issu de l'illustre branche des comtes de Hainaut et des rois de France. De cette alliance vint :

II. Philippe, seigneur de Hauterive, qui épousa Euphalie DE ROSOY EN TIRASCE, fille de Clerbaut, et d'Elisabeth comtesse DE NAMUR, et en eut :

1° Clerbaut, seigneur de Hauterive.

Et 2° Rogier, qui suit :

III. Rogier de Hauterive vivait en 1187, et prit les armes de sa mère, cantonnées de Walcourt. Il épousa Alix, dame DE LEEFDAEL, fille de Hellius DE LEEFDAEL. — De la dite alliance vinrent :

1° Louis, seigneur banneret de Leefdael.

Et 2° Gérard, qui suit :

IV. Gérard de Hauterive, dit Leefdael, mayeur de Louvain en 1222, prit les armes de sa mère et épousa Maubille VAN GRAVE, dite VAN GRÉ ou DE GREZ, par laquelle il fut père de :

1° Gérard de ou van Leefdael, chanoine de Saint-Martin, à Utrecht.

Et 2° Rogier, qui suit.

V. Rogier de Leefdael, chevalier, allié à Gertrude VAN HAESDEN, dite VAN DRONGELEN, et en eut :

VI. Gérard de Leefdael, chevalier, qui épousa Mechtilde VAN HERLAER, fille de Gérard et d'Agnès VAN REVEN. — De ce mariage naquit :

VII. Rogier de Leefdael, chevalier, allié avec Agnès DE GAVRE, fille du seigneur d'Exaerde, laquelle le fit père de :

VIII. Jean de Leefdael, chevalier, époux de Marguerite VAN WESENBORGE, fille héritière de Denis, seigneur de Laer, près de Reven, et de Marguerite VAN LOENHOUT. Leur fils Denis suit :

IX. Denis de Leefdael, chevalier, seigneur de Laer, épousa Anne DE VIANEN, à Beverweerden, et en eut :

X. Denis de Leefdael, époux de Marguerite VAN WEESE, dont il eut :

1° Louis, qui suit.

2° Elisabeth.

Et 3° Cunere de Leefdael.

XI. Louis de Leefdael, seigneur de Laer, Poppenrode, épousa Elisabeth VAN VLIENBORCH, fille de Guillaume. De ce mariage naquirent :

1° Catherine de Leefdael, alliée à Jean VAN BRAEKEL.

Et 2° Jean de Leefdael, chevalier, seigneur de Laer, qui suit :

XII. Jean de Leefdael, chevalier, seigneur de Laer, mari de Cornélie VAN RANST, dame de Thielen, des seigneuries d'Etten, Meeuwen, Babilonienbroeck et en Girle, comme paraît par le contrat de mariage du 30 décembre 1488. Leurs enfants furent :

1° Jean de Leefdael, chef-mayeur de Montfortshoff.

2° Philippe, qui suit.

3° Marguerite de Leefdael, mariée : 1° à Balthazar VAN WEZE; 2° à Jean seigneur DE VLIET, près d'Onwater; et 3° à Thierry DE CROONENBURG.

Et 4° Louis de Leefdael, ritmeester de la bande d'Hoogstraeten, etc. allié à Marguerite DE BEER.

XIII. Philippe de Leefdael, chevalier, seigneur de la franchise de Waelwyck, d'Etten, Thielen, Meeuwen, Babilonienbroeck et en Girle, épousa, en 1516, Anne DE GAVRE, dame de Liefringen, fille d'Arnould et de Jeanne VAN DOORNE. — De cette alliance vinrent les quatre enfants qui suivent :

1° Christophe de Leefdael, époux de Marie VAN SCHOONHOVEN, morte en 1617. Leur fils, Frédéric de Leefdael, mourut à Utrecht en 1607, ayant épousé : 1° Marie ARABOUT; et 2° Emérence VAN OESTRUM.

2° Allard de Leefdael, chevalier, époux de Marguerite VAN DE WERVE, dame de Wynegom, fille de Jean, et de Marie VAN DER ELST. Il mourut en 1591.

3° Rogier, qui suit.

Et 4° Elisabeth de Leefdael, alliée à Jean-Jacques DE BRIMEU, seigneur de Poederlé.

XIV. Rogier de Leefdael, seigneur de la franchise de Waelwyck, d'Etten, Meeuwe, Thielen, Liefringen, Babilonienbroeck et en Girle, épousa Jeanne DE SCHOONHOVE, fille héritière de Jean, chevalier, marcgrave d'Anvers, et en eut six enfants, savoir :

1° Urbain de Leefdael.

2° Marguerite.

3° Jean de Leefdael, seigneur de la franchise de Waelwyck, lequel épousa, en premières noces, Claire DE HERT, fille de Sébastien et de Claire VAN LIER, et, en secondes noces, Esther VAN GYSELS. D'une de ces deux alliances vinrent :

A. Philippe de Leefdael, seigneur de Waelwyck, Beeck, etc.

B. Jean de Leefdael.

C. Wybrechte de Leefdael, dame de Croy, Stiphout, épouse d'Everard DE BOSCHUYSEN DE GUINES.

D. Marguerite de Leefdael, dame en Zuers.

E. Barbe de Leefdael, dame de Mierle.

F. Esther de Leefdael, dame de Liefringe et Duerne.

Et *G.* Jeanne de Leefdael, dame à Westerbeeck.

4° Rogier de Leefdael, seigneur de Thiele, en Girle et en Merckhoven, qui épousa Anne DE LEEFDAEL, fille d'Allard, chevalier, de laquelle il eut :

a. Louis de Leefdael.

b. Antoine de Leefdael.

c. Urbain de Leefdael.

d. Philippotte de Leefdael, mort, en 1639, à Thielen, femme d'Adam de Baxen, seigneur de Westmeerbeeck, mort en 1663, et inhumé à Malines, en l'église de Notre-Dame.

Et *e.* Marguerite de Leefdael.

5° Jacques, qui suit.

Et 6° Gérard de Leefdael, allié à Françoise van Eynatten, par laquelle il fut père de :

A. Maximilien de Leefdael, chanoine régulier à l'abbaye de Ste-Gertrude à Louvain, et prévôt d'Arschot.

Et *B.* Anne de Leefdael, dame de Carloo, Duyst, Zuerbempden, Capellen, Glabeeck, Mensel, etc., épouse de N... van der Noot.

XV. Jacques de Leefdael, seigneur d'Etten, Meeuwen, etc., épousa Agnès de Westerholt, et en eut :

1° Philippe, qui suit.

2° Roger de Leefdael, seigneur de Liefringen, Dorne, etc.

Et 3° Marguerite de Leefdael, dame de Middachten, Zu-Hervelt, Weerde, Zoenbroeck et Neynbroeck.

XVI. Philippe de Leefdael, seigneur d'Etten, Meeuwen, Babilonienbroeck, épousa, en 1649, Marguerite de Boschuysen. De ce mariage vinrent :

1° Agnès de Leefdael, épouse de Jacques-Eustache de Coudenhove, baron de Fraiture.

Et 2° Marguerite de Leefdael, alliée, en 1684, à Jean-Charles baron de Geloes, seigneur de Beret et Fontengnoy.

Les armes de Hauterive sont : *d'or à la fasce d'azur* (Fig. 1098).

Celles de Leefdael sont : *d'argent au chevron de sable, accompagné de* 3 *maillets penchants de gueules* (Fig. 1099).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 230.)

HAUWEEL.

On trouve un Ingelram Hauweel, chevalier domestique et conseiller de Louis de Flandres et de Nevers, en 1368; — un Roland Hauweel, mort à la bataille de Nicopolis, en 1368; — un Ingelram Hauweel, chevalier, qui accompagna Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, au voyage qu'il fit en France pour venger la mort de son père, l'an 1421; — enfin un Jean et un Gilles Hauweel, qui firent le même voyage avec le duc. (Voyez Sanderus, p. 80 et 84, et l'Espinoy, *des Antiq. de Fland.*, p. 325).

I. Ingelram Hauweel, chevalier, seigneur de Hasebroeck, épousa Livine Bette, et en eut :

II. Roger Hauweel, seigneur de Haveschoot et de Lendonck, époux de Jeanne de Berlaimont, dame de Warmez, près de Leuze, fille de Jean, chevalier. — De ce mariage vint :

III. Jean Hauweel, seigneur de Haveschoot, Lendoncq et Warmez, comme appert par les registres de la ville de Gand de l'an 1416, lequel épousa Madeleine Schaecx, fille de Louis et d'Elisabeth de Brigdamme, et en eut :

1° Jacques, qui suit.

Et 2° Louis Hauweel, qui épousa Catherine Baye. — Dont :

A. Louis Hauweel, prêtre.

Et *B.* Madeleine Hauweel, morte sans alliance.

IV. Jacques Hauweel, seigneur de Haveschoot et de Bardelaere, épousa Isabelle de Vos, laquelle portait pour armes : *de gueules à 3 fermeaux d'or* (Fig. 1100), fille de Guillaume et d'Isabelle Baert. Elle mourut en 1526, et fut enterrée, avec son mari, en l'église d'Eecloo, avec ces huit quartiers :

Hauweel.	*de Vos.*
Berlaimont.	*Baert.*
Schaeck.	*van Rousselaer.*
Brighdamme.	*Sersanders.*

Du dit mariage naquirent :

1° Chrétien, qui suit.

Et 2° Liévine Hauweel, morte le 5 octobre 1562, et enterrée à Sainte-Agnès.

V. Chrétien Hauweel, seigneur de Haveschoot, Bardelare, Warmez et Lendonck, épousa Marguerite de Ketelboutere (ou Ketelboetere), fille de Victor, et gît avec elle en l'église d'Eecloo, devant le reposoir du vénérable, avec épitaphe, selon un manuscrit où il est dit : *Sone van Jacobus Raedt, ons geduchts heere, gestorven* 1550. — De cette alliance vinrent :

1° Marie Hauweel, morte le 10 août 1572, ayant été mariée : 1° à Pierre Naveghieer; et 2° avec Antoine van Hoorenbeecke, tous deux procureurs du conseil en Flandres, enterrée à Saint-Martin, à Gand, avec épitaphe, et ces quatre quartiers :

Hauweel.	*Ketelboetere.*
de Vos.	*Diercx.*

2° Josse Hauweel, seigneur de Haveschoot, Bardelare, Warmez et Lendoncq, mari d'Anne Thibault, aliis Gibault. — Dont :

Marguerite Hauweel, fille unique, morte sans enfants de son époux George de Tollenaere, fils de Jean.

3° Jean, qui suit.

4° Jeanne Hauweel, épouse de Thomas Harduwyn, mort le 22 mars 1571, et enterré à Saint-Michel, à Gand, avec sa dite épouse, morte le 19 mai 1556.

Et 5° Louis Hauweel, pensionnaire et greffier de la ville de Dendermonde, mort le 26 février 1562, et inhumé à Saint-Jacques, ayant épousé Jossine van Steghem.

VI. Jean Hauweel, après la mort de sa mère, seigneur de Haveschoot, Bardelare, Warmez et Lendoncq, épousa, selon le bailli d'Esperlique (?) : 1° Anne Meynaerts; 2° Jeanne de Vyve; et 3° Digna Mathys, de laquelle il eut Chrétien, qui suit :

VII. Chrétien Hauweel, seigneur de Haveschoot, Bardelare, Warmez et Lendoncq, épousa Anne l'Espire, ou le Spire, dont il eut :

VIII. Anne Hauweel, fille unique, et héritière de Haveschoot, Bardelare, Warmez, Lendoncq, etc., laquelle épousa, par dispense, Martin Hauweel, dont il sera parlé plus loin.

VII. Le susdit Jean Hauweel eut, pendant son veuvage, de Marie Wante (*de sable à un gant d'or mis en bande*, fig. 1101), jeune fille, un bâtard, nommé Chrétien Hauweel, lequel fut légitimé au mois d'août 1580. Il était bailli du pays de Bevere, et écoutète de la ville de Hulst en 1574. Il épousa Gérardine de Munick, fille de Jacques, bailli de Bevere, et de Catherine Ysebrant, et en eut les cinq enfants qui suivent :

1° Martin, rapporté ci-après.

2° Jean Hauweel, seigneur de Rielant, capitaine du château de Ruminghien, en Artois, mort sans postérité de Marie Clayssone, son épouse.

3° Maximilien Hauweel, bailli de Moerseke, lequel épousa : 1° Jeanne Bordynck; et 2° Anne de Moerseke. — Du premier mariage naquit :

A. Chrétien Hauweel, archer du corps du roi d'Espagne à Madrid.

B. Maximilien Hauweel, avocat du conseil en Flandres.

C. Josse Hauweel.

D. Jean Hauweel, échevin de la ville de Dendermonde, allié à Marie Huylenbroeck.

Et *E.* Marguerite Hauweel.

4° Arnould Hauweel, bailli de Caprycke, qui épousa Jacqueline Sanders, ex-matre Bavière, de laquelle il eut :

Gérardine Hauweel, mariée à Antoine Ysebrant.

Et 5° Chrétien Hauweel, dont il sera parlé après la postérité de son frère Martin.

VIII. Martin Hauweel épousa Anne Hauweel, dame de Haveschoot, Bardelare, Warmez, Lendoncq, etc., dont il a été parlé ci-devant au degré VIII. — Leurs enfants furent :

1° Chrétien, qui suit.

2° Isabeau Hauweel, mariée à François Cocquut (Cockuyt et Cocquyt), seigneur de Hooghbrouchoute.

3° Anne Hauweel, épouse de Guillaume Wesbie, capitaine.

Et 4° Balthazar Hauweel, au service de S. M. C., qui épousa Anne d'Ursel, fille de Jean et de Michelle de Ketelboetere. De cette alliance :

Thérèse Hauweel, morte sans alliance.

IX. Chrétien Hauweel, seigneur de Haveschoot, lieutenant au service de S. M. C., épousa Anne Ranschaert, fille de Guillaume et d'Anne van der Straeten. De ce mariage vinrent :

1° Martin, qui suit.

2° Anne Hauweel, femme de David van der Vinck, bourgmestre de Bouchout.

3° Liévine Hauweel, alliée à Jean-Philippe van Ursele, fils de Jean. Sans hoirs.

Et 4° Jeanne-Marguerite Hauweel, mariée à François Zannequin.

X. Martin Hauweel, seigneur de Haveschoot, épousa : 1° Anne-Louise de la Motte-Baraffle, fille de Nicolas, seigneur de Metz, et d'Anne de Vicq; et 2° Elisabeth de Bavière. — Du 1er lit vint :

XI. Chrétien-Roeland Hauweel, seigneur de Haveschoot, époux de Marie-Barbe de la Motte-Baraffle, sa cousine, fille de Philippe-Albert, seigneur de Nockerhoute, et d'Isabelle Stalins. Dont :

XII. Roeland Hauweel, seigneur de Haveschoot, Bardelare, etc., encore à marier en 1764.

VIII. Chrétien Hauweel (fils cadet de Chrétien, bâtard, et de Gérardine de Munick, ci-devant), fut bailli d'Esperlicque, lez-St-Omer, et épousa Isabeau de Dompierre, de laquelle il eut, entr'autres enfants :

1° Chrétien Hauweel, bailli d'Esperlicque, que Marie-Barbe Penant, son épouse, rendit père d'Anne-Chrétienne, qui suit.

Anne-Chrétienne Hauweel fut mariée à N. Gaillard. Leur fille, Isabelle Gaillard, fut femme de Jean-Charles Hauweel, seigneur de la Ronville, mentionné ci-après.

2° Jacques Hauweel, capitaine au service du roi d'Espagne, et qui mourut sans alliance.

Et 3° Jean-Louis Hauweel suit.

IX. Jean-Louis Hauweel, capitaine au régiment de Hersun, épousa Marie de Quelque, et en eut :

X. Jean-Charles Hauweel, seigneur de la Ronville, chevalier de St-Louis, capitaine au régiment royal infanterie, marié, par dispense, à sa cousine Isabelle Gaillard, laquelle le fit père de :

1° Marie-Isabelle-Josèphe Hauweel de la Ronville, demeurant aux Dames de la Paix de Jésus à Arras en 1763.

Et 2° Marie-Brigitte-Charlotte Hauweel d'Assenghem.

A l'église paroissiale de Waesmunster se voit un blason de Mlle Zannequin.

morte le 12 août 1709, avec les 16 quartiers suivants, dont les maternels ne se trouvent point arrangés dans l'ordre des quartiers mentionnés ci-dessus.

Zannequin.	*de Vicq*	*Hauweel.*	*Baert.*
Maes.	*Quatjonck.*	*de Vos.*	*Schaeck.*
Fontaines.	*la Torre.*	*van Rooselaere.*	*Sersanders.*
Oarsayen.	*Jacquenoit.*	*Brigdamme.*	. . . . .

A l'église paroissiale de l'Ecluse, en Flandres, se voit l'épitaphe suivante :

Hier light begraven GHELYN HAUWEEL,
sterft borghemre deser stadt Sluys
den 1 *april* 1648, *ende syn huysvrouwe*
MARGRITE CANNEEL,
sterft den 14 *july* 1632, *ende d'heer* JOHAN,
fs GHELYN, *in syn leven borghmre en*
schepenen deser stede, sterft den
25 *feb.* 1670 (1).

Le dit Ghelyn Hauweel brisait ses armes d'une hure de sanglier sur la fusée du milieu. — Sa femme, Marguerite CANNEEL, portait pour armes : *de . . . . à un chevron de . . . . , accompagné de* 3 *étoiles à* 5 *rais de . . . . , et en pointe d'un poisson en forme de croissant renversé au-dessus de l'étoile, de . . . .* (Fig. 1102).

Dans la même église de St-Jean, à l'Ecluse, il y a eu au chœur une pierre sépulcrale de M. Thomas Hauweel, décédé le 22 avril 1469, et de Marguerite SCASSEUNS, son épouse, et de leur fille Catherine, femme de Gilles VAN CATTHOIRE. Ce Thomas brisait ses armes d'un croissant d'or au premier canton.

La famille HAUWEEL porte pour armes : *de gueules à la fusce fuselée de* 5 *pièces d'argent (ou de gueules à* 5 *fusées d'argent, accolées et mises en fasce)* (Fig. 1103).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 166.)

DE HAVE.

Jean de Have, seigneur de la Groede et de Hammes, fut créé chevalier par lettres du 1 juillet 1642, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 271.)

HAVEGHER.

Charles Havegher fut anobli par lettres du roi catholique de l'an 1666.

(*Nob.*, p. 444.)

(1) Ici sont enterrés GHELYN HAUWEEL, mort bourgmestre de cette ville de l'Ecluse, le 1 avril 1648, et sa femme MARGUERITE CANNEEL, décédée le 14 juillet 1632, et le sieur JEAN, fils de GHELYN, en son vivant bourgmestre et échevin de cette ville, mort le 25 février 1670.

DE HAVESKERCKE.

Nous trouvons un Gillebert et un Raynauld de Haveskercke, qui paraissent deux frères. Gillebert de Haveskercke signe en 1193, 1213 et 1216; nous ignorons son alliance, mais nous trouvons qu'il eut deux fils, l'un Baudouin et l'autre Gillebert de Haveskercke, qui paraissent tous deux en 1216, desquels les alliances et les descendants nous sont inconnus.

Le susdit Raynauld de Haveskercke, seigneur de Rasse, Balleul-au-Val, épousa Sainte, dame DE L'ANGLÉE, fille de Baudouin et de Jeanne D'ONGNIES. De ce mariage naquirent :

1° Roland, qui suit.

Et 2° Antoine, rapporté après la postérité de son frère.

Roland de Haveskercke, seigneur de Rasse, Balleul-au-Val, épousa Antoinette DE WARQUIGNEUL, et en eut :

1° Jeanne de Haveskercke, alliée à Charles NEDONSEL (forte NÉDONCHEL), seigneur de Liévin.

2° Anne de Haveskercke, aînée, dame de Balleul-au-Val, laquelle épousa Philippe DE BERGHES-SAINT-WINOX, seigneur de Bevere.

3° Marguerite de Haveskercke, demoiselle à Denain, où elle mourut coadjutrice.

Et 4° Marie de Haveskercke, aussi demoiselle à Denain.

Antoine de Haveskercke, seigneur de l'Anglée (fils puîné de Raynauld et de Sainte, dame DE L'ANGLÉE, ci-dessus), épousa Agnès DE CRANE. De ce mariage vinrent :

1° Wallerand, qui suit.

Et 2° Antoinette de Haveskercke, dame de l'Anglée, laquelle épousa Jacques DE THIEULAYNE, seigneur d'Estremon.

Wallerand de Haveskercke, seigneur de l'Anglée, épousa Michelle DE METZ ou MEZ, dite DANSTAIN. Leur fille Agnès mourut sans alliance.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 207.)

Roland de Haveskercke épousa Eléonore VAN BORSSELE, de laquelle il eut :

Jean de Haveskercke, échevin du Franc de Bruges, créé chevalier par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 10 septembre 1615.

(*Nob.*, p. 167.)

Jean de Haveskercke, chevalier, seigneur de Winghene et de Sedelghem, chef des nom et armes de sa maison, obtint en sa faveur érection en baronnie de sa seigneurie de Winghene, en Flandres, et ce en considération de ses services et de sa noble extraction, par lettres du roi Philippe IV du 20 octobre 1632.

(*Nob.*, p. 246.)

Joseph baron de Haveskercke, vicomte de Zélande, épousa Hélène BOSSCHAERT. Leur fils unique, Louis-Joseph, suit.

Louis-Joseph baron de Haveskercke, vicomte de Zélande, seigneur de Mediepe, né à Ostende le 12 novembre 1736, échevin du Franc de Bruges depuis 1761

jusqu'au 3 février 1773, qu'il fut fait conseiller au conseil provincial de Flandres, par lettres patentes du dit jour 3 février 1773. — Il épousa, le 5 avril 1761, Marie-Jeanne VAN DER VARENT, née le 27 juin 1737, morte le 15 novembre 1773, fille de Pierre-Louis vicomte VAN DER VARENT, échevin de la keure de Gand, et de sa première femme, Marie-Thérèse VAN LOO, veuve de Charles-Pierre DE BERLAERE (Voyez ci-après l'article VAN DER VARENT, et notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas*, généalogie DE BERLAERE, p. 43). Du dit mariage naquirent les cinq enfants qui suivent :

1° Pierre-Louis-Joseph de Haveskercke, né à Bruges, et baptisé en l'église de Notre-Dame de cette ville, le 31 janvier 1762.

2° Jean-Baptiste-Philippe-Marie-Joseph de Haveskercke, né le 25 mars 1764, et baptisé en la même église.

3° Isabelle-Louise-Marie-Jeanne de Haveskercke, née le 30 mai 1765, aussi baptisée en la même église.

4° Marie-Jeanne-Charlotte-Josèphe de Haveskercke, née le 21 octobre 1767, et baptisée à Bruges, dans la même église.

5° Thérèse-Marie-Louise de Haveskercke, née le 28 décembre 1769, et baptisée en la même église.

Et 6° Anne-Charlotte-Marie-Colette de Haveskercke, née le 12 décembre 1770, aussi baptisée en l'église de Notre-Dame de Bruges.

(*Suite du Suppl. au Nob. des Pays-Bas,* 1686-1762, p. 150.)

Armes : *d'or à la fasce de gueules; cimier : deux têtes et cols de chiens braqués, adossés de sable* (Fig. 1104).

(*Vrai Suppl. au Nob.*, p. 84; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 66; *Mélang. Généal.*, p. 59.)

DE HAVRE. — VOYEZ HAVRECH.

VAN HAVRE OU HAVERE.

Henri van Havre, dont nous ignorons l'alliance (1), eut pour enfants :

1° Jean, qui suit.

2° Adrien.

3° Josse, mort le 11 janvier 1577, et enterré à Sinay.

4° François van Havre, seigneur de Ponterave et Ten-Reye.

5° Isabelle.

Et 6° Adrienne van Havre.

Jean van Havre épousa : 1° Marguerite VOLCKERICX; et 2° Isabelle SEGHERS. — De ces deux mariages naquirent :

(1) Sa femme se nommait Anne-Marie VAN SCHOOTE. Il l'avait épousée à Gand.

(Du 1er Lit.)

1° Adolphe van Havre, mort le 10 décembre 1584, ayant été marié avec Jacqueline VAN BOVEN.

2° Servais, qui suit.

3° Jacques van Havre.

4° Jossine van Havre, laquelle fut mariée à Floris VAN DER HERTBRUGGEN, fils de Roland et d'Amelberge DE VARSSENAER, fille de Simon. Leur fils, François VAN DER HERTBRUGGEN, mort le 15 août 1617, et enterré à Waesmunster, avait épousé : 1° Catherine VAN DUFFLE, sœur de Mme DE MAESICK (MOESICK?), sans postérité; et 2°, le 10 septembre 1597, Godelieve VAN RÉARLE, fille de Jean et de Jeanne VALCKE.

(Du 2d Lit.)

Et 5° Marie van Havre.

Servais van Havre épousa N... (1), et en eut :

1° Antoine van Havre.

Et 2° Françoise van Havre, mariée à Jean DE CAUWER.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 9.)

Alexandre van Havre, secrétaire de la ville d'Anvers, fut maintenu dans sa noblesse, anobli si besoin était, créé chevalier du Saint-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI, donné à Vienne le 8 juillet 1714, enregistré dans la Matricule de l'empire.

(*Nob.*, p. 641.)

Les enfants de feu Henri van Havre et de Thérèse VAN WESEMBEKE obtinrent confirmation de noblesse, chevalerie, supports et couronne au lieu de bourlet, par lettres du 4 mai 1716.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles de même; au chef d'hermines, chargé de trois pals de gueules* (Fig. 1105).

(*Nob.*, p. 651 ; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 200).

DE HAVRECH.

I. Gérard d'Enghien, seigneur de Havrech, châtelain de Mons, vivait en 1320. Il eut un fils bâtard, nommé Jean, de N.... DE HUMIÈRES, laquelle, sous promesse de mariage, se laissa séduire, mais Gérard mourut avant de pouvoir l'effectuer.

(1) Servais van Havre, échevin des parchons de Gand en 1600 et 1602, épousa Anne DE JONGHE. De ces époux descend en ligne directe Jean-Michel-Antoine-Joseph-Louis baron van Havre (par diplôme de l'empereur Napoléon Ier), confirmé dans ce titre de baron par S. M. Léopold Ier, roi des Belges, membre de l'ordre équestre de la province d'Anvers, mort à Anvers en 1844, étant alors veuf, depuis 1822, d'Isabelle-Marie STIER. — Leur postérité existe à Anvers.

II. Jean bâtard de Havrech, seigneur de Prelles ou Prelle, épousa N.... de Marbais, fille du seigneur de Louverval (Voyez Butkens, *Trophée de Brabant*, t. II, p. 120). De ce mariage vint :

III. Jean de Havrech, seigneur de Prelle, épousa N..... de Ville, et en eut Adrien, qui suit.

IV. Adrien de Havrech, seigneur de Prelle, époux de N.... Brant, fille d'Arnould, seigneur de Grobbendonck, Bouwel, etc., et de Catherine de Heynsbergue. Dont :

V. Jean de Havrech, seigneur de Prelle, qui épousa N.... de Rousignon, alias Marie de Rouveroy, dite de St-Simon. De cette alliance naquit :

VI. Adrien de Havrech, seigneur de Prelle, gouverneur de Gand, grand-bailli d'Entre-Sambre et Meuse pour le prince de Liége, allié à Jacqueline de la Pierre, fille de Jean, seigneur de Bousies, et de Françoise de Proissy. (Selon un manuscrit chez le comte de Hasselt, à Gand, fait par H. Butkens, le susdit Adrien de Havrech est fils d'Adrien, seigneur de Prelle, et de N.... de Ville.) Leurs enfants furent :

1° Marie de Havrech, épouse de Pierre d'Assignies, sans postérité.

2° Jean, qui suit.

3° Charles de Havrech, seigneur de Malmaison, époux de Philippotte de Gruutere, dame de Wallebecke, de la ville et mairie de Dullemont, morte en 1594, par laquelle il fut père de :

A. Adrienne de Havrech, alliée à Jean-François de Cotterel, seigneur de Bois-Lessines.

B. Charlotte de Havrech, femme de N.... (1) la Gliseulle, seigneur de Saint-Marceau, Betignies et la Francheville.

C. Claire de Havrech, dame de Malmaison, mariée à Louis de la Broye, seigneur en Bois, Pronville, Vieux-Sailly, mort le 23 août 1625, et enterré à Hondecouter.

Et *D.* Madeleine de Havrech, alliée, en 1640, à Antoine de Créquy, seigneur de Villers-Brulin.

4° Philippe de Havrech, capitaine d'infanterie, tué devant Ostende, mari de Barbe de Fiennes, dame de la Rue, fille de Flour, seigneur dudit lieu, mayeur de St-Omer, et de Madeleine du Gardin, laquelle le fit père de :

a. Jean de Havrech, chevalier, seigneur de la Rue, allié à Jacqueline de Tramecourt, fille d'Antoine, seigneur du dit lieu, Werchin, Sanlis, etc. et de Louise de Saint-Venant, dame de la Cessoye, Vaucelle, etc.

Et *b.* Charles-Philippe de Havrech, sergent-major au service de S. M. C., marié avec Isabeau-Angélique de Zuylen, dite d'Erpe. chanoinesse de Nivelles. Leur fille, Anne-Adrienne de Havrech, fut mariée à Eustache-Charles de Salmier, baron de Hosden, seigneur de Melroy.

(1) Nicolas.

5° Louise de Havrech, épouse de Philippe D'HUY, seigneur d'Assche au pays de Namur, qu'elle rendit père de Hélène DE HUY, fille unique, et héritière, alliée à son cousin Henri DE HAVRECH, seigneur de Rosilly, dont les armes étaient : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de* 3 *tours de même* (Fig. 1106).

Et 6° Jeanne de Havrech, laquelle fut mariée, en 1589, à George DE SAVARY, seigneur de Warcoing, frère de Claire ci-dessous.

VII. Jean de Havrech, seigneur de Prelle, Rosilly, du conseil de guerre, lieutenant-général des hommes d'armes et prévôt de Valenciennes, fut créé chevalier par lettres du 19 avril 1598. Il épousa Claire SAVARY, fille de Nicolas, seigneur de Warcoing, et de Madeleine DE LÉAULCOURT, dame du Quesnoy. De cette alliance :

1° Emmanuel de Havrech.
2° Adrien, qui suit.
3° François de Havrech.
4° Louis de Havrech.
5° Pierre de Havrech.
6° Jean de Havrech.
7° Charles de Havrech.
8° Nicolas de Havrech.
9° Philippotte de Havrech.
10° Valentiane de Havrech.
Et 11° Hélène de Havrech.

VIII. Adrien de Havrech, seigneur de Rosilly, député de l'état noble de Namur, acquit la seigneurie d'Assye du roi en 1626, et épousa Hélène de Huy. Leur fille, Hélène-Philippotte de Havrech, chanoinesse à Moustier, fut mariée à N... DE MAROTTE.

Pierre-Adrien de Havrech obtint le titre de baron, applicable sur telle terre qu'il choisirait, par lettres du 12 juin 1688.

Armes : *gironné d'or et de gueules de* 10 *pièces, chaque giron de gueules chargé de* 3 *croix recroisettées, au pied fiché d'argent. Cimier : un griffon naissant d'or, tenant une bannière au blason de l'écu. Supports : deux griffons, tenant chacun une bannière au blason. Le timbre couronné d'or; cri* : ENGHIEN! ENGHIEN! (Fig. 1107).

Les *Fragments généalogiques*, t. III, p. 15, ajoutent au dit écu : *un chef de . . . . chargé de* 3 *étoiles à* 6 *rais de . . . . .*

(*Nob.*, p. 552; *Vrai Suppl.*, p. 60; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 47 et 177; *Fragm. généal.*, t. III, p. 15, d'après le chancelier de Villers, chanoine de la cathédrale de Tournai; *Mélang. de Généal.*, p. 40.)

DE LA HAYE.

Jean de la Haye, demeurant à Hellebecque, en Artois, fut anobli par lettres de décembre 1475, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *d'argent au chevron de sable, accompagné de 3 merlettes du même. Cimier : une tête et col de cygne d'argent* (Fig. 38).

(*Nob.*, p. 12; *Vrai Suppl.*, p. 10.)

DE HAYME.

Léonard de Hayme, intendant et directeur-général du mont-de-piété de Liége, et Jacques-Michel de Hayme, son frère, furent anoblis par lettres du 9 juin 1745, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne au lieu de bourlet. — Ces armes étaient : *de gueules à 4 fasces d'argent, au lion d'or brochant sur le tout* (Fig. 1108).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 240; *Etat arm.*, p. 18.)

DE HAYNIN.

César et Louis-Charles de Haynin furent créés chevaliers par lettres de l'an 1650. Ils portaient pour armes : *d'or à la croix engrêlée de gueules* (Fig. 1109).

(*Nob.*, p. 575.)

Bernard de Haynin obtint érection de baronnie, par lettres du roi Charles II de l'an 1666.

(*Nob.*, p. 444.)

HAYNAULT.

Claude-Lamoral Haynault, seigneur de Dubermelz et des Rosières, fut anobli par lettres du 23 mai 1758.

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 295.)

DE HAZE. — Voyez DE JONGHE.

VAN DEN HECKE.

Les archives font mention de plusieurs sénateurs, patrices, trésoriers, roi d'armes et divers échevins de la chambre d'Uccle, de ce nom; nom qui dérive d'une grosse cense féodale, qu'ils ont anciennement possédée au village de Gaesbeeck, nommée vulgairement *het Halten Hecke* (la barrière de bois).

Un Martin van den Hecke fut père de Michel, qui suit.

Michel van den Hecke, échevin de la ville de Bruxelles en 1472, avait épousé Catherine VAN MASENSEELE, de laquelle il eut :

Michel van den Hecke, dont le frère cadet, Josse van den Hecke, échevin de Bruxelles en 1532, avait fait bâtir de fond en comble cette belle et ample maison

habitée ensuite par Charles de Coloma, où se voyait leurs armes, taillées sur le frontispice du bâtiment. — Le dit Michel fut père de :

Emmanuel van den Hecke, qui épousa Catherine D'Alboka, famille illustre et noble, originaire de la république de Gènes. De ce mariage naquit :

Jean van den Hecke, qui fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV de l'an 1661 (1).

Les monuments funéraires de cette famille se trouvent à Bruxelles, aux églises des SS. Michel et Gudule, de St-Nicolas, des Dominicains, de Notre-Dame de la Chapelle, etc. (Voyez Christyn, *Jurisprudentia Heroïca,* fol. 98.)

Le dit Jean van den Hecke, chevalier, portait pour armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules à* 3 *tours d'argent,* qui est de Coudenbergh, une des sept familles lignagères de Bruxelles, de laquelle ils tirent sang; *aux* 2 *et* 3 *cinq points d'or équipollés à* 4 *de sable,* qui est van den Hecke. *L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins aux émaux de l'écu, et au-dessus, pour cimier, une tour de l'écu entre un vol à l'antique adossé par ses ailerons, dont une partie, à droite, est d'or, et l'autre à sénestre de sable.* (Fig. 1110).

(*Nob.,* p. 406; *Vrai Suppl.,* p. 175.)

VAN DEN HECKE.

Louis van den Hecke, receveur héréditaire du Vieux-Bourg, à Gand, fut anobli par lettres du roi Charles II, du 13 septembre 1696. Il portait pour armes : *tiercé en fasce; la* 1e *d'azur à* 3 *grelots d'or; la* 2e *d'argent; et la* 3e *en pointe d'or à* 3 *croissants d'azur,* 2 *et* 1. *Cimier : un buste de maure paré avec des bracelets aux bras et boucles d'oreilles d'argent* (Fig. 1111) (2).

(*Nob.,* p. 600; *Nouv. vrai Suppl.,* p. 185.)

VAN DEN HEEDE.

Josse van den Heede eut deux fils, savoir :

1° Adrien, qui suit.

Et 2° Josse van den Heede, qui épousa Catherine Helligier, fille de Jean et d'Anne Dullaert. Il mourut en 1591, et gît à Saint-Jean à Gand, laissant un fils, Jean van den Heede, seigneur de van der Zype.

Adrien van den Heede, seigneur de Lisperre et de Gramene, épousa N..., et en eut :

(1) Ce Jean van den Hecke, chevalier, fut plusieurs fois échevin et bourgmestre de Bruxelles. Il épousa Maximilienne de Keyser, par laquelle il fut père de Louis-François van den Hecke, marié, en 1664, avec Thérèse-Sabine Valdez, dont la mère de Aranda.

(2) Ce Louis van den Hecke était fils de Josse, qui le premier de sa famille se fixa à Gand, et d'Anne de Somere. — Il épousa Marie-Suzanne van der Stricht. — D'eux descendent en ligne directe les branches van den Hecke de Lembeke et van den Hecke, dont il existe des représentants à Gand.

1° Godefroid, qui suit.

Et 2° Liévin van den Heede, seigneur de Lisperre et de Gramene, qui, de son épouse, dont on ignore le nom, eut trois fils et une fille. Leur fils nommé Antoine van den Heede, seigneur de Lisperre et de Gramene, épousa N..., laquelle le rendit père d'Ester van den Heede, mariée à Guillaume DE VULDER, seigneur de Dudseele.

Godefroid van den Heede épousa Marguerite FUNINS, de laquelle il eut :

Gabriel van den Heede, décédé le 29 mars 1636, ayant épousé Marie DE PROVYN, fille de Roland, morte le 18 août 1642, et inhumée à Moersecke. De ce mariage vint :

Marie van den Heede, épouse de Josse HEGGE.

Armes : *d'azur au massacre de cerf d'or* (Fig. 1112).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 107.)

VAN DEN HEEDE.

Jacques van den Heede, écuyer, seigneur de Walhove, bailli de la salle et châtellenie d'Ypres, fut créé chevalier par lettres du 23 janvier 1627, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *d'or à la bande de sable, chargée de 3 coquilles d'argent, posées dans le sens de la bande. Cimier : un massacre de cerf d'or* (Fig. 1113).

(*Nob. des P.-B.*, p. 221; *Vrai Suppl.* p. 99; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 78.)

VAN DEN HEEDE.

Jacques van den Heede épousa Catherine DE LANNOY, fille de N... DE LANNOY-DU PONT. Dont :

George van den Heede qui mourut le 24 avril 1516, et gît à Sainte-Walburge à Audenarde, avec son épouse, Barbe VAN COYEN, morte le 24 février 1509. Leur état de biens est passé par devant les échevins d'Audenarde, le 15 juin 1515. Ils eurent pour enfants :

1° Walburge van den Heede, mariée : 1° à N... GEERSDAELE; et 2° à Josse VAN DEN BERGHE, de Courtrai.

Et 2° Guillaume van den Heede, qui suit :

Guillaume van den Heede, seigneur de Bouverie, Vaux, etc., mort le 1er avril 1510, avait épousé Jeanne VAN DER CRUCEN, de laquelle vinrent :

1° Guillaume, qui suit.

2° Georgine van den Heede, mariée à Guillaume VAN DER HEYDEN, fils de Guillaume.

3° Jean van den Heede, mort sans hoirs.

Et 4° George van den Heede, qui portait ses armes écartelées de Lannoy, et mourut le 26 janvier 1569. Il avait épousé : 1° Livine DE BAENST, morte en 1541; et 2° Eléonore VAN DER BEKEN, décédée le 8 septembre 1572. De ces deux alliances vinrent :

(Du 1er Lit.)

A. Maximilien van den Heede, mort sans postérité de Barbe DE VOS, son épouse, fille de Jean et de N... VAN COYE.

(Du 2d Lit.)

B. Anne van den Heede, morte sans alliance le 2 novembre 1619, et enterrée à Notre-Dame, à Gand.

Et *C.* Eléonore van den Heede, mariée à messire Anselme NIEULANT, conseiller et procureur-général du conseil en Flandres.

Guillaume van den Heede (fils aîné de Guillaume et de Jeanne VAN DER CRUCEN), fut seigneur de Hofdriessche. Il épousa Jeanne VAN DER HEYDEN, dame de Terbessen, fille de Christophe. De ce mariage naquirent :

1° Jeanne van den Heede, dame de Hofdriessche et de Terbessen, mariée à Antoine DIEVAL, fils de Silvestre.

Et 2° Catherine van den Heede, dame de Malsence, alliée à Jacques HACCART, de Tournai.

Armes : *de sable à 3 chevrons d'argent* (Fig. 1114).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 140.)

DE HEEMS.

N.... Heems, demeurant à Ypres, eut deux fils, savoir :

1° Arnould Heems, envoyé de l'empereur Charles VI aux Etats généraux, mourut à La Haye, sans enfants.

Et 2° Jean-Baptiste, qui suit :

Jean-Baptiste de Heems, sous-bailli de la ville de Gand, secrétaire d'Etat par patente du 12 juillet 1712, jusqu'en 1734, chevalier et baron du Saint-Empire, par lettres du 21 octobre 1736, épousa : 1° Marie-Anne VAN DE VYVERE, fille de François-Jean, pensionnaire de la ville de Gand, et de Marie VAN DEN HAUTE; et 2° Marie-Elisabeth-Thérèse STAUTHALS, laquelle mourut sans enfants. (Voyez STAUTHALS, *famille*). — Du premier lit vint :

Jean-Baptiste-François baron d'Heems, seigneur de Luchteren et Vanden Buysere, sous-bailli de la ville de Gand, qui assista à l'inauguration de l'an 1774. Il épousa Marie-Elisabeth-Adrienne STAPPENS, fille de Jean-François, seigneur d'Armes, et d'Anne-Rosalie STAUTHALS, et convola avec Jeanne-Marie-Thérèse GOETHALS, fille de Josse, conseiller au mont-de-piété à Gand et marchand, et de Thérèse-Michelle LE FEVRE.

(Du 1er Lit.)

1° François-Joseph-Bernard, qui suit.

2° Marie-Françoise d'Heems, alliée, le 11 avril 1763, à Emmanuel-Jean DE KERCKHOVE, seigneur d'Osselghem.

3° Jeanne-Marie-Philippine d'Heems, alliée, le 3 mai 1762, à Léopold DE PATTIN, capitaine au régiment de Wolfenbuttel.

4° Agnès d'Heems, morte le 27 janvier 1755, ayant épousé François-Ignace Gansacker, à Anvers.

5° Philippe-Jean-Maurice d'Heems.

6° Charles-Joseph-Henri d'Heems.

7° Thérèse-Jeanne-Ghislaine d'Heems.

8° Charlotte d'Heems.

(Du 2d Lit.)

9° Marie-Nathalie-Thérèse d'Heems.

Et 10° Jeanne-Adélaïde-Colette d'Heems.

François-Joseph-Bernard baron de Heems, capitaine au régiment de Charles-Lorraine, épousa Marie-Anne-Louise-Augustine de Robiano, le 21 janvier 1771. Elle était veuve, en premières noces, depuis le 10 mai 1761, de Jean-Charles de Hellin, vicomte d'Angest, etc. (Voyez l'article de Hellin, *famille.*) Cette dame était fille de Louis-François comte de Robiano, chancelier de Brabant, et de Marie Elisabeth-Claire de Villegas. (Voyez de Robiano, *famille.*) Du dit mariage vinrent deux filles jumelles, savoir :

1° Charlotte-Alexandrine;

Et 2° Alexandrine-Charlotte de Heems; nées le 13 janvier 1772, et tenues sur les fonts par LL. AA. RR. le duc Charles-Alexandre de Lorraine et la duchesse Anne-Charlotte de Lorraine, sa sœur.

Armes : *d'or à quatre bandes de gueules; au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de sable. L'écu timbré d'un cercle d'or, enrichi de pierreries et rehaussé de 5 perles, surmonté d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins, à dextre d'or et de gueules; à sénestre d'or et de sable. Cimier : un lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1115).

La famille de Heems fut honorée du titre de comte le 17 juillet 1772.

(*Nob.*, p. 778; *Suite au Nob.*, 1614-1650, p. 5, 1686-1762, p. 260; *Vrai Suppl.*, p. 279; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 266; *Fragm. généal.*, t. V, p. 157; *Etat armorial*, p. 18).

DE HEERE.

Jacques de Heere, natif de Dixmude, conseiller-pensionnaire du Franc de Bruges, fut anobli par lettres du 15 février 1666. Ses armes étaient : *de gueules à la fasce bretessée et contre-bretessée d'or, accompagnée de 3 étoiles de même, deux en chef et une en pointe. Cimier : un griffon naissant d'or* (Fig. 1116).

(*Nob.*, p. 442; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 180.)

VAN DEN HEETVELDE.

Jean-Edouard van den Heetvelde, écuyer, seigneur d'Heetgoet, Uytberghen, etc., épousa Marie-Pétronille TERLINDEN, de laquelle il eut :

Marie-Caroline-Cornélie van den Heetvelde, fille unique, née le 26 mai 1689, morte le 21 janvier 1722, mariée, le 1er novembre 1710, à Barthélemi-Joseph JAERENS, troisième fils d'Antoine-Ignace et de Catherine VAN DEN BEMDEN, né le 12 juillet 1681, lieutenant-colonel, et sergent-major de la ville de Tenremonde, élevé à la dignité de baron pour lui, ses hoirs et successeurs, avec permission de porter et relever le nom et les armes de la noble et ancienne famille VAN DEN HEETVELDE, par lettres de l'empereur Charles VI, du 25 février 1739. Il fut fait lieutenant-gouverneur de la même ville par patentes du 3 juillet 1749, colonel le 20 octobre 1751, et général-major des armées de l'impératrice-reine au mois d'août 1759. — Leurs enfants furent :

1° Barthélemi-Joseph-Charles van den Heetvelde, dit Jaerens, écuyer, seigneur d'Heetgoet, Uytberghen, etc., haut-échevin du pays de Tenremonde, non marié en 1760.

2° Marie-Anne van den Heetvelde, dite Jaerens, dame de Schoonendael, morte le 19 mars 1758, sans avoir été mariée.

3° Pétronille-Thérèse-Caroline van den Heetvelde, dite Jaerens, dame de Rooversberghe, non mariée en 1759.

4° Barbe-Françoise-Caroline van den Heetvelde, dite Jaerens, dame de Roosendael, non mariée en 1759.

Et 5° Marie-Angélique-Caroline van den Heetvelde, dite Jaerens, non mariée en 1759. (Voyez l'article JAERENS.)

Armes : *d'or à la bande de gueules chargée de trois maillets d'argent, dans le sens de la bande, et accompagnée en chef d'un petit écusson de sable, chargé d'un lion d'argent* (Fig. 1117).

(*Nob.*, p. 748)

VAN DER HELCK.

Pierre van der Helck, né à Ter-Goes, en Zélande, fut anobli par lettres de l'impératrice-reine du 31 octobre 1750. Il portait pour armes : *d'or à 3 lézards de sinople* (Fig. 1118).

(*Suite du Suppl. au Nob*, 1686-1762, p. 250; *Etat armorial*, p. 18.)

HELLIN.

Noé Hellin, banquier, domicilié à Anvers, fut anobli par lettres du 14 juillet 1751, signées par l'impératrice et reine. Son fils, Emmanuel-Augustin Hellin, chanoine de Saint-Bavon à Gand, est l'auteur de l'ouvrage si connu : *Histoire chronologique des évêques et du chapitre exemt de l'église cathédrale de Saint-Bavon*, imprimé au dit Gand, en 1772.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois échets de lin de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'azur et d'or. Cimier : un sauvage naissant de carnation, couvert et couronné de feuilles de lierre au naturel, tenant une massue sur l'épaule droite.* (Fig. 1119).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 254; *Vrai Suppl.*, p. 81; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 61; *État armorial*, p. 18.)

DE HELLIN.

Robert de Hellin, lieutenant civil, épousa Jacqueline DE CLAYSSONE, de laquelle il eut :

Robert de Hellin, seigneur de Wassenhove, ancien échevin de la ville de Gand, créé chevalier par lettres du 2 mai 1614, enregistrées à la chambre des comptes à Lille. Il épousa Claire D'OOSTERLINCK, dame de Wassenhove, fille de Gérard, seigneur de Wassenhove et de Plancques, et de Jean DE VOS-DE POLLAER. Leur fils Charles suit :

Charles de Hellin, seigneur de Wassenhove et de Backrode (ou Bacqueroy), fut créé chevalier par lettres du 12 mars 1611. Il épousa Florence ROOSE, fille de François, seigneur de Couthove et de Ryckelin, conseiller au conseil de Flandres, puis au grand-conseil à Malines, mort le 24 décembre 1611, à 69 ans, et de Marie DE WULPEN, morte le 23 septembre 1614, à 59 ans. — De cette alliance vint :

Jean-Charles de Hellin, vicomte d'Angest, seigneur de Wassenhove, Backerode, Magiency, Schaecke et Laecke, qui mourut le 6 mars 1698. Il avait épousé : 1° Marie-Jeanne DE LA JONCIÈRE, décédée le 30 juillet 1663, fille de Winand, seigneur de la Joncière et Ter-Straeten, et de Cornélie-Bernardine VAN DEN DRIEL; 2° Sibille VAN DEN DRIEL, tante de sa première femme, et fille de Scrivelius VAN DEN DRIEL, conseiller au conseil de Flandres, et de Marie DELLA FAILLE; 3° Marie D'UDEKEM, fille de Gérard, seigneur de Guertechien et Rosières, capitaine au service d'Espagne, et de Jeanne-Marguerite DE NOBILI, dame de Gentinnes, de Limelette, Pont, Bray, etc. — Du premier lit sortirent :

1° Jean-Baptiste, qui suit.

2° Jacqueline-Robertine-Ernestine de Hellin, alliée à Charles-Guibert D'UDEKEM, seigneur de Gentinnes, frère de sa belle-mère.

3° Marie-Barbe-Odille de Hellin, morte le 4 mars 1698, et enterrée aux Récollets de Gand. Elle avait été mariée, le 24 juin 1690, à Florent-Bonaventure DE VARNEWYCK, seigneur de Lembeke, Diepenbroeck et Belleghem, capitaine au service d'Espagne, fils de Denis, seigneur de Diepenbroeck, et d'Anne-Marie DE CERF.

Jean-Baptiste de Hellin, vicomte d'Angest, seigneur de Wassenhove, etc., mort le 3 novembre 1701, épousa Marie-Philippine DE LALAING, dame d'Ohain, morte le 5 janvier 1733, fille unique de Guillaume, seigneur d'Ohain, de Ghinderachter, Pretermont et Corbais, et de Marie-Catherine DE LANDAS. — De cette alliance vinrent :

1° Jean-Charles, qui suit.

2° Marie-Thérèse de Hellin, vicomtesse d'Angest, après son frère, née le 6 jan

vier 1696, morte le 4 septembre 1768. Elle avait été mariée, par contrat du 4 novembre 1722, avec son cousin-germain, Claude-Bonaventure DE VARNEWYCK, seigneur de Lembeke, Diepenbroeck et Belleghem, né le 3 avril 1693, mort le 20 avril 1750, fils aîné de Florent-Bonaventure et de Marie-Barbe-Odille DE HELLIN, mentionnés ci-dessus. Dont postérité.

Et 3° Catherine-Josèphe de Hellin, morte sans alliance.

Jean-Charles de Hellin, vicomte d'Angest, seigneur d'Ohain, etc., mourut à Bruxelles, le dernier hoir mâle de sa famille, le 10 mai 1761, sans enfants, de Marie-Anne-Louise-Augustine DE ROBIANO, qu'il avait épousée le 21 août 1758. Elle convola en secondes noces, le 21 janvier 1771, avec François-Joseph-Bernard baron DE HEEMS, capitaine au régiment de Charles de Lorraine, fils aîné de Jean-Baptiste-François baron DE HEEMS, seigneur de Luchteren et van den Buysere, sous-bailli de la ville de Gand, et de Marie-Elisabeth STAPPENS, sa première femme. (Voyez ci-devant à l'article DE HEEMS.)

Armes : *d'argent à 3 coquilles de sable. Cimier : un buste d'homme de carnation, vêtu de sable.* (Fig. 1120.)

(*Nob.*, pp. 163 et 264; *Vrai Suppl.*, p. 81; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 64; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1650, p. 3.)

HELLINCX.

Gervais Hellincx, seigneur de Sibbe, capitaine-lieutenant des arbalétriers de la ville de Liége en 1613, mourut le 13 juin 1615, ayant épousé Hélène PHILIPPENS, qui lui survécut jusqu'au 8 février 1657. De ce mariage vint :

Gervais Hellincx, seigneur de Sibbe, qui trépassa le 2 avril 1678, étant veuf depuis 1654 de Hortense HURIAU. — Dont :

Jean Hellincx, seigneur de Sibbe, domicilié à Anvers, anobli par lettres datées de Madrid du 6 octobre 1689.

Armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'or à un ours sur pied de sable; aux 2 et 3 d'argent à la fasce d'azur accompagnée de 3 sautoirs de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un ours naissant de sable* (Fig. 1121.)

(*Nob.*, p. 339.)

HELMAN.

Jean Helman, licencié ès lois, et Jean, son fils, de Cologne, furent créés comtes du Sacré-Palais-Latran, avec plusieurs beaux priviléges, par diplôme de l'empereur Charles-Quint, donné à Bruxelles le 10 octobre 1544, signé Carolus et contre-signé sur le repli J. Obernburger.

(*Suppl. au Nob. des P.-B.*, p. 201.)

HELMAN.

Jérôme Helman épousa Catherine DE CORDES (1), de laquelle il eut :

Ferdinand Helman, échevin d'Anvers en 1615 et 1616, lequel épousa, en premières noces, Anne HELLEMANS, et, en secondes noces, Catherine VAN DER VECKEN. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Pierre, qui suit.

(Du 2d Lit.)

2° Jérôme Helman, fils cadet, lieutenant de la souveraine cour féodale de Malines, créé chevalier, avec confirmation de noblesse et d'armes, par lettres du roi Philippe IV, de l'an 1662.

3° Philippe (2) Helman, qui acquit du marquis de Deynse l'ancienne baronnie de Leefdael, en Brabant, et en fit donation entre vifs à sa fille unique Anne-Françoise Helman et à son mari Jean DE BROUCHOVEN, fils aîné de Jean-Baptiste, comte de Bergeyck, en faveur duquel et de ses hoirs et successeurs mâles et femelles, le roi Charles II confirma le titre de baron de Leefdael, par lettres de l'année 1679. (Voyez BROUCHOVEN, *famille*.)

Pierre Helman, seigneur de Muylkercke, Dussen et Herlaer, épousa, en secondes noces, Marie VERMEEREN, de laquelle il eut :

Jean Helman, seigneur de Muylkercke, Dussen et Herlaer, maintenu dans sa noblesse, anobli de nouveau en tant que besoin serait, et créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 10 janvier 1660. Il acquit, le 13 août 1661, les seigneuries de Willebroeck et de Ruysbroeck, en Brabant; ces seigneuries furent érigées en baronnie, en sa faveur, pour ne former qu'un corps de fief sous le titre de baronnie de Willebroeck, par lettres du roi Philippe IV, du 24 septembre 1661. Il épousa Elisabeth STALPERT-VAN DER WIELE, fille de Guillaume, seigneur de Werve et de Delfland, et d'Elisabeth POPPE. De ce mariage naquit :

Jean-Pierre Helman, baron de Ruysbroeck, qui s'allia à Marie-Joseph DE CLARIS, laquelle fut mère de :

Jean-François Helman, baron de Willebroeck, qui, de sa femme Philippine-Colombe DE NIEUKERCKE, eut :

1° Jean-Baptiste-Louis-Bonaventure-Joseph Helman, baron de Willebroeck, marié à Adrienne-Mechtilde-Pétronille DE KERRENBROECK, vicomtesse de Grimberghe, dame de Borcht, Tertommen et Hoobergen, dont il eut des enfants (3).

Et 2° Philippe-Joseph-Hubert Helman.

(1) Cette Catherine DE CORDES épousa, en secondes noces, Jean VAN GORP (GORDPIUS BECANUS), célèbre médecin de Philippe II, roi d'Espagne.

(2) Lisez Philippe-Joseph. Sa femme fut Barbe VECQUEMANS.

(3) Leur troisième fils, Henri-Marie-Gérard-Joseph Helman, fut créé baron de Longueville par lettres patentes de l'empereur Joseph II, en 1782, et vicomte de Grimberghe par Guillaume Ier, roi des Pays-Bas. Il mourut à Bruxelles en 1828, laissant postérité de son mariage avec Marie-Thérèse DE CLÉMENT DE TAINTEGNIES.

Armes de la famille HELMAN DE GRIMBERGHE : *d'argent à la bande de sable chargée de 3 têtes de lions arrachées d'or, lampassées de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'or, couronné du même, armé et lampassé de gueules. — Supports : deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 1122).

(*Nob. des Pays-Bas*, pp. 381, 402, 416, 500; *Vrai Suppl.*, p. 175; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 159.)

D'HEMBYZE.

Mathias-Léonard-Ghislain d'Hembyze, premier lieutenant des grenadiers du régiment de Savoye, dragons, au service de S. M. I. R., obtint confirmation de noblesse le 3 avril 1764. Il portait pour armes : *bandé d'or et d'azur de 6 pièces, au lion de sable brochant sur le tout, l'écu entouré d'une bordure engrêlée de gueules* (Fig. 1123).

(*État armorial*, p. 18.)

VAN DER HEMM DE NIDER-STEIN.

Gelase van der Hemm épousa Elisabeth BARDEESEN, de laquelle il eut :

Gelase van der Hemm, IIe du nom, allié à Jeanne HEERMAN-VAN OESTGEEST. — De ce mariage :

Herman van der Hemm, qui épousa Marie LOUFF, laquelle le rendit père de :

Arnould van der Hemm, seigneur de Carl et Hillebrandt, qui fut créé chevalier de l'Eperon doré et comte du Sacré-Palais-Latran, par bref du pape Grégoire XV, expédié le 17 juin 1621, scellé de l'anneau du Pêcheur, et chevalier du Saint-Empire par diplôme de l'empereur Ferdinand II, du 1er décembre 1622. Sa femme fut Marguerite DE VOS VAN VOSSENBURG, dame héritière de Nider-Stein, au comté de Glatz, en Bohême. — De cette alliance vinrent :

1° Herman-Gisbert, qui suit.

2° René van der Hemm, reçu membre de la noble et illustre nation germanique, établie en l'université royale d'Orléans, le 27 mars 1645, et mort à Rome, sans avoir été marié.

Et 3° Gisbert van der Hemm, qui eut en partage les seigneuries de Nider-Stein, de Carl et d'Hillebrandt, et s'établit en Bohême, où il épousa Ève-Marie STILLFRIDT VON RATONITS-NEWRODA, d'où est issu la branche des barons de Hemm-Stein, seigneurs de Nider-Stein, qui s'est rendue illustre par ses alliances, et qui subsistait encore en Bohême en 1760.

Herman-Gisbert van der Hemm de Nider-Stein mourut le 4 avril 1671, étant veuf, depuis le 4 septembre 1668, d'Aleide OLY-VAN VELSEN, qu'il avait épousée le 24 juin 1640. Elle était née, le 23 octobre 1619, de Gérard OLY-VAN VELSEN, mort le 18 septembre 1630, et de Cornélie VAN DRIEBERGEN. De ce mariage :

Gérard van der Hemm de Nider-Stein, né le 11 mai 1641, mort à Utrecht, le 14 novembre 1695, ayant été marié, le 14 février 1676, à Gertrude-Marguerite VAN BLOCKLANT, née le 14 octobre 1655, morte le 19 novembre 1737, fille de Gérard

VAN BLOCKLANT, seigneur de Emmickhoven, et de Suzanne DE ROUT, mariée le 22 janvier 1639. — Ils eurent pour fils unique :

Herman-Gisbert van der Hemm de Nider-Stein, écuyer, lieutenant de la cour féodale de Malines, créé, avec ses descendants mâles et femelles, baron van der Hemm de Nider-Stein, par lettres de l'empereur Charles VI du 17 novembre 1718, avec permission d'affecter ce titre sur telle terre et seigneurie qu'il acquererait dans les Pays-Bas sous la domination de S. M. I. et C. Il épousa : 1°, le 13 septembre 1704, Françoise-Alexandrine-Victoire DE LINDICK, morte le 1er janvier 1716, fille unique d'Albert DE LINDICK, conseiller du grand-conseil à Malines, et de Marie DE GRYSPERRE; 2°, le 27 janvier 1720, Isabelle SNOY, née le 2 janvier 1692, fille de Jean-Charles SNOY, vicomte d'Orzeele, bourgmestre de Malines, mort en juin 1714, et de Suzanne-Catherine DE WYNANTS, morte le 26 août 1743. — De ces deux alliances naquirent les quinze enfants qui suivent :

(Du 1er Lit.)

1° Gérard van der Hemm de Nider-Stein, le 5 juillet 1705, mort le 28 octobre 1731, sans alliance.

2° Gertrude, morte très jeune.

3° Marie-Suzanne, née le 7 novembre 1707, religieuse Bernardine à l'abbaye de Notre-Dame-de-Nazareth, près de Lierre, en Brabant, où elle fit profession le 11 mai 1727, et où elle mourut le 21 septembre 1730.

4° Gaspard-Joseph baron van der Hemm de Nider-Stein, né le 5 août 1709, marié à Elisabeth-Françoise CHARLES, morte sans enfants, le 24 juillet 1759.

5° Marie-Josèphe, née le 10 octobre 1711, non encore mariée en 1759.

6° Gertrude-Marguerite, morte jeune.

7° Arnould-Jean, né le 29 juin 1713, et mort le 11 juillet suivant.

(Du 2d Lit).

8° Arnould-Hyacinthe-Ghislain, né baron van der Hemm de Nider-Stein, le 17 octobre 1720, maître de police de la ville de Malines depuis novembre 1759. Il n'était point marié en 1760.

9° Charles-Joseph, né le 16 décembre 1721, mort le 29 février 1724.

10° Alphonse-Louis-Ghislain, né baron van der Hemm de Nider-Stein, le 4 février 1724, religieux bénédictin à l'abbaye d'Eenhame, près d'Audenarde, en Flandres, depuis 1742.

11° Thérèse, née le 26 mai 1725, morte le 23 septembre suivant.

12° Jean-Baptiste-Joseph-Ghislain, né en 1726, prêtre, mort à Malines le 20 janvier 1752.

13° Joachim-Charles-Ghislain, né le 10 septembre 1727, lieutenant au corps d'artillerie des Pays-Bas autrichiens, tué au siége de Breslau, en Silésie, en décembre 1757.

14° Christine-Barbe, née baronne van der Hemm de Nider-Stein, le 25 juillet 1729,

mariée, le 12 mai 1751, à Philippe-Alexandre-Joseph DE BEER, fils de Robert-Gaspard-François, baron de Meulebeke, et de Françoise-Camille DENNETIÈRES.

Et 15° Gaspard-Joseph-Marie-Ghislain, né baron van der Hemm de Nider-Stein, le 31 juillet 1730, chanoine de Saint-Gomar, à Lierre.

Les armes du baron VAN DER HEMM DE NIDER-STEIN sont : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules au lion couronné d'or, tenant de sa patte dextre de devant une épée d'argent, garnie d'or, posée en barre; aux 2 et 3 de sable à un cavalier armé de toutes pièces d'or, tenant de la main droite une banderolle de même, terminée en pointe, et posée en bande; sur le tout d'azur, au cygne essorant d'or, becqué et membré de sable, accoté de deux palmes adossées de sinople. L'écu timbré d'une couronne de baron, ayant au milieu et à chacune de ses extrémités un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, dont le premier est contourné et surmonté du lion du premier quartier, qui est naissant et aussi contourné. Le second est de profil et surmonté d'un homme naissant, armé de toutes pièces, tenant de la main droite une bannière chargée du blason qui est sur le tout, et appuyant la gauche sur la hanche. Le troisième est aussi de profil et surmonté d'un cygne essorant d'or, becqué et membré de sable. Les lambrequins à droite sont d'or et de gueules, au milieu d'or et de sable, et à gauche d'or et d'azur. Les supports sont à droite un homme armé de toutes pièces, tenant une bannière aux émaux du second quartier, et à gauche un lion d'or, tenant une bannière aux émaux du premier quartier. La devise est :* DURUM PATIENTIA VINCIT (Fig. 1124).

(*Nob.*, p. 661.)

DE HEMPTINES.

Guillaume-François-Joseph de Hemptines, seigneur de Jandrain, Jandrenouille, d'Worp, Kersterbeeck, etc., conseiller et procureur-général du conseil souverain de Brabant, obtint, tant en considération de son extraction que de ses services et de ceux de ses ancêtres, le titre de baron, par lettres de l'empereur Charles VI du 6 juillet 1737, pour lui, ses hoirs et successeurs mâles et femelles, avec faculté d'appliquer le dit titre sur quelque terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas autrichiens. — Ses armes sont : *de gueules à deux étriers d'argent, noués de même, un en chef sur le second quartier, et l'autre sur la pointe de l'écu; au franc canton d'argent, chargé d'une rose de gueules. L'écu timbré d'une couronne à perles, posées à rez du cercle sans étaies, et supporté par deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules,* par concession du dit jour, 6 juillet 1737; *le cimier est un homme naissant de carnation, tenant de la main droite une épée élevée* (Fig. 925) (1).

(*Nob.*, 781; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 267.)

(1) Cette famille de Hemptines est originaire de l'ancien comté de Namur : son nom s'est écrit tour-à-tour d'Emptinne, d'Emmetines, de Hemtine, de Hemptines, de Hemptinne, etc. — Elle a fourni un grand nombre de vaillants chevaliers, des chefs-mayeurs de Namur, etc. Jacques de Hemricourt, en son *Miroir des Nobles de la Hesbaye*, cite deux chevaliers de cette famille qui se distinguèrent dans la célèbre guerre des d'Awans et des Waroux. De longues et arides recherches que nous avons faites à son sujet, nous ont fourni la preuve qu'elle possède encore aujourd'hui des représentants des plus honorables à Bruxelles, à Gand, à Jauche (près de Jandrain), etc. — Nous consacrerons probablement à la famille de Hemptinne une notice historique et généalogique dans notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas*.

HENCKEL.

George Henckel épousa Marie TAILLEBERT, de laquelle il eut :

François Henckel, qui épousa Jeanne VEREECQUE. De ce mariage vint :

François Henckel, de Handtzaeme, en Flandres, lequel obtint réhabilitation de noblesse avec anoblissement de nouveau en tant que besoin serait, par lettres du 30 décembre 1688.

(*Nob.*, p. 555.)

DE HENNIN.

I. Baudouin de Hennin-Liétard, seigneur de Cuvilers, épousa Isabeau DE CROIX, fille de Jean DU MEZ, chevalier, seigneur de Croix, Flers, du Mez, etc., et de Catherine DE TANNERIE, dame de Wambrechies (Voyez J. le Carpentier. *Hist. de Camb.*, p. 482). Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit.

2° Jacques de Hennin, dit de Cuvilers, seigneur d'Eswaers, prévôt de Valenciennes en 1502, que Claire DE QUAROUBLE, son épouse, fit père de :

A. George de Hennin, dit Cuvilers, mari d'Anne LE MAHIEU.

B. Jeanne de Hennin, dit Cuvilers, mariée à Jacques DE VENDEGIES.

Et *C.* Catherine de Hennin, dite Cuvilers, femme d'Antoine DE CROHIN.

II. Jean de Hennin, seigneur de Cuvilers, pair du Cambresis, épousa Jacqueline d'ESTRÉE, et en eut :

1° Antoine, qui suit.

Et 2° Marie de Hennin, alliée à Jean DE GONNELIEU.

III. Antoine de Hennin, seigneur de Cuvilers, pair du Cambresis, épousa Antoinette DE MERICOURT, fille de Thibaut, seigneur de Monchy, et de Robinette DE TRIE. De cette alliance vint :

IV. Jean de Hennin, seigneur de Cuvilers, Boullant et Fosseux, qu'il acheta; il mourut en 1597, ayant épousé : 1° Jeanne LE PRÉVOST, dite DE BASSERODE, dame de Fasche, Estimaux, etc., morte en 1584, fille de Jacques et de Jeanne LE MONNOYER, dite DE HERIMEZ; et 2° Marie DE LANNOY, fille de Louis, seigneur de la Motterie, et de Michelle D'ONGNIES. — Du premier lit sortirent :

1° Anne de Hennin, chanoinesse à Maubeuge.

2° Antoinette, chanoinesse à Denain, morte le 3 octobre 1618.

3° Philippe-François, qui suit.

4° Jeanne, alliée à François DE CUINCHY, seigneur de Liebersart.

5° Philippe, tué à la déroute de l'Ecluse, en 1573.

6° Eléonore, mariée : 1° à Guillaume LE MERCHIER, seigneur de Noireul; et 2° à Jean DE WAZIÈRES.

Et 7° Françoise de Hennin, épouse de Philippe DE HAYNIN, seigneur de la Valée.

V. Philippe-François, dit Louis de Hennin, baron de Fosseux, seigneur de Cuvilers, Blicquy, pair du Cambresis, épousa Anne, aliis Françoise, et aliis Louise DE LA FOSSE, dame d'Ayette et de Courchelette, fille de Jean, seigneur des dits lieux, et de Jacqueline DU HEM, et en eut :

VI. Jean de Hennin, baron de Fosseux, seigneur de Cuvilers et de Blicquy, pair du Cambresis, époux de Jossine dame héritière DE DION, le Val, etc., fille de Gilles, seigneur des dits lieux, et d'Alix DE BAILLEUL-St-MARTIN. Leurs enfants furent :

1° Jean-Jacques, qui suit.

2° Elisabeth, chanoinesse de Maubeuge.

3° Marie de Hennin, alliée à Gabriel DE WISSOCQ, seigneur de Bomy, etc., 1650.

4° Claire-Françoise, chanoinesse à Nivelles.

Et 5° Charles de Hennin.

VII. Jean-Jacques de Hennin, baron de Fosseux, seigneur de Cuvilers, Dion, etc., épousa, en 1647, Walburge DE WIGNACOURT, chanoinesse de Nivelles, morte en 1674, fille de Maximilien, seigneur de Wignacourt et d'Ourton, et de Françoise DE CUINCHY. Leur fils Maximilien suit.

VIII. Maximilien de Hennin, baron de Fosseux, seigneur de Dion, Cuvilers, épousa N. VILAIN DE GAND, et en eut :

IX. Maximilien de Hennin, baron de Fosseux, seigneur de Dion, dit le marquis d'Alsace, époux de N. DE MEVILLE, fille de son fermier, aliis CORNILLAU. Ce Maximilien eut un frère à Paris, nommé *le Chevalier d'Alsace*; mais les dames dirent qu'il était trop beau pour ne pas être marquis, et depuis il fut nommé ainsi. Voilà l'érection ridicule dont son neveu a profité. — Du susdit mariage vint :

X. Jean-François de Hennin, *marquis d'Alsace*, seigneur de Dion, chambellan à la cour de Bruxelles dès l'an 1744. Il épousa Catherine DE PARTZ, dont les armes étaient : *d'argent au léopard passant de sinople* (Fig. 1125). Elle était fille de François-Joseph DE PARTZ, chevalier, marquis d'Esquières, seigneur de Pressy et d'Herlin, et de Jeanne-Isabelle DE BEAUFORT, et mourut le 25 août 1741. De ce mariage naquit :

XI. René ou Jean, dit le comte d'Alsace, chambellan de S. M. I. à la cour de Bruxelles.

Philippe de Hennin, seigneur de Boussu; Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, Charles baron de Lalaing, et autres seigneurs, furent armés chevaliers par Maximilien, roi des Romains, après son couronnement, fait à Aix-la-Chapelle le 9 avril 1486.

Louis de Hennin-Liétard, seigneur de Cuvilers, pair du Cambresis, fut créé chevalier par lettres datées de Madrid du 23 décembre 1596.

La principauté de Chimay échut, en 1686, à Philippe-Louis de Hennin-Liétard, comte de Boussut, chevalier de la Toison d'or, du chef de sa mère Anne-Isabelle de Ligne-Arenberg. Il mourut le 25 mars 1688, laissant postérité.

Armes de Hennin-Liétard : *de gueules à la bande d'or, brisée d'un lion d'azur, armé et lampassé de gueules, posé sur la bande en chef* (Fig. 1126).

(*Nob.*, pp. 16 et 105; *Suppl. au Nob.*, pp. 30 et 35; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1650-1661, p. 66; *Vrai Suppl.*, pp. 38 et 58; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 30 et 46; *Fragm. généal.*, t. III, p. 9; *Mélang. de Généal.*, pp. 14 et 37.)

HENRART.

Pierre Henrart, conseiller pensionnaire des états de Namur, épousa Marie de Bossimé. Dont :

Jean Henrart, conseiller du conseil de Namur, qui épousa N.... Cocquelet, par laquelle il fut père de :

Robert Henrart, conseiller du conseil de Namur, anobli par lettres datées de Madrid du 11 juillet 1672. Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent au lion de gueules; aux 2 et 3 d'azur à un fer de moulin d'argent* (Fig. 1127).

(*Nob.*, p. 461.)

HENRIQUEZ.

Don Sébastien Henriquez obtint en sa faveur et en faveur de ses hoirs et successeurs en ligne directe, érection en comté de la terre et seigneurie d'Espinossi, en Sicile, par lettres du roi Philippe IV du 3 mai 1664 (Voyez ci-devant p. 402, article de Castro).

(*Nob.*, p. 451.)

LE HENRY.

Jean le Henry, du pays de Namur, mort en 1516, fils de Nicolas et de Marie de Grenette, fut anobli par lettres de l'an 1508. Ses armes sont : *d'azur à 3 lions d'or* (Fig. 1128).

(*Nob.*, p. 22.)

HENSSENS.

Jean-Pierre Henssens, franc-monnayeur de la ville d'Anvers, fut anobli, créé chevalier, et obtint des supports avec bannières, par lettres du 4 mars 1741. Ses armes sont : *d'or à deux fasces bretessées de sable* (Fig. 1129).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 207.)

HÉRAUCOURT.

Une famille Héraucourt porte : *d'or à la croix de gueules, au canton d'argent, chargé d'un lion de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1130).

(*Vrai Suppl.*, p. 42; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 35; *Mélanges de Généal.*, p. 28.)

D'HERBAIX. — Voyez LE ROY.

DE HERBET.

Jacques de Herbet, colonel de cavalerie au service de l'empereur, du roi Philippe IV et de l'empire, fut anobli, créé chevalier, et élevé à la dignité de baron du Saint-Empire, lui, ses enfants et leur descendance mâle et femelle à perpétuité, par diplôme de l'empereur Ferdinand III du 15 mai 1651, qui porte que cette grâce singulière lui est accordée pour avoir servi avec beaucoup de distinction en plusieurs occasions signalées, et notamment au combat d'Egra, à la bataille de Rethel et au combat du faubourg Saint-Antoine à Paris, où son colonel, le comte de Boussu et son lieutenant-colonel Fernemont, furent tués à ses pieds. Ses armes sont : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de* 3 *étoiles à* 6 *rais du même; aux* 2 *et* 3 *d'or à deux pals de sable* (Fig. 1131).

(*Nob.*, p. 529.)

VAN HERCHOUS.

Charles van Herchous fut anobli par lettres du roi Charles II de l'an 1676.

(*Nob.*, p. 487.)

DE HERCKENRODE.

L'ancienne famille de Herckenrode s'est établie en Brabant vers le milieu du XVIIe siècle. Elle est originaire d'Allemagne.

I. Wolfroid de Herckenrode, Ier du nom, chevalier, vivait à Trèves en 1003. Il laissa de son épouse, Cléopatre Clotzke, Arnould qui suit.

II. Arnould de Herckenrode, chevalier, vivait à Trèves l'an 1059, et épousa Hedinge Bésigar, alias Stuart, fille de Jean et de Georgie de Zauwighburh. De ce mariage vint.

III. Jean de Herckenrode, Ier du nom, chevalier, vivant à Trèves en 1098, qui épousa Marie Munckele, dite Oldenburg, fille d'Alexandre d'Oldenburg et d'Elisabeth Stalp. Leurs enfants furent :

1° Wolfroid, qui suit.

Et 2° Herman de Herckenrode, chevalier, mort à Cologne en 1151, et y enterré en l'église de St-Pantaléon. Il avait épousé N.... de Halewyn, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, savoir :

Eléonore de Herckenrode, femme de Salestin d'Anhalt, chevalier, avec qui elle fut inhumée dans la cathédrale de Strasbourg, sous un monument funéraire en cuivre, sur lequel elle fut représentée avec son mari armé de toutes pièces, et les épitaphes et quartiers suivants :

D. O. M.

Anhalt.	*In memoriam inciti ac*	*Kerckenrode.*
la Marck.	*generosi Equitis* SALESTINI	*Besigar.*
Mutzenberg.	DE ANHALT *et Domine*	*Oldenburg.*
Looz.	LEONORE ZU KERCKENRODE,	*Stalp.*
Sawert.	*Hermanni filie. Successores*	*Halewyn.*
Stolberg.	*posuêre anno M.CCXV feria*	*Diest.*
la Lippe.	*quarta post gloriosam*	*Vernenburg.*
Juliers.	*ascentionem Domini : pro*	*Swaldogh.*
	animabus Deum precare.	

IV. Wolfroid de Herckenrode, IIe du nom, chevalier, gouverneur de la ville de Magdebourg, où il mourut le 9 mars 1152, avait épousé Amelberge DE WESTERBURG, fille de Wolfroid et de Louise DE RODE, laquelle trépassa le même jour que son mari, avec qui elle fut enterrée dans la grande église de Magdebourg, sous une sépulture de pierre bleue, à deux figures couchées de leur long au milieu, l'une d'un homme armé, ayant son écusson devant lui; l'autre d'une dame couverte d'un manteau d'hermines. Aux quatre coins sont ces quartiers :

Herckenrode.	*Westerburg.*
Oldenburg.	*Rode.*

Avec cette inscription en chef :

Fuit VIII annis hujus loci Gubernator.

Et la suivante à l'entour de la pierre :

Hic sepulti jacent nobiles illi Wolfridis zu Herckenrode eques, ex Maria Munckele seû Oldenburg natus, et Domina Amelberga de Westerburg ex Ludovica Rodiaca, corruerunt eodem die, anno et mense M.C.LII. VIIII Martii.

Du susdit mariage vinrent :
1° Jean de Herckenrode.
2° George, qui suit.
Et 3° Otton de Herkenrode.

V. George de Herckenrode, Ier du nom, chevalier, vivait à Cologne en 1283. Il épousa Caroline DE WERDENBERG, fille de Godefroid et d'Alexandrine DE LA MARCK, laquelle le rendit père des quatre enfants qui suivent :
1° Otton, mentionné ci-après.
2° Pierre.
3° Jeanne.
Et 4° George de Herckenrode, IIe du nom, cardinal et archevêque de Milan, où il fut inhumé dans le chœur de la métropole sous une tombe élevée en marbre, sur laquelle il est représenté en habits pontificaux, avec cette inscription à l'entour :

Hic tumulatus jacet venerabilis Dominus
Georgius zu Herckenrode, Georgii equitis et
Carline zu Werdenberg filius, cardinalis et
Medionalensium Episcopus, vir valdè pius
et devotus, nobili natione germanus, qui obiit
die septima Maii M. CC. XLV. pro cujus anima
Deum Precare.

Sur la base ces mots :

à Papa Honorio III loco cognati Johannis
comitis admissus et sub Papa Georgio
nono 1245, *morte deletus.*

Et aux quatre coins ces quartiers :

Herckenrode. *Werdenberg.*
Westerburg. *la Marck.*

VI. Otton de Herckenrode, Ier du nom, chevalier, accompagna l'empereur Frédéric II aux croisades, où il fut fait commandant et général en chef des armées allemandes en Palestine, en remplacement de Louis, dit le Saint, landgrave de Thuringe, par lettres patentes, données en la ville de Jérusalem le 3 août 1232. Il avait épousé Marie-Eléonore DE STOLTENBERG, fille de Wolfroid comte DE STOLTENBERG, et d'Ursule DE MANDERSCHEIT. Leurs enfants furent :

1° Wolfroid, qui suit.

2° Barbe.

Et 3° George de Herckenrode, IIIe du nom, chevalier, tué au service de l'empereur Rudolf, à la bataille de Marckveld, près de Vienne, contre Ottocare, roi de Bohême, le 3 août 1278. Il fut inhumé dans l'église de St-Etienne, à Vienne, en Autriche.

VII. Wolfroid de Herckenrode, IIIe du nom, chevalier, haut-officier du pays d'Augsbourg, grand-écuyer des ducs de Bavière en 1299 (ou 1290), épousa Marie, fille de Gaspard-Sigismond comte DE CLERMONT et de Marie DE MUNSTERLITS, laquelle le fit père de :

1° Wolfroid de Herckenrode, dit le Jeune, chevalier, qui le premier s'établit au pays de Liége. Il fut tué par son valet-de-chambre, au village de Jeuck (1), le 3 octobre 1282 (ou 1285), et y fut inhumé au chœur de l'église paroissiale, sous une pierre tombale bleue, taillée en bas-relief aux armoiries de de Herckenrode, écartelées avec celles de DE CLERMONT, qui sont : *de gueules à la clef d'argent, mise en pal* (Fig. 569), avec les huit quartiers et l'épitaphe qui suivent :

(1) Sa pierre tombale y existait encore dans le chœur de l'église paroissiale au commencement de ce siècle ; elle fut ensuite transportée sur le cimetière, d'où on l'a enlevée il y a peu d'années.

D. O. M.

Herckenrode. Werdenberg. Stoltenberg. Manderscheit.

Monumentum Herckenrodianum positum à mœstis parentibus equiti juniori WOLFRIDO DE HERCKENRODE *a proprio cubiculario hic occiso die tertiâ Octobris MCCLXXXV, horâ tertiâ nocturnâ.*

Clermont. Lechy. Munsterlits. Clettenberg.

2° Otton, qui suit.

Et 3° Marie-Christine de Herckenrode, qui fut mariée, en 1301, à Tongres, avec Samson-Godefroid DE LÉCHY ZU RAMATH, chevalier, seigneur d'Andernacken et de Staeden. Leur arrière-petite-fille, dame Gertrude DE LÉCHY, fut abbesse de la noble abbaye de Herckenrode (1), et mourut en 1519, ayant une sœur chanoinesse à Thorn. Ils furent aussi trisaieuls des dames Mechtilde et Aleide de Léchy, abbesses successives de la dite abbaye.

VIII. Otton de Herckenrode, II° de ce nom, chevalier en 1315, épousa, à Tongres, au pays de Liége, Christine DE LÉCHY, issue des comtes de Dammartin, sœur de Samson-Godefroid susdit, et fille de Samson-Godefroid DE LÉCHY-ZU RAMATH, chevalier, et de Marguerite DE BATTENBOURG. Leurs enfants furent :

1° Jean-Guillaume, qui suit.

2° Otton de Herckenrode, chevalier, au service du duc de Brabant, en 1380, qui, de son épouse, Marguerite DE WALHAIN, eut une fille, mariée avec Jean VAN TER KEELEN.

3° Herman.

Et 4° George, rapporté après la postérité de Jean-Guillaume, son frère.

IX. Jean-Guillaume de Herckenrode, seigneur de Jeuck, Bouchout, Gingelom, etc., eut de son épouse, Christine DE HAMAL, les cinq enfants qui suivent :

1° Jean-Guillaume de Herckenrode, seigneur de Beeckroye (Beeckrode).

2° Herman de Herckenrode, général au service de Sigismond, marquis de Brandenbourg et plus tard empereur, tué à la bataille d'Andrinople contre les Turcs en 1417, et enterré à Constantinople.

3° Christine, mariée à Jean-Godefroid DE LEXHY, ou LÉCHY ZU RAMATH, seigneur d'Andernaecken et de Staeden.

4° Marie-Claire de Herckenrode, épouse de Frédéric-Herman DE ZELICHS, dit Brabant.

Et 5° Christine de Herckenrode, mariée à Guillaume DE STEVORT, issu des comtes souverains DE LOOZ, seigneur de Woordt (Voordt) et Gutschoven.

IX. George de Herckenrode, II° de ce nom, fils puîné d'Otton et de Christine DE LÉCHY, vivait à St-Trond en 1390. Il épousa Catherine DE BREDAM, dite DE BAVIÈRE, fille de Wolfroid-Conrard et de Marie DE MÉRODE, petite-fille de Jean et de Marie DE LUXEMBOURG. De cette alliance naquirent :

(1) Près de Hasselt, au Limbourg belge.

1° Henri, qui suit.

2° Jean de Herckenrode, capitaine de 50 chevaux au service de Philippe, duc de Bourgogne.

3° Une fille, mariée à Guillaume DE HAMAL.

4° Une autre fille, femme de Pierre VAN TER KEELEN.

5° Wolfroid de Herckenrode, qui épousa une dame dont le nom nous est inconnu. — Leur fils, Wolfroid de Herckenrode, fut conseiller, receveur de l'empereur Charles-Quint des côtés du Rhin, charge dont il était revêtu depuis 60 ans en 1523, en récompense de quoi le dit empereur le créa baron, par diplôme donné à Cologne le second jour après l'ascension de l'année susdite. Ce dernier Wolfroid fut père de Jean-Guillaume de Herckenrode, général au service de l'empereur Charles-Quint, et de Christine-Catherine de Herckenrode, épouse d'Arnould DE CLERMONT, conseiller, receveur du dit empereur, en remplacement de son beau-père, lesquels sont mentionnés dans le dit diplôme.

X. Henri de Herckenrode, écoutète de la ville de St-Trond en 1460, épousa Anne DE HAMAL, fille de Thierry-Charles et de Catherine DE LEERAERT, petite-fille de Henri-Eugène et de Cornélie DE FLODORP, laquelle le rendit père de (1) :

1° Pierre de Herckenrode, chanoine et doyen de la collégiale de St-Paul à Liége, où il mourut le 20 août 1554, et fut inhumé aux cloîtres de la dite collégiale, sous une sépulture de pierre bleue, sur laquelle il fut représenté avec ses armes en chef. Il avait fait placer sur une fenêtre au chœur de l'église des Sœurs grises à Liége, les armes avec ces quatre quartiers :

Herckenrode.	*Hamal.*
Bredam.	*Leraert.*

et cette inscription :

Venerabilis Dominus et Mr Petrus ab Herckenrode,
utriusque juris licentiatus et artium,
magister, Decanus S. Pauli Leodiensis 1531 (2).

2° Thierry, qui suit.

3° Catherine de Herckenrode, mariée à Jean DE LÉCHY, seigneur de Spiegelborch, en 1511.

Et 4° Nicolas de Herckenrode, qui épousa, en 1523, Gertrude DE BOLGRYE, avec laquelle il fut enterré dans la chapelle de la Ste-Vierge en l'église de Notre-Dame à St-Trond, auprès de ses ancêtres, sous une pierre bleue (que son frère Pierre y avait fait placer en son vivant, et qui cependant fut

(1) La dite Anne de Hamal fut la 1re femme de Henri de Herckenrode, qui épousa, en 2es noces, Ide DE MENTEN, laquelle mourut le 2 octobre 1519, étant sa veuve depuis 1512, comme le témoigne leur pierre sépulcrale qui existe encore dans l'église des Récollets à St-Trond. De cette 2e femme naquirent, entr'autres, Henri, qui épousa Marie VAN HERCK; Nicolas, qui épousa Marie VAN VECOVEN, et Alcide de Herckenrode, mariée, en 1562, à Jean DE GREEFT, écuyer, avec qui elle fut enterrée en l'église du Béguinage de St-Trond, où l'on voit encore leur pierre tombale ornée de leurs armoiries.

(2) Voyez l'article de Herckenrode en notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas.*

enterré à Liége), avec un médaillon de cuivre au milieu, aux armes de Herckenrode parti de Hamal, et cette inscription en lettres gothiques sur un large bord à l'entour de la pierre :

Hier liggen begraeven
Heer ende Meester PEETER VAN HERCKENRODE,
licentiaet in bye dye rechten,
Aº XVᶜ ..... ende Jor. CLAES VAN HERCKENRODE,
synen broeder sterft Aº XVᶜ LI XI Septemb.
met syn huys vr. Jouff. GEERTRUYT BOLGRYE,
sterft Aº XVᶜ ..... (1).

Aux quatre coins ces quartiers :

Herckenrode. *Hamal.*
Bredam. *Leruert.*

XI. Thierry de Herckenrode vivait à Sᵗ-Trond en 1511, et épousa Christine PROVENER, fille de Lambert et de Mechtilde DE BLEHEN, laquelle, après sa mort, se remaria avec Thierry WAMES, de Maeseyck, avec qui elle vivait en 1529. Du premier mariage naquit :

XII. Lambert de Herckenrode, échevin de Sᵗ-Trond en 1560, mort le 23 juillet 1569, et enterré en l'église de Notre-Dame de cette ville. Il avait épousé Anne DE RYCKEL, laquelle lui survécut jusqu'au 1 février 1579. Elle était fille de Raes seigneur DE RYCKEL, au comté de Looz, et d'Isabeau DE PRINTHAGEN, petite-fille de Jean, seigneur du dit lieu, et de Jeanne DE KERCKEM, et arrière-petite-fille de Jean seigneur DE RYCKEL, et de Marguerite DE HACCOURT (2). De cette alliance vinrent :

1º Jean, qui suit.

Et 2º Thierry de Herckenrode, bourgmestre de Sᵗ-Trond en 1583, qui, par son épouse Catherine SCHROOTS, fut père de :

A. Lambert, mort sans alliance.

B. Thierry, aussi décédé en célibat.

C. Anne de Herckenrode, religieuse en la noble abbaye de Herckenrode, morte le 15 avril 1638.

Et *D.* Christine de Herckenrode, morte le 23 avril 1653 (3).

XIII. Jean de Herckenrode, IIᵉ du nom, seigneur de Mulcken, près de Tongres, fut bourgmestre de cette ville, où il fut enterré en l'église de Sᵗ-Nicolas, sous une pierre bleue, taillée en bas-relief, ayant en chef deux écussons timbrés, l'un de Herckenrode, l'autre DE SCRONX, avec les huit quartiers et l'inscription qui suivent :

(1) Ici sont enterrés seigneur et maître Pierre van Herckenrode, licencié ès droits, anno XVᶜ ..... et Messire Nicolas van Herckenrode, son frère, décédé Aº XVᶜ LI, XI Septemb., avec son épouse dame Gertrude BOLGRYE, décédée Aº XVᶜ .....

(2) Selon d'autres, petite-fille de Jean BOLLE, seigneur DE RYCKEL, et de Jeanne DE WEVER.

(3) Thierry de Herckenrode et Catherine SCHROOTS eurent un 3ᵉ enfant. Voyez notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 120.

Sub hoc saxo tumulati sunt

Herckenrode.	*Strenuus vir* Dionisius Scronx	*Scronx.*
Provener.	*et* Joannes Herckenrode *armiger,*	*Stas.*
Rychel.	*Jurium Licentiatus ejus gener,*	*Mattys.*
Printhagen.	*Ambo hujus oppidi Consules,*	*Provener.*

Quorum animæ in Sancta pace quiescant.
obiit ille A° 1579, 14 *Octobris,*
hic A° 1599, 16 *Augusti.*

Il avait épousé Marie Scronx, veuve de Herman Vaes, et fille de Denis Scronx, capitaine de cavalerie au service du prince-évêque de Liége, et de Catherine de Han, dite de Mattys, fille de Jacques de Han, dit Mattys, seigneur de la Ronchine, et de Marie Provener. De cette alliance sont nés :

1° Jean, qui suit.

2° Anne, décédée le 7 février 1609, ayant été mariée à Thierry Sprewaert, fils de Luc et de Cécile van Halle.

3° Catherine, qui fut femme de Thierry van der Smissen, échevin de Tongres.

4° Marie, épouse d'Arnould Witten, secrétaire de la ville de Tongres, fils de Gilles et d'Anne van Halle, laquelle trépassa le 28 octobre 1666, et fut enterrée au chœur de l'église du béguinage à Tongres, sous une pierre bleue, taillée en bas-relief, aux armes de Witten, parti de Herckenrode (1). Aux deux côtés sont ces quartiers :

Witten.	*Herckenrode.*
Pex.	*Rychel.*
Halle.	*Scronx.*
Vaes.	*Mattys.*

Et au milieu cette inscription :

Hier ligt begraeven een achtbaer
Jouffrouw Maria de Herckenrode,
weduwe van den Erenfesten Heer
Arnoldus Witten, *in syn leven Secretaris*
der Hoogher Justicie der stadt Tongeren
welcke in den Heere is gestorven den
28 *Octobris* 1666,
en haere twee dogters
Anna Witten *en Juffrouw* Maria Witten
Meesteresse van het begyn hof deser
stadt Tongeren, gestorven den . . . .
des jaers 16 . ., *ende suster*
Jurina Vaes,
begyn des hove, overleden
4 *September* 1721.
Bidt Godt voor de siele (2).

(1) Il faut lire : aux armes timbrées de Witten accolées à celles de Herckenrode.
(2) Ci-gît une estimable dame Marie de Herckenrode, veuve de messire Arnould Witten, en son vivant

XIV. Jean de Herckenrode, IIIe de ce nom, seigneur de Mulcken, Halmael, etc., échevin de la haute justice du comté de Looz, à Vliermael, mourut le 2 octobre 1649, et fut enterré en l'église de St-Gangulphe, à St-Trond, dans la sépulture de la noble famille VAN VELPEN. Il avait épousé Antoinette DE VELPEN, dame de Mettecoven, vouée héréditaire de Racour, décédée le 24 avril 1681, au village de *Groot-Gelmen*, près de St-Trond (1), où elle fut inhumée. Elle était fille de Gérard, seigneur des dits lieux, et de Marie DE COPIS DE BINDERVELT, petite-fille de Gérard et d'Anne VAN DEN GRUYTHUYSEN (fille de Gisbert VAN DEN GRUYTHUYSEN et de Catherine DE MONTENAKEN), arrière-petite-fille de Gérard DE VELPEN et d'Agnès DE METTECOVEN. — De cette alliance naquirent :

1° Marie.

2° Mechtilde, religieuse sépulcrine à St-Trond.

3° Antoinette.

4° Gérard, qui suit.

5° Jérôme de Herckenrode, mort, sans alliance, le 3 novembre 1675, enterré à Grand-Jamines, où l'on plaça son blason au chœur de la paroisse.

6° Isabeau, qui fut mariée, en 1656, à Jean-Guillaume DE PRINCEN, lieutenant-colonel du régiment du baron de Zétrude, au service de S. M. C.

7° Lambert de Herckenrode, lieutenant-colonel du régiment de Pompon, au service de S. M. T. C., tué au siége de Crémone en 1702. Il avait épousé Marie-Catherine DE COPIS, sa cousine-sous-germaine, fille de Christophe, seigneur de Bindervelt et de Catherine D'EDELBAMPT; sans enfants.

Et 8° Jean de Herckenrode, mort sans alliance.

XV. Gérard de Herckenrode, voué héréditaire de Racourt (en flamand *Raetshoven*), seigneur de Halmael, Mettecoven, Mulcken, acquit l'ancienne baronnie de Roost, en Brabant, par droit de retrait (1656) à cause de sa parenté avec la noble maison D'OYENBRUGGE-DURAS, du chef de messire Antoine DE MONTENAKEN, chevalier, sire de Graese et Wilre, voué héréditaire de Racour, grand-écuyer, waetergraeff et pluymgraeff du pays et duché de Brabant, chambellan de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, etc., et de dame Cornélie DE ROMMERSWAEL, son épouse, leur estoc commun. — Il mourut le 19 février 1701, à Louvain, où il s'était établi (2), et où il avait épousé Anne-Christine CORSÉLIUS, fille de Vincent et d'Appoline NIELENS, avec laquelle il fut enterré au chœur de l'église de St-Michel, sous une pierre bleue, taillée en bas-relief, aux armoiries DE HERCKENRODE en chef,

secrétaire de la haute justice de la ville de Tongres, qui trépassa dans le Seigneur le 28 octobre 166[illegible] et ses deux filles Anne WITTEN et Marie WITTEN, supérieure du béguinage de cette ville de Tongres, décédée le .... de l'année 16.., et sœur Jurine VAES, béguine de ce lieu, trépassée le 4 septembre 1721. Priez Dieu pour leurs âmes.

(1) En français Grand-Jamines.

(2) Il y fut admis au patriciat le 17 octobre 1680.

et au-dessous de celles de Corselius en losange, avec les quartiers et l'épitaphe qui suivent :

Hier leet begraven

Herckenrode.	*Joncker* Geerardt de Herckenrode,	*Velpen.*
Ryckel.	*Heere van Roost, erfvooght van Raetshove, etc.,*	*Gruythuysen.*
Scronex.	*storft den* 19 *february* 1701,	*Copis.*
Han dit Mattys.	*met vrouwe* Anna-Christina Corselius,	*Schroots.*
	syne compaigne, storft den 29 *jul.* 1718.	

R. I. P. (1).

De ce mariage vinrent :

1° Jean-Baptiste de Herckenrode, seigneur de Roost, sergent-major de la ville de Tirlemont, mort sans alliance le 19 octobre 1719.

2° Vincent, mort en 1681.

3° Gérard, mort jésuite à Anvers le 27 décembre 1739, âgé de 67 ans.

4° Lambert de Herckenrode, chanoine régulier en l'abbaye de Parcq, lez Louvain, mort le 18 août 1694, âgé de 28 ans.

5° Simon, qui suit.

6° François-Ignace de Herckenrode, lieutenant-colonel du régiment de Grimaldi, au service du roi d'Espagne, mort à Armentières en 1706.

7° Pierre de Herckenrode, seigneur de Roost, bourgmestre de Louvain en 1721, mort sans alliance le 13 février 1753.

8° Charles-Alexandre-Michel, rapporté après la postérité de son frère Simon.

9° Antoinette-Ermelinde de Herckenrode, morte sans alliance le 5 février 1725.

10° Antoine-Thierry de Herckenrode, seigneur de Mulcken, mort sans alliance le 7 juin 1755, enterré avec ses frères et sœurs à Saint-Michel à Louvain, auprès de leurs parents.

XVI. Simon de Herckenrode, seigneur de Halmael, Gest-à-Gérompont, Offus et en Laeken, échevin de la ville de Louvain en 1713, etc., mourut le 17 avril 1742, et y fut enterré en l'église de St-Michel. Il avait épousé Claire-Thérèse Jacobs, dame de Steenberghen, Ste-Anne-Valbeeck-ten-Waevere, fille de Jérôme, seigneur des dits lieux, et de Corbeeck-over-Dyle, et de Barbe-Thérèse Hugo, fille de Pierre-Germain Hugo et de Catherine van Arnhem. De cette alliance naquirent :

1° Claire-Thérèse.

2° Anne-Christine, religieuse ursuline à Louvain.

3° Catherine-Isabelle.

4° Anne-Sibille.

(1) Ci-gît Messire Gérard de Herckenrode, seigneur de Roost, voue-héréditaire de Racourt, etc., décédé le 19 février 1701, ainsi que dame Anne-Christine Corselius, sa compagne, décédée le 29 juillet 1718. R. I. P. — Cette pierre sépulcrale existe encore en la dite église, mais elle se trouve aujourd'hui près de la porte d'entrée, à droite.

5° Ermelinde-Antoinette de Herckenrode, épouse de Philippe-Joseph [illegible] Blois, seigneur de Quartes, Villeroy, etc.

6° Gérard-Charles-François-de Paul de Herckenrode, seigneur de Steenberghen, mort sans alliance le 18 novembre 1751, enterré à Steenberghen.

7° Jeanne-Joséphine.

8° Jean-Baptiste, qui suit.

9° Thierry-François, chanoine et doyen du chapitre de Notre-Dame à Termonde.

XVII. Jean-Baptiste de Herckenrode, seigneur de Steenberghen, Ste-Anne Vaelbeeck-ten-Waevere, etc., chef-mayeur de la ville de Louvain, mort le 21 mai 1758, enterré à Steenberghen, avait épousé Thérèse-Françoise Bols-d'Arendonck, fille de Norbert-François et d'Isabelle van Laer, dame de la franchise d'Arendonck, de Draeckenhoff, en Vorsselaer, de Lille, Rhety, et dame libre en Turnhout. Elle se remaria, le 30 mai 1773, à Louvain, avec Philippe-Norbert-Marie van der Stegen, baron de Putte, seigneur de Schrieck, Grootloo, etc., veuf de Marie-Françoise baronne de Gruutere. Il eut de ce mariage :

1° Norbert-François de Herkenrode, né à Louvain, le 11 février 1753, mort à Turnhout, le 9 janvier 1760.

2° Thierry-François-Marie, né le 3 février et mort le 2 octobre 1755.

Et 3° Joseph-Antoine-François de Herckenrode, né à Louvain, le 13 mars 1756, seigneur de Waenrode, conseiller de la ville de Louvain depuis 1779 (1).

XVI. Charles-Alexandre-Michel de Herckenrode (autre fils de Gérard et d'Anne-Christine Corselius), fut voué-héréditaire de Racour, seigneur de Tendael, échevin de la ville de Louvain, en 1734, mourut le 2 janvier 1754, et fut inhumé au chœur de l'église de Ste-Michel à Louvain. — Il avait épousé Marie-Isabelle Hugo, fille d'Etienne, colonel et brigadier au service du roi d'Espagne, et de Justine-Olive Haecx, petite-fille de Pierre-Germain et de Catherine van Arnhem, arrière-petite-fille de Guillaume Hugo et de Susanne van Wyels. Elle mourut le 23 juillet 1755, et fut enterrée auprès de son mari, où l'on voyait son blason avec ces huit quartiers :

Hugo.	*Haecx.*
Wyels.	*Henriquez.*
Arnhem.	*van Eyche.*
Fontigny.	*Roose.*

Du dit mariage naquirent :

1° Gérard-François-Xavier de Herckenrode, qui suit.

(1) Il fut ensuite chef-mayeur de la ville de Louvain, épousa Jeanne-Marie-Claire d'Udekem, et mourut en 1801. Son petit-fils est l'auteur de cet ouvrage (Voyez notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas*, page 111, généal. de Herckenrode.

2° Charles-Laurent-Ermelinde de Herckenrode, seigneur de Roost, mort sans alliance, le 15 mai 1779, enterré aux Dames Blanches à Louvain.

Et 3° Marie-Catherine, épouse de Jacques-François-Joseph D'ONYN, seigr de Chastre-Dame-Alerne, bourgmestre de Louvain en 1779, fils d'Antoine-Dieudonné D'ONYN et de Catherine-Françoise COLUMBANUS, fille de Jean-François COLUMBANUS et de Marie-Françoise DE LA BAWETTE.

XVII. Gérard-François-Xavier de Herckenrode, voué-héréditaire de Racour, seigneur de Tendael et de Roost (après le décès de son frère ci-dessus), fut échevin de la ville de Louvain depuis 1756, et épousa Marie-Madeleine VAN DER LAEN, dame de Melin, Biscecq, Giebertrange, Schrimplée, Sars-à-Couvent et Diesenpont, fille de Philippe-Jacques, chevalier, seigneur des dits lieux, et de Jeanne-Françoise VAN AERDENBODEGHEM.

(*Corr. intér. au Nob. des P.-B.*, p. 14.)

L'HERMITE.

Jean l'Hermite, chevalier, et Martin l'Hermite, seigneur de Betissant, son cousin, obtinrent changement de cimier, et concession d'une couronne d'or au lieu de bourlet, pour eux et tous leurs descendants, par lettres du 15 février 1602. Ils portaient de même que Jacques et Antoine l'Hermite, cités ci-après.

(*Nob.*, p. 133; *Mélang. de Généal.*, p. 49.)

Jacques et Antoine l'Hermite, frères, furent maintenus dans leur noblesse, par lettres du 21 janvier 1630, enregistrées à Lille. Leurs armes sont : *de sinople au chapelet en forme de chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent* (Fig. 1132).

(*Nob.*, p. 240.)

Jacques l'Hermite, conseiller et maître de la chambre des comptes à Lille, fut créé chevalier par lettres du 12 mars 1657, et obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par d'autres lettres du 15 février 1658.

(*Nob.*, p. 546.)

Antoine l'Hermite, chevalier, président du grand-conseil à Malines, obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 15 février 1658.

(*Nob*, p. 550.)

HERRY.

Philippe-Denis-Joseph, Pierre-Joseph, et Louis-Marie Herry, frères, domiciliés à Anvers, furent anoblis par lettres du 23 octobre 1756. Leurs armes étaient : *d'azur au lis d'or, tigé et feuillé de sinople, surmonté à dextre d'un soleil d'or et à sénestre d'un croissant d'argent* (Fig. 1133).

(*Suite du Suppl. au Nob. des Pays-Bas*, 1686-1762, p. 288; *État armorial*, p. 18.)

DE HERSELLES ou HERZELLES.

Francq ou François de Herzelles fut à la croisade en 1096, selon Meyerus. — Marchantius fait mention de Francq en 1100.

Ludovicus de Harselis signa la lettre de Philippe, comte de Flandres, pour l'abbaye d'Afflighem, 1174.

Rasse, seigneur de Herzelles, fut fait chevalier, en 1314, par Louis, comte de Flandres.

Jean de Herzelles signa la paix, avec les Brabançons, en 1339.

On trouve un Jean, *forte idem*, sous Louis Ier, comte de Flandres.

On trouve aussi que Rasse, seigneur de Herzelles, fut tué à Gand, en 1381, et que ses biens furent confisqués.

Eléonore, dame de Herzelles, par don du duc de Bourgogne, épouse du seigneur de Roubais, vivait en 1400.

Bernard de Herzelles vivait en 1348.

On trouve un Bernard de Herzelles, chevalier en 1381.

Rasse de Herzelles, chevalier en 1357, mourut en duel l'an 1364. — Son fils Rasse, seigneur de Herselles, fut capitaine de la ville de Gand en 1379. Sohier de Herzelles lui succéda en la dite seigneurie de Herselles, laquelle le duc de Bourgogne confisqua pour la rébellion par lui commise. Le duc donna cette terre à Jean, seigneur de Roubais, chevalier, son conseiller et chambellan, pour les services lui rendus, par lettres du 28 août 1412, où il est dit que la dite terre avait été confisquée par rébellion et forfaicture de messire Sohier de Herselles, oncle du dit seigneur de Roubais, ce qui se doit entendre par sa mère ou par sa femme; car on trouve une Louise de Herselles, épouse de Jean seigneur de Roubais; elle est nommée ci-dessus Eléonore.

Nous trouvons deux filiations de la famille de Herzelles, qui diffèrent l'une de l'autre dans le commencement; nous les rapporterons toutes les deux.

Voici la première, selon un manuscrit de Henri Butkens, abbé d'Egmont :

Jean de Herselles, seigneur de Lillaer, épousa la fille aînée de Gilles van der Biest, et en eut Walter, qui suit :

Walter de Herselles, seigneur de Lillaer, épousa Susanne Sersanders, fille de Jordain. Dont :

Daniel de Herselles, seigneur de Lillaer, Campingen, etc., mort le 1 octobre 1433 et inhumé à St-Bavon, à Gand, ayant été marié avec Clémentine de Poucques, en 1430. Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit.

2° Catherine de Herselles, alliée avec Adrien de Rommerswalle, dit de Lodick.

3° George.

4° Bousard.

Et 5° Giselbert.

Jean de Herselles, seigneur de Lillaer, épousa Jeanne de Blondel, fille d'Odard, seigneur de Pamele, et en eut :

1° Daniel.
2° Isabelle.
3° Marguerite.
4° Charles.
5° Adrien.
Et 6° Jeanne de Herselles.

Nous rapporterons ces enfants dans la filiation suivante, attendu que depuis eux elle s'accorde avec celle de Henri Butkens.

I. On trouve que N... de Herselles, seigneur de Lillaer, épousa N... DE HONDSCHOTE, et en eut Daniel, qui suit :

II. Daniel de Herselles, seigneur de Lillaer, allié à Marguerite, fille d'Eulard seigneur DE POUCQUES. De cette alliance vinrent :

1° Jean, qui suit.
2° Guillaume.
Et 3° Gilbert de Herselles.

III. Jean de Herselles, seigneur de Lillaer, épousa Marguerite DE JOIGNY, fille d'Oudart, baron de Pamele, et d'Isabelle DE GAVERE, et en eut Jean, qui suit.

IV. Jean de Herselles, seigneur de Lillaer, épousa Anne-Péronne, fille de Baudouin DE HENNIN, baron de Fontaine, et de la fille du vicomte DE MONTENACKEN, duquel mariage seraient nés les susdits cinq enfants, savoir :

1° Daniel de Herselles, seigneur de Lillaer, lequel épousa Marie DE CUINGHEM, dame d'Hem, Lom, etc.; veuve d'Adrien VILAIN, baron de Rassinghien, par laquelle il fut père de Josse de Herselles, seigneur de Lillaer et, après ses frères, de Hem, Lom et Obeaux, époux de Jeanne DE BAILLEUL, de Douxlieu, sans postérité, et de Marguerite de Herselles, épouse d'Antoine DE MAILLY, seigneur de Saint-Owin.

2° Isabelle de Herselles, abbesse de Nivelles, morte en 1519.

3° Marguerite de Herselles, alliée à Jean DE STAVELE, seigr d'Isenghien.

4° Charles de Herselles, seigneur de Lillaer, époux de Martine VAN DER BURCHT, sans postérité.

5° Adrien, qui suit.

Et 6° Jeanne de Herselles, chanoinesse.

V. Adrien de Herselles, selon Vinchant, dans les *Annales du Hainaut*, fol. 215, épousa Jacqueline DE HERSELLES, et selon M. De Coloma, Jean, aliter Adrien de Herzelles, épousa Jacqueline DE TORQUES, dite HARPIN, qui en était veuve l'an 1548, et était fille du capitaine HARPIN. — On trouve qu'Adrien de Herselles épousa Adrienne DE HARBY ou HARPIN, et en eut :

1° Philippe de Herselles, seigneur de Lillaer, lequel hérita la terre de Fontaines après la mort de Marie D'HAMAL. Il épousa : 1° Françoise DE

Jauche, dite Mastaing, fille d'Antoine, seigneur de Sassignies; et 2° Marie d'Yve, et fut père par sa première femme de :

A. Antoine de Herselles, seigneur de Fontaines, Lillaer, etc., mort sans postérité et enterré à Fontaines, avec ces huit quartiers :

Herzelles.	*Torcy.*
Leves.	*Harpin.*
Mastaing.	*Ravesteyn.*
Carondelet.	*Bentinck.*

B. Philippe de Herselles, mort sans alliance.

C. Gabriel de Herselles, aussi mort en célibat.

Et *D.* Alardine de Herselles, laquelle hérita, en 1630, les seigneuries de Fontaines, Lillaer, etc., et épousa Charles-Chrétien de Rodoan, seigneur de Berleghem, etc., et mourut en 1637.

Et 2° Guillaume, qui suit :

VI. Guillaume de Herselles, seigneur de Moensbroeck, épousa Marguerite Rifflart, fille de Guillaume, seigneur de Tongres, et de Jeanne de Baillencourt, et en eut :

VII. Philippe de Herzelles, chevalier, seigneur de Moensbroeck, Boisselle, etc., mort le 18 mars 1638, ayant épousé Françoise de la Viefville, fille d'Antoine et de Marguerite dame de Facuwez, avec laquelle il fut enterré dans l'église de la baronnie de Celles, avec les seize quartiers et l'épitaphe qui suivent :

Herzelles.	*Ici reposent les corps de noble et généreux*	*la Viefville.*
Harpin.	*seigneur messire* Philippe de Herzelles,	*Belleforière.*
Hennin-Liétard.	*chevalier, d'ancienne chevalerie, en son temps*	*Assonville.*
de Leeves.	*seigneur de Moensbroeck, Boiselle, etc.,*	. . . . .
Rifflart.	*qui décéda le* 18 *mars* 1638. *Et noble et*	*Faulcques.*
Baillencourt.	*généreuse dame madame* Françoise de	*Stradio, dit*
Ittre.	la Viefville, *sa compaigne, qui décéda*	*Faulcques.*
Maison.	*le ..... Priez Dieu pour leurs âmes.*	*Machais.*
		Enghien.

Du dit mariage vinrent :

1° Philippe, qui suit.

2° Marguerite de Herzelles, morte le 8 octobre 1666, ayant été mariée avec Jean van Couwenhove, seigneur de Winxelles, mort le 8 mai 1666.

VIII. Philippe de Herzelles, chevalier, capitaine d'infanterie, ensuite drossard de Brabant, épousa Barbe Maes, fille de Jean, seigneur de Bousval, Longchamps, conseiller du conseil de Brabant, et d'Adrienne d'Asseliers, et en eut les sept enfants qui suivent, savoir :

1° Ferdinand de Herzelles, seigneur de Moensbroeck, sénéchal de Brabant, mort sans alliance.

2° Guillaume-Philippe baron de Herzelles, de Werchin et de Lieb

kercke, seigneur de Facuwez, Ittre, Sart, Verginal, Moensbroeck, Boiselle et Samme, conseiller du conseil suprême des Pays-Bas, à Madrid, ensuite président du grand-conseil à Malines. Il obtint, par lettres du roi Charles II du 6 octobre 1689, la dignité de marquis pour lui et ses descendants mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre et le nom de Herzelles sur quelqu'une des terres qu'il possède en Brabant ou qu'il pourra y acquérir dans la suite. Il mourut chancelier de Brabant, en 1698, ayant été marié deux fois : 1° avec Isabelle DE CONDÉ, fille de Jacques, chevalier, seigneur de Boiselles, de laquelle il n'eut point d'enfants; 2° avec Brigitte-Procope DE TRAZEGNIES, chanoinesse de Nivelles, de laquelle il eut : Albert-Charles-Guillaume-Joseph marquis de Herzelles, mort en bas-âge avant son père. Il eut pour héritier son cousin-germain, Ambroise de Herzelles, fils aîné de Jean-Baptiste, capitaine de cavalerie au service d'Espagne, et d'Anne-Marie VAN COUWENHOVEN, mentionné ci-après.

3° Jeanne-Françoise de Herzelles, alliée à Eugène-Ambroise DE ULLOA, comte de Rodes, baron de Limal.

4° Jean-Baptiste, qui suit.

5° Théodore de Herzelles, gentilhomme de la bouche de S. M. Catholique.

6° Antoinette-Françoise de Herzelles, alliée à Hyacinthe-Albert DE MALE.

Et 7° Béatrix de Herzelles, épouse de don Diego D'AVILA.

IX. Jean-Baptiste de Herzelles, capitaine de cavalerie pour le service du roi d'Espagne, épousa Anne-Marie DE COUWENHOVE, et en eut :

1° Ambroise, qui suit.

2° Jean-Baptiste de Herzelles, mort sans alliance.

3° Guillaume-Philippe, abbé de Ste-Gertrude à Louvain, mort évêque d'Anvers le 2 septembre 1744.

Et 4° Barbe de Herzelles, religieuse à l'abbaye de Forest.

X. Ambroise de Herzelles, fils aîné, devint marquis de Herzelles par le décès de son cousin, Albert-Charles-Guillaume, et fut depuis brigadier des armées de S. M. C., puis chambellan actuel de l'empereur Charles VI et de l'impératrice-reine, conseiller d'État d'épée de S. M. I. et R., surintendant et directeur-général de ses domaines et finances aux Pays-Bas, et membre de l'état noble du duché de Brabant. Il mourut le 3 août 1759, dans un âge fort avancé, et avait épousé : 1° Marie-Claire-Joséphine DE CROY, morte sans postérité, fille de Ferdinand-Joseph-François duc DE CROY et d'Havré, et de Marie-Josèphe-Barbe DE HALEWYN, comtesse de Hames, dame de Wailly; et 2° Christine-Philippine-Elisabeth-DE TRAZEGNIES, aussi décédée sans postérité, laquelle fut faite héritière universelle par son testament clos. — Le marquis Ambroise de Herzelles laissa deux fils naturels, savoir :

1° Louis-Antoine-Joseph bâtard de Herzelles, au service du roi d'Espagne.

Et 2° Charles-Ferdinand de Herzelles, ex-maître Anne-Charlotte DE SAINT

Amant, fille du baron de Saint-Amant et nièce du général comte de Hare, gouverneur de la province de Gueldres, légitimé avec son frère par lettres patentes de légitimation du conseil privé à Bruxelles en date du 12 mai 1755. — Il épousa : 1° N. de Coxie, et 2° N. d'Inghelien, chanoinesse à Nivelles, morte à Bruxelles le 24 juin 1748.

Victor de Herselles, fils bâtard de Guillaume de Herzelles, seigneur de Lillaer, épousa Giselle de Hembise, dame d'Opbrakel, veuve de Jean de la Hamayde, morte en 1537, fille d'Olivier, seigneur d'Opbrakel, et d'Avezoete van der Hagen. — Il *brisa*, ainsi que ses descendants, d'*une étoile de sable sur le chevron*. Du susdit mariage vinrent :

1° Liévin, qui suit.

2° Marguerite de Herselles, épouse de Jean van den Heede, seigneur de Dyck. Dont six enfants.

Et 3° Jacqueline de Herselles, alliée à Pierre van der Becken.

Liévin de Herselles, seigneur d'Opbrakel, épousa Agnès de Chasteler, fille de Guillaume et de Gertrude Mondet, et en eut :

1° Jean, qui suit.

2° Agnès de Herselles, alliée avec Andrieu de la Hamaide, dit d'Anvaing, fils d'Arnould, et de Catherine de Roquenghien.

Et 3° Guillaume de Herselles, époux de N.... de Clerck, par laquelle il fut père de Marie de Herzelles, alliée à Josse Colins, seigneur de Bouchout, fils de Jean, seigneur de Termeere, et de Jeanne Huysmans, et de Jeanne de Herzelles, mariée : 1° avec Baudouin Franquendael ou Heydendael; et 2° avec Laurent d'Houvyne, pensionnaire de Tournai.

Jean de Herselles, seigneur d'Opbrakel, épousa Eléonore de Ghistelles, fille de Jean, gouverneur de Renty, et d'Eléonore van der Burcht. Leurs enfants furent :

1° Charles, qui suit.

2° François de Herzelles, général des armées de S. M. I. en Allemagne, et gouverneur de Comticoehoven en Franconie, lequel épousa Marie-Félicité Neuneck, cousine-germaine du prince électeur de Mayence, et en eut François-Otton-Conrard de Herzelles.

Et 3° Eléonore de Herzelles, alliée : 1° avec Jacques de Landas; et 2° avec Antoine van den Heede, seigneur de Gramene.

Charles de Herzelles, bourgmestre et échevin de la ville de Grandmont en 1618, épousa Anne le Grand, fille de Perceval, seigneur de Meurchiene, et d'Ursule Cardon, et en eut :

1° Jean de Herzelles, chanoine de la collégiale de Renaix.

2° Charles, qui suit.

3° Jean-Lambert de Herzelles, chanoine de la métropole de Cambrai du temps de son parent, l'archevêque van der Burcht.

4° Henri de Herzelles, jésuite et ensuite prêtre séculier.

5° Josse-Louis de Herzelles, chanoine régulier à Ebersleben, en Allemagne.

6° Marie de Herzelles, alliée à François Berwouts, seigneur de Namets, veuf en 1670.

7° Susanne de Herzelles, mariée avec don Antonio de Peralta, capitaine de cavalerie, tué à la bataille de Rocroy.

8° Philippotte de Herzelles, épouse de Jean de Vos, bailli de la ville de Grandmont, fils de Mathieu et de Jeanne Berckmans.

9° Jeanne, morte sans alliance.

Et 10° Françoise, aussi décédée sans avoir été mariée.

Charles de Herzelles, bourgmestre de Grandmont, épousa, le 13 janvier 1646, Marie Ingels, fille de Pierre et de Marie van Bathem, et en eut :

1° Jean-Charles de Herzelles, né à Grandmont le 18 novembre 1682.

2° Elisabeth-Angélique, née le 14 février 1657, alliée à Gilles de Mey.

Et 3° Adrien-Martin de Herzelles, né le 18 novembre 1661.

Armes de la maison de Herzelles : *de gueules au chevron d'or* (Fig. 605).

(*Nob.*, p. 559; *Fragm. généal.*, t. V, p. 27.)

DE HERSENT.

Jean de Hersent, sa femme et leurs enfants mâles et femelles, furent anoblis par lettres de mai 1424, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. Il portait pour armes : *d'or à 3 hures de sangliers de sable* (Fig. 139).

(*Nob.*, p. 5.)

VAN HERTEN.

Jérôme van Herten épousa Anne Tant, de laquelle il eut Jean-Baptiste van Herten, né à Bruges, anobli par lettres du roi Charles II du 10 janvier 1684.

(*Nob.*, p. 526.)

DE HERTOGHE.

Marc de Hertoghe, seigneur de Honswalle, président du conseil de Flandres, fut armé chevalier par l'archiduc Albert, le 16 septembre 1618. Il épousa Lucie Tegnagel, fille de Regnier et de Marguerite Bertolf, de laquelle il eut :

Josse de Hertoghe, seigneur de Fresnoy, conseiller du conseil de Brabant, créé chevalier par lettres du 6 avril 1629.

Armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'or au rencontre de cerf de gueules; aux 2 et 3 d'argent à la fasce échiquetée de gueules et d'or de deux traits; cimier : un massacre de cerf de l'écu* (Fig. 1134).

(*Nob. des P.-B.*, pp. 175, 253; *Vrai Suppl.*, pp. 91 et 106; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 71 et 85.)

DE HESE (ou DE HEZE), dit HESIUS.

Octave de Hese, dit Hesius, fut créé chevalier et obtint des supports par lettres du 8 novembre 1657. — Il portait : *d'azur à 3 chevrons d'or, accompagnés en pointe d'un lionceau du même. Cimier : un lion naissant de l'écu, qui doit être armé et lampassé de gueules* (Fig. 1135).

(*Nob.*, p. 530; *Vrai Suppl.*, p. 162; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 125; *Mélang. le Généal.*, p. 106

DE HESSE-RHINFELS-ROTENBOURG.

Joseph, prince héréditaire de Hesse-Rhinfels-Rotenbourg, né le 22 sept. 1705, devenu landgrave de Hesse-Rhinfels-Rotenbourg par succession paternelle, le 25 septembre 1731, avait épousé, le 30 décembre 1725, Christine-Anne-Louise-Oswaldine princesse DE SALM, dame de l'ordre de la Croix étoilée, née le 29 avril 1707, fille de Louis-Othon prince DE SALM et du St-Empire, etc., et d'Albertine-Jeanne-Catherine-Françoise DE NASSAU-HADAMAR (*Voyez* DE SALM, *famille*). Il mourut le 24 juin 1744, et sa veuve convola le 14 juin 1753, avec Nicolas-Léopold prince DE SALM, veuf de sa sœur aînée, duquel elle n'eut point d'enfants. — Du premier mariage vinrent :

1° Ernest, landgrave de Hesse-Rhinfels-Rotenbourg, chevalier de la Toison d'or, né le 27 mai 1735.

2° Anne-Victoire-Marie-Christine, princesse de Hesse-Rhinfels-Rotenbourg, née le 25 février 1728, mariée, le 24 décembre 1745, à Charles DE ROHAN, prince de Soubise et d'Espinoy, comte de la Voute et de Tournon, vicomte de Joyeuse, etc., né le 16 juillet 1715, pourvu de la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde du roi très chrétien le 11 novembre 1734, fait brigadier de cavalerie le 1 janvier 1740, maréchal-de-camp le 14 mai 1743, lieutenant-général le 25 janvier 1748, devenu duc-pair de Rohan-Rohan et gouverneur de Champagne le 26 janvier 1749, par la mort d'Hercule-Mériadec, son aïeul paternel, nommé au gouvernement de Flandres, en échange de celui de Champagne, le 26 septembre 1751, et créé maréchal de France en 1758. — Il épousa en premières noces, le 29 décembre 1734, Anne-Marie-Louise DE LA TOUR D'AUVERGNE, princesse de Bouillon, morte le 19 septembre 1739; et en secondes noces, le 5 nov. 1741, Anne-Thérèse princesse DE SAVOYE-CARIGNAN, morte le 5 avril 1745. — Ses enfants sont (du 1er lit) : *A.* Charlotte-Godefride-Elisabeth DE ROHAN, princesse de Soubise, née le 7 octobre 1737, morte la nuit du 4 au 5 mars 1760, ayant été mariée, le 3 mai 1753, à Louis-Joseph DE BOURBON, prince de Condé, duc de Bourbonnois, pair et grand-maître de France, né à Paris le 9 août 1736, dont un prince né le 13 avril 1756, et une princesse née le 5 octobre 1757. Et (du 2^d^ lit) : *B.* Victoire-Amande-Josèphe DE ROHAN, princesse de Soubise, née le 28 décembre 1743.

Et 3° Marie-Louise-Eléonore princesse de Hesse-Rhinfels-Rotenbourg, née le 18 avril 1729, mariée, le 16 mars 1756, à son cousin-germain Maximilien-Frédéric-Ernest prince DE SALM-SALM.

(*Nob.*, p. 798.)

HESSENS.

Jean-Pierre Hessens, natif d'Anvers, franc-mommayeur de cette ville, fut anobli, créé chevalier et obtint des supports et des banderolles le 4 mars 1741. Il portait pour armes : *d'or à deux fasces bretessées et contre-bretessées de sable* (Fig. 1136).

(*État armorial*, p. 18.)

HEUBENS.

Jean-Baptiste Heubens fut créé chevalier par lettres du 1 septembre 1688. Il mourut le 1 janvier 1693, ayant épousé Anne-Marie PRAET, morte le 19 septembre 1672. De ce mariage vint un fils unique, savoir :

Jean-François Heubens, conseiller du conseil en Flandre, marié à Marie VAN KESSEL, fille d'André, échevin d'Anvers, de laquelle il eut plusieurs enfants, entr'autres Matthias, secrétaire des parchons de la ville de Gand, lequel paraît ne pas avoir eu d'enfants de son épouse N.... STUPERAERT.

Armes : *d'argent à 3 têtes de maures, tortillées de gueules* (Fig. 1137).

(*Nob.*, p. 352; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 176).

VAN HEURCK.

Voyez ci-devant page 143, article VAN BERCKEL.

HEURIBLOC OU HUERIBLOC.

Jacques Heuribloc fut anobli par l'empereur Charles V, par diplôme donné à Tolède le 10 janvier 1530, enregistré à Lille. Ses armes étaient : *de sable à la tête et col de femme au naturel jusqu'aux épaules, habillée de gueules, la chevelure d'or. Cimier : un bouc d'argent, accorné d'or, entre un vol du même* (Fig. 1138).

(*Nob.*, p. 52; *Vrai Suppl.*, p. 28.)

VAN HEURNE.

Josse van Heurne épousa N...., de laquelle il eut Philippe qui suit :

Philippe van Heurne, qui épousa Jeanne VAN COYE, et en eut :

1° Philippe, qui suit.

2° Walburge van Heurne, mariée avec Adrien DE QUICKELBERGHE, licencié ès lois, lequel mourut le 25 mars 1522; elle trépassa le 12 juin 1518.

Et 3° Antoine van Heurne, que Marie DE QUICKELBERGHE, fille de messire Adrien, rendit père de :

A. Jeanne van Heurne, femme d'Arnould RULLINS.

B. Marie van Heurne, épouse de messire Guillaume DE RUDDER.

C. Anne van Heurne, femme de Barthélemi DE BACKER.

Et *D.* Josse van Heurne, mort sans postérité.

Philippe van Heurne, seigneur de Raverie, épousa Jossine VAN DEN HEEDE, fille de François, veuve d'Adrien DE QUICKELBERGHE, fils de Michel, et en eut :

1° Antoine, qui suit.

2° Jeanne van Heurne, épouse de Josse VAN COYE.

3° Catherine van Heurne, alliée à Jacques HELIAS.

Et 4° Marie van Heurne, épouse d'Antoine DE SCHIETERE.

Antoine van Heurne épousa Anne DE BOODT, et en eut quatre enfants, savoir :

1° Antoine van Heurne, qui épousa Liévine DE GHYTER.

2° Jean van Heurne, mari de N.... DE COTTREL, fille de Charles.

3° Anne van Heurne.

Et 4° Marie van Heurne.

Dans l'église de Ste-Walburge, à Audenarde, devant la chapelle du Nom de Jésus, se trouve une platine de cuivre sur laquelle on voit un homme et une femme en linceuls, avec deux blasons d'armes et cette inscription :

Hier light begraeven JOOS VAN HEURNE,
fs Dierlays, die overleet Ao XVc den XX.... in
sporkele, ende joncve WAULBURGE VLAMINCX,
fa Gillis, t' voors. Joes gheselnede was, die
overlect in 't jaer XVc en een den IIII. dagh
van october. Bidt voor de ziele, pater noster (1).

Ses armes sont brisées d'une étoile au premier canton de l'écusson de sable; elle porte trois tours en fasce.

Armes de la famille VAN HEURNE : *d'argent à l'écusson de sable, accompagné en chef de 3 merlettes du même* (Fig. 1139).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 272.)

DE HEUSDEN D'ELSHOUT.

Théodore de Heusden-d'Elshout, seigneur de Middelswaele et Zeyssele, trésorier de la ville de Bruxelles en 1681 et 1682, surintendant du rivage en 1685, 1686 et 1687, premier échevin de Bruxelles en 1688 et 1689, bourgmestre en 1690, fut créé chevalier par lettres du 12 juillet 1681, lesquelles portent aussi permission d'ajouter deux bannières aux supports, accordés, le 22 avril 1654, à Jean van Elshout, son père (Voyez ci-devant l'article VAN ELSHOUT), l'une à droite aux armes DE CLÈVES, savoir *de gueules à l'écusson d'argent en cœur, chargé d'un rai d'escarboucle pommeté et fleuronné d'or*, pour CLÈVES, et l'autre *d'or à la roue de gueules*, pour HEUSDEN (Fig. 570, 828 et 1140). Par autres lettres du roi Charles II, du 2 mars 1688, il fut créé *baron de Heusden*, lui et ses descendants mâles et femelles.

(*Nob.*, p. 515 et 550; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 171.)

(1) Ici est enterré Josse VAN HEURNE, fils de Dierlais, qui trépassa Ao XVc, le 20 du mois de février, et dame Walburge VLAMINCX, fille de Gilles, laquelle était épouse du dit Josse, et mourut en l'année XVc et un, le 4 d'octobre. Priez pour l'âme. Pater noster.

DE HEUVEL.

Louis de Heuvel, seigneur de Calfene, et son frère Jean-François de Heuvel, furent anoblis par lettres du 7 janvier 1681. — Louis de Heuvel fut en outre créé chevalier par autres lettres du 21 août de la même année.

Armes : *écartelé, au 1 d'argent à l'aigle de gueules becquée et membrée d'azur; au 2 d'argent à 2 belettes affrontées de gueules; au 3 d'argent à 3 roues de sable; au 4 d'or au pin arraché de sinople*, qui est PELGROMS; *sur le tout d'argent à 3 pals d'azur, chargés chacun de quatre annelets d'or*, qui est DE HEUVEL. *L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et d'azur, et supporté de deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière aux armes du surtout. Cimier : un oiseau de proie, langué et membré d'azur* (Fig. 1141).

(*Nob.*, p. 508bis; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 259; *Vrai Suppl.*, p. 195; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 170; *Etat armorial*, p. 19.)

VAN DER HEYDEN.

Jean van der Heyden, natif de Bruxelles, commissaire des montres aux Pays-Bas, fut anobli par lettres du roi Philippe IV, données à Madrid, le 13 juin 1664. Ses armes étaient : *d'argent à 3 merlettes de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, une merlette de sable entre un vol, dont une partie est d'argent et l'autre de sable* (Fig. 1142).

(*Nob.*, p. 451.)

VAN DER HEYDEN, DIT LA BRUYERE.

Guillaume van der Heyden, dit la Bruyère, épousa N...., de laquelle il eut :

Guillaume van der Heyden, qui épousa Jeanne DE CORDES, et en eut :

1° Gaspard, qui suit.

2° Guillaume van der Heyden.

3° Adrien van der Heyden.

4° Josse van der Heyden, qui épousa N... LE COCQ DE SCHALLAFFIEN. De cette alliance vint :

Cristophe van der Heyden, seigneur de Terbeken, allié à Waltrude DE CROHIN, fille de George, et de Waltrude DE BARBANÇON. Dont :

Jeanne van der Heyden, femme de Guillaume VAN DEN HEEDE, seigneur de Hofdriessche.

5° Marguerite van der Heyden.

6° Ida van der Heyden.

Et 7° Jeanne van der Heyden.

Gaspard van der Heyden épousa Agnès PILOENS, et en procréa :

1° Guillaume, qui suit :

2° Jean van der Heyden, époux de Jeanne VAN DEN BROECKE, morte sans postérité.

3° Josse van der Heyden, qui épousa, en 1541, Marie VAN HEURNE ou VAN HUERNE, fille de Jean, dont les descendants demeuraient, en 1644, lez-Sotteghem.

4° Jacques van der Heyden, moine à St-Pierre, à Gand.

Et 5° Susanne van der Heyden, alliée à François FRANS, alias LA DEUSE.

Guillaume van der Heyden épousa Béatrix VAN DEN KERCKHOVE, dite VAN DER VARENT, fille naturelle, et en eut :

1° Guillaume, qui suit.

Et 2° Jossine van der Heyden, mariée avec George MASSEAU.

Guillaume van der Heyden épousa Georgine VAN DEN HEEDE, fille de Guillaume et de Béatrix VAN DER CRUCE. — De ce mariage vint :

Guillaume van der Heyden, qui épousa Jeanne DE LANDAS, fille de . . . . . , seigneur de Chin, par laquelle il fut père de :

Gaspard van der Heyden, allié à Marie DE JONGHE, dont :

1° Jacques van der Heyden.

2° Philippe.

3° Ferdinand.

4° Daniel.

5° Gaspard.

6° Marie.

7° Jacqueline.

8° Léonore.

Et 9° Jeanne van der Heyden.

Armes : *d'hermines à l'écusson de gueules, à la bande d'or, accompagné en chef de trois merlettes de sable* (Fig. 1143).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 270.)

VAN DER HEYDEN, DIT LA BRUYÈRE.

Jacques van der Heyden, dit la Bruyère, obtint réhabilitation de noblesse par lettres du 25 octobre 1649. Ses armes étaient : *d'hermines à un écusson d'azur; cimier : deux bustes d'enfants maures, tortillés d'argent et habillés d'azur* (Fig. 1144).

(*Nob.*, p. 505; *Vrai Suppl.*, p. 449; *Nouv. vrai Suppl*, p. 115.)

DE HEYDEN.

François-Edouard-Antoine de Heyden, seigneur de Stoltzenbourg, Nider-Weis et Pruym-sur-Roche, chevalier justicier du siége des nobles de l'ancienne chevalerie de la province du Luxembourg, et chef du dit siége, président-adjoint du conseil provincial de la même province, fut créé chevalier par lettres du 18 avril 1731. Par autres lettres patentes du 2 novembre 1743, il obtint continuation et confirmation du titre de baron et une couronne de comte. Il portait pour armes : *d'argent à la fasce de sable accompagnée de trois lions de gueules* (Fig. 1145).

(*Nob.*, p. 732; *Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 254; *Etat armor.*, p. 19).

VAN HEYEMBEKE.

Corneille van Heyembeke, secrétaire de la ville de Bruxelles, épousa Madelaine VAN ASBROECK, de laquelle il eut :

Théodore van Heyembeke, greffier de la ville de Bruxelles, épousa Maria-Anne BLAUBEEN, dame van der Elst. De cette alliance vint :

Théodore van Heyembeke, conseiller du conseil de Brabant, où il servait depuis 16 ans lorsqu'il obtint la permission, par acte dépêché à Madrid le 15 octobre 1688, de reprendre les anciens supports qui se trouvent aux armes de ces ancêtres, et notamment au sceau de Jean van Heyembeke, qui vivait en 1392 et 1418.

Armes : *de sable à 3 molettes d'éperons d'argent, au franc canton d'or, chargé d'une fasce d'azur, surchargée d'un lion naissant de gueules. Supports : deux matrones, coëffées et vêtues à l'antique, l'une à dextre d'une robe de sable diaprée d'argent, et l'autre à sénestre d'une robe d'azur diaprée d'or* (Fig. 933). Le dit Théodore van Heyembeke obtint, par lettres du 1 avril 1690, la permission d'omettre le dit *canton* dans l'écusson de ses armes, et de les enrichir *d'un casque d'or, sommé d'une couronne à huit fleurons du même, et de deux bannières, l'une aux émaux du canton omis et l'autre aux émaux de l'écu.*

(*Nob.*, p. 353.)

HEYENS.

Jean Heyens, seigneur de Schalienberghe, épousa Sara VAN DEN WOUWERE, de laquelle il eut : Jean-Charles Heyens, seigneur de Schalienberghe, Ignace-Albert Heyens, et Philippe-Antoine Heyens, lesquels furent anoblis par lettres du roi Philippe IV données à Valence le 14 octobre 1646. Ils portaient pour armes : *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de 3 trèfles de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un trèfle de sinople entre un vol d'argent* (Fig. 1146).

(*Nob.*, p. 288.)

D'HEYLWEGEN. — VOYEZ VERHEYLWEGEN.

HEYMANS.

Jean Heymans, ancien échevin de Bruxelles, sa patrie, fut anobli et obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avaient portées de tous temps, par lettres dépêchées à Madrid le 7 janvier 1676. Ces armes sont : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules, boutonnées d'or et feuillées de sinople* (Fig. 1147).

(*Nob.*, p. 482.)

DE HEYNE.

Passchase de Heyne, domicilié à Gand, fut anobli par lettres du roi Charles II

du 28 juillet 1699. — Ses armes sont : *d'azur à un daim rampant d'or, cimier : un cerf naissant d'or, colleté de gueules, entre un vol d'azur et d'or* (Fig. 1148).

(*Nob.*, 610; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 188.)

DE HEZE ou **HEZIUS.** — Voyez **DE HESE,** ci-devant.

DE HILLE.

Antoine de Hille, greffier du lieutenant civil de Gand, fut anobli par lettres de l'empereur Charles V, dépêchées en la dite ville le 19 juillet 1549. Il portait : *de gueules à une tente ou pavillon d'or accompagnée en chef de 2 papillons du même; cimier : une merlette d'argent entre un vol, dont une partie, à dextre, est de gueules, et l'autre, à senestre, est d'or* (Fig. 1149).

(*Nob.*, p. 48; *Vrai Suppl.*, p. 33; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 26; *Mélanges de Généal.*, p. 21.)

HILLEWERVE.

Henri Hillewerve, seigneur de Sempst et de Weerde, natif d'Anvers, fut anobli par lettres datées de Madrid du 29 mars 1675. Il portait : *d'argent à un poisson au naturel nageant sur une rivière du même* Fig. 1150).

(*Nob.*, p. 476.)

DE HINNISDAEL.

I. Herman de Hinnisdael, chevalier, vivait, en 1234, avec Catherine dame de Heurne, sa femme, de laquelle il eut Daniel, qui suit :

II. Daniel de Hinnisdael, chevalier, seigneur de Heurne, épousa Mechtilde de Sassembroeck. — De ce mariage :

III. Wathieu de Hinnisdael, chevalier, seigneur de Heurne, qui épousa Marguerite de Steenhuysen. — De cette alliance :

IV. Herman de Hinnisdael, IIe du nom, chevalier, seigneur de Heurne, qui s'allia avec Anne Pouilhet de Ferme, et en eut :

V. Wathieu de Hinnisdael, IIe du nom, chevalier, seigneur de Heurne, marié à Emilie de Guigoven. De cette alliance vint :

VI. Herman de Hinnisdael-de Kerckum, IIIe du nom, époux de Jeanne de Zepperen. Leur fils Herman suit :

VII. Herman de Hinnisdael-de Kerckum, IVe du nom, mourut en 1418, ayant épousé Catherine de Gutschoven, laquelle fut mère de :

1° Herman de Hinnisdael, Ve du nom, qui suit.

Et 2° Gillis de Hinnisdael, qui sera rapporté après la postérité de son frère Herman.

VIII. Herman de Hinnisdael-de Kerckum, Vᵉ du nom, fut marié à Isabelle DE RYCKEL, par laquelle il fut père de :

IX. Herman de Hinnisdael-de Kerckum, VIᵉ du nom, époux de Marguerite DE SCHROOTS. Dont vint :

X. Herman de Hinnisdael-de Kerckum, VIIᵉ du nom, qui, d'Elisabeth DE LANGHEN, eut :

XI. Herman de Hinnisdael, VIIIᵉ du nom, mort en 1548, ayant été allié à Marie DE CORSWAREM. De cette alliance vint :

XII. Robert de Hinnisdael-de Kerckum, marié à Barbe ROSY, dame de Danicken, de laquelle il eut :

XIII. Nicolas de Hinnisdael-de Kerckum, seigneur de Danicken, qui épousa Christine DE DONCHIERF. Leur fils Nicolas suit.

XIV. Nicolas de Hinnisdael, IIᵉ du nom, seigneur de Danicken, puis de Fumal, par sa femme Antoinette DE FUMAL, dite DE WARNANT, mariée en 1607. De ce mariage naquit :

XV. Philippe-Herman de Hinnisdael, baron de Fumal, colonel de cavalerie et lieutenant-général au gouvernement de Namur, marié, en 1637, à Barbe D'OSTREL-DE LIÈRES, fille d'Antoine, seigneur de Fressay et de Jacqueline DE RILLEBEKE. Dont :

XVI. Philippe-Herman-Dominique de Hinnisdael, baron de Fumal, seigneur de Gratzen, Cannars, etc., capitaine d'une compagnie de Hauts-Allemands, allié, en 1673, à Charlotte-Catherine DE WALENRODE, fille d'Ernest baron DE WALENRODE et de Catherine-Charlotte DE BERTHOLET. De ce mariage :

XVII. Jean-Herman de Hinnisdael, baron de Fumal, seigneur de Fressay, Zillebeke, Cannars, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Sᵗ-Louis, brigadier des armées de France, qui épousa, en 1711, Marie-Claire-Eugénie DE CARNIN, chanoinesse de Maubeuge, fille de Maximilien-François DE CARNIN, marquis de Nédonchel, seigneur de Lillers, Bonrecourt, etc., mort en 1710, et d'Alexandrine-Charlotte DE BETHUNE-D'HESDIGNEUL. Leurs enfants furent :

1° Louis-Joseph-Herman de Hinnisdael, né le 2 juillet 1715 (1).

2° Adrien-Eugène-Herman de Hinnisdael, baron de Fumal, seigneur de Fressay, etc., né le 30 août 1718, allié, en 1747, à Marie-Philippine DE BOURNEL, fille de Jean-Charles, baron de Monchy, de Thiembronne, etc., lieutenant-général des armées de France, commandeur de l'ordre de Sᵗ-Louis,

(1) Louis-Joseph-Herman de Hinnisdael, baron de Fumal, servit dans l'armée d'Italie, où il mourut sans alliance en 1735.

et maître de la garde-robe du duc de Berry, et de Marie-Catherine DE FORCADEL. — Deux fils sont nés de ce mariage (1).

3° François-Maximilien-Herman-Druon de Hinnisdael, dit le chevalier de Fumal, né le 2 avril 1711, chevalier de St-Louis, et capitaine au régiment des grenadiers de France.

4° Philippe-Joseph-Herman de Hinnisdael, dit l'abbé de Fumal, né le 26 septembre 1723, abbé commandataire de Beauport, en Bretagne, et prévôt de la métropole de Cambray.

5° Louise-Charlotte-Gillette de Hinnisdael, née le 30 juillet 1716.

6° Marie-Philippine-Aldegonde de Hinnisdael, née le 16 juillet 1717.

Et 7° Dorothée-Claire-Françoise de Hinnisdael, née le 12 août 1722.

VIII. Gilles de Hinnisdael, fils cadet d'Herman et de Catherine DE GUTSCHOVEN, vivait encore en 1431, et fut allié à Marie LYFSOENS, de laquelle il eut :

IX. Arnould de Hinnisdael, qui épousa Marie AVERWEYS, laquelle le rendit père de :

X. Wathieu de Hinnisdael, IIIe du nom, époux de Marguerite DE KERSBEECK. De cette alliance :

XI. Melchior de Hinnisdael, marié à Marie VAN DEN CRUYS, dont il eut :

XII. Léon de Hinnisdael, mort en 1612, qui avait épousé Marie VAN DER HULST, dite TAXIS, par laquelle il fut père de :

XIII. Melchior de Hinnisdael, IIe du nom, commissaire déciseur à Maestricht, mort en 1623. Il épousa Jeanne DE MEERS, morte en 1634, mère de François, qui suit :

XIV. François de Hinnisdael, seigneur de Monstreuil, mort en 1675, ayant épousé Catherine-Dorothée DE BEECKMAN, laquelle lui survécut jusqu'en 1686. Ces conjoints eurent, entr'autres enfants :

XV. Wathieu-Lambert de Hinnisdael, chevalier, seigneur de Monstreuil, échevin

(1) Lisez : deux fils et deux filles, savoir : 1° Marie-Eugène-François-Herman comte d'Hinnisdal, baron de Fumal, et de Monchy, etc., mousquetaire à l'âge de 15 ans, capitaine dans les dragons de Conty en 1771, cette même année conseiller d'ambassade à Lisbonne, mort à Paris en 1786, étant alors colonel-commandant du régiment d'Alsace, et chevalier de St-Louis. Le roi accorda à chacun de ses fils une pension de 1000 livres, et 2000 livres de pension à sa veuve Catherine-Louise-Silvine DE SEGLIÈRE-DE BELLEFORIÈRE-DE SOYECOURT. Cette dame fut condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 24 juillet 1794, et périt deux jours avant la chute de Robespierre. Leur petit-fils Raymond-Joachim-Ambroise-Herman comte d'Hinnisdal, né en 1808, habite aujourd'hui tour-à-tour Paris et le château de Renier-l'Ecluse au département de la Somme. — 2° Louis-Maximilien-François-Herman baron d'Hinnisdal de Fumal, colonel d'infanterie allemande au service de France, gouverneur de la ville de Lillers, maréchal-de-camp en 1791, puis gouverneur de l'île de St-Domingue, mort sans postérité en 182... — 3° et 4° Deux filles, l'une née en 1753, morte jeune, l'autre née en 1756, décédée en 1771.

de Liége en 1685, mort en 1693. Il avait épousé Jeanne-Marie DE SIMONIS, morte en 1672, laquelle fut mère de :

1° Dorothée de Hinnisdael, mariée, en 1691, à Charles baron DE MÉAN.

Et 2° François, qui suit :

XVI. François de Hinnisdael, seigneur de Betho, Oley, Grantaxhe, Soumagne et Melin, créé comte de Hinnisdael par lettres patentes du 10 février 1723, embrassa l'état ecclésiastique après la mort de sa femme, fut chanoine de la cathédrale de Liége (1) et prévôt de Tongres, et mourut d'apoplexie à Malines le 6 juillet 1728. Il avait épousé, en 1691, Marie-Anne-Florence-Thérèse DE BERCHEM, dame héritière de Tongelaer, de Crainhem, St-Peeters-Woluwe, etc., morte le 31 décembre 1697, et inhumée dans l'église de St-Jacques, à Tongres, où l'on voit son tombeau orné de seize quartiers. De la dite alliance vinrent :

1° Joseph-Guillaume-Wathieu, qui suit.

Et 2° Dorothée-Françoise de Hinnisdael, dame de Tongelaer, morte à Liége le 25 janvier 1747, ayant été mariée, en 1715, à Adrien-Joseph VAN DER GRACHT, baron de Rommerswael et de Vremde, membre de l'état noble du duché de Brabant, mort à Malines le 25 février 1743, sans enfants.

XVII. Joseph-Guillaume-Wathieu comte de Hinnisdael, etc., épousa, en 1723, Isabelle-Charlotte née comtesse DE HOENSBROECK-DE GEULE. De ce mariage :

XVIII. Henri-Antoine-Bernard comte de Hinnisdael, né le 23 mai 1725 (2).

La famille DE HINNISDAEL (3) porte pour armes : *de sable au chef d'argent, chargé de* 3 *cannes du champ* (Fig. 1151) (4).

(*Nob.*, p. 694; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1855-1614, p. 95.)

D'HINSLIN.

Jean-Jacques d'Hinslin, seigneur de Maibe et de Flawinne, conseiller et receveur général des domaines du pays et comté de Namur, fut anobli par lettres

(1) Les chanoines de la cathédrale de St-Lambert étaient désignés sous le nom de tréfonciers. Ils occupaient le degré le plus élevé de la hiérarchie ecclésiastique de la principauté de Liége, et c'était dans leur sein que l'on choisissait l'évêque, le grand-prévôt, le grand-doyen, l'évêque suffragant et les autres dignitaires éminents de l'église de Liége. Le chapitre de St-Lambert a toujours été un des plus importants de l'Europe, mais surtout en 1151; il était alors dans toute sa splendeur, car on y remarquait, à la fois, deux fils d'empereur, sept fils de rois, trente fils de comtes, et sept fils de barons.

(2) Il épousa, en 1755, Marie-Thérèse-Philiberte DE METTECOVEN-D'OPLEEUW, chanoinesse de Nivelles. Ils eurent trois enfants : 1° François-Bernard-Henri comte de Hinnisdael et de Crainhem, etc., mort sans laisser de postérité en 182...; 2° Marie-Isabelle-Charlotte-Ernestine-Antoinette comtesse de Hinnisdael et de Crainhem, chanoinesse d'Andennes, mariée à François-Maximilien-Henri-Benoit baron DE COPIS, vicomte de Bavay, etc.; et 3° Thérèse-Ferdinande-Isabelle de Hinnisdael, mariée, en 1781, à Charles-Philippe-Ignace comte DE THIENNES-DE LOMBIZE.

(3) La branche établie en France écrit son nom D'HINNISDAL.

(4) Au lieu de *cannes*, lisez *merlettes*. — Nous possédons plusieurs anciennes chartes authentiques auxquelles sont appendus, entr'autres, les sceaux en cire de divers membres de la famille de Hinnisdael. Ces sceaux, très bien conservés, portent des merlettes et non des cannes.

du 12 septembre 1678, et créé chevalier par d'autres du 10 novembre de la même année. Il portait pour armes : *de sable au chevron d'or, au chef d'argent, chargé de deux branches de laurier de sinople, passées en sautoir et environnées d'une couronne d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1152).

(*Nob.*, p. 496.)

HOCX.

Les frères Hocx furent anoblis le 20 décembre 1774. Leurs armes étaient : *coupé; en chef recoupé d'or à 3 quintefeuilles de gueules, feuillées et tigées de sinople, rangées en fasce, et d'argent; et en pointe parti de sinople et de gueules* (Fig. 1153).

(*Etat armorial*, p. 19.)

DE HODIAMONT.

Jean-Antoine de Hodiamont, seigneur de Neau et de Stockheim, obtint confirmation de noblesse, avec anoblissement en tant que de besoin, et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 24 octobre 1753 (Fig. 1154).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 263.)

HOEGAERTS.

Henri-Joseph Hoegaerts, seigneur de Riemen et Orssagen, domicilié à Anvers, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI du 18 septembre 1716, enregistré dans la matricule de l'empire. — Par autre diplôme dudit empereur, en date du 21 février 1718, aussi enregistré dans la matricule de l'empire, il fut maintenu dans sa noblesse et créé chevalier du St-Empire. Il portait pour armes : *d'or à la bande de gueules, chargée de 3 fleurs-de-lis d'argent, accompagnée de deux aigles de sable; cimier : une fleur-de-lis de l'écu, entre un vol de gueules et d'argent* (Fig. 1155).

(*Nob*, pp. 655 et 660; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 208.)

HOEN DE HOENSBROECK.

Conrad Hoen de Hoensbroeck, seigneur de Geul et de Bunde, épousa Isabelle DE HAUDION-DE GUIBERCHIES. Leur fils aîné, Wauthier-François Hoen de Hoensbroeck, obtint en sa faveur érection de la seigneurie de Geul, au pays de Gueldres, en comté par lettres du roi Philippe IV de l'an 1660, et érection de marquisat par lettres du roi Charles II de l'an 1675.

Armes : *fascé d'argent et de gueules de huit pièces, au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout; cimier : un lion naissant de l'écu* (Fig. 1156).

(*Nob.*, pp. 591 et 481; *Vrai Suppl. au Nob.*, p. 175; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 156 et 161).

HOENS ET HOONS.

Josse Hoons, ex maire VAN ROMMERSWAEL, mourut le 11 janvier 1522 et gît aux Victorines à Anvers, avec épitaphe, auprès de Jossine VAN BERCHEM, son épouse, morte le 25 mars 1532, par laquelle il fut père de :

1° Marie Hoons, morte le 8 décembre 1561, ayant été femme de Jean VYDT, mort sans postérité le 6 novembre 1542 et enterré avec sadite épouse à St-Gommar à Lierre, avec épitaphe et ces huit quartiers :

Vydt.	*Hoons.*
van Broecke.	*Romerswale.*
Halmale.	*Berchem.*
Amstel.	*Meuws.*

2° Cornélie Hoons, alliée, le 21 juin 1526, à Louis DE STEELANT, grand-bailli du Pays de Waes, mort en 1551.

Et 3° Claire Hoons, femme de François VAN DER STRAETEN, fils de Pierre, lequel mourut le 19 décembre 1560, et fut inhumé auprès de son épouse dans l'église paroissiale de Dendermonde, avec épitaphe et ces huit quartiers :

van der Straeten.	*Hoons.*
Belle.	*Berchem.*
Schuyte.	*Romerswale.*
Ackere.	*Meuws.*

On trouve une famille de Hoens qui porte les mêmes armes que celles de Hoons, dont nous venons de rapporter un fragment, et nous la plaçons ici dans l'idée qu'elle pourrait bien être une branche de l'autre.

Henri Hoens, écuyer, épousa Catherine CONINCX, et en eut :

1° Corneille, qui suit.

2° Henri Hoens, écuyer, fondateur du majorat, qu'il laissa à son petit-neveu Jacques BUSTANZY, le 30 décembre 1630.

Et 3° Herman Hoens, écuyer, qui, de son épouse, dont nous ignorons le nom, procréa Henri Hoens, seigneur de Wittegracht, qu'Isabelle DE PAPE, sa femme, fille de Jean, conseiller et greffier d'Anvers, et de Marie VAN DEN BROECK, fit père de Jean Hoens, seigneur de Wittegracht.

Corneille Hoens, écuyer, épousa : 1° N. VAN ELEN ; et 2° Constance DELLA FAILLE, dame de Dovie et de Bucquerie, morte en 1655. Du premier lit naquirent :

1° Jeanne, qui suit.

Et 2° Isabelle Hoens, morte le 4 novembre 1651, et enterrée dans l'église de St-Jacques, à Anvers, avec François THOLINCX, mort le 19 décembre 1629.

Jeanne Hoens épousa David DE BUSTANZY, qui vint d'Italie s'établir à Anvers. De ce mariage naquirent :

1° Jacques, qui suit.

Et 2° N. DE BUSTANZY, mestre-de-camp, époux de N. BERRLAWOUTS.

Jacques DE BUSTANZY, dit HOENS, fut adopté dans la famille de Hoens par le testament de son grand-oncle maternel Henri Hoens, du 30 décembre 1630, à la

charge de porter à perpétuité, lui et ses descendants, le nom et les armes de Hoens. — Il épousa Agnès MAINSLENT, à Mons, en Hainaut, et en eut :

Joseph Hoens de Bustanzy, écuyer, seigneur de Voorde, ou Voerde, lequel obtint de l'empereur Charles VI, par lettres du 16 juillet 1725, pour lui et ses descendants mâles et femelles, le titre de baron de Hoens de Bustanzy, avec faculté d'appliquer ces titres et dénominations sur quelque terre dans les Pays-Bas autrichiens. — Il écartela Hoens avec Bustanzy. — Sa femme, N. VAN LEYEN, fille d'un échevin d'Anvers et de N. EYWERVEN, le fit père de :

Ignace-Philippe baron de Hoens de Bustanzy, capitaine de grenadiers au régiment de Baden.

On trouve encore un Herman Hoens, qui épousa Catherine DE HULSEN, et en eut :

Henri Hoens, seigneur de Wittegracht, capitaine de cavalerie, que N. STEELANT, son épouse, fit père de :

Henri-François Hoens, seigneur de Wittegracht, époux de Marie-Olympie DE PAPE, anobli avec permission de porter les mêmes armes que ses aïeux, par lettres du roi Philippe IV du 11 mai 1659.

Armes DE HOENS DE BUSTANZY : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *d'azur à* 3 *lambels d'argent, le* 1er *de cinq, le* 2d *de quatre, et le* 3e *de trois pendants, posés l'un sur l'autre*, qui est DE HOENS; *aux* 2e *et* 3e *d'azur à une armure ou habit à la romaine d'or, soutenu de deux lions du même, au chef d'or, à l'aigle naissante de sable, languée de gueules; l'écu timbré d'une couronne à perles et supporté de deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 1157).

(*Nob.*, pp. 569 et 708; *Vrai Suppl.*, p. 256; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 228; *Fragm. généal.*, t. V, p. 178.)

D'HOFFSCHMIDT.

Arnould d'Hoffschmidt, seigneur de Mochimont, natif de Cologne, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 23 décembre 1642, enregistrées à Lille (1).

(*Nob.*, p. 274.)

D'HOHENZOLLERN. — VOYEZ DE POLANEN.

DE HOLLEBER.

Magnus-Michel de Holleber, secrétaire de S. M. I. et C. l'empereur Charles-Quint, son concépiste et régistrateur de la chancellerie impériale de guerre et de campagne, établie à Bruxelles pour le département des Pays-Bas autrichiens, obtint de ce monarque, par diplôme du 17 mai 1722, acte de donation et transport de la terre et seigneurie d'Ascow, avec ses appartenances et dépendances y attachées; en outre, déclaration de quatre degrés de noblesse, tant paternels que maternels, avec condécoration d'armoiries et supports, avec faculté, tant pour lui

(1) Cet Arnould d'Hoffschmidt (et non HOFFSMIDT, comme l'écrit le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Vegiano), était fils de Bernard d'Hoffschmidt, né à Paderborn en 1540, et de Barbe VOLTMANS, née à Cologne. Il épousa, en 1655, Marie MAROTTE DE PROFONDEVILLE. Leur postérité existe.

que pour ses descendants mâles et femelles, d'écarteler leurs armes de celles de leurs ancêtres et familles nobles auxquelles ils auraient été alliés, et ce en considération des bons et signalés services, pendant nombre d'années consécutives, qu'il aurait rendus, tant en différentes légations, qu'autres importantes commissions, dont il aurait été honoré, tant en paix qu'en guerre. — Ses armes sont : *d'azur au chevron d'argent, chargé en chef d'une grappe de raisin de pourpre, tigée et feuillée de sinople, et accostée de deux couleuvres de même, le chevron accompagné en chef de deux étoiles à 6 rais d'or, et en pointe d'un croissant d'argent; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et d'azur; bourlet d'or et de sinople; et au-dessus, en cimier, deux couleuvres entrelacées en caducée de sinople, mordant dans une grappe de raisin de l'écu, et supporté de deux coqs de sable, les têtes contournées, becqués et membrés d'or, allumés, crêtés, barbés et armés de gueules* (Fig. 1158).

(*Vrai Suppl.*, p. 226 ; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 221)

DE HOLLER. — Voyez DE HOUT.

VAN DEN HONERT.

Thomas DE WESELE, gentilhomme brabançon, épousa, à Dort, Christine VAN SLINGELANT, par laquelle il fut père de :

Roch DE WESELE, seigneur van den Honert, lequel fut marié avec Marie VAN TOL. De ce mariage vint :

Thomas DE WESELE, qui quitta ce nom pour prendre celui de VAN DEN HONERT, la principale terre de son partage, et le transmit à sa postérité. Il épousa Ide DE JONGHE, de laquelle il eut :

Roch van den Honert, chevalier, premier conseiller de la cour suprême de Hollande, Zélande et Frise, curateur de l'université de Leyde, ambassadeur extraordinaire des Etats-Généraux en Pologne et en Suède. Il épousa Marguerite HALLINCK. De cette alliance vint :

Jean van den Honert, conseiller de la cour de Hollande et ambassadeur extraordinaire des Etats-Généraux en Pologne, qui épousa Cornélie HALLINCK. Leur fils Roch suit :

Roch van den Honert eut pour femme Anne PERSYN, par laquelle il fut père de :

Jean van den Honert, conseiller du conseil de Brabant à La Haye, en Hollande, qui obtint des supports et le titre de baron de son nom, pour lui et ses descendants mâles et femelles, applicable sur telle terre et seigneurie qu'ils auraient dans les Pays-Bas, sous la domination de S. M. I. et C., par lettres du 29 janvier 1722.

Armes : *écartelé; aux* 1 *et* 4 *de gueules à* 3 *chiens courant d'argent; aux* 2 *et* 3 *d'azur à la fasce échiquetée d'argent et de gueules, de deux tires; sur le tout, d'argent à* 3 *chevrons de gueules, le* 1er *chevron chargé en chef d'une couronne à* 3 *fleurons d'or, de laquelle sortent deux palmes adossées de sinople, en forme de chevron renversé; l'écu timbré d'un bonnet ou couronne de baron* (Fig. 1159).

(*Nob.*, p. 689; *Vrai Suppl.*, p. 224; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 218.)

D'HONT (1).

Charles-Jean D'Hont, ou plutôt Dhont, trésorier et receveur de Damme, Houcke et Menninckrede, fut anobli et obtint le titre de chevalier, des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres patentes de l'impératrice Marie-Thérèse, en date du 19 août 1760. Il fut héritier universel de son épouse Isabelle CLAESMAN (2), baronne de Male, dame de Vyve, qu'il avait épousée à Assembroeck, lez-Bruges, le 14 juillet 1760, décédée sans enfants le 25 octobre 1768 (Voyez ci-devant à l'article CLAESMAN, page 415).

Armes : *de gueules au lévrier rampant d'argent, accolé d'or* (Fig. 1160).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1353-1614, p. 7, et 1686-1762, p. 502; *Etat arm.*, p. 19.)

VAN HOOBROUCK.

Louis van Hoobrouck, natif de Gand, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 13 mars 1658. Il portait pour armes : *d'argent à l'aigle de sinople, becquée et membrée de gueules, écartelé d'azur au sautoir d'or, accompagné de quatre besants du même; cimier : l'aigle naissante de l'écu* (Fig. 1161).

(*Nob.*, p. 551; *Vrai Suppl.*, p. 164; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 127; *Mélang. de Généal.*, p. 167.)

DE HOOGHE ou HOOGE.

Bernard de Hooghe épousa Anne VAN DE WALLE, dite REYPHINS, dont il eut :

Ignace de Hooghe, seigneur de ten Heede, Baeshove, Walle, Peute, Villeck, etc., né à Gand et domicilié à Bruges, lequel fut créé chevalier par lettres du roi Philippe V du 1 avril 1702 (3).

Jean-Antoine Hooge ou de Hooghe, domicilié à Bruges, épousa Angéline-Thérèse PATTYN, laquelle, étant sa veuve, obtint, en faveur de leurs enfants, des lettres d'anoblissement le 22 juillet 1719, signées par l'empereur Charles VI (4).

Armes : *d'hermines au chevron d'azur* (Fig. 1162).

(*Nob.*, pp. 616 et 673; *Vrai Suppl.*, p. 260.)

(1) Il est à remarquer ici que le nom de cette famille s'écrit DHONT, et non pas D'HONT. — La famille D'HONT, ou plutôt DE HONT, originaire de Bruges, porte pour armes : d'or à 3 lévriers passants de sable, 2 et 1; *armoiries parlantes*, car le mot flamand *hont*, signifie *chien*.

(2) Lisez : Isabelle-Albertine Claesman; elle fut sa première femme. Il épousa en secondes noces, en 1770, à Bruges, Anne-Philippine LE BAILLY, laquelle mourut également sans enfants en 1850, étant sa veuve depuis le 31 janvier 1798.

(3) Ignace de Hooghe, ou plutôt Ignace-Michel de Hooghe, fut capitaine d'une compagnie wallonne au service du roi d'Espagne. Il épousa Marie-Madeleine DE LE FIVE. Il fut, par ce mariage, quatrième aïeul de Guidon chevalier de Hooghe de la Gaugueric, capitaine d'infanterie au service du royaume de Belgique en 1851, puis lieutenant-colonel de la garde civique de la ville de Bruges en 1855, lequel épousa à Gand, en 1854, Pauline-Marie SERDOBBEL. Dont cinq enfants, tous nés à Bruges.

(4) Jean-Antoine de Hooghe était fils d'Antoine de Hooghe, conseiller de la ville de Bruges en 1631 et 1641, et échevin en 1634, et de Jeanne STRIEMEERSCH, et frère de Bernard de Hooghe, époux d'Anne VAN DE WALLE, dite REYPHINS, mentionné ci-dessus.

VAN HOOGHELANDE.

Liévin van Hooghelande, chevalier, seigneur de Hooghelande, en Zélande, épousa Madeleine VAN BEKERCKE, et en eut :

Gaspard van Hooghelande, seigneur de ce lieu, président au conseil d'Utrecht, allié à N.... DE WISSEKERCKE, de laquelle naquit :

Corneille van Hooghelande, seigneur de ce lieu, conseiller-pensionnaire de Rotterdam, époux de Catherine DE RAMECOURT, fille de Philippe, conseiller à Malines, et de Catherine SONDERDANCK. De cette alliance vinrent :

1° François, qui suit.

2° Liévin van Hooghelande, sergent-major au service du roi d'Espagne, mort sans hoirs et inhumé à Grevelinghe, à l'entrée de l'église.

Et 3° Encore un fils qui eut génération.

François de Hooghelande, seigneur de ce lieu, chevalier, grand-bailli de la ville et châtellenie de Waesten, épousa Marie DE RUYSSCHEN, fille de Pierre et d'Anne VRANCX. De ce mariage naquirent :

1° Charles, qui suit.

Et 2° Marguerite de Hooghelande, laquelle fut mariée avec François RUGELEY, capitaine, puis échevin du Franc de Bruges, qu'elle rendit père de trois enfants, savoir :

a. Eléonore RUGELEY, morte sans alliance.

b. Paul RUGELEY, échevin du Franc de Bruges, tué par Louis van der Haeghe. Il avait épousé N.... VAN VOLDEN, laquelle mourut sans enfants.

Et *c*. Marie RUGELEY, mariée avec Antoine TACQUET. De cette alliance vinrent : 1° Antoine TACQUET, commis des fortifications de Bruges, qui épousa N.... MAROUX; 2° N.... TACQUET, qui épousa N.... DE LENS; et 3° N.... TACQUET, mari de N.... VAN DE VELDE.

Charles seigneur de Hooghelande et de Burghcoutre, épousa Laurence DE MOL, fille de Jean et de N.... VAN ZINNEGHEM. De ce mariage :

1° Jean-François, qui suit.

2° Une fille, religieuse à Mons, en Hainaut.

Et 3° Pétronille van Hooghelande, par la mort de sa petite nièce, dame de Hooghelande, alliée avec Adrien BLOMME.

Jean-François seigneur de Hooghelande, épousa : 1° N.... DE WINTERE; et 2° Marie BODDENS, fille de Pierre et d'Anne DE PIERMONT, fille de Jérôme et d'Anne D'YSERIN. De ces deux alliances vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Marie de Hooghelande, morte jeune.

(Du 2e Lit).

2° Anne-Marie de Hooghelande, dame du dit lieu, de Burghcoutre, de Tempelhove, etc., laquelle fut mariée avec Jean-Corneille, alias Corneille-Dominique DE

Piermont, seigneur de Bellinckhove, Coude-Casteel, etc., et en eut Cornélie-Ghislaine de Piermont, née le 7 juin 1675, morte sans alliance.

Armes : *d'argent à la grappe de raisin de pourpre, tigée et feuillée de 2 feuilles de sinople, et posée en barre, la tige vers le chef de l'écu; au chef d'azur chargé de trois couronnes d'or, rangées en fasce* (Fig. 1163).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 68.)

VAN HOORENBEKE ou HORENBEKE.

Henri van Hoorenbeke ou Horenbeke, épousa N..., et en eut :

Guillaume van Hoorenbeke qui épousa Catherine de Keyser, fille de Josse et d'Avezoete Nieuwenhove, fille de Gilbert et petite-fille d'Adam de Keyser. De ce mariage vinrent :

Josse van Hoorenbeke, né en 1432, mort en 1512, qui avait épousé Louise Droelens, et en eut Antoine, qui suit.

Antoine van Hoorenbeke, né en 1479, épousa Marie de Decker, fille de Corneille, née le 2 février 1491, décédée le 20 juin 1529. Il survécut à sa femme jusqu'au 17 août 1540, et fut inhumé auprès d'elle au béguinage à Termonde. Leurs enfants furent :

1° Josse van Hoorenbeke, licencié en théologie, chanoine à Tervere.

2° George van Hoorenbeke, né le 12 mai 1513, allié avec Catherine van Bourgongen, sans postérité.

3° Liévin, qui suit.

4° Jossine van Hoorenbeke, mariée : 1° à Jean Schoorman; et 2° à Gilles de Clercq.

Et 5° Gisbert van Hoorenbeke, mort le 3 août 1571, ayant épousé Isabelle Schoorman, fille de Michel.

Liévin van Hoorenbeke épousa : 1° Marguerite Schoorman, fille de Michel, morte sans postérité; et 2° Jacqueline Jacobs, fille de Jean, décédée le 14 juillet 1592, étant sa veuve depuis le 14 mars 1586. — De ce second mariage naquirent :

1° Marie van Hoorenbeke, épouse de Chrétien Mortgat.

2° Jacqueline, religieuse à Tusschenbeke.

3° Gilles, qui suit.

4° Lucas van Hoorenbeke, licencié ès-lois, mort le 27 janvier 1620, ayant épousé Catherine de Hertoghe. De cette alliance vinrent :

A. Christine van Hoorenbeke, alliée à Jean d'Espiennes, seigneur de la Barre, grand-prévôt de Tournai.

Et *B.* Catherine van Hoorenbeke, mariée avec Guillaume de Robert, fils de Rogier, seigneur de Ste-Waudru.

Et 5° George van Hoorenbeke, lequel épousa Marguerite Morgat, fille d'Edouard. Leur fils Jean van Hoorenbeke épousa N.... de Stroopere, fille de Laurent.

Gilles van Hoorenbeke, avocat du conseil de Brabant, mourut en 1635, ayant épousé Marie van Essche, fille de Jean, morte le 23 novembre 1648. — De cette alliance vinrent :

1° Philippe van Hoorenbeke, licencié ès-lois et docteur, mari de Claire Heymans, dont nous ignorons la postérité.

2° Jacques van Hoorenbeke, né à Termonde le 21 avril 1610, avocat du conseil en Flandres, lequel épousa Marie de Croix, fille de Jean, et de Marie van der Elst, et fut père par elle de :

A. Jean-Augustin van Hoorenbeke.

B. Albert van Hoorenbeke.

C. Françoise van Hoorenbeke.

D. Jacques van Hoorenbeke.

E. Marie-Thérèse van Hoorenbeke.

Et *F.* N..... van Hoorenbeke.

Et 3° François, qui suit.

François van Hoorenbeke, avocat du conseil de Brabant, fut anobli par lettres patentes, signées à Madrid le 26 janvier 1651. Il épousa Claire van Vossum, fille de Marcelle et d'Elisabeth Janssens. Leurs enfants furent :

1° Jean van Hoorenbeke, qui mourut évêque de Gand.

Et 2° François van Hoorenbeke, conseiller, receveur-général du roi au quartier d'Anvers, qui épousa Marie Donckers ou Doncker, fille de François et de Marie de Bruyn, par laquelle il fut père de Régine van Hoorenbeke, mariée à Jean-Joseph Vecquemans, baron de la Verre (Voyez ci-devant article Doncker, p. 660).

Et 3° Jean-Baptiste van Horenbeke, seigneur d'Alsinghen, conseiller et receveur-général du roi, au quartier d'Anvers, lequel obtint le titre de chevalier par lettres de l'an 1668, et des supports par d'autres de l'an 1678.

Armes : *d'azur au cor de chasse d'argent, emboucké et viroté d'or, lié de gueules, l'embouchure à sénestre. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, un cor de chasse de l'écu entre un vol, dont une partie est d'azur et l'autre d'argent* (1). (Fig. 1164).

(*Nob.* pp. 310 et 449; *Fragm. généal.*, t. III, p. 108.)

VAN HOORN.

Michel van Hoorn épousa Marguerite de Maerschalck, fille de Jean et de Marguerite Brakelman, fille de Michel Brakelman et de Walburge de Rudderé. Leurs enfants furent :

1° Jean van Hoorn, secrétaire de la keure à Gand, mort sans alliance.

2° Marie van Hoorn, épouse de Nicolas van de Voorde, morte sans postérité.

3° Lucas, qui suit.

4° Charles van Hoorn, augustin à Gand.

Et 5° Michel van Hoorn, rapporté après la postérité de son frère Lucas.

(1) Avant l'anoblissement de 1651, la famille van Hoorenbeke portait pour armes : d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois cors de chasse d'argent, emboucliés et virolés d'or, liés de gueules l'embouchure à sénestre.

Lucas van Hoorn, épousa Susanne PIERS, et en eut :

1° Lucas, qui suit.

Et 2° Marie van Hoorn, femme de Jacques VAN DER ZEE, procureur du conseil en Flandres. Leur fille, Thérèse-Susanne VAN DER ZEE, fut mariée à Jean-Baptiste PAPEJANS, dit DE MORCHOVEN.

Lucas van Hoorn, secrétaire de la keure de Gand, épousa Catherine COORNAERT De cette alliance vint :

Catherine van Hoorn, mariée à Charles DE LANFRANCHI.

Michel van Hoorn (fils de Michel et de Marguerite DE MAERSCHALCK), secrétaire de . . . ., épousa Jeanne VAN DER WYNCKT, et en eut :

Marie van Hoorn, laquelle fut mariée à Guillaume VAN DER BEKE, avocat à Gand, qu'elle rendit père de :

Lucas VAN DER BEKE, qui épousa Catherine MEYS. Dont :

1° Isabelle-Colette VAN DER BEKE, mariée à Jean-Jacques DE BOECK, procureur de la keure à Gand.

Et 2° Jeanne-Claire-Colette VAN DER BEKE, qui suit :

Jeanne-Claire-Colette VAN DER BEKE fut mariée à Ignace PYCKE, conseiller du conseil en Flandres. Dont :

Guillaume PYCKE, chevalier, seigneur d'Yedeghem, conseiller d'Etat, président du grand-conseil à Malines, qui épousa Isabelle-Sophie STALINS, fille de Jacques et d'Anne-Marie TORREELS. De cette alliance vinrent :

1° Pierre-François PYCKE, seigneur d'Yedeghem, premier conseiller-pensionnaire de Gand, lequel épousa : 1° Thérèse GOETSBLOET, fille de Pierre et de N... VAN DE WALLE; et 2° Isabelle AMEYE, fille de Charles, premier conseiller-pensionnaire de Gand. Du premier mariage naquirent Guillaume et Marie-Colette PYCKE.

Et 2° François-Léopold PYCKE, échevin du Franc de Bruges.

Armes de la famille VAN HOORN : *d'or au cor de chasse de sable, enguiché, viroté et lié de même, l'embouchure à sénestre* (Fig. 1165).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 25)

HORE.

Luc Hore, domicilié en Flandres, obtint la permission de pouvoir commercer en gros, par acte du 6 avril 1718.

(*Nob.*, p. 661.)

HORION.

Les frères Horion furent anoblis le 22 septembre 1773. Leurs armes étaient : *d'argent à la bande de gueules, chargée en chef d'une étoile d'or* (Fig. 1166) (1).

(*Etat armorial*, p. 19).

(1) Ces frères étaient Jean-Baptiste-Julien, Jean-Baptiste-Antoine et Jean-Baptiste-Léopold Horion, tous trois établis à Ath, et fils d'Antoine Horion et de Marie-Claire HARDEMONT.

VAN HORNE.

Abraham van Horne épousa Barbe VAN DER GOUWEN, de laquelle il eut :

Abraham van Horne qui épousa Madeleine VAN DER VORST. De ce mariage vint :

Gaspard-Joseph van Horne, seigneur d'Hooghpoorte, conseiller-secrétaire de la ville d'Anvers, lequel fut maintenu dans sa noblesse, anobli si besoin était, créé chevalier du Saint-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 22 février 1717, enregistré dans la matricule de l'empire. Par autre diplôme du 3 novembre 1734, il obtint la confirmation dudit titre de chevalier. Ses armes étaient : *d'or à la fasce de gueules, accompagnée en chef de 3 merlettes de sable; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, une tête et col de cheval, d'un de licorne, d'argent, supporté de deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, les têtes contournées, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de l'écu, et à sénestre d'argent à l'aigle de sable.* — Il épousa Marie-Louise GANSACKER, de laquelle il n'eut qu'une fille.

(*Nob.*, pp. 636 et 732; *Vrai Suppl.*, p. 239; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 230.)

On trouve aux archives de la ville de Malines sur l'an 1583 :

Heer ende Meester Jaspar van Horne, pensionaris deser stede in den naem van joncker Michiel van der Hulst, heere van Horne, man van syn etc. (1).

Ce Gaspard van Horne, pensionnaire de la ville de Malines en 1583, épousa Guillelmine STAES, fille de Charles, secrétaire de la dite ville, et de Guillelmine VERGHEEST (On trouve aussi une Marguerite COOMANS, épouse de messire Gaspard van Horne, enterrée à Saint-Rombaut à Malines, le 12 septembre 1592). — Du susdit mariage naquit :

Gaspard van Horne, secrétaire et pensionnaire de la ville de Malines, mort le 25 mai 1612, ayant épousé Marguerite HERDINCX, décédée le 23 mai 1630, fille de Léonard, secrétaire du conseil privé en 1531, et d'Anne LE COCQ. Dont :

Marguerite van Horne, fille unique, morte à Malines le 22 septembre 1668, laquelle mourut sans enfants de son époux Cosme DE PRANT, baron de Blaesvelt, bourgmestre de Malines, mort le 16 mai 1650, fils de Hugues, seigneur de Blaesvelt, et de Laura D'AFFAYTADI.

Cette branche portait ses armes comme ci-dessus, à l'exception *de la fasce qui est de sable* (Fig. 1167).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 158.)

(1) Seigneur et maître Gaspard van Horne, pensionnaire de cette ville, au nom de messire Michel van der Hulst, seigneur de Horne, mari de etc., etc.

DE HORNES.

COPIE de ce qui se trouve rapporté au sujet de cette famille dans les Corrections intéressantes au Nobiliaire des Pays-Bas, page 36 et suivantes.

Le lecteur examinant l'arbre généalogique, qui est inséré dans le *Grand Armorial de Paris,* de même que dans les *Suppléments du Nobiliaire,* imprimés à Malines en 1779, et trouvant la naissance légitime de ceux de la branche de Geldorp, duement vérifiée, aura été surpris de ne pas y voir la moindre preuve de la légitimité de sa tige, Amand I.

La calomnie est l'hydre de la fable, difficile à combattre; ses têtes renaissent à mesure qu'on les coupe. Pour entrer en lice avec elle, il faut un lieu débarrassé, c'est celui qu'on s'est réservé ici.

Tant qu'Amand I a vécu (ce qui comprend un temps de plus de 40 ans) il a joui tranquillement de tous les honneurs dûs à une naissance légitime.

Tant que la branche de Geldorp fut dans l'éclat de fortune (qu'elle avait encore en 1650), égal à celui de la branche des comtes de Hautekercke, et de celle du prince de Beaucignies, personne n'a osé révoquer en doute la légitimité de son chef Amand I.

Mais Godefroid, son fils aîné, ayant consumé presque tous ses biens, quoique par une cause honorable, le zèle du service du prince et de sa patrie, et laissant ainsi des enfants hors d'état de soutenir leur rang, l'abaissement de leur fortune donna bientôt prise à l'envie.

On entreprit témérairement d'accuser de bâtardise Jean de Hornes, fils aîné de Godefroid, petit-fils d'Amand I, et ensuite Amand I, même soixante-dix-sept ans après sa mort.

On aurait pû saper toute discussion à cet égard par le principe généralement reçu, qu'on ne peut élever une question d'état, après la mort de celui dont on veut contester l'état, tant à cause qu'il est le seul, qui devait le connaître, et ainsi le seul qui pouvait le défendre, que, parce que n'ayant pas été troublé pendant sa vie, il ne peut plus y être troublé après sa mort, surtout après une jouissance tranquille et publique de cent ans, comme on verra incontinent.

Mais celui qui ne craint rien ne refuse pas le combat. En conséquence, on instruira le *Lecteur* de toute la contestation. On lui fera voir qu'Amand I a joui de tous les honneurs et prérogatives de sa légitimité pendant sa vie sans aucune contradiction, et qu'il a été reconnu en qualité de fils légitime de Martin et de Catherine de Hornes, par toute la famille, par toute la parenté, par le souverain du pays, par les tribunaux de justice et par le public.

L'illustre alliance qu'Amand I a contractée, celle de ses enfants et petits-enfants l'assurent, le port des armes pleines, pendant plus de deux siècles l'atteste, son épitaphe le porte. La possession publique et plus que centenaire le garantit, et la sentence du conseil souverain de Brabant le décide.

Le juge étant établi pour terminer les différents des parties, quand il a prononcé et que les parties légitimes ont acquiescé à son jugement, il ne reste plus rien à examiner, ni à discuter.

En conséquence, respectant son jugement, et nous y soumettant, nous nous étions imposé silence. Mais voyant, cependant, que malgré la décision du juge, les ennemis de la branche de Geldorp ne discontinuaient pas de répandre de temps en temps dans le public des libelles diffamatoires pour la déprimer, s'il fut possible, en jettant des doutes insidieux sur la légitimité de sa source: nous avons jugé convenable d'ajouter la présente remarque, qui mettra le *Lecteur* en état de dissiper par lui-même, les nuages grossiers dont le mensonge s'est efforcé d'envelopper la vérité pendant ce siècle: et il pourra apprécier ensuite à leur juste valeur toutes les imputations, que ces écrivains méprisables ont voulu faire aux descendants d'Amand I, qui sont les représentants actuels de la branche aînée de cette illustre et ancienne maison.

Voici le fait: Philippe-Maximilien de Hornes, comte de Hautekercke, grand veneur héréditaire de l'Empire, lieutenant-général des armées de France, et dernier rejeton mâle de la branche aînée de cette maison, ayant vécu jusqu'à l'âge de 48 ans, avec une aversion déclarée pour le mariage, fit prévoir l'extinction de sa branche, et pressentir que le droit d'aînesse de la maison de Hornes devait passer à la deuxième branche, surnommée de Geldorp, comme à la plus proche qui, en effet, avait toujours joui de toutes les prérogatives d'une naissance pure, sans la moindre contradiction. Le mémoire apologétique de la branche de Geldorp, imprimé en 1722, prétend que la branche de Baucignies, qui n'était que la troisième, en prit une extrême jalousie. Sans nous arrêter à cette circonstance, il est certain, que le roi d'armes Platzart présenta requête à la charge de Jean de Hornes (rapporté au degré VII) au conseil souverain de Brabant, son juge domiciliaire, le 14 décembre 1694, et l'accusant d'être fils illégitime de Godefroid, conclut à ce qu'il serait interdit, au dit Jean, de porter le nom et les armes de la maison de Hornes.

Jean de Hornes, pour toute réponse, produisit son extrait baptistaire en due forme, et renversa son

adversaire sur le premier pas de l'escalier du palais. Platzart en demeura honteux, mais le projet, apparemment, portait de ne pas en rester là, et de tenter toutes les voies.

Platzart réforma donc ses conclusions, et remontant jusqu'à l'aïeul du dit Jean-Amand I, il injuria les cendres de ce dernier, décédé depuis l'an 1617, et ainsi 77 ans après sa mort, prétendant qu'Amand I avait été fils légitimé de Martin de Hornes, comte de Hautekercke, et soutenant en conséquence que Jean ne pouvait pas porter les armes de la maison de Hornes, qu'avec une marque dinstinctive, comme il est ordonné aux descendants des légitimés par les ordonnances de nos souverains.

Le lecteur à ce récit aura certainement préjugé que ces deux actions ont été intentées aussi légèrement que témérairement : 1° contre Jean, 2° contre Amand I.

Contre Jean, parce que Platzart par état ne pouvait pas méconnaître la naissance légitime de Jean, son contemporain, et né dans la ville de Bruxelles comme lui.

Contre Amand, parce que si Platzart n'avait pas été persuadé qu'Amand était fils légitime de Martin, comte de Hautekercke, il aurait dirigé sa première attaque contre lui, au lieu de la lasarder contre Jean, qui, étant en vie, pouvait se défendre. Au lieu qu'Amand étant décédé 77 ans auparavant, Platzart devait espérer que les troubles civils, ayant anéanti toutes les archives, le temps même aurait aussi effacé toutes les notions de la naissance pûre d'Amand I.

Quoique ces circonstances dussent favoriser son entreprise contre Amand I, Platzart ayant agi de préférence contre Jean, il en résulte qu'il ne l'a tenté, que parce qu'il était convaincu de la légitimité d'Amand I.

Quant aux moyens que Jean de Hornes a employés pour maintenir la légitimité de la naissance d'Amand I, son aïeul, nous ne pouvons les connaître avec exactitude, parce que Platzart a levé au greffe du conseil de Brabant toutes les pièces du procès, qui a duré six ans, sous prétexte de les déposer à la chambre héraldique selon les ordonnances, où cependant on ne les trouve plus. Il n'est pas possible que les descendants de Jean les y aient supprimées.

Mais ce qui est certain, ce sont les deux sentences que le conseil souverain de Brabant a rendues dans la cause, savoir le 18 de juin 1696, par laquelle il a admis l'Acteur à preuve et le Défendeur à preuve contraire, et le 5 de novembre 1699, par laquelle il a ordonné comme suit :

« Vu au conseil souverain de Sa Majesté ordonné en Brabant, les pièces de deux parties (le roi » d'armes Platzart impétrant Jean de Hornes, ajourné) y commencées par devant commissaires du même » conseil, par procès-verbal du 14 décembre 1694, instruit jusqu'aux respectifs écrits d'avertissement » inclus. Vu aussi la sentence à preuve, rendue entre les dites parties le 18 juin 1698, avec les preuves, » tant vocales de l'impétrant, que littérales des respectives parties, faites *hinc inde*, en conformité » d'icelle sentence. Comme aussi la requête civile du même impétrant du 29 août 1697, et les raisons » d'impertinence de l'ajournée sur ce suivies. Le tout considéré.

» La Cour, avant de faire droit au principal, entérinant la dite requête civile, ordonne au dit » impétrant de prouver de plus près, que feu Amand de Hornes, y plus amplement mentionné, ne » serait autrement issu de l'illustre maison de Hornes, qu'illégitimement et par bâtardise : l'ajourné » entier en ses preuves au contraire, pour icelle vues être ultérieurement ordonné *reservatis expensis*. » Fait à Bruxelles le 5 octobre 1699. (Signé) J. B. Scrymacker. »

Ce jugement n'a pas besoin d'effort de l'imagination, ni de commentaires, pour faire comprendre au lecteur que Platzart n'a pas eu plus de succès dans ses dernières que dans ses premières conclusions, et que le conseil a maintenu Amand I dans ses droits comme légitimement issu de l'illustre maison de Hornes, du moins jusqu'à ce que l'Acteur eut prouvé le contraire.

Platzart, quoiqu'il ait survécu 19 ans à cette sentence, ni personne après lui, n'a osé entreprendre la preuve enjointe, qui est restée abandonnée jusqu'à la péremption d'instance, et jusqu'à nos jours.

Mais en revanche, la calomnie a fait jouer tous ses ressorts avec la plus grande activité. On a distribué, sous le manteau, des lettres injurieuses, soutenues par des libelles diffamatoires, pour accréditer dans le public ce qu'on n'a pas pu prouver en justice.

O indigne et faible ressource! Et on poussa même la méchanceté, au point d'insérer une partie de ces invectives dans un ouvrage anonyme, intitulé *le Théâtre de la Noblesse de Brabant*, dont l'auteur est reconnu aujourd'hui être le même Platzart, qui, ne pouvant parvenir à son but en justice, a tenté d'y arriver par surprise.

Tous les hérauts-d'armes du pays, considérant que dérober à un chef de famille ses droits de légitimité, est de tous les larcins le plus criminel, furent si indignés de la conduite de leur confrère Platzart, qu'ils crurent ne pouvoir se dispenser d'effacer la tache qu'un officier public avait répandue sur la branche de Geldorp : ils s'assemblèrent de leur propre mouvement en 1712, à Bruxelles, en leur Chambre Héraldique, et composèrent un arbre généalogique des douze dernières générations de

la maison de Hornes, lequel ils ont remis à la branche d'Amand I, comme devenu le chef du nom et des armes de cette illustre et ancienne famille (1).

Cet ouvrage est dans une forme si authentique et précise, que l'on ne peut se refuser à l'évidence d'un pareil titre, surtout quand on y joint la sentence du conseil souverain de Brabant, sans vouloir coopérer ouvertement à la calomnie.

Le comte Martin de Hornes et de Hautekercke est placé dans cette généalogie héraldique avec trois femmes : 1° Marguerite de Luxembourg, 2° Anne de Croy, et 3° Catherine de Hornes : faisant descendre de cette dernière Amand I et sa postérité.

Platzart a toujours recélé dans tous ses écrits et libelles, soit par ignorance grossière, soit par malice, le premier mariage de Martin. Mais il avait besoin de supprimer le troisième pour en tirer la conséquence naturelle et nécessaire que, puisqu'Amand I n'était pas fils d'Anne de Croy, qu'il supposait avoir été la femme unique de Martin, il était donc bâtard; quoi qu'il hasardât beaucoup jamais il n'a avancé que la mère d'Amand I, Catherine de Hornes, avait été fille bâtarde de Henri de Hornes, frère à Martin. — Un anonyme, dans un Recueil généalogique, imprimé en 1775, à Rotterdam, sans nom d'auteur ou d'imprimeur, est le premier qui ait hasardé cette imposture pour travestir une épouse légitime en une concubine adultère et incestueuse. Mais ne citant aucune preuve, il ne mérite pas qu'on s'y arrête.

Nous avons dit ci-dessus pourquoi nous ne pouvions pas rendre un compte précis de tout ce que Jean de Hornes avait allégué au procès pour sa défense contre l'attaque injurieuse du héraut-d'armes Platzart, mais nous sommes à même d'exposer sur des pièces irréprochables, que nous avons vues en original ou en copie authentique, divers moyens dont il a pu se servir pour maintenir les droits de sa source légitime. Les voici :

1° La possession immémoriale est plus que centenaire de la légitimité d'Amand I, qui par elle-même est un titre légal et supérieur à tous les titres, qui sont l'ouvrage de l'homme et de la volonté : à la possession immémoriale tout doit céder dans la nature : parce que c'est elle qui empêche que tout ne retombe dans le chaos et dans la confusion. La tranquilité publique a exigé cette loi, et l'équité en démontre tous les jours aussi bien la nécessité que l'utilité. Car dans l'intervalle d'un siècle mille accidents peuvent égarer les titres, le temps même les dévore; il n'y a que la prescription qui peut réparer cette perte; en y suppléant elle tarit la source des procès, qui deviendraient éternels, si l'on pouvait disputer toujours en vertu des titres oubliés ou restés sans exécution. En un mot la prescription est la patronne du genre humain et le bouclier de la tranquilité des familles.

Or, Amand I avait joui des droits de la légitimité, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, et ainsi il avait joui d'une tranquille possession pendant plus de quarante ans pendant sa vie, et depuis sa mort, arrivée en 1617, jusqu'à l'époque du procès, entamé l'an 1697, pendant soixante-dix-sept ans, ensemble pendant cent vingt ans. Comme il conste par plusieurs actes et documents, dont nous insérerons ici quelques-uns. Et ainsi il avait devers lui le titre le plus sacré, c'est-à-dire, la possession plus que centenaire, pour ne laisser aucun doute permis sur sa naissance légitime. Quelle famille serait en repos, si après des siècles écoulés, on pouvait encore attaquer sa source malgré une paisible possession immémoriale? La possession prévaut aux titres. L'état d'un homme doit être discuté avec lui, et non sans lui.

Quoique la prescription immémoriale, suppléant aux titres, exclue toute discussion, ainsi que les sentences passées en force de chose jugée, nous pouvons, pour satisfaire la curiosité du lecteur, examiner 2° comment Amand I, qui devait connaître son état, s'est envisagé lui-même; 3° comment la famille l'a traité, et enfin comment le public l'a considéré. C'est certainement l'éclaircissement le plus sûr. Ce sont des témoins irréprochables.

Il y a trois actes remarquables et solemnels qui concernent Amand I : 1° l'octroi qu'il a obtenu l'an 1609, afin de pouvoir disposer par testament de ses fiefs situés en Brabant; 2° son testament de l'an 1617, et 3° son épitaphe à Geldorp.

Quant à l'octroi, il est certain qu'on ne peut disposer des fiefs en Brabant par testament sans octroi. Il est encore notoire que les bâtards en Brabant n'ont aucune disposition des fiefs y situés sans être habilités à cet effet par un octroi spécial, quand même ils seraient légitimés (2).

Si Amand I avait été bâtard et même légitimé, voulant disposer de ses fiefs brabançons, il avait besoin de deux octrois.

Cependant lui et sa femme désirant de disposer par testament, n'ont demandé qu'un, dans lequel le souverain les déclare être ambedeux personnes légitimes.

(1) La généalogie ci-réclamée est insérée dans le Mémoire apologétique pour la branche de Geldorp, imprimé à Paris, l'an 1722, et se trouve aussi dans le Dictionnaire de Moreri, imprimé à Amsterdam l'an 1740.

(2) H. Kinschot. tr. 6. de légitimat. cap. 4.

Selon le *Théâtre de Noblesse de Brabant*, composé par Platzart même, un bâtard n'est pas noble. Il n'est pas en droit de porter le nom de son père noble (1). — Selon toutes les lois, le bâtard adultérin n'a ni état ni famille, beaucoup moins un incestueux. Cependant dans cet octroi Amand I est nommé de Hornes, et qualifié de noble. Voici les termes de l'octroi original :

« Albert et Isabelle . . . . . savoir faisons que nous, à l'humble supplication et prière de noble » homme Amand de Hornes, seigneur de Geldorp, et demoiselle Barbe de Jode, ambedeux personnes « légitimes . . . . . donné en notre ville de Bruxelles, le quatrième jour du mois d'août l'an de » Notre Seigneur mil six cent neuf. »

La naissance d'Amand I est donc reconnue ici par les souverains, être pure et légitime. »

Considérons maintenant son testament : l'acte le plus sérieux de la vie, où l'ambition cesse, la vanité s'évanouit, et où la vérité parle. Enfin où on est le plus prompt à rendre qu'à s'approprier le bien d'autrui.

Amand I, comparant le 26 juillet 1617 devant notaire et témoins, exhiba l'octroi précité ainsi que celui de la cour féodale de Zutphen, et prit le titre de noble et bien né : s'attribuant ainsi et à ses enfants, dans ce dernier moment, un droit de succession dans la maison de Hornes, dont la qualité de bâtard (s'il avait été illégitime) l'excluait. — Est-ce dans l'instant de la mort qu'on vole le bien d'autrui?

Le notaire Van Liesboudt, curé d'Eynd'hoven et doyen de la chrétienneté, et les deux témoins Jean Van Hove, chanoine à Eynd'hoven et Laurent Triest, écuyer, qui connaissaient la conséquence des titres énoncés dans les actes publics, qui devaient connaître Amand I, par état et à qui il était interdit par les édits d'attribuer des titres indus à peine d'amende, eussent-ils accordé à Amand I le titre de noble et de bien né s'il avait été bâtard, adultérin, incestueux, dans le temps qu'un bâtard ne peut pas être considéré comme bien né. Voici les termes du testament. . . . . « Sont » comparu . . . . . honorable, noble et bien né seigneur joncker (2). Amand de Hornes, seigneur » de Geldorp et Hermey, etc., et demoiselle (3) Barbe de Jode, sa femme légitime. »

Si on peut se refuser à la force de tels titres, rien n'est plus digne de foi dans l'antiquité.

Son épitaphe enfin et ses armoiries pleines, sans aucune marque de bâtardise ou de légitimation, qui sont gravées sur une tombe élevée de quatre pieds héraldiques (?), posée à sa mémoire (et qui subsiste encore aujourd'hui [1780]), au milieu du chœur de l'église paroissiale de Geldorp, sont autant de preuves publiques de la légitimité d'Amand I. L'inscription est comme s'en suit, et qui est ici jointe entière.

P. M. ill. V.

D. Amendi de Hornes, D. Martini Comitis de Hautekercke, et D. Catherinæ de Hornes, filii D. de Geldorp, obiit 1617, *et D^ae Barb^ae de Jeude-Chastillon ejus conjugis.*

Personne n'ignore que celui qui dit fils, dit légitime. Tels sont nos usages, maximes et jurisprudence; tous les auteurs enseignent que par le mot enfant, on n'entend que ceux qui sont légitimes, et aux bâtards on ajoute celui de naturel, ou semblable pour les distinguer des premiers.

Si Amand n'avait pas été légitime, ne lui eut-on pas retranché la tombe élevée, qui est non seulement la marque d'une naissance sans reproche, mais aussi d'une source très distinguée (4).

Ses frères-germains, les comtes de Hautekercke, seigneurs des villages de Heze et Leende, qui sont attenants au village de Geldorp, et la branche rivale de Baucignies, qui possédait alors le village de Boxtel, à quatre lieues de Geldorp, n'auraient pas hésités de faire raser la tombe. Ils eussent au moins obligé les héritiers d'Amand I de corriger son épitaphe, en y ajoutant fils naturel ou légitimé de Martin, et de barrer ses armoiries, qui sont restées entières jusqu'à nos jours, sans aucune altération ou marque d'illégitimité.

Nous disons qu'ils auraient fait barrer ses armes, parce que l'édit du 14 décembre 1616, qui était alors en sa première vigueur, ordonne expressément aux légitimés de porter une barre, ainsi qu'il était déjà statué par l'ordonnance précédente du 2 de septembre 1595. La branche de Baucignies, aurait sans doute réclamé ces deux lois en 1617, si la légitimité d'Amand I avait été susceptible de quelque contradiction.

Loin de rencontrer la moindre contradiction de leur part, on verra par les lettres que nous insérerons ici en partie, comme un témoignage irréprochable, et que nous avons vues en original, que toute la famille, la parenté et les alliés de la maison de Hornes, ont traité Amand I en fils légitime de Martin.

(1) Mercèdes d'honn. asteriques, 7e vers : quoique les enfants bâtards.
(2) Titre en Thiois des écuyers.
(3) Titre des femmes des écuyers dans les siècles précédents.
(4) Voyez *Observat. geneal.* et *Heroicas*, lib. 2, cap. 22, et l'arrêt du Conseil de Brabant y énoncé.

Le lecteur a vu ci-dessus que Martin n'a pas eu de postérité de sa première femme. Mais qu'il a eu six enfants d'Anne de Croy, sa seconde épouse, savoir: Philippe, Georges, Guillaume, Marie, Eléonore et Maximilien de Hornes.

Philippe est mort, sans génération, le 5 janvier 1572. Amand étant lors fort jeune, on ne peut guère trouver de liaison entre eux.

Mais Georges, devenu chef de la maison par la mort de son frère, a tenu avec Amand I une correspondance très étroite.

Voici deux de ses lettres: la première porte en termes: « Mon frère Hornes, vous n'ignorez pas » la ruine de notre Maison, comment elle est agitée de tous côtés. Je ne m'en doute qu'en avez » quelque ressentiment. Si est toutefois que j'ai matière de remercier le bon Dieu qu'il m'a donné » de si dressés enfans, qui sont de bonne aspectation, qui m'éguillonne davantage de les élever au » rang dont ils sont issus. Vous savez qu'il y a l'héritière du marquis de Berges: je tâche de prati- » quer l'alliance pour mes enfans par le moyen de M. de Mérode, qui avancera beaucoup pour en » être oncle. Je lui écris par la présente qui vat avant et cette, je vous prie qu'elle puisse bien » être adressée, ce que je reconnaîtrai, quand l'occasion se présentera. Priant Dieu vous environnner » de sa miséricorde, me recommandant à la vôtre et à celle de Mademoiselle votre femme de la » Hamayde ce 28 de septembre 1589.

» Votre bien bon et affectionné frère,
(*Était signé*) « Georges de Hornes »

« Un mot de réponse. L'adresse de la lettre est à notre bien-aimé frère Hornes demeurant au » château de Geldrop, à Geldrop. »

Georges annonce donc publiquement par l'adresse de sa lettre, qu'Amand I était son frère.

La seconde contient ce qui suit:

« Mon frère Hornes, je ne sais si vous avez reçu ma précédente: il y avoit une annexe à M. Mérode. » Mais d'autant que je doute qu'elle vous soit adressée, je vous recrirai la présente. Que mon attente » est de me retirer chez M. Mérode, pour plusieurs raisons que je vous déclarerois si vous ne » m'étiez si fort éloigné. Et pour ce il me conviendroit d'être assuré que nous nous trouverions » l'un l'autre à la ville de Namur, et de là nous irions en compagnie jusques à Mérode. Si vous » me pouvez en cela gratifier, je vous en requiers. En quoi j'en recevrai satisfaction. Au moyen » de quoi, s'il y a plaisir et amitié à recevoir, il ne vous sera renié de ma part. En demeurant, je » prie Dieu, qu'il nous veuille envelopper de sa miséricorde et clémence, me recommandant à la » vôtre. De la Hamayde ce 11 octobre 1589.

» Votre bien bon et affectionné frère,
(*Était signé*) « Georges de Hornes. »

Adresse: « A notre bien bon frère de Hornes demeurant à Geldorp. »

Georges n'exécuta pas ce projet, mais onze ans après il se retira chez Amand I (dont la famille demeurait au château de Geldorp, pendant que lui était à la guerre). Comme conste par l'ordonnance de payer sa pension, signée par les deux fils du comte Georges, le 28 juin 1601. Georges y est resté jusqu'à la fin de sa vie, terminée l'an 1608. Comme Butkens, *Troph. de Brabant,* vol. I. pag. 620, atteste.

On laisse au jugement du lecteur à décider s'il est concevable qu'on eut placé un chef de famille chez un bâtard, adultérin, incestueux de son père? Un tel exemple étant inouï, doit confondre les anonymes dans leurs assertions, et dénote par soi qu'Amand I était frère légitime de Georges.

La pension du comte Georges étant arriérée de fl. 4340, Amand I en pressa le payement. Lamoral, fils de Georges, demandant quelque délai pour payer, s'exprima en ces termes, par lettres écrites de Stavele, le 19 décembre 1613 . . . . ., « autrement usant de rigueur ne peut vous rendre content, » qu'à ma grande confusion, ce qui m'assure ne voudriez permettre, pour vous être si proche. Ce » que je vous prie de considérer. . . . » Reclame-t-on la proximité du rang, à l'égard d'un bâtard, adultérin, incestueux, qui n'a ni état, ni famille? C'est donc encore une preuve que Lamoral considéré Amand comme légitime.

Retournons aux enfants de Martin et d'Anne de Croy, Amand I, étant en service du roi d'Espagne, n'a pas eu de liaison avec Guillaume, mort le 3 septembre 1580; mais il a entretenu correspondance avec sa sœur Marie, comtesse d'Egmont, et ensuite marquise de Lulin, comme conste par la lettre suivante.

« Monsieur de Hornes, il y a quelque temps, que le voulant écrire, que je désire votre venue ici » pour communiquer et parler d'aucunes affaires, et non par lettres, lesquelles j'avois oublié à votre » dernier partement de cette ville, qui advint plûtôt que je n'espérois, et comme je n'ai eu de vos » nouvelles, et que je suis encore du même vouloir, je le vous ai voulu dire autrefois par ce » mot . . . . . , afin que vous hatiez à faire ce voyage, que j'espère, vous désirez aussi pour ce » grand jubilé, en attendant vous voir bientôt je ne ferai la présente plus longue; priant Dieu vous » avoir Monsieur de Hornes, en sa Ste garde, me recommandant de bien bon cœur à vos bonnes » graces, et de ma sœur votre femme. De Bruxelles, ce 7 mars 1605.

» Vre bonne sœur à commandement.

(*Etait signé*) » Marie de Hornes. »

Dans une autre lettre, écrite de Bruxelles le 24 février 1604, elle marque par un proscrit « Monseigneur » le marquis espère en vos bonnes graces, et sera bien aise de vous voir. »

Le marquis de Lullin, quoique seulement allié, a toujours traité Amand I de frère, comme résulte de deux lettres qui suivent :

1re. « Mon frère, comme c'est au besoin qu'on reconnoit ses vrais amis, je me confie, que j'en » aurai le témoignage de vous, de ce que vous m'avez toujours promis en la protection que vous » tiendrez mon fils, et toutes nos affaires, vous priant de croire que vous ressentirez de nous le » même contrechange que vous devons, ce que je vous ai bien voulu marquer par cette. Je salue » vos bonnes graces de la même affection que vous me trouverez toujours, mon frère.

» Votre affectionné et bon frère,

(*Etait signé*) » C. de Geneve.

» De Thurin, ce 16 janvier 1605.

Adresse : » A Monsieur, Monsieur de Hornes. »

2e « Monsieur de Hornes, mon frère, j'ai reçu votre lettre, sur laquelle je ne puis dire autre que » ce que vous verrez par celle que j'écris à mon fils, fors que je suis fort content reconnoître l'affection » qu'avez à nos affaires, qui est bien conforme à l'assurance, que m'en a donnée la bonne dame défeunte, » et la confiance que j'y ai, et assurez-vous que je n'en serai point ingrat, ni mes enfants, et notamment » notre petit Albertin, de qui je veux que vous soyez second père : qui est si gentil, grand et puissant » que j'ai foi en Dieu, qu'il imitera ses anciens de la maison de Hornes. Et Dieu lui en donne la grace » et vous préserve.

» Mon frère autant heureusement aux siennes saintes, comme je me recommande aux vôtres, et à » tout ce qui vous attouche.

» Votre très affectionné frère et fidèle ami,

(*Etait signé*) » C. de Geneve, marquis de Lullin.

» De Thonnon, ce 15 novembre 1605.

Adresse : » A Monsieur, Monsieur Armand de Hornes, mon frère, à Bruxelles.

Leur fils, qui a épousé Sabine de Hornes, fille de George et nièce de Marie marquise de Lullin, a toujours traité Amand I d'oncle, comme prouvent les lettres qui suivent :

« Monsieur mon oncle, j'ai reçu seulement une des vôtres, pour cinq que je vous ai écrites, encore » sans date, en réponse à une que j'avois laissée à Nancy, à mon passage. . . . J'espère cependant » et ai tant de confiance en votre amitié, que toutes choses seront bien disposées pour ma venue. . . . » Au reste, je vous remercie du soin qu'avez eu de tenir la main pour la commission de ma levée, » ainsi que je vous en avois prié, par où j'ai vu le changement qu'on vouloit faire de l'infanterie » en cavalerie; mais ce m'en est un, pourvu qu'on me donne de quoi. . . ., je vous prie aussi d'y » tenir la main, comme aussi en ce qui concerne nos affaires. De quoi nous ne resterons non plus » ingrats, que de toute notre affection; ma femme et moi et tout notre petit ménage vous présentons » nos affectueuses recommandations, voulant vous demeurer à jamais,

» Monsieur mon oncle,

» Votre affectionné neveu à vous servir,

(*Etait signé*) » C. de Geneve.

» De Thunnen, ce 10 février 1606.

» J'écris un petit mot à votre belle-mère et à vos nièces, afin de les faire ressouvenir de moi et » mander de leurs nouvelles, je leur ai tant d'obligation, etc.

Adresse : » A Monsieur mon oncle, Amand de Hornes, à Bruxelles. »

« Mon oncle, je vous ai écrit à toutes les occasions : je n'ai eu aucune réponse, sinon une de Nancy, » que je vous mandois, et sur la réponse que m'en fites. . . . touchant une levée de cavalerie, et » ensuite de cela j'ai dépêché un de mes laquais, je ne laisserai pas de travailler après la dite levée, » laquelle M. le marquis prend fort à cœur. . . . et se résoud d'y contribuer et y fournir. S. A. mon » maître me fait présent de deux mille écus. . . . je ne vous ferai pas plus long discours, seulement » vous dirai que ma femme et tout mon ménage se porte bien. Sur ce je me recommande en vos » bonnes graces, et à celles de ma tante votre femme. M. m'a commandé de vous en dire le même » de sa part, et sans les empêchements qu'il a eus, il vous eût écrit. Assurez vous que je serai à » jamais,

» Mon oncle,

» Votre plus affectionné neveu à vous servir,

(*Etait signé*) » C. DE GENEVE.

» De Thurin, le 25 février 1606.

Adresse : » A Monsieur mon oncle Amand de Hornes, en la Campigne. »

» Mon oncle, le malheur ne me pouvait être plus grand que celui qui m'est arrivé ; mais il a fallu » céder à la force, ainsi que vous dira M de Monterrin, comme le tout est arrivé. Or, j'ai recours » à vous, et à tous ceux qui aiment mon bien, afin de trouver ce qui m'est nécessaire pour sortir d'ici » à quelque prix que ce soit. . . . Cher oncle, lève-moi de cette captivité, et je tiendrai cela de vous » comme les autres faveurs, lesquelles je reconnaitrai pour vous en demeurer à jamais,

» Mon cher oncle,

» Votre très affectionné neveu à vous servir,

(*Etait signé*) » C. DE GENEVE.

» A Bergue-St-Winox, ce 13 avril 1607. »

Si Amand I avait été bâtard, adultérin, incestueux, comme quelques anonymes prétendent, ce neveu se serait-il adressé à lui pour être tiré de la captivité? Quelles sont les facultés, quel est le crédit et la protection d'un tel oncle, plus méprisable que respectable? Nous abandonnons cette réflexion au jugement du lecteur.

Passons à Maximilien, fils cadet de Martin de Hornes et d'Anne de Croy. Il a pareillement traité Amand I de frère, comme appert par la lettre qui suit :

« Monsieur mon frère, comme j'ai été averti de votre venue à Bruxelles, n'ai voulu faire faute de » vous faire tenir ce billet, que vous verrez ci-joint, et comme je vous l'ai encore écrit passé quelque » temps, c'est de ce gentilhomme, mien voisin, qui vous prie lui envoyer..... et selon que vous lui » aviez promis de lui faire participant, lorsqu'étiez en cette ville : pourquoi je vous prie d'avoir un » mot de réponse. Au reste, je ne doute que ce n'est que pour une bonne occasion qui êtes venu en » ce quartier là. Depuis que mon neveu, votre fils, qui est à présent à Bruxelles, passait par ici, » je n'ai ouï nulles nouvelles de lui. Au reste, il n'y a rien de changé en notre ménage, et tout est » en un même état et bonne santé, Dieu en soit loué, espérant qu'il sera ainsi de la vôtre. Etant » ma femme et moi vous baisons très-affectueusement les mains et demeurons.

» Monsieur mon frère,

» Votre plus affectionné frère à vous servir,

(*Etait signé*) » MAXIMILIEN DE HORNES.

» De Mons, le 26 mars 1604.

Adresse » A Monsieur, Monsieur de Hornes de Geldorp, mon frère, logé près de l'aigle noir, » chez Mademoiselle d'Hardinxvelt à Bruxelles. »

Ces lettres sont scellées des armes de de Hornes pour éviter toute critique : on n'y a rien supprimé que ce que le texte de la lettre indique au lecteur.

Ayant vu que tous les descendants de Martin de Hornes et d'Anne de Croy ont traité Amand I de frère légitime, examinons comment la parenté l'a considéré :

Le témoignage de Jean de Hornes, en ce temps chef de la branche de Baucignies, ne peut pas être suspect.

Il débute d'abord en ces termes :

« Mon cousin, je vous envoye ce porteur, officier mien, expressément avec la présente, pour vous » prier bien affectueusement me faire tant de plaisir. . . . . pour ce ne servant cette à autre je prierai » le Tout-Puissant vous donner.

» Mon cousin et à Madle, votre compagne, bonne et longue vie, me recommandant très affectueu-
» sement en vos bonnes graces. De Boxtel ce 21 juin 1589.

» Vo affé cousin à vous faire service,
(*Était signé*) » J. de Hornes.

Adresse : » A Monsieur Amand de Hornes mon cousin, Geldrop. »

Consultons enfin les alliés et nous trouverons le même appaisement dans les deux lettres qui suivent.

« Monsieur, comme par inadvertance soit encouru le chien, dont V. S. a plû me faire présent,
» sur quoi serviront celles pour requérir V. S. bien affectueusement de le me vouloir renvoyer par
» le porteur de cette, lequel j'envoye à cette seule fin . . . . assurant V. S. en foi de gentil-homme,
» m'estimer tant cette faveur, que je ne désire autre chose que la fortune me donne l'occasion de
» pouvoir montrer en effet, et combien me soit agréable ce même chien que V. S. a plû me donner,
» et me tient pour redevable à la servir d'aussi bon cœur, que je prie le Créateur avoir V. S.
» Monsieur mon cousin en sa divine garde me recommandant humblement et affectueusement en
» votre bonne grace et en celle de Madle. votre compagne, et non moins à Monsieur votre beau-frère,
» lequel comme j'entends de V. S. m'a semblement favorisé en cet endroit d'Aerschote. Ce 28 août 1594.

» De Vre Sgrie très obligé et très affné serviteur ami et cousin,
(*Était signé*) » Jean de Merode.

Adresse : » A Monsieur Monsieur Amand de Hornes, mon Sr. ami et cousin à Geldrop. »

« Monsieur mon cousin de Hornes je suis bien merveillé sur mes divers écrits, non avoir reçu
» réponse, pourquoi cette votre Sgrie servira pour avertance des précédentes, laquelle j'envoye en
» manière d'avis, et plus que cousin, priant de me vouloir pour cette occasion assister avec . . . . . et
» pour garder mon honneur je supplie que votre Sgrie plaise . . . . avec cette.
» Très cher cousin et compère, me recommandant à votre Sgrie et prie le Seigneur Dieu vous
» conserver en sa très sainte garde et protection. En haste d'Asten, ce 3 de novembre l'an 1588.

» Vre Sgrie très affné cousin et compère en tout vous servir et complaire,
(*Était signé*) « Hen. de Melode.

Adresse : » A Monsieur, Monsieur Amand de Hornes, mon très cher cousin et compère Geldrop. »

Nous soumettons au jugement du lecteur si on écrit de lettres si pleines d'affection, d'amitié et de confiance, et avec tant de courtoisie, à un frère, oncle ou cousin bâtard.

Toute personne impartiale conviendra qu'en cette matière le témoignage de la famille est irréprochable. Elle est à portée de s'instruire et doit connaître l'état de chaque individu, parce qu'elle est autant intéressée à éloigner de toute succession les descendants illégitimes qu'elle est à y appeler les successeurs légitimes. C'est par cette raison que l'usage a introduit, depuis tout temps, le devoir entre les parents de se donner part des mariages, de la naissance des enfants et des morts.

Par ce moyen le public, étant en même temps informé de l'état de chaque personne, peut rendre justice à la naissance de chacune.

Les lettres ci-dessus rapportées, constatent que tous les enfants de Martin de Hornes et d'Anne de Croy, les petits-enfants, les parents et les alliés ont, non-seulement constamment et respectivement nommé Amand I leur frère, oncle et cousin, mais l'ont annoncé pour tel au public, par les adresses de leurs lettres.

Il n'est donc point étonnant que le public ait considéré et traité Amand I comme légitime.

La cour féodale de Gueldre et de Zutphen lui a accordé le titre de noble, qui ne compète point à un bâtard, adultérin, incestueux.

Voici l'adresse originale d'une de ses lettres :

» Au noble féal, notre bien aimé Joncker Amand de Hornes, seigneur de Geldrop, à Bruxelles »

Les souverains du pays, en leur octroi du 4 d'août 1609, ne lui donnant pas seulement le titre de noble, mais y ajoutant personne légitime.

Messire Charles-Philippe Rodoan de Berleghem, évêque de Bruges, qui connaissait personnellement Amand I, donnant, le 14 août 1613, une déclaration du zèle qu'Amand avait témoigné pour la religion, lorsqu'il commandait pour le roi, en 1600, en la ville d'Alost et dans ses environs, le nomme Amand de Hornes, seigneur de Geldrop, fils de Martin, comte de Hautekercke, et non pas fils naturel de Martin, comme il aurait dû dire si Amand avait été illégitime.

Enfin les notaires, dans tous leurs actes, ont toujours intitulé Amand de noble et bien né. Ce dernier titre ne peut certainement pas être appliqué à un bâtard.

Les égards particuliers d'ailleurs que les souverains du pays ont eu pour Amand I et ses descendants sont de nouvelles marques de la légitimité de sa naissance.

Dès son adolescence, il fut fait capitaine d'une bande d'ordonnance de l'empereur Charles-Quint. Nous avons vu l'acte original de la revue de sa compagnie, passée en la ville de Maestricht, le 19 de janvier 1578.

Le mariage d'Amand I avec une de Jeude-de Chatillon, fille d'une naissance distinguée, jeune et recherchée, indique de rechef sa légitimité. Est-il possible qu'un bâtard, adultérin, incestueux, eut pu parvenir à une aussi illustre alliance? »

Son fils, Amand II, entrant l'an 1606 au service du roi d'Espagne, fut gratifié au même moment d'un appointement particulier au-dessus de la paye ordinaire, par ordre signé de l'archiduc Albert dans la ville de Bruxelles, le 5 juillet 1606.

Deux mois après, il fut fait gentilhomme de la maison de l'archiduc, avec une augmentation de sa pension et un tiers de son entretien, tant qu'il servirait la personne de l'archiduc. Comme conste, par l'ordre signé de S. A. en la ville de Bruxelles, le 19 septembre 1606. Accorde-t-on ces honneurs aux enfants des bâtards adulterins?

Il appert encore qu'Amand II a été gentilhomme de la maison de l'archiduc : 1° par la déclaration donnée le 20 septembre 1661, par le comte d'Issenburg, chevalier de la toison d'or et gentilhomme de la chambre du roi; 2° par l'ordre adressé à Amand II d'assister à l'enterrement de l'archiduc, conçu en ces termes : « Monsieur, comme le jour de l'enterrement du sérénissime Archiduc (que Dieu fasse » paix) est pris le dixième du mois prochain, S. A. S. m'a commandé de vous en avertir, afin que » vous vous y trouviez pour le sixième du dit mois, au moins pour le neuvième, et croyant que » n'y ferez faute, je me recommande en vos bonnes graces et service,

» Monsieur,

» Votre bien affectionné à vous faire service.

(*Etait signé*) « Le comte de S. Aldegonde.

» Bruxelles ce 24 de février 1622.

Adresse : » Monsieur, Monsieur de Hornes, gentilhomme de la maison de S. A. S., demeurant » proche de Bois-le-Ducq. »

3° Et enfin les lettres de terrier qu'Amand II a obtenues en la ville de Bruxelles le 24 janvier 1620, portent aussi « nous avons reçu la supplication de noble homme Amand de Hornes, seigneur de » Geldorp et gentilhomme de notre maison. »

Les deux filles d'Amand II ont épousé chacune un grand d'Espagne de la première classe; si leur aïeul Amand I avait été bâtard, eussent-elles pu aspirer à des alliances si distinguées, où la délicatesse espagnole est si connue?

Un bâtard adulterin, incestueux, n'ayant droit de succéder ni au père ni à la mère, ne peut être opulent. Amand I était très riche; mariant son fils, Amand II, avec Isabelle de la Faille, il lui assigna, par contrat de mariage du 3 de février 1613, sur des biens-fonds, un revenu d'onze cents florins par an. Il a déclaré, en son testament de l'an 1617, d'avoir six enfants et de les avoir égalisés en biens pendant sa vie. Il avait donc un revenu annuel qui passait de beaucoup les six mille six cents florins par an, sans y comprendre les biens de sa femme.

Ce revenu est bien considérable quand on considère que dans ce temps-là le numéraire était de la moitié plus rare, et par conséquent que sa valeur était presque double.

Ce n'est pas au service du roi, dans lequel il a passé près de trente ans, qu'il ait pu acquérir de si grands biens, puisqu'on y dépense communément plus qu'on n'épargne. Ce n'est pas non plus avec les revenus de sa femme. Sa belle-mère étant usufruitière universelle de tous les biens, comme conste par l'acte par elle passé le 23 de février 1604, et n'est décédée que l'an 1615. Mais ces biens sont succédés à Amand du chef de sa mère, Catherine de Hornes, enfant unique. On en parlera plus en détail ci-après.

Voilà donc la légitimité d'Amand I établie par le témoignage universel de la famille, par les actes les plus respectables, et par toutes les présomptions humaines; il n'y manque que la démonstration publique, et la voici :

Les armes d'Amand I, pleines et avec tous les ornements de l'écusson, sans barre et sans aucune marque de bâtardise ou de légitimation, sont taillées sur sa tombe élevée, qui est, au milieu du chœur de l'église paroissiale de Geldorp, telles qu'elles sont représentées ici en estampe, ci-devant indépendamment de la tombe, le blason de ses armoiries pleines a été exposé vis-à-vis de la petite porte d'entrée au chœur.

Tombe au milieu de l'église paroissiale de Geldorp.

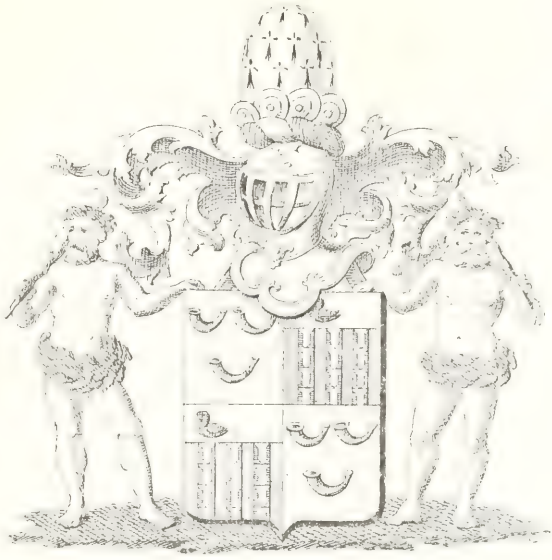

P.M. ILL. V.M.

D. Amandi de Hornes D. Mart^{i} Comitis
de Houtkercke et D. Cath^{re} de Hornes
filii D. de Geldrop, ob. 1617. Et Barb^{re} de
Jeude-Chastilon ejus conjuges.
D. Amandi de Hornes de Geldrop
D. f^{ii} ob. 1650. Et D. Isabel^{re} Della Faille
de Nevele ejus conjugis.
D. Amandus de Hornes, D. de Geldrop et
Warem. P. P. O. O. et sibi P. C. Ob. 10 Nov^{is} 1672.
D. Joes. Francisci de Hornes. D. de
Hardichvelt et Warem huius Fr^{is}
Ob. 16. Oc^{is} 1701. Et D. Mariæ-Isabel^{re}
Du Cariæul, ob conjugum.

R. P. L.

Celles de son fils Amand II ont été placées l'an 1650, au-dessus de la porte de sa maison mortuaire à Bruxelles et y sont restées un an et six semaines.

Les armoiries de Marie et de Catherine de Hornes, mortes et enterrées à Bruxelles, l'une l'an 1649 et l'autre l'an 1660, ont de même été publiquement exposées en l'eglise dite la Chapelle de Notre-Dame au Sablon.

Celles d'Amand III, de Martin-Ignace et de Jean-François de Hornes, ont été décorées de supports en leur faveur, comme légitimement issus de la maison de Hornes par trois différents diplômes, comme on a déjà observé ci-dessus.

Martin-Ignace de Hornes gît sous une tombe élevée, posée au milieu du chœur de l'église paroissiale de Niele, près d'Anvers. Son mausolée est du côté de l'évangile, surmonté de ses armes, qui sont pures comme elles sont tracées en estampe ci-jointe.

Les armes de son fils et de ses descendants se trouvent au même chœur, tel qu'il appartient à une branche légitime.

Les armoiries de Jean-François sont à Lens et celles de son épouse à Weert, sans la moindre marque de bâtardise ou de légitimation.

Il n'est pas nécessaire de parler de Godefroid. Car, si celui-ci avait porté les armes barrées, son fils Jean n'aurait pas pu s'arroger le droit de porter le nom et les armes en chef de la maison de Hornes, après l'extinction de la branche de Hautekercke, et en ce regard il n'y aurait point eu de procès.

Tous ces fastes d'honneur, toutes ces distinctions et prérogatives n'étant dûs qu'à la légitimité, et Amand I, ainsi que ses descendants, en ayant publiquement joui pendant un siècle sans aucune contradiction des officiers de police, et sans aucune opposition de la part de la famille, sont des témoins irréprochables qui certifient la légitimité d'Amand I, et attestent la possession publique de son état.

Cette possession suffirait par elle-même pour établir la naissance légitime d'Amand I si on y ajoute le concours de trois autres moyens ci-dessus détaillés, la preuve de sa légitimité devient invincible.

Voyons maintenant les moyens que Platzart a employés pour la combattre.

On découvre par quelques pièces du procès qu'il a prétendu qu'Amand I. avait demandé et obtenu, au mois d'août 1609, lettres de légitimation, où il aurait exposé qu'il avait été procréé d'une fille par Martin de Hornes, comte de Hautekercke marié, d'où il insérait que de son propre aveu il était bâtard adultérin, et, pour preuve de cette légitimation, il citait l'enregistrement que le roi d'armes, Pierre-Albert de Launay, en avait fait dans le registre de sa charge.

Platzart, lors de son attaque, s'est vraisemblablement flatté que les guerres civiles ayant détruit toutes les archives, Jean de Hornes eut été dépourvu de tout titre, et, en effet, il ne se trompait pas. Car on découvre par les dates des copies de la plupart des actes ci-devant rappelés, que ces copies n'ont été authentiquées qu'au commencement de ce siècle, époque apparente de leur découverte; la défense de Jean de Hornes le donne aussi à connaître. Car il s'est borné à maintenir qu'il n'était pas possible que son aïeul eut obtenu des lettres de légitimation dans le temps qu'il avait joui publiquement pendant toute sa vie de toutes les prérogatives qui ne sont dues qu'à la légitimité, qu'il avait ainsi été traité par l'évêque de Bruges, par les notaires dans leurs actes, nommément dans son testament, et qu'enfin sa tombe élevée, et son épitaphe, étaient des marques certaines de sa naissance pure.

Si Jean de Hornes avait alors connu l'octroi, obtenu par Amand I le 4 août 1609, il l'eut employé au procès contre Platzart pour faire observer aux juges qu'il est impossible que l'octroi et les prétendues lettres de légitimation subsistassent ensemble, étant contradictoire qu'Amand I se serait dit dans l'octroi légitime dans le temps que ces lettres portaient qu'il était récemment légitimé. Le conseil de Brabant, qui a donné plus de croyance à la possession publique qu'à cette prétendue légitimation, à la vue d'une telle contradiction, les aurait absolument rejettées.

Si Jean de Hornes avait été encore pourvu en ce temps-là de la revue de la compagnie d'Amand I, passée en la ville de Maestricht, ne l'eut-il pas combiné avec la déclaration de l'évêque de Bruges, pour en inférer que dans les circonstances qu'Amand ayant servi le roi avec distinction pendant près de trente ans, le seul exposé de ces prétendues lettres de légitimation les rendait suspectes, n'étant pas naturel, qu'Amand I, pour les obtenir, n'eut allégué que des services rendus à des particuliers, sans faire aucune mention de ceux rendus au roi même?

En effet, peut-on croire sensément que si Amand I avait eu besoin d'être légitimé, il se serait borné à avancer taxativement et pour seul motif, pour engager le souverain à lui accorder sa légitimation, qu'il avait servi le comte d'Egmont et le marquis de Lullin (ses beaux-frères successifs), en qualité de sur-intendant de leurs terres de Heze et Leende, et avait eu, par là, l'occasion de repousser les Huguenots. Lui qui pouvait réclamer, avec vérité, les services signalés qu'il avait rendus au roi, pendant longues années, en qualité de capitaine d'une bande d'ordonnance, ayant fait la guerre durant les troubles civils et guerres de religion. Car, il s'était particulièrement distingué pendant le siége de Maestricht et dans le commandement d'Alost, depuis 1578 jusques bien avant en 1600; de sorte que l'exposition même de ces prétendues lettres de légitimation indique leur fabrication et fausseté.

On laisse à part l'examen, s'il est probable qu'un capitaine au service du roi, en temps de guerre, eut pu faire la fonction d'intendant de deux terres, et s'il est vraisemblable qu'il ait pu se trouver dans ces terres lorsque les Huguenots s'y présentaient, afin de les combattre et de les chasser.

Mais il semble être certain que si le conseil de Brabant avait vu, au temps de son jugement de l'an 1699, l'octroi qu'on vient de rappeler, et avait été informé des services rendus par Amand I, en sa qualité de capitaine, il n'aurait pas seulement par sa sentence maintenu provisionnellement Amand I

Tombe au milieu de l'église paroissiale de Niele, près d'Anvers.

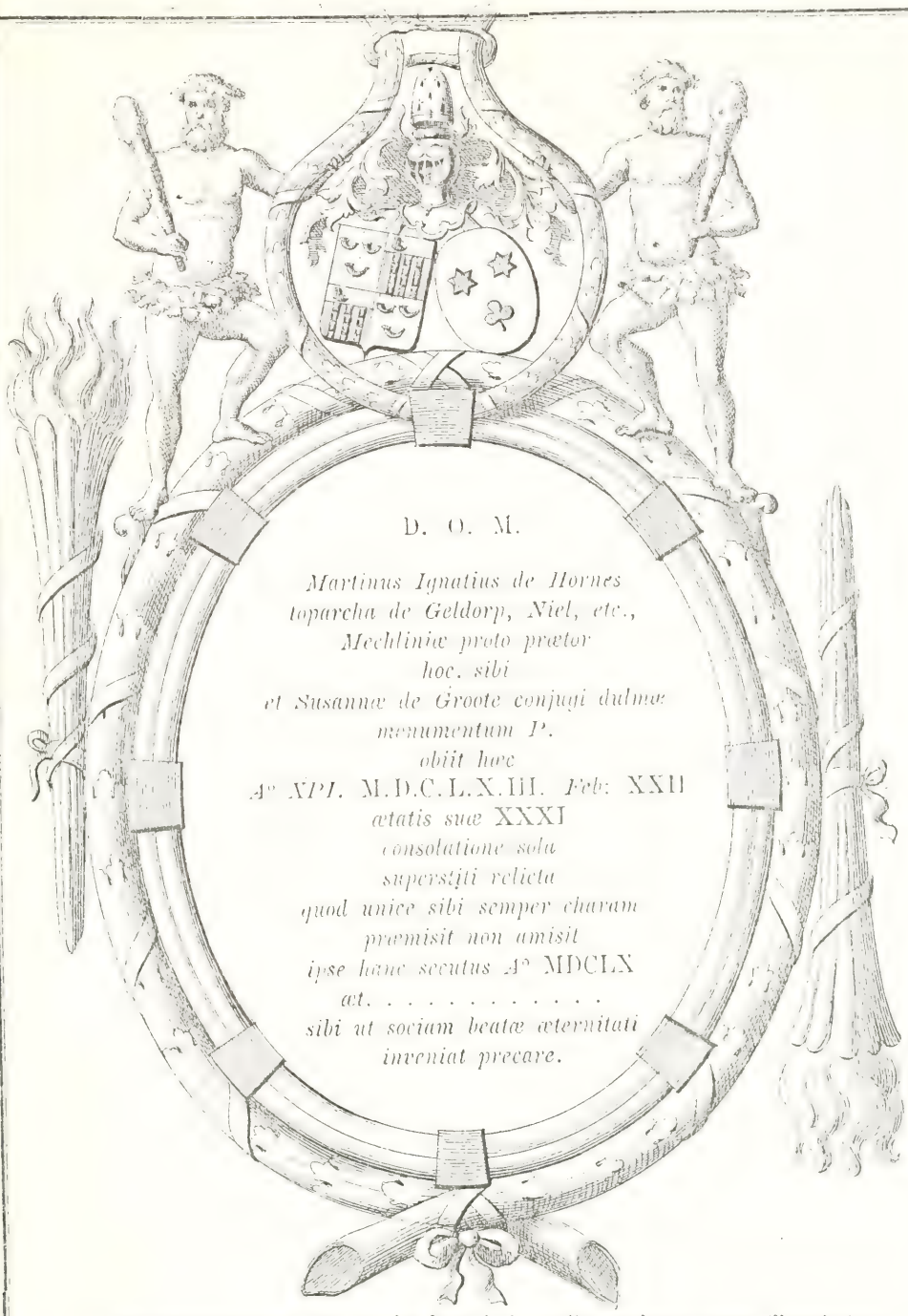

Il est à remarquer que sur une des faces de la susdite tombe se trouve l'inscription : *D. O. M Martinus Ignat de Hornes, Susanna de Groote coniuges et liberi, etc.*

L'entrée du caveau porte les mots : *Ostium Monumenti.*

dans sa légitimité, mais il aurait définitivement déclaré Platzart dans ses conclusions non recevable, ni fondé, et aurait fait agir à charge de l'auteur des ces prétendues lettres de légitimation, s'il avait été en vie.

Non-obstant cette sentence du conseil de Brabant, les ennemis de la branche de Geldorp ne cessent pas de réclamer ces lettres dans tous leurs libelles, et séduisent ainsi le public.

Nous avouerons qu'à la lecture de ces lettres en copie, nous avons été surpris et trompés nous-mêmes, croyant de bonne-foi qu'elles existaient; mais ayant vu la sentence du conseil de Brabant, et les titres originaux dont nous venons de parler, nous avons reconnu notre erreur; ayant néanmoins la curiosité échauffée, nous nous sommes livrés à une recherche pénible de quatre ans, et avons enfin découvert :

1° Que ces lettres sont sans date du jour de leur dépêche et ne sont pas signées par LL. AA., malgré que l'expression de la date et la signature soient des choses essentielles, qui ne sont jamais omises.

2° Que la minute de ces lettres n'a jamais été trouvée au conseil-privé d'où elles auraient dû être émanées.

3° Que leur entérinement n'a point été enregistré, ni au conseil des finances, ni à la chambre des comptes.

4° Que le grand sceau de ces lettres n'est pas renseigné au profit de Sa Majesté, quoique celui de l'octroi le soit en ces termes : « d'un octroi pour tester pour joncker Amand de Hornes, seigneur » de Geldrop, et dem^le^ Barbe de Jeude, sa femme, ambedeux personnes légitimes en date le 4 d'août 1609. »

5° Que l'on ne trouve pas à la chambre héraldique l'enregistrement de ces lettres, quoique l'enregistrement soit ordonné par l'édit du 2 de septembre 1595, renouvellé le 14 X^bre^ 1616, à peine de nullité.

6° Que la prétendue note d'enregistrement est un fait hasardé par le fameux Pierre-Albert de Launay sans en être requis par qui que ce soit, et sans avoir la qualité requise pour pouvoir enregistrer, n'étant ni premier héraut d'armes, ni roi d'armes de la province de Brabant, qui en sont seuls chargés.

7° Que cet enregistrement en soi est un acte vicieux et indigne de toute croyance, parce qu'il est sans date, sans signature et sans paraphe.

8° Que, dans la note d'enregistrement, Launay a donné à Amand I des titres pour le mieux désigner, qui ne se trouvent pas dans les lettres de prétendue légitimation, malgré qu'il devait les suivre de mot à mot.

Et 9° que la note est postérieure de trente et un ans à l'année des prétendues dépêches, quoique l'enregistrement dusse se faire dans l'année de la date.

Toutes ces circonstances, de défectuosités et supercheries, dénotent clairement que ces prétendues lettres de légitimation sont fausses et fabriquées.

Il suffirait de réfléchir que la note de leur enregistrement informe est de Pierre-Albert de Launay pour rendre ces lettres suspectes de faux.

Platzart même fournit cette preuve : tout le monde sait que Platzart est l'auteur principal du livre intitulé : *Théâtre de la Noblesse de Brabant,* imprimé l'an 1703. Et traitant de Launay il y dit (1) en substance : « S'étant arrogé le droit d'enregistrer des patentes, il en a été interdit par deux décrets » du conseil privé en dates du 10 octobre 1658 et du 29 novembre 1664; et ensuite plusieurs de » ces actes ont été déclarés faux, fabriqués, nuls et de nulle valeur par une sentence du conseil » souverain de Brabant du 15 mars 1674. »

Ces lettres de prétendue légitimation ne méritent donc aucune attention. En effet, la sentence de l'an 1699 prouve qu'elles n'ont eu aucun succès.

Mais il est étonnant qu'après que le juge les avait abjugées, Platzart les ait encore osé rappeller, dans son *Théâtre de la Noblesse du Brabant,* contre la bonne foi, et même sous une date différente :

« Amand de Hornes, dit-il (2), seigneur de Geldrop, Hermeys, Heu, Warm, Armentiers, etc., » capitaine d'une compagnie wallonne, fils naturel de messire Martin de Hornes, comte de Haute- » kerke, seigneur de Montscote, Braine, etc., mort le 21 septembre 1570, procréé de Catherine de » Hornes, et légitimé l'an 1604, épousa Barbe de Jeude, dame de Hardinxvelt. »

Cependant Platzart avait soutenu au procès que, selon la note d'enregistrement des prétendues lettres de légitimation, Amand I avait été légitimé au mois d'août 1609, et ici il avance qu'il aurait été légitimé l'an 1604. Au procès il a parlé sans preuve suffisante, et dans son *Théâtre de la Noblesse* sans aucune. Il n'est donc pas croyable ni dans l'une ni dans l'autre assertion.

Si on cherche à pénétrer la raison qui a engagé Platzart à changer, dans son *Théâtre de la Noblesse,* l'année que ces prétendues lettres de légitimation auraient été dépêchées, on ne peut s'imaginer d'autre motif sinon que Platzart a découvert l'existence de l'octroi du 4 d'août 1609, et, prévoyant que cet octroi ne serait pas toujours resté caché à la connaissance de la branche de Geldorp, mais

(1) *Théât. de la Nobl. du Brab.*, tr. des Mercèdes d'honn., astériq. 10 et 11.

(2) *Théât. de la Nobl. du Brab.,* des Mercèdes d'honn., ast. 17, pag. 2°.

serait venu au jour, il a pressenti le coup mortel que cet octroi porterait à une légitimation du même mois et année. Pour autant qu'il n'est pas naturel qu'Amand I étant reconnu dans cet octroi être légitime aurait encore demandé à être légitimé, il a donc cru devoir chercher un expédient pour réconcilier l'octroi avec la légitimation.

Il a espéré de réussir en antidatant la prétendue légitimation de cinq ans, pour faire accroire au lecteur qu'Amand I étant légitimé l'an 1604 aurait pu se dire de bonne foi l'an 1609, quoiqu'improprement personne légitime, et pour faire entendre que l'octroi ne serait pas absolument contradictoire aux lettres de légitimation.

Peut-on se flatter de donner ainsi le change à un public éclairé, qui s'apperçoit d'abord de fourberies entassées les unes sur les autres?

Platzart, enfin, dans son *Théâtre de la Noblesse,* parlant de Martin de Hornes, comte de Hautekercke, dit : « Sa première femme était Marguerite de Luxembourg; il se remaria, l'an 1559, avec » Anne de Croy, dame de Stavele, Leeuwerghem, etc , laquelle l'a survécu, et est demeurée sa veuve. »

Voilà encore un langage bien différent de celui que Platzart a tenu au procès, où il a soutenu, avec opiniâtreté, que Martin n'avait eu qu'une femme, Anne de Croy. Ici il lui en donne deux : 1° Marguerite de Luxembourg, 2° Anne de Croy; que ne convient-il enfin de bonne foi avec ses confrères qu'il a eu une troisième femme, Catherine de Hornes?

Platzart, au procès, n'a pu vérifier son assertion, et, en conséquence, a succombé. La sentence interlocutoire étant passée en force de définitive, aucune preuve n'est encore admissible. Aussi n'en rappelle-t-il en son *Théâtre,* et ainsi n'est-il pas question d'y répondre.

L'anonyme, dans son *Recueil généalogique,* se vante de la pouvoir fournir.

Quoiqu'un sectateur ne puisse pas être plus privilégié que son chef de partie, cependant on l'entendra pour manifester son tort de tout chef.

Il cite en témoin l'épitaphe d'Anne de Croy, qui est dans l'église de Stavele, et qui est conçue en ces termes :

« Cy-gît noble et puissante dame, dame Anne de Croy, vicomtesse de Furnes, dame de l'Ecluse, » Leeuwerghem, d'Oltignies, de Morselle, de Stavele, de Crombeque, veuve de feu noble et puissant » seigneur Martin de Hornes, en son vivant chevalier baron de Gaesbecque, comte de Houtquerq, » vicomte de Bergues-St-Winock, baron de Hontschote, seigneur de Heze, Leende, de Gueldrop, de » Brayne-Château, etc , qui trépassa le 26 de juin 1573. » (Il devait dire, comme porte l'épitaphe, 1572.)

Si cette épitaphe n'avait souffert aucune altération depuis sa construction, son témoignage donnerait sans doute de l'embarras pour la concilier avec l'épitaphe d'Amand I, qui se trouve dans l'église de Geldorp, intacte dans sa primitive construction, et qui est absolument contradictoire à celle-ci. Mais on sait, à n'en pouvoir douter, que, vers l'an 1715, la tombe ou mausolée d'Anne de Croy a été non-seulement mutilé, mais entièrement détruit dans une seule nuit, furtivement et sans en laisser autre chose que la pierre, sur laquelle avait reposé son effigie en albâtre, et qui couvrait la tombe.

Voici l'extrait d'un manuscrit, qui nous a été remis par des mains fidèles et irréprochables :

« Après la mort de la susdite Anne de Croy fut dressé un mausolée très élevé devant le grand- » autel hors du sanctuaire, soutenu de plusieurs pièces de marbre, et par-dessus gisait une figure » d'albâtre, représentant la dite dame : l'épitaphe était gravée sur des plaques de cuivre. Toute cette » pièce a été démolie depuis quelques années. On a fait graver la dite épitaphe sur une pierre qui » couvrait le mausolée qu'on a placé au pied du grand-autel. »

On voit par cette narration d'un témoin oculaire, habitant du village de Stavele, et homme qui y jouissait d'une juste considération, que l'épitaphe, telle qu'elle est extraite dans la prétendue réfutation ou *Recueil généalogique,* n'est plus celle qui a été inscrite sur le mausolée primitif, et, par conséquent, ne mérite plus aucune croyance : d'autant qu'elle a été innovée et changée sans les précautions qui sont usitées et nécessaires en pareilles occasions.

Une découverte si importante et heureuse nous a naturellement conduit à la recherche des témoins contemporains dont existaient encore deux en 1777, à qui la Providence semble avoir conservé la vie exprès jusqu'à l'âge de 75 et de 83 ans, pour déposer la vérité sur un fait si essentiel et si décisif. Voici leur déclaration :

« Les soussignés . . . . . déclarent et attestent en faveur de la vérité, qu'ils ont vu qu'il y a » eu dans l'église de Stavele, près du maître-autel, à l'endroit où on chante l'épître, contre le pilier » qui s'y trouve encore, une tombe élevée trois pieds ou environ, sur laquelle reposait une figure » d'albâtre avec un coussin sous la tête, aussi d'albâtre, et, à côté, un lion de la même matière. » Laquelle, selon le dire du public, y était érigée par la famille de la noble et pieuse dame Anne de » Croy, épouse de messire Martin comte de Hornes et de Houtkercke, et que, vers l'an 1713, sans que » les déposants se rappellent à présent exactement le jour et l'année, la dite tombe a été démolie » dans une nuit, de manière que, le lendemain, elle était irréparable. Mais qu'ils ignorent qui ont

» été la cause ou l'auteur de cette destruction ou ruine, dont le plus grand nombre des paroissiens » ont été extrêmement surpris, d'autant plus que ce n'était pas l'effet de quelque brutalité ou » malheur. Puisque la tombe était suffisante et entière, de sorte qu'il était impossible que, dans un » temps si court, elle pouvait être ruinée, ou entièrement écroulée; mais que maître François Van » Duytsch, qui était alors curé de Stavele, voyant la tombe dans cet état, a fait ôter les débris » par Symphorien Wathez-le-Vieux, sans que les déposants sachent qui ayent profité de la figure et » du coussin d'albâtre. Et, après que tout était emporté, la pierre de taille, qui faisait la couverture » de la dite tombe, a été placée à terre, environ de la place où la tombe avait été. Laquelle pierre » bleue s'y trouve encore actuellement. . . . . Offrant d'affirmer le tout sous serment en étant » requis, etc. »

La déclaration légale de ces témoins oculaires, habitants du village de Stavele, et irréprochables à tous égards, prouve donc : 1° le fait, c'est-à-dire la destruction et la démolition de l'ancienne tombe d'Anne de Croy; 2° le bon état dans lequel cette tombe ou mausolée se trouvait lors de l'altération qui y a été faite en 1715 ou environ; 3° que l'inscription de l'épitaphe sur la pierre, qui couvrait la tombe, n'est plus celle qui a été auparavant gravée sur des plaques de cuivre; et 4° que tous les habitants de Stavele étaient dans la persuasion que ce mausolée avait été élevé, par la famille, à la mémoire de la noble et pieuse dame Anne de Croy, épouse de messire Martin comte de Hornes et de Hautekercke.

D'où vient-il que ces témoins, qui n'ont pu connaître Anne de Croy que par tradition de leurs prédécesseurs, la nomment épouse et non pas veuve ou douairière de Martin de Hornes? Cela ne peut provenir que de ce que tout le village n'avait pas d'autre idée de la qualification de la défunte que de celle d'épouse de Martin comte de Hornes, idée qui était passée de père en fils par la primitive épitaphe écrite sur les plaques en cuivre.

Si on joint à cette circonstance celle qu'on a démolie sans aucune nécessité un mausolée précieux, qui ne demandait aucune réflexion et qui, étant posé contre un pilier, n'avait pas gêné pendant un siècle le service divin, ne doit-on pas en inférer que sa destruction n'a pu avoir eu d'autre objet que de changer le mot d'épouse en celui de veuve, et de donner à sa mort, au lieu de sa véritable époque, une date postérieure, beaucoup plus jeune et plus récente, en la fixant à l'année 1572, afin de faire conclure qu'Anne de Croy avait survécu à Martin de Hornes, son époux?

Que sont devenues ces plaques de cuivre qui avaient été incrustées dans la bordure de la tombe, selon le manuscrit et l'usage de ce temps, et qui contenaient l'épitaphe originale, primitive, et la seule digne de foi. Elles ont été enlevées : on ne les a plus trouvées après la démolition nocturne, et l'inscription par forme d'épitaphe ne se trouve plus que sur la pierre de taille sur laquelle avait été posée la figure d'Anne de Croy, en albâtre. Mais sans aucune authenticité, légalité ou précaution.

Le lecteur conclura sans doute avec nous, que cette épitaphe, transcrite par l'anonyme, ne peut mériter aucune croyance, étant suspecte de supercherie et de fraude.

L'anonyme, sentant sa défaite, aura certainement recours à une inscription qui se trouve au chœur de Stavele, du côté de l'évangile, où Anne de Croy est qualifiée de douairière, comme elle est intitulée par l'épitaphe, veuve de Martin de Hornes, et, en conséquence, il observera que, ni le manuscrit, ni les témoins, n'accusant l'inscription avoir été altérée, et, se trouvant conforme à l'épitaphe, elle rend toute la croyance à l'épitaphe qu'une démolition imprudente aurait pu lui avoir ôtée.

Voici l'inscription en propres termes :

D. O. M.

« Noble et puissante dame, Anne de Croy, comtesse douairière de Hautekercke, vicomtesse de » Furnes, dame de l'Ecluse, de Leeuwerghem, d'Ottignies, de Moorsele, Stavele, Crombeke, etc., » trépassée à Braine-Château, le 26 juin de l'an 1572, et son corps ici transporté et devant le grand- » autel de cette église de Stavele enterré, a, pour le salut de son âme, fondé à perpétuité une chapel- » lanie d'une basse-messe quotidienne de *Requiem,* qui sera célébrée au dit grand-Autel devant sa » sépulture, dont sera patron et collateur le sieur ou dame de la maison et cour de Stavele. Ayant » encore, la dite dame, fondé cinq anniversaires d'une haute-messe de *Requiem,* à chanter et célébrer » à dix heures du matin, avec diacre et sous-diacre, sur le dit autel, par chacun an au jour de son » trépas avec une belle aumoine aux pauvres, d'une rente de XX florins par an, comme le tout plus » amplement est déclaré au testament de la dite dame, en date XXIII de juin XV^c. LXXII, et les » lettres d'une constitution d'une rente de cent et VI florins par an, à rachat le denier seize, faite et » reconnue par les curés, marglisseurs, maîtres des pauvres et autres paroissiens au dit Stavele, » par-devant landt-houders, échevins et ceurheers du terroir de Furnes, le IX d'août XV^c. LXXII, » en accomplissement du dit testament en droit de trois légats y mentionnés, savoir : LXXX florins » par an pour la dite chapellanie, VI florins par an pour l'anniversaire, et XX florins par an aux

« dits pauvres, à payer et distribuer par les maimbours des pauvres au dit Stavele. Prie Dieu pour
» son âme. P. N. »

C'est une vérité incontestable, qu'afin d'éviter toute contradiction, la qualification de la dame Anne de Croy, exprimée dans l'inscription, dut être conforme à celle énoncée dans l'épitaphe; mais c'est aussi une conséquence nécessaire, qu'ayant altéré l'une, on ait dû altérer l'autre.

On a prouvé ci-devant que l'ancienne épitaphe a été démolie avec le mausolée; et on a démontré, en même temps, que cette démolition n'a pu avoir d'autre but que de changer la date de la mort d'Anne de Croy, et de substituer en l'épitaphe le mot de veuve à celui de femme, afin de combattre l'épitaphe de Geldorp, qui attribue à Martin de Hornes une troisième femme.

Ayant, à cet effet, changé l'épitaphe, on a dû nécessairement changer l'inscription pour ne pas tomber dans la contradiction.

Il est vrai que ni le manuscrit, ni les témoins ne disent pas qu'on ait fait quelque changement à l'inscription; mais il n'est point étonnant quand on considère que l'inscription étant gravée sur une plaque de cuivre, attachée à la muraille, il fut facile d'y substituer une nouvelle plaque un peu souillée, sans que le public, qui n'était pas prévenu d'un tel changement, pût s'en apercevoir.

Au moins il est certain que, si Anne de Croy avait été qualifiée de veuve dans les anciennes épitaphes et inscriptions, Platzart en aurait fait emploi au procès de l'an 1594. Il était certainement plus à portée de les connaître que l'anonyme du *Recueil généalogique;* il n'a épargné ni peines ni dépenses à faire partout des perquisitions; ce qui échappait à ses recherches, fut fourni par l'envie, et ce qu'on ne trouvait nulle part fut hasardé dans des libelles diffamatoires.

Platzart donnant au jour, l'an 1705, son *Théâtre de Noblesse du Brabant,* et y accusant Amand d'avoir été légitimé, a bien senti qu'un auteur ne peut parler sans preuve, et en conséquence, il y cité des lettres de légitimation de l'an 1604, qui n'existaient pas, en y ajoutant le fait qu'Anne de Croy avait survécu à son mari; il aurait certainement cité, en preuve de son assertion, l'épitaphe et l'inscription de Stavele, si elles avaient existé telles qu'elles sont aujourd'hui. Cependant il a hasardé d'avancer ce dernier fait sans réclamer aucune preuve. N'est-il pas apparent qu'il était informé du projet de changement qu'on devait faire à l'épitaphe et à l'inscription, et qu'ainsi il était assuré d'une preuve qu'on a fabriquée peu de temps après, et qu'on objecte aujourd'hui avec force.

Mais Dieu, qui veille sur l'innocence opprimée, a confondu le langage des méchants. Il a fait parvenir entre les mains de la branche de Geldorp, un avis d'avocats qui constate la fausseté de l'épitaphe et de l'inscription, et partant leur altération.

Cet avis a été rendu en la ville de Courtrai le 30 mars 1572, par six avocats admis au conseil de Flandre, nommés van der Piet, Camere, Planche, Huele, van den Berghe et van der Beke.

Par cet avis, on voit que les héritiers consultants ont joint à leurs demandes deux testaments qui faisaient l'objet de leurs doutes, savoir : le testament d'Anne de Croy, leur mère, et celui de Philippe de Hornes, leur frère aîné.

Les avocats consultés ayant vu et examiné le testament de dame Anne de Croy, étaient ainsi pleinement instruits de sa qualité de femme ou de veuve de Martin de Hornes, puisque la qualification des personnes n'est jamais omise dans les actes publics. Cependant les avocats dans leur résolution, qualifient Anne de Croy de femme et non pas de veuve ou de douairière de Martin : preuve évidente qu'elle est morte avant son mari. Car il est notoire, que par le mot femme, on indique une femme mariée, dont le mari vit encore : et qu'au moment que la mort lui ravit son époux, on la nomme veuve ou douairière. C'est la première réflexion qui résulte de la consultation.

La seconde est que les mêmes avocats qui ont vu le testament de Philippe, fils aîné de Martin de Hornes et d'Anne de Croy, disent en termes que Philippe est décédé le dernier, partant après sa mère, Anne de Croy.

Pour ne laisser aucun doute, sur la fidélité de la version, de l'avis qui est en flamand, en voici les propres mots : *Metsgrs. van den oudtsten genaemt Mhr. Puls. laetsten overleden.*

Or, Philippe, de l'aveu de l'anonyme même, est mort le 5 janvier 1572; il est donc faux qu'Anne de Croy serait décédée le 26 juin 1572, comme portent l'épitaphe et l'inscription.

La date de l'avis présente une troisième réflexion, pas moins importante et décisive que les deux précédentes.

Cet avis, qui a pour objet l'examen de la validité des testaments d'Anne de Croy et de son fils Philippe de Hornes, est du 30 de mars 1572. Cependant selon l'inscription, Anne de Croy n'aurait fait son testament que le 25 de juin de la même année : et, selon l'épitaphe et l'inscription, ne serait morte que le 26 juin 1572; est-il concevable que les héritiers d'Anne de Croy eussent consulté six avocats le 30 mars, sur la validité ou invalidité d'un testament qui n'eut été fait que trois mois après; et que les avocats consultés eussent prononcé l'invalidité de ce testament, avant que la testatrice ne fut morte? Comment est-il possible que ces avocats, ayant qualifié Anne de Croy dans leur

avis, de testatrice, de défunte et sa maison de maison mortuaire, comment, enfin, ont-ils pu dire, que Philippe était décédé le dernier, comme est vérifié par la deuxième réflexion? »

Cependant l'avis porte toutes ces expressions et assertions. Philippe, dernier décédé, *laetst-u overledeuen. . . .*, à la première demande concernant le testament de dame Anne de Croy, l'avis est que le testament de la dite dame ne sortira son effet en Flandre. — *Op d'eerste vraage van den testamente van de voors. vrouwe Anna de Croy; es t'advys dat testament van de selve vrouw binnen Vlaendre n geen effect sorteren en sal. . . .* Mais à l'égard des dons testamentaires faits par la défunte à sa fille et assignés sur. . . . *nemaer aengaende de ghifte testamentaire by der overledene gedaen haere dochtere ende gerassigneert ende bewesen op. . . .*, la même fille avantagée n'est pas fondée à demander son legs seulement à charge de. . . . *de selve begifte dochter en weerde nyet gefondeert haere ghiften te verhaelene alleene ten lasten van. . . .* Eu égard, que la dite testatrice n'avait pas le pouvoir de charger l'un enfant plus que l'autre, mais sera entière de répéter dans la mortuaire, etc., *gemerckt dat d voors. testatresse nyet vermoghen en heeft d'een kindt meer te belasten dan d'ander, maer sal gehal staen t'sterfhuys tot te spreken, enz.*

De cet avis, qui est moulé sur le testament d'Anne de Croy et sur l'exposition faite par ses enfants, qui devaient connaître la qualité et le temps du décès de leur mère, résultent deux vérités incontestables : 1° qu'Anne de Croy est morte femme et non pas veuve de Martin de Hornes; 2° qu'elle était décédée avant le 30 mars et même avant le 5 janvier 1572, d'où s'ensuit nécessairement que l'épitaphe et l'inscription qui la concernent, et qui sont dans l'église de Stavele, ont été altérées et falsifiées, partant qu'elles ne méritent aucune croyance.

Si une preuve si convaincante avait besoin de renfort, ne le trouverait-on pas dans les circonstances suivantes?

Tout testament qualifiant un testateur à la vue du testament d'Anne de Croy, on eut reconnu sa qualité

Son testament devait être sous le patron ou collateur de la chapelline, ou sous le chapelain, sous le curé de Stavele, à cause de l'anniversaire. Dans les archives de l'église ou au greffe de Stavele parce que l'église et les pauvres étaient respectivement intéressés en la fondation

La minute de la création de la rente en faveur de la fondation devait rester au greffe de la châtellenie de Furnes, et sa copie authentique a dû être déposée au greffe de Stavele ou dans les archives de l'église.

On est informé de bonne part qu'aux archives en ces endroits n'est arrivé aucun malheur ni désastre. Cependant ces deux titres si essentiels ne s'y retrouvent plus : que sont-ils devenus, que doit-on en penser?

Anne de Croy est décédée à Braine-Château, et enterrée à Stavele; néanmoins, on ne trouve ni dans l'un ni dans l'autre endroit la moindre note de sa mort, ni de son inhumation.

Les comptes des revenus de la terre de Stavele de l'an 1572, et des années postérieures existent Les frais de transport du cadavre d'Anne de Croy et de ses funérailles n'y sont pas portés en mises. Peut-être les aurait-on trouvé renseignés dans les comptes antérieurs; mais ces comptes n'y sont plus.

Enfin le blason d'armoiries de la dame Anne de Croy, qui est ordinairement exposé dans l'église de l'enterrement, et qui porte la date de son décès, n'est derechef pas dans l'église de Stavele.

Nous abandonnons au jugement du lecteur la conclusion qui résulte de toutes ces circonstances; mais nous ne pouvons nous empêcher de réfléchir que si quelqu'un s'était appliqué à supprimer de propos délibéré tout ce qui aurait pu indiquer la date de la mort d'Anne de Croy, il n'aurait pu mieux réussir.

Au reste, il suffira d'observer que Platzart a produit et a employé, au procès de l'an 1684, le testament d'Anne de Croy; si ce testament avait porté la date que l'inscription lui attribue, Platzart aurait obtenu l'an 1699 une sentence plus favorable qu'il n'a eu; preuve évidente que le testament d'Anne de Croy est d'une date plus ancienne.

Que l'anonyme cesse donc de combattre l'épitaphe de Geldrop par des épitaphes altérées, et qui ne sont soutenues d'aucun titre, dans le temps que celle de Geldrop est restée intacte et secondée par des titres solennels et est épaulée par la possession publique.

En effet, Amand I, pendant sa vie, a constamment et publiquement été traité de frère, d'oncle et de cousin par la famille, parents et alliés. « Le public informé de cette relation l'a envisagé de même, comme conste par la déclaration de l'évêque de Bruges au roi, de l'an 1615, le souverain dans son octroi de l'an 1669, l'a qualifié de légitime; les notaires dans plusieurs actes, nommément dans son testament de l'an 1617, l'intitulent de bien né; le souverain et les cours féodales le qualifient de noble. Tout marque donc sa légitimité; son alliance à l'illustre maison de Jeude de Châtillon le confirme. Son épitaphe le porte, sa tombe relevée le dénote, et ses armoiries pleines le prouvent. »

Comment détacher un homme d'une famille dans laquelle depuis le moment de sa naissance jusqu'à

sa mort il a été pour ainsi dire enraciné par tant d'actes et reconnaissances géminées? N'est-ce pas vouloir dissoudre ce qu'il y a de plus indissoluble? Les hommes ne se connaissant que par la possession, ne serait-ce pas en quelque manière les rendre étrangers les uns aux autres?

On ne pourrait donc plus se reposer sur la foi publique, ni sur une longue habitude de se reconnaître dans un certain degré de parenté. Le frère serait obligé de se tenir en garde contre son frère, qui dans peu pourrait cesser de l'être, si la possession publique ne le rassurait contre de telles révolutions. En un mot, ce serait ébranler les fondements de la tranquillité publique que de ne pas reconnaître l'autorité de la possession d'état.

Celui qui l'a en sa faveur n'est pas obligé de remonter à d'autres preuves; elle tient lieu de tous les titres, parce que, selon le langage des lois, c'est un témoignage continuel et une tradition constante de la vérité de ce qui est passé.

Ce titre est d'autant plus respectable qu'avant l'établissement des registres publics, qui n'ont été introduits aux Pays-Bas que par l'édit perpétuel de l'an 1611, comme atteste l'ordonnance du 29 mars 1752, la possession publique était l'unique preuve qui était connue alors.

Toutes ces considérations se redoublent en force à l'égard d'Amand I, parce qu'il a vécu dans un temps de trouble et de guerre qui ont détruit les archives publiques et privées.

Nous crûmes de nous borner à ces réflexions, mais voyant que l'anonyme du *Recueil généalogique* renchérissait encore sur les anciennes injures répandues dans le public, contre la branche de Geldorp, aujourd'hui la seule et unique de cette illustre famille, nous avons estimé devoir réfuter aussi les assertions fausses et calomnieuses qu'il ajoute aux précédentes. Car, quoique ces sortes d'ouvrages anonymes soient plus dignes de mépris que de réponse, ils ne laissent pas de pervertir la religion du public. On sait que l'homme écoute souvent la médisance plutôt que la vérité.

L'anonyme, pour accréditer son ouvrage, l'annonce dans sa préface comme moulé sur la collection des bons mémoires sur plusieurs familles.

Allant à la source du prétendu bon mémoire qui concerne la branche Geldorp, on trouve que c'est une note insérée dans la *Gazette des Pays-Bas,* du jeudi 17 décembre 1767, marquée N.Cl., où est dit, art. de Bruxelles, le 17 décembre : « Nous venons de recevoir de bon lieu l'information suivante. »

Cette note est très injurieuse à la mémoire du comte Augustin de Hornes et de sa douairière, lors mariée, en secondes noces, au marquis d'Hebescourt, originaire du pays d'Artois. Elle a pour auteur un anonyme et pour toute vérification une gazette.

L'anonyme du *Recueil généalogique* veut faire passer cette note pour une réfutation de l'apologie de la branche de Geldorp, publiée l'an 1722, et ne rougit pas d'ajouter qu'elle est restée sans réplique.

Cependant le marquis d'Hebescourt y a répondu par la *Gazette du Bas-Rhin,* en date du 13 janv. 1768, en ces termes :

« Avis que M. le marquis d'Hebescourt fait donner au gazettier de Bruxelles sur certaine » information, venue de bon lieu, insérée dans sa feuille du 17 décembre 1767.

» Dans une information, dit-il, qui vient de bon lieu, M. le gazettier, l'auteur se nomme; et il » n'insulte ni les vivants, ni les morts. Votre auteur vous a fait publier anonymement des injures » contre une dame respectable, et contre la mémoire de M. le comte de Hornes, son premier mari. » Sachez que de pareils écrits sont de vrais libelles diffamatoires, et que les gazettes ne doivent jamais » servir à la médisance, à la passion et à la folie des particuliers. » La suite peut être vue dans la gazette indiquée.

L'anonyme veut ensuite combattre l'apologie de la branche de Geldorp, et il dissimule les deux moyens invincibles que l'apologie avance. Elle se borne à exposer : 1° que toute dispute vient à cesser, le conseil souverain ayant maintenu Amand I dans la légitimité de son état, et les parties légitimes ayant acquiescé à sa sentence. Et 2° que tous les hérauts d'armes ont dressé, l'an 1712, de leur propre mouvement un arbre généalogique, qui vérifie que la branche de Geldorp était devenue la chef-branche de l'illustre maison de Hornes. L'anonyme récèle à son lecteur et la sentence du juge et la déclaration des rois d'armes. N'est-ce pas se rendre plagiaire vis-à-vis du public et fauteur de la calomnie à l'égard de la branche de Geldorp?

L'anonyme ayant maltraité Amand I, maltraite également sa mère, Catherine de Hornes, fille naturelle (dit-il) de Henri de Hornes, frère à Martin. Platzart, près d'un siècle plus à portée que l'anonyme à connaître son état, ne l'a jamais taxée de bâtardise. Elle eut été bâtarde et cependant il est connu aux généalogistes qu'elle a toujours porté les armes pures de la maison de Hornes écartelées avec celles d'Honscote : quelle contradiction! Elle eut été bâtarde et a épousé en premières noces le comte de Hautekercke, et en secondes le vicomte de Zélande. Enfin elle eut été bâtarde, et cependant très recherchée et très riche. Cette circonstance suffit pour établir la légitimité de sa naissance.

C'est d'elle qu'Amand I a hérité les grands biens qu'il a possédés. En voici la preuve.

Les biens de Martin de Hornes, étant situés pour la plus grande partie en Brabant, étaient dévolus aux enfants du second lit. Et Martin d'ailleurs était si obéré, que les principaux habitants de Leende et Heze, par acte de générosité sans exemple, passé devant les échevins de Leende le 10 mai 1570, ont levé de l'argent sur leur crédit pour dégager les biens de leur seigneur.

Ce n'était donc pas du chef de Martin qu'Amand I pouvait être riche. Il ne pouvait pas l'être non plus du chef de sa femme, puisque sa belle-mère avait l'usufruit universel sur tous les biens de sa fille, comme on a observé ci-devant; ce n'est donc que du chef de sa mère qu'il a pu posséder de grands biens. Au reste l'anonyme parlant sans preuve, et étant hors d'état d'en fournir aucune, on ne peut s'arrêter à ces assertions.

Ayant par de vaines paroles flétri la naissance légitime de Catherine de Hornes, il retombe sur la prétendue illégitimité d'Amand I, son fils, en avançant qu'Anne de Croy le nomme ouvertement bâtard dans son testament du 23 de juin 1572, qu'elle lui donne une pension en forme de legs, et le recommande avec ses officiers domestiques à ses enfants. Où a-t-il trouvé le prétendu testament de cette date? où l'a-t-il vu? où est-il passé? et par devant qui? L'anonyme n'en dit rien.

Nous devons croire que ce testament est une production de l'esprit impudent de l'anonyme, à qui les fictions sont familières, à mesure qu'elles sont nécessaires à ses projets, comme on en sera convaincu ci-après. Car, si ce testament avait existé, et qu'il l'eut vu et lu, il aurait exprimé le lieu, et aurait indiqué les personnes par devant lesquelles il avait été passé. Il n'ignore pas qu'un testament demande des formalités essentielles, surtout en Brabant et en Hainaut.

On sait que Platzart a produit, au procès, un testament de la dame Anne de Croy; mais on voit, par la sentence de l'an 1699, qu'il n'était pas du 23 de juin 1572, et que le juge l'a trouvé insuffisant, comme il l'était en effet, pour établir l'illégitimité d'Amand I, contre tant d'actes qui établissent sa légitimité. Si un autre testament d'Anne de Croy avait existé, Platzart l'eut connu et l'eut employé au procès. Le testament que l'anonyme réclame est donc de son invention.

Pour corroborer son assertion, il cite aussi un don *propter nuptias*, fait par le comte George de Hornes en date du 1 de septembre 1577. On lui défie formellement de produire un tel acte de la part de George de Hornes; car le mariage d'Amand I avec Barbe de Jeude de Chatillon, ne peut dater que de l'an 1584; et ainsi l'anonyme se trompe de sept ans. Car il est certain que sa femme s'est accouchée de son premier enfant Robert en 1586, et que seulement trois de ses enfants étaient majeurs d'âge à la mort d'Amand I, l'an 1617. Nous avons vu des pièces qui constatent toutes ces dates.

Cependant quand on voudrait supposer *gratis* le testament de la dame Anne de Croy et le don fait par George ou autre, rien n'impliquerait de dire que le comte Martin de Hornes a eu un bâtard, nommé Amand, comme Amand I a eu une bâtarde, nommée Marie, à même temps qu'il avait une fille légitime du même nom.

S'il était nécessaire, on pourrait nommer ici les bâtards de la maison de Hornes, et même désigner leurs mères; mais il ne convient pas de troubler le repos des morts, en relevant leurs turpitudes.

Ceux qui doivent en être instruits peuvent voir le testament de Philippe de Hornes, les lettres obtenues du roi d'Espagne le 15 février 1551, le posterit d'une lettre de la comtesse d'Egmont du 6 septembre 1597, et un testament passé par une femme avec son mari par devant le curé de Leende, Antoine-Jean Van Haren, le 17 d'août 1586. Les autres n'en ont que faire.

Au reste, est-il croyable qu'on aurait donné des pensions à Amand I pour lui servir d'alimentation, dans le temps qu'il était si riche, qu'on trouve un acte original, passé devant la loi de Geldorp le 5 août 1589, dans lequel il est intitulé seigneur de Geldorp, et par lequel il remet à son débiteur, Guillaume van der Beecke, une somme de seize cents florins. Un homme pensionné eut-il remis une dette aussi considérable?

En un mot, Platzart n'a-t-il pas objecté, au procès, tous les actes qui existaient, et qui auraient pu faire révoquer en doute l'état légitime d'Amand I? Qu'a-t-il gagné, qu'une admission à preuve de plus près qu'il n'a jamais pu fournir.

L'anonyme peut-il s'imaginer qu'on dépossède facilement un homme d'un rang, dont il a joui tranquillement pendant sa vie, et dans lequel il a continué 77 ans après sa mort; peut-il se flatter d'y réussir aujourd'hui après le laps de près de deux siècles.

Il faut être extrêmement impudent pour hasarder, sans une vraie connaissance, tant d'assertions téméraires, fausses et injurieuses, comme on trouve dans le *Recueil généalogique*, à l'égard de cette ancienne et respectable maison qui, en tant d'occasions, à si bien mérité de son roi et de sa patrie! et dont, par conséquent, tout homme de bien devrait désirer la conservation et l'avancement. A quoi buttent les vains efforts de l'anonyme, sinon à plaire à des envieux, ou à nuire par lui-même? Non content d'avoir vomi les plus atroces calomnies contre le chef, il attaque successivement presque chaque descendant en son particulier, par quelque imputation aussi fautive qu'odieuse.

« Godefroid de Hornes, fils aîné d'Amand I, auquel son père, dit-il, avait assigné une petite » seigneurie, avait épousé, étant encore aux études, et contre le gré de son père, Catherine Van » Hamme, fille d'un boucher à Bruxelles. »

Au défaut de preuve, l'anonyme, hazardant le fait, y supplée en prenant un ton très positif; mais ce n'est pas par un tel moyen qu'on acquiert la confiance du public.

On trouve, au contraire, un acte passé devant les échevins de Bois-le-Duc, le 12 septembre 1612, où Amand I assigne à son fils Godefroid une portion alimentaire pour finir ses études, et même l'émanciper. Est-il concevable qu'il l'eut émancipé, si lors il avait été mécontent de sa conduite?

Par acte du 26 décembre 1615, Amand I a transporté à son fils Godefroid la seigneurie d'Hermes et une rente héréditaire de deux cent vingt-huit florins par an, hypothéquée sur la seigneurie de l'Ecluse, y ajoutant ces termes : « En avancement et soutien d'une alimentation conforme à son rang. Avec pouvoir » d'en disposer, comme il trouvera convenir, soit par contrat de mariage, soit par testament ou » autrement à sa volonté. »

Selon cet acte, Godefroid était dans la vingt-neuvième année de son âge, le cours de ses études était donc fini; il n'était pas encore établi. L'anonyme accuse donc, à faux, que Godefroid a épousé, pendant ses études, Catherine Van Hamme, contre le gré de son père.

Cet acte est confirmé par le testament d'Amand I de l'an 1617, pour autant qu'il y déclare d'avoir dépensé beaucoup d'argent à racheter de folles promesses de mariage, données par son fils Godefroid. Preuve que ce mariage n'a pas eu d'effet. Enfin, il dit d'avoir égalisé son fils en biens à ses autres enfants, marque qu'il n'était pas mécontent de l'alliance que son fils avait contractée après.

De Godefroid de Hornes, l'anonyme passe à son fils aîné, Jean, qu'il tâche de rendre méprisable, mais par des faits si peu apparents que le lecteur judicieux ne pourra s'empêcher de conclure que l'anonyme est un visionnaire fougueux et ridicule.

« Jean de Hornes, dit-il, né à Bruxelles le 31 janvier 1624, s'y fit recevoir dans le métier des » merciers, et y mourut le 22 janvier 1698, ayant épousé Marie van Goor, fille d'un marchand de » chevaux, qui tint boutique de toiles près des Augustins, où elle fut enterrée, étant décédée le » 26 novembre 1716. »

Ce Jean de Hornes est le même qui s'est arrogé le droit d'aînesse de la maison de Hornes, que Platzart a voulu prévenir par l'action qu'il a entamée à sa charge, l'an 1694, mais dans laquelle il a succombé.

Quoi! Jean, fils de Godefroid, inspecteur et commissaire des vivres des troupes du roi d'Espagne, et neveu d'Amand II, chambellan de LL. AA. SS., se serait fait mercier, et, étant mercier, aurait prétendu les prérogatives de chef d'une si illustre maison? Un tel langage choque le bon sens.

Si ce fait avait été vrai, il ne pouvait pas être ignoré de Platzart, qui, pour attaquer Jean de Hornes, devait connaître sa personne, sa demeure, et partant sa qualité de mercier. En ce cas, Platzart, qui ne se proposait que d'écarter Jean de Hornes du droit auquel il aspirait de chef de la maison de Hornes, se serait certainement prévalu de cette circonstance pour le faire déclarer, pas seulement incapable de succéder au droit d'aînesse, mais même déchu de noblesse. Au lieu de soutenir, comme il l'a fait à sa grande confusion, que Jean était fils illégitime de Godefroid, et y ayant succombé, d'entreprendre à grands frais, la preuve qu'il était au moins fils d'un aïeul légitimé, sans pouvoir la fournir.

On voit donc clairement que cette accusation est derechef une pure calomnie, inventée par l'anonyme.

Malgré que cette accusation n'ait aucune vraisemblance, nous avons voulu nous en éclaircir à la source même. Nous avons employé des gens impartiaux et intelligents pour faire les recherches les plus exactes sur les registres de la corporation des merciers à Bruxelles, qui nous ont remis une déclaration, en date du 26 janvier 1776, signée d'eux et des jurés du corps, contenant : « Que le » nom de Jean de Hornes, ni rien y approchant, ne se trouve dans aucun de leurs registres, soit » des aspirants, des candidats ou des maîtres. »

Nous avons fait faire les mêmes recherches dans les registres des RR. PP. Augustins à Bruxelles, dont le prieur et sacristain nous ont délivré une déclaration, en date du 22 janvier 1776, contenant : « Qu'après un très soigneux examen des registres du couvent, touchant les personnes y enterrées, » ils n'avaient pas trouvé le nom de Marie van Goor, ni rien qui approchait de ce nom, ni la » qualification de femme ou de veuve de Jean de Hornes. »

La femme de Jean de Hornes, nommée Marie van Goor, était de la maison van Goor, issue de celle de Hornes, comme est attesté par les hérauts-d'armes qui l'ont connue, et n'était pas fille d'un marchand de chevaux, comme l'anonyme le dit. Elle a été enterrée au village d'Uden, en Hollande, le 26 novembre 1716. Nous en avons vu l'extrait mortuaire. Et lui n'est pas mort en 1698, puisqu'à la prononciation de la sentence du conseil de Brabant, du 25 juillet 1699, il vivait encore.

L'anonyme enfin déchire d'une manière insupportable l'honneur et la réputation du comte François de Hornes, fils de Jean, et de son épouse. Selon lui « c'est un aventurier qui a abandonné plusieurs » fois sa femme pour aller mourir à Hambourg en 1728, ayant épousé Isabelle-Catherine Cano » (Cano de Solberghe), morte le 25 juillet 1730, et enterrée aux Récollets à Bruxelles, dont la mère » était fille naturelle de Jean van der Goes et de Jeanne Krick. »

Ayant eu recours à la généalogie de la famille van der Goes dûment vérifiée, nous avons trouvé que Jean van der Goes, IIIe du nom, fils aîné de Jean et de Sara Charles, a épousé Jeanne Schrieck (et non pas Krick), de laquelle il a procréé un enfant unique, nommé Jeanne-Marie van der Goes, qui a épousé Jean-Paul de Cano, père et mère d'Isabelle-Catherine Cano, femme du comte François de Hornes. Laquelle, selon son extrait mortuaire, certifié par les RR. PP. récollets à Bruxelles, le 23 janvier 1777, est morte le 25 . . . . . de l'an 1725 (et non pas le 25 juillet 1730, comme l'anonyme avance).

Voilà donc encore une bâtardise hasardée sans preuve et contraire à la vérité. Mais personne n'échappe à la malignité de ses traits.

Le comte François de Hornes a quitté la ville d'Anvers, en 1720, pour aller servir son auguste maître, l'empereur Charles VI, qui l'avait gratifié d'une compagnie d'infanterie dans le régiment de Colwrat. Son frère Denis comte de Hornes ayant été fait peu auparavant conseiller-privé de S. M. et vice-président des finances en Silésie.

Nous extrayons ici une lettre que l'empereur a écrite au sujet du comte François de Hornes au prince Eugène de Savoie, pour faire voir au lecteur que S. M. ne le considérait pas comme un aventurier, mais comme issu légitimement de la maison de Hornes. Voici sa teneur :

« L'Empereur et roi,

» Mon cousin. Rapport favorable m'ayant été fait l'an mil sept cent treize des mérites et circonstances du comte François de Hornes, je lui avais dès ce temps-là fait promettre un accommodement proportionné à sa qualité et à son mérite. Mais l'occasion ne s'étant pas présentée encore de lui conférer quelque charge de ma collation, je veux bien vous faire cette pour vous dire que j'aurai pour agréable si dans les emplois militaires vous en conférez un audit comte François de Hornes dont vous le jugerez capable. Ce fait, mon cousin, Notre Seigneur vous ait en sa sainte garde.

» Vienne, ce 25 novembre 1719. »

Et sur le dos de la lettre, fermée d'un cachet de cire rouge couvert de papier blanc, était écrit :

« A mon cousin le prince Eugène de Savoie, chevalier de l'ordre de la toison d'or, général-lieutenant de mes armées, maréchal de l'empire, président de mon conseil aulique de guerre, lieutenant-gouverneur et capitaine de mes Pays-Bas. »

De cette lettre il résulte : 1° que S. M. a regardé François de Hornes comme légitimement issu de l'illustre maison de Hornes. Car autrement tout accommodement de quelqu'espèce qu'il put être eut été proportionné à son état; 2° que S. M. lui a accordé le titre de comte en deux reprises comme au successeur légitime du droit d'aînesse après la mort de Philippe-Maximilien, dernier rejeton mâle de la branche aînée, décédé l'an 1709; 3° que S. M. ne l'a fait qu'après qu'elle fut instruite des tracasseries que l'on avait suscitées à la branche de Geldorp, avant et depuis l'extinction de la branche aînée pour faire passer le titre de grand-veneur-héréditaire de la branche de Baucignies.

Le comte François de Hornes n'est pas mort en 1728, comme l'anonyme l'affirme sans preuve, puisqu'il a écrit de Vienne, en 1739, à son fils, le comte Charles-Maximilien, domicilié à Anvers, la lettre qui suit :

« Mon fils. Je veux bien vous dire par ces lignes d'être fort surpris que vous restiez si longtemps sans me donner de vos nouvelles et de votre santé J'espère que vous serez toujours digne de ma tendresse. Ayez surtout la crainte du Seigneur qui est le commencement de la sagesse...

» Je suis, mon fils, votre affectionné père,

» Le comte de Hornes

» Vienne, le 9 mai 1739.

» *P. S.* Mon adresse doit être : A M. le comte de Hornes, grand-veneur-héréditaire de l'empire. »

Le lecteur remarquera qu'il a porté à Vienne, sous les yeux de la cour, le titre de comte de Hornes et de grand-veneur-héréditaire de l'empire. Son épouse, en son extrait mortuaire, est de même qualifiée de femme du comte de Hornes.

Ce titre de comte dont S. M. même a qualifié François de Hornes, dans sa lettre de l'an 1719, réduit l'anonyme au désespoir. Mais, ne pouvant lutter avec S. M., il récèle au public une lettre si nécessaire à son instruction, et s'en prend à l'auteur du *Mémoire apologétique* qu'il blâme d'avoir titré François de Hornes de comte. N'est-ce pas tâcher de surprendre le lecteur, quand l'anonyme se trouve absolument hors d'état de contredire les alliances illustres que la branche de Geldorp a faites, il se tait, et fait parler le *Mémoire apologétique*. N'est-ce pas une affectation qui marque une

partialité outrée; quand le mémoire rapporte la décision du conseil de Brabant, et la déclaration de tous les rois-d'armes du pays, quoiqu'il les ait sous les yeux, il les cache au lecteur? N'est-ce pas absolument vouloir en imposer au public?

Tel est le caractère de l'anonyme que nous réfutons. Il donne ses rêveries pour des extraits de bons mémoires, et il supprime ce qui est contraire à ses vues insidieuses, en se disant un copiste fidèle. En un mot son ouvrage à l'égard de la branche de Geldorp est un vrai libelle diffamatoire, dont le public ne peut assez se méfier.

Avant de finir, nous répéterons volontiers que nous avons vu et lu en original, ou en copie authentique, toutes les pièces, actes, contrats et lettres que nous avons citées ou extraites; on peut donc tabler sur la vérité, ainsi que sur la fidélité de nos assertions.

DE HORNES (Suite).

GÉNÉALOGIE.

La maison de Hornes est issue des anciens comtes de Looz, ducs de Hesbaye, sortis, de même que les ducs de Brabant, des anciens comtes de Hainaut.

I. Elle a pour tige THIERRY DE LOOZ, seigneur de HORNES, au pays de Liége, frère puîné d'ARNOULD II, comte de Looz, et fils d'ARNOULD I et d'Aleyde DE DIEST. — Il fut créé grand-veneur héréditaire de l'empire par l'empereur Henri IV, dit le Grand, et mourut vers l'an 1134. Il avait épousé Hermengarde DE CUYCK, de laquelle il eut Gérard qui suit.

II. Gérard, sire de Hornes (3e fils de Thierry de Looz, sire de Hornes, et de Hermengarde DE CUYCK), épousa Sophie DE LIMBOURG, par laquelle il fut père de Guillaume, qui suit.

III. Guillaume I, sire de Hornes, seigneur souverain des villes et terres de Weert et de Wessem, céda la souveraineté de Hornes au duc de Brabant, et mourut vers l'an 1180. Il fut père de Guillaume II, dont l'article suit.

IV. Guillaume II, dit Engelbert, décédé en 1203, avait épousé Marguerite DE MONTBELLIARD, dame d'Altena. De cette alliance vint :

V. Guillaume III, sire de Hornes, d'Altena, etc., mort vers l'an 1264. Il avait épousé, en premières noces, Mathilde DE VIANEN, de laquelle il eut Guillaume IV qui suit.

VI. Guillaume IV, sire de Hornes, avoué de Thorn, épousa Marguerite DE LOOZ-DE CHINY. Dont Gérard II qui suit.

VII. Gérard II, sire de Hornes, d'Altena, de Hees, de Leende, de Herlaer, etc., épousa, en premières noces, l'an 1301, Jeanne DE LOUVAIN, dite DE GAESBEKE, laquelle mourut au mois de septembre 1319. Cette princesse était fille de Henri, sire de Louvain, Gaesbeke, Baucignies et Herstal, mort en 1285, et d'Isabeau DE BEVERE, morte en 1308, — petite-fille de Godefroid, sire de Louvain, Leeuwe, Gaesbeke, etc., mort le 21 janvier 1253, et de Marie D'OUDENAERDE, dame de Baucignies, — et arrière-petite-fille de Henri I, duc de Lothier et de Brabant, mort le 5 septembre 1235, et

de Mahaud DE BOULOGNE, sa première femme, morte vers l'an 1211. — Le dit Gérard II, étant veuf de la princesse Jeanne DE LOUVAIN, convola, en secondes noces, avec Hermengarde DE CLÈVES, fille de Thierry VII, comte DE CLÈVES, et de Hermengarde DE GUELDRES, sa première femme. — Il mourut le 3 mai 1333, ayant eu de son premier mariage Guillaume et Othon qui suivent :

1° Guillaume. Son article suit.

Et 2° Othon de Hornes, sire de Montcornet et grand-amiral de France, sous le règne de Philippe de Valois.

VIII. Guillaume V, sire de Hornes, de Gaesbeke, d'Altena, de Baucignies, de Herstal, etc., épousa : 1°, l'an 1315, Ode, dame DE PUTTEN et de Stryen; et 2°, en 1322, Elise DE CLÈVES, fille de Thierry VII, comte de Clèves, et de sa seconde femme Marguerite DE HABSPURG (Habsbourg), nièce de l'empereur Rodolphe I. — Il mourut en 1343, ayant eu de son second mariage les quatre enfants qui suivent.

1° Guillaume VI. Son article est mentionné plus loin.

2° Théodoric de Hornes, évêque d'Osnabruck.

3° Arnould de Hornes, évêque de Liége, mort le 8 mars 1389.

Et 4° Thierry, qui a formé la *deuxième branche*.

IX. Guillaume VI, sire de Hornes, d'Altena et de Weert, épousa, en 1349, Isabeau VAN ARCKEL, dont il eut Guillaume VII qui suit.

X. Guillaume VII, sire de Hornes, d'Altena et de Weert, fut tué à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415, et avait épousé Jeanne DE HEINSBERG, par laquelle il fut père de Guillaume VIII qui suit.

XI. Guillaume VIII, sire de Hornes, d'Altena et de Weert, épousa Jeanne dame DE MONTIGNY, en Ostrevant. De ce mariage vint :

XII. Jacques, Ier du nom, sire de Hornes, d'Altena, de Craenendonck, de Montigny et de Weert, qui fut créé *comte de Hornes et du Saint-Empire*, par diplôme de l'empereur Frédéric IV, dit le Pacifique, au mois de décembre 1450. Il mourut le 2 mai 1488, ayant épousé Jeanne DE MEURS, de laquelle il laissa entr'autres enfants :

1° Jacques II, qui suit.

2° Jean de Hornes, élu évêque de Liége le 22 octobre 1484, et mort le 17 décembre 1505.

Et 3° Marguerite de Hornes, deuxième femme de Philippe de Hornes, dont il sera parlé à la *deuxième branche*.

XIII. Jacques II, comte de Hornes et du Saint-Empire, mourut le 8 décembre 1502, ayant épousé, en premières noces, Philippote DE WURTEMBERG, morte le 4 juin 1475, — et, en secondes noces, Jeanne DE LA GRUUTHUYSE, de laquelle il eut :

1° Jacques III, qui suit.

Et 2° Jean II, qui succéda à son frère Jacques et eut pour femme Anne d'Egmont, veuve de Joseph de Montmorency, seigneur de Nevele. N'ayant pas eu d'enfants de cette alliance, il adopta deux enfants du premier mariage de sa femme pour lui succéder en son comté de Hornes et autres terres.

XIV. Jacques III, comte de Hornes, chevalier de la Toison d'or, épousa : 1° Marguerite de Croy. — 2° Claude, légitimée de Savoye, — et 3° Anne de Bourgogne. Il n'eut point d'enfants de ces trois femmes, et mourut le 7 août 1531. — Son frère Jean II lui succéda en son comté de Hornes et autres terres.

Deuxième branche.

IX. Thierry de Hornes (quatrième fils de Guillaume V et d'Elise de Clèves, mentionnés ci-devant), fut sire de Baucignies, Montcornet, Herstal, Hees, Leende et autres terres, se trouva à la bataille de Bas-Wilder, donnée le 22 août 1371. Il eut, entr'autres enfants, de sa femme Isabeau de Montigny, dame de Braine-le-Château, Arnould, dont l'article suit.

X. Arnould de Hornes, sire de Baucignies, Hees, Leende, etc., épousa Jeanne dame de Honschote (Hondschoot), Houtekercke et Lokeren. De cette alliance :

XI. Jean de Hornes, sire de Baucignies, Hondschoot, Hees, Leende, etc., châtelain de Bergues-St-Winoc, chevalier, conseiller et chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, drossard de Brabant, et premier lieutenant de la souveraine cour féodale de ce duché, tué en 1436. Il avait épousé Marguerite de la Trémoille (de la Trémouille), fille aînée de Pierre, seigneur de Dours, chevalier, conseiller et chambellan du roi et du duc de Bourgogne, et de Jeanne de Longvilliers, dame d'Engoutsen. Leur fils Philippe suit.

XII. Philippe de Hornes, sire de Gaesbeke, Baucignies et autres terres, naquit en 1423, et fut tenu sur les fonts baptismaux par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui lui donna six tasses d'argent verrées et martelées. Il mourut, en 1488, ayant été marié deux fois, savoir : 1° à Jeanne de Lannoy, dame de Brimeu, et 2° à Marguerite de Hornes, fille de Jacques Ier, comte de Hornes, et de Jeanne de Meurs, dont il a déjà été parlé. — Du premier mariage vinrent :

1° Arnould, qui suit.

Et 2° Jean de Hornes, sire de Baucignies, dont la postérité suivra après celle de son frère Arnould.

XIII. Arnould de Hornes, sire de Gaesbeke, Hondschoot, Houtkerke, Hees, etc.,

épousa Marguerite DE MONTMORENCY, fille de Jean, seigneur de Nevele, conseiller et chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et de Gudule DE GAND, dite VILAIN, dame de Huysse et de Ledebergh, chanoinesse de Maubeuge. — Leurs enfants furent :

1° Maximilien, dont l'article suit.

2° Jeanne de Hornes, dame de Brimeu, mariée à Hugues DE MELUN, vicomte de Gand, seigneur de Caumont.

Et 3° Marguerite de Hornes, mariée, en 1502, à Richard III baron DE MÉRODE et du St-Empire, sire de Petersheim.

XIV. Maximilien de Hornes, seigneur de Gaesbeke, Hondschoot, Houtkercke, Hees, Leende, Braine-le-Château et Geldorp, vicomte de Bergues-St-Winoc, fut chevalier de la Toison d'or, conseiller et chambellan de l'empereur Charles V, et lieutenant de la souveraine cour féodale de Brabant. Il mourut en 1538, ayant épousé, en 1503, Barbe DE MONTFORT, fille de Jean, vicomte de Montfort-sur-l'Yssel, et de Wilhelmine dame DE NAELTWYCK, Wateringen et Capelle-sur-l'Yssel. — De ce mariage sortirent :

1° Henri de Hornes, comte de Houtkercke, seigneur de Gaesbeke, etc., lieutenant de la souveraine cour féodale de Brabant en 1536, mort en 1540, sans postérité de sa femme Marie DE BOUCHOUT, dame de Boulers.

2° Martin, qui suit.

Et 3° Anne de Hornes, dame de Pamele, Ledebergh et Dilbeke, mariée, le 25 février 1538, à Jacques DE CROY, seigneur de Sempy, Tours-sur-Marne et l'Ecluse, dont elle fut la seconde femme.

XV. Martin de Hornes, devint comte de Houtkercke, seigneur de Gaesbeke et autres terres, après le décès de son frère aîné, et mourut le 21 septembre 1570. Il épousa, en secondes noces (?), Anne DE CROY, dame de Leeuwerghem, Stavele et Crombeke, vicomtesse de Furnes, laquelle le rendit père de George qui suit. (Voyez la note qui suit cette généalogie.)

XVI. George de Hornes, comte de Houtkerke, vicomte de Furnes, seigneur de Gaesbeke, Hondschoot, Stavele, Braine-le-Château, etc., mort en 1608. Il avait épousé Eléonore D'EGMONT, fille aînée de Lamoral comte d'Egmont, prince de Gavre et de Steenhuysen, chevalier de la Toison d'or, et de Sabine DE BAVIÈRE. — De cette alliance naquit entr'autres enfants :

1° François de Hornes, fils aîné, mort sans hoirs.

Et 2° Lamoral, qui suit.

XVII. Lamoral de Hornes, seigneur de Stavele et vicomte de Furnes, qui continua la lignée. Né à La Haye en 1582, il épousa Julienne DE MÉRODE, comtesse de Herlies. Cette dame était fille de Jean baron DE MÉRODE et du St-Empire, sire de Westerloo, Petersheim, etc., et de Marguerite DE PALLANT, sa seconde femme. Leur fils Philippe-Lamoral suit.

XVIII. Philippe-Lamoral de Hornes, comte de Houtkercke et de Herlies, mourut le 28 février 1651. Il avait épousé Dorothée d'Arenberg, fille de Charles prince d'Arenberg et du St-Empire, chevalier de la Toison d'or, et d'Anne de Croy, duchesse d'Arschot. Ces époux eurent, entr'autres, les huit enfants qui suivent, savoir :

1° Philippe-Eugène, rapporté ci-après.

2° Maximilien de Hornes, vicomte de Furnes, colonel de cavalerie.

3° Albert-François de Hornes, évêque de Gand.

4° Eugène-Albert de Hornes, chanoine de Cologne.

5° Anne-Françoise-Eugénie de Hornes, morte le 25 juin 1693, à l'âge de 63 ans, ayant été mariée à Lamoral-Claude-François comte de la Tour, Valsassine, Tassis et du St-Empire, grand-maître-héréditaire des postes de l'empire.

6° Claire-Eugénie de Hornes, femme de Guillaume-François de Montmorency, vicomte de Roulers, seigneur de Neuville-Wistache.

7° Marguerite de Hornes, chanoinesse de Mons, alliée à Charles-Philippe prince de Longueval, comte de Bucquoy et de Gratzen, baron de Vaulx et de Rosenberg, dont elle fut la première femme.

Et 8° Isabelle-Françoise de Hornes, religieuse au monastère des chanoinesses régulières de Berlaimont, à Bruxelles.

XIX. Philippe-Eugène de Hornes, comte de Houtkercke et de Herlies, mourut le 26 octobre 1677. Il avait épousé Eléonore de Mérode, de laquelle il avait eu :

1° Une fille.

2° Une fille.

3° Un fils, qui fut capucin.

Et 4° Philippe-Maximilien, qui suit.

XX. Philippe-Maximilien de Hornes, comte de Houtkercke, lieutenant-général des armées de France, mourut, à Cambrai, au mois d'octobre 1709, sans avoir été marié.

Troisième branche.

XIII. Jean de Hornes, sire de Baucignies (fils puîné de Philippe de Hornes, sire de Gaesbeek, et de Jeanne de Lannoy, mentionnés ci-devant à la seconde branche, degré XII), mourut le 26 avril 1521. Il avait épousé Adrienne de Ranst, dame de Boxtel et de Kessel, morte le 6 août 1538. Elle était fille aînée et principale héritière de Henri de Ranst, seigneur de Boxtel, de Kessel et d'Edeghem, chevalier, conseiller et chambellan de l'empereur Maximilien Ier et de Philippe-le-Bel, son fils; et de Henriette van Haeften. — De cette alliance vint :

XIV. Philippe de Hornes, seigneur de Baucignies, Boxtel, Kessel et Lokeren,

mort en 1541; il avait épousé, en 1515, Claire DE RENESSE, décédée en 1554, fille de Frédéric, chevalier, seigneur d'Oostmal, et d'Anne DE HAMAL-D'ELDEREN. Elle le fit père de :

XV. Jean de Hornes, comte de Baucignies, baron de Boxtel, seigneur de Kessel et de Lokeren, gouverneur de Dort en 1572, puis de Bois-le-Duc en 1579, mort à Utrecht, en 1606, à 75 ans. Il avait été marié trois fois : 1° avec Marie DE Ste-ALDEGONDE, fille de Jean seigneur DE Ste-ALDEGONDE, Noircarmes, Wisque et autres terres, et de Marie DE RUBEMPRÉ; 2° Anne DE FLODORP, fille de Balthazar, seigneur de Leuth, et de Catherine DE BYLAND; et 3°, en 1596, avec Anne DE BRÉDERODE, de laquelle il n'eut point d'enfants. Des deux premiers mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

1° Gérard, qui suit.

(Du 2d Lit.)

2° Maximilien de Hornes, seigneur de Lokeren, gouverneur de Heusden, mort en 1613, ayant été marié à Marie DE BRÉDERODE, laquelle le fit père de Philippe-Adolphe DE HORNES, seigneur de Lokeren, né en 1591, décédé sans alliance.

Et 3° Guillaume-Adrien de Hornes, qui forma la *quatrième branche*, rapportée plus loin.

XVI. Gérard de Hornes, comte de Baucignies, baron de Boxtel, fut gouverneur de Malines en 1592, 1593, 1594, 1595, ambassadeur en France et plénipotentiaire pour la paix à Berg-op-Zoom, en 1600. Il mourut le 7 février 1612 et avait épousé, en 1595, Honorine DE WITTHEM, dame d'Yssche et d'Arquennes, fille d'Antoine, seigneur d'Yssche, d'Arquennes et autres terres, et de Jeanne DE NOYELLES. Elle se remaria à François-Henri DE CROY, comte de Meghem, et eut de son premier mariage, entr'autres enfants, Ambroise qui suit.

XVII. Ambroise de Hornes, comte de Baucignies, baron de Boxtel, seigneur de Lokeren, général de l'artillerie du roi d'Espagne, grand-fauconnier des Pays-Bas, gouverneur et capitaine-général de la province d'Artois, qui épousa Marguerite DE BAILLEUL, fille cadette de Maximilien comte DE BAILLEUL, baron de Lesdain et de St-Martin, et de Christine DE LALAING. — De cette alliance sortit :

XVIII. Eugène-Maximilien de Hornes, comte de Baucignies et de Bailleul, baron de Boxtel, Lokeren, Lesdain et St-Martin, seigneur de Piermont, Lestrem et autres lieux, colonel d'un régiment d'infanterie, chef et capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes des anciennes bandes d'ordonnances. Il obtint en sa faveur érection en *principauté*, sous la dénomination de *Hornes*, des

terres et seigneuries unies d'Over-Yssche et Heuse, en Brabant, par lettres du roi Charles II du 19 octobre 1677. — Il mourut le 10 mars 1709, ayant épousé, le 24 février 1661, Marie-Jeanne-Maximilienne DE CROY, morte le 31 janvier 1704, fille de Philippe-Emmanuel-Antoine-Ambroise DE CROY, comte de Solre, baron de Molembais et de Beauffort, chevalier de la Toison d'or, et d'Isabelle-Claire DE GAND, dite VILAIN. — Leur fils unique Philippe-Emmanuel suit.

XIX. Philippe-Emmanuel prince de Hornes, comte de Baucignies, de Houtkercke et de Bailleul, baron de Boxtel et autres terres, grand d'Espagne de la première classe, grand-veneur-héréditaire de l'empire, lieutenant-général des armées de S. M. C., gouverneur, capitaine-général du duché de Gueldres, naquit le 25 novembre 1661, et mourut le 9 octobre 1718. Il avait été marié, le 29 septembre 1694, à Marie-Anne-Antoinette DE LIGNE, laquelle lui survécut jusqu'au 27 août 1720. Cette dame était fille de Louis-Henri-Ernest prince DE LIGNE, d'Amblise et du St-Empire, chevalier de la Toison d'or, et de Jeanne-Monique DE ARAGON Y BENAVIDES. — De ce mariage naquirent :

1° Maximilien-Emmanuel, qui suit.

2° Marie-Josèphe de Hornes, née le 14 janvier 1704, laquelle fut dame d'honneur de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante-générale des Pays-Bas autrichiens en 1726, puis dame de la clef d'or le 19 mars 1729. Elle fut reçu dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1726, et mourut le 11 juillet 1738, ayant été mariée, le 11 mai 1729, à Philippe-Alexandre-Marie-Joseph-Antoine DE GHISTELLES, marquis de St-Floris, seigneur de la Vieille-Chapelle, de Boieffles, et autres terres. (Voyez l'article DE GHISTELLES,)

Et 3° Marie-Madeleine-Marguerite-Auguste de Hornes, née le 13 mai 1710, morte le 2 décembre 1733.

XX. Maximilien-Emmanuel, prince de Hornes et du Saint-Empire, comte de Baucignies, de Houtkercke et de Bailleul, baron de Boxtel, Lokeren, Lesdain et St-Martin, seigneur de Piermont, Lestrem, Estrelles, etc., fut chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, grand-veneur-héréditaire de l'empire, membre de l'état noble du duché de Brabant, conseiller intime d'Etat actuel de LL. MM. II., grand-veneur, grand-écuyer et grand-maître de la cour de S. A. R. le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, créé prince du St-Empire par diplôme de l'empereur Charles VI du 18 août 1736. — Il était né à Bruxelles le 31 août 1695, fut baptisé en la chapelle de la cour le 30 octobre suivant, et mourut en la même ville, sans enfants mâles, le 12 janvier 1763. — Il avait épousé, en premières noces, le 17 juin 1722, Milady Marie-Thérèse-Charlotte BRUCE, comtesse d'Aillesbury, baronne de Melsbroeck, etc., née le 12 janvier 1697, décédée le 30 novembre 1736, à 39 ans, fille de

Thomas Bruce, comte d'Aillesbury et d'Elgin, pair d'Angleterre et d'Ecosse, mort le 16 déc. 1741, et de sa seconde femme Charlotte-Jacqueline comtesse d'Argenteau et d'Esseneux, baronne de Melsbroeck, etc. (Voyez d'Argenteau, *famille*.) Il épousa, en secondes noces, le 12 fév. 1738, Henriette-Thérèse-Norbertine Wild et Rheingrafin, née à Malines le 15 novembre 1711, morte, sans enfants, le 9 avril 1751, fille de Henri-Joseph-Gabriel Wild et Rheingraf comte de Salm-Kirbourg, et de Marie-Thérèse de Croy. Enfin, le prince Maximilien-Emmanuel de Hornes épousa en troisièmes noces, le 10 août 1752, Marie-Albertine-Thérèse-Philippine de Gavre, chanoinesse d'Andennes, née le 27 nov. 1735 (en oct. 1774, princesse douairière de Hornes), fille cadette de Charles-Emmanuel-Joseph prince de Gavre, marquis d'Ayseaux, chevalier de la Toison d'or, et de Louise-Thérèse-Henriette née baronne de Waha de Fronville. — Du premier mariage naquirent :

1° Marie-Thérèse-Josèphe princesse de Hornes et du St-Empire, comtesse de Baucignies, etc., née le 19 octobre 1726, mariée, le 12 août 1742, à Philippe-Joseph Wild et Rheingraf prince de Salm-Kirbourg, chevalier de l'Aigle blanc, chambellan actuel de LL. MM. II, né le 21 juillet 1709. — Huit enfants naquirent de cette alliance. (Voyez de Salm, *famille*.)

Et 2° Elisabeth-Philippine-Claude de Hornes, née le 10 mai 1733, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 14 septembre 1753, mariée, le 22 octobre 1751, à Gustave-Adolphe prince de Stolberg-Geudern, chevalier de l'ordre de St-Hubert, colonel d'infanterie, puis général-major des armées de l'impératrice-reine, et gouverneur de Nieuport, né le 6 juillet 1722, tué à la bataille de Lissa le 5 décembre 1757. (Voyez de Stolberg-Geudern, *famille*.) Ces époux eurent quatre filles.

Quatrième branche.

XVI. Guillaume-Adrien de Hornes (fils cadet de Jean de Hornes, comte de Baucignies, et d'Anne de Flodrop, sa seconde femme, mentionnés ci-devant à la troisième branche, degré XV), fut seigneur de Kessel et gouverneur de Heusden, après son frère Maximilien de Hornes, seigneur de Lokeren. Il eut pour femme Elisabeth van der Meeren, dame de West-Wesel, fille de Philippe van der Meeren, chevalier, seigneur de Saventheim, Sterrebeke, Nosseghem, West-Wesel et West-Doorne, et de Wilhelmine van Scaghen, sa seconde femme. — De cette alliance :

XVII. Jean comte de Hornes, qui fut allié, en 1630, à Jeanne comtesse de Bronchorst-Batenburg, dame de Batenburg, en Gueldres, fille de Maximilien comte de Bronchorst-Batenburg, et d'Agnès de Kettler-de Nesselrath. — Leurs enfants furent :

1° Guillaume-Adrien, qui suit.

2° Elisabeth de Hornes, mariée à Louis DE NASSAU, seigneur de la Leek, de Beverweert et d'Odyck, général de l'infanterie des Provinces-Unies, et gouverneur de Bois-le-Duc, mort le 28 février 1665.

Et 3° Anne-Marie de Hornes, chanoinesse de l'abbaye impériale et séculière de Herford dans le comté de Ravensberg.

XVIII. Guillaume-Adrien comte de Hornes-Batenburg, baron de Kessel, seigneur de Batenburg, général de l'artillerie des Provinces-Unies et colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, mourut le 4 mars 1694, sans enfants mâles. Il avait épousé Anne DE NASSAU, morte le 21 janvier 1740, à 97 ans, fille de Guillaume-Maurice DE NASSAU, et de Marie AERSSEN-SOMELSDYCK. — De ce mariage il n'a eu que trois filles, savoir :

1° Isabelle-Justine comtesse de Hornes, dame de Batenburg, morte le 3 juillet 1734, ayant été mariée, le 16 avril 1701, à Ernest comte DE BENTHEIM-STEINFURT, seigneur d'Alpen et de Havekeswerth, brigadier de la cavalerie des Provinces-Unies, né le 18 novembre 1661, mort le 10 mars 1713, à 51 ans. Ils eurent postérité.

2° Emilie-Louise de Hornes, morte en 1728, ayant épousé, le 18 avril 1694, Louis comte DE NASSAU-OTTWEILER, contre-amiral de Hollande, né le 26 février 1661, mort le 29 décembre 1699, fils puîné de Jean-Louis comte DE NASSAU-OTTWEILER, et de Dorothée-Louise comtesse palatine DE BISCHWEILLER.

Et 3° Jeanne-Sidonie de Hornes, morte au château d'Endegeest, près de Leyde, le 16 mars 1752, âgée de 82 ans, étant la dernière vivante de cette branche. Elle était veuve, depuis le 22 mars 1749, de Statius-Philippe comte DE BENTHEIM-STEINFURT, général de la cavalerie des Provinces-Unies, colonel des gardes à cheval et gouverneur de Heusden, né le 27 avril 1668, frère d'Ernest, nommé ci-dessus, et, comme lui, fils d'Ernest-Guillaume comte DE BENTHEIM, Steinfurt, Tecklenburg et Limburg, mort le 26 août 1693, et de Gertrude VAN ZELST, morte le 29 mars 1679.

Armes de la maison de HORNES : *d'or à 3 trompes ou cors de gueules, virolés d'argent, les embouchures à sénestre* (Fig. 1168).

(*Nob. des P.-B.*, pp. 6, 164, 313, 314, 369 et 488; *Suppl. du Nob.*, p. 6; *Suite du Suppl.*, 1555-1614, p. 256 et 1650-1661, p. 145).

NOTE.

(Voyez ci-devant à la deuxième branche, degré XV).

D'après le *Nobiliaire des Pays-Bas*, pp. 313 et 314, par de Vegiano, le *Vrai Supplément* au dit Nobiliaire, p. 154, le *Nouveau vrai Supplément au Nobiliaire*, p. 110, et les *Mélanges de généalogies*, p. 99, Martin de Hornes, comte de Hout-

kercke, seigneur de Gaesbeke, Hondschoot, etc., mort le 21 septembre 1570, eut un fils naturel, nommé Amand, de Catherine de Hornes, fille naturelle du comte Henri de Hornes (frère aîné du dit comte Martin), et lequel Amand aurait été légitimé par les archiducs Albert et Isabelle en 1604 ou 1609.

Le dit Amand de Hornes fut seigneur de Geldorp, Herneys, Heu, Warm, Armentiers, etc., épousa Barbe DE JEUDE, dame de Hardincxvelt, et mourut en 1617. — De ce mariage était né Amand de Hornes, seigneur de Geldorp, provéedor-général des vivres des armées aux Pays-Bas, qui, par sa femme Isabelle DELLA FAILLE, fut père d'Amand de Hornes, seigneur de Geldorp, lequel, par lettres patentes du 5 juin 1651, obtint deux sauvages de carnation pour tenants.

Les armes de ce dernier Amand DE HORNES étaient : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or à trois trompes de gueules, virolées d'argent, les embouchures à sénestre,* qui est DE HORNES; *aux* 2 *et* 3 *de gueules à trois pals de vair, au chef d'or chargé du côté dextre d'une merlette de sable,* qui est DE JEUDE. *L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur; cimier : un bonnet d'hermines, issant d'une guirlande faite de miroirs de plumes de paon au naturel.*

Copie littérale d'un article qui se trouve à la page 201 *et suivantes du tome VI des* Fragments généalogiques, *par* DUMONT, *official de la chambre des comptes, à Bruxelles, édit. de* 1776, *réimprimé à Gand en* 1860.

DE HORNES.

Table généalogique de la postérité d'Amand, bâtard de Hornes, dit de Geldorp, actuellement existante.

Martin comte de Hornes et d'Hautkercke, baron de Gaesbeek, seigneur d'Hontschote, etc., mourut le 21 septembre 1570. Il avait épousé, le 17 avril 1539, Anne de Croy, fille d'Antoine, seigneur de Saimpy, et d'Anne van der Gracht, sa seconde femme. Anne de Croy est morte le 26 juin 1572, et gît à Stavele, près de Furnes. Ils procréèrent ensemble quatre enfants légitimes, savoir : Philippe, Georges, Guillaume et Marie, comtes et comtesse de Hornes. Le dit comte Martin eut pendant son mariage deux enfants illégitimes, savoir : Amand, qu'on va rapporter plus bas, et Maximilien bâtard de Hornes, procréé, selon l'expression de Butkens, *ex alio ventre,* sans la nommer, lequel acheta, en 1609, la terre de Raemsdonck de Philibert de Mol, chanoine de Sainte-Gudule, à Bruxelles, et mourut le 20 décembre 1633, ayant épousé Anne de Limon, native de la ville de Mons, en Hainaut, dont une fille unique, nommée Marie de Hornes, épouse de Guillaume de la Margelle, avec postérité.

Amand bâtard de Hornes, procréé de Catherine de Hornes, fille naturelle de Henri comte de Hornes, frère aîné dudit comte Martin, fut légitimé par les archiducs Albert et Isabelle, l'an 1609, et mourut en 1617. Il avait epousé, au mois de septembre 1577, Barbe de Jode, fille d'Arnoud, seigneur d'Herdinxvelt, et de Marie Boisot. Le comte Georges de Hornes fit don *propter nuptias* à Amand, son frère bâtard, de fl. 100 de rente par an, par acte du 1er septembre 1577. Du susdit mariage naquirent : 1° Godefroid, qui suit; et 2° Amand, rapporté après la postérité de son frère.

Godefroid de Hornes mourut en 1664. Son père lui assigna la petite seigneurie de Hermeis, située près de Sotteghem, en Flandres, qu'il vendit ensuite à Mr Jean-Baptiste de la Faille. Il avait épousé, vers l'an 1616, pendant ses études, et contre le gré de son père, Catherine Van Hamme, fille d'un boucher de Bruxelles, de laquelle il eut Jean de Hornes, né à Bruxelles le 31 janvier 1624, où il se fit recevoir dans le métier des merciers; il mourut le 22 janvier 1698, ayant épousé Marie Van Goor, fille d'un marchand de chevaux, tenant boutique près des Augustins, où elle est enterrée, étant morte le 26 novembre 1716. Leurs enfants furent : 1° Marie-Marguerite de Hornes, morte le

16 février 1718, épouse de Guillaume Delvaille, procureur de l'hôtel de ville à Bruxelles, mort le 10 octobre 1758; 2° Isabelle-Thérèse de Hornes, alliée avec Antoine Raymondy, italien, caissier du banquier Bombardi à Bruxelles; 3° Augustin-François de Hornes, mort, sans enfants, le 10 juillet 1755, ayant épousé Antoinette Roose, fille de Jean, huissier du conseil de Gueldres, à Ruremonde, et de Barbe Koenen; elle fut baptisée à Saint-Christophe, à Ruremonde, le 24 août 1682; 4° Denis-Joseph de Hornes, page à M. le comte Taran, lequel devint conseiller des finances en Silésie, et mourut, le 11 décembre 1757, sans enfants de Marie-Sibille de Meyerberg, son épouse, veuve du baron de Hasler, morte le 7 juin 1751; et 5° François de Hornes, grand avanturier, lequel abandonna plusieurs fois sa femme, et alla enfin mourir, à ce que l'on prétend, à Hambourg en 1728; il avait épousé Isabelle-Catherine Cano, d'Anvers, morte le 25 juillet 1750, et inhumée aux Récollets, à Bruxelles, fille de N. . et de N. . Van der Goes, bâtarde de Jean Van der Goes et de Jeanne Krieck, dont Charles-Maximilien de Hornes, sous-écoutète d'Anvers le 15 janvier 1750, lequel épousa Anne-Thérèse Berthout-Van Mechelen, dont il y a des enfants.

Amand de Hornes, IIe du nom, fils puiné d'Amand bâtard de Hornes, et de Barbe de Jode, mourut en 1630. Son père lui assigna la seigneurie de Gueldorp, qu'il avait acquise partie par achat et partie par donation de la comtesse Marie de Hornes, marquise de Lulin. Il avait épousé, en 1615, Isabelle de la Faille, fille de Martin, seigneur de Nevele, et de Sibille de Stecher. De cette alliance naquirent : 1° Martin-Ignace, qui suit; 2° Jean-François, rapporté après la postérité de son frère; et 3° Amand-François de Hornes, lequel obtint avec ses deux frères susdits chaque un diplôme de décoration d'armoiries, par lettres patentes du roi Philippe IV, dépêchées à Madrid le 5 juin 1651. Il se fit prêtre, et mourut le 10 novembre 1672.

Martin-Ignace de Hornes, dit de Geuldorp, mourut écoutète de Malines, le 3 juin 1691, ayant épousé Susanne de Groot, morte le 22 février 1663. De ce mariage vint Imbert de Hornes, seigneur de Gueldorp et de Niel, mort le 30 juillet 1703, lequel, de sa femme Cornelie Mauriquez, morte le 25 mai 1744, procréa Jean-Charles de Hornes, mort en bas-âge le 27 août 1715, et Marie-Jeanne-Constance de Hornes, morte le 28 mai 1746, dame de Gueldorp et de Niel, ayant épousé Jean ô Donnoghue, Irlandais, mort, conseiller du grand-conseil à Malines, le 27 janvier 1742, fils de Corneille, et de Marie Synnigh, petit-fils de Jean ô Donnoghue de Glansfleske, et de Marguerite ô Houlaghan.

Jean-François de Hornes, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne, mourut le 16 octobre 1701, ayant épousé Isabelle du Carieul, Artésienne, morte le 8 avril 1714, et enterrée à Weert, dont Amand-Adrien de Hornes, fils unique, décédé le 14 août 1726, et inhumé à Lens en Artois, époux d'Anne-Marie Costerius, fille du receveur de Weert, enfants : 1° Amand-François-Joseph de Hornes, né à Weert le 21 août 1708, célibataire 1759; 2° Jean-François-Joseph de Hornes, né à Weert le 2 avril 1710, chanoine à Tournai; 3° Arnoud-Philippe-Louis de Hornes, né le 11 mai 1712, célibataire 1759; 4° Louis-François de Hornes, né à Lens le 18 septembre 1714, chanoine au dit Lens; 5° Marie-Claire-Angéline de Hornes, célibataire 1759; 6° et 7° Catherine et Marie-Françoise de Hornes, religieuses aux dames de Monchy, près de Compiègne, en Picardie.

Réfutation d'un libel intitulé : *Mémoire apologétique sur la branche aînée de la maison de Hornes* (On croit l'auteur de ce mémoire M. Jean ô Donnoghue, fam. avocat, alors au conseil de Malines), imprimé à Paris, de l'imprimerie de C. Huguier, rue St-Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie, *à la Sagesse*, 1722, par lequel son auteur prétend que le bâtard Amand de Hornes, seigneur de Geldorp (aliis Geldrop), Hermeys, Heu, Warm, Armentiers, etc., capitaine d'une compagnie wallonne ancienne bande d'ordonnance de l'empereur Charles V, serait fils légitime de Martin de Hornes, comte de Houtekercke, sire de Hondschote, Braine-le-Château, etc., etc., châtelain de Berghes-Saint-Winoc, etc., etc., et de Catherine de Hornes, sa troisième femme. Un mémoire, inséré dans la *Gazette d'Utrecht* du mardi 11 de novembre 1755, a voulu aussi détruire cette bâtardise et la faire passer pour une calomnie; mais les pièces qui suivent ci-après, et le *Théâtre de la Noblesse de Brabant*, imprimé à Liége en 1705, font voir le contraire.

Il est certain que Martin de Hornes, comte de Houtekercke, etc., est mort le 21 septembre de l'an 1570 (Butkens, *Troph. de Brab.*, t. I, p. 620); que sa première femme était Marguerite de Luxembourg, morte sans postérité; qu'il se remaria, l'an 1539, avec Anne de Croy, vicomtesse de Furnes, dame de Stavele, Leewergem, etc., etc.; qu'il procréa d'elle plusieurs enfans, laquelle l'a survécu et demeura sa veuve, témoin son épitaphe, qui se trouve en l'église paroissiale de Stavele, comme suit :

« *Cy gist noble et puissante dame dame Anne de Croy, vicomtesse de Furnes, dame de Leseluse, Leeuwerghem, Dottingues, de Morselle, de Stavele, de Crombeque, vefve de feu noble et puissant seign^r mess^re Martin de Hornes en son vivant chevalier baron de Gaesbecque, comte de Houtkercq,*

vicomte de Berghes-St-Winnock, baron de Hontschoote, seigr de Heze, de Leende, de Geldorp, de Brayne-Château, etc., qui trespassa le 26 de juing 1573. Au bas était : *Collationé et trouvé convenir avec son originel ce* 10 *décembre* 1752, *témoin, signé :* Ollevier. »

D'où suit évidemment que le susdit Amand de Hornes, seigneur de Geldorp, est né *ex incestu et adulterio,* car son père Martin de Hornes, comte de Houtekercke, était oncle de Catherine de Hornes (étant bâtarde de Henri de Hornes, comte de Hautekercke, son frère aîné), sa prétendue troisième femme, et les lettres de légitimation disent, comme on le verra ci-après, *in verbis : Dat hy verweckt is geweest in houwelycken staet aen eene jonghe dochter ongebonden synde.*

Outre cela la susdite dame Anne de Croy le nomme ouvertement dans son testament *Amand bâtard de Hornes;* elle lui donne une pension en forme de legs et le recommande avec ses officiers domestiques à ses enfants.

Amand acheta longtemps en après la moitié de la terre de Geldorp d'une fille héritière de Martin, et fit d'autres acquets avant sa mort. Il fut légitimé l'an 1604, selon le *Théâtre de la Noblesse du Brabant,* et testa le 26 juillet 1617, laissant de sa femme, Barbe de Jeude ou de Jode, dame de Hardinxveldt, plusieurs enfants, lesquels ont tous écartelé les armes de Hornes avec celle de de Jode. S. van Leeuwen nous donne la généalogie de de Jode, page 993, et le *Théâtre de la Noblesse du Brabant,* celle de Hornes descendus du susdit Amand.

Amand-François de Hornes fils d'Amand, vivant commissaire des montres des gens de guerre et depuis provéedor-général des vivres des armées aux Pays-Bas, et d'Isabelle della Faille, François de Hornes, mestre-de-camp d'infanterie, et Martin de Hornes, seigneur de Niel, écoutète de Malines, tous trois frères, portant pour armoiries un écu d'or, à trois cornets de gueule, virolés d'argent, les embouchures à senestre, écartelé de gueule, à trois pals de vair au chef d'or, chargé du côté dextre d'une merlette de sable (qui est de Jode ou de Jeude, leur ayeule), pour cimier un bonnet d'hermines issant d'une guirlande faite de miroirs de plumes de paon au naturel, ont tous trois obtenu du roi Philippe IV permission de pouvoir faire soutenir l'écu des dites armes de deux sauvages de carnation, par trois particulières lettres patentes dépêchées à Madrid le 16 juin 1651.

Copie d'une pièce écrite sur un timbre de quatre sols.

Alsoo den roy d'armes Platzart voor commissarissen van den raede van Brabant als impetrant hadde betrocken Jan de Hornes getrouwt met N. van Goot (*la Généalogie* dit, Marie van Goor, *peut-être l'un ou l'autre par vice de clerc*), lynwaertieresse woonende binnen dese stadt ontrent de Mannebrugge, gedaeghde, welken impetrant ten verbaele van den 14 decembre 1694 hadde geseght dat den gedaeghden en syne huysvrouwe hun alomme waeren vanterende als dat den selven gedaeghten soude voorstgekomen wesen ende wettelyck descenderen uyt den illustren stamhuyse van Hornes, draeghende diensvolghens aen de zyde het rappier verciert met den silveren geveste, ende alsoo het aen niemant georloft en was te doen diergelycke vantisen, sonder daer af te doen consteren den rechte genoch synde, soo contenteerde den impetrant ten eynde den gedaeghde soude hebben t'exhiberen de bescheeden uyt crachte van de welcke tot maintien van t' selve gevanteerde gerequireert, alias dat hy ten opsichte van de selve temeraire vantisen soude worden gecondemneert in alsulken amende als t' Hoff op den voet van de gepubliceerde heraldique placcaerten soude vinden te behooren andere ten exemple, ende ten opsichte van het gemelde rappier (verciert als boven) in de gene gestatueert by den eersten articule der selver placcaerten *cum expensis aut alias salutariter,* etc. Ende ten verbaele van den 23 decembre hadde den impetrant verclaert het tweede lith synde voorschreven conclusien ten opsichte van het zelve rappier genomen te glisseren, daer over aen den gedaeghde aldaer was acte verleent, hebbende den impetrant voorts by syne persisteringe ende ampliatien van conclusien ten verbaele van den 5 meert 1695 overgegeven, geconcludeert ten eynde den gedaeghde soude hebben t'exhiberen de behoorelycke titels ende bescheeden uyt crachte van de welcke hy de wettige gehoorte ende ridderschappe van synen grootvadere ende vaeder soude wille mainteneren alias ende by faute van dyen, dat hy soude worden gecondemneert in de respective amenden van den 8 ende 12 articulen van de voorschreven placcaerten gestatueert ende tot dyen den voors. tittel van ridderschappe te traceren ende uit te doen, in alle plaetsen daer hy soude worden bevonden, condemnerende tot dyen ten regarde van het misbruyck van den tittel van joncker in d'amende by de voors. placcaerten gestatueert, ofte dat andersints *tam conjoinctim quam divisum* op alles recht soude worden gedaen gelyck het Hoff naer gelegenheyt van saecke soude vinden te behooren *cum expensis et penis,* waer tegens de gedaeghde ten verbaele van den laesten april 1695 hadde gedient eene persisteringe ten principaelen ende nopende de voors. ampliatie van conclusie met de 46 ende 47, arlen der selver verclaert, wat belanghde dat hy den voorgaenden Amant de Hornes, heere van Geldorp, synen grootvaeder soude ridder gequalificeert hebben, dat sulex by abuys soude wesen

by gekomen, sonder dat hy hem met dese personele qualiteyt wilde prevaleren, soo dat een misschryven van eenen klerck buyten syne intentie hem in odium nyet en behoorde geretorqueert te worden, ende concluderende ten opsichte van des impetrants voordere conclusien tot nyet ontfanckelykheyt, waer naer partyen soo verre hadden voorts geprocedeert dat naer dyen de saecke hadde ten thoon gewesen geweest ende de selve daer op wedersyts beschreven tot reprochen ende salvatien inclus, soo hadde den impetrant ten verbaele van den 2 septembre 1701 versocht dat sr Augustin-François de Hornes, austen sone van wylent den voors. Jan de Hornes de Geldorp, mits des selfs overlyden soude saecke hebben te resumeren om daer op voorts te procederen op den voet van de sententie interlocutoir van den 5 octobre 1697, welcken Augustyn-François de Hornes de Geldorp aldaer oock in persoon comparerende ende gesien hebbende de retroacten, verclaerde de selve nyet te willen resumeren, maer te desisteren van den processen, ende oppositie aldaer gedaen, condescenderende in de conclusien des impetrants om uyt de saecke te scheyden sonder costen, behoudelyck dat hy hem reserveert het recht, d'welck hadde gehadt wylen Amand de Hornes synen outgrootvader ende vrouwe Barbara Jode de Chastillon syne compagne, ingevolghe van de legitimatie by hem becomen in den jaere 1612 (il faut qu'il y ait ici une erreur dans la date, car les lettres de légitimation sont de l'an 1609, selon la copie ci-après) waer van den impetrant heeft acte versocht, de welcke hem ten voorschreven verbaele is toegestaen, by consente van partyen. Aldus gedaen binnen Brussel den 2 septembre 1701; *était signé :* J. Van Bogaert.

Autre copie.

Comme le roi d'armes de Sa Majesté Catholique, Platzart, ayant actionné par-devant le conseil de Brabant à Bruxelles le sr Jean de Hornes, a conclu au verbal du 14 décembre 1694, à ce que le dit Jean de Hornes aurait à exhiber les titres en vertu desquels il prétendait de descendre legitimement de l'illustre maison de Hornes.

Je soubsigné confesse de désister et déporter du procès intenté par le dit Platzart contre feu Jean de Hornes, mon père, petit-fils d'Amand de Hornes et de dame Barbara de Jeude-Chastillon, déclare de ne prétendre autre droit que celuy qui competoit au dit Amand de Hornes par sa légitimation faite en l'an 1612, et de ratifier par-devant qui il conviendra toutes les fois que requis en sera, en foy de quoy j'ai signé cette et mit le cachet de mes armes ordinaire à Mons ce 22 d'aoust 1701; *était signé :* August.-François de Hornes Geldorp, *et à côté était le cachet aux armes de Hornes imprimé en cire vermeille.*

Copie de l'acte de légitimation d'Amand de Hornes.

Albert en Isabel-Clara-Eugenia infante van Spagnen, by der gratie Godts eertshertogen van Oostenryck, hertogen van Bourgondien, van Lotryck, van Brabant, etc., allen den genen die dese tegenwoordige sullen zien ofte hooren lesen, saluyt, doen te weten dat wy ontvangen hebben d'ootmoedige supplicatie van Amand de Hornes, naturelycken sone wylen heere Mertens de Hornes, ridder, grave van Houtkercken ende banderheere van Gaesbeke, inhoudende hoe dat hy is verweckt geweest in houwelycken staet aen een jonge dochtere ongebonden synde ende geconsidereert dat den selven suppliant hem alteyt sonder jactantie gesprooken eerlyck heeft gedraghen, ende hem geexerceert in feyte van oorloge gelyck een edelman toebehoort, ende altoos goeden dienst gedaen aen Syne Majt, ende oock in dienst geweest van den prins van Gavere, daer naer oock gedient hebbende den marquis van Salm, ende oock andersints hem gedraeghen in gheoorsaemheyt van Onse Moeder de Heylighe Kercke, ende oock tot Geldorp, Hese, Leende, als superintendent van de selve plaetsen tegen onse contrarie partyen diversche schermutsinghen gehouden om te conserveren ende maintineren die contreyen aldaer in ruste ende observantie van de catholique religie, gelyk hy oock in voorgaende troubelen die kercken heeft geconserveert mette ornamenten van dien, niettegenstaende dat de selve plaetsen by Hollandt syn gelegen, tot diversche reysen de selve kercken ende plaetsen by den volcke van oorloghe (houdende partye contrarie) heeft gedefendeert, beschud ende beschermpt, sulex dat d'ondersaeten oock syn blyven sitten, ende hebben oock hunne munctelyck contributie opgebroght, ende want den suppliant in houwelycken staet oock diversche kinderen heeft vercregen ende verweckt met jouffrouwe Barbara de Jeude syne wettighe huysvrouwe, dochter van Aert de Jeude, ende jos Marie Boisot, soo soude hy suppliant geerne eene goede renommee achterlaeten om te weiren ende wegh te nemen alle reprochen onder den adelen ende kinderen, dat hunnen vader in synen levene niet en soude sijn gelegitimeert geweest, soo hadde hy suppliant ootmoedelyk gebeden dat ons soude gelieven hem te verleenen, onse opene brieven van legitimatie; Wy desen aengesien, geneyght

wesende ter beden des voors. suppliants, den selven hebben uyt onse wel wetentheyt, princelycke macht ende authoriteyt, gelegitimeert, ende t'gebreck van synder nativiteyt geaboleert ende te niet gedaen, legitimeren, aboleren ende doen te niet, uyt onse sunderlinghe gratie by desen hem octroyerende ende accorderende, dat hy als een wettigh persoon sal mogen by testamente, codicille, donatien ter saecke van doodt ende onder den leven, ende by alle andere contracten aenveerden ende vererygen van syne vrinden ende maegen die hem eenighsints aengaen ofte bestaen sullen mogen, behoudelyck dat in respecte van de voorschreve successie sonder testamente daer inne consenteren die van den naeste maeschappe ende vrinden, niettegenstaende eenighe constitutien, ordonnantien, statuyten, rechten ofte usantien ter contrarien ende sonderlinghe den regelen van rechte seggende dat legitimatie niet genoech en is te succederen ofte comen tot leengoeden ten sy dat den gelegateerden daer toe oock in t'besundere sy gelegitimeert ende gerehabiliteert, welke ordonnantie, statuyte, constitutie ende regule van rechte, wy hebben voor dese reyse gederogeert ende derogeren by desen, willende niettemin dat in de selve voor soo veele aengaet andere saecken blyven in hun cracht ende vigueur, insgelyck oock dat die voors. suppliant zal mogen behouden voor hem, syne hoiren ende naercomelingen, eeuwelyck alle goeden die hem toecommen sullen van de voorschreve successien ofte andersints, ende die gene die hy heeft vererregen ofte sal mogen vererygen, ende dat naer syn allyvigheyt (niettegenstaende syne voors. naturelyckheyt) die naeste van synen geslachte geprocreert van wettigen bedde sullen mogen succederen hem ende in syne goeden, erffelyckheden, possessien ende andere vererregen ende te vererygen, alles soo ende in sulker voege gelyck sy souden doen ofte moge doen in dien den voors. suppliant van wettigen bedde geboren waere, sonder dat ter saecken van de selve syne naturelyckheyt wy ofte onse naercomelinge daer tegen mogen ofte in toecomende tyden sullen seggen ofte eenigh recht begeren, niettegenstaende eenige rehten, costuymen, usantie, ofte observantien deser contrarie, behoudelyck nochtans oock dat voor ende ter saecken van dese onse tegenwordige legitimatie den voors. suppliant gehouden sal syn te betaelen tot onsen proffyte sekere finantie ende somme van penningen eens ende ter seggen ende tauxatie van onse lieve ende getrouwe die hoofden tresorier generael ende commis van onse finantien, bevelende voorts die voors. van onse finantien dat de voors. somme finantie getaxeert, vereleert ende betaelt synde in handen van den gene van onse rentmeesters dien dat sal aengaen, die gehouden sal syn daer of ontfanck te maecken tot onsen proffyte, sy die cancellier ende luyden van onsen raede geordonneert in Brabant ende alle andere onse rechteren, justicieren, officieren ende ondersaeten die dat eenighsints aengaen sal mogen, doen, laeten ende gedoogen den voors. suppliant mitgaders syne voors. erffgenaemen ende naercomelingen van wettigen bedde als vooren geprocreet synde, van deser onser gratien ende legitimatien ende van alle t'inhouden van desen in der vengen ende manieren boven verclaert, peyselyck ende eeuwelyck genieten ende gebruycken sonder hem daer inne te doen ofte laeten geschieden nu, nogh in t' toecomende lyden eenigh hinder, stoot ofte letsel ter contrarie, want ons alsoo belieft, ende op dat t' gene des voors. is t' eeuwiger daege vast ende gestadigh blyve, soo hebben wy onsen segel hier aen doen hangen, behoudelyck in andere dingen onsen rechte ende eenieglycken dessyns in allen, gegeven binnen onser stadt van Brussele in de maendt van augusto int jaer Ons Heeren duysent sesse hondert ende negen.

Copie de l'acte de collation au pied des dites lettres.

Dese gecollationneert tegens de voors. brieven van legitimatie, staende gheenregistreert fol. 2, tomi tertii der registers van het officie van waepen der provincien ende hertoghdommen van Lothryck ende van Brabant, is door my onderges. riddere de ryeksorder van Christo, heere van Erembodeghem, genealogist ende eersten roy d'armes provinciael van syne keyserlycke ende cathe majesteyt in desselfs Nederlanden, op tytel der voorschreve provincien ende hertogdommen van Lothryck ende van Brabant, marckgraefschappe des H Ryckx ende landen daer van dependerende, bevonden te accorderen van woorde tot woorde, in teecken der waerheyt hebbe dese tegenwoordighe onderteekent ende metten segel mynder voors. officie bezegelt, om te dienen ende van waerde te syn daer des noodigh wezen sal, gedaen binnen Brussel den achthienden dagh der maendt augusti des jaers seventhien hondert ende sesthien; *etoit signé :* P. de Berckel, dit Brabant, et *cacheté du sceau héraldique imprimé sur une hostie rouge, à côté étoit imprimé un timbre des États de quatre sols, et au commencement un scel de Sa Majesté, aussi de quatre sols.*

Copie de l'acte de légalisation.

Le sousigné secrétaire du roi au souverain conseil ordonné en Brabant, certifie à tous qu'il appar-

tiendra, que messire P. de Berekel ayant signé l'acte cy dessus, est roy d'armes de sa dite Majesté, et qu'à tous actes généalogiques et autres instruments par eux dressez et signez comme dessus se donne pleine foy et croyance, tant en jugement que dehors, en temoignage de quoy j'ai signé ces présentes et muny du cachet de Sa Majesté, dont je me sers au fait de mon office, fait à Bruxelles le 20 d'aoust 1716; *étoit signé :* J. Tombelle, *et cacheté des armes de sa dite Majesté, imprimées sur une hostie rouge.*

Copie d'une lettre adressée à un libraire, relative au fragment précédent.

Gand, ce 29 de juin 1775.

Monsieur,

Vous ne pouvez ignorer la loi de Dieu et de l'État. Vous savez donc qu'elles sévissent contre ceux qui médisent, qui détractent, qui injurient : à plus forte raison contre ceux qui imposent et calomnient. Elles ont surtout en exécration les lettres anonymes et les libelles diffamatoires. De cette classe et cathégorie est le livret que vous débitez, intitulé : *Recueil généalogique des familles originaires des Pays-Bas, ou y établies.* Imprimé à Rotterdam en 1775, sans nom d'auteur et d'imprimeur et sans censure ou approbation.

Amand de Hornes, fils légitime de Martin de Hornes, comte de Hautekercke, et de Catherine de Hornes, dont ma mère descend en ligne directe, y est traduit comme bâtard, adultérien, et incestueux, et sa mère comme bâtarde. Cette calomnie est d'autant plus noire et criminelle, qu'elle est avancée contre une maison très respectable, en supprimant l'arrêt du conseil de Brabant du 5 d'octobre 1699, qui décide entre les parties qualifiées à agir, en faveur de la légitimité d'Amand. Les preuves citées par ce calomniateur anonyme ont été alléguées, balancées et pleinement discutées au procès, et n'ont pû produire qu'une seconde admission à preuve, qui reste encore à faire après le laps de 74 ans, et que le roy d'armes Platzart acteur n'a jamais osé entreprendre pendant 19 ans qu'il a vécu après la sentence, que je veux bien joindre ici, pour preuve que l'auteur du livret n'est qu'un imposteur et calomniateur. Le particulier a-t-il bouche à parler après qu'un juge souverain a prononcé? Se peut-il croire plus éclairé que le premier tribunal de la province? Quelle famille seroit en repos si le jugement contradictoirement rendu par le juge légitime ne pourroit pas la mettre à l'abri de reproches? Toute la vue de l'auteur, en supprimant cette sentence, est donc de dénigrer et d'insulter. C'est ce qui doit le rendre pas seulement haïssable, mais détestable au public. C'est de cet abominable ouvrage que vous êtes l'auteur, du moins réputé tel pour l'avoir débité jusqu'à ce que vous en assigniez le vrai auteur. Vous avez envoié 25 exemplaires à J. De Busscher, libraire à Bruges, pour les vendre à votre profit à 5 escalins la pièce, un escalin pour lui ou plus comme il pourrait en tirer devant revenir à vous 5 escalins netto, et ainsi fl. 43-15-0. C'est là le contenu de votre lettre originale en date du 29 mai 1775. Il en a débité 19, et 6 lui en restent, à cause de l'interdiction de l'office fiscal de Flandre de le vendre. Vous avez envoié 12 exemplaires, à J.-F. De Marteau, à Courtrai, qui en a débité 10. A Louis De Clereq, a Ipre, 25 exemplaires par lettre du 29 mai 1775, et toujours aux mêmes conditions, qui les a tous débité. A J.-L. d'Herdt, à Alost, 12 exemplaires, qui n'en a débité que 4. Vous en avez aussi envoié à Gimblet, à Gand, qui vous a informé après de l'interdiction de l'office fiscal, et à qui vous avez eu la témérité de répondre par lettres du 22 de juin, en ces termes : « Tot antwoordt op ue. aengenaemen. ick ben verwondert van t'gene ue. » my comt te schryven. Ick hebbe desen boeck, *Recueil généalogique,* niet te koop gestelt als met » permissie van den procureur generael van den Raede van Brabant, d'heer Limpens, en hebbe tot » noch toe geen verbodt, noch niet hooren van spreken, waer mede, etc. » Telle prétendue permission est un mensonge. Et la prohibition de vendre un livre non censuré est dans les placards de Sa Majté, la défense de calomnier son prochain est dans les lois divines et humaines. Voiez, Mr, dans quelle contravention vous avez engagé vos confrères, et dans quel cas votre imprudence vous a mis. En transmettant par l'impression toutes les impostures que ce livret contient, à la postérité, vous avez volé l'honneur et la réputation à la famille de ma mère; à une famille nombreuse à Anvers, dont le principal soutien est sa naissance, et vous connaissez la sentence de saint Augustin : *non dimittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.* Comment effacer les impressions sinistres que cet ouvrage a fait sur plusieurs personnes qui empêcheront l'établissement favorable de la famille à Anvers?

Vous êtes réputé auteur par les placards, parce que vous êtes le vrai distributeur d'un libelle diffamatoire et vous connaissez la sévérité des édits de Sa Majte en leur égard. Je suis obligé malgré moi d'en demander l'exécution ne pouvant autrement sauver mon honneur qui m'est aussi cher que la vie. Ainsi, Mr, prenez votre parti en matière de réputation. Le mien est pris de vous poursuivre en justice à toute rigueur. Donnez-moi à connaitre l'auteur de cet infâme ouvrage, c'est le moien

d'adoucir votre sort. Je supercederai à intenter mon action pendant quatorze jours depuis la date de cette, afin d'attendre votre réponse à la satisfaction que vous vous proposez de me donner. Voilà ma dernière résolution, que je signe à votre gouverno. *Etait signé :* J. ô Donnoghue, seigr de Nicle. Hellegat, etc., conseiller de Sa Majté au conseil de Flandre, à Gand.

Copie de la pièce mentionnée dans cette lettre.

Copie translatée du flamand en français de la sentence du conseil souverain de Brabant.

Le roi d'armes Platzart impt.

Jean de Hornes ajourné.

Vu au souverain conseil de Sa Majesté, ordonné en Brabant, le procès des susdites parties y commencé par devant commissaires du même conseil, par procès-verbal du quatorze décembre mil six cens quatre vingt quatorze, y instruit jusques aux respectifs écrits d'avertissement inclus. Vu aussi la sentence à preuves, rendu entre les dites parties le dix huit juin mil six cent quatre vingt seize, avec les preuves tant vocales de l'impétrant que littérales des respectives parties faite *hinc inde* en conformité d'icelle sentence, comme aussi la requête civile du même impétrant du vingt neuf d'août mil six cent quatre vingt dix sept et les raisons d'impertinence de l'ajourné sur ce suivies, le tout considéré.

La Cour, avant de faire droit au principal, entérinant la dite requête civile, ordonne au dit impétrant de prouver de plus près, que feu Amand de Hornes, y plus amplement mentionné, ne serait autrement issu de l'illustre famille de Hornes, qu'illégitimement et par bâtardise : l'adjourné entier en ses preuves au contraire pour icelles vues être ultérieurement ordonné *reservatis expensis*. Fait à Bruxelles, le cinq octobre mil six cent quatre vingt dix neuf. *Etait signé :* J. B. Schrymacles.

(Cette sentence se trouve en flamand au conseil de Brabant à Bruxelles.)

HORNKENS.

I. Aert Hornkens épousa Catherine Spyckers, et en eut :

II. Jean Hornkens, marié en premières noces à Catherine Back, et en secondes noces à Jeanne van Eycke. De ces deux mariages naquirent :

(Du 1er Lit.)

1° Henri Hornkens, prêtre.

2° Aert, qui suit.

3° Catherine Hornkens.

(Du 2d Lit).

4° Henri, rapporté après la postérité de Aert.

5° Jean Hornkens, époux de Catherine de Horne, de la maison de Boxtel.

6° Gérard Hornkens, prêtre.

7° Elsbeen Hornkens, épouse de Gérard van 'Asperen, qu'elle rendit père d'Isabelle qui suit.

Isabelle van Asperen, mariée en premières noces à Robert Spiringh, et en secondes noces à Pierre van Stribos. De ces deux alliances vinrent :

(Du 1er Lit.)

1. Pétronille Spiringh, que Govart Hornkens, dit van der Laeck (fils

d'Aert et de Françoise VAN DER ELST), rendit mère de Catherine HORNKENS, épouse d'Antoine DE WITTE, fils de Nicolas et de Jeanne VAN BEZOYEN. — De ces derniers époux vinrent : 1° Jeanne-Constantine DE WITTE, alliée à Guillaume VAN DER SLUYSE, — et 2° Isabelle DE WITTE, femme de Sébastien DE DECKERE.

(Du 2d Lit.)

B. Hélène VAN STRIBOS, alliée à Gisbert VAN OORSCHOT.

Et *C.* Pétronille VAN STRIBOS, épouse de Govart HORNKENS susmentionné, dont elle fut la première femme, et lequel épousa en secondes noces Pétronille SPIRINGH. Voyez plus loin.

Et 8° Catherine Hornkens, religieuse de Ste-Gertrude à Bois-le-Duc.

III. Aert Hornkens épousa Agnès VAN DER LAECK, et en eut :

1° Henri Hornkens, mari de Catherine VAN WYFFLAET.

2° Aert Hornkens, dit van der LAECK, que Françoise VAN DER ELST, son épouse, rendit père de :

a. Govart Hornkens, mentionné ci-dessus, marié en premières noces à Pétronille VAN STRIBOS, et en secondes noces à Pétronille SPIRINGH, fille de Robert et d'Isabelle VAN ASPEREN. — Du premier mariage vint Elisabeth Hornkens, mariée à Wernhard VAN DE VENNE.

Et *b.* Catherine Hornkens, dite van der Laeck.

Et 3° Gérard Hornkens, qui suit.

IV. Gérard Hornkens épousa N.... et en eut :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Laurent Hornkens, dont nous ignorons l'alliance.

V. Jean Hornkens épousa une dame dont nous ignorons le nom, et en procréa :

1° Jean Hornkens, que N.... DE BYE, son épouse, fit père de Léonard et de Marguerite Hornkens.

2° Marguerite Hornkens.

Et 3° Govart, qui suit.

VI. Govart Hornkens épousa Catherine VAN ERP, dite PONSENDAEL. De ce mariage vinrent :

1° Marie Hornkens.

2° Henri Hornkens, curé et chanoine de St-Jacques à Louvain.

3° Isabelle Hornkens.

Et 4° Anne Hornkens.

III. Henri Hornkens (fils aîné de Jean et de sa deuxième femme Jeanne VAN EYCKE) épousa N.... VAN DE WYER, et en eut :

1° Isabelle Hornkens, mariée à Aelbrecht VAN BERKEL. Dont :

Ide VAN BERKEL, que George VAN DAGHVERLIES, son époux, rendit mère de :

Henri VAN DACHVERLIES, allié à Agnès DE GRUUTERE. Dont :

A. Philippe VAN DACHVERLIES.

B. Marie VAN DACHVERLIES, religieuse.

C. Agnès VAN DACHVERLIES, épouse de N.... BIGOR.

Et *D.* Isabelle VAN DACHVERLIES, religieuse de Ste-Claire à Bois-le-Duc.

Et 2° Corneille, qui suit.

IV. Corneille Hornkens épousa une dame dont nous ignorons le nom, laquelle le rendit père de :

V. Barthélemi Hornkens.

Armes : *de gueules à 2 fleurs-de-lis d'argent, posées une en chef au 2e canton, et l'autre en pointe; au franc canton d'azur à un cor d'argent, l'embouchure à dextre* (Fig. 1170).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 203.)

DE HOROSCO.

Pierre de Horosco épousa Jacqueline DE STEENLANDT. De cette alliance vint :

Philippe de Horosco, seigneur de Doorent et de Quienville, grand-bailli de la ville et châtellenie de Bergues-St-Winoc, créé chevalier par lettres du 21 oct. 1614. Il portait pour armes : *d'azur à deux cerfs l'un sur l'autre, passant d'or; parti d'argent à l'arbre de sinople; un sanglier de sable passant sur une terrasse d'or et brochant sur le parti; le tout à la bordure componée d'argent et de gueules, les gueules chargées d'une croix ancrée d'or. Cimier : un vol à l'antique, échiqueté d'argent et de sable* (Fig. 1171).

(*Nob.*, p. 166; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 63; *Mélang. de Généal.*, p. 58).

HOSPEL.

François Hospel obtint confirmation de noblesse par lettres du roi Philippe IV de l'an 1663.

(*Nob.*, p. 428.)

L'HOSTE.

Oudart l'Hoste, seigneur de Steerberg, chanoine de l'église de Saint-Martin à Ypres, et Eustache l'Hoste, son frère, furent maintenus dans leur noblesse par lettres du 12 septembre 1627, enregistrées à Lille.

Le dit Eustache l'Hoste, depuis seigneur d'Esterbecque et de Willeman, épousa, en 1634, Marie LAURIN, fille de Jean, seigneur de Palfort, d'où vinrent :

1° Bertin l'Hoste, seigneur de Beauprez, dont la postérité subsistait encore en 1771 à Cassel, en Flandre, en la personne du sieur N. l'Hoste de Beauprez.

Et 2° François-Jacques l'Hoste, qui suit.

François-Jacques l'Hoste, fils aîné, seigneur de Willeman et de St-Léger, épousa,

en 1682, Marie-Marguerite LE RICQUE, fille de Jean-Procope LE RICQUE, seigneur d'Allenes, et de Marguerite-Antoinette ESPILLET. De ce mariage vinrent :

1° Oudart-François, qui suit.

2° Philippe-Vaast l'Hoste, seigneur d'Esterbecque, mort sans enfants.

Et 3° François-Jacques l'Hoste, seigneur de Cléty.

Oudart-François l'Hoste, seigneur de Willeman, fils aîné, épousa, en 1723, Marie-Jeanne DE FLÉCHIN, fille de François, marquis de Mamin, et de Marie-Antoinette-Thérèse D'ASSONLEVILLE. — Dont un fils et une fille.

Armes : *d'argent à une bande vivrée de gueules, au chef d'azur* (Fig. 1172).

(*Nob.*, p. 224; *Vrai Suppl.*, p. 102; *Mélang. de Généal.*, p. 72.)

D'HOSTEL. — VOYEZ DE WARLUZEL.

DE HOSTON.

Louis de Hoston, chevalier, seigneur de Frézignies, capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes, mort le 4 septembre 1642, avait épousé, le 21 juin 1637, Anne DE WIGNACOURT, héritière de Fontaine et de Tatinghem, laquelle lui survécut jusqu'au 21 juin 1667, après avoir convolé, en secondes noces, avec Jean DU BUISSON, seigneur de Hecque, de la Puissance, d'Ausnoit, de Selles, de Salles et du Trieu, duquel elle fut la seconde femme. — La dite dame était fille de Philippe DE WIGNACOURT, seigneur de Fontaine, et de Anne DE WITZ. Elle eut de son premier mariage :

1° Edouard de Hoston, seigneur de Frezignies, etc., qui épousa Marie-Lucrèce DE VILLERS-AU-TERTRE, dont il a laissé des enfants.

Et 2° Françoise-Philippine de Hoston, née le 5 janv. 1639, mariée, le 12 août 1658, à Maximilien LE BRUM-DE MIRAUMONT, écuyer, seigneur de Puisseux-au-Mont, etc., lieutenant-colonel du régiment d'Havré, cavalerie, au service d'Espagne, né le 11 septembre 1626.

(Voyez les familles DE WIGNACOURT et LE BRUM-DE MIRAUMONT).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1650-1661, p. 204.)

DU HOT.

Antoine du Hot, seigneur de Flequiere, natif de Lille, fut anobli par lettres du 28 mai 1641. Il portait : *d'azur à un nœud-d'amour d'or; cimier : une tête et col de bouc de . . . . ., entre un vol d'azur* (Fig. 1173).

(*Nob.*, p. 263; *Vrai Suppl.*, p. 154; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 101; *Mélang. de Généal.*, p. 87.)

DE HOUCHIN.

Charles de Houchin, seigneur de Longastre, d'une ancienne maison de l'Artois, reçue dans tous les chapitres nobles des Pays-Bas, épousa, en 1491, Catherine

DE WIGNACOURT, fille de Sohier, seigneur de Wignacourt et d'Ourton, et d'Alix DE BERNEMICOURT. — De cette alliance vint :

Isembard de Houchin, seigneur de Longastre, lequel fut marié avec Antoinette DE LENS, laquelle le rendit père de :

Charles de Houchin, seigneur de Longastre, Mory et Annezin, époux d'Eléonore DE LONGUEVAL. Dont :

Philippe de Houchin, seigneur de Longastre, Mory et Annezin, qui épousa Françoise-Ernestine DE GAVRE-DE FREZIN. — De ce mariage vint :

Charles-Claude de Houchin, chevalier, seigneur de Longastre et d'Annezin, marié, en 1688, avec Béatrix-Jeanne-Claire-Thérèse DU CHASTEL, vicomtesse de Hautbourdin et d'Emmerin, fils de Jean-Marc-Antoine DU CHASTEL, vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin, seigneur de Howardrie et de Cavrines, et de Claire-Eugénie DE ROBLES. (Voir DU CHASTEL DE LA HOWARDRIE, *famille*.) — De cette alliance sortit, entr'autres, Louis-François-Joseph, qui suit.

Louis-François-Joseph de Houchin, dit le marquis de Longastre, vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin, seigneur d'Annezin, etc., ancien député général et ordinaire du corps de la noblesse des Etats d'Artois, mourut en 1750. — Il avait épousé Marie-Josèphe-Thérèse-Ghislaine DE THIENNES, marquise de Berthe, baronne de Claerhout, fille aînée et principale héritière de Philippe-George-François DE THIENNES, marquis de Berthe, et d'Adrienne-Robertine DE THIENNES. — De cette alliance sont venus plusieurs filles, entre autres Eléonore-Amélie-Josèphe DE HOUCHIN, abbesse de Denain, morte le 2 août 1752, et un fils unique, Louis-Albert-François-Joseph, qui suit :

Louis-Albert-François-Joseph comte de Houchin, marquis de Longastre et de Berthe, vicomte de Houtbourdin et d'Emmerin, baron de Broeck et de Claerhoudt, seigneur d'Annezin, Ardaye, etc., député général et ordinaire du corps de la noblesse des Etats d'Artois, mort le 30 mars 1758, à 47 ans. — Il avait épousé, en 1734, Marie-Andrée-Josèphe DE BERGH-SAINT-WINOC, chanoinesse de Maubeuge, fille de Jean-Joseph, dit le vicomte DE BERGH-SAINT-WINOC, prince de Rache, et de Marie-Josèphe-Isabelle DE BERGH-SAINT-WINOC, princesse héritière de Rache, sa première femme. Il convola, en secondes noces, avec Marie-Antoinette-Eugénie-Josèphe DE BÉTHUNE, fille d'Eugène-François, marquis d'Hesdigneul, seigneur de Tencques, Tencquettes, des Preaux, Yselle, Reclinghem, l'Espesse, le Befvre, et de Camille-Marie-Ghislaine DE PIETRA-SANCTA, vicomtesse de Nielle-lez-Boulonnois, dame de Bailleul-Val, la Cauchie et la Cliqueterie. — De son premier mariage naquit Jean-Joseph-Anne-Marie, qui suit.

Jean-Joseph-Anne-Marie, dit le marquis de Houchin, marquis de Longastre et de Berthe, vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin, sous-lieutenant au régiment du roi, infanterie, épousa, le 20 août 1754, Marie-Jeanne-Georgette-Toussaint DE QUEROUARS, fille de Sébastien-Louis, dit le marquis de Querouars, et de Jeanne-Françoise DE KERGROADÈS.

La maison DE HOUCHIN porte pour armes : *d'argent à trois losanges de sable* (Fig. 1174).

(*Nob.*, p. 584; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 169, et 1650-1661, p. 158).

HOUT, DIT HOLLER.

François Hout, grand-bailli et écoutète d'Echternach et député ordinaire du duché de Luxembourg et comté de Chiny, fut anobli avec pouvoir de porter le nom DE HOUT conjointement avec celui DE HOLLER, par lettres du 31 mars 1740.

Il portait pour armes : *d'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, tranché d'or et tiercé de sable, à la fourche de trois pointes d'or, mise en bande* (Fig. 1175).

(*Nob.*, p. 807; *Trai Suppl.*, p. 282; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 269).

HOUTANEDA. — VOYEZ DE ONTANEDA.

HOUTAPPEL.

Anne Houtappel, fille dévote, native d'Anvers, et dernière vivante de sa famille, obtint du roi Charles II, par acte dépêché à Madrid le 26 février 1669, déclaration que sa volonté royale était que les armes timbrées d'un heaume clos assorti de ses lambrequins et surmonté d'un cerf naissant pour cimier, taillées en marbre blanc et exposées en la chapelle de Notre-Dame dans l'église des RR. PP. jésuites à Anvers, par Godefroid Houtappel, seigneur de Ranst, fondateur de la dite chapelle, y resteraient exposées à perpétuité, en mémoire de cette fondation pieuse.

Armes : *d'or au cerf rampant au naturel* (Fig. 1176).

(*Nob.*, 449; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 152.)

VAN DEN HOUTE.

Jean van den Houte, secrétaire du conseil de Brabant, épousa N... (on trouve une demoiselle Antoinette DE LANGHE, fille de Jean, épouse de Jean van den Houte, licencié ès-lois en 1577), et en eut :

Martin van den Houte, secrétaire du conseil de Brabant, auparavant premier official de l'audiencier, lequel fut anobli le 16 juillet 1602, et épousa Florence, bâtarde de Dismas DE BERGHES, seigneur de Waterdyck, gentilhomme de la maison du roi Philippe II, capitaine d'une compagnie de Hauts-Allemands, et, en 1593, gouverneur de Geertruydenberg. De ce mariage vint :

Dismas van den Houte, seigneur de Tamets et de Philippine, lieutenant du grand-veneur et fauconnier de Flandres, créé chevalier par lettres du 26 mars 1632, enregistrées à Lille. Il épousa Anne-Eléonore DE GRISPERRE, fille de Guillaume, seigneur de Heeghem, et d'Eléonore VAN HILLE, fille de Gaspard, et de Claire VAN LAUWE. — Leurs enfants furent :

1° Jeanne-Amelberghe van den Houte, mariée, en 1659, à Guillaume-François VAN DER SARE, seigneur de Ter-Elst, haut-échevin du pays de Waes, laquelle mourut le 2 décembre 1660.

2° Florence van den Houte, épouse de Philibert BULTEEL.

3° Maximilien van den Houte, seigneur de Philippine.

4° Françoise van den Houte.

5° Eléonore van den Houte.

Et 6° Antoine van den Houte.

Armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de* 3 *neffles au naturel, fleuretées de sinople* (Fig. 1177).

(*Nob.* pp. 140 et 246; *Fragm. généal.*, t. II, p. 26.)

DE HOUTHEM.

Libert sire de Houthem épousa Alise D'ELDEREN, de laquelle il eut :

Jean de Houthem, seigneur de Houthem-Ste-Marguerite, Bunsbeke, Booslintere, Terstoot, Pypensvoort, Wissenacken, St-Martin et Dynen, créé chevalier par l'archiduc Maximilien en 1485, probablement à Bruges. Il fut créé comte du Sacré-Palais Latran avec plusieurs beaux priviléges, et baron de Houthem et du St-Empire, par deux diplômes de l'empereur Frédéric IV, le premier donné à Anvers le 21 septembre 1488, et l'autre à Malines le 1 octobre de la même année, confirmé et ratifié par Maximilien, roi des Romains, et par Philippe I, son fils, au mois de décembre 1489, pour lui, ses enfants et descendants, tant en ligne directe que collatérale, à perpétuité, avec faculté de jouir dans leurs Etats de tous les droits, honneurs, rangs, priviléges, distinctions et franchises attribués aux barons de l'empire. Le même jour, en 1488, il obtint la couronne impériale entre le cimier de ses armoiries, tant pour lui que pour les descendants de son aïeul. — Il fut chancelier de Brabant en 1489, épousa Marie VAN DER SPOUT, et mourut sans postérité, après avoir obtenu, le 9 avril 1490, un sceau pour sceller les affaires de justice et autres de ses terres et seigneuries. Ce sceau est : *un écu de menu-vair, au franc canton de gueules, chargé de trois maillets d'or, et une bordure d'argent* avec l'inscription autour : *Sigillum scabinorum Domini de Houthem-Ste-Margaritæ, de Bunsbeke, cum eorum pertinentiis*, en caractères de sable. L'écu de ses armes était : *timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, une couronne d'or entre un vol adossé par ses ailerons de sable, supporté à dextre d'un griffon, et à sénestre d'un lion d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière aux armes de l'écu* (Fig. 1178).

(*Nob.*, p. 19; *Vrai Suppl.*, p. 15; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 11; *Mélanges de Généal.*, p. 116.)

HOUWAERT.

Palamèdes Houwaert, natif de Bruxelles, gentilhomme de Maximilien, duc de Saxe, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 21 février 1625. Il portait pour armes : *d'or à la fasce d'azur, chargée en abime* DE SWEERTS, *qui est émarché d'argent et de gueules de* 10 *pièces, accompagnée en chef d'un lion de gueules, armé et lampassé d'azur, naissant de la fasce* (Fig. 1179).

(*Nob.*, p. 198; *Vrai Suppl.*, p. 97; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 76.)

HOUZEAU.

Nicolas Houzeau fut anobli par lettres du roi Charles II de l'an 1678.

Jean-François Houzeau, trésorier des chartes de la province de Hainaut, fut anobli par lettres du 28 janvier 1718.

Joseph Houzeau, domicilié en Hainaut, obtint confirmation de noblesse en tant que besoin serait, par diplôme de l'empereur Charles VI du 7 février 1718, enregistré dans la matricule de l'empire. — Il fut aussi échevin de Mons, et obtint confirmation de noblesse et anoblissement de nouveau en tant que besoin serait, avec rétroaction au 7 février 1718, par lettres du 14 septembre 1735.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de* 3 *coquilles d'argent* (Fig. 1180).

(*Nob.*, pp. 497, 660bis et 765.)

VAN HOVE.

Jean van Hove, seigneur de la cour féodale d'Altena, mort le 17 juin 1601, épousa Marie VAN DEN CRUYCE, laquelle fut sa première femme, et mourut le 3 septembre 1573. De ce mariage vint :

Jean van Hove, seigneur de Burcht, Beerendrecht et Swyndrecht, mort le 25 mars 1618, ayant épousé Digne DE DECKERE, laquelle lui survécut jusqu'au 10 juillet 1649. Leur fils Jean-Augustin suit.

Jean-Augustin van Hove, seigneur de Beerendrecht et Swyndrecht, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 5 septembre 1663. Il mourut en 1684, ayant épousé Anne-Marie HELLEMANS, fille de Pierre, seigneur d'Aertselaer et de Cleydael, et de Marie HELMAN. Leur fils aîné fut :

Jean-Charles van Hove, bourgmestre d'Anvers en 1695, 1700, 1701, 1702 et 1703, qui épousa Anne-Marie ROOSE, fille d'Albert ROOSE, chevalier, seigneur de Seclin, et de Christine-Barbe VAN LIERE, *dite* DE LA TORRE. — De cette alliance vinrent :

1° Jean-Albert, qui suit.

2° Jean-Augustin van Hove, major de cavalerie.

3° Jean-Charles van Hove, capitaine d'infanterie, mort major de la ville d'Anvers.

4° Jean-Guillaume van Hove.

5° Simon-Balthazar van Hove, major de la ville d'Anvers.

6° Digne van Hove, dame de l'ordre de la Croix étoilée, mariée : 1° à Ernest comte DE WINTERFELT, lieutenant-feld-maréchal des armées de l'empereur, capitaine de ses gardes du corps, dits archers, et gouverneur de Tenremonde, mort le 12 octobre 1724; 2°, en mars 1726, à Maximilien-Joseph comte DE LALAING, vicomte d'Audenaerde, général d'artillerie, gouverneur et grand-bailli de la ville et du district de Bruges, et du pays et territoire du Franc, mort le 19 avril 1756, à 79 ou 80 ans.

7° Thérèse-Josèphe van Hove, alliée à Louis comte DE FANTONI, chambellan

et conseiller d'état intime de Vincent de Gonzague, duc de Guastalla, et son ministre plénipotentiaire au congrès d'Utrecht en 1712.

Et 8° Marie-Constance van Hove, mariée à Thomas HERTOP, colonel d'infanterie et gouverneur de Lierre.

Jean-Albert van Hove, fils aîné de Jean-Charles et d'Anne-Marie ROOSE, fut premier conseiller-pensionnaire de la ville d'Anvers et député ordinaire des états de Brabant, et créé baron de Schilde (près d'Anvers) par lettres de l'empereur Charles VI du 17 avril 1728. — Il portait pour armes : *de sable à la bande échiquetée d'or et de gueules de 2 tires, accottée de deux quintefeuilles d'argent; l'écu sommé d'une couronne à 9 perles; pour supports deux nègres, celui de dextre vêtu de la cotte d'armes de l'écu, les brodequins de gueules, rebrassés d'or et chaussé d'or, la tête ceinte d'un tortil componé d'or et de gueules; l'autre à sénestre, vêtu de la cotte d'armes* DE WILMAERS (qui est *de sable à la bande échiquetée d'argent et de gueules, de 2 tires, accottée de 2 quintefeuilles d'argent), les brodequins de gueules, rebrassés d'argent, la tête ceinte d'un tortil componé d'argent et de gueules, et chaussé de sable, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de* VAN HOVE, *et l'autre, à sénestre, aux armes* DE WILLEMAERS, *hors de laquelle celle de* VAN HOVE *tire sang* (Fig. 1181).

(*Nob.*, pp. 422 et 615; *Vrai Suppl.*, p. 243; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 253.)

D'HOVERLAND.

Jean-Baptiste d'Hoverland, que le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par DE VEGIANO, nomme par erreur D'HOURLANDE, domicilié à Tournai, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 21 janvier 1642. Il portait pour armes : *d'azur à une croix terminée en pointe, ayant en fil, sur chaque pointe, deux boules d'argent, cantonnée de 4 griffons d'or, armés et langués de gueules* (Fig. 1182).

(*Nob.*, p. 268; *Vrai Suppl.*, p. 135; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 161.)

DE HOVINES.

Jean-Jacques de Hovines (et non de Hovynes) fut créé chevalier par lettres de l'an 1661. Ses armes étaient : *d'argent à la fasce d'azur, chargée de 3 étoiles* (aliis *molettes*) *d'or, accompagnée en chef de deux têtes et cols de bouc, barbées, accornées et affrontées de gueules; et en pointe d'une rencontre de même; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et d'azur; cimier : une tête et col de bouc de l'écu* (Fig. 1183).

(*Nob.*, p. 408; *Vrai Suppl.*, p. 177; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 141).

HUART D'AUTEL.

Jean-Frédéric Huart d'Autel, baron d'Elter, gouverneur de Luxembourg, fut créé comte d'Elter (au Luxembourg), par lettres du roi Charles II du 20 déc. 1685. Il épousa N...., de laquelle il eut :

1° N.... Huart d'Autel, commandant de l'Ampourdan, gouverneur de Gironne et lieutenant-général des armées du roi d'Espagne.

Et 2° Marie Huart d'Autel, femme de Jean-Baptiste DE MAILLY, seigneur de Mémillon. — Leur fille Louise-Pétronille DE MAILLY fut mariée : 1° à Charles FOUGEUX-D'ESCURES, maréchal-de-camp; et 2° à Louis-Anne CLEREMBAULD, marquis de Vendeuil, seigneur de Dieu-Donné, lieutenant des gardes du corps et brigadier des armées de France, tué à la bataille de Dettingen le 27 juin 1743, âgé de 52 ans, avec Louis DE CLEREMBAULD-DE VENDEUIL, exempt des gardes du corps, son fils unique, âgé de 22 ans. — La dite Louise-Pétronille DE MAILLY a eu de son premier mariage Louise-Adelaïde, dame d'Escures, laquelle fut mariée, en juin 1740, à Louis GAILLARD, seigneur de Courcelles, dont trois fils.

(*Nob.*, p. 534.)

D'HUART.

Gérard-Mathias d'Huart, brigadier des armées du roi d'Espagne et capitaine aux gardes wallonnes, obtint, en considération de ses services, le titre de baron de son nom, pour lui et ses descendants mâles et femelles, applicable sur telle terre ou seigneurie qu'ils auraient dans les Pays-Bas, par lettres du roi Philippe V du 19 juillet 1709, non enregistrées par le conseiller et premier roi d'armes.

(*Nob.*, p. 629.)

HUENS, DIT HUNEUS.

Juste Huens, dit Huneus, épousa Marie DE SEMIHOMO, sœur de Macaire DE SEMIHOMO, abbé de St-Michel, à Anvers.

Leur fils Pierre Huens, dit Huneus, seigneur de Boyeghem, gentilhomme de l'artillerie des Pays-Bas, né à Gand, fut anobli par lettres du roi Charles II du 10 novembre 1601.

Armes : *d'argent à trois fleurs-de-lis de gueules* (Fig. 1184).

(*Nob.*, p. 571; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 181.)

HUENS.

I. Sébastien Huens (1), receveur de la ville de Malines en 1622, décédé le 17 octobre 1668, avait épousé, en 1634, Gertrude DE SOMER, morte le 28 avril 1654, fille de Gérard DE SOMER. — De cette alliance vinrent :

1° François, qui suit.

2° Gérard Huens, licencié ès-lois, mort greffier de Malines, le 2 mai 1690, sans alliance.

3° Rombaut Huens, mort, aussi sans alliance, le 17 juin 1675.

4° Sébastien Huens, mort jeune.

(1) Il était fils de Rombaut Huens et de Catherine DE SMET, petit-fils de Rombaut et de Marguerite Huens, et arrière-petit-fils de Simon Huens et de Barbe NEEFS, dite VAN LAKEN.

5° Elisabeth Huens, morte aussi jeune.

6° Marie, morte, sans alliance, le 25 mai 1675.

7° Anne-Catherine Huens, morte, en 1678, sans enfants de N... Raes, son époux, capitaine de la bourgeoisie de Bruxelles.

8° Augustin Huens, mort à marier en 1677.

9° Guillaume Huens, mort, sans alliance, le 24 septembre 1681.

10° Arnould Huens, mort jeune.

Et 11° Engelbert Huens, aussi mort jeune.

II. François Huens, licencié ès-lois et échevin de la ville de Malines, obtint une couronne d'or au lieu de bourlet et deux sauvages tenant chacun une bannière aux armes de Huens pour supports, par lettres du roi Charles II du 9 juin 1695 (1). Il mourut le 24 avril 1717, ayant épousé, le 1er fév. 1678, Marie-Thérèse van den Zype, fille de Bernard-Alexandre, conseiller et procureur-général du grand-conseil à Malines, et d'Isabelle Schot. — Leurs enfants furent :

1° Isabelle-Gertrude Huens, alliée, le 13 août 1700, avec Alexandre della Faille, morte en 1722.

2° Françoise-Lambertine Huens, mariée : 1°, en 1713, à Charles-Ferdinand van der Noot-de Kieseghem, colonel au service d'Espagne, mort en 1724. — Elle mourut en 1749, laissant une fille unique nommée Marie-Françoise-Charlotte van der Noot, née à Gironne le 9 août 1714, et mariée, en 1734, à Claude-François le Roy, marquis de Valanglart, seigneur de Moyenneville, Bienfait, Achen, Allery et du Quesnoy; — et 2° N... du Faing, du pays de Luxembourg, dont elle n'eut point d'enfants.

3° Marie Huens, morte le 15 juillet 1742, ayant été mariée à Sébastien-Ignace Schot, bourgmestre, échevin et trésorier de la ville de Malines, mort, sans enfants, le 10 mars 1733.

4° Bernard-Alexandre Huens, qui suit.

Et 5° Charles-Joseph-François Huens, greffier de la ville de Malines en 1725, mort le 18 août 1742, ayant épousé Isabelle-Claire Keyaerts, fille de Jean-Ferdinand, conseiller et procureur-général du grand-conseil à Malines, et de Jeanne-Catherine Hasaert. — Leurs enfants furent :

A. Jeanne-Catherine Huens.

B. François Huens, mort aux études.

C. Marie-Anne Huens, mort le 10 mars 1755.

D. Isabelle-Barbe Huens, mort sans alliance au mois de nov. 1746.

E. Philippe-François Huens.

F. Marie-Thérèse Huens.

(1) Le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Vegiano, p. 393, ne parle que de cette concession d'augmentation d'armes, mais dans les *Fragments généalogiques*, par Dumont, t. V. p. 129, il est dit que François Huens fut anobli en 1659 (1695?).

G. Pierre-Jean-André Huens, licencié ès-lois, haut-échevin du pays de Waes en 1762.

Et *H.* Jean-Ferdinand Huens, licencié ès-lois, lequel épousa, le 19 mai 1765, Wilhelmine-Jacobe-Josèphe Papejans.

III. Bernard-Alexandre Huens, bourgmestre de Malines en 1725, mourut le 20 mai 1735, ayant épousé Marie-Anne van Volden, laquelle lui survécut jusqu'au 23 juillet 1761. — Cette dame était fille d'Antoine van Volden, greffier du grand-conseil à Malines, et d'Anne-Claire Dieusart, et sœur de Pierre van Volden, président du grand-conseil à Malines par patentes du 8 avril 1726. — Du dit mariage vinrent :

1° Marie Huens, mariée, le 5 février 1760, à son cousin-germain Jean-Pierre-Antoine van Volden, conseiller des conseils d'état et privé à Bruxelles, mort président du conseil à Mons le 22 janvier 1765, fils de Pierre ci-dessus.

2° Philippe-Antoine, qui suit.

Et 3° Thérèse-Caroline Huens, morte sans alliance le 15 avril 1759.

IV. Philippe-Antoine Huens, maître de police et échevin de Malines en 1759 et 1760, épousa, le 25 novembre 1760, N.... van Brée, dont la mère était une van Marcken.

Le armes de Huens sont : *écartelé; au 1er d'argent à 3 fleurs-de-lis de gueules* (1); *au 2e d'argent au tourteau de sable, chargé d'une étoile d'or* (2); *au 3e de sable à 3 annelets d'or* (3); *et au 4e canton d'or au chevron de sable, chargé sur la pointe d'une chaine de 4 chainons d'argent* (4). *L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un vol dont une partie est d'argent et l'autre de gueules* (5) (Fig. 1185).

(*Nob.*, p. 393; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 186.)

HUERIBLOC. — Voyez ci-devant HEURIBLOC.

VAN HUERNE (ou HEURNE).

On trouve un Jean van Huerne, seigneur du dit lieu, au pays de Cuyck, qui épousa la fille de Vranck van Bredenrade, au pays de Valckenbourg, et en eut :

Jean, seigneur van Huerne, mari de Jeanne van Steckhem, fille de Léonard, de laquelle il eut :

1° Guillaume, seigneur van Huerne.

(1) Qui est Huens.
(2) Qui est Neeffs-van Laken.
(3) Qui est van Belle.
(4) Qui est Ingelbrechts.
(5) Voir notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 23.

Et 2° Catherine van Huerne, épouse de Jordain VAN DER HULST, du pays de Gueldres.

I. On trouve aussi qu'un Liévin van Huerne, dit le Vieil, fils de Michel (1), mourut le 12 août 1538, et fut enterré en l'église de St-Michel à Gand, laissant de son épouse Catherine BRUNEELS, morte en 1518, et inhumée au grand béguinage à Gand, les trois enfants qui suivent :

1° Michel, rapporté ci-après.

2° Marie van Huerne, morte le 1 juin 1559.

Et 3° Liévin van Huerne, dit le Jeune.

II. Michiel van Huerne épousa N.... HELLINCX (2), dont la mère était une VAN DEN BOSSCHE, dite DE BRACLE, et en eut :

1° Liévin van Huerne, mort le 9 mai 1569 (3).

Et 2° Augustin, qui suit.

III. Augustin van Huerne, fils aîné, greffier pendant quarante ans du conseil en Flandres, et procureur-général de la chambre des comptes, décédé le 4 décembre 1583 (4), fut enterré à St-Michel à Gand, avec son épouse Guillemette DE LE BECQUE, dont la mère était une LE MAIRE, et laquelle lui avait survécu. — De ce mariage vinrent :

1° Christophe van Huerne, docteur ès-lois, mort en 1592, ayant épousé : 1° Anne BAVE, morte le 21 décembre 1580, fille de Nicolas, et de Marie VAN POLINCHOVE; et 2° Marie DE CORDES, morte le 25 décembre 1597, et enterrée, de même que son époux, avec sa première femme, en la chapelle de Ste-Anne à St-Bavon, à Gand. — La dite Marie DE CORDES était fille de Josse, seigneur de Schiervelde, et de Jossine BROUCKAERT. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1er Lit.)

A. Christophe van Huerne, vivant en 1623.

B. Josse van Huerne, seigneur d'Abeele en 1626.

(Du 2^d^ Lit.)

C. Michel van Huerne, mort, âgé de 15 mois, le 10 février 1589, et inhumé à St-Michel, à Gand.

Et *D.* Jossine van Huerne, morte le 6 mai 1616.

2° Anne van Huerne, mariée à Maximilien VAN DER WOESTYNE, chevalier, second fils d'Hector, et de Claudine DE ROSIMBOS.

(1) Et de Marguerite MEULENAERS.

(2) Lisez : Jossine HELLINCX ou HELLINC. Son mari, Michel van Huerne, fut greffier et contrôleur-général du conseil de Flandres, et procureur-général de Lille.

(3) Ce Liévin van Huerne fut échevin de la ville de Gand en 1550 et 1563. Outre Augustin ci-dessus, le dit Liévin avait encore un autre frère, Michel van Huerne, lequel fut avocat au conseil de Flandres, et mourut sans alliance en 1580.

(4) Selon d'autres en 1586.

3° Antoine, qui suit.

Et 4° Une fille, mariée, en 1583, à Jean Hembieze, très célèbre à Gand en la dite année 1583.

IV. Antoine van Huerne épousa Catherine de Cordes, dame de Schiervelde, sœur aînée de la susdite Marie, et en eut Antoine, qui suit :

V. Antoine van Huerne, seigneur de Schiervelde, Ayshove, Negenbruggen, Bunnegem, épousa Catherine d'Eynholtz, fille d'Adrien, grand-bailli du pays de Cuyck, et de Catherine van Steenhuys. — Ses seize quartiers sont :

van Huerne.	*de Cordes.*
Bruneels.	*Erneghem.*
Heylincx.	*de Langhe.*
van den Bossche.	*Winters.*
de le Becque.	*Bouchaert.*
Mahieu.	*Crommelinc.*
le Maire.	*Berquin.*
Cantin.	*Schoonvelde.*

D'Antoine van Huerne et de Catherine d'Eynholtz naquit Josse-François, qui suit :

VI. Josse-François van Huerne, seigneur de Schiervelde, Ayshove, Negenbruggen, Bunneghem, etc., épousa Marie-Ferdinandine Rommel, fille de Nicolas, seigneur d'Eedewalle, etc., et de N.... de Schildere. Il gît à Ingelmunster avec ces seize quartiers :

Van Heurne.	*Eynholtz.*
Heylincx.	*van Gerven.*
de le Becque.	*van Bruhesen.*
le Maire.	*Barlaar.*
de Cordes.	*Steenhuys.*
de Langhe.	*de Grunterswyck,* dit *Haak.*
Bouckaert.	*Niddeghem.*
Berquin.	*Visscher.*

Les huit quartiers de sa femme sont :

Rommel.	*Schildere.*
Aerbout.	*Weyts.*
Hellin.	*Bats.*
de Vogele.	*Bogaert.*

De Josse-François van Huerne et de Marie-Ferdinandine Rommel vint Hybert qui suit.

VII. Hybert (Aybert) van Huerne, seigneur de Schiervelde, Bunneghem, Ayshove, Negenbruggen, s'Gravenwalle, Edewalle, etc., après avoir été conseiller-pensionnaire, député actuaire des états de Flandres au quartier du Franc pendant 20 ans, fut fait en 1735 premier bourgmestre de la ville de Bruges jusqu'au 1 juillet 1749, qu'il fut fait premier bourgmestre du Franc et député

des états de Flandres jusqu'au 30 juin 1751. Il mourut le 26 nov. 1760, ayant épousé : 1° Madeleine RAPPAERT, décédée le 4 mars 1728, fille de Louis-Robert RAPPAERT, seigneur de Vieu-Château-de Saint-Venant, et de Madeleine-Caroline DE LE FLYE; et 2° Marie-Placide DE CROIX, vicomtesse d'Erembodeghem, morte sans enfants. De la première alliance naquirent :

1° Marie-Françoise-Augustine van Huerne, fille dévôte, enterrée aux Récollets à Bruges, avec seize quartiers.

2° Catherine-Aybertine-Joséphine van Huerne, mariée à Macaire LE GILLON, fils de Charles-François.

3° Elisabeth-Joséphine.

4° Marie-Madeleine, béguine à Bruges.

Et 5° Aybert-Joseph-Augustin van Huerne, qui suit :

VIII. Aybert-Joseph-Augustin van Heurne, seigneur de Schiervelde, Bunneghem, Ayshoven, Negenbruggen, s' Gravenwalle, Edewalle, etc. (1), épousa Marguerite-Emmanuelle CHARLES, dame de Puyenbeeck et Nieuwenhove, fille de Gilles, seigneur des dits lieux, et de Caroline-Philippine DANSAERT. — De ce mariage :

1° Aybert-Joseph van Huerne, mort en 1751, à l'âge de 9 mois.

Et 2° Joseph-Aybert-Idesbalde-Antoine van Huerne, né le 24 novembre 1752 (2).

Armes de la famille VAN HUERNE : *d'argent à la fusce de sable, accompagné en chef de* 3 *merlettes de même* (Fig. 1186).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 138.)

HUET.

François-Philippe Huet, ancien échevin de Mons et député du tiers-état de Hainaut, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI du 9 février 1719, enregistré dans la matricule de l'empire.

(*Nob.*, p. 669.)

HUGO.

Jean-Charles Hugo, officier et bailli de Villemont et de Ste-Marie, domicilié à

(1) Il fut aussi conseiller-pensionnaire de Bruges. Il se maria le 11 novembre 1749 et mourut le 19 décembre 1800, étant veuf depuis le 3 janvier 1782.

(2) Il fut seigneur de Nieuwenhove, Puyenbeke, Pieques, magistrat de la prévôté, conseiller de Bruges en 1812-1817. Il épousa : 1°, en 1776, Isabelle-Louise DE CARNIN; et 2° Marie-Anne-Joséphine DE SCHIETERE, décédée en 1804. Lui mourut en 1844, dernier hoir mâle de sa maison. Une de ses filles, de son second mariage, Marie-Joséphine-Anne-Ghislaine van Huerne, fut mariée à Bruges, en 1807, à Jean-Marie-François-Théodore-Ghislain baron DE FÉLICHY, successivement cadet dans l'armée autrichienne, lieutenant, capitaine d'état-major jusqu'en 1807, qu'il rentra dans ses foyers après la bataille de Presbourg, ensuite membre des états provinciaux et de l'ordre équestre de la Flandre-Occidentale, puis, après la révolution de 1830, membre du congrès national, sénateur en 1831 (jusqu'à son décès), conseiller communal de Bruges de 1835 à 1841, bourgmestre de la dite ville en cette dernière année, charge qu'il résilia en 1854, etc., etc. Il fut aussi officier de l'ordre de Léopold et chevalier des ordres du Christ et de l'éperon d'or et décoré de la croix de fer. Il mourut à Bruges en 18..., étant veuf depuis 1828.

Belle-Fontaine, au pays de Luxembourg, fut anobli par lettres du 2 mai 1733, enregistré dans la matricule de l'empire. — Il portait pour armes : *parti d'azur et de gueules, au lion d'argent, couronné d'or, brochant sur le tout* (Fig. 1187).

(*Nob.*, p. 741.)

D'HUILENBROECK.

Jean-Baptiste d'Huilenbroeck, conseiller et receveur-général du tonlieu de Flandres, et commissaire ordinaire des montres aux Pays-Bas, obtint changement et augmentation d'armes, par lettres du 12 mars 1667.

(*Nob.*, p. 445.)

HUJOEL. — Voyez GIELIS.

HULDENBERGHE, dit VAN DER BORCH.

Jean de Huldenberghe, dit van der Borch, seigneur de Moerseke, Castelle, procréa avant son mariage avec Odilia Roelants, dame en Olmen, d'une paysanne à Moerseke, à ce qu'on prétend d'un mariage de conscience :

1° N... van der Borch, né à Moerseke, dont la postérité a longtemps demeuré à Bruxelles, mais dont le dernier descendant est mort vers la moitié du dernier siècle.

Et 2° Roland van der Borch, né à Moerseke, dont l'article suit :

Roland van der Borch, né à Moerseke, y épousa Hélène . . . . . ., par laquelle il devint père de :

1° Anne van der Borch, née le 10 juillet 1605.

2° Jean van der Borch, né le 21 juin 1611.

3° Marie van der Borch, née le 11 septembre 1613.

4° Paul van der Borch, né le 27 novembre 1615.

5° Hélène van der Borch, née le 7 février 1621.

Et 6° Pierre, qui suit.

Pierre van der Borch, né à Moerseke, comme tous ses frères et sœurs, le 9 juin 1623, y épousa Catherine de Visscher, et en eut :

Mathias Van der Borch, né à Malines le 3 mai 1650, lequel épousa Marie Geraerts et en procréa :

1° Jean van der Borch, né à Malines le 1 juin 1680, époux de Marie Speeltiens. Dont postérité.

2° Jacques van der Borch, marié avec Anne Speeltiens, sœur de la susdite Marie.

3° Pierre van der Borch.

4° Corneille van der Borch.

Et 5° Jean-Baptiste, qui suit.

Jean-Baptiste van der Borch épousa Jeanne-Marie van Caverson, de Louvain, et en eut :

1° Marie-Jossine van der Borch, née à Louvain en 1713 et baptisée à Ste-Gertrude.
2° Thérèse van der Borch, née aussi à Louvain en 1715.
3° Claire van der Borch, née à Malines et baptisée à l'église de Ste-Catherine.
Et 4° Catherine van der Borch, aussi née à Malines.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 14.)

DE HULDER, DIT DE BONCHANT.

Pierre-Antoine-Joseph de Hulder, dit de Bonchant, avocat au conseil de Brabant, fut anobli avec permission de porter le nom et les armes de Cupis de Camargo, par lettres du 28 mai 1755. Ces armes sont : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur à un lévrier rampant d'or, colleté de . . . . .; aux* 2 *et* 3 *d'or à trois marmites de sable, à la bordure de gueules, chargée de* 8 *tours d'or* (Fig. 1188).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 266; *Etat arm.*, p. 20.)

VAN HULLE.

Anselme van Hulle, qui avait été anobli par diplôme de l'empereur Ferdinand III, du 27 août 1652, obtint confirmation de ce diplôme par lettres du roi Charles II du 2 décembre 1674. — Il portait pour armes : *tiercé en fasces, la* 1e *d'or à l'aigle essorante de sable, la tête tournée vers la queue; la* 2e *d'azur, et la* 3e, *qui est la pointe, de gueules à une couleuvre ou serpent tortillé d'argent; cimier : une aigle de l'écu, sortant d'une couronne de chevalier d'or* (Fig. 1189).

(*Nob.*, p. 471; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 158.)

HULLET, OU HULET.

Etienne Hullet, seigneur de Limelette, fut anobli avec confirmation d'armes, par lettres dépêchées à Madrid le 23 juillet 1633. — Ses armes étaient : *d'azur à* 3 *pattes de loup d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un loup naissant et diffamé d'or* (Fig. 1190).

(*Nob.*, p. 248.)

VAN HULTEN.

Antoine van Hulten, natif et échevin de la ville de Gand (fils d'Adrien), fut anobli par lettres du 14 juillet 1659, et épousa Marie-Ernestine-Louise COOSMANS, fille de Jean, chevalier, seigneur de Meere, premièrement secrétaire au fait de la direction du commerce des Pays-Bas avec le royaume d'Espagne, puis conseiller et receveur-général du pays et comté d'Artois, et ensuite greffier des domaines et finances du roi, et d'Emerentiane CARNERO. — De ce mariage naquirent :

1° François-Guillaume van Hulten, lequel épousa, en premières noces, Barbe LE DUC, fille de Jean, et d'Alexandrine VAN DER REEST. Dont :

Antoinette van Hulten, mariée : 1° à N. Wels, et 2° à Charles Pypersele, sans postérité.

François-Guillaume van Hulten épousa, en secondes noces, Marie-Thérèse van den Berghe, veuve : 1° de Jacques-Philippe van der Becke, seigneur de Cappels, et 2° de Guillaume Deynaert.

Et 2° Jean-Antoine, qui suit.

Jean-Antoine van Hulten, seigneur d'Ockegem et d'Idevoorde, bailli de Ninove, mourut le 18 avril 1703, et fut enterré dans l'église de la Chapelle à Bruxelles, avec Catherine-Françoise van Coppenolle, fille de François, morte le 27 septembre 1707. — De cette alliance vinrent :

1° Antoinette-Françoise van Hulten, qui épousa, au mois de juillet 1707, en premières noces, à Gand, Pierre-François Herry, docteur en médecine, mort sans postérité; et, en secondes noces, au mois de mai 1713, Alexandre de Camusel, capitaine de cavalerie au régiment du marquis de Westerlo, mort en 1727, dont postérité. — Elle mourut le 7 mars 1764.

2° Catherine-Françoise van Hulten, mariée à Philippe-Léonard de Hody, lieutenant de cavalerie aux gardes de l'électeur de Bavière, mort sans postérité.

3° François-Charles van Hulten y Carnero, mort le 20 janvier 1724, sans postérité de son épouse, Christopheline-Baptiste Christeyn, fille de François-Antoine, mort conseiller et maître de la chambre des comptes de Brabant, le 3 juin 1686, et de Catherine de Niekercken, fille d'Adrien, et de Catherine de Vos.

Et 4° Henri-Charles van Hulten, mort à la guerre de Hongrie l'an 1718, sans postérité.

La famille van Hulten porte pour armes : *d'hermines à une tour de sable. Cimier : un vol adossé par ses ailerons, dont une partie, à dextre, est d'argent, et l'autre, à sénestre, de sable* (Fig. 1191).

(*Nob.*, p. 370; *Vrai Suppl.*, p. 169; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 152; *Fragm. généal.*, t. II, p. 31; *Mélang. de Généal.*, p. 110.)

HUMBELOT.

Guillaume Humbelot épousa Catherine de Damhoudere, et en eut :

Antoine Humbelot, garde de la monnaie de Flandres, mari de Jacqueline de Chantraisne, fille de Pierre. Dont :

1° Jeanne Humbelot, laquelle fut mariée avec Louis Rape, dont les armes étaient : *de sable au chevron d'or, accompagné de 2 merlettes, et en pointe d'un naveau d'argent; écartelé d'azur à 3 chevrons d'or* (Fig. 1192). De cette alliance vinrent :

A. Silvestre Rape, qui se maria.

B. Louis Rape.

C. Catherine Rape.

D. Jeanne Rape, femme de Michel van Dammé.

Et *E.* Louise Rape.

2° Jean Humbelot, waradin de la monnaie, allié à Jeanne, fille de Jean Wyts, chevalier, par laquelle il fut père de :

a. Jean Humbelot.

b. Ferdinand Humbelot.

c. Jeanne Humbelot.

d. Françoise Humbelot.

e. Autre Jeanne Humbelot.

f. Antoine Humbelot.

g. Adriane Humbelot.

Et *h*. Louise Humbelot.

3° Jacqueline Humbelot, mariée à Ferdinand Boudens.

4° Anne Humbelot, alliée à Philippe Dominicle, qu'elle rendit père de :

A. Antoine Dominicle.

Et *B*. Jacqueline Dominicle.

5° Antoine, qui suit.

6° Guillaume Humbelot.

7° François Humbelot, pensionnaire de la ville de Bruges, lequel épousa Jossine Snouckaert, fille de Michel. — Ils eurent une fille nommée Jossine Humbelot.

8° Jossine Humbelot, alliée : 1° à Pierre van den Tuyne; et 2° à Jean d'Hane, greffier des parchons à Gand.

9° Robert Humbelot, archer de Philippe II.

Et 10° Madeleine Humbelot, alliée à Matthias Dagua, bourgmestre de Bruges décédé le 26 mars 1619. Elle lui survécut jusqu'au 6 septembre 1584.

Antoine Humbelot épousa Marie, fille de François Beunicken, et en eut :

1° François, dont l'article suit.

2° Jacques Humbelot, mari de Jacqueline van Damme.

Et 3° Marie Humbelot, alliée à François Rotsaert, fils de François.

François Humbelot, garde de la monnaie de Flandres, épousa, à Gand, Catherine de Clercq, et en procréa :

1° Marie Humbelot

2° Catherine Humbelot, fille dévôte.

3° Jossine Humbelot.

4° Antoine Humbelot.

5° Jacqueline Humbelot.

6° François Humbelot, religieux augustin.

7° Susanne Humbelot, religieuse à Sprémaille.

8° Anne Humbelot, chartreuse.

Et 9° Jean, qui suit :

Jean Humbelot, épousa Isabeau de Beyne, fille de François, et en eut :

1° Guidon-Ignace Humbelot.

Et 2° François-Pierre Humbelot, lequel se maria deux fois. Nous ignorons les noms de ses deux femmes.

Armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de* 3 *croissants montants d'or* (Fig. 1193).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 52.)

DE HUMIÈRES.

Drieu, seigneur de Humières, et Ferry DE MAILLY, seigneur de Talmas, Buires-au-Bois et St-Ouin, furent armés chevaliers par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, au siége de Compiègne, en 1430.

(*Suppl. au Nob. des P.-B.*, p. 5.)

DE HUMYN.

Claude-François de Humyn, écuyer, seigneur de St-Albert, conseiller et trésorier de l'ordre de la Toison d'or, fut créé vicomte de St-Albert (seigneurie en Flandres), par lettres de l'empereur Charles VI du 25 octobre 1712, tant pour lui que pour ses descendants mâles et femelles, et faute d'hoirs mâles, aux maris des femelles qui seraient gentilhommes. Il mourut à Bruxelles le 3 octobre 1735, et fut inhumé dans le chœur des RR. PP. Récollets.

Le susdit vicomte de St-Albert descend, dit le Roux, page 394, tant du côté paternel que maternel de familles nobles, savoir : Henri-Hotto de Humyn, écuyer, seigneur de Schutbourg, lieutenant-colonel de cavalerie au service du roi Charles II, allié à D. Hippolyte MALLINEZ; son aïeul messire Claude de Humyn, chevalier, seigneur de Schutbourg et Wardin, conseiller du conseil privé à Bruxelles, mort le 19 juillet 1639; son aïeul maternel, messire Aurèle-Augustin DE MALLINEZ, chevalier du conseil privé en 1648, et depuis du conseil suprême d'Etat, lez la personne royale à Madrid, où il est mort l'an 1662; son aïeule maternelle, D. Anne PRATS, sœur de messire Martin PRATS, évêque d'Ypres, enfants de messire Philippe PRATS, chevalier, seigneur de St-Albert, secrétaire de l'empereur Charles V, etc.

Armes : *de gueules à trois cœurs d'argent, couronnés d'or; l'écu timbré d'une couronne à perles; cimier : un cœur de l'écu, couronné, entre un vol de gueules* (Fig. 1194).

(*Nob.*, p. 658; *Vrai Suppl.*, p. 209; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 199.)

HUSMANS.

Jacques-François Husmans, natif d'Enghien, fut anobli par lettres du 20 septembre 1685. Ses armes étaient : *d'or à une tour de gueules, sommée d'un lion naissant de sable* (Fig. 1195).

(*Nob.*, p. 554; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 173.)

HUWYN.

Jacques-François Huwyn, conseiller-pensionnaire et greffier des fortifications de la ville de Bruges, obtint confirmation de noblesse et une couronne d'or au lieu de bourlet, par lettres du 27 mai 1716. Il portait pour armes : *d'or à la tour d'azur, la porte ouverte du champ; au chef d'azur, chargé de deux mortiers de guerre d'or, montés sur leurs affûts de même* (Fig. 1196).

(*Nob.*, p. 632.)

DE HUYBERT.

Jacques et Herman de Huybert, frères, natifs de Ziericzee, en Zélande, commandaient la flotte qui conduisit en Espagne l'archiduc Philippe et la reine de Castille, son épouse, l'an 1506. Ces deux augustes personnes étaient au bord de ces deux frères : la flotte, qui était fort nombreuse, essuya une très rude tempête dans la Manche; plusieurs vaisseaux périrent à la vue de l'archiduc, et néanmoins, à cause de quelques affaires qui s'étaient passées entre le roi d'Angleterre et lui, il ne voulut point qu'on relâchât dans aucun port de ce royaume; mais quand les deux frères de Huybert lui eurent représenté l'extrême péril où l'on se trouvait, et qu'il était absolument nécessaire de se sauver dans le havre de Falmouth, lui et son épouse se soumirent à ce conseil et à leur bonne conduite; et ce prince, pénétré d'estime et de reconnaissance, les fit alors chevaliers, et leur donna pour devise : *Waeckt Huybert*, c'est-à-dire, *Veille Huybert*. L'empereur Maximilien I et l'archiduc Charles, son petit-fils, pour témoigner combien ils étaient satisfaits de ces bons services rendus au roi de Castille, leur fils et père, augmentèrent, le 17 mars 1512, cette grâce, en permettant à chacun des trois frères, Jean, Jacques et Herman de Huybert, et à leurs dessendants, de faire porter l'épée à trois de leurs domestiques, ce qui était alors un honneur très particulier.

Jacques de Huybert épousa Jeanne DE HAEMSTEDE-DE MOERMONT. Il en eut Liévin de Huybert, bourgmestre de Ziericzee et surintendant des digues du Pays de Schouwen, à qui l'empereur Charles-Quint fit l'honneur de loger chez lui.

Armes : *d'azur à 3 harengs d'argent, couronnés d'or, et posés l'un sur l'autre* (Fig. 1197).

(*Nob.*, p. 21; *Vrai Suppl.*, p. 16; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 15.)

D'HUYBRECHTS, DIT BORCKMAN.

Frédéric Huybrechts épousa Elisabeth VAN ORLAY, de laquelle il eut :

Henri Huybrechts qui, par sa femme Marie LE MIRE, fut père de :

Sébastien Huybrechts, dit Borckman, lequel fut anobli par lettres datées de Madrid du 19 octobre 1679. Il épousa Catherine DE NEVELE, fille de Louis et de Jeanne DE BALLAST (1). — De ce mariage vint :

Jacques-Ignace Huybrechts, seigneur de Lombeque-Notre-Dame, fils aîné, lequel fut créé chevalier par lettres du 18 juin 1704.

A la même famille appartenait Henri Huybrechts, seigneur de Lombeque-Notre-Dame et Strythem, lequel fut créé chevalier et obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 1 septembre 1724.

(1) Cette Catherine DE NEVELE se remaria, en secondes noces, avec Jacques DE FARIAUX, vicomte de Maulde et de Cour d'Abaumont, seigneur de Lombecque, du conseil de guerre du roi, général de bataille de ses armées, gouverneur, capitaine-général, grand-bailli et officier souverain du pays et comte de Hainaut.

Armes de la famille HUYBRECHTS : *d'azur à 3 tierces d'or, au chef cousu de gueules, chargé de 3 annelets d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins aux émaux de l'écu, et au-dessus, en cimier, une aigle naissante de sable, armée de gueules, tenant dans son bec de gueules un anneau d'or* (Fig. 1198).

(*Nob.*, pp. 502, 620 et 701; *Vrai Suppl.*, p. 250; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 224.)

HUYMANS.

Guillaume Huymans, natif de Bréda, fut anobli par diplôme de l'empereur Ferdinand III, donné à Vienne le 21 mai 1647.

(*Nob.*, p. 292.)

FIN DU TOME PREMIER.

6581 1
~~6340 1~~